

ALMANACH DE GOTHA

POUR L'ANNÉE 1851.

Se vend:

en ALLEMAGNE et en SUISSE chez tous les libraires.

à ABO: chez W. J. Lillja.
à AGRAM: chez F. Suppan.
à AMSTERDAM: chez W. H. Kirberger. — J. Muller. — J. L. W. Seyffardt. — C. G. Sulpke.
à ANVERS: chez M. Kornicker.
à ATHENES: chez A. Nast.
à BOSTON: chez Little & Brown.
à BOUCAREST: chez Rosetti & Winterhalder.
à BRUXELLES: chez Ch. Muquardt. — A. Le Maire & Sœur. — Mayer & Flatau. — Kiessling & C°.
à CHRISTIANIA: chez J. W. Cappelen. — Feilberg & Landmark.
à CINCINNATI: chez Eggers & C°.
à CLAUSENBOURG: chez Barra veuve & Stein.
à CONSTANTINOPLE: chez J. J. Wick.
à COPENHAGUE: chez H. J. Bing. — Gyldendal. — A. F. Hœst. — C. C. Lose & Delbanco. — P. G. Philipsen. — C. A. Reitzel. — O. Schwartz.
à CRACOVIE: chez D. E. Friedlein.
à DORPAT: chez E. J. Karow. — Fr. Kluge.
à FLORENCE: chez Louis Molini. — G. Ricordi & Jouhaud.
à GENES: chez Gravier.
à GOTHENBOURG: chez A. Bonnier. — N. J. Gumpert.
à GRONINGUE: chez W. van Bœkeren.
à HELSINGFORS: chez Frenckell & Fils. — Oehman. — Wasenius & C°.
à HERMANNSTADT: chez M. Hochmeister.
à LA HAYE: chez A. H. Bakhuyzen.
à JASSY: chez A. Hennig.
à KIEW: chez J. Zawadzki.
à LEMBERG: chez J. Milikowsky. — H. Stengel. — K. Wild.
à LIBAU: chez H. Dohnberg.
à LISBONNE: chez Plantier.
à LONDRES: chez Dulau & C°. — D. Nutt. — F.

Thimm. — Williams & Norgate.

à LYON : chez Perisse fr.

à MADRID : chez S. Monier.

à MALTE : chez G. Muir.

à MILAN : chez J. Meiners & Fils. — P. Ripamonti-Carpano. — Tendler & C°. — Paolo Ubicini. — P. & G. Vallardi.

à MITAU : chez Fr. Lucas. — G. A. Reyher.

à MOSCOU : chez M. Arlt. — J. Deubner.

à NAPLES : chez Albert Detken.

à NEW-YORK : chez R. Garrigue. — G. & B. Westermann Brothers.

à ODESSA : chez L. Rudolph.

à OFEN : chez A. Schrœpfer.

à OSTENDE : chez M. Kornicker.

à PALERMO : chez C. Batelli & C°.

à PARIS : chez A. Franck. — Fr. Klincksieck. — C. Scholler.

à PESTH : chez C. Edelmann. — G. Emich. — C. Geibel. — C. A. Hartleben.

à St.-PETERSBOURG : chez Bellizard & C°. — Eggers & C°. — E Gœtz & C°. — J. Hauer & C°. — J. Issakoff. — J. C. Louri. — H. Schmitzdorff.

à PLOCK : chez C. Dobrzanski.

à PRESSBOURG : chez G. F. Wigand.

à REVAL : chez Kluge & Strœhm. — F. J. Koppelson.

à RIGA : chez J. Deubner. — E. Gœtschel. — N. Kymmel.

à RIO-DE-JANEIRO : chez E. & H. Læmmert.

à ROME : chez J. Gallarini — P. Merle.

à ROTTERDAM : chez A. Bædeker. — H. A. Kramers

à SMYRNE : chez P. De lorme.

à STOCKHOLM : chez A. Bagge. — A. Bonnier. — C. E. Fritze.

à STRASBOURG : chez F. G. Levrault. — C. F. Schmidt. — Treuttel & Wurtz.

à TARNOW : chez J. Milkowsky.

à TEMESWAR : chez Bechel & Rœsch.

à TURIN : chez F. Bocc[illegible] — Frères Reycend & C[illegible]

à UTRECHT : chez W. [illegible] Dannenfelser. — Kemin[illegible] & Fils.

à VARSOVIE : chez J. Berstein. — H. S. Merzbac[illegible] — H. Natanson. — G. Sennewald. — R. Friedlein.

à VENISE : chez H. F. Munster. — P. Ripamonti-Carpano. — P. & G. Vallard[illegible]

à VERONE : chez H. Munster.



GUILLAUME
Prince de Prusse.

ALMANACH

DE

GOTHA.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE
ET STATISTIQUE

POUR L'ANNÉE

1851.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME ANNÉE.

GOTHA,
CHEZ JUSTUS PERTHES.

à la mesure de l'extension ordinaire, mais dans tous les cas l'almanach ne peut rendre, et rendre avec une certaine sécurité, que ce que la rédaction reçoit et ce qu'elle tient de bonne et sûre main. L'édition présente indique p. e. bon nombre de consulats, mais la liste est loin d'être complète; on trouvera, pour différents Etats, les noms des commandants en chef des corps d'armée, ceux des membres du haut clergé, — nous les indiquons là, où par suite de communications à nous transmises, il nous a été possible de les formuler.

Malgré les soins les plus méticuleux l'ouvrage ne sera pas exempt d'inexactitudes qui s'y glissent, tant en suite d'erreurs qui restent à ma charge, qu'en suite d'un manque absolu de renseignements, ou bien aussi, faute de renseignements exacts. On voudra, en nous excusant, rectifier ces erreurs.

J'observe que sous plus d'un rapport et particulièrement sous le rapport historique il est opportun de me communiquer les noms en plein c.-à-d. les noms de famille avec les noms de baptême; l'on voudra également, quand il s'agit de personnes qui d'une charge ou emploi ont passé à une autre, indiquer l'époque où le changement a eu lieu.

Je termine en renouvelant la prière de vouloir, en me transmettant des renseignements pour l'almanach, s'abstenir de l'anonymité et surtout d'interroger la date marquée au bas de chaque feuille de l'ouvrage, pour ne pas manquer le but qu'on se propose et pour me mettre à même de profiter des informations qu'on a la bonté de me destiner.

Gotha, le 30 sept. 1850.

W. H. Ewald, Dr.

ADDITIONS ET CHANGEMENTS

SURVENUS ET VENUS A LA NOTICE DE LA RÉDACTION PENDANT L'IMPRESSION DE L'ALMANACH.

A. GÉNÉALOGIE.

Ière division.

Pages.

5 l. 3. Autriche. L'archiduc Albert, commandant du 3ème corps d'armée et feldmaréchal-lieut., a été nommé général de cavalerie le 14 sept. 1850.

IIde division.

84 l. 3. Auersperg. Le prince Vincent (né 16 juillet 1812) possède les seigneuries allod. de Nassaberg, Zleb et Tubadl, etc.

101 l. 14 d'en bas. Barberini-Colonna. Ajoutez 5 octobre.

— l. 9 d'en bas. Effacez D. Justine, née 12 déc. 1825, épouse du comte Connestabile della Staffa. Le jour de sa mort n'a pas été indiqué.

102 l. 3. Colonna di Sciarra. Hector Barb.-Colonna di Sciarra, né le 24 nov. 1778, est mort; le jour de son décès n'a pas été indiqué; on dit qu'il est déja mort en 1847. Son frère aîné Maffeo, décédé le 23 déc. 1849, a laissé veuve Caroline d'Andrea de marchesi di Pescopagano qu'il avait épousé en troisièmes noces en 1848.

120 l. 16. Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst. Prince Frédéric-Charles-Joseph, major-général à la suite de S. M. l'empereur de Russie.

121 l. 7 par le bas. Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière. Gustave-Adolphe; ajoutez: gr. échanson du saint-père.

123 l. 4 Jablonowski. Maurice, au lieu de lieut.-colonel lis. colonel.

124 l. 2 d'en bas. Isembourg-Budingen à Bud. Prince Gustave; ajoutez: attaché à la légation prussienne à Hanovre et chargé d'affaires prov. près le duché de Brunswick, le gr.-duché d'Oldenbourg et de la princip. de Schaumbourg-Lippe.

Pages.

144 l. 18. **Massimo.** Au lieu de nov. lisez sept.

— l. 25 " Duchesse Barbara, née 20 déc. 1813, épouse du duc Ruspoli di Cerveteri, † 1 nov. 1849.

— dernière ligne. Au lieu de duc de Sora lis. prince de Piombino.

148 l. 26. **Odescalchi.** Pr. Victor; ajoutez: lieut. au serv. de l'Autriche, rég. no. 4 des dragons.

150 17. **Oettingen-Wallerstein.** Ajoutez: conseiller d'Etat en service extraordinaire de la Bavière et membre de la chambre des députés bavarois.

157 l. 26. **Porcia.** Comte Léopold; au lieu de major lisez lieut.-colonel.

163 l. 5 d'en bas. **Rosenberg.** Le comte de Platz est nommé conseiller au tribunal prov de la Stirie

— dernière ligne. **Idem.** Ajoutez aux enfants du prince Ferdinand: 3) Clotilde, née le 10 mars 1850.

165 l. 10 d'en bas. **Ruffo.** Caroline, née 6 mars 1799, épouse du marquis de Caseleggio, est décédée.

168 l. 8 d'en bas. **Salm-Salm.** Edouard-Auguste-George; effacez: lieut. dans le huitième rég. des hussards au serv. de la Prusse. Domicile: Vœrde, terre seign. dans la province rhénane.

188 l. 10 d'en bas. **Tour et Taxis.** Comte de Monfort; lisez au lieu de lieut.-colonel, colonel.

— l. 6 d'en bas. **Idem.** Prince Hugues, cap. de cavalerie dans l'armée.

— dernière ligne. **Idem.** Ajoutez: prince Egmont, fils du prince Hugues, né 29 sept. 1849.

— l. 8. **Idem.** Prince Emmerich, marié le 27 juin 1850 à Lucie comtesse Wickenbourg, née 11 oct. 1832.

— l. 19. **Idem.** Au lieu de Taxis no. 2 lisez rég. du roi no. 4.

— l. 25. **Idem.** Au lieu de lieutenant etc. lisez lieut. en premier dans le 4ème rég. des hussards au serv. de l'Autriche (Comte Schlik).

189 l. 5 d'en bas. **Idem.** La princesse Irène, née 27 avril 1847, est morte au mois d'août de la même année.

191 l. 5 d'en bas. **Waldbourg-Wolfegg-Waldsee.** Marie-Eléonore, née 24 sept. 1780, épouse du baron d'Enzberg, est morte; le jour du décès n'est pas indiqué.

196 l 10 d'en bas. **Windisch-Grætz.** Prince Hugues; au lieu de capit. dans le rég. des lanciers de l'empereur lisez major dans le rég. des chevaux-légers: Archiduc Charles no. 2.

Pages.

196 l. 7 d'en bas. Windisch-Grætz. La duchesse L o u i s e, épouse du prince Hugues, est accouchée le 29 août 1850 d'une princesse, Alexandrine-Marie.

IIIème division.

216 l. 12 Isembourg-Budingen à Meerholz. Comtesse C a r o l i n e, née 24 janvier 1786, est morte le 2 avril 1850.

220 l. 4 d'en bas. Neipperg. Le comte G u s t a v e, major du corps de l'état-major au serv. de l'Autriche, quittant ce service, a été nommé lieut.-colonel.

231 l. 4. Schœnborn-Wiesentheid. Comte C l é m e n t, cap. de cavalerie à la suite de l'armée de Bavière.
Aux enfants du comte Clément (Marie-A t h é n a ï s-Joséphine-Ferdinandine, Sophie-E l m a-Marie et Clément-Hugues-Damien-Erwein) ajoutez :

4) A r t h u r-François-Maximilien, né 30 janv. 1846.
5) F r é d é r i c-C h a r l e s-Emmerich-Joseph, né 10 mars 1847.
6) M a r i e-Irène-Caroline, née 12 déc. 1848.

237 l. 7 d'en bas. Stadion. Comte Philippe-Joseph-R o d o l p h e, né 23 février 1808, a succédé en suite d'un pacte de famille passé le 1 janv. 1846, comme chef de la famille au comte F r a n ç o i s-Seraph et possède comme tel les seigneuries à elle appartenantes. Le 3 juillet 1850 il s'est marié à G i s e l l e, fille du comte Adam-Joseph de Hadik-Futak.

238 l. 10. I d e m. Comte E d o u a r d, lieut. dans le rég. des dragons (Empereur François-Joseph) au serv. de l'Autriche.

241 l. 19. Stolberg-Wernigerode. Comte E b e r h a r d, conseiller provincial au serv. de la Prusse.

247 l. 23. Wallmoden-Gimborn. Comte C h a r l e s chargé provisoirement du commandement du troisième corps d'armée au serv. de l'Autriche.

NÉCROLOGE.

250 l. 16. Espagne. B o u r b o n s, maison d'O r l é a n s. Le 26 août 1850 est décédé Louis-Philippe, né 6 oct. 1773, roi des Français du 9 août 1830 au 24 févr. 1848.

251 l. 23. Cardinaux. Le 17 août 1850 le cardinal-archevêque de Capoue Francesco S e r r a-C a s s a n o, né à Naples 21 février 1783.

— l. 5 par le bas. Turquie. Le 10 août 1850: A t h i é-Sul-

Pages.

fane, sœur du grand-seigneur, épouse de Fethi-Ahmed-pacha née 1 mai 1826 (15 schével 1241).

252 l. 6. Colonna-Barberini, voyez additions page 101 l. 14

» » 12. Colonna di Sciarra; v. additions p. 102 l. 3.

253 l. 12. Ruffo; v. additions p. 165 l. 10 d'en bas.

— l. 13. Ruspoli. Le 1 nov. 1849 est décédée Barbara épouse du prince Jean-Nepomuc, fille du prince Camill Massimo, née 20 déc. 1813.

— l. 22. Tour et Taxis; v. addit. pag. 189 lign. 8 d'en bas

254 l. 14. Isembourg-Budingen à Meerholz; v. add. p. 21 l. 12.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

Amérique, Etats-Unis du nord.

260 l. 6 etc. Secrétaire d'Etat: Daniel Webster, de Massachussets.

Secrétaire du trésor: Thomas Corwin, de l'Ohio.

» du département de la guerre: Conrad, de la Louisiane.

Secrétaire de la marine: William A. Graham, de la Caroline du nord.

Secrétaire de l'Etat de l'intérieur: Mr. Stéwart, de Virginie.

Directeur-général des postes: Nathan K. Hall, de New-York

Procureur-général: J. J. Crittenden, de Kentucki (v. p. 262 l. 13 d'en bas).

267 l. 10. Corps diplomatique. Portugal —: Joaquim César de la Figanière, MR.; Mouzinho de Silveira, attaché.

268 l. 2. Consulats suisses en Amérique. Consul à Nouv.-Orléans: au lieu de Fréd. Pechier: J. P Fæh. — Consul à Détroit —: Philippe-Jacques Franz. — Consul à San-Francisco —: Théophile de Rutte.

276 l. 11 d'en bas. Tableau des dettes des divers Etats. Il faut mettre le nom de Texas entre ceux de Louisiana et d'Arkansas et l'ometttre dans la 3ème ligne d'en bas. Les sommes appartenantes à Louisiane sont justement placées; la suivante (11,050201 etc.) correspond à Texas et les suivantes au nom de la ligne précédente. La somme de 55000, etc. correspond justement à Jowa.

Pages.

Autriche.

280 l. 14 d'en bas. FMlieut. baron Csorich, ajoutez: conseiller intime.

286 l. 11 d'en bas. Mr. Saxe de Rothenbourg, cons. de section, nommé cons. de ministère le 20 sept. 1850.

— l. 6 d'en bas. Ministère de l'intérieur; ajoutez au nombre des conseillers de section: le docteur Pierre Trummer; Edouard Steiner de Pfungen; Pierre de Schlosser; Samuel Bell.

287 l. 20. Ministère des finances; ajoutez au nombre des conseillers du ministère Ferdinand baron de Schaller.

— l. 22 aux conseillers de section: Sigismond Mor à Sunegg et Morberg.

288 l. 2 d'en bas. Ministère de la guerre; ajoutez aux officiers rapporteurs: le lieut.-colonel du 38ème rég. de l'inf. (comte Haugwitz) Ignace Arbter, qui a remplacé le comte de Zedtwitz, nommé brigadier dans le 10ème corps d'armée.

Les notices de l'almanach concernant les autorités politiques et les tribunaux suprêmes ne s'étendent que sur les pays de la monarchie définitivement réorganisés et dont le journal de Vienne a rapporté les nominations. Aux autorités politiques que nous indiquons on pourra ajouter:

291 l. 14. Provisoirement chargé de la direction du gouvernement des provinces vénitiennes: George chev. de Toggenbourg; v. Tyrol, cercle de Botzen (p. 290 l. 19).

— l. 15. Par patente impériale du 7 août 1850 le tribunal suprême, cour de cassation, a été constitué, les nominations du personnel ne sont pas publiées. On admettra 2 présidents et 5 préséants au sénat.

295 l. 4. Directeur des finances à Vienne: Ubald Merford à la place de Mr Pœcher de Millsee.

— l. 8. Le directeur des finances à Trieste François Spurny a été transmis à Gratz.

296 l. 1. Armée.

— dernière ligne. Le comte Kollowrat-Krakowsky a été nommé divisionnaire dans le 7ème corps d'armée; le journal de Vienne du 26 juillet n'indique cependant pas le numéro de la division.

297 l. 17. Divisionnaire de la 2de division du 10ème corps d'armée: le FMlieutenant baron Charles de Moltke.

Pages.

297 l. 7 d'en bas. Charles baron Pergler de Perglas a remplacé le FMlieutenant baron de Moltke.

— dernière ligne. Le journal de Vienne du 16 juillet 1850 rapporte la nomination du FMlieut. Charles Liebelt-d'Asselt au commandement d'une division du 14ème rég. sans toutefois indiquer le numéro de cette division.

302 l. 11. Corps diplomatique. Espagne: D. Salvador de Zea-Bermudez comte de Colombi, envoyé extr. et min. plénip. à Lisbonne, a été nommé pour Vienne le 1 août 1850.

— l. 14. Idem. Msgr. Michele Viale Prela; ajoutez: archevêque de Carthagine.

— l. 23. Idem. Attachés à légation britannique: l'hon. Will. Grey; Thomas Tod, esq.; Evan Baillie, esq.

303 l. 9. Idem. Portugal; à omettre: chev. Brito, secrét. de lég.; ajoutez: le comte de Saldanha, attaché à la légation.

— l. 5 d'en bas. Idem. Toscane. Mr. Lenzoni, MR. à Naples, est en mission extraord. à Vienne; le commandeur Fidèle Quaglia a été nommé chargé d'affaires le 25 janvier 1848.

— l. 3 d'en bas. Ambassade de l'empire ottoman à Vienne —: Constantin Musurus, E. e. et M. pl.; P. Musurus, 1er secr.; Ali-efendi, 2d secrét.; G. Manass, interprète. — P. Manass, CG.

Bavière.

334 l. 12 d'en bas. Aux conseillers du ministère des finances à ajouter: Dr. Fr. de Hermann, réactivé.

336 l. 22. Le baron de Zweibrucken, lieut.-général, a été promu au grade de général de cavalerie.

338 l. 4. Corps diplomatique. Après la mort de son père John Ralph Milbanke a hérité la dignité de baronet.

Belgique.

344 l. 24. Conseil des ministres. Lors de l'impression de la feuille sous presse le 11 août 1850 on prévoyait un changement au ministère. Ce changement a effectivement eu lieu le 12 août:

Ministère de la justice —: Victor Tesch.

— l. 25. » des travaux publics —: Emile de Hoorebeke.

— l. 27. » de la guerre —: le lieut.-gén. de Brialmont.

ages.

45 l. 8 d'en bas. En suite de ce changement l'ancien ministre de la guerre, lieut.-gén. Chazal, a remplacé le major-général Anoul dans la charge de gouverneur militaire de la résidence, comme aussi il a été nommé commandeur de la 2de division et en conséquence il faudra

— l. 4 d'en bas changer l'addition.

47 l. 11. Corps diplomatique. Changement à faire à la nonciature: à la place de l'archevêque d'Ephèse Msgr Asinari, Msgr Eustachio Gonella, archevêque de Nouv.-Césarée, est nommé nonce. Il présente ses lettres de créance le 4 sept. 1850.

— l. 13. Il y a également un changement à admettre pour la personne de l'auditeur.

— l. 3 d'en bas. Parme; l'envoyé extr. et M. pl. des Deux-Siciles Mr. le baron Antonini est accrédité le 11 sept. 1850 comme E. e. et M. pl. de Parme.

48 l. 5. Légation portugaise; au lieu de D. J. Souza Lobo, attaché, mettez: baron de Moncorvo.

— l. 10. Légation prussienne; ajoutez: Albert comte de Flemming, secr. de lég.

— l. 21. Consulat saxon en Belgique: Charles Alex. Rahlenbeck, consul.

Brésil.

60 l. 12 d'en bas. Corps diplomatique; premier secrétaire de la légation russe: le conseiller de la cour d'Evers.

Danemark.

78 l. 9. Le conseiller de la cour d'Evers ayant été appelé aux fonctions de pr. secr. de la légation russe près la cour de Rio-Janeiro (360 l. 12 d'en bas) M. Khomutoff a été détaché à la légation à Copenhague.

Deux-Siciles.

84 l. 17. Corps diplomatique. Legation française: attaché, M. Alfred Cabrol de Mouté.

Espagne.

90 l. 12 et 7 d'en bas. Par un décret royal du 18 sept. 1850 le lieut.-gén. don José de la Concha, directeur gén. de la cavalerie, a été nommé gouverneur et capitaine général de l'île de Cuba, en remplacement du lieut.-gén. don Federico Roncali comte d'Alcoy.

91 l. 11. Au lieu de Cosimiro lisez Casimiro.

— l. 2 par le bas. Corps diplomatique. Il est douteux, si M.

Pages.

Gorostizza est encore chargé d'affaires de la républiqu mexicaine.

393 l. 6. Superficie en milles carrés des provinces Burgos e Logrono : 361,13 au lieu de 161,13.

Confédération germanique.

451 l. 7. Union. Le conseiller d'Etat de Seebeck au serv du duché de Meiningen est chargé du vote de la 2de curi de l'union.

— l. 23. Union. Le conseiller de légation de Porbeck remplacé le baron de Meysenbug, chambellan et cons de légation au serv. du gr.-duché de Bade.

Grande-Bretagne.

466 l. 8. L'évêque de Meath Mr. Edw. Stopford est décédé l 17 sept. 1850.

— l. 14. James Henry Monagham a été nommé grand-jug du tribunal civil (common pleas) de l'Irlande. John Hatchel grand-maître des requêtes ou solicitor général, a été nomm procureur-général à la place de Mr. Monagham.

472 l. 3 d'en bas. Indes orientales. Le lieut.-général sir Charle Napier s'est démis du commandement en chef (nouvelle de Calcuta du 2 juillet). Dans la séance des directeurs de l compagnie des Indes orientales à Londres du 18 sept. 1850 si William Maynard Gomm a été nommé commandant en chef

Grèce.

501 l. 21. Le ministre du culte et de l'instruction Mr. Korfiotakis a été assassiné le 1 sept. 1850.

Hesse électorale.

519 l. 12 d'en bas. Le cons. int. Jean-Charles Lometsch s'es démis du ministère des finances. Le cons. int. Hassenpflug, ministre de l'intérieur, est chargé provisiorement d ministère des finances, ayant quitté le ministère de la justic dont Mr. de Baumbach s'est chargé ad intérim.

L'électeur de Hesse est parti de Cassel le 13 sept. 185(D'après une ordonnance du 17 sept. 1850 la résidence d gouvernement a été transmise à Wilhelmsbad près de Franc fort.

520 l. 11 d'en bas. La place de directeur de l'arrondissement d Marbourg est vacante.

521 l. 16. Corps diplomatique. Le Moniteur prussien du 20 sept 1850 mande que Mr. le comte Edmond de Hartig, ci-devar E. e. et M. pl. à Cassel, y est rétourné dans la même qua

'ages.

lité, et que le baron de Kubeck est détaché à Dresde, pour y fonctionner pendant une absence temporaire de Mr. le comte de Kuefstein. D'après une autre notice Mr. le baron de Kubeck est appelé à Vienne et remplacé à Dresde par Mr. le comte de Crivelli.

Modène.

'47 l. 12 d'en bas. Corps diplomatique. Sir George Bailli-Hamilton, M. pl. britannique, est mort le 4 sept. 1850.

Pays-Bas.

'62 l. 21 et 31. Le gouverneur de la province d'Overyssel Mr. G. J. Bruce a été nommé gouverneur-gén. des Indes-orientales remplaçant le ministre d'Etat Mr. Rochussen.

'69 l. 6. Colonies. Au lieu d'un point il faut mettre un colon et placer la remarque l. 7 à 11 à la fin du page.

Pontificat de Rome.

'80 l. 24. Edit du 10 sept. 1850 du prosecrétaire d'Etat le cardinal Jacques Antonelli:

Les branches de l'administration publique sont divisées en 5 ministères présidées par cinq ministres, savoir: 1° de l'intérieur; 2° de grâce et justice; 3° des finances; 4° du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, des beaux-arts et des travaux publics; 5° de la guerre. Chacun des ministres a un substitut, qui le représente dans la direction de son ministère.

Les rapports du gouvernement du saint-siége avec les autres puissances sont confiés à un cardinal de la sainte-église, qui conserve le nom et les attributions de secrétaire d'Etat. Le secrétaire d'Etat est l'organe du souverain.

La réunion des 5 ministres forme un conseil sous la présidence du cardinal-secrétaire d'Etat.

Un édit du même date organise un conseil d'Etat se composant de 9 conseillers ordinaires et de 6 conseillers extraordinaires. La présidence en appartient au cardinal-secrétaire d'Etat. Pour les objets gouvernementaux ou purement administratifs le conseil se divise en deux sections, l'une pour les matières de législation et de finances, l'autre pour les affaires de l'intérieur. Dans la partie qui appartient au contentieux administratif, le conseil exerce la fonction de magistrat.

594 l. 8. Prusse. S. M. le roi de Prusse a déchargé le ministre d'Etat baron de Schleinitz, en le nommant conseiller in-

Pages.

time actuel, de la direction des affaires étrangères et il a nommé ministre des affaires étrangères le lieutenant-général de Radowitz. (Moniteur prussien du 27 sept. 1850.)

598 l. 14 par le bas. Prusse. D'après une notice de New-York du 11 sept. 1850 le sénat a ratifié la nomination de David D. Bernard, ministre en Prusse.

621 l. 20. Russie. Par un ordre du jour du 6 sept. 1850 le gén. de cav. et aide-de-camp-général comte Rudiger, commandant du 3e corps d'infanterie, est nommé membre du conseil de l'empire (v. l'addition page 628).

628 l. 6 d'en bas. Idem. Le lieut.-général d'Offenberg I est nommé commandant du 3e corps d'infanterie (v. l'addition page 621 l. 20).

CALENDRIER

POUR L'AN

1851

Remarques relativement aux données astronomiques de cet Almanach.

Toutes les données relatives au temps que l'on n'a pas spécialement distinguées pour être vrai temps du soleil, comme p. ex. les éclipses solaires, sont calculées en temps moyen.

La longitude, l'ascension et la déclinaison de la lune et des planètes sont calculées pour minuit ou 12 h. du soir, temps moyen, et celles du soleil pour le midi moyen par le 8° 23′ 44″ de longitude orientale de Paris ou par le 10° 44′ 6″ de longitude orientale de Greenwich.

CORRESPONDANCE DES ÈRES ANCIENNES AVEC L'ÈRE VULGAIRE.

ANNÉE 6564 de la Période Julienne;
2627 depuis la première Olympiade;
2604 de la fondation de Rome, selon Varron;
2600 depuis l'ère de Nabonassar;
1851 de l'ère *chrétienne;*
5611 des *Juifs* commence le 7 septembre 1850, et finit le 26 septembre 1851;
1267 des *Turcs* commence le 6 novembre 1850, et finit le 26 octobre 1851, selon l'usage de Constantinople.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Pour l'an 1851.		*Pour l'an* 1852.
9	Nombre d'or	10
12	Cycle solaire	13
XXVIII	Epacte	IX
9	Indiction Romaine	10
E	Lettre dominicale	DC

FÊTES MOBILES.

1851.		1852.
16 février	Septuagésime	8 février
18 avril	Vendredi-Saint	9 avril
20 avril	Pâques	11 avril
29 mai	Ascension	20 mai
8 juin	Pentecôte	30 mai
30 novembre	Avent	28 novembre

QUATRE TEMPS.

1851.		1852.
12 mars	Réminiscere	3 mars
11 juin	Trinité	2 juin
17 septembre	Sainte-Croix	15 septembre
17 décembre	Sainte-Luce	15 décembre

LES QUATRE SAISONS.

L'Equinoxe du PRINTEMPS, ou l'entrée du Soleil au signe du Bélier, sera le 21 mars à 5 h. 30 min. du matin.

Le Solstice d'ÉTÉ, ou l'entrée du Soleil au signe du Cancer, sera le 22 juin à 2 h. 18 min. du matin.

L'Equinoxe d'AUTOMNE, ou l'entrée du Soleil au signe de la Balance, sera le 23 septembre à 4 h. 26 m. du soir.

Le Solstice d'HIVER, ou l'entrée du Soleil au signe du Capricorne, sera le 22 décembre à 10 h. 4 min. du matin.

LE SOLEIL AVEC LES DIX-HUIT PLANÈTES ET LA LUNE.

☼ Soleil	⚵ Junon	⚘ Flore
♆ Neptune	⚶ Astrée	♂ Mars
♅ Uranus	⚶ Hébè	♁ Terre
♄ Saturne	Metis	♀ Vénus
♃ Jupiter	Hygeia	☿ Mercure
⚴ Pallas	Iris	☽ Lune
⚳ Cérès	⚶ Vesta	

SIGNES DU ZODIAQUE.

Septentrionaux.		*Méridionaux.*	
♈ le Bélier	0	♎ la Balance	6
♉ le Taureau	1	♏ le Scorpion	7
♊ les Gémeaux	2	♐ le Sagittaire	8
♋ le Cancer	3	♑ le Capricorne	9
♌ le Lion	4	♒ le Verseau	10
♍ la Vierge	5	♓ les Poissons	11

PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune	🌕 Pleine Lune
🌓 Premier Quartier	🌗 Dernier Quartier

EXPLICATION DES SIGNES.

☌ Conjonction. □ Quadrat aspect.

☍ Opposition.

☊ Nœud ascendant.

☋ Nœud descendant.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE.
1851.

I. *Eclipse partielle de Lune*, visible à Gotha le 17 janvier.

	T. moy. de Gotha.
Commenc. de l'éclipse	4 h. 22 m. du soir.
Milieu de l'éclipse (5,6 pouces) .	5 33
Fin de l'éclipse	6 43

Cette éclipse sera visible en Europe, en Asie, en Afrique et dans la nouvelle Hollande.

II. *Eclipse annulaire de Soleil*, invisible à Gotha, le 1 février.

	Vrai t. de G.
Commenc. de l'écl. générale . . .	3 h. 32 m. du mat.
Commenc de l'écl. annulaire . .	4 52
Eclipse annulaire au méridien . .	6 9
Fin de l'écl. annulaire	7 54
Fin de l'écl. générale	9 14

Cette éclipse sera visible dans la partie méridionale de l'Afrique et dans la nouvelle Hollande.

III. *Eclipse partielle de Lune*, invisible à Gotha, le 13 juin.

	T. moy. de G.
Commenc. de l'éclipse	6 h. 33 m. du mat.
Milieu de l'éclipse (8,5 pouces) . .	8 4
Fin de l'éclipse	9 35

Dans toute sa durée visible en Amérique, vers la fin dans une partie de la nouvelle Hollande.

IV. ***Eclipse totale de Soleil*, visible à Gotha, le 28 juillet.**

	Vrai t. de G.	
Commenc. de l'écl. générale . . .	0 h.	50 m. du soir.
Commenc. de l'écl. totale . . .	2	2
Eclipse totale au méridien . . .	2	57
Fin de l'écl. totale	4	16
Fin de l'écl générale	5	28

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe, dans une partie du Nord-ouest de l'Asie et dans l'Amérique septentrionale. On la verra totale dans l'Amérique septentrionale, sur les bords de la mer Baltique, dans la Pologne, dans la partie méridionale de la Russie et dans l'Asie. Pour Gotha elle sera de 10,7 pouces, commencera à 2 h. 51 min. et finira à 4 h. 58 min.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Uranus.* Lever ou coucher.				*Uranus.* Pass. au méridien.			*Saturne.* Lever ou coucher.				*Saturne.* Pass. au méridien.		
Janv. 1	C.	1h.	56′	M.	6h.	57′	S.	C.	0h.	40′	M.	6h.	15′	S.
16		0	57		5	58			11	40	S.	5	18	
Févr. 1		11	52	S.	4	56			10	44		4	19	
16		10	55		3	58			9	52		3	24	
Mars 1		10	7		3	9			9	9		2	38	
16		9	12		2	12			8	19		1	45	
Avril 1		8	14		1	13			7	28		0	49	
16	L.	5	18	M.	0	16			6	39		11	53	M.
Mai 1		4	20		11	25	M.	L.	4	23	M.	11	9	
16		3	23		10	29			3	27		10	16	
Juin 1		2	21		9	29			2	28		9	20	
16		1	23		8	32			1	31		8	27	
Juill. 1		0	25		7	34			0	35		7	33	
16		11	23	S.	6	38			11	34	S.	6	37	
Août 1		10	20		5	35			10	33		5	37	
16		9	21		4	36			9	35		4	39	
Sept. 1		8	18		3	33			8	32		3	35	
16		7	18		2	32			7	32		2	34	
Oct. 1		6	18		1	31			6	31		1	31	
16		5	18		0	29			5	30		0	28	
Nov. 1	C.	6	31	M.	11	20	S.	C.	6	12	M.	11	16	S.
16		5	28		10	19			5	6		10	12	
Déc. 1		4	27		9	22			4	2		9	10	
16		3	25		8	17			3	0		8	8	

17 janv. ♅ □ ☉ 3 h. 37′ M.
21 avril ♅ ☌ ☉ 2 h. 1′ M.
28 juill. ♅ □ ☉ 2 h. 33′ M.
26 oct. ♅ ☍ ☉ 10 h. 40′ M.

5 janv. ♄ □ ☉ 9 h. 11′ M.
26 févr. ♄ sa pl. gr. lat. mér.
14 avril ♄ ☌ ☉ 2 h. 1′ S.
27 juill. ♄ □ ☉ 5 h. 1′ S.
24 oct. ♄ ☍ ☉ 9 h. 26′ S.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Jupiter.* Lever ou coucher.	Pass. au méridien.	*Mars.* Lever ou coucher.	Pass. au méridien.
Janv. 1	L. 1h. 14′ M.	6h. 41′ M.	L. 7h. 43′ M	11h. 25′ M.
16	0 19	5 43	7 30	11 15
Févr. 1	11 19 S.	4 43	7 8	11 5
16	10 19	3 43	6 44	10 55
Mars 1	9 24	2 50	6 15	10 44
16	8 17	1 46	5 39	10 31
Avril 1	7 3	0 35	5 0	10 15
16	5 53	11 30 S.	4 19	10 0
Mai 1	4 45	10 24	3 38	9 44
16	C. 3 6 M.	9 20	2 57	9 26
Juin 1	2 1	8 14	2 15	9 8
16	1 1	7 14	1 36	8 53
Juill. 1	0 3	6 16	0 59	8 35
16	11 1 S.	5 22	0 25	8 20
Août 1	10 1	4 25	11 51 S.	8 3
16	9 5	3 35	11 25	7 46
Sept. 1	8 7	2 42	11 2	7 26
16	7 13	1 47	10 43	7 6
Oct. 1	6 18	1 6	10 26	6 45
16	L. 7 17 M.	0 20	10 7	6 20
Nov. 1	6 33	11 33 M.	9 41	5 47
16	5 54	10 46	9 11	5 11
Déc. 1	5 12	9 59	8 31	4 28
16	4 30	9 12	7 35	3 35

12 janv. ♃□☉ 6 h. 48′ S.
16 janv. Périhélie de ♃ 6 h. 40′ S.
8 avril ♃☍☉ 2 h. 11′ S.
6 juill. ♃□☉ 9 h. 38′ S.
27 oct. ♃☌☉ 11 h. 0′ M.

30 mars la pl. gr. lat. mér. de ♂.
22 avril Périhélie de ♂ 8 h. 53′ S.
24 août ♂☊ 5 h. 36′ S.
24 oct. ♂□☉ 3 h. 32′ M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Vénus.* Lever ou coucher.			*Vénus.* Pass. au méridien.			*Mercure.* Lever ou coucher.			*Mercure.* Pass. au méridien.		
Janv. 1	L.	6h.	8′ M.	10h.	29′	M.	C.	5h.	19′ S.	1h.	22′	S.
16		5	8	9	35			5	31	0	58	
Févr. 1		4	48	9	9		L.	6	37 M.	10	58	M.
16		4	46	9	3			6	16	10	29	
Mars 1		4	46	9	5			6	17	10	43	
16		4	41	9	12			6	7	11	15	
Avril 1		4	25	9	21			5	45	0	4	
16		4	3	9	28		C.	8	32 S.	0	56	S.
Mai 1		3	36	9	34			9	34	1	16	
16		3	8	9	41			8	26	0	24	
Juin 1		2	39	9	50		L.	3	31 M.	11	0	M.
16		2	19	10	2			2	48	10	25	
Juill. 1		2	9	10	18			2	38	10	51	
16		2	17	10	37		C.	8	29 S.	0	11	S.
Août 1		2	46	10	58			8	36	1	14	
16		3	27	11	16			8	4	1	39	
Sept. 1		4	18	11	32			7	11	1	32	
16		5	8	11	43			6	7	0	30	
Oct. 1	C.	5	47 S.	11	52		L.	4	41 M.	10	58	M.
16		5	17	0	3	S.		4	52	10	52	
Nov. 1		4	50	0	17			6	25	11	27	
16		4	36	0	35		C.	4	11 S.	0	2	S.
Déc. 1		4	39	0	56			4	18	0	44	
16		5	2	1	19			4	58	1	21	

13 janv. Périhélie de ♀ 9 h. 45′ M.
4 févr. ♀ sa pl. gr. lat. sept. 0 h. 54′ S.
5 févr. sa pl. gr. splendeur.
26 févr. sa pl. gr. élong. occ. 0 h. 25′ M.
1 avril ♀ ☋ 2 h. 29′ S.
5 mai Aphél. de ♀ 6 h. 10′ S.
28 mai sa pl. gr. lat. mér. 11 h. 0′ M.
23 juill. ♀ ☊ 5 h. 39′ S.

6 janv. sa pl. gr. élong. or. 2 h. 35′ S.
10 janv. ☿ ☊ 4 h. 30′ M.
14 janv. Périhélie de ☿ 6 h. 8′ S.
25 janv. sa pl. gr. lat. sept.
16 févr. sa pl. gr. élong. occ.
17 févr. ☿ ☋ 1 h. 57′ S.
27 févr. Aphélie de ☿ 5 h. 46′ S.
20 mars sa pl. gr. lat. mér.
8 avril ☿ ☊ 3 h. 45′ M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Vénus.

26 août Périhélie de ♀ 2 h. 34′ M.
17 sept. sa pl. gr. lat. sept. 5 h. 38′ M.
12 nov. ♀☋ 7 h. 15′ M.
16 déc. Aphélie de ♀ 10 h. 58′ M.

Mercure.

12 avril Périhélie de ☿ 5 h. 24′ S.
23 avril sa pl. gr. lat. sept.
28 avril sa pl. gr. élong. or.
16 mai ♀☋ 1 h. 11′ S.
26 mai Aphélie de ☿ 5 h. 2′ S.
16 juin sa pl. gr. élong. occ.
sa pl. gr. lat. mér.
5 juill. ☿☊ 3 h. 0′ M.
9 juill. Périhélie de ☿ 4 h. 40′ S.
20 juill. sa pl. gr. lat. sept.
12 août ☿☋ 0 h. 26′ S.
22 août Aphélie de ☿ 4 h. 17′ S.
26 août sa pl. gr. élong. or.
12 sept. sa pl. gr. lat. mér.
1 oct. ☿☊ 2 h. 16′ M.
5 nov. Périhélie de ☿ 3 h. 55′ S.
7 oct. sa pl. gr. élong. occ.
15 oct. sa pl. gr. lat. sept.
8 nov. ☿☋ 11 h. 42′ M.
18 nov. Aphélie de ☿ 3 h. 33′ S.
9 déc. sa pl. gr. lat. mér.
20 déc. sa pl. gr. élong. or.
28 déc. ☿☊ 1 h. 32′ M.

JANVIER a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 *Nouv. An*	*Circoncis.*	20 Ignace	*Décembre 1850.*
J	2 Abel, Seth	Basile, év.	21 Julienne	
V	3 Enoch	Geneviève	22 Anastase	
S	4 Loth	Rigobert	23 10 Mart.	
D	5 *D. après N. An*	Siméon	24 *D.* Eugénie	
L	6 *L'Epiphanie*	*Les 3 Rois*	25 *Noël*	
M	7 Isidore	Théau	26 *Ste Vierge*	
M	8 Erhard	Lucien	27 Etienne	
J	9 Martial	Pierre, év.	28 20000 Mart.	
V	10 Paul Er.	Paul, erm.	29 14000 Innoc.	
S	11 Hygin	Hygin, p.	30 Anysie	
D	12 1 *D. ap. l'Ep.*	Arcade, m.	31 *D.* Mélanie	
L	13 Hilaire	Hilaire, év.	1 *Circoncis.*	*Janvier 1851.*
M	14 Félix	Maure, ab.	2 Sylvestre	
M	15 Maure	Guillaume	3 Malachie	
J	16 Marcellin	Marcellin	4 70 Apôtres	
V	17 Antoine	Antoine, ab.	5 Théopempte	
S	18 Prisce	Ch.d.S.Pierre	6 *Epiphanie*	
D	19 2 *D. ap. l'Ep.*	Sulpice, év.	7 *D. Jean B.*	
L	20 Fab. Séb.	Sébastien	8 George Ch.	
M	21 Agnès	Agnès, v.	9 Polyeucte	
M	22 Vincent	Vincent	10 Grégoire N.	
J	23 Emérence	Ildefonse	11 *Théodose*	
V	24 Timothée	Babylas	12 Tatienne	
S	25 *C. de St. Paul*	Conv. S.Paul	13 Ermyle	
D	26 3 *D. ap. l'Ep.*	Paule, veuv.	14 *D.* P. de m. Sin.	
L	27 Chrysost.	Julien	15 Paul Théb.	
M	28 Charlemagne	Charlem.	16 Pierre-ès-L.	
M	29 Valère	Franç. de S.	17 *Antoine*	
J	30 Adelgonde	Bathilde	18 Ath. Cyr.	
V	31 Virgile	Pierre Nol.	19 Macaire	

	Com. du j.	*Long. du j.*	☼ *sur l'hor.*	Soleil au ♒
1	7 h. 20 m.	9 h. 27 m.	7 h. 58 m.	le 20.
11	7 18	9 40	8 14	
21	7 11	10 2	8 38	
31	7 0	10 28	9 8	



VICTOR-EMANUEL
Roi de Sardaigne.

J. de l'An	J. du M.	JANVIER. Les jours croissent le matin de 20 min. et le soir de 41 min. — *Cal. des Juifs.* TEBETH 5611.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
1	1	27	30		3′43″	Après 12 heures.
2	2	28	1		4 11	
3	3	29	2	N. L. le 2 à	4 40	
4	4	1 SCHEBAT. Sab.	3	11 h. 27 m.	5 7	
5	5	2	4	du matin.	5 34	
6	6	3	5		6 1	
7	7	4	6	Le 6 apog. ☽.	6 28	
8	8	5	7		6 53	
9	9	6	8		7 19	
10	10	7	9		7 43	
11	11	8 Sabat	10	P. Q. le 10 à	8 8	
12	12	9	11	5 h. 5 min.	8 31	
13	13	10	12	du soir.	8 54	
14	14	11	13	☽ ☊ le 10 av. m.	9 16	
15	15	12	14		9 38	
16	16	13	15		9 59	
17	17	14	16		10 19	
18	18	15 Sabat	17		10 38	
19	19	16 *J. d'allégr.*	18	P. L. le 17 à	10 57	
20	20	17	19	5 h. 25 min.	11 15	
21	21	18	20	du soir.	11 33	
22	22	19	21	Eclipse de ☽ vi-	11 49	
23	23	20	22	sible.	12 5	
24	24	21	23	Le 18 périg. ☽.	12 20	
25	25	22 Sabat	24	☽ ☋ le 22 ap. m.	12 34	
26	26	23	25	D. Q. le 24 à	12 48	
27	27	24	26	9 h. 0 min.	13 0	
28	28	25	27	du matin.	13 12	
29	29	26	28		13 23	
30	30	27	29		13 33	
31	31	28	30		13 43	

Position des Planètes au 1 Janvier.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 39′ retr.	9° 41′ N.	♂	18h 6′ dir.	24° 7′ S.
♄	0 57 dir.	3 20 N.	♀	17 6 retr.	18 14 S.
♃	13 19 dir.	6 59 S.	☿	20 4 dir.	22 3 S.

FÉVRIER a 28 jours et la Lune 30.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
S	1 Brigitte	Ignace	20 Eythème	*Janvier.*
D	2 4 *D ap. l'Ep.*	*Purificat.*	21 *D.* Maxime	
L	3 Blaise	Blaise	22 Timothée	
M	4 Véronique	Philéas, év.	23 Clément	
M	5 Agathe	Agathe, v.	24 Xénie	
J	6 Dorothée	Vaast, év.	25 *Grégoire Th.*	
V	7 Richard	Romuald	26 Xénophon	
S	8 Salomon	Guade	27 J. Chrysost.	
D	9 5 *D. ap. l'Ep.*	Apolline	28 *D.* Ephr. Syr.	
L	10 Scholastique	Scholastique	29 Ignace	
M	11 Euphrosine	Sévérin	30 3 *S. Pères*	
M	12 Eulalie	Mélece	31 Cyr, Jean	
J	13 Castor	Letzin	1 Triphon	*Février.*
V	14 Valentin	Valentin	2 *Purification*	
S	15 Faustin	Faustin	3 Sim. *Anne*	
D	16 *Septuagésime*	*Septuagés.*	4 *D.* Isidore	
L	17 Constantin	Théodule	5 Agathe	
M	18 Julien et Don.	Simon, év.	6 Bucole	
M	19 Gabin	Gabin	7 Parthène	
J	20 Euchare	Leufroi	8 Théodore	
V	21 Eleuthère.	Pepin	9 Nicéphore	
S	22 C. de S. Pierre	Isabelle	10 Caralampe	
D	23 *Sexagésime*	Mérault	11 *D.* Blaise	
L	24 Matthias	Matthias	12 Mél. Alex.	*Maslénica.*
M	25 Walbourge	Porphyre	13 Martin	
M	26 Nestor	Herminie	14 Auxence	
J	27 Victor	Romain	15 Onésime	
V	28 Léandre	Véronique	16 Pamphile	

	Com. du j.	*Long. du j.*	☼ *sur l'hor.*	Soleil aux ♓
1	6 h. 58 m.	10 h. 31 m.	9 h. 11 m.	le 19.
10	6 45	10 59	9 42	
20	6 27	11 34	10 18	
28	6 11	12 3	10 48	

J. de l'An	J. du M.	Cal. des Juifs. SCHEBAT 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
FÉVRIER. Les jours croissent le matin de 47 min. et le soir de 45 min.					
32	1	29 Sabat	1	N. L. le 1 à	13′52″
33	2	30	2	6 h. 45 min.	13 59
34	3	1 ADAR	3	du matin.	14 6
35	4	2	4	Eclipse de ☼ in-	14 13
36	5	3	5	visible.	14 18
37	6	4	6	Le 2 apog. ☽.	14 22
38	7	5	7	☽ ☊ le 6 av. m.	14 26
39	8	6 Sabat	8		14 29
40	9	7	9	P. Q le 9 à	14 31
41	10	8	10	9 h. 39 min.	14 32
42	11	9	11	du matin.	14 33
43	12	10	12		14 32
44	13	11	13		14 31
45	14	12	14		14 29
46	15	13 Sabat	15		14 27
47	16	14 *Pet. Purim*	16	P. L. le 16 à	14 23
48	17	15	17	4 h. 11 min.	14 19
49	18	16	18	du matin.	14 14
50	19	17	19	Le 16 périg. ☽.	14 9
51	20	18	20	☽ ☋ le 19 av. m.	14 3
52	21	19	21		13 56
53	22	20 Sabat	22	D. Q. le 22 à	13 48
54	23	21	23	10 h. 21 m.	13 40
55	24	22	24	du soir.	13 32
56	25	23	25		13 23
57	26	24	26		13 13
58	27	25	27		13 2
59	28	26	28		12 51

Après 12 heures.

Position des Planètes au 1 Février.

	Ascens. droite.		Déclinaison.			Ascens. droite.		Déclinaison.	
♅	1h 40′	dir.	9° 49′	N.	♂	19h 49′	dir.	22° 3′	S.
♄	1 3	dir.	4 6	N.	♀	17 52	dir.	18 30	S.
♃	13 27	dir.	7 37	S.	☿	19 37	retr.	18 35	S.

MARS a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.
S	1 Aubin	Aubin	17 Théodore
D	2 *Esto mihi*	Simplice	18 *D.* Léon P.
L	3 Cunégonde	Cunégonde	19 Archippe
M	4 *Mardi gras*	Casimir	20 Léon de Cat.
M	5 Frédéric	*Les Cendres*	21 Timothée
J	6 Fridolin	Colette	22 Mart. d'Eug.
V	7 Thom. d'Aq.	Thom. d'A.	23 Polycarpe
S	8 Philémon	Jean de Dieu	24 *Tête de St. J.*
D	9 *Invocavit*	Françoise	25 *D.* Tarase
L	10 Alexandre	Doctrove	26 Porphyre
M	11 Rosine	Euloge	27 Procope
M	12 *Quatre-temps*	*Quatre-t.*	28 Basile
J	13 Euphrosie	Euphrasie	1 Eudocie
V	14 Zacharie	Lubin, év.	2 Théodote
S	15 Christophe	Zacharie	3 Eutrope
D	16 *Réminisc.*	Cyriaque	4 *D.* Gérasime
L	17 Gertrude	Gertrude	5 Conon
M	18 Anselme	Alexandre	6 42 Mart.
M	19 Joseph	Joseph	7 Basile
J	20 Hubert	Joachim	8 Théophylacte
V	21 Benoît	Benoît	9 40 *Mart.*
S	22 Casimir	Grégoire	10 Codrat
D	23 *Oculi*	Victorien	11 *D.* Sophron
L	24 Gabriël	Simon, m.	12 Théophane
M	25 *Annonciation*	*Annonciat.*	13 Nicéphore
M	26 Emanuel	Ludger, év.	14 Benoît
J	27 Rupert	Rupert	15 Agap. 8 M.
V	28 Malchus	Gontram	16 Sabine
S	29 Eustache	Eustase	17 *Alexis*
D	30 *Lœtare*	Rieul	18 *D.* Cyrille de J.
L	31 Amos	Balbine	19 Chrys. Dar.

Février. Le grand Carême.
Mars.
Le grand Carême.

	Com. du j.		Long. du j.		☼ sur l'hor.		Soleil au ♈ le 21. PRINTEMPS.
1	6 h.	9 m.	12 h.	7 m.	10 h.	53 m.	
11	5	48	12	45	11	32	
21	5	25	13	24	12	11	
31	5	2	14	4	12	49	

J. de l'An.	J. du M.	Mars. Les jours croissent le matin de 1 h. 7 min. et le soir de 50 min. — Cal. des Juifs. Adar 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.	
60	1	27 Sabat	29	Le 1 apog. ☽.	12'40"	Après 12 heures.
61	2	28	30		12 28	
62	3	29	1	N. L. le 3 à	12 16	
63	4	30	2	1 h. 58 min.	12 3	
64	5	1 Veadar	3	du matin.	11 49	
65	6	2	4	☽☊ le 5 ap. m.	11 36	
66	7	3	5		11 21	
67	8	4 Sabat	6		11 7	
68	9	5	7		10 52	
69	10	6	8	P. Q. le 10 à	10 36	
70	11	7	9	10 h. 28 m.	10 20	
71	12	8	10	du soir.	10 4	
72	13	9	11		9 48	
73	14	10	12		9 31	
74	15	11 Sabat	13		9 14	
75	16	12	14	Le 16 périg. ☽.	8 57	
76	17	13 *J. d'Esther*	15	P. L. le 17 à	8 39	
77	18	14 *Purim*	16	2 h. 2 min.	8 21	
78	19	15 *Sus. Purim*	17	du soir.	8 4	
79	20	16	18	☽☋ le 18 ap. m.	7 46	
80	21	17	19		7 27	
81	22	18 Sabat	20		7 9	
82	23	19	21		6 51	
83	24	20	22	D. Q. le 24 à	6 32	
84	25	21	23	2 h. 9 min.	6 14	
85	26	22	24	du soir.	5 55	
86	27	23	25		5 37	
87	28	24	26		5 18	
88	29	25 Sabat	27	Le 29 apog. ☽.	5 0	
89	30	26	28		4 42	
90	31	27	29		4 23	

Position des Planètes au 1 Mars.

	Ascens. droite.	Déclinaison.			Ascens. droite.	Déclinaison.	
♅	1h 44' dir.	10° 10'	N.	♂	21h 18' dir.	16° 52'	S
♄	1 12 dir.	5 11	N.	♀	19 40 dir.	18 47	S.
♃	13 24 retr.	7 15	S.	☿	21 20 dir.	17 12	S.

AVRIL a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 Théodore	Hugues, év.	20 Mart. de Sab.	*Mars. Le grand Carême.*
M	2 Théodose	Franç. de P.	21 Jacques, Ev.	
J	3 Darius	Richard	22 Basile	
V	4 Ambroise	Ambroise	23 Nicon	
S	5 Maxime	Vincent	24 Zachar	
D	6 *Judica*	Guillaume	25 *D. Annonciat.*	
L	7 Rufine	Hégésippe	26 *Arch. Gabr.*	
M	8 Apollonie	Edesse	27 Matrone	
M	9 Bogislas	Marie, égypt.	28 Hilarion	
J	10 Daniel	Macaire	29 Marc, Ev.	
V	11 Jules	Léon, pape	30 Jean	
S	12 Ezéchiel	Jules, pape	31 Hypace	
D	13 *Les Rameaux*	Marcellin	1 *D.* Marie Eg.	*Avril. Sem. sainte.*
L	14 Tiburce	Tiburce	2 Tite	
M	15 Olympie	Paterne	3 Nicétas	
M	16 Aaron	Fructueux	4 Joseph	
J	17 *Jeudi-Saint*	Anicet, pape	5 Théodule	
V	18 *Vendr.-Saint*	Parfait	6 Eutyche	
S	19 Hermogène	Elphège	7 George de Mel.	
D	20 *Pâques*	*Pâques*	8 *D. Pâques*	
L	21 *Lundi de Pâq.*	Anselme	9 Eupsiche	
M	22 Sotère	Opportune	10 Térence	
M	23 George	George	11 Antippe	
J	24 Albert	Beuve	12 Basile de P.	
V	25 Marc, év.	Marc, év.	13 Artémon	
S	26 Clète	Clet, pape	14 Martin P.	
D	27 *Quasimod.*	Polycarpe	15 *D.* Aristarque	
L	28 Vital	Vital, m.	16 Agape	
M	29 Sibylle	Robert, ab.	17 Siméon	
M	30 Eutrope	Eutrope	18 Jean	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil au ♉
1	5h.	0m.	14h.	8m.	12h.	53m.	le 20.
10	4	38	14	46	13	27	
20	4	16	15	26	14	4	
30	3	55	16	5	14	40	



ZACHARY TAYLOR
Président des Etats-Unis.

AVRIL. Les jours croissent le matin de **1** h. **5** min. et le soir de **52** min.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. VEADAR 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.	
91	1	28	1	N. L. le 1 à	4′ 5″	Après 12 heures.
92	2	29	2	7 h. 16 min.	3 47	
93	3	1 NISAN	3	du soir.	3 29	
94	4	2	4	☽ ☊ le 1 ap. m.	3 11	
95	5	3 Sabat	5		2 53	
96	6	4	6		2 36	
97	7	5	7		2 18	
98	8	6	8		2 1	
99	9	7	9	P. Q. le 9 à	1 44	
100	10	8	10	7 h. 45 min.	1 28	
101	11	9	11	du matin.	1 11	
102	12	10 Sabat	12		0 55	
103	13	11	13	Le 13 périg. ☽.	0 39	
104	14	12	14	☽ ☋ le 14 ap. m.	0 23	
105	15	13	15	P. L. le 15 à	0 8	
106	16	14	16	11 h. 19 min.	0 7	Avant 12 heures.
107	17	15 *Pâques*	17	du soir.	0 22	
108	18	16 2me *fête*	18		0 36	
109	19	17 Sabat	19		0 50	
110	20	18	20		1 3	
111	21	19	21		1 16	
112	22	20	22		1 29	
113	23	21 *sept. fête*	23	D. Q. le 23 à	1 41	
114	24	22 *Fin des fêtes*	24	7 h. 41 min.	1 52	
115	25	23	25	du matin.	2 3	
116	26	24 Sabat	26	Le 25 apog. ☽.	2 14	
117	27	25	27		2 24	
118	28	26	28		2 34	
119	29	27	29	☽ ☊ le 29 av. m.	2 43	
120	30	28	30		2 51	

Position des Planètes au 1 Avril.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 49′ dir.	10° 42′ N.	♂	22h 51′ dir.	8° 32′ S.
♄	1 26 dir.	6 37 N.	♀	21 58 dir.	12 23 S.
♃	13 13 retr.	5 59 S.	☿	0 41 dir.	3 13 N.

MAI a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
J	1 *Phil. Jacq.*	Phil. Jacq.	19 Jean l'Erem.	*Avril.*
V	2 Sigismond	Athanase	20 Théod. de Tr.	
S	3 Inv. S. Croix	Inv. S. Cr.	21 *Janvier*	
D	4 *Miser. Dom.*	Monique	22 *D.* Théod. de S.	
L	5 Godard	Cv. S. Aug.	23 *George*	
M	6 Jean P. L.	Jean P. L.	24 Sabbas	
M	7 Geoffroi	Stanislas	25 *Marc, Evang.*	
J	8 Stanislas	Désiré, év.	26 Basile	
V	9 Job	Grégoire	27 *Siméon*	
S	10 Victoire	Gordien	28 Jason	
D	11 *Jubilate*	Mamert	29 *D.* 9 Mart.	
L	12 Pancrace	Epiphane	30 *Jacques Ap.*	
M	13 Servais	Servais	1 Jérémie	*Mai.*
M	14 Chrétien	Boniface	2 Ath. d'Alex.	
J	15 Sophie	Isidore	3 Tim. de M.	
V	16 Pérégrin	Honoré	4 Pélagie	
S	17 Jodoque	Paschal	5 Irène	
D	18 *Cantate*	Eric, roi	6 *D.* Job	
L	19 Potentienne	Yves	7 App. de la †	
M	20 Athanase	Bernardin	8 *Jean Th.*	
M	21 Constantin	Hospice	9 Isaïe	
J	22 Hélène	Julie	10 *Simon*	
V	23 Didier	Didier, év.	11 Rest. de Const.	
S	24 Susanne	Donatien	12 Epiphane	
D	25 *Rogate*	Urbain	13 *D.* Glycère	
L	26 Bède	Quadrat	14 Isidore	
M	27 Lucien	Hildebert	15 Pacôme	
M	28 Germain	Germain	16 Théodore	
J	29 *L'Ascension*	*L'Ascens.*	17 *L'Ascension*	
V	30 Félix	Hubert	18 Théodote	
S	31 Pétronille	Pétronille	19 Patrice	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil aux ♊
1	3 h.	53 m.	16 h.	8 m.	14 h.	43 m.	le 21.
11	3	33	16	46	15	16	
21	3	15	17	20	15	45	
31	3	3	17	48	16	8	

J de l'An.	J. du M.	MAI. Les jours croissent le matin de 50 min. et le soir de 50 min. Cal. des Juifs. NISAN 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.	
121	1	29	1	N. L. le 1 à	2′59″	Avant 12 heures.
122	2	30	2	9 h. 45 min.	3 7	
123	3	1 JJAR. Sabat	3	du matin.	3 14	
124	4	2	4		3 20	
125	5	3	5		3 26	
126	6	4	6		3 31	
127	7	5	7		3 36	
128	8	6	8	P. Q. le 8 à	3 40	
129	9	7	9	2 h. 17 min.	3 44	
130	10	8 Sabat	10	du soir.	3 47	
131	11	9	11	Le 11 périg. ☽.	3 49	
132	12	10	12	☽ ☋ le 12 av. m.	3 51	
133	13	11	13		3 53	
134	14	12	14		3 54	
135	15	13	15	P. L. le 15 à	3 54	
136	16	14	16	8 h. 48 min.	3 54	
137	17	15 Sabat	17	du matin.	3 53	
138	18	16	18		3 51	
139	19	17	19		3 49	
140	20	18 *Fête de l'éc.*	20		3 47	
141	21	19	21		3 44	
142	22	20	22	Le 22 apog. ☽.	3 40	
143	23	21	23	D. Q. le 23 à	3 36	
144	24	22 Sabat	24	1 h. 48 min.	3 31	
145	25	23	25	du matin.	3 26	
146	26	24	26	☽ ☊ le 26 av. m.	3 20	
147	27	25	27		3 13	
148	28	26	28		3 7	
149	29	27	29	N. L. le 30 à	2 59	
150	30	28	1	9 h. 30 min.	2 52	
151	31	29 Sabat	2	du soir.	2 43	

Position des Planètes au 1 Mai.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 56′ dir.	11° 20′ N.	♂	0h 18′ dir.	0° 37′ N.
♄	1 40 dir.	7 59 N.	♀	0 10 dir.	0 37 S.
♃	12 59 retr.	4 37 S.	☿	3 51 dir.	22 52 N.

JUIN a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
D	1 *Exaudi*	Pamphile	20 *D.* Thalale	*Mai.*
L	2 Ephraïm	Pothin	21 *Const. Hél.*	
M	3 Erasme	Clotilde	22 Basilique	
M	4 Florien	Optat, év.	23 Michel	
J	5 Boniface	Boniface	24 Siméon	
V	6 Longin	Norbert, év.	25 *Tête de St. J.*	
S	7 Robert	Paul, arch.	26 Carpe	
D	8 *Pentecôte*	*Pentecôte*	27 *D. Pentecôte*	
L	9 *Lundi de P.*	Vincent	28 Nicétas	
M	10 Onuphre	Landry	29 Théodose	
M	11 *Quatre-temps*	*Quatre-temps*	30 Isaac	
J	12 Basilide	Basilide	31 Hermias	
V	13 Tobie	Ant. de Pad.	1 Justin	*Juin.*
S	14 Basile	Basile	2 Nicéphore	
D	15 *La Trinité*	*La Trinité*	3 *D. Toussaint*	
L	16 Justine	Fargeau	4 Métrophane	
M	17 Volkmar	Avite	5 Dorothée	*Jeûne de St. Pierre.*
M	18 Arnould	Marine	6 Bessarion	
J	19 Gervais	*Fête-Dieu*	7 Théodote	
V	20 Silvère	Silvère	8 Théodore	
S	21 Aubin	Leufroi	9 Cyr. d'Al.	
D	22 1 *D. ap. la Tr.*	Paulin, év.	10 *D.* Timothée	
L	23 Basile	Lanfran	11 *Barthélémi*	
M	24 *Jean Bapt.*	Nat. S. J.-B.	12 Onuphre	
M	25 Eloi	Prosper	13 Aquiline	
J	26 Jérémie	Babolein	14 Elisée	
V	27 Les sept dorm.	Samson	15 Amos	
S	28 Léon	Irénée	16 Tychon	
D	29 2 *D. ap. la Tr.*	Pierre et P.	17 *D.* Emanuel	
L	30 Com. de S. P.	Com. de S. P.	18 Léonce	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil au
1	3 h.	2 m.	17 h.	50 m.	16 h.	11 m.	le 22.
10	2	55	18	7	16	22	ÉTÉ.
20	2	54	18	15	16	30	
30	2	57	18	12	16	27	

JUIN. Les jours croissent jusqu'au 22 de 9 min. le matin et de 16 min. le soir.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. SIVAN 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.	
152	1	1 SIVAN	3		2'35"	Avant 12 heures.
153	2	2	4		2 26	
154	3	3	5		2 16	
155	4	4	6		2 7	
156	5	5	7	Le 5 périg. ☽.	1 56	
157	6	6 *Péntecôte*	8	P. Q. le 6 à	1 46	
158	7	7 *sec. fête.* Sab.	9	7 h. 11 min.	1 35	
159	8	8	10	du soir.	1 24	
160	9	9	11	☽ ♉ le 8 ap. m.	1 13	
161	10	10	12		1 1	
162	11	11	13		0 50	
163	12	12	14		0 38	
164	13	13	15	P. L. le 13 à	0 26	
165	14	14 Sabat	16	7 h. 28 min.	0 13	
166	15	15	17	du soir.	0 1	
167	16	16	18		0 12	Après 12 heures.
168	17	17	19		0 25	
169	18	18	20		0 37	
170	19	19	21		0 50	
171	20	20	22	Le 20 apog ☽.	1 3	
172	21	21 Sabat	23	D. Q. le 21 à	1 16	
173	22	22	24	7 h. 18 min.	1 29	
174	23	23	25	du soir.	1 42	
175	24	24	26	☽ ♌ le 22 ap. m.	1 55	
176	25	25	27		2 8	
177	26	26	28		2 21	
178	27	27	29	N. L. le 29 à	2 33	
179	28	28 Sabat	30	7 h. 8 min.	2 46	
180	29	29	1	du matin.	2 58	
181	30	30	2		3 10	

Position des Planètes au 1 Juin.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	2h 2' dir.	11° 54' N.	♂	1h 45' dir.	9° 46' N.
♄	1 54 dir.	9 15 N.	♀	2 28 dir.	12 43 N.
♃	12 51 retr.	3 53 S.	☿	3 33 dir.	15 21 N.

JUILLET a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*
M	1 Thiébaut	Martial	19 *Judas Ap.*
M	2 *Visit. de la V.*	Vis. de la V.	20 Méthode
J	3 Ulric	Anatole	21 Julien
V	4 Corneille	Tr. de S. M.	22 Eusèbe
S	5 Charlotte	Zoé, mart.	23 Agrippine
D	6 3 *D. ap. la Tr.*	Tranquillin	24 *D. Naiss. de St. J.*
L	7 Wilibaud	Aubierge	25 Fébronie
M	8 Kilien	Elisabeth	26 David
M	9 Cyrille	Cyrille	27 Samson
J	10 7 frères	Félicité	28 *Cyr, Jean*
V	11 Pie	Benoît	29 *Pierre Paul*
S	12 Henri	Gualbert	30 12 *Apôt.*
D	13 4 *D. ap. la Tr.*	Turiaf, év.	1 *D.* Côme Dam.
L	14 Bonaventure	Bonaventure	2 *Vêt. de la V.*
M	15 Div. des Apôt.	Henri, emp.	3 Hyacinthe
M	16 Ruth	Eustache, év.	4 André
J	17 Alexis	Spérate	5 *Athanase*
V	18 Eugène	Thom. d'Aq.	6 Sisoès
S	19 Rufine	Vinc. d. Pad.	7 Thom. d'Aq.
D	20 5 *D. ap. la Tr.*	Marguerite	8 *D.* Procope
L	21 Praxède	Victor, m.	9 Pancrace
M	22 *Marie-Mad.*	Marie-Mad.	10 45 M. *V. de J.*
M	23 Apollinaire	Apollinaire	11 Euphémie
J	24 Christine	Christine	12 Procle
V	25 *Jâcques, Ap.*	Jacq. le m.	13 Arch. Gabr.
S	26 Anne	Tr. de S. Marce	14 Aquilée
D	27 6 *D. ap. la Tr.*	Pantaléon	15 *D.* Quirique
L	28 Pantaléon	Anne	16 Athénogène
M	29 Béatrix	Marthe	17 Marine
M	30 Abdon	Ours, év.	18 Hyacinthe
J	31 Ignace	Germain	19 Die, Macr.

Juin. Jeûne de St. Pierre. Juillet.

	Com. du j.	*Long. du j.*	☼ *sur l'hor.*	Soleil au ♌ le 23.
1	2 h. 58 m.	18 h. 10 m.	16 h. 26 m.	
11	3 9	17 53	16 13	
21	3 23	17 27	15 52	
31	3 39	16 54	15 24	



OTHON THEODORE
BARON DE MANTEUFFEL.

JUILLET. Les jours décroissent le matin de 41 min. et le soir de 35 min.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. TAMUZ 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
182	1	1 TAMUZ	3		3′ 22″
183	2	2	4	Le 2 périg. ☽.	3 34
184	3	3	5		3 45
185	4	4	6		3 56
186	5	5 Sabat	7	P. Q. le 5 à	4 7
187	6	6	8	11 h. 51 min.	4 18
188	7	7	9	du soir.	4 28
189	8	8	10	☽ ☋ le 5 ap. m.	4 37
190	9	9	11		4 47
191	10	10	12		4 55
192	11	11	13		5 4
193	12	12 Sabat	14		5 12
194	13	13	15	P. L. le 13 à	5 19
195	14	14	16	7 h. 57 min.	5 26
196	15	15	17	du matin.	5 33
197	16	16	18	Eclipse de ☽ in-	5 39
198	17	17 *Prise du temple*	19	visible.	5 45
199	18	18	20	Le 17 apog. ☽.	5 50
200	19	19 Sabat	21	☽ ☊ le 20 av. m.	5 54
201	20	20	22	D. Q. le 21 à	5 58
202	21	21	23	11 h. 22 min.	6 2
203	22	22	24	du matin.	6 5
204	23	23	25		6 7
205	24	24	26		6 9
206	25	25	27		6 11
207	26	26 Sabat	28	N. L. le 28 à	6 11
208	27	27	29	3 h. 24 min.	6 12
209	28	28	1	du soir.	6 11
210	29	29	2	Eclipse de ☼ vi-	6 10
211	30	1 AB	3	sible.	6 8
212	31	2	4	Le 30 périg. ☽.	6 6

Après 12 heures.

Position des Planètes au 1 Juillet.

	Ascens. droite	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
⛢	2h 7′ dir.	12° 18′ N.	♂	3h 10′ dir.	16° 58′ N.
♄	2 5 dir.	10 7 N.	♀	4 54 dir.	21 39 N.
♃	12 53 dir.	4 18 S.	☿	5 30 dir.	22 34 N.

AOUT a 31 jours et la Lune 29.

		Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*
V	1	Pierre-ès-L.	Sophie	20 *Elie, Pr.*
S	2	Gustave	Etienne	21 Siméon
D	3	7 *D. ap. la Tr.*	Inv. S. Etien.	22 *D. Mar. Mad.*
L	4	Dominique	Dominique	23 Trophime
M	5	Oswald	Yon, mart.	24 Christine
M	6	Transf. de N. S.	*Transf. d.N.S.*	25 Mort d'Anne
J	7	Afra	Gaétan	26 Hermolas
V	8	Cyriaque	Justin, m.	27 Pantélemon
S	9	Romain	Romain	28 Prochore
D	10	8 *D. ap. la Tr.*	Laurent	29 *D.* Callinique
L	11	Armand	Susanne	30 Silas
M	12	Claire	Claire, v.	31 Eudocime
M	13	Hippolyte	Hippolyte	1 Ste-Croix
J	14	Eusèbe	Eusèbe	2 Etienne
V	15	*Assomption*	*Assomption*	3 Isaac
S	16	Isaac	Roch, Conf.	4 7 Mart.
D	17	9 *D. ap. la Tr.*	Hélène	5 *D.* Eusygne
L	18	Agapet	Louis, év.	6 *Transfigur.*
M	19	Sébald	Bernard, ab.	7 Domèce
M	20	Bernard	Sylvère	8 Emilien
J	21	Adolphe	Privat	9 *Matthias*
V	22	Timothée	Symphorien	10 Laurent
S	23	Zachée	Sidoine	11 Euple
D	24	10 *D. ap. la Tr.*	Barthélemy	12 *D.* Phoce
L	25	Louis	Louis, Roi	13 Maxime
M	26	Samuel	Zéphirin	14 Micha
M	27	Césaire	Césaire	15 *Assompt.*
J	28	Augustin	Augustin	16 *St. Suaire*
V	29	Décap. de S. J.	Médéric	17 Myron
S	30	Rebecque	Fiacre	18 Flore Laur.
D	31	11 *D. ap. la Tr.*	Ovide	19 *D.* André

Juillet. (Russe, 20–31)

Août. (Russe, à partir du 1)

Jeûne de la Ste Vierge.

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil à la ♍
1	3 h.	41 m.	16 h.	51 m.	15 h.	21 m.	le 23.
11	3	58	16	14	14	48	
21	4	16	15	35	14	14	
31	4	33	14	55	13	38	

Aout. Les jours décroissent le matin de 52 min. et le soir de 1 h. 4 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Ab 5611.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
213	1	3	5		6′ 3″	Après 12 heures.
214	2	4 Sabat	6	☽☋ le 2 av. m.	6 0	
215	3	5	7		5 56	
216	4	6	8	P. Q. le 4 à	5 51	
217	5	7	9	5 h. 50 min.	5 46	
218	6	8	10	du matin.	5 40	
219	7	9 *Destr. du temple*	11		5 33	
220	8	10	12		5 26	
221	9	11 Sabat	13		5 18	
222	10	12	14		5 10	
223	11	13	15	P. L. le 11 à	5 1	
224	12	14	16	10 h. 26 m.	4 52	
225	13	15 *J. d'allégr.*	17	du soir.	4 41	
226	14	16	18	Le 14 apog. ☽.	4 31	
227	15	17	19		4 20	
228	16	18 Sabat	20	☽☊ le 16 av. m.	4 8	
229	17	19	21		3 56	
230	18	20	22		3 43	
231	19	21	23		3 30	
232	20	22	24	D. Q. le 20 à	3 17	
233	21	23	25	1 h. 41 min.	3 2	
234	22	24	26	du matin.	2 48	
235	23	25 Sabat	27		2 33	
236	24	26	28		2 18	
237	25	27	29		2 2	
238	26	28	1	N. L. le 26 à	1 46	
239	27	29	2	11 h. 3 min.	1 29	
240	28	30	3	du soir.	1 12	
241	29	1 Elul	4	Le 27 périg. ☽.	0 55	
242	30	2 Sabat	5	☽☋ le 29 ap. m.	0 37	
243	31	3	6		0 19	

Position des Planètes au 1 Août.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	2h 9′ dir.	12° 30′ N.	♂	4h 39′ dir.	21° 47′ N.
♄	2 10 dir.	10 32 N.	♀	7 37 dir.	21 31 N.
♃	13 4 dir.	5 32 S.	☿	9 52 dir.	14 21 N.

SEPTEMBRE a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
L	1 Egyde	Leu	20 Samuel	*Août.*
M	2 Absalon	Lazare	21 Thaddée	
M	3 Mansuète	Grégoire	22 Agathonic	
J	4 Rosalie	Rosalie	23 Loup	
V	5 Hercule	Bertin, ab.	24 Eutyche	
S	6 Magne	Eleuthère	25 Barthélemy	
D	7 12 *D. ap. la Tr.*	Cloud, pr.	26 *D.* Adr. Nat.	
L	8 *Nat. de la V.*	*Nat. de la V.*	27 Pimen	
M	9 Gorgone	Omer	28 Moïse	
M	10 Nicolas To.	Nicolas To.	29 *Déc. de St. J.*	
J	11 Prote	Hyacinthe	30 *Alexandre*	
V	12 Syre	Raphaël	31 *Ceint. de M.*	
S	13 Amatus	Maurille	1 Siméon	*Septembre.*
D	14 13 *D. ap. la Tr.*	*Exalt. Ste* †	2 *D.* Mamas	
L	15 Nicodème	Nicomède	3 Anthème	
M	16 Euphème	Euphème	4 Babyle	
M	17 *Quatre-temps*	*Quatre-temps*	5 *Zacharie*	
J	18 Tite	Jean Chrys.	6 *Arch. Mich.*	
V	19 Sidonie	Janvier	7 Sosonte	
S	20 Eustache	Eustache	8 *Naiss. de la V.*	
D	21 14 *D. ap. la Tr.*	Mathieu	9 *D. Joach. Anne*	
L	22 Maurice	Maurice	10 Ménodore	
M	23 Thècle	Thècle	11 Théodore	
M	24 Gérard	Andoche	12 Antonome	
J	25 Cléophas	Firmin, év.	13 *Consécr. du T.*	
V	26 Cyprien	Justine	14 *Exalt. de la* †	
S	27 Côme et Dam.	Côme s. Dam.	15 Nicétas	
D	28 15 *D. ap. la Tr.*	Céran, év.	16 *D.* Euphémie	
L	29 *Michel*	Michel, arc.	17 Sophie	
M	30 Jérôme	Jérôme	18 Eumène	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil à la ♎
1	4 h.	35m.	14h.	51m.	13h.	34m.	le 23.
10	4	50	14	15	13	0	AUTOMNE.
20	5	6	13	35	12	21	
30	5	22	12	56	11	44	



Dn. Ramon Maria Narvaez

Duque de Valencia.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Elul 5611.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
244	1	4	7		0′ 0″
245	2	5	8	P. L. le 2 à	0 18
246	3	6	9	2 h. 36 min.	0 37
247	4	7	10	du soir.	0 57
248	5	8	11		1 16
249	6	9 Sabat	12		1 36
250	7	10	13		1 56
251	8	11	14		2 17
252	9	12	15		2 37
253	10	13	16	P. L. le 10 à	2 58
254	11	14	17	2 h. 27 min.	3 18
255	12	15	18	du soir.	3 39
256	13	16 Sabat	19	Le 10 apog. ☽.	4 0
257	14	17	20	☽ ♌ le 12 ap. m.	4 21
258	15	18	21		4 42
259	16	19	22		5 4
260	17	20	23		5 25
261	18	21	24	D. Q. le 18 à	5 46
262	19	22	25	2 h. 12 min.	6 7
263	20	23 Sabat	26	du soir.	6 28
264	21	24	27		6 49
265	22	25	28		7 10
266	23	26	29		7 31
267	24	27	30	Le 24 périg. ☽.	7 51
268	25	28	1	N. L. le 25 à	8 12
269	26	29	2	6 h. 55 min.	8 32
270	27	1 Tisri 5612. S.	3	du matin.	8 52
271	28	2 *sec. f. du n. An*	4	☽ ♉ le 25 ap. m.	9 12
272	29	3 *J. de Gédal.*	5		9 32
273	30	4	6		9 52

Avant 12 heures.

Position des Planètes au 1 Septembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	2h 9′ retr.	12° 26′ N.	♂	6h 6′ dir.	23° 35′ N.
♄	2 11 retr.	10 24 N.	♀	10 13 dir.	12 28 N.
♃	13 22 dir.	7 30 S.	☿	12 12 dir.	4 43 S.

OCTOBRE a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
M	1 Rémi, év.	Rémi, év.	19 Trophime	*Septembre.*
J	2 Léodège	Angesgar	20 Eustathe	
V	3 Jaïre	Dénis	21 Codrat	
S	4 François	Franç. d'As.	22 Phocas	
D	5 16 *D. ap. la Tr.*	Aure	23 *D. Conc. de St. J.*	
L	6 Frédérique	Bruno	24 Thècle	
M	7 Abadie	Julie	25 Euphr. *Serge*	
M	8 Brigitte	Brigitte	26 *Jean Théol.*	
J	9 Dénis	Dénis, év.	27 Callistrate	
V	10 Géreon	Géreon	28 Chariton	
S	11 Bourkard	Nicaise	29 Cyriaque	
D	12 17 *D. ap. la Tr.*	Donatien	30 *D.* Grég. de l'A.	
L	13 Françoise	Géraud	1 *Prot. de la V.*	*Octobre.*
M	14 Caliste	Caliste	2 Cyprien	
M	15 Thérèse	Thérèse	3 Dénis	
J	16 Gal	Gal, abbé	4 Jérothée	
V	17 Florentine	Cerbonney	5 Charitine	
S	18 Luc, év.	Luc, évang.	6 *Thom. Ap.*	
D	19 18 *D. ap. la Tr.*	Savin	7 *D.* Serge, Bach.	
L	20 Vendelin	Caprais	8 Pélagie	
M	21 Ursule	Ursule	9 *Jâcques d'Al.*	
M	22 Cordule	Mellon	10 Eulampe	
J	23 Sévérin	Hilarion	11 *Philippe Ap.*	
V	24 Salomon	Magloire	12 3 Mart.	
S	25 Crépin	Crépin	13 Carpe	
D	26 19 *D. ap. la Tr.*	Evariste	14 *D. Nas. Gerv.*	
L	27 Sabine	Frumence	15 Euphème	
M	28 *Sim. Jud.*	Sim. Jud.	16 Longin	
M	29 Narcisse	Faron, év.	17 Osée, Pr.	
J	30 Hartmann	Lucain	18 *Luc, Evang.*	
V	31 *F. de la Réf.*	Quentin	19 Joël, Pr.	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼*sur l'hor.*		Soleil au ♏ le 24.
1	5 h.	23m.	12 h.	53m.	11 h.	40m.	
11	5	39	12	15	11	1	
21	5	56	11	38	10	24	
31	6	12	11	4	9	47	

Octobre. Les jours décroissent le matin de 49 min. et le soir de 1 h.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Tisri 5612.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*
274	1	5	7		10 11 Avant 12 heures.
275	2	6	8	P. Q. le 2 à	10 30
276	3	7	9	3 h. 13 min.	10 49
277	4	8 Sabat	10	du matin.	11 7
278	5	9	11		11 25
279	6	10 *F. des expiat.*	12		11 43
280	7	11	13	Le 7 apog. ☽.	12 0
281	8	12	14		12 17
282	9	13	15	☽☊ le 9 ap. m.	12 34
283	10	14	16	P. L. le 10 à	12 50
284	11	15 Sabat	17	7 h. 16 min.	13 6
285	12	16 *F. des tabern.*	18	du matin.	13 21
286	13	17 *sec. fête.*	19		13 36
287	14	18	20		13 50
288	15	19	21		14 3
289	16	20	22		14 16
290	17	21 *F. des Palmes*	23		14 29
291	18	22 Sabat	24	D. Q. le 18 à	14 41
292	19	23 *Fin des fêtes*	25	0 h. 56 min.	14 52
293	20	24 *Allégresse*	26	du matin.	15 3
294	21	25	27		15 13
295	22	26	28		15 22
296	23	27	29	☽☋ le 23 av. m.	15 30
297	24	28	1	Le 23 périg. ☽.	15 38
298	25	29 Sabat	2	N. L. le 24 à	15 46
299	26	30	3	3 h. 53 min.	15 52
300	27	1 Marchesvan	4	du soir.	15 58
301	28	2	5		16 3
302	29	3	6	P. Q. le 31 à	16 7
303	30	4	7	8 h. 1 min.	16 11
304	31	5	8	du soir.	16 13

Position des Planètes au 1 Octobre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	2h 5′ retr.	12° 6′ N.	♂	7h 22′ dir.	22° 37′ N.
♄	2 5 retr.	9 49 N.	♀	12 31 dir.	1 58 S.
♃	13 45 dir.	9 44 S.	☿	11 33 dir.	3 3 N.

NOVEMBRE a 30 jours et la Lune 30.

		Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
S	1	*Toussaint*	*Toussaint*	20 Artème	*Octobre.*
D	2	20 *D. ap. la Tr.*	Les Trépass.	21 *D.* Hilarion	
L	3	Théophile	Marcel, év.	22 *I. de la V. de C.*	
M	4	Eméric	Charles	23 *Jaq. Fr. de J. Ch.*	
M	5	Blandine	Bertille	24 Aréthas	
J	6	Léonard	Léonard	25 Marcien	
V	7	Malachie	Willebrod	26 Démétrius	
S	8	Godefroi	Stes Reliq.	27 Nestor	
D	9	21 *D. ap. la Tr.*	Mathurin	28 *D.* Térence	
L	10	*Martin Luther*	Léon, le gr.	29 Anastasie	
M	11	Martin, év.	Martin, év.	30 Sinove	
M	12	Emilien	Réné	31 Stachys	
J	13	Brice	Brice, év.	1 Côme Dam.	*Novembre.*
V	14	Levin	Bertrand	2 Alcindine	
S	15	Léopold	Eugène	3 Acepsime	
D	16	22 *D. ap. la Tr.*	Edme	4 *D.* Jeannice	
L	17	Hugon	Agnan, év.	5 Galactéon	
M	18	Othon	Aude, vier.	6 Paul	
M	19	Elisabeth	Elisabeth	7 33 Mart.	
J	20	Edmond	Edmond, r.	8 *Arch. Mich.*	
V	21	*Prés. de la V.*	Prés. Vierge	9 Onésiphore	
S	22	Cécile	Cécile	10 Eraste, Ol.	
D	23	23 *D. ap. la Tr.*	Clément	11 *D.* Minas	
L	24	Emilie	Séverin	12 Jean	
M	25	Cathérine	Cathérine	13 *J. Chrysosth.*	
M	26	Conrad	Gen. des ar.	14 *Philippe Ap.*	
J	27	Gonthier	Vital	15 Gurias	*Jeûne av. Noël.*
V	28	Rufe	Maximin	16 *Matthieu*	
S	29	Noah	Saturnin	17 Grégoire	
D	30	1 *D. de l'Av.*	André, ap.	18 *D.* Platon	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♐
1	6 h.	13 m.	11 h.	1 m.	9 h.	43 m.	le 22.
10	6	28	10	32	9	12	
20	6	43	10	5	8	43	
30	6	57	9	43	8	18	

Novembre. Les jours décroissent le matin de 44 min. et le soir de 34 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* MARCHESVAN 5612.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
305	1	6 Sabat	9		16′ 15″	Avant 12 heures.
306	2	7	10		16 17	
307	3	8	11		16 17	
308	4	9	12	Le 4 apog. ☽.	16 17	
309	5	10	13		16 16	
310	6	11	14	☽ ☊ le 6 av. m.	16 14	
311	7	12	15		16 11	
312	8	13 Sabat	16		16 7	
313	9	14	17	P. L. le 9 à	16 3	
314	10	15	18	0 h. 5 min.	15 57	
315	11	16	19	du matin.	15 51	
316	12	17	20		15 44	
317	13	18	21		15 36	
318	14	19	22		15 28	
319	15	20 Sabat	23		15 18	
320	16	21	24	D. Q. le 16 à	15 8	
321	17	22	25	10 h. 5 min.	14 56	
322	18	23	26	du matin.	14 44	
323	19	24	27	☽ ☋ le 19 ap. m.	14 31	
324	20	25	28	Le 20 périg. ☽.	14 17	
325	21	26	29		14 2	
326	22	27 Sabat	30		13 47	
327	23	28	1	N. L. le 23 à	13 31	
328	24	29	2	2 h. 49 min.	13 13	
329	25	1 CISLEU	3	du matin.	12 56	
330	26	2	4		12 37	
331	27	3	5		12 18	
332	28	4	6	P. Q. le 30 à	11 58	
333	29	5 Sabat	7	4 h. 10 min.	11 37	
334	30	6	8	du soir.	11 15	

Position des Planètes au 1 Novembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison
♅	2h 1′ retr.	11° 43′ N.	♂	8h 25′ dir.	20° 48′ N.
♄	1 57 retr.	8 58 N.	♀	14 57 dir.	16 26 S.
♃	14 10 dir.	12 5 S.	☿	14 10 dir.	12 16 S.

DÉCEMBRE a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*
L	1 Longin	Eloi, év.	19 Abadie
M	2 Candide	Mirocle, év.	20 Procle, Gr.
M	3 Franç. Xavier	Franç. Xav.	21 *Prés. de la V.*
J	4 Barbe	Barbe	22 Philémon
V	5 Abigaïl	Sabas, abb.	23 Amphiloche
S	6 Nicolas	Nicolas, év.	24 *Catherine*
D	7 2 *D. de l'Av.*	Fare, v.	25 *D.* Clément
L	8 *La Conception*	La Concept.	26 George
M	9 Joachim	Gorgonie	27 Jacq.de la P.
M	10 Judith	Valère, v.	28 Etienne
J	11 Damase	Fuscien	29 Paramon
V	12 Ottilie	Damase, p.	30 *André*
S	13 *Lucie*	Luce, v. m.	1 Nahum Pr.
D	14 3 *D. de l'Av.*	Nicaise	2 *D.* Habacuc Pr.
L	15 Ignace	Mesmin	3 Zéphanie
M	16 Ananie	Adélaïde	4 Barbe
M	17 *Quatre-temps*	*Quatre-t.*	5 *Sabbas*
J	18 Wunibaud	Gratien, év.	6 *Nicolas*
V	19 Abraham	Meuris, m.	7 Ambroïse
S	20 Amos	Philogone	8 Patape
D	21 4 *D. de l'Av.*	Thomas, ap.	9 *D. Conc. d'Anne*
L	22 Béate	Ischyrion	10 Minas
M	23 Dagobert	Victoire	11 Daniel
M	24 Adam, Eve	Honorine	12 Spiridon
J	25 *Noël*	*Noël*	13 *Eustrate*
V	26 *Etienne*	Etienne, m.	14 Thyrse
S	27 *Jean, év.*	Jean, év.	15 Eleuthère
D	28 *D. après Noël*	Les Innocens	16 *D.* Aggée Pr.
L	29 Jonathan	Thom. de C.	17 Daniel Pr.
M	30 David	Colombe	18 Sébastien
M	31 Sylvestre	Sylvestre	19 Boniface

Nov. Jeûne avant Noël.
Décembre. Jeûne avant Noël.

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♑ le 22. HIVER.
1	6 h.	59m.	9 h.	41m.	8h.	16m.	
11	7	10	9	27	7	59	
21	7	17	9	22	7	53	
31	7	21	9	25	7	58	



JOSEPH DE RADOWITZ
Lieutenant général au serv. de la Prusse.

Décembre. Les jours décroissent jusqu'au 22 de 18 min. le matin et de 1 min. le soir.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Cisleu 5612.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
335	1	7	9	Le 1 apog. ☽.	10′ 53″	Avant 12 heures.
336	2	8	10		10 31	
337	3	9	11	☽ ☊ le 3 ap. m.	10 7	
338	4	10	12		9 43	
339	5	11	13		9 19	
340	6	12 Sabat	14		8 54	
341	7	13	15		8 28	
342	8	14	16	P. L. le 8 à	8 2	
343	9	15	17	4 h. 11 min.	7 36	
344	10	16	18	du soir.	7 9	
345	11	17	19		6 41	
346	12	18	20		6 13	
347	13	19 Sabat	21		5 45	
348	14	20	22		5 17	
349	15	21	23	D. Q. le 15 à	4 48	
350	16	22	24	6 h. 10 min.	4 19	
351	17	23	25	du soir.	3 49	
352	18	24	26	Le 16 périg. ☽.	3 20	
353	19	25 *Dédicace*	27	☽ ☋ le 17 av. m.	2 50	
354	20	26 Sabat	28		2 20	
355	21	27	29		1 50	
356	22	28	1	N. L. le 22 à	1 20	
357	23	29	2	4 h. 17 min.	0 50	
358	24	1 Tebeth	3	du soir.	0 20	
359	25	2	4		0 10	Après 12 h.
360	26	3	5		0 40	
361	27	4 Sabat	6	Le 29 apog. ☽.	1 10	
362	28	5	7	P. Q. le 30 à	1 40	
363	29	6	8	1 h. 58 min.	2 9	
364	30	7	9	du soir.	2 38	
365	31	8	10	☽ ☊ le 30 ap. m.	3 7	

Position des Planètes au 1 Décembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 56′ retr.	11° 22′ N.	♂	9h 4′ dir.	19° 27′ N.
♄	1 49 retr.	8 20 N.	♀	17 37 dir.	24 8 S.
♃	14 35 dir.	14 9 S.	☿	17 26 dir.	25 21 S.

Janvier. Le soleil est au signe du Capricorne.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	9	10	31	8	4	4	2	8	29	33	7 Matin	4	3 Soir	30
2		11	32	8	4	4	4	9	11	48	7	51	4	18
3		12	33	8	4	4	5		23	52	8	38	5	12
4		13	34	8	4	4	6	10	5	48	9	17	6	11
5		14	36	8	4	4	8		17	38	9	50	7	12
6		15	37	8	3	4	9		29	25	10	17	8	15
7		16	38	8	3	4	10	11	11	12	10	41	9	20
8		17	39	8	8	4	11		23	4	11	4	10	28
9		18	40	8	2	4	12	0	5	4	11	24	11	29
10		19	41	8	2	4	14		17	17	11	45	Matin	
11		20	43	8	1	4	15		29	49	0 Soir	7	0	36
12		21	44	8	0	4	17	1	12	43	0	32	1	44
13		22	45	8	0	4	18		26	3	1	0	2	56
14		23	46	7	59	4	19	2	9	51	1	35	4	9
15		24	47	7	58	4	21		25	5	2	19	5	21
16		25	48	7	57	4	23	3	8	43	3	14	6	31
17		26	49	7	56	4	24		23	39	4	21	7	32
18		27	50	7	55	4	26	4	8	45	5	39	8	23
19		28	51	7	54	4	27		23	52	7	1	9	5
20		29	52	7	54	4	29	5	8	50	8	23	9	38
21	10	0	53	7	53	4	31		23	33	9	44	10	8
22		1	54	7	51	4	32	6	7	55	11	1	10	33
23		2	55	7	50	4	34		21	54	Matin		10	58
24		3	56	7	49	4	36	7	5	30	0	18	11	23
25		4	57	7	48	4	37		18	42	1	30	11	48
26		5	58	7	47	4	39	8	1	35	2	41	0 Soir	17
27		6	59	7	45	4	41		14	10	3	47	0	50
28		8	0	7	44	4	42		26	31	4	49	1	29
29		9	1	7	43	4	44	9	8	40	5	46	2	14
30		10	2	7	41	4	46		20	41	6	35	3	[illegible]
31		11	3	7	40	4	48	10	2	35	7	18	4	[illegible]

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.										
1	23°	2′	s.	1	20°	22′	s.	11	6°	28′	N.	21	6°	13′	
10	22	1	s.	5	16	38	s.	15	19	48	N.	25	12	24	
20	20	12	s.	8	6	22	s.	18	18	24	N.	28	20	4	

Février. Le soleil est au signe du Verseau.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	10	12	4	7	38	4	49	10	14	26	7 Matin	52	5 Soir	3
2		13	5	7	37	4	51		26	14	8	21	6	6
3		14	6	7	35	4	53	11	8	2	8	46	7	10
4		15	6	7	34	4	55		19	52	9	9	8	14
5		16	7	7	32	4	57	0	1	17	9	30	9	19
6		17	8	7	30	4	58		13	49	9	50	10	23
7		18	9	7	29	5	0		26	3	10	10	11	30
8		19	9	7	27	5	2	1	8	33	10	33	Matin	
9		20	10	7	25	5	4		21	21	10	59	0	39
10		21	11	7	24	5	6	2	4	31	11	30	1	49
11		22	12	7	22	5	8		18	7	0 Soir	8	2	59
12		23	12	7	20	5	10	3	2	10	0	56	4	8
13		24	13	7	18	5	11		16	38	1	55	5	12
14		25	13	7	16	5	13	4	1	50	3	6	6	8
15		26	14	7	15	5	15		16	38	4	27	6	56
16		27	14	7	12	5	16	5	1	53	5	51	7	32
17		28	15	7	11	5	18		17	7	7	15	8	5
18		29	15	7	9	5	20	6	2	8	8	38	8	33
19	11	0	16	7	7	5	22		16	48	9	57	8	58
20		1	16	7	5	5	23	7	1	3	11	15	9	23
21		2	17	7	3	5	25		14	49	Matin		9	50
22		3	17	7	1	5	27		28	7	0	28	10	18
23		4	17	6	59	5	29	8	10	59	1	38	10	50
24		5	18	6	57	5	30		23	30	2	43	11	27
25		6	18	6	55	5	32	9	5	44	3	42	0 Soir	11
26		7	18	6	53	5	34		17	45	4	33	1	1
27		8	18	6	51	5	35		29	38	5	17	1	55
28		9	19	6	49	5	37	10	11	26	5	54	2	55

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.				
1	17° 11′ s.	1	17° 19′ s.	11	19° 2′ n.	21	11° 19′ s.
10	14 27 s.	5	8 22 s.	15	16 52 n.	25	20 45 s.
20	11 2 s.	8	9 20 n.	18	3 13 n.	28	17 55 s.

Mai. Le soleil est au signe du Taureau.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	1	10	28	4	35	7	18	1	11	35	5 Matin	9	7 Soir	19
2		11	26	4	34	7	20		24	31	5	35	8	31
3		12	24	4	32	7	22	2	7	40	6	4	9	40
4		13	22	4	30	7	24		21	0	6	41	10	47
5		14	20	4	28	7	25	3	4	31	7	27	11	48
6		15	18	4	26	7	27		18	11	8	22	Matin	
7		16	16	4	24	7	28	4	2	1	9	27	0	41
8		17	14	4	23	7	30		16	0	10	40	1	24
9		18	12	4	21	7	32	5	0	8	11	57	2	1
10		19	10	4	19	7	33		14	24	1 Soir	15	2	31
11		20	8	4	18	7	34		28	46	2	35	2	59
12		21	6	4	16	7	36	6	13	10	3	54	3	23
13		22	4	4	15	7	38		27	31	5	14	3	48
14		23	2	4	13	7	39	7	11	44	6	33	4	12
15		23	59	4	12	7	41		25	43	7	49	4	39
16		24	57	4	10	7	42	8	9	23	9	2	5	20
17		25	55	4	9	7	43		22	41	10	8	5	48
18		26	53	4	8	7	45	9	5	38	11	5	6	32
19		27	50	4	6	7	46		18	13	11	52	7	23
20		28	48	4	5	7	48	10	0	31	Matin		8	21
21		29	46	4	4	7	49		12	34	0	30	9	22
22	2	0	43	4	2	7	50		24	28	1	2	10	25
23		1	41	4	1	7	52	11	6	18	1	28	11	30
24		2	39	4	0	7	53		18	10	1	52	0 Soir	33
25		3	36	3	59	7	54	0	0	7	2	13	1	39
26		4	34	3	58	7	56		12	15	2	33	2	44
27		5	31	3	57	7	57		24	38	2	52	3	52
28		6	29	3	56	7	58	1	7	16	3	13	5	2
29		7	27	3	55	7	59		20	13	3	37	6	13
30		8	24	3	54	8	0	2	3	28	4	4	7	25
31		9	22	3	53	8	1		16	59	4	39	8	35

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.				
1	14° 58′ N.	1	10° 37′ N.	11	4°32′ N.	21	18° 18′ S.
10	17 32 N.	5	21 16 N.	15	14 48 S.	25	4 8 S.
20	19 54 N.	8	17 28 N.	18	21 23 S.	28	9 9 N.

Juin. Le soleil est au signe des Gémeaux.

J. du M.	Soleil Lieu S.	D.	M.	Lever H.	M.	Couch. H.	M.	Lune Lieu S.	D.	M.	Lever H.	M.	Couch. H.	M.
1	2	10	19	3	52	8	3	3	0	43	5 Matin	21	9 Soir	42
2		11	17	3	52	8	4		14	38	6	13	10	39
3		12	14	3	51	8	4		28	40	7	17	11	26
4		13	11	3	50	8	5	4	12	48	8	29	Matin	
5		14	9	3	50	8	6		26	58	9	46	0	5
6		15	6	3	49	8	7	5	11	9	11	5	0	37
7		16	4	3	49	8	8		25	19	0 Soir	21	1	4
8		17	1	3	48	8	8	6	9	27	1	40	1	29
9		17	58	3	48	8	9		23	30	2	57	1	53
10		18	56	3	47	8	9	7	7	26	4	15	2	17
11		19	53	3	47	8	10		21	11	5	30	2	42
12		20	50	3	47	8	11	8	4	44	6	44	3	10
13		21	48	3	47	8	12		18	1	7	52	3	45
14		22	45	3	46	8	12	9	1	2	8	54	4	22
15		23	42	3	46	8	13		13	46	9	46	5	14
16		24	39	3	46	8	14		26	13	10	28	6	7
17		25	37	3	46	8	14	10	8	27	11	3	7	7
18		26	34	3	46	8	15		26	26	11	32	8	11
19		27	31	3	46	8	15	11	2	23	11	56	9	15
20		28	28	3	46	8	16		14	13	Matin		10	19
21		29	26	3	46	8	16		26	6	0	17	11	24
22	3	0	23	3	47	8	17	0	8	4	0	37	0 Soir	29
23		1	20	3	47	8	17		20	13	0	57	1	35
24		2	17	3	47	8	17	1	2	38	1	17	2	42
25		3	14	3	48	8	17		15	21	1	39	3	53
26		4	12	3	48	8	17		28	26	2	4	5	5
27		5	9	3	49	8	17	2	11	52	2	35	6	16
28		6	6	3	49	8	17		25	39	3	13	7	26
29		7	3	3	50	8	17	3	9	45	4	1	8	29
30		8	1	3	50	8	17		24	5	5	1	9	22

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	22° 1′ N.	1	21° 9′ N.	11	13° 29′ S.	21	5°43′ S.
10	23 0 N.	5	14 59 N.	15	21 35 S.	25	11 40 N.
20	23 27 N.	8	0 49 N.	18	16 42 S.	28	20 41 N.

Juillet. Le soleil est au signe du Cancer.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	3	8	58	3	50	8	16	4	8	33	6 Matin	13	10 Soir	5
2		9	55	3	51	8	16		23	6	7	30	10	40
3		10	52	3	52	8	16	5	7	36	8	50	11	9
4		11	49	3	53	8	15		22	1	10	11	11	35
5		12	47	3	53	8	15	6	6	17	11	30	11	58
6		13	44	3	54	8	14		20	20	0 Soir	47	Matin	
7		14	41	3	55	8	14	7	4	11	2	3	0	22
8		15	38	3	56	8	13		17	48	3	19	0	47
9		16	35	3	57	8	13	8	1	10	4	32	1	13
10		17	33	3	58	8	12		14	18	5	40	1	44
11		18	30	3	59	8	12		27	12	6	44	2	21
12		19	27	4	0	8	11	9	9	52	7	40	3	5
13		20	24	4	1	8	10		22	20	8	25	3	57
14		21	21	4	2	8	9	10	4	36	9	3	4	55
15		22	19	4	3	8	8		16	41	9	34	5	57
16		23	16	4	4	8	7		28	39	10	0	7	2
17		24	13	4	6	8	6	11	10	31	10	22	8	7
18		25	10	4	7	8	5		22	22	10	42	9	12
19		26	8	4	8	8	4	0	4	14	11	1	10	16
20		27	5	4	9	8	3		16	12	11	21	11	21
21		28	2	4	10	8	2		28	20	11	42	0 Soir	26
22		28	59	4	12	8	0	1	10	43	Matin		1	34
23		29	57	4	13	7	59		23	25	0	5	2	43
24	4	0	54	4	14	7	58	2	6	29	0	32	3	54
25		1	51	4	16	7	56		19	57	1	6	5	4
26		2	49	4	17	7	55	3	3	51	1	48	6	11
27		3	46	4	18	7	54		18	9	2	42	7	9
28		4	43	4	20	7	52	4	2	47	3	50	7	58
29		5	41	4	21	7	51		17	38	5	6	8	35
30		6	38	4	23	7	49	5	2	35	6	28	9	10
31		7	36	4	24	7	48		17	29	7	51	9	38

	Décl. du ☀		Déclinaison de la Lune.					
1	23° 9′ N.	1	19° 13′ N.	11	20° 50′ S.	21	5° 55′ N.
10	22 18 N.	5	2 5 N.	15	17 37 S.	25	19 55 N.
20	20 46 N.	8	12 24 S.	18	7 5 S.	28	20 8 N.

Aout. Le soleil est au signe du Lion.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	4	8	33	4	26	7	47	6	2	14	9 Matin	13	10 Soir	2
2		9	31	4	27	7	45		16	43	10	34	10	27
3		10	28	4	28	7	43	7	0	53	11	53	10	50
4		11	25	4	30	7	41		14	42	1 Soir	8	11	18
5		12	23	4	31	7	40		28	9	2	22	11	47
6		13	20	4	33	7	38	8	11	17	3	33	Matin	
7		14	18	4	35	7	36		24	7	4	37	0	22
8		15	15	4	36	7	35	9	6	42	5	35	1	3
9		16	13	4	38	7	33		19	5	6	23	1	51
10		17	11	4	39	7	31	10	1	17	7	4	2	47
11		18	8	4	41	7	29		13	21	7	37	3	47
12		19	6	4	42	7	27		25	18	8	3	4	51
13		20	3	4	44	7	25	11	7	12	8	26	5	56
14		21	1	4	45	7	23		19	2	8	48	7	1
15		21	59	4	47	7	22	0	0	53	9	6	8	6
16		22	56	4	48	7	20		12	46	9	25	9	10
17		23	54	4	50	7	18		24	45	9	44	10	15
18		24	52	4	52	7	16	1	6	52	10	6	11	21
19		25	49	4	53	7	14		19	13	10	32	0 Soir	28
20		26	47	4	55	7	12	2	1	51	11	1	1	37
21		27	45	4	56	7	10		14	49	11	39	2	45
22		28	43	4	58	7	8		28	12	Matin		3	52
23		29	41	4	59	7	6	3	12	2	0	26	4	53
24	5	0	39	5	1	7	4		26	19	1	25	5	46
25		1	37	5	3	7	2	4	11	1	2	36	6	31
26		2	35	5	4	7	0		26	2	3	57	7	7
27		3	33	5	6	6	58	5	11	15	5	22	7	36
28		4	31	5	7	6	56		26	28	6	47	8	4
29		5	29	5	9	6	53	6	11	32	8	12	8	28
30		6	27	5	10	6	51		26	18	9	34	8	53
31		7	25	5	11	6	49	7	10	40	10	53	9	18

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.				
1	18° 8′ N.	1	3° 34′ N.	11	18° 19′ S.	21	19° 9′ N.
10	15 42 N.	5	15 22 S.	15	4 1 S.	25	18 47 N.
20	12 36 N.	8	21 30 S.	18	8 56 N.	28	5 35 N.

Septembre. Le soleil est au signe de la Vierge.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	5	8	23	5	13	6	47	7	24	34	0 Soir	10	9 Soir	48
2		9	21	5	15	6	45	8	8	2	1	24	10	22
3		10	19	5	16	6	43		21	5	2	31	11	1
4		11	17	5	18	6	41	9	3	46	3	32	11	47
5		12	16	5	19	6	38		16	10	4	23	Matin	
6		13	14	5	21	6	36		28	21	5	4	0	41
7		14	12	5	22	6	34	10	10	22	5	39	1	40
8		15	10	5	24	6	32		22	18	6	8	2	42
9		16	9	5	25	6	29	11	4	10	6	32	3	47
10		17	7	5	27	6	27		16	1	6	54	4	52
11		18	5	5	28	6	25		27	52	7	13	5	57
12		19	4	5	30	6	22	0	9	46	7	31	7	2
13		20	2	5	32	6	20		21	43	7	50	8	6
14		21	1	5	33	6	18	1	3	46	8	11	9	12
15		21	59	5	35	6	16		15	57	8	34	10	19
16		22	58	5	36	6	13		28	19	9	1	11	27
17		23	56	5	38	6	11	2	10	55	9	35	0 Soir	33
18		24	55	5	40	6	9		23	49	10	16	1	39
19		25	54	5	41	6	6	3	7	4	11	8	2	41
20		26	52	5	43	6	4		20	45	Matin		3	36
21		27	51	5	44	6	2	4	4	51	0	13	4	22
22		28	50	5	46	6	0		19	24	1	26	5	1
23		29	49	5	47	5	58	5	4	20	2	48	5	34
24	6	0	48	5	49	5	55		19	31	4	12	6	2
25		1	46	5	50	5	53	6	4	49	5	39	6	27
26		2	45	5	52	5	51		20	1	7	4	6	51
27		3	44	5	54	5	49	7	4	58	8	28	7	18
28		4	43	5	55	5	46		19	30	9	50	7	45
29		5	42	5	57	5	44	8	3	34	11	8	8	19
30		6	31	5	58	5	42		17	8	0	20	8	57

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.									
1	8°	26′	N.	1	14° 30′	s.	11	5° 2′	s.	21	19° 59′	N.		
10	5	6	N.	5	21 38	s.	15	12 4	N.	25	2 30	N.		
20	1	15	N.	8	16 18	s.	18	20 43	N.	28	13 13	s.		

Octobre. Le soleil est au signe de la Balance.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	6	7	40	6	0	5	40	9	0	13	1 Soir	25	9 Soir	41
2		8	39	6	2	5	38		12	54	2	20	10	33
3		9	39	6	3	5	35		25	15	3	6	11	32
4		10	38	6	5	5	33	10	7	21	3	43	Matin	
5		11	37	6	6	5	31		19	18	4	13	0	34
6		12	36	6	8	5	29	11	1	9	4	38	1	37
7		13	35	6	9	5	26		12	59	4	59	2	42
8		14	35	6	11	5	24		24	50	5	19	3	48
9		15	34	6	13	5	22	0	6	45	5	38	4	53
10		16	33	6	14	5	19		18	44	5	56	5	57
11		17	33	6	16	5	17	1	0	50	6	15	7	5
12		18	32	6	18	5	15		13	3	6	40	8	11
13		19	31	6	20	5	13		25	24	7	3	9	19
14		20	31	6	21	5	11	2	7	55	7	34	10	27
15		21	30	6	23	5	9		20	37	8	12	11	32
16		22	30	6	25	5	7	3	3	33	9	0	0 Soir	35
17		23	30	6	26	5	5		16	47	9	58	1	31
18		24	29	6	28	5	3	4	0	19	11	6	2	19
19		25	29	6	30	5	1		14	14	Matin		3	0
20		26	29	6	32	4	59		28	32	0	22	3	32
21		27	28	6	33	4	57	5	13	10	1	43	4	1
22		28	28	6	35	4	55		28	5	3	7	4	26
23		29	28	6	37	4	53	6	13	9	4	31	4	51
24	7	0	28	6	38	4	51		28	12	5	55	5	18
25		1	28	6	40	4	49	7	13	5	7	19	5	41
26		2	28	6	42	4	46		27	38	8	42	6	12
27		3	28	6	44	4	44	8	11	46	10	0	6	49
28		4	28	6	45	4	42		25	25	11	11	7	31
29		5	28	6	47	4	41	9	8	35	0 Soir	12	8	22
30		6	28	6	48	4	39		21	20	1	3	9	19
31		7	28	6	50	4	37	10	3	44	1	44	10	21

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.											
1	3°	2′	S.	1	21°	28′	S.	11	7°	7′	N.	21	10°	18′	N.
10	6	30	S.	5	17	10	S.	15	20	32	N.	25	11	19	S.
20	10	13	S.	8	6	8	S.	18	20	52	N.	28	21	14	S.

NOVEMBRE. Le soleil est au signe du Scorpion.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	7	8	28	6	52	4	35	10	15	51	2 Soir	17	11 s.	26
2		9	28	6	54	4	34		27	48	2	43	Matin	
3		10	28	6	56	4	32	11	9	39	3	6	0	31
4		11	28	6	57	4	31		21	29	3	26	1	36
5		12	28	6	59	4	29	0	3	22	3	45	2	41
6		13	29	7	1	4	27		15	21	4	8	3	47
7		14	29	7	2	4	26		27	28	4	21	4	52
8		15	29	7	4	4	24	1	9	45	4	43	6	0
9		16	29	7	6	4	22		22	12	5	5	7	9
10		17	30	7	8	4	20	2	4	49	5	36	8	18
11		18	30	7	9	4	19		17	37	6	11	9	26
12		19	30	7	11	4	17	3	0	36	6	55	10	31
13		20	31	7	13	4	16		13	46	7	51	11	29
14		21	31	7	14	4	14		27	8	8	56	0 Soir	20
15		22	32	7	16	4	13	4	10	44	10	7	1	1
16		23	32	7	18	4	12		24	35	11	25	1	35
17		24	33	7	20	4	11	5	8	41	Matin		2	4
18		25	33	7	21	4	10		23	0	0	44	2	30
19		26	34	7	23	4	8	6	7	32	2	6	2	53
20		27	35	7	24	4	7		22	10	3	27	3	16
21		28	35	7	26	4	6	7	6	50	4	49	3	40
22		29	36	7	28	4	5		21	22	6	12	4	8
23	8	0	37	7	29	4	4	8	5	40	7	33	4	40
24		1	37	7	31	4	3		19	38	8	49	5	20
25		2	38	7	32	4	2	9	3	14	9	57	6	8
26		3	39	7	34	4	1		16	25	10	54	7	3
27		4	40	7	35	4	0		29	12	11	41	8	5
28		5	41	7	37	3	59	10	11	39	0 Soir	18	9	9
29		6	41	7	38	3	58		23	50	0	47	10	15
30		7	42	7	40	3	58	11	5	49	1	11	11	22

	Décl. du ☼	
1	14° 20′	S.
10	17 4	S.
20	19 38	S.

Déclinaison de la Lune.					
1	18° 13′ S.	11	20° 14′ N.	21	9° 11′ S.
5	3 8 S.	15	19 25 N.	25	22 6 S.
8	10 14 N.	18	7 3 N.	28	19 19 S.

DÉCEMBRE. Le soleil est au signe du Sagittaire.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			Lever.		Couch.		Lieu.			Lever.		Couch.	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	8	8	43	7	41	3	57	11	17	42	1 Soir	32	Matin	
2		9	44	7	42	3	56		29	33	1	51	0	27
3		10	45	7	44	3	56	0	11	28	2	8	1	32
4		11	46	7	45	3	55		23	30	2	27	2	38
5		12	47	7	47	3	55	1	5	43	2	47	3	45
6		13	48	7	48	3	54		18	8	3	10	4	52
7		14	49	7	49	3	54	2	0	49	3	36	6	3
8		15	50	7	50	3	54		13	44	4	9	7	11
9		16	50	7	51	3	53		26	53	4	50	8	21
10		17	51	7	53	3	53	3	10	16	5	43	9	24
11		18	52	7	54	3	53		23	51	6	46	10	18
12		19	53	7	55	3	53	4	7	35	7	58	11	8
13		20	55	7	56	3	53		21	28	9	14	11	39
14		21	56	7	57	3	53	5	5	28	10	32	0 Soir	9
15		22	57	7	58	3	53		19	35	11	51	0	35
16		23	58	7	58	3	53	6	3	46	Matin		0	58
17		24	59	7	59	3	54		17	59	1	11	1	21
18		26	0	8	0	3	54	7	2	12	2	30	1	44
19		27	1	8	1	3	54		16	22	3	49	2	8
20		28	2	8	1	3	55	8	0	24	5	9	2	38
21		29	3	8	2	3	55		14	15	6	25	3	13
22	9	0	4	8	2	3	56		27	52	7	38	3	56
23		1	6	8	3	3	56	9	11	11	8	40	4	48
24		2	7	8	3	3	57		24	13	9	32	5	47
25		3	8	8	3	3	58	10	6	56	10	14	6	52
26		4	9	8	4	3	58		19	22	10	47	7	59
27		5	10	8	4	3	58	11	1	34	11	13	9	6
28		6	11	8	4	3	59		13	35	11	35	10	12
29		7	13	8	4	4	0		25	29	11	55	11	17
30		8	14	8	4	4	1	0	7	21	0 Soir	14	Matin	
31		9	15	8	4	4	2		19	15	0	32	0	22

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.				
1	21° 46′ S.	1	9° 1′ S.	11	21°57′ N.	21	19°40′ S.
10	22 54 S.	5	8 45 N.	15	8 26 N.	25	20 18 S.
20	23 27 S.	8	19 35 N.	18	7 27 S.	28	10 33 S.

Calendrier des Turcs.

1267. HÉGYRE. 1268.

Mois	Jour	Jour	
1850			
Nov.	6	1	*Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.
Déc.	6	1	*Ssafar* (29 j.)
	18	13	Jours heureux.
	19	14	Jours heureux.
	20	15	Jours heureux.
1851			
Janvier	4	1	*Raby-el-aouel* (30 j.)
	15	12	Naiss. de Mahom.
	16	13	Jours heureux.
	17	14	Jours heureux.
	18	15	Jours heureux.
Février	3	1	*Raby-el-thany* (29 j.)
	15	13	Jours heureux.
	16	14	Jours heureux.
	17	15	Jours heureux.
Mars	4	1	*Djemasi-el-aouel* (30 j.)
	16	13	Jours heureux.
	17	14	Jours heureux.
	18	15	Jours heureux.
	23	20	Prise de Const.
Avril	3	1	*Djemasi-el-thany* (29 j.)
	15	13	Jours heureux.
	16	14	Jours heureux.
	17	15	Jours heureux.
Mai	2	1	*Redjeb* (30 j.)
	14	13	Jours heureux.
	15	14	Jours heureux.
	16	15	Jours heureux. Jour de victoire.
	28	27	Asc. de Mahom.
Juin	1	1	*Châban* (29 j.)
	13	13	Jours heureux.
	14	14	Jours heureux.
	15	15	Jours heureux.

Mois	Jour	Jour	
1851			
Juin	30	1	*Ramadan* (30 j.) Mois d'abstin.
Juillet	12	13	Jours heureux.
	13	14	Jours heureux.
	14	15	Jours heureux.
	19	20	Déf. dev. Vienne.
	30	1	*Chaoual* (29 j.) Grand-Beiram.
	31	2	Grand-Beiram.
Août	1	3	Grand-Beiram.
	11	13	Jours heureux.
	12	14	Jours heureux.
	13	15	Jours heureux.
	28	1	*Zoulkadeh* (30 j.)
Sept.	9	13	Jours heureux.
	10	14	Jours heureux.
	11	15	Jours heureux.
	27	1	*Zoulhedghé* (29 j.)
Oct.	6	10	Petit Beiram.
	9	13	Jours heureux.
	10	14	Jours heureux.
	11	15	Jours heureux.

1268.

Mois	Jour	Jour	
	27	1	*Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.
Nov.	5	10	Jeûne très rigour.
	8	13	Jours heureux.
	9	14	Jours heureux.
	10	15	Jours heureux.
	26	1	*Ssafar* (29 j.)
Déc.	8	13	Jours heureux.
	9	14	Jours heureux.
	10	15	Jours heureux.
	25	1	*Raby-el-aouel* (30 j.

GÉNÉALOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOUVERAINS DE L'EUROPE, CEUX QUI EN SONT ORIGINAIRES ET LES MEMBRES VIVANTS DE LEURS FAMILLES.

ANHALT*).

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, p. (20), et celle de 1848, page 8.]

ANHALT-DESSAU.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 8.]

Duc LÉOPOLD-Frédéric, né 1 oct. 1794, succ. à son grand-père le duc Léopold-Frédéric-François (né 10 août 1740) 9 août 1817; marié 18 avril 1818 à la duchesse *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 30 sept. 1796, fille de feu Frédéric-Louis-Charles prince de Prusse, veuf depuis le 1 janvier 1850.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824.
2. Pr. Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, prince hérédit., né 29 avril 1831.
3. Pr. *Marie*-Anne, née 14 sept. 1837.

Frères et sœurs.

1. *Auguste*, princesse-régn. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

*) Dans les renvois aux années antérieures de l'almanach qui se trouvent dans les introductions aux généalogies, le premier, où les années de 1830, 1831 et 1832 sont citées, se rapporte à l'origine historique et à la déduction généalogique des familles, le second, où l'année 1848 est indiquée, se rapporte aux dignités princières et aux armes.

2. Pr. *George*-Bernard, né 21 févr. 1796; marié 1° 6 août 1825 à *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie princesse de Schwarzb.-Roudolstadt (née 4 avril 1804, † 14 janv. 1829); 2° 4 oct. 1831 (en mariage morganatique) à *Thérèse*-Emma d'Erdmannsdorff, née 12 sept. 1807, fille du grand-maître des forêts d'Erdmannsdorff à Hohen-Ahlsdorf; nommée comtesse de Reina; veuf 28 février 1848.

Fille du premier lit.

Pr. *Louise*, née 22 juin 1826.

3. Pr. *Louise*, veuve de Gustave landgrave de Hesse-Hombourg.
4. Pr. *Frédéric*-Auguste, né 23 sept. 1799, marié 11 sept. 1832 à la

Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, fille de Guillaume prince de Hesse-Cassel.

Filles.

1) Pr. *Adélaïde*-Marie, née 25 déc. 1833.
2) Pr. *Bathilde*-Amalgonde, née 29 déc. 1837.
3) Pr *Hilda*-Charlotte, née 13 déc. 1839.

5. Pr. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807; marié (en mariage morganatique) 9 juillet 1840 à

Caroline-*Emilie* baronne de Stolzenberg, née 31 janv. 1812.

Anhalt-Bernbourg.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Duc Alexandre-Charles, né 2 mars 1805, succ. à son père le duc Alexis (né 12 juin 1767) 24 mars 1834; marié 30 oct. 1834 à la

Duchesse Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811 sœur du duc Charles de Holstein-Glucksbourg.

Sœur.

Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, épouse du prince Frédéric de Prusse.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

Eteint dans les mâles avec le prince Frédéric-Louis-Adolphe (né 29 nov. 1741, † 24 déc. 1812). [Réf.]

Fille du prince avant-dernier Victor-Charles-Frédéric († 22 avr 1812), cousin du prince Frédéric:

Pr. *Emma*, née 20 mai 1802, princesse douairière et régente de Waldeck.

Anhalt-Cœthen,

éteint dans les mâles le 23 nov. 1847.

[Réf. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Veuve du dernier duc Henri [né 30 juillet 1778, succède à son frère le duc Ferdinand le 16 déc. 1818 dans la principauté de Pless (Haute-Silésie) et 23 août 1830 dans la régence du duché de Cœthen, † 23 nov. 1847] :

Duchesse *Auguste*-Frédérique-Espérance, née 3 août 1794, fille de Henri XLIV prince de Reuss-Schleiz-Kœstritz, branche cad.; mariée 18 mai 1819.

Autriche.

Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (1), et celui de 1848, p. 10.]

Empereur François-Joseph-I-Charles, né 18 août 1830, fils de l'archiduc *François-Charles*-Joseph (v. ci-dessous), empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, roi de la Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, Lodomérie et Illyrie, grand-vaïvode de la Serbie, archiduc d'Autriche, etc.; nommé majeur le 1 déc. 1848, succède à son oncle l'empereur Ferdinand I (comme roi de Hongrie et de Bohême Ferdinand V; v. ci-dessous) en vertu de l'abdication du 2 déc. 1848 et de la renonciation de son père l'archiduc François-Charles à la succession au trône de l'empire, dâtée du jour précédent.

Frères.

. Archiduc *Ferdinand*-Maximilien-Joseph, né 6 juill. 1832, colonel et propriétaire du 3ème rég. de chevaux-lég.

. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, colonel et propriétaire du rég. de chev.-lég. no. 2.

. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère.

Archiduc *François-Charles*-Joseph, né 7 déc. 1802, fils de l'empereur François I (né 12 févr. 1768, † 2 mars 1835) du second lit avec Marie Thérèse-Caroline-Josephe († 13 avril 1807), fille de feu le roi Ferdinand I (IV) des Deux-

Siciles; FMlieutenant et propriétaire du rég. no. 52; renonce à la succession au trône imp.-roy. par l'acte du 1 décembre 1848 en faveur de son fils aîné François-Joseph (v. ci-dessus); marié 4 nov. 1824 à la

Pr. Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière.

Frère et sœurs du père.

1. Empereur *Ferdinand*-I-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, fils aîné de l'empereur François I du second lit avec la princesse Marie-Thérèse-Caroline-Josephe des Deux-Siciles; succède à son père le 2 mars 1835; Ferdinand I comme empereur d'Autriche, comme roi de Hongrie et de Bohême Ferdinand V; couronné roi de Hongrie 28 sept. 1830, roi de Bohême 7 sept. 1836, roi de Lombardie et de Venise le 6 sept. 1838; renonce au trône en faveur de son neveu François-Joseph (v. ci-dessus) par manifeste du 2 décembre 1848; marié par procuration le 12 et en personne le 27 février 1831 à

l'impératrice Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel roi de Sardaigne.

2. Archid. *Marie*, épouse du prince Léopold des Deux-Siciles.
3. Archid. *Marie-Anne*-Françoise-Thérèse-Josephe-Médarde née 8 juin 1804.

Grand'mère de l'empereur François-Joseph, 4ème épouse de l'empereur François I (né 12 févr. 1768, † 2 mars 1835):

Impératrice *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière; mariée par procuration le 29 oct. et en personne le 10 nov. 1816 à l'empereur François I; couronnée reine de Hongrie le 25 sept. 1825

Grand-oncles et leurs descendants.

Frères du grand-père l'empereur François I, fils de l'empereur Léopold II (né 5 mai 1747, † 1 mars 1792) et de l'impératrice Marie-Louise (née 24 nov. 1745, † 15 mai 1792), fille du roi Charles III d'Espagne:

1. Archid. F e r d i n a n d-Jos.-Bapt. (né 6 mai 1769, comme gr.-duc de Toscane Ferdinand III, † 18 juin 1824). Ses enfants: v. Toscane
2. Archid. C h a r l e s-Louis-Jean-Joseph-Laur., né 5 sept. 177[illegible] † 30 avril 1847; était marié depuis le 17 sept. 1815 à Henriette princesse de Nassau-Weilbourg et veuf depuis le 29 déc. 1829; possesseur des deux rég. no. 3 d'inf. et no. 3 des uhlans

Ses enfants.

1) Archid. *Thérèse*, reine des Deux-Siciles.
2) Archid. *Albert*-Fréd.-Rodolphe, né 3 août 1817, FML. et commandant du 3ème corps d'armée en Bohême, gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence, propriétaire du rég. d'inf. no. 44; marié le 1 mai 1844 à la

Pr. *Hildegard*-Louise-Charlotte - Thérèse - Frédérique, née 10 juin 1825, fille de Louis roi de Bavière.

Filles.

(1) Archid. Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.
(2) Archid. Mathilde-Marie-Adelgonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

3) Archid. *Charles-Ferdinand*, né 29 juillet 1818, FMlieut. et divisionnaire dans la Lombardie, à Brescia, propriétaire du rég. imp.-roy. d'inf. no. 51, ainsi que du rég. russe des uhlans de Belgorod.
4) Archid. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 sept. 1825, abbesse du chapitre noble thérésien à Prague.
5) Archid. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, major-général, chargé de la direction des deux premières parties de la direction de l'artillerie, coadjuteur de la grand'-maîtrise de l'ordre teutonique en Autriche, propriétaire du rég imp.-roy. no. 12 et chef de la batterie russe d'artillerie à cheval de position, no. 15.

. Archid. J o s e p h - Antoine - Jean, né 9 mars 1776, Palatin de Hongrie, etc., † 13 janvier 1847. Sa veuve des troisièmes noces:

'r. *Marie*-Dorothée-Wilhelmine-Caroline, née 1 nov. 1797, fille de *Louis*-Frédéric-Alexandre duc de Wurtemberg; mariée le 24 août 1819.

'ils du second lit du père avec Herminie, fille du prince Victor-Charles-Fréd. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, née 2 déc. 1797, mariée 30 août 1815, † 14 sept. 1817:

1) *Etienne*-François-Victor, né 14 sept. 1817, feldmaréchal-lieut. et propriétaire du rég. no 58 d'inf.

Enfants du troisième lit:

2) Françoise-Marie-*Elisabeth*, née 17 janv. 1831; mariée au duc Ferdinand de Modène le 4 oct. 1847; veuve 15 déc. 1849.
3) *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833, major du rég. des dragons François-Joseph I no 3.
4) *Marie*-Henrique-Anne, née 23 août 1836.

4. Archid. *Jean* - Baptiste - Joseph - Fabien-Sébastien, né 20 janv. 1782, élu par l'assemblée nationale à Francfort s. Mein vicaire de l'empire d'Allemagne le 29 juin 1848, se déclare à Vienne le 5 juillet prêt d'accepter cette dignité et en est investi à Francfort le 12 juillet 1848, se démet d'elle 20 déc. 1849; feldmaréchal autrichien, propriétaire du rég. des dragons no. 1 et du rég. pruss. d'inf. no. 16; marié en mariage morganatique le 18 févr. 1827 avec

Anne Plochel, née 6 janvier 1804, comtesse de Meran et baronne de Brandhof.

Fils.

François, né 11 mars 1839; comte de Méran (depuis 1845).

5. Archid. *Reinier*-Jos.-Jean-Mich.-François - Jérôme, né 30 sept. 1783, gén.-feldzeugmestre et propriétaire du rég. d'inf. no. 11; marié 28 mai 1820 à

Marie - *Elisabeth* - Françoise, née 13 avril 1800, sœur de feu Charles-Albert roi de Sardaigne.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*, reine de Sardaigne.
2) Pr. *Léopold*-Louis-Marie-Franç.-Jules-Eustorges-Gérard, né 6 juin 1823, major-général, brigadier du 2d corps d'armée en Bohême à Prague, propr. du rég. d'inf. no. 53 et chef du rég. russe des uhlans de l'Ucraine.
3) Pr. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriacque, né 8 août 1824, feldmaréchal-lieut. et divisionnaire du 6ème corps d'armée, propr. du 48e rég. d'inf.
4) Pr. *Sigismond* - Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826, major-général et brigadier dans la Lombardie, à Milan, propriét. du rég. d'inf. no. 45.
5) Pr. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Evangeliste-François-Ignace, né 11 janv. 1827, colonel imp.-roy. du rég. d'inf.: l'Empereur no. 1.
6) Pr. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828, colonel imp.-roy. du rég.: Archiduc Charles no. 3.

6. Archid. *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 déc. 1784, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no. 8.

Fils du frère du bisaïeul, archiduc Ferdinand, duc de Modène-Brisgau (✝ 24 déc. 1806) et de l'archid. Marie-Béatrice d'Este, duchesse de Massa et princesse de Carrara (✝ 14 nov. 1829):

1. Archid. François-Joseph, né 6 oct. 1779, † 21 janv. 1846. Voir Modène.
2. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781, feld-maréchal, propr. du rég. des hussards no. 3, ainsi que du rég. imp. russe des hussards d'Isum.
3. Archid. *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no. 4 et grand-maître de l'ordre teutonique dans l'empire d'Autriche.

B a d e.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (9), et celui de 1848, p. 13.]

Grand-duc Charles-Léopold-Frédéric, né 29 août 1790, fils du grand-duc Charles-Frédéric (né 22 nov. 1728, † 10 juin 1811); succ. à son frère le grand-duc Louis (né 9 févr. 1763) 30 mars 1830; mar. 25 juillet 1819 à la

Gr.-duchesse Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de feu Gustave-IV-Adolphe roi de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 déc. 1820; épouse du duc-régnant de Saxe-Cobourg et Gotha depuis 3 mai 1842.
2. Pr. *Louis*, grand-duc héréd., né 15 août 1824, colonel badois.
3. Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 9 sept. 1826, colonel badois et commandeur du 1er rég. de dragons.
4. Pr. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 déc. 1829, capitaine au serv. de la Prusse dans le 1er rég. d'inf. de la garde.
5. Pr. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, lieutenant au serv. de Bade.
6. Pr. *Marie*-Amélie, née 20 nov. 1834.
7. Pr. *Cécile*-Auguste, née 20 sept. 1839.

Frères et sœur.

1. Margr. *Guillaume*-Louis-Aug., né 8 avril 1792, gén. d'inf. au serv. de Bade; mar. 16 oct. 1830 à la

D. *Elisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 févr. 1802, fille de feu Louis-Fréd.-Alex. duc de Wurtemberg.

Filles.

1) Pr. *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.

2) Pr. *Pauline*-Sophie-Elisab.-Marie, née 18 déc. 1835.
3) Pr. *Léopoldine*-Wilhelm.-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 févr. 1837.

2. Pr. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795; épouse du prince Charles-Egon de Furstenberg dep. 19 avril 1818.
3. Margr. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Erneste, né 8 déc. 1796, lieut.-général au serv. du grand-duc.

Grand'-duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806; veuve du grand-duc Charles-Louis-Frédéric (né 8 juin 1786, † 8 déc. 1818). [*Mannheim.*]

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811; mariée 9 nov. 1830 au prince Gustave de Wasa (v. Holstein-Gottorp); séparée 14 août 1844.
2. Pr. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, épouse de Charles, prince de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Marie*-Amélie-Elisab.-Caroline, née 11 oct. 1817; mariée 23 févr. 1843 à William-Alexandre-Anthony-Archibald marquis de Douglas, né 15 févr. 1811, fils d'Alexandre Hamilton duc de Hamilton en Ecosse et de Brandon en Angleterre.

B A V I È R E.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (25), et celui de 1848, p. 15.]

Maximilien-II-Joseph, né 28 nov. 1811, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Franconie et en Souabe, prend les rênes du gouvernement en vertu de l'abdication de son père le 21 mars 1848; marié par procur. le 5 et en personne le 12 oct. 1842 à la

Reine Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige princesse-royale de Prusse, née 15 oct. 1825, fille de Guillaume prince de Prusse, oncle du roi.

Fils.

1. *Louis*-Othon-Frédéric-Guillaume, prince-royal, né 25 août 1845.
2. *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813; mariée 26 déc. 1833 à Louis III grand-duc de Hesse.
2. Pr. *Othon*-Frédéric-Louis, né 1 juin 1815, roi de Grèce depuis le 5 oct. 1832 (voir la Grèce).
3. Pr. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, lieut.-gén. au serv. de la Bavière, commandant sup. du corps d'artillerie et propriétaire du premier régiment d'artillerie; marié 15 avril 1844 à

l'archid. *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséph., née 1 avril 1825, fille du grand-duc Léopold II de Toscane.

Fils.

1) Pr. *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.
2) Pr. *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 févr. 1846.

4. Pr. *Adelgonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mar. 30 mars 1842 à François V duc de Modène, archiduc d'Autriche-Este.
5. Pr. *Hildegard*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825; mariée 1 mai 1844 à l'archiduc Albert d'Autriche, fils de feu l'archiduc Charles.
6. Pr. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.
7. Pr. *Adalbert*-Guill.-George-Louis, né 19 juillet 1828, colonel et propriétaire du rég. des cuir. no. 2.

Père et mère.

Roi *Louis*-Charles-Auguste, né 25 août 1786, succ. à son père le roi Maximilien-Joseph (né 27 mai 1756) 13 oct. 1825 et se démet de la couronne le 20 mars 1848; marié 12 oct. 1810 à la

Reine *Thérèse*-Charl.-Louise-Fréd.-Amélie, née 8 juill. 1792, fille de feu Frédéric duc de Saxe-Altenbourg.

Frère et sœurs du roi Louis,

1) du premier lit du père et de Wilhelmine-Auguste († 30 mars 1796), fille de George prince de Hesse-Darmstadt:

1. Pr. *Auguste*-Amélie, née 21 juin 1788, mar. 14 janv. 1806 à Eugène duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824; v. Leuchtenberg.
2. Pr. *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792; impératrice douairière d'Autriche.

3. Pr. *Charles*-Théodore-Max.-Auguste, né 7 juillet 1795, feldmaréchal au serv. de la Bavière et inspecteur-gén. de l'armée, propriét. du 3ème rég. d'inf., ainsi que du 1er rég. des cuir. bavarois et du 6ème rég. prussien des hussards.

b) du second lit du père et de Caroline († 13 nov. 1841), fille de Charles-Louis prince-héréd. de Bade:

4. Pr. *Elisabeth*-Louise, reine de Prusse, mariée 29 nov. 1823, } nées 13 nov. 1801.
5. Pr. *Amélie*-Auguste, épouse du prince Jean duc de Saxe depuis 21 nov. 1822, } nées 13 nov. 1801.
6. Pr. *Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, épouse de l'archiduc Franç.-Charles d'Autriche dep. 4 nov. 1824, } nées 27 janvier 1805.
7. Pr. *Marie*-Léopold.-Anne-Wilhelm., reine de Saxe, mariée 24 avril 1833, } nées 27 janvier 1805.
8. Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse de Max.-Joseph duc en Bavière; v. la branche ducale.

Branche ducale, ci-devant palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

[V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Maximilien-Joseph, duc en Bavière, né 4 déc. 1808, fils du duc Pie (né 1 août 1786, † 3 août 1837); major-général bavarois etc.; mar. 9 sept. 1828 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, fille cadette de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière.

Enfants.

1. *Louis*-Guillaume, duc en Bavière, né 21 juin 1831.
2. Caroline-Thérèse-*Hélène*, duchesse en Bavière, née 4 avril 1834.
3. *Elisabeth*-Amélie-Eugénie, duchesse en Bavière, née 24 déc. 1837.
4. *Charles-Théodore*, duc en Bavière, né 9 août 1839.
5. Marie-Sophie-Amélie, duchesse en Bavière, née 4 oct. 1841.
6. *Mathilde*-Ludovique, duchesse en Bavière, née 30 sept. 1843.
7. *Charlotte*-Auguste, duchesse en Bavière, née 22 févr. 1847.
8. Pr. *Maximilien*-Emmanuel, duc en Bavière, né 7 déc. 1849.

BELGIQUE.

[Luth. — V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Roi LÉOPOLD-I-George-Chrétien-Frédéric, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né 16 déc. 1790; veuf depuis le 6 nov. 1817 de la princesse Charlotte-Auguste, fille de feu George IV roi de la Grande-Bretagne; élu roi des Belges par le congrès national de Belgique 4 juin, accepte la couronne conditionnellement 26 juin et définitivement 12 juillet, fait son entrée à Bruxelles, prête le serment constitutionnel et monte sur le trône 21 juillet 1831; marié 2° 9 août 1832 à la

Reine LOUISE-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle princesse d'Orléans, née à Palerme 3 avril 1812, fille de feu Louis-Philippe ci-devant roi des Français (v. Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

Enfants.

1. Pr. *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, prince-royal, duc de Brabant, né 9 avril 1835, sous-lieut. du rég. des grenadiers.
2. Pr. *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, né 24 mars 1837, sous-lieut. du rég. des guides.
3. Pr. Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840.

(Frère et sœurs du roi v. Saxe-Cobourg et Gotha.)

BRÉSIL.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (42), et celui de 1848, page 18.]

Empereur dom PEDRO II *de Alcantara* Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier da Paula-Leocadio-Michel-Gabriël-Raphaël-Gonzaga, né 2 déc. 1825, fils de l'empereur dom Pedro I de Alcantara; monte sur le trône sous tutelle en vertu de l'acte d'abdication que son père publie sous le 7 avril 1831, prend les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840, couronné le 18 juillet 1841; marié p. pr. 30 mai et en personne 4 sept. 1843 à

l'impératrice THÉRÈSE-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François I roi des Deux-Siciles.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michaële-Gabriële-Raphaële-Gonzaga, née 29 juillet 1846.
2. Pr. *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michaële-Gabriële-Raphaële-Gonzaga, née 13 juillet 1847.

Sœurs,

a) du premier lit de l'empereur dom Pedro I (né 12 oct. 1798, † 24 sept. 1834) et de l'impératrice Léopoldine-Caroline-Joséphine, archiduchesse d'Autriche († 11 déc. 1826) :

1. Pr. dona *Maria II da Gloria*, reine de Portugal et des Algarves. (Voyez Portugal.)
2. Pr. dona *Januaria*, née 11 mars 1822, princesse-impériale; mariée 28 avril 1844 au prince *Louis*-Charles-Marie-Joseph comte d'Aquila, fils de feu François I roi des Deux-Siciles.
3. Pr. dona *Françoise*, née 2 août 1824; mariée 1 mai 1843 au prince François d'Orléans, prince de Joinville (voir Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

b) du second lit de l'empereur dom Pedro I:

4. Pr. dona*Marie-Amélie*-Auguste-Eugénie-Joséphine-Louise-Théodolinde-Héloïse-Françoise-Xavière daPaula-Gabriëla-Raphaëla-Gonzaga, née 1 déc. 1831.

Belle - mère.

Impératrice *Amélie*-Aug.-Eugénie-Napoléone, duchesse de Braganze, née 31 juillet 1812, fille du feu prince Eugène duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstædt; mariée par procur. le 2 août et en personne 17 oct. 1829 à l'empereur dom Pedro I du Brésil; veuve depuis 24 sept. 1834.

(Voyez Portugal.)

Brunswick - Wolfenbuttel.

[Luth. — Voir l'alm. de 1830, p. (55), et celui de 1848, p. 19.]

Duc Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, par convention avec son frère propriétaire du duché d'Oels en Silésie; feldmaréchal du royaume de Hanovre, général prussien de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no. 10 de Prusse; prend les rênes du gouvernement (d'abord provisoirement du consentement de son frère, plus tard avec l'adhésion de son oncle, le

feu roi Guillaume IV de la Grande-Bretagne, et sur la demande de la diète germanique) définitivement 25 avril 1831, par suite des arrangements réglés par les agnats du duc Charles.

Frère.

Duc *Charles*-Frédéric-Aug.-Guillaume, né 30 oct. 1804, succède sous la tutelle du feu roi George IV, alors prince-régent de la Grande-Bretagne, à son père le duc Frédéric-Guillaume (né 9 oct. 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815); il prend les rênes du gouvernement 30 oct. 1823, quitte le duché de Brunswick par suite des troubles éclatés 7 sept. 1830. — La diète germanique le déclare incapable de régner et depuis lors il vit à l'étranger.

DANEMARK.

[Luth. — V. l'alm. de 1830, p. (15), et celui de 1848, p. 20.]

Roi FRÉDÉRIC-VII-Charles-Chrétien, né 6 oct. 1808, fils du roi *Chrétien-VIII*-Frédéric (né 18 sept. 1786) et de la princesse Charlotte-Frédérique, fille de feu Frédéric-François grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin; succède à son père le 20 janvier 1848; marié 1° le 1 nov. 1828 à la princesse Wilhelmine-Marie, fille de feu Frédéric VI roi de Danemark; séparé au mois de sept. 1837; mar. 2° le 10 juin 1841 à la princesse *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821, fille de George grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz; séparé le 30 sept. 1846.

Oncle et tante.

1. Pr. *Charlotte*, née 30 oct. 1789, épouse de Guillaume landgrave de Hesse-Cassel.
2. Pr. Frédéric-*Ferdinand*, né 22 nov. 1792, prince-héréditaire, membre du cons. int. d'Etat, gén. dans l'armée danoise, commandeur-général de Seeland, Mœen, Falster et Laaland; marié 1 août 1829 à

Caroline princesse de Danemark, née 28 oct. 1793, fille du feu roi Frédéric VI (v. ci-dessous).

Belle-mère.

Reine *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Chrétien duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Au-

gustenbourg; mariée au roi *Chrétien-VIII-*Frédéric le 22 mai 1815; veuve le 20 janvier 1848.

Famille du roi Frédéric VI (né 28 janv. 1768, † 3 déc. 1839), fils du demi-frère aîné du grand-père du roi.

Sa veuve.

Reine *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767, fille de feu Charles landgrave de Hesse-Cassel; mar. 31 juillet 1790.

Ses filles.

1. Pr. *Caroline*, née 28 oct. 1793, épouse du prince Ferdinand de Danemark (voyez ci-dessus).
2. Pr. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janv. 1808; mariée 1 nov. 1828 au roi Frédéric VII, alors prince de Danemark; séparée au mois de sept. 1837; remariée 19 mai 1838 à Charles duc de Schleswig-Holst.-Sonderb.-Glucksbourg.

[Les lignes collatérales, v. Holstein.]

Deux-Siciles.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (38), et celui de 1848, p. 24.]

Roi Ferdinand II (Charles) des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme, Plaisance, Castre, grand-duc-héréditaire de Toscane, né 12 janv. 1810; succède à son père le roi François I Janvier-Joseph (né 19 août 1777) 8 nov. 1830; marié 1° 21 nov. 1832 à Marie-*Christine*-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Elise, fille de feu Victor-Emanuel roi de Sardaigne (née 14 nov. 1812, † 31 janvier 1836); 2° 9 janvier 1837 à Trente à la

Reine Marie Thérèse-Isabelle, née 31 juill. 1816, archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'archiduc Charles.

Fils du premier lit.

1. Pr. *François*-Marie-Léopold, prince-royal, duc de Calabre, né 16 janv. 1836.

Enfants du second lit.

2. Pr. *Louis*-Marie, comte de Trani, né 1 août 1838.
3. Pr. Alphonse-Marie-Joseph-Albert, comte de Caserta, né 28 mars 1841.
4. Pr. Marie-Annonciate-Isabelle-Filomène-Sabazie, née 24 mars 1843.

5. Pr. Marie-*Immaculée*-Clémentine, née 14 avril 1844.
6. Pr. Gaëtan-Marie-Frédéric, comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.
7. Pr. Joseph-Marie, comte de Lucera, né 4 mars 1848.
8. Pr. *Marie*-des-grâces Pie, née 2 août 1849.

Frères et sœurs du roi,
du 1er lit du père avec Marie-Clémentine, fille de Léopold II, emp. rom., morte 15 nov. 1801:

1. *Caroline*-Ferdinande-Louise, née 5 nov. 1798, duchesse douairière de Berry, v. l'Espagne, maison Bourbon; sœur consanguine du roi.

Du 2d lit du père avec Marie-Isabelle infante d'Espagne († 13 sept. 1848):

2. *Marie-Christine*, née 27 avril 1806, reine douairière d'Espagne.
3. Pr. *Charles*-Ferdinand, prince de Capoue, né 10 oct. 1811.
4. Pr. *Léopold*-Benjamin-Joseph, comte de Syracuse, né 22 mai 1813, marié 15 mai 1837 à la

Pr. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née 29 sept. 1814.

5. Pr. Marie-*Antoinette*, née 19 déc. 1814, grand'-duchesse de Toscane.
6. Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, mariée par procuration le 7 avril et en personne le 26 mai 1832 à l'infant Sébastien de Bourbon et Bragance (v. l'Espagne).
7. Pr. Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 févr. 1820, mariée le 10 juillet 1850 au comte de Montemolin (v. l'Espagne).
8. Pr. *Thérèse*-Marie-Christine, née 14 mars 1822, impératrice du Brésil, mariée par proc. le 30 mai et en personne le 4 sept. 1843.
9. Pr. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, comte d'Aquila, né 19 juillet 1824, président du conseil de l'amirauté; marié 28 avril 1844 à la

Pr. dona *Januaria*, née 11 mars 1822, princesse impériale du Brésil, fille de feu l'empereur dom Pedro I d'Alcantara.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-*Marie*-Ferdinand-Pierre d'Alcantara, né 18 juillet 1845.
2) Pr. *Marie*-Isabelle-Léopoldine-Amélie, née 22 juillet 1846.
3) Pr. *Philippe*-Louis-Maria, né 12 août 1847.

10. Pr. *François*-de-Paule-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, né 13 août 1827; marié le 10 avril 1850 à

l'archiduchesse Marie-*Isabelle*-Annonciade-Louise-Anne-Jeanne-Joséph-Umilta-Apollonie-Philomène-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, fille du grand-duc Léopold II de Toscane.

Frère et sœur du père.

1. Marie-*Amélie*, née 26 avril 1782, comtesse de Neuilly, épouse du ci-devant roi des Français, Louis-Philippe, comte de Neuilly, depuis 25 nov. 1809; veuve le 26 août 1850.
2. Pr. *Léopold*-Jean-Joseph prince de Salerne, né 2 juillet 1790, colonel imp.-roy. et propriét. du 22 rég. d'inf; mar. 28 juill. 1816 à

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, archiduchesse d'Autriche, née 1 mars 1798, fille de feu l'empereur François

Fille.

Pr Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822; mariée 25 nov. 1844 au duc d'Aumale (v. Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

ESPAGNE.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, p. (35), et celui de 1848, p. 26.]

Reine Marie-ISABELLE-II-Louise, née 10 oct. 1830, succède à son père le roi Ferdinand VII (né 14 oct. 1784) 29 sept. 1833 en vertu de l'ordre de succession confirmé par le décret du 29 mars 1830, sous tutelle; proclamée reine à Madrid 2 oct. 1833, déclarée majeure 8 nov. 1843, prête le serment constitutionnel 10 nov. 1843; mariée le 10 oct. 1846 à son cousin germain le

Roi FRANÇOIS d'Asis-Maria-Ferdinand, né 13 mai 1822, fils aîné de l'infant François-de-Paule d'Espagne.

Sœur.

Infante Marie-*Louise*-Ferdinande, née 30 janv. 1832; mariée 10 oct. 1846 au prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier (v. ci-dessous).

Mère.

Reine *Marie-Christine*, fille de feu François I roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806; mar. 11 déc. 1829 à Ferd. VII, roi d'Espagne (né 14 oct. 1784, † 29 sept. 1833); régente du royaume d'Espagne pendant la minorité de la reine Isabelle II en vertu du testament de Ferdinand VII du 12 juin 1830; se démet de la régence par manifeste du

12 oct. 1840; son mariage avec don Fernando *Munoz* duc de Rianzarès (dep. 28 déc. 1833) a reçu en suite du décret roy. du 11 octobre la bénédiction nuptiale 13 oct. 1844.

Frères du père.

1. *Charles*-Marie-Isidore, infant, né 28 mars 1788; se démet de ses droits prétendus à la couronne d'Espagne en faveur de son fils aîné prince d'Asturie et prend le titre de comte de Molina; il part de Bourges en France, où il a demeuré depuis le 14 sept. 1839, pour l'Italie 17 juill. 1845; marié par proc. 4 et en personne 29 sept. 1816 à l'infante Marie-*Françoise*-d'Asis, fille de feu Jean VI roi de Portugal (née 22 avril 1800, † 4 sept. 1834); mar. en secondes noces à Salzbourg par procuration 2 févr. 1838 et en personne à Aspeitia 20 oct. 1838 à
l'infante Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Béira, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI roi de Portugal, veuve de l'infant Pierre d'Espagne (v. ci-dessous).

Fils.

1) Inf. *Charles*-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 janv. 1818; accepte la cession paternelle du 18 mai 1845 et prend le titre de comte de Montemolin; quitte Bourges le 16 sept. 1846; marié le 10 juillet 1850 à la
Princesse Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 févr. 1820, sœur du roi Ferdinand II des Deux-Siciles.
2) Inf. *Jean-Charles*-Marie-Isidore, né 15 mai 1822, marié 6 févr. 1847 à
Marie-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 février 1824, archiduchesse d'Autriche-Este, seconde fille du feu duc François IV de Modène.

Fils.

(1) Charles-Marie, né 30 mars 1848.
(2) *Alfonse*, né 12 sept. 1849.

3) Inf. *Ferdinand*-Marie-Joseph, né 19 oct. 1824.

2. *François-de-Paula*-Antoine-Marie, infant, né 10 mars 1794, mar. par proc. 15 avril et en pers. 12 juin 1819 à l'infante *Louise*-Charlotte, née 24 oct. 1804, fille de feu François I roi des Deux-Siciles; veuf depuis 29 janv. 1844.

Enfants.

1) Infante *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 à Ignace comte Gurowsky.

2) *François*-d'Asis-Marie-Ferdinand, né 13 mai 1822, marié 10 oct. 1846 à la reine Isabelle II d'Espagne; reçoit le même jour le titre honorifique de roi et de majesté; capitaine-général des armées.

3) D. *Henri*-Marie-Ferd., duc de Seville, né 17 avril 1823; destitué des honneurs et distinctions d'infant d'Espagne ainsi que des grades, emplois, etc., par le décret royal du 13 mai 1848; marié 6 mai 1847 à Rome à
Donna *Hélène* de Castellà y Skelly Fernandez de Cordova.

4) Inf. *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 févr. 1847 à don José Osorco de Moscoso y Carbayal, comte de Transtamare, duc de Sessa, grand d'Espagne de 1ère classe.

5) D. *Joséphine*-Ferdinande-Louise de Guadeloupe, née 25 mai 1827; mariée au mois de juin 1848 à don José Guell y Renté.

6) Inf. *Ferdinand*-Marie-Mariano, né 11 avril 1832.

7) Inf. *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833.

8) Inf. *Amélie*-Philippine, née 12 oct. 1834.

Veuve de l'oncle de la reine, l'infant Pierre (né 18 juin 1786), fils du prince Gabriel:

Inf. Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI roi de Portugal, veuve 4 juill. 1812; elle épousa le 20 oct. 1838 l'infant Charles d'Espagne (v. ci-dessus).

Fils de l'infant Pierre.

Inf. *Sébastien*-Gabriël-Marie de Bourbon et Bragance, né 4 nov. 1811, grand-prieur de St.-Jean; mar. par proc. 7 avril et en personne 26 mai 1832 à la
Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, fille de feu François I roi des Deux-Siciles.

Les Bourbons.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (51). — Le royaume de France érigé le 5 août 843, Hugues Capet reçoit le 3 juillet 987 la couronne à Reims; la ligne des Valois le 1 avril 1328 jusqu'au 2 août 1589; la ligne aînée des Bourbons jusqu'au 21 janvier 1793, ensuite du 2 avril 1814 au 9 août 1830, excepté les cent jours de l'an 1815; dynastie de Bourbon-Orléans depuis le 9 août 1830 au 24 février 1848.]

Louis XIII, roi de France († 1643).

Louis XIV († 1715). Branche d'Orléans: Philippe († 1701).

France. Espagne: Philippe V († 1746).

Espagne: Charles III. († 1788). Parme: Philippe († 1765).

Charles IV († 1819). Deux-Siciles: Ferdinaud IV († 1815).

1) Branche aînée des Bourbons.

[Porte d'azur à trois fleurs de lys d'or 2, 1.]

Descendants du roi Charles-X-Philippe (né 9 oct. 1757, succ. à son frère Louis XVIII 16 sept. 1824; † 6 nov. 1836).

Pr. *Henri*-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 sept. 1820, fils du prince Charles-Ferdinand d'Artois duc de Berry (né 24 janvier 1778, mort 14 févr. 1820); le roi Charles X de France ayant abdiqué et son fils aîné le dauphin *Louis*-Antoine ayant renoncé à ses droits à la couronne 2 août 1830 en faveur du duc de Bordeaux, celui-ci quitte la France avec la famille royale 16 août 1830 et porte actuellement le titre: comte de Chambord; marié 7 nov. 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée du feu duc François IV de Modène.

Sœur.

Pr. *Louise*-Marie-Thérèse, mademoiselle, née 21 sept 1819, mariée 10 nov. 1845 à Ferdinand-Charles, ci-devant prince héréd. de Lucques, actuellement duc Charles III de Parme.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise, madame, née 5 nov. 1798, fille de feu François I roi des Deux-Siciles; mariée au prince Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, par procuration 16 avril et en personne 17 juin 1816; veuve depuis 14 février 1820.

Veuve de l'oncle Louis-Antoine (né 6 août 1775, duc d'Angoulème jusqu'à la mort de Louis XVIII [16 sept. 1824], puis dauphin, décédé 3 juin 1844 à Gorice en Illyrie):

Marie-*Thérèse*-Charlotte, dauphine, née 19 déc. 1778, fille du roi Louis XVI (né 23 août 1754, † 21 janvier 1793); mariée 10 juin 1799 à *Louis*-Antoine duc d'Angoulème.

Fille du roi Louis XVI, frère du roi Charles X:

La duchesse d'Angoulème; v. ci-dessus.

2) Branche d'Orléans.

[La branche d'Orléans comme cadette brise les armes de la ligne aînée d'un lambel d'argent.]

Louis-Philippe, né 6 oct. 1773, fils du duc Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (né 13 avril 1747, † 6 nov. 1793); élu lieutenant du royaume par les chambres le 31 juillet et proclamé roi des Français le 7 août 1830; renonce à la couronne le 24 février 1848 en faveur de son petit-fils le comte de Paris et prend le nom de comte de Neuilly; † à Claremont en Angleterre le 26 août 1850. Sa veuve:

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de feu Ferdinand I (IV) roi des Deux-Siciles, mariée le 25 nov. 1809.

Enfants.

1. Pr. Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, duc d'Orléans, prince-royal, né 3 sept. 1810, décédé le 13 juill. 1842. Sa veuve:

Pr. *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814, fille de feu Frédéric-Louis grand-duc héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin; nommée par le roi Louis-Philippe I des Français lors de son abdication le 24 février 1848 tutrice de ses deux fils et régente du royaume; quitte cependant la France avec ses enfants après avoir cherché inutilement à faire reconnaitre les droits du comte de Paris au trône par la chambre des députés; mar. 30 mai 1837. [*Eisenach.*]

Ses fils.

1) Pr. Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838.
2) Pr. Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 nov. 1840.

2. Pr. *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, princesse d'Orléans, née 3 avril 1812; reine des Belges.

3. Pr. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 oct. 1814; marié 27 avril 1840 à la

Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand duc de Saxe-Cobourg et Gotha.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Philippe-Marie-Ferd.-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né 28 avril 1842.
2) Pr. *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.
3) Pr. *Marguerite*-Adél.-Marie d'Orléans, née 16 févr. 1846.

4. Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, prin-

cesse d'Orléans, née 3 juin 1817, épouse d'Auguste prince de Saxe-Cobourg et Gotha dep. 20 avril 1843.

5. Pr. *François* - Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818 ; marié 1 mai 1843 à la

Pr. dona *Françoise* - Caroline - Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-da-Paula-Micaëla-Gabriëla-Rafaëla-Gonzague, née 2 août 1824, fille de feu l'empereur dom Pedro I du Brésil.

Enfants.

1) Pr. Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, née 14 août 1844.

2) Pr. *Pierre*-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 nov. 1845.

6. Pr. *Henri* - Eugène - Philippe - Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janv. 1822; marié 25 nov. 1844 à la

Pr. Marie-*Caroline*-Auguste de Bourbon, née 26 avril 1822, Princ. des Deux-Siciles, fille du prince Léopold de Salerno.

Fils.

Pr. *Louis - Philippe* - Marie - Léopold d'Orléans, prince de Condé, né 15 nov. 1845.

7. Pr. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824; marié 10 oct. 1846 à

Marie-*Louise*-Ferdinande infante d'Espagne, née 30 janv. 1832, sœur de la reine Isabelle II.

Fille.

Pr. *Maria-Isabella* Francisca d'Asis-Antonia-Luisa-Fernanda-Cristina-Amalia-Felipa-Adelaïda-Josefa-Elena-Enriqueta-Carolina-Justa-Rufina-Gaspara-Melchora-Baltasara-Matea, née 21 sept. 1848 à Seville, infante d'Espagne.

Grande-Bretagne.

[Eglise anglicane. — V. l'alm. de 1830, page (59), et celui de 1848, page 30.]

Reine Alexandrine - Victoire I, reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Edouard duc de Kent (né 2 nov. 1767, + 23 janv. 1820), frère des feu rois George IV et Guillaume IV; succ. à son oncle le roi Guillaume IV 20 juin 1837; couronnée 28 juin 1838; mariée 10 février 1840 à

François - Albert - Auguste - Charles - Emmanuel prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né 26 août 1819; naturalisé en Grande-Bretagne par l'acte du 24 janv. 1840; grand-

maître de l'ordre de Bath, feldmaréchal, colonel de la garde écossaise des fuseliers, chancelier de l'université de Cambridge.

Enfants

1. Pr. *Victoire*-Adélaïde-Marie-Louise, princesse-royale, née 21 nov. 1840.
2. Pr. *Albert*-Edouard, né 9 nov. 1841, *prince de Galles*, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, grand-steward de l'Ecosse, duc de Cornwall, comte de Chester, comte de Carrick et de Dublin, baron de Renfrew, lord des îles.
3. Pr. *Alice*-Maud-Mary, née 25 avril 1843.
4. Pr. *Alfred*-Erneste-Albert, prince du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, duc de Saxe, prince de S.-Cobourg et Gotha, né 6 août 1844.
5. Pr. *Hélène*-Augusta-Victoria, née 25 mai 1846.
6. Pr. *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.
7. Pr. *Arthur*-William-Patrick-Albert, prince du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, duc de Saxe et prince de S.-Cobourg et Gotha, né 1 mai 1850.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de feu François duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg; veuve du prince Emich de Linange 4 juillet 1814; mariée au duc Edouard de Kent, 4e fils du roi George III, à Cobourg le 29 mai et à Londres le 11 juillet 1818, veuve dep. 23 janv. 1820.

Oncles et tante.

1. Pr. *Erneste-Auguste*, né 5 juin 1771, duc de Cumberland, roi de Hanovre (v. Hanovre).
2. Pr. Adolphe-Frédéric, né 24 févr. 1774, † 8 juill. 1850, duc de Cambridge, etc., feldmaréchal. Sa veuve:

Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric landgrave de Hesse-Cassel; mariée 7 mai 1818.

Ses enfants.

1) Pr. *George*-Fréd.-Guill.-Charles, né 26 mars 1819, major-général au serv. de la Gr.-Bretagne, commandeur en chef des troupes au district de Dublin.
2) Pr. *Auguste*, née 19 juillet 1822, épouse du grand-duc héréd. de Mecklenbourg-Strélitz dep. 28 juin 1843.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Wilh.-Elisab., née 27 nov. 1833.

3. Pr. *Mary*, veuve du duc de Glocester; v. ci-dessous.

Grand-oncle.

Duc Guillaume-Henri de Glocester, né 25 nov. 1743, frère du roi George III, † 25 août 1805.

Fils.

Pr. Guillaume-Frédéric, duc de Glocester, né 15 janv. 1776, † 30 nov. 1834. Sa veuve:

Pr. *Mary*, née 25 avril 1776, fille du feu roi George III; mariée le 22 juillet 1816.

GRÈCE.

[Cath. — Voir l'édit. de 1848, p. 32.]

Roi OTHON I, prince de Bavière, né 1 juin 1815, élu en vertu de l'autorité transmise par la nation grecque à la France, la Grande-Bretagne et la Russie (alliées par la convention préliminaire de Londres du 6 juillet 1827), par le traité conclu à Londres 7 mai 1832 et ratifié par le roi de Bavière 27 mai 1832; il accepte la couronne 5 oct. 1832 et monte sur le trône de la Grèce 25 janv. (6 févr.) 1833, à côté d'une régence qui lui est subrogée pour l'exercice de l'autorité suprême jusqu'au terme de sa vingtième année; prend les rênes du gouvernement 1 juin 1835; marié 22 nov. 1836 à la

Reine Marie-Frédérique-AMÉLIE, née 21 déc. 1818, fille du grand-duc régnant d'Oldenbourg.

(Frères, etc., du roi, v. Bavière.)

HANOVRE.

[Evang. — V. l'alm. de 1830, page (55), et celui de 1848, p. 32.]

Roi ERNESTE-AUGUSTE, né 5 juin 1771, roi de Hanovre, prince-royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick-Lunebourg; succ. à son frère Guillaume IV, souverain des royaumes unis de Grande-Bretagne et d'Irlande et de Hanovre, 20 juin 1837 au gouvernement du royaume de Hanovre; mar. 29 mai 1815 à *Frédérique*-Louise-Caroline-Sophie-Alexandrine, fille de Charles grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz [née 2 mars 1778; veuve 1° 28 déc. 1796 de Louis prince de Prusse, et 2° 13 avril 1814 de Frédéric-Guillaume prince de Solms-Braunfels]; décédée 29 juin 1841,

Fils.

Pr. *George*-Frédéric-Alexandre-Charles-Erneste-Aug., né 27 mai 1819, prince-royal, propriétaire du 4ème régiment des dragons; marié 18 février 1843 à la

Pr. *Marie*-Alexandrine-Wilhelm.-Cathérine-Charl.-Thérèse-Henr.-Louise-Pauline-Elisab.-Frédérique-Georgine, née 14 avril 1818, fille de Joseph duc de Saxe-Altenbourg.

Enfants.

1) *Erneste*-Auguste-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, prince héréditaire, né 21 sept. 1845.
2) Pr. *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.
3) Pr. *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Elisabeth-Alexandrine, née 3 déc. 1849.

(Frères, etc, du roi, v. la Grande-Bretagne.)

Hesse.

[Voir l'alm. de 1848, p. 33.]

A. Hesse électorale.

[Réformé. — Pour le précis histor. v. l'alm. de 1831, page (93), et celui de 1848, p. 33.]

I. Ligne souveraine.

Electeur Frédéric-Guillaume I, né 20 août 1802; co-régent dep. 30 sept. 1831; succ. à son père l'électeur Guillaume II (né 28 juillet 1777) le 20 nov. 1847. — Epouse: Gertrude comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique-Wilh., née 29 juillet 1799.
2. Pr. *Marie*, née 6 sept. 1804, mariée au duc-régn. de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen 23 mars 1825.

Frères du grand-père

l'électeur Guillaume I (né 3 juin 1743, † 27 février 1821):

1. Landgr. Charles (né 19 déc. 1744, † 17 août 1836; marié 30 août 1766 à Louise, fille de feu Frédéric V roi de Danemark; née 30 janv. 1750, † 12 janv. 1831).

Ses filles.

1) *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767; veuve du roi Frédéric VI de Danemark.
2) Pr. *Julienne*-Louise-Amélie, née 19 janv. 1773, abbesse d'Itzéhoe.
3) Pr. *Louise*, duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg; v. Holstein.

2. Landgrave Frédéric (né 11 sept. 1747, † 20 mai 1837; marié 2 déc. 1786 à Caroline-Polixène princesse de Nassau-Usingen, née 4 avril 1762, † 18 août 1823).

Ses enfants.

1) Landgrave *Guillaume*, né 24 déc. 1787, lieut.-gén. danois et général d'infant. au service de Hesse, chef du rég. d'inf. hessois no. 2; mar. 10 nov. 1810 à la Pr. Louise-*Charlotte*, née 30 oct. 1789, fille de feu Frédéric prince héréd. de Danemark, sœur du feu roi Chrétien VIII.

Enfants.

(1) Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, épouse du prince Frédéric-Auguste d'Anhalt-Dessau dep. 11 sept. 1832.

(2) Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, épouse du prince Chrétien de Holstein-Glucksbourg (v. Holstein).

(3) Pr. *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 nov. 1820, major-général au service du Danemark, chef du rég. russe des hussards de Mariapolsk; marié 28 janvier 1844 à la grand'-duchesse *Alexandra*-Nicolaëwna, née 24 (12) juin 1825, 3e fille de l'empereur Nicolas de Russie; veuf depuis 10 août 1844.

(4) Pr. *Auguste*-Fréd.-Marie-Carol.-Julie, née 30 oct. 1823.

2) Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.

3) Pr. *George*-Charles, né 14 janv. 1793, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.

4) Pr. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794; mar. 4 avril 1833 à George comte von der Decken, major-gén. au serv. du Hanovre et commandeur de la 1ère brigade de cavalerie.

5) Pr. *Marie*, née 21 janv. 1796, grand'-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

6) Pr. *Auguste*, née 25 juill. 1797, duchesse de Cambridge; v. Grande-Bretagne.

II. Lignes cadettes.

1. Hesse-Philippsthal.

[Réformé. — Rés.: Philippsthal. — Possessions — : 1) dans la Hesse électorale, province de Fouldo, cercle de Hersfeld, le château de Philippsthal avec le village de Kreuzberg; 2) dans le grand-duché de Saxe-Weimar, cercle d'Eisenach, deux terres à Vacha.]

Landgrave *Charles*, née 22 mai 1803, colonel en service de la Hesse électorale à la suite de l'armée; succ. à son père le landgrave Ernest-Constantin (né 8 août 1771) comme chef de la maison de Hesse-Philippsthal le 25 déc. 1849; marié 9 oct. 1845 à la

Duchesse *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille du duc Eugène de Wurtemberg.

Fils.

Pr. *Ernest*-Eugène-Charles-Auguste-Bernard-Paul, né 20 déc. 1846.

Frère du 1er lit du père le landgrave Ernest-Constantin († 25 déc. 1849) avec Christine-Louise princesse de Schwarzbourg-Roudolstadt († 25 déc. 1808):

Pr. *François*-Auguste, né 26 janvier 1805, major au serv. de l'Autriche.

Belle-mère.

Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793, fille du feu prince Charles de Hesse-Philippsthal (v. ci-dessous); mariée au landgrave Ernest-Constantin le 17 février 1812; veuve le 25 déc. 1849.

Oncles.

1. Pr. Charles, né 6 nov. 1757, marié le 24 juin 1791 à la princesse Victoire d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg († 17 oct. 1817), † 2 janvier 1793. Sa fille:

Pr. *Caroline*-Wilhelm.-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793, veuve du landgrave Ernest de cette maison; v. ci-dessus.

2. Landgrave Louis, né 8 oct. 1766, succède à son père le landgrave Guillaume le 8 août 1810 comme chef de la maison, marié 22 janvier 1791 à Marie-Françoise comtesse de Berghe de Trips († 1805), mort à Naples 15 févr. 1816. Sa fille:

Pr. *Marie*-Caroline, née 14 janv. 1793.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

[Réformé. — Rés.: château Augustenau près d'Eisenach. — Possessions: dans la Hesse élect., district de Hersfeld, la seigneurie de Barchfeld, et les terres Herleshausen et Nesselrœden.]

Landgr. *Charles*-Auguste-Philippe-Louis, né 27 juin 1784, lieut.-gén. au serv. de l'électeur de Hesse à la suite de l'armée, fils du landgrave Adolphe (né 28 juin 1742, † 17 juillet 1803); veuf 8 juin 1821 d'Auguste, fille de

Fréd.-Louis prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; mar. en secondes noces 10 sept. 1823 à la

Pr. *Sophie*-Caroline-Polixène, née princesse de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt, née 16 janv. 1794.

Fille du 1er lit.

1. Pr. *Berthe*-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818; mariée 27 juin 1839 à Louis prince héréditaire de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

Fils du 2d lit.

2. Pr. *Alexis*-Guillaume-Erneste, né 13 sept. 1829, capit. de cav. au serv. de la Hesse élect. à la suite de l'armée.
3. Pr. Frédéric-*Guillaume*, né 3 oct. 1831, lieut.-volontaire au serv. de la marine britannique.

---

2. Hesse-Rothenbourg. [Cath.]

Veuve du dernier landgrave Victor-Amédée (né 2 sept. 1779, † 12 nov. 1834):

Pr. *Eléonore*-Marie-Walpourge, née 13 juillet 1799, sœur du prince Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, jadis Bedbur; mar. 19 nov. 1831. [*Prague.*]

Sœur du landgrave Victor-Amédée:

Princesse Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787; veuve depuis 12 août 1844 du prince Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein. [*Mannheim.*]

B. Hesse grand-ducale.

[Pour le précis historique v. l'almanach de 1831, page (105), et celui de 1848, p. 37.]

I. Ligne grand-ducale. (Luth.)

Grand-duc Louis III, né 9 juin 1806, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, le grand-duc Louis II (né 26 déc. 1777), le 16 juin 1848; marié 26 déc. 1833 à la

Gr.-duchesse Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille de Louis roi de Bavière.

Frères et sœur.

1. Prince *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, lieut.-gén. au service de la Hesse grand-ducale, propriétaire du rég. d'inf. no. 4; mar. 22 oct. 1836 à la

Princesse Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi.

Enfants.

1) Pr. Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 sept. 1837.
2) Pr. *Henri* - Louis - Guillaume - Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 nov. 1838.
3) Pr. *Anne* - Marie - Wilhelmine - Elisabeth -Mathilde, née 25 mai 1843.
4) Pr. *Guillaume* - Louis - Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 nov. 1845.

2. Pr. *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 juill. 1823, major-général au serv. de la Russie et de la Hesse gr.-duc., chef du rég. russe de Borrisoglebski.
3. Pr. Maximilienne - Wilhelmine - Auguste - Sophie - *Marie*, née 8 août 1824; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre*-Nicolaëwitch-Césaréwitch, grand-duc héritier de Russie.

Oncles.

1. Prince Louis-*George*-Charles-Frédéric-Erneste, prince de Hesse, né 31 août 1780, gén. d'inf. au serv. de la Hesse grand-ducale et propriét. du 3ème régim. d'inf.; mar. 29 janv. 1804 à
Caroline - Ottilie princesse de Nidda, née de Tœrœk de Szendrœ, née 23 avril 1786.
2. Prince *Frédéric*-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.
3. Prince *Emile*-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 sept. 1790, feldzeugmestre au serv. de l'Autriche, propriétaire du 54 rég. d'inf. autrichien et d'un rég. russe, des dragons de Casan.

II. Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

[Réformé. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1831, page (109), et celui de 1848, p. 38.]

Landgrave Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 avril 1783, général de cavalerie au serv. de l'Autriche; succède à son frère, le landgrave *Gustave*-Adolphe-Frédéric (né 17 févr. 1781), le 8 sept. 1848.

Frère et sœurs.

1. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771; princesse douair. de Schwarzbourg-Roudolstadt.
2. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772; veuve du prince Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt.
3. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, grand'-duchesse héréd. douair. de Mecklenbourg-Schwérin.

4. Landgrave Gustave-Adolphe-Frédéric (né 17 févr. 1781, succède à son frère le landgrave Philippe-Auguste-Frédéric le 15 déc. 1846, † 8 sept. 1848). Sa veuve :

Landgrave *Louise*-Frédér., née 1 mars 1798, fille de feu Frédéric prince héréd. d'Anhalt-Dessau; mariée le 12 févr. 1818.

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, mar. 1 oct. 1839 au prince Henri XX de Reuss-Greiz.

2) Pr. *Elisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 sept. 1823.

HOHENZOLLERN.

[V. le supplément, page 86.]

HOLSTEIN.

[V. l'alm. de 1848, p. 40.]

A. Lignes royale et collatérales de Holstein.

I. Danemark. (Voir cet article.)

II. Holstein-Sonderbourg.

1. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.*
2. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg.*

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

I. Branche aînée, v. Russie.

II. Branche cadette, v. ci-après.

II. Ligne collatérale: de Holstein-Sonderbourg.

1. Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

[Luth. — Rés.: Augustenbourg.]

Duc Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 juillet 1798, fils du duc Frédéric-Chrétien (né 28 sept. 1765, † 14 juin 1814) et de la princesse Louise-Auguste, fille du feu roi Chrétien VII de Danemark (décédée 13 janvier 1843); décl. majeur 19 juillet 1816; mar. 18 sept. 1820 à

Louise-Sophie née comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 22. sept. 1796.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Marie-*Louise-Auguste*-Caroline-Henriette, née 28 août 1824.
2. Pr. Caroline-*Amélie*, née 15 janv. 1826.
3. Pr. *Frédéric*-Chrétien-Auguste, né 6 juillet 1829, lieut.-colonel de cavalerie dans l'armée schleswig-holsténienne.

4. Pr. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Aug., né 22 janv. 1831, lieut.-colonel de cavalerie dans l'armée schleswig-holsténienne.
5. Pr. Caroline-Chrétienne-Auguste-Emilie-*Henriette*-Elisabeth, née 2 août 1833.

Frère et sœur.

1. Pr. *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du roi Chrétien VIII de Danemark dep. 20 janvier 1848.
2. Pr. *Frédéric*-Emile-Auguste, né 23 août 1800, mar. 17 sept. 1829 à

Henriette née comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 9 mai 1806.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric*-Chrétien-Charles-Aug., né 16 nov. 1830.
2) Pr. *Louise*-Caroline-Henriette-Aug., née 29 juill. 1836.

Oncle.

Pr. Frédéric-Charles-**Emile** (né 8 mars 1767, † 14 juin 1841).

Ses enfants.

1) Pr. *Charlotte*-Louise-Dor.-Joséph., née 24 janv. 1803.
2) Pr. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilh., née 9 févr. 1804.
3) Pr. Henri-Charles-*Woldemar*, né 13 oct. 1810, major de caval. au serv. de la Prusse dans les gardes-du-corps et 2ème officier d'état-major.
4) Pr. *Amélie*-Eléon.-Sophie-Carol., née 9 janv. 1813.
5) Pr. *Sophie*-Berthe-Clémentine-Aug., née 30 janv. 1815.

---

2. Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. [Luth.]

Duc Charles, né 30 sept. 1813, succ. à son père le duc Guillaume (né 4 janv. 1785) 17 févr. 1831; marié 19 mai 1838 à la

Pr. Wilhelmine-Marie, née 18 janv. 1808, fille de feu Frédéric VI roi de Danemark.

Frères et sœurs.

1. Pr. Louise-*Marie*-Frédérique, née 23 oct. 1810; mariée 1° 19 mai 1837 au colonel de Lasperg; veuve depuis le 9 mai 1843; 2° le 3 oct. 1846 à Pierre-Alfred comte de Hohenthal, seigneur de Kœnigsbruck, etc.
2. Pr. *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811, duchesse-régnante d'Anhalt-Bernbourg.
3. Pr. *Frédéric*, né 23 oct. 1814, marié 16 oct. 1841 à la princesse *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821, fille cadette du prince-régnant de Schaumbourg-Lippe; séparé en 1848.

Fille.

Pr. Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 févr. 1844.

4. Pr. *Guillaume*, né 10 avril 1816, colonel imp.-roy. dans le 4e régiment des chev.-lég. prince de Windisch-Grætz.
5. Pr. *Chrétien*, né 8 avril 1818, lieut.-colonel au serv. du Danemark et commandant la garde-à-cheval; marié 26 mai 1842 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, fille de Guillaume landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1) Pr. Chrétien-Frédéric-Guill.-Charles, né 3 juin 1843.
2) Pr. Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1 déc. 1844.
3) Pr. Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George, né 24 déc. 1845.
4) Pr. *Marie*-Dagmer, née 26 nov. 1847.

6. Pr. *Louise*, née 18 nov. 1820.
7. Pr. *Jules*, né 14 oct. 1824, lieut. en second aux hussards de la garde au serv. de la Prusse.
8. Pr. *Jean*, né 5 déc. 1825, lieut. en second aux dragons de la garde au serv. de la Prusse.

Mère.

D. *Louise*-Caroline, née 28 sept. 1789, fille de Charles landgrave de Hesse-Cassel; veuve du duc Frédéric-Guill.-Paul-Léopold (né 4 janv. 1785) depuis 17 févr. 1831.

Sœur du père.

Pr. Elisabeth-*Frédérique*-Sophie-Amélie-Charlotte, née 13 déc. 1780; veuve 25 févr. 1808 de Gottlob-Samuel baron de Richthofen.

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

[V. l'alm. de 1830, p. (19).]

II. Branche cadette.

[Luth. — La postérité des deux fils de Chrétien-Auguste, duc et évêque de Lubeck, † 1726.]

A. Descendants du fils aîné Adolphe-Frédéric, roi de Suède (élu héritier de la couronne de Suède 3 juillet 1743, roi 5 avril 1751, † 12 février 1771), de fils en fils: roi Gustave III († 29 mars 1792); Gustave IV Adolphe (né 1 nov. 1778, succ. 29 mars 1792, se démet de la couronne 29 mars 1809, † 7 févr. 1837); enfants de ce dernier.

1. Pr. *Gustave*, prince de Wasa (depuis 5 mai 1829), né 9 nov. 1799, lieut.-feldmaréchal au serv. de l'Autriche dans l'armée, propriétaire du rég. d'inf. no. 60; marié 9 nov. 1830 à la princesse *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811, fille de feu Charles-Louis-Frédéric grand-duc de Bade; séparé 14 août 1844.

Fille.

Pr. *Caroline*-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833.

2. Pr. *Sophie*-Wilhelmine, née 21 mai 1801, mariée 25 juill. 1819 à Léopold grand-duc de Bade.
3. Pr. *Amélie*-Marie-Charlotte, née 22 févr. 1805.

Oldenbourg.

[V. l'alm. de 1848, p. 41.]

B. Descendants du duc George-Louis († 7 sept. 1763):

Grand-duc Paul-Frédéric-Auguste, né 13 juillet 1783, duc de Schleswig-Holstein, prince de Lubeck et de Birkenfeld; succ. à son père le duc *Pierre*-Frédéric-Louis (né 17 janv. 1755) 21 mai et se déclare grand-duc 28 mai 1829; mar. 1° 24 juillet 1817 à Adélaïde, fille de feu Victor-Charles-Frédéric prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (née 23 févr. 1800, † 13 sept. 1820); 2° 24 juin 1825 à la princesse Ida de la même maison (née 10 mars 1804, † 31 mars 1828); mar. 3° 5 mai 1831 à Cécile, fille du feu roi Gustave IV de Suède (née 22 juin 1807, † 27 janvier 1844).

Filles du 1er lit.

1. D. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 déc. 1818, mariée 22 nov. 1836 à Othon I roi de Grèce.
2. D. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820.

Fils du 2d lit.

3. Duc Nicolas-Frédéric-*Pierre*, grand-duc héréditaire, né 8 juillet 1827.

Fils du 3ème lit.

4. Duc Antoine-Gunther-Frédéric-*Elimar*, né 23 janv. 1844.

Fils du frère, du prince Pierre-Frédéric-George († 27 déc. 1812), et de la grand'-duchesse Cathérine-Paulowna de Russie, depuis reine de Wurtemberg († 9 janv. 1819):

Pr. Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, gén. de l'infanterie au serv. de la Russie et président du département du sénat directeur des aff. civiles et ecclésiastiques, docteur hon. en droit civil; reçoit par ukase de

l'empereur de Russie le titre d'altesse impériale; marié 23 avril 1837 à la

Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume duc de Nassau.

Enfants.

1) Pr. *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838.
2) Pr. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.
3) Pr. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.
4) Pr. *Cathérine*-Frédérique-Pauline, née 21 sept. 1846.
5) Pr. *George*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.
6) Pr. *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.

LIECHTENSTEIN.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (71), et celui de 1848, p. 42.]

Pr. ALOIS-Joseph, né 26 mai 1796, prince de Liechtenstein à Nicolsbourg, duc de Troppau et Jægerndorf, comte de Rittberg, etc., président de la société agricole à Vienne; succ. à son père, le prince *Jean*-Joseph (né 26 juin 1760), le 20 avril 1836; mar. 8 août 1831 à

FRANÇOISE-de-Paule née comtesse Kinsky, née 8 août 1813.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Joséphine, née 20 sept. 1834.
2. Pr. *Caroline*, née 27 févr. 1836.
3. Pr. *Sophie*-Marie-Gabrielle-Pie, née 11 juillet 1837.
4. Pr. *Aloïse*, née 13 août 1838.
5. Pr. *Ida*, née 11 oct. 1839.
6. Pr. *Jean*-Marie-François-Placide, né 5 oct. 1840.
7. Pr. *Françoise*-Marie, née 30 déc. 1841.
8. Pr. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843.
9. Pr. *Anne*, née 27 févr. 1846.

Frères et sœurs.

1. Pr. Marie-*Sophie*, née 5 sept. 1798, DdlCr. et DdP.; mar. 4 août 1817 à Vincent comte Esterházy de Galántha; veuve depuis 19 oct. 1835.
2. Pr. *Marie*-Joséphine, née 11 janv. 1800.
3. Pr. *François*-de-Paule-Joaquim, né 25 févr. 1802, FMlieut. et commandant le 13 corps d'armée en Hongrie à Pesth, au serv. de l'Autriche, propriétaire du 9ème rég. des hussards, marié 3 juin 1841 à

Julie née comtesse Potocka, née 12 août 1818, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Alfred*, né 11 juin 1842.
2) Pr. *Joséphine*-Marie-Julienne, née 22 avril 1844.
3) Pr. *Aloïs*, né 18 nov. 1846.

4. Pr. *Charles*-Jean-Népomuc-Antoine, né 14 juin 1803, ancien major imp.-roy.; veuf depuis 20 avril 1841 de Rosalie née comtesse de Grunne, comtesse douairière de Schœnfeld, née 3 mars 1805.

Fils.

1) Pr. *Rodolphe*, né 28 déc. 1833.
2) Pr. *Philippe*-Charles, né 17 juillet 1837.

5. Pr. *Henriette*, née 1 avril 1806, DdlCr. et DdP.; mariée 1 oct. 1825 à Joseph comte Huniady, chamb. imp.-roy.
6. Pr. *Frédéric*, né 21 sept. 1807, FMlieut. imp.-roy. et divisionnaire en Italie, à Florence, marié 15 sept. 1848 à Sophie née Lœwe, née 24 mars 1815.
7. Pr. *Edouard*-François Louis, né 22 févr. 1809, FMlieut. et divisionnaire au serv. de l'Autriche, mar. 15 oct. 1839 à

Honorée née comtesse Choloniewska, née 1 août 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. Marie-Jean-*Aloïs*, né 25 juin 1840.
2) Pr. Marie-Joséphine-Célestine-*Mélanie*, née 25 févr. 1844.

8. Pr. *Auguste*-Ignace, né 22 avril 1810, ancien major au serv. de l'Autriche.
9. Pr. *Ida*-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.; épouse de Charles prince de Paar depuis 30 juillet 1832.

Enfants du grand-oncle, prince Charles-Boromée-Joseph (né 29 sept. 1730, † 21 févr. 1789).

1. Fils du prince Jean-Charles-Népomuc (né 1 mars 1765, † 24 déc. 1795):

Pr. *Charles*-François-Antoine, né 23 oct. 1790, premier gr.-maître imp.-roy., feldmaréchal-lieut. et propriét. du rég. des chevaux-lég. no. 5; marié 21 août 1819 à la

Pr. *Françoise*, née 2 déc. 1799, fille de Rodolphe comte de Wrbna-Freudenthal; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. Marie-*Anne*, née 25 août 1820, DdlCr. et DdP.;

mariée 17 juillet 1841 à Ferdinand prince de Trauttmansdorff-Weinsberg.

2) Pr. *Charles*-Rodolphe, né 19 avril 1827, capit. de cav. imp.-roy. au 1er rég. des hussards de l'empereur.
3) Pr. *Elisabeth*, née 13 nov. 1832.
4) Pr. *Françoise*, née 30 oct. 1833.
5) Pr. *Marie*, née 19 sept. 1835.
6) Pr. *Rodolphe*, né 18 avril 1838.

2. Prince Maurice-Joseph (né 21 juillet 1775, † 24 mars 1819).

Ses filles.

1) *Marie*, née 31 déc. 1808, mar. 9 sept. 1826 à Ferdinand prince de Lobkowitz.
2) *Eléonore*, née 25 déc. 1812, mar. 23 mai 1830 à Jean-Adolphe prince de Schwarzenberg.
3) *Léopoldine*, née 4 nov. 1815, mariée 6 mai 1837 à Aloïs prince de Lobkowitz.

LIPPE.

[Réf. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1832, page (74), et celui de 1848, page 45.]

I. LIPPE.

(D'argent à la rose pentaphylle de gueules, au fonds et aux feuilles boutonnées d'or.)

Pr. Paul-Alexandre-LÉOPOLD, né 6 nov. 1796, succ. à son père le prince Frédéric-Guillaume-Léopold (né 2 déc. 1767) 4 avril 1802 sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement 3 juillet 1820; mar. 23 avril 1820 à la

Pr. EMILIE-Frédérique-Caroline, née 23 avril 1800, fille de feu Gunther-Frédéric-Charles prince de Schwarzbourg-Sondershausen.

Enfants.

1. Pr. Paul-Frédéric-Emile-*Léopold*, prince héréditaire., né 1 sept. 1821, major dans l'armée au serv. de la Prusse.
2. Pr. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 nov. 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
3. Pr. Gunther-Frédéric-*Woldemar*, né 18 avril 1824, colonel.
4. Pr. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1 déc. 1825.
5. Pr. Paul-Alexandre-*Frédéric*, né 18 oct. 1827.
6. Pr. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.

7. Pr. Charles-*Alexandre*, né 16 janv. 1831.
8. Pr. Caroline-*Pauline*, née 2 oct. 1834.

Frère.

Pr. *Frédéric* - Albert - Auguste, né 8 déc. 1797, colonel du 5ème rég. de cav. au serv. du Hanovre et colonel autrichien, en retraite.

LIGNE HÉRÉDITAIRE DE LIPPE.

(Les comtes de Lippe prennent aussi le titre de „seigneurs nobles", ainsi qu'ils se nomment „comtes et seigneurs nobles de Lippe".)

I. LIGNE DE LIPPE-BIESTERFELD.

Jules - Pierre - Hermann - Auguste comte et seigneur noble de L.-B., né 2 avril 1812, succède à son père le comte Guillaume-Erneste (né 15 avril 1777, † 8 janvier 1840); marié 30 avril 1839 à

Adélaïde-Clotilde-Auguste comtesse de Castell, née 18 juin 1818, 2de fille de Frédéric comte de Castell de la ligne aînée. [*Ober-Cassel* près de Bonn et *Mechernich* près de Cœmmern.]

Enfants.

1. Comtesse *Emilie*-Amélie-Modeste-Ernest.-Bernardine, née 1 févr. 1841.
2. Comte *Erneste*-Casimir-Frédéric-Charles-Evérard, né 9 juin 1842.
3. Comte *Adalbert*-Reinard-Léopold-Charles-Henri-Clodevic, né 15 oct. 1843.
4. Comtesse Agnès-Ida-*Mathilde*-Féodorowna-Constance-Dorothée, née 7 déc. 1844.
5. Comte *Léopold* - Charles-Henri-George-Fréd.-Gustave, né 12 mai 1846.
6. Comte Simon - *Casimir* - Othon-Ferdinand-Philippe-Adolphe-Constantin, né 5 oct. 1847.

Frères et sœurs.

1. Comtesse *Agnès*-Julienne-Henriette-Ernestine, née 30 avril 1810; veuve de Charles-Frédéric-Guillaume prince Biron de Courlande, dynaste de Wartenberg, depuis le 21 mars 1848; remariée le 20 août 1849 au comte Léopold de Zieten, cons. int. de rég. au serv. de Prusse et possesseur d'Adelsbach et Schmellwitz, etc.
2. Comtesse *Mathilde*-Marie-Jeanne-Modeste, née 28 nov. 1813.
3. Comte *Hermann*-Frédéric-Guill.-Evérard, né 8 juin 1818.
4. Comte *Léopold*-Charles-Henri, né 19 janv. 1821.

Mère.

Modeste née baronne d'Unruh, née 30 avril 1782, mariée au comte *Guillaume*-Erneste 26 juillet 1803; veuve depuis 8 janvier 1840.

Oncle.

Cte Jean-Charles (né 1 sept. 1778, † 29 déc. 1844). Ses enfants:

1. *Pauline*-Louise-Modeste, née 22 mai 1809.
2. *Constantin*-Chrétien-Guillaume, né 14 mars 1811, lieut. du rég. no. 8 des hussards au serv. de la Prusse; marié 2 déc. 1837 à

Wilhelmine, fille du feu baron de Vincke, président en chef au serv. de la Prusse, à Munster.

3. *Amélie*-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, mariée 13 mars 1841 à Charles-Chrétien prince de Waldeck-Pyrmont; veuve depuis 19 juillet 1846.
4. *Charles*-Frédéric, né 28 sept. 1818, capit. de cav. à la suite au serv. de la Hesse gr.-ducale.

II. Ligne de Lippe-Weissenfeld.

Comte *Gustave*, comte et seigneur noble de L.-B.-W., né 21 août 1805, fils du comte Ferdinand (né 20 nov. 1772, † 21 juin 1846); marié 21 août 1843 à

Ida comtesse de Lippe, née 16 janv. 1819 (v. ci-dessous). [*Baruth* en Lusace.]

Enfants.

1. *Ferdinand*, né 6 oct. 1844.
2. *Hélène*, née 11 oct. 1846.
3. *George*, né 27 mai 1850.

Frère et sœurs.

1. *Agnès*, née 1 oct. 1806, mariée 6 janv. 1846 à Hermann-Tobias comte de Haslingen, major en retraite au serv. de la Prusse.
2. *Françoise*, née 1 juin 1808, mar. 1 juin 1831 à Alexandre-Hermann baron de Patow.
3. *Hugues*, né 13 déc. 1809.
4. *Berthe*, née 21 juin 1817.
5. *Gabrielle*, née 24 mars 1827.

Mère.

Eléonore-*Gustave* née baronne de Thermo, née 19 oct. 1789, mariée au comte Ferdinand 23 nov. 1804; veuve depuis 21 juin 1846.

Oncles.

1. *Chrétien*, né 21 févr. 1777; mar. I) 25 juillet 1809 à Fré-

dérique comtesse de Hohenthal (née 25 juillet 1790, † 27 nov. 1827); II) 23 mai 1836 à
Wilhelmine d'Egidy de la maison de Krainitz, née 9 avril 1811. [*Teichnitz* près de Budissin.]

Enfants.

1) *Marie*, née 10 juin 1810, mariée 26 août 1828 à Albert comte Lœben.
2) *Oscar*, né 26 août 1813, lieut. dans le 2d rég. des uhlans de la garde au serv. de la Prusse.
3) *Clémentine*, née 10 févr. 1815, mar. 30 sept. 1836 à Woldemar de Zezschwitz.
4) *Frédéric*, né 12 janv. 1817.
5) *Ida*, née 16 janv. 1819, mariée au comte-régn. Gustave de Lippe (v. ci-dessus).
6) *François*, né 17 sept. 1820, lieut. de cavalerie dans la garde royale de Saxe.
7) *Théodore*, né 3 févr. 1822.
8) *Lydie*, née 24 févr. 1824, mariée le 5 avril 1847 au baron Albert d'Oppen-Huldenberg.
9) *Wilhelmine*, née 7 mars 1837.
10) *Jeanne*, née 14 mars 1840.

2. *Louis*, né 14 juillet 1781, mar. 24 juin 1811 à la Comtesse *Auguste* de Hohenthal, née 16 août 1795. [*See* près de Gœrlitz dans la Haute-Lusace prussienne.]

Enfants.

1) *Adolphe*, né 11 mai 1812.
2) *Pauline*, née 26 août 1813, mar. 12 avril 1837 à Erneste de Klengel, capit. au serv. de la Saxe roy.
3) *Léopold*, né 19 mars 1815, procureur d'Etat au tribunal de cercle à Cotbus.
4) *Othon*, né 3 mai 1818.
5) *Erneste*, né 21 févr. 1825, lieut. en second au serv. de la Prusse dans le 6ème rég. des hussards.
6) *Robert*, né 30 mars 1826.
7) *Sophie*, née 21 sept. 1827.
8) *Jeanne*, née 6 déc. 1828.

Veuve du grand-oncle, comte Charles-Chrétien, cons. privé act. et chamb. au serv. de l'Autriche:

Isabelle-Louise-*Constance* née comtesse de Solms-Baruth, née 15 mai 1774; mar. 29 juin 1800, veuve 5 avril 1808. [*Armenruh* près de Goldberg en Silésie.]

Ses enfants.

Fils du 1er lit, avec Henriette-Louise Ctesse de Callenberg à Muscau:

1. *Bernard*-Henri-Ferdinand, né 22 févr. 1779, mar. 21 mai 1820 à
Emilie de Klengel.

Enfants.

1) *Isolda*, née 16 juin 1821, dame de l'ordre bavarois de Thérèse; mariée 8 sept. 1847 à George-Henri-Wolf d'Arnim à Planitz, Voigtsgrun et Infersgrun, chamb. au serv. de Saxe.
2) *Célestine*, née 20 oct. 1823.
3) *Armin*, né 15 oct. 1825.

2. Charles-Frédéric-Hermann, né 20 mars 1783, † 21 févr. 1841; mar. I) 5 janv. 1808 à Lina de Lang sur Mutenau (née 10 janv. 1782, † 7 janv. 1815), etc.

Fils (de confession catholique).

1) Charles-*Octavio*, né 6 nov. 1808, mar. 24 oct. 1833 à *Marie*-Thusnelde née comtesse de Mengersen, née 4 août 1809. [*Ratiborsitz.*]

Enfants.

(1) Cte George-*Guillaume*-Herm.-Fréd., né 3 sept. 1836.
(2) Ctesse *Hélène*-Ida-Marie-Joséphine-Ferdinande-Victoire, née 4 sept. 1839.
(3) Cte *Egmont*-Axel-Bernard-Philippe-Hermann-Victor, né 10 mai 1841.
(4) Cte *Arnould*-Arnim-Charles-Marie-Guillaume, né 21 août 1842.
(5) Ctesse *Gabrielle*-Pauline-Louise-Thora-Ottilie, née 8 mai 1844.
(6) Cte Guillaume-Marie-*Diederich*-Cajus-Hermann-Alban, né 12 déc. 1845.
(7) Cte *Alfred*-Constantin-Théodore-Octavio, né 16 août 1848.

2) *Curt*-Reinicke, né 29 janv. 1812, chamb. imp.-roy. et secrét. de rég.; marié 25 août 1847 à
Georgine, fille du chamb. napolitain et cons. d'Etat baronet Charles Acton et de la comtesse Zeno d'Alton.

Fils.

Constantin-Jean-Bernard-Curt, né 25 sept. 1848.

Filles du 2d lit du comte Charles-Chrétien:

3. Henriette-Louise-*Hermine*, née 30 sept. 1801.
4. Caroline-Isabelle-*Irmengard*, née 23 avril 1803.

II. Schaumbourg-Lippe.

[Réf. — V. l'édit. de 1848, p. 49.]

Pr. George-Guillaume, né 20 déc. 1784; succ. à son père le prince Philippe-Erneste (né 5 juillet 1723) 13 févr. 1787, prend les rênes du gouvernement et le titre de prince 18 avril 1807; mar. 23 juin 1816 à la

Pr. Ida-Caroline-Louise, née 26 sept. 1796, fille de feu George prince de Waldeck et Pyrmont († 9 sept. 1813).

Enfants.

1. Pr. *Adolphe*-George, prince héréd., né 1 août 1817, mar. 25 oct. 1844 à la

Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, fille du feu prince George de Waldeck et Pyrmont († 18 mai 1845).

Enfants.

1) Pr. *Hermine*, née 5 oct. 1845.
2) Pr. Etienne-Albert-*George*, né 10 oct. 1846.
3) Pr. Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.
4) Pr. Emma-Frédérique, née 16 juillet 1850.

2. Pr. *Mathilde*-Aug.-Wilh.-Carol., née 11 sept. 1818, mariée 15 juillet 1843 au duc Eugène de Wurtemberg.
3. Pr. *Adélaïde*-Christ.-Jul.-Charlotte, née 9 mars 1821, mar. 16 oct. 1841 à Frédéric prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg (v. Holstein), separée en 1848.
4. Pr. *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
5. Pr. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 déc. 1834.
6. Pr. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 5 mars 1841.

Sœur.

Pr. *Wilhelmine*-Charlotte, née 18 mai 1783, mariée 7 nov. 1814 à Erneste-Frédéric-Herbert comte de Munster, ministre d'Etat, maréchal et pair héréditaire du royaume de Hanovre; veuve depuis 20 mai 1839.

Grand-duché de Luxembourg et duché de Limbourg

(voir Pays-Bas).

Mecklenbourg.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (1), et celui de 1848, p. 51.]

I. Mecklenbourg-Schwérin.

Grand-duc Frédéric-François, né 28 févr. 1823; succède à son père le grand-duc Paul-Frédéric (né 15 sept. 1800)

le 7 mars 1842; chef du régiment russe des carabiniers Moscou et propriétaire du rég. prussien d'inf. no. 24; marié le 3 nov. 1849 à la

Grand'-duchesse Auguste-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, fille du feu prince Henri LXIII de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

Frère et sœur.

1. D. *Louise*-Marie-Hélène, née 17 mai 1824, mariée 20 oct. 1849 au prince *Hugues*-Alfred-Adolphe-Philippe de Windisch-Græetz, fils du prince Vériand de W.-Gr.
2. D. Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, capitaine au serv. de la Prusse, aggrégé au rég. des gardes du corps.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 févr. 1803, fille de feu Frédéric-Guillaume III roi de Prusse; mar. 25 mai 1822 au grand-duc Paul-Frédéric, fils du grand-duc hérédit. Frédéric-Louis; veuve depuis 7 mars 1842.

Tantes,

a) du 1 lit du grand-père (23 oct. 1799) le grand-duc hérédit. Frédéric-Louis avec Hélène-Paulowna, fille de l'empereur Paul I de Russie († 24 sept. 1803):

1. D. *Marie*-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine, née 31 mars 1803, mariée au duc régn. George de Saxe-Altenbourg le 7 oct. 1825.

b) du 2 lit du grand-père (1 juillet 1810) avec Caroline († 20 janvier 1816), fille de feu Charles-Auguste grand-duc de Saxe-Weimar:

2. D. *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814, mariée le 30 mai 1837 à Ferdinand, prince-royal de France, duc d'Orléans (v. Espagne, branche Bourbon, maison d'Orléans); veuve depuis le 13 juillet 1842.

Grand'-mère,

troisième épouse du grand-duc héréd. Frédéric-Louis:

Pr. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, fille de feu Frédéric-Louis landgrave de Hesse Hombourg; mariée le 3 avril 1818; veuve dep. 29 nov. 1819.

Grand-oncle, fils du grand-duc Frédéric-François:

D. *Gustave*-Guillaume, né 31 janv. 1781.

II. Mecklenbourg-Strélitz.

Grand-duc George-Frédéric-Charles-Joseph, né 12 août 1779; succ. à son père le grand-duc Charles (né 10 oct. 1741) 6 nov. 1816; marié 12 août 1817 à la

Gr.-duchesse Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille de feu Frédéric landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1. *Frédéric - Guillaume* - Charles-George-Erneste-Adolphe-Gustave, grand-duc héréd., né 17 oct. 1819, lieut.-général à la suite dans l'armée prussienne; marié 28 juin 1843 à la

Pr. *Auguste* - Caroline - Charlotte - Elisabeth - Marie - Sophie-Louise de la Grande-Bretagne, née 19 juillet 1822, fille aînée du duc Adolphe de Cambridge.

Fils.

Pr. George - Adolphe - *Frédéric* - Auguste - Victor-Erneste-Adalbert - Gustave - Guillaume - Wellington, né 22 juillet 1848.

2. D. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821, mariée 10 juin 1841 à Frédéric prince-royal de Danemark; séparée le 30 sept. 1846.

3. D. *George*-Auguste-Erneste-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janv. 1824, fiancé le . . juillet 1850 à la grand'-duchesse *Cathérine*-Michaïlowna de Russie, fille du feu grand-duc Michel de Russie, née 28 (16) août 1827.

M o d è n e.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, page (7), et celui de 1848, p. 52.]

Duc François-V-Ferdinand-Géminien, archiduc d'Autriche-Este, prince-royal de Hongrie et de Bohême, duc de Modène, de Reggio, Mirandola, Massa, Carrara, Guastalla, etc., né 1 juin 1819; propriétaire du 32me rég. d'inf. d'Autriche; succède à son père le duc François IV (né 6 oct. 1779, † 21 janv. 1846); marié 30 mars 1842 à la

Pr. Adelgonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de Louis roi de Bavière.

Frère et sœurs.

1. D. Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, épouse du prince Henri de Bourbon comte de Chambord (v. Espagne, ligne aînée des Bourbons) dep. 7 nov. 1846.

2. D. Ferdinand-Charles-*Victor*, né 20 juillet 1821, † 15 déc. 1849. Sa veuve.

Françoise-Marie-*Elisabeth*, archiduchesse d'Autriche, née 17 janvier 1831, fille de feu l'archiduc Joseph Palatin de Hongrie; mariée le 4 oct. 1847.

Sa fille.

Marie-Thérèse-*Dorothée*-Henriette, archiduchesse d'Autriche, née 2 juillet 1849.

3. D. *Marie*-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 févr. 1824, épouse de l'infant d'Espagne don Jean-Charles-Maria de Bourbon depuis 6 février 1847.

Oncles.

1. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781, } v. l'Autriche.
2. Archid. *Maximilien*-Joseph, né 14 juillet 1782, }

MONACO.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 176, et celle de 1848, p. 53. — Sous la protection de la Sardaigne par le traité du 20 nov. 1815. — Le prince réside six mois à Monaco et six mois à Paris] Le roi de Sardaigne Charles-Albert par un décret du 18 sept. 1848 a réuni provisoirement à ses Etats deux villes de la principauté de Monaco, qu'il avait fait précédemment occuper par ses troupes. Le 20 févr. 1849 le gouvernement piémontais présenta à la chambre des députés un projet de loi pour la réunion définitive de ces deux villes; mais les évènements de cette époque ayant empêché qu'on put y donner suite, le 27 octobre 1849 il en présenta un nouveau basé sur d'autres motifs et le 10 novembre suivant cette chambre adopta ce projet, par suite duquel Menton et Rochebrune devaient être dorénavant gouvernés comme les autres parties des Etats sardes et comme en faisant partie intégrante. Ce projet de loi fut porté au sénat le 2 janvier 1850, jusqu'au 8 juillet 1850 il en a suspendu l'examen, sans doute par suite des réclamations du prince de Monaco, qui s'est adressé aux puissantes signataires des traités de 1814 et de 1815 pour demander l'exécution de ces traités à son égard et pour protester contre la conduite du roi de Sardaigne, sous la protection duquel les puissances l'ont placé.

Prince Tancrède-FLORESTAN-Roger-Louis Grimaldi, né 10 oct. 1785; succède à son frère le prince Honoré V 2 oct. 1841 sous le nom de Florestan I; mar. 27 nov. 1816 à la Princesse Marie-Louise-CAROLINE-Gabrielle, née Gibert de Lametz, née 18 juillet 1793.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Honoré Grimaldi, prince héréditaire, né 8 déc. 1818, duc de Valentinois, grand d'Espagne de 1ère classe, etc.; marié 28 sept. 1846 à

Antoinette-Ghislaine comtesse de Mérode, née 28 sept. 1828.

Fils.

Pr. *Albert*-Honoré-Charles, né 13 nov. 1848.

2. Pr. *Florestine*-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, née 22oct. 1833.

Filles de l'oncle du côté paternel, prince Joseph Grimaldi († 28 juin 1816) et de Françoise-Thérèse de Choiseul-Stainville († en 1793):

1. Pr. *Honorine*-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784; veuve de René-Louis-Victor marquis de la Tour du Pin.
2. Pr. *Athénaïs*-Euphrosine-Louise-Philippine, née 22 juin 1786; veuve d'Auguste-Michel-Félicité le Tellier de Souvré marquis de Louvois.

NASSAU.

[Evang. — Voir l'alm. de 1831, p. (77), et celui de 1848, p. 54.]

Duc ADOLPHE-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 juillet 1817; succ. à son père le duc *Guillaume*-George-Auguste-Henri-Belge (né 14 juin 1792) 20 août 1839; marié 31 (19) janv. 1844 à *Elisabeth*-Michaïlowna grand'-duchesse de Russie, née 26 (14) mai 1826, 2de fille du feu grand-duc Michel; veuf depuis 28 janv. 1845.

Frères et sœurs,

a) du premier lit du père avec Louise-Charlotte-Frédérique-Amélie, fille de feu Frédéric duc de Saxe-Altenbourg (née 28 janv. 1794, mar. 24 juin 1813, † 6 avril 1825):

1. Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, mar. 23 avril 1837 à Pierre prince d'Oldenbourg, général d'inf. au serv. de la Russie, etc.
2. Pr. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 29 janv. 1825, mar. 20 juin 1842 à Guillaume-Hermann-Charles prince-régn. de Wied.

b) du second lit du père avec Pauline-Frédérique-Marie, fille du prince Paul de Wurtemberg (v. ci-dessous).

3. Pr. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831.
4. Pr. *Nicolas*-Guillaume, né 20 sept. 1832.
5. Pr. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836.

Mère.

Duchesse *Pauline*-Frédérique-Marie, née 25 févr. 1810, fille de Paul prince de Wurtemberg; mar. au duc *Guillaume*-George-August-Henri-Belge 23 avril 1829; veuve depuis 20 août 1839.

Grand'-tante,
sœur du grand-père, du prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg (né 25 oct. 1768, † 9 janv. 1816):

Henriette, née 23 avril 1780; veuve de Louis-Frédéric-Alexandre duc de Wurtemberg.

Nassau-Orange; v. Pays-Bas.

Oldenbourg; v. Holstein.

Pape et Cardinaux.

[V. l'édit. de 1848, p. 55.]

Pie IX, ci-devant Jean-Marie de la maison comtale de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 13 mai 1792; évêque d'Imola depuis 17 déc. 1832; cardinal réservé in petto 23 déc. 1839, publié 14 déc. 1840; élu pape après le décès du pape Grégoire XVI (1 juin 1846) 16 juin 1846; couronné 21 juin 1846; il part de Rome le 24 nov. 1848 et y retourne de Portici le 12 avril 1850.

Cardinaux qui composent le sacré collége.

1. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Vincenzo *Macchi*, né à Capo di Monte dans le diocèse de Montefiascone 31 août 1770; dep. 11 juin 1847 évêque d'Ostie et Velletri, doyen du sacré collége, légat de Velletri, préfet de la congrégation des cérémonies, secrét. de l'inquisition; nommé 2 oct. 1826.
2. Luigi *Lambruschini*, né à Gênes 16 mai 1776, de la congrégation du clergé régulier de St.-Paul (Barnabites); dep. 11 juin 1847 évêque de Porto, S.-Rufina et Civitavecchia, second doyen du sacré collége, préfet de la congrégation du rite, secrét. des brefs, bibliothécaire de l'église, grand-prieur de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem et grand-chancelier des ordres papals; nommé 30 sept. 1831.
3. Castruccio *Castracane*, des comtes d'Antelminelli, né à Urbino 21 sept. 1779; dep. 22 janv. 1844 évêque de Palestrine, grand-pénitentiaire; nommé 15 avril 1833.
4. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 sept. 1792; dep. 17 juin 1844 évêque de Frascati, archi-prêtre de la basilique du

Vatican, présid. de la congrégation formée pour la conservation de l'église de St.-Pierre; nommé 2 juill. 1832.

5. Giacomo Luigi *Brignole*, né à Gènes 8 mai 1797, évêque de Sabine, abbé de S.-Maria di Farfa; préfet de la congrégation de l'index; nommé 20 janv. 1834.

6. Costantino *Patrizi*, né à Sienne 4 sept. 1798, vicaire-gén. de S. S., préfet de la congrégation de la résidence des évêques, archiprêtre de la basilique libérienne de Sta-Maria Maggiore; réservé in petto 23 juin 1834, publié 11 juillet 1836.

2. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Carlo *Oppizzoni*, né à Milan 15 avril 1769, premier prêtre; dep. 20 sept. 1802 archevêque de Bologna; nommé 26 mars 1804.
2. Giacomo Filippo *Fransoni*, né à Gènes 10 déc. 1775, préfet de la congrégation de la propagande; nommé 2 oct. 1826.
3. Benedetto *Barberini*, né à Rome 22 oct. 1788, archiprêtre de la basilique du Latéran, préfet de la congrég. de l'immunité ecclésiastique; réservé in petto 2 oct. 1826, publié 15. déc. 1828.
4. Francesco *Serra-Cassano*, né à Naples 21 févr. 1783; dep. 3 juillet 1826 archevêque de Capoue; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 15 avril 1833.
5. Ugone Pietro *Spinola*, né à Gènes 29 juin 1791, prodataire de Sa Sainteté; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.
6. Giacomo *Monico*, né à Riése dans le diocèse de Trévise 26 juin 1778; dep. 9 avril 1827 patriarche de Venise; nommé 29 juillet 1833.
7. Ambrogio *Bianchi*, né à Crémone 17 oct. 1771, de l'ordre des camaldulenses, préfet de la congrégation de la discipline du clergé régulier; réservé in petto 6 avril 1835, publié 8 juillet 1839.
8. Gabriele *della Genga Sermattei*, né à Assisi 4 déc. 1801; nommé 1 févr. 1836.
9. Luigi *Amat di S.-Filippo e Sorso*, né à Cagliari 21 juin 1796; nommé 19 mai 1837.
10. Angelo *Mai*, né à Schilpario, dans le diocèse de Bergame 7 mars 1782, préfet de la congrégation de l'index; réservé in petto 19 mai 1837, publié 12 févr. 1838.
11. Giovanni *Soglia*, né 11 oct. 1779 à Casola Valsenio dans le diocèse d'Imola; dep. 18 février 1839 évêque d'Osimo

et de Cingoli; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.

12. Chiarissimo *Falconieri-Mellini*, né à Rome 17 sept. 1794; dep. 3 juill. 1826 archevêque de Ravenna; nommé 12 févr. 1838.

13. Antonio Francesco *Orioli*, né 10 déc. 1778 à Bagnocavallo dans le diocèse de Faënza, de l'ordre des franciscains, préfet de la congrégation des évêques et du clergé régulier; nommé 12 févr. 1838.

14. Antonio *Tosti*, né 4 oct. 1776 à Rome; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.

15. Filippo *d'Angelis*, né à Ascoli 16 avril 1792; dep. 27 janvier 1842 archevêque de Fermo, réservé in petto 13 sept. 1838, publié 8 juillet 1839.

16. Engelbert *Sterkx*, né 2 nov. 1792 à Ophem dans le diocèse de Malines; dep. 24 févr. 1832 archevêque de Malines; nommé 13 sept. 1838.

17. Gabriële *Ferretti*, né à Ancone 31 janv. 1795, abbé de S.-Vincenzo et S.-Anastasio alle Tre Fontane, secrét. des mémoires; réservé in petto 30 nov. 1838, publié 8 juillet 1839.

18. Fernando Maria *Pignatelli*, né à Naples 9 juin 1770, de la congrégation du clergé régulier théatin; dep. 21 févr. 1839 archevêque de Palerme; nommé 8 juillet 1839.

19. Hugues-Robert-Jean-Charles *de la Tour d'Auvergne-Lauraguais*, né au château d'Auzeville dans le diocèse de Toulouse 14 août 1768; dep. 6 mai 1802 évêque d'Arras; nommé 23 déc. 1839.

20. Gasparo Bernardo *Pianetti*, né à Jési 7 févr. 1780; dep. 3 juillet 1826 évêque de Viterbo et Toscanella; réservé in petto 23 déc. 1839, publié 14 déc. 1840.

21. Luigi *Vannicelli-Casoni*, né 16 avril 1801 à Amelia, depuis le 20 mai 1850 archevêque de Ferrare; réservé in petto 23 déc. 1839, publié 24 janv. 1842.

22. *Louis*, de la famille princiére *d'Altieri*, né à Rome 17 juillet 1805, président de Rome et de la Comarque; réservé in petto 14 déc. 1840, publié 21 avril 1845.

23. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, né à Milhaud dans le diocèse de Rhodes (Aveyron) 30 nov. 1787; dep. 27 avril 1840 archevêque de Lyon; nommé 1 mars 1841.

24. *Frédéric - Jean* - Joseph - Cœlestin prince *de Schwarzenberg*, né 6 avril 1809 à Vienne; dep. 20 mai 1850 archevêque de Prague; nommé 24 janv. 1842.

25. Cosmo *de' Corsi*, né à Florence 10 juin 1798; depuis 20 janvier 1845 évêque de Jési; nommé 24 janv. 1842.
26. Francesco di Paola *Villadicani*, né à Messine 22 févr. 1780; dep. 17 nov. 1823 archevêque de Messine; nommé 27 janv. 1843.
27. Antonio Maria *Cadolini*, né à Ancone 10 juillet 1771, de la congrégation du clergé régulier de St.-Paul; dep. 12 févr. 1838 évêque d'Ancone; nommé 19 juin 1843.
28. Fabio-Maria *Asquini*, né à Fagnagna dans le diocèse d'Udine 14 août 1802, préfet de la congrégation des indulgences et reliques; réservé in petto 22 janv. 1844, publié 21 avril 1845.
29. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né dans le diocèse d'Aquino 11 déc. 1797; dep. 22 janvier 1844 évêque de Sinigaglia; nommé 22 janv. 1844.
30. Nicolo *Clarelli-Paracciani*, né à Riéti 12 avril 1799; dep. 22 janv. 1844 évêque de Montefiascone et Corneto; nommé 22 janv. 1844.
31. Domenico *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805; dep. 22 juillet 1844 archevêque de Benevent; nommé 22 juillet 1844.
32. Lorenzo *Simonetti*, né à Rome 26 mai 1789, préfet de l'économie de la propagande; réservé in petto 22 juillet 1844, publié 24 nov. 1845.
33. Giacomo *Piccolomini*, né à Siéna 31 juill. 1795; réservé in petto 22 juill. 1844, publié 24 nov. 1845.
34. Guilherme-Henrique *de Carvalho*, né à Coimbra 10 févr. 1793; dep. 24 nov. 1845 patriarche de Lisbonne; nommé 19 janv. 1846.
35. Sisto *Riario-Sforza*, né à Naples 5 déc. 1810; dep. 24 nov. 1845 archevêque de Naples; nommé le 19 janv. 1846.
36. Gaëtano *Baluffi*, né à Ancone le 29 mars 1788, archevêque et évêque d'Imola; nommé 21 déc. 1846.
37. Jacques-Marie-Antoine-Célestin *Dupont*, né à Villa-Franca dans le diocèse de Nice 2 février 1792; depuis 24 janv. 1842 archevêque de Bourges; nommé 12 juin 1847.
38. Carlo *Vizzardelli*, né 2 juillet 1791, dans la ville de Monte St.-Giovanni (diocèse de Veroli dans la légation de Frosinone), préfet de la congrégation des études; nommé le 17 janvier 1848.

3. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Tommaso *Riario Sforza*, né à Naples 8 janv. 1782, pre-

mier diacre, camerlengo de l'église, archi-chancelier de l'université romaine; nommé 10 mars 1823.

2. Tommaso *Bernetti*, né à Fermo 29 déc. 1779, second diacre, vice-chancelier de la Ste-eglise romaine et sommiste des lettres apostoliques; nommé 8 oct. 1826.

3. Luigi *Gazzoli*, né à Terni 18 mars 1774; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.

4. Adriano *Fieschi*, né à Gènes 7 mars 1788, légat d'Urbino et Pesaro; réservé in petto 23 juin 1834, nommé 13 sept. 1838.

5. Luigi *Ciacchi*, né à Pesaro 16 août 1788; nommé 12 février 1838.

6. Giuseppe *Ugolini*, né à Macerate 6 janv. 1783; nommé 12 février 1838.

7. Giovanni *Serafini*, né à Magliano en Sabine 15 oct. 1786; nommé 27 janv. 1843.

8. Pietro *Marini*, né à Rome 5 oct. 1794; nommé 21 déc. 1846.

9. Giuseppe *Bofondi*, né à Forli 24 oct. 1795; réservé in petto 21 déc. 1846, publié 11 juin 1847.

10. Giacomo *Antonelli*, né à Sonnino près de Terracina le 2 avril 1806, pro-secrétaire d'Etat et président de la congrégation formée pour la conservation de l'église de St.-Paul; nommé 11 juin 1847.

(Les journaux rapportent que de nouvelles nominations au cardinalat auront lieu au mois de sept. 1850. Le présent article est mis sous presse le 24 sept. 1850.)

Parme, Plaisance et Etats annexés.

Cath. — V. l'alm. de 1848, page 60. — Parme duché 26 août 1545. Maison Farnèse éteinte dans les masculins en 1731. Par la nièce du dernier duc, Elisabeth, fille du duc Odoardo († 6 sept. 1693), Parme passa à l'infant don Carlos d'Espagne jusqu'à l'avènement de celui-ci au trône des Deux-Siciles; en vertu des préliminaires de paix fixés à Vienne, entre l'empereur et la France au 3 octobre 1735, — auquel l'Espagne accéda le 15 avril 1736, — Parme fut incorporé à l'Autriche. Le 18 octobre 1748 paix d'Aix-la-Chapelle —: Parme et Plaisance passent à don Philippe, frère cadet du roi Charles des Deux-Siciles, le retour à l'Autriche ayant été réservé. L'Autriche renonce à cet avantage en 1759. En vertu du traité secret de Saint-Ildefonse du 1er octo-

bre 1800 et du traité de Madrid signé à Aranjuez le 21 mars 1801 Parme devait être réunie à la France, ce qui ne s'effectua pourtant qu'après le décès du duc Ferdinand († 9 oct. 1802); le fils du dernier duc Louis (I) est proclamé roi d'Etrurie (Toscane) 2 août 1801. La veuve du roi Louis I, Marie-Louise, alors régente, renonce au trône d'Etrurie 10 déc. 1807. Parme fut cédé par suite de la convention du 11 avril 1814 à l'impératrice Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche. Après la mort de celle-ci (17 déc. 1847) l'infant Charles-Louis, duc de Lucques, se charge du gouvernement du duché, comme on était convenu d'avance au traité de Paris du 10 juin 1817 et au récès général de Francfort du 20 juillet 1819. Pour se conformer aux conditions de la succession telles qu'elles avaient été fixées dans les actes du 10 juin 1817 et du 20 juillet 1819, puis au traité de Florence du 28 nov. 1844 — le duc avait transmis Lucques au grand-duc de Toscane le 5 oct. 1847.]

Duc Ferdinand-CHARLES-III-Joseph-Maria-Vittorio-Balthasar de Bourbon, infant d'Espagne, né 14 janvier 1823, duc de Parme, de Plaisance et des Etats annexés, succède à son père le duc Charles II (v. ci-dessous) d'après l'acte d'abdication du 14 mars 1849 et prend les rênes du gouvernement par proclamation du 27 août 1849, marié le 10 nov. 1845 à la

Pr. LOUISE-Marie-Thérèse de Bourbon, née 21 sept. 1819, fille du feu prince Ferdinand d'Artois duc de Berry.

Enfants.

1. Pr. *Marguérite*-Marie-Thérèse-Henriette, née 1 janv. 1847.
2. Pr. *Robert*, prince-héréditaire, né 9 juillet 1848.
3. Pr. *Alix*-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 déc. 1849.

Père et mère.

Duc *Charles*-II-Louis de Bourbon, infant d'Espagne, né 22 déc. 1799, succ. à sa mère (infante Marie-Louise, née 6 juillet 1782, fille de Charles IV roi d'Espagne, veuve du roi Louis d'Etrurie 27 mai 1803) dans le gouvernement du duché de Lucques 13 mars 1824, cède Lucques à Toscane le 5 oct. 1847, succ. après le décès de la duchesse Marie-Louise à Parme, Plaisance et Etats annexés (manifeste du 26 déc. 1847); établit une régence (20 mars 1848), substituée par un gouvernement provisoire (9 avril 1848); quitte ce pays (19 avril 1848), et renonce au gouvernement par manifeste d. d. Weistropp dans le roy. de

Saxe 14 mars 1849, en faveur de son fils, le duc Charles III (v. ci-dessus); mar. 15 août 1820 à
Marie-*Thérèse*-Ferdinande-Félicie-Gaëtane-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel roi de Sardaigne.

Tante.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, infante d'Espagne; veuve du prince Maximilien de Saxe; v. Saxe royale.

P a y s - B a s.

[Réf. — Voir l'alm. de 1831, page (77), et celui de 1848, p. 60.]

Roi Guillaume - III - Alexandre-Paul-Frédéric-Louis prince d'Orange - Nassau, grand - duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 févr. 1817, succède à son père le roi Guillaume II (né 6 déc. 1792, † 17 mars 1849) aux couronnes royale, grand-ducale et ducale; est inauguré et prête le serment constitutionnel à Amsterdam le 12 mai 1849; marié 18 juin 1839 à la
Reine Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume I roi de Wurtemberg.

Fils.

Pr.-royal *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 4 sept. 1840.

Frère et sœur.

1. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, contre-amiral et protecteur de l'académie de Delft, lieutenant du roi dans le grand-duché de Luxembourg.
2. *Sophie*, princesse des Pays-Bas, née 8 avril 1824, épouse de Charles, grand-duc héréd. de Saxe-Weimar-Eisenach, depuis 8 oct. 1842.

Mère.

Reine *Anna-Paulowna*, née 18 janvier *) 1795, fille de feu Paul empereur de Russie, mariée le 21 février 1816 à Guillaume II roi des Pays-Bas, veuve depuis le 17 mars 1849.

Oncle et tante.

1. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 févr. 1797, feldmaréchal et amiral de la flotte, marié 21 mai 1825 à la
Pr. *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1 févr. 1808, fille de feu Frédéric-Guillaume III roi de Prusse.

---

*) L'anniversaire de la naissance est célébré le 19 janvier; voir Russie.

Filles.

1) Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, princesse des Pays-Bas, née 5 août 1828, mariée au prince-royal de Suède et Norvège le 19 juin 1850.

2) Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-***Marie***, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

2. Pr. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, princesse des Pays-Bas, née 9 mai 1810; v. Prusse.

PORTUGAL.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, page (42), et celui de 1848, p. 62.]

Reine dona MARIA II da Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Izidore da Cruz-Françoise-Xavière da Paula-Michaëla-Gabriëla-Rafaëla-Louise-Gonzaga, née 4 avril 1819, fille de l'empereur du Brésil dom Pedro I [IV dans la série des rois du Portugal] († 24 sept. 1834); reine de Portugal et des Algarves par l'abdication de son père 2 mai 1826, sous tutelle; fait son entrée à Lisbonne 23 sept. 1833; mariée 1° par proc. 1 déc. 1834 et en personne 26 janv. 1835 à Auguste duc de Leuchtenberg († 28 mars 1835); mariée 2° par procur. 1 janvier et en personne 9 avril 1836 à

Dom FERDINAND-Auguste-François-Antoine, roi de Portugal, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né 29 oct. 1816.

Enfants.

1. Pr. dom *Pedro d'Alcantara*-Maria-Fernando-Miguel-Raphaël-Gabriël-Gonzaga-Xavier-Joao-Antonio-Léopoldo-Victor-Francisco d'Assiz-Julio-Amélio, duc de Saxe, duc de Bragance-Bourbon, prince-royal, né 16 sept. 1837.
2. Pr. dom *Louis-Philippe*-Maria-Fernando-Pedro d'Alcantara-Antonio-Miguel-Raphaël-Gabriël-Gonzaga-Xavier-Francisco d'Assiz-Jean-Auguste-Jules de Bragance-Bourbon, duc de Saxe, duc d'Oporto, né 31 oct. 1838.
3. Pr. dom *Joao*-Maria-Fernando-Gregorio-Pedro d'Alcantara-Miguel-Raphaël-Gabriël-Léopoldo-Carlos-Antonio-Francisco d'Assiz-Borja-Gonzaga-Félis de Bragance-Bourbon, duc de Saxe, duc de Béja, né 16 mars 1842.
4. Pr. dona *Marie*-Anne-Fernande-Léopoldine-Michaële-Gabriëla-Carlotta-Antonia-Julia-Victoria-Praxedes-Françoise d'Assiz-Gonzaga de Bragance-Bourbon, duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843.

5. Pr. dona *Antonia*-Maria-Fernande-Michaële-Gabriëla-Rafaële d'Assiz-Gonzaga-Silveira-Julie-Auguste de Bragance-Bourbon, duchesse de Saxe, née 17 février 1845.
6. Pr. dom *Fernando* de Bragance-Bourbon, duc de Saxe, né 23 juillet 1846.
7. Pr. dom *Augusto*-Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriël-Raphaël-Agricola-Francisco d'Assiz-Gonzaga-Pedro d'Alcantara-Loyola de Bragance et Bourbon, duc de Saxe, né 4 nov. 1847.

(La belle-mère, le frère et les sœurs de la reine, v. le Brésil.)

Frère et sœurs du père.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, ci-devant princesse de Beïra, née 29 avril 1793; veuve de l'infant dom Pedro-Charles d'Espagne depuis 4 juillet 1812, épouse de l'infant don Carlos d'Espagne depuis 2 févr. 1838; v. Espagne.
2. Pr. Isabelle-*Marie*, née 4 juillet 1801, régente de Portugal depuis 10 mars 1826 jusqu'au 26 févr. 1828.
3. Pr. *Miguel*-Marie-Evariste, né 26 oct. 1802; par l'acte du roi dom Pedro du 3 juillet 1827 et d'après la prestation du serment du 26 févr. 1828 régent du Portugal; se déclare roi 30 juin 1828; s'engage par la convention d'Evoramonte du 26, ainsi que par sa déclaration du 29 mai 1834, à quitter le Portugal et à ne jamais intervenir dans les affaires politiques de ce pays, et s'embarque à Sinès 1 juin 1834 pour Gênes.
4. Pr. dona *Anne* da Jésus-Maria, née 23 déc. 1806, mariée 1 déc. 1827 au duc de Loulé.

PRUSSE.

[Evang — V. l'alm. de 1830, p. (76), et celui de 1848, p. 63.]

Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, né 15 oct. 1795; succède à son père le roi Frédéric-Guillaume III (né 3 août 1770) 7 juin 1840; reçoit le serment de fidélité à Kœnigsberg 10 sept. et à Berlin 15 oct. 1840; mar. par proc. 16 et en personne 29 nov. 1823 à la

Reine ELISABETH-Louise, née 13 nov. 1801, fille de feu Max.-Joseph roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Louis, né 22 mars 1797, prince de Prusse, lieutenant du roi en Poméranie et général d'infanterie, gouverneur-milit. dans la Prusse rhénane et

westphalienne et commandant-en-chef des troupes en Bade, Hohenzollern et à Francfort s. M.; propriétaire du rég. autrichien d'inf. no 34; mar. 11 juin 1829 à la

Pr. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, fille de Charles-Frédéric grand-duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 18 oct. 1831, lieut. en premier au 1er rég. d'inf. de la garde.
2) Pr. *Louise*-Marie-Elisabeth, née 3 déc. 1838.

2. L'impératrice de Russie.

3. Pr. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, grand-maître de l'ordre de St.-Jean; propriétaire du rég. autrichien des cuir. no 8 et propriétaire du rég. russe des hussards no. 9: d'Achtyrka; marié 26 mai 1827 à la

Pr. *Marie*-Louise Alexandrine, née 3 févr. 1808, fille de Charles-Frédéric grand-duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828, major, aggrégé au rég. des hussards de la garde.
2) Pr. Marie-*Louise*-Anne, née 1 mars 1829.
3) Pr. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836.

4. La grand'-duchesse douair. de Mecklenbourg-Schwérin.

5. Pr. *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1 févr. 1808; v. Pays-Bas.

6. Pr. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 oct. 1809, lieut.-général, mar. 14 sept. 1830 à la

Pr. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu Guillaume I roi des Pays-Bas.

Enfants.

1) Pr. Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, née 21 juin 1831; mariée le 18 mai 1850 au prince héréditaire George de Saxe-Meiningen.
2) Pr. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837, lieut. au 1er rég. de la garde à pied.
3) Pr. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1 févr. 1842.

Frères du père.

1. Pr. Louis-Frédéric-Charles, né 5 nov. 1773, † 28 déc. 1796, marié 26 déc. 1793 à Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine princesse de Mecklenbourg-Strélitz (née 2 mars 1778, mariée en troisièmes noces au roi de Hanovre, † 29 juin 1841). Son fils:

Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 30 oct. 1794, gén. de cavalerie, gouverneur-milit. de la forteresse fédérale de Luxembourg ; mar. 21 nov. 1817 à la

Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, fille de feu Alexis duc-régnant d'Anhalt-Bernbourg. *(Dusseldorf.)*

Fils.

(1) Pr. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, colonel à la suite du 2d bat. du 2d rég. de la garde-landwehr.

(2) Pr. Frédéric-Guillaume-*George*-Erneste, né 12 févr. 1826, major, aggrégé au rég. gardes-du-corps.

2. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Charles, né 3 juillet 1783, général de caval., marié 12 janv. 1804 à la princesse Amélie-*Marie-Anne*, née 13 oct. 1785, fille de feu Louis-Guillaume landgrave de Hesse-Hombourg; veuf depuis 14 avril 1846.

Enfants.

1) Pr. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 oct. 1811, lieut.-général, premier inspecteur-général de l'artillerie et premier curateur de l'école réunie d'artillerie et du génie.

2) Pr. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 oct. 1836 à Charles prince de la Hesse grand-ducale, 2d fils du feu grand-duc Louis II de Hesse.

3) Pr. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 oct. 1825, épouse de Maximilien II roi de Bavière.

Seconde épouse du feu roi Frédéric-Guillaume III:

Auguste princesse de Liegnitz, née 30 août 1800, fille de feu Ferdinand comte de Harrach; mariée morganatiquement au roi Frédéric-Guillaume III 9 nov. 1824; veuve depuis 7 juin 1840.

R e u s s.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (45), et celui de 1848, page 65.]

I. Branche aînée. Reuss-Greiz.

Pr. Henri XX, né 29 juin 1794, fils du prince Henri XIII (né 16 févr. 1747, † 29 janv. 1817); succ. à son frère le prince Henri XIX (né 1 mars 1790) 31 oct. 1836; marié 1° 25 nov. 1834 à *Sophie*-Marie-Thérèse princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg (née 18 sept. 1809, † 21 juillet 1838); 2° 1 oct. 1839 à la

Pr. Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, fille du feu landgrave Gustave de Hesse-Hombourg.

Enfants du second lit.

1. Pr. Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 déc. 1840.
2. Pr. *Henri XXII*, prince héréditaire, né 28 mars 1846.
3. Pr. *Henri XXIII*, né 27 juin 1848.

Veuve du frère défunt, le prince-régnant Henri XIX (né 1 mars 1790, † 31 oct. 1836):

Gasparine née princesse de Rohan-Rochefort et Montauban, née 8 août 1800; mar. 7 janv. 1822.

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Caroline, née 3 déc. 1822, épouse du prince Edouard de Saxe-Altenbourg.
2. Pr. *Elisabeth*-Henriette, née 23 mars 1824, mariée 4 nov. 1844 à Charles prince héréd. de Furstenberg.

II. Branche cadette. A. Reuss-Schleiz.

Pr. Henri LXII, né 31 mai 1785, prince-régn. de Schleiz et prince aîné de toute la maison; succ. à son père le prince Henri XLII (né 27 févr. 1752) 17 avril 1818 dans la régence de la seigneurie de Schleiz et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et Saalbourg à moitié; succède de même dans la régence de la principauté de Reuss-Lobenstein et Ebersdorf (co-régence de la seign. de Gera et du district de Saalbourg à moitié, ainsi que de la seigneurie de Lobenstein) d'après l'acte de cession du prince Henri LXXII Reuss de Lobenstein et Ebersdorf le 1 oct. 1848 (v. ci-dessous, branche C.).

Frère et sœur.

1. Pr. Chrétienne-*Philippine*-Louise, née 9 sept. 1781.
2. Pr. *Henri LXVII*, né 20 oct. 1789, major-gén. à la suite au serv. de la Prusse; mar. 18 avril 1820 à

Sophie-*Adélaïde*-Henriette, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI prince de Reuss-Ebersdorf, propriétaire de la terre de Thallwitz au bailliage de Wurzen dans le cercle de Leipsic.

Enfants.

1) Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, épouse du prince Adolphe de Bentheim-Tecklenbourg depuis 7 mars 1843.
2) Pr. *Henri XIV*, né 28 mai 1832.

B. Reuss-Schleiz-Kœstritz.

I) Branche descendante du comte Henri VI de la maison de Kœstritz à Kœstritz, † 17 mai 1783. — Possessions médiates : 1) le parage de Kœstritz et le district de Reichenfels sous la souveraineté de Reuss; 2) en Prusse : a) dans la rég. de Liegnitz, la seign. de Stonsdorf et Neuhof au cercle de Hirschberg et les terres de Jænkendorf, etc., au cercle de Rothenbourg ; b) dans la régence de Francfort, cercle de Zullichau, la seigneurie de Trebschen et les terres d'Alt- et Neu-Klemzig ; 3) dans le royaume de Saxe les terres de Hohnstein et de Langen-Burkersdorf (bailliage de Hohnstein) et de Klipphausen (baill. et cercle de Dresde), les terres de Klik, Salza et Luga (bailliage et cercle de Budissin) ; 4) dans le duché de Schleswig la seigneurie de Quarnbeck.

Pr. Henri LXIV, né 31 mars 1787, petit-fils du comte Henri VI; succ. à son père Henri XLIII (né 12 avril 1752) 22 sept. 1814 ; général de cav. en retr. au serv. de l'Autriche, propriét. du 7 rég. des hussards. [*Ernstbrunn* près de Vienne.]

Sœur.

Pr. *Caroline*-Julie-Frédérique-Auguste, née 23 avril 1782.

Enfants de l'oncle, comte Henri XLVIII (né 25 janv. 1759, † 13 juin 1825) et de Chrétienne-Henriette née comtesse de Schœnbourg-Wechselbourg (née 12 déc. 1766, † 15 avril 1833):

1. C. *Emilie*-Charlotte-Wilhelmine, née 5 janvier 1787, mar. 12 avril 1807 à Henri-Erneste comte de Reichenbach-Goschutz-Brustawe.
2. C. *Cécile*-Victoire-Clémentine, née 25 févr. 1788.
3. C. *Clémentine*-Françoise-Auguste, née 5 juill. 1789; veuve dep. 20 juillet 1821 d'Adolphe comte d'Einsiedel de la maison de Wolkenbourg, col. au serv. de la Prusse.
4. C. Isabelle-*Thérèse*-Adolphine, née 18 sept. 1790.
5. C. *Henri LXIX*, né 19 mai 1792, marié 5 nov. 1834 à *Mathilde*-Harriet-Elisabeth Locke, née 12 mai 1804, seconde fille du major-général brit. John Locke et petite fille de William vicomte de Courtenay comte de Devon.
6. C. Ernestine-*Adélaïde*-Mathilde, née 25 août 1794, mariée 23 juillet 1818 à Erneste-Philippe de Kiesewetter, possesseur du majorat de la ville de Reichenbach, ainsi que des terres de Haut- et Bas-Reichenbach et d'Oelisch dans la Haute-Lusace; veuve depuis 12 déc. 1840.

II) Branche descendante du comte Henri IX († 16 sept. 1780), frère du comte Henri VI.

Enfants de son fils, le prince Henri XLIV (né 20 avril 1753, † 3 juillet 1832),

a) du 1er lit, de Wilhelmine-Frédérique-Marie-Auguste-Eléonore née baronne Geuder dit de Rabensteiner († 17 déc. 1790):

1. Pr. Henri LX (né 12 juillet 1784, † 7 avril 1833):

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Henriette, née 4 déc. 1820, mariée 6 mai 1844 au comte Charles-Alexandre-Louis-Erdmann de Puckler-Groditz à Tannhausen.

2) Pr. *Marie*-Wilhelmine-Jeanne, née 24 juin 1822, mariée 26 mai 1842 à Evérard comte de Stolberg-Wernigerode.

2. Pr. Henri LXIII (né 18 juin 1786, † 27 sept. 1841). Sa veuve du 2d mariage:

Caroline née comtesse de Stolberg-Wernigerode, née 16 déc. 1806, mariée 11 mai 1828. [*Stonsdorf* en Silésie.]

Enfants du 1er lit, avec Eléonore née comtesse de Stolberg-Wernigerode (mariée 21 février 1819, † 14 mars 1827):

1) Pr. *Jeanne*-Eléon.-Frédérique-Evérardine, née 25 janv. 1820, mariée 20 juillet 1843 au prince Ferdinand de Carolath-Beuthen.

2) Pr. *Henri IV*, né 26 avril 1821, lieut. des gardes-du-corps de S. M. le roi de Prusse.

3) Pr. *Auguste*-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, mariée 3 nov. 1849 à Frédéric-François grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin.

4) Pr. *Henri VII*, né 14 juillet 1825.

Enfants du 2d lit.

5) Pr. *Henri XII*, né 8 mars 1829.

6) Pr. *Henri XIII*, né 18 sept. 1830.

7) Pr. *Louise*-Frédérique-Dorothée, née 15 mars 1832.

8) Pr. *Henri XV*, né 5 juillet 1834.

9) Pr. *Anne*-Elisabeth, née 9 janv. 1837.

10) Pr. *Henri XVII*, né 20 mai 1839.

b) du second lit, d'Auguste-Amélie-Léopoldine née baronne Riedésel à Eisenbach († 21 nov. 1805):

3. Pr. *Auguste*, née 3 août 1794; duchesse douairière d'Anhalt-Cœthen (v. cet article).

4. Pr. *Henri LXXIV*, né 1 nov. 1798, mar. 14 mars 1825 à *Clémentine*-Sophie-Amélie-Ernestine née comtesse de Rei-

chenbach-Goschutz (née 20 févr. 1805); veuf dep. le 10 juin 1849. [*Neuhof* en Silésie et *Jænkendorf* en Lusace.]

Fils.

Pr. *Henri IX*, né 3 mars 1827, lieut. en sec., aggrégé au 12ème rég. des hussards au service de la Prusse.

III) Branche descendante du comte Henri XXIII († 3 sept. 1787), frère de Henri VI.

C. *Henri LII*, né 21 sept. 1763, feldzeugmestre au serv. de la Bavière. [*Munich.*]

Frère.

C. Henri LV (né 1 déc. 1768, † 9 avril 1846 à Londres).

Ses fils.

1) C. *Henri LXXIII*, né 11 juillet 1798.

2) C. *Henri II*, né 31 mars 1803, marié 4 août 1846 à *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, fille du comte Frédéric-Louis de Castell (v. IIIème partie).

Fils.

(1) C. *Henri XVIII*, né 14 mai 1847.

(2) C. *Henri XIX*, né 30 août 1848.

C. Reuss-Lobenstein-Ebersdorf.

Pr. Henri LXXII, né 27 mars 1797; succ. à son père, le prince Henri LI (né 16 mai 1761), 10 juillet 1822 (dans la régence de la partie ébersdorfienne de la seigneurie de Lobenstein et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et du district de Saalbourg, et à Henri LIV prince de Lobenstein (7 mai 1824) pour la part de celui-ci dans les seigneuries de Lobenstein et Gera et du district de Saalbourg; se démet du gouvernement par l'acte du 1 oct. 1848 en faveur du prince Henri LXII de Reuss-Schleiz. [*Guteborn*, dans la Lusace saxonne.]

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Auguste-Louise, née 27 sept. 1792.
2. Pr. *Adélaïde*, née 28 mai 1800, épouse du prince Henri LXVII de Reuss-Schleiz.

Russie.

[Conf. grècque. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (19), et celui de 1848, p. 69.]

Empereur Nicolas I Pawlowitch, né 6 juillet (25 juin *) 1796; succ. à son frère l'empereur Alexandre (né 23 [12] déc. 1777) 1 déc. (19 nov.) 1825, en vertu du manifeste du 28 (16) août 1823 et de l'acte par lequel le grand-duc Constantin renonçait à ses droits au trône; couronné 3 sept. (22 août) 1826 à Moscou et 24 (12) mai 1829 à Varsovie; marié 13 (1) juillet 1817 à

l'impératrice Alexandra-Féodorowna, ci-devant Frédérique-Louise-*Charlotte*-Wilhelmine, née 13 (2) juillet 1798, fille de feu Frédéric-Guillaume III roi de Prusse.

Enfants.

1. *Alexandre*-Nicolaewitch, Césarewitch et grand-duc-héritier, né 29 (17) avril 1818, chargé du commandement des corps de la garde et des grenadiers, chef supérieur des écoles militaires et curateur-en-chef de l'hospice milit. de Tchesmé, chef du rég. russe des lanciers de la garde et propriét. du rég. autrichen des chev.-lég. no. 7; marié 28 (16) avril 1841 à la

Césarewna et grand'-duchesse *Marie*-Alexandrowna, ci-devant Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, fille de feu Louis II grand-duc de Hesse.

Fils.

1) *Nicolas*-Alexandrewitch, gr.-duc, né 20 (8) sept. 1843.
2) *Alexandre*-Alexandrewitch, grand-duc, né 10 mars (26 février) 1845.
3) *Vladimir*-Alexandrewitch, grand-duc, né 22 (10) avril 1847.
4) *Alexis*-Alexandrewitch, grand-duc, né 14 (2) janv. 1850.

2. *Marie*-Nicolaewna, grand'-duchesse, née 18 (6) août 1819; mariée 14 (2) juillet 1839 à Maximilien duc de Leuchtenberg prince d'Eichstædt (v. Leuchtenberg).

---

*) Le 25 juin du vieux style répondait dans le siècle passé au 6 juillet et dans celui-ci il répond au 7 juillet du nouveau style. En conséquence on célèbre l'anniversaire de la naissance de S. M. l'empereur le 7 juill. n. st. et celui de S. M. l'impératrice le 1 juill. vieux style. Il en est de même à l'égard des jours de naissance des autres membres de la famille impériale nés dans le siècle passé.

3. *Olga*-Nicolaewna, grand'-duchesse, née 11 sept. (30 août) 1822; mariée 13 (1) juillet 1846 à Charles prince-royal de Wurtemberg.
4. *Constantin*-Nicolaewitch, grand-duc, né 21 (9) sept. 1827; chef du corps des cadets de la marine, commandant la 4e brigade d'inf. de la garde, chef du rég. des hussards de feu le grand-duc Michel Pawlowitch et propriétaire du rég. d'inf. autrichien no. 18; marié 11 sept. (30 août) 1848 à la

Grand'-duchesse Alexandra-*Josefowna*, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, née 20 (8) juillet 1830, fille du duc Joseph de Saxe (v. S.-Altenbourg).

Fils.

Nicolas-Constantinowitch, grand-duc, né 14 (2) févr. 1850.

5. *Nicolas*-Nicolaewitch, grand-duc, né 8 août (27 juillet) 1831, aide-de-camp de S. M. l'empereur, chef d'un rég. de dragons et d'un rég. de grenadiers.
6. *Michael*-Nicolaewitch, grand-duc, né 25 (13) oct. 1832, aide-de-camp de S. M. l'empereur, chef d'un rég. de lanciers et d'un rég. de chasseurs, chef de la 2de brigade d'artillerie de la garde.

Frère et sœurs.

1. *Marie*-Paulowna, gr.-duchesse-régn. de Saxe-Weimar.
2. *Anne*-Paulowna, veuve de Guillaume II roi des Pays-Bas depuis 17 mars 1849.
3. Michael-Pawlowitch, grand-duc, né 8 févr. (28 janv.) 1798, grand-maître de l'artillerie, † 9 sept. 1849 à Varsovie. Sa veuve:

Hélène-Paulowna, grand'-duchesse, ci-devant Fréd.-*Charlotte*-Marie, née 9 janvier 1807 (28 déc. 1806), fille du prince Paul de Wurtemberg, frère du roi; embrasse la religion grècque 17 (5) déc. 1823, mariée 19 (7) févr. 1824.

Sa fille.

Cathérine-Michailowna, grand'-duchesse, née 28 (16) août 1827, fiancée le . . juillet 1850 au duc George de Mecklenbourg-Strélitz.

Sardaigne.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (42), et celui de 1848, p. 71.]

Roi Victor-Emmanuel II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820; succède à son père le roi *Charles-Albert*-Amédée (né 2 oct. 1798, † 28 juillet 1849 à Oporto) au royaume de Sardaigne en vertu de l'abdication de celui-ci, énoncée à Novare le 23 mars et confirmée à Tolose en Espagne le 3 avril 1849; marié 12 avril 1842 à la

Reine Marie-Adélaïde-Françoise-Rénière-Elisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, 2de fille de Rénier archiduc d'Autriche.

Enfants.

1. Pr. *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843.
2. Pr. *Humbert*-Rénier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince-royal, prince de Piemont, né 14 mars 1844.
3. Pr. *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aosta, né 30 mai 1845.
4. Pr. Othon-Eugène-Marie, duc de Montferrat, né 11 juill. 1846.
5. Pr. Marie-Pie, née 16 oct. 1847.

Frère.

Pr. *Ferdinand*-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, né 15 nov. 1822, duc de Gènes; marié le 22 avril 1850 à

Pr. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 févr. 1830, fille du prince Jean de Saxe.

Mère.

Reine Marie-*Thérèse*-Françoise-Josephe-Jeanne-Bénédicte, archiduchesse d'Autriche, née 21 mars 1801, fille de feu Ferdinand grand-duc de Toscane; mariée au roi *Charles-Albert*-Amédée le 30 sept. 1817 et veuve depuis le 28 juillet 1849.

Tante du roi.

Marie-*Elisabeth*-Françoise, née 13 avril 1800, épouse de Rénier archiduc d'Autriche.

Grand'-mère.

Marie-Christine-Albertine-Caroline, née 7 déc. 1779, fille de Charles prince de Saxe et duc de Courlande; veuve de Charles-Emmanuel-Ferdinand duc de Savoie-Carignan 16 août 1800; mariée 2° au prince de Montléart.

Filles du roi Victor-Emmanuel († 24 juillet 1759, succ. au trône 4 juin 1802 par la cession de son frère le roi Charles-Emm. IV [† 6 oct. 1819], renonce au trône en faveur de son frère Charles-Félix-Joseph 13 mars 1821, † 10 janv. 1824):

1. Marie - *Thérèse* - Ferdinande - Félicité-Gaëtane-Pie, épouse du duc Charles II de Parme,
2. Marie-*Anne*-Caroline-Pie, épouse de l'empereur Ferdinand I d'Autriche,

} nées 19 sept. 1803.

Branche de Savoie-Carignan.

Fils du frère du grand-père Eugène-Marie-Louis (né 21 oct. 1753, † 30 juin 1785): Joseph, chevalier de Savoie (né 30 oct. 1783, † 15 oct. 1825). Ses enfants:

1. *Eugène* - Emmanuel - Joseph-Marie-Paul-François-Antoine, né 14 avril 1816, déclaré prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834, commandant-en-chef de la marine et général-en-chef des gardes-civils du royaume.
2. Pr. *Marie* - Victoire-Louise-Philiberte, née 29 sept. 1814, épouse du prince Léopold des Deux-Siciles, comte de Syracuse, frère du roi.

S a x e.

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (1), et celui de 1848, p. 6.]

A. Branche Albertine.

[Cath. — Voir l'alm. de 1848, p. 6.]

Roi Frédéric-Auguste, né 18 mai 1797, fils du duc Maximilien (né 13 avril 1759, † 3 janv. 1838); succède en vertu de l'acte du 13 sept. 1830, par lequel son père y renonce, à son oncle le roi Antoine (né 27 déc. 1755) 6 juin 1836; co-régent depuis le 13 sept. 1830. Veuf 22 mai 1832 de l'archiduchesse *Caroline*-Ferdinandine-Thérèse-Jos.-Démétrie (née 8 avril 1801), fille de feu François I empereur d'Autriche; remarié 24 avril 1833 à la Reine Marie-Anne-Léopoldine, née 27 janv. 1805, fille de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière.

Frère et sœurs du 1er lit du père avec Caroline-Marie-Thérèse princesse de Parme († 1 mars 1804):

1. Pr. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.
2. Pr. *Marie*-Ferdinandine-Amélie, née 27 avril 1796, grand'duchesse douairière de Toscane.

3. D. *Jean*-Népomuc-Marie-Joseph, né 12 déc. 1801, marié par procur. 10 nov. et en personne 21 nov. 1822 à la
Pr. *Amélie*-Auguste, née 13 nov. 1801, fille de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière.

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Auguste-Frédérique, née 22 janv. 1827.
2) Pr. Frédéric-Auguste-*Albert*, né 23 avril 1828, lieut.-colonel au serv. de la Saxe.
3) Pr. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 févr. 1830, mariée 22 avril 1850 à Ferdinand prince de Sardaigne et duc de Gènes.
4) Pr. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832.
5) Pr. Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.
6) Pr. *Anne*-Marie, née 4 janv. 1836.
7) Pr. *Marguérite*-Caroline-Frédérique-Cécilie-Auguste-Amélie-Joséphine-Elisabeth, née 24 mai 1840.
8) *Sophie*-Marie-Frédér.-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Elisabeth, née 15 mars 1845.

Belle-mère.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, sœur du duc Charles II de Parme; mariée au duc Maximilien par procur. le 15 oct. et en personne le 7 nov. 1825; veuve depuis le 3 janv. 1838.

Fille de l'oncle du roi.

Fille du roi Frédéric-Auguste (né 23 déc. 1750, † 5 mai 1827) et de la reine Marie-Amélie-Auguste (née 10 mai 1752, mar. par proc. 17 et en personne 29 janv. 1769, † 15 nov. 1828):

Pr. Marie-*Auguste*-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloïse, née 21 juin 1782.

B. Maison Ernestine.

[Luth. — Voir l'alm. de 1848, p. 1.]

A. Ligne de Weimar; v. Weimar.

B. Ligne de Gotha: v. Meiningen, Altenbourg, Cobourg-Gotha.

Ligne de Gotha.

Saxe-Altenbourg.

(Ci-devant Hildbourghausen.)

Duc George-Charles-Frédéric, né 24 juillet 1796, second fils du duc Frédéric (né 29 avril 1763, † 29 sept. 1834); succède à son frère aîné le duc Joseph (v. ci-dessous)

d'après l'acte d'abdication de celui-ci du 30 nov. 1848, marié 7 oct. 1825 à la
D. Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine, née 31 mars 1803, fille du feu duc Frédéric-Louis prince héréd. de Mecklenbourg-Schwérin.

Fils.

1. D. *Erneste*-Frédéric-Paul-George-Nicolas, prince hérédit., né 16 sept. 1826, lieut. en sec., aggrégé au 6ème rég. des chasseurs au serv. de la Prusse.
2. D. *Maurice*-François-Frédéric-Const.-Alex.-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 oct. 1829.

Frères et sœur.

1. D. *Joseph*-Frédéric-Erneste-George-Charles, né 27 août 1789; succède à son père le duc Frédéric le 29 sept. 1834, se démet de la régence en faveur de son successeur légitime et frère le duc George par l'acte du 30 nov. 1848 et prend le titre: duc Joseph de Saxe; lieut.-gén. au serv. de la Prusse et chef du 19e rég. d'inf.; mar. 24 avril 1817 à la duchesse *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis duc de Wurtemberg; veuf depuis le 28 nov. 1848.

Ses filles.

1) D. *Marie*, née 14 avril 1818, épouse de George prince-royal de Hanovre depuis le 18 février 1843.
2) D. Henriette-Frédér.-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 oct. 1823.
3) D. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826.
4) D. *Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, actuellement Alexandra-Josefowna, née 8 juillet 1830, mariée le 11 sept. 1848 au grand-duc Constantin de Russie.

2. D. *Thérèse*, née 8 juillet 1792, mariée 12 oct. 1810 à Louis roi de Bavière.
3. D. *Frédéric*-Guill.-Charles-Joseph-Louis-George, né 4 oct. 1801.
4. D. *Edouard*-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 juillet 1804, lieut.-gén. au serv. de la Bavière, propriét. du rég. de chevaux-légers no. 1 et commandant la 1ère division de cavalerie à Munich; marié 1° 25 juillet 1835 à la princesse *Amélie*-Antoinette-Caroline-Adrienne, fille de *Charles*-Antoine-Frédéric prince-régnant de Hohenzollern-Sigmaringen (née 30 avril 1815, † 14 janv. 1841); 2° le 8 mars 1842 à

Louise-Caroline princesse Reuss de Greiz, née 3 déc. 1822, fille de feu Henri XIX prince Reuss de Greiz.

Filles du 1er lit.

1) Pr. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 déc. 1836.
2) Pr. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838.

Enfants du 2d lit.

3) Pr. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.
4) Pr. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

Saxe-Cobourg et Gotha.

Duc Erneste-II-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 juin 1818, fils du duc *Erneste*-I-Antoine-Charles-Louis (né 2 janvier 1784) et de Louise, fille d'Auguste duc de Saxe-Gotha-Altenbourg; succède à son père (duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg 9 déc. 1806, par la convention du 12 nov. 1826 duc de Saxe-Cobourg et Gotha) le 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à la

Duchesse Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 déc. 1820, fille de Léopold grand-duc de Bade.

Frère.

D. *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, grand-maître de l'ordre de Bath, membre du conseil privé de S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, feldmaréchal et propriétaire du 11 rég. de cav. de la Grande-Bretagne, chancelier de l'université de Cambridge; marié 10 févr. 1840 à Londres à la

Reine *Victoire I* de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819; v. Grande-Bretagne.

Mère,
veuve du duc Erneste I de S.-Cobourg et Gotha de ses secondes noces:

Duchesse Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, fille de feu Alexandre duc de Wurtemberg; mariée 23 déc. 1832, veuve depuis le 29 janvier 1844.

Oncles et tantes.

1. D. *Julienne*-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna*-Féodorowna, née 23 sept. 1781; mar. 26 févr. 1796 au gr.-duc Constantin de Russie († 27 juin 1831), div. 1 avril (20 mars) 1820.

2. D. *Ferdinand*-George-Auguste, né 28 mars 1785, général de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no. 8 au serv. de l'Autriche; mar. 2 janv. 1816 à
Marie-*Antoinette*-Gabrielle, née 2 juillet 1797, fille de feu François-Joseph prince de Kohary. [*Vienne.*]

Enfants.

1) Pr. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 oct. 1816, roi de Portugal et des Algarves; mar. par procur. 1 janv. et en personne le 9 avril 1836 à
Dona *Marie-II*-da-Gloria, née 4 avril 1819, reine de Portugal et des Algarves; v. Portugal.

2) Pr. *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, major-gén. au service de la Saxe royale; marié 20 avril 1843 à la
Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans, née 3 juin 1817, fille de feu Louis-Philippe (comte de Neuilly), ci-devant roi des Français (v. Espagne, les Bourbons).

Enfants.

(1) Pr. Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.
(2) Pr. Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845.
(3) Pr. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juill. 1846.
(4) Pr. Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 oct. 1848.

3) Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, épouse de Louis d'Orléans, duc de Nemours, depuis le 27 avril 1840 (v. Espagne, les Bourbons).

4) Pr. *Léopold*-François-Jules, né 31 janv. 1824, major au rég. des hussards: Pr. de Cobourg no. 8 au serv. de l'Autriche.

3. D. *Victoire*, née 17 août 1786; v. Linange et Gr.-Bretagne.
4. D. *Léopold*-George-Chrétien-Frédéric, né 16 déc. 1790, roi des Belges; v. Belgique.

Saxe-Meiningen.

Duc Bernard-Erich-Freund, né 17 déc. 1800, succ. à son père le duc George (né 4 février 1761) le 24 déc. 1803 sous la tutelle de sa mère, la duchesse Louise née princesse de Hohenlohe-Langenbourg († 29 avril 1837); prend lui-même les rênes du gouvernement 17 déc. 1821; succ. par la conv. du 12 nov. 1826 dans les principautés

de Hildbourghausen, Saalfeld, etc.; lieut.-gén. prussien à la suite de l'armée; marié 23 mars 1825 à la

D. Marie-Frédérique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 sept. 1804, fille de feu Guillaume II électeur de Hesse.

Enfants.

1. D. *George*, prince héréd., né 2 avril 1826, major à la suite du rég. prussien des cuir. de la garde; marié 18 mai 1850 à

Pr. Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, fille du prince Albert de Prusse, née 21 juin 1831.

2. D. *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

Sœur.

D. *Ida*, née 25 juin 1794, épouse du duc Bernard de Saxe-Weimar.

Saxe-Weimar-Eisenach.

[V. l'alm. de 1848, p. 5.]

Grand-duc Charles-Frédéric, né 2 févr. 1783, succ. à son père le grand-duc Charles-Auguste (né 3 sept. 1757) 14 juin 1828; recteur de l'académie grand-ducale et ducale de Jena dep. le 31 oct. 1828, mar. (22 juill.) 3 août 1804 à la

Gr.-duchesse Marie-Paulowna, née (4) 16 févr. 1786, fille de l'empereur Paul I de Russie.

Enfants.

1. D. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 févr. 1808, épouse du prince Frédéric-*Charles*-Alexandre de Prusse.

2. D. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, épouse de Guillaume prince de Prusse.

3. D. *Charles*-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 juin 1818, grand-duc héréd., lieutenant-général au serv. de la Prusse et major-général au serv. de Saxe-Weimar et de la Russie, chef du rég. impér. russe des hussards d'Ingrie, ainsi que du rég. prussien des cuirass. no. 8, docteur hon. en droit civil; marié le 8 oct. 1842 à la

Pr. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, fille de feu Guillaume II roi des Pays-Bas.

Enfants.

1) D. *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, né 31 juill. 1844.

2) Pr. *Marie*-Anne-Alexandrine-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.

Frère.

D. Charles-*Bernard*, né 30 mai 1792, général d'inf. au serv. des Pays-Bas et commandant en chef (7 déc. 1848) de l'armée stationnée dans les colonies néerlandaises aux Indes; mar. 30 mai 1816 à la

D. *Ida*, née 25 juin 1794, fille de feu *George*-Frédéric-Charles duc de Saxe-Meiningen.

Enfants.

1. Pr. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 oct. 1823, capit. du régim. de grenadiers de la garde de S. M. britannique.
2. Pr. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, capit. de cav. des gardes-à-cheval de S. M. le roi de Wurtemberg.
3. Pr. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, capit. au corps des ingénieurs au service de S. M. l'empereur d'Autriche.
4. Pr. *Anne*-Amélie-Marie, née 9 sept. 1828.
5. Pr. *Amélie*-Marie da Gloria-Auguste, née 20 mai 1830.

Schaumbourg-Lippe, v. p. 40.

Schwarzbourg.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, p. (62), et celui de 1848, p. 73.]

I. Schwarzbourg-Sondershausen.

[V. l'alm. de 1848, p. 73.]

Pr. Gunther-Fréd.-Charles, né 24 sept. 1801, fils du prince Gunther (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837); prend les rênes du gouvernement après l'abdication de son père donnée oralement 19 août, confirmée par écrit 3 sept. 1835; mar. 1° 12 mars 1827 à la princesse Caroline-Irène-*Marie*, fille de feu Charles-Gunther prince de Schwarzbourg-Roudolstadt (née 6 avril 1809, † 29 mars 1833), marié 2° 29 mai 1835 à la

Pr. Frédérique-Alexandrine-Marie-Mathilde-Cathér.-Charlotte-Eugén.-Louise, née 3 juill. 1814, fille du prince-régn. Auguste de Hohenlohe-Oehringen.

Enfants a) du 1er lit.

1. Pr. *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2. Charles-*Gunther*, prince hérédit., né 7 août 1830, lieut. en pr. au serv. de la Prusse, aggrégé au 4ème rég. des cuir.
3. Pr. Gunther-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

b) du 2d lit.

4. Pr. Marie-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.
5. Pr. Gunther-Fréd.-Charles-Auguste-*Hugues*, né 13 avr. 1839.

Sœur.

Pr. *Emilie*, née 23 avril 1800, princesse-régnante de Lippe.

Mère.

Pr. Wilhelmine-Frédérique-*Caroline*, née 21 janv. 1774, fille de Frédéric-Charles prince de Schwarzbourg-Roudolstadt, mariée 23 juin 1799 au prince *Gunther*-Frédéric-Charles (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837).

Oncle.

Pr. Jean-Charles-Gunther (né 24 juin 1772, † 16 nov. 1842).
Sa veuve :

Pr. *Guntherine*-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 juill. 1791, fille du prince Frédéric-Chrétien-Charles-Albert de cette maison, mariée 5 juillet 1811. [*Arnstadt.*]

Fille.

Pr. *Charlotte*-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 sept. 1816.

Fils du grand-oncle le prince Auguste (né 8 déc. 1738, † 10 févr. 1806) :

Pr. Frédéric-Chrétien-Charles-Albert, né 14 mai 1763, † 26 oct. 1791, marié à Frédérique princesse de Schwarzbourg-Sondershausen (décédée le 31 janvier 1801).

Sa fille.

Pr. *Guntherine*, née 24 juillet 1791, veuve du prince Charles de cette maison.

II. Schwarzbourg-Roudolstadt.

[V. l'alm. de 1848, p. 74.]

Pr. Frédéric-Gunther, né 6 nov. 1793, succ. à son père Louis Frédéric (né 9 août 1767) 28 avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 6 nov. 1814; l'aîné de la maison princière de Schwarzbourg depuis 3 sept. 1835, mar. 15 avril 1816 à la
Pr. Amélie-Auguste, née 18 août 1793, fille de feu Frédéric prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Frère et sœur.

1. Pr. *Thécla*, née 23 févr. 1795, v. Schœnbourg-Waldenbourg.
2. Pr. *Albert*, né 30 avril 1798, major-général prussien, mar. 26 juillet 1827 à la

Pr. *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde de Solms-Braunfels, née 26 juillet 1804.

Enfants.

1) Pr. *Elisabeth*, née 1 oct. 1833.
2) Pr. *George*-Albert, né 23 nov. 1838.

Mère.

Pr. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771, fille de feu Frédéric-Louis landgrave de Hesse-Hombourg, veuve du prince Louis-Frédéric dep. 28 avril 1807.

Descendants de l'oncle et de la tante.

1. Veuve et enfants de l'oncle prince Charles-Gunther (né 23 août 1771, † 4 févr. 1825):

Pr. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772, fille de feu Frédéric-Louis landgrave de Hesse-Hombourg.

Son fils.

Pr. François-Frédéric-*Adolphe*, né 27 sept. 1801, FMlieutenant en retraite au service de l'Autriche, mar. le 27 sept. 1847 à la

Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, fille du prince Othon-Victor de Schœnbourg-Waldenbourg.

Fille.

Pr. Marie-Caroline-Auguste, née 29 janvier 1850.

2. Pr. *Caroline*, née 21 janv. 1774, princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen.

Suède et Norvège.

[Luth. — V. l'alm. de 1831, page (63), et celui de 1848, p. 75.]

Joseph-François-Oscar I, roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Wendes, né 4 juillet 1799, succède à son père le roi *Charles-XIV*-Jean (né 26 janv. 1764) 8 mars 1844; couronné à Stockholm 28 sept. 1844; mar. par proc. 22 mai et en personne 19 juin 1823 à la

Reine Joséphine-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, fille d'Eugène duc de Leuchtenberg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Eugène, prince-royal, duc de Scanie, né 3 mai 1826, chef de la brigade de la garde, grand-maître de l'artillerie et colonel de son rég. de hussards; marié le 19 juin 1850 à

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise* princesse

d'Orange, fille du prince Guillaume-Frédéric des Pays-Bas, née 5 août 1828.

2. Pr. François-*Gustave*-Oscar, duc d'Uplande, né 18 juin 1827, lieut.-colonel du 2d régiment de la garde et des dragons de la garde.
3. Pr. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janv. 1829, capitaine dans la marine suédoise et norvégienne.
4. Pr. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.
5. Pr. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalecarlie, né 24 août 1831.

Mère.

Eugénie-Bernardine-Désirée, reine, née 8 nov. 1781, mariée 16 août 1798 à Jean Bernadotte, puis roi de Suède, etc.; couronnée en Suède 21 août 1829; veuve dep. 8 mars 1844.

TOSCANE.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (6), et celui de 1848, page 76. — Le duché de Lucques réuni au grand-duché de Toscane par la convention du 4 oct. 1847 et en vertu du traité de Paris du 10 juin 1817, du récès général de Francfort du 20 juillet 1819 et de la convention florentine du 28 nov. 1844.]

LÉOPOLD-II-Jean-Joseph-François-Ferd.-Charles, prince impérial d'Autriche, prince-royal de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, né 3 oct. 1797; succ. à son père le grand-duc Ferdinand III (né 6 mai 1769) 18 juin 1824; mar. 1° 28 oct. 1817 à *Marie-Anne-Caroline*, fille du feu prince Maximilien, père du roi régnant de Saxe; veuf depuis 24 mars 1832; marié 2° 7 juin 1833 à la

Pr. Marie-ANTOINETTE, née 19 déc. 1814, fille de feu François I roi des Deux-Siciles.

Fille du 1er lit.

1. Archid. *Auguste* - Ferdinande - Louise - Marie-Jeanne-Joséphine, née 1 avril 1825, mariée 15 avril 1844 au prince Luitpold de Bavière.

Enfants du 2d lit.

2. Archid. Marie - *Isabelle* - Annonciade - Jeanne - Joséphine-Umilta-Apollonie-Philomène-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, épouse depuis le 10 avril 1850 du prince Fran-

çois-de-Paula-Louis-Emmanuel des Deux-Siciles, comte de Trapani.

3. Archid. *Ferdinand* - Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier, grand-duc héréd., né 10 juin 1835, major au rég. autrichien des cuirassiers no. 1.
4. Archid. *Charles* - Salvator - Marie - Joseph - Jean - Baptiste-Philippe - Jacques - Janvier-Louis - Gonzaga - Reinier, né 30 avril 1839, capit. de cav. au rég. autrichien des chev. lég. no. 1.
5. Archid. Marie-Louise-Annonciade-Anne-Jeanne-Josephe-Antoinette - Philomène - Apollonie - Tommase, née 31 oct. 1845.
6. Archid. *Louis* - Salvator - Marie - Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847.

Sœurs.

1. Archid. Marie-*Louise*-Joséphine-Christine-Rose, née 30 août 1798.
2. Archid. *Thérèse*, née 21 mars 1801, mariée le 30 sept. 1817 à Charles-Albert roi de Sardaigne, veuve le 28 juillet 1849.

Belle-mère,

seconde épouse du grand-duc Ferdinand (né 6 mai 1769, † 18 juin 1824) :

Marie-Ferdin.-Amélie, grand'-duchesse, née 27 avril 1796, fille du feu prince Maximilien, père du roi de Saxe; veuve du grand-duc Ferdinand depuis 18 juin 1824.

Oncles, tantes, etc., v. Autriche.

T U R Q U I E.

[Moham. — V. l'alm. de 1848, page 77.]

Sultan Abdul-Médjid-Khan, né 20 avril 1823 (11 chabân 1238); 31ème souverain de la famille d'Osman et 28ème depuis la prise de Constantinople; succède 1 juillet 1839 (19 reby-el-aker 1255) à son père le sultan Mahmud-khan II (né 20 juillet 1785).

Enfants.

1. Sultan-Mohamed-*Murad*, né 21 septembre 1840 (25 redjeb 1256).

2. *Naïmè*-Sultane, née 10 oct. 1840 (14 chabân 1256).
3. *Fatimè*-Sultane, née 1 nov. 1840 (6 ramadân 1256).
4. *Refia*-Sultane, née 6 février 1842 (24 zoulhedghé 1257).
5. *Abdul*-Hamid, né 21 sept. 1842 (15 chabân 1258).
6. *Adlijé*-Sultane, née 18 oct. 1842 (13 ramadân 1258).
7. *Méhmed* Rechad, né 2 nov. 1844 (20 chaoual 1260).
8. *Munire*-Sultane, née 9 déc. 1844 (28 zoulkadeh 1260).
9. Méhmed-Abid, né 26 avril 1848 (23 dchémâdi-el-aouel).
10. *Ahmed-Kiemil*-Uddin, né 16 juillet 1848 (14 chabân 1264).
11. *Méhmed-Burhan*-Uddin, né 24 mai 1849 (2 redjeb 1265).
12. *Mukbile*-Sultane, née 22 févr. 1850 (9 reby-el-aker 1266).
13. *Méhmed-Niam-Uddin*, } jumeaux, nés 22 juin 1850 (11
14. Méhmed-*Vaïk*, } chabân 1266).

Frère et sœur.

1. *Abdul'-Aziz*, né 9 févr. 1830 (15 chabân 1245).
2. *Adilé*-Sultane, née 30 janv. 1831 (15 chabân 1246), mariée 12 juin 1845 à Méhmed-Ali-pacha.

WALDECK.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (84), et celui de 1848, page 78.]

Pr. GEORGE-VICTOR, prince de Waldeck et Pyrmont, né 14 janvier 1831; succède à son père le prince George-Fréd.-Henri (né 20 sept. 1789) 15 mai 1845 sous tutelle maternelle.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824, abbesse du chapitre de Schaaken, mariée 15 juin 1848 à Alfred comte-régnant de Stolberg-Stolberg.
2. Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, mariée 25 oct. 1844 au prince héréd. Adolphe-George de Schaumbourg-Lippe.
3. *Wolrad*-Mélandre, né 24 janv. 1833.

Mère.

Pr. EMMA, née 20 mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; mariée au prince George-Frédéric-Henri 26 juin 1823, veuve depuis 15 mai 1845; nommée par le testament de feu son époux tutrice et régente jusqu'à la majorité de son fils, atteinte à l'âge de 21 ans accomplis.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Ida*, princesse-régnante de Schaumbourg-Lippe.

2. Pr. Charles-Chrétien (né 12 avril 1803, † 19 juillet 1846).
Sa veuve :
Amélie-Henriette-Julie comtesse de Lippe, née 4 avril 1814, fille de Charles comte de Lippe-Biesterfeld; mar. 13 mars 1841.

Ses fils.

1) Albert-George-Bernard-Charles, né 11 déc. 1841.
2) Erich-George-Hermann-Constantin, né 20 déc. 1842.
3) Henri-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

3. Pr. *Hermann*-Othon-Chrétien, né 12 oct. 1809; mar. 2 sept. 1833 à la
Pr. *Agnès*, née 2 oct. 1814, 2de fille de François comte Teleki-Szek.

Branche cadette des comtes de Waldeck.

[Luth. — Rés.: Bergheim près de Fritzlar.]

Comte *Adalbert*-Guillaume-Charles, né 19 février 1833, comte de Waldeck, Pyrmont et Limpourg-Gaildorf, succède à son père le comte Charles (né 17 nov. 1778) le 21 janvier 1849 (sous tutelle maternelle).

Sœurs et frère.

1. Caroline-*Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, mariée 30 janvier 1846 à *Charles*-Antoine-Ferdinand comte de Bentinck, colonel dans la garde de la reine de la Grande-Bretagne.
2. *Agnès*-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, née 23 juillet 1827, abbesse du chapitre de Schaaken.
3. *Richard*-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 déc. 1835.

Mère.

Comtesse *Caroline*, née 2 févr. 1798, comtesse Schilling de Canstadt; mariée au comte Charles de Waldeck le 25 avril 1819, sa veuve le 21 janvier 1849.

Veuve du frère, comte George de Waldeck-Limpourg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):
Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785; mar. 17 juin 1809. [Voir partie III, page 246.]

Wurtemberg.

[Luth. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (51), et celui de 1848, page 80.]

Roi Guillaume-I-Frédéric-Charles, né 27 sept. 1781; succ. à son père le roi Frédéric (né 6 nov. 1754) 30 oct. 1816; mar. 1° 24 janv. 1816 à *Cathérine*-Paulowna, fille de feu Paul empereur de Russie et veuve de Pierre prince de Holstein-Oldenbourg († 9 janv. 1819); mar. 2° 15 avril 1820 à la

Reine Pauline-Thérèse-Louise, née 4 sept. 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre duc de Wurtemberg, oncle du roi.

Enfants,

a) de la reine Cathérine:

1. Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 oct. 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred comte de Neipperg (v. III partie).
2. Pr. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, reine des Pays-Bas, mariée 18 juin 1839.

b) de la reine actuelle:

3. Pr. *Cathérine*-Fréd.-Charlotte, née 24 août 1821, mariée 20 nov. 1845 au prince Frédéric de Wurtemberg.
4. Pr. *Charles*-Frédéric-Alexandre, prince-royal, né 6 mars 1823, major-gén. au serv. du Wurtemberg, etc.; marié 13 (1) juillet 1846 à la

Grand'-duchesse *Olga*-Nicolaewna, née 11 sept. (30 août) 1822, fille de l'empereur Nicolas I de Russie.

5. Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 oct. 1826.

Frère.

Pr. *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 janv. 1785, mar. 28 sept. 1805 à la Pr. Cathérine-*Charlotte*-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 juin 1787, fille de feu Frédéric duc de Saxe-Altenbourg; veuf le 12 déc. 1847.

Enfants.

1) Pr. Frédérique-*Charlotte*-Marie, actuellem. Hélène-Paulowna, née 9 janv. 1807, veuve du grand-duc Michel de Russie depuis le 9 sept. 1849.

2) Pr. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 févr. 1808, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg, chef d'un rég. d'uhlans au serv. de la Russie; marié 20 nov. 1845 à la

Pr. *Cathérine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, fille du roi.

Fils.

Pr. *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Fréd., né 25 févr. 1848.

3) Pr. *Pauline*-Frédérique-Marie, née 25 févr. 1810; veuve du duc Guillaume de Nassau dep. le 20 août 1839.

4) Pr. Frédéric-*Auguste*-Evérard, né 24 janv. 1813, lieut.-général au serv. de la Prusse et commandeur de la 1ère brigade de cavalerie de la garde.

Veuves et descendants des oncles du roi.

1. Veuve du duc Louis-Frédéric-Alexandre († 20 sept. 1817):

D. *Henriette*, née 22 avril 1780, fille de feu Charles Pr. de Nassau-Weilb., mar. 28 janv. 1797. [*Kirchheim* sous Teck.]

Ses enfants.

1) D. *Marie*-Dorothée-Louise-Wilh.-Carol., née 1 nov. 1797; dep. 13 janv. 1847 veuve de l'archiduc Joseph d'Autriche.

2) La reine.

3) D. *Elisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 févr. 1802, mariée 16 oct. 1830 au margrave Guillaume de Bade, frère du grand-duc.

4) D. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 sept. 1804, feldmaréchal-lieut. en retr. au serv. de l'Autriche; mar. 2 mai 1835 en mariage morganatique à Claudine comtesse de Hohenstein, née comtesse Rhéday de Kiss-Rhéde; veuf depuis 1 oct. 1841.

Enfants.

(1) Comtesse *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès de Hohenstein, née 11 févr. 1836.

(2) Comte *François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre de Hohenstein, né 27 août 1837.

(3) Comtesse *Amélie*-Joséphine-Henriette-Agnès-Susanne de Hohenstein, née 12 nov. 1838.

2. Enfants du duc Eugène-Frédéric-Henri (né 21 nov. 1758, † 20 juin 1822):

1) D. Frédéric-*Eugène*-Charles-Paul-Louis, né 8 janv. 1788, gén. d'inf. au serv. de la Russie et chef d'un rég. de grenadiers; veuf 13 avril 1825 de la princesse Caroline-Fréd.-*Mathilde*, fille de feu George prince de Waldeck-Pyrmont (née 10 avril 1801); remar. 11 sept. 1827 à la D. *Hélène*, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 nov. 1807. [*Carlsrouhe* en Silésie]

Enfants du 1 lit.

(1) D. *Marie*-Alex.-Aug.-Louise-Eugénie-Mathilde, née

25 mars 1818, mar. 9 oct. 1845 au landgrave Charles de Hesse-Philippsthal.

(2) D. *Eugène*-Guill.-Alex.-Erdmann, né 25 déc. 1820, major au serv. de la Prusse; mar. 15 juillet 1843 à la

Pr. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 sept. 1818, fille du Pr.-régn. George de Schaumbourg-Lippe.

Enfants.

[1] D. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1846.

[2] D. Guillaume-*Eugène*-Aug.-George, né 20 août 1846.

Du 2 lit.

(3) D. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828, capit. au serv. de l'Autriche.

(4) D. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 déc. 1829.

(5) D. *Nicolas*, né 1 mars 1833, au serv. de marine de la Grande-Bretagne.

(6) D. Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 oct. 1835.

2) D. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789, mariée le 28 sept. 1811 à Auguste prince de Hohenlohe-Oehringen.

3) D. Frédéric-*Paul*-Guillaume, né 25 juin 1797, major-général de cavalerie au serv. du Wurtemberg; marié 17 avril 1827 à la

D. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline née princesse de la Tour et Taxis, née 4 mars 1800.

Fils.

D. Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 sept. 1828, lieut. au 2d rég. de cavalerie.

3. Enfants du duc Guillaume-Frédéric-Philippe (né 27 déc. 1761, † 10 août 1830):

1) C. Chrétien-Fréd.-Alexandre (né 5 nov. 1801, † 7 juillet 1844). Sa veuve:

Joséphine-Antoinette-*Hélène* née comtesse de Festetics-Tolna, née 1 juin 1812; mariée 3 juill. 1832; remariée au baron du Bourget.

Ses enfants.

(1) C. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Fréd.-Henri-Joseph-Ladislas-*Evérard*, né 25 mai 1833.

(2) C. *Wilhelmine*-Paul.-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834.

(3) C. *Pauline*-Wilhelm.-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

(4) C. Guill.-Paul-Fréd.-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-*Charles-Alexandre*, né 29 mars 1839.

2) C. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, né 6 juill. 1810, major-gén. au serv. du Wurtemberg, commandant la 2de brig. de la 1ère division d'inf.; mar. 8 févr. 1841 à *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone princesse de Leuchtenberg, née 13 avril 1814, fille de feu Eugène duc de Leuchtenberg.

Filles.

(1) Ctesse *Auguste - Eugénie* - Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 déc. 1842.

(2) Ctesse *Marie - Joséphine*-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodolinde, née 10 oct. 1844.

(3) Ctesse Eugénie - Amélie-Auguste-Wilhelmine-Théodolinde, née 13 sept. 1848.

3) C. Frédérique - *Marie*-Alexandrine-Charlotte-Cathérine, née 29 mai 1815; épouse du grand-écuyer au serv. du Wurtemberg baron de Taubenheim, depuis le 17 sept. 1842.

4. Veuve du duc Ferdinand-Auguste-Frédéric, feldmaréchal de l'armée autr. (né 22 oct. 1763, † 20 janv. 1834):

D. Cunégonde - Walpourge-*Pauline*, née 22 nov. 1771, fille de feu François - George - Charles prince de Metternich; mar. 23 février 1817.

5. Enfants du duc Alexandre-Frédéric-Charles (né 24 avril 1771, gén. en chef au serv. de la Russie, directeur en chef de toutes les voies de communication dans l'empire, † 4 juillet 1833) et de la duchesse Antoinette-Ernestine-Amélie née princesse de Saxe-Saalfeld-Cobourg (née 28 août 1779, † 14 mars 1824):

1) D. Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, duchesse douairière de Saxe-Cobourg-Gotha.

2) Duc Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 déc. 1804, ancien major-général au serv. de la Russie; mar. 17 oct. 1837 à la princesse *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine princesse d'Orléans, fille de feu Louis - Philippe ci-devant roi des Français, (née 12 avril 1813); veuf dep. 2 janv. 1839.

Fils.

D. *Philippe*-Alexandre-Marie-Erneste, né 30 juillet 1838.

3) D. *Erneste* - Alexandre - Constantin-Fréd., né 11 août 1807, ancien major-gén. au serv. de la Russie.

Supplément de la première partie de l'almanach.

Hohenzollern.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (74), et celui de 1848, p. 39.] Par un traité du 7 déc. 1849 (moniteur de Prusse du 21 avril 1850) les princes-régnants de Hohenzollern-Hechingen et H.-Sigmaringen cèdent tous leurs droits de souveraineté sur leurs deux principautés pour eux-mêmes ainsi que pour leurs héritiers à sa majesté le roi de Prusse. En dédommagement la Prusse paye au prince de H.-Hechingen une rente annuelle viagère de 10000 écus et dans le cas que ce prince eût d'un mariage assorti à son rang des descendants capable des succéder, la Prusse devra faire une rente de 5000 écus à son héritier; elle paye au prince de H.-Sigmaringen une rente annuelle de 25000 écus, qui par voie de succession passera au chef de la maison. Toutes les terres princières, situées dans les principautés, avec les forêts, les mines, fabriques et autres édifices, les dimes, rentes et redevances seigneuriales sont reconnues comme propriété fidéicommissaire des princes et restent avec leurs produits à leur possession. Les deux maisons princières conservent, malgré cette cession de leurs principautés, au sein de la monarchie pruss. le rang qui leur était dû jusqu'à présent. — La remise des pays a eu lieu pour H.-Hechingen le 8, celle de H.-Sigmaringen le 5 avril 1850. Par ordonnance du roi datée du 20 mars 1850 (moniteur de Prusse du 4 mai) le titre d'altesse (Hoheit) est conféré aux chefs des deux lignes. — Les deux princes de H.-Hechingen et H.-Sigmaringen ont conclu en date du 3 février 1850 une convention de famille, en vertu de laquelle toutes les possessions fidéicommissaires de H.-Hechingen seront à céder le 1er mai au prince Antoine de H.-Sigmaringen et ses héritiers; la remise en a été faite le 10 mai 1850. (Monit. de Prusse du 21 mai 1850.)

I. HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

Pr. FRÉDÉRIC-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 févr. 1801, succ. à son père le prince *Frédéric*-Hermann-Othon (né 22 juillet 1776) le 13 sept. 1838; duc de Sagan, major-général au serv. de la Prusse; mar. 22 mai 1826 à la princesse Eugénie, princesse de Leuchtenberg, née 23 déc. 1808; veuf 1 sept. 1847.

Tantes.

Filles du 3ème lit du grand-père le prince Hermann-Fréd.-Othon (né 30 juillet 1751, † 2 nov. 1810) et de Marie-Monique comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 25 oct. 1814):

1. Pr. *Maximilienne*-Antoinette, née 30 nov. 1787; mar. 1° 25 févr. 1811 à Evérard comte de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 18 janv. 1814); 2° 17 mai 1817 à Clément-Joseph comte de Lodron.
2. Pr. *Joséphine*, née 14 mai 1790, DdP. de S. M. l'impératrice; mariée 31 août 1811 à Ladislas comte de Festetics de Tolna; veuve 12 mai 1846.

Enfants du grand-oncle,

Pr. Frédéric-François-Xavier (né 31 mai 1757, † 6 avril 1844):

1. Pr. Frédéric-François-Antoine (né 3 nov. 1790, † 13 déc. 1847). Sa veuve:

Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Amélie-Antoinette de Hohenzollern-Sigmaringen, née 6 juin 1810, mariée 7 janvier 1839.

2. Pr. *Frédérique*-Julie, née 27 mars 1792.
3. Pr. Frédérique-*Joséphine*, née 7 juillet 1795, DdlCr. et DdP. de S. M. l'impératrice d'Autriche; mar. 2 janv. 1826 à Félix comte Vetter von der Lilie, baron de Burg-Feistritz, chamb. et major au serv. de l'Autr.

Fils du frère du bisaïeul, prince Frédéric-Antoine († 26 févr. 1812):

Prince Hermann (né 2 juillet 1777, † 6 nov. 1827). Sa veuve:

Pr. *Caroline* née baronne de Weiher; mar. 29 juillet 1805.

Sa fille.

Pr. Marie-Anne-*Caroline*-Wilhelmine-Antonie-Ernestine, née 29 juin 1808.

II. Hohenzollern-Sigmaringen.

Pr. Charles-Antoine-Joaquim-Zéphyrin-Frédéric-Mainrad, né 7 sept. 1811, succède à son père le prince Charles (v. ci-dessous) en vertu de la cession paternelle du 27 août 1848; major-général au serv. de la Prusse et chef du 26ème rég. d'inf.; marié 21 oct. 1834 à la

Pr. Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric grand-duc de Bade.

Enfants.

1. *Léopold*-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Thassilo, prince héréd., né 22 sept. 1835.
2. Pr. *Stéphanie*-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette, née 15 juillet 1837.
3. Pr. *Charles*-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 avril 1839.
4. Pr. *Antoine*-Egon-Charles-Frédéric, né 7 oct. 1841.
5. Pr. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843.
6. Pr. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 nov. 1845.

Sœurs.

1. Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Antoinette-Amélie, née 6 juin 1810; veuve de Frédéric prince de Hohenzollern-Hechingen depuis le 13 déc. 1847.
2. Pr. *Frédérique*-Wilhelmine, née 24 mars 1820, mariée 5 déc. 1844 au marquis Joaquim-Napoléon Pepoli, petit-fils de Murat. (*Boulogne.*)

Père et mère.

Prince *Charles*-Antoine-Fréd.-Mainrad-Fidèle, né 19 févr. 1785, succ. à son père le prince Antoine-Aloïs (né 20 juin 1762) 17 oct. 1831; mar. 1° 4 févr. 1808 à *Antoinette*-Marie née princesse de Murat, née 5 janv. 1793; veuf dep. 19 janvier 1847; 2° le 14 mars 1848 à la

Pr. *Cathérine*-Wilhelmine-Marie-Josephe de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, née 19 janvier 1817, DdlCr., veuve du comte François-Erwin d'Ingelheim depuis le 6 juillet 1845.

GÉNÉALOGIE.

SECONDE PARTIE.

FAMILLES DE PLUSIEURS PRINCES NON-SOUVERAINS.

Arenberg.

[Cath. — Résid.: Bruxelles. — Depuis la révolution française, les domaines de la maison d'Arenberg, situés en Belgique et en France, sont dépouillés de tous titres et droits seigneuriaux, et confondus dans la classe des biens-fonds ordinaires. — Voir l'édition de 1836, page 65, celle de 1848, p. 85, et pour les possessions celle de 1849, page 85.]

Duc *Prosper*-Louis, né 28 avril 1785, succéda au mois de sept. 1803 par cession à son père, le duc Louis-Engelbert († 7 mars 1820); mar. 26 janvier 1819 à

Marie-*Ludmille*-Rose, née 15 mars 1798, fille d'Antoine-Isidore prince de Lobkowitz.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Pauline-Sidonie, née 18 déc. 1820.
2. Pr. *Marie*-Flore-Pauline, née 2 mars 1823, mar. au prince Camille Aldobrandini le 9 août 1841 (v. Borghèse).
3. Pr. héréd. *Engelbert*-Auguste-Antoine, né 11 mai 1824.
4. Pr. *Antoin*-François, né 5 févr. 1826, marié 23 août 1847 à

Marie-Ghislaine comtesse de Mérode, née 19 nov. 1830,

Les renvois insérés aux notices qui se trouvent à la tête des informations généalogiques se rapportent tantôt aux indications historiques sur les familles, tantôt aux dates des dignités qui leur ont été conférées et des armoiries par elles adoptées. C'est à celles-là que le premier (ordinairement à l'année 1836), et à celles-ci que le dernier des deux renvois (ordinairement à l'année 1848) se réfèrent.

fille du feu comte Werner de Mérode et de feu la comtesse Louise-Victoire née comtesse de Spangen.

Fils.

Pr. *Philippe*-Marie-Prosper, né 17 juin 1848.
5. Pr. *Charles*-Marie-Joseph, né 6 sept. 1831.
6. Pr. *Joseph*-Léonard-Balthasar, né 8 août 1833.

Frère.

Pr. *Pierre*-d'Alcantara-Charles, né 2 oct. 1790, marié 27 janv. 1829 à Alix-Marie-Charlotte, née 4 nov. 1808, fille d'Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, duc de Périgord; veuf depuis 21 sept. 1842.

Enfants.

1) Pr. *Augustine*-Marie, née 15 nov. 1830, mariée le 8 oct. 1849 à Charles-Antoine-Ghislain comte de Mérode.
2) Pr. *Louis*-Charles-Marie, } nés 15 déc. 1837.
3) Pr. *Auguste*-Louis-Albéric, }

Oncle.

Pr. Auguste-Marie-Raimond (né 30 août 1753, † 26 sept. 1833).

Son fils.

Pr. *Ernest*-Engelbert, né 25 mai 1777, duc d'Arenberg, possesseur des seigneuries de Widin et Kokorzim en Bohême, ainsi que de Stadl et Radein en Styrie; marié 1° 2 avril 1800 à Marie-*Thérèse*, née 4 mai 1774, fille de feu Joseph-Nicolas comte de Windisch-Græetz; veuf depuis 22 janv. 1841; marié 2° 26 sept. 1842 à
Sophie-Caroline-Marie princesse d'Auersperg, fille de Charles prince d'Auersperg, née 8 janvier 1811. [*Vienne.*]

Filles.

1. Pr. *Eléonore*-Marie-Joséphine-Ursule, née 19 févr. 1845.
2. Pr. *Louise*, née . . nov. 1846.

Auersperg.

[Voir l'édition de 1830, page 67, et celle de 1848, p. 86; pour les possessions v. l'édition de 1850, p. 82.]

Pr. *Charles-Guillaume*-Philippe, né 1 mai 1814, duc de Gottschée, comte princier de Wels, grand-chambellan houéréd. et grand-maréchal héréd. de Carniole et de Windischmarck, succ. le 25 janvier 1827 à son père, le prince Guillaume (né 5 oct. 1782).

Frères et sœurs.

1. *Aglaé*-Léop.-Sophie-Marie, née 26 janv. 1812, mar. 20 mai

1837 à Chrétien baron *de Kotz*, chamb. imp.-roy. et président du cercle de l'arrondissement de régence de Bœhmisch-Leipa.

2. Wilhelmine-*Françoise*-Caroline, née 2 avril 1813, mariée 9 avril 1839 à Hermann comte de Nostitz, chamb. et colonel au serv. de l'Autriche, rég. no. 1 des ulans comte Civalart.
3. *Alexandre*-Guill.-Théodore, né 15 avril 1818, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. no. 7 des chev.-lég. grand-duc Alexandre de Russie.
4. *Adolphe*-Guillaume-Daniel, né 21 juillet 1821, lieut. en prem. au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no. 8 prince Charles de Prusse; marié 26 oct. 1845 à

Aloïse née baronne de Mladotta.

Mère.

Pr. *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Henriette, née baronne de Lenthe, née 13 févr. 1791, mariée 15 févr. 1810 au prince Guillaume; veuve depuis 25 janv. 1827.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Sophie*-Régine, née 7 sept. 1780, veuve 6 juillet 1809 de Joseph comte de Chotek.
2. Pr. Charles (né 17 août 1784, chambellan, FML. imp.-roy. et chef de division, † 18 déc. 1847). Sa veuve:

Auguste-Eléonore-Elise-Antoinette née baronne de Lenthe, née 12 janv. 1790, mariée le 15 févr. 1810; sœur de la princesse douair.; v. ci-dessus.

Ses enfants.

1) *Sophie*-Caroline-Marie, née 8 janv. 1811, épouse d'Ernest-Engelbert duc d'Arenberg depuis 26 sept. 1842.
2) *Aloïse*-Hélène-Camille, née 17 avril 1812, mar. 23 mai 1842 à George-Adam prince de Starhemberg.
3) Romain-*Charles*, né 10 oct. 1813.
4) *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, mar. 11 janv. 1835 à Louis Pr. de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg.
5) *Frédérique*-Marie, née 19 déc. 1820, dame de la cour de S. A. I. l'archiduchesse Sophie née princesse de Bavière, épouse de l'archiduc François-Charles d'Autriche.
6) *Ernestine*, née 28 avril 1822.
7) *Marie*-Julienne, née 12 avril 1827.

3. Veuve du frère cadet du père, prince Vincent:

Gabrièle-Marie, née 19 juillet 1793, DdP., fille de François-Joseph-Maximilien prince de Lobkowitz; mariée 23 sept. 1811, veuve 16 févr. 1812.

Son fils.

Vincent-Charles-Joseph, né 16 juillet 1812, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal-héréd. du Tyrol, marié 29 avril 1845 à la

Pr. *Wilhelmine*, née 16 juillet 1826, DdP., fille de François prince de Colloredo-Mansfeld.

Fils du grand-oncle.

[V. l'alm. de 1850, p. 84 quant aux possessions.]

Pr. *Vincent*-Chrétien-Fréd.-Jean, né 11 août 1813, lieutenant en prem. au serv. de l'Autr. (en retraite), fils du prince Vincent (né 31 août 1763, † 4 juin 1833).

Sœurs.

1. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, mariée 14 janvier 1836 à Jean-Népomuc-Egon landgrave de Furstenberg, grand-maître des cérémonies.
2. *Mathilde*-Aloïse-Jeanne-Marie, née 31 mars 1811, chanoinesse hon. à Brunn.

Enfants du grand-oncle du père, C. François-Xavier :

[V. l'alm. de 1850, p. 84 quant aux possessions.]

1. François-*Xavier*-Adolphe, né 9 févr. 1804, chamb. imp.-roy., marié 9 févr. 1829 à

Marie-*Thérèse* née baronne de Scheibler, née 12 août 1812.

Enfants.

1) *Françoise*, née 13 avril 1832.
2) *Félix*, né 11 janvier 1834.
3) *Hélène*, née 9 janvier 1835.
4) *Marie*, née 3 juin 1836.
5) *Eugénie*, née 31 mai 1838.
6) *Thérèse*, née . . . 1839.
7) *Oscar*, né 1 oct. 1840.
8) *Charles*, né 12 mars 1842.

2. Marie-Eléonore-*Isabelle*, née 27 mars 1806, mariée 20 août 1827 à François-Antoine baron Défin, chamb. imp.-roy.; DdlCr., veuve dep. . . . 1846.

Barbian et Belgiojoso.

[Cath. — Rés.: Milan. — Voir l'édition de 1836, p. 69, et celle de 1848, p. 89.]

Prince *Emile*, né 14 mars 1800, fils de feu Louis-François comte de Lugo et d'Amélie née Canziani; succ. à son oncle le prince Renaud-Albéric-Hercule-Charles, marquis d'Este († 15 sept. 1823); mar. 1824 à la

Pr. *Christine*, née 28 juin 1808, fille de Jérôme-Isidore marquis de Trivulzio.

Frères.

1. C. *Louis*-Alidoso, né 8 mars 1801.
2. C. Albéric-*Antoine*-Charles, né 15 juin 1804.

Batthyány-Strattmann.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 70, et celle de 1848, p. 89.]

Pr. *Philippe*, né 13 nov. 1781, seigneur héréd. de Gussing (Német-Ujvár), conseiller intime au serv. de l'Autriche et chamb., fils du prince Louis († 15 juillet 1806) et de la Pr. Elisabeth née comtesse de Pergen († 2 janv. 1815).

Frère.

C. Jean-*Baptiste*, né 7 avril 1784, chambellan au serv. de l'Autriche, marié 1° 15 janvier 1807 à Marie, fille de feu Charles comte d'Esterházy de Galántha, née 2 mars 1791, † 31 mars 1830; 2° 16 juin 1834 à la

Ctesse *Aglaé*, née 6 janv. 1805, fille aînée de feu le comte Vincent Batthyány; DdlCr. et DdP.

Filles.

1. *Elisabeth*, née 16 mai 1820, DdlCr., mar. 7 août 1841 à Charles comte Drascovich de Trakostyán, chamb. imp.-royal, seigneur de Biszágh et Bucovecz en Croatie.
2. *Léopoldine*, née 27 août 1824, mar. 7 août 1843 à Alexandre-Louis Cte d'Erdœdy de Monyorókerék, chamb. imp.-roy.
3. *Julienne*-Jeanne-Marie-Stéphanie, née 10 juin 1827, mariée le 18 mai 1850 à Guillaume-Albert Cte de Montenuovo, chamb. imp.-roy., major-général et brigadier à Presbourg.

Enfants du fils du grand-oncle.

C. Antoine (né 14 déc. 1762, † 20 sept. 1828), de sa seconde épouse Cécile-Joséphine née comtesse de Roggendorf:

1. C. *Gustave*, né 8 déc. 1803, marié 14 déc. 1828 à Wilhelmine née baronne d'Ahrenfeldt, veuve du Cte de Bubna; décédée 1 oct. 1840.

Fils.

1) *Edmond*, né . . .
2) *Gustave*, né . . .

2. C. *Philippine*, née 2 oct. 1805, mariée 18 février 1832 à Antoine comte et seigneur de Pergen, chamb. et lieut. en pr. au service de l'Autriche (en retraite).
3. C. *Casimir*, né 4 juin 1807, marié 4 nov. 1847 à
Auguste née comtesse de Keglevich-Buzin, divorcée du comte Szápáry.
4. C. *Eléonore*, née 5 juillet 1808, mariée 6 février 1833 à Alphonse Lutteroth.

Bauffremont.

[Cath. — Résid. en France. — Voir l'édition de 1836, p. 71.]

Pr. *Alphonse*-Charles-Jean, duc de Bauffremont, né 5 févr. 1792, marié 15 juin 1822 à la
Pr. *Catherine*, née 2 février 1795, fille du prince Paterno-Moncada.

Fils.

1. Pr. Roger-Alexandre-Jean, né 29 juillet 1823, marié en 1849 à
Laure Leroux.
2. Pr. Paul-Antoine-Jean-Charles, né 11 déc. 1827.

Seconde Ligne.

Bauffremont Courtenay.

Pr. *Théodore-Démétrius*, né 22 déc. 1793, frère du prince Alphonse; marié 6 sept. 1819 à la
Pr. Anne-*Laurence*, née 7 avril 1802, fille de feu le duc Anne de Montmorency.

Enfants.

1. Pr. Elisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mar. 11 nov. 1837 au marquis de St. Blancard (des ducs de Gontaut-Biron).
2. Pr. Anne-Antoine-Gontrand de Bauffremont Courtenay, né 16 juillet 1822, marié 4 juillet 1842 à la
Pr. *Noëmie* d'Aubusson de Lafeuillade, née 12 janv. 1826.

Enfants.

1) Pr. *Pierre*-Léopold-Laurent-Eugène de Bauffremont Courtenay, né 6 sept. 1843.
2) Pr. Pierre-Gontrand-Laurent-*Léopold* de Bauffremont Courtenay, né 12 janvier 1847.
3) Pr. Anne - Laurence - Marie - Blanche - *Marguerite* de Bauffremont Courtenay, née 3 avril 1850.

Beaufort-Spontin.

[Cath. — Résid.: Vienne et Bruxelles. — Voir l'édition de 1836, p. 73, et celle de 1848, p. 91.]

Duc *Alfred*-Charles-Auguste-Constantin, né 16 juin 1816, comte de Beaufort, marquis de Beaufort-Spontin et de Florennes, comte de Beauraing, vicomte d'Eclaye et d'Oudenbourg, etc., fils du duc Frédéric-Auguste-Alexandre († 22 avril 1817), succ. à son frère le duc Frédéric-Louis-Ladislas 10 nov. 1834; chambellan imp.-roy.; marié 26 juillet 1839 à *Pauline*-Caroline-Ethelwina, fille du marquis de Forbin-Janson, veuf depuis 26 mai 1846.

Fils.

Frédéric-George-Marie-Antoine-Michel, né 8 juin 1843.

Sœurs.

1. C. *Valérie*-Georgine-Marie-Louise, née 11 oct. 1811, DdlCr., mariée 27 oct. 1828 à son oncle le comte George de Starhemberg, veuve depuis 24 mars 1834; remariée 20 oct. 1835 à Théodore-Joseph comte van der Straten-Ponthoz.
2. C. Marie-*Hermènegilde*, née 28 août 1813, mariée 5 juillet 1836 à Charles-Marie-*Camille* comte de Laubespin.

Mère.

D. *Ernestine*, née comtesse de Starhemberg, DdlCr., veuve du duc Frédéric-Auguste-Alexandre (voyez Starhemberg).

Sœur,

du premier lit du père, duc Frédéric-Auguste-Alexandre avec Marie-Léopoldine y Toledo, fille du duc d'Infantado:

C. *Thérèse*-Charlotte, née 17 juillet 1789, veuve du duc Ferdinand de Strozzi, dame de la cour de S. A. I. R. la grande-duchesse de Toscane et DdlCr.

Bentheim.

[Voir l'édition de 1836, p. 74, et (pour les armes) celle de 1849, p. 92.]

I. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

[Réf. — Rés.: Hohen-Limbourg. — Voir l'édition de 1848, p. 93.]

Pr. Maurice-*Casimir*-George-Louis-Fréd.-Charles, né 4 mars 1795, succ. 17 avril 1837 à son père le prince Emile (né 11 mai 1765), mar. 31 oct. 1828 à la

Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née princesse Sayn-Wittgenstein-Hohenstein, née 27 juillet 1804.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Amélie-Louise-Jacqueline-Elise, née 4 juin 1792, mar. 21 nov. 1817 à Charles-Gotthard comte de Recke-Volmerstein, major au serv. de la Prusse, en retraite.
2. Pr. *Thérèse*-Henriette-Hedwige, née 19 sept. 1793, mar. 12 nov. 1816 à Ottomar comte de Recke-Volmerstein, cap. de cav. au serv. de la Prusse, en retraite.
3. Pr. *François*-Fréd.-Ferd.-Adolphe, né 11 oct. 1800.
4. Pr. *Adolphe*-Louis-Albert-Fréd., né 7 mai 1804, lieut.-colonel à la suite dans l'armée prussienne; marié 7 mars 1843 à la

Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, fille du prince Henri LXVII Reuss de Schleiz.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Adélaïde-Caroline-Alexandrine-Anne-Marie-Elisabeth-Philippine, née 7 févr. 1844.
2) Pr. *Adolphe*-Maurice-Casimir-Emile-Albert-Ernest-Henri-Guillaume-Gustave, né 14 oct. 1845.
3) Pr. *Emile* - Maurice - Casimir-Charles-François-Adolphe-Frédéric - Guillaume - Henri-Alexandre-Albert-Léopold, né 8 déc. 1846.
4) Pr. *Elisabeth* - Louise - Caroline - Adélaïde - Berthe-Charlotte-Agnès-Auguste-Thérèse-Amélie, née 28 mars 1848.
5) Pr. *Gustave* - Maurice - Casimir-Louis-Adolphe-Auguste-Othon-Arnold-George-Hermann-Gumbrecht, né 4 oct. 1849.

Veuve de l'oncle
le comte Frédéric (né 21 janv. 1767, † 26 déc. 1835):

Wilhelmine-Elise-Caroline, née 2 sept. 1773, fille de Jean-

Louis comte de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein; mariée 16 mars 1797. [*Francfort-sur-Mein.*]

Ses enfants.

1. Cte *Maurice*-Charles-Chrétien-Fréd.-Alexandre, né 16 janv. 1798, mar. 21 avril 1838 à

Marie-Julie-*Méline* née baronne de Des-Bordes, née 22 juill. 1817. [*Francfort-sur-Mein*, en été au château *de Wassalos* près de Dettingen.]

Enfants.

1) C. *Louise* - Wilhelmine - Amélie - Marie-Madeleine, née 13 mars 1839.
2) C. *Richard*-Frédéric-Jules-Louis-Maurice, né 5 mai 1840.
3) C. *Marie-Sophie*-Louise-Wilh.-Amélie, née 31 août 1843.
4) C. *Antoinette* - Maximilienne-Elisabeth-Philippine-Charlotte, née 28 juillet 1846.

2. C. *Guillaume* - Frédéric, né 10 août 1799, marié . . août 1827 à

Amélie - Caroline, née 7 juin 1786, fille de Charles - Louis rhingrave de Salm - Grumbach (voyez Salm - Horstmar). [*Hœchst.*]

3. *Amélie*-Louise, née 16 févr. 1802, épouse d'Alexandre prince de Sayn - Wittgenstein-Hohenstein.
4. C. *Emile*-Frédéric, né 6 avril 1806, chamb. act. au serv. de l'Autriche, résident du gouv. néerlandais à Célèbes, marié le 28 oct. 1845 avec

Antoinette-Josine-Adrienne Bar. de Rees, née 11 janv. 1824.

II. Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

[Réform. — Rés.: Bourg-Steinfourt. — Voir l'édition de 1848, p. 94.]

Pr. *Alexis*-Frédéric, né 20 janv. 1781, fils du prince *Louis*-Guillaume (✝ 20 août 1817); marié 17 oct. 1811 à

Wilhelmine-Caroline-Fréd.-Marie, née 20 sept. 1793, fille de feu Guillaume - Chrétien-Charles Pr. de Solms-Braunfels.

Enfants.

1. Pr. *Louis*-Guillaume, prince héréd., né 1 août 1812, major à la suite des gardes-du-corps du roi de Hanovre; marié 27 juin 1839 à la

Pr. *Berthe* - Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818, fille de Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*-Wilhelmine-Sophie-Ottilie, née 17 mai 1840.
2) Pr. *Julienne* - Auguste - Henriette-Emilie-Charlotte, née 5 janvier 1842.
3) Pr. *Marie*-Luitgarde-Elisabeth, née 26 oct. 1843.
4) Pr. *Alexis*-Charles-Ernest-Louis-Ferdinand-Eugène-Bernard, né 17 nov. 1845.
5) Pr. *Charles* - Guillaume - Alexis-Jules-Ferdinand, né 21 février 1848.

2. Pr. *Jules* - Arnold, né 21 mai 1815, major en retraite au serv. de la Prusse.
3. Pr. *Charles*-Evervyn, né 10 avril 1816.
4. Pr. Auguste-*Julie*-Henriette-Amélie-Sophie-Charlotte, née 16 oct. 1817.
5. Pr. *Ferdinand*-Othon, né 6 juillet 1819, capitaine au serv. de l'Autr., régim. des dragons no 2, roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Henriette*-Sophie; v. Solms-Lich.
2. Pr. *Louis* - Casimir, né 22 nov. 1787, major - général au serv. du roi de Danemark.
3. Pr. *Charlotte* - Eléonore - Polixène, née 5 mai 1789.
4. Pr. Charles - François - *Eugène*, né 28 mars 1791, maj. au serv. de l'Autriche, en retraite.
5. Pr. *Sophie*; v. Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

BONAPARTE.

[Cath. — Napoléon Bonaparte (né à Ajaccio 15 août 1769, 1er consul 9 nov. 1799, empereur des Français 18 mai 1804, abdique par la convention de Paris 11 avril 1814, retourne de l'île d'Elbe le 1 mars 1815, abdique de nouveau 22 juin 1815, † à Ste-Hélène le 5 mai 1821) laissant 4 frères:

1) Joseph-Nap. B. (né 7 janvier 1767, roi de Naples 30 mars 1806 jusqu'en 1808, roi d'Espagne 6 juin 1808 jusqu'au 30 mai 1814, comte de Survilliers, † 28 juillet 1844). De cette ligne il n'existe plus que la fille de Joseph, épouse du prince Charles B., prince de Canino (v. II.);

2) Lucien B. (né en 1775, † 30 juin 1840) (v. II.);

3) Louis-Nap. B. (né 2 sept. 1778, roi de Hollande du 5 juin 1806 jusqu'au 1 juill. 1810, comte de Saint-Leu, † 25 juill. 1846) (v. III.), et

4) Jérôme-Nap. B.; v. ligne IV.

La famille B. fut exilée de la France par les lois du 12 janvier 1816 et du 10 avril 1832; ces lois ont cependant été abrogées par le décret de l'Assemblée nationale de la République française du 11 octobre 1848. Bien que Lucien ait été reconnu prince français seulement en 1815, c'est-à-dire plus tard que ses frères, nous n'en avons pas moins adopté ici l'ordre des lignes donné par l'âge des fondateurs. — Armes, v. l'édit. de 1848, p. 95.]

II. Ligne de Lucien.

[Rés.: Rome. — V. l'édit. de 1844, p. 88, celle de 1848, p. 95.]

Charles-Lucien-Jules-Laurent Pr. Bonaparte, Pr. de Canino et Musignano, né à Paris 24 mai 1803, succ. à son père le Pr. Lucien comme Pr. de Canino le 30 juin 1840; vice-président de l'Assemblée constituante romaine depuis le mois de février 1849, après l'occupation de Rome (3 juillet 1849); mar. à Bruxelles 29 juin 1822 à

Zénaïde-Charlotte-Julie, née à Paris 8 juillet 1804, fille du feu Pr. Joseph-Napoléon Bonaparte et de feu la Pr. Julie-Marie-Clary, sœur de la reine douairière de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Joseph* - Lucien - Charles-Napoléon Bonaparte, prince de Musignano, né 13 févr. 1824.
2. Pr. *Lucien*-Louis-Joseph-Nap. Bonaparte, né 15 nov. 1828.
3. Pr. *Julie* - Charlotte-Zénaïde-Pauline-Létitia-Désirée-Bartholomée Bonaparte, née 6 juin 1830, mariée le 30 août 1847 avec Alexandre Del Gallo marquis de Roccagiovine.
4. Pr. *Charlotte* Honorine-Joséphine Bonaparte, née 4 mars 1832, mariée depuis le 4 oct. 1848 avec le comte Pierre Primoli.
5. Pr. *Marie* - Désirée - Eugénie-Joséphine-Philomène Bonaparte, née 18 mars 1835.
6. Pr. *Auguste* - Amélie-Maximilienne-Jacqueline Bonaparte, née 9 nov. 1836.
7. Pr. *Napoléon* - Grégoire - Jacques-Philippe Bonaparte, né 5 févr. 1839.
8. Pr. *Bathilde*-Aloïse-Léonie Bonaparte, née 26 nov. 1840.

Mère.

Alexandrine-Laurence de Bleschamp, princesse douairière de Canino, née à Calais 1778, veuve du prince Lucien.

Frères et sœurs

a) du côté paternel seulement, du 1er lit du prince Lucien avec Christine Boyer († en 1801):

1. *Charlotte*, née 13 mai 1796, veuve du Pr. Gabrielli.

b) du père et de la mère :

2. *Létitia*, née 1 déc. 1804, mariée à Thomas Wyse, env. extr. et ministre plénipot. d'Angleterre en Grèce.
3. *Louis* - Lucien, né 4 janv. 1813, membre de l'assemblée législative de la République française.
4. *Pierre*-Napoléon, né 12 sept. 1815, membre de l'assemblée législative de la République française.
5. *Antoine*, né 31 oct. 1816, membre de l'assemblée législative de la République française.
6. *Marie*, née 12 oct. 1818, mariée à Vincent Valentin de Canino.
7. *Constance*, née 30 janv. 1823, religieuse au Sacré-Cœur de Rome.

III. Ligne de Louis.

Napoléon-*Louis*-Charles B., né à Paris 20 avril 1808, fils de Louis ci-devant roi de Hollande. Ayant été élu à plusieurs reprises dans différents départements (ceux de la Charente-inférieure, de la Seine, Yonne et Moselle) pour en être le député dans l'assemblée nationale, il y prend son siége comme député du département de l'Yonne le 26 sept. 1848. Les 10 et 11 décembre 1848, lors de l'élection du Président de la République française, il obtient 6,048872 suffrages, c.-à-d. la grande majorité des électeurs, et est proclamé le 20 du même mois Président jusqu'au 3ème dimanche du mois de mai 1852.

IV. Ligne de Jérôme.

Jérôme-Napoléon Bonaparte, né 15 nov. 1784, roi de Westphalie du 1 déc. 1807 jusqu'au 26 oct. 1813, duc de Montfort; nommé par décret du 23 déc. 1848 général de division et gouverneur de l'hôtel des Invalides; maréchal de France le 1 janvier 1850; mar. 1° le 27 déc. 1803 à Elisabeth Patterson, divorcé en avril 1805; 2° le 12 août 1807 avec Frédérique-Catherine-Sophie princesse de Wurtemberg; veuf 28 nov. 1838.

Enfants du 2d lit.

1. *Mathilde*-Létitia-Wilhelmine B., princesse de Montfort, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au prince Anatole Démidoff.
2. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul B., né à Trieste 9 sept. 1822, membre de l'assemblée législative de la République française.

Borghèse.

[Cath. — Rés.: Rome et Florence. — Voir l'édition de 1836, p. 78, celle de 1848, p. 97.]

Pr. *Marc-Antoine*-Jean-Baptiste-Alex.-Jules, Pr. de Borghèse, né à Paris 23 février 1814, succ. à son père le Pr. Franç. 29 mai 1839, marié 1° 11 mai 1835 à Catherine-Gwendoline Talbot, fille du comte de Shrewsbury, (née 3 déc. 1817, † 27 oct. 1840); marié 2° 2 déc. 1843 à

Thérèse-Louise-Francisque-Alexandrine de la Rochefoucauld, née 13 juillet 1823, fille du duc d'Estissac.

Fille du 1er lit.

1. Pr. *Agnès*, née 5 mai 1836.

Enfants du 2d lit.

2. Pr. *Anne*-Marie-Julie-Hélène-Adélaïde-Louise-Ignace-Januaria-Léonarde-Francisque, née 19 sept. 1844.
3. Pr. *Paul*-Marie-Augustin-Ignace-Filomène-Camille-Jules-Melchior-Cornèle-Ghislain, né 13 sept. 1845.

Frères.

1. *Camille*-François-Jean-Bapt.-Melchior, prince Aldobrandini, né 16 nov. 1816, ministre de la guerre au serv. des Etats de l'Eglise du 10 mars jusqu'au 3 mai 1848; marié 9 août 1841 à

Marie-Flore-Pauline princesse d'Arenberg, née 2 mars 1823.

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Ludmille-Antonie-Adélaïde-Léonarde-Melchiorine-Francisque, née 19 mai 1844.
2) Pr. *Pierre*-Prosper-Marie-Camille-Léonard-François-Joseph-Jean-Baptiste-Sébastien, né 24 juin 1845.
3) Pr. *Elisabeth*-Thérèse-Engelberte-Léonarde, née 13 juillet 1847.

2. *Scipion*-Marie-Jean-Baptiste, duc de Salviati, né à Paris 23 juin 1823, marié le 10 mai 1847 à

Arabella de Fitz-James.

Mère.

Pr. *Adèle*-Marie-Constance-Françoise, née à Paris 16 sept. 1793, fille d'Alexandre comte de la Rochefoucauld, mariée à François prince Borghèse (né 9 juin 1776) 11 avril 1809; veuve depuis 29 mai 1839.

Bretzenheim de Regecz.

[Cath. — Rés.: Vienne et Sáros-Patak. — Voir l'édition de 1836, p. 79, celle de 1848, p. 98; puis pour les possessions celle de 1849, page 98.]

Pr. *Ferdinand*, né 10 févr. 1801, chambell. imp. autrichien, succ. à son père le prince Charles-Auguste (né 24 oct. 1769) 27 févr. 1823; marié 27 juin 1831 à

Marie-*Caroline*-Antoinette, née 15 janv. 1806, fille de feu le princesse Joseph de Schwarzenberg; DdP.

Frère et sœurs.

1. Marie-Crescence-*Caroline*, née 13 nov. 1799, DdlCr., mariée 27 août 1816 à Joseph comte Somogyi de Medgyes, chamb. de l'empereur d'Autriche.
2. *Amélie*, née 6 oct. 1802, DdlCr. et DdP., mariée 10 juin 1822 à Louis comte Taaffe of Carlingfort, conseiller int. act. et chambellan imp.-roy.
3. *Alphonse*, né 28 déc. 1805, chamb. imp.-roy. et colonel, en retraite.

Buoncompagni; v. Piombino.

Caëtani.

[Cath. — Voir l'alm. de 1846, p. 96, et de 1848, p. 99.]

Branche résidant à Rome.

Don *Henri* Caëtani, duc de Sermoneta, duc de San Marco, marquis de Cisterna, seigneur de Bassiano, Ninfa, Acquapuzza et San-Donato, baron romain, grand d'Espagne de 1ère classe etc., né 11 mars 1780, marié 1° 24 avril 1800 à Thérèse de Rossi (née 10 sept. 1781, † 8 avril 1842); 2° 26 nov. 1842 à

Louise duchesse de Sermoneta, née 31 janv. 1813, fille de feu Clément marquis Muti.

Enfants du 1er lit.

1. Don *Michelange*, prince de Téano, né 20 mars 1804, marié 29 janvier 1840 à la comtesse Caliste Rzewuska (née 15 août 1810), veuf 20 juillet 1842.

Enfants.

1) *Hersilie*, née 12 oct. 1840.
2) *Honoré*, né 18 janvier 1842.

2. D. *Philippe*, né 26 mai 1805.
3. D. *Henriette*, née 7 nov. 1807, religieuse dans le couvent de la Visitation de l'ordre Salesiano.
4. D. *Emilie*, née 8 juillet 1811, mariée au marquis Cajétan Longhi 4 mars 1831.

Frères.

1. *Boniface*, né 19 août 1789, marié 1 déc. 1822 à D. *Louise*, fille de feu le marquis Laval de la Fargna, née 20 mars 1791.

Enfants.

1) D. *François*, né 21 avril 1824.
2) D. *Constance*, née 26 juin 1826.
3) D. *Marianne*, née 9 oct. 1828.

2. *Alphonse*, né 14 juin 1792.

Carolath-Beuthen.

[Réf. — Rés.: Carolath. — Voir l'édition de 1836, p. 80, et celle de 1848, p. 100.]

Pr. *Henri*-Charles-Guillaume, comte de Schœnaich, né 29 nov. 1783, lieutenant-général au serv. de Prusse, grand-veneur, chef du départ. de la vénerie et membre du conseil d'Etat, succ. 1 févr. 1817 à son père le prince Henri-Charles-Erdmann; marié 1 juill. 1817 à *Adélaïde* née comtesse de Pappenheim, née 3 mars 1797; veuf depuis le 29 avril 1849.

Fille.

Pr. *Lucie*-Carol.-Amélie-Adélaïde-Henriette-Georgine-Wilhelmine, née 18 sept. 1822, mariée 23 févr. 1843 à Curt comte de Haugwitz.

Frères et sœur.

a) Germains, du prem. lit du père avec Amélie née duchesse de Saxe-Meiningen († 28 mai 1798).

1. Fils du frère, le Pr. Charles-Guillaume-Philippe-Ferdinand (né 17 janv. 1785, † 23 janv. 1820):

Louis-Ferdinand-Charles-Erdmann-Alexandre-Dieudonné, né 26 juin 1811, actuellement possesseur d'Amtitz, le majorat de la famille; marié 4 oct. 1840 à la princesse *Adélaïde*-Elisabeth-Lucie-Ida-Constance-Doroth.-Henriette, fille de Henri prince de Carolath-Beuthen, née 9 déc. 1823, † 27 août 1841; marié II) 8 mai 1843 à

Wanda, née 1 nov. 1826, fille du comte Charles-Lazare Henckel de Donnersmarck à Ober-Beuthen.

Enfants.

1) *Charles*-Louis-Erdmann-Ferdinand, né 14 févr. 1845.
2) Louise-Wanda-Julie-Agnès, née 4 nov. 1847.
3) Wanda - Adélaïde - Bianca - Clémentine - Cécilie, née 15 févr. 1849.

2. *Frédéric*-Guillaume-Charles, né 29 oct. 1790, possesseur de la seigneurie de Saabor, actuellement propriétaire de Mellendorf, le majorat de la famille, major au serv. de la Prusse, en retraite; veuf 21 déc. 1828 de Caroline-Elisabeth-Adolphine-Louise, fille de Henri XLIV Pr. de Reuss (née 8 nov. 1796, mariée 25 août 1817). *(Mellendorf.)*

Enfants.

1) *Ferdinand*-Henri-Erdmann, né 26 juillet 1818, marié 20 juillet 1843 à
Jeanne-Eléonore-Frédérique-Eberhardine née Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz (ligne cadette), née 25 janv. 1820.

Enfants.

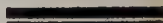
(1) *Caroline*-Auguste-Eléonore-Frédérique-Henriette, née 27 juin 1845.
(2) *George*-Henri-Frédéric-Auguste, né 12 août 1846.
(3) Eléonore-Auguste, née 25 mai 1848.
(4) *Jean*-Henri-Frédéric-Auguste, né 26 août 1849.

2) *Charles*-Henri-Frédéric-Alex.-Aug.-George, né 28 juin 1820, marié 3 sept. 1849 à
Emma de Oppen-Schilden, née 18 avril 1823.
3) *Auguste*-Henri-Bernard, né 20 août 1822.
4) *Auguste*-Henriette-Amélie, née 10 juin 1826.

3. *Amélie*, née 17 mai 1798, mariée 21 janvier 1837 à George comte de Blankensee, chamb. prussien.

b) du second lit du père, avec Erdmuthe née Bar. d'Oertel:

Henriette-Sophie-Constance, née 11 avril 1801, mar. 10 sept. 1819 à Paul comte d'Haugwitz, chambellan et maj. au serv. de la Prusse, seigneur de Krappitz en Silésie.



Chimay.

[Cath. — Rés.: Chimay. — Voir l'édition de 1843, p. 86, et celle de 1848, p. 101.]

Joseph de Riquet comte de Caraman, prince de Chimay, né 20 août 1808, ci-devant envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire au service de la Belgique près la cour des Pays-Bas; marié 25 août 1830 à
Emilie-Louise Marie-Françoise-Joséphine née Pellapra, née 11 nov. 1808.

Enfants.

1. Marie-Thérèse-Emilie, comtesse de Caraman, née 30 avril 1832.
2. Marie-Joseph-Guy-Henri-Philippe, prince héréditaire, né 9 oct. 1837.
3. Marie-Henriette-Valentine, comtesse de Caraman, née 15 févr. 1839.
4. *Eugène*, comte de Caraman, né 8 janv. 1843.

Frère et sœur.

1. Michel-Gabriël-*Alphonse*-Ferdinand de Riquet, comte de Caraman, prince de Chimay, né 5 juin 1810, marié 27 déc. 1834 à
Rosalie-Márie-Joséphine de Riquet de Caraman, sa cousine, née 31 juillet 1814.

Enfants.

1) Marie-Clotilde-Elisabeth-Louise de Riquet, comtesse de Caraman, née 3 juin 1837.
2) Alphonse-Frédéric de Riquet, comte de Caraman, né 20 févr. 1844.
3) Marie-Anne-Susanne de Riquet, comtesse de Caraman, née 20 févr. 1844.

2. Marie-Auguste-Louise-Thérèse-Valentine de Riquet, comtesse de Caraman, née 19 févr. 1815, mar. 19 mai 1835 à Jean-George-Charles-Frédéric-Emmanuel marquis de Hallay-Coetquen.

Clary et Aldringen.

[Cath. — Rés.: Vienne. — V. l'édit. de 1836, p 82, celle de 1848, p. 102; pour les possessions celle de 1849, p. 102.]

Pr. *Edmond*-Maurice, né 3 févr. 1813, possesseur de la seign.

de Téplitz en Bohême etc., chamb. imp.-roy., succ. à son père le prince Charles-Joseph 31 mai 1831; marié 5 déc. 1841 à
Elisabeth-Alexandrine-Marie-Thérèse née comtesse de Ficquelmont, née 10 nov. 1825, DdP.

Enfants.

1. C. Edmée-Caroline-Louise-Dorothée-Thérèse, née 13 oct. 1842.
2. C. Marie-Charles-Richard, né 3 avril 1844.
3. C. *Siegfried*, né 14 oct. 1848.

Sœurs.

1. *Mathilde*-Chrétienne, née 13 janv. 1806, épouse du prince Guillaume Radzivill depuis 4 juin 1832.
2. *Euphémie*-Flore, née 30 avril 1808.
3. *Léontine*-Gabrielle, née 26 sept. 1811, épouse du prince Boguslav Radzivill depuis 17 oct. 1832.
4. *Félicie*-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., épouse de Robert-Antoine altgrave de Salm-Reifferscheidt, cons. int. imp.-roy.

Mère.

Pr. *Aloïse* née comtesse de Chotek, née 21 juin 1777, DdlCr. et DdP., mariée 26 oct. 1802 au Pr. Charles-Joseph (né 12 déc. 1777), veuve depuis 31 mai 1831.

Collalto.

[Cath. — Rés.: Vienne et Venise. — V. l'édition de 1836, p. 83, celle de 1848, p. 103, et pour les possessions celle de 1849, p. 103.]

Pr. *Antoine*-Octavien, né 6 août 1784, chamb. imp.-roy., succ. à son père le prince Edouard 5 févr. 1833; mar. 7 janv. 1810 à
Caroline-Marie-Anne née comtesse Apponyi, née 31 août 1790, DdlCr.

Enfants.

1. C. *Edouard*, né 17 oct. 1810, chamb. imp.-roy., marié 4 nov. 1834 à
Caroline née comtesse Apponyi, née 18 juillet 1814, DdlCr.

Fille.

Julie, née 5 mars 1838.

2. *Cécile*, née 30 avril 1812, mariée 1 juillet 1830 à Frédé-

ric-Auguste marquis Piatti, chamb. imp.-roy. et possesseur des seigneuries réunies de Loosdorf, Hagendorf, etc.
3. *Alphonse*, né 19 juillet 1814, marié 10 mai 1840 à
Ida née comtesse Collorédo-Mansfeld, née 13 févr. 1816.

Enfants.

1) *Marguerite*-Julienne, née 29 mai 1841.
2) *Octavien*-Antoine-Salvadore, né 5 mai 1842.

4. *Caroline*, née 18 janv. 1818, mariée 18 janv. 1836 à Ferdinand Pr. de Solms-Lich, major imp.-roy. (en retraite).

Frère.

Jean comte de Collalto, né 27 sept. 1789, chambellan imp.-roy., possesseur de la seigneurie allodiale de Braunsdorf en Autriche.

Colloré do-Mansfeld.

[Cath. — Rés. : Vienne. — V. l'édition de 1842, p. 85, et celle de 1848, p. 104; pour les possessions v. l'alm. de 1850, p. 99.]

Pr. *François*-Gundaccar, né 8 nov. 1802, fils du général-feldzeugmestre comte Jérôme (né 30 mars 1775, † 23 juill. 1822); chamb. imp.-roy., feld-maréchal-lieutenant et divisionnaire à Schemnitz en Hongrie, propriétaire du 36e rég. d'inf.; succ. à son oncle le Pr. Rodolphe (né 16 avril 1772, † 28 déc. 1843) dans le fidéicommis d'Opoczna, ainsi que dans celui de la seign. de Dobrzisch et de celle de Sierendorf, dont il laisse l'usufruit à son cousin le comte Joseph (v. ci-dessous); possesseur du comté de Grunberg en Bohême; mar. 25 sept. 1825 à
Chrétienne née comtesse de Clam-Gallas, née 24 févr. 1801, DdlCr. et DdP.

Fille.

Wilhelmine, née 16 juillet 1826, épouse de Vincent prince d'Auersperg depuis 29 avril 1845.

Sœur.

C. *Wilhelmine*, née 20 juillet 1804, DdlCr. et DdP., veuve de Rodolphe prince de Kinsky depuis 27 janv. 1836.

Oncle, frère du comte Jérôme.

C. Ferdinand (né 30 juillet 1777, † 10 déc. 1848), possesseur de la seigneurie de Staatz dans la Basse-Autriche; veuve de ses secondes noces :
Emilie née baronne de Metzbourg, veuve du cons. d'Etat

imp.-roy. baron de Knorr, née 22 août 1807, mariée au comte Ferdinand de Colloredo le 9 oct. 1842.

Ses enfants.

1) C. *Joseph*-François-Jérôme, né 26 févr. 1813, major dans l'armée autrich.; marié 27 mai 1841 à
Thérèse née de Lebzeltern, née 27 avril 1818.

Enfants.

(1) Cte Jérôme-Ferdinand-Rodolphe, né 20 juillet 1842.
(2) Ctesse Caroline-Wilhelmine, née 24 févr. 1844.
(3) Ctesse *Ida*, née 23 août 1845.

2) C. *Ida*, née 13 févr. 1816, mariée à Alphonse comte Collalto (v. Collalto).

Colonna.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 87, celle de 1848, p. 106, et pour les possessions celle de 1849, page 105.]

I. Branche. Paliano.

[Rés.: Rome. — Grand-connétable héréd. du roy. de Naples et duc de Paliano 1520, prince de l'emp. 1710.]

Don *Jean*-André Colonna Doria, né 27 janv. 1820, prince Colonna, duc de Paliano et de Tursi etc., grand-connétable héréditaire du royaume de Naples, prince assistant au St. Siége, grand d'Espagne de 1ère classe, fils du duc Don Aspreno C. D. (né 10 sept. 1787, † . . .); marié 20 févr. 1843 à
Isabelle Alvarez de Toledo, née 7 juillet 1823, fille du marquis de Villafranca.

Enfants.

1. *Marc-Antoine*, né 8 avril 1844.
2. *Victor*, né 10 avril 1846.
3. *Fabrice*, né . . . . 1848.
4. *Bianca*, née . . . . 1850.

Frères et sœur.

1. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, épouse du prince Alexandre Torlonia depuis 16 juillet 1840.
2. *Charles*, né 23 août 1825.
3. *Edouard*, né 13 juillet 1833.

Tantes.

1. *Livie*, née . . . .
2. *Catherine*, mariée à Jean-Maria comte della Porta.

Mère.

Marie-Jeanne-Cattaneo, née 1789, fille du prince de San Nicandro, mariée 20 mars 1819 à Don Aspreno Colonna Doria (né 10 sept. 1787); veuve.

Fille de l'oncle prince Philippe.

Marguerite Colonna duchesse de Castiglione-Gioeni et héritière fidéicommissaire des terres en Sicile passées de la maison ducale de Cardona Gioeni Castiglione à celle de Colonna; mariée à *Jules*-César prince Rospigliosi (v. Rospigliosi).

[II. Branche: Colonna Stigliano, à Naples.]

III. Branche.

Colonna Di Sciarra.

A. Barberini-Colonna.

[Rés.: Rome, pal. Barberini. — Voir l'édition de 1849, p. 106.]

François-Maria prince de Palestrina, né 5 nov. 1772, fils du prince Charles; membre de la commission gouvernementale nommée (à Gaéta) par le pape Pie IX, le 27 nov. 1848 (laquelle n'est cependant pas entrée en fonctions), veuf depuis le 16 mai 1847 de Victorie Colonna, fille du connétable Philippe Colonna Paliano, née 7 févr. 1791.

Enfants.

1. *Charlotte*-Louise, née 5 sept. 1815, mariée 14 sept. 1835 à Raphaël marquis Casali del Drago.
2. *Charles*-Félix, né 14 avril 1817, duc de Castel-Vecchio, marié 29 avril 1839 à *Julienne* Falconieri, fille de Don Horace Falconieri, née 28 sept. 1820; veuf depuis 1849.

   Filles.

   1) *Anne*, née 10 déc. 1840.
   2) *Louise*, née 30 mars 1844.
3. *Henri*, né 26 mars 1823.
4. *Justine*, née 12 déc. 1825, mariée 5 oct. 1842 à Scipion comte Conestabile della Staffa († 25 nov. 1847).
5. *Philippe*, né 9 oct. 1827.

Frère et sœurs.

1. *Thérèse*, née 26 nov. 1776, veuve de Scipion comte Chiaramonti.
2. *Marie*, née 2 sept. 1781.
3. *Catherine*-Religieuse, née 13 déc. 1783, carmélite.
4. *Benoît*, né 22 oct. 1788, cardinal-prêtre.

B. Colonna di Sciarra.

[Rés. : Rome, palais Sciarra. — Voir l'édition pour l'année de 1849, page 107.]

Hector Barberini Colonna di Sciarra, né 24 nov. 1778, des princes de Palestrina; grand d'Espagne de 1ère classe; frère de Mafféo Barberini Colonna (né en 1771, † 26 déc. 1849).

Frère.

Prosper prince de Roviano, né 16 mars 1780, veuf depuis 6 août 1844 de *Maria*-Anna Pignatelli di Monte-Leone.

Corsini.

[Cath. — Résidence : Florence et Rome. Pour le préc. histor. v. l'édit. de 1850, p. 102.] — Prince du St.-Siége à Sisismano, duc de Casigliano, 23 juin 1731, grand d'Espagne de 1ère cl. 19 février 1732, confirmé 16 avril 1739. — Armes : D'argent à trois bandes de gueules à la fasce d'azur brochant sur le tout.

Don *Tommaso*, prince Corsini, né 5 nov. 1767, cons. d'Etat au serv. du grand-duc de Toscane, grand d'Espagne de 1ère classe, marié 1° avec Antonie née baronne de Waldstetten, †...; 2° avec Natalie d'Akazatow, †...

Enfants.

1. Don *Andrea*, duc de Casigliano, né 16 juill. 1804, sénateur de Toscane et (mai 1849) ministre des aff. étrang., marié avec

Louise née comtesse Scotto.

Fils.

Don *Amérigo*, né 6 avril 1835.

2. Don *Neri*, né 13 août 1805, marquis de Lajatico, major-général au serv. de la Toscane, ci-devant ministre d'Etat et gouverneur de Livourne, marié avec

Eléonore née marquise Rinuccini.

Enfants.

1) *Tommaso*, né 28 février 1835.
2) *Pier Francesco*, né 8 janvier 1837.
3) *Natalie*, née 16 déc. 1838.
4) *Emilie*, née 23 avril 1840.
5) *Andrea*, né 5 janvier 1843.
6) *Cino*, né 30 nov. 1846.

3. *Louise*, née 19 sept. 1806, mariée 1° au marquis Tolomei Biffi, 2° au baron Gaétano Ricasoli.
4. *Adèle*, née 7 sept. 1809, mariée avec Cosimo Conti, prince de Trevignano, grand'maîtresse de la cour de S. A. la grande-duchesse de Toscane.
5. Don *Tommaso*, né 19 juillet 1811.
6. Don *Lorenzo*, né 29 juillet 1815.

Courlande.

1. Courlande, de la maison électorale de Saxe.

[Voir l'édition de 1836, p. 91.]

Fille du duc Charles de Saxe, † 16 juillet 1796. (Cath.)

Marie-*Christine*, née 7 déc. 1779, mère du feu roi Charles-Albert de Sardaigne († 28 juill. 1849).

---

2. Courlande, de la maison de Biron.

[Evang. et cath. — Voir l'édition de 1846, p. 106, et celle de 1848, p. 108.]

a) Ligne de Sagan.

Descendants de Pierre, dernier duc de Courlande de la maison de Biron, † 13 janv. 1800. (Il renonce 28 mars 1795, en se réservant à lui et à ses descendants tous les droits honoraires dus aux souverains.) Pour les possessions v. l'édition de 1848, p. 109.

Filles du duc Pierre.

1. *Jeanne*-Catherine princesse de Courlande, Sémigalle et Sagan, née 24 juin 1783 (de la conf. luth.), mar. 18 mars 1801 à François Pignatelli de Belmonte, duc d'Acerenza; veuve. [*Lœbichau* et *Vienne*.]
2. *Dorothée* princesse de Courlande, Sémigalle et Sagan en Silésie, duchesse de Sagan par l'investiture royale du 6 janvier 1845, née 21 août 1793 (de la conf. catholique), mariée 23 avril 1809 à Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Talleyrand et duc de Dino en Calabre, lieut.-gén. au serv. de la France. [*Sagan*.]

b) Biron-Wartenberg.

[Evang. — Rés.: Wartenberg, dans la Silésie pruss., rég. de Breslau. — Voir l'édition de 1848, p. 110.]

Calixte-Gustave-Armand prince de Biron-Courlande, né 3 janv. 1817, possesseur de la seigneurie de Wartenberg en Silésie, ainsi que de la seigneurie de Mielecin dans le grand-duché de Posnanie; succ. à son frère le prince Charles (né 13 déc. 1811) le 21 mars 1848; marié le 6 août 1845 à la

Pr. *Hélène* Mestchersky, née 14 janvier 1820, dame d'honneur de S. M. l'impératrice de Russie.

Frères et sœurs.

1. Charles-Fréd.-Guillaume (né 13 déc. 1811, † 21 mars 1848). Sa veuve:

Agnès-Julienne-Henriette-Ernestine née comtesse de Lippe-Biesterfeld, née 30 avril 1810; mariée 26 février 1833; remariée le 20 août 1849 à Léopold comte Zieten.

2. *Antoinette*, née 17 janv. 1813, succède à sa mère Fanny-Louise, fille du comte Joaquim de Maltzan et veuve depuis le 20 juin 1821 du prince Gustave-Calixte de Biron-Wartenberg, le 24 mars 1849, dans la possession de la seigneurie de Dyhrnfourt en Silésie (rég. de Breslau); mariée 29 oct. 1834 à Lazar de Lazareff, ci-devant major-général au serv. de la Russie.
3. *Fanny*-Julie-Thérèse, née 1 avril 1815, mariée le 25 juin 1850 à M. de Boyen, major et adjudant de S. A. R. le prince de Prusse.
4. *Pierre*-Gustave-Hermann, né 12 avril 1818.

Tante.

Louise, née 25 juillet 1791, mariée 23 avril 1816 à Michel comte de Wiélhorsky.

Croÿ-Dulmen.

[Cath. — Rés.: Dulmen. — Voir l'édition de 1836, p. 93, et celle de 1848, p. 111.]

Duc *Alfred*-François-Frédéric-Philippe, né 22 déc. 1789, grand d'Espagne de 1ère classe, succ. à son père le duc *Auguste*-Philippe 19 oct. 1822; mar. 21 juin 1819 à

Eléonore-Wilhelmine-Louise, née 6 déc. 1794, fille de feu le prince Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1. Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, épouse du prince Emmanuel, v. ci-dessous.

2. *Rodolphe*-Maximilien-Louis-Constantin, prince héréd., né 13 mars 1823.
3. Pr. *Alexis*-Guillaume-Zéphyrin-Victor, né 13 janvier 1825, lieut. agr. au 8 rég. des hussards au serv. de la Prusse.
4. Pr. *Emma*-Auguste, née 26 juin 1826.
5. Pr. *George*-Victor, né 30 juin 1828.
6. Pr. *Anne*-Françoise, née 24 janv. 1831.
7. Pr. *Berthe*-Rosine-Ferdinandine, née 12 mai 1833.
8. Pr. *Gabrielle*-Henriette-Wilhelmine, née 5 janv. 1835.

Frères et sœur du premier lit du père.

1. Pr. *Ferdinand*-Victorien-Philippe, né 31 oct. 1791, maj.-gén. au serv. du roi des Pays-Bas, mar. 3 sept. 1810 à
Constance-Anne-Louise, née 9 août 1789, fille de feu le prince Emmanuel de Croÿ-Solre.

Enfants.

1) Pr. *Emmanuel*, né 13 déc. 1811, mar. 13 juillet 1841 à la Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, fille d'Alfred duc régnant de Croÿ-Dulmen.

Fils.

(1) *Alfred*-Emmanuel, né 18 mars 1842.
(2) *Edouard*-Gustave-Louis-Emmanuel, né 13 sept. 1843.
(3) *Gustave*-Ferdinand-Guillaume-Alfred, né 19 mai 1845.

2) Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuèle-Constance, née 7 août 1815, mariée 13 juin 1836 à Alfred prince de Salm-Salm.
3) Pr. *Maximilien*, né 21 janvier 1821, porte le nom de Croÿ-Havré comme héritier testamentaire de feu le duc Joseph de Croÿ-Havré († 12 nov. 1839).
4) Pr. *Juste*, né 19 févr. 1824.

2. Pr. *Philippe*, né 26 nov. 1801, lieut.-colonel, commandeur du 4e régiment des hussards et aide-de-camp au serv. de la Prusse, marié 28 juillet 1824 à la
Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste, née 5 août 1796, fille de feu le prince Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Constantine-Natalie-Jeanne-Auguste, née 2 juin 1825, mariée le 20 juin 1848 au comte Constantin Benkendorff, major-général à la suite au service de Russie, attaché à la légation impériale à Berlin pour les affaires militaires.
2) Pr. *Léopold*-Emmanuel-Louis, née 5 mai 1827, lieut. en second, agrégé au rég. des gardes du corps au serv. de la Prusse.

3) Pr. *Alexandre*-Gustave-Auguste, né 21 août 1828.
4) Pr. *Stéphanie*, née 7 oct. 1831.
5) Pr. *Amélie*, née 15 nov. 1835.
6) Pr. *Marie*, née 2 févr. 1837.
7) Pr. *Auguste*-Philippe, né 19 mars 1840.
3. Pr. *Stéphanie*-Victorine-Marie-Anne, née 5 juin 1805, mar. 3 oct. 1825 à Benjamin prince de Rohan-Rochefort, veuve dep. 5 août 1846.

Oncle.

Pr. Emmanuel de Croÿ-Solre, né 7 juillet 1768, décédé 25 janv. 1842. — Sa fille:
Pr. *Constance*-Anne-Louise, née 9 août 1789, épouse du prince Ferdinand de Croÿ-Dulmen.

Czartoryski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 95, et celle de 1848, p. 112.]

I. Branche: Zukow.

Pr. *Adam* Czartoryski, né 14 janv. 1770, duc de Kléwan et Zukow etc., succ. à son père le prince Adam-Casimir, FM.-gén. au serv. de l'Autriche, 19 mars 1823; marié 25 sept. 1817 à
Anne née princesse Sapiéha.

Enfants.

1. Pr. *Witold*, né 6 juin 1826, lieut. au serv. de l'Espagne dans le rég. d'inf. Reina Gobernadora.
2. Pr. *Ladislas*, né 20 juillet 1829.
3. Pr. *Isabelle*, née 7 oct. 1832.

Frère et sœur.

1. Pr. *Marie*, née 15 mars 1768, mariée 28 oct 1784 à Louis prince de Wurtemberg († 20 sept. 1817), sép. dep. 1792.
2. Pr. *Constantin*-Adam-Alexandre, né 28 oct. 1773, duc de Kléwan et Zukow; veuf 1° 16 sept. 1808 d'Angélique, fille de feu Michel prince de Radzivill; 2° marié en secondes noces 20 mars 1810 à Marie née comtesse Dzierzonowska; veuf depuis 28 nov. 1842. [*Vienne.*]

Fils: a) du 1er lit.

1) Pr. *Adam*-Constantin, né 24 juin 1804, marié 12 déc. 1832 à Auguste-Louise-Wilhelmine-*Wanda*, née 29 jan-

vier 1813, fille de feu Antoine-Henri prince de Radzivill; veuf depuis 16 sept. 1845.

Enfants.

(1) Pr. Angélique-Louise, née 12 mars 1837.
(2) Pr. Adam-Auguste-Guill.-Romain, né 23 nov. 1839.
(3) Pr. Antoine-Boguslav-Adam, né 2 janv. 1845.

b) du second lit.

2) Pr. *Alexandre*-Romuald, né 7 févr. 1811, mar. 20 août 1840 à
Marcelline née princesse de Radzivill.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 30 mai 1841.

3) Pr. *Constantin*-Marie-Adam, né 9 avril 1822.
4) Pr. *George*-Constantin, né 23 avril 1829.

II. Branche: Korzek. (*Cracovie.*)

Filles du prince Joseph-Clément, † 13 févr. 1810:

1. *Marianne*-Antoinette, née 31 déc. 1777, mariée à Jean comte Potocki.
2. *Clémentine*-Marie-Thérèse, née 30 sept. 1780, mar. 26 juin 1798 à Eustache prince Sangusko, veuve depuis 2 déc. 1844.
3. *Thérèse*; v. Lubomirski.
4. *Joséphine*-Marie, née 14 juin 1788, DdlCr. et DdP., mar. à Alfred comte Potocki, chamb. imp.-roy. et cons. int., grand-maître de la cour de Galicie.
5. *Célestine*, née 27 août 1790, mariée à Stanislas comte Rzyszczewski.

Dietrichstein.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édit. de 1836, p. 96, et celle de 1848, p. 114; quant aux possessions v. l'édition de 1850, p. 108.]

Pr. *François-Joseph*, né 28 avril 1767, Pr. de Dietrichstein à Nicolsbourg, comte de Proskau et Leslie, baron de Hollenbourg, Finkenstein et Thalberg, cons. privé actuel et chamb. imp.-roy., succ. à son père Jean-Charles 25 mai 1808; marié 16 juillet 1797 à Alexandrine née comtesse de Schouwalow, née 19 déc. 1775; veuf depuis 10 nov. 1847.

Fils.

C. *Joseph*, comte de Dietrichstein-Proskau et Leslie, né 28 mars 1798, chamb. imp.-roy., marié 21 févr. 1821 à
Gabrielle née comtesse Wratislaw-Mittrowitz, née 2 nov. 1804, DdlCr. et DdP.

Filles.

1) *Thérèse*, née 15 oct. 1822, mariée le 15 nov. 1849 à Jean-Frédéric comte de Herberstein, chamb. imp.-roy. et gouverneur (Statthalter) à Salzbourg.
2) *Alexandrine*, née 28 févr. 1824.
3) *Gabrielle*, née 8 déc. 1826.
4) *Clotilde*, née 26 juin 1828, mariée le 28 avril 1850 à Edouard comte de Clam-Gallas, chamb. imp.-roy., FMLieut. et commandant du 1er corps d'armée de l'Autriche et de Styrie.

Frères.

1. C. Jean-*Charles*, comte de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 31 mars 1772, chamb. imp.-roy., succ. 17 sept. 1825 à Joseph-Charles comte de Dietrichstein, dernier héritier mâle de la ligne aînée spéciale de Hollenbourg, dans le fidéicommis de cette ligne.
2. C. *Maurice*-Joseph-Jean, comte de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 19 févr. 1775, cons. privé actuel imp.-roy.; marié 22 sept. 1800 à
Thérèse née comtesse de Gilleis, née 16 janv. 1779, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. *Maurice*-Jean, né 4 juillet 1801, conseiller int. actuel et chamb. imp.-roy., ambassadeur à Londres jusqu'au 11 août 1848; marié 16 juin 1842 à
Sophie comtesse Potocka, née 1 déc. 1820, DdlCr. et DdP.
2) C. *Julie*, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP., mar. 18 mai 1831 à Charles prince d'Oettingen-Wallerstein.

Enfants de l'oncle, Cte François-de-Paule-Charles († 29 nov. 1813) et de Charlotte née baronne de Reischach († 12 oct. 1782):

1. C. Marie-*Thérèse*-Christine, née 24 juillet 1771, DdlCr. et DdP., mariée 2 juillet 1794 à Erneste-Christophe comte de Harrach, chamb. imp.-roy.; veuve depuis 14 déc. 1838.
2. C. *François*-*Xavier*-Joseph-Stanislas-Cyrille, né 9 juill. 1774, chamb. imp.-roy. (mar. 20 mai 1817 à la comtesse *Rose*, née 8 oct. 1792, fille de Joseph comte de Wallis); veuf depuis 27 juin 1844.

Filles.

1) C. Marie-*Thérèse*-Wilhelmine, née 28 mai 1819, dame honoraire du chapitre noble à Brunn.

2) C. *Thérèse*-Rose-Françoise, née 31 août 1823, mariée 22 juillet 1843 à *Alphonse*-Frédéric comte de Mensdorff-Pouilly, chamb. imp-roy. et colonel dans l'armée.

Doria-Pamphili-Landi.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir l'édition de 1836, p. 99, et celle de 1848, p 116.]

Philippe-André-Doria-Pamphili-Landi, né 28 sept. 1813, prince de Valmontone, St. Martino, etc., dans les Etats du Souverain Pontife; de Torriglia etc. dans les Etats du roi de Sardaigne; de Melfi, etc., dans le royaume de Naples; succ. à son père le prince Louis 26 janv. 1838; marié 4 avril 1839 à

Lady *Mary* Talbot, fille du comte de Shrewsbury, née 29 mai 1815.

Enfants.

1. *Thérèse*-Marie, née 1 mars 1840.
2. *Jean*-André, né 4 août 1843.
3. *Guendaline*, née 1 août 1846.

Frère.

Dominique, né 30 mai 1815, chev. de l'ordre de St. Jean.

Oncle.

Charles, né 13 avril 1781.

Esterházy de Galántha.

[Cath. — Rés.: Eisenstadt et Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 101, et celle de 1848, p. 117.]

Paul-Antoine, né 11 mars 1786, comte princ. d'Edelstetten, comte héréd. de Forchtenstein, cons. privé act., chamb. imp.-roy. et (jusqu'en 1844) ambassadeur d'Autriche près la cour de Londres; du 23 mars jusqu'au 12 sept. 1848 ministre des affaires étrangères pour le royaume de Hongrie; succ. à son père le prince Nicolas 24 nov. 1833; mar. 18 juin 1812 à la

Pr. *Marie-Thérèse*, née 6 juillet 1794, DdP., fille de Charles-Alexandre prince de Tour et Taxis.

Enfants.

1. Pr. *Marie-Thérèse*, née 27 mai 1813, mar. 14 févr. 1833 à Frédéric comte de Chorinski, chamb. imp.-roy.
2. Pr. *Thérèse*-Amélie-Mathilde, née 12 juillet 1815, DdlCr. et DdP., mariée 24 mai 1837 à Charles comte de Cavriani, major-général et brigadier en Lombardie, à Como, etc.
3. Pr. *Nicolas*-Paul-Charles, né 25 juin 1817, marié 8 févr 1842 à

Lady Sarah-Frédérique-Caroline, née 12 août 1822, fille de George Child Villiers Earl of Jersey.

Enfants.

1) Pr. Paul-Antoine-Nicolas, né 21 mars 1843.
2) Pr. Aloïs-George-*Rodolphe*, né 9 mars 1844.
3) Pr. Sara-Sophie-Caroline-Marie, née 16 mars 1848.
4) Pr. Thérèse-Marie-Sara, née 29 nov. 1849.

Tante.

Pr. *Léopoldine*; v. Grassalcovich de Gyarak.

Fugger-Babenhausen.

[Cath. — Rés.: Babenhausen. — Voir l'édition de 1836, p. 105, et celle de 1848, p. 118.]

Pr. *Léopold*-Charles-Marie, né 4 oct. 1827, succ. à son père le prince Antoine-Anselme le 28 mai 1836.

Frères et sœurs.

1. *Thérèse*-Charlotte, née 26 août 1826.
2. *Charles*-Louis-Marie, né 4 févr. 1829, lieut. en premier au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 7.
3. *Eugénie*-Henriette-Jeanne, née 5 nov. 1833.
4. *Frédéric*-Antoine-Gustave-Philippe-Conrad, né 26 nov. 1836.

Mère.

Pr. *Françoise*-Xavérie-Walpourge-Henriette-Carol.-Constance de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg, née 29 août 1807, mariée 20 oct. 1825 au prince Antoine-Anselme; veuve depuis 28 mai 1836.

(Les lignes comtales se trouvent dans la troisième partie de la Généalogie.)

Furstenberg.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 107, et celle de 1848, p.118.]

I. Branche princière en Souabe.

[Résidence: Donaueschingen. — Voir l'édition de 1848, p. 119.]

Pr. *Charles-Egon*, né 28 oct. 1796, général au serv. de Bade, succ. 17 mai 1804 au prince Charles-Joaquim, le fils de son grand-oncle; mar. 19 avril 1818 à

Amélie-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795, fille du 2e lit de feu Charles-Frédéric grand-duc de Bade.

Enfants.

1. Pr. Marie-*Elisabeth*-Louise-Carol.-Amélie-Léopoldine-Wilhelmine-Maximilienne, née 15 mars 1819.
2. *Charles* - Egon - Léopold - Marie - Guillaume - Maximilien, prince héréd., né 4 mars 1820, major au serv. de Bade, rég. des dragons du Grand-Duc; marié 4 nov. 1844 à la

Pr. *Elisabeth*-Henriette, née 23 mars 1824, fille de feu Henri XIX prince Reuss à Greiz.

Fille.

Amélie - Caroline - Gasparine - Léopoldine - Henriette-Louise-Elisabeth-Françoise-Maximilienne, née 25 mai 1848.

3. Pr. Marie-*Amélie*-Sophie-Wilhelmine-Christine - Caroline-Eulalie, née 12 févr. 1821, mariée 19 avril 1845 à *Victor*-Maurice-François Charles duc de Ratibor, prince de Corvey, prince de Hohenlohe et de Waldenbourg-Schillingsfurst.
4. Pr. *Maximilien*-Egon-Chrétien-Charles-Jean-Népomuc, né 29 mars 1822, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des hussards no. 8 (duc de Saxe-Cobourg).
5. Pr. *Emile*-Maximilien-Frédéric-Charl.-Egon-Léopold-Guillaume-François, né 12 sept. 1825, capit. de cav. au service de l'Autriche, rég. des hussards du comte Schlik no. 4.
6. Pr. *Pauline*-Wilh.-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829, épouse depuis le 15 avril 1847 du prince Hugues de Hohenlohe-Oehringen.

II. Branche des Landgraves, en Autriche. [Vienne.]

[Pour les possessions v. l'édition de 1849, p. 117.]

Frédéric-Charles-Jean-Nép.-*Egon*, landgrave de Furstenberg à Bahr et Stuhlingen, seigneur de Weitra, Reinpolz et

Wasen, né 26 janv. 1774, cons. intime act. et grand-maréchal de la cour de l'empereur d'Autriche, chambellan, président de la société musicale de Vienne; succ. à son père le landgrave Joaquim-Egon 26 janv. 1828; marié 25 mai 1801 à

Thérèse, née 14 oct. 1780, fille de Jean prince de Schwarzenberg, DdlCr. et DdP., grand' maîtresse de l'impératrice Anna, épouse de l'empereur Ferdinand d'Autriche.

Enfants.

1. L. *Jean*-Nép.-Joaquim-Egon, né 21 mars 1802, chamb. imp.-roy. et grand-maître des cérémonies, marié 14 janv. 1836 à la

Pr. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, sœur de Vincent prince d'Auersperg; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) *Thérèse*-Eléon.-Carol.-Walpourge, née 12 févr. 1839.
2) *Louise*-Marie, née 1 août 1840.
3) *Edouard*, né 5 nov. 1843.
4) *Gabrielle*, née 17 nov. 1844.
5) *Vincent*, né 31 juillet 1847.

2. L. *Joseph*-Ernest-Egon, né 22 févr. 1808, chamb. imp.-roy. et président du tribunal supér. du pays d'Autriche sur l'Enns et de Salzbourg à Linz; marié 29 août 1843 à la

Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, fille de feu Kraft-Ernest prince d'Oettingen-Oettingen et Oettingen-Wallerstein; DdlCr.

3. L. *Charles*-Egon, né 15 juin 1809, grand-capitulant de l'ordre teutonique, chamb. imp.-roy. et lieut.-colonel dans l'armée, chambellan au serv. de l'archiduc Maximilien d'Este. [*Vienne.*]
4. L. *Frédéric*-Egon, né 8 oct. 1813, capitulaire du chap. d'Olmutz, conseiller du consistoire et prieur de l'église de St. Maurice à Kremsier.
5. L. *Ernest*-Phil.-Léon.-Fréd.-Egon, né 6 nov. 1816, secrét. du gouvernement à Brunn.
6. L. *Gabrielle*, née 17 mars 1821, DdlCr. et DdP., mariée 24 nov. 1844 avec Alphonse marquis Pallavicini, chamb. imp.-roy. et major en retraite.

Sœur.

L. *Elisabeth*-Marie-Philippine, veuve de Jean-Népomuc prince de Trauttmansdorff (v. là).

[Branche des landgraves ; propriétés en Moravie.]

Veuve et enfants du landgrave Frédéric-Joseph (né 24 avril 1751, † 1 juillet 1814), oncle du landgrave Frédéric (v. ci-dessus).

Veuve :

L. *Joséphine* née comtesse de Zierotin, née 12 févr. 1771; DdlCr. et DdP., troisième épouse du L. Frédéric-Joseph.

Enfants du premier mariage dudit landgrave et de Joséphine-Thécla née comtesse de Schallenberg :

1. L. Joseph - Frédéric-François-de-Paule (né 4 sept. 1777, conseiller intime, etc., grand-maître des cuisines impériales, etc., † 19 sept. 1840). Sa veuve :

Charlotte née comtesse de Schlabrendorf, née 12 janv. 1787, mariée 10 mai 1804; DdlCr. et DdP.

2. L. *Frédérique*-Ladislave-Françoise, née 27 juin 1781, DdlCr. et DdP., mariée 16 janv. 1816 à Gustave Pr. de Hohenlohe-Langenbourg, FZmestre au serv. de l'Autriche etc.

Enfants de ce landgrave et de Joséphine née comtesse de Zierotin, sa troisième épouse :

3. L. *Marie*-Philippine-Néria-Judith, née 15 janv. 1792, mar. 10 avril 1817 à Joseph comte de Schaaffgotsche, chamb. imp.-roy.
4. L. *Frédéric*-Michel-Jean-Joseph, né 29 sept. 1793, chamb. au serv. de l'Autr., F.-M.-Lieut. et divisionnaire à Prague, propriétaire du 5e régiment des dragons.
5. L. *Adélaïde*, née 28 mars 1812, DdlCr., mar. 16 juin 1830 à Jean-Henri comte de Herberstein, chamb. imp.-roy. et écuyer-tranchant en Carinthie, possesseur du majorat de Herberstein, Neuberg et Eggenberg etc.

Grassalcovich de Gyarak.

[Cath. — Rés. : Presbourg et Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 111, et celle de 1848, p. 122.]

Veuve du prince Antoine (né 12 sept. 1771, † 29 sept. 1841), chamb. imp.-roy., cons. intime act., avec lequel cette famille princière s'est éteinte :

Marie-*Léopoldine*, née 15 nov. 1776, fille de Paul-Antoine prince d'Esterházy; mariée 25 juillet 1793 au prince Antoine Grassalcovich.

Hatzfeldt.

[Cath. — Rés.: Trachenberg. — V. l'édition de 1836, p. 112, celle de 1848, p. 122, et celle de 1849, p. 120.]

Pr. Frédéric-*Hermann-Antoine*, né 2 oct. 1808, possesseur de la principauté de Trachenberg et co-propriétaire de la seigneurie de Wildenbourg-Schœnstein, possesseur des seigneuries de Bærsdorf et Gusswitz, élu député pour l'assemblée nationale allemande à Erfurt par le 11e district électoral de la Silésie; fils du prince François-Louis († à Vienne 3 févr. 1827); marié 1° 11 juin 1831 à Mathilde, née 15 févr. 1799, fille de feu le comte de l'emp. Gottlob de Reichenbach-Goschutz; divorcé 6 oct. 1846; marié 2° 6 avril 1847 à

Marie, née 13 avril 1820, fille de Mr. Nimptsch, représentant-gén. de la société de crédit de la noblesse silésienne.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Stanislas*, né 7 déc. 1831.
2. *Françoise*, née 13 juin 1833, mariée 2 oct. 1849 à Paul de Nimptsch, possess. des terres de Jæschkowitz, Tschirne et Janowitz en Silésie.
3. *Elisabeth*, née 19 nov. 1839.

Fils du 2e lit.

4. *Hermann*, né 4 février 1848.

Frère et sœurs.

1. C. *Sophie*, née 10 août 1805, mariée 10 août 1822 à Edmond comte de Hatzfeldt-Weisweiler, possesseur de la franche-baronie de Muskau en Silésie (9 m. c. et 12,000 hab.).
2. C. *Claire*, née 6 mars 1807, mar. 8 mai 1829 à Auguste comte de Nostitz, lieut.-gén. au serv. de la Prusse.
3. C. Maximilienne-*Herminie*, née 16 oct. 1809, épouse depuis 20 janv. 1829 d'Engelbert baron de Landsberg-Steinfourt, chamb. prussien.
4. C. *Maximilien*, né 7 juin 1813, envoyé extraord. et ministre plénipot. de Prusse à Paris; marié 20 juin 1844 à

Rachel-Elisabeth-*Pauline*, née 7 juillet 1823, fille de Boniface comte de Castellane, ancien pair et lieut.-gén. au serv. de la France.

Fils.

C. *François*-Louis-Hermann, né 13 avril 1845.

HERCOLANI.

[Cath. — Rés.: Bologne. — Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

Pr. *Alphonse-Astor*, né 25 sept. 1826, succéda à son frère le prince Auguste-Napol. (né 25 nov. 1821, 23 oct. 1839); marié le 17 janvier 1848 à

Olympie-Thérèse-Anne-Marie, née 26 mars 1826, fille de Jacques Vincenti, marquis Bevilacqua et de Hippolyte marquise Marsigli.

Oncle.

Pr. Philippe (né 5 oct. 1811, † 31 juin 1847).

Sa veuve:

Thérèse-Marie-Louise-Caroline-Anne Angelelli, née 6 août 1820, fille de Max.-François marquis Angelelli et de la comtesse d'Hippolyte Bentivoglio.

Grand'tante, sœur du prince Astor-Henri (né 11 janvier 1779, † 25 mars 1828), le grand-père du prince Alphonse-Astor.

Marie-*Lucrèce*, née 23 févr. 1781, mariée 19 juin 1801 au marquis Antaldo Antaldi de Pesaro.

HOHENLOHE.

[Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

I. BRANCHE DE NEUENSTEIN.

[Luth. — Créations: Comte de Gleichen 15 janv. 1631, prince de l'empire 7 janv. 1764.]

1) HOHENLOHE-LANGENBOURG.

[Résid.: Langenbourg. — Voir l'édition de 1849, p. 122.]

Pr. *Ernest*-Chrétien-Charles, né 7 mai 1794, major-gén. au serv. du Hanovre et du Wurtemberg, président de la haute chambre du roy. de Wurtemberg jusqu'à la fin 1855; succ. à son père le prince Charles-Louis (né 10 sept. 1762) 4 avril 1825; mar. 18 févr. 1828 à la

Pr. Anne-*Féodorowna*-Auguste-Charlotte-Wilhelmine, fille d'Emich-Charles prince de Leiningen, née 7 déc. 1807.

Enfants.

1. *Charles*-Louis-Guillaume-Léopold, prince héréd., né 25 oct. 1829, lieut. dans l'armée du roi de Wurtemberg.
2. Pr. *Elise*-Adélaïde-Victoire-Amélie-Auguste-Louise-Jeanne, née 8 nov. 1830.
3. Pr. *Hermann*-Ernest-François-Bernard, né 31 août 1832, lieut. dans l'armée du roi de Wurtemberg.
4. Pr. *Victor*-Ferdinand-François-Eugène-Gustave-Adolphe-Constantin-Frédéric, né 11 nov. 1833, midshipman au vaisseau britannique „Powerful."
5. Pr. *Adélaïde*-Victoire-Amélie-Louise-Marie-Constance, née 20 juillet 1835.
6. Pr. *Féodore*-Victoire-Adélaïde-Pauline-Amélie-Marie, née 7 juillet 1839.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Emilie*, née 27 janv. 1793, mar. 25 juin 1816 à Frédéric-Louis comte de Castell (v. III partie).
2. Pr. *Louise*, épouse du prince Adolphe de Hohenlohe-Ingelfingen; v. Hohenlohe-Oehringen.
3. Pr. *Jeannette*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, veuve du comte Emile d'Erbach-Schœnberg depuis 26 mai 1829; (v. III partie).
4. Pr. *Gustave*-Henri, né 9 oct. 1806, FMLieut. au serv. de l'Autriche, divisionnaire en Bohême.
5. Pr. *Hélène*, née 22 nov. 1807, épouse du duc Eugène de Wurtemberg; v. Wurtemberg.

Enfants de l'oncle du père, prince Frédéric-Ernest (né 16 mai 1750, † 24 oct. 1794):

1. Pr. Charles-*Gustave*-Guillaume, né 29 août 1777, conseiller intime et feld-zeugmestre autrich. et propr. du 17 rég. d'inf.; marié 16 janv. 1816 à

Frédérique-Ladislave, née 27 juin 1781, fille de Frédéric landgrave de Furstenberg; DdP. [*Brunn.*]

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Charles-Gustave, né 11 janv. 1823, capitaine au rég. autrich. no. 5 des cuir.: l'empereur Nicolas de Russie.
2) Pr. *Constance*-Josephe-Louise, née 12 nov. 1824.

2. Pr. Philippine-Henriette-*Sophie*, née 30 mai 1779.
3. Pr. *Wilhelmine*-Christine-Henriette, née 21 juin 1787.

2) HOHENLOHE-OEHRINGEN (CI-DEVANT INGELFINGEN).

[Luth. — Résid.: Oehringen et Schlawentzitz. — Comparez l'édition de 1849, page 123.]

Pr. Frédéric-*Auguste*-Charles, né 27 nov. 1784, fils du Pr. Frédéric-Louis († 15 févr. 1818) et de son épouse *Amélie*-Louise-Marie-Anne née Ctesse de Hoym (divorcée et †); lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg; cède par traité toutes les possessions du majorat de la maison de Hohenlohe-Oehringen à son successeur présomptif, le prince Hugues; mar. 28 sept. 1811 à la

Pr. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789, fille d'Eugène-Frédéric-Henri duc de Wurtemberg.

Enfants.

1. Pr. *Frédéric*-Louis-Eugène-Charles-Adalb.-Emile-Auguste, né 12 août 1812; céda le droit d'aînesse par traité de famille du 22 août 1842 à son frère le prince Hugues et en second lieu à son frère Félix; mar. 28 mars 1844 en mariage morganatique à

Mathilde née baronne de Breuning, née 10 nov. 1821, à laquelle (ainsi qu'à ses descendants) S. M. le roi de Wurtemberg a conféré le nom de baronne de Brauneck.

2. Pr. *Mathilde*, née 3 juillet 1814, épouse de Gunther prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen.
3. Pr. Frédéric-Guillaume-Eugène-Charles-*Hugues*, né 27 mai 1816, colonel au serv. du Wurtemberg à la suite des adjudants de S. M. le roi, possède depuis le 1 janvier 1849 la principauté de Hohenlohe-Oehringen et les seigneuries du majorat des possessions princières; marié 15 avril 1847 à la

Pr. *Pauline*-Wilhelmine-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829, fille du prince Charles-Egon de Furstenberg.

Enfants.

1) Pr. Auguste-Charles-*Chrétien*-Kraft, né 21 mars 1848.
2) Pr. *Marie*-Félicité, née 25 juillet 1849.

4. Pr. *Félix*-Eugène - Guillaume - Louis - Albert - Charles, né 1 mars 1818, président de la société pour la protection du travail national.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Adélaïde*; v. Hohenlohe-Kirchberg.
2. Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, mar. 26 juin 1810 à Albert comte d'Erbach-Furstenau, major-gén. au serv. du Wurtemberg.

(Ligne cadette de Hohenlohe-Ingelfingen.)

[Rés. : Koschentin. — Voir l'Almanach pour 1849, p. 124.]

3. Pr. *Adolphe*-Charles-Frédéric-Louis de Hohenlohe-Ingelfingen, né 29 janv. 1797, major-général au serv. de la Prusse et chef du 23 rég. de la landwehr, jusqu'à présent membre du conseil d'Etat de Prusse et maréchal de la diète prov. de la Silésie; élu député pour l'assemblée nationale allemande à Erfurt par le 27me distr. elector. de la Silésie; marié 19 avril 1819 à la

Pr. *Louise*-Charlotte-Jeanne, née 22 août 1799, fille de Charles-Louis prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Adalbert-Constantin-Henri, né 19 nov. 1820.
2. Pr. *Frédéric-Guillaume*-Edouard-Alexandre, né 9 janv. 1826, lieut. des uhlans de la garde, rég. no. 1 à Potsdam.
3. Pr. *Kraft*-Charles-Auguste-Edouard-Frédéric, né 2 janv. 1827, lieut. dans l'artillerie de la garde à Berlin.
4. Pr. Eugénie-Louise-Amélie-Sophie-*Adélaïde*, née 13 mai 1830.
5. Pr. *Louise*-Eléonore-Amélie-Ernestine-Jenny, née 25 mars 1835.

---

3) Hohenlohe-Kirchberg.

[Rés. : Kirchberg. — Comparez l'Almanach de 1849, p. 124.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Henri, né 2 nov. 1780, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg, fils du premier lit du prince Frédéric-Charles-Louis († 12 sept. 1791); succ. à son cousin le prince George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836); mar. 26 mai 1821 à la

Pr. *Marie* née comtesse d'Urach, née 15 déc. 1802.

Frère et sœur du 2e lit du Pr. Frédéric-Charles-Louis avec Chrétienne-Louise née comtesse de Solms-Laubach († 3 mars 1815):

1. Pr. Chrétien-Louis-Frédéric-*Henri*, né 22 déc. 1788, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg et ci-devant envoyé extraordinaire à St.-Pétersbourg; mar. 11 févr. 1833 à Catherine-Iwanowna née comtesse Golubtzoff (née 15 mai 1802, † 29 mars 1840).
2. Pr. Sophie-Amélie-Caroline-*Françoise*, née 27 janv. 1790, mar. 26 oct. 1824 à Auguste-Frédéric-George-Emmanuel comte de Rohde, veuve depuis 25 nov. 1846.

Veuve du cousin, feu le prince régnant George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836):

Pr. *Adélaïde*-Charlotte-Wilhelmine, née 20 janv. 1787, fille de Frédéric-Louis prince de Hohenlohe-Ingelfingen; mariée 9 juillet 1812.

Sœur du Pr. Louis

du second lit du père du Pr. Chrét.-Frédér.-Charles († 18 août 1819) avec Philippine née comtesse d'Isembourg-Philippseich († 6 oct. 1819):

Pr. Wilhelmine-Frédérique-Sophie-*Ferdinandine*, née 7 nov. 1780.

II. Branche de Waldenbourg.

[Création: Prince de l'emp. 21 mai 1744. — V. l'édit. de 1848, p.128.]

1) Hohenlohe-Bartenstein.

[Cath. — En Wurtemberg. — Rés.: Bartenstein.]

Veuve du Pr. Charles-Auguste-Théodore (né 9 juin 1788, succ. au mois de nov. 1806, par la cession de son père le prince Louis-Aloïs, dans les seigneuries appartenant à sa famille, † 12 août 1844):

Pr. Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787, fille de feu Emmanuel landgrave de Hesse-Rothenbourg, mar. 9 sept. 1811.

Hohenlohe-Bartenstein et Jagstberg.

[Cath. — Rés.: Bartenstein. — Voir l'alm. de 1849, page 126.]

Pr. *Louis*-Albert-Constantin, né 5 juin 1802, colonel de cav. à la suite au serv. de Sardaigne, succ. à son père le prince Charles-Joseph (né 12 déc. 1766) 6 juillet 1838, ainsi que dans la principauté de Hohenlohe-Bartenstein au prince Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein († 12 août 1844); mar. 11 janv. 1835 à la

Pr. *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, fille de Charles prince d'Auersperg, FML. et divisionnaire au serv. de l'Autriche à Oedenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Constantin-Henri, né 2 juillet 1837.
2. Pr. *Louise*-Caroline-Jeanne-Françoise-Marie, née 21 août 1840.
3. Pr. *Albert*-Vincent-Ernest-Léopold-Clément, né 22 nov. 1842.

Sœurs,

a) du prem. lit du père avec Henriette, fille de Louis-Eugène duc de Wurtemberg (née 11 mars 1767, † 23 mai 1817):

1. Pr. *Françoise*, veuve d'Antoine-Anselme prince de Fugger-Babenhausen.
2. Pr. *Charlotte*, épouse du prince Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim.

b) du second lit du père avec Marie-Walpourge, fille de Léopold comte héréd. de Waldbourg-Zeil-Wurzach (née 13 sept. 1794, † 9 oct. 1823):

3. Pr. *Léopoldine*-Marie-Walpourge-Clot., née 22 avril 1821.

---

2) Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

[Cath. — Rés.: Kupferzell près de la résid. primitive de Waldenbourg. — Possessions: les bailliages de Waldenbourg, Kupferzell, Adolzfourt et Orethal (4 m. c. et 15,145 hab.).]

Pr. *Frédéric*-Charles-Joseph, né 5 mai 1814, colonel au serv. de la Russie et aide-de-camp de S. M. l'empereur, succède par cession 26 déc. 1839 à son père le prince *Charles*-Albert († 15 juin 1843); mar. 26 nov. 1840 à

Thérèse-Amélie Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst (v. ci-dessous), née 19 avril 1816.

Fils.

1. Pr. *Nicolas*-Frédéric-Charles-Joseph-Paul, prince héréditaire, né 8 sept. 1841.
2. Pr. *Victor*-Albert-François-Clodwig-Ernest-Egon, né 25 déc. 1842.
3. Pr. *Frédéric-Charles*-Clodwig-Constantin-Adolphe, né 26 sept. 1845.
4. Pr. *Clodwig*-Charles-Joseph-Maria, né 1 janvier 1848.
5. Pr. *Charles-Egon*-Adam, né 12 nov. 1849.

Belle-sœur, sœur et frères.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique, née 1 févr. 1800, mariée 27 déc. 1823 à Gustave baron de Cœster, chambellan bavarois. [*Siebenbrunn*.]
2. Pr. *Catherine*-Wilhelmine-Marie-Joséphine, née 19 janv. 1817, DdlCr., veuve dep. 6 juillet 1845 du comte François-Erwin d'Ingelheim; mariée en secondes noces 14 mars 1848 au Pr. Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Charles*-Etienne-Frédéric-Chrétien-Egon, né 20 avril

1818, lieut. en pr. au serv. du Wurtemberg, rég. de cav. no. 3.

4. Pr. *Egon*-Charles-François-Joseph, né 4 juillet 1819, major au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 17 : prince de Hohenlohe, marié le 29 sept. 1849 à

Thérèse, née 12 juin 1817, DdlCr., fille du comte Jean de Thurn-Hofer et Valsassina.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Eléonore*-Henriette, née 21 janv. 1786, chanoinesee à Inspruck.
2. Pr. François-Joseph (né 26 nov. 1787, † 14 janv. 1841). Sa veuve et ses enfants v. sous la rubrique : Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.
3. Pr. *Marie*-Gabrielle, née 2 avril 1791, mariée en 1819 au baron de Brinkmann.

Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.

[Rés. : Schillingsfurst. — Voir l'almanach pour 1849, p. 128.]

Pr. *Clodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, prince de Ratibor et Corvey (v. Ratibor), membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, succède à son frère, le prince Philippe-Ernest de Hohenlohe-Schillingsfurst (né 24 mai 1820, † 3 mai 1845), en vertu du traité conclu 15 oct. 1845 avec son frère aîné le duc Victor de Ratibor etc., le 12 févr. 1846 ; marié 16 févr. 1847 à la

Pr. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stéphanie de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, née 16 févr. 1829, fille du prince Louis-Adolphe-Frédéric de S.-W.-B.

Fille.

Pr. *Elisabeth*-Constance-Léonille-Stéphanie, née 30 nov. 1847.

Sœurs et frères.

1. *Thérèse*-Amélie-Judithe, née 19 avril 1816, mariée 26 nov. 1840 à Frédéric-Charles Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg.
2. *Victor*-Maurice-Charles, né 10 févr. 1818; v. Ratibor.
3. *Amélie*-Adélaïde, née 31 août 1821.
4. *Gustave*-Adolphe, né 26 févr. 1823, prélat et chambellan de service de Sa Sainteté le Pape. [*Rome*.]
5. *Constantin*-Victor-Ernest-Emile-Charles-Alexandre-Frédéric, né 8 sept. 1828, lieut. en pr. autrichien dans le rég. des hussards no. 3: archiduc Ferdinand.
6. *Elise*-Adélaïde-Caroline-Clotilde-Ferdinande, née 6 janv. 1831.

Jablonowski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 133, et celle de 1848, p. 131.]

Pr. *Antoine*, né 7 déc. 1793, fils du prince Stanislas (né 15 févr. 1762, † 27 avril 1822); marié 29 sept. 1818 à la
Pr. *Pauline*-Constance née Ctesse Mniszeck, née 17 avril 1798.

Fille.

Pr. *Dorothée*, née 5 août 1820, mariée 25 avril 1841 au comte Stanislas Krasinski.

Frère.

Pr. *Stanislas*, né 10 mars 1799, marié 12 nov. 1825 à la
Pr. *Marie* née comtesse Wielopolska, née . . .

Enfants du grand-père prince Antoine-Barnabas, châtelain de Cracovie († 4 avril 1799):

1\. Pr. *Thérèse*, née 31 janv. 1778, chanoinesse au chapitre de Vienne.

2\. Pr. Maximilien, né 29 juin 1785, conseiller pr. et grand-maître de la cour imp. de Russie, etc. († 13 févr. 1846).

Ses enfants.

1) Pr. *Ladislas*, né 16 juillet 1818, gentilhomme de la cour de S. M. l'empereur de Russie; marié le 17 sept. 1848 à *Luitgarde*, fille du comte Benoît Tyszkiewicz, née le 17 sept. 1826.

2) Pr. *Hedwige*, née 20 nov. 1819, mariée 4 avril 1837 à Marcellin prince Lubomirski.

Enfants du grand-oncle prince Démétrius:

1 Pr. Matthias (né 16 juin 1757, † 19 févr. 1844). Son fils:

Pr. *Louis*, né 25 août 1784, chambellan et conseiller int. act. de l'Emp. d'Autr., grand-dignitaire du royaume de Galicie, mar. 8 juin 1805 à Caroline, fille de François comte de Woyna, DdP.; veuf depuis 17 janv. 1840; remarié 16 juin 1841 à
Louise Nobil Donna Marin, née 3 mars 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Charles*, né 13 mars 1807, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal héréd. des roy. unis de Galicie et Lodomérie, marié 1837 à la
Pr. *Eléonore* née comtesse de Skarbek, née . . .

Filles.

(1) Pr. *Louise*, née . . . mars 1839.
(2) Pr. *Caroline*, née 30 oct. 1842.

2) Pr. *Félix*, né 18 mai 1808, chambellan, major-général,

directeur de la cour (Kammervorsteher) au serv. de l'Autr. et chef de la chambre des archiducs Ferdinand Maximilien et Charles-Louis.

3) Pr. *Maurice*, né 2 sept. 1809, chamb. act. et lieut.-colonel au serv. de l'Autriche (rég. des hussards no. 8 : S.-Cobourg), marié 27 oct. 1833 à la Pr. *Anne*-Marie-Alexandrine-Hippolyte-Jouberthou de Vambertie (née 4 nov. 1800, veuve du prince Alphonse Hercolani dep. 17 févr. 1827); veuf dep. 29 avril 1846.

Fils.

Pr. *Charles*-Ladislas-Wladimir, né 23 juillet 1834.

4) Pr. *Sophie*, née 28 déc. 1812, mar. 10 août 1833 à Aloïs comte Pálffy, chamb. autrich., conseiller int. et ancien gouvern. de Venise.

2. Pr. Charles (né 3 janv. 1768, † 1 avril 1841). Son fils du 1er lit, de Thécla née comtesse de Czacka :

Pr. *Charles*, né 23 juin 1799, marié 14 juillet 1824 à la Pr. Pélagie née Ctesse Potocka, veuf dep. 3 juin 1830.

Fils.

Pr. *Arthur*, né 25 août 1825.

Isembourg.

[Evang. — Voir l'édition de 1836, p. 34, et celle de 1848, p. 133.]

A. Ligne directe d'Offenbach-Birstein.

I. Isembourg-Birstein.

[Rés. : Offenbach et Birstein alternativement. — Comparez l'almanach pour 1849, p. 130.]

Pr. *Wolfgang*-Ernest III, né 25 juillet 1798, succ. à son père le Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Maurice 21 mars 1820, sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1823; mar. 30 janv. 1827 à *Adélaïde*, née 23 mars 1795, fille de feu Charles-Chrétien-Auguste-Albert comte d'Erbach-Furstenau.

Frère.

Pr. Victor-Alexandre (né 14 sept. 1802, † 15 févr. 1843).

Sa veuve :

Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, fille de Charles prince de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 août 1813, mariée 4 oct. 1836.

Enfants.

1) Pr. *Sophie*-Charlotte-Adélaïde-Victoire-Agnès, née 30 juillet 1837.
2) Pr. *Charles* - Victor-Amédé-Wolfgang-Casimir-Adolphe-Botho, né 29 juillet 1838.
3) Pr. *Adélaïde* - Léopoldine - Eulalie - Sophie - Marie, née 10 févr. 1841.

Veuve du prince Charles-Théodore-Laurent-François (né 12 août 1778, † 18 juillet 1823, fils du prince Frédéric - Guillaume, grand-oncle du père du prince régnant) :

Marie-Madeleine née baronne de Herding.

Fille dudit prince.

Pr. *Caroline*-Françoise-Dorothée-Josephe - Marie - Catherine, née 25 nov. 1809, DdlCr., épouse du comte Charles-Ferdinand de Buol - Schauenstein, envoyé d'Autriche à la cour impériale de Russie.

B. Ligne directe de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

[Rés.: Budingen. — Voir l'édition de 1849, page 131.]

Pr. Ernest-*Casimir*, né 14 déc. 1806, cap. de cav. au serv. de l'Autr. (en retraite), succ. à son père le prince Ernest-*Casimir*, (v. ci-dessous) en vertu de la cession du 1er nov. 1848; marié 8 sept. 1836 à

Thécla-Adélaïde-Louise-Julie, née 9 mars 1815, fille d'Albert-Auguste-Louis comte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1. Pr. *Bruno*-Casimir-Albert-Emile-Ferdinand, né 14 juin 1837.
2. Pr. *Adalbert*, né 17 févr. 1839.
3. Pr. *Emma*-Ferdinande-Emilie, née 23 févr. 1841.
4. Pr. *Agnès*-Marie-Luitgarde, née 20 mars 1843.

Sœurs et frère.

1. Pr. *Adélaïde*, née 11 mars 1805.
2. Pr. *Marie*, née 4 oct. 1808, mar. 10 mai 1829 à Louis prince de Solms-Lich et Hohen-Solms.
3. Pr. *Mathilde*, née 17 sept. 1811.
4. Pr. *Gustave*, né 17 févr. 1813, cap. de cav. du rég. de dragons des gardes pruss.; marié 31 oct. 1840 à

Berthe née comtesse de Holleben, née 16 nov. 1818, dame hon. de l'ordre thérésien.

Enfants.

1) Pr. Gustave-*Alfred*, né 31 déc. 1841.
2) Pr. *Thécla*-Ferdinande-Henriette-Mathilde, née 19 nov. 1842.

5. Pr. *Ida*, née 10 mars 1817, mar. 20 oct. 1836 à Régnard comte de Solms-Laubach, colonel au serv. de la Prusse et aide-de-camp de S. M. le roi.

Père.

Pr. Ernest-*Casimir*, né 20 janv. 1781, lieut.-gén. et adjudant gén. au serv. de la Hesse gr.-ducale, succ. à son père le comte Ernest-Casimir 25 févr. 1801 ; mar. 10 mai 1804 à la princesse Ferdinande, née 23 juill. 1784, fille de Gustave comte d'Erbach-Schœnberg, veuf depuis le 24 sept. 1848.

Tante.

C. Dorothée-Louise-*Caroline*-Anne, née 31 déc. 1790, chanoinesse hon. de Ste-Anne à Munich.

(Pour les lignes comtales A. II. et B. II. voir la troisième partie.)

Kaunitz-Rietberg.

[Cath. — Rés. : Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 138, et celle de 1848, p. 135.]

Pr. **Alois**, né 20 juin 1774, prince de Kaunitz-Rietberg, comte de Questenberg, succ. à son père Dominique-André 24 nov. 1812 ; † 15 nov. 1848. Sa veuve :

Françoise-Xavière, née 3 déc. 1773, DdlCr. et DdP., fille de Guidobald Ungnad Cte de Weissenwolf, mar. 29 juill. 1798.

Filles.

1. C. *Caroline*-Léopold.-Jeanne, née 27 mai 1801, DdlCr. et DdP., mariée 29 août 1831 à Antoine-Gundaccar comte de Starhemberg, chambellan et major-gén. imp.-roy. ; veuve depuis 12 oct. 1842.
2. C. *Léopoldine*, épouse du prince Antoine Pálffy d'Erdœd depuis le 15 janv. 1820.
3. C. *Ferdinande*-Caroline-Louise, née 20 avril 1805, DdlCr., mar. 4 nov. 1822 à Louis comte de Károlyi, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche.

Khévenhuller-Metsch.

[Cath. — Rés.: Ladendorf et Riegersbourg en Autr. — Voir l'édition de 1836, pag. 139, et celle de 1848, p. 136.]

Pr. *Richard*-Marie-Jean-Basile, né 23 mai 1813, prince de Khévenhuller-Metsch et Aichelberg, Cte de Hohen-Osterwitz et Annabuchl, baron de Landskron et Wernberg, seigneur de Carlsberg, seigneur du comté de Hardek, etc., gr.-maître héréd. de la cour en Autriche et gr.-écuyer héréd. en Carinthie, magnat en Hongrie, chamb. imp.-roy., succ. à son père le prince François 2 juillet 1837; marié 8 déc. 1836 à

Antoinette-Marie, née 18 avril 1818, fille de feu le prince Edouard Lichnowsky; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-Antoin.-Eléon.-Chrét.-Hedwige, née 17 oct. 1838.
2. Jean-François-Charles-Edouard-Joseph-Némésius-Marie, né 19 déc. 1839.
3. *Sigismond*-Marie, né 31 mai 1841.
4. *Léontine*-Antonie-Marie, née 25 févr. 1843.
5. Rodolphe-Ladislas-Jean-Joseph-Marie, né 18 juin 1844.

Frères et sœur.

1. Cte *Albic*-Marie-Jean-Charles, né 19 nov. 1814, cap. de cav. du rég. autrichien no. 3 des chev.-lég. de l'archiduc Ferdinand.
2. Cte *Ottomar*-Marie-Jean-Saturnin, né 29 nov. 1819, cap. de cav. du rég. autrichien no. 7 des cuir. comte Hardegg; marié le 12 janv. 1850 à
Léontine-Marie-Caroline, née 16 nov. 1823, fille du baron Kress de Kressenstein, FMLieutenant, conseiller int. et chamb. au serv. de l'Autriche.
3. Ctesse Marie-*Hedwige*-Ségune, née 31 août 1823.

Tante et oncle.

1. Ctesse Marie-*Caroline*-Ferdin., née 23 sept. 1763, veuve de Joseph prince de Soresina-Vidoni.
2. Veuve de l'oncle prince Charles-Marie († 2 juin 1823):
Thérèse née comtesse de Morzin, née 18 avril 1774.

Grands-oncles et leurs descendants.

1. Fils du grand-oncle comte Jean-Joseph († 21 févr. 1792) et de Marie-Josephe née comtesse de Schrattenbach, remariée au prince Colloredo († 1 oct. 1806):

1) C. *Joseph*, né 19 nov. 1776, chamb. imp.-roy.; possesseur des seigneuries d'Osterwitz en Carinthie et de Pellendorf dans la Basse-Autriche.

2) C. Vincent (né 6 août 1780, † 1 juillet 1841).

Ses filles.

(1) C. *Caroline*, née 8 juill. 1810, mar. 3 mars 1832 à Adam-Emmanuel comte de Waldstein-Wartenberg, chamb. et colonel imp.-roy.; veuve dep. 28 nov. 1849.

(2) C. *Marie*, née 18 sept. 1815, DdlCr., mar. 27 juillet 1836 à Clément comte de Saint-Julien, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel (en retraite), grand-maître fauconnier de l'Autriche etc.

3) C. *François*-Salèse, né 3 oct. 1783, bailli du chapitre de St.-Joseph à Doschutz, grand-prieur et grand' croix de l'ordre de Malte en Bohême; propr. du rég. d'inf. no. 35; cons. int. et chamb., FZeugmestre, commandant le 14e corps d'armée et chargé provisoirement du commandement de la 4e armée. (*Léopol.*)

2. Fille du grand-oncle comte Jean-Emmanuel (né 23 avril 1751, † au mois d'avril 1847) et de Marie-Joséphine née comtesse de Mezzabarba († 1811):

C. Marie-*Léopoldine*, née 6 juin 1776, DdP., mar. en 1794 au marquis d'Adda, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche, vice-présid. du gouv. de Milan; veuve depuis 29 sept. 1836.

Kinsky.

[Cath. — Rés.: Prague. — Possessions, en Bohême: 1) au cercle de Pardubitz: la seigneurie-fidéicommis de Chotzen, la seigneurie-fidéicommis de Rossitz avec la terre allodiale de Wegwanowitz et la seigneurie allodiale de Herzmanmiestez; 2) au cercle de Prague: la seigneurie allodiale de Zlomitz avec Sazena; 3) au cercle de Bœhmisch-Leipa: la seigneurie allodiale de Bœhmisch-Kamnitz avec Meistersdorf et Markersdorf; 4) au cercle de Pilsen: (a) la seigneurie allodiale de Horazdiowitz et (b) la terre allodiale de Luzan; 5) au cercle de Gitschin: la seigneurie allodiale de Kosteletz sur l'Adler et la terre de Barownitz. Les possessions énumérées ci-dessus sous les chiffres 1 à 4a) appartiennent au prince Ferdinand, celle indiquée sous le chiffre 4b) à la princesse

Wilhelmine de Kinsky, celle sous no. 5) au comte Joseph. — Voir l'édition de 1836, p. 142, et celle de 1848, p. 138.]

Pr. *Ferdinand*-Bonaventure, prince de Kinsky à Wchinitz et Tettau, né 22 oct. 1834, succède à son père le prince Rodolphe (né 30 mars 1802) 27 janv. 1836, sous la tutelle de sa mère et de son oncle Joseph comte Kinsky.

Sœurs.

1. C. *Marie*-Caroline, née 22 sept. 1832.
2. C. *Rodolphine*-Caroline, née 26 juin 1836.

Mère.

Pr. *Wilhelmine*-Elisabeth, née 20 juillet 1804, fille de feu le comte Jérôme de Colloredo-Mansfeld, DdP.; mariée 12 mai 1825 au prince Rodolphe, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche, président de la rég. de l'archiduché d'Autriche au-dessus de l'Ens; veuve dep. 27 janv. 1836.

Oncle.

C. *Joseph*, né 25 oct. 1806, possesseur de la seigneurie de Kosteletz sur l'Adler en Bohême, chamb. imp.-roy. et major en retraite, mar. 10 nov. 1828 à

Marie née comtesse Czernin de Chudenitz, née 12 août 1806, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. Marie-*Caroline*, née 30 nov. 1830.
2) C. *Frédéric*-Charles, né 13 févr. 1834.
3) C. *Wolfgang*, né 19 janv. 1836.
4) C. *Wilhelmine*, née 19 juill. 1838.
5) C. François-Joseph, né 5 sept. 1841.

Frère du grand-père.

Comte François-de-Paula-Joseph (né 22 mars 1784, † 17 nov. 1823). Sa veuve:

Thérèse née comtesse de Wrbna et Freudenthal, née 13 sept. 1789, DdlCr. et DdP., mariée 19 avril 1808. [*Vienne.*]

Ses enfants.

1. *Marie*-Anne, née 19 juin 1809, épouse de Guillaume prince de Solms-Braunfels.
2. *Dominique*, né 6 août 1810.
3. *Françoise-de-Paula*, née 8 août 1813, épouse d'Aloïs prince régnant de Liechtenstein.
4. *Rodolphe*, né 4 juin 1815, capit. de cav. dans l'armée autr.
5. *Eugène*, né 19 nov. 1818.

K O H A R Y.

[Cath. — Rés. : Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 144, et celle de 1848, p. 139.]

Veuve du prince François-Joseph, né 7 sept. 1766, chancelier de la cour en Hongrie, cons. int. act., chamb. et premier grand-maître, † 27 juin 1826 :

Pr. Marie-*Antoinette*, née 31 mars 1771, fille de George-Chrétien comte de Waldstein-Wartenberg à Leitomischl, mariée 13 févr. 1792, DdP.

Fille.

Pr. *Antoinette*; v. Saxe-Cobourg-Gotha.

L A M B E R G.

[Cath. — Rés. : Vienne ou Steyer. — Voir l'édition de 1836, p. 144, et celle de 1848, p. 139.]

Pr. *Gustave*-Joachim, né 21 déc. 1812, grand-chamb. héréd. et grand-veneur héréd. dans l'archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens, grand-écuyer héréd. en Carniole etc., grand d'Espagne de 1ère classe, magnat de Hongrie, baron d'Ortenegg et d'Ottenstein sur Stockern et Amerang etc., succ. à son père le Pr. Charles-Eugène 11 mai 1831.

LANTE DELLA ROVERE.

[Cath. — Rés. : Rome. — Voir l'édit. de 1848, p. 140, et celle de 1849, p. 136.]

Jules duc de Lante della Rovere, né à Florence 9 juillet 1789, fils de Vincent duc de Lante et d'Elisabeth née comtesse Sassi della Tosa, mar. 25 avril 1818 à Marie (née 1 févr. 1799), fille de Philippe-Joseph princeColonna, grand-connétable héréd. du roy. de Naples († 26 juin 1818), et de la princesse Catherine-Marie-Louise-Françoise, née princesse de Savoie-Carignan (née 4 avril 1762, † 4 sept. 1823); veuf depuis 11 avril 1840.

Filles.

1. D. *Charlotte*, née 8 mai 1821.
2. D. *Livie*, née 7 août 1823, mariée 28 janv. 1844 à Jean marquis Nagliati de Ferrara.

3. D. *Catherine*, née 23 févr. 1828, mariée 15 avril 1847 à Pie Grazioli baron de Castel Porziano.

Frères et sœurs du 2d lit du duc Vincent de Lante avec Marguerite née comtesse Mariscotti:

1. D. *Louise*, née 5 juin 1799, mar. 6 nov. 1825 au marquis Santasilia à Naples.
2. D. *Philippe*, né 21 juin 1800, colonel de la garde civique de Rome (en retraite).
3. D. *Louis*, né 15 oct. 1802.
4. D. *Hyacinthe*, née 20 mai 1808, mar. 29 mai 1830 à Antoine comte Mariscotti, lieut.-colonel au serv. du Pape.

La Trémoïlle.

[Cath. — Rés.: Paris. — V. l'édition de 1847, p. 141, et celle de 1848, p. 141.]

Louis-Charles, prince de la Trémoïlle et de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, né 26 oct. 1838, succ. à son père, le prince *Charles*-Marie-Joseph-Bretagne, 10 nov. 1839.

Mère.

Joséphine-Eugénie-Valentine, née 7 mars 1814, comtesse de Serrant, veuve du prince Charles-Marie-Joseph-Bretagne; mariée 3 sept. 1830.

Sœur; du second mariage du père avec Marie-Virginie comtesse de St.-Didier († 16 janv. 1829):

Pr. *Charlotte*-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, née 8 oct. 1825, mariée au baron de Wykerslooth de Weerdesteyn.

Oncle.

Pr. Louis-Stanislas-Koska, né 11 juill. 1768, † en août 1837. Sa veuve:

Auguste, née 15 janv. 1814, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Ecosse, comte de Dunmore; mariée 12 août 1834.

Ses filles.

1) Pr. Félicie-Emmanuèle-Agathe, } jumelles, nées 8 juill.
2) Pr. Louise-Marie, } 1836.

Leiningen (Linange).

[Luth. — Rés.: Amorbach. — V. l'édition de 1836, p. 148, et celle de 1848, p. 142.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Guillaume-Emich, né 12 sept. 1804, succ. 4 juill. 1814 à son père le prince Emich-Charles (né 27 sept. 1763); décl. majeur 12 sept. 1823, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du 5e rég. des chev.-lég.; mar. 13 févr. 1829 à

Marie née comtesse de Klebelsberg, née 27 mars 1806.

Fils.

1. Pr. *Ernest*-Léopold-Victor-Charles-Auguste-Joseph-Emich, né 9 nov. 1830, midshipman dans la marine britannique.
2. Pr. *Edouard*-Frédéric-Maximilien-Jean, né 5 janv. 1833.

Sœur.

Pr. *Anne-Féodorowna*, née 7 déc. 1807, épouse d'Ernest prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de François duc de Saxe-Cobourg; mar. 21 déc. 1803 au prince Emich-Charles, veuve 4 juill. 1814; remariée à Edouard prince de la Grande-Bretagne et duc de Kent, veuve dep. 23 janv. 1820; mère de la reine Victoire de la Grande-Bretagne.

(Pour les lignes comtales v. la III. partie.)

Leuchtenberg.

[Cath. — Rés.: St.-Pétersbourg. — V. l'édition de 1836, p. 152, et celle de 1848, p. 143.]

Duc *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste-Napoléon, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstædt, né 2 oct. 1817, succ. à son frère le duc Auguste 28 mars 1835 sous la tutelle maternelle; aide de camp général de S. M. l'empereur de Russie, lieut.-général au serv. de la Russie, commandeur de la 1ère division de cavalerie légère de la garde et chef du rég. des hussards Duc Maximilien de Leuchtenberg, colonel-propriétaire du 6me rég. des chev.-lég. de la Bavière; chef du corps des cadets des ingénieurs mineurs; présid. de l'académie des arts à St.-Pétersbourg, membre honor. de l'académie russe des sciences, ainsi que des universités de St.-Pétersbourg, de Moscou et de Casan; a reçu depuis son mariage le titre d'Altesse imp.; mar. 14 (2) juill. 1839 à la

Grand' Duchesse *Marie*-Nicolaïewna, fille aînée de l'empereur Nicolas Ier de toutes les Russies, née 18 (6) août 1819, duchesse de Leuchtenberg et princesse d'Eichstædt.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Maximilianowna, princesse de Leuchtenberg, née 16 (4) oct. 1841; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
2. Pr. *Nicolas*-Maximilianowitch, né 4 août (23 juillet) 1843; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
3. Pr. *Eugénie*-Maximilianowna, née 1 avril (20 mars) 1845; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
4. Pr. *Eugène*-Maximilianowitch, né 8 févr. (27 janv.) 1847; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.
5. Pr. *Serge*-Maximilianowitch, né 20 (8 déc.) 1849; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Joséphine*, reine de Suède.
2. Veuve du frère Auguste prince de Portugal (né 9 déc. 1810, † 28 mars 1835):

Donna *Maria II* da Gloria reine de Portugal, mar. p. p. 1 déc. 1834 et en personne 26 janv. 1835.

3. Pr. *Amélie;* v. Brésil.
4. Pr. *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone, née 13 avril 1814, mar. 8 févr. 1841 à Guillaume comte de Wurtemberg.

Mère.

D. *Auguste-Amélie*, née 21 juin 1788, fille de feu Maximilien-Joseph roi de Bavière; mar. 14 janv. 1806 à Eugène duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824.

Leyen.

[Cath. — Rés.: Waal près d'Augsbourg, roy. de Bavière. — Voir l'édition de 1836, p. 153, et celle de 1848, p. 144.]

Pr. *Erwin*-Charles-Damien-Eugène, né 3 avril 1798, colonel à la suite au serv. de la Bavière; succ. à son père Philippe-François 23 nov. 1829; mar. 18 août 1818 à la

Pr. *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, fille de François-Philippe comte de Schœnborn-Buchheim.

Enfants.

1. Pr. *Philippe*-François-Erwin-Théodore, né 14 juin 1819.
2. Pr. *François*-Louis-Erwin-Damien, né 17 févr. 1821.

3. Pr. *Amélie* - Sophie - Marie - Erwine - Caroline-Louise, née 17 déc. 1824.

Sœur.

Pr. *Amélie*-Thérèse-Marie-Antoinette-Charlotte, née 2 sept. 1789, mariée au mois d'août 1810 au comte Tascher de la Pagerie, chamb. au serv. de la Bavière.

LICHNOWSKY.

[Cath. — Rés.: le château de Grætz près de Troppau et le château de Krzyzanowitz près de Ratibor. — Voir l'édition de 1836, p. 155, celle de 1848, p. 145, et celle de 1849, p. 140.]

Pr. *Charles*-Marie-Fauste-Timoléon, né 19 déc. 1820, 5ème prince de Lichnowsky, comte de Werdenberg, seigneur noble de Woschutz etc., chevalier de justice de l'ordre de Malte; succède à son frère, le prince Félix (né 5 avril 1814, assassiné à Francfort s. M. le 18 sept. 1848), comme chef de la maison.

Frères et sœurs.

1. *Léocadie*-Anastasie-Constance, née 2 mai 1816, mariée 10 sept. 1837 à Adolphe comte Viczay de Vicza, Hedervár et Loos, magnat de Hongrie.
2. *Antoinette*-Marie, née 18 avril 1818, DdlCr. et DdP., mar. 8 déc. 1836 à Richard prince de Khévenhuller-Metsch.
3. C. *Robert*-Richard-Fortuné-Marie, né 7 nov. 1822, prêtre, camérier secrét. de Sa Sainteté, et chanoine du chapitre métropolitain à Olmutz.
4. C. *Othénio*-Bernard-Jules-Eudoxius-Marie, né 7 mai 1826, lieut. en pr. imp.-roy. du rég. des dragons de l'Archiduc Jean.

Mère.

Pr. *Eléonore*, née 24 mai 1795, fille de feu Charles comte de Zichy, ministre d'Etat et de confér. au serv. de l'Autriche; DdlCr. etDdP., veuve du Pr. Edouard-Marie dep. 1 janv. 1845.

Enfants du gr.-oncle comte Guillaume-Adolphe († 1836):

1. C. *Guillaume* - Charles, né 1793, chambellan imp.-roy., FMLieut. et commandant de la forteresse de Vérone; propriétaire en second du rég. no. 11 de l'Archiduc Rénier.
2. Ctesse *Frédérique*, née . . 1795.

Ligne.

[Cath. — Rés.: le château de Beloeil près de Mons. — Voir l'édition de 1836, p. 156, et celle de 1848, p. 146.]

Pr. *Eugène*-Lamoral, né 28 janv. 1804, prince d'Amblise et d'Epinoy, grand d'Espagne de 1e classe, chamb. imp.-roy., du 30 sept. 1848 jusqu'au mois d'oct. 1849 envoyé belge près la cour papale, de même envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les cours de Naples, de Turin et de Florence; succ. à son père le prince Louis-Lamoral 10 mai 1813 et à son grand-père le prince *Charles*-Joseph 13 déc. 1814; veuf 1° d'Amélie-Mélanie, fille de Louis marquis de Conflans; 2° de *Natalie*-Charlotte-Auguste, fille de George-Philippe marquis de Trazegnies; marié 3° 28 oct. 1836 à

Hedwige-Julie-Wanda née princesse Lubomirska, née 29 juin 1815, fille de Henri prince Lubomirsky.

Fils du premier lit.

1. Pr. *Henri*-Maximilien-Joseph-Charles-Louis-Lamoral, né 6 oct. 1824, lieut. dans le rég. des uhlans: Archiduc Charles.

Fille du second lit.

2. Pr. *Natalie*-Flore-Georgine-Eugénie, née 31 mai 1835.

Enfants du troisième lit.

3. Pr. *Charles*-Joseph-Lamoral, né 17 nov. 1837.
4. Pr. *Edouard*-Henri-Lamoral, né 7 févr. 1839.
5. Pr. Isabelle-Hedwige-Mathilde-Eugénie, née 15 avril 1840.
6. Pr. *Marie*-Georg.-Sophie-Hedw.-Eugénie, née 19 avril 1843.

Mère.

Louise née comtesse de Duras, née en 1785, veuve du prince Louis-Lamoral; remariée en 1815 au comte d'Outremont.

Tante.

Pr. *Flore*, née 18 nov. 1775, veuve depuis 9 janv. 1836 de Raban baron de Spiegel de Pickelsheim, FML. au serv. de l'Autriche.

Lobkowitz.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 158, et celle de 1848, p. 147.]

I. Branche.

[Rés.: Vienne; en été Eisenberg en Bohême. — Pour les possessions voir l'édition de l'alman. de 1850, p. 135.]

Pr. *Ferdinand*-Joseph-Jean-Népomuc, né 13 avril 1797, duc de Raudnitz, comte-princ. de Sternstein, grand-trésorier héréd.

du roy. de Bohême, chamb. autr., fils du prince François-Joseph-Maximilien († 13 déc. 1816); mar. 9 sept. 1826 à la
Pr. *Marie*, née 31 déc. 1808, fille de (24 mars 1819) feu Maurice prince de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Maurice*, né 2 juin 1831.
2. Pr. *Léopoldine*-Louise-Gabrielle-Marie, née 22 mars 1835.
3. Pr. *Marie*-Léopold.-Aloïse-Symphorose, née 18 juill. 1841.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Gabrielle*-Marie, princesse douairière d'Auersperg; v. A.
2. Pr. Marie-*Eléonore*, épouse du prince Vériand de Windisch-Grætz; v. Windisch-Grætz.
3. Pr. *Jean*-Népomuc-Charles, né 14 janv. 1799, chamb. et lieut.-colonel au serv. de l'Autriche; marié 20 mai 1834 à Caroline, fille d'Eugène comte de Wrbna (née 11 févr. 1815, † 18 oct. 1843). [Rés.: Prague; en été Konopischt.]

Enfants.

1) Pr. *Caroline*, née 29 avril 1835.
2) Pr. *Marie*, née 13 juillet 1837.
3) Pr. *François*-Eugène, né 15 mars 1839.
4) Pr. *Jeanne*-Népomucène, née 16 juin 1840.
5) Pr. *Eugène*, né 19 juin 1842.

4. Pr. *Thérèse*-Caroline-Sidonie, née 13 sept. 1800.
5. Pr. *Joseph*-François-Charles, né 17 févr. 1803, feldmaréchal-lieut. et divisionnaire en Hongrie, à Stuhlweissenbourg; marié 20 août 1835 à Antoinette née comtesse de Kinsky (née 7 mai 1815); veuf depuis 31 déc. 1835; remarié 11 mai 1848 à la
Pr. Marie-*Sidonie* Lobkowitz, née 4 oct. 1828, fille de feu le prince Auguste-Longin (voir la seconde ligne).

Fils.

Pr. Ferdinand-George, né 26 juin 1850.

6. Pr. *Louis*-Jean-Charles, né 30 nov. 1807, capit. de cav. en retraite, mar. 6 mai 1837 à la
Pr. *Léopoldine*, fille de feu Maurice prince de Liechtenstein, née 4 nov. 1815, DdlCr. et DdP. [Rés.: Vienne; en été Gross-Méseritsch.]

Enfants.

1) Pr. *Ludwige*, née 15 mai 1838.
2) Pr. *Rodolphe*-Ferdinand, né 16 août 1840.
3) Pr. *Louis*-Léopold-Max.-Apollonius, né 18 avril 1843.
4) Pr. *Anne*, née 6 avril 1847.

7. Pr. *Anne*-Marie-Thérèse, née 23 janv. 1809, DdlCr. et DdP., mariée 29 mai 1827 à François-de-Paule-Ernest comte de Harrach, chamb. imp.-roy.
8. Pr. *Sidonie*-Caroline, née 13 févr. 1812, DdlDr. et DdP., mariée 6 nov. 1832 à Ferdinand-Léopold comte Pálffy, chamb. imp.-roy.
9. Pr. *Charles*-Jean, né 24 nov. 1814, président du cercle de l'arrondissement de régence de Bruck sur la Mur.

II. Branche.

[Rés.: Prague; en été Horzin près de Melnik en Bohême. — Possessions en Bohême: a) au cercle de Prague: la seigneurie allodiale de Melnik et les terres de Schopka et de Skubrow (2,71 m. c. avec 8910 habitants en 46 endroits); b) au cercle de Pilsen: les seigneuries allodiales de Drhowl, Cizowa et Sedlitz (2,88 m. c. avec 7450 habit. en 37 endroits).]

Pr. *George*-Chrétien-François, né 14 mai 1835, duc de Raudnitz, fils du prince *Auguste*-Longin (conseiller int. imp.-roy. et présid. de la chambre de la monnaie et des mines, né 15 mars 1797, † 17 mars 1842).

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Sidonie*, née 4 oct. 1828, mariée depuis 11 mai 1848 au prince Joseph de Lobkowitz. (V. I. br.)
2. Pr. Marie-*Hedwige*, née 15 sept. 1829.
3. Pr. Anne-*Polyxène*, née 21 nov. 1830.
4. Pr. *Rose*, née 13 juin 1832.

Mère.

Pr. Marie-Anne-*Berthe*, née 2 sept. 1807, fille de feu Joseph prince de Schwarzenberg, DdP., mar. à Auguste-Longin prince de Lobkowitz 10 nov. 1827; veuve dep. 17 mars 1842.

Oncles et tantes.

1. *Ludmille*, née 15 mars 1798, mar. au duc d'Arenberg.
2. Prince Joseph-Marie-Auguste (né 19 avril 1799, mar. 10 nov. 1829, † 20 mars 1832). — Sa fille:
   Pr. *Marie*, née 10 nov. 1830.
3. Pr. *François*-George, né 24 avril 1800, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel en retraite, chevalier de l'ordre teutonique, grand-capitulant, commandeur à Grosssonntag et conseiller du bailliage d'Autriche. [*Vienne.*]
4. Pr. Marie-*Hélène*, née 10 févr. 1805, propriétaire de la seigneurie de Rozdialowic au cercle de Prague, ainsi que de la terre de Miecholup au cercle d'Eger en Bohême.

Lœwenstein-Wertheim.

[Voir l'édition de 1847, page 151, et celle de 1848, p. 150.]

I. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

[Evang. — Possessions communes aux deux lignes de Vollrath et de Charles : 1° au roy. de Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{5}{6}$ du comté de Lœwenstein, $2\frac{1}{2}$ m. c. et 6534 habit. ; 2° au gr.-duché de Bade la moitié du comté de Wertheim et le bailliage de Freudenberg etc., $3\frac{1}{2}$ m. c. et 9380 habit. ; 3° en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le bailliage de Triefenstein, $1\frac{1}{4}$ m. c. et 1770 habit. — Voir l'alman. de 1848, p. 150.]

I. Branche Vollrathienne ou branche aînée de la maison de Lœwenstein.

[Rés. : Wertheim. — Outre la moitié qu'elle a aux possessions nommées ci-dessus, cette ligne possède à elle seule : 1° en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la seigneurie de Michelbach (Limpourg-Sontheim-Michelbach) avec $\frac{1}{3}$ du comté de Limpourg-Sontheim-Ober-Sontheim ; 2° en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le comté princier d'Umpfenbach ; 3° en Bohême : les terres de Lucawetz et Slawietine au cercle de Czaslau, 1 m. c. avec 2210 habitants en 8 endr.]

Pr. *George*-Guillaume-Louis, né 15 nov. 1775, major-gén. au serv. du gr.-duché de Bade, fils du prince Jean-Charles-Louis († 16 février 1816) ; actuellement sénieur de toute la maison de Lœwenstein. Première épouse : Ernestine-Louise-Caroline-Frédérique née comtesse de Puckler et Limpourg (née 24 juin 1784, mar. 26 août 1800, † 26 juin 1824). Seconde épouse :

Charlotte-Sophie-Henriette-Louise, née 25 juin 1803, fille de feu Henri-Ferdinand comte d'Isembourg-Philippseich ; mar. 22 janv. 1827.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe*-Charles-Constantin-Frédéric-Louis-Vollrath-Philippe, prince héréd., né 9 déc. 1805, cap. de cav. au serv. de la Prusse, mar. 18 avril 1831 à

Cathérine née baronne d'Adlerhorst, née 3 sept. 1807, reconnue comme princesse héréditaire 15 nov. 1848.

Fille.

Pr. *Ernestine*, née 9 juin 1838.

2. Pr. *Malvine*, née 27 déc. 1808, épouse de Frédéric comte d'Isembourg-Philippseich.

Frère.

Pr. Guillaume-Ernest-Louis-Charles, né 27 avril 1783, † 15 août 1847. Sa veuve:

Dorothée née baronne de Kahlden de la maison de Malzin, née 6 nov. 1793, mariée 26 juillet 1812.

Ses fils.

1) Pr. *Guillaume*-Paul-Louis, né 19 mars 1817, secrét. de lég. au serv. de la Prusse.
2) Pr. *Léopold*-Emile-Louis-Conrade, né 26 nov. 1827, lieut. au serv. de la Prusse, 10 rég. des hussards.

---

2. Branche de Charles.

[Résid.: Kreuz-Wertheim. — Voir l'alm. de 1848, p. 151.]

Pr. *Charles-Frédéric*-Louis, né 26 avril 1781, fils de Frédéric-Charles-Dieudonné († 3 août 1825) et de la princesse Françoise-Julie-Charlotte, née rhingrave de Salm-Grumbach († 30 déc. 1820).

Frère.

Pr. Frédéric-Chrétien-*Philippe*, né 13 mai 1782.

II. Lœwenstein-Wertheim-Rochefort ou Rosenberg.

[Cath. — Rés.: Kleinheubach sur le Mein. — Possessions actuelles: 1° en Bavière, cercle de Basse-Franconie, les seigneuries de Heubach, Rothenfels et Neustadt avec Wœrth et Trennfurth et une partie de Remmlingen, 5 milles c. géogr. et 17,160 habit.; 2° en Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{1}{6}$ du comté de Lœwenstein, comprenant le bailliage d'Abstadt, $\frac{1}{3}$ m. c. et 1000 habit.; 3° en Bade, cercle du Bas-Rhin, la moitié du comté de Wertheim, la seigneurie de Bronnbach et Rosenberg avec une partie de la seigneurie de Gerichtstetten et du canton de Widdern, $3\frac{1}{2}$ m. c. et 10,045 habit.; 4° dans la Hesse grand-ducale, prov. de Starkenbourg, les seigneuries de Habizheim et Nausess avec la moitié de la seigneurie de Breuberg, 3 m. c. et 10,630 habit.; 5° en Bohême, cercle de Pilsen, les seigneuries-fidéicommis de Weseritz et Schwannberg avec Leskau, et les terres de Zebau, Gouttenstein, Polschitz, Lechowa et Skoupsch (3,13 m. c. avec 10,200 habit. en 58 endroits), de même les seigneuries-fidéicommis de Hayd et Pernatitz avec les terres d'Elsch et de Widlitz (2,62 m. c. avec

10,040 habit. en 32 endroits). — Voir l'édit. de 1836, p. 161, et celle de 1848, p. 152.]

Pr. *Charles*-Henri-Ernest-François, né 21 mars 1834, fils du prince héréditaire *Constantin*-Joseph (né 28 sept. 1802, † 27 déc. 1838) et de la princesse Marie-Agnès-Henriette de Hohenlohe-Langenbourg (née 5 déc. 1804, † 9 sept. 1835); succ. à son grand-père le prince Charles-Thomas (né 18 juillet 1783, veuf depuis 7 juillet 1848 de Sophie-Louise-Wilhelmine comtesse de Windisch-Grætz, † 3 nov. 1849); sous tutelle.

Sœur.

Pr. *Adélaïde*-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine, née 3 avril 1831.

Sœurs du père.

1. Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804, veuve depuis le 9 mai 1844 de son oncle le prince Constantin de Lœwenstein, lieut.-général et adjudant-gén. au serv. de la Bavière.
2. Pr. *Adélaïde*-Eulalie-Louise-Marie, née 19 déc. 1806, mar. 28 mai 1826 à Camille prince de Rohan-Rochefort, duc de Bouillon et de Montbazon.
3. Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, née 3 août 1813, mar. 4 oct. 1836 à Victor prince d'Isembourg-Birstein; veuve depuis 15 févr. 1843.
4. Pr. *Eulalie*-Egidie, née 31 août 1820.

Frère du grand-père.

Pr. Constantin-Louis-Charles-François, lieut.-gén. et adjud.-gén. au serv. de la Bavière (né 26 mars 1786, † 9 mai 1844). Sa veuve:

Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804; v. ci-dessus.

Frère et sœur du 2d lit du bisaïeul.

1. Pr. *Auguste*-Chrysostome-Charles, né 9 août 1808, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des huss.: Roi de Wurtemberg no. 6.
2. Pr. Maximilien-*François*, né 3 avril 1810, capit. autrich. de caval. en retraite.
3. Pr. Marie-*Joséphine*-Sophie, née 9 août 1814, mar. 1° 24 mars 1841 à François prince de Salm-Salm († 31 déc. 1842), et 2° 3 déc. 1845 à Charles prince de Solms, major du rég. autrich. des cuir. no. 3: Roi de Saxe (v. Solms-Braunfels).

Looz et Corswarem.

[Cath. — Rés.: Château de Bonlez, arrondissement de Nivelles, prov. de Brabant. — Voir l'édition de 1848, p. 153.]

Duc *Charles*-François-Guill.-Ferd., né 9 mars 1804, fils du duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel († 16 sept. 1822), marié 15 oct. 1829 à

Mina-Anne-Gertrude-Jacqueline, née 31 oct. 1802, fille du chevalier van Lockhorst, seigneur suzerain de Toll-Veenhuyzen et de la baronie de Bonlez, veuve de F.-W. de Heeckeren de Nettelhorst.

Enfants.

1. Pr. *Mina*-Caroline-Amélie, née 16 juin 1830.
2. Pr. *Octavie*-Alphonsine-Hermine, née 24 févr. 1832.
3. Duc *Charles*-Léopold-Aug.-Louis-Philippe, né 25 févr. 1833.
4. Pr. *Ernest*-Alex.-Louis-Charles-Nap.-Aug., né 5 sept. 1834.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-François-Charles, né 9 mars 1805, marié 1 août 1835 à

Albertine-Louise baronne van Lockhorst, née 13 juin 1820. [*Bruxelles.*]

Fille.

Pr. *Louise*-Albertine, née 16 juin 1836.

2. Pr. *Caroline*-Arnoldine-Irène, née 28 juin 1807, mariée 26 juillet 1826 à don José Mariano de la Riva-Aguero, marquis de Monte Alegre d'Aulestia, ci-devant président de la république et grand-maréchal des armées de Pérou.
3. Pr. *Octavie*-Victoire-Antoin.-Zoé, née 7 juin 1811, mar. 6 nov. 1839 à Dirck baron van Lockhorst.
4. Pr. *Zéphyrine*-Joséphine-Arnoldine-Caroline, née 26 août 1812, mariée 14 mars 1836 à Louis-François Dumonceau, fils du gén. Dumonceau comte de Berghendael († en 1821).
5. Pr. *Edmond*-Prosper-Perpétue-Théodore, né 9 nov. 1813. [*Château de Grez*, arr. de Nivelles.]
6. Pr. *Guillaume*-Désiré-Polidore, né 2 janv. 1817, marié 15 mai 1838 à

Eugénie-Angeline-Jeannette O'Sullivan de Terdeck, née 10 mars 1817. [*Château de Grez.*]

Enfants.

1) Pr. *Alice*-Eugénie-Alphonsine-Mathilde, née 12 févr. 1839.
2) Pr. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Denis, né 19 déc. 1842.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Rénée-Isab.-Eug., née 19 sept. 1846.
4) Pr. *Hortense*-Hypolite-Zéphyrine-Ottilie, née 19 juin 1849.

Mère.

Marie-*Caroline* baronne de Nue, veuve de feu le duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel depuis 16 sept. 1822, remariée 22 juin 1823 à Alphonse Prudent Huyttens de Beaufort.

Oncles et tante.

1. *Thérèse*, née 14 mai 1768.
2. Duc Joseph-Arnold prince de Rheina-Wolbeck (né 14 sept. 1770, † 30 oct. 1827). Sa veuve :

Charlotte-Constance, fille de Victorin comte de Lasteyrie-Dusaillant, mariée 18 août 1813.

3. *Amour*, né 16 juin 1782.

Lubomirski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 170, et celle de 1848, p. 155.]

I. Ligne du prince Jérôme, à Rzeszow.

Pr. *George*, né 9 oct. 1799, fils du prince François, mar. 28 févr. 1832 à

Félicie née comtesse de Mniszeck-Buzenin, née 22 déc. 1810, DdlCr.

Frère.

Pr. *Adam*, né 6 févr. 1812, marié 14 oct. 1840 à

Caroline née princesse Poninska-Lodzia, née 25 déc. 1818.

Enfants.

1. Wanda-Marie-Hélène, née 13 sept. 1841.
2. Jérôme-Adam, né 5 janv. 1844.

II. Ligne du prince François.

1ère branche, du prince François-Xavier.

Pr. *Constantin*-Stanislas-Xavier-Félix, né 18 nov. 1786, fils du prince François-Xavier, maj.-gén. au serv. de la Russie, dep. 1830 en retraite, marié 18 (12 ?) févr. 1812 à

Catherine née comtesse Tolstoy, née 15 août 1789.

Enfants.

1. *Théophile*, née 12 déc. 1812.
2. *Valentine*-Marie-Isabelle, née 28 févr. 1817, mariée le 20 avril 1845 au comte Paul Ségur d'Aguesseau.
3. Sigismond-Marie-Joseph-Const.-Xavier, né 8 déc. 1822, gentilhomme de la chambre au serv. de Russie et troisième

translateur au département des relations intérieures du ministère des affaires étrangères.
4. *Christine*-Marie-Alexandr.-Emmanuèle, née 28 nov. 1825, mariée le 4 mai 1850 à Eugène-Adolphe, fils de feu Eugène Lubomirski; v. ci-dessus.
5. Hedwige-Marie-Elisabeth-Joséphine, née 7 mars 1828.
6. Marie-Anne-Dorothée, née 1 juillet 1831.
7. Anne-Marie-Clémentine, née 6 mars 1837.

Frères.

1. Pr. Eugène (né 1790, † 1834), marié I) . . . 1817 avec Marie née comtesse Czacka († 1834). Veuve du second lit:

Clémentine née princesse Czetwertinska, née . . . .

Ses fils du 1er lit.

1) Etienne-Xavier-Thaddée-Paul, né 21 févr. 1819, maréchal de district.
2) Ladislas-Jean-Emmanuel, né 19 juin 1824.
3) *Eugène*-Adolphe, né 17 juin 1825, marié le 4 mai 1850 à *Christine*-Marie-Alexandrine-Emmanuèle, née 28 nov. 1825, fille du prince Constantin Lubomirski; v. ci-dessus.
4) Thaddée-Jean, né 24 sept. 1826.

2. Antoine-Jules, né 13 sept. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié le 15 mai 1832 avec

Honorine Kraszewska, née 12 janv. 1814.

Enfants.

1) François-Xavier, né 22 août 1833.
2) *Julie*, née 22 mai 1836.
3) *Alexandre*, né 10 nov. 1839.
4) *Marie*, née 15 juillet 1842.
5) *Dorothée*, née 26 juin 1843.
6) *Stéphanie*, née 19 sept. 1845.
7) Antoine-Casimir, né 31 juillet 1847.

3. Alexandre-Ignace, né 11 août 1802, gentilhomme de la chambre de l'empereur de Russie, mar. . . . à

Julie née princesse Radzivill, née . . .

2ème branche, du prince Joseph.

Pr. *Henri*, né 15 sept. 1777, fils du prince Joseph, fondateur du majorat de Przeworsk en Galicie, curateur héréd. de l'instit. nation. d'Ossolinsky à Léopol, marié 24 mai 1807 à

Thérèse, née 13 juillet 1785, fille de Joseph-Clément prince de Czartoryski.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*, née 1 mars 1808, mar. 7 juill. 1829 à Ladislas Lubartawicz prince Sangusco.

2. Pr. *Hedwige*, née 29 juin 1815, mar. 28 oct. 1836 à Eugène prince de Ligne.
3. Pr. *George*, né 28 mai 1817.

Sœur.

Hélène, née 6 janv. 1783, DdlCr. et DdP., mariée au comte Stanislas Mniszek-Buzenin, cons. int. imp.-roy., grand-maréchal dans le royaume réuni de Galicie et Lodomérie, veuve depuis 29 oct. 1846.

3ème branche, du prince Michel.

Joseph prince Lubomirski, né 26 sept. 1795, possesseur de la principauté de Dubno dans la Russie méridionale, conseiller privé de l'empereur de Russie, mar. 21 nov. 1808 à *Dorothée* née comtesse Stecka.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 15 mars 1810, marié 4 avril 1837 à *Hedwige* princesse Jablonowska, née 20 nov. 1819, fille de feu le prince Maximilien Jablonowski.

Fils.

Pr. *Joseph*, né 25 août 1839.

L y n a r.

[Luth. — Rés.: Drehna en Lusace. — Voir les éditions de 1836, p. 173, et de 1848, p. 157.]

Pr. Roch-*Othon*-Manderoup-Henri, né 21 févr. 1793, chamb. autrich., fils du Pr. Maurice-Louis-Ernest († 15 août 1807), mar. 15 août 1816 à *Eléonore*-Louise-Hedwige née comtesse de Bose (née 15 sept. 1797); veuf depuis 26 sept. 1831.

Fils.

1. C. *Alfred*-Hermann-Othon-Louis, né 9 sept. 1820.
2. C. *Ernest*-Ottocar, né 1 janv. 1824.

Frères et sœur.

1. C. *Sophie*-Isabelle-Henriette, née 11 sept. 1791.
2. C. Roch-*Henri*, né 5 févr. 1796.
3. C. Roch-*Ernest*, né 13 avril 1797, lieut.-colonel au serv. de la Prusse, marié 19 nov. 1833 à

Louise née baronne de Lœbenstein, née 2 déc. 1812.

Enfants.

1) Ernest-Manderoup-*Alexandre*, né 17 sept. 1834.
2) *Marguerite*-Isabelle-Eléonore, née 4 mars 1839.

Massimo.

[Cath. — Rés.: Rome. — Possessions: la principauté d'Arsoli dans la comarque de Rome. — Voir l'édition de 1838, p. 122, et celle de 1848, p. 158.]

I. Branche des princes Massimo.

Prince don Camille-Victor Massimo Pr. d'Arsoli, né à Rome 15 août 1803, fils du prince Camille-Maximilien († 7 mai 1840) et de la princesse Christine de Saxe († 20 août 1837), grand-maître des postes pontificales; marié 1° 11 oct. 1827 à la princesse Marie-Gabrielle de Savoie-Carignan (née 18 sept. 1811, † 10 sept. 1837); mar. 2° 2 oct. 1842 à
Hyacinthe Della Porta, fille de feu Philippe comte Della-Porta-Rodiani, née 18 févr. 1821.

Fils, a) du 1er lit.

1. Charles-Albert, né 3 déc. 1836.

Enfants, b) du 2d lit.

2. Philippe-Maximilien, né 15 nov. 1843.
3. Marie-Françoise, née 23 nov. 1846.
4. *Maximilien*, né 3 janv. 1849.

Sœurs.

1. *Joséphine*, née à Rome 27 sept. 1799, mariée 25 nov. 1818 à don Octave prince Lancellotti.
2. *Thérèse*, née à Dresde 14 mars 1801, mariée 26 mai 1821 à Urbain prince del Drago.
3. *Barbe*, née à Rome 20 déc. 1813, mariée 16 mai 1832 à don Jean Ruspoli prince de Cerveteri.

II. Branche des ducs Massimo.

Marius Massimo, duc de Rignano, né 5 juin 1808, succède à son père le duc *François* (né 8 août 1773, † 12 déc. 1844); dans le ministère provisoire du 3 mai (jusqu'au 8 août) 1848 ministre du commerce, des beaux-arts et de l'industrie, de même commandeur de la garde nationale de Rome; marié 18 mai 1834 à
Marie-Hippolyte, fille de feu Louis Buoncompagni-Ludovisi prince de Piombino, née 21 sept. 1813.

Fils.

Pr. *Emile*, né 2 mai 1835.

Sœur.

Wilhelmine, née 25 nov. 1811, mariée 4 oct. 1829 à Antoine duc de Sora (v. Buoncompagni-Ludovisi).

Metternich-Winnebourg.

[Cath. — Rés.: actuellement Bruxelles. — V. l'édit. de 1836, p. 174, et celle de 1848, p. 159; pour les possessions et les armes l'édit. de l'alm. pour 1850, p. 147.]

Clément-Venceslas-Lothaire, né 15 mai 1773, fils du prince François-George-Charles (né 9 mars 1746, † 11 août 1818); prince de Metternich-Winnebourg, duc de Portella, comte de Kœnigswart, etc., grand d'Espagne de 1ère cl., depuis l'an 1809 ministre d'Etat et de conférence, puis ministre-directeur des aff. étrangères et président des conférences ministérielles pour les aff. int., du 25 mai 1821 jusqu'au 13 mars 1848 grand-chancelier de la maison, de la cour et d'Etat au serv. de l'empereur d'Autr.; marié 1° 27 sept. 1795 à Marie-*Eléonore*, fille d'Ernest prince de Kaunitz (née 1 oct. 1775, † 19 mars 1825); 2° 5 nov. 1827 à Marie-*Antoinette* née comtesse de Beilstein (née 15 août 1806, † 17 janv. 1829); 3° 30 janv. 1831 à la Pr. *Mélanie*-Marie-Antoinette née comtesse de Zichy-Ferraris, née 28 janv. 1805, fille de (6 oct. 1839) feu François comte de Zichy-Ferraris; DdP.

Filles du 1er lit.

1. Pr. *Léontine*-Adélaïde-Marie-Pauline, née 18 juin 1811, DdP., propriétaire de la seigneurie de Kojetein avec les domaines de Witzomnierzitz et Dieditz; mariée 8 févr. 1835 à Maurice comte Sandor de Slavnicza, chamb. act. imp.-roy., propriét. des seign. de Bajna, Bia, Both et Káró.
2. Pr. *Herminie*-Gabrielle-Marie-Eléonore-Léopoldine, née 1 sept. 1815, chanoinesse hon. du chapitre des dames de Savoie à Vienne.

Fils du 2ème lit.

3. Pr. *Richard*-Clément-Joseph-Lothaire-Hermann, né 7 janv. 1829.

Enfants du 3ème lit.

4. Pr. *Mélanie*-Marie-Pauline-Alexandrine, née 27 févr. 1832.
5. Pr. *Paul*-Clément-Lothaire, né 14 oct. 1834.
6. Pr. *Lothaire*-Etienne-Aug.-Clém.-Marie, né 13 sept. 1837.

Sœur.

Pauline duchesse de Wurtemberg, née 29 nov. 1771, veuve du duc Ferdinand de Wurtemberg, feld-maréchal au serv. de l'Autr., etc., depuis 20 janv. 1834.

Montmorency.

[Cath. — V. l'édit. de 1836, p. 177, et celle de 1848, p. 160.]

Pr. Anne-Louis-*Raoul*-Victor duc de Montmorency, né 14 déc. 1790, fils du duc *Anne*-Charles-François (né 12 juill. 1768, † 25 mai 1846), colonel de cav., marié au mois de mars 1821 à

Euphémie de Harchies, veuve du comte Thibaut de Montmorency, son oncle.

Sœurs.

1. Anne-Elisabeth-*Laurence* de Montmorency, née 7 avril 1802, mariée 6 sept. 1819 à Théodore prince de Bauffremont Courtenay, lieut.-col. de caval.
2. Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, née 13 oct. 1810, mariée 26 févr. 1829 à Louis de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay.

Oncle et tante.

1. Pr. Anne-Louis-Christian (né 7 mai 1769, † 25 déc. 1844).

Enfants.

1) Anne-Marie-Christian-*Gaston* de Montmorency, prince de Montmorency et prince de Robecq, grand d'Espagne de 1ère classe, né 4 mai 1801, capit. de caval.
2) Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency, née 28 août 1798, mariée 27 oct. 1817 avec Emmanuel-Timoléon de Cossé comte de Brissac, lieut.-col. et chevalier d'honneur de madame la duchesse de Berry.
3) Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 déc. 1799, mariée au mois de juin 1819 avec le comte de la Châtre.
4) Anne-Elise-Marie-*Aurélie* de Montmorency, née 24 avril 1803, épouse du comte de Biencourt.

2. Anne *Eléonore*-Pulchérine de Montmorency, née 1 nov. 1776, mariée à Victor de Rochechouart, marquis de Mortemart, pair de France; veuve depuis 29 janv. 1834.

Branche de Luxembourg.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Charles-Emmanuel-Sigismond duc de Luxembourg, né 27 juin 1774, ci-devant capit. des gardes du corps du roi Charles X, lieut.-gén. et pair de France, marié le 18 nov. 1847 à

Caroline de Loyauté, fille du comte de Loyauté, lieut.-colonel de l'artillerie.

Luxembourg - Beaumont.

[Duc de Beaumont 22 août 1765.]

Anne-*Edouard*-Louis-Joseph duc de Beaumont, prince de Luxembourg, né à Paris 9 sept. 1802.

Frère.

Anne-*Charles*-Maurice Hervé de Luxembourg, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ci-devant officier de cavalerie dans la garde royale.

Branche de Laval.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Eugène-Alexandre de Laval, né 20 juill. 1773, lieut.-gén., mar. 1° 1802 à Maximilienne-Augustine de Béthune-Sully, veuve du comte de Charost; 2° 26 nov. 1833 à

Anne-Nicole-Constance de Maistre, fille de Joseph comte de Maistre.

Filles du frère aîné Anne-Adrien-Pierre, duc de Laval, duc de Fernando en Espagne, né 29 oct. 1768, † 8 juin 1837:

1. *Charlotte*-Adélaïde de M., née en 1799, depuis 1817 mar. au duc de Mirepoix de Fernando Luiz, grand d'Esp. de 1ère classe.
2. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée 1829 au marquis de Couronnel.

Veuve du duc Matthieu de Montmorency-Laval († 24 mars 1826):

Hortense de Luynes, fille du duc de Luynes et de son épouse, née duchesse de Montmorency-Laval.

Odescalchi.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édit. de 1836, p. 180, et celle de 1848, p. 162.]

Livius - *Ladislas*-Jean-Népomuc-Ignace prince d'Odescalchi, né 20 sept. 1805, duc de Syrmie et Céri, duc de Bracciano, seigneur de Palo, marquis de Roncofredo, comte de Montiano, grand d'Espagne de 1ère cl., chamb. au serv. de l'Autriche, fils du prince Innocent († 24 sept. 1833); mar. 11 juill. 1841 à

Sophie-Catherine-Rose née comtesse Branicka, née 2 sept. 1821,

fille de feu Ladislas comte Branicki, sénateur de Russie et grand-échanson de S. M. l'empereur ; DdlCr.

Fils.

1. Pr. *Balthasar - III* - Ladislas - Constantin-Charles - Ignace-Jean-Baptiste, né 24 juin 1844.
2. Pr. *Ladislas*, né 7 déc. 1846.

Frères et sœurs

a) du premier lit du prince Innocent avec Anne-Louise-Barbe née comtesse de Keglevich-Buzin († 13 mars 1813):

1. *Auguste* (né 1 janv. 1808, † 15 oct. 1848).

Sa veuve.

Anne née comtesse de Zichy, née 18 oct. 1808, DdlCr., mariée le 18 nov. 1827.

Fils.

1) Pr. *Jules*, né 26 nov. 1828.
2) Pr. *Arthur*, né . . . 1837.

2. *Pauline*, née 25 juillet 1810, DdlCr., mariée 6 mai 1832 à Edmond comte Zichy, chamb. au serv. de l'Autriche, etc.
3. *Victoire*, née 11 nov. 1811, mariée 26 sept. 1836 à Henri comte de Redern, chamb. au serv. de la Prusse, envoyé extraord. et ministre plénip. près la cour de Turin (jusqu'au mois de juin 1848) etc.

b) du second lit du prince Innocent avec Henriette née comtesse de Zichy-Ferraris :

4. *Victor*-Innocent-Charles-François-Marie-Pierre, né 27 juill. 1833.

Belle-mère.

Pr. *Henriette*, née comtesse de Zichy - Ferraris, née 10 févr. 1800, DdlCr. et DdP., veuve d'Innocent prince d'Erba-Odescalchi (chamb. autrich., cons. int. et grand-maître de la cour) depuis 24 sept. 1833.

Frères et sœurs du père du prince régnant.

1. *Jérôme*, né 21 oct. 1787.
2. *Pierre*, né 1 févr. 1789, chamb. autrich., président de l'académie scientifique, des antiquités à Rome, ainsi que de la commission municipale de Rome (14 juill. 1849).
3. *Cécilie*, née 9 mars 1791, mariée en 1820 à François marquis de Longhi.
4. *Flaminie*, née 10 déc. 1795, mariée en 1811 au marquis de Capranica.
5. *Victoire*, née 26 avril 1798, mariée 9 oct. 1818 au marquis Conestabile della Staffa.

Oettingen.

[Voir l'édition de 1836, p. 181, et celle de 1848, p. 163.]

Oettingen-Spielberg.

[Cath. — Rés.: Oettingen sur le Ries. — Voir l'édition de 1848, p. 164.]

Pr. *Othon*-Charles, né 14 janv. 1815, succ. à son père le prince Jean-*Aloïs III* par suite de cession 29 sept. 1843, chef de la maison d'Oettingen; membre héréd. de la 1ère chambre de la Bavière, ainsi que de celle du roy. de Wurtemberg; marié 6 nov. 1843 à

Georgine-Clémentine née comtesse de Kœnigsegg-Aulendorf, née 1 avril 1825, fille de François comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. Pr. *Clémentine*-Marie, née 23 sept. 1844.
2. Pr. *Camille*-Amélie-Caroline-Notgère, née 20 sept. 1845.
3. François-*Albert*-Jean-Aloïs-Notger, prince hérédit., né 21 juin 1847.
4. Pr. *Emile*-François-Notger, né 1 juin 1850.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, mar. 24 janv. 1839 à Maximilien prince régnant de Tour et Taxis.
2. Pr. *Gustave*-Frédéric, né 31 mars 1817, major au serv. de l'Autriche, rég. des uhlans Archiduc Charles.
3. Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, mar. 21 juin 1842 à Raimond comte Fugger de Kirchberg-Weissenhorn.

Père et mère.

Pr. Jean-*Aloïs-III*-Antoine, né 9 mai 1788, fils du prince Jean-Aloïs II, et de la princesse Marie-Aloïse née princesse d'Auersperg († 19 mai 1825); succ. à son père 27 juin 1797, mar. 31 août 1813 à

Amélie, née 15 janv. 1796, fille de feu Charles-Philippe prince de Wrède, DdP. de la reine de Bavière.

Oettingen-Wallerstein.

[Cath. — Rés.: Wallerstein. — Voir l'alman. de 1849, p. 157.]

Pr. Charles-*Frédéric*-Kraft-Ernest-Notger, né 16 sept. 1840, succ. à son père *Frédéric*-Kraft-Henri (né 16 oct. 1793, † 5 nov. 1842), sous tutelle.

Sœurs

a) du premier lit du père avec Marie-Sophie née landgrave de Furstenberg (née 28 août 1804, mar. 15 mai 1827, † 4 févr. 1829):

1. Pr. *Sophie*-Thérèse-Wilhelmine-Mathilde, née 6 janv. 1829, mariée 30 mai 1847 avec George Longueval comte de Buquoy, baron de Vaux, chamb. imp.-roy.

b) du second lit du père:

2. Pr. *Caroline*-Wilh.-Marie-Sophie, née 21 sept. 1831.
3. Pr. *Gabrielle*-Marie-Anne-Wilh.-Thérèse, née 31 janv. 1833.
4. Pr. *Wilhelmine*-Marie-Anne-Sophie-Thérèse, née 30 déc. 1833.
5. Pr. *Marie*-Anne-Thérèse-Wilh.-Agathe, née 1 févr. 1839.

Mère.

Pr. *Marie-Anne*, née comtesse de Trauttmansdorff, née 9 juill. 1806, fille de feu Jean prince de Trauttmansdorff; DdlCr. et DdP., mar. 8 sept. 1830, veuve dep. 5 nov. 1842.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Louis*-Kraft-Ernest, né 31 janv. 1791, seigneur d'Oberwallbach, Unterwallbach et Eberstall; succ. à son père le prince Kraft-Ernest 6 oct. 1802, se démet de la régence en faveur de son frère cadet Frédéric 14 oct. 1823; mar. 7 juillet 1823 à

Marie-*Crescence* Bourgin, née 3 mai 1806. [*Munich*.]

Fille.

Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, mar. 27 févr. 1843 au comte régn. de Waldbott-Bassenheim.

2. Pr. *Charles*-Anselme-Kraft, né 6 mai 1796, mar. 18 mai 1831 à la

Pr. *Julie* née comtesse de Dietrichstein, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP. (v. Dietrichstein).

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Thérèse-Wilhelmine, née 31 juillet 1832.
2) Pr. Caroline-Ernestine-*Eléonore*-Athanase, née 2 mai 1834.
3) Pr. *Maurice*-Charles-Kraft-Ernest-Guillaume-Notger-Constantin, né 21 sept. 1838.
4) Pr. *Marie-Anne*, née 15 août 1840.
5) Pr. *Sophie*, née 19 nov. 1846.

3. Pr. *Sophie*-Albertine-Dorothée-Eléonore, née 27 août 1797, mar. 3 juin 1821 à Alfred Cte de Durckheim-Montmartin.
4. Pr. *Marie*-Thérèse, née 13 août 1799, mar. 7 juin 1827 à Frédéric baron de Speth de Marchthal, colonel et commandeur du 1er rég. de caval. au serv. du Wurtemberg.

5. Pr. *Charlotte*, née 14 févr. 1802, DdlCr. et DdP., mariée à Albert-Raimond comte Montecuccoli, chamb. imp.-roy. et cons. int.
6. Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, mariée 29 août 1843 à Joseph-Egon landgrave de Furstenberg.

ORSINI.

[Cath. — Voir les éditions de 1836, p. 185, et de 1848, p. 166.]

ORSINI-GRAVINA.

Dominique Orsini, prince Orsini, né 23 nov. 1790, lieut.-général, prince assistant au Saint-Siége (principe assistente al soglio), dix-huitième duc de Gravina dans le roy. de Naples, succ. à son grand-père 3 nov. 1824; mar. 6 févr. 1823 à

Marie-Louise Torlonia, née 4 janv. 1804, fille du duc Torlonia, duc de Bracciano.

Enfants.

1. *Hyacinthe*, née 7 janv. 1825, mar. 2 oct. 1842 au chev. Auguste de Gori-Pannilini de Sienne en Toscane.
2. *Thérèse*, née 1 févr. 1835.
3. *Béatrice*, née 27 juillet 1837.
4. *Philippe*, né 10 déc. 1842.

PAAR.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 186, et celle de 1848, p. 167; pour les possessions v. l'édit. de l'alm. de 1850, p. 154.]

Pr. *Charles*, né 6 janvier 1806, chamb. imp.-roy., grand-maître des postes de la cour, ainsi que maître des postes héréditaire du pays, baron de Hartberg et Krottenstein, fils du prince Charles († 30 déc. 1819); mar. 30 juill. 1832 à la

Pr. *Ida*-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise née princesse de Liechtenstein, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. *Guidobaldine*-Joséphine-Marie-Sophie, née 5 juillet 1833.
2. *Charles*-Jean-Wenceslas, né 7 juillet 1834.
3. *Eléonore*-Ida-Marie, née 1 août 1835.

4. *Rodolphe*-Jean, né 17 août 1836.
5. *Edouard*-Marie-Nicolas, né 5 déc. 1837.
6. *Joséphine*, née 1 janvier 1839.
7. *Aloïs*, né 19 nov. 1840.
8. *Fanny*, née 10 mai 1842.
9. *Marie*, née 8 sept. 1843.
10. *Léontine*, née 5 nov. 1844.
11. *Sophie*, née 12 mai 1850.

Frères et sœur.

1. C. *Alfred*, né 30 déc. 1806, chamb. imp.-roy., major-général au serv. de l'Autriche et brigadier dans le 3ème corps d'armée en Bohême.
2. C. *Guidobaldine*, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., mariée 1 juillet 1830 à François comte Kuefstein, chamb. autr., cons. int. et env. extr. et min. plénip. près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe.
3. C. *Venceslas*, né 1 nov. 1810, chamb. imp.-roy. et ancien major au serv. de l'Autriche.
4. C. *Louis*-Jean-Baptiste-Emmanuel, né 26 mars 1817, secrétaire de l'ambassade imp.-roy. à St.-Pétersbourg.

Mère.

Guidobaldine, née 16 oct. 1783, fille de Louis comte de Cavriani, veuve du Pr. Charles dep. 30 déc. 1819; DdP.

Oncle et tante.

1. C. *Thérèse*, née 12 juill. 1778, mar. 8 nov. 1803 au comte Mercy-d'Argenteau, cons. privé et ancien grand-chambellan au serv. des Pays-Bas.
2. C. Louis-Joseph (né 2 sept. 1783, † 17 oct. 1849). Sa veuve des deuxièmes noces :

Marie-*Pauline* née comtesse Andrásy, née 3 janv. 1809, DdlCr.; mariée le 19 mai 1836. [*Gunz* en Hongrie.]

Pálffy d'Erdœd.

[Cath. — Rés. : Vienne et Malaczka dans le comitat de Presbourg. — Voir les éditions de 1836, p. 188, et de 1848, p. 168.]

Pr. *Antoine*-Charles, né 26 févr. 1793, chamb. de l'empereur d'Autr., de 1821 à 1828 env. près les cours royale, gr.-duc. et ducales de Saxe, fils du prince Joseph († 13 avril 1827); mar. 15 janv. 1820 à

Léopoldine-Dominica-Prisca, née 18 févr. 1803, fille d'Aloïs prince de Kaunitz; DdlCr. et DdP.

Frère et sœur.

1. C. Nicolas, né 7 janv. 1797, chamb. et capitaine († 6 août 1830); sa veuve:

Thérèse née comtesse de Rossi, née 23 avril 1805, DdlCr. et DdP., mar. 23 déc. 1822.

Ses enfants.

1) *Thérèse*-Wilhelmine-Caroline-Marie-Gaëtane, née 24 janvier 1824, mariée le 21 mars 1849 avec Frédéric comte de Schaaffgotsche, chamb. et capitaine au régiment no. 4 des uhlans de l'empereur d'Autriche.
2) *Paul*-Joseph-Nicolas, né 27 juin 1827.
3) *Antoine*-Joseph-Nicolas, né 10 juin 1829.
4) *Nicolas*, né 28 janv. 1831.

2. C. *Anne*-Marie, née 19 avril 1804, mar. 12 avril 1825 à Adolphe comte de Schœnfeld.

Mère.

Marie-*Caroline*, née 9 nov. 1774, fille d'Othon-François Cte de Hohenfeld, DdP., mar. 19 avril 1792 au prince *Joseph*-François (né 2 sept. 1764), cons. privé imp.-roy. et Cte supr. actuel du comitat de Presbourg. Veuve depuis 13 avril 1827.

Pallavicini-Rospigliosi; v. Rospigliosi.

Palm-Gundelfingen.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Sur les possessions voir l'édition de 1836, p. 190, celle de 1848, p. 169, et celle de 1849, p. 162.]

Pr. *Charles*-Joseph-François, né 28 juin 1773, chamb. et cons. de la cour près la régence de la Basse-Autriche, succ. à son père le prince Joseph 22 août 1814. Ie épouse —: Françoise, † 21 août 1806, fille du chev. de Solignac, ci-devant ministre-résident de la républ. de Gênes à Vienne; IIe épouse —: Caroline née baronne de Gudenus, † 19 sept. 1815; IIIe épouse —: Thérèse, † 5 oct. 1823, fille du baron Lederer à Hradeck, cons. int. act. et gouv. de la banque nationale de l'Autriche; IVe épouse —: Mathilde née baronne de Wildbourg à Ottenschlag, † 10 févr. 1827; Ve épouse —:

Léopoldine née comtesse d'Abensperg-Traun, née 24 sept. 1811, mar. 6 juin 1829, DdlCr. et DdP.

Piombino.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir les éditions de 1836, p. 191, et de 1848, p. 169.]

I. Maison Buoncompagni-Ludovisi.

Pr. *Antoine I*, né 11 août 1808, succ. à son père le prince *Louis*-Marie prince de Piombino (né 29 avr. 1767, † 9 mai 1841); grand d'Espagne de 1ère classe, chambellan de S. M. le roi des Deux-Siciles, marié 4 oct. 1829 à *Wilhelmine*, née 25 nov. 1811, sœur de Marius duc Massimo.

Enfants.

1. *Rodolphe*, né 6 févr. 1832.
2. *Marie*-Caroline, née 3 mai 1834.
3. *Julie*, née 11 févr. 1839.
4. *Livius*, né 8 sept. 1841.
5. *Ignace*, né 27 mai 1845.

Sœurs et frère.

1. *Constance*, née 11 déc. 1811, veuve d'Alexandre duc de Fiano; v. ci-dessous.
2. *Marie*-Hippolyte, née 21 sept. 1813, mar. 18 mai 1834 à don Marius duc de Massimo.
3. Don *Balthasar*, né 10 mai 1821.

Oncle.

Joseph (né 11 oct. 1774, † au mois d'août 1849).

Ses filles.

1) *Laure*, née 25 nov. 1810, mar. au comte Franceschi.
2) *Marie*-Impéria, née 3 juin 1812, mariée au comte de St.-Georges.
3) *Nataline*, née 24 déc. 1815.

II. Maison Buoncompagni-Ludovisi-Ottoboni.

Marc duc de Fiano, né 21 sept. 1832, fils du duc Alexandre (né 20 janv. 1805, † 29 août 1837).

Mère.

Constance, fille de feu Louis-Marie prince de Piombino (v. ci-dessus), mar. 14 févr. 1831 à Alexandre duc de Fiano, veuve depuis 29 août 1837.

Tante.

Jeanne, née 24 oct. 1802, mariée en 1822 à Jérôme marquis Serlupi Crescenzi Mellini.

POLIGNAC.

[Cath. — Rés.: Wildthurn en Bavière. — Voir les éditions de 1841, p. 137, et de 1848, p. 171.]

Jules-*Armand*-Jean-Melchior duc de Polignac, né 12 août 1817, fils du Pr. Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac (né 14 mai 1780, dernier président du conseil de S. M. Charles X, † 29 mars 1847) des premières noces avec Barbara Campbell née Campbell d'Ecosse († 23 mai 1819); capitaine à la suite au serv. de la Bavière; marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie*, fille du marquis de Crillon, née 13 mars 1823.

Fils.

Pr. Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

Frères et sœur du second lit du père le prince Jules de Polignac avec Marie-Charlotte Parkyns (v. ci-dessous).

1. *Alphonse*-Armand-Charles-George-Marie, né 27 mars 1826.
2. Charles-*Ludovic*-Marie, né 24 mars 1827.
3. *Yolande*-Justine-Victoire-Marie, née 16 nov. 1830.
4. *Camille*-Armand-Jules-Marie, né 16 févr. 1832.
5. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Mère.

Marie-*Charlotte* Parkyns, fille du feu lord Rancliffe, née 6 janv. 1792, épouse en secondes noces du prince Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac.

Oncles.

1. Armand-Jules-Marie-Héraclius duc de Polignac, né 17 janv. 1771, † 2 mars 1847. Sa veuve:

Idalie-Jeanne-*Lina* née baronne de Neukirchen dite de Nivenheim, née 26 janv. 1775, mariée 6 sept. 1790.

2. Camille-Henri-*Melchior* comte de Polignac, maréchal de camp, né 27 déc. 1781, marié 1 oct. 1810 à

Charlotte-Calixte-*Alphonsine* née comtesse Le Vassor de la Touche, née 15 sept. 1791.

Enfants.

1) *Jules*-Antoine-Calixte-Melchior comte de Polignac, né 31 août 1812, capit. de caval. au serv. de l'Autriche (rég. des hussards Saxe-Cobourg no. 8); marié 16 juin 1847 à

Clotilde-Eléonore-Joséphine de Choiseul-Praslin, née 19 juin 1822.
2) C. Armand-Calixte-*Agénor*, né 8 nov. 1818, lieut. en pr. en retraite au serv. de l'Autriche.
3) C. *Henri*-Marie-Armand, né 23 févr. 1821, marié 14 juin 1846 à
Louise de Wolfframm, née 30 janv. 1824.
4) Ctesse Gabrielle-Emilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.
5) C. *Charles*-Marie-Thomas-Etienne-George, né 23 déc. 1824, lieut. au serv. de l'Autriche, 5ème rég. des dragons, Grand-Duc de Toscane.

Grand-Oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel Cte de Polignac, né 2 août 1788.

P o n i n s k i.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 193, et celle de 1848, p. 172.]

Pr. *Calixte-Valentin*, né 16 févr. 1818, fils du prince Charles-Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830); succ. à son frère Ladislas-Charles (né 24 sept. 1812, † 14 nov. 1833); commandeur de l'ordre de Malte.

Sœurs.

1. Pr. Caroline-Eveline, née 25 déc. 1819, mar. 14 oct. 1840 à Adam prince Lubomirski.
2. Pr. Marie-Hortense-Camille, née 8 sept. 1820.

Mère.

Pr. *Hélène*, fille de Valentin Cte Gurski (ci-devant colonel au serv. de la Pologne), mar. 12 nov. 1811 au Pr. Charles Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830), DdlCr.

Neveux du père.

1) Fils du prince Adam (†):

1. Pr. *Constantin.*
2. Pr. *Casimir.*

2) Fils du prince Alexandre (†):

Pr. *Léandre*, propriétaire de la terre de Horynie dans le cercle de Zotkiew.

PORCIA.

[Cath. — Rés.: Spittal en Carinthie. — Voir l'édition de 1836, p. 194, celle de 1848, p. 173, et celle de 1849, p. 166.]

Pr. *Alphonse-Séraphin*, né 20 sept. 1801, comte d'Ortenbourg, Mitterbourg, Porcia et Brugnera, chamb. act. imp.-roy., grand-maître du comté princier de Gorice, membre de la diète de la Carniole et de la Carinthie, succède 20 avril 1835 à son père le prince *Alphonse*-Gabriel (né 19 janv. 1761, cons. int. act. au serv. de l'Autriche, gouvern. de Trieste, etc.).

Sœur.

Françoise-Séraphine comtesse de Porcia, née 1 déc. 1808, mar. 16 janv. 1834 à Faustino comte de Vimercati Sanseverino Taddini.

Mère.

Pr. *Thérèse*, princesse de Porcia née comtesse de Porcia, DdlCr. et DdP., mariée au prince *Alphonse*-Gabriel, cons. int. act. au serv. de l'Autriche, gouverneur de Trieste, etc., mar. 10 sept. 1799, veuve depuis 20 avril 1835.

Fils de l'oncle Jean-Ferdinand comte de Porcia (né 15 août 1762, † 22 févr. 1835) avec Félicie Ctesse Porcia née Ctesse Sériman :

1. *Antoine*-Ferdinand-François-Jean comte de Porcia, né 17 mars 1794, chamb. imp.-roy. et chamb. au serv. de l'archiduc Rainer d'Autriche, colonel en retraite ; chev. de l'ordre de Malte.
2. *Léopold*-Prosdocime comte de Porcia, né 30 juin 1801, major au serv. de l'Autriche, rég. Comte de Haugwitz no. 88.

Fille du prince François-Séraphin (né 21 mars 1753, † 14 févr. 1827), arrière-petit-fils du grand-oncle du père du Pr. Alphonse :

C. *Clémentine*, née 6 mai 1791.

PUCKLER-MUSKAU.

[Evang. — Voir l'édition de 1836, p. 196, celle de 1848, p. 174, et celle de 1849, p. 166.]

Pr. *Hermann*-Louis-Henri, né 30 oct. 1785, prince de Puckler-Muskau, comte Puckler, baron de Groditz, seigneur hérédit. de Branitz, etc., major-général au serv. de la Prusse ; succ. à son père *Louis*-Jean-Charles-Erdmann (cons. int. du roi de Saxe, né 12 juill. 1754, † 16 janv. 1811) ; mar. 9 oct. 1817, séparé 20 mars 1826 de son épouse Lucie-

Anne-Wilhelmine, née 9 nov. 1776, fille de 1822 feu Charles-Auguste prince de Hardenberg, chancelier d'Etat de Prusse.

Mère.

Clémentine-Cunégonde-Charlotte-Olympie-Louise, née 5 juin 1770, fille héritière du comte Hermann de Callenberg et d'Olympie comtesse de la Tour-du-Pin, mar. 27 déc. 1784 au comte de Puckler, père du prince actuel; séparée 1799 et remariée à Curt comte de Seydewitz, major-gén. au serv. de la Bavière († 21 [19?] nov. 1816).

Oncle.

Sylvius-Guillaume-Charles-Henri comte de Puckler, né 21 août 1800, chamb. prussien au serv. de S. M. la reine, marié 29 mai 1833 à

Louise-Isabelle née baronne de Constant-Rebecque.

Fils.

C. Louis-Albert-Henri-Hermann-Victor-Sylvius, né 14 avril 1835.

PUTBUS.

[Luth. — Rés.: Château de Putbus dans l'île de Rugen. — Voir l'édition de 1836, p. 198, celle de 1844, p. 161, et pour les créations celle de 1848, p. 175.]

Guillaume-Malte prince et seigneur de Putbus, né 1 août 1783, possesseur des majorats de Putbus et Spykre, etc., gouverneur-gén. et erblandmaréchal de la Nouvelle-Poméranie-citérieure et de l'île de Rugen; général d'infant., chancelier de l'université de Greifswalde, chamb., chef du 2 rég. de la landwehr; mar. 16 août 1806 à

Louise née baronne de Lauterbach, née 7 oct. 1784, ci-devant comtesse de Veltheim.

Fille.

C. *Clotilde*, née 25 avril 1809, mar. 7 oct. 1828 à Frédéric-Hermann comte de Wylich et Lottum, cons. int. act. au serv. de la Prusse, veuve dep. 13 oct. 1847.

Frère.

Maurice-Charles, né 21 août 1785, comte et seigneur de Putbus, seigneur de Schoritz, Silmenitz, Dumsewitz, Lœbnitz et Langenhanshagen etc., chamb. pruss.

Radzivill.

[Cath. — Voir l'édit. de 1836, p. 199, et celle de 1848, p. 176.]

Fils du prince Michel,
ci-devant palatin de Wilna (né 10 oct. 1744, † 28 mars 1831)
et ses descendants :

1. Pr. Louis-Nicolas (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830); pour son fils voyez l'Ordinat de Kleck.
2. Pr. Antoine (né 13 juin 1775, † 7 avril 1833, gouverneur du grand-duché de Posnanie); pour ses descendants voyez l'Ordinat de Niésviez.
3. Pr. Michel (né 24 sept. 1778, † 24 mai 1850). Sa veuve: *Alexandra* née comtesse Stecka, née en 1796.

Enfants.

1) Pr. *Micheline*, née 10 avril 1816, mariée 23 janv. 1836 à Sehpanoff dans le gouvernement de Volhynie, à Léon comte Ryszczewski, fils du général comte Ryszczewski et d'une princesse Czartoryski.
2) Pr. *Charles*, né 1 janv. 1821.
3) Pr. *Sigismond*, né 2 mars 1822.

I. Ordinat de Kleck.

[Pour les possessions voir l'almanach de 1849, p. 169.]

Pr. *Léon*, né 10 mars 1808, fils du prince Louis (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830), colonel et aide de camp de l'empereur de Russie, mar. 12 févr. 1833 à
Sophie princesse Ouroussoff, née 20 mai 1806.

II. Ordinat d'Olyka, Niésviez et Mir.

[Pour les possessions voir l'édit. de 1849, p. 169.]

Pr. Frédéric-*Guillaume*-Paul-Nicolas, né 19 mars 1797, succ. à son père le prince Antoine-Henri 7 avril 1833, lieut.-général et commandeur de la sixième division au serv. de la Prusse, veuf 26 déc. 1827 de Hélène, sa cousine (née 10 juillet 1805, mariée 23 janv. 1825), fille du prince Louis-Nicolas; mar. 2° 4 juin 1832 à
Mathilde-Chrétienne, fille de feu Charles-Joseph prince de Clary et Aldringen, née 13 janv. 1806.

Enfants.

1. Frédéric-Guillaume-Antoine, né 31 juillet 1833.

2. Frédérique - Wilhelmine - Louise-Marianne-*Mathilde*, née 16 oct. 1836.
3. Frédérique-Wilhelmine-Alexandra-Marianne -*Louise*, née 5 juin 1838.
4. Louise-Marianne-Auguste-Elisabeth-*Léontine*, née 26 sept. 1839.
5. Léonie-Wanda-Auguste-*Elise*, née 15 janv. 1841.
6. Frédéric-Guillaume-*Jean*, né 26 févr. 1843.
7. Adam-Charles-*Guillaume*, né 12 juillet 1845.

Frère.

Frédéric-Guillaume-Louis-*Boguslav*, né 3 janv. 1809, major au serv. de la Prusse, nommé 2 mars 1850 membre de la diète allemande (à Erfurt), mar. 17 oct. 1832 à *Léontine* - Gabrielle, fille de feu Charles-Joseph prince de Clary et Aldringen, née 26 sept. 1811.

Enfants.

1) Frédéric-Guillaume-Alexandre-*Ferdinand*, né 19 oct. 1834.
2) Frédéric-Guillaume-Charles- *Wladislav*, né 12 mars 1836.
3) Frédéric-Guill.-Jean-Edmond-*Charles*, né 30 juin 1839.
4) Pauline-Louise-Wilhelmine-*Hedwige*, née 29 juin 1841.
5) Marie-*Edmond*, né 6 sept. 1842.
6) Adam-George-Jean-*Boguslav*, né 4 janv. 1844.
7) *Félicie*-Marie-Elisabeth-Mathilde-Euphémie, née 25 févr. 1849.

R a t i b o r.

[Cath. — Rés.: le château de Rauden dans la Haute-Silésie, puis celui de Corvey en Westphalie. — Voir les éditions de 1843, p. 155, et de 1848, p. 178.]

Duc *Victor*-Maurice -Charles - François, né 10 févr. 1818, duc de Ratibor, prince de Corvey, prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, seigneur de Kieferstædtl et Zembowitz; marié 19 avril 1845 à la Pr. Marie-*Amélie*-Sophie-Wilh.-Ernestine-Caroline - Eulalie, née 12 févr. 1821, fille du prince régnant Charles-Egon de Fürstenberg.

Fils.

1. Pr. *Victor*-Amedée, né 6 sept. 1847.
2. Pr. *François* - Charles-Alexandre-Frédéric-Constantin-Raphaël, né 6 avril 1849.

Frères.

Pr. *Clodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, prince de Ratibor et de Corvey; v. de même Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

(Pour la mère, les sœurs et les autres frères v. Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.)

ROHAN.

[Cath. — V. l'édit. de 1836, p. 201; pour les armoiries l'édit. de 1848, p. 179, et pour les possessions celle de 1849, p. 170. Maison princière, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres familles portant le nom de Rohan seulement par alliances de femmes, sans pour cela faire partie de la maison de Rohan.]

I. ROHAN - GUÉMENÉE.

[Rés.: Prague et Paris.]

Pr. *Camille*-Philippe-Joseph-Idesbald, duc de Bouillon et de Montbazon, prince de Guémenée, Rochefort et Montauban, né 19 déc. 1801, fils aîné du prince *Charles*-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, † 7 mars 1843), succ. à son oncle le prince *Victor*-Louis-Mériadec (né 20 juill. 1766, † 10 déc. 1846) et devient par le décès de celui-ci chef de la maison de Rohan; mar. 28 mai 1826 à la

Pr. *Adélaïde*, fille du prince de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 19 déc. 1806.

Frère.

Pr. Benjamin-Armand-Jules-Mériadec, Pr. de Guémenée, Rochefort et Montauban (né 13 juin 1804, † 5 août 1846). Sa veuve:

Pr. *Stéphanie*, née 5 juill. 1805, fille de feu Auguste-Philippe prince de Croÿ-Dulmen, mariée 3 oct. 1825.

Fils.

1) Pr. *Arthur*-Charles-Benjamin-Victor-Louis, né 13 juin 1826, capitaine au rég. des cuirassiers no. 8, Prince Charles de Prusse; marié .. juin 1850 à la

C. *Gabrielle* de Waldstein-Wartenberg, née 10 sept. 1827, fille du conseiller privé imp.-roy. d'Autriche le comte Chrétien de Waldstein-Wartenberg.

2) Pr. *Victor*-Louis-Auguste, né 15 oct. 1827, lieut. en pr. au rég. des cuir. de l'Empereur no. 1.

3) Pr. *Alain*-Gustave-Victor-Louis, né 8 oct. 1829, lieut. en pr. au rég. des hussards du Palatin.
4) Pr. *Louis*-Antoine-Benjamin-Marie, né 17 juin 1833.
5) Pr. *Benjamin*-Marie-Antoine-Emmanuel, né 9 déc. 1835.

II. Rohan-Rochefort et Montauban.

Enfants du prince Charles-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, † 7 mars 1843) et de la princesse Louise-Marie-Joséphine de Rohan-Guémenée (née 13 avril 1765, † 21 sept. 1839):

1. Pr. *Armande*, née en 1787, mariée 29 mars 1806 à Alexandre-François-Raymond-Aimé marquis Pierre de Bernis; veuve.
2. Pr. *Gasparine*, née 8 août 1800; veuve de Henri XIXme prince de Reuss-Greiz.
3. Pr. *Camille;* v. la branche Guémenée.

Sœur.

Pr. *Clémentine*, née 26 oct. 1786, veuve du marquis de Quierrieu.

Rohan-Chabot.

[Cath. — V. l'édit. de 1836, p. 203, et celle de 1848, p. 181.]

Anne-Louis-Fernand de Rohan-Chabot, né 14 oct. 1789, duc de Rohan, prince de Léon; marié 19 mai 1817 à Joséphine-Françoise née de Gontaut-Biron; veuf 23 mars 1844.

Enfants.

1. Charles-Louis-Josselin prince de Léon, né 12 déc. 1819, marié 29 juin 1843 à

Octavie, fille du marquis de Boissy, née 22 mai 1824.

Enfants.

1) *Alain*-Charles-Louis de Rohan-Chabot, comte de Porrhoët, né 1 déc. 1844.
2) *Amélie*-Joséphine-Marguerite de Rohan-Chabot, née 1 juin 1846.
3) *Anne*-Charlotte-Louise-Marie, née 4 août 1848.

2. Louise-Françoise, née 23 juin 1824, DdlCr., mariée 16 oct. 1847 au comte George-Alexandre d'Esterházy de Galántha, envoyé extr. et min. pl. d'Autriche à Madrid.
3. Charles-Guy-Fernand, né 16 juin 1828, sous-lieut. au 7e rég. des hussards.
4. Alexandrine-Amélie-Marie, née 26 mars 1831.

5. Raoul-Henri-Léonor, né 6 mars 1835.
6. *Jeanne*-Charlotte-Clémentine, née 1 janv. 1839.

Frère et sœurs.

1. Adélaïde-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née en 1794, mariée 24 nov. 1812 au comte de Gontaut-Biron ; veuve depuis 14 févr. 1840.
2. Anne-Louise-Emma-Zoé-Clémentine de Rohan-Ch., née 21 janv. 1800, mariée au mois de janvier 1822 à Joseph comte d'Estourmel.
3. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de R.-Ch., comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 10 nov. 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-Sidonie de Biencourt.

Enfants.

1) Elisabeth-Marie-Sidonie-Léontine, née 9 avril 1833.
2) *Guy* de Rohan-Chabot, né 8 juillet 1836.
3) Anne-Marie-Thibaut, né 14 janv. 1839.
4) Anne-Marie-Aliette, née 24 avril 1841.
5) Anne-Marie-Marguerite-Catherine, née 5 nov. 1843.
6) Anne-Marie-Josephe-Radegonde, née 4 sept. 1849.

Rosenberg.

[Cath. — Rés. : Grafenstein et Welzenegg en Carinthie. — V. l'édition de 1836, p. 205, et celle de 1848, p. 182.]

Pr. *Ferdinand* d'Orsini et Rosenberg, né 7 sept. 1790, chambellan autrichien, grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie, etc., succ. à son père le prince François-Séraphin 4 août 1832 ; marié 1° 6 août 1825 à Marie-*Cunégonde* née comtesse de Brandis (née 1 juin 1804, † 5 sept. 1843); 2° 19 sept. 1844 avec

Ottilie, née 2 oct. 1819, fille de François comte de Wurmbrand-Stuppach; DdlCr.

Enfants. Fille du 1er lit.

1. Marie-*Cunégonde*, née 28 nov. 1826, propriét. de la seigneurie de Freyspourg, ainsi que des terres de Freudenau, Freyhof-Friedau et Freudenberg ; mar. 9 févr. 1848 à Marie-Léopold comte de Platz, doct. en droit, chamb. autr., grand-veneur héréditaire en Carinthie.

Fils du 2d lit.

2. *Manfrède*, né 12 oct. 1845.
3. *Henri*, né 25 juin 1848.

Frères et sœur.

1. C. Marie-*Thérèse*, née 25 sept. 1798, DdlCr. et DdP., mar. 27 mai 1817 à Charles-Eugène comte de Czernin, cons. int. au serv. de l'empereur d'Autriche.

2. C. *Frédéric*, né 3 juin 1801, chamb. et major imp.-roy. d'Autr. et grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie, marié 3 nov. 1839 à

Jeanne née baronne Jœchlinger de Jochenstein, née 1 nov. 1815, DdlCr.

Enfants.

1) Adelgonde-Cunégonde-Marie-Ernestine, née 27 déc. 1840.
2) *Jeanne*, née 22 mai 1842.
3) *Hildegarde*, née 2 juill. 1843.
4) *Stéphanie*, née 7 août 1844.
5) *Félix*, né 22 juin 1846.

3. C. *Joseph*, né 11 sept. 1803, grand-maître héréditaire de la cour pour la Carinthie, chamb. imp.-roy. et major en retraite, marié 20 janv. 1840 à

Ida-Marie de Grimaud née comtesse d'Orsay, née 6 août 1816, DdlCr. [*Gratz* en Styrie.]

Enfants.

1) *Charles*-Dominique, né 6 nov. 1840.
2) *Marie*-Anne, née 15 oct. 1841.
3) *Maximilien*, né 17 mars 1846.

Rospigliosi.

[Cath. — V. l'édition de 1836, p. 209, et celle de 1848, p. 183.]

Première ligne.

[Le prince Louis Pallavicini étant décédé sans laisser d'enfants mâles, les biens de la famille ont passé au prince Jules Rospigliosi, en vertu d'un ancien arrangement réciproque entre les deux familles qui oblige en même temps le substitué de prendre le nom et les armoiries de la famille éteinte.]

Jules-César Rospigliosi-Pallavicini, prince Rospigliosi, né 16 nov. 1781, fils du prince Joseph (né 11 nov. 1755, † 1 janv. 1833), chamb. autrichien, marié 13 févr. 1803 à

Marguerite Gioeni Colonna princesse Rospigliosi et Castiglione, née 13 févr. 1786.

Fils.

1. *Clément*-François, né 15 juin 1823, duc de Zagarolo, chamb. du grand-duc de Toscane, marié 4 oct. 1846 à

Françoise-Marie-Charlotte de Nompère-Champagny, née 13 sept. 1825.

Fils.

Joseph-François-Marie-Philipp, né 25 oct. 1848.

2. *François*-César, né 2 mars 1828; chef de la seconde ligne Pallavicini-Rospigliosi.

Sœur.

Livie, née 12 mai 1794, veuve du comte Carradori.

Deuxième ligne.

PALLAVICINI-ROSPIGLIOSI.

François-César; v. la 1ère branche.

Filles de Louis prince de Pallav.-Rospigliosi (né 9 oct. 1756, † 23 déc. 1835), frère du prince Joseph de la 1ère ligne († 1 janv. 1833):

1. Marie-*Camille*, née 27 nov. 1784, veuve du comte Marefoschi di Macerate.
2. *Constance*, mariée au comte Pagani di Rieti.
3. *Justine*, mariée au comte Grizzi di Jesi.
4. *Marie*-Eléonore, mariée au chevalier Ricci di Rieti.

RUFFO DE CALABRIA.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 184.]

Foulques prince Ruffo de Calabria, Santapau, né 11 juillet 1773, prince de Scilla, duc de Ste-Christine, comte de Sinopoli, grand héréd. d'Espagne de 1ère cl. etc., jusqu'à 29 janv. 1848 conseiller ministre d'Etat, chargé du portefeuille des aff. étrang. au serv. de S. M. le roi des Deux-Siciles; marié 23 janv. 1798 à la princesse *Félicité*-Alliata princesse de Villafranca, née 9 sept. 1783; veuf depuis 4 déc. 1842.

Enfants.

1. *Caroline*, née 6 mars 1799, mariée 28 avril 1824 au marquis de Casaleggio.
2. Foulques Ruffo prince de Palazzolo (né 11 juin 1801, † 17 avr. 1848). Sa veuve:

Pr. *Eléonore* Galletti, née princesse de S.-Cataldo, née 31 janv. 1810; mariée 12 oct. 1835.

Ses enfants.

1) *Foulques*, né 6 févr. 1837.
2) Foulques-Salvator, né 1 sept. 1838.
3) Foulques-*Louis*, né 6 avril 1840.

4) Foulques-*François-de-Paula*, né 21 juin 1842.
5) Marie-Félicie, née 1 juin 1846.
6) Foulques-*Benjamin*-Tristan, né 9 juill. 1848.
3. *Joséphine*, née 21 sept. 1803, mariée 16 mai 1838 au marquis de Panaya.
4. Foulques-*Benjamin*, duc de Guardia-Lombarda, né 6 déc. 1810.
5. *Isabelle*-Françoise, née 24 nov. 1823, mariée 1 févr. 1845 à François-Félix marquis Carrega.

Ruspoli.

[Cath. — Rés.: Rome. — V. l'édition de 1836, p. 210, et celle de 1848, p. 186.]

Prince *Jean*-Népomuc Ruspoli, né 5 juin 1807, prince de Cerveteri, fils du prince Alexandre Ruspoli (né 5 oct. 1784, † 31 oct. 1842) et de Marianne comtesse Esterházy de Galántha († 11 déc. 1821), chef de l'hospice sacré, général des armées pontificales, chamb. de S. M. l'empereur d'Autriche, marié 16 mai 1832 à Barbe, fille de feu Camille-Maximilien prince Massimo, (née 20 déc. 1813); veuf depuis le 1 nov. 1849.

Enfants.

1. D. *François*-Marie, né 30 nov. 1839.
2. D. *Marie*-Christine, née 25 juillet 1842.
3. D. *Alexandre*-Marie, né 11 avril 1844.
4. D. *Francisca*, née . . avril 1849.

Frères et sœurs.

1. D. *Virginie*, née 5 juin 1807, mariée 19 mai 1834 à Jean comte Manassei, chamb. de S. A. I. R. le grand-duc de Toscane.
2. D. *Caroline*, née 29 juill. 1809.
3. D. Louis, né 15 sept. 1813, major au rég. d'inf. no. 21 du prince Félix Schwarzenberg au serv. de l'Autriche.
4. D. *Eugène*, né 1 nov. 1815, marié le 9 avril 1845 à Pauline-Thérèse de Sicard.
5. D. *Auguste*, né 6 juin 1817, marié 6 juin 1846 à *Agnès* comtesse Esterházy de Galántha, née 19 févr. 1818.

Oncles et tante.

1. *Sigismond*, né . . . 1786.
2. *Camille*, né 30 mars 1788, grand d'Espagne de 1ère cl., comte de Chincon et duc de Sueca, marié . . . 1820 à

Charlotte, née 1800, fille d'Emmanuel Godoy (dit prince de la paix) et de sa 1ère épouse, Marie-Thérèse de Bourbon, fille de l'infant don Louis d'Espagne.

Fils.

1) *Adolphe*, né . . . 1822.
2) *Louis*, né . . . 1828.

3. *Amélie*, née 30 juill. 1790, DdlCr., mariée à Vincent comte Pianciani.
4. *Bartholomé*, né . . . 1796.

Salm.

[Voir l'édition de 1836, p. 211.]

I. Maison de Salm-Supérieur, de la maison des Wild- et Rhingraves.

[Voir l'édition de 1848, p. 187.]

1) Salm-Salm.

[Cath. — Rés.: Anholt près Bocholt. — V. l'édition de 1848, p. 187.]

Pr. *Alfred*-Constantin-Alexandre, né 26 déc. 1814, succède à son père le prince Florentin (né 17 mars 1786, † 2 août 1846); mar. 13 juin 1836 à la

Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuelle-Constance de Croÿ-Dulmen, née 7 août 1815.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Wilhelmine-Marie-Constance, née 19 avril 1837.
2. Nicolas-*Léopold*-Joseph-Marie, prince héréd., né 18 juillet 1838.
3. Pr. Françoise-*Adélaïde*-Marie-Christine-Alix, née 21 janv. 1840.
4. Pr. *Marie*-Eléonore-Maximilienne-Auguste, née 13 avril 1843.
5. Pr. *Charles*-Théodore-Alfred-Marie-Paul-Aimé, né 6 mars 1845.
6. Pr. *Alfred*-Ferdinand-Etienne-Marie, né 13 mars 1846.
7. Pr. *Emmanuel*-Marie-Jean, né 6 juillet 1847.
8. Pr. Guillaume-*Florentin*-Félix-Léopold-Marie, né 30 août 1848.
9. Pr. *Maximilien*-Emile-François-Auguste-Marie, né 4 nov. 1849.

Frères.

1. Pr. *Emile*-George-Maximilien-Joseph, né 6 avril 1820.
2. Pr. *Félix*-Constantin-Alexandre-Jean-Népomuc, né 25 déc. 1828, lieut. au rég. prussien des hussards no. 11.

Frères et sœurs du 2d lit du grand-père le prince Constantin († 25 février 1828) avec Marie-Walpourge née comtesse de Sternberg-Manderscheid († 16 juin 1806):

1. Prince George-Léopold-Maximilien-Chrétien (né 12 avril 1793, † 20 nov. 1836). Sa veuve:

Rosine, fille de Léopold comte de Sternberg, née 4 mai 1802, mar. 29 avril 1828.

Sa fille.

Pr. *Françoise*-Marie-Jeanne-Caroline-Aloïse, née 4 août 1833.

2. Pr. *Eléonore*-Wilhelmine-Louise; v. Croÿ-Dulmen.
3. Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste; v. Croÿ-Dulmen.
4. Pr. François-Joseph-Frédéric-Philippe (né 5 juillet 1801, † 31 déc. 1842). Sa veuve:

Marie-Joséphine-*Sophie* princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur du prince régnant de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg; mariée 24 mars 1841; remariée 3 déc. 1845 au prince Charles de Solms (v. Solms-Braunfels).

Sa fille.

Pr. Marie-*Eléonore*-Crescence-Catherine, née 21 janv. 1842.

Enfants du troisième lit du grand-père avec Catherine née Bender († 13 mars 1831), nommés comtes de Salm-Hoogstraten:

5. *Othon*-Louis-Oswald, né 30 août 1810, lieut. en pr. dans l'armée de S. M. le roi de Saxe, mar. 1° 20 nov. 1834 avec Ernestine née baronne de Varnbuler, née 9 oct. 1814, † 29 juillet 1839; remarié 2° 12 août 1848 avec

Pauline née baronne de Speht-Marchthal, née 26 janv. 1830.

6. *Edouard*-Auguste-George, né 8 sept. 1812, lieut. au 8 rég. des huss. au serv. de la Prusse, mar. 27 sept. 1845 à

Sophie-Wilhelmine-Charlotte de Rohr, née 30 mai 1824. [*Dusseldorf.*]

Fils.

1) *Constantin*-Charles-Gustave, né 17 juillet 1846.
2) Philippe-*Othon*-Louis, né 10 août 1847.

7. *Rodolphe*-Hermann-Guillaume-Florentin, né 9 sept. 1817, mar. 4 oct. 1839 à

Emilie-Alexandrine-Charlotte, née comtesse de Borcke, née 9 févr. 1822.

Enfants.

1) *Marie*-Florentine-Ottilie-Henriette-Amélie, née 26 août 1840.
2) *Manfred*-Auguste-Albert-Antoine-Henri, né 5 avril 1843.
3) *Armand*-Louis-Edouard-Rodolphe-Constantin-Marie, né 16 oct. 1844.
4) *Constantine*-Sophie-Amélie-Hermine, née 16 déc. 1846.
5) *Pauline*-Alfrède-Auguste-Amélie-Catherine, née 8 févr. 1849.

8. *Albert*-Frédéric-Louis-Jean, né 3 sept. 1819, mar. 13 août 1843 à

Louise, née 21 févr. 1820, fille de feu Charles comte de Bohlen.

Enfants.

1) *Armand*-Emile-Constantin, né 23 mars 1844.
2) *Auguste*-Ottilie, née 27 sept. 1845.
3) *Othon*-Louis-Guillaume-Jean, né 9 mai 1848.

9. *Hermann*-Jean-Ignace-Frédéric, né 13 juin 1821.

---

2) Salm-Kyrbourg.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 189.]

Pr. *Frédéric-IV*-Ernest-Othon-Philippe-Antoine-Fournibert, né 14 déc. 1789, grand d'Espagne de 1ère cl., succ. à son père Frédéric-Othon 23 juillet 1794; mar. 11 janv. 1815 à

Cécile-*Rosalie* née baronne de Bordeaux, chanoinesse du haut-chapitre royal de Ste-Anne de Bavière.

Fils.

Frédéric-Ernest-Joseph-Auguste, prince héréd., né 5 nov. 1823, cap. à la suite dans le contingent féd. de Hohenzollern, mar. 21 mars 1844 à *Eléonore*-Louise-Henriette-Joséphine-Caroline princesse de la Trémoïlle, sa cousine, née 17 janv. 1827, fille de feu Charles-Marie-Joseph prince de Tarente duc de la Trémoïlle; veuf depuis 26 nov. 1846.

Fils.

Pr. *Frédéric*-Ernest-Louis-Charles-Valentin-Marie, né 3 août 1845.

---

3) Salm-Horstmar.

[Luth. — Cette branche porte le titre de Wild- et Rhingraves. — Rés. : Coesfeld dans le comté de Horstmar en Westphalie. — V. l'édition de 1848, p. 190.]

Guillaume-*Frédéric*-Charles-Auguste, prince et rhingrave de Salm-Horstmar, né 11 mars 1799, wildgrave à Dhaun et Kyrbourg, rhingrave de Stein, seigneur de Vinstingen, Diemeringen et Putlingen, fils de Charles-Louis-Théodore rhingrave de Salm-Grumbach († 23 mai 1799); marié 5 oct. 1826 à

Elisabeth-Anne-Caroline-Julie-Amélie, née comtesse de Solms-Rœdelheim, née 9 juin 1806.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Elisabeth-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte-Ferdinande-Amélie, née 21 août 1827.
2. Pr. *Emma*-Elisabeth-Frédérique-Caroline-Ferdinande, née 13 déc. 1828.
3. Pr. *Charles*-Alexis-Henri-Guillaume-Adolphe-Frédéric-Ferdinand-François-Othon-Edouard, né 20 oct. 1830.
4. Pr. *Othon*-Frédéric-Charles, né 8 févr. 1833.
5. Pr. *Edouard*-Maximilien-Vollrath-Frédéric, né 22 août 1841.

Sœur du 1er lit du père, avec Marianne née princesse de Linange († 16 févr. 1792) :

Amélie-Caroline, née 7 juin 1786, épouse de Guillaume comte de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

II. Maison de Salm-Inférieur, de la maison des Dynastes de Reifferscheidt.

[Voir l'édition de 1848, p. 190.]

1) Salm-Reifferscheidt.
a. jadis de Bedbur.

[Cath. — Rés. : Château de Herschberg près de Meersbourg sur le lac de Constance. — Voir l'almanach de 1849, p. 180.]

Pr. *Constantin*, né 4 août 1798, fils du prince François-Guillaume (né 27 avril 1772, † 14 mai 1831) et de Françoise, fille de Louis-Charles prince de Hohenlohe-Bartenstein; mar. 27 mai 1826 à

Charlotte-Sophie-Mathilde-Françoise-Xavière-Henriette, née

princesse de Hohenlohe et Waldenbourg - Bartenstein-Jagstberg, née 2 sept. 1808.

Enfants.

1. Pr. *François* - Charles - Auguste-Hubert-Aloïs-Joseph-Clément-Léopold-Longin-Marie, prince héréd., né 15 mars 1827, lieut. du rég. no. 7 d'inf. (Baron de Prohaska).
2. Pr. *Auguste*-Eléonore-Sophie-Léopoldine-Chrétienne-Crescence - Charlotte-Françoise-Antoinette-Aloïse - Hubertine-Benoîte-Marie, née 21 mars 1828.
3. Pr. *Othon* - Clément-Sigismond-Léopold-Ferdinand-Marie, né 20 oct. 1829, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche.
4. Pr. *Léopold* - Charles - Aloïs-Hubert-Longin-Marie, né 14 mars 1833, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 59, Grand-Duc de Bade.
5. Pr. *Françoise* - Antoinette-Auguste-Crescence-Marie, née 19 avril 1835.
6. Pr. *Eléonore*-Aloïse-Huberte-Januaria-Marie, née 16 sept. 1836.
7. Pr. *Frédéric*-Charl.-Antoine-Louis-Hubert-Aloïs-Berthold-Wolfgang-Marie, né 31 oct. 1843.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Eléonore*, née 13 juill. 1799, veuve de Victor-Amédée, landgrave de Hesse - Rothenbourg depuis 12 nov. 1834. [*Prague.*]
2. Pr. *Charles*-Joseph-Ernest, né 12 sept. 1803. [*Constance.*]
3. Pr. *Léopoldine* - Polyxène - Chrétienne, née 24 juin 1805, épouse de Hugues prince et altgrave de Salm - Reifferscheidt (v. la ligne ci-dessous).
4. Pr. *Marie*-Crescence, née 22 oct. 1806. [*Wurzbourg.*]

Frère et sœur du père.

1. *Auguste*-Joséphine, née 20 sept. 1769, chanoinesse des chap. sécul. d'Essen et de Thorn. [*Wurzbourg.*]
2. Joseph-*François*, né 28 mars 1778, major à la suite au serv. de Bade. [*Mannheim.*]

---

b. De Krautheim, jadis Salm-Inférieur ou Alt-Salm dans les Ardennes.

[Cath. — Rés.: Raitz près de Brunn en Moravie. — Voir l'almanach de 1849, p. 182.]

Pr. *Hugues*-Charles, né 15 sept. 1803, prince et altgrave, chambellan imp.-roy., fils de l'altgrave Hugues-François

(né 1 avril 1776, † 31 mars 1836) et de Marie-Josepha comtesse Maccaffry Macguire of Keanmore; succ. 16 juin 1838 dans la dignité de prince à son grand-père le prince *Charles*-Joseph (né 3 avril 1750); mar. 6 sept. 1830 à
Léopoldine-Chrétienne-Polyxène, sœur de Constantin prince de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, née 24 juin 1805; DdP.

Enfants.

1. *Hugues*-Charles-François-de-Paule-Théodore, né 9 nov. 1832.
2. *Auguste*-Aloïse-Marie-Eléonore-Rosine-Léopoldine-Berthilde, née 5 nov. 1833.
3. *Siegfried*-Constantin-Bardo, né 10 juin 1835.
4. Eric-*Adolphe*-Charles-George-Léodgar, né 2 oct. 1836.

Frère.

Robert-Antoine, né 19 déc. 1804, altgrave de Salm-Reifferscheidt, chambellan autrich. et conseiller privé, marié 7 juin 1845 à
Félicie-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., fille de feu Charles prince de Clary et Aldringen.

---

2) Salm-Reifferscheidt-Dyck.

[Cath. — Rés.: Dyck près Neuss. — V. l'édit. de 1848, p. 192, et celle de 1849, p. 182.]

Pr. *Joseph*-François-Marie-Antoine-Hubert-Ignace, né 4 sept. 1773, colonel au serv. de la Prusse, fils du comte (altgrave) François-Guillaume († 17 août 1775); sép. 3 sept. 1801 de sa première épouse Marie-Thérèse née comtesse de Hatzfeld († 1 mai 1838); marié en sec. noces 14 déc. 1803 à *Constance*-Marie de Theis (née 7 nov. 1767); veuf depuis 13 avril 1845.

Veuve du frère, prince François-Joseph-Auguste (né 16 oct. 1775, † 26 déc. 1826), possesseur de la seigneurie de Baindt dans le roy. de Wurtemberg, acquise au mois de nov. 1817:

Pr. Marie-*Walpourge*-Joséphine-Thérèse-Caroline, née 6 déc. 1791, fille de Joseph-Antoine prince de Waldbourg-Wolfegg et Waldsée; mar. 26 août 1810.

Son fils.

Pr. *Alfred*-Joseph-Clément, né 31 mai 1811.

Saluzzo.

[Cath. — V. l'édition de 1848, p. 193, et celle de 1849, p. 183.]

Pr. *Philippe*, duc de Corigliano, prince de St.-Mauro, né 7 mars 1800, marié à

Julie princesse de Belvedere-Carafa, née 13 juin 1809.

Enfants.

1. *Marie*-Anne, née 24 janv. 1831.
2. Marie-*Antoinette*, née 2 févr. 1833.
3. *Alphonse*, né 18 oct. 1838.
4. *Gérard*, né 11 déc. 1843.
5. *Louis*, né 4 juin 1845.

Sœur.

Pr. *Claire*-Adélaïde, née marquise de Cavalcanti, née 20 déc. 1798.

Tante et oncle.

1. Marie-*Constance*, née 1 févr. 1780, mariée 2 déc. 1800 à Louis Carracciolo prince de Turchiarolo.
2. *Philippe*, né 7 juin 1788, lieut.-gén., adjudant-gén. et conseiller d'Etat au serv. de S. M. le roi des Deux-Siciles.

Sayn-Wittgenstein.

[Voir l'édition de 1836, p. 224, et celle de 1848, p. 194.]

1) Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.

a) Ligne spéciale de Berlebourg.

[Evang. — Rés.: Berlebourg. — V. l'édit. de 1848, p. 194.]

Pr. Frédéric-*Albert*-Louis-Ferdinand, né 12 mai 1777, succ. à son père le prince Chrétien-Henri 4 oct. 1800; depuis 8 avril 1837 chef de la maison princière et comtale de Sayn-Wittgenstein; marié 18 août 1830 à

Chrétienne-*Charlotte*-Wilhelmine, fille de Charles comte d'Orttenbourg, née 18 août 1802.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Charlotte-Françoise-Frédérique-Caroline, née 24 sept. 1832.
2. Pr. *Albert*-Frédéric-Auguste-Charles-Louis-Chrétien, né 16 mars 1834.
3. Pr. *Gustave*-Wolfgang-Guillaume-Chrétien-Frédéric, né 20 mai 1837.

4. Pr. *Charles*-Maximilien-François-Guillaume-Chrétien-Louis, né 2 juin 1839.

Frères.

1. *François*-Auguste-Guillaume, né 11 août 1778, major-général à la suite au serv. de la Prusse.
2. *Charles*-Louis-Alexandre, né 7 nov. 1781.
3. Jean-*Louis*-Charles, né 29 juin 1786, major-général au serv. du Danemark, commandeur de la seconde brigade d'inf. à Copenhague; marié 24 juin 1828 à

Marie Carstens, née 4 sept. 1810.

4. *Auguste*-Louis, né 6 mars 1788, lieut.-général du grand-duc de Hesse (en retraite); ministre de la guerre de l'empire germanique (du 21 mai jusqu'au 20 déc. 1849); mar. 7 avril 1823 à

Françoise-Marie-Fortunée née Allessina dite de Schweitzer, née 27 oct. 1802.

Enfants.

1) *Emile*-Charles-Adolphe, né 21 avril 1824, major, aide de camp de S. A. R. le grand-duc de Hesse.
2) *Anne*-Albertine-Georgine-Caroline, née 5 janv. 1827, mariée 7 avril 1848 au comte Charles-Henri de Schlitz, nommé de Gœrtz.
3) *Ferdinand*-Guillaume-Emile, né 10 nov. 1834.
4) *Philippe*-Charles-Emile-George, né 6 juill. 1836.
5) *François*-Emile-Luitpold, } nés 23 nov. 1843.
6) *Othon*-Emile-Charles, }

b) Ligne spéciale de Carlsbourg. (Evang.)

C. Chrétien-*Louis*-Charles-Guillaume-Frédéric, né 19 sept. 1786, ancien capitaine au serv. du grand-duché de Hesse. [*Berlebourg.*]

Sœur.

Louise-Auguste-Elisabeth-Charlotte-Wilhelmine, née 22 août 1788.

c) Ligne spéciale de Louisbourg. [Evang.]

[Voir l'édition de 1848, p. 195.]

Pr. *Louis*-Adolphe-Frédéric, né 18 juin 1799, fils du prince *Louis*-Adolphe-Pierre (feldmaréchal au serv. de la Russie, né 6 janv. 1769, † 11 juin 1843); ci-devant aide de camp de S. M. l'empereur de Russie; marié 1° 14 avril 1828 à Stéphanie née princesse de Radzivill, fille du prince Dominique [Ordinat de Niésviez, Mir et Olyka], (née 9 déc. 1809, † 26 juillet 1832); 2° 23 oct. 1834 à

Léonille, née 9 mai 1816, fille d'Iwan prince Bariatinsky, conseiller privé de S. M. l'empereur de Russie.

Enfants: a) du 1er lit.

1. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stéphanie, née 16 févr. 1829, épouse du prince Clodwig de Hohenlohe-Schillingsfurst, prince de Ratibor et Corvey, depuis 16 févr. 1847.
2. *Pierre*-Dominique-Louis, né 10 mai 1831.

b) du second lit.

3. *Frédéric*, né 3 avril 1836.
4. *Antoinette*, née 12 mars 1839.
5. *Louis*, né 15 juillet 1843.
6. *Alexandre*, né 14 juin 1847.

Sœur et frères.

1. *Emilie*, née 24 juin 1801, mariée 26 oct. 1821 à Pierre prince Troubetzkoi, lieutenant-général au serv. de la Russie.
2. *Alexandre*, né 15 août 1802, chamb. de S. M. l'empereur de Russie, marié 12 nov. 1824 à Sophie de Gorgoly, née 17 mai 1808, fille du lieut.-gén. et sénateur russe de Gorgoly; veuf depuis 10 juin 1835.

Enfants.

1) *Eugène*, né 12 oct. 1825, officier d'artillerie au serv. de la Russie.
2) *Catherine*, née 27 sept. 1831.
3) *Pierre*, né 14 oct. 1833.

3. *George*, né 26 mai 1807, major au serv. de la Russie, mar. 24 août 1835 à

Emilie princesse Czetwertynska-Swiatopolk, née 20 oct. 1819.

Enfants.

1) Adèle-Catherine, née 21 oct. 1837.
2) Louis-Godefroi-Alexandre, né 30 juin 1840.

4. *Nicolas*, né 21 mars 1812, anc. capit. des gardes de S. M. l'empereur de Russie, marié 26 avril 1836 à

Caroline-Elisabeth d'Iwanowska, née 7 févr. 1819.

Fille.

Marie-Pauline-Antoinette, née 18 févr. 1837.

Mère.

Antoinette née de Snarska, née 22 mars 1779, dame d'honneur à la cour de Russie et dame de l'ordre de Ste-Catherine; mar. 27 juin 1798 au Pr. *Louis*-Adolphe-Pierre, feldmaréchal au serv. de la Russie, veuve dep. 11 juin 1843.

Tante.

C. *Amélie*-Louise, née 3 déc. 1771, mar. 15 juin 1790 à Dorothée-Louis-Christophe comte de Keller, min. d'Etat au serv. de la Prusse; veuve dep. 22 sept. 1827.

Enfants du grand-oncle, du comte George-Ernest, maréchal de camp au serv. de la France († à Paris 2 sept. 1792):

1. C. Joseph-François, né 24 févr. 1774, colonel de la légion de Hohenlohe, † 31 déc. 1817; marié en 1816 à Julie-Eléonore née comtesse de Bouchage.

Sa fille.

Louise-Joséphine, née 1 déc. 1817, mariée 10 janv. 1838 à Casimir-Hector comte d'Aubigny.

2. *Anne*-Hélène-Charlotte, née 18 janv. 1776, mar. au comte de Chauvigny.
3. C. *Louis*-Joseph, né 10 april 1784, anc. lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié 31 déc. 1831 à

Pauline née comtesse de Degenfeld-Schonbourg, née 4 juill. 1803, fille de Frédéric Cte de Degenfeld-Schonbourg, major-gén. au serv. de l'Autr. [*Schluchtern* dans la Hesse élect.]

Enfants.

1) *Louise*-Charlotte-Elisabeth, née 7 mars 1833.
2) *Frédéric*-Ernest, né 5 juin 1837.

---

2) Sayn-Wittgenstein-Sayn.

C. Gustave-François-Charles-Albert (né 10 mars 1811, † 24 juin 1846). Sa veuve:

Salisbury-Anne-Henriette, née 7 sept. 1811, fille de sir George Pigott de la famille des lords Pigott de Chetwynd, baronnet; mariée 11 oct. 1838.

Ses filles.

1. *Eléonore*-Casimire-Ludovica, née 31 mars 1840.
2. Carol.-Louise-*Léontine*-Adolphine-Henriette-Adélaïde, née 3 juin 1843.
3. Sophie-*Alice*-Erwine-Caroline-Ludovica-Georgine, née 12 juin 1844.
4. *Elisabeth*-Marie-Anne, née 4 dec. 1845.

Son oncle.

C. Frédéric-Louis-Charles-Adolphe (né 20 nov. 1772, † 10 oct. 1827). Sa fille:

Adélaïde-Charlotte-Françoise-Eléon.-Ludovica, née 30 août 1815.

---

3) Sayn - Wittgenstein - Hohenstein.

[Evang. — Rés.: Wittgenstein. — V. l'édit. de 1848, p. 197.]

Pr. *Alexandre*-Charles, né 16 août 1801, succ. à son père le prince Frédéric-Charles (né 23 févr. 1766), à cause de la santé languissante de son frère aîné, le prince Frédéric, 8 avril 1837; marié 3 juin 1828 à

Amélie-Louise, fille de Frédéric comte de Bentheim-Tecklenbourg, née 16 févr. 1802.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*, née 2 mai 1829.
2. Pr. Jean-*Louis*-Frédéric-Guillaume-Adolphe-Alexandre-Charles, prince hérédit., né 20 nov. 1831.
3. Pr. *Alexandre*-Charles-Louis-George-Philippe-Frédéric-Albert, né 29 mai 1833.
4. Pr. *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834.
5. Pr. *Charles*-George-Alexandre-Maurice, né 16 juillet 1835.
6. Pr. *Ida*-Charlotte-Elisabeth-Françoise-Alexandrine, née 25 févr. 1837.
7. Pr. *Guillaume*-Hermann-Charles, } nés 19 janv. 1839.
8. Pr. *Adolphe*-Charles-François, }
9. Pr. *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Ferdinand-Hermann, né 18 oct. 1840.
10. Pr. *Thécla*-Marie-Berthe-Ludmille-Chrétienne-Louise, née 3 juill. 1842.
11. Pr. *Hermann*-Eugène-Adolphe-Bernard-François-Ferdinand-Auguste, né 23 juin 1845.

Frère et sœurs

issus du 1er lit du père avec Frédérique princesse de Schwarzbourg-Sondershausen (née 4 oct. 1774, † 26 juillet 1806):

1. Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 29 juin 1798.
2. Pr. *Emma*-Hedwige, née 11 déc. 1802.
3. Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née 27 juill. 1804, épouse de Maurice-*Casimir*-George prince de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Guillaume*, né 9 oct. 1770, ancien min. d'Etat et grand-chambellan du roi de Prusse.
2. *Wilhelmine*, née 2 sept. 1773; v. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.
3. Fils du frère, Pr. Franç.-Charles-Louis (née 20 sept. 1779, † 6 oct. 1815), et de Caroline née comtesse de Rhode († 27 avril 1821):

Albert-Frédéric-Louis-Paul, né 11 avril 1811, co-posses-

seur du château de Rhodenbourg dans la Vetteravie au grand-duché de Hesse ; marié . . . à
Marie-Louise née comtesse d'Alt-Leiningen - Westerbourg, née 27 juillet 1812, fille de feu le comte Fréd.-Louis-Chrétien d'A.-L.-W.

4. Pr. *Adolphe*-Ernest, né 8 mars 1783, jusqu'en juin 1848 envoyé extr. et min. plén. du grand-duc de Hesse près la cour imp.-roy. d'Autriche.

Schœnbourg.

[Luth. — V. l'édition de 1836, p. 232, et celle de 1848, p. 199.]

I. Ligne supérieure, princière.

1) Schœnbourg-Waldenbourg. [Rés. : Waldenbourg.]
Pr. *Othon-Victor*, né 1 mars 1785, succ. à son père le Pr. Othon-Charles-Frédéric 29 janv. 1800 ; mar. 11 avril 1817 à
Thécla, née 23 févr. 1795, fille de feu Louis-Frédéric prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Enfants.

1. Pr. *Othon-Frédéric*, né 22 oct. 1819, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche, rég. des hussards no. 9 Pr. de Liechtenstein.
2. Pr. *Ida*, née 25 avril 1821.
3. Pr. *Hugues*, né 29 août 1822, lieut. en second au rég. d'inf. no. 31 au serv. de la Prusse.
4. Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, mariée 27 sept. 1847 au prince François-Frédéric-Adolphe de Schwarzbourg-Rudolstadt, FMLieut. autrichien en retraite.
5. Pr. *George*, né 1 août 1828, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche rég. des cuirassiers du Prince Charles de Prusse.
6. Pr. *Ottilie*, née 3 mai 1830.
7. Pr. Charles-*Ernest*, né 8 juin 1836.

Frère et sœur.

1. Henri-*Edouard ;* v. Schœnbourg-Hartenstein.
2. Marie-*Clémentine ;* v. Schœnbourg-Glauchau.

---

2) Schœnbourg-Hartenstein.

[V. l'édition de 1848, p. 200, et celle de 1849, p. 190.]

1. Pr. Henri-*Edouard*, né 11 oct. 1787 (cath.), cons. int. act. imp.-roy., veuf 1° 18 juin 1821 de Marie-*Pauline*-Thérèse-

Eléonore, fille de Joseph-Jean prince de Schwarzenberg; mar. 2° 20 oct. 1823, à la sœur de feu son épouse,
Aloïse-Eléonore-Françoise-Walpourge princesse de Schwarzenberg, née 8 mars 1803, DdP.

Fils.

Pr. Joseph-*Alexandre*-Henri-Othon-Paul-Frédéric, né 5 mars 1826, attaché à l'ambassade autrichienne à Berlin.

2. Pr. *Othon-Victor*, né 1 mars 1785; v. Schœnbourg-Waldenbourg.

[Pour les lignes comtales voir la troisième partie.]

Schwarzenberg.

[Cath. — Rés.: Vienne. — V. l'édition de 1836, p. 237, et celle de 1848, p. 201.]

Premier majorat.

(Pour les possessions v. l'édition de 1849, p. 190.)

Pr. *Jean*-Adolphe-Joseph-Auguste-Frédéric-Charles prince et seigneur de Schwarzenberg, landgrave-princier de Kleggau, comte de Soulz et duc de Krumau, né 22 mai 1799, cons. int. act. et chamb. de l'empereur d'Autr., président de la société patriotique des Bohémiens, succ. à son père le prince Joseph 19 déc. 1833; mar. 23 mai 1830 à
Eléonore princesse de Liechtenstein, née 25 déc. 1812, DdlCr. et DdP., fille du feu Pr. Maurice de Liechtenstein.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe-Joseph*-Jean-Edouard, né 17 mars 1832.
2. Pr. Marie-*Léopoldine*, née 2 nov. 1833.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Félix*-Louis-Jean-Frédéric, né 2 oct. 1800, cons. int. et chamb. imp.-roy., feld-maréchal-lieut. et propriétaire du 21e rég. d'inf.; jusqu'au 28 mars 1848 envoyé extr. et min. pl. à Naples; depuis le 21 nov. 1848 ministre président et ministre des affaires étrangères de l'empire d'Autriche ainsi que de la maison et de la cour impériale; de même chancelier de l'ordre de François-Joseph depuis le 17 avril 1850.
2. Pr. *Aloïse*; v. Schœnbourg-Hartenstein.
3. Pr. *Mathilde*-Thérèse-Eléonore, née 1 avril 1804.

4. Pr. Marie-*Caroline*-Antoinette, née 15 janvier 1806, mar. 27 juin 1831 à Ferdinand prince de Bretzenheim.
5. Pr. Marie-Anne-*Berthe*, veuve d'Auguste-Longin prince de Lobkowitz; v. la II ligne de Lobkowitz.
6. Pr. *Frédéric*-Jean-Joseph-Célestin, né 6 avril 1809, nommé le 1 février 1836 prince-archevêque de Salzbourg; cardinal-prêtre le 24 janvier 1842; prince-archevêque de Prague, nommé 30 avril et préconisé dans le consistoire du 20 mai 1850.

Sœur du père.

Pr. *Marie*-Thérèse; v. Furstenberg, 2de branche.

Second majorat (érigé le 2 oct. 1703).

(Pour les possessions v. l'édition de 1849, p. 192.)

Pr. *Frédéric*-Charles, landgrave-princier de Soulz et Kleggau, né 30 sept. 1800, chev. de l'ordre de Malte, chamb. imp.-roy. et colonel dans l'armée autrichienne, succède à son père, le cons. privé act., ministre d'Etat et de conférence, feld-maréchal et président du conseil supr. de guerre, prince Charles 15 oct. 1820; cousin germain du prince Jean-Adolphe. [*Presbourg.*]

Frères.

1. Pr. *Charles*-Philippe, né 21 janv. 1802, landgr.-princier de Soulz et Kleggau, FMLieut. au serv. de l'Autriche et possesseur du 19 rég. d'inf.; lieutenant et gouverneur civil et militaire de la Lombardie à Milan; mar. 26 juill. 1823 à

Joséphine née comtesse de Wratislaw-Mitrowitz, née 16 avril 1802, DdlCr. et DdP.

Fils.

Pr. *Charles*, né 5 juillet 1824, lieut. en pr. du 2e rég. autrichien de dragons (Roi de Bavière).

2. Pr. Léopold-*Edmond*-Frédéric, né 18 nov. 1803, landgrave-princier de Soulz et Kleggau, feldmaréchal-lieutenant au serv. de l'Autriche et propriétaire du 2e régim. des dragons, commandant le 12e corps d'armée à Presbourg en Hongrie.

Solms.

[V. l'édition de 1836, p. 242, et celle de 1848, p. 204.]

I. Solms-Braunfels.

[Réformé. — Rés. : Braunfels. — V. l'édition de 1848, p. 204.]

Pr. Frédéric-Guillaume-*Ferdinand*, né 14 déc. 1797, succède à son père le prince *Guillaume*-Chrétien-Charles (né 9 janv. 1759) 20 mars 1837; mar. 6 mai 1828 à *Ottilie*, née 29 juillet 1807, sœur d'Othon comte régnant de Solms-Laubach.

Frère et sœurs.

1. *Wilhelmine*, princesse de Bentheim-Bentheim.
2. Sophie-*Auguste* princesse douairière de Wied.
3. Pr. Charles-Guillaume-*Bernard*, né 9 avril 1800, lieut.-général de cavalerie à la suite au serv. du Hanovre.

Frères du père

1. *Guillaume-Henri*-Casimir, né 30 avril 1765, lieut.-gén. de cavalerie au serv. de l'électeur de Hesse.
2. Enfants du frère prince Frédéric-Guillaume (✝ 13 avril 1814) et de Frédérique princesse de Mecklenbourg-Strélitz, mariée ensuite au roi de Hanovre (décédée 29 juin 1841):

1) Frédéric-*Guillaume*-Henri-Casimir-George-Charl.-Maximilien, né 30 déc. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Prusse et commandant la seconde levée du 3ème bataillon du 29ème rég. de la landwehr; mar. 8 août 1831 à *Marie*-Anne née Ctesse de Kinsky, née 19 juin 1809, DdlCr.

Enfants.

(1) Pr. *Ferdinand*-Frédéric-Guillaume-Marie-Bernard-Ernest-George-Eugène-Louis-Charles-Jean, né 15 mai 1832.
(2) Pr. *Ernest*-Frédéric-Guillaume-Bernard-George-Louis-Marie-Alexandre, né 12 mars 1835.
(3) Pr. *George*-Frédéric-Bernard-Guillaume-Louis-Ernest, né 18 mars 1836.
(4) Pr. *Elisabeth*-Frédérique-Ernestine-Thérèse-Marie-Ferdinande-Wilhelmine, née 12 nov. 1837.
(5) Pr. *Bernard*-Frédéric-Guillaume, né 26 juillet 1839.
(6) Pr. *Albert*-Frédéric-Ernest-Bernard-Guillaume, né 10 fév. 1841.
(7) Pr. *Hermann*-Ernest-Louis-Bernard-Guillaume, né 8 oct. 1845.

2) *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde, née 26 juillet 1804,

mariée 26 juill. 1827 à Albert prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

3) *Alexandre*-Frédéric-Louis, né 12 mars 1807, major au serv. de la Prusse, commandant le rég. no. 3 des hussards.

4) Frédéric-Guill.-*Charles*-Louis-George-Alfred-Alexandre, né 27 juill. 1812, major au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no. 3 (Roi de Saxe), faisant fonctions dans le 4e corps d'armée; mar. 3 déc. 1845 à

Marie-Joséphine-*Sophie* princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur utérine du prince régn. de L.-W.-Rosenberg; veuve du prince *François*-Joseph-Frédéric-Philippe de Salm-Salm dep. 31 déc. 1842.

Enfants.

(1) Pr. *Louis*-Othon-Charles, né 29 avril 1847.

(2) *Adelaïde*-Marie-Eulalie-Charlotte-Anne, née 10 juill. 1849.

II. Solms-Lich et Hohen-Solms.

[Réf. — Rés.: Lich. — V. l'édition de 1848, p. 205.]

Pr. *Louis*, né 24 janv. 1805, succ. 10 oct. 1824 à son frère prince Charles (né 1 août 1803); mar. 10 mai 1829 à

Marie, née 4 oct. 1808, fille d'Ernest-Casimir prince d'Isembourg-Budingen.

Frère.

Pr. *Ferdinand*, né 28 juillet 1806, major au service de l'Autriche (en retraite), marié 18 janv. 1836 à

Caroline née comtesse de Collalto, née 18 janv. 1818, fille d'Antoine-Octavien prince de Collalto. [*Lich.*]

Enfants.

1. *Marie*-Louise-Henriette-Caroline, née 19 févr. 1837.
2. *Hermann*-Adolphe, né 15 avril 1838.
3. *Rénard*-Charles-Ferdinand-Othon, né 18 janv. 1841.
4. *Mathilde*-Henriette-Charlotte-Marie-Sophie-Wilhelmine, née 12 déc. 1842.
5. *Anne*-Françoise-Cécile-Caroline-Ida, née 2 juin 1844.

Mère.

Pr. *Henriette*-Sophie, née 10 juin 1777, fille de Louis-Guillaume prince de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfurt, veuve du prince *Charles*-Louis-Auguste depuis 10 juin 1807. [*Lich.*]

STARHEMBERG.

[Cath. — Rés.: Vienne. — V. l'édition de 1836, p. 246, et celle de 1848, p. 206.]

Pr. George-*Adam*, né 1 août 1785, seigneur des comtés de Schaumbourg et de Waxenberg, etc., chamb. imp.-roy., succède à son père le prince Louis 2 sept. 1833; marié 23 mai 1842 à la

Pr. *Aloïse*-Hélène-Camille, née princesse d'Auersperg, fille du prince Charles, née 17 avril 1812.

Frère et sœurs.

1. C. *Ernestine*, née 8 oct. 1782, DdlCr., mar. 1 oct. 1807 à Frédéric-Auguste duc de Beaufort, veuve depuis 21 avril 1817.
2. C. *Françoise*-Anne, née 6 janv. 1787, DdlCr. et DdP., mar. 26 juillet 1803 à Etienne comte de Zichy, cons. int. de l'empereur d'Autriche, grand-palatin héréditaire du comitat de Veszprim.
3. C. *Léopoldine*, née 29 déc. 1794, DdlCr., mar. 5 juin 1816 à Joseph-François-Ignace comte de Thurheim, veuve depuis 8 sept. 1832.
4. Veuve du comte George (né 22 janv. 1802, † 24 mars 1834):

Comtesse *Valérie*-Georgine-Marie-Louise de Beaufort-Spontin, née 11 oct. 1811, DdlCr., fille de la duchesse douairière de Beaufort; mar. 27 oct. 1828 (v. Beaufort-Spontin); mar. en secondes noces 25 oct. 1835 à Théodore comte van der Straten.

STROZZI.

[Ancienne famille florentine, qui eut longtemps la régence de la république, et non moins distinguée dans les sciences et dans les lettres que dans les armes. Pallas Strozzi, savant et homme d'Etat, né à Florence en 1372, et mort en 1462, consacra son immense fortune à recueillir et à faire copier des manuscrits, qu'il tira à grands frais de la Grèce. On lui doit les Vies de Plutarque, les Oeuvres de Platon, etc., etc. Il fut placé en 1428 à la tête de l'université de Florence, et l'éleva au plus haut degré de splendeur. Ennemi déclaré des Médicis, il fut obligé pour eux de se retirer à Padoue, où il mourut. C'est à la fin du quinzième siècle que les Strozzi atteignirent leur plus haut degré de splen-

deur dans la personne de Philippe, fils aîné du précédent, qui commença leur fameux palais, et de son fils du même nom. Celui-ci, comme chef du parti Tante-Médicis, fut enfermé dans la citadelle de Pistoie, à 27 kilomètres de Florence, où il se donna la mort en 1538. Son fils aîné, Pierre, cousin-germain de la reine Catherine, se distingua au service de la France, où il fut nommé maréchal. Il conduisit glorieusement en 1554 l'expédition de Sienne. Il prit part également à d'autres guerres sous le roi Henri II, et fut tué en 1558 au siége de Thionville. Son frère Léon, prieur de l'ordre de Malte, fut longtemps grand-amiral des galères françaises. Il dirigea une expédition sur les côtes d'Espagne, investit le port de Scarlino (principauté de Piombino), où il trouva la mort. Par suite de la parenté avec les Valois, les Strozzi reçurent jusqu'à la révolution des rois de France le titre de „mon cousin". La ligne actuelle florentine, descendant d'un frère de Philippe le cadet, reçut en 1722 du pape Innocent XIII le titre de prince. — Armes: en quartier d'or une bande rouge horizontale avec trois demi-lunes d'argent. — Possessions en Toscane, dans les Etats romains et à Naples. — Rés.: Florence.]

Ferdinand-Strozzi-Mayorca-Renzi, prince de Forano, duc de Bagnolo, chevalier d'Etienne toscan, né 31 juill. 1821, fils du duc Ferdinand Strozzi, grand-maître de la cour de la grande-duchesse de Toscane, († 16 août 1835) et Thérèse-Charlotte de la maison ducale de Beaufort-Spontin.

Sœurs.

1. *Ottavia*, née 23 mai 1825, mar. 7 févr. 1847 avec le marquis Lorenzo Ginori Lisci.
2. *Léopoldine*, née 2 oct. 1826.
3. *Marianne*, née 7 août 1829.

Frères et sœurs du père et leurs enfants.

1. *Louise*, née 25 avril 1773, veuve du marquis Baudino-Panciatichi-Ximenez d'Aragone.
2. *Emile*, né 24 oct. 1775, chevalier d'Etienne.
3. *Philippe*, né 28 oct. 1782, commandeur de Malte.
4. *Zanobi*, né 25 mai 1789, mar. avec *Louise* Rosselli del Turco.

Fils.

1) *Laurent*, né 17 oct. 1816.
2) *Eugène*, né 17 sept. 1819.

SULKOWSKI.

[Cath. — V. l'édition de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 207.]

PREMIÈRE BRANCHE.

[Rés. : Bielitz dans la Silésie autrichienne, et Vienne.]

Pr. *Louis*-Jean-Népomuc, né 14 mars 1814, duc de Bielitz, comte de Reissen, Szuny, Kobylin et Lissa, succ. à son père le prince Jean-Népomuc (né 23 juin 1777) le 6 déc. 1835; marié 2 oct. 1845 à

Anne-Elisabeth-Françoise-Marie baronne de Dietrich à Landsée, née 19 mars 1823.

Fils.

Pr. Joseph-Marie-Louis, né 2 févr. 1848.

DEUXIÈME BRANCHE.

[Rés.: Château de Reissen près de Lissa dans le gr.-duché de Posnanie. — V. l'édition de 1848, p. 208.]

Pr. *Auguste*-Antoine, né 13 déc. 1820, ordinat de Reissen, comte de Lissa, succ. à son père le prince Antoine (né 31 déc. 1785) 13 avril 1836; mar. 23 janv. 1843 à la

Pr. *Marie* née comtesse Mycielska, née 24 juillet 1822.

Enfants.

1. Pr. Antoine-Stanislas, né 6 févr. 1844.
2. Pr. Joseph-Stanislas, né 31 oct. 1845.
3. Pr. *Elisabeth*, née 5 nov. 1848.

Sœurs.

1. Pr. *Hélène*-Caroline, née 31 déc. 1812, mar. 31 juill. 1833 à Henri comte Potocki.
2. Pr. *Eve*-Caroline, née 22 oct. 1814, mar. 19 mars 1838 à Ladislas comte Potocki.
3. Pr. *Thérèse*-Caroline, née 14 déc. 1815, mar. 20 oct. 1840 à Henri comte Wodzicki.

Talleyrand.

[Cath. — Rés.: Paris. — V. l'édition de 1836, p. 253, et celle de 1848, p. 208.]

I. Branche aînée.

[V. l'édition de 1848, p. 208.]

Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, duc de Périgord, né 10 janv. 1788, mar. 22 juin 1807 à
Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin.

Fils.

1. Elie-Louis-Roger, prince de Chalais, né 23 nov. 1809, veuf depuis 1835 d'Elodie de Beauvillers de Saint-Aignant.

Fille.

Emma-Virginie, née 27 mai 1833.

2. Paul-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 nov. 1811.

II. Branche cadette.

[Voir l'édition de 1848, p. 209.]

Alexandre-*Edmond*, né 2 août 1787, fils d'Archembauld-Joseph duc de Talleyrand-Périgord (né 1 sept. 1762, † 28 avril 1838); mar. 22 avril 1809 à
Dorothée née princesse de Courlande, fille de Pierre duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793.

Enfants.

1. *Louis*, né 12 mars 1811, mar. 26 févr. 1829 à
Alix de Montmorency, née 13 oct. 1810.

Enfants.

1) *Valentine*, née 12 sept. 1830.
2) *Bozon*, né 7 mai 1832, prince de Sagan.
3) Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 20 mars 1837.

2. *Alexandre*-Edmond de Talleyrand-Périgord, né 15 déc. 1813, duc de Dino par la cession de son père; mar. 8 oct. 1839 à
Marie-*Valentine*-Joséphine comtesse de Sainte-Aldégonde, née 29 mai 1820.

Enfants.

1) Clémentine-Marie-Wilhelmine de Talleyrand-Périgord, née 8 nov. 1841.
2) Charles-Maurice-Camille de T.-P., né 25 janv. 1843.
3) Elise-Alexandrine-Florence de T.-P., née 4 janv. 1844.
4) Archembauld-Anatole-Paul de T.-P., né 25 mars 1845.

3. *Pauline*, née 29 déc. 1820, mar. 10 avril 1839 au marquis de Castellane, veuve depuis le 16 oct. 1847.

Sœur.

Mélanie, née 19 sept. 1785, mar. 11 mai 1803 à Juste comte de Noailles (né 25 août 1777).

TORLONIA.

[Cath. — Rés.: Rome. — Duc Romain 1809.]

Marin Torlonia, duc de Poli et Guadagnolo, né à Rome 6 sept. 1796, fils de Jean Torlonia duc de Bracciano († 25 févr. 1829); mar. 7 oct. 1821 à

Anne, née 8 juin 1803, fille du duc Sforza-Cesarini.

Fils.

1. *Jules*, duc de Poli, né 11 avril 1824, marié le 16 juin 1850 à la

Duchesse *Thérèse*, fille du prince Chigi, née 2 mai 1831.

2. *Jean*, né 22 févr. 1831.

Frère et sœur.

1. Pr. don *Alexandre* Torlonia, prince de Civitella-Cesi, duc de Ceri, marquis di Roma Vecchia, né 1 juin 1800, mar. 16 juillet 1840 à

D. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, fille du prince Colonna Doria.

2. *Marie-Louise*, née 4 janv. 1804, mar. 6 févr. 1823 au prince Orsini, sénateur de Rome et prince assistant au Saint-Siége.

TOUR ET TAXIS.

[Cath. — Rés.: Ratisbonne. — V. l'édition de 1836, p. 254, celle de 1848, p. 211, et pour les possess. celle de 1849, p. 199.]

Pr. *Maximilien*-Charles, né 3 nov. 1802, prince de Tour et Taxis, prince de Buchau et Krotoszyn, comte-princ. de Fridberg-Scheer, comte de Valsassina, de Marchtall, Neresheim, etc., succède à son père, le prince Charles-Alexandre, 15 juill. 1827; mar. 1°, 24 août 1828, à Wilhelmine-Caroline-Chrétienne-Henriette née baronne de Dœrnberg; veuf depuis 14 mai 1835; mar. 2°, 24 janv. 1839, à la

Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, fille de Jean-Aloïs III prince d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. Pr. *Thérèse*-Mathilde-Amélie-Frédérique-Eléonore, née 31 août 1830.
2. Pr. *Maximilien*-Antoine-Lamoral, prince héréditaire, né 28 sept. 1831.
3. Pr. *Egon*-Maximilien-Lamoral, né 17 nov. 1832.
4. Pr. *Théodore*-George-Maximilien-Lamoral, né 9 févr. 1834.
5. Pr. *Othon*-Jean-Aloïs-Maximilien-Lamoral, né 28 mai 1840.
6. Pr. *George*-Maximilien-Lamoral, né 11 août 1841.
7. Pr. *Paul*-Maximilien-Lamoral, né 27 mai 1843.
8. Pr. *Amélie*-Sophie-Thérèse-Mathilde-Maximilienne, née 12 mai 1844.
9. Pr. *Hugues*-Joseph-Max.-Lamoral, né 24 nov. 1845.
10. Pr. *Gustave*-Othon-Maximilien-Lamoral, né 23 févr. 1848.
11. Pr. *Adolphe*-Max.-Antoine-Lamoral, né 26 mai 1850.

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, née 6 juill. 1794, épouse de Paul prince d'Esterházy de Galántha.
2. Pr. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, épouse de Frédéric-Paul-Guillaume duc de Wurtemberg.

Descendants du beau-frère du grand-père, le prince Maximilien-Joseph, chamb. et maj.-gén. autr. (né 29 mai 1769, † 15 mai 1831) :

1. Pr. Charles-Anselme (né 18 juin 1792, † 25 août 1844, conseiller int. act. et chamb. imp.-roy., grand-chamb. du roy. de Bohême, major-général au serv. du Wurtemberg). Sa veuve:

Pr. Marie-*Isabelle* née comtesse d'Eltz, née 10 févr. 1795, DdlCr. et DdP., mar. 4 juill. 1815.

Ses enfants.

1) Pr. Marie-*Sophie*, née 16 juill. 1816, mar. 16 août 1842 à Jean-Baptiste comte de Montforte des ducs de Laurito, lieut.-colonel dans le rég. des cuir. no. 2, dit Baron de Sunstenau au serv. de l'Autriche.

2) Pr. *Hugues*-Maximilien, né 3 juill. 1817, possesseur des seigneuries de Dobrawitz, Lauczin et de Wlkawa en Bohême, cap. de cav. au 5ème rég. autrichien des hussards (Radetzky), marié 14 oct. 1845 à

Alméria née comtesse Belcredi, née 8 oct. 1819.

Fille.

Pr. Marie-*Caroline*-Anselmine-Isabelle-Josephe, née 3 nov. 1846.

3) Pr. Marie-*Eléonore*, née 11 juin 1818.
4) Pr. *Emmerich*, né 12 avril 1820, major imp.-roy. dans le rég. des hussards no. 1 de l'Empereur.
5) Pr. *Thérèse*-Jeanne-Népomucène, née 5 févr. 1824.
6) Pr. *Rodolphe*-Hugues-Maximilien, né 25 nov. 1833.

2. Pr. *Auguste*-Marie-Maximilien, né 22 avril 1794, major-général à la suite au serv. de la Bavière.
3. Pr. *Joseph*, né 3 mai 1796, major-général à la suite au serv. de la Bavière.
4. Pr. *Charles-Théodore*, né 17 juill. 1797, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du rég. de chevaux-lég. Taxis (no. 2) et command. du 2ème corps d'armée, mar. 20 oct. 1827 à *Julienne*-Caroline née comtesse d'Einsiedel, née 20 déc. 1806; veuf depuis 1846.

Enfants.

1) Pr. *Louise*, née 21 déc. 1828.
2) Pr. *Adélaïde*, née 25 oct. 1829.
3) Pr. *Maximilien*-Charles-Frédéric, né 31 oct. 1831, lieut. au rég. de chev.-lég. Taxis no. 2 au serv. de la Bavière.
4) Pr. *Sophie*-Anne-Julie, née 13 août 1835.

5. Pr. *Frédéric*-Annibal, né 4 sept. 1799, chamb. de l'empereur d'Autr., FMLieut. et divisionnaire en Bohême à Prague, mar. 29 juin 1831 à
Marie-Antoinette-*Aurore*, fille de feu Vincent comte Batthyány de Németujvár, née 13 juin 1808; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. *Lamoral*-Frédéric-Guillaume-Maximilien-Vincent-George, né 13 avril 1832, lieut. imp.-roy. dans le rég. des uhlans no. 4 de l'Empereur.
2) Pr. Rose-Marie-*Eléonore*, née 22 mai 1833.
3) Pr. Marie-*Hélène*-Sophie-Isaure, née 15 mai 1836.
4) Pr. Frédéric-Arthur-Ferdinand, né 10 oct. 1839.
5) Pr. *Irène*-Marie-Joséphine-Christine, née 27 avril 1847.

Trauttmansdorff.

[Cath. — Rés.: Vienne. — V. l'édition de 1836, p. 259, celle de 1848, p. 213, et pour les possessions celle de 1850, p. 191.]

Pr. *Ferdinand*, né 11 juin 1803, prince de Trauttmansdorff-Weinsberg et Neustadt sur le Kocher, comte princier d'Umpfenbach, dynaste de Gleichenberg, Negau, Burgau et Totzenbach, seigneur de Horschau-Teinitz, etc., chamb.

imp.-roy. succ. 24 sept. 1834 à son père le prince Jean-Joseph dans le majorat; marié 17 juill. 1841 à la
Pr. *Marie-Anne*, née 25 août 1820, fille du major-gén. Charles prince de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-*Anne*-Françoise, née 25 mars 1843.
2. *Françoise*, née 25 juin 1844.
3. Charles-Jean-Népomuc-Ferdinand, né 5 sept. 1845.
4. *Marie*, née 21 avril 1847.

Sœurs.

1. C. *Marie-Anne*, née 9 juill. 1806, DdlCr. et DdP., veuve de Frédéric prince d'Oettingen-Wallerstein depuis 5 nov. 1842.
2. C. *Caroline*, née 29 févr. 1808, DdlCr. et DdP., mar. 16 mai 1831 à Charles comte de Grunne, chamb. imp.-roy., conseiller intime, major-général et premier aide de camp de S. M. l'empereur François-Joseph.

Mère.

Pr. Elisabeth-*Philippine*, née 12 juill. 1784, fille de feu Joaquim-Egon landgrave de Furstenberg-Weitra; DdlCr. et DdP., mariée au prince *Jean*-Joseph-Norbert 15 févr. 1801, veuve depuis 24 sept. 1834.

Frère et sœur du père.

1. C. Marie-*Gabrielle*, née 19 févr. 1776, DdlCr. et DdP., mar. 1 août 1799 à François-Antoine comte Des-Fours-de-Mont et Athienville, chamb. imp.-roy. et cons. de la rég. de Bohême; veuve depuis 29 juill. 1831.
2. C. *Joseph*, né 19 févr. 1788, conseiller int. act., chamb., envoyé extraord. et min. plén. de l'empereur d'Autriche près les cours de Berlin et de Schwérin jusqu'au 17 mars 1849, mar. 16 oct. 1821 à

Joséphine, née comtesse Károlyi de Nágy-Károly, née 7 nov. 1803, DdlCr. et DdP., propriétaire de la seigneurie de Gross-Lipnitz avec les terres de Boudikaw et Lankau (1,15 m. c., 4700 habitants en 19 villages), située au cercle de Pardoubitz en Bohême.

Enfants.

1) C. *Caroline*, née 5 août 1823.
2) C. *Ferdinand*, né 27 juin 1825, chamb. imp.-roy., attaché à la légation autrichienne à Stuttgard.
3) C. *Françoise*, née 8 mai 1827.
4) C. *Joséphine*, née . . juin 1835.

Trémoïlle, voir La Trémoïlle.

Waldbourg.

[Cath. — V. l'édit. de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 214.]

I. Branche de Wolfegg.

Wolfegg-Wolfegg et Wolfegg-Waldsée.

[Rés.: Wolfegg. — V. l'édition de 1848, p. 215.]

Pr. *Frédéric*-Charles-Joseph de Waldbourg à Wolfegg et Waldsée, né 13 août 1808, chamb. imp.-roy., succ. à son père le prince Joseph-Antoine 3 avril 1833, mar. 9 oct. 1832 à

Elisabeth, née 14 avril 1812, fille de François comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. C. *François*-Xavier-Joseph-Frédéric, né 11 sept. 1833.
2. C. Auguste-Joseph-Frédéric-Guillaume-Wilibald, né 7 juillet 1838.
3. C. Marie-Anne-Josephe-Walpourge-Elis., née 20 avril 1840.
4. C. Gebhard-Joseph-Frédéric-Jean-Baptiste, né 21 sept. 1841.

Sœurs.

1. Marie-*Walpourge*; v. Salm-Reifferscheidt-Dyck.
2. Marie-*Anne*, née 9 nov. 1799.
3. *Wilhelmine*-Joséphine-Walpourge, née 22 août 1804.
4. Marie-*Sidonie*, née 7 oct. 1815.

Descendants de la branche de Wolfegg-Wolfegg, éteinte dans les mâles le 5 mars 1798 avec le comte Charles-Everard.

Filles du comte Aloïs (né 24 août 1752, † 5 janv. 1791), oncle du comte Charles-Everard:

1. Marie-*Eléonore*, née 24 sept. 1780, marié 23 févr. 1807 à Honoré baron d'Enzberg.
2. *Walpourge*, née 8 oct. 1784, mariée 5 févr. 1809 à Alexandre baron de Neubronn à Eysenbourg, chamb. et grand-maître des forêts, au serv. du Wurtemberg.

II. Branche de Zeil.

[Truchsess héréd. de l'empire 1525.]

1) Branche de Zeil-Zeil ou Zeil et Trauchbourg.

a. Ligne princière.

[Cath. — Rés.: le château de Zeil. — V. l'édit. de 1848, p. 216.]

Pr. *Constantin*-Maximilien, né 8 janv. 1807, fils du prince François (né 15 oct. 1778, † 5 déc. 1845) et de la princesse Chrétienne-Henriette-Polyxène de Lœwenstein-Wertheim († 5 juill. 1811); mar. 30 sept. 1833 à *Maximilienne*, fille de Guillaume-Othon comte de Quadt-Wykradt à Isny, née 18 mai 1813.

Enfants.

1. *Guillaume*-François, né 26 nov. 1835.
2. *Constantin*-Léopold-Charles-François-Guillaume-Chrétien-Hugues, né 1 avril 1839.
3. *Charles-Joseph*-François-Guillaume-Chrétien-George-Christinien, né 18 déc. 1841.
4. *Anne*-Marie, née 5 févr. 1844.

Frères et sœurs

a) du premier lit du prince François avec Chrétienne-Henriette-Polyxène, fille du prince Dominique-Constantin de Lœwenstein-Wertheim († 5 juill. 1811):

1. *Charles*-Maximilien, né 22 janv. 1808, lieut.-colon. et adjudant au serv. du roi de Wurtemberg.
2. *Hermann*, né 18 oct. 1809, cap. dans le régim. autrichien des chevaux-lég. no. 4 Prince de Windisch-Grætz.
3. *Léopoldine*, née 26 juin 1811, DdP., mar. 3 juin 1833 à Maximilien comte Arco de Zinnenberg.

b) du troisième lit du père avec Thérèse baronne de Wenge (voir ci-dessous):

4. *George*-Ferdinand, né 8 janv. 1823, de la compagnie de Jésus.
5. *Mechthilde*, née 30 mai 1824, mariée 11 janvier 1847 à Rodolphe comte de Schæsberg-Kriekenbœk.
6. *Louis*-Bernard-Richard, né 19 août 1827, lieut. en premier au 4 rég. d'inf. wurtembergeoise.

Mère.

Thérèse, née 14 mars 1788, fille du lieut.-gén. prussien Clément-Auguste Baron de Wenge; mar. en troisièmes noces au prince François 3 oct. 1820, veuve depuis 5 déc. 1845.

Tante.

Joséphine, née 16 sept. 1786, mariée 4 juin 1811 à Léopold baron d'Enzberg.

Oncles, frères du père du 2d lit du grand-père, le Pr. Maximilien-Wunibald († 16 mai 1818):

1. *Maximilien*, né 8 oct. 1799; v. ci-dessous, ligne comtale.
2. Guillaume (né 22 déc. 1802, † 19 oct. 1847).

Sa veuve.

Maximilienne, née 9 juin 1817, fille de Léopold baron d'Enzberg à Muhlheim.

---

b. Branche des comtes de Waldbourg-Zeil-Lustnau-Hohenems.

[Cath. — Rés.: Hohenems. — Voir l'almanach de 1849, p. 205.]

Maximilien, né 8 oct. 1799, fils du prince Maximilien-Wunibald de Waldbourg-Zeil et Tauchbourg (né 20 août 1750, † 16 mai 1818), et de la comtesse Marie de Waldbourg-Wolfegg († 6 juill. 1835); cap. de cav. au serv. de l'Autriche (en retraite), marié 25 nov. 1841 à

Marie-*Josephe*-Ludovice, née 13 juin 1814, fille de Léopold baron d'Enzberg à Muhlheim.

Enfants.

1. *Clément*-Maximilien-Sigismond-Ferdinand, né 22 oct. 1842.
2. *Marie-Anne*-Crescence-Françoise, née 13 nov. 1843.
3. *Thérèse*, née 12 oct. 1844.

---

2) Branche de Zeil-Wurzach.

[Cath. — Rés.: Wurzach. — V. l'édit. de 1848, p. 218.]

Pr. *Léopold*-Maria, né 11 nov. 1795, succ. à son grand-père 23 sept. 1807, marié 18 déc. 1821 à Marie-*Joséphine*, fille d'Anselme-Marie prince de Fugger-Babenhausen (née 19 juin 1798), veuf depuis 9 mai 1831.

Enfants.

1. *Marie*-Antoin.-Walpourge-Joséphine, née 23 sept. 1822.
2. *Charles*-Marie-Everard, né 8 déc. 1825.
3. *Everard*-François-Maria, né 17 mai 1828.

Frère et sœur.

1. Charles-*Fidèle*, né 3 sept. 1799, chamb. au serv. du Wurtemberg.

2. *Marie-Anne*, née 26 août 1800, mar. 24 juin 1823 à Charles-Léopold comte de Maldeghem, seigneur de plusieurs terres, chamb. au serv. du roi des Pays-Bas.

Oncle.

Comte Everard (né 14 juin 1778, † 18 janv. 1814). Sa veuve: *Maximilienne*-Antoinette, fille de feu Hermann prince de Hohenzollern-Hechingen, née 30 nov. 1787; mariée en secondes noces 17 mai 1817 à Clément comte de Lodron.

Ligne de Capustigall.

[Réf. — En Prusse.]

Comte Frédéric-Louis (né 25 oct. 1776, † 18 août 1844), lieutenant-général au serv. du roi de Prusse, marié 12 juill. 1803 avec la princesse Marie-Antoinette de Hohenzollern-Hechingen (née 8 févr. 1781, † 25 déc. 1831).

Ses filles.

1. C. *Marie*-Antoinette-Mathilde, née 8 mai 1804, première dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse de Sardaigne, DdlCr., mariée 8 mai 1822 avec Maurice-Nicollis comte de Robilant, chamb. et major-général au serv. du roi de Sardaigne.
2. C. *Hermine*-Louise-Amélie-Pauline, née 13 juin 1805, mar. 6 sept. 1832 avec George comte de Wesdehlen.
3. C. *Mathilde*-Frédérique-Maximilienne-Joséphine, née 23 janv. 1813, DdlCr., mariée 6 juin 1835 avec Richard, burgrave de Dohna-Schlobitten.

Belle-sœur du prince défunt.

C. *Pauline*-Caroline, née 30 juin 1788, veuve du baron d'Albedyhl, lieut.-colonel au serv. de la Prusse, depuis 4 oct. 1844.

Petit-fils du frère du grand-père, le comte Charles (né 16 févr. 1745, † 24 déc. 1797):

C. *Gebhard*, né en 1798, major au serv. de la Prusse (en retraite).

Wied.

[Evang. — Rés.: Neuwied. — Voir l'édition de 1836, p. 270, et celle de 1848, p. 220.]

Pr. Guillaume-*Hermann*-Charles, né 22 mai 1814, succ. à son père le prince Jean-Auguste-Charles (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836); colonel au serv. de la Prusse et chef du 29ème rég. de la landwehr; marié 20 juin 1842 à *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth princesse de Nassau, née 29 janv. 1825.

Enfants.

1. Pr. Pauline-*Elisabeth*-Ottilie-Louise, née 29 déc. 1843.
2. *Guillaume*-Adolphe-Maximilien-Charles, prince-héréd., né 22 août 1845.

Sœurs.

1. Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, mariée 11 sept. 1832 à Othon comte de Solms-Laubach.
2. Pr. Louise-Wilhelmine-*Thécla*, née 19 juillet 1817.

Mère.

Sophie-Auguste, née 24 févr. 1796, fille de feu Guillaume prince de Solms-Braunfels, veuve du prince Jean-*Auguste*-Charles, lieut.-gén. au serv. de la Prusse (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836).

Oncles et tante.

1. Pr. *Louise*-Philippine-Charlotte, née 11 mars 1773.
2. Pr. *Maximilien*-Alexandre-Philippe, né 23 sept. 1782, major-général au serv. de la Prusse, en retraite.
3. Pr. *Charles*-Emile-Frédéric-Henri, né 20 avril 1785.

Windisch-Grætz.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1848, p. 221, et celle de 1849, p. 207.]

Pr. *Alfred*, né 11 mai 1787, commandeur-gén. imp.-roy. en Bohême, nommé le 17 oct. 1848 feldmaréchal et commandeur en chef de toutes les troupes autrichiennes, à la seule exception de l'armée en Italie, se démet de ces fonctions le 12 avril 1849; possesseur du rég. de chev.-lég. no. 4, etc., succ. à son père Joseph-Nicolas 24 janv. 1802; mar. 16 juin 1817 à Marie-*Eléonore* née princesse de Schwarzenberg, née 21 sept. 1796; veuf 12 juin 1848.

Enfants.

1. *Alfred*-Joseph-Nicolas-Guntram, prince-héréd., né 28 mars 1819, major au serv. de l'Autr. et aide de camp de son père le feldmaréchal Windisch-Grætz.
2. Pr. *Léopold*-Victorin-Vériand-Charles, né 24 juillet 1824, major imp.-roy. en disponibilité.
3. Pr. *Auguste*-Nicolas-Joseph-Jacques, né 24 juillet 1828, lieut. imp.-roy. dans le 4ème bataillon des chasseurs.
4. Pr. *Louis*-Joseph-Nicolas-Chrétien, né 13 mai 1830, lieut. imp.-roy. dans le 49ème rég. d'inf.: Baron de Hess.
5. Pr. *Joseph*-Aloïs-Nicolas-Paul-Jean, né 23 juin 1831, cadet de la marine autrichienne.
6. Pr. *Mathilde*-Eléonore-Aglaë-Léopoldine-Pauline-Judith, née 5 déc. 1835.

Frère.

Du second mariage du père, comte Joseph-Nicolas († 24 janv. 1802), avec Françoise-Léopoldine, fille de Charles duc d'Arenberg, mère du prince Alfred († 26 août 1812):

Pr. *Vériand*; v. la branche ci-dessous.

[Seconde branche. — Rés.: en hiver, Prague, en été tour à tour les châteaux de Winteritz, Troja, Gemnischt, Gonobitz et Haasberg. — Pour les possessions voir l'édition de 1849, p. 208.]

Pr. *Vériand*, né 31 mai 1790, chambellan de l'empereur d'Autriche, mar. 11 oct. 1812 à

Marie-*Eléonore* princesse de Lobkowitz, née 28 oct. 1795, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Vincent-Vériand, né 19 oct. 1821, capit. des grenadiers du rég. dit Prince de Prusse no. 34 au serv. de l'Autriche.
2. Pr. *Hugues*-Alfred-Adolphe-Philippe, né 26 mai 1823, capit. du régiment d'uhlans, l'Empereur no. 4, marié le 20 oct. 1849 à Doberan avec la

Duchesse *Louise*-Marie-Hélène, née 17 mai 1824, fille du feu grand-duc Paul-Frédéric de Mecklenbourg-Schwérin.

3. Pr. *Gabrielle*-Marianne-Caroline-Aglaë, née 23 juill. 1824.
4. Pr. *Ernest*-Ferdinand-Vériand, né 27 sept. 1827, major imp.-roy. dans le 7e rég. des chevaux-légers: Grand-Duc Alexandre de Russie.
5. Pr. *Robert*-Jean, né 24 mai 1831, lieut. au rég. des chev.-lég. du Pr. Windisch-Grætz no. 4.

W R È D E.

[Cath. — Rés.: Munich. — Voir l'édition de 1836, p. 274, et celle de 1848, p. 223.]

Pr. *Charles*-Théodore, né 8 janv. 1797, fils du feldmaréchal prince *Charles*-Philippe de Wrède (né 29 avril 1767, † 12 déc. 1838); membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et conseiller d'Etat en service extraord.; mar. 1° 26 déc. 1824 à Amélie, fille de feu Frédéric-Charles comte de Thurheim, (née 20 juillet 1801, † 31 oct. 1842); marié 2° 3 janvier 1844 avec

Amélie, fille du cons. bavarois de rég. Mr. Lœw.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Marie*-Walpourge, née 7 mars 1826.
2. Pr. *Charles*-Frédéric, né 7 févr. 1828, lieut. au service de la Bavière dans le 2d rég. des cuirassiers.
3. Pr. *Othon*-Frédéric, né 27 avril 1829, capitaine de cav. imp.-roy. au rég. des hussards no. 2: Roi de Hanovre.
4. Pr. *Emma*-Sophie, née 17 juin 1831.
5. Pr. *Oscar*-Eugène, né 23 sept. 1834.

Fils du 2d lit.

6. Pr. *Alfred*-Frédéric-Charles-George, né 6 sept. 1844.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Amélie*-Auguste; v. Oettingen-Spielberg.
2. Pr. *Joseph*, né 27 nov. 1800, colonel au serv. de la Russie en retraite, mar. au mois de nov. 1836 à

Anastasie née de Solowoy, née 5 avril 1812.

Enfants.

1) Pr. *Nicolas*, né 14 déc. 1837.
2) Pr. *Olga*, née 2 janvier 1839.
3) Pr. *Anastasie*, née 31 juillet 1840.
4) Pr. *Constantin*, né 15 janvier 1842.

3. Pr Gustave-Frédéric (né 23 mars 1802, † 2 mars 1840), était marié avec Marie née comtesse Balsamo, veuve du comte Metaxa, (née 27 sept. 1802, † 26 juin 1841).

Sa fille.

Adélaïde, née 28 juillet 1834.

4. Pr. Eugène-François (né 4 mars 1806, président du tribunal d'appel de la Franconie supér., † 1 mai 1845). Sa veuve:

Thérèse-Mathilde baronne de Schaumbourg à Strœssendorf et Altenbourg, née 12 sept. 1811, mariée 4 avril 1835.

Ses enfants.

1) Pr. *Edmond*-Charles, né 14 janv. 1836.
2) Pr. *Berthe*-Amélie, née 30 août 1837.
3) Pr. *Eugène*, né 6 janv. 1839.

5. Pr. *Sophie*-Marie, née 4 mars 1806, chanoinesse honoraire à Brunn.

6. Pr. *Adolphe* - Guillaume, né 8 oct. 1810, chamb. au serv. de la Bavière et possesseur de la terre de Reichenschwand près de Nuremberg, mar. 21 mars 1836 à

Désirée née comtesse Grachowska, née 1 déc. 1799, veuve de Mr. de Marczibanyi.

Fils.

Pr. Raoul-Joseph, né 25 nov. 1843.

LISTE DES ÉTATS

qui ont accordé la prérogative du titre d'ALTESSE SÉRÉN. **(Durchlaucht)** aux illustres maisons énumérées dans cette division; — titre qui d'ailleurs a été reconnu par la Confédération-Germanique, le 13 août 1825.

Arenberg (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Auersperg. Autriche.
Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt. Autriche, Prusse, Hanovre.
Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda. Les mêmes.
Colloredo-Mansfeld. Autriche, Wurtemberg.
Croÿ-Dulmen (Duc). Autriche, Prusse.
Dietrichstein. Autriche, Wurtemberg.
Esterházy de Galántha. Autriche, Bavière.
Fugger-Babenhausen. Les mêmes.
Furstenberg. Autriche, Wurtemberg, Bade, Hohenzollern-Sigmaringen.
Hohenlohe-Langenbourg. Autriche, Wurtemberg.
» *-Oehringen*. Les mêmes.
» *-Kirchberg*. Les mêmes.
» *-Waldenbourg-Bartenstein*. Les mêmes.
» - » » *-Jagstberg*. Les mêmes.
» - » *-Schillingsfurst*. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Isembourg-Birstein. Autriche, Hesse électorale, Hesse grand-ducale.
Kaunitz-Rietberg. Autriche, Prusse.
Khévenhuller-Metsch. Autriche.
Leyen. Autriche, Bade.
Linange. Autriche, Bavière, Bade, Hesse grand-ducale.

Lobkowitz. Autriche.
Lœwenstein - Wertheim-Freudenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse grand-ducale.
Lœwenstein - Wertheim-Rosenberg. Les mêmes.
Looz-Corswarem (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Metternich. Autriche.
Oettingen-Spielberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
» *-Wallerstein.* Les mêmes.
Rosenberg. Autriche.
Salm-Salm. Autriche, Prusse.
» *-Kyrbourg.* Les mêmes.
» *-Horstmar.* Les mêmes.
» *-Reifferscheidt-Krautheim.* Autriche, Bade.
» - » *-Raitz.* Autriche.
Sayn-Wittgenstein-Berlebourg. Autriche, Prusse.
» - » *-Hohenstein.* Autriche, Prusse, Wurtemberg.
Schœnbourg-Waldenbourg. Autriche, royaume de Saxe.
Schœnbourg-Hartenstein. Les mêmes.
Schwarzenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Solms-Braunfels. Autriche, Prusse, Wurtemberg, Hesse grand-ducale.
Solms-Lich. Les mêmes.
Starhemberg. Autriche.
Tour et Taxis. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Hohenzollern-Sigmaringen.
Trauttmansdorff. Autriche.
Waldbourg-Wolfegg-Waldsee. Autriche, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Trauchbourg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Wurzach. Les mêmes.
Wied. Autriche, Prusse, Nassau.
Windisch-Grœtz. Autriche, Wurtemberg.

GÉNÉALOGIE.

TROISIÈME PARTIE.

MAISONS COMTALES

DONT LES CHEFS ONT DROIT AU TITRE DE COMTES ILLUSTRISSIMES (Erlaucht).

(Arrêté de la Confédération-Germanique du 13 février 1829, en faveur de la maison Bentinck, du 12 juin 1845.)

Les renvois à notre édition de 1848 se rapportent aux données chronologiques sur les dignités, les prérogatives et les armoiries des familles; ceux à l'almanach de 1849 se rapportent à leurs possessions.

BENTINCK.

[Réf. — Rés.: le château de Middachten près d'Arnheim en Gueldre. — V. l'édit. de 1848, p. 227.]

C. *Guillaume*-Fréd.-Chrétien, né 15 nov. 1787, fils du comte Jean-Charles, chamb. néerlandais, marié 15 avril 1841 à *Pauline*-Albertine, née 27 mai 1817, fille du comte Frédéric-François de Munnich, maréchal de la cour grand-ducale d'Oldenbourg.

Frères et sœur.

1. *Antoinette*-Wilhelmine-Jeannette, née 18 déc. 1785.
2. *Charles*-Antoine-Ferdinand, né 4 mars 1792, colonel au serv. britannique, marié 30 janvier 1846 à la

Comtesse Caroline-*Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, fille du feu comte Charles de Waldeck et Pyrmont à Limpourg-Gaildorf.

Fils.

1) C. *Henri*-Charles-Adolphe-Frédéric-Guillaume, né 30 oct. 1846.

2) C. *Guillaume*-Charles-Philippe-Othon, né 28 nov. 1848.

3. *Henri*-Jean-Guillaume, né 8 sept. 1796, colonel dans la garde britannique et adjudant de S. M. la reine de la Gr.-Bretagne; marié 10 mars 1829 à

Rénire-Antoinette, née . . ., fille du feu amiral de la flotte britannique sir James Hawkins Whitshed, Bt.

Oncle.

Guillaume-Gustave-Frédéric de Bentinck, comte de l'emp. (né 21 juillet 1762, † 22 oct. 1835). Sa fille des prem. noces avec Ottoline-Fréd.-Louise née comtesse de Reede († 24 nov. 1799):

Ottoline-Louise, née 7 août 1793, mariée . . 1815 avec le baron Charles de Nagell à Néderhemert.

Grand-oncle.

Jean-Albert comte Bentinck (né 29 déc. 1737, † 23 sept. 1775), marié à Rénire baronne de Tuyll-Seroskerken. Ses enfants:

1. Comte Guillaume, amiral au serv. de la Gr.-Bret., né 17 juin 1764, † 21 février 1813. Ses enfants:

1) *George*-Guillaume-Pierrepont, né 17 juillet 1803.

2) *Charles*-Aldenbourg, né 22 mars 1810, marié le . . mai 1849 à

Miss Fulford of Fulford-Hall dans le comté de Devonshire.

3) *Rénire*-Henriette-Aldenbourg, née 18 mars 1811, mariée avec Martin Prebend d'Exeter.

2. Ctesse *Sophie*-Henriette, née 21 juin 1765, mar. 11 déc. 1791 au baronet sir James Hawkins Whitshed, amiral de la flotte britannique; veuve depuis le 2 nov. 1849.

Castell.

[Evang. — V. l'édition de 1848, p. 228.]

1. Branche aînée. [Rés.: Castell.]

C. *Frédéric-Louis*-Henri, né 2 nov. 1791, membre héréditaire de la 1ère chambre du roy. de Bavière, fils du C. Albert-Frédéric-Charles († 11 avril 1810); mar. 25 juin 1816 à

Frédérique-Chrétienne-*Emilie*, née 27 janv. 1793, fille de Charles-Louis prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. *Ida*-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, mar. 5 oct. 1843 à Frédéric-Magnus comte de Solms-Wildenfels.

2. *Adélaïde*-Clotilde-Auguste, née 18 juin 1818, mar. 30 avril 1839 à Jules-Pierre-Hermann-Auguste comte de Lippe-Biesterfeld.
3. Caroline-Jeanne-Victoire-*Elise*, née 2 déc. 1819.
4. *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, mariée 4 août 1846 au comte Henri II de Reuss, de la ligne cadette de Reuss-Kœstritz.
5. *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, mariée 9 juin 1846 à *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis comte d'Isembourg-Budingen à Meerholz.
6. *Frédéric-Charles*-Guillaume-Ernest, né 23 mai 1826, lieut. au 2ème rég. des cuirass. au serv. de la Bavière. [*Landshout.*]
7. *Gustave*-Frédéric-Louis Eugène-Emile, né 17 janv. 1829, lieut. au 2ème rég. d'artillerie au serv. de la Bavière. [*Wurzbourg.*]

Frère et sœur.

1. *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, veuve depuis 14 mars 1822 de *Joseph*-Guillaume-Frédéric comte héréd. d'Isembourg-Meerholz.
2. Charles-Frédéric-Chrétien-Henri-Auguste (né 8 déc. 1801, † 2 mars 1850). Sa veuve:

C. *Sylvine*, née 4 mars 1810, fille de feu le comte Vetter de Lilienberg, lieut.-feldmaréchal imp.-roy.; mar. 18 juill. 1837.

Fils.

1) *Frédéric*-Chrétien-Philippe-Ernest, né 23 mars 1840.
2) Adolphe-Charles, né 14 oct. 1841.

---

2. Branche cadette. [Rés.: Rudenhausen.]

C. *Wolfgang*-Auguste-Chrétien-Frédéric-Charles-Erwin, né 21 avril 1830, lieut. au 2ème rég. d'artillerie au serv. de la Bavière (garnison à Wurzbourg); fils du comte héréditaire Adolphe (né 15 mars 1805, † 11 juin 1849), succède à son grand-père le comte Chrétien-Frédéric (né 21 avril 1772, † 28 mars 1850).

Frères et sœurs.

a) Germains, du 1er lit du père avec Claire-Henriette-Louise-Chrétienne-Jeanne-Petrowna, née comtesse de Rantzau-Breitenbourg (née 29 mai 1807, mariée 21 sept. 1827, † 30 juin 1838).

1) *Sophie*-Louise-Emilie-Conradine-Frédérique-Caroline-Wilhelmine, née 2 sept. 1828.
2) *Cuno*-François-Albert-Ernest-Frédéric-Chrétien, né 12 févr. 1832.

3) Charles - Frédéric - Maximilien - Casimir-*Hermann*-Guillaume-Auguste, né 8 nov. 1833.
4) *Mathilde* -Frédérique-Madelaine-Wilhelm.-Amélie-Charlotte-Dorothée-Ida-Adélaïde-Sophie, née 4 nov. 1835.

b) Du 2d lit du père, (v. ci-dessous).

5) Chrétien - Charles - *Guillaume* - Frédéric -François-Cuno-Maurice-Louis-Auguste, né 13 août 1841.
6) *Luitgarde* - Sophie - Caroline - Mathilde-Auguste-Jeanne-Natalie-Julie-Elise-Clotilde-Sylvine, née 23 août 1843.
7) *Berthe* - Amalasunde-Jenny-Aug.-Amélie-Fanny-Louise, née 4 juill. 1845.
8) Chrétien - *Frédéric* - François - Charl. - Louis - Rodolphe-Wolfgang-Erwin, né 15 avril 1847.

Belle - mère.

Marie-Frédérique-Chrétienne, née baronne de Thungen, née 18 juill. 1818, mariée 8 juin 1840, veuve 11 juin 1849.

Tante.

Marianne-Caroline-Louise, née 1 mars 1806.

E R B A C H.

[Luth. — V. l'édition de 1848, p. 230. — Les trois lignes prennent le rang d'après l'âge des chefs de chaque ligne; pour à présent ainsi: E.-Furstenau, E.-Schœnberg, E.-Erbach.]

I. Branche d'Erbach-Erbach.

[Rés.: Erbach. — V. l'almanach de 1849, p. 216.]

C. François-*Everard*, né 27 nov. 1818, comte d'Erbach et de Wartenberg, seigneur de Breuberg, Wildenstein, Steinbach, Curl et Ostermannshofen, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière; succ. à son père le comte François-*Charles*-Frédéric-Louis-Guillaume (né 11 juin 1782, † 14 avril 1832); mar. 2 nov. 1843 à
Clotilde-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janv. 1826, fille d'*Albert* - Auguste - Louis comte régnant d'Erbach-Furstenau.

Fils.

1. François - *George* - *Albert* - Ernest-Frédéric-Louis-Chrétien, comte héréd., né 22 août 1844.
2. C. *Ernest*-François, né 9 oct. 1845.
3. François-*Everard*-Alexandre-Edgar-Auguste-Adalbert, né 1 mars 1847.

4. François-*Alfred*-Emile, né 14 avril 1848.
5. François-*Alexandre*-Frédéric, } jumeaux, nés 1 sept.
6. François-*Arthur*-Louis-Adalbert, } 1849.

Sœur.

Louise-Emilie-Sophie, née 30 déc. 1819.

Oncle.

François-George-*Frédéric*-Chrétien-Eginhard, né 4 janv. 1785, major-gén. à la suite au serv. de la Bavière.

II. Branche d'Erbach-Furstenau.

[Rés.: Furstenau. — V. l'édition de 1849, p. 217.]

C. *Albert*-Auguste-Louis, né 18 mai 1787, comte d'Erbach, seigneur de Breuberg, de Rothenberg, etc., succ. à son père le comte Chrétien-*Charles*-Auguste-Albert (né 18 sept. 1757, † 10 mai 1803); lieut.-gén. au serv. de la Hesse grand-ducale et aide de camp général de S. A. R. le grand-duc de Hesse, major-général au serv. du Wurtemberg; marié 26 juin 1810 à la

Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, fille de feu Frédéric-Louis Pr. de Hohenlohe-Neuenstein-Ingelfingen.

Enfants.

1. *Emma* - Louise - Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juill. 1811, mar. 22 août 1833 à Hermann comte hérédit. de Stolberg-Wernigerode, veuve depuis 24 oct. 1841.
2. Raimond - *Alfred* - Frédéric-François-Auguste-Maximilien, comte héréd., né 6 oct. 1813, capit. au serv. de l'Autriche rég. d'inf. no. 11, Archiduc Rénier.
3. *Thécla*-Adélaïde-Julie-Louise, née 9 mars 1815, mariée 8 sept. 1836 au prince Casimir d'Isembourg - Budingen à Budingen.
4. *Luitgarde*-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, mar. 23 août 1840 au comte régnant de Rechteren-Limpourg.
5. *Edgar*-Louis-Frédéric, né 10 sept. 1818, capitaine de cav. et commandeur d'escadron au serv. de l'Autriche, rég. des dragons no. 4: Grand - Duc de Toscane.
6. *Lothaire*, né 26 nov. 1819, capit. et commandeur d'escadron au 7 rég. des hussards Prince Reuss-Kœstritz, au serv. de l'Autriche.
7. *Adélaïde*-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, mariée 15 août 1843 au comte Botho de Stolberg-Wernigerode.

8. *Auguste*-Frédéric-Magnus-Adolphe-Henri, né 31 juill. 1824, capitaine au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 36: Baron Palombini.
9. *Clotilde*-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janv. 1826, mar. 2 nov. 1843 au comte régnant d'Erbach-Erbach et de Wartenberg.
10. *Adalbert*-Louis-Alfred-Everard-Frédéric, né 19 août 1828, lieut. en prem. au 1er rég. d'inf. des gardes grand-ducales de Hesse (en retraite).
11. *Hugues*-Wolfgang-Ernest-Edgar, né 15 sept. 1832, lieut. autrichien dans le rég. d'infant. no. 11: Archiduc Rénier.

Frère et sœur.

1. Guillaume-*Louis*-Frédéric, né 22 juill. 1788.
2. *Adélaïde*, née 23 mars 1795, mar. 30 janv. 1827 au prince régnant d'Isembourg-Birstein.

III. Branche d'Erbach-Schœnberg.

[Rés.: Schœnberg. — V. l'édition de 1849, p. 218.]

C. *Louis*, né 1 juill. 1792, succ. à son frère le comte Emile 26 mai 1829; lieut.-gén. au serv. du grand-duc de Hesse; mar. 28 févr. 1837 à

Caroline-Frédérique-Alexandrine, née 9 nov. 1802, fille de feu Bertram comte de Gronsfeld.

Enfants.

1. C. *Marie*, née 25 janv. 1839.
2. *Gustave*, comte héréd., né 17 août 1840.

Frères et sœur.

1. Louise-*Amélie*; v. Solms-Rœdelheim.
2. Veuve du comte Maximilien (né 7 avril 1787, comte d'Erbach, seigneur à Breuberg, † 1 juin 1823):

Ferdinande-Sophie-Charlotte-Frédérique, née 25 févr. 1793, fille de feu Vollrath comte de Solms-Rœdelheim; mar. 25 juill. 1815.

Sa fille.

Mathilde, née 1 avril 1816.

3. Veuve du feu comte régnant Emile-Chrétien (né 2 déc. 1789, † 26 mai 1829):

Pr. *Jeanne*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, fille de feu Charles-Louis prince de Hohenlohe-Langenbourg; mariée 21 mars 1829.

F u g g e r.

Voir la seconde partie, p. 110.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 233.]

I. Ligne Raimondienne.

Branche de Kirchberg-Weissenhorn, soit branche de George, — ou branche principale Raimondienne.

[Rés. : Amberg. — V. l'almanach de 1849, p. 219.]

Comte *Raimond*-Ignace-Jean-Népomuc-Marie, né 29 juin 1810, succ. à son père le comte Jean-Népom.-Frédéric (né 6 juill. 1787, † 7 févr. 1846) par suite de cession paternelle dans les possessions seigneuriales 20 juin 1839; sénieur de la maison princière et comtale de Fugger de la ligne de Raimond, membre héréd. de la 1ère chambre et cap. de cav. à la suite au serv. de la Bavière; mar. 21 juin 1842 à la

Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, fille du prince Jean-Aloïs III d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. *François*-Raimond-Jean-Aloïs, comte héréd., né 2 août 1843.
2. *Anne*-Amélie-Walpourge-Françoise, née 10 mai 1845.
3. *Marie*-Jeanne-Euphémie-Notgère-Catherine, née 8 juin 1847.
4. *Charles*-Othon-Frédéric-Raimond, né 21 oct. 1848.
5. *George*-Charles-Marie-Hermann-Raimond, né 2 janv. 1850.

Frère et sœur issus du 1er lit du père avec Françoise née baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen (née 22 oct. 1788, † 26 août 1818):

1. *Emma*, née 13 févr. 1816, mar. 4 mai 1835 à Charles comte de Normann-Ehrenfels-Weiler.

Frères et sœur issus du 2d lit du père.

2. *Othon*, né 22 juill. 1821, capit. de cav. au 2ème rég. des dragons, Grand-Duc de Toscane, au serv. de l'Autriche.
3. *Ida*, née 4 oct. 1822.
4. *Maximilien-Joseph*, né 12 mars 1824, lieut. en pr. dans le 4ème rég. des dragons autr.: Grand-Duc de Toscane.
5. *Frédéric*, né 29 mars 1825.
6. *Hartmann*, né 30 juin 1829.
7. *François*, né 19 avril 1831, cadet au 4e rég. de chevaux-légers du roi, au serv. de Bavière.

Belle-mère.

Jeanne née baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen, née

6 déc. 1791, mariée 27 sept. 1819 au comte Jean-Népomuc-*Frédéric;* veuve depuis 7 févr. 1846.

Tante.

Walpourge, née 28 juin 1786.

II. Ligne d'Antoine.

1. Branche de Hans-Fugger-Glœtt (autrement dit Marx-Fugger-Oberndorf).

[Rés.: Glœtt. — V. l'édit. de 1849, p. 220.]

C. *Fidèle*-Ferdinand, né 7 mars 1795, membre héréd. de la première chambre du roy. de Bavière, comte régnant de Glœtt et d'Oberndorf, poss. de la seigneurie de Blumenthal; succ. à son père comte Joseph-Sébastien-Eligius, par convention avec son frère aîné Charles, 10 sept. 1826; mar. 14 oct. 1820 à

Thérèse, née 6 janv. 1799, fille de Jean-Népomuc baron de Pelkhofen.

Enfants.

1. *Ernest*, né 14 août 1821.
2. *Alfred*, né 25 juin 1822, lieut. dans le rég. bavarois de chev.-lég., Prince royal.
3. *Othon*, né 5 oct. 1825.
4. *Berthe*, née 27 mai 1830.
5. *Ida*, née 1 févr. 1832.
6. *Hermann*, né 3 févr. 1833.
7. *Albert*, } nés 18 mars 1834.
8. *Rodolphe*, }
9. *Edouard*, né 19 févr. 1835.
10. *Fidèle*, né 12 févr. 1836.
11. *Amélie*, née 4 mai 1837.
12. *Thérèse*, née 2 janv. 1839.
13. *Emma*, née 17 juillet 1840.
14. *Guillaume*, né 14 févr. 1843.

Frères et sœur.

1. C. *Charles*-Rasso, né 10 juin 1789, lieut. en prem. au serv. de la Bavière (en retraite), mar. 4 sept. 1822 à

Aloïse née demoiselle Baugger.

Enfants.

1) *Everard*, né 24 févr. 1824.
2) *Clotilde*, née 2 juin 1827.

3) *Oscar*, né 3 mai 1829.
4) *Eléonore*-Berthe, née 27 août 1831.
2. C. *Léopold*-Sébastien, né 21 déc. 1797, jusqu'au 30 juin 1849 président de la régence de la Franconie inférieure et d'Aschaffenbourg, siégeant à Wurzbourg; mar. 1° 28 août 1828 à Marie née baronne de Rassler († 30 janv. 1833); 2° 17 juillet 1840 à
Rose baronne de Gumpenberg-Bayerbach, née 7 juin 1819.

Filles du 1 lit.

1) *Thérèse*, née 28 juill. 1829.
2) *Caroline*, née 15 août 1830.

Enfants du 2e lit.

3) *Rodolphe*, né 6 mars 1842.
4) *Thécla*, née 24 déc. 1846.
5) *Maximilien*, né 6 mai 1849.
3. C. *Antoinette*-Aloïse, née 25 août 1799, chanoinesse du chap. de Ste-Anne à Munich.

---

2. Branche de Hans-Fugger-Kirchheim.

[Rés.: Augsbourg et Kirchheim. — Comparez notre édition de 1849, p. 222.]

C. Maximilien-Joseph, né 24 févr. 1801, succ. à son père comte Joseph-Hugues (né 15 mars 1763, † 3 mai 1840), comte et seigneur de Kirchheim et Eppishausen; † 8 déc. 1840. La succession est en litige entre la maison Fugger de Nordendorf (voir la ligne suiv.) et le comte Philippe-Charles Fugger-Kirchheim-Hoheneck (v. à la fin de cet article).

Sœurs.

1. *Sophie*, née 5 févr. 1806, chan. honor. de Ste-Anne à Munich, mar. 15 mai 1827 à Charles-Alexandre baron de Lilien à Waldau; veuve depuis 15 mars 1843.
2. *Amélie*, née 4 juin 1815.
3. *Thérèse*, née 25 août 1816, mar. 20 oct. 1844 à Charles baron d'Imhof, possesseur de la terre de Johanniskirchen près de Munich.
4. *Marie*, née 30 nov. 1817, mar. 29 nov. 1838 au baron de Rehling à Hainhofen, etc., chamb. du roi de Bavière.

Veuve du cousin comte Joseph-Hugues (né 9 déc. 1796, † 17 févr. 1837), fils du comte Philippe-Charles († 27 mars 1821):
Anne-Marie, fille de Mr. Desloch, membre du dép. forestier au serv. de la Bavière; mar. 26 juin 1820.

Son fils.

Philippe-Charles, né 20 nov. 1821, après le décès du comte *Frédéric*-Charles de Fugger-Kirchheim-Hoheneck (capit. de cav. bavarois, † 16 sept. 1838), l'héritier des biens du baron de Hoheneck; il ajoute à son nom de Fugger-Kirchheim celui de Hoheneck.

---

3. Branche de Hans-Fugger-Nordendorf.

[V. notre édition de 1849, p. 222.]

Charles-Antoine comte de Fugger (né 24 déc. 1776, † 13 juin 1848, fils du comte Jean-Charles-Alexandre). Sa fille :

Marie-Antoinette, née 6 mai 1799.

Sœurs.

1. *Marie-Anne*-Louise, née 31 mai 1774, mar. 18 juin 1793 à Joseph-Innocent comte de Thun-Hohenstein à Castell-Brughier; veuve depuis 20 août 1842.
2. *Marie*-Françoise, née 3 avril 1779, chanoin. de Buchau.

Giech.

[Evang. — Rés. : Markt-Thurnau dans la Franconie sup. — V. l'édition de 1848, p. 237.]

François-Frédéric-*Charles*, né 29 oct. 1795, comte et seigneur de Giech, membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière, possesseur de la seigneurie de Thurnau, ainsi que de Buchau, Wiesentfels, etc., membre de l'assemblée nationale à Francfort s. M. depuis 24 nov. 1848 jusqu'au 17 mai 1849; succ. à son frère Fréd.-Charles-*Hermann* (né 22 oct. 1791, † 6 juill. 1846); ancien président de la régence de la Franconie moyenne, charge dont il se démet en 1840; marié 30 sept. 1830 à

Françoise-Frédérique-Charlotte née comtesse de Bismark, née 5 mars 1813.

Enfants.

1. Chrétien-*Charles-Godefroi*-Hermann-Henri, comte héréd., né 15 sept. 1847.
2. *Anne*-Caroline-Louise-Amélie-Auguste, née à Francfort s. M. 27 avril 1849.
3. Chrétienne-*Caroline*-Auguste-Mathilde, née 22 mai 1850.

Frère et sœur.

1. C. Auguste-Caroline-Wilhelm.-*Louise*, née 24 janv. 1789.
2. C. Frédéric-Charles - Hermann (né 22 oct. 1791, † 6 juillet 1846). Sa veuve:

C. *Henriette*-Louise, née 2 août 1796, fille aînée du feu baron de Stein, min. d'Etat de Prusse; mariée 4 oct. 1825.

Gœrtz.

[Luth. — Rés.: Schlitz. — Possess.: dans la Hesse gr.-ducale, province de la Hesse supér., le comté de Schlitz, 2,6 m. c. et 7,540 habit.; dans la prov. de Starkenbourg les terres de Georgenhausen, Bensheimer-Hof et Kammerhof. — V. l'édit. de 1848, p. 238.]

La ligne aînée à Schlitz.

Charles-Henri-Guillaume-Hermann-Ferdinand comte et seigneur de Schlitz nommé de Gœrtz, né 15 févr. 1822, fils du comte Frédéric-Guillaume (né 15 févr. 1793, † 31 déc. 1839) et de Julienne-Caroline-Amélie-Isabelle comtesse de Giech (née 5 sept. 1801, † 16 déc. 1831); colonel à la suite au serv. de la Hesse grand-ducale; marié 7 avril 1848 avec la

Pr. *Anne*-Albertine-Georgine de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, née 5 janv. 1827, fille du prince Auguste de S.-W.-B., ci-devant lieut.-général et adjudant-gén. au serv. de la Hesse grand-ducale.

Fils.

Charles-*Auguste*-Hermann-Louis-Maurice, comte héréd., né 2 avril 1849.

Frère du bisaïeul.

Frédéric-Charles-Adam (né à Schlitz 21 déc. 1733, † 24 août 1797; général de cav. au serv. de la Prusse). Ses filles:

1) *Sophie*-Elise-Louise, née 15 févr. 1771, mariée 1° 15 mai 1791 au cap. de cav. prussien Charles-Frédéric-Pierre de Raoul († 13 juillet 1794); 2° à Mr. de Bussche à Lohe, anciennement lieut.-colonel au serv. de la Hesse.
2) *Frédérique*, née 5 juin 1783, mar. 7 oct. 1801 à Jean-Ernest de Haugwitz, conseiller provinc. au serv. de la Prusse, etc.; veuve depuis 4 oct. 1843.

Harrach.

[Cath. — V. l'édit. allem. de l'almanach de 1834, p. 176, et l'édit. de 1848, p. 239.]

I. Ligne cadette.

[Rés.: Vienne. — Possessions: 1° en Autriche: les seigneuries de Prugg sur la Leitha, de Stauff et d'Aschau; 2° en Moravie: Janowitz; 3° en Bohême, a) au cercle de Gitschin: la seigneurie-fidéicommis de Starkenbach (4,58 m. c., 36,770 habit. dans 54 endroits) et la seigneurie allodiale de Sadowa avec les terres de Trzemeszna, Petrowitz, Kundschitz et Trnawa (1,43 m. c. avec 7,980 habit. dans 25 endroits); b) au cercle de Kœnigsgrætz: la terre-fidéicommis de Stœsser (0,42 m. c. avec 2,400 habit. en 7 endroits); c) au cercle de Bœhmisch-Leipa: la seigneurie-allodiale de Schlouckenau (1,46 m. c. avec 20,810 habit. en 18 endroits); 4° en Hongrie: Parndorf.]

C. *François*-Ernest, né 13 déc. 1799, chamb. de l'empereur d'Autriche, grand-écuyer héréd. en Autriche, succ. à son père le comte Ernest-Christophe (né 29 mai 1757, † 14 déc. 1838); mar. 29 mai 1827 à

Anne-Marie-Thérèse, née 23 janv. 1809, fille de Joseph prince de Lobkowitz; DdlCr. et DdP.

Fils.

1. *Jean*-Népomuc-François, comte hérédit., né 2 nov. 1828, lieut. au serv. de l'Autriche dans le régim. Prince Charles de Prusse, cuirassiers no. 8, adjudant du major-général prince Lobkowitz.
2. C. *Alfred*-Charles, né 9 oct. 1831.

Mère.

Marie-*Thérèse*, née 24 juill. 1771, fille de feu François comte de Dietrichstein; DdlCr. et DdP.; mar. 2 juill. 1794 au comte Ernest-Christophe; veuve 14 déc. 1838.

Oncle.

Ferdinand (né 17 mars 1763, † 5 déc. 1841); mar. 1° 7 janv. 1795 à Chrétienne née baronne de Raysky (née 14 mai 1767, † 8 juin 1830); et 2° 11 juin 1833 à Marianne née Sauermann (née 15 déc. 1800). — Ses enfants du 1er lit:

1. *Charles*-Philippe, né 16 nov. 1795, seigneur de Rosnochau dans la Silésie pruss., capitaine au serv. de l'Autriche, mar. 1° 10 juillet 1829 à Marie-*Thérèse* née comtesse de Sedlnitzky (née 26 août 1810, † 23 sept. 1834), et 2° au mois de juillet 1838 à

Isabelle née baronne de Pfister.

Fils.

Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Auguste-Anne, né 27 février 1832.

2. *Auguste*, née 30 août 1800, mar. 9 nov. 1824 à Frédéric-Guillaume III roi de Prusse; veuve 7 juin 1840; elle porte le titre de princesse de Liegnitz, comtesse de Hohenzollern.

II. Ligne aînée.

Antoine comte de Harrach à Rohrau, né 16 juin 1815, seigneur du comté de Rohrau, grand-écuyer héréd. de l'archiduché d'Autriche.

Frère et sœurs.

1. *Rodolphine*, née 6 déc. 1812, chanoinesse du chapitre de Savoie.
2. *Ludmille*, née 20 déc. 1813.
3. *Eléonore*, née 19 janv. 1817, mar. 27 mai 1837 à Frédéric baron de Borsch et Borschod, seigneur de Grosspœchlarn, Krumnussbaum et Zelking.
4. *Aloïs*, né 5 juill. 1820, lieut. en prem. au 6 rég. des hussards, Roi de Wurtemberg, au serv. de l'Autriche.
5. *Caroline*, née 2 févr. 1822.
6. *Marie*, née 20 nov. 1822.
7. *Françoise*-Xavérie, née 3 avril 1826.
8. *Aloïse*, née 21 sept. 1827.

Mère.

Ludmille née comtesse de Méraviglia, née 12 avril 1794, mar. 14 oct. 1811 à Charles-Léonard comte de l'empire de Harrach, chamb., grand-écuyer héréd., etc.; veuve depuis 8 mars 1831.

Oncle.

François-Antoine, né 21 janv. 1768, chamb. de l'archiduc Maximilien d'Este et major autrichien en retraite, veuf depuis 1831 de Marie-Anne née Girard.

Filles.

1. *Françoise*, née 23 janv. 1817, mariée 22 janv. 1840 à Emmerich Boer de Nagy-Beriko, chamb., major et adjudant du 4e corps d'armée au serv. de l'Autriche.
2. *Marie*, née 13 août 1818, mar. 16 févr. 1841 au chevalier Prosper Docteux, capitaine dans le 61e régiment d'inf.: Comte de Strassoldo.

Isembourg.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 241.]

A. Ligne d'Offenbach-Birstein.

I. Isembourg-Birstein. (V. la 2de partie page 123.)

II. Isembourg-Philippseich.

[Voir l'Almanach de 1849, page 226.]

Comte *George*-Casimir, né 15 avril 1794, succ. 27 déc. 1838 à son père le comte *Henri*-Ferdinand (né 15 oct. 1770); major-gén. et aide de camp gén. du grand-duc de Hesse; marié 10 janv. 1841 à

Berthe-Amélie-Caroline-Ferdinande née comtesse d'Isembourg-Budingen à Meerholz, née 14 juin 1821.

Enfants.

1. Charles-*Ferdinand*-Louis-Adolphe-Wolfg.-Ernest-Casimir-George-Frédéric, comte héréd., né 15 oct. 1841.
2. *Clémentine*-Philippine-Charlotte-Louise-Caroline-Malvine-Emilie-Silvine-Adélaïde-Ferdin.-Aug., née 26 nov. 1843.
3. *Maximilien*-Louis-Jean-Casimir-Othon-Philippe-Auguste-Frédéric-Alexandre-Jules-Guillaume, né 9 mars 1849.

Frères et sœurs.

1. *Charles*, né 31 mars 1796.
2. *Louise*-Philippine; v. Isembourg-Wæchtersbach.
3. *Frédéric*, né 15 sept. 1800, mar. 30 sept. 1828 à

Malwine, née 27 déc. 1808, fille de George prince de Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

Enfants.

1) *Amélie*, née 28 juin 1830.
2) Henri-*Ferdinand*, né 14 janv. 1832, lieut. au rég. d'inf. autrichien no. 22; Comte François Wimpffen.
3) *Constantin*, né 12 juillet 1833.
4) *George*-Adolphe, né 23 avril 1840.

4. *Charlotte*, née 25 juin 1803; v. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.
5. *Louise*, née 22 janv. 1805, chanoinesse de Wallenstein.
6. *Ferdinand*, né 14 oct. 1806, major et aide de camp du grand-duc de Hesse.

B. Ligne de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

(V. la 2de partie page 124.)

II. Isembourg-Budingen à Wæchtersbach.

[Voir l'édition de 1848, p. 242.]

Comte Ferdinand-*Maximilien*, né 24 oct. 1824, succ. à son père le comte Adolphe, en vertu de l'acte de cession du 9 oct. 1847, marié le 7 juillet 1849 à

Auguste-Marie-Gertrude, comtesse de Schaumbourg, fille aînée de l'électeur Frédéric-Guillaume Ier de Hesse; née . . .

Fils.

Frédéric-Guillaume-Adolph-George-Casimir-Charles, né 17 juin 1850.

Père et mère.

Comte *Adolphe*, né 26 juillet 1795, succ. 25 févr. 1821 à son frère C. Louis-Maximilien, et abdique en faveur de son fils 20 oct. 1847; mar. 14 oct. 1823 à

Louise-Philippine comtesse d'Isembourg-Philippseich, née 19 févr. 1798, fille du feu comte Henri-Ferdinand.

Sœurs du père.

1. Ctesse Frédérique-*Wilhelmine*, née 1 juillet 1792.
2. Ctesse *Auguste*-Caroline, née 12 nov. 1796.

III. Isembourg-Budingen à Meerholz.

[Voir l'édition de 1848, p. 242.]

Comte *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis, né 26 oct. 1819, fils du comte héréd. Joseph-Frédéric-Guill.-Albert († 14 mars 1822); succ. 17 avril 1832 à son oncle le comte Charles-Louis-Guillaume; marié 9 juin 1846 à la

Comtesse *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, fille de *Frédéric-Louis*, comte de Castell.

Enfants.

1. Frédéric-Casimir-Wolfg.-Adolphe-George-Ferdinand-Jules-Henri, comte héréd., né 10 août 1847.
2. Ctesse *Hélène*-Emilie-Dorothée-Ida-Adélaïde-Berthe-Elise-Jenny-Louise-Caroline-Philippine, née 30 sept. 1848.

Sœur.

Ctesse *Bertha*-Amélie-Caroline-Ferdinande, née 14 juin 1821; v. Isembourg-Philippseich.

Mère.

Ctesse *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, fille de feu Albert-Frédéric-Charles comte de Castell; mar. 22 oct. 1818.

Filles du comte Charles-Louis-Guillaume († 17 avril 1832) et de Caroline née comtesse de Sayn-Wittgenstein († 28 avril 1833); elles possèdent $\frac{5}{24}$ de Limpourg-Gaildorf-Solms-Assenheim (L.-S.-A.-Oberroth, dans le roy. de Wurtemberg):

1. Comtesse *Caroline*-Louise-Frédérique-Elisabeth-Henriette-Charlotte, née 24 janv. 1786.
2. Comtesse *Louise*-Wilh.-Sophie-Emilie, née 25 mars 1793.

Kœnigsegg-Aulendorf.

[Cath. — Rés.: Aulendorf. — V. l'édit. de 1848, p. 243.]

Comte *François*-Xavier, né 15 mars 1787, chamb. de l'empereur d'Autriche, magnat de Hongrie, fils d'Ernest comte régnant († 10 mai 1803) et de la comtesse Joséphine de Manderscheid-Blankenheim; mar. 14 juill. 1811 à *Marie*-Anne, née 25 sept. 1793, fille de Joseph comte Károlyi de Nagy-Károly; veuf depuis 9 mars 1848.

Enfants.

1. *Elisabeth*, née 14 avril 1812, mar. 9 oct. 1832 à Frédéric-Charles-Joseph prince de Waldbourg à Wolfegg et Waldsée.
2. *Gustave*, né 19 avril 1813, marié 14 nov. 1843 à *Giszella* (Victoire) Csáky de Kereszteg, née 23 nov. 1823, DdlCr., fille de feu Etienne comte Csáky de Keresztег.

   Fille.

   Irma-(Marie)-Stéphanie-Jeanne-Baptiste-Eusébie, née 7 sept. 1844.
3. *Françoise*-Xav., née 13 juin 1814, DdlCr., mar. 10 févr. 1834 à George comte d'Andrásy de Csik-Szent-Király et Kraszna-Horka, chamb. de l'empereur d'Autriche.
4. *Alfred*, né 30 juin 1817, cap. de cav. au 4 rég. des cuir., Empereur Ferdinand, au serv. de l'Autriche.
5. *Hermann*, né 26 mai 1820.
6. *Hugues*, né 23 févr. 1824, secrétaire-adjoint en Moravie.

7. *Georgine*-Clémentine, née 1 avril 1825, mar. 6 nov. 1843 à Othon prince d'Oettingen-Spielberg.
8. *Frédérique*, née 21 févr. 1837.

Oncles.

1. *Antoine*-Eusébie, né 15 févr. 1769, chan. à Salzbourg.
2. *François*-Xav.-Eus., né 2 mars 1773, propriétaire de la seigneurie de Roschitz en Moravie, chamb. de l'empereur d'Autr., mar. 18 sept. 1798 à Marie-*Léopoldine*-Josephe, fille de Maximilien comte de Daun à Daleschitz, née 10 mai 1776; veuf depuis 6 sept. 1845.

Fille.

Frédérique, née 6 juin 1799, mar. à Hermann Cte de Locatelli.

Kuefstein.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 244.]

Cte *François*-Séraphin, né 8 mars 1794, bar. de Greillenstein, etc., grand-garde-vaisselle de l'archiduché d'Autriche, cons. int. et chambellan, envoyé extr. et ministre plénip. de S. M. l'empereur d'Autriche près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe, etc.; mar. 1 juillet 1830 à *Guidobaldine* née comtesse de Paar, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., sœur du prince régnant de Paar.

Enfants.

1. *Charles*, né 31 juillet 1838.
2. Marie-Jeanne, née 9 juin 1840.
3. François-Séraphin, né 11 juin 1841.

Leiningen (Linange).

[Voir l'édition de 1848, p. 245.]

A. Maison de Linange-Hardenbourg-Dachsbourg.

[Voir la seconde partie p. 131.]

I. Leiningen-Hardenbourg.

II. Linange-Heidesheim-Falkenbourg.

[Cath. — Bade.]

1. Linange-Billigheim (ci-devant Guntersblum).

[Rés.: Billigheim. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Cte Charles-*Théodore*-Auguste, né 26 janv. 1794, succ. à

son père (fondateur de cette ligne spéciale) *Guillaume*-Charles (né 5 juillet 1737) 26 janv. 1809; major-gén. badois, en retraite; mar. 24 mai 1822 à

Marie-Anne née comtesse Westerhold de Gysenberg, née 23 avril 1802, DdlCr.

Enfants.

1. *Charles*-Frédéric, né 6 mars 1823, mar. 27 janv. 1846 à la Pr. *Elisabeth* de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg de la ligne spéciale de Louisbourg (née 29 oct. 1827); veuf depuis 26 avril 1849. [Château *de Neubourg* sur le Necker.]

Fille.

Gabrielle-Anne-Antoinette, née 10 avril 1849.

2. *Frédéric*-Ludolphe-Adolphe-Théod., né 18 juillet 1826, au service militaire de Bade.
3. *Eléonore*-Joséphine-Caroline-Marie, née 6 juillet 1827, mariée 22 févr. 1848 au comte Guillaume de Wiser.
4. *Maximilien*-Frédéric-Ernest, né 29 mars 1835.
5. *Victoire*-Wilhelmine-Mathilde, née 15 janv. 1837.
6. *Emich*-Charles, né 24 avril 1839.

Sœur.

Elisabeth-Auguste, née 18 sept. 1790, mariée au baron de Stockhorn, lieut.-gén. au serv. de Bade, commandeur à Mannheim; veuve depuis 7 sept. 1843.

---

2. Linange-Neudenau (ci-devant Heidesheim).

[Rés.: Neudenau. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Comte *Auguste-Clément*, né 20 janv. 1805, fils du comte Venceslas, fondateur de cette ligne († 15 janv. 1825), et de Victoire, fille du baron de Grunberg († 4 févr. 1838); succ. 17 nov. 1826 à son frère consanguin Clément-Guill. (né 22 août 1781); mar. 26 nov. 1842 à

Marie-Henriette-Wilhelmine, née 2 avril 1820, fille du feu baron de Geusau, général et grand-écuyer au serv. de Bade.

Enfants.

1. *Wilhelmine*-Marie-Victoire, née 11 juillet 1843.
2. *Charles*-Théodore-Ernest, né 10 sept. 1844.
3. *Ernest*-Joseph-Auguste, né 27 oct. 1849.

Sœurs consanguines issues du 1 lit du père:

1. *Cunégonde*-Antoinette, née 8 nov. 1775, mar. 8 févr. 1804 à Aloïs baron de Hacke; veuve depuis 1832.

2. *Charlotte*-Catherine, née 10 janv. 1778, mar. 10 janv. 1810 au comte d'Eckardt, lieut.-gén. au serv. de la Bavière; veuve 5 nov. 1828; DdP. de S. M. la reine de Bavière.

B. Maison de Linange-Westerbourg.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

I. Alt-Leiningen-Westerbourg.

(Ancienne ligne de Linange-Westerbourg.)

[Rés.: Ilbenstadt au grand-duché de Hesse. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

Frédéric-Edouard comte de Linange-Westerbourg, seigneur d'Ilbenstadt et d'Erbstadt, né 20 mai 1806, succ. 9 août 1839 à son père, le comte Frédéric-Louis-Chrétien (né 2 nov. 1761); mar. 28 déc. 1830 à

Henriette née baronne d'Egloffstein, née 22 nov. 1805, fille du baron d'Egloffstein, général au service de Weimar.

Fille.

Marie-Frédér.-Carol.-Ernestine-Henriette, née 30 sept. 1831.

Frères et sœurs.

1. Jean-*Louis*, né 9 juin 1807, cap. de cav. (en retraite) au serv. de l'Autriche.
2. *Françoise*-Amélie, née 12 mai 1809, mar. 18 août 1826 à Guillaume baron d'Ende.
3. *Marie*-Louise, née 27 juill. 1812, mar. à Albert prince de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.
4. George-Auguste (né 10 août 1815, † 19 janvier 1850). Sa veuve:

Fatime Mettanisch, née . . .

5. *Adrienne*-Rosalie-Auguste, née 23 mai 1817, mar. 26 déc. 1832 à Ferdinand baron de Stein, chambellan du grand-duc de Hesse.
6. Charles-Auguste (né 11 avril 1819, † à Pesth le 10 oct. 1849). Sa veuve:

Elise de Sissanyi, née . . .

7. *Victor*-Auguste, né 1 janv. 1821, lieut. en pr. au 31 rég. d'inf. (Culoz) au serv. de l'Autriche.

II. Neu-Leiningen-Westerbourg.

[Nouvelle ligne de Linange-Westerbourg.]

[Luth. — Rés.: Westerbourg. — Voir l'édition de 1848, p. 247.]

Cte *Chrétien*-François-Séraphin-Vincent, né 10 févr. 1812, fils du comte *Chrétien*-Louis-Alexandre (né 5 avril 1771, † 20 févr. 1819) et de la princesse Séraphine de Porcia (née 23 oct. 1788, † 5 déc. 1817); succ. à son oncle, le cons. int. imp.-roy. et F.-M.-Lieut. comte *Auguste*-George-Gustave (né 19 févr. 1770, † 9 oct. 1849); chamb. imp.-roy., major-général et brigadier du 3ème corps d'armée, en Bohême.

Sœur.

Ctesse *Séraphine*-Françoise-Barbe-Christine, née 4 oct. 1810, chanoinesse d'Innsbruck.

Oncle.

Cte Auguste-George-Gustave (né 19 févr. 1770, cons. int. et feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche, † 9 oct. 1849), fils du comte Charles-Gustave-Régnard-Woldemar († 7 juin 1798). Sa veuve:

Ctesse *Charlotte*-Sophie-Léopoldine née de Scholz, née 19 avril 1792; mariée 1808.

Neipperg.

[Cath. — Rés.: Schwaigern. — Voir l'édition de 1848, p. 248.]

Cte *Alfred*-Auguste-Charles-François-Camille, né 26 janv. 1807, chamb. de l'empereur d'Autriche, major-général au serv. du Wurtemberg, seigneur héréd. du roy. de Wurtemberg; succ. 22 févr. 1829 à son père le comte Adam-Adalbert (cons. int., FML., chamb. au serv. de l'Autr. etc.); marié 1° 19 oct. 1835 à Joséphine née comtesse de Grisoni († 17 nov. 1837), et 2° 19 mars 1840 à la

Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte née princesse de Wurtemberg, fille aînée du roi Guillaume I, née 30 oct. 1816.

Frères.

1. *Gustave*-Adolphe-Frédéric-Bernard-Léopold, né 10 sept. 1811, major du corps de l'état-major au serv. de l'Autriche.
2. *Erwin*-François-Louis-Bernard-Ernest, né 6 avril 1813, chamb. au serv. de l'Autriche, colonel et commandant le régiment des dragons no. 2: Louis Roi de Bavière; marié

19 avril 1845 à Henriette née comtesse de Waldstein-Wartenberg à Dux-Leutomischl, née 23 déc. 1823; veuf depuis 18 juillet 1845.

Cousines germaines, filles du comte Jean-Joseph (né 14 mai 1756, † 10 nov. 1809):

1. *Marie*-Wilhelmine, née 19 févr. 1793.
2. *Louise*, née 3 févr. 1794.

ORTTENBOURG.

[Luth. — Rés.: château de Tambach dans la Franconie sup. — Voir l'édition de 1848, p. 249.]

François-Charles-Rodolphe, né 4 août 1801, comte d'Orttenbourg et seigneur de Tambach, seigneur et membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, quitte le service milit. avec le titre de major à la suite en 1830; succ. à son père le comte Joseph-Charles 28 mars 1831; marié 22 févr. 1841 à

Julie-Caroline-Wilhelmine-Louise-Sophie, née 20 déc. 1819, fille du baron de Wœllwarth-Lauterbourg.

Fils.

Frédéric-Charles-Hermann-Albert, comte héréd., né 13 déc. 1841.

Frères et sœur.

1. Chrétienne-*Charlotte*-Wilh., née 18 août 1802, mar. 18 août 1830 à Albert-Frédéric-Louis prince régn. de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.
2. *Frédéric*-Charles-Louis, né 14 janv. 1805. [*Kœnnern* près de Halle sur la Saale.]
3. *Hermann*, né 4 janv. 1807, chamb. et major autr. (en retraite). [Château de *Tambach*.]

Tantes.

1. Sophie-Marie-*Wilhelmine*, née 16 nov. 1784, mar. 21 juin 1802 à Léopold-Ernest comte de Tauffkirchen à Kleeberg, ancien major-général au serv. de la Bavière.
2. Auguste-*Frédérique*, née 22 avril 1786, mar. 9 oct. 1806 à Charles-Alexandre comte de Puckler et Limpourg († 18 déc. 1843), séparée 16 juin 1824.

Pappenheim.

[Evang. — Rés.: Pappenheim. — V. l'édit. de 1848, p. 250.]

I. Comte *Charles*-Théodore-Frédéric, né 17 mars 1771, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, Général-FZMestre et aide de camp général du roi, propriét. du 7 rég. d'inf.; mar. 26 juin 1796 à la comtesse Lucie-Anne-Wilhelmine-Chrétienne, née 9 avril 1776, fille de feu le prince de Hardenberg-Reventlow, chancelier d'Etat pruss.; séparé depuis 1817 (v. Puckler-Muskau).

II. Fille du comte Frédéric-Ferdinand († 28 févr. 1816), colonel et command. le 1 rég. des hussards au serv. de la Bavière:
Elisabeth-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-*Ferdinandine*-Pauline, née 8 févr. 1806, mariée au docteur Edouard Prétorius. [*Munich.*]

III. Frédéric-*Albert* comte de Pappenheim, né 18 juill. 1777, général de cav. en retraite, propriétaire du 10 rég. d'inf. bavaroise; marié 14 déc. 1814 à
Marie-Antoinette-Françoise-Crescence-Eve, née 6 avr. 1793, fille du baron de Tænzl à Tratzberg; DdP. de la Reine, etc. [*Augsbourg.*]

Enfants.

1. *Louis*-Ferdinand-Frédéric-Haupt, né 5 déc. 1815, cap. de cav. dans le rég. bavarois de chev.-lég., (du Roi). [*Augsbourg.*]
2. *Charles*-Antoine-Frédéric-Haupt, né 17 déc. 1816, cap. de cav. dans le rég. de chev.-lég., Prince royal au serv. de la Bavière. [*Nuremberg.*]
3. Godefroi-*Henri*-Frédéric-Guillaume, né 23 déc. 1817, chamb. imp.-roy. et major dans le rég. autrichien des hussards no. 9: Prince François Liechtenstein.
4. *Alexandre*-Joseph-Frédéric-Haupt, né 20 mars 1819, cap. de cav. dans le rég. autrichien des dragons no. 2: Roi de Bavière.
5. *Clément*-Philippe-Frédéric-Albert-Haupt, né 14 déc. 1822, admis aux affaires du tribunal d'arrondissements à Frankenthal dans le cercle du Rhin.
6. *Maximilien*-Joseph Charles-Frédéric, né 5 sept. 1824, lieut. au rég. de chev.-lég., Prince Taxis au serv. de la Bavière. [*Ansbach.*]
7. *Blanche*-Frédérique-Anne, née 4 juill. 1827. [*Augsbourg.*]

Platen à Hallermund.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 251.]

C. *George*-Guillaume-Frédéric, né 7 nov. 1785, cons. int. act., grand-chambellan et grand-maître héréd. des postes du roy. de Hanovre, veuf depuis 18 août 1833 de *Julie*-Marianne-Charlotte née comtesse de Hardenberg.

Enfants.

1. *Charles*-Ernest-Félix, né 3 sept. 1810, chamb. du roi de Hanovre, mar. 7 nov. 1836 à
Mathilde-Maximilienne-Thérèse-Laure née comtesse de Pacé, née 11 oct. 1815.

Enfants.

1) *George*-Charles-Rodolphe-Frédéric-Erasme, né 2 oct. 1837.
2) *Rodolphe*-Charles-Othon-Fréd.-Joseph, né 13 juillet 1839.
3) *Julie*-Frédérique-Mathilde-Ferdinande, née 5 févr. 1841.
4) *Mathilde*-Agnès-Claire-Frédér.-Adolph., née 11 juill. 1842.
5) *Agnès*-Mathilde-Frédérique-Ferdinande-Chrétienne, née 17 mars 1844.
6) *Charlotte*-Mathilde-Frédérique-Georgine, née 23 janv. 1846.
7) *Gustave*-Adolphe-Charles-Frédéric-Georg, né 30 oct. 1847.
8) *Magnus*-Charles-Chrétien-Bernard, né 26 mars 1849.

2. *Julienne*-Frédérique-Sophie, née 6 nov. 1811, mar. 12 mai 1837 au comte de Blome à Salzau.
3. *Gustave*-Théodore-Ferdinand-Frédéric, né 23 mars 1813, écuyer du roi de Hanovre.
4. *Adolphe*-Louis-Charles, né 10 déc. 1814, cons. de la légation du Hanovre et chargé d'affaires à Vienne.
5. *Jules*-Guillaume-Louis, né 26 déc. 1816, capit. et adjud. de S. M. le roi de Hanovre.
6. *Claire*-Adolphine-Adélaïde, née 24 nov. 1821, mariée 23 déc. 1847 à Chrétien de Sehestedt-Juel, chamb. au serv. du Danemark.
7. *George*-Auguste, né 17 sept. 1827, lieut. des grenadiers de la garde hanovrienne.

Sœur.

Charlotte-Julienne, née 8 sept. 1778, mar. 1° 1794 à Frédéric baron de Blome († 12 sept. 1818), et 2° 1820 à Joseph comte de Criminil-Reventlow.

Oncles.

1. C. Auguste-Philippe (né 22 juin 1748, † . . .). Ses enfants:

1) *Caroline*, née 22 sept. 1777, mar. 1° 1796 au baron de Gemmingen (divorcée); et 2° 1807 à Mons. de Schauroth.
2) *Julienne*-Sophie-Chrétienne-Françoise, née 8 janv. 1781.
3) *Alexandre*-Charles-François, né 4 sept. 1784, lieut.-colonel de la landwehr du Haut-Palatinat bavarois.

2. C. Henri-Louis-Joaquim, major-général au serv. du Danemark († 15 avril 1822). Ses enfants:
1) *Frédéric*-Louis, né 14 nov. 1785, ancien capit. au serv. du Danemark.
2) Anne-*Frédérique*-Sabine, née 11 janv. 1789, mar. à Chrétien-Frédéric de Triller, conseiller de just. et directeur des postes à Schleswig.
3) Frédérique-*Wilhelmine*-Hedwige, née 25 févr. 1798, mar. 20 déc. 1815 à F.-G. Donowan de Leith.

Plettenberg-Wittem à Mietingen.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 252.]

Fille du comte de l'emp. Maximilien-Frédéric, né 20 janv. 1771, † 2 sept. 1813 (fils du comte de l'empire Clément-Auguste, maréchal héréditaire du grand-chapitre de Munster, † 26 mars 1771, et de Marie-Anne née baronne de Galen):

Marie comtesse de Plettenberg-Mietingen, née 22 mars 1809, propriétaire des terres seigneuriales de la maison, DdlCr. et DdP., mar. 16 févr. 1833 à *Nicolas-François*-Maria-Alexandre comte d'Esterházy-Galántha-Forchtenstein, chamb. de l'empereur d'Autriche (né 8 févr. 1804).

Puckler-Limpourg.

[Luth. — Rés.: Gaildorf et Bourg-Farrnbach. — V. l'édit. de 1848, p. 253; comparez Puckler-Muskau p. 157.]

I. *Frédéric*-Charles-Louis-François comte de Puckler-Limpourg, baron de Groditz, né 12 févr. 1788, seigneur et membre de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, chamb. du roi de Wurtemberg, colonel de la landwehr bavaroise et inspecteur du cerle de la Franconie moyenne; marié 12 févr. 1817 à

Sophie née baronne de Dœrnberg, née 13 juillet 1795, chanoinesse du chapitre de Ste-Anne.

Fils.

1. *Kurt*-Charles-Louis-Ernest-Frédéric, né 2 oct. 1822, lieut. en premier de la garde montée wurtembergeoise.
2. *Frédéric*-Charles-Louis-Emile-George-Maximilien-Adam-Sylvestre, né 7 déc. 1826, lieut. dans le 4ème rég. de cav. au serv. du Wurtemberg.

II. C. *Louis*-Frédéric-Charles-Maximilien, né 11 avril 1790, seigneur du roy. de Wurtemberg, mar. 9 mai 1824 à *Louise*-Clamorine née comtesse de Bothmer, née 19 mars 1803, chanoinesse du chapitre de Ste-Anne.

Enfants.

1. *Louis*-Auguste-Charles-Frédéric-Ernest-George, né 29 avril 1825.
2. *Adolphe*-Charles-Frédéric-Louis-Ernest, né 7 juin 1826, lieut. au 5ème rég. d'inf. au serv. du Wurtemberg.
3. *Sophie*-Louise-Carol.-Frédérique-Charlotte-Maximilienne-Mathilde, née 4 déc. 1827.
4. *Louise*-Clotilde-Charl.-Emma-Julie-Auguste-Frédérique, née 28 juillet 1831.
5. *Edouard*-Charles-Frédéric-Louis-Maximilien, né 18 sept. 1832.
6. *Félix*-Louis-Charles-Frédéric-Hermann-Gotthardt, né 15 déc. 1833.
7. *Max*-Félix-Charles-Adolphe-Louis-Kurt, né 11 sept. 1836.
8. *Thérèse*-Frédérique-Caroline-Louise, née 4 déc. 1837.
9. *Julie*-Mathilde-Caroline-Frédérique-Louise, née 23 mars 1840.
10. *Hermann*-Ernest-Apollonius-Charles-Frédéric-Louis, né 6 mai 1841.
11. *Guillaume*-Frédéric-François-Louis-Charles, né 3 avr. 1844.
12. *Fanny*-Sophie-Elisabeth-Wilhelmine-Mathilde-Julie-Louise-Fréd.-Caroline, née 28 mars 1848.

QUADT-WYKRADT.

[Cath. — Rés.: Isny. — V. l'édition de 1848, p. 254, et celle de 1849, p. 238.]

Othon-Guillaume-Frédéric-Bertram, né 27 sept. 1817, comte régn. de Quadt-Wykradt à Isny, possess. de la ville et du comté d'Isny, succ. dans le fidéicommis de la maison à

son père le comte Guillaume, († 2 juill. 1849) en vertu de l'acte de cession du 20 nov. 1846; marié 20 avril 1846 à

Marie-Emilie, née 5 déc. 1825, fille du comte régn. Alban de Schœnbourg-Forderglauchau.

Enfants.

1. Bertrand - Othon - Guillaume - Frédéric-Waldemar, comte héréd., né 11 janv. 1849.
2. C. *Othon*-Frédéric-Guillaume-Robert-Alban, né 24 févr. 1850.

Frère et sœurs.

1. *Maximilienne*, née 18 mai 1813, mar. 30 sept. 1833 à Constantin prince régn. de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg.
2. *Bertha*, née 7 mai 1816, mariée 15 sept. 1846 à Edouard comte de Bergh-Trips.
3. *Frédéric*-Guillaume, né 23 déc. 1818, chargé des affaires de Bavière à St.-Pétersbourg, jusqu'au déc. 1849.

Mère.

Marie-Anne née comtesse de Thurn-Valsassina, née 29 août 1788, mariée le 14 juill. 1812 au comte *Guillaume*-Othon-Frédéric-Albert (né 21 févr. 1783); veuve depuis 2 juill. 1849.

Oncle.

Frédéric-Guillaume, né 8 mars 1788, ancien colonel au serv. des Pays-Bas.

Rechberg et Rothenlœwen.

[Cath. — Rés.: Donzdorf. — V. l'édition de 1848, p. 255.]

Albert comte de Rechberg et Rothenlœwen à Hohenrechberg, né 7 déc. 1803, possesseur des seign. de Donzdorf, Weissenstein, Bœhmenkirch, Ramsberg, Winzingen et Klein-Hussen en Wurtemberg, ainsi que de Mickhausen en Bavière, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, nommé pour la vie conseiller du roy. de Bavière, chef de la maison comtale par suite de la cession de son père Aloïs (né 18 sept. 1766, † 10 mars 1849) dep. 28 sept. 1842; marié 6 juillet 1830 à

Walpourge, née 16 févr. 1809, fille de feu Jean-Népomuc comte de Rechberg.

Enfants.

1. *Othon*, comte héréd., né 23 août 1833.
2. *Marie-Anne*-Pauline, née 18 déc. 1834.
3. *Caroline*, née 1 oct. 1842.
4. *Marie*, née 8 août 1844.
5. *Albertine*, née 19 sept. 1846.

Sœurs et frère.

1. C. *Caroline*, née 25 juin 1798, DdP. de S. M. la reine de Bavière, mar. 4 août 1818 à Chrétien-Frédéric baron de Zweibrucken, lieut.-gén. et capitaine-gén. de la garde des arcières du roi de Bavière.
2. C. *Louise*, née 5 mars 1800. mar. 27 août 1825 à Willibald comte de Rechberg; v. ci-dessous.
3. C. *Pauline*, née 28 janv. 1805.
4. C. Jean-*Bernard*, né 17 juill. 1806, chamb. de l'empereur d'Autriche, conseiller de lég., mar. 26 juillet 1834 à

Miss *Barbe* Jones, née 8 juin 1813, fille aînée de feu Thomas Jones, Viscount Ranelagh baron de Waron.

Fils.

Louis, né 4 juillet 1835.

Frères et sœur.

1. Ctesse *Hyacinthe*, née 15 août 1771, mar. 4 août 1797 à François baron de Frauenberg, conseiller intime et commissaire-gén. au serv. de la Bavière († 1814).
2. Veuve du comte Jean-Népomuc (né 24 nov. 1773, prés. de l'administration gén. des forêts en Bavière, † 8 mai 1817) :

Julie comtesse Barbier de Schroffenberg, chanoinesse de Ste-Anne, mar. en 1808.

Ses enfants

1) C. *Walpourge*, née 16 janv. 1809, mar. 6 juillet 1830 à Albert comte de Rechberg.
2) C. *Louis*, né 15 janv. 1814, chamb., capitaine de cav. et aide de camp au serv. de la Bavière, marié 18 juillet 1839 à

Gabrielle-Marie-Sophie-Auguste née comtesse de Bray, née 9 mars 1818.

Enfants.

(1) *Ernest*-Béro, né 3 juin 1840.
(2) *Elisabeth*, née 28 sept. 1841.
(3) *Sophie*, née 13 juin 1843.
(4) *Gabrielle*, née 9 janv. 1845.

3. C. Charles, né 2 févr. 1775, † 6 janv. 1847, grand-maître de la cour de Bavière. Sa veuve:

Hippolyte, née 13 août 1811, DdP. de S. M. la reine de Bavière, fille de Jean-Népomuc baron de Pelkhoven à Taising et Græfing; mar. 14 oct. 1830.

4. C. Wilibald (né 30 mai 1780, conseiller int. act. d'Etat au serv. de la Bavière, † 30 déc. 1849). Sa veuve:

Louise née comtesse de Rechberg, née 5 mars 1800 (v. ci-dessus); mariée 27 août 1825. [*Munich.*]

5. C. Auguste (né 11 sept. 1783, † 15 avril 1846), cons. d'Etat de la Bavière en serv. ord. Sa veuve:

Antoinette née de Schanzenbach, mariée depuis 1831.

Ses filles.

1) *Louise*, née 1832.
2) *Pauline*, née 1837.

Rechteren.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 257.]

I. Ligne cadette.

[Rés.: Markt-Einersheim en Franconie. — V. l'édit. de 1848, p. 257.]

Comte Frédéric-*Louis*, né 9 janv. 1811, membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière, succède par droit de primogéniture, et d'après l'ordre de succession adopté par la famille, le 12 janv. 1822, dans la seigneurie de Limpourg-Speckfeld à son père le comte Frédéric-Régnard-Burkhard-Rodolphe (né 22 sept. 1751, † 20 juin 1842); commandeur et major-gén. de la landwehr du cercle de la Franconie infér. et d'Aschaffenbourg; mar. 23 août 1840 à

Luitgarde-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, fille d'Albert comte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1. *Frédéric-Régnard*-Albert-Emile-Auguste, comte héréd., né 3 juillet 1841.
2. *Emilie*-Auguste-Adélaïde-Ferdinande-Emma-Louise, née 15 août 1843.
3. *Adélaïde*, née 1 févr. 1845.
4. *Thécla*, née 8 août 1846.

Sœurs

a) issues du 1er lit du père, avec Frédérique-Antoinette née Ctesse de Giech et Wolfstein (mar. 13 nov. 1783, † 8 juin 1798):

1. *Frédérique*-Henriette, née 15 juin 1787, mar. 6 janv. 1823 à Louis baron d'Eyb à Eyerlohe, ancien major au serv. de la Bavière.
2. Caroline-*Louise*-Amélie, née 3 mars 1789, mar. 6 déc. 1806 au baron de Rehling; veuve depuis 29 déc. 1820.

Frère

b) issu du 2d mariage du père avec Auguste prince de Hohenlohe-Kirchberg.

3. Charles-Louis-*Auguste*, né 13 nov. 1818.

II. Ligne aînée.

[Rés.: Almelo. — V. l'Almanach de 1849, p. 242.]

C. *Adolphe*-Frédéric-Louis, né 13 oct. 1793, chamb. du roi des Pays-Bas, membre des Etats prov. d'Over-Yssel et propriét. des seigneuries d'Almelo, Vriesenveen, Rechteren, Oolde et Verborg; fils du comte Frédéric-Louis-Chrétien († 8 sept. 1814), mar. 2 avril 1824 à

Elisabeth-Wilhelm. née baronne de Massow, née 4 oct. 1793.

Enfants.

1. *Marie*-Catherine-Frédérique, née 3 févr. 1825.
2. *Adolphe*-Frédéric, né 17 juillet 1827.
3. *Jacques*-Henri, né 6 déc. 1831.

Frères et sœurs.

1. *Florentine*-Caroline-Elise, née 20 avril 1797, mar. 21 mars 1822 à Jean-Philippe baron de Sloet à Vollenhove.
2. *Guillaume*-Régnard-Adolphe-Charles, né 11 oct. 1798, chamb. et capit. de cav. à la suite du grand-duc de Hesse, propriétaire des seigneuries de Schoulenbourg et Eeze; marié 27 déc. 1823 à

Sophie-Marianne-Adélaïde née baronne de Gunderrode, née 19 juin 1803.

Enfants.

1) *Frédéric*-Louis-Chrétien, né 16 févr. 1825.
2) *Elisabeth*-Jeanne-Reinire-Caroline, née 4 nov. 1826.
3) *Caroline*-Louise-Henriette, née 1 juillet 1828.
4) *Joaquim*-Adolphe-Zeijger, né 10 août 1830.
5) *Ferdinand*-Chrétien-George, né 28 août 1832.
6) *Florentine*-Natalie, née 20 janv. 1835.

7) *Emilie*-Rosalie, née 16 déc. 1836.
8) *Guillaume*-Charles, né 11 juin 1840.
3. Jean-*Régnard*-Frédéric-Chrétien-Guill., né 12 févr. 1806.
4. Auguste-*Caroline*-Isabelle, née 15 juillet 1808.

Schæsberg.

[Cath. — Rés.: Thannheim. — V. l'Almanach de 1849, p. 243.]

Cte *Richard*-Martin, né 14 juill. 1778, cons. privé et chamb. au serv. du Wurtemberg, succ. à son père Frédéric-Antoine-Marie (né . . . 1730, † . . . 1804); marié 24 juillet 1803 avec Sophie née baronne de Wenghe-Beck; veuf depuis 5 mars 1841.

Frère.

Henri-Edmond (né 20 mai 1779, † 15 oct. 1835). Sa veuve:
Auguste, née 13 oct. 1791, fille de feu le baron de Loë-Wissen; mariée . . juin 1814.

Ses enfants.

1. Cte *Rodolphe*-Wolfgang-Hubert-Marie, né 8 sept. 1816, possesseur des seigneuries de Schæsberg, Krikenbœk, Gangelt et Gerdingen, succ. à son père 15 oct. 1835; marié 11 janv. 1847 à
Mathilde-Walpourge-Ludovique-Marie, née 30 mai 1824, fille de feu le prince François de Waldbourg-Zeil-Trauchbourg.
2. *Jules*-Maximilien-Hubert-Marie, né 2 nov. 1819.
3. *Alexandrine*-Clémentine-Marie-Huberte, née 29 août 1821.
4. *Marie*-Huberte-Jeanne-Ludovique, née 8 juin 1827.

Schœnborn.

[V. l'édition de 1848, p. 259.]

I. Schœnborn-Wiesentheid. (Branche aînée.)

[Cath. — Rés.: Wiesentheid. — V. l'édit. de 1848, p. 259.]

C. Hugues-Damien-*Erwin*, né 25 mai 1805, succ. 5 déc. 1840 à son père comte François-Erwin (né 7 avril 1776); membre de la chambre des pairs en Bavière; mar. 1 mai 1833 à
Sophie-Eléonore-Walpourge-Thécla née comtesse d'Eltz, née 20 févr. 1814.

Frère et sœur.

1. *Marie*-Anne, née 31 janv. 1809, mar. 15 janv. 1840 à Maximilien baron de Loë, chambellan et cons. provincial au serv. de la Prusse.
2. *Clément*, né 8 oct. 1810, mar. 20 oct. 1838 à
Irène née comtesse Batthyány, née 31 déc. 1812.

Enfants.

1) Athenaïs-Ferdinandine-Marie, née 21 janv. 1840.
2) Sophie-Elma-Marie, née 20 mai 1841.
3) *Erwin*, né 14 nov. 1842.

II. Schœnborn-Buchheim. (Branche moyenne.)

[Cath. — Rés.: Vienne. — V. l'édit. de 1848, p. 260.]

C. *Charles*-Edouard, né 2 mai 1803, chamb. impér.-roy., fils du comte François-Philippe (né 15 sept. 1768, † 18 août 1841); succède à son frère Erwin-Damien-Hugues par cession du 9 février 1844; mar. 21 oct. 1833 à
Anna née comtesse Bolza, née 4 août 1806, DdlCr.

Enfants.

1. *Marie-Anne*-Joséphine-Caroline, née 27 août 1836.
2. *Eugénie*-Frédérique-Marie, née 11 février 1841.
3. *Erwin*-Frédéric-Charles, né 7 nov. 1842.
4. *Caroline*-Anne-Sophie, née 26 nov. 1843.
5. *Sophie*, née 14 juillet 1847.
6. *Anne*, née 4 sept. 1848.

Frères et sœurs.

1. C. Charles-Théodore-Damien-Erwin (né 17 sept. 1790, † 4 déc. 1841). Sa veuve:
Ernestine comtesse de Kuenbourg, née 2 mai 1800, mariée 2 mai 1824; DdlCr. et DdP., grand'-maîtresse de l'archiduchesse Sophie, épouse de l'archiduc François-Charles d'Autriche.
2. Cte *Erwin*-Damien-Hugues, né 14 nov. 1791, chamb. au serv. de l'Autriche, succ. à son frère aîné *Charles*-Théod. 4 déc. 1841, et céda la possession du fidéicommis à son frère cadet *Charles*-Edouard 9 févr. 1844.
3. Ctesse *Marie*-Anne-Sophie, née 27 juin 1794.
4. Ctesse *Charlotte*-Sophie-Eugénie-Françoise, née 12 févr 1796, dame d'honneur de l'Imp. d'Autriche, DdlCr. et DdP.
5. Ctesse *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, mar. 18 août 1818 à Erwin prince de Leyen.

6. Cte *Frédéric*-Damien-Théodore-Philippe, né 26 mai 1800, capit. de cav. dans l'armée autrichienne, grand-croix de l'ordre de Malte.
7. Ctesse *Eugénie*-Françoise-Rosalie, née 4 sept. 1801.

III. Branche cadette ou Bohémienne.

[Cath. — Rés.: Prague. — Voir notre édition de 1849, p. 246.]

Cte *Erwin*, né 17 mai 1812, chamb. de l'emp. d'Autriche, succède le 24 mars 1849 à son père le comte Frédéric-Charles (né 2 août 1781); possesseur des seigneuries et des terres fidéicommis et propriétaire de la terre allodiale de Luschan dans le cercle de Pilsen en Bohême; mar. 11 juillet 1839 à

Christine née comtesse de Bruhl, née 28 mars 1817.

Enfants.

1. Cte Charles-Frédéric, né 10 avril 1840.
2. Cte Frédéric-Erwin, né 11 sept. 1841.
3. Cte François-Marie-Paul, né 24 janvier 1844.
4. Ctesse Anne-Marie-Auguste-Elisabeth-Françoise-Caroline-Aloïse, née 20 juin 1845.
5. Ctesse Marie-Elisabeth, née 4 sept. 1848.

Mère.

Anne née baronne de Kerpen, née 13 nov. 1784, mariée au comte Frédéric-Charles le 12 mai 1811, veuve depuis le 24 mars 1849.

Schœnbourg.

[Voir l'édition de 1848, p. 261.]

I. Ligne supérieure, princière. (V. la 2de partie page 178.)

II. Ligne inférieure, comtale.

A. 1) Schœnbourg - Glauchau.

[Rés.: Glauchau. — Voir l'Almanach de 1849, page 246.]

Cte *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, né 14 sept. 1794, possède dep. le décès de son père Gottlob-Charles-*Louis*-Chrétien-Ernest comte de Schœnbourg (né 27 août 1762, † 1 mai 1842), en commun avec son frère *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, la seigneurie de Rochsbourg; mar. 17 mai 1820 avec

Marie-*Clémentine* née princesse de Schœnbourg-Waldenbourg, née 9 mars 1789.

Enfants.

1. Henriette-Marie-*Elisabeth*, née 1 nov. 1821.
2. *Frédéric*-Guillaume-Edmond, né 22 mai 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des hussards no. 3.
3. Frédéric-*Alfred*, né 17 avril 1827, lieut. au serv. de l'Autriche, rég. des cuirassiers no. 6: Comte de Wallmoden.
4. *Clément*-Richard, né 19 nov. 1829, lieut. au serv. de la Saxe royale, rég. de cavalerie de la garde.

Frères et sœur.

1. Hermann-Albert-Henri-Ernest (né 7 févr. 1797, † 14 mai 1841). Sa veuve:

Sophie-Catherine-Joséphine, née 22 nov. 1811, fille de feu George baron de Wrède, gén.-FML. au serv. de l'Autriche; mar. 23 févr. 1830. [*Bude* en Hongrie.]

Ses filles.

1) Marie-*Hermine*-Julie-Ferd.-Alex., née 26 mai 1831.
2) Mathilde-Julie-Sophie-Adolphine, née 4 oct. 1833.

2. *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, né 22 mai 1800, co-propriétaire de la seigneurie de Rochsbourg.
3. *Charlotte*-Henriette, née 5 juillet 1808.

Veuve de l'oncle, comte Albert-Henri-Gottlob-Othon-Ernest (né 8 avril 1760, † 9 déc. 1817):

Marie-Wilhelmine née baronne Mac-Neven o Kelly, née 27 juin 1783.

---

2) Schœnbourg-Rochsbourg. [Rés.: Rochsbourg.]

Cte *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, } v. Glauchau.
Cte *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, }

Fille du grand-oncle, comte Henri-Ernest (né 29 avril 1760, † 19 avril 1825) avec lequel la branche aînée de Rochsbourg s'est éteinte dans les mâles:

Adolphine-Sophie-Wilhelm.-Henriette-Ernestine, née 30 déc. 1809, mariée 27 mai 1832 à Adolphe de Wilucki, lieut. en prem. dans la cavalerie saxonne.

B. Schœnbourg-Glauchau, Pénig et Wechselbourg.

[Rés.: Wechselbourg. — Voir l'édition de 1849, page 247.]

Cte Charles-Henri-*Alban*, né 18 nov. 1804, succ. 2 sept. 1815

à son père, le comte Guillaume-Albert-Henri; mar. 15 janv. 1824 à
C. Chrétienne-Marie-*Emilie*, née 12 janv. 1806, fille cadette de feu François comte de Jenison-Walworth, gr.-chamb. et cons. int. act. au serv. du Wurtemberg.

Enfants.

1. Marie-*Emilie*, née 5 déc. 1825, mariée 20 avril 1846 au comte Othon de Quadt-Wykradt à Isny.
2. Louise-Wilhelmine-*Ida*, née 14 juin 1829.
3. Olga-*Claire*, née 28 janv. 1831.
4. *Charles*-Henri-Wolff-Guill.-François, né 13 mai 1832, lieut. au serv. de l'Autr., rég. des dragons no. 3: Empereur.

Fille de l'oncle, comte Charles-Henri († 14 avril 1815):

Louise-Renate-Henriette-*Auguste*, née 7 mars 1783, veuve du feu comte de Duben; remariée 31 juill. 1826 à Charles-Axel comte de Lœwenhielm.

Solms.

[Voir l'édition de 1848, p. 263.]

I. Ligne principale de Bernard.

(V. Solms-Braunfels, 2de partie, page 181.)

II. Ligne principale de Jean.

A. Lich-Hohensolms.

(V. 2de partie, page 182.)

B. Solms-Laubach.

(1. Ligne inférieure de Sonnenwald.)

2. Ligne inférieure de Barouth.

1) Branche à Rœdelheim et Assenheim.

[Evang. — Rés.: Assenheim. — Voir l'édition de 1848, p. 263.]

Comte *Maximilien*, né 14 avril 1826, succède à son père le comte *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferd. (né 15 mai 1790, † 18 mars 1844).

Frères et sœurs.

1. *Berthe*, née 27 déc. 1824, mariée le 1 mars 1849 à Charles-Martin comte de Stolberg-Rossla.
2. *Frédéric*, né 7 déc. 1827.

3. *Othon*, né 5 juin 1829, lieut. au serv. de la Prusse, 5 rég. des uhlans.
4. *Emma*, née 19 août 1831.
5. *Agnès*, née 18 juillet 1833.
6. *Cuno*, né 13 mai 1836.

Mère.

Ctesse Louise-*Amélie*, née 9 août 1795, fille de Gustave-Ernest comte d'Erbach-Schœnberg; mariée au comte *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferdinand le 1 janv. 1824, veuve depuis 18 mars 1844.

Oncles et tantes a) issus du 1er lit du grand-père le comte Vollrath-Frédéric-Charles-Louis († 5 févr. 1818) :

1. *Frédéric*-Louis-Henri-Adolphe, né 18 août 1791, colonel et aide de camp de S. M. le roi de Prusse; commandeur du 2 rég. des uhlans de la garde.
2. *Ferdinande*-Sophie-Charlotte-Frédérique, née 25 février 1793, veuve depuis 1 juin 1823 de Maximilien comte d'Erbach-Schœnberg.
3. *François*-Frédéric-Charles, né 27 avril 1796.
4. *Edouard*-Frédéric-Henri, né 30 oct. 1804.
5. *Elisabeth*-Anne-Carol.-Julie-Amélie, née 9 juin 1806, mar. 5 oct. 1826 à Frédéric-Charles-Auguste prince de Salm-Horstmar.

b) du 2d mariage du grand-père :

6. *Mathilde*, née 9 févr. 1813.

---

2) Branche de Laubach.

[Evang. — Rés.: Laubach. — Voir l'édition de 1848, p. 264.]

Cte *Othon*, né 1 oct. 1799, succ. 24 févr. 1822 à son père le comte Frédéric; mar. 11 sept. 1832 à la
Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, fille de feu Auguste-Charles prince de Wied.

Enfants.

1. *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Chrétien, né 23 juin 1833.
2. *Thécla*, née 4 juin 1835.
3. *Ernest*, né 24 avril 1837.
4. *Claire*-Ottilie-Caroline-Ida-Auguste, née 30 janv. 1839.
5. *Hermann*-Maximilien-Charl.-Louis-Fréd., né 23 déc. 1842.

Frères et sœur.

1. *Régnard*, né 11 août 1801, colonel, commandeur de la

13ème brigade de cavalerie à Munster et aide de camp prussien, mar. 20 oct. 1836 à
Ida, née 10 mars 1817, fille d'Ernest-Casimir prince d'Isembourg-Budingen à Budingen.
2. *Rodolphe*, né 11 mars 1803, major et officier de l'état-major dans le rég. des cuir. de garde au serv. de la Prusse.
3. *George*, né 24 oct. 1805, capit. de cav. et chef d'escadron dans le 8 rég. des uhlans au serv. de la Prusse.
4. *Ottilie*, née 29 juillet 1807, mar. 6 mai 1828 à Ferdinand prince régnant de Solms-Braunfels.

---

3) Branche de Wildenfels.

Branche principale à Wildenfels.

[Voir l'édition de 1848, p. 265.]

Cte *Frédéric*-Magnus, né 17 sept. 1777, succ. 12 févr. 1801 à son père le comte Frédéric-Magnus; mar. 1° 26 août 1801 à *Auguste*-Caroline, fille de feu François comte d'Erbach-Erbach; veuf depuis 11 juin 1833; et 2° 18 nov. 1837 à *Elisabeth*-Charlotte-Louise-Auguste, née 11 févr. 1802, fille de Frédéric-Christophe comte de Degenfeld-Schonbourg.

Enfants.

1. *Frédéric*-Magnus, né 26 janv. 1811, mar. 5 oct. 1843 à C. *Ida*-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, fille du comte régnant Frédéric-Louis-Henri de Castell.

Enfants.

1) *Marie*-Emilie-Auguste-Elisabeth, née 31 août 1845.
2) *Frédéric*-Magnus, né 26 juillet 1847.
3) *Charles*-Henri, né 29 juillet 1849.

2. *Auguste*-Henriette-Anne-Marie, née 6 avril 1819.

Enfants du frère, comte Emich-Othon-Frédéric (né 7 déc. 1794, † 4 juillet 1834):

1) *Emich*-Chrétien-Frédéric, né 21 déc. 1820.
2) *Louise*-Caroline-Auguste-Sophie, née 19 mars 1822.
3) Charles-*Auguste*-Adalbert, né 7 sept. 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des cuir. de la garde.
4) *Frédéric*-Magnus-Régnard, né 22 janv. 1825, lieut. en pr. dans le régim. autrichien des dragons: Archiduc Charles.
5) *Othon*-Douco, né 30 déc. 1827, lieut. dans le 5ème rég. prussien des uhlans.

STADION.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 266 et celle de 1849, p. 251.]

I. LIGNE DE FRÉDÉRIC.

(Comparez l'Almanach de 1849, p. 251.)

C. *François*-Séraphin, né 27 juill. 1806, comte de l'emp., comte de Stadion-Warthausen et Thannhausen, chamb., cons. privé actuel au serv. de l'Autriche, depuis le 21 nov. 1848 ministre de l'intérieur de l'empire autrichien; ministre sans portefeuille depuis 28 juill. 1849; fils du comte Jean-Philippe-Charles-Joseph (cons. privé act. et chamb., ministre d'Etat, des conférences et des finances de l'empire d'Autriche, † 15 mai 1824); succ. 1 janv. 1836 par suite de convention de famille (31 déc. 1835) à son frère le comte Joseph-Philippe-*Edouard*.

Frères et sœurs.

1. C. Joseph-Philippe-E d o u a r d (né 22 sept. 1797, propr. de la seigneurie de Chlumetz en Bohême, † 13 avril 1844. Sa veuve: *Constance* née Rachovin de Rosenstern, mar. 28 janv. 1836.

Ses fils.

1) *Félix*-Joseph-Edouard, né . . . .
2) *François*-Constantin, né . . . .

2. Frédéric-*Gauthier*-Wilderich, né 22 nov. 1799, capit. dans l'armée autr., et commandeur de l'ordre de Malte, commanderie de Meidelberg dans la Silésie autr.
3. *Sophie*-Louise, née 13 déc. 1802, DdlCr., mar. 2 déc. 1820 à Antoine comte de Magnis à Eckersdorf.
4. Marie-Charlotte-*Adélaïde*, née 28 mars 1804, DdlCr. et DdP.; mariée 1 déc. 1832 à Charles comte de Lanckoronski, chamb., cons. int. et grand-chamb.
5. Chrétienne-Thérèse-*Euphrosine*, née 13 mars 1805.
6. Philippe-Joseph-*Rodolphe*, né 23 févr. 1808, chamb. imp.-roy. et cons. int. act.

II. LIGNE DE PHILIPPE.

C. Charles-*Frédéric*, né 13 déc. 1817, Cte de l'emp., Cte de Stadion-Thannhausen, etc., succ. 14 sept. 1839 à son père le Cte Jean-Philippe-François-Joseph (né 6 nov. 1780).

Frère et sœurs.

1. Isabelle-Marie-*Sophie*, née 13 juin 1816, DdlCr., épouse

depuis 7 mai 1842 de Joseph-Adam comte de Ryszczewski, chamb. imp.-roy., possesseur de la seign. de Podwotoszczyska en Galicie.

2. Marie-Sophie-*Thérèse*, née 3 févr. 1819, DdlCr., mariée 17 juill. 1845 au comte Zdenko de Sternberg, chamb. imp.-roy., chev. hon. de l'ordre de St.-Jean, possesseur des seigneuries de Sternberg et Radenitz et de la terre de Darowa en Bohême.
3. Anne-*Marie*, née 21 sept. 1820.
4. *Edouard*-Joseph-Philippe, né 14 juin 1833.

Mère.

C. Marie-*Cunégonde*, née 28 août 1794, fille de feu Charles comte de Kesselstatt, mar. 6 août 1815 à Jean-*Philippe*-François-Joseph comte de Stadion-Thannhausen; DdlCr. et DdP., veuve depuis 14 sept. 1839.

Enfants du grand-oncle, comte Emmeric-Jean-Philippe (né 14 déc. 1766, † 11 janv. 1817):

1) *Philippe*-François-Emmeric-Charles, né 9 mai 1799, major-général et brigadier (6e corps d'armée) autrich. en Italie, à Florence; chevalier de l'ordre teutonique.
2) *Marie*-Anne-Françoise-Walpourge, née 25 sept. 1802, DdlCr. et dame d'honneur de l'archiduchesse Sophie d'Autriche, née princesse de Bavière.
3) *Damien*-Frédéric-Joseph, né 25 sept. 1802, marié 8 août 1830 à

Catherine, née 18 juill. 1805, fille de Constantin Gyika de Desanfalva.

Enfants.

(1) C. *Emmeric*-Simon-Damien-Jos., né 17 févr. 1838.
(2) Ctesse *Anastasie*-Charlotte-Joséphine-Marie-Ottilie, née 13 janv. 1839.
(3) Ctesse *Charlotte*-Catherine-Marie-Philippine, née 26 juill. 1840.
(4) Ctesse *Ernestine*-Théodore-Eugénie-Marie, née 28 août 1841.
(5) Ctesse *Marie*-Jeanne-Walpourge, née 27 juin 1843.
(6) Ctesse *Frédérique*-Marie-Iphigénie, née 20 déc. 1845.
(7) C. *Philippe*-François-Joseph, né 4 oct. 1847.

Sternberg-Manderscheid.

[Cath. — Bohême et Moravie. — Voir l'édition de 1848, p. 268.]

Ligne aînée de Sternberg.

Fille du comte François-Joseph (né 4 sept. 1763, chamb. et cons. int. de l'empereur d'Autriche, † 8 avril 1830):

Léopoldine, née 10 juill. 1791, DdlCr., mar. 23 oct. 1811 à François comte de Sylva-Tarouca, chamb. et major au serv. de l'Autriche; veuve depuis 2 déc. 1835.

Stolberg.

I. Ligne principale aînée. Stolberg-Wernigerode.

II. Ligne principale cadette. 1) Stolberg-Stolberg. 2) Stolberg-Rossla.

[Voir l'édition de 1848, p. 269.]

I. Ligne principale de Wernigerode.

Maison de Stolberg-Wernigerode.

[Luth. — Rés.: Wernigerode.]

C. *Henrich*, né 25 déc. 1772, succ. 26 mai 1824 à son père C. Chrétien-Frédéric (né 8 janv. 1746, veuf 12 déc. 1821 d'Auguste-Eléonore, fille de Chrétien-Louis comte de Stolberg-Stolberg), mar. 1°, 4 juill. 1799, à Caroline-Alexandrine-Henriette-*Jenny*, fille d'Othon prince de Schœnbourg-Waldenbourg, (née 4 oct. 1780, † 29 août 1809), et 2°, 30 déc. 1810, à

Everardine-Lisette-Frédérique-Louise-Caroline, née 25 janv. 1785, fille du baron Ever.-Fréd.-Chrét.-Louis de Reck, ancien ministre de justice au serv. de la Prusse.

Enfants du premier lit.

1. Hermann, comte héréd. (né 30 sept. 1802, † 24 oct. 1841). Sa veuve:

Emma-Louise-Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juill. 1811, fille d'Albert comte régn. d'Erbach-Furstenau, mariée 22 août 1833.

Ses enfants.

1) *Eléonore*, née 20 févr. 1835.

2) *Othon*, né 30 oct. 1837.

2. *Botho*, né 4 mai 1805, marié 15 août 1843 à

C. *Adélaïde*-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, fille du comte Albert d'Erbach-Furstenau.

3. *Caroline*, née 16 déc. 1806, mar. 11 mai 1828 à Henri LXIII prince de Reuss-Kœstritz; veuve depuis 27 sept. 1841.

4. *Rodolphe*, né 29 août 1809.

Frères et sœurs.

1. *Louise*, née 24 nov. 1771, mariée 21 déc. 1807 à Maurice Haubold de Schœnberg, conseiller int. et ancien premier président au serv. de la Prusse.

2. *Ferdinand*, né 18 oct. 1775, conseiller int. au serv. de la Prusse, mar. 25 mai 1802 à *Marie-Agnès*-Caroline, née 4 mai 1785, fille de Frédéric-Léopold comte de Stolberg-Stolberg; veuf depuis 16 oct. 1848. [*Péterswaldau* en Silésie.]

Enfants.

1) *Frédéric*, né 17 janv. 1804, lieut. au 3e rég. de landwehr de la garde prussienne, mar. 16 juin 1835 à *Charlotte*, née 2 déc. 1806, fille de Jean-Henri VI comte de Hochberg-Furstenstein.

Filles.

(1) *Anne*-Agnès-Louise, née 3 févr. 1837.

(2) *Marie*-Agnès-Frédérique, née 18 mars 1838.

(3) *Sophie*-Charlotte-Hélène, née 11 avril 1840.

2) *Hélène*, née 8 nov. 1805.

3) *Jean*, né 6 févr. 1811.

4) *François*, né 3 juin 1815.

5) *Gonthier*, né 19 juin 1816.

6) *Frédéric*-Guillaume, né 21 déc. 1817.

7) *Auguste*, née 12 janv. 1823.

8) *Chrétien-Frédéric*, né 16 juin 1826.

3. *Frédérique*, née 16 déc. 1776, mar. 11 nov. 1806 à Henri Louis burgrave de Dohna-Condehnen (né 22 oct. 1772); veuve depuis 9 déc. 1833. [*Herrnhuth*.]

4. Veuve du comte Constantin (né 25 sept. 1779, † 19 août 1817): *Ernestine*-Philippine-Frédérique-Caroline, née 23 juin 1786, fille du baron de Reck, ancien ministre de just.; mariée 30 sept. 1804.

Enfants.

1) *Guillaume*, né 13 mai 1807, conseiller provincial du cercle de Hirschberg en Silésie; marié 11 nov. 1835 à *Elisabeth*, née 28 nov. 1817, fille de feu Auguste comte de Stolberg-Rossla. [*Jannowitz* en Silésie.]

Enfants.

(1) *Marianne*, née 6 sept. 1836.
(2) *Luitgarde*, née 30 août 1838.
(3) *Marie*, née 24 mai 1840.
(4) *Agnès*, née 21 mai 1842.
(5) *Constantin*, né 8 oct. 1843.
(6) *Charles*, né 18 août 1845.
(7) *Auguste*, né 22 mai 1847.
(8) *Ernest*, né 26 janv. 1849.

2) *Marie*, née 26 mars 1813, mar. 2 mai 1839 à Albert-Hermann-Alexandre comte de Schlieffen, conseiller de lég. au serv. de la Prusse.

5. *Antoine*, né 23 oct. 1785, ministre d'Etat et lieut.-gén. au serv. de la Prusse (en retraite); mar. 12 juin 1809 à *Louise*-Thérèse-Charlotte-Frédérique-Caroline, née 16 oct. 1787, fille du baron de Reck. [*Kreppelhof* près de Landshout en Silésie.]

Enfants.

1) *Everard*, né 11 mars 1810, ancien cap. de cav. au serv. de la Prusse, mar. 26 mai 1842 à *Marie*-Wilhelmine-Jeanne princesse de Reuss-Schleiz-Kœstritz, née 24 juin 1822, fille du feu prince Henri LX.

2) *Conrad*, né 9 juin 1811, anciennement lieut. en prem. au serv. de la Prusse, mar. 4 oct. 1838 à *Marianne*-Sophie-Eléonore, née 22 janv. 1821, fille de feu *Conrad*-Giesebert de Romberg, colonel pruss., et de la comtesse Amélie de Dœnhoff.

Enfants.

(1) *Udo*, né 4 mars 1840.
(2) *Maximilien*, né 26 juin 1843.
(3) *Régnard*, né 9 févr. 1846.
(4) *Etienne*, né 27 déc. 1847.
(5) *Antonie*, née le 24 mars 1850.

3) *Jenny*, née 3 nov. 1813, mar. 12 juin 1838 à Alexandre comte de Keller, major (en retraite) au serv. de la Prusse, maréchal de la cour et intendant des châteaux roy.

4) *Berthe*, née 3 déc. 1816.

5) *Anne*, née 6 sept. 1819.

6) *Charlotte*, née 27 mars 1821.

7) *Bolco*, né 1 janv. 1823, lieut. dans le rég. des gardes du corps au serv. de la Prusse.

8) *Théodore*, né 5 juin 1827, lieut. dans le rég. des gardes du corps au serv. de la Prusse.

II. Ligne principale de Stolberg.

1) Maison de Stolberg-Stolberg.

[Luth. — Rés. : Stolberg. — Voir l'édition de 1848, p. 272.]

C. *Alfred*, né 23 nov. 1820, succ. à son père comte *Joseph*-Chrétien-Ernest-Louis (né 21 juin 1771, † 27 déc. 1839); marié 15 juin 1848 à

Auguste-Amélie-Ida, née 21 juill. 1824, fille du feu prince George-Frédéric-Henri de Waldeck et Pyrmont.

Fils.

Wolfgang-George, comte héréd., né 15 avril 1849.

Sœurs.

1. *Mathilde*, née 23 mai 1822.
2. *Elisabeth*, née 28 oct. 1825.
3. *Marie*-Agnès, née 14 oct. 1832.
4. *Louise*, née 15 déc. 1835.

Mère.

C. *Louise*-Auguste-Henriette, née 13 janv. 1799, fille de feu Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri comte héréd. de Stolberg-Stolberg, le frère aîné de feu son époux; mariée 1 juill. 1819 au comte Joseph-Chrétien-Ernest-Louis; veuve depuis 27 déc. 1839.

Veuve de l'oncle, comte héréd. Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri :

Henriette-Sophie-Ernestine-Thérèse, née 1 mars 1784, fille de Guillaume comte de Jett; mar. 22 mars 1804, veuve depuis 23 déc. 1805; remariée au baron Rezer à Amberg.

Fille du prem. mariage du comte Frédéric avec Marianne-Dieterique née comtesse de la Mark († 11 juin 1814) :

Louise-Auguste-Henriette (v. ci-dessus).

Fils du grand-oncle, comte George (né 14 juill. 1750, † 20 févr. 1830) :

Hermann, né 10 juill. 1795, lieut. en prem. dans l'armée autrich., possess. de la seign. de Ræckelwitz en Lusace.

Fils du frère du bisaïeul, le comte Chrétien-Gonthier († 22 juin 1765) :

Comte Frédéric-Léopold (né 7 nov. 1750, † 5 déc. 1819).

Ses enfants (catholiques),

a) du 1 lit, avec Henriette-Eléonore-Agnès, fille d'Adam-Levin de Witzleben, (née 9 oct. 1761, mar. 11 juin 1782, † 15 nov. 1788):

1. Chrétien-Ernest (né 30 juill. 1783, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche et divisionnaire à Léopol, † 22 mai 1846).

Ses enfants.

1) *Agnès*-Marie-Anne-Catherine, née 1 sept. 1819.
2) Gustave-*Gonthier*-Chrétien-Weichardt-Etienne, né 22 nov. 1820, capit. de cav. dans le rég. des chev.-lég. de l'Empereur, no. 1, au serv. de l'Autriche.
3) *Gizèle*-Sophie, née 7 mai 1824, mariée 24 août 1847 au comte Auguste-Alexandre de Sylva-Tarouca, chamb. imp.-roy. et cap. de cav. en retraite.
4) *Gabrielle*-Eléonore-Joséphine, née 26 août 1827, DdlCr., mariée 14 avril 1846 à Maurice comte de Saint-Genois, baron d'Anneaucourt, chamb. imp.-roy. et secr. de régence.

2. *André*-Othon-Henning, né 6 nov. 1786, conseiller int. act. au serv. du Hanovre, possesseur des terres de Luderode, Nienhagen et Sœder dans la prov. hanovrienne de Hildesheim; mar. 1° 18 sept. 1817 à Philippine comtesse de Brabeck (née 12 août 1796, † 21 déc. 1821); 2° 26 juillet 1823 à Anne née comtesse de Hompesch (née 25 oct. 1802, † 4 juin 1833), et 3° 17 mai 1836 à Marie-*Julie* née comtesse de Gallenberg, née 14 juin 1808.

Filles du 2d lit.

1) *Marie*-Sophie-Françoise, née 28 avril 1824, mariée 18 août 1846 à Joseph-Gotthardt comte de Schaffgotsch, chamb. au service de la Prusse.
2) Marie-*Isabelle*, née 17 août 1825, mariée 18 nov. 1848 au baron Guillaume de Morsey à Krebsbourg.
3) Marie-*Elise*, née 12 déc. 1826.
4) Marie-*Agnès*, née 30 mai 1828.
5) Marie-*Julie*, née 31 août 1829.
6) Marie-*Adolphine*, } nées 4 juin 1833.
7) Marie-*Thérèse*, }

Filles du 3 lit.

8) *Henriette*-Julie-Anne-Marie, née 1 mai 1837.
9) *Anne*, née 5 juin 1841.
10) *Bertha*, née 21 juin 1845.
11) Marie-*Emma*, née 11 nov. 1849.

3. *Henriette*-Louise-Julienne, née 20 févr. 1788, DdlCr., veuve 28 mai 1813 de Charles baron de Hardenberg, mariée 5 avril 1812; 1ère grand' maîtresse de feu la princesse Cunégonde de Saxe.

b) Enfants du 2d lit avec Sophie-Charlotte-Eléonore née comtesse de Redern (née 4 nov. 1765, mar. 15 févr. 1790, † 8 janv. 1842):

4. Jean - Pierre - *Cajus*, né 27 juillet 1797, possesseur de la terre de Brauna près de Camenz au royaume de Saxe; marié 9 mai 1829 à

Marie - Sophie - Clémentine - Huberte née baronne de Loë de la maison de Wissen, née 26 mai 1804.

Enfants.

1) *Alfred* - Frédéric - Léopold - Nicolas - Jules, né 18 nov. 1835.
2) *Sophie* - Albertine - Henriette - Pauline - Marie, née 20 mars 1837.
3) *Clémentine* - Auguste - Alexandrine - Marie - Louise, née 2 févr. 1840.
4) Julie-Louise-Marie-*Anne*, née 3 janv. 1842.
5) Elisabeth-Hélène-Marie-Thérèse, née 28 sept. 1843.
6) Marie-Agnès-Pauline-Louise-Bénédicte, née 26 janvier 1849.

5. François - Frédéric - Léopold (né 24 févr. 1799, † 9 août 1840); marié 15 sept. 1838 à Chrétienne née comtesse de Sternberg-Manderscheid (née 28 mars 1798, † 21 déc. 1840).

Son fils.

François-Joseph-Frédéric-Léopold-Charles, né 19 déc. 1840.

6. *Bernard*-Joseph, né 30 avril 1803, possesseur de la terre de Schœnwitz près de Schurgast en Silésie; marié 8 janvier 1833 à

Agnès née comtesse de Séherr-Thoss, née 8 juillet 1809.

Enfants.

1) *Agnès*-Charlotte-Ernestine-Marie-Thérèse, née 30 oct. 1833.
2) *Marie*-Sophie-Léopoldine-Ferdinandine-Jeannette, née 25 avril 1835.
3) *Frédéric* - Léopold - Jean - Henri - Etienne-Marie, né 24 déc. 1836.
4) *Bernard*-Louis-Ernest-George-Michel, né 26 sept. 1838.
5) *Adalbert* - Anselme - Martin - Clément-Hubert-Marie, né 5 janv. 1840.

6) Marie-Thérèse-Huberte-Eléonore, née 13 avril 1843.
7) Gonthier - Ernest - *Léopold* - François - Ignace-Marie, né 7 février 1845.

7. *Joseph*-Théodore, né 12 août 1804, possesseur de la terre de Westheim dans la Westphalie prussienne, cercle de Buhren; mar. 17 oct. 1838 à

Marie-*Thérèse*, fille de François comte de Spée, veuf depuis 1 février 1850.

Enfants.

1) Sophie-Marie-Huberte, née 14 nov. 1839.
2) *Marie*-Jeanne-Huberte, née 17 juill. 1841.
3) *Julie*-Marie-Huberte, née 3 juin 1844.
4) François-Frédéric-*Léopold*-Hubert-Marie, né 4 avril 1846.

8. Marie - *Amélie* - Pauline - Clémentine, née 12 avril 1807, mar. 19 sept. 1826 à *Louis*-François-Marie-Joseph comte de Robiano de Borsbeek.

9. Marie - *Pauline*, née 18 sept. 1810, mar. 1° 10 sept. 1828 à Werner baron Nagel d'Itlingen († 28 janv. 1832), et 2° 2 juin 1838 à Wilderich baron de Kettler.

---

2) Maison de Stolberg - Rossla.

[Luth. — Rés.: Rossla. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Comte *Charles*-Martin, né 1 août 1822, succède à son père le comte *Auguste* - Frédéric - Botho - Chrétien (né 25 sept. 1768, † 8 déc. 1846), marié le 1 mars 1849 avec

Bertha, née 27 déc. 1824, fille de feu le comte Charles de Solms-Rœdelheim à Assenheim.

Sœur.

Elisabeth, née 28 nov. 1817, mar. 11 nov. 1835 à Guillaume comte de Stolberg-Wernigerode (v. ci-dessus).

Torring-Gutenzell.

[Cath. — Rés.: Munich. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Cte *Maximilien*-Auguste, né 21 avril 1780, chambellan du roi de Bavière, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et de celle du roy. de Wurtemberg; veuf depuis 13 déc. 1847 de Caroline comtesse de Torring-Seefeld (née 16 mars 1824, mar. 18 déc. 1844).

Sœurs.

1. *Elisabeth*-Auguste, née 29 avril 1781, chanoin. dans le chap. de Ste-Anne à Munich et DdP. de la reine de Bavière; mar. 10 mai 1804 à Cajetan comte de Sandizell, grand-maître de la cour du roi et membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière.
2. *Hyacinthe*-Auguste, née 27 avril 1785, chanoinesse honoraire de Ste-Anne à Munich.

Waldbott-Bassenheim.

[Cath. — Rés.: Buxheim près de Memmingen en Bavière. — V. l'édition de 1848, p. 276.]

Comte *Hugues-Philippe*, né 30 juin 1820, comte régnant de Waldbott-Bassenheim et de Buxheim et Heggbach, burgrave de Winterrieden, seigneur de Reiffenberg et Cransberg etc., membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, membre de la chambre des seigneurs du royaume de Wurtemberg, seigneur et baron du duché de Nassau, chevalier héréd. de l'ordre teutonique, succ. 6 mai 1830 à son père Frédéric-Charles; marié 27 févr. 1843 à la

Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, fille de Louis prince d'Oettingen-Wallerstein.

Fils.

C. Frédéric-Louis-Henri-Hugues, né 19 juill. 1844.

Sœur.

Ctesse *Isabelle*-Félicité-Philippine, née 30 oct. 1817, mariée 14 mai 1835 à Maximilien-Joseph comte de Lerchenfeld-Kœfering, chamb. et envoyé extr. et min. pl. du roi de Bavière près la cour de Vienne.

Mère.

Charlotte née baronne de Wamboldt à Umstadt, née 17 août 1793, DdlCr.; mar. 9 févr. 1809 au comte *Frédéric*-Charles-Rodolphe (né 10 août 1779); veuve depuis 6 mai 1830; remariée 22 févr. 1832 à Mr. de Brandenstein, major au serv. de la Bavière.

Waldeck-Limpourg.

[Luth. — Rés.: Bergheim. — V. l'édit. de 1848, p. 277.]

Veuve du comte George-Frédéric-Charles, cons. int. au serv. du Wurtemberg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):

Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785, mar. 17 juin 1809; propriétaire de $\frac{1}{2}\frac{3}{4}$ de la part limpourg-gaildorf-solms-assenhémienne du comté de Limpourg dans le roy. de Wurtemberg, à elle échue en héritage lors de la mort de son mari le comte George. [*Gaildorf* en Wurtemberg.]

Wallmoden-Gimborn.

[Evang. — Voir l'édition de 1848, p. 277.]

C. *Louis*-George-Thedel, né 6 févr. 1769, général de caval. en retraite et conseiller int. au serv. de l'Autriche, propriétaire du 6e rég. des cuir. [*Vienne.*]

Frère et sœurs.

1. *Georgine*, née 1 janv. 1770, mar. 1° 4 sept. 1791 à Charles-Auguste baron de Liechtenstein (divorcée); 2° au mois d'août 1795 à Frédéric comte d'Arnim, chamb. du roi de Prusse et major [† 31 janv. 1812]; 3° en 1824 au marquis le Marchant-de-Charmont à Nancy.
2. *Charles*-Aug.-Louis, né 4 janv. 1792, feldm.-lieut. de l'Autr. et commandant le 10e corps d'armée, en Hongrie, à Grosswardein; seigneur de Heinde et de Listringen dans le roy. de Hanovre; mar. 15 juill. 1833 à

Caroline-*Zoé*, née 3 sept. 1810, fille de Philippe comte de Grunne-Pinchart; DdlCr. et DdP.

3. *Louise*-Henriette, née 24 juin 1796, mar. 27 juin 1816 à Charles comte de Rottenhan à Merzbach, veuve depuis 5 juill. 1847.

Wurmbrand.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 278.]

Ligne aînée, autrichienne.

Comte *Ferdinand*, né 23 juin 1835, baron de Steyersberg, Stickelberg, Reitenau et Neuhaus; fils du comte Ernest

(né 12 mars 1804, † 9 déc. 1846); succède à son grand-père le cons. int. act. imp.-roy. comte Henri-Gundaccar (né 30 mai 1762, † 21 avril 1847); sous tutelle.

Frères et sœurs.

1. *Hermann*, né 27 juin 1836.
2. *Ernest*, né 4 févr. 1838.
3. *Adélaïde*, née 21 oct. 1840.
4. *Ehrenreich*, né 27 oct. 1842.
5. *Rosa*, née 28 mars 1844.

Mère.

Rosa, née comtesse Teleky, née 18 oct. 1818, mariée au comte Ernest 25 sept. 1834, veuve dep. 9 déc. 1846.

Oncles et tantes.

a) Filles du 1er lit du grand-père le comte Henri-Gundaccar avec Joséphine née baronne de Ledebur-Wicheln († 16 juin 1800):

1. *Françoise*-de-Paule, née 2 janv. 1797, DdlCr. et DdP., mar. 18 mars 1824 à Louis comte de Széchényi, chamb. et conseiller int. de l'empereur d'Autriche.
2. *Wilhelmine*, née 24 juin 1799, DdlCr. et DdP., mar. 9 juill. 1827 à Louis comte de Praschma, chamb. de l'empereur d'Autriche et capit. de caval.; veuve dep. 18 août 1830.
3. *Sidonie*, née 2 juin 1800, mar. 20 févr. 1827 à Antoine comte de Fuchss, chamb. de l'empereur d'Autr. et grand-maître de fourrage hérédit. d'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Ens.

b) Enfants du 2 lit du grand-père avec Sidonie née baronne de Ledebur-Wicheln († 28 avril 1833):

4. *Aloïse*, née 18 janv. 1802, DdlCr. et DdP., mar. 17 juin 1826 à Othon comte de Funfkirchen, chamb. de l'empereur d'Autriche.
5. *Guillaume*, né 5 sept. 1806, chamb. de l'empereur d'Autr., marié 16 nov. 1834 à

Berthe née comtesse de Nostitz, née 3 janv. 1816.

Enfants.

1) *Helmwig*, né 15 août 1837.
2) *Hugues*, né 21 avril 1839.
3) *Léon*, né 12 sept. 1840.
4) *Othon*, né 29 mai 1842.
5) *Bertha*, née 26 mai 1846.
6) *Wilhelmine*, née 6 févr. 1848.

6. *Ferdinand*, né 11 oct. 1807, chambellan de l'empereur

d'Autriche et colonel en retraite; possesseur de la seign. d'Ankenstein dans la Styrie, cons. int. et gr.-maître de l'archiduc François-Charles; marié 1° 29 oct. 1833 à Aloïse née comtesse Széchényi, née 21 août 1807; veuf dep. 3 mars 1842; marié 2° 16 juill. 1846 à
Alexandrine née comtesse Amadé, née 8 juill. 1816, DdlCr.

Enfants.

1) *Henri*, né 30 déc. 1834.
2) *Louis*, né 12 janv. 1836.
3) *Gundaccar*, né 6 mai 1838.
4) *Françoise*, née 5 oct. 1839.

7. *Henri*, né 30 sept. 1819, lieut. en prem. au 8e rég. des cuir. au serv. de l'Autriche, Prince Charles de Prusse.

Sœur du grand-père.

Marie - *Wilhelmine*, née 3 sept. 1764, mar. 20 févr. 1785 à Antoine comte de Leslie, chamb. et conseiller int. de l'empereur d'Autriche; veuve depuis 1802.

NÉCROLOGE,

INDICATION DES DÉCÈS, SURVENUS DANS LES FAMILLES ÉNUMÉRÉES DANS L'ALMANACH DEPUIS L'ÉDITION DE 1850.

Ière Partie.

Anhalt-Dessau. Le 1 janv. 1850 : Duchesse Frédérique-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 30 sept. 1796, épouse (depuis 18 avril 1818) du duc régnant Léopold, fille du feu prince Frédéric-Louis-Charles de Prusse.

— Le 28 févr. 1848 : Thérèse-Emma d'Erdmannsdorf, comtesse de Reina, née 12 sept. 1807, épouse (depuis 4 oct. 1831) en mariage morganatique du prince George-Bernard.

Brésil. Le 9 janv. 1850 : Prince royal D. Pedro-Alfonso-Christino-Leopoldo-Eugenio-Fernando-Vicente-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga, né 19 juill. 1848, fils de l'empereur dom Pedro II de Alcantara.

Grande-Bretagne. Le 2 déc. 1849 : Reine Amélie-Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline, née 13 août 1792, fille du feu duc George de Saxe-Meiningen, depuis 20 juin 1837 veuve du roi Guillaume IV de Grande-Bretagne et d'Irlande ainsi que de Hanovre; mar. 11 juill. 1818.

— Le 8 juill. 1850 : Prince Adolphe-Frédéric, né 24 févr. 1774, duc de Cambridge, comte de Tipperary et baron de Culloden, etc., feldmaréchal au serv. de la Gr.-Bretagne, etc.; oncle de la reine.

Hesse-Philippsthal. Le 25 déc. 1849 : Landgr. Ernest-Constant., né 8 août 1771, chef de la maison depuis 15 févr. 1816.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld. Le 19 avril 1850: Prince Ernest-Frédéric-Guill.-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 janv. 1789, général de la cavalerie russe, frère du landgrave Charles.

— Le 9 mai 1850: Princesse Julienne-Sophie, née 18 févr. 1768, fille du feu prince hérédit. Frédéric de Danemark, depuis 30 nov. 1834 veuve du landgrave Guillaume (frère du landgrave Charles); mar. 22 août 1812.

Holstein (Schleswig-H. et Sonderbourg-Augustenbourg). Le 18 juill. 1849: Prince George-Erich, né 14 mars 1805, fils du feu prince Emile, oncle paternel du duc Chrétien.

Modène. Le 15 déc. 1849: Duc Ferdinand-Charles-Victor, né 20 juill. 1821, archiduc d'Autriche etc., major-général etc., frère du duc François V de Modène.

Nassau. Le 23 mars 1850: Prince Maurice-Guill.-Aug.-Charl.-Henri, né 21 nov. 1820, colonel autrich., frère du duc Adolphe.

Pape et Cardinaux. Le 11 avr. 1850: Cardinal-prêtre Ignazio-Giovanni Cadolini, né à Crémone 4 nov. 1794, dep. 30 janv. 1843 archevêque de Ferrare; nommé 27 janv. 1843.

— Le 17 avr. 1850: Cardinal-prêtre Pierre Giraud, né à Clermont 11 août 1791, dep. 24 janv. 1842 archevêque de Cambrai, nommé 11 juin 1847.

Pays-Bas. Le 4 juin 1850: Prince Guill.-Frédér.-Maurice-Alexandre-Henri-Charles, né 15 sept. 1843, prince des Pays-Bas, 2d fils du roi.

Reuss-Schleiz. Le 22 déc. 1849: Princesse Caroline-Henriette, née 11 juin 1761, fille du feu prince Chrétien-Frédéric-Charles de Hohenlohe-Kirchberg, dep. 17 avr. 1818 veuve du prince Henri XLII, mère de Henri LXII.

Reuss-Schleiz-Kœstritz. Le 10 juin 1849: Clémentine-Sophie-Amélie-Ernestine née comtesse de Reichenbach de la mais. de Goschutz, née 20 févr. 1805, épouse (dep. 14 mars 1825) du prince Henri LXXIV.

Russie. Le 9 sept. 1849: Grand-duc Michael-Pawlowitch, né 8 févr. (28 janv.) 1798, frère de l'empereur Nicolas I.

Waldeck. Le 26 déc. 1849: Princesse Albertine-Charlotte-Auguste, née 1 févr. 1768, fille de feu Auguste prince de Schwarzb.-Sondershausen; veuve du prince George de Waldeck dep. 9 sept. 1813, grand' mère du prince George-Victor.

IIème Partie.

Barbian et Belgiojoso. Le 27 oct. 1847. Hercule-Charles-Philibert comte de Cotignola, né 24 mai 1771, oncle du prince Emile.

Bentheim-Steinfourt. Le 2 juill. 1849: Prince Guillaume-Ferdinand-Bernard-Louis-Eugène, né 30 avr. 1814, lieut.-colonel autrich., fils du prince Alexis.

Colonna di Sciarra, Barberini C. Le ... 1849: Julienne Falconieri, fille de don Horacio Falconieri, née 28 sept. 1820, épouse de don Charles-Felix duc de Castelvecchio.

Colonna di Sciarra. Le 26 déc. 1849: Maffeo Barberini Colonna di Sciarra, de la mais. des princes de Palestrina, né 1771, fils du feu prince Urbain.

Furstenberg, branche des landgraves. Le 14 oct. 1849: Landgr. François-Egon, né 12 avril 1811, command. de l'ordre de Malte, colonel autrich., fils du landgrave Frédéric.

Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst. Le 13 nov. 1849: Prince Léopold-Alexandre, né 17 août 1794, évêque de Sardica, etc., oncle paternel du prince Frédéric.

Khévenhuller-Metsch. Le . . . 1846: Comtesse Marie, née 11 mars 1778, fille du comte Jean-Emmanuel de K.-M., frère du grand-père du prince Richard, depuis . . . mars 1836 veuve du duc de Visconti.

— Le 11 sept. 1849: Comtesse Marie, née comtesse de Seldern, née 26 nov. 1792, gr.-maîtr. de la cour de l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche, veuve du comte Vincent K.-M. depuis 1 juill. 1841.

Lobkowitz. Le 6 juill. 1849: Prince Maximilien-Marie-Oswald, né 5 août 1827, lieuten. autrich. au 5me régim. des chevaux-légers, fils aîné du prince Ferdinand.

Lœwenstein-Wertheim-Rochefort. Le 3 nov. 1849: Prince Ernest-Charles-Thomas-Albert-Louis-Joseph-Constantin, né 18 juill. 1783, chef de la maison de L.-W.-R. depuis le 18 avril 1814.

— Le 7 juill. 1848: Princesse Sophie-Louise-Wilhelmine, fille du comte Joseph-Nicolas de Windisch-Grætz, mariée depuis le 29 sept. 1799 au susdit prince Charles-Thomas.

Lubomirski. Le ...: Princesse Madeleine Lubomirska, née comtesse Raczinska, veuve du prince Michel Lubomirski, mère du prince Joseph (3me branche 2e ligne).

Paar. Le 17 oct. 1849: Comte Louis-Joseph, né 2 sept. 1783, oncle patern. du prince Charles.

Piombino-Buoncompagni-Ludovisi. Le . . août 1849: Joseph, né 11 oct. 1774, oncle patern. du prince Antoine Ier de Piombino.

Putbus. Le 27 mars 1850: Comtesse Aste-Louise, née 22 juin 1812, épouse (depuis 6 sept. 1836) du baron George de Veltheim, seign. de Bartensleben et Glentorf, fille du prince Guillaume-Malte.

Radzivill. Le 24 mai 1850: Prince Michel, né 24 sept. 1778, † à Varsovie.

Ruffo de Calabria. Le 17 avril 1848: Foulques Ruffo prince de Palazzolo, né 11 juin 1801, envoyé extraordin. et ministre plénipot. du roi des Deux-Siciles, fils du prince Foulques Ruffo de Calabria.

Salm-Horstmar. Le 20 déc. 1849: Frédérique, née 26 mars 1767, fille du comte Jean-Louis de Sayn-Wittgenstein, veuve dep. 23 mai 1799 du rhingrave Charles-Louis-Théodore de Salm-Grumbach, mère du prince Frédéric.

Salm-Reifferscheidt-Dyck. Le 1 août 1849: Prince Frédéric-Charles-François, né 1 oct. 1812, capit. de cav. du 2e rég. d'uhlans (Prince Schwarzenberg), neveu du prince Joseph.

Tour et Taxis. Le 11 déc. 1849: Prince Guillaume-Théodore-Joseph-Max.-Lamoral, né 20 févr. 1849, fils du prince Maximilien.

Waldbourg-Wolfegg-Waldsée. Le . . .: Ctesse Marie-Eléonore, née 24 sept. 1780, fille du feu comte Aloïs, épouse du baron d'Enzberg.

Wrède. Le 13 mai 1849: Princesse Sophie, née 26 sept. 1836, fille du feu prince Gustave.

IIIème Partie.

Castell, branche aînée. Le 2 mars 1850: Comte Charles-Frédér.-Chrét.-Henri-Auguste, né 8 déc. 1801, chef du ministère de guerre de Nassau.

Castell, branche cadette. Le 28 mars 1850: Comte Chrétien-Frédéric, né 21 avril 1772, comte régnant et fondateur de cette ligne.

— Le 11 juin 1849: Comte Louis-François-Adolphe-Frédéric-Charles, fils du précédent, comte héréd., né 15 mars 1805.

Fugger-Kirchberg-Weissenhorn. Le 18 sept. 1849: Comte Hermann, né 5 sept. 1814, cap. du 22 régim. (Prince de Salerne), frère du comte Raimond.

Fugger-Glœtt. Le 11 mars 1850: Comte Théodore, né 23 juill. 1823, ci-devant lieuten. dans le régim. bavarois d'artillerie de Zollern (Landau).

Hans-Fugger-Kirchheim. Le 23 nov. 1848: Comtesse Antoinette, née 29 janv. 1780, mère du feu comte Maximilien, née comtesse de Lamberg à Amerang, veuve du comte Joseph-Hugues depuis 3 mai 1840.

— — — Le 21 mars 1849: Comtesse Caroline, née 18 nov. 1804, fille de la précédente, chanoinesse honor. de Ste-Anne à Munich.

— — Nordendorf. Le .. février 1850: Comtesse Marie-Louise, née 31 mai 1778, veuve du comte Charles-Antoine dep. 13 juin 1848, fille du comte Louis Schenck de Castell à Tischingen.

Kœnigsegg-Aulendorf. Le 20 févr. 1850: Comte Adolphe, né 5 août 1815, fils du comte François-Xavier.

Leiningen (Linange)-Billigheim. Le 26 avr. 1849: Princesse Elisabeth, née 29 oct. 1827, fille du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg de la ligne de Louisbourg, épouse (dep. 27 janv. 1846) du comte Charles, fils du comte Théodore.

Alt-Leiningen-Westerbourg. Le 10 oct. 1849: Comte Charles-Auguste, né 11 avril 1819, frère du comte Frédéric; ci-devant capit. autrich. au régim. Comte Leiningen (Pesth).

— Le 19 janv. 1850: Comte George-Auguste, né 10 août 1815, capit. du régim. d'inf. de Mazzuchelli, frère du précédent.

Neu-Leiningen-Westerbourg. Le 9 oct. 1849: Comte Auguste-George-Gustave, né 19 févr. 1770, conseiller int., chamb. et feldmaréchal-lieut., propriét. du 31 régim. d'infant., fils du feu comte Charles-Gustave-Régnard-Woldemar et chef de la maison dep. le 7 mai 1808.

Rechberg. Le 30 déc. 1849: Comte Wilibald, né 30 mai 1780, conseiller d'Etat bavar. et ci-devant envoyé à Paris, etc.

— Le 21 janv. 1850: Comtesse Julie, née 29 sept. 1831, fille aînée du comte Albert.

Stolberg-Stolberg. Le 1 févr. 1850: Marie-Thérèse, fille du comte François de Spée, épouse (dep. 17 oct. 1838) du comte Joseph-Théodore.

ÉPOQUES

DE SUCCESSION DES SOUVERAINS EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT REGNANTS.

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avénement au trône.	Age des Souv. à l'ép. de leur avénement au trône.
1) Le Pr. de Lippe-Schaumbourg (décl. maj. 18 avril 1807)	1787 13 févr.	2 Ans.
2) Le prince de Lippe (se décl. majeur 4 juillet 1820) .	1802 4 avril	5 »
3) Le duc de Saxe-Meiningen	1803 24 déc.	3 »
4) Le prince de Schw.-Rudolst (se décl. maj. 6 nov. 1814)	1807 28 avril	13 »
5) Le roi de Wurtemberg .	1816 30 oct.	35 »
6) Le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz	» 6 nov.	37 »
7) Le duc d'Anhalt-Dessau .	1817 9 août	22 »
8) Le prince de Reuss-Schleiz	1818 17 avril	32 »
9) Le grand-duc de Toscane	1824 18 juin	26 »
10) L'empereur de Russie .	1825 1 déc.	29 »
11) La reine de Portugal. . .	1826 2 mai	6 »
12) Le grand-duc de S.-Weimar	1828 14 juin	45 »
13) Le grand-duc d'Oldenbourg	1829 21 mai	46 »
14) Le grand-duc de Bade .	1830 30 mars	40 »
15) Le roi Ferdinand II des Deux-Siciles	» 8 nov.	21 »
16) L'empereur du Brésil . .	1831 7 avril	6 »
17) Le duc de Brunsvic . .	» 25 »	25 »
18) Le roi des Belges . . .	» 21 juill.	41 »
19) Le roi de Grèce . . .	1832 5 oct.	17 »
20) La reine d'Espagne . .	1833 29 sept.	3 »
21) Le duc d'Anhalt-Bernbourg	1834 24 mars	29 »
22) Le prince de Schwarzbourg-Sondershausen	1835 19 août	34 »
23) Le prince de Liechtenstein	1836 20 avril	40 »

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avénement au trône.	Age des Souv. à l'ép. de leur avénement au trône.
24) Le roi de Saxe	1836 6 juin	39 Ans.
25) Le prince de Reuss-Greiz	» 31 oct.	42 »
26) La reine de la Gr.-Bretagne	1837 20 juin	18 »
27) Le roi de Hanovre . . .	» 20 »	66 »
28) L'empereur de Turquie .	1839 1 juill.	17 »
29) Le duc de Nassau . . .	» 20 août	22 2
30) Le roi de Prusse . . .	1840 7 juin	45 »
31) Le prince de Monaco . .	1841 2 oct.	46 »
32) Le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin	1842 7 mars	19 »
33) Le duc de S.-Cobourg et Gotha	1844 29 janv.	26 »
34) Le roi de Suède . . .	» 8 mars	44 »
35) Le prince de Waldeck . .	1845 14 mai	14 »
36) Le duc de Modène . . .	1846 22 janv.	26 »
37) Le pape Pie IX . . .	» 16 juin	54 »
38) L'électeur de Hesse . . .	1847 20 nov.	45 »
39) Le roi de Danemark . .	1848 20 janv.	39 »
40) Le roi de Bavière . . .	» 20 mars	36 »
41) Le grand-duc de Hesse .	» 16 juin	42 »
42) Le landgr. de Hesse-Hombourg	» 7 sept.	65 »
43) Le duc George de S.-Altenb.	» 30 nov.	52 »
44) L'empereur François-Joseph I d'Autriche	» 2 déc.	18 »
45) Le duc Charles III de Parme	1849 14 mars	26 »
46) Le roi des Pays-Bas . .	» 17 »	32 »
47) Le roi Victor Emmanuel II de Sardaigne	» 23 »	29 »

LES SOUVERAINS

EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT RÉGNANTS, RANGÉS D'APRÈS LEUR AGE, le 1er juillet 1850.

Souverains.	Naissance.			Age.		
	Jour	mois	an	ans	mois	jours
1) Le roi de Hanovre . . .	5	juin	1771	79	—	25
2) Le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz	12	août	1779	70	10	18
3) Le roi de Wurtemberg . .	27	sept.	1781	68	9	3
4) Le grand-duc de Saxe-Weimar	2	févr.	1783	67	4	28
5) Le landgrave de Hesse-Homb.	26	avril	»	67	2	5
6) Le grand-duc d'Oldenbourg	13	juillet	»	66	11	17
7) Le prince de Lippe-Schaumb.	20	déc.	1784	65	6	10
8) Le prince de Reuss-Schleiz	31	mai	1785	65	—	30
9) Le prince de Monaco . .	10	oct.	»	64	8	20
10) Le grand-duc de Bade. .	29	août	1790	59	10	1
11) Le roi des Belges	16	déc.	»	59	6	14
12) Le pape Pie IX	13	mai	1792	58	1	17
13) Le prince de Schwarzbourg-Rudolstadt	6	nov.	1793	56	7	24
14) Le prince de Reuss-Greiz .	29	juin	1794	56	—	1
15) Le duc d'Anhalt-Dessau .	1	oct.	»	55	8	29
16) Le roi de Prusse . . .	15	»	1795	54	8	15
17) Le prince de Liechtenstein	26	mai	1796	54	1	4
18) L'empereur de Russie . .	6	juillet	»	53	11	24
19) Le duc de Saxe-Altenbourg	24	»	»	53	11	6
20) Le prince de Lippe . . .	6	nov.	»	53	7	24
21) Le roi de Saxe	18	mai	1797	53	1	12
22) Le grand-duc de Toscane .	3	oct.	»	52	8	27
23) Le roi de Suède	4	juillet	1799	50	11	26
24) Le duc de Saxe-Meiningen	17	déc.	1800	49	6	13
25) Le prince de Schwarzbourg-Sondershausen	24	sept.	»	48	9	6
26) L'électeur de Hesse . . .	20	août	1802	47	10	11

Souverains.	Naissance. jour	mois	an	Age. ans	mois	jours
27) Le duc d'Anhalt-Bernbourg	2	mars	1805	45	3	28
28) Le duc de Brunsvic . . .	25	avril	1806	44	2	5
29) Le grand-duc de Hesse . .	9	juin	»	44	—	21
30) Le roi de Danemark . .	6	oct.	1808	41	8	25
31) Le roi des Deux-Siciles . .	12	janvier	1810	40	5	18
32) Le roi de Bavière	28	nov.	1811	39	7	2
33) Le roi de Grèce	1	juin	1815	35	—	29
34) Le roi des Pays-Bas . . .	19	févr.	1817	33	4	11
35) Le duc de Nassau . . .	24	juillet	»	32	11	6
36) Le duc de S.-Cobourg et Gotha	21	juin	1818	32	—	9
37) La reine de Portugal . .	4	avril	1819	31	2	26
38) La reine de la Grande-Bretagne	24	mai	»	31	1	6
39) Le duc de Modène . . .	1	juin	»	31	—	29
40) Le roi de Sardaigne . .	14	mars	1820	30	3	16
41) Le duc de Parme	14	janv.	1823	27	5	16
42) Le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin	28	février	»	27	4	2
43) L'empereur de Turquie .	20	avril	»	27	2	10
44) L'empereur du Brésil . .	2	déc.	1825	24	6	28
45) L'empereur d'Autriche . .	18	août	1830	19	10	13
46) La reine d'Espagne . . .	10	oct.	»	19	8	20
47) Le prince de Waldeck . .	14	janvier	1831	19	5	16



ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

C O N T E N A N T :

LA LISTE DES MINISTÈRES
DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE,

AINSI QUE CELLE

DES AGENTS DIPLOMATIQUES
DES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS,

AVEC

DES NOTICES STATISTIQUES.

Disposée par l'ordre alphabétique des États.

Signes d'abréviation.

Ag. = **agent.**
Ag. c = **agent consulaire.**
Att. = **attaché.**
Chamb. = **chambellan.**
Ch. d'aff. = **chargé d'affaires.**
C ou Cte = **comte.**
Cons. = **conseiller.**
C. ou Cl. = **consul.**
Cons. gén. ou CG = **consul général.**
E. o. = **envoyé extraordinaire.**
Min. = **ministre.**
Min. d'Et. = **ministre d'Etat.**
M. pl. = **ministre plénipotentiaire.**
MR. = **ministre résident.**
VC. = **vice-consul.**
VP. = **vice-président.**
P. ou Pr. = **prince.**

Amérique.

États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Gouvernement.

Président —: *)

Vice-président —: Millard *Fillmore.*

Secrétaire d'Etat —: John M. *Clayton*, de Delaware.

Secrétaire du trésor —: William M. *Meredith*, de Pennsylvanie.

Secrétaire du dép. de la guerre —: George-Washington *Crawford*, de Géorgie.

Secrét. de la marine —: William Ballard *Preston*, de Virginie.

Secrétaire d'Etat de l'intérieur (home-department, département érigé au mois de février 1849) —: Thomas *Ewing*, d'Ohio.

Directeur général des postes —: Jacques *Collamer*, de Vermont.

Avocat (Attorney) général —: Reverdy *Johnson*, de Maryland.

Commandeur en chef de l'armée —: le major général Winfield *Scott*, de Virginie.

---

*) Le président Zachary Taylor, élu président pour les quatre ans consécutifs le 4 mars 1849, est décédé le 9 juillet 1850. Mr. le vice-président Fillmore, lui succédant dans la présidence, a prêté serment le 13 juillet.

Gouverneurs des divers Etats, durée de leurs fonctions, époque où ils les cessent ces fonctions; nombre des sénateurs et des représentants que chaque Etat envoie au congrès.
(Almanach américain de 1850.)

États.	Noms des gouverneurs.	Durée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.		Sénateurs.		Représentants.	
					Nombres des sénat.	Durée des fonctions.	Leurs nombres.	Durée de leurs fonctions.
Maine . . .	John Hubbard . . .	1	mai	1851	31	1	151	1
New-Hampshire	Samuel Dinsmoor . .	1	juin	1850	12	1	286	1
Vermont . .	Carlos Colidge . . .	1	octobre	1850	30	1	230	1
Massachusetts .	George N. Briggs . .	1	janvier	1850	40	1	356	1
Rhode-Island .	Henry B. Anthony. .	1	mai	1850	31	1	69	1
Connecticut .	Joseph Trumbull . .	1	mai	1850	21	1	215	1
New-York . .	Hamilton Fish . . .	2	janvier	1851	32	2	128	1
New-Jersey .	Daniel Haines . . .	3	janvier	1851	18	3	58	1
Pennsylvanie .	Will. F. Johnston . .	3	janvier	1852	33	3	100	1
Delaware . .	William Tharp . . .	3	janvier	1851	9	4	21	2
Maryland . .	Philippe F. Thomas .	3	janvier	1851	21	6	82	2
Virginie . .	John B. Floyd . . .	3	janvier	1852	32	4	134	1
Caroline du nord	Charles Manly . . .	2	janvier	1851	50	2	120	2
„ du sud	W. B. Seabrook . .	2	décbr.	1850	45	4	124	2
Géorgie . .	George W. Towns . .	2	nov.	1849	47	1	130	1
Floride . .	Thomas Brown . . .	4	octobre	1853	19	4	40	2
Alabama . .	Henry W. Collier . .	2	décbr.	1851	33	3	100	2

États.	Noms des gouverneurs.	Durée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.		Sénateurs.		Représentants.	
					Nombres des sénat.	Durée des fonctions.	Leurs nombres.	Durée de leurs fonctions.
Mississippi .	Joseph W. Matthews .	2	janvier	1850	32	4	92	2
Louisiane . .	Isaac Johnson . . .	4	janvier	1850	32	4	98	2
Texas . . .	P. Hansborough Bell .	2	décbr.	1851	21	4	66	2
Arkansas . .	John S. Roane . . .	4	novbr.	1852	25	4	75	2
Ténessée . .	William Trousdale .	2	octobre	1851	25	2	75	2
Kentucky . .	John F. Crittenden .	4	septbr.	1852	38	4	100	1
Ohio . . .	Seabury Ford . . .	2	décbr.	1850	36	2	72	1
Michigan . .	Epaphroditus Ranson .	2	janvier	1850	22	2	66	1
Indiana . .	Joseph A. Wright . .	3	décbr.	1852	50	3	100	1
Illinois . . .	Augustus C. French .	4	janvier	1853	25	4	91	2
Missouri . .	Austin A. King . .	4	novbr.	1852	18	4	49	2
Jowa . . .	Ansel Briggs	4	décbr.	1850	19	4	39	2
Wisconsin . .	Nelson Dewey . . .	2	décbr.	1849	18	2	54	1
Orégon, terr. .	John P. Gaines . .	4	août	1852	9	2	18	1
Minesota, terr.	Alex. Ramsey . . .	4	mars	1853	9	2	18	1

Bien que la plupart de ces gouverneurs doivent déjà avoir quitté leurs fonctions, ce tableau ne laissera pas d'être de quelque intérêt par rapport aux informations qu'il donne sur la constitution. La représentation au congrès peut être vu dans le tableau de la population.

Tribunal suprême

avec l'indication des *Cours des districts* qui sont convoquées deux fois par an dans chaque Etat. Elles sont présidées par un juge du tribunal suprême, et un juge de district doit s'y joindre. Le tribunal suprême, tient une seule séance à Washington, laquelle commence le premier lundi du mois de décembre.

Juges.	Résidence.	Etats dans lesquels le juge doit présider les cours des districts.
Juge suprême.		
Roger B. *Taney*	Baltimore	Delaware, Maryland, Virginie.
Juges.		
John Mac *Lean*	Cincinnati	Ohio, Indiana, Illinois, Michigan.
James M. *Wayne*	Savannah	Caroline (nord et sud), Géorgie.
John *Catron*	Nashville	Kentucky, Ténessée, Missouri.
John Mc. *Kinley*	Louisville	Alabama, Louisiane.
Peter V. *Daniel*	Richmond	Mississippi, Arkansas.
Samuel *Nelson*	Cooperstown	Vermont,Connecticut, New-York.
Levi *Woodbury*	Portsmouth	Maine, New-Hampshire, Massachussetts, Rhode-Island.
Robert C. *Grier*	Pittsbourg	New-Jersey, Pennsylvanie.

Nathan *Clifford*, avocat-général.
Benjamin C. *Howard*, rapporteur.
William T. *Carrol*, secrétaire.

Floride, Texas, Jowa et Wisconsin ne sont encore attribués à aucune cour de district. Il existe là une cour de district qui se tient dans l'arrondissement de Colombie par trois juges y destinés.

Corps diplomatique et Consuls à Washington.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata —: Le général Charles-Marie *de Alvear*, M. extraord. et pl.; Don Emilio

de Alvear, secr. de lég. — Fitzhenry *Homer*, C. (Boston); Motte A. *Pringle*, C. (Charleston).

Autriche — : *de Hulsemann*, ch. d'aff. ad int. — Aug. *Belmont*, CG. (New-York); Jacob H. *Eimer*, C. (Nouv.-Orléans); J. W. *Langdon*, C. (Boston); Henry W. *Kuhtmann*, C. (Charleston).

Bade — : Jean-Guillaume *Schmidt*, CG. (New-York).

Bavière — : George H. *Siemon*, C. (New-York); Clamor Fréd. *Hagedorn*, C. (Philadelphie); Jean *Smidt*, C. (Louisville, Kentucky); Ferd. L. *Brauns*, C. (Baltimore); Charles-Frédér. *Adae*, C. (Cincinnati, Ohio).

Belgique — : Henri *Bosch*, ch. d'aff. (23 août 1849). — W. G. *Porter*, C (Apalachicola); G. O. *Gorter*, C. (Baltimore); H. *Winsor*, C. (Boston); George A. *Hopley*, C. (Charleston); C. *Hunt*, C. (St. Louis, Missouri); Charles *Auzé*, C. (Mobile); Aug. *Moxhet*, GC. (New-York); James B. *Behn*, C. (Nouv.-Orléans); A. E. *Borie*, C. (Philadelphie); A. W. *Nœlting*, C. (Richmond); W. E. *O'Driscoll*, C (Savannah).

Brême — : Herm. *Oelrichs*, C. (New-York); J. C. *Mecké*, C. (Philadelphie); Albert *Schumacher*, CG. (Baltimore); Ant. Ch. *Cazenove*, C. (distr. de Colombie); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Eleazer *Crabtree*, C. (Savannah); Fréd. *Rodewald*, C. (Nouv.-Orléans); Jean *Wolf*, C. (St. Louis); Dieterich H. *Klœner*, C. (Galveston).

Brésil — : Sergio Teixeira *de Macedo*, E. e. et M. pl.; Antonio José Duarte *Gondim*, secrét. — Luiz Henr. Ferreira *d'Aguiar*, CG. (New-York); C. O. *O'Donnell*, C. (Baltimore).

Brunsvic — : G. J. *Bechtel*, CG. (New-York).

Chili — : Manoel *Carvallo*, E. e. et M. pl.; Franc. S. *Astaburuaga*, secr. de lég.; Don Zenon *Freire*, att. — R. B. *Fitzgerald*, C. (Baltimore); Franklin H. *Delano*, C. (New-York); Petro *Cueto*, C. (San-Francisco).

Danemark — : le cons. int. de lég. Steen Andersen *Bille*, ch. d'aff. et CG.; Torben *Bille*, att. à la lég. — Edouard *Beck*, C. (New-York); George M. *Thatcher*, C. (Boston); Jean Chrét. Fréd. *Vles*, C. (Nouv.-Orléans); John *Bohlen*, VC. (Philadelphie).

Deux-Siciles — : Chev. *Rocco Martuscelli*, ch. d'aff. (New-

York); J. *Dacoste*, C. (New-York); Don Domenico *Morelli*, CG. (Philadelphie).

Equateur —: James H. *Causten*, C. (Washington); Edouard *Sweetser*, C. (Philadelphie); Seth *Bryant*, C. (Boston); Murat *Willis*, C. (Norfolk); Clément *Ballen*, C. (San-Francisco).

Espagne —: D. Angel *Calderon de la Barca*, E. e. et M. pl.; D. Miguel *de los Santos Banuelos*, secr. de lég. — D. Ant. Garcia *de la Vega*, C. (Boston); D. C. *de Espana*, C. (Nouv.-Orléans); D. Francisco *Stougton*, C. (New-York); D. Jorge *Chacon*, VC. (Philadelphie); Th. Am. *Deblois*, CG. (Portland); Fréd. B. *Lord*, C. (Wilmington).

Etats-Romains —: Daniel J. *Desmond*, CG. (Philadelphie); T. P. *Scott*, C. (Baltimore); Charles J. *Daron*, C. (Nouv.-Orléans).

France —: Ernest André Olivier *Sain de Bois-le-Comte*, E. e. et M. pl. (nommé 3 oct. 1849, accréd. 18 mars 1850); M. A. *de Bourboulon*, secr. de lég. — Ed. S. *Isnard*, Ag. c. (Boston); *Lacoste*, C. gén. (New-York); Cte *de Choiseul*, C. (Charleston); Aimé *Roger*, C. (Nouv.-Orléans); Durand *de St. André*, C. (Philadelphie); *de Montholon*, C. (Richmond).

Francfort —: Frédéric *Wissmann*, C. (New-York); Arnold *Hallbach*, C. (Philadelphie).

Gr.-Bretagne —: Right Hon. Sir Henri Litton *Bulwer*, E. e. et M. pl. (nommé 27 avril 1849); John F. *Crampton*, esq., secr. de lég.; Thomas Edward *Bulwer*, att. — William *Peter*, esq., C. (Philadelphie); Ant. *Barclay*, C. (New-York); George Benvenuto *Mathew*, C. (Charleston); Edmund *Molyneux*, C. (Savannah, Géorgie); John *M'Tavish*, C. (Baltimore); Francis *Waring*, C. (Norfolk); William *Mure*, C. (Nouv.-Orléans); Edmund Arnout *Grattan*, C. (Boston pour Massachussets); James *Grignon*, C. (Portland); Arthur T. *Lynn*, C. (Galveston).

Grèce —: Eugène *Dutilh*, C. (New-York); Henri E. *Andrews*, C. (Boston).

Guatemala —: Antoine *d'Aycenena*, CG.

Hambourg — : Albert *Schumacher*, CG. pour les Etats-Unis (Baltimore); Fréd. *Rodewald*, C. (Baltimore, pour Maryland); Charles-Henri-Ferd. *Mœhring*, C. (Boston); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Henri *Ludlam*, C. (Richmond); Guill. *Vogel*, C. (Nouv.-Orléans); Ferd. *Karck*, faisant fonct. du consul (New-York); Edouard R. *Bell*, C. (Mobile, Alabama); Charles Nicol. *Buck*, CG. (Philadelphie, pour Pennsylvanie); J. W. *Jockusch*, C. (Galveston, Texas).

Hanovre — : Edouard *Uhrlaub*, C. (Baltimore); Henri Guill. *Kuhtmann*, C. (Charleston); Jules *Frédérich*, C. (Galveston, Texas); Jean *Leppien*, C. (Philadelphie); Adolphe *Meyer*, C. (St. Louis, Missouri); C. H. H. *Papendiek*, C. (Milwaukie, Wisconsin); J. B. *Behn*, C. (Nouv.-Orléans); L. H. *Meyer*, C. (New-York); Frédéric *Schwartz*, C. (Louisville, Kentucky); Charles *Bollmann*, C. (Pittsbourg); Otto *Frank*, C. (San-Francisco).

Hesse élect. — : Conrad W. *Faber*, C. (New-York).

„ grand-duc. — : Ant. *Bollermann*, C. (New-York).

Lubeck — : Wilh. *Kruger*, C. (New-York); Diet. H. *Klœner*, C. (Galveston).

Mecklenbourg-Schwérin — : Léon *Herkenrath*, CG. (Charleston); Guill. *Prehn*, C. (Nouv.-Orléans); C. Aug. *Heckscher*, C. (New-York); S. *Fremery*, C. (San-Francisco).

Mexique — : Don Luis *de la Rosa*, M. pl. (accrédité 2 déc. 1848). Savador de *Iturbide*, 1er secr. de lég.; Antonio P. *Gallardo*, 2d secr. de lég.; Vincente de la *Barrera*, Octaviano *Perez* et Angel *Huicé*, att. — Andres *Castillero*, C. (San-Francisco).

Nassau — : Guill. A. *Kobbe*, CG. (New-York); Louis *Becker*, C. (Galveston).

Nouvelle-Grénade — : D. Rafael *Rivas*, ch. d'aff. — D. Domingo *Acosta*, CG.; Grégoire *Dominguez*, C. (New-York).

Oldenbourg — : E. *Pavenstedt*, C. (New-York); ..., C. (Nouv.-Orléans); Heinrich *Oelrichs*, C. (Baltimore); Charles Tydemann *Lowndes*, C. (Charleston); Jules *Friederich*, C. (Galveston).

Pays-Bas — : le cons. de lég. baron F. M. W. *Testa*, ch. d'aff. — Fréd. B. *Graff*, C. (Baltimore); F. *Dixon*, C.

(Boston); Thomas Lowndes *Wragg*, C. (Charleston); Jacob *van Wanroy*, C. (Mobile); J. *Gildemeester*, C. (Nouv.-Orléans); J. C. *Zimmermann*, C. (New-York); Myer *Mjers*, C. (Norfolk); Henri *Bohlen*, C. (Philadelphie); J. P. H. *Gildemeester*, C. (San-Francisco).

Pérou — : D. Ygnacio *de Osma*, ch. d'aff. ad int. — James J. *Fischer*, C. (Baltimore); Géo. F. *Guild*, C. (Boston); Thomas *Galway*, C. (New-York); Chapman *Biddle*, C. (Philadelphie); Charles *Varea*, C. (San-Francisco).

Portugal — : Joaquim César *de Figanière e Morao*, MR.; F. F. *de la Figanière*, att. — Carlos *Le Baron*, C. (Mobile).

Prusse — : *von Gerolt*, MR., référ. de tribun. supr. de justice; Iwan Anton *Magnus*, att. — Jean Guill. *Schmidt*, CG. dans les Etats-Unis (New-York); Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); E. C. *Angelrodt*, C. (St. Louis, Missouri); Guill. *Vogel*, C. (Nouv.-Orléans); G. H. *Mecke*, C. (Philadelphie).

Russie — : le cons. int. et chamb. Alexandre *de Bodisco*, E. e. et M. pl.; Edouard *de Stœckl*, 1er secr. de lég.; l'assesseur de collége *Cramer*, 2d secr. — Alexis *Estafieff*, cons. d'Etat, CG. (New-York); W. *Shœr*, C. (Baltimore); Fernando *Moreno*, C. (Key West); Geo. E. *Runhardt*, C. (New-York); Edw. *Johns*, C. (Nouv.-Orléans).

Sardaigne — : Chev. Louis *Mossi*, ch. d'aff. et C. gén.; Joseph *Valerio*, secr. de lég. — Antoine *Michoud*, C. (Nouv.-Orléans); Daniel J. *Desmond*, C. (Philadelphie).

Saxe roy. — : Jean Guill. *Schmidt*, CG. (New-York); Fréd. Louis *Brauns*, C. (Baltimore, avec Maryland); E. L. *Angelrodt*, C. (St.-Louis); Jean-Fréd.-Chrét. *Vles*, C. (Nouv.-Orléans).

Saxe-Altenbourg — : Charl. Ernest Louis *Hinrichs*, C. (New-York).

Saxe-Cobourg-Gotha — : le même.

Saxe-Weimar — : Ed. *Stucken*, C. (New-York).

Suède et Norvège — : le chamb. Adam Chrétien *de Lœwenskiold*, ch. d'aff. et C. gén. (nommé 30 mars 1846). — *Habicht*, C. (New-York); Richard *Seldener*, C. (Philadelphie).

Suisse —: Nicolas *Basler*, C. (Louisville); Antoine Charles *Cazenove*, C. (Alexandrie près de Washington); J. C. *Kuhn*, C. (Galveston, Texas); Frédéric *Péchier*, C. (Nouv.-Orléans); Louis Ph. *de Luze*, C. (New-York); Jean *Syz*, C. (Philadelphie).

Toscane —: Carlo *Gavenni*, C. (Mobile); Carlo G. *Mansoni*, C. (Nouv.-Orléans); W. H. *Aspinwall*, C. (New-York).

Turquie —: Abraham *Cipcy-Oglou*, C. (Boston).

Uruguay —: E. J. *Tobey*, C. (Boston); F. B. *Graff*, C. (Baltimore).

Venezuéla —: D. Rafael *Acevedo*, ch. d'aff. — J. F. *Strohm* C. (Baltimore); Silas G. *Whitney*, C. (Boston); Geo. B. *Dieter*, C. (Nouv.-Orléans); Juan B. *Purroy*, C. (New-York); Aaron *Milhado*, C. (Norfolk); Jose C. *Keef*, C. (Philadelphie); Victor *de la Cora*, C. (Washington).

Wurtemberg —: Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); C. Fr. *Adae*, C. (Cincinnati, Ohio); Fr. *Honold*, C. (Nouv.-Orléans); Léopold *Bierwirth*, C. (New-York); Fr. *Klett*, C. (Philadelphie).

Notices statistiques.

(Représentation au 31ème congrès de 1849 au 3 mars 1851.)

Le sénat se compose de 60 membres, dont 2 pour chaque Etat; ces membres sont élus par les autorités législatives. Le vice-président des Etats-Unis préside aux réunions du sénat.

Le tableau suivant, indiquant le nombre des députés que chacun des Etats séparés a droit d'envoyer au congrès, a peut-être besoin de quelques explications que voici:

Représentants au congrès, nommés par le peuple des Etats séparés, en raison de 1 sur 70680 personnes. Quand la fraction qui reste dépasse la moitié de ce chiffre, on envoie un député de plus. — Les esclaves sont ajoutés à la population, mais seulement de telle manière que 5 esclaves sont comptés pour 3 personnes libres. La population représentée, comprenant le nombre des députés multi-

plié par 70680, y inclus les $\frac{3}{5}$ des esclaves, se trouve indiquée sous A.; sous B. on énumère les excédants, en distinguant (par D) ceux qui donnent droit à l'élection d'un député de plus. — Les territoires (c.-à-d. nouvelles provinces acquises par achat, cession ou conquête) envoient jusqu'à l'époque de leur admission dans la confédération des délégués au congrès. Ces délégués n'ont pas le droit de voter.

Orégon et Minesota sont dans ce cas (Alman. améric. de 1850). Minesota fut reconnu pour territoire par acte du 3 mars 1849. Il s'agit à présent de la reconnaissance de la Californie pour territoire. Suivant l'Alman. amér. de 1850 un acte du 3 mars 1849 avait paru, par lequel les Revenue laws (lois de droit) des Etats-Unis furent étendus à la Californie supérieure, mais le bill concernant l'établissement d'un gouvernement territorial n'a pas réussi. — Le général de brigade Bennett Riley était vers cette époque gouverneur militaire de la Californie.

États.	Superficie en m. c. géogr.	Population 1840.				Représentation au 31ème congrès *).		
		Total.	Habitants		Esclaves. On n'en compte que les $\frac{3}{5}$ pour la représentation au congrès.	A. Population représentée au congrès; dont on a déduit les $\frac{2}{5}$ du nombre des esclaves.	B. Un député sur 70680h.; hab. non-représ. au congrès.	Nombre d. dép. 1843 jusqu'au 3 mars 1845.
			Libres blancs.	Libres de coul.				
Maine	1537	501793	500438	1355	—	501793	7033	7
New-Hampshire	447	284574	284036	537	1	284573	1858	4
Massachussetts .	353	737699	729030	8669	—	737699	20899	10
Rhode-Island .	63	108830	105587	3238	5	108828	D38148	2
Connecticut . .	224	309978	301856	8105	17	309971	27251	4
Vermont . . .	481	291948	291218	730	—	291948	9228	4
New-York . .	2170	2,428921	2,378890	50027	4	2,428919	25799	34
New-Yersey . .	392	373306	351588	21044	674	373036	19636	5
Pennsylvanie .	2072	1,724033	1,676115	47854	64	1,724007	27687	24
Delaware . . .	100	78085	58561	16919	2605	77043	6363	1
Maryland . . .	652	470019	317717	62020	89495	434124	10044	6
Virginie . . .	3014	1,239797	740968	49842	448987	1,060202	2	15
Caroline septentr.	2261	753419	484870	22732	245817	655092	18972	9
" méridion.	1319	594398	259084	8276	327038	463582	D39502	7
Géorgie . . .	2920	691392	407695	2753	280944	579014	13574	8
Alabama . . .	2166	590756	335185	2039	253532	489343	D65263	7

Mississippi . .	2155	375651	179074	1366	195211	297566	14846	4
Louisiane . . .	2271	352411	158457	25502	168452	285030	2310	4
Ténessée . . .	1884	829210	640627	5524	183059	755986	D49186	11
Kentucky . . .	1978	779828	590253	7317	182258	706924	124	10
Ohio	1843	1,519467	1,502122	17342	3	1,519465	35185	21
Indiana . . .	1743	685866	678698	7165	3	685864	D49744	10
Illinois . . .	2449	476183	472254	3598	331	476050	D51970	7
Missouri . . .	2967	383702	323888	1574	58240	360406	7006	5
Arkansas . . .	2590	97574	77174	465	19935	89600	18920	1
Michigan . . .	2826	212267	211560	707	—	219267	227	3
Floride . . .	2119	54477	27943	817	25717	—	—	1
Texas (1844) .	15331	35162	12752	—	22410	—	—	2
Jowa	9419	43112	42924	172	16	—	—	2
Wisconsin . .	4710	30945	30749	185	11	—	—	3
Distr. de Colombie	5	43712	30657	8361	4694	—	—	—
Total	78216	17,098515	14,201970	386235	2,509523	—	—	231
Ajoutez		6100	le nombre des personnes des Etats-Unis qui se sont trouvées à bord des vaisseaux de guerre, etc., 1 juin 1840.					
		17,104615						

Voy. l'édition de 1843 pour les détails relatifs à la population, ainsi que pour la répartition des habitants d'après le culte. En 1845 l'Etat de New-York eut 2,604495 habitants, celui de Géorgie 774325, Alabama 624827, Michigan 304278, Illinois 643482, Missouri 511937, Wisconsin 211252 et Jowa 81920. — (1 m. c. angl. = 0,04709768 m. géogr.)

*) Voir l'explication donnée à la page précédente.

D'après le tableau statistique présenté au congrès par le département de la guerre et par le bureau des territoires (Port-franc le 24 sept. 1848) la superficie du Texas est indiquée de la manière suivante :

	Milles carr. angl.	Milles géogr.
Au nord de l'Ensenada et du Paso .	124933	5884,05
A l'ouest du Nueces et au sud du Paso	52018	2449,92
A l'est du Nueces et au sud de l'Ensenada	148569	6997,25
Total	325520	15331,22

En vertu du traité avec la Grande-Bretagne, conclu le 13 juin 1846, le district de l'Orégon est distribué entre l'Amérique du nord et la Grande-Bretagne, de manière que le 49e degré de latitude septentrionale à l'ouest des Montagnes Rocheuses forme la frontière. Par la paix avec le Mexique du 2 févr. 1848 (voir page 512 de l'alm. de 1849), un autre grand district a été gagné. Le département de la guerre et le bureau des territoires détaille ces territoires comme suit :

	Mill. carr. angl.	Milles géogr.
Le district de l'Orégon (42 à 49° de latitude septentr. à l'ouest des Montagnes Rocheuses)	341363	16077,40
Le territoire au nord et à l'ouest du Mississippi jusqu'au 49° de latitude (au nord de Jowa et à l'ouest des Montagnes Rocheuses)	723348	34068,01
Territoire de Wisconsin ; celui à l'est du Mississippi, puis ce qu'il y a au nord de Wisconsin ; enfin le territoire au nord-ouest de l'Ohio	22336	1051,97
Territoire des Indiens à l'ouest de Missippi et Arkansas au sud de la rivière de la Plata	248851	11720,3
La Californie	448691	21132,3
Le Nouveau Mexique	77387	3644,74
Total	1,861976	87694,72

Finances.

Budget des dépenses, du 1er juillet 1849 à 1850.

Dollars.	Pour le département civil et diplomatique.
768200	Congrès, paiement des membres.
100000	» le même.
297307	» autres dépenses.
13300	» livres, etc.
30000	Président et vice-président.
64600	Département de l'Etat.
476258	» du trésor.
197146	» de la guerre.
91970	» de la marine.
177020	» de la poste.
62710	Traitements des arpenteurs. (Surveyors and their clerks.)
124746	Monnaie.
584500	Juridiction.
32600	Gouvernement d'Orégon.
1,288905	Dépenses diverses.
558202	Phares.
131001	Hospices de charité.
123050	Arpentage des terres de l'Etat. (Surveys of public lands.)
570596	Dépenses diplomatiques.
5,692111	
345394	Excédant des dépenses le 30 juin 1849.
671000	Fortifications.
9,508883	Marine.
5,585756	Armée.
171295	Académie militaire.
560400	Pensions de militaires et de marins.
4,328391	Département des postes.
190220	Phares, bateaux à fanaux, etc.
1,000989	Département des Indiens.
500	Dédommagement pour un garçon Kaddo tué par des volontaires texiens.
7,260000	Paiement au Mexique (contrat de Guadeloupe et de Hidalgo, 2 févr. 1848).
28050	Territoire de Minesota.
7000	Réclamation de New-Hampshire.
6000	Pour quelques Indiens de Chippewa et interprètes.
73054	Divers secours.
35,429043	Total, à quoi il faut ajouter l'intérêt de la dette de l'Etat.

On a calculé la somme de l'excédant de 5,828122 doll. à la fin de l'année financière, 30 juin 1850.

Dollars.
43,651586 dépense totale contre
37,823464 recette.

La recette et le paiement à dater du 1er juillet 1850 au 1er juillet 1851 furent calculés par le secrétaire de la trésorerie, comme suit:

Recettes.

Dollars.	
32,000000	Douanes.
2,150000	Vente de terres.
300000	Recettes diverses.
34,450000	Doll. Total.

Paiements.

Dollars.	
11,088725	Dépenses civiles, diplomatiques et diverses, y compris d'autres paiements échus antérieurement et faits à présent.
2,750000	Frais de douanes.
170835	Frais sur la vente de terres.
8,296183	Armée.
2,015446	Fortifications, artillerie, armement de la milice.
1,247203	Améliorations intérieures.
1,912711	Département des Indiens.
1,927710	Pensions.
11,353130	Marine.
3,742251	Intérêts des billets du trésor et de la dette publique.
492899	Achat de fonds sur l'emprunt du 28 janv. 1847.
44,997093	Total, auquel il faut ajouter:
5,828122	Déficit du 1 juill. 1850.
50,825215	Dépense totale jusqu'au 30 juin 1851.
	A déduire.
34,450000	Recette; il reste.
16,375215	Déficit au 30 juin 1851.

La dette monta le 1 oct. 1848, non compris les billets du trésor de 1812, qui circulent encore au montant de 130926 doll.:

Dollars.	
127825	Capital et intérêts de la dette ancienne, ainsi que de celle de l'Etat du Mississipi.
1,020000	Dettes communales du territoire de Colombie.
167389	Billets du trésor de 1837 et 1843.
128728	Billets du trésor fondées.
8,279386	Emprunt de 1842 à 6 pour cent.
6,604231	» » 1843 » 5 »
4,999149	» » 1846 » 6 »
28,000851	» » 1847 » 6 »
803391	Stocks à 5 pour cent pour paiement des dédommagements aux Mexicains.
147500	Primes militaires à 6 pour cent.
16,000000	Emprunt du 31 mars 1848.
65,778450	Total

La dette avant la guerre avec le Mexique (avril 1846) monta seulement à $17\frac{3}{4}$ mill.

En vertu d'un acte du congrès du 22 mai 1846

l'écu de Prusse	vaut 69	cents.
le florin du Rhin	» 40	»
le » d'Autriche	» $48\frac{5}{2}$	»
l'écu, dit espèce, de Suède	» 106	»
» » » de Danemark	» 105	»
la lira lombarde et toscane	» 16	»
le franc de France et la lira de Sardaigne	» $18\frac{6}{10}$	»
le ducat napolitain	» 80	»
la livre britannique	» 400	»

Du 7 avril 1847 au 30 nov. de la même année on a mis en circulation des certificats pour 1,216840 acres, dont une grande partie en faveur et comme une espèce de pension pour les guerriers. Cette dépense se couvre cependant par le gain qu'on obtient de terres en vente et par d'autres avantages qu'on a gagnés par l'or de la Californie.

L'Almanach américain donne un tableau des finances des Etats séparés. Les chiffres sont puisés dans les rapports officiels des Etats séparés du 1 janvier 1849.

États.	Dettes consolidées.	Emprunts spéciaux.	Dépense annuelle.		Fonds des écoles.
			intérêts de la dette fondée.	Ordinaire, sans les intér. et les besoins des écoles.	
	Doll.	Doll.	Doll.	Doll.	Doll.
Maine .	979000	—	65000	150000	350000
N.-Hamps.	—	—	—	75000	—
Vermont	—	—	—	90000	—
Massach.	1,041491	5,049556	52540	450000	850767
Rh.-Island	—	—	—	45000	51300
Connect.	—	33212	—	100000	2,077641
New-York	22,703343	7,233906	1,253584	750000	6,491803
N.-Yersey	62596	—	3756	117700	369278
Pennsylv.	40,424737	—	2,139043	350000	—
Delaware	—	—	—	11000	225000
Maryland	8,800000	7,100000	525000	180300	—
Virginie	8,368767	6,071740	491540	573324	1,488261
Carol. d. N.	—	977000	—	75000	—
Carol. d. S.	3,622039	—	217332	145000	—
Géorgie	1,903472	—	116053	131000	262300
Floride	—	—	—	45000	—
Alabama	10,385938	—	542581	120000	1,215381
Mississipi	2,271707	5,000000	136000	130000	—
Louisiane	1,380566	14,857565	78914	515207	—
Arkansas	11,050201	—	—	116000	—
Ténessée	3,632172	180000	153670	76121	—
Kentucky	3,337856	—	177426	165000	1,346068
Ohio .	4,531913	—	271975	250000	1,221319
Michigan	19,173223	—	1,159893	213000	1 566931
Indiana	2,849939	—	175000	135000	500000
Illinois .	6,556437	—	244228	100000	2,195149
Missouri	16,612795	—	—	125000	—
Texas .	956261	—	75000	110000	57566
Jowa .	55000	—	5500	25000	132909
Wisconsin	—	—	—	20000	—
	170,749453	40,502979	7,884035	5,258652	21,420275

Le fonds pour l'enseignement public est basé sur l'obligation enjointe aux divers Etats de retenir une partie de leurs territoires, pour couvrir de son rapport l'entretien des écoles. La seizième partie de toutes les terres mises en vente (en 1846 — 12,535878 acres, depuis 1833 au 30 sept. 1847 — 68,983402 acres pour 87,653534 dollars anglais ont été vendus) — est destinée à l'instruction publique.

Armée.

L'armée compte 1 corps d'ingénieurs, 2 rég. de dragons, et 1 rég. de fusiliers montés, 4 rég. d'artillerie, 8 rég. d'infanterie, en tout 10320 h., savoir 882 officiers commissionnés, 9438 officiers non-commissionnés, musiciens, artilleurs et soldats. La milice se compose d'après le »Americ. Almanac« pour 1850 de 69503 officiers commissionnés et 1,761364 officiers non-commissionnés, musiciens et simples soldats.

Le pays est divisé en 11 districts militaires: 1° Maine, N.-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut; 2° Michigan, Wisconsin (à l'est la ligne du Fond du Lac au Cap Sablo), Ohio et Indiana; 3° N.-York, N.-Yersey, Pennsylvanie, Delaware et Maryland; 4° Virginie, Caroline du nord, Caroline du sud, Géorgie et une partie de la Floride; 5° l'autre partie de la Floride, Alabama, Louisiane, Missisipi, Ténessée, Kentucky; 6° l'autre partie du Wisconsin (v. 2°), Jowa, Illinois et Missouri (jusqu'au 37° de lat. septentr.); 7° le pays à l'ouest du Missisipi; au sud du 37° de lat. septentr., au nord de Louisiane et Texas et à l'est du département no. 9; 8° la partie du Texas qui est au sud et à l'est de la ligne d'un point Rio-Grande, au sud d'El Pass, sur le 32° de lat. septentr. à la jonction d'Eusenada Choctua avec le Colorado ou Red-River; 9° N.-Mexique et le pays au nord et au sud de la ligne mentionnée jusqu'au Colorado ou Red-River et le long de cette rivière; 10° Californie et 11° Orégon.

La division à l'est comprend les 1er, 2e, 3e et 4e départements militaires (quartier général: N.-York); celle à l'ouest les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e départem. (quartier général: Bâton-Rouge); la division du grand océan comprend le 10e et 11e département militaire.

Flotte, en août 1849.

(Améric. Alm. de 1850.)

11 vaisseaux de ligne	1 à . . .	120 canons
	10 à 74 . . .	740 »
1 vaisseau de ligne rasé		54 »
12 frégates, 1ère classe	à 44 . . .	528 »
	à transporter	1442 canons.

			transport	1442 canons.
2	frégates, 2de classe		à 36 . . .	72 »
22	chaloupes	16	à 20 . . .	320 »
		1	à	18 »
		5	à 16 . . .	80 »
4	bricks		à 10 . . .	40 »
5	shooners			6 »
14	bateaux-à-vapeur avec			34 »
5	vaisseaux à bombes.			
6	vaisseaux de munition avec			28 »
	total (sans les vaisseaux à bombes)			2040 canons.

La force maritime est pour les temps de paix limitée à 7500 hommes.

Le corps de la marine formant une brigade compte 58 officiers commissionnés et 1295 officiers non-commissionnés, musiciens et soldats, en tout 1353 hommes.

États-unis de l'Amérique-centrale.

Déclaration d'indépendance, 21 sept. 1821; séparation de la Confédération mexicaine, 1 juillet 1823. Traité de l'Union entre Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador, 7 oct. 1842. Séparation de Guatemala; le général Raphaël Carrera se maintient comme président contre le général Paez; les partisans de ce dernier sont obligés de s'enfuir, le 5 févr. 1845. Il y a actuellement cinq Etats indépendants dans l'Amérique centrale.

1. Guatemala distribué en 17 départements: Guatemala avec 83800 habitants; Sacaltepèque avec 39200; Chimaltenango avec 56400; Solola avec 83100; Totoniacapan avec 84000; Gueguetenango avec 64300; Quesaltenango avec 66300; S.-Marco avec 89100; Suchiltepèque avec 35100; Escuintla avec 13400; Amatitlan avec 30100; Santa-Rosa avec 34000; Mita avec 65900; Chiquimula avec 71200; Vera-Paz avec 6000; Salama avec 105300; Isabal avec 8000; en tout environ 935000 habitants. La superficie territoriale est évaluée à 3542 m. c.

Président — : général Raphaël *Carrera.*

Ministre des aff. étrangères — : José Mariano *Rodriguez.*

2. San-Salvador a 4 départements: San-Salvador ou Cuscatlan avec 4, Sonsonate avec 5, San-Miguel avec 4, San-Vicente avec 3 districts. Le nombre des habitants est estimé à 363000, la superficie à 308 m. c.

3. Nicaragua. 5 départements avec 16 districts. Département oriental avec 5, méridional avec 5, septentrional avec 1, Segovia avec 1, occidental avec 4 districts. La superficie est évaluée à 1857 m. c., le nombre des habitants à 363000. La population se compose moitié de Ladinos (enfants de pères blancs et de mères indiennes et vice versâ), un tiers d'Indiens et un sixième de mulâtres et nègres. En novembre 1848 cet Etat déclara la guerre à celui de la Costa Rica.

4. Costa Rica. 8 districts: Cartago, San-José, Ujarras, Alajucla (à l'intérieur du pays), Erida, Bageses (sur le Grand-Ocean), Matina et Iscan (sur l'Atlantique). La superficie est évaluée à 770 m. c. et le nombre des habitants à 198000. Costa Rica s'est constitué comme Etat indépendant par la Charte du 31 avril 1848. Les Indiens ont tenté en novembre 1848 une révolte dont l'issue n'est pas encore connue.

5. Honduras. 7 départements: Omayagua avec 85000; Tegucigalpa avec 45000; Choluteca avec 38000; Olancho avec 45000, Gracias avec 79000; Santa-Barbara avec 35000; Yoro avec 31000 habitants. Total des habitants à peu près 308000 âmes sur 3128 milles carrés.

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Elijah *Hise*, ch. d'aff. (à Guatemala); Stephen H. *Weems*, C. (Guatemala); A. *Follin*, C. (Truxillo en Hondouras); J. W. *Livingston*, C. (à St.-Jean de Nicaragua).

Belgique —: Martial *Cloquet*, C. (Guatemala.)

France —: Jean-Marie-Reimond *Baradère*, cons.-gén. et ch. d'aff. (Guatemala.)

Grande-Bret. —: Fréd. *Chatfield*, CG. (St.-Salvador.)

Hanovre —: Charles Frédéric Rodolphe *Klee*, CG.

Prusse —: le même, CG. (Guatemala.)

Villes anséatiques —: Charles Frédéric Rodolphe *Klee*, CG. près les cinq républiques.

Anhalt-Dessau et Anhalt-Cœthen.

Ministère d'Etat commun aux deux pays (11 juillet 1849).

Ministre d'Etat et cons. int. act. *de Gossler*, préséant (v. Anhalt-Cœthen).

Ministre d'Etat et cons. int. act. *de Plœtz*, } voir Anhalt-Dessau.
Conseiller du ministère Antoine *Vierthaler*, }

Anhalt-Dessau.

Le ministère d'Etat.

Cette autorité suprême, instituée par la lettre patente du 5 avril 1848, est chargée de la direction, de l'administration, de la surveillance et de l'exécution de tout ce qui concerne l'Etat, puis de la gestion des affaires de la maison ducale. Elle fait aussi les affaires de la chancellerie de la seniorité, c.-à-d. celles qui regardent la maison d'Anhalt en général. (Constitution du 29 octobre 1848.)

Membres.

(Nomination du 11 juillet 1849.)

Président —: Son Exc. le cons. int. act. *de Plœtz;* le cons. ministériel Ant. *Vierthaler.*

Autorités suprêmes.

Tribunal suprême du pays. Président —: *Mohs.*
Consistoire. Directeur —: cons. int. de justice *Richter.*
Régence (1ère section, finances; 2e section, intérieur et police; 3e section, domaines et forêts). Président —: *de Plœtz*, vice-président —: *de Basedow.*
Commission militaire. Préséant —: le colonel *Stockmar.*

Grandes-charges de la cour.

Grand-écuyer —: . . .
Maréchal de la cour —: Frédéric baron *de Loën.*
Intendant de la musique, etc. —: le chamb. et cons. int. du cabinet *de Berenhorst.*
Veneur de la cour —: . . .
Ecuyer de la cour —: Féodor baron *de Strachwitz-Grosszauche.*

Corps diplomatique à Dessau.

Autriche —: le secrét. de lég. Joseph *Gruner*, C.-gén. pour le roy. de Saxe, ch. d'aff.; de même accrédité près les cours ducale d'Anh.-Bernbourg et princière de Schwarzbourg et Reuss.
Belgique —: Jean Bapt. *Nothomb*, ministre d'Etat, E. e. et M. pl. (Berlin.)
Gr.-Bretagne —: le cons. int. et lieut.-gén. comte de *Westmorland*, E. e. et M. pl. (Berlin.)
Prusse —:

Notice statistique.

Superficie: 17 m. c. géogr. — Nombre des habitants à fin 1849: 63700. — Les possessions médiates qui, à l'exception du bailliage de Walternienbourg, sont aliénables, ont en outre une superficie de 9 m. c. avec 12000 habitants. — Les revenus de l'Etat sont de 671687 thalers. Dépense égale. — Dette 946933⅓ thalers — Capitaux actifs de l'Etat 734231⅔ thalers.

ANHALT-BERNBOURG.

Le ministère d'Etat,

institué par lettre patente du 24 juillet 1848 à la place du ci-devant conseil privé de conférence, est l'autorité suprême de l'Etat et réuni dans son sein la direction suprême de toutes les branches de l'administration tant intérieure qu'extérieure; il est révêtu, comme l'organe constitutionnel du Souverain, du pouvoir de la direction, de l'exécution et de la surveillance. (Constitution du 28 févr., publiée le 8 mars 1850.)

Membres.

(Depuis 9 janvier 1849.)

Président —: Ministre *de Krosigk.* — Ministre *Hempel.*

Autorités supérieures du pays.

Tribunal d'appel (ci-devant régence du pays). Président —: Conseiller du tribunal d'appel *d'Albert.* — Siége: Bernbourg.

Régence (première division pour l'intérieur et la police, y compris les attributions des anciennes commissions pour les affaires médicales, de la guerre et des chemins de fer et la direction de la maison de correction); seconde division pour les finances (domaines, administration des forêts, des tailles et des travaux publics) —: Présidents — de la 1ère division *Zachariæ*, conseiller de régence; — de la seconde division *Hempel*, cons. de régence. — Siége: Bernbourg.

Consistoire (affaires de l'église, de l'instruction et de charité, cette dernière branche seulement en partie) —: Président —: Dr. *Walther*, cons. du consistoire suprême et surintendant du pays. Siége: Bernbourg.

Autorités immédiates.

Procureur-général (Staatsanwalt) —: *Petri.*

Commission générale —: Président — *Breymann.* Siége: Bernbourg.

Pour la direction de la cour.

Inspection des bâtiments, etc. Président: Grand-maréchal de la cour *de Siegsfeld.* Siége: Ballenstedt.

(Corps diplomatique à Ballenstedt, v. Dessau.)

Notices statistiques.

16 m. c. (évaluation approximative). Habitants: près de 50000. Revenus 630000 écus. Dépenses égales. Dette de l'Etat 1,590500 écus. Valeur des domaines 6,000000 thalers. Capitaux actifs de l'Etat 150000 thalers. Force militaire 372 hommes d'après l'ancienne matricule de la Confédération.

Possessions médiates: dans la province de Saxe la terre de Haus-Zeitz, et le village de Belleben avec 800 hab. dans la régence de Mersebourg et une partie du ci-devant lac d'Aschersleben, régence de Magdebourg, avec 19000 écus de revenus.]

Anhalt-Cœthen.

[Après le décès du duc Henri d'Anhalt-Cœthen, le gouvernement du duché d'A.-Cœthen, pour les deux lignes d'A.-Dessau et d'A.-Bernbourg, a été dévolu au duc Léopold-Frédéric d'Anhalt-Dessau, le sénieur de la maison d'Anhalt, voir la Chronique 23 nov. 1847.]

Ministère d'Etat.

de Gossler, ministre d'Etat et cons. int. act.

Autorités supérieures.

Régence du pays, pour la justice et la police, etc. —: le cons. int. de rég. Albert *Vierthaler*, présid.

Consistoire, pour les aff. de culte et de l'instruction —: le surintendant *Aue*, prés. ad int.

Chambre des finances, pour les tailles, les douanes, etc. —: le cons. int. de la chambre *Bramigk*, préséant.

Notices statistiques.

Superficie: 15 m. c., 43120 hab. — Revenus (d'après l'Etat des finances du 16 févr. 1846): 390000 thalers. Les possessions du feu prince dans la Russie méridionale ont une superficie de 10 m. c. — La seigneurie de Pless dans la Haute Silésie en a une de 19 m. c. avec 43000 habitants.

Les habitants des principautés d'Anhalt sont protestants. Dans le duché de Dessau il y a environ 1700 et dans celui de Bernbourg 800 individus de culte mosaïque.

AUTRICHE.

Fin de l'insurrection hongroise le 13 août et 27 sept. 1849. Venise se soumet le 22 août. Paix avec la Sardaigne le 6 août 1849. La chronique de la précédente et de la présente édition de l'Alm. raconte ces événements et donne des renseignements sur les organisations les plus essentielles de cet empire et sur sa position dans la Confédération germanique (de 1815). Quelques points importants suivront ici.

Manifeste de l'empereur François-Joseph du 2 déc. 1848. Constitution de l'empire du 4 mars 1849; bases pour l'organisation de la justice 16 juin 1849; institutions de l'administration des autorités politiques 26 juin 1849; principes pour les déchargements de fonds et de terre 15 août 1849; formation des listes des jurés pour les délits de presse 11 sept. 1849; organisation provisoire de l'administration 17 oct. 1849 de la Hongrie, de la Croatie et de la Slavonie avec la côte de la Croatie, ainsi que de la Transylvanie avec les pays de la couronne appartenants au pays saxon, et la voïvodie de Servie, avec une position indépendante de la Hongrie; bases pour la réforme de l'organisation de la justice, etc., en Hongrie du 3 nov. 1849; patente relative à l'administration dans la voïvodie de Servie et dans le cercle de Temes du 18 nov. 1849. Approbation impériale des principes concernant les constitutions du pays et les ordres d'élection pour l'assemblée des Etats pour le royaume de Bohême, l'archiduché d'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Ens, le duché de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie et de Carniole, le margraviat de Moravie, le margraviat d'Istrie avec le comté princier de Gœrz et Gradisca, le duché de Silésie supérieure et inférieure, du 30 déc. 1849: il concourt l'un dans l'autre pour la diète à $\frac{1}{3}$ la grande possession, ceux qui paient le plus d'impôts, $\frac{1}{3}$ les moindres propriétaires de terres, les communes des villages, $\frac{1}{3}$ le corps des marchands, des fabricants et des industriels au moyen des cercles de l'élection des villes et des lieux de métier et d'industrie; pour ceux qui paient le plus d'impôts le cens de la maison supérieure, pour les corporations de l'élection des communes des pays et des villages le cens des élections pour la diète de l'empire; une durée de quatre ans de la diète; convocation annuelle, régulièrement au mois de novembre.

Pays de la couronne.	Siége de la diète.	Députés			Total.
		de ceux qui paient le plus d'impôts.	des villes et des marchés	des autres communes.	
Bohême	Prague . . .	70	71	79	220
Autriche au-dessous de l'Ens .	Vienne (6 déput. de 2e cl.)	23	25	20	68
„ au-dessus de l'Ens .	Linz	15	17	16	48
Salzbourg	Salzbourg . .	6	8	7	21
Styrie	Gratz	20	20	20	60
Carinthie	Klagenfourt .	10	10	10	30
Carniole	Laibach . . .	10	10	12	32
Moravie	Brunn . . .	30	32	30	92
Istrie avec Gœrz et Gradisca .	—	12	33	13	38
Silésie	Troppau . . .	10	10	10	30
Tirol et Vorarlberg	Innsbruck . .	24	8	40	88
La ville impériale immédiate de Trieste					

(Représentation par le magistrat 48 de la ville, 6 du territoire; 4 corporations de l'élection; le juge municipal élu par le magistrat pour 3 ans; constitut. du 12 avril 1850.)

[Il existe pour chaque diète un comité de diète comme bureau permanent et appartenant à l'Etat pour le temps de l'ajournement, etc.]

Fondation de l'ordre de François-Joseph du 2 déc. 1849.

Décrets pour rétablir l'ordre dans les finances, du 10 sept. 1849.

Convocation d'une commission à consulter sur l'institution de la banque autrichienne, le 13 sept. 1849, et son rapport du 26 avril 1850. Le 21 sept. 1849, emprunt autrichien de 60 millions de fl. conv.; le 16 avril 1850 emprunt de 70 millions de lire austr. pour amortir les viglietti del tesoro (les billets du trésor) des provinces italiennes émis en 1849.

Ministère.

Ministre-président —: FML. Félix prince *de Schwarzenberg*, aussi min. de la maison impériale et de l'extérieur (nommé 21 nov. 1848).

Ministre de l'extérieur —: le même.

Ministre de l'intérieur —: Dr. Alex. *Bach* (le 21 nov. 1848 min. de la justice; 21 mai 1849 chargé provisoir. de la gestion du min. de l'intérieur; 28 juill. 1849 min. de l'intérieur).

Ministre du culte et de l'instruction —: Léon comte de *Thun* (28 juill. 1849).

Ministre des finances —: Philippe baron *de Kraus* (3 avril 1848).

Ministre de la justice —: Antoine chevalier *de Schmerling*.

Ministre du commerce, de l'industrie et des constructions publiques —: conseiller int. Charl.-Louis baron *de Bruck* (21 nov. 1848).

Ministre de l'agriculture et des mines —: Ferdinand *de Thinnfeld* (21 nov. 1849).

Ministre de la guerre —: le FML. Ant. baron *Csorich* de *Montecreto* (16 juill. 1850).

Suppléant du ministre de la guerre —: major-général André *Melczer de Kellemes* (nommé 25 juillet 1850).

Ministres sous portefeuille.

Baron *de Culmer* (2 déc. 1848).

François comte *de Stadion* (21 nov. 1848 min. de l'intér.; congédié 21 mai 1849; min. sous portefeuille 28 juill. 1849).

Secrétaire du conseil du ministère.

Charles baron *de Ransonnet-Villez*, au rang du conseil du ministère.

Sous-secrétaires d'Etat des ministères.

Extérieur —: conseiller int. baron *de Werner*.

Intérieur —:

Culte et instruction —: Dr. en droit Jos.-Alex. *Helfert.*
Finances —:
Justice —: Ferd. baron *de Stelzhammer* (12 déc. 1848).
Commerce, industrie et constructions —: Michael *Rueskefer*, chev. *de Wellenthal.*
Agriculture et mines —: Michael *Layer.*
Guerre —: Jean chev. *de Schœlhaimb.*

Chefs des sections des ministères et conseillers ministériels.

I. Ministère de la maison impériale et de l'extérieur —:
Conseillers de cour et du ministère —: François baron *de Mensshengen;* Jean Vesque *de Puttlingen;* Guill. baron *de Pflugl;* Othon *Rivalier* baron *de Meysenbug;* Adolphe baron *de Thierry; Lichmann* chevalier *de Palmrode.*
Conseillers actuels de la chancellerie d'Etat ou cons. des sections —: Charles baron *de Sieber;* Maurice *Schmuttermayer* chev. *d'Astree;* Antoine *de Hammer.* Cons. de section en serv. extraord. —: Max-Louis *de Biegeleben.*

II. Ministère de l'intérieur.
Chefs des sections:
François baron *de Buol-Bernburg.*
Charles-François baron *de Gehringer*, faisant les fonctions de commissaire plénipotentiaire en Hongrie.
Michael comte *de Strassoldo*, faisant les fonctions de chef des aff. civiles auprès du gouv.-gén. à Verone.
Léopold comte *de Welsersheimb.*
Conseillers du ministère —: Joseph *de Fœlsch;* Emmanuel *Wimmer;* Charles-Louis *Maltz;* le Dr. en méd. François-Seraph *Guntner;* Metell *d'Osegovich;* Joseph *Oettl;* Dr. en droit Charles *Reich;* Joseph chevalier *de Lasser;* Joseph-Bruno *de Fleck.*
Conseillers de section —: le Dr. en méd. Guillaume *de Well;* le Dr. en méd. Ferd. *Gobbi;* Fréd. *Sachse de Rothenburg;* Antoine *Bayer;* Charles *Luwinsky;* Joseph *Wallisch;* François chev. *de Lessner;* Dr. Jean *Weissmann;* Etienne *de Privitzer;* Edouard *de Lakenbacher.*

III. Ministère du culte et de l'instruction.
Conseillers du ministère —: André *Meschutar;* Charles-Fréd. *Bek;* André *Gollmeyer;* François *Zemer;* Dr. François *Exner;* Joseph-Albrecht *de Bergenstamm;* Grégoire *Szaskiewicz;* Edouard *Tomaschek.*

Conseillers des sections —: Macian *Koller*; Joseph *Mozart*; Jean *Fontana*; Antoine *Krombholz.*

IV. Ministère des finances.

Chefs des sections:

a. Direction supr. centrale des finances —: Antoine cheval. *de Schwarzhuber*, cons. int.

b. Impôts directs et domaines —: Antoine baron *de Munch-Bellinghausen*, cons. int.

c. Revenus indirects et monopoles d'Etat —: André chev. *de Baumgartner*, cons. int.

d. Dépenses d'Etat et comptabilité —: Pierre chev. *de Salzgeber.*

Conseillers du ministère —: François baron *d'Aichen*; Wenzeslas *Bayer*; André *Kreissle de Hellenborn*; Louis *de Rosenfeld*; François *de Habermann*; Charles baron *de Schœnstein*; François baron *Nell de Nellenburg*; Jean *de Szœgeny*; François-Leodegar *Wildschgo*; Maurice chev. *de Lucam*; Charles *Enderes*; François *Zellner*; François baron *de Schlechta*; Antoine *Speiz*; Ubald *Merfort*; Joseph *Radda.*

Conseillers des sections —: Maurice *Frœnzel* chev. *de Vestenek*; Fréd. *de Neydisser*; Léopold chev. *de Neuwall.*

V. Ministère de la justice.

Chef de la section législative —: Adolphe baron *de Protobevera.* (27 août 1848).

Conseillers du ministère —: Dr. Antoine *Hyé*; Louis *de Fliesser*; Dr. Ignace *Strognowsky*; Dr. Joseph *Wessely*; George *de Jary*; François *Schœfer.*

Conseillers de section —: Dr. Joseph *Kritsch*; Louis *de Nagy.*

Conseillers du tribunal supr. du pays, membres de la section législative —: baron *de Sommaruga*; Dr. Joseph *de Wurth.*

VI. Ministère du commerce, de l'industrie et des constructions publiques.

Chef de la section du commerce et de l'industrie —: Charles *Esch.*

Directeur de la section de comptabilité et de statistique administrative —: Charles *Czœrnig*, conseiller du minist.

" de la section des travaux publics —: Franç.-Ferdinand *de Mayern*, conseiller du minist.

Directeur de la section des communications —: Franç. chev. *de Kalchberg*, conseiller du minist.

Conseiller du ministère —: Pierre *Kotzian;* Sigfried *Becher;* Antoine *Turneretscher;* François *de Blumfeld;* Dr. Charles *Hok.*

Conseillers des sections —: Venceslas *Regner* chev. *de Bleyleben;* Géorge *de Frast;* Ferdinand chev. *de Mitis;* Maximilien *Lœbenthal;* A. *Hœfken;* Paul *Sprenger;* Adalbert *Schmid;* Charles *Ghega;* Jean *Pichler;* Dr. Charles *Schindler;* Ignace *Engelhardt;* Fréd. *Rosner;* Rich.-Louis *Hœchsmann;* Dr. C.-A. *Steinheil.*

VII. Ministère de l'agriculture et des mines.

Chef de la section de la culture du pays: Charles chev. *de Kleyle.*

Chefs de la section des mines —: Auguste comte *Breuner*, conseiller du minist. Charles *de Scheuchenstuell* (23 août 1848), conseiller du minist.

Conseillers du ministère —: Charles-Jean-Pierre comte *de Sermage de Szomszedvar;* Sigismond *de Kèler.*

Conseillers des sections —: Dr. Antoine *Schmidt;* Léopold *Laserer;* Joseph *Kudernatsch;* Joseph chev. *de Schreibers;* Rodolphe *Feistmantel;* Charles *Hopfgartner;* Joseph chev. *de Ferrn;* Antoine *Wisner;* Pierre *Rittinger.*

Institution géognostique de l'empire (15 nov. 1849). Directeur —: Michel *Haydinger*, cons. de rég.

VIII. Ministère de la guerre.

Chefs des sections —: FML. Guill. *de Hipsch.*

FML. Joseph baron *Balthasar de Lœwenfeld.*

FML. Ignace *Dreihann* chev. *de Sulzberg*, provisoirement ad latus du commendement militaire de la Basse-Autriche.

FML. Auguste comte *de Degenfeld-Schonburg.*

Major-général Charles *Trattnern de Petrocza.*

Charles *Komers*, conseiller du ministère.

Conseillers du ministère et référents —: Charles *Enkhammer de Reichwitz;* Charles-Fréd.-Bernard *Bek;* Léopold *Kiebach*, directeur de la chancellerie; George *Hoffmann;* Charles *Brandl;* François *Gaich;* Joseph *Centner;* Fréd. comte *de Zedtwitz*, colonel du 5e rég. des chev.-lég., référentaire militaire.

Tribunal suprême militaire.

Président — : FML. François baron *Dahlen* chevalier *d'Orlaburg.*

Conseillers ministériels et référents — : Ignace-François *Bergmayer*; François *Werner*; Jean *Jarolym.*

Institut géologique de l'empire (fondé 15 nov. 1849). Directeur — : Michael *Haydinger*, cons. de rég.

Directoire général des comptes.

Président — : Frédéric comte *de Wilczeck.*

Vice-président — : Jérôme comte *de Lutzow.*

Banque nationale.

Gouverneur — : Dr. Joseph *Pipitz* (18 août 1849).

Autorités constituées politiques.

Autriche au-dessous de l'Ens (Vienne).
Gouverneur — : Dr. *Emminger.*
Conseiller du gouvernement — :

Autriche au-dessus de l'Ens (Linz).
Gouverneur — : Dr. Aloïs *Fischer.*
Conseiller du gouvernement de 1ère classe — Fr. *Kreil.*

Styrie (Gratz).
Gouverneur — : Dr. Frédéric *Burger.*
Conseiller du gouvernement de 1ère cl. — : Joseph *Fellner.*
» » » 2e cl. — : Michel *Pichler.*
Président du cercle de gouvernement de Gratz — : Ignace baron *de Marquet.*
Président du cercle de gouvernement de Bruck sur Mur — : Charles prince *Lobkowitz.*
Président du cercle de gouvernement de Marbourg — : Vincent *Ritschel.*

Salzbourg.
Gouverneur — : Frédéric comte *Herberstein.*
Conseiller du gouvernement de 2de classe — : Ignace *Blaschke.*

Carinthie (Klagenfurt).
Gouverneur — : J. baron *de Schloissnigg.*
Conseiller du gouvernement — : Fr. *de Blumfeld.*

Carniole (Laibach).
Gouverneur — : Gustave comte *Chorinsky.*

Conseiller du gouvernement — : André comte *de Hohenwart.*

Trieste.

Gouverneur de la côte, gouverneur civil et militaire de Trieste — : conseiller int. et FMLieut. François comte *Wimpffen.*

Gœrz. Président du cercle — : baron *de Buffa*-Castellalto et Lilienberg.

Tyrol et Vorarlberg (Innsbruck).

Gouverneur — : Caétan comte *Bissingen-Nippenburg.*

Conseiller du gouvernem. de 1ère cl. — : Lothaire comte *Terlago.*

Conseiller du gouvernem. de 2de cl. — : J. *Elmer de Rosenstein.*

Président du cercle de gouvern. d'Innsbruck — : C. *de Kemter.*

Président du cercle de gouvern. de Brixen — : Othon comte *de Funfkirchen.*

Président du cercle de gouvern. de Botzen — : George cheval. *de Toggenburg*, provisoirement chargé de la lieutenance des provinces vénitiennes.

Président du cercle de gouvern. de Bregenz (Vorarlberg) — : S. *Hammerer.*

Bohême (Prague).

Gouverneur — : baron *de Mecsery.*

Conseillers des gouvernements — : *Ziwna; Halbhuber; de Nagel; Jureck.*

Présidents des cercles.

Prague — : comte *Mercadin.*

Budweis — : baron *de Schrenk.*

Pardoubitz — : *David.*

Gitschin — : *Obentraut.*

Leipa, en Bohême — : Chrét.-Fréd. *de Kotz.*

Agria — : Ferdinand comte *Rothkirch.*

Pilsen — : *Schmuck.*

Moravie (Brunn).

Gouverneur — : Léopold comte *Lazanzky.*

Conseiller du gouvern., de 2e cl. — : Adolphe *Poche.*

Silésie (Troppau).

Gouverneur — Joseph chevalier *de Kalchberg.*

Conseiller du gouvernement, de 2e cl. — : Guill. baron *de Krieg.*

Royaume de Croatie et d'Esclavonie (ordonnance du ministre de l'intérieur du 12 juin 1850).

Ban — : Joseph baron *de Jellachich*, général de caval.

Gouvernement banal — : conseiller banal de 1ère cl. (vice-ban) — : Benoit *de Lentulay*.

Gouvernement banal — : conseillers banal de 2e cl. — : François *de Zengeval*; François *Zigrovic*.

Croatie { Palatin. d'Agram. Prem. palat. — : Joseph *de Bunjevac*.
» de Warasdin » — : Alex. *de Simuncic*.
» de Kreutz » — : Othon comte *Sermage*.
» de Fiume » — : Ant. *de Rusnow*.

Escl. { » d'Essek » — : Pierre Cte *Pejácsevic*.
» de Pozega » — : Jules *de Janovic*.

Galicie. Chef du pays — : Agenor comte *Goluchowsky*.

Tribunaux supérieurs des pays de la couronne.

Autriche au-dessous de l'Ens.

Tribunal suprême du pays (Vienne). Président — : Franç. baron *de Sommaruga*.

Président du sénat — : Dr. Joseph *de Verhovitz*.

Tribunal du pays à Vienne. Président — : George chev. *de Mitis*.

Tribunal du commerce à Vienne. Présid. — : Dr. Franç. *Raule*.

Présidents du sénat du tribunal du pays à Vienne — : Edouard *Wittek de Salzberg*, 1er; Florian *Philipp*, 2d; André *Weixelbaum*, 3ème; Louis comte *Breda*, 4ème.

Tribunal du pays à Vienne-Neustadt. Présid. — : Ivan baron *d'Apfaltern*.

Tribunal du pays à Krems. Présid. — : Joseph *Tschernich*.

Tribunal du pays à St.-Pœlten. Présid. — : Jean *Ranzoni*.

Autriche au-dessus de l'Ens et Salzbourg.

Tribunal suprême du pays (Linz). Présid. — : Joseph landgrave à *Furstenberg*.

Tribunal du pays à Linz. Présid. — : Jean *Krauss*.

Président du sénat — : Antoine *Hauer*.

» » » à Salzbourg. Présid. — : Franç. *Scharschmidt*, cheval. *d'Adlertreu*.

Président du sénat à Steyer. Présid. — : Dr. Ant. *Weigl*.

Procureur général — : Guill. *Grimus* cheval *de Grimburg*.

Styrie.
Tribunal suprême du pays à Gratz. Présid. —: Léop. Ottom. baron *de Hennet.*
Tribunal du pays à Gratz. Présid. —: Ignace baron *de Kulmer.*
Président du sénat —: Constant. *Villefort.*
Tribunal du pays à Leoben —: Présid. —: Dr. Henri *Perisutti.*
Tribunal du pays à Cilli —: Présid. —: Joseph *Rack.*
Procureur-général —: Dr. Joseph *Rainer.*
Carinthie et Carniole.
Tribunal suprême du pays à Klagenfurt. Présid. —: Charles baron *de Buffa* à Castellalto.
Tribunal du pays à Laibach. Présid. —: Charles *de Plettenegg.*
Tribunal du pays à Klagenfurt. Présid. —: Jacques *Stœkl.*
Président du sénat —: Edmond *Josch.*
Tribunal du pays à Neustadtl. Présid. —: Joseph *de Scheuchenstuel.*
Procureur-général —: Dr. Charles *Ullepitsch.*
Trieste, Gœrz et Istrie.
Tribunal suprême du pays à Trieste. Présid. —: Pierre *de Burlo.*
Président du sénat —: Jean *Resti-Ferrari.*
Tribunal du pays à Gœrz. Présid. —: Bernard *de Riccabona.*
Tribunal du pays à Trieste. Présid. —: Dr. François *Aussez.*
Tribunal du pays à Rovigno. Présid. —: Dr. Antoine *Zima.*
Procureur-général —: Joseph *Bakesch.*
Tyrol et Vorarlberg.
Tribunal suprême du pays à Innsbruck. Présid. —: Jean cheval. *de Jenull.*
Président du sénat du tribun. supr. du pays tyrolien à Trient. —: Dr. Antoine *Salvotti* chevalier *d'Eichenkraft.*
Tribunal du pays à Innsbruck. Présid. —: Charles *de Gummer.*
Tribunal du pays à Botzen. Prés. —: Antoine *Hofer.*
" " " " Trient. Prés. —: Joseph *de Lutterotti.*

Tribunal du pays à Roveredo. Présid. — : Dr. Jean *Bertolini* noble de Monteplaneta.

Tribunal du pays à Feldkirch. Président — : Jean-Gaspard *Ratz*.

Procureur-général du sénat du tribunal suprême du pays à Trient — : François *Venturi*.

Procur. - gén. du tribun. supr. du pays à Innsbruck — : Dr. *Hasslwanter*.

Bohême.

Tribunal suprême du pays à Prague. Prés. — : Ant. comte *Mittrowsky* de Mittrowitz et Nemischl.

Président du sénat — : Jean *Claudi*.

Tribunal du pays à Prague. Présid. — : Ant. - Théod. *Fibinger*.

Présidents du sénat — : Jean-Robert *Vœter*, 1er, Thom. *Pstross* 2d.

Tribunal du pays à Budweis. Présid. — : Gaspard *Kutschera*.

Tribunal du pays à Tabor. Présid. — : Dr Jean *Wladika*.

» » » à Kuttenberg. Présid. — : François *Erhart*.

Tribunal du pays à Hohenmauth. Présid. — : François *Goll*.

Tribunal du pays à Kœniggrætz. Présid. — : Stanislas *Kratky*.

Tribunal du pays à Gitschin. Prés. — : Maurice *Hoch*.

» » » Reichenberg. Présid. — : Othon-Charl. *Schubert*.

Tribunal du pays à Leipa en Bohême. Présid. — : Ferd. *Muhlstein*.

Tribunal du pays à Brux. Présid. — : Maur. *Steyrer*.

» » » à Agria. Présid. — : Dr. Jean *Wenisch*.

» » » à Pilsen. Présid. — : Franç. *Jelinek*.

» » » à Pisek. Présid. — : Franç. *Wintika*.

Procureur-général — : Venceslas *Hœkisch*.

Moravie et Silésie.

Tribunal suprême du pays à Brunn. Présid. — : Joseph *Roskoschny*.

Président du sénat — : Antoine *Hennig*.

Tribunal du pays à Brunn. Présid. — : Vencesl. baron *d'Ubelli*.

Président du sénat —: Charles *Wogkowsky* chevalier de Wogkow.
Tribunal du pays à Iglau —: Présid. —: Franç. *Rothleithner.*
Tribunal du pays à Znaym. Présid. —: Ignace *Streit.*
» » » à Olmutz. Présid. —: Eugène *Frœhlich* de Frœhlichsthal.
Tribunal du pays à Neutitschein. Présid. —: Antoine *de Fleschenberg.*
Tribunal du pays à Hradisch. Prés. —: Domin. *Neumann.*
Tribunal du pays à Troppau. Prés. —: François *Steidl* Wladik *de Tullechow.*
Tribunal du pays à Teschen. Présid. —: Nicodème *Liptka.*
Procureur-général —: Dr. *Meier.*

Croatie et Esclavonie (Approbation impériale du 24 mai).
Tribunal suprême du pays à Agram. Présid. —: Jean *de Kukovic* (15. juill. 1850).
Tribunal du pays à Agram.
Tribunal du pays à Fiume.
Tribunal du pays à Warasdin.
Tribunal du pays à Essek.
Tribunal du pays de 2e cl. à Karlstadt.
Tribunal du pays de 2e cl. à Kreutz.
Tribunal du pays de 2e cl. à Pozeg.

Directions des finances du pays

(ordonnance impér. du 9 janv. 1850)

pour tous les pays de la couronne, à l'exception de la Hongrie, de la Croatie et de l'Esclavonie, de la Transylvanie, de la voïvodie de Serbie et du banat de Temes, ainsi que du royaume lombardo-vénitien. (Le gouverneur du pays de la couronne a la surintendance des affaires, avec le titre de président de la direction des finances; un second intendant ou directeur avec le titre et le caractère de conseiller du ministère.)

1. Léopol (pour les impôts directs en Galicie avec Cracovie, de même pour toutes les autres matières financières tant ici que pour la Bukowine). Directeur des finances —: Mathieu cheval. *de Kraiewski.*
2. Prague. (Bohême). Direct. des finances —: Etienne *May.*

3. Vienne (pour les impôts directs dans l'Autriche au-dessous de l'Ens, de même pour toutes les autres affaires financières, tant ici que dans l'Autriche au-dessus de l'Ens et à Salzbourg). Direct. des finances — : François *Pœcher* noble *de Millsee.*
4. Trieste (pour les impôts directs dans l'Istrie, à Gœrz avec Gradiska et à Trieste, ainsi que pour les autres affaires financières en Dalmatie). Directeur des finances — : Franç. *Spurny.*
5. Brunn (pour les impôts directs en Moravie et pour toutes les autres affaires financières, tant en Moravie qu'en Silésie). Directeur des finances — : Philippe *Otto* chevalier *d'Ottenthal.*
6. Gratz (pour les impôts directs en Styrie, pour les autres affaires financières en Styrie, en Carinthie et en Carniole). Direct. des finances — :
7. Innsbruck (Tyrol et Vorarlberg). Direct. des finances — : (Pour l'administration des impôts directs en particulier, il existe des directions des finances particulières en Autriche au-dessus de l'Ens, Dalmatie, Carniole, Carinthie, à Salzbourg, en Silésie et dans la Bukowine).

Armée.

Commandeur en chef. Chef de toute l'armée — : S. M. l'empereur.

Chancellerie centrale de S. M. l'empereur.

1. Section administrative : FZMestre Henri baron *de Hess*, chef de l'état major.
2. Section : Inspection de l'infanterie et de la cavalerie — : FMLieut. Auguste comte *de Degenfeld-Schonburg.*
3. Section : Office d'ordonnance. FMLieut. Charles comte *Grunne*, 1er aide de camp de l'empereur. Major-général Frédér. *Kellner de Kœllenstein*, 2d aide de camp de l'empereur.

Direction gén. du génie. Directeur-général — : FMLieut. Bernard comte *Caboga.*

Direction gén. de l'artillerie. Directeur-général — : FZeug-Mestre Vincent baron *d'Augustin.*

Corps d'état major — : le FZMestre Henri baron *de Hess.* (Ministère de la guerre ; v. ci-dessus.)

Commandants de l'armée.

Première armée

(pour Bohême, Moravie, Silésie, Basse-Autriche, Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie et le nord du Tyrol; Vienne) —: général de caval. Eugène comte *Wratislaw.*

1r Corps d'armée (Autriche et Styrie; Vienne) —: FM.-Lieut. Edouard comte *Clam - Gallas.*

1ère Division (Vienne) —: FML. Antoine noble *de Herzinger.*

2e Div. (Linz) —: FML. Charles *Fischer de See.*

3e „ (Gratz) —: FML. Auguste baron *Lederer.*

2d Corps d'armée (Bohême et Moravie; Brunn) —: général de caval. Franç. comte *Schlik* à Bassano et Weisskirchen.

1ère Div. (Prague) —: FML. Fréd. landgrave *de Furstenberg.*

2e „ (Prague) —: FML. Hannib. Frédéric prince *de la Tour et Taxis.*

3e Div. (Olmutz) —: FML. Paul cheval. *d'Airoldi.*

4e Div. (Brunn) —: . . . . .

3e Corps d'armée (Bohême; Thérésianople) —: FML. archiduc *Albert* d'Autriche.

1ère Div. (Prague) —: FML. Gustave prince *de Hohenlohe-Langenbourg.*

2e Div. (Thérésianople) —: FML. Jacques *de Parrot.*

4e Corps d'armée (Vorarlberg; Bregenz) —: FML. Ignace *de Legedits.*

1ère Div. —: FML. Henri chevalier *de Rossbach.*

2e „ —: FML. Jean baron *de Susan.*

Seconde armée

(pour les Etats lombardo-vénitiens, Illyrie et le sud de Tyrol; Vérone) —: FM. Joseph comte *Radetzky de Radetz.*

5e Corps d'armée (Milan) —: FML. et conseiller int. Franç. comte *Gyulai* de Maros - Németi et Nádaska (du 4 juillet 1849 jusqu'au 16 juill. 1850 ministre de la guerre; nommé 16 juillet 1850).

1ère Div. (Milan) —: FML. Jules comte *Strassoldo.*

2e „ (Milan) —: FML. Jean comte *Falkenhayn.*

6e Corps d'armée (Piacenza) — : FML. Charles baron *de Culoz.*

1ère Div. (Parme) —: FML. archiduc *Ernest* d'Autriche.

2e „ (Florence) —: FML. Frédéric prince *de Liechtenstein.*

7e Corps d'armée (Bergame) —: FML. Chrét. baron *Appel.*

1ère Div. (Como) —: FML. Auguste baron *Jetzer.*

2e Div. (Brescia) — : FML. *Charles-Ferdinand* archiduc d'Autriche.

8e Corps d'armée (Bologne) — : FML. Jean comte *Nobili.*

1ère Div. (Vérone) — : FML. Charles *Grawert.*

2e „ (Bologne) — :

9e Corps d'armée (Gœrz) — : FML. Franç. comte *Schaaffgotsche.*

1ère Div. (Vicence) — : FML. Charl. baron *Pergler de Perglas.*

2e „ (Venise) — : FML. Gustave comte *Wimpffen.*

3e „ (Gœrz) — : FML. François baron *de Cordon.*

Troisième armée

(pour Hongrie et Transylvanie; Bude) — : . . .

10e Corps d'armée (Grosswardein) — : FML. Charles comte *Wallmoden-Gimborn*, chargé provisoir. du commandem. de la 3ème d'armée.

1ère Div. (Cassovie) — : FML. Charles baron *de Lederer.*

2e „ (Grosswardein) — :

3e „ (Debreczin) — :

11e Corps d'armée (Presbourg) — : FML. François baron *Schulzig.*

1ère Div. (Schemnitz) — : FML. Franç. prince *Colloredo-Mansfeld.*

2e Div. (Presbourg) — : FML. Edouard comte *Wengersky* de Ungarschutz.

12e Corps d'armée (Klausenbourg) — : FML. Edmond prince *Schwarzenberg* (congédié); provisoir. FML. George *de Ramberg;*

1ère Div. (Temeswar) — : FML. Ferdin. baron *de Simbschen.*

2e „ (Hermannstadt) — : FML. Samuel comte *Gyulai* de Maros-Németi et Nádaska.

3e Div. (Klausenbourg) — : FML. Paul *de Chizzola.*

13e Corps d'armée (Pesth) — : FML. Franç. prince *Liechtenstein.*

1ère Div. (Albe royale) — : FML. Joseph prince *Lobkowitz.*

2e „ (Pesth) — : FML. Charles baron *de Moltke.*

3e „ (Pesth) — : FML. François *Ottinger.*

Quatrième armée

(pour Galicie et la Bukowine; Léopol) — : FZM. Franç. comte *Khevenhuller-Metsch* (chargé provisoir. de la gestion).

14e Corps d'armée (Léopol) — : Le même.

1ère Div. (Tarnow) — : FML. Joseph noble *de Fiedler.*

2e Div. (Léopol) —: FML. Nicolas comte *de Lichtenberg-Schneeberg.*
3e Div. (Czernowitz) —: FML. Franç. *Ullrich d'Ullrichsthal.*

Gouvernement des confins militaires banaux réunis, de Croatie et d'Esclavonie.

FZM. Joseph baron *Jellachich* de Buzim, ban, général en chef.
Croatie (Agram) 1e div. —: FML. Jean baron *Burits de Pournay.*
Croatie (Karlstadt) 2e div. —: FML. Joseph baron *Neustœdter.*
Esclavonie (Essegg); div. —: FML. Jean *Kriegern de Maisdorf*, command. des divisions des frontières à Semlin (front. esclavon.) David *Krœutner* de Thatenburg.
Banat; deux brigades, à Karansebes et à Pantschowa.
Dalmatie; deux brigades, à Zara et à Raguse.

Commandants militaires provinciales.

(S'il se trouve au siége d'un commandement de milice provinciale le commandant d'un des 4 corps d'armée ou un commandant des 14 corps d'armée, celui-ci mène les affaires et obtient un général a d l a t u s (à l'aide); ordre impérial du 16 oct. 1849.)

1. Vienne. (Basse- et Haute-Autriche) —: génér. de caval. comte *Wratislaw;* v. plus haut, 1ère armée. *Ad latus* —: FML. Ignace *Dreihann* chev. *de Sulzberg* sur Steinhof.
2. Prague (Bohême) —: génér. de caval. comte *Wratislaw*; v. plus haut, 1ère armée. *Ad latus* —: archiduc *Albert* d'Autriche.
3. Brunn (Moravie et Silésie) —: gén. de cav. *Wratislaw*; v. plus haut, 1ère armée, génér. de cav. Franç. comte *Schlik* à Bassano et Weisskirchen. *Ad latus* du 2d command. de corps —: Major-gén. Frédéric *Teuchert.*
4. Gratz (Styrie, Carinthie et Carniole) —: gén. de cav. comte *Wratislaw*; v. plus haut 1ère armée. Command. de la milice provinciale —: FML. George comte *Thurn-Valsassina.*
5. Léopol (Galicie) —: FZM. François comte *Khevenhuller-Metsch*, v. plus haut 4ème armée. *Ad latus* —: FML. Antoine *Vogel.*
6. Bude (Hongrie) —: v. plus haut 3ème armée, 10ème corps d'armée. *Ad latus* —: FML. Joseph *de Knœhr.*
7. Vérone (pour les provinces italiennes) —: FM. comte *Ra-*

detzky, v. 2ème armée. *Ad latus* — : FML. Auguste baron *d'Eynatten.*

8. Temeswar (Banat et Woiwodina) — : FML. Jean comte *Coronini-Cronberg.*
9. Hermannstadt (Transylvanie) — : FML. Joseph *Kalliany* de Kallian.
10. Agram (Croatie et Esclavonie) — : FZM. et ban baron *Jellachich*, v. plus haut.
11. Zara (Dalmatie) — : Major-gén. Guillaume *de Reiche.*
12. Trieste. Prem. command. de marine — : FML. et vice-amiral Hans Birch *de Dahlerupp.*

Commandants des troupes.

1. Linz — : FML. Charles *Fischer* de See; v. 1ère armée, 2ème divis.
2. Troppau — : FML. Maurice baron *Boineburg* de Lengsfeld.
3. Innsbruck — : FML. Vencesl. *Eliatschek* noble de Siebenburg.
4. Laibach — : FML. Charles baron *Sturmer.*
5. Cracovie — : Major-gén. Joseph *Hlawaczek*, génér. en chef de la 1ère brig., 1ère divis. du 14e corps d'armée.
6. Czernowitz — : FML. François *Ullrich* de Ullrichsthal, v. 3ème div. du 14e corps d'armée.

Direction générale de l'artillerie (v. plus haut, ministère de la guerre).

FML. Jean *Uhlmann.*

FML. François noble *de Hauslab*, direct. de l'artill. de campagne de la 1ère armée.

Directeur général du génie (v. plus haut, minist. de la guerre).

FML. Félix *de Stregen*, directeur de l'académie du génie.

„ Adalbert Baur *d'Eyssenek*, *ad latus* du direct. général du génie.

FML. Emmanuel *Zitta*, direct. du génie de campagne, en Hongrie, à Pesth.

FML. François *de Kœrber.*

(Gendarmerie: 16 régiments.) Inspect. génér. de la gendarmerie dans tous les pays de la couronne (Vienne) — : FML. Jean *Kempen* de Fichtenstamm.

Marine militaire.

Command. de la marine à Trieste, v. plus haut command. de la milice provinc. — : conseiller int. et FML. vice-

amiral Hans Birch *de Dahlerupp*; Alex. cheval. *de Bujakowich*, contre-amiral, aussi amiral du port de Trieste.

Grandes charges de la cour impériale.

Premier Grand-maître —: le F.-M.-Lieut. prince Charles *de Liechtenstein*.

Grand-chambellan —: le cons. int. Charles comte *de Lanckoronski-Brzezie*.

Grand-maréchal —: Le landgrave Frédéric *de Furstenberg*.

Grand-écuyer —: (vacant).

Capitaine de la garde (allemande) des Arcières —: Maximilien baron de Wimpffen, feld-maréchal. — Le 2d capit. gén. de caval. baron de Puchner.

Capitaine de la garde du château —: le gén. de caval. comte Civalart.

Grand-sénéchal (Oberststabelmeister) —: George comte Esterházy de Galántha.

Grand-veneur —: le comte Rodolphe Wrbna.

Grand-maître des cérémonies —: le landgrave Jean-Népomuc-Joaquim-Egon de Furstenberg.

En fonctions de grand-écuyer —: Charles comte Grunne.

Grand-maître de S. M. I. et R. l'empereur Ferdinand —: le cons. int. act. comte Clément Brandis.

Grand-maître de la cour de l'impératrice, épouse de l'empereur Ferdinand —:

Grand'-maîtresse de la cour de l'impératrice —: Thérèse landgrave de Furstenberg, née princesse de Schwarzenberg.

Grand-maître de la cour de l'impératrice douairière —: Auguste comte de Bellegarde, FML.

Grand'-maîtresse de la cour de l'impératrice douairière —: comtesse Lazanzky, née comtesse de Falkenhayn.

Grand-maître de la cour de l'archiduc François-Charles —: le cons. int. Ferdinand comte de Wurmbrand.

Grand'-maîtresse de la cour de l'archiduchesse Sophie, épouse de l'archiduc François-Charles —: Ernestine comtesse de Schœnborn-Buchheim, née comtesse de Kuenbourg.

Grand-maître de la cour de l'archiduchesse Sophie —:

Grand'-maîtresse de la cour de l'archiduchesse Marie-Anne —:

Grand-maître de la cour de l'archiduc Albert (fils aîné de feu

l'archiduc Charles) —: le cons. pr. et F.-M.-L. baron Piret de Bihain.

Grand'-maîtresse de la cour de l'archiduchesse Marie, veuve de l'archiduc Joseph (le Palatin) —:

Grand-maître de la cour de l'archiduc Jean —: le FZeug-mestre Pierre comte de Morzin.

Grand-maître de la cour de l'archiduc Rénier —: cons. int. et FML. Alexandre baron Engelhardt de Schnellenstein.

Grand'-maîtresse de la cour de l'archiduchesse Elisabeth, épouse de l'archiduc Rénier —: Marie comtesse Castelbarco, née comtesse Freganeschi.

Grand-maître de la cour de l'archiduchesse Elisabeth —: le cons. int. Ferdinand comte Crivelli.

Grand-maître de la cour de l'archiduc Louis —: le cons. int. et F.-M.-Lieut. François comte de Coudenhove.

Grand-maître de la cour de l'archiduc Ferdinand (d'Este) —: Vincent comte Desfours, cons. int. et gén. de cav.

Grand'-maîtresse de l'archiduchesse Marie-Caroline (fille de feu l'archiduc Charles) —: Antoinette Ctesse d'Elz, née Ctesse Lodron.

Directeur de la cour de l'archiduchesse Marie-Caroline, fille de feu l'archiduc Charles —: le F.-M.-L. François comte d'Eltz.

Directeur de la cour de l'archiduc Charles-Ferdinand, 2d fils de feu l'archiduc Charles —: le major-général Edouard comte Wengerski.

Grand-maître de l'archiduc Etienne, fils aîné de feu l'archiduc Joseph (le Palatin) —; provisoirement baron A. de Wenkheim.

Grand-maître de la cour de l'archiduc Léopold, fils de l'archiduc vice-roi de la Lombardie et de Venise —: A. chev. Collin de Tarsiennes, lieut.-colonel.

Directeur de la cour de l'archiduchesse Elisabeth, veuve de l'archiduc Ferdinand-Charles-Victor d'Este —: le major-général comte Joseph Harbuval-Chamaré.

Directeur de la cour des archiducs Ferdinand-Max. et Charles-Louis —: le major-gén. prince Félix Jablonowski.

Corps diplomatique à Vienne.

Amérique, Etats-Unis —: J. G. *Schwartz*, c.-gén.

Bavière —: le chambellan et membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière Maximilien comte *de Lerchenfeld-Kœfering*, E. e. et M. pl.; Louis *de Wich von der Reuth*, secr. de lég. — Léopold noble *de Wertheimstein*, C.

Belgique —: Alphonse comte *O'Sullivan de Grass de Seo-*

vaud, E. e. et M. pl.; comte Gaston *d'Errembault de Dudzeele*, secr. de lég. de 1ère cl.; baron Victor *de Failli*, att.

Brésil — : Paulo *Barbosa da Silva*, E. e. et M. pl.; Joao Alves *de Brito*, secrét. de lég.; César Sauvan *Vianna de Lima*, att. de 2e cl.

Danemark — : le chamb. Henri comte *de Bille-Brahe*, E. e. et M. pl.; . . ., secr. de lég.; le veneur de la cour Ferdinand comte *de Hahn*, att.

Deux-Siciles — : le prince *de Petrulla*, duc d'Anjoura, E. e. et M. pl.

Espagne — : . . ., E. e. et M. pl.; don Cayetano *Quinones*, secr. et ch. d'aff. ad int.; don Francisco *Caballero*, att. — Don Jayme *Baguer y Rivas*, c. (à Vienne).

Etats-Romains — : Msgre *Viale-Prela*, nonce apost.; l'abbé Giovanni *Parsi-Martini*, secrét. de lég.

France — : *De la Cour*, E. e. et M. pl. (nommé le 13 déc. 1849, accrédité le 21 janv. 1850); *de Talleyrand*, 1er secr. de lég. (21 avril 1849); *Gauldrée-Boilleau*, 2d secr. de lég. (30 nov. 1848 *); *de Coessin*, att.; *Marchand*, chancelier.

Francfort — :

Grande-Bretagne — : . . . . **), amb. extr. et pl.; Arthur Charles *Magenis*, secr. d'amb. et M. plénip. ad int.; Frédéric *Foster*, attaché à la lég.

Hambourg — : Charles *de Graffen*, MR.

Hanovre — : le cons. de lég. comte Adolphe *de Platen-Hallermund*, ch. d'aff.

Hesse électorale — : le cons. int. de légation et chambellan George *de Schachten*, MR.

Hesse gr.-ducale — :

Mecklenbourg-Schwérin — : *de Philippsborn*, MR.

" -Strélitz — : *de Philippsborn*, ch. d'aff.

Oldenbourg — : A. *de Philippsborn*, MR.

---

*) La feuille du soir de la gazette de Vienne du 1 mai 1850 a mandé: M. de Talleyrand prendra place dans la légation française à St.-Pétersbourg; il sera remplaçé par Mr. Eugène de Menneval, secr. de lég. à Dresde, comme celui-ci par Mr. Gauldrée-Boilleau; à la place de Mr. Gauldrée-Boilleau viendrai Mr. de Châteaurenard.

**) Les gazettes ont indiqué comme destiné pour le poste d'E. e. et M. pl. à Vienne: Sir Seymour Hamilton.

Ordre de St. Jean de Jérusalem —: Edmond comte *de Coudenhove*, commandeur de l'ordre de Malte, E. e. et M. pl.; *de Neuhaus*, cons. de lég.

Pays-Bas —: le chamb. Jacques-Thierry-Bern.-Anna baron *van Heeckeren de Beverwaard*, E. e. et M. pl.; le chamb. J. P. baron *van Aerssen Beyeren van Voshol*, secr. de lég. — W. *van Henikstein*, c.-g. — (D. P. *Dutilh*, c.-gén. à Trieste.)

Portugal —: M. Pinto *de Balsamao*, ch. d'aff.; chev. *Brito*, secr. de lég.

Prusse —: le chamb. et cons. int. de lég. Albert comte *de Bernstorff*, E. e. et M. pl.; le chamb. comte Alfonse Henri *Oriola*, secr. de lég.; le cons. de cour *Weymann*, secr. int. rédacteur; Bernard *Wustrow*, chancelier.

Russie —: le chamb. et conseiller privé Paul comte *de Médem*, E. e. et M. pl.; le cons. d'Etat act. *Fonton*, cons. d'amb.; le gentilhomme de la chambre et conseiller de la cour Paul *d'Oubril*, 1er secr. de lég.; le prince Michel *Obolensky*, le gentilhomme de la chambre et assesseur du collége comte *Bloudoff* et *Pokassowsky*, 2ds secrétaires.

Sardaigne —: Comte Adrien *de Revel*, E. e. et M. pl. (accrédité le 5 juin 1850); marquis *Cantono de Ceva*, secr. de lég.

Saxe (roy. de) —: Chambellan Rodolphe *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Turin); le comte Charles *Vitzthum d'Eckstœdt*, secr. de lég.

Saxe-Altenbourg —: } le chamb. baron *de Borsch et Borschod*, ch. d'aff.
„ -Cobourg-Gotha —: }
„ -Meiningen —: }

„ -Weimar —: le chamb. baron *de Borsch et Borschod* fait les affaires de la chancellerie de légation.

Suède et Norvége —: le chamb. Charles baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl. (nommé le 19 juin 1845); le baron *de Jaerta*, secr. de lég. et ch. d'aff. ad int. — le baron Louis *de Pereira*, c.-gén.

Suisse —: J. *Steiger*, ch. d'aff. ad int. — [Ami *Reymond* c.-gén. à Milan; Franç. *Falkner*, c. à Trieste.]

Toscane —: le chevalier Ottaviano *Lenzoni* (MR. à Naples), en mission spéciale.

Turquie —: *Mussurus-Bei*, M. plénip.

Wurtemberg —: le chambellan et cons. d'Etat François-de-Paula baron *de Linden*, E. e. et M. pl.

Pays de la couronne

dont l'organisation jusqu'au milieu du mois de juillet 1850 est publiée, d'après leurs cercles d'administration politiques.

Superficie en		Habitants.	Capitaineries de cercles.	Des pays de la couronne.
milles c.	milles c. autrich.			
360,37	343,8	1,467955	17	(1) Autriche au-dessous de l'Ens : Hietzing, Klosterneubourg, Bruck sur la Leitha, Korneubourg, Gr.-Enzersdorf, Poisdorf, Hollebrunn supér., Vienne-Neustadt, Neunkirchen, Krems, Zwettl, Horn, Waidhofen sur la Thaya, St.-Pœlten, Scheibbs, Waidhofen à Ips, Amstetten.
218,34	208,3	704572	12	(2) Autriche au-dessus de l'Ens : Linz, Grein, Freystadt, Rohrbach, Wels, Vœcklabruck, Gmunden, Ried, Schærding, Braunau, Steyer, Kirchdorf.
131,54	125,5	146519	3	(3) Salzbourg : Salzbourg, Zell, Werfen.
409,43	390,6	997681	19	(4) Styrie :
103,25	98,5	442013		Cercle de Gratz (7) : Gratz, Hartberg, Feldbach, Radkersbourg, Leibnitz, Stainz, Waitz.
175,68	167,6	175582		Cercle de Bruck (6) : Leoben, Bruck, Judenbourg, Murau, Lietzen, Irdning.
130,5	124,5	380086		Cercle de Marburg (6) : Cilli, Marbourg, Windisch-Grætz, Luttenberg, Pettau, Rann.

516,65	492,9	1,293292	27	(5) Illyrie :
188,99	180,3	316836		Carinthie (7) : Klagenfourt, Vœlkermarkt, Wolfsberg, St.-Veith, Spital, Villach, Hermagor.
181,86	173,5	474525		Carniole (10) : Laibach, Stein, Krainburg, Radmannsdorff, Adelsberg, Wippach, Neustædtl, Treffen, Gotschee, Tschernemble.
53,46	51	193263		Gorice et Gradisca (3) : Tollmein, Gorice, Gradisca
1,67	1,6	78143		Trieste : Sessana.
90,67	86,5	230523		Cercle d'Istrie (7) : Cape d'Istria, Volovsca, Montana, Pisino, Rovigno, Dignano, Lussin.
524,02	500,1	867178		(6) Tyrol et Vorarlberg :
200,01	190,9	219078		Cercle d'Innsbruck (6) : Innsbruck, Schwatz, Kufstein, Kitzbuchel, Landeck, Imst.
165,82	156,2	225282		Cercle de Brixen (5) : Botzen, Meran, Brunecken, Lienz, Brixen.
112,05	106,9	317410		Cercle de Trient (6) : Trient, Borgo, Cavalese, Cles, Roveredo, Tione.
46,23	44,1	105408		Cercle de Vorarlberg (3) : Feldkirch, Bregenz, Bludenz.
941,18	897,9	4,513074	79	(7) Bohême :
112,05	106,9	604477		Cercle de Prague (8) : Smichow, Eule, Karolinenthal, Rakonitz, Schlan, Melnik, Przibram, Horzowitz.
165,93	158,3	575434		Cercle de Budweis (9) : Budweis, Krumau, Kapliz, Neuhaus, Tabor, Muhlhausen, Pilgram, Beneschau, Wottitz.
136,79	130,5	698389		Cercle de Pardubitz (11) : Kollin, Schwarzcosteletz, Kuttenberg, Ledetsch, Deutschbrod,

Superficie en milles c.	Superficie en milles c. autrich.	Habitants.	Capitaineries de cercles.	Des pays de la couronne.
				Chotieborz, Pardoubitz, Chroudim, Hohenmauth, Leutomischl, Landskron.
150	143,1	896985		Cercle de Gitschin (16): Kœniggrætz, Kœniginhof, Trautenau, Braunau, Reichenau, Senftenberg, Neustadt, Gitschin, Horzitz, Hohenelbe, Podiebrad, Neubidschow, Turnau, Semil, Jungbunzlau, Nimbourg.
75,47	72	541852		Cercle de Bœhmisch-Leipa (10): Reichenberg, Friedland, Gabel, Tetschen, Aussig, Schluckenau, Rumbourg, Bœhmisch-Leipa, Dauba, Leitmeritz.
133,96	127,8	560384		Cercle d'Eger (12): Teplitz, Brux, Saaz, Kaaden, Karlsbad, Grasslitz, Luditz, Joachimsthal, Eger, Falkenau, Tachau, Plan.
166,98	159,3	635553		Cercle de Pilsen (13): Pilsen, Rokitzan, Kralowitz, Klattau, Przestitz, Bischofteinitz, Taus, Schuttenhofen, Winterberg, Prachatitz, Pisek, Strakonitz, Brzeznitz.
405,8	387,1	1,826057	25	(8) Moravie:
191,82	183	881684		Cercle de Brunn (12): Brunn, Trubau, Boskowitz, Wischau, Gaya, Auspitz, Iglau, Datschitz, Neustadtl, Znaym, Krommau, Nicolsbourg.

213,98	204,1	944373		Cercle d'Olmutz (13): Olmutz, Sternberg, Schœnberg, Hohenstadt, Littau, Neutitschein, Weisskirchen, Mistek, Wall.-Meseritsch, Hradisch, Kremsier, Holleschau, Ungarisch-Brod.
93,81	89,5	467420		(9) Silésie —: Troppau, Freywaldau, Jægerndorf, Freudenthal, Teschen, Friedek, Bielitz.
3601,32	2435,7	12,284748		

Quant aux autres parties de la monarchie il n'y en a que deux encore sur lesquelles nous avons obtenu quelques renseignements, savoir le royaume de Croatie et d'Esclavonie, et la vaïvodie Serbe avec le banat Temeswar. Le royaume de Croato-Esclavon a été définitivement organisé le 12 juill. 1850. La vaïvodie de Servie avec le banat de Temes a été provisoirement organisé le 18 nov. 1849. D'après les dispositions de la nouvelle loi fondamentale publiée pour les Confins militaires de la Croatie, de l'Esclavonie et du banat Serbe le 7 mai 1850 il paraît que les divisions districtuelles sont restées les mêmes. Quant à la Transylvanie la préalable division en districts telle que nous l'indiquons plus bas, a eu lieu d'après une ordonnance du gouvernement civil et militaire datée du 21 sept. 1849.

L'état statistique de ces provinces de la couronne ne peut être estimé qu'approximativement; nos indications se fondent sur les détails qui se retrouvent dans la 85e édition de notre almanach de 1848.

Les royaumes de Croatie et d'Esclavonie doivent comprendre:

Les palatinats		ci-devant milles carr.	estimés à habitants (1842)	
Croatie.	Agram	107,69	295460	
	Warasdin	34,5	137440	
	Kreutz	30,32	73600	
	Fiume, la côte de Hongrie. . . .	6,27	44790	
Esclavonie.	Essek { Verœcz . .	83,64	152850	
	Essek { Syrmie . .	42,86	105250	dont il faut déduire Ruma et Illoc (v. en bas).
	Posega	44,96	78000	
		350,24	887390	dont il faut déduire la superficie de Ruma et d'Illoc.

La vaïvodie de Servie et le banat de Temes doit renfermer jusqu'à présent les comitats.

Bacs-Bodrog	186,86	480150	
Torontal	124,69	337500	
Temes	107,70	318500	
Krasso	95,01	225600	
	514,26	1,361750	

à quoi il faut encore ajouter du palatinat de Syrmie, Ruma et Illoc.

La Transylvanie a été estimée comme suit:

Mill. carr.	Habitants.	
217	448000	District de Karlsbourg; cercles: Deva, Hatzeg, Kœrœsbanya, Karlsbourg et Balasfalva;
200	458000	" de Clausenbourg; " : Thonda, Kolos, Szylog, Dees;
135	230000	" de Retteg; " : Lopas, Retteg, Czege et Gœrgeny;
220	350000	" d'Udvarhely; " : Vasarhely, Udvarhely, Czikferendar, St.-Gyœrg (Szekler);
55	60000	" de Fogara; " : Fogarasch, Usta, Persan;
220	450000	" de Hermannstadt; " : pays des Saxons avec les cercles de Boros, Muhlbach, Reissmark, Hermannstadt, Mediasch, Schæsbourg, Reps, Gross-scheck, Leschkirchen, Kronstadt, Bistritz avec Elisabethstadt.
1047	1,996000	

Outre les pays de la couronne nommés jusqu'à présent, savoir:

Milles c.	Habitants.	
3601,32	12,284748	pour no 1 à 9 y compris,
350,24	887390	» la Croatie et l'Esclavonie,
514,26	1,361750	» la Servie et le banat de Temes et
1047	1,996000	» la Transylvanie
5512,82	16,529888	total, il faut encore attribuer
1594,38	4,910629	à la Galicie et la Bukowine,
232,41	401541	à la Dalmatie
3278,52	8,184617	à la Hongrie, et particulièrement
784,78	2,109510	au-delà du Danube,
809,40	2,284097	au-deçà du Danube, déduction faite du comitat de Bacsa (v. en haute Servie),
693,18	1,789700	au-deçà de la Theis,
887,70	1,750000	au-delà de la Theis, déduction faite des comitats de Krasso, Temes et Torontal (v. plus haut Servie); ainsi que l'Esclavonie et la Croatie (v. plus haut) ne sont pas à compter.
103,46	251310	les districts particuliers des Jaziges, Koumanier et des six villes Haiduckes, (comme la côte de Hongrie est comprise dans la Croatie)
714,07	1,220503	les Confins militaires, savoir
171,45	260414	» de Carlstadt (4 régiments),
50,18	117649	» de Banal (2 »),

66,91	134629	les Confins de Warasdine (2 régiments),
139,06	266175	„ d'Esclavonie (3 „ 1 bat.),
181,92	259663	„ de Banat (2 „ 1 „),
104,55	181973	„ de Transylv. 2 „ Szekler, 2 Valaques, 1 Szekler . .
11,332,20	31,247178	Total
		Enfin il faut ajouter encore
392,15	2,600760	Lombardie et
433,87	2,202529	Venise
12,158,22	36,050467	

Un atlas géographique, politique et judiciaire de la monarchie autrichienne suivant la division la plus nouvelle, et avec désignation des chemins de fer, des hauteurs des montagnes, etc., renferme les pays de la couronne dont l'organisation était connue. (1850 chez Justus Perthes. Prix : 12 slbrgr.)

D'après la Carte des pays et populations, projetée par la
races se distribuaient sur

Les limites des pays sont les mêmes

	Allemands.	Slaves. (Voir le tableau suivant.)	Italiens.	Friaules.
Autriche au-dessous de l'Ens	1,474067	16036	—	—
Autriche au-dessus de l'Ens et Salzbourg.	856694	—	—	—
Styrie	650200	352847	—	—
Carinthie et Carniole	260821	523963	—	—
Littoral	9385	320302	116860	48569
Tyrol	529419	—	320211	—
Bohême	1,727950	2,549975	—	—
Moravie et Silésie .	751325	1,459205	—	—
Galicie (avec Cracovie) et la Bukowine .	133000	4,622530	—	—
Dalmatie	—	374725	28500	—
Lombardie. . . .	—	—	2,667868	—
Venise	12036	26317	1,873002	341085
Hongrie	1,156400	3,790040	4000	—
Transylvanie (sans les Confins milit. transylvaniens)	250000	8448	—	—
Confins militaires (sans la force armée des Confins)	41337	872814	434	—
Militaire	128286	253400	52700	4300
	7,980920	15,170602	5,063575	393954

direction impériale de la statistique administrative, les les pays séparés comme suit.

qu'avant l'époque de 1848.

Ladinos.	Romano-Valaques et Moldaves.	Magyares.	Albanais.	Arméniens.	Grecs et Valaques, Macédon.	Bohêmes.	Juifs.
—	—	—	—	—	—	—	4296
						—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	1555	—	—	—	—	—	4
—	—	—	—	—	—	—	3520
8642	—	—	—	—	—	—	978
—	—	—	—	—	—	—	70037
—	—	—	—	—	—	—	40062
—	140626	5446	—	5384	—	—	346702
—	—	—	1005	—	—	—	410
—	—	—	—	—	—	—	2965
(Vala-	—	—	—	—	—	—	4760
ques:)	1,029680	4,708260	—	3000	10000	33000	265620
—	1,290000	566500	—	9000	—	60000	7000
—	203931	106067	1288	—	—	—	537
—	20700	32500	—	—	—	600	—
8642	2,686492	5,418773	2293	17384	10000	93600	746891

La population slave (v. le tabl. précédent) se subdivise de la manière suivante:

	Tscheches, Moraves, Slovaques.	Polonais.	Routhènes.	Slovènes (Wend. et Carniolais).	Croates.	Serbes Schokaces, Esclavons, Dalmat. et Istriens.	Bulgares.
Autriche au-dessous de l'Ens	Tscheches 11803	—	—	—	4238	—	—
Styrie	—	—	—	[1] 352874	—	—	—
Carinthie et Carniole .	—	—	—	[2] 410722 [3] 95544	17697 —	— —	— —
Littoral	—	—	—	[4] 185757	—	[5] 134545	—
Bohême	2,549975	—	—	—	—	—	—
Moravie et Silésie . .	1,327120	131422	—	—	663	—	—
Galicie et Bukowine .	2182	2,001143	2,616799 [6] 2389	— —	— —	— —	— —
Dalmatie	—	—	—	—	—	[7] 374725	—
Venise	—	—	—	26317	—	—	
Hongrie	1,822730	—	475310	[8] 49600	689580	739240	13580
Transylvanie (sans les Confins militaires) . . .	Slovaq. —	—	—	—	—	8248	200
Confins militaires (sans la force armée des Confins)	9590	—	—	—	524048	339176	—
Militaire	96300	37700	50100	22700	27600	19000	—
	5,819700	2,170265	3,144598	1,143514	1,263821	1,614934	13780

1) Wendes. — 2) Carniolais. — 3) Wendes. — 4) Carniolais. — 5) Istriens. — 6) Russes. — 7) Dalmatiens. — 8) Slovènes.

Pays autrichiens qui font partie de l'Empire Germanique. (8 juin 1815.)

(En suite des dispositions de la constitution du 4 mars 1849 les différents pays de la monarchie autrichienne n'en formeront qu'un seul. Il s'agit de savoir dans quelle mesure s'établiront les rapports de l'Autriche vis à vis de la confédération germanique)

Etats.	Milles carrés géographiques.	Population.
Archiduché d'Autriche	707,42	2,277524
Styrie	408,4	983744
Carinthie et Carniole	369,91	766396
Du Littoral	93,15	352436
Ville de Trieste avec son territoire	1,7	76953
Du cercle d'Istrie	38,14	*) 92450
„ „ de Gorice	53,31	183033
Tyrol	522,87	842768
Bohême	943,73	4,279189
Moravie et Silésie	498,27	2,223729
De la Galicie (les duchés d'Auschwitz et de Zator)	36,75	*) 167396
	3580,5	11,893182

*) Calculés sur le nombre des milles carrés, en prenant pour base la population du cercle d'Istrie, et, pour Auschwitz et Zator, celle du cercle de Teschen. Font partie de l'Empire Germanique les districts qui en 1797 faisaient partie du Saint-Empire, Pisino et Castua. La plus grande partie du cercle d'Istrie (environ 52 m. c.) faisait partie de la république de Venise, qui a cessé d'exister par suite de la paix de Campoformio (17 oct. 1797). — Auschwitz et Zator, bien que soumis à l'administration de Galicie et appartenant au cercle de Wadowice (69,94 m. c. avec 354261 hab.), sont politiquement comptés avec la Silésie, parcequ'ils touchent immédiatement au cercle de Teschen.

Finances.

Recette.

Résultat de l'année financière du 1 nov. 1848 jusqu'au 31 oct. 1849:

flor. de conv.		
55,194791	impôts directs.	
	30,899778	contribution foncière.
	15,842447	addition extraordinaire à la contribution foncière au royaume lombardo-vénitien.
	5,033987	impôts sur les maisons.
	74269	impôts sur des successions.
	8	impôts sur les personnes (restes d'années précédentes).
	7622	idem en Dalmatie.
	2,565548	impôt sur les industries.
	60000	contribution de la ville de Trieste, au lieu de l'impôt sur les personnes et sur les industries.
	140693	impôt des juifs.
	570439	impôt sur les revenus (déductions à tant pour cent des salaires des employés et des pensions).
71,692036	impôts indirects.	
	18,964266	droits de consommation.
	14,591318	douanes.
	12,720032	sel.
	14,966775	tabac.
	4,955691	timbre.
	578515	taxes.
	2,097552	loterie.
	427149	poste.
	2,169815	péage, droit de passage.
	14720	pour poncer l'argent.
	260261	droits réunis au royaume lombardo-vénitien.
	71,746094	Total; à déduire
	54058	poudre à canon et salpêtre au royaume lombardo-vénitien.
		Reste ci-dessus.
126,886827	à transporter.	

flor. de conv.		
126,886827		transport.
582000		recette propriétés de l'Etat.
	1,084812	produit des possessions de l'Etat.
	29860	produit des ventes des possessions de l'Etat.
	8310	prébendes vacantes.
	270865	fabriques de la couronne (déficit, causé en grande partie par l'imprimerie de l'Etat).
	2,005072	service des chemins de fer de l'Etat. (déchet).
	1,103270	mines.
	636685	monnaie.
9,145766		excédants du fonds d'amortissement.
7,399165		d'autres recettes.
	117979	amendes et réversions.
	734596	contributions de divers fonds.
	43791	dons patriotiques.
	2,022129	contribution du guerre à payer par la Sardaigne.
	4,480670	diverses.
144,013758		Recette totale.

Dépense.

54,970830		dette de l'Etat.
	41,287077	intérêts pour les obligations, rapportant des intérêts en m. de c. et en v. de V.
	6,062623	intérêts de la dette flottante.
	3,100363	payement des emprunts de loterie ainsi que des gains.
	62994	dégagement d'obligations loties de l'ancienne dette de l'Etat à 6, 5 et 4½ %.
	1,952626	dotation du fonds général d'amortiss.
	2,505147	dégagement contractuel des obligations passées à la banque pour le recouvrement du papier-monnaie en valeur de Vienne.
54,970830		à transporter.

flor. de conv.		
54,970830		transport.
4,796389		maison de l'empereur.
93926		conseil des ministres.
1,565235		ministère de l'extérieur.
14,306873		„ de l'intérieur.
	431645	administration centrale.
	457042	dépenses pour la diète à Vienne et à Kremsier.
	131841	pour celle de Francfort.
	7,024846	administration politique dans les pays de la couronne.
	1,669539	sûreté publique.
	100300	Etats des provinces.
	138800	pour des communes en Dalmatie.
	1,375719	instituts ecclésiastiques.
		„ de bienfaisance.
	63102	„ de vaccine.
	2,414039	prisons, maisons de détention.
	500000	subventions aux inondés à Vienne.
157,887369		ministère de la guerre.
	415695	administration centrale.
	155,574173	dépenses pour l'armée.
	405485	dépense pour la tenue de livres de la guerre.
	546969	pensions et provisions pour les militaires.
	945047	pour la conservation des forteresses de la confédération de Mayence et de Luxembourg.
18,528359		ministère des finances.
	763853	administration centrale.
	2,286758	frais administration des renles des domaines et de celle des districts.
	5,364786	garde douanière.
	455030	caisse générale et provinciale.
	418551	procuration de la chambre des domaines et du fisc.
	318744	redevances à d'autres administrations financières.
252,148981	9,607722	à transporter.

flor. de conv.		
252,148981	9,607722	transport.
	822593	catastre.
	2,623843	rachat d'argent et frais de monnayage de la banque.
	1,199931	rachat d'effets hongrois.
	4873	rachat du papier-monnaie en valeur de Vienne.
	16089	frais de transports d'argent.
	481812	frais de le monnayage et échange et par la réforme des espèces.
	896931	impôt sur la consommation et dédommagements.
	83333	payements à faire aux gouvernements étrangers.
	812000	retraites et pensions.
	1,381177	jouissances de pensions et retraites de toutes les branches de rentes et d'administration au royaume lombardo-vénitien.
	594907	équivalences et transports de recès.
	53592	dépenses de patronage.
	449456	diverses.
4,985259	ministère de	la justice.
	343576	administration centrale.
	4,566150	administration de la justice dans les pays différents de la couronne.
	75533	avances sur des dépenses de la juridiction.
2,630791	ministère du	culte et de l'instruction.
	77765	administration centrale.
	934140	instituts ecclésiastiques.
	1,204292	institut d'enseignement.
	55224	académie des sciences.
	68422	„ des arts.
	290948	institutions et subventions à différents instituts et d'instruction.
21,974366	ministère du	commerce et des banques publiques.
	276637	administration centrale.
281,739397	276637	à transporter.

flor. de conv.		
281,739397	276637	transport.
	227610	consulats.
	802841	intendance des bâtiments dans les pays de la couronne.
	527642	administration des bâtiments, conservation et réparation des bâtiments et des maisons.
	10,366956	constructions de chemins de fer.
	249486	construct. et administrat. de télégraph. de l'Etat.
	9,523194	construct. de routes et en eau.
171962	ministère pour le amélioration du pays et des mines.	
	159027	administration centrale.
	12935	subventions pour avancer l'agriculture et l'éducation du bétail.
1,953315	autorité centrale.	
	115765	administration centrale.
	873040	tenue de livres centrale, à l'exception de celle des comptes militaires.
	964510	tenue de livres pour les provinces.

283,864674 dépense totale.

144,003758 recette totale.

139,860916 Déficit.

On a employé outre cela :

1,189822	montant des dépôts judiciaires devant être remis à la caisse des dépôts de l'amortissement.
25074	indemnités à payer comme dédommagement du dazio (taille de consomtion).
39483	avances sur les indemnisations à payer pour la suppression des corvées.

141,115295 Total.

Les affluences particulières montèrent à

flor. de conv.

12,502635 payement sur l'emprunt à $4\frac{1}{2}\frac{0}{0}$ de 1849.

1,550794 capitalisation de coupons d'intérêt et obligations d'emprunts sur des loteries.

19220 émission d'obligations à $5\frac{0}{0}$ en payement de capitaux de dédommagement.

1,944592 assignations hypothécaires échues et émises dans un plus grand nombre que la rentrée, au montant de

4,745450 après la diminution de celles qui étaient plus considérables dans l'émission que dans le rachat de

2,800858 en assignations sur des caisses.

Reste comme plus haut.

54,001333 de la banque nationale.

14,000000 avance à $5\frac{0}{0}$ en nov. et déc. 1848.

20,000000 avance sans intérêts de déc. 1849 jusqu'à mars 1850.

22,197270 escompte d'assignations de caisse à $3\frac{0}{0}$ de 1849.

10,879798 jusqu'au 18 sept. 1849 par d'autres avances provenant du temps passé.

1,355900 par des avances par les assignations à $3\frac{0}{0}$ de 1842 rachetées par la banque après le règlement descomptes;

68,432968 total; après déduction des payements en arrière au montant de

14,431635

Reste comme plus haut.

76,717158 émission et d'allocation de

37,717600 d'assignations de caisse à $3\frac{0}{0}$ de 1849.

10,709170 de billets du trésor au royaume lomb.-vénitiens.

24,872131 d'assignations sur des revenus hongrois

2,871297 de billets allemands.

546900 de billets hongrois.

146,735732 total.

5,175400 par des opérations de change.

151,911132

Etat de la dette autrichienne.

Catégorie des dettes.	Valeur nominale.	Effets portant des intérêts différents réduits à la valeur représentant un capital à 5%.
I. Dette en monnaie de convention		
A. Dette fondée.		
a) Obligations à intérêt :		
Dettes récentes à divers intérêts .	752,404938	655,970699
Dettes anciennes	35,365400	31,159690
b) Obligations ne portant point d'intérêt:		
Actuellement sans intérêt . . .	49099	32572
Absolument sans intérêt . . .	207	207
B. Dette à rembourser. (Elle a le même cours que les effets à 5% et n'a pas été réduite.)		
a) Obligations :		
à intérêt; en faveur de la banque	40,105111	40,105111
sans intérêt; en faveur de la banque	40,474033	40,474033
b) Dette flottante :		
Billets de la caisse centrale à l'ordre de la banque à 3%	50,000000	50,000000
Billets de la caisse centrale à l'ordre de particuliers à 3%	9,202600	9,202600
Billets de la caisse centr. pour l'amortissement, à 4%	37,050000	37,050000
Bill. de la caisse en fav. de la caisse de dépôt du fonds d'amortissem. à 4%	2,850000	2,850000
Billets d'hypothèques partielles à 5%	670150	670150
tels à 5½%	144650	144650
tels à 6%	467150	467150
à transporter	968,783338	868,126862

Catégorie des dettes.	Valeur nominale.	Effets portant des intérêts différents réduits à la valeur représentant un capital à 5%.
Transport	968,783338	868,126862
Avances de la banque à 4% pour les billets d'hypothèques qui sont encore à émettre	13,718050	13,718050
c) Emprunt à la loterie. (Les gains remplacent les intérêts.):		
dit de 1834	15,650000	15,650000
dit de 1839	27,060000	27,060000
Totaux	1025,211388	924,554912
II. Dette en valeur de Vienne.		
A. Dette fondée.		
a) Obligations qui sont tirées au sort, valeur réduite de 2½ %, à intérêts	165,333420	*144,485984
Obligations, actuellement sans porter intérêt	8,032835	2,471856
b) Dette ancienne dont les coupons ne se paient pas au sort, réduite de 5% val. de Vienne = 1,347189 fl., qui font au cours de 250 en monnaie de convention	2,014577	538875
Dette sans intérêt à rembourser, au cours de 250 en monnaie de conv.	1,773833	709533
B. Papier-monnaie en val. de Vienne.		
Rachat et billets d'anticipation au cours de 250	9,712838	8,885135
Totaux	1207,078891	1076,646295

Fonds d'amortissement. (Lettre patente du 22 janv. 1817.)

Catégorie des dettes.	Valeur nominale.	Effets portant des intérêts différents réduits à la valeur représentant un capital à 5 %.
Le 30 juin 1848 les sommes suivantes de papier-argent se trouvaient ramassées au fonds de l'amortissement de la dette d'Etat:		
de la dette récente, valeur nominale en monnaie de convention . .	133,995189	125,489496
	à 5 %	
de la dette ancienne, valeur nominale en valeur de Vienne . .	256680	*232624
	à $2\frac{1}{2}$ %	
Billets de la caisse centrale . .	37,050000	37,050000
Lots	1400	1400
En tout	171,303269	162,773520
Déduction faite de ces sommes, le total de la dette publique se réduit à	1035,765622	913,872775
* Si l'on évalue les billets en valeur de Vienne qui sont tirés au sort (146,957850 flor.) et déduction faite de ceux qui se trouvent au fonds d'amortissement (232624 florins = 146,725219 flor. à $44\frac{1}{10}$ %, qui font 64,559095 fl.) il résulte une diminution de la dette d'Etat qui se monte à		82,166121
de manière que la dette d'Etat peut être calculée à		831,706654

La dette a été augmentée depuis le 1 juill. 1848 jusq'au 31 janv. 1850 des sommes suivantes :

64,000000 fl. déficit le 31 oct. 1848.
140,000000 „ „ le 31 oct. 1848 (v. plus haut ; véritablement 139,850916 fl.).
18,000000 „ „ le 31 janv. 1850 (1er trimestre, véritablement 18,021721 fl.)

222,000000 fl. Total. A déduire de cette somme
20,000000 fl. reste du dédommagement de la guerre par la Sardaigne.
10,500000 „ pour payements de capitaux sur des dettes anciennes, faits depuis 1848.

30,500000 „ Somme à déduire

191,500000 fl. augmentation des dettes. A déduire environ :
25,500000 „ alloués à la construction de chemins de fer et achat de chemins de fer privés et par conséquent placés à intérêt.

Armée.

	bataillons	escadrons	canons
La première armée, consistant en 4 corps d'armée, se compose de	108	117	233
La seconde armée, consistant en 5 corps d'armée	128	30	250
La troisième armée, consistant en 4 corps d'armée	94	118	231
La quatrième armée, consistant en 4 corps d'armée	28	16	74
Total	358	281	788

Elle consiste en :
Grand état-major de l'armée,
Garde militaire des arcières,
58 régiments d'infanterie de ligne,
20 bataillons de grenadiers,
18 régiments d'infanterie des Confins nationaux (4 régiments de Karlstadt, 2 de Warasdin, 3 esclavoniens, 2 du banal, 2 du banat, 4 transylvaniens, 1 illyrien),
1 bataillon des Zaïkistes,
1 régiment de chasseurs tyroliens,

25 bataillons de chasseurs,
1 bataillon léger lombardo-vénitien,
16 régiments de gendarmerie,
8 » de cuirassiers,
6 » de dragons,
7 » de chevaux legers,
12 » de hussards,
4 » de uhlans. En outre
6 bataillons de garnison,
2 » de cordons de la Bukowine.

A r t i l l e r i e.

Corps des bombardiers. Corps des artilleurs.
5 régiments d'artillerie pour la campagne.
Office du maître de l'artillerie.
Artillerie de la garnison en 15 districts.

Corps du génie, corps de mineurs, de sapeurs et de pionniers.
Grand état-major du maréchal des logis.

M a r i n e.

4 frégates	1 à 50	canons	= 50	canons,
	2 » 44	»	= 88	»
	1 » 60	»	= 60	»
6 corvettes	2 » 24	»	= 48	»
	2 » 22	»	= 44	»
	1 » 20	»	= 20	»
	1 » 16	»	= 16	»
11 bricks	4 » 16	»	= 64	»
	2 » 20	»	= 40	»
	1 » 18	»	= 18	»
	3 » 10	»	= 30	»
	1 » 8	»	= 8	»
5 goëlettes	1 » 12	»	= 12	»
	4 » 10	»	= 40	»
1 goëlette			6	»
		Total	544	canons.

14 bateaux-à-vapeur, 2 de 160 force de cheval, chacun à 4 can.; 2 de 120 force de cheval, chacun à 4 can.; 1 de 80 force de cheval, à 2 can.; 4 petits; 2 corvettes-à-vapeur de 300 (en construction), chacune à 8 canons; 1 chaloupe-à-vapeur de 100 force de cheval et 2 moins grandes, en construction.

115 bâtiments moins grands, péniches, chaloupes canonnières, pirogues, etc.

B a d e.

(Rédigé le 6 août 1850.)

Etat civil.

I. Le ministère d'Etat sous la présidence de S. A. R. le grand-duc. Membres — : les chefs des dép. du ministère; le cons. d'Etat François baron *de Stengel.*

II. Ministère de la maison grand-ducale et des affaires étrangères — : le ministre d'Etat Frédéric-Adolphe *Kluber.* — Direction des postes et des chemins de fer — : baron *de Reizenstein.*

Conseillers — : le cons. int. de légation *de Kettner;* les conseillers de lég. *Kuhlenthal*, *de Pfeuffer*, *de Turckheim.*

III. Ministère de la justice — : le cons. d'Etat Dr. Antoine *Stabel*, présid. — Conseillers — : *Junghanns*, référendair intime ; les cons. du ministère Dr. Louis *de Jagemann*, *Ammann* et *Keller.* Cour supr. de justice à Mannheim — : . . . ., juge de la cour suprême; chancelier — : Chrétien-François *Trefurt;* vice-chancelier — : Anselm-François *Kirn.* — Cours de justice:

à Constance — : le juge aulique Charles *Kieffer*, juge aulique.

à Fribourg — : François-Xavier *Litschgi*, juge aulique; . . ., directeur.

à Bruchsal — : Joseph *Obkircher*, juge aulique; . . ., directeur.

à Mannheim — : Jean-Népom. *de Kettenacker*, juge aulique; Albert *Woll*, directeur.

IV. Ministère de l'intérieur — : le cons. d'Etat Adolphe baron *Marschall de Bieberstein*, président ; . . . ., directeur. — Conseillers — : Gidéon *Weizel*, référ. int.; les cons. du ministère *Frœhlich*, *Cron*, Melchior *Fieser*, Aug. *Nusslin*, Rodolphe *Dietz.* *Schmidt*, assesseur.

Conseil suprême de l'église évangél. — : Guill. baron *de Wœllwarth*, directeur.

Conseil suprême de l'église cath. — : le cons. d'Etat Charles *Brunner*, directeur.

Suprême conseil d'études — : Directeur — : le cons. d'Etat Charles *Brunner* et le baron *de Wœllwarth*, alternativement.

Direction générale des travaux hydrauliques et des chaussées —: . . . ., directeur.
Commission pour les aff. de santé —: le cons. int. de 3ème cl. et médecin de S. A. R. le grand-duc, Dr. François-Joseph *Bils*, directeur.
Archives-gén. de l'Etat —: archiviste int. Dr. François *Mone*, préséant.
Gendarmerie —: le colonel Henri *de Renz*, commandeur.
V. Ministère des finances —: le cons. d'Etat François-Antoine *Regenauer*, président.
Conseillers —: *Kirchgessner*, référendaire int.; les cons. de ministère *Maier*, *Prestinari*, *de Bœckh*, *Hack*.
Chambre des domaines de la couronne —: Charles-Louis *Beger*, dir.
Direction des fôrets et des mines de la couronne —: Auguste *Ziegler*, directeur.
Direction des tailles —: Dr. Philippe-Louis *Seltzam*, directeur.
Direction des douanes —: Auguste *Frensdorff*, dir.
VI. Ministère de la guerre —: le colonel Auguste baron *de Roggenbach*, président.
Membres:
1ère section —: le colonel *de Fabert;* le lieut.-col. *de Bœckh.*
2ème section —: *Vogelmann*, cons. int. de guerre; *de Froben*, cons. de guerre; *Eckert*, assesseur.
3ème section —: *Brauer*, cons. int. et auditeur général; *Obermuller*, cons. de guerre.
Direction militaire de santé —: le médecin gén. d'Etat *Maier*.
VII. Chambre supr. des comptes —: . . . ., président.

Régences des cercles.

Cercle du lac de Constance (Constance) —: le cons. int. de rég. Jean-Népomuc *Fromherz*, directeur.
Cercle du Haut-Rhin (Fribourg) —: le cons. int. de 3e cl. A. baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de rég., curateur de l'université de Fribourg et Min.-Rés. près la conféd. suisse.
Cercle du Rhin-moyen (Carlsruhe) —: le cons. int. de 2e cl., Frédéric-Chrétien *Rettig*, directeur de rég.

Cercle du Bas-Rhin (Mannheim) —: Charles-Louis *Bœhme*, directeur.

Force militaire.

Commandeur de l'infanterie —: le colonel *Holtz*.

„ de la brigade de cav. —: le colonel *de Roggenbach*.

Commandeur de l'artillerie —: le major Damien *Ludwig*.

Adjudants du grand-duc.

Aide de camp de cavalerie —: le colonel et grand-écuyer Guillaume baron *de Seldeneck*; aides de camp d'infanterie —: le colonel George *Krieg de Hochfelden* et major Auguste *de Gœler*.

Maison du grand-duc.

Grand-maréchal de la cour —:

Gr.-chambellan et intend. des domaines de la cour —: . . .

Grand-écuyer —: Guillaume baron *de Seldeneck*, col. et aide de camp.

Maréchal de la cour —: Louis baron *Schilling de Canstatt*.

Intendant des collections d'art, de la musique et du théâtre de la cour —: baron *de Tschudy*.

Intendance-gén. de la cour —: le baron *de Seldeneck*, président; Charles-Jos. *de Gulat-Wellenburg*, chamb. et réf. int.; le cons. int. des finances George *Schmidt*; le baron *de Schilling*, maréchal de la cour.

Corps diplomatique à Carlsruhe.

Autriche —: le cons. de lég. *de Philippsberg*, ch. d'aff.

Bavière —: le cons. de lég. et chamb. Ferdinand baron *de Verger*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près la Suisse).

Belgique —: le comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (à Francfort).

France —: le duc Napoléon *de Bassano*, E. e. et M. pl.*); *Fournier*, attaché; *Martinet*, chancelier.

Grande-Bretagne —: Sir Alexandre *Malet*, Bt., E. e. et M. pl. (à Stuttgart); lord Augustus *Loftus*, att. (à Bade).

Pays-Bas —: Théodore-Jean *Travers*, MR. et CG. (à Mannheim).

Prusse —: le chambellan et cons. act. de lég. *de Savigny*,

---

*) D'après le Moniteur univ. du 13 déc. 1849 Mr. Bernard d'Harcourt a été nommé E. e. et M. pl.

E. e. et M. pl. (en mission extraord., accrédité le 3 déc. 1849); *de Peucker*, attaché.

Russie —: le cons. d'Etat et chamb. *d'Ozéroff*, ch. d'aff. *); l'assesseur de collége Alexandre *de Peterson*, att.

*) Suivant le journal de St.-Pétersbourg du 22 sept. 1849 Mr. le cons. de cour Stolypine est 1er secr. de lég.

Notices statistiques.

Cercles.	Milles carrés.	Bailliages.	Communes.	Habit. le 1er déc. 1849.
Cercle du Lac	$61\frac{1}{2}$	15	376	197126
Cercle du Haut-Rhin .	78	18	448	356078
Cercle du Rhin-moyen	77	21	389	460202
Cercle du Bas-Rhin .	62	20	382	349368
	$278\frac{1}{2}$	74	1595	1,362774

En décembre 1849 la population comprenait 905143 Cath., 432184 Protestants, 479 Dissidents, 1421 Mennonites et 23547 Juifs.

Finances.

Les finances du grand-duché de Bade, comme celles de presque tous les Etats de l'Allemagne ont beaucoup souffert par suite des événements survenus en 1848 et 1849. La caisse de l'Etat badois a outre cela éprouvé des pertes considérables par suite de la révolte qui a éclaté aux mois de mai et de juin de l'année passée. Le dernier budget, qui d'ailleurs n'a pas encore été adopté par les Etats du pays, évalue les recettes et les dépenses ordinaires pour les deux années du 1850 et 1851 de la manière suivante :

	Recette.	Frais d'administr.
1) Ministère de la justice	204396 fl.	119328 fl.
2) » » l'intérieur	739466 »	215560 »
3) » » la guerre	46140 »	—
4) » des finances	28,150048 »	9,374576 »
savoir :		
a) domaines 2,674550 fl. 1,515320 fl.		
b) forêts 2,678742 » 1,490126 »		

c) mines et usines	1,118292 fl.	1,066704 fl.		
d) impôts	12,183626 »	1,536974 »		
et nommément				
impôt sur les biens-fonds et sur les industries	5,551534 »			
sur les personnes .	304964 »			
sur les capitaux .	180000 »			
sur les boissons et accise .	3,499410 »			
redevances sur les tribunaux et les administr. de police	2,371480 »			
redevances sur la justice forest.	166090 »			
revenus divers . . .	110148 »			
e) salines	2,744906 »	671226 »		
f) douanes	5,781628 »	1,856550 »		
g) monnaie	889084 »	899812 »		
h) divers . .	79220 »	337864 »		
en totalité :			29,140050 fl.	9,709464 fl.
déduction faite des frais d'administration et de perception . . .			9,709464 »	
revenu net de			19,430586 fl.	

Les dépenses ordinaires à la charge du budget ont été indiquées pour les années de 1850 et 1851 de la manière suivante :

1) ministère d'Etat . . . . 1,942287 fl.
(y compris la maison grand-ducale 1,814767 fl.
et les Etats du pays 88,520 fl.)

à transporter 1,942287 fl.

Transport	1,942287 fl.
2) ministère de la maison et des aff. étrang. . .	173200 »
3) » de la justice	1,528104 »
4) » de l'intérieur	7,292216 »
5) » des finances y compris 2,407137 fl. affectés aux intérêts et à l'amortissement de la dette publique, à l'exception pourtant de celle contractée pour la construction des chemins de fer	3,995491 »
6) ministère de la guerre	4,246964 »
Total	19,178262 fl.
Ajoutez les frais d'administr.	9,709464 »
Totalité des dépenses	28,887726 fl.
et comparée à la recette elle offre	29,140050 »
qui, comparée à celle des recettes, offre un excédant de	252324 »

A côté de ces recettes et de ces dépenses ordinaires, il s'en présente encore d'extraordinaires, ce qui a lieu surtout pour le budget des dépenses, dont le montant varie en raison des besoins et des moyens disponibles, et qui sont réglées par un budget extraordinaire. Par suite de la situation génér. des finances, amenée par les événements des derniers temps, il est concevable et probable que pour l'avenir on réduira au strict nécessaire le montant de ces dépenses extraordinaires.

Le fonds affecté au service de l'administration de l'Etat se montait le 1 janvier de l'année courante

fonds actif	7,598705 fl.
» passif	2,927406 »
Reste des actifs	4,671298 fl.

A coté du budget général de l'Etat, il en existe quelques particuliers, qui pour les deux années de 1850 et 1851 offrent les positions suivantes :

	Recette.	Dépense.
Budget de l'administration postale . .	2,421890 fl.	1,912670 fl.
» » » des chemins de fer	3,755662 »	1,754118 »
budget de la direction des construct. des chemins de fer.	—	436000 »
budget de la caisse d'amortissement des dettes contractées pour la constr. des chemins de fer	3,848227 »	3,848227 »
budget de l'administration des bains	120974 »	120974 »

Au mois de janvier 1850 le montant de la dette publique du grand-duché était

1) dette publique générale,

a) 12,000000 fl. fondée sur les domaines ne payant pas d'intérêts,

b) 13,978971 » dus à des particuliers,

25,978971 fl.

2) 32,728048 » dette contractée pour la construction des chemins de fer.

BAVIÈRE.

(Rédigé le 6 août 1850.)

Conseil d'Etat.

Par suite d'une ordonnance royale du 18 nov. 1825, le conseil d'Etat, cette première autorité consultative, est composée, — sous la direction immédiate du roi, — du prince royal, dès qu'il est majeur; des autres princes majeurs de la maison royale en ligne directe, quand ils sont présents dans la capitale, et que le roi juge à propos de les y appeler; des ministres à portefeuille; du feld-maréchal; de six conseillers d'Etat nommés par le roi, et d'un secrétaire-général. Voici la composition actuelle du conseil d'Etat.

Sa Majesté le *roi*,
S. A. R. le prince *Luitpold;*
S. A. R. le prince *Adalbert;*
S. A. R. le prince *Charles;*
les ministres à portefeuille;
les conseillers d'Etat, Maximilien baron *de Pelkhoven;* Armand *de Beisler;* Frédéric-Charles-Joseph baron *de Strauss;* Théophile baron *de Thon-Dittmer;* Dr. Jean-George-Frédér. *de Forster* (9 juin 1849); Dr. Antoine *de Fischer* (1 juillet 1849).

Ministère.

Chargé de la préséance (22 déc. 1849) —: le ministre d'Etat Dr. Louis-Charles-Henri *von der Pfordten.*

1. Ministère de la maison royale et de l'extérieur. Chef —: Dr. Louis-Charles-Henri *von der Pfordten* (entré le 18 avril 1849). V. ci-dessous 6.
2. Ministère de la justice. Chef —: Dr. Charles-Auguste *de Kleinschrod* (entré 7 mars 1849).

3. Ministère de l'intérieur. Chef —: Théodore *de Zwehl* (entré 9 juin 1849).
4. Ministère du culte et de l'instruction publique. Chef —: Dr. Frédéric *de Ringelmann* (entré 16 mars 1849).
5. Ministère des finances. Chef —: Dr. Joseph *Aschenbrenner* (entré 7 mars 1849).
6. Ministère du commerce et des travaux publics. Chef —: Dr. Louis *von der Pfordten* (voir ci-dessus 1, chargé provisoirement de ces fonctions le 18 avril 1849).
7. Ministère de la guerre —: *de Luder*, major-général (entré 29 mai 1849).

Conseillers du ministère.

1. Min. d'Etat de la maison roy. et des affair. étr. —: Daniel-Gustave *de Bezold;* Louis *de Coulon;* Dr. Max.-Auguste *de Schilcher;* Dr. Sébastien *Daxenberger;* Dr. Joseph *Rappel*, en même temps secrét.-gén.
2. Min. d'Etat de la justice —: Laurence-Magnus *Hauck*, en même temps secrét.-gén.; François-Xavier *Molitor*.
3. Ministère d'Etat de l'intérieur —: François *Dillis;* Henri *de Schubert* (21 avril 1847); Frédéric-Hector comte *de Hundt;* Dr. Godefroi *Feder;* Auguste *Heintz* (31 janv. 1849); Gustave *de Bezold* (14 août 1849); Charles *Epplen* (en même temps secr.-gén.) et Marquard *de Rehlingen* (14 août 1849).
4. Ministère d'Etat de l'intérieur pour les affaires du culte et de l'instruction. Cons. de ministère —: Jean-Bapt. *de Mehrlein;* Dr. Fréd. *Faber;* Aug.-Fréd. *Hœnlein*, en même temps secr.-gén.; Max. *Neumayr;* Alex. baron *de Bechtolsheim*. — Cons. supr. ecclésiastique et des écoles —: le chanoine (Collegiat-Stiftscanonicus) Jacques *Wifling*.
5. Ministère d'Etat des finances —: Henri *de Gietl*, en même temps secr.-gén.; l'inspect. supr. des forêts Albert *de Schoultze;* Charles-Aug. *de Friederich;* Dr. Jean-Evangéliste *de Wanner;* le procureur-gén. Dr. Michel *Gartner;* George *de Sperl;* le procureur-gén. Jean-Baptiste *Graf;* Charles *Bourkardt*. Conseill. supr. des forêts —: Jean-Baptiste *Waldmann;* Assesseurs: Franç. baron *de Lobkowitz*, Aloyse *Riederer;* cons. de régence et des forêts Antoine *de Spitzel*.
6. Ministère du commerce et des travaux publics —: Charles-Frédér. *de Bever*, directeur du ministère; Charles *de Kleinschrod;* Louis baron *de Bruck;* Benno-Henri *Pfeufer;*

Guillaume *Weber;* Edouard *Wolfanger*, en même temps secr.-gén.

7. Ministère de la guerre — : 1ère section — : le secrét.-gén. Michel *de Gœnner;* 2de section — : référ. — : le lieut.-gén. Charles baron *de Heidegg* dit *Heidegger;* auditeur-général — : Dr. Joseph *Politzka;* Frédér. *Passavant*, lieut. - colon.; Joseph *Lehmaier*, major; Xavier *Schæffer*, prem. médec.-vétérin. — 3ème section, rapporteur — : le major Népomuc *Neumayer.* — 4ème section, rapporteur — : le major Henri *Buz.* — 5ème section, rapporteurs — : le médecin de l'état-major Dr. Frédéric *Handschuch;* Dr. Louis *Feder;* l'audit. supr. Frédér. *Dœrrer;* major Maur. *Spies.* — 6ème section — : le cons. du ministère Paul *de Habel;* rapporteurs — : le commissaire supr. de la guerre Gaspard *Frohm;* le comm. supr. de la guerre Charles *Grunler;* le comm. supr. de la guerre Henri *Martin.*

Cour supr. d'appel.

Président de la cour supr. d'appel, en même temps cour de cassation pour le Palatinat — : le cons. d'Etat Charles baron *de Gumppenberg.* — Second président — : le cons. d'Etat en service extraord. Charles-Frédéric *Heintz* (28 mars 1849).

Cour suprême des comptes.

Hermann chev. *de Beisler*, cons. d'Etat en service extraordinaire, président.

Présidents des régences départementales.

De la Haute-Bavière (Munich) — : Guillaume de Benning (1 juillet 1849).

de la Basse-Bavière (Landshout) — : Charles Baron de Schrenk (6 juillet 1849).

du Palatinat (Spire) — : Gustave de Hohe (2 avr. 1850).

du Haut-Palatinat et de Ratisbonne (Ratisbonne) — : Charles baron de Kunsberg (1 juillet 1849).

de la Haute-Franconie (Bayreuth) — : Melchior de Stenglein.

de la Franconie-moyenne (Anspach) — : le cons. d'Etat Bernard-Louis-Frédéric de Voltz (1 juill. 1849).

de la Basse-Franconie et d'Aschaffenbourg (Wurzbourg) — : Frédéric Baron de Zu-Rhein (1 juill. 1849).
de Souabe et de Neubourg (Augsbourg) — : Charles Baron de Welden (1 juill. 1849).

Présidents des tribunaux d'appel.

Haute-Bavière (Freysing) — : Henri-Arnold baron *von der Becke.*
Basse-Bavière (Passau) — : Frédéric baron *de Wulffen.*
Palatinat (Deux-Ponts) — : George-Henri *Schnell de Schnellenbuhl.*
Haut-Palatinat et Ratisbonne (Amberg) — : Joseph *d'Allweyer.*
Haute-Franconie (Bamberg) — : George noble *de Silberhorn.*
Franconie-moyenne (Eichstædt) — : Dr. Simon *de Haller.*
Basse-Franconie (Aschaffenbourg) — : Charles-Barthol. *de Lehner.*
Souabe et Neubourg (Neubourg) — : Charles baron *de Stengel.*

Armée.

Inspect. génér. — : S. A. R. le prince *Charles de Bavière*, feldmaréchal.
Capit. génér. de la garde du corps (Hartschiere) — : Chrét. baron *de Zweybrucken*, lieutenant-général.
Maréch. génér. des logis — : maj.-gén. Antoine *von der Marck.*
Chef du corps de la gendarm. — : colon. Joseph baron *de Gumppenberg.*
Ir Corps d'armée (Munich). Command. de corps — : lieut.-génér. Guillaume comte *d'Isemburg.*
  1ère divis. d'infant. (Munich) — : lieut.-gén. Léonard baron *de Hohenhausen.*
  2e divis. d'infant. (Augsbourg) — : lieut.-gén. Antoine baron *de Gumppenberg.*
  1ère div. de caval. (Munich) — : lieut.-gén. prince *Edouard* de S.-Altenbourg.
IIe Corps d'armée (Wurzbourg). Command. de corps — : lieut.-gén. Charl.-Théod. prince *de la Tour et Taxis.*
  3e div. d'infant. (Nuremberg) — : lieut.-gén. Guillaume *de Lesuire.*
  4e div. d'infant. (Wurzbourg) — : lieut.-général Jean *Damboer.*
  2e div. de caval. (Ansbach) — :

Command. du corps d'artill. — : lieut.-gén. prince *Luitpold de Bavière.*
Command. du corps de génie — : major-général Jean-Bapt. *Keller* baron *de Schleitheim.*

Grands dignitaires de la couronne.

Grand-maître de la couronne — :
Grand-chamb. de la couronne — :
Grand-maréchal de la couronne — :
Grand-maître des postes royales — : Maximilien prince *de la Tour et Taxis.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître — : le cons. de l'empire Cajetan comte *de Sandizell.*
Grand-chambellan — : Jean-Népomuc baron *de Poyssl.*
Maréchal de la cour — :
Vice-grand-écuyer — : Guillaume baron *de Freiberg.*
Capitaine-gén. des gardes du corps (Hartschiere) — : le lieut.-gén. et adjudant-gén. Chrétien baron *de Zweybrucken.*
Intendant de la la musique du roi — : François comte *Pocci.*
Grand-maître des cérémonies et maréchal de la cour — : Edouard comte *d'Yrsch.*
Grand-trésorier de la vaisselle — : Charles-Théodore comte *d'Yrsch.*
Grand-maréchal de la cour — : Othon baron *de Lerchenfeld.*

Corps diplomatique et Consuls à Munich.

Amérique, Etats-Unis — : Charles *Obermayer*, C. (Augsbourg); Philippe *Geisse*, C. (Nuremberg).
Autriche — : le chamb. imp.-roy. Valent. comte *Esterházy*, E. e. et M. pl. (accréd. 9 juin 1850); Ferdinand-Rodolphe *Zwierczina*, secr. de lég.; Ladislas comte *Karnice-Karnicki*, secr. de lég.
Belgique — : Camille comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (à Francfort s. M.); Léopold comte *van den Steen de Jehay*, 1er secr. de lég.; Franç. *Pieton*, att. — [George *Platner*, C. à Nuremberg.]
Etats-Romains — : le comte Charles *Sacconi*, internonce; le chanoine Clément *Fares*, secrét. de la nonciature.

France — : Armand *Lefèbvre*, E. e. et M. pl. (26 janv. 1849); Aug. *de Damrémont*, secr. de lég. (5 mai 1848); Edouard *Lefèbvre*, att.; Alberic *Allou*, chancelier de lég.

Grande-Bretagne — : John Ralph *Milbanke*, E. e. et M. pl.; Alfred-Guthrie *Bonar*, secr. de lég.; Congrève Walter *Lonsdale*, attaché; James Stuart *Ellice*, attaché.

Grèce — : Const. *Schinas*, E. e. et M. pl.; Mich. G. *Antonopoulos*, att. — Charles *de Vogel* à Ascholding, C.

Hanovre — : Ernest-Jules-George *von dem Knesebeck*, cap. de régim. des gardes, ch. d'affaires.

Hesse électorale — :

Pays-Bas — : Charles *Meyer*, C. (à Nuremberg).

Prusse — : Chamb. Henri-Frédér.-Phil. *de Bockelberg*, E. e. et M. pl.; Frédér.-Pierre baron *de Chambrier*, secr. de lég.; Harry baron *d'Arnim*, att.

Russie — : le cons. int. et chamb. act. Dimitri *de Severin*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état et chamb. Louis *de Viollier*, 1er secr. de lég.; le cons. de la cour baron Charles *d'Uexkull-Gullenband*, 2d secr. de lég.; le cons. de collége Adolphe *de Martini*, att.

Sardaigne — : Chev. Manfredo *Bertone* comte *de Sambuy*, E. e. et M. pl. (accr. aussi à Dresde); marquis Philippe *Oldoini*, secr.

Saxe (roy. de) — : Charles-Gustave-Adolphe *de Bose*, ch. d'affaires.

Saxe-Cobourg-Gotha — : le conseiller de lég. François *d'Elsholtz-Blomering*, ch. d'aff.

Saxe-Weimar — : Hermann Léonard *de Kraft*, C.

Suède — : le chamb. Charles baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl.; baron *de Jœrta*, ch. d'aff.; C. *de Hochschild*, att. (à Vienne).

Wurtemberg — : le cons. int. de lég. et chamb. Ferdinand comte *de Degenfeld-Schomberg*, E. e. et M. pl.; le baron *d'Ow*, att. — Joseph *de Hirsch*, C.

Notices statistiques.

Cercles.	Superficie en milles c. géogr.	Population le 31 déc. 1849. Nombre des habitants	d'après l'âge au-dessus de 14 ans.	d'après l'âge au-dessous de 14 ans.	nombre des familles.
Haute-Bavière	311,14	*)715238	541774	173464	157208
Basse-Bavière	194,38	545421	403472	141949	119886
Palatinat .	105,64	615005	400705	214300	125640
Haut-Palatinat et Ratisbonne	174,58	468923	335229	133694	105599
Haute-Franc.	127,35	498943	344383	154560	122671
Francon.-moy.	137,72	527430	379545	147885	114741
Basse-Francon. et Aschaffenb.	169,54	587402	418827	168575	130397
Souabe et Neubourg . .	173,95	561184	411066	150118	130711
	1394,3	4,519546	3,235001	1,284545	1,006853

*) Munich avec les faubourgs 106776 habitants.

Cercles.	Population le 31 déc. 1849. Habitants; du sexe masculin	féminin	d'après l'état: civils	militaires.	Total.
Haute-Bavière	355492	359746	693527	21711	715238
Basse-Bavière	267332	278089	540703	4718	545421
Palatinat .	305983	309022	599785	15220	615005
Haut-Palatinat et Ratisbonne	224732	244191	462710	6213	468923
Haute-Franconie	240160	258783	494651	4292	498943
Franconie-moy.	254199	273231	520286	7144	527430
Basse-Franconie et Aschaffenb.	286268	301134	580576	6826	587402
Souabe et Neubourg . . .	269579	291605	548993	12191	561184
	2,203745	2,315801	4,441231	78315	4,519546

Cercles.	Population d'après la confession. En 1840.				
	Cath.	Protest.	Ré-form.	d'autres confess. chrét.	Israé-lites.
Haute-Bavière .	660618	10147	436	625	1528
Basse-Bavière .	515482	2020	5	33	15
Palatinat . . .	241176	311225	—	3340	15396
Haut-Palatinat et Ratisbonne. .	414848	35711	33	140	1062
Haute-Franconie	204126	270110	197	8	6568
Franconie-moy. .	103021	390902	681	14	11377
Basse-Franconie et Aschaffenbourg	463944	91119	227	443	16451
Souabe et Neu-bourg . . .	457479	69982	1138	233	6891
	3,060694	1,181216	2717	4836	59288

Finances.

Postulats du gouvernement d'Etat pour la 6ème période des finances, amendés cependant par la commission financière de la chambre des députés pour les deux années 1849—51.

Dépenses.

Budget ordinaire. fl.	Budget extraordin. fl.	
9,966000	—	dette de l'Etat,
2,953408	—	liste civile,
93424	—	conseil d'Etat,
400000	—	Etats du pays,
238421	175000	ministère de la maison roy. et des aff. étrangères,
1,305990	134864	„ de la justice,
1,031923	—	„ de l'intérieur,
48077	—	„ „ „ du culte et de l'instruction publique,
1 565992	—	tribunaux provinciaux,
17,598235	309864	à transporter.

17,598235 fl.	309864 fl.	Transport.
94777	—	minist. du commerce,
774678	—	» des finances,
736765	75894	enseignement,
1,189631	—	culte cathol.,
355631	—	culte protest.,
206202	—	salubrité,
197565	—	bienfaisance,
720031	—	sécurité,
171434	27000	industrie et culture,
1,748983	472345	construction de routes, de ponts et d'aqueducs,
97103	50000	à des communes,
10350	—	monnaie,
345495	134498	fonds d'école des provinciales,
8,542000	1,000000	armée,
350000	200000	bâtiments de campagne,
571678	—	pens. pour des veuves et des orphelins,
—	550000	rôle des taxes,
—	800000	fonds de réserve,
—	200000	chemin de fer à Bexbach,
—	300000	caisse de rachat.
33,705558	4,119601	

37,825159 fl.

Recettes.

4,623586		impôt foncier,
592011		impôt sur les maisons,
262662		rentes domaniales,
818237		impôt des patentes,
550000		contribution,
750000		impôts sur les revenus,
51883		contribut. de veuves et orphelins.
7,648379		impôts directs.
14,685270		» indirects,
	2,700000	taxes,
	1,020622	timbre,
	5,500000	haussement sur le blé,
	5,364648	douanes,
	100000	somme payée une fois pour toutes par le Palatinat.
22,333649		à transporter.

22,333649 Transport.
4,854920 droits régaliens,
2,350000 salines,
50000 mines,
800000 chemins de fer,
417482 postes,
1065 bateaux à vapeur,
16000 feuilles de gouvernement,
20373 régales diverses,
1,200000 loterie.
7,462884 domaines,
2,600000 forêts,
227342 économie,
4,441744 contribution immobilière,
193798 capitaux actifs.
53173 droits particuliers,
145173 droits divers.
40000 banque de Nuremberg,
100000 dédommagem. du contingent,
5173 recettes diverses,
300000 créances

35,149799 fl.

37,825159 dépense.
35,149799 récette.

2,675360 déficit.

Situation de la dette de l'Etat

le 1 octobre 1846 . . . . . . 126,186743 fl. $16\frac{5}{8}$ kr. du Rh.
le 1 octobre 1847 . . . . . . 126,138838 » $59\frac{7}{8}$ » » »

Intérêts à payer.

Le 1 octobre 1846 . . . . . . 4,586068 fl. 4 kr. du Rh.
Le 1 octobre 1847 . . . . . . 4,553666 » 15 » » »

En avril 1848, appel public à la souscription volontaire pour un emprunt qui doit porter intérêt et se monter à la somme de 7,000000 fl. du Rhin.
Un second emprunt de 7,000000 fl. suiv. la loi du 23 déc. 1849.
Un troisième » » 7,000000 » » » » » 22 mai 1850.

Capitaux actifs de l'Etat.

Le 1 octobre 1846 . . . . . . 21,248360 fl. $26\frac{1}{8}$ kr. du Rh.
Le 1 octobre 1847 . . . . . . 22,630466 » $31\frac{3}{8}$ » » »

Armée.

En vertu d'un décret royal d. d. 18 nov. 1848, de l'armée a été distribuée en deux corps d'armée, chacun de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie. Chaque division se compose de 2 brigades; la division d'infanterie de 12 bataillons (4 régiments) de ligne et d'un bataillon de chasseurs. La division de cavalerie se compose de 4 régiments ou 28 escadrons.

Sur le pied de paix l'infanterie de ligne comptait 16 régiments ou 32 bataillons, dans chaque bataillon 6 compagnies, en tout 36688 hommes. Actuellement elle se compose comme ci-devant de 16 régiments, mais chaque régiment a trois bataillons. L'effectif d'un régiment tel qu'il est prescrit par les lois, officiers, sous-officiers, tambours et soldats, est pour chaque régiment de 3080 hommes; donc pour tous les 16 régiments 49280 hommes. Chacun des 4 bataillons de chasseurs a été augmenté de 2 compagnies; le nombre prescrit pour les officiers et les soldats d'un bataillon est actuellement de 1370 hommes, ce qui donne pour 4 bataillons le nombre de 5480 hommes; la force de toute l'infanterie est donc de 54760 hommes.

Le régiment de cavalerie étant en temps de paix de 6 escadrons, de 150 chevaux chacun, a été augmenté d'un escadron, et compte actuellement en officiers et soldats un effectif de 1223; tous les 8 régiments ensemble 9784 hommes.

L'artillerie avec le train et les ouvriers se composait de 5628 hommes, distribués en 27 compagnies et 2 régiments. Elle se compose actuellement de 2 régiments, de 15 compagnies chacun, non-compris les soldats du train et une compagnie d'artillerie montée de 4 batteries, puis de 2 compagnies d'ouvriers. L'état des deux régiments de l'infanterie de ligne avec les hommes du train est de 6947 hommes, celui du régiment d'artillerie montée de 881 hommes, et celui des compagnies d'ouvriers de 302 hommes. Cela fait en tout 30 batteries à pied et 4 batteries montées.

Enfin 4 compagnies de mineurs, de pontonniers, etc., ont été réunies en un régiment du génie qui se compose de 8 compagnies de mineurs, de sapeurs, de pontonniers et de pionniers.

Dans ces chiffres ne sont compris que les combattants; les médecins, employés d'administration et de justice, les vétérinaires, etc., n'y sont pas comptés.

(V. les conting. fédéraux, VII corps d'armée.)

état antérieur	état actuel.	
120 h.	120 h.	gardes, 1 comp.
60 »	60 »	généraux, aides de camp, etc.
44 »	44 »	état-major-gén.
2289 »	1875 »	gendarmerie.
49280 »	36688 »	inf. de ligne.
5480 »	4568 »	chasseurs.
9784 »	8386 »	cavalerie.
8130 »	5628 »	artillerie avec les ouvriers et le train.
68 »	66 »	corps de génie.
1039 »	404 »	pontonniers, sapeurs et mineurs.
76294 h.	57839 h.	total, pied de paix. En outre 2 comp. de vétérans comme garnison.

En cas de guerre, on forme des dépôts pour les rég. d'infanterie et de cavalerie. En outre il y a pour chaque rég. d'inf. et d'artillerie 2 bat. de réserve, pour chaque bat. de chasseurs et de cavalerie, 1 division de réserve, dont les listes, se complètent de soldats congédiés. Enfin il existe une Landwehr organisée et armée — mobilisée en deux levées.

B e l g i q u e.

Conseil des ministres.

Ministère des aff. étrangères —: Constant *de Hoffschmidt* (12 août 1847).

Ministère de la justice —: *de Haussy* (12 août 1847).

» de l'intérieur —: Charles *Rogier* (12 août 1847).

» des travaux publics —: *Rolin* (20 juillet 1848).

» de la guerre —: Après la démission démandée et acceptée du lieut.-gén. baron *Chazal* (ministre de la guerre depuis le 12 août 1847), le portefeuille de ce ministère a été confié ad int. Mr. le ministre de l'intérieur.

Ministère des finances —: *Frère-Orban* (le 12 août 1847 ministre des travaux publics, le 20 juillet 1848 ministre des finances).

Ministres d'Etat.

(Les ministres d'Etat n'ont pas, en cette qualité, entrée au conseil.)

Comte *de Theux de Meylandt* (nommé 12 nov. 1831).

Félix comte *de Mérode* (12 nov. 1831).

Félix-Amand comte *de Muelenaere*, gouv. de la prov. de la Flandre occidentale (12 nov. 1831).

Le lieut.-gén. comte *Goblet d'Alviella* (17 sept. 1832).
Le lieut.-gén. L.-A.-P. baron *Evain* (19 août 1836).
J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. à Berlin (19 juin 1845).
Baron Edouard *d'Huart* (30 juillet 1845).
Edouard *Mercier* (12 août 1845).
Charles *Liedts*, gouv. de la prov. de Brabant (12 août 1847).
Henri *de Brouckere*, E. e. et M. pl. à Rome (19 oct. 1849).

Secrétaires-généraux des différents ministères.

Affaires étrangères — : Constant *Materne*.
Justice — : baron *de Crassier*.
Intérieur — : *Stevens*.
Travaux publics — : Ch.-Félix-Joseph *Bareel*.
Guerre — : le major de l'état-major W. J. *Trumper* (20 août 1848).
Finances — : *Quoilin*.

MAISON DU ROI.

Grands officiers de la couronne.

Charles comte *de Marnix*, maréchal de la cour.
. . . . , grand-écuyer.

Cabinet.

Jules *van Praet*, min. de la maison roy.

Liste civile.

Edouard *Conway*, intend. de la liste civile et secr. du roi.

Maison militaire.

Aides de camp — : le lieut.-gén. comte *Goblet d'Alviella*, inspect.-gén. du génie et des fortifications.
le lieut.-général *de Liem*, inspecteur-gén. de l'artillerie.
le lieut.-général baron *Prisse*, commandant la 2de division de l'armée.
le général-major baron *Willmar*, Envoyé extr. et M. pl. à la Haye et à Hanovre.
le lieut.-gén. baron *Chazal*, ministre de la guerre depuis 12 août 1847 jusqu'au 19 juill. 1850.
le gén.-major *Anoul*, gouverneur-milit. de la résidence royale, commandant la gendarmerie.
le gén.-major *Brialmont*, aide-major-général.
le gén.-major *Du Pont*, commandant la 1ère brigade d'art.
le gén.-major comte *de Cruyckenburg*, commandant la brigade de cuirassiers.

le colonel de l'état-major du génie *de Lannoy*.
le gén.-major *Leboutte*, aide de camp honoraire.
le gén.-major de la garde civique *van Coeckelberghe*, aide de camp honoraire.

MAISON DE LA REINE.

Dame d'honneur —: la comtesse *de Mérode-Westerloo*.
Dames du palais —: la baronne Emmanuel *de Hooghvorst;* la comtesse *Vilain XIIII;* la comtesse *van der Straten-Ponthoz;* la baronne *d'Overschie de Neerysche*.

MAISON DU DUC DE BRABANT.

Aides de camp —: le lieut.-colonel *d'Hanins de Moerkerke*, du 1er régim. des chasseurs-carabiniers; *Goethals*, major au régim. d'élite.

Gouverneurs des provinces.

Anvers —: T. *Teichmann* (10 nov. 1845).
Brabant —: Charles *Liedts*, ministre d'état (12 août 1845).
Hainaut —: L. *Troye* (13 avril 1849).
Liège —: baron *de Macar* (12 août 1847).
Limbourg —: baron *de Schiervel* (12 mai 1843).
Namur —: V. *Pirson* (1 sept. 1848).
Flandre-orient. —: Charles Edouard *de Jœgher* (1 sept. 1848).
Flandre-occid. —: baron Adolphe *de Vrière* (2 nov. 1847).
Luxembourg —: Jean *Smits* (21 mai 1843).

Corps diplomatique et Consuls à Bruxelles.

Amérique-centrale, voir Nicaragua.
Amérique, Etats-Unis du Nord —: Thomas G. *Clemson*, ch. d'aff. (6 juill. 1844). — H. *Vesey*, C. (Anvers); L. *Marck*, C. (Ostende).
Autriche —: le baron Philippe *de Neumann*, cons. int. act., E. e. et M. pl. (accrédité le 19 janv. 1850); le chev. *de Zaremba*, secrét.; comte de Hemricourt *de Grunne*, att. — M. J. *Kreglinger*, C. (Anvers).
Bade —: E. *Weber*, C. (Anvers); A. *van Iseghem*, C. (Ostende).
Bavière —: le chamb. et cons. de lég. Maximilien comte *de Marogna*, MR. (13 avril 1848; de même accrédité à la Haye). — C. *Coomans*, C. (Anvers).
Brésil —: le chev. Alvaro Teixeira *de Macédo*, ch. d'aff. — Ant. José *Rademaker*, CG., de même pour les Pays-Bas.
Chili —: J. *Lejeune*, C. (Anvers).

Danemark — : le chamb. Edzard Guillaume *de Coopmans*, MR. (en même temps accrédité à la Haye); *Grimur Thomsen*, secrét. de lég. — G. *Nottebohm*, CG. (Anvers); J. C. *Thaden*, C. (Gand); A. *van Iseghem*, C. (Ostende).
Deux-Siciles — : le baron *d'Antonini*, E. e. et M. pl. (8 déc. 1849), réside à Paris. — L. *Falcon*, CG. (Anvers).
Espagne — : Chev. José *de Nebiet*, MR.; don Montufar Marquis *de Selva Alegre*, secr. de lég.; don Federico *Pizarro*, don Federico *Sevilla*, et don Mariano *Azara*, att. — F. *d'Arripe*, C. (Anvers).
Etats-Romains — : Alexandre *Asinari*, des Marquis de St.-Marzano, archevêque d'Ephèse, nonce apostolique (accr. 12 mars 1846); abbé Antoine *Baldassarri*, auditeur. — M. *Kramp*, CG. (Anvers).
France — : Théodore *Quinette*, E. e. et M. pl. (nommé 15 juin, accréd. 9 juill. 1848); George *Sérurier*, secr. de lég. (7 avril 1848); *Vessilier*, asp. dipl.; Paul *de Nerville*, att.; *de Montigny*, chancelier. — *Herbet*, CG. (Anvers); *Albitte*, C. (Ostende).
Francfort — : G. *Born*, C. (Anvers); A. *van Iseghem*, C. (Ostende).
Grande-Bretagne — : Lord *Howard de Walden et Seaford*, pair du roy.-uni de la Gr.-Bret. etc., E. e. et M. pl. (10 déc. 1846); Thomas Walthen *Waller*, secr. de lég.; l'hon. Edouard *Erskine*, esq., 1er att. — *Godschall-Johnson*, C. (à Anvers); E. T. *Curry*, C. (à Gand).
Grèce — : *van den Bergh-Elsen*, C. (Anvers).
Guatemala — : L. *Veydt*, CG. (Anvers).
Hanovre — : François-Bernard-Henri *Oldenhove*, C. (à Bruxelles); W. A. *Ellermann*, C. (Anvers); Jules-Chrétien *Thaden*, C. (Gand); A. *van Iseghem*, C. (Ostende).
Hesse grand-ducale — : L. *Richtenberger*, C. (Bruxelles); *van Iseghem*, C. (Ostende).
Lucques — : C. *Verhousstraeten*, C. (Anvers).
Mecklenbourg-Schwérin — : W. A. *Ellermann*, C. (Anvers).
Mexique — : P. *Donnet*, CG. ad int. (Anvers).
Nicaragua et Hondouras — : J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (accr. 1 nov. 1844; en même temps à la Haye et à Paris; réside à Paris).
Oldenbourg — : J. *Fuchs*, CG. (Anvers).
Pays-Bas — : le min. d'Etat et chamb. Adolphe Baron *Bentinck*, E. e. et M. pl. (18 avril 1845); le comte Jules *de Zuylen*

de Nyevelt, secr. de lég. — R. J. A. *Cenie*, CG. (Anvers); E. *Grenier Lefèbvre*, C. (Gand); J. J. A. *van Iseghem*, C. (Ostende); C. A. C. *de Rossius-Orban*, C. (Liège).

Portugal — : Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun*, comte *Azinhaga*, MR. (6 sept. 1847); J. *Souza Lobo*, att. (en même temps accrédité à la Haye). — Baron P. J. F. J. *Terwagne*, CG. (Anvers).

Prusse — : le cons. int. de lég. et chamb. comte Théodore *de Seckendorff*, E. e. et M. pl. (26 mai 1847); . . . . ., secr. de lég.; *de Bethmann-Hollweg*, att.; référ. *von der Schulenburg-Priemern II*, att. — le cons. de rég. Richard *Hoene*, CG. (Anvers); J. *Pauli*, C. (Gand); G. A. *Bach*, C. (Ostende); E. *Woeste*, C. (Bruxelles).

Rio de la Plata — : F. *Delisle*, CG. (Anvers).

Russie — : C. *Agie*, C. (Anvers).

Sardaigne — : le comte Edouard *de Rignon*, E. e. et M. pl. (1 juill. 1849; en même temps près la cour roy. des Pays-Bas); le baron Alexandre Oreglia *d'Isola*, 1er secr. de lég.; chev. Charles Roero *de Cortanze*, 2ème secr. de lég.; le comte Alexandre *de Rossi*, att. — C. *Verhousstraeten*, C. (Anvers).

Saxe royale — :

Saxe-Weimar — :

Suède et Norvège — : le chamb. baron Axel *de Wahrendorff*, ch. d'aff. (nommé 28 nov., et accréd. 9 déc. 1837). — Olaf *Berg*, C. (Anvers).

Suisse — : François *Borel*, C. (Bruxelles).

Toscane — : Pr. Joseph *Poniatowski*, E. e. et M. pl. (14 déc. 1849; de même accréd. à Londres et à Paris, réside à Paris). — C. *Verhousstraeten*, C. (Anvers).

Turquie — : . . . ., E. e. et M. pl.; Eugène *de Kerckhove*, cons. de lég., ch. d'aff. ad int. — B. *Testa*, CG. (Bruxelles); P. J. *Posno*, C. (Anvers).

Uruguay — : Ch. *Cavens*, CG. (Anvers).

Venezuela — : J. A. *Haumann*, C. (Bruxelles).

Villes libres anséatiques — : J. G. *Rucker*, CG. (Anvers).

Wurtemberg — : L. *Haug*, C. (Anvers); F. *Wachter*, C. (Bruxelles).

Renseignements statistiques.

Provinces.	Etendue en hectares.	Etendue en milles d'Allemagne de 15 au degré.	Population au 1er janv 1849.	Par mille carré.
Anvers . . .	283311	51,61	413824	8018
Brabant . . .	328323	59,81	711332	12060
Flandre occidentale	323448	58,93	626847	10637
Flandre orientale	299787	54,61	781143	14304
Hainaut . . .	372205	67,81	723539	10670
Liège	289319	52,7	460663	8741
Limbourg . .	241315	43,96	185621	4213
Luxembourg . .	441704	80,47	187978	2336
Namur . . .	366180	66,71	268143	4020
	2,945592	536,61	4,359090	4127

Finances.

Budget des recettes.

1849.	1850.	
18,359750 Fr.	18.359750 Fr.	contribution foncière,
9,200400 »	9,200400 »	» personnelle,
3,100900 »	3,100900 »	» pour les patentes,
207900 »	207900 »	redevances sur les mines,
10,945000 »	11,435000 »	droits de douanes,
900000 »	900000 »	droit de consommation sur les boissons distillées,
4,800000 »	4,650000 »	accise sur le sel,
2,100000 »	2 100000 »	» » les vins étrangers,
200000 »	200000 »	» » » eaux-de-vie étrang.,
3.800000 »	3,900000 »	» » » » indigènes,
6,500000 »	6.300000 »	» » » bières et vinaigres,
3,000000 »	3 500000 »	» » » sucres.
20,575000 »	20 875000 »	droits d'enregistrem. et amendes,
4,995000 »	4,580000 »	domaines (péages),
3,200000 »	3.200000 »	postes,
91,883950 Fr.	92.508950 Fr.	à transporter.

91,883950 Fr.	92,508950 Fr.	Transport.
15,531000 »	14,525000 »	chemins de fer,
312000 »	225000 »	paquebots pour Douvres,
447000 »	467000 »	produits divers des contribut.,
3,360500 »	3,312300 »	recouvrés par des enregistrem.
4 362570 »	3,972570 »	les administr. du trésor public.
900000 »	900000 »	ventes de biens domaniaux.
116,797020 Fr.	115,910820 Fr.	

Budget des dépenses,
y compris les crédits supplémentaires jusqu'en mai 1850.

1849.	1850.	
29,782776 Fr.	35,762189 Fr.	dette publique,
3,408075 »	3,404423 »	dotations.
13,768200 »	13,589519 »	ministère de la justice,
2,205442 »	2,181879 »	» des affair. étrang. et de la marine,
7,148960 »	6,477313 »	» de l'intérieur,
16,518914 »	15,849059 »	» des travaux publics,
27,085000 »	26,792000 »	» de la guerre,
12,655915 »	10,780840 »	» des finances,
1,918000 »	1,918000 »	non-valeurs et remboursements.
114,491282 Fr.		
10,605611 »		Fonds spéciaux. Chemins de fer et canaux, etc.
125,096893 Fr.	116,755172 Fr. total.	

Dette. Situation du 1 mai 1850.

Ans.	Taux d'émiss.	Origine.	Capital nominal.	Intérêts.	Reste à amortir.
		Part dans la dette des Pays-Bas	16,931200	5	16,931200
			389,417632	$2\frac{1}{2}$	220,105632
1829	au pair	Construct. de l'entrepôt d'Anvers.	1,481481		converti
1830	au pair	Besoins généraux	10,582010	5	amorti
1831	id.	idem . . .	25,396825	5	id.
1831	id.	idem . . .	21,164021	5	id.
1831	75 et 79	Amortissement et bes. généraux	100,800000	5	converti
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes	30,000000	4	24,156000
1838	$73\frac{1}{2}$	Chemins de fer *)	58,474800	3	47,907000
1840	96, $97\frac{1}{2}$ et $100\frac{1}{2}$	idem . . .	86,940000	5	82,949328
1842	$104\frac{3}{4}$	idem . . .	28,621718	5	27,803726
1842	„	Rente de 300000 fcs. à la ville de Bruxelles	6,000000	5	6,000000
1844	au pair	Conversions et bons du trésor	95,442832	$4\frac{1}{2}$	89,624425
1844	104	Remboursement à la Hollande d'un capit. nom. de 169,312000 frcs à $2\frac{1}{2}$ % . .	84,656000	$4\frac{1}{2}$	82,340250
1848	au pair	Conversion de la dette flottante et besoins génér.	37,768000	5	37,768000
			993,676519		635,585561
Amortissements effectués du 1er mai 1848 au 1er mai 1849					4,413765
Amts. effectués du 1er mai 1849 au 1er mai 1850					4,788146

*) Y compris un capital de 7,624000 fr. à 3% émis en 1846 pour la réparation des pertes causées par la guerre de la révolution.

Armée belge.

Infanterie.	1 régiment d'élite de	5	bataillons.
	12 rég. de ligne formant . . .	48	»
	3 » » chasseurs à pied formant	12	»
		65	bataillons.
Cavalerie.	2 rég. de chasseurs à cheval, formant	12	escadrons.
	2 » » lanciers, formant . . .	12	»
	2 » » cuirassiers, formant . .	8	»
	1 » » guides, formant	6	»
		38	escadrons.

Chaque régiment de cavalerie a, en outre, un dépôt.

Artillerie. 4 rég., formant 43 bat.
De plus, 4 batteries de dépôt.
1 escadron du train d'artillerie de 2 comp.
1 compagnie de pontonniers.
1 » d'ouvriers d'artillerie.
1 » d'ouvriers armuriers.
1 » sédentaire d'artificiers.

Génie. 1 régiment.

---

1 compagnie sédentaire de sous-officiers.
2 compagnies sédentaires de fusiliers.
1 compagnie d'enfants de troupes.
1 division de discipline, composée de { 1 comp. de discipline. 1 » » pionniers.

Gendarmerie. 9 compagnies.

Ces troupes forment approximativement un effectif de 90000 hommes.

Indépendamment de la ligne, la réserve, dont le cadre seul est toujours sous les armes, comprend encore un certain nombre de généraux et d'officiers, tant supérieurs que subalternes.

Les deux premiers bans de la garde civique comptent environ 90000 hommes et portent les forces militaires de la Belgique à 180000 hommes disponibles.

Résumé du commerce de la Belgique avec les pays étrangers pendant l'année 1848.

[Commerce spécial.]

Pays de provenance ou de destination.	Importations de Belgique.	Exportations de Belgique.
	Francs.	Francs.
Russie	15,230000	900000
Suède et Norvège	1,654000	1,130000
Danemark	802000	412000
Association allemande . . .	18,571000	25,022000
Mecklenbourg-Schwérin . .	8000	379000
Villes anséatiques	430000	6,934000
Hanovre et Oldenbourg . .	79000	850000
Pays-Bas	38,620000	33,026000
Angleterre	38,687000	31,481000
France	43,400000	55,035000
Portugal	1,911000	68000
Espagne	399000	690000
Sardaigne et Piémont . . .	376000	4,516000
Suisse	839000	832000
Autriche	451000	1,366000
Parme, Modène, etc. . . .	210000	897000
Deux-Siciles	828000	1,098000
Turquie	1,061000	2,928000
Inde anglaise, Syngapore et Chine	3,448000	79000
Java et Sumatra	855000	331000
Philippines	209000	40000
Etats-unis	23,959000	7,429000
Mexique et Guatemala . . .	279000	506000
Cuba et Porto-Rico	10,957000	840000
Haïti et Venezuela	4,355000	10000
Brésil et Colombie	11,310000	2,841000
Rio de la Plata	2,398000	153000
Chili	569000	1,509000
Total — (valeurs permanentes)	221,395000	181,302000

B o l i v i e.

[Déclaration d'indépendance 6 août 1824; nom de Bolivie 11 août 1825; congrès 25 mai 1826.]

Président — : le général *Velasco.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis — : A. K. *M'Clung*, ch. d'aff. (1849; Chuquisaca).
Brésil — : Antonio José *Lisboa*, ch. d'aff.
Deux-Siciles — : Thaddæus Ecijoo *Sotomayor*, c.-g.
France — : Léon *Favre*, c.-gén. et ch. d'aff. (Chuquisaca).
Grande-Bretagne — : Hon. Fréd. *Bruce*, c.-gén. (La Paz).

N o t i c e   s t a t i s t i q u e.

Provinces.	Superficie en m. c. géogr.	Habitants.
La Paz	1880	300000
Oruro	400	80000
Potosi	1500	200000
Cochabamba . . .	2600	250000
Chuquisaca . . .	1620	175000
Sta-Cruz de la Sierra	7000	25000
	15000	1,030000

On évalue les revenus à 1,700000 dollars.

Ville libre de Brême.

D'après la constitution que le Sénat et la bourgeoisie ont acceptée le 5 mars et publiée le 18 avril, le Sénat se composera de 16 membres nommés à vie par le Sénat actuel et la bourgeoisie en séance commune. La moitié sera prise dans les hommes de lettres, l'autre moitié dans les marchands et les artisans. De ceux-là cinq membres au moins doivent avoir étudié le droit, de ceux-ci au moins cinq doivent être commerçants. Le Sénat choisit dans son sein deux bourgemestres qui restent quatre ans en fonctions, de telle sorte que tous les deux ans l'un d'eux quitte ces fonctions. L'un d'eux alternativement et à tours annuels est président du Sénat. La bourgeoisie se compose de 300 représentants nommés pour 4 ans consécutifs par l'élection directe; la

moitié de ces représentants se renouvelle de deux en deux ans. La magistrature civile appartient au comité exécutif de la bourgeoisie. Le Sénat s'occupe de la surveillance et de la direction de toutes les affaires politiques et exerce le pouvoir exécutif, tandis que la bourgeoisie surveille le maintien des lois et de la Constitution, l'administration des institutions publiques et les réformes que le besoin pourra exiger. L'élection des bourgemestres d'après la nouvelle constitution n'a pas encore eu lieu; nous indiquerons donc ceux qui ont été en fonctions jusqu'ici et qui ont été nommés à vie.

Bourgemestres — : J. *Smidt* (chef du dép. des aff. étrang.); Jean-Daniel *Noltenius;* Dietrich *Meier;* Isaac-Hermann-Albert *Schumacher.*

Corps diplomatique à Brême, voir *Hambourg*.

Consuls et agents de commerce.

Amér., Et.-Unis du N. — : Ralph *King*, c.; H.-W. *Bœhme*, vc.
Autriche — : Gustave-Adolphe *Schrœder*, c.
Bade — : Guill. *Fehrmann*, c.
Bavière — : Théodore *Lurmann*, c.-gén.
Belgique — : Gaspard *Primavési*, c.
Bolivie — : Henri J. *Lampe*, c.
Brésil — : F. F. *Droste*, vc.
Brunswick — : George-Aug. *Bechtel*, c.
Danemark — : Guillaume-Henri *Cæsar*, c.
Deux-Siciles — : Joaquim-David *Hinsch*, c.-gén.; Jean-George *Hœpken*, vc.
Ecuador — : Jean-Fr.-George *Schaar*, c.
Espagne — : Alfonso Nicolas *Pehutte*, vc.
France — : George *Livio*, vc.
Gr.-Bretagne — : Benjamin *Pearkes*, vc.
Grèce — : Gustave-Gerhard *Ulrichs*, c.
Guatemala — : Charles H. L. *Weber*, c.-gén.
Hanovre — : Phil. *Fischer*, c.-gén.; A.-W.-L. *Brauer*, c.
Hesse élect. — : Guill.-Louis *Oelrichs*, c.-gén.
Hesse gr.-duc. — : Alexandre *Wortmann*, c.
Meckl.-Schwérin — : le major Erich-Chr.-Louis *Gruner*, c.
Mexique — : André *Negrete*, c.-gén.; L.-H.-Adolphe *Meyer*, vc.
Nassau — : Guill. *Fehrmann*, c.
Oldenbourg — : Herm. Dieder. *Hegeler*, c.
Pays-Bas — : G.-H. *Rœssingh*, c.
Portugal — : Joaquim *van Zeller*, c.-gén.; F. F. *Droste*, vc.

Prusse — : Fréd.-Ad. *Delius*, c. (voir Hambourg).
Russie — : J. *Achelis*, vc.
Sardaigne — : François-Joseph *Pini*, c.-gén. (à Hambourg).
Saxe-royale — : Henri *Leupold*, c.
Saxe-Altenbourg — :
Saxe-Cobourg-Gotha — :
Saxe-Meiningen — :
Saxe-Weimar — : } Charles-Barthol. *Ulrichs*, c.
Suède et Norvège — : Hermann *Meier*, c.
Uruguay — : Raulino Pereira *Galvao*, c.; F. F. *Droste*, vc.
Venezuela — : H.-G. *Strohm*, c.
Wurtemberg — : Gér.-Frédér. *Migault*, c.

Population en 1842.

49700 hab. de la ville,
16919 » » » rive droite du Wéser,
6201 » » » gauche du Wéser.

72820 habitants.

Finances.

Budget pour 1849.

811735 thlrs. recette ; savoir :
785966 thlrs. rec. ordinaire,
25769 » » extraordinaire,
1,041416 thlrs. dépense ; savoir :
863175 thlrs. dép. ordinaire,
178241 » » extraord.

229681 thlr. déficit.

Force militaire — : v. le tableau de l'Empire Germanique.

Brésil.

Ministère.

Ministre de l'intérieur (da imperio) — : Vicomte *de Mont' Alegre* (29 sept. 1849).
Ministre de la justice — : Eusebio de Queiroz Coutinho Mattoso *da Camara* (29 sept. 1849).
Ministre des affaires étrangères — : Paulino José Soares *de Souza* (8 oct. 1849).
Ministre de la guerre — : Manoel Felizardo *de Souza e Mello* (29 sept. 1849).

Ministre de la marine — : Manoel Vieira *Tosta* (1 sept. 1849).
Ministre des finances — : Joaquim José Rodrigues *Torres* (6 oct. 1848).

Premiers fonctionnaires dans les ministères

de l'intérieur — : José de Paiva *Magalhaès Calvet.*
de la justice — : Josino do Nascimento *Silva.*
des aff. étrangères — : Joaquim Maria Nascentes *de Azambuja.*
de la marine — : Francisco Xavier *Bontemps.*
de la guerre — : Libanio Augusto *da Cunha Mattos.*
des finances — : Joao Maria *Jacobina.*

Conseil d'Etat. Membres ordinaires:

Antonio Paulino Limpo *de Abreu.* — Bernardo Pereira *de Vasconcellos.* — Caetano Maria Lopes *Gama.* — Francisco Cordeiro *da Silva Torres.* — Francisco de Paula *Souza e Mello.* — Honorio Hermeto Carneiro *Leão.* — José Antonio *da Silva Maia.* — Manoel Alves *Branco.* — Manoel Antonio *Galvão.* — Visconde *de Abrantes.* — Visconde *de Makahé.* — Visconde *de Olinda.*

Présidents des provinces

(sous le ministère de l'intérieur).

Alagoas — : José Bento *da Cunha de Figueiredo.*
Bahia — : Francisco Gonçalves *Martins.*
Cearà — : Fausto Augusto *de Aguiar.*
Espirito Santo — : Felippe José Pereira *Leal.*
Goyaz — : Eduardo Olimpio *Machado.*
Maranhao — : Herculano Ferreira *Penna.*
Matto Grosso — : le colonel João José *da Costa Pimentel.*
Minas Geraes — : José Ildefonso *de Souza Ramos.*
Parà — : Jeronymo Francisco *Coelho.*
Parahyba — : le colonel José Vicente *de Amorim Bezerra.*
Pernambuco — : le cons. d'Etat Hon. Herm. Carneiro *Leão.*
Piauhy — : Ignacio Francisco Silveira *da Motta.*
Rio de Janeiro — : Luiz Pedreira *do Couto Ferraz.*
Rio Grande do Norte — : José Pereira *de Araujo Neves.*
Sa.-Catharina — : Joao José *Coutinho.*
S.-Paulo — : Vicente Pires *da Motta.*
S.-Pedro do Sul — : Franc. José *de Souza* Soares *de Andréa.*
Sergipe — : Amancio José Pereira *de Andrade.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour (Mor domo mór) — :
Grand-écuyer (Estribeiro mór) — : Marquis *d'Itanhaem.*

Capit. de la garde des Arciers (Capitao da Imperial Guarda de Archeiros) — : Marquis *de Cantagallo.*

Grand-chapelain (Capellao mór) — : D. *Manoel* Cte *d'Irajá*, évêque de Rio-de-Janeiro.

Grand-aumônier (Esmoler mór) — : Fr. D. *Pedro de Santa Marianna*, évêque de Chrysopolis.

Grand-hussier (Reposteiro mór) — : Marquis *de S. Joao Marcos.*

Grand-secrét. de la cour (Official mór) — : Paulo *Barbosa da Silva*, Mor-domo, guarda-joias, etc., E. e. et M. pl. à Vienne.

Grand'-maîtresse de l'impératrice (Camareira mór) — : la comtesse *de Belmonte.*

Sénat et chambre des députés.

Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.	Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.
Alagoas . . .	2	5	transport	31	64
Bahia . . .	7	14	Pernambuco .	6	13
Cearà . . .	4	8	Piauhy . .	1	2
Espirito . .	1	1	Rio grande do Norte . .	1	1
Goyaz . . .	1	2	Rio de Janeiro	5	10
Maranhao. . .	2	4	Sta.-Catharina	1	1
Matto Grosso .	1	1	S.-Paulo . .	4	9
Minas Geraes .	10	20	Rio gr. do Sul	2	5
Parà . . .	1	4	Sergipe . .	1	2
Parahyba . .	2	5			
	31	64		52	107

Corps diplomatique et Consuls à Rio-de-Janeiro.

Amérique septentrionale, Etats-Unis — : David *Tod*, E. e. et M. pl. (1847); Thomas J. *Morgan*, secrét. de lég.; John *van Ness Yates*, att. — Edouard *Kent*, c. — [Bahia — : Thomas *Turner*, c.; Parà — : Charles J. *Smith*, c.; Pernambuco — : B. N. *Edney*, c.; Rio Grande do Sul — : Thomas Mc. *Guire*, c.]

Autriche — : Hippolyte *de Sonnleithner*, ch. d'aff. — Edouard *Le-Breton*, c.-gén.

Bade — : Edouard *Lœmmert*, c.

Bavière — : Jean-Herm.-Chrét. *Ten-Brink*, c.-gén.

Belgique — : Joseph *Lannoy*, ch. d'aff. et c.-gén. (nommé

31 oct. 1848). — Edouard *Saportas*, vc. — [Bahia — : Prosp. *Caumon*, c.; Maranhao — : Henry *Season*, c.; Pernambuco — : Manoel Caetano Soares *Carneiro Monteiro*, c.; Santa-Catharina — : . . . ., c.; Parà — : J. A. *Alves*, c.; Rio Grande — : P. *Sinclair*, c.]

Bolivie — : José Antonio *d'Oliveira Basto*, c. — [Antonio *da Costa Rego Monteiro*, c., à Pernambuco.]

Brême — : Chrétien *Stockmeyer*, c.-gén. — [Bahia — : Frederico Henrique *Wolters*, c.; Pernambuco — : Herm. Dethard *Kalkmann*, c.]

Buénos-Ayrès — : le général don Thomas *Guido*, E. e. et M. pl.; don José Thomas *Guido*, cadet, secr. de lég. — Alexandre *Reid*, c.-gén.

Chili — : le chev. Carlos *de Hochkofler*, c.-g. — [Bahia — : Luiz Felippo *Crocco*, c.; Parà — : Henrique *de la Rocque*, c.; Paranagua — : Antonio Pereira *da Costa*, c.; Pernambuco — : Gaudino Agostinho *de Barros*, c.; Rio Grande do Sul — : Paul *de Goycoechea*, c.; Sa-Catharina — : Henri *Schutel*, c.; Santos — : José *Vergueiro*, c.]

Danemark — : Louis Adolphe *Prytz*, c. — [Bahia — : A. *Lané*, c.; Pernambuco — : *Bidoulac*, c.]

Deux-Siciles — : le command. Gennaro *Merolla*, ch. d'aff.; Ernest *de Merolla*, att. — Luigi *Decosterd*, vc., chargé du cons.-gén.

Espagne — : Don José Delavat *y Rincon*, MR.; don Felipe *Tavira*, secr. — Don Antonio *Aranaga*, vc. — [Maranhao — : D. Joaquim José *Alves*, c.]

Etats-Romains — : le prêtre Antonio Vieira *Borgés*, délégué ad int. — Marq. Titto *Terreny*, c.-gén. — [Bahia — : Giuseppe *Carrena*, c.]

France — : *Ms de Butenval*, E. e. et M. pl. (18 sept. 1849); *de Saint-Georges*, secr.-gén. (29 juillet 1842); Théod. *Taunay*, chanc. et cons. hon. — [Francisco *de Castelnau*, c.-gén., à Bahia; Pernambuco — : *Sentis*, c.]

Francfort — : Ph.-H. *Andreæ*, c.

Grande-Bretagne — : James *Hudson*, esq., E. e. et M. pl. (nommé 14 mai 1850); Hon. William Stafford *Jerningham*, secr.-gén. (31 mai 1850); Fréd. *Hamilton*, att. de 1ère cl.; Robert *Hesketh*, c. — [Bahia — : Edw. *Porter*, c.; Maranhao — : Roberto J. *Corbett*, c.; Parà — : Richard *Ryan*, c.; Parahyba do Norte — : A. *Newcombe*, c.; Pernambuco — :

Henry A. *Cowper* c.; Rio Grande do Sul — : John *Morgan* jun., c.]
Grèce — : Henri *Riédy*, c.
Hambourg — : Arthur *Guinguier*, c. provis. d'administr. à Rio de Jan. — [Bahia — : Frédér. *Gultzow*, c.]
Hanovre — : Auguste *Heyn*, c.-gén. — [Bahia — : Frédér. *Gultzow*, c.; Pernambuco — : Adolphe *Schramm*, c.; Porto-Alegre — : G. J. *Eggers*, c.; Rio Grande do Sul — : C. H. *Claussen*, c.]
Hesse gr.-duc. — : Auguste *Heyn*, c.-gén.
Lubeck — : J.-H.-C. *Ten-Brink*, c.-gén. — [Fr. H. *Wolters*, c. à Bahia.]
Mecklenbourg — : Bernard *Limpricht*, c. — [Bahia — : Théod. Teixeira *Gomes*, c.; Pernambuco — : Ant. de Moraes *Gomes Ferreira*, c.]
Nouv.-Grenade — : Joao André *Cogoy*, c.
Pays-Bas — : Charles-Joaquim *Wylep*, c.-gén. — [Bahia — : Francisco *Leciague*, c.; Pernambuco — : G. A. *Brender à Brandis*, c.]
Portugal — : José *de Vasconcellos e Sousa*, E. e. et M. pl.; le chev. Joao Gomes *de Oliveira*, secr. de lég.; don Joao comte *de Paraty*, att.; le commandeur Antonio José *Pedrosa*, att. hon. — Joao Bapt. *Moreira*, c.-gén.; Jéronimo José Duarte *Silva*, chancelier. — [Cearà — : Manoel Caetano *de Gouvêa*, c.; Maranhao — : command. Carlos Luciano *Mendes*, c.-gén.; Parà — : Fernando José *da Silva*, c.; Porto Alegre — : Dr. Manoel Gomes *Coelho do Valle*, c.]
Prusse — : . . . . , CG. — [Bahia — : Pierre Arm. *Berndes*, c.; Pernambuco — : Ferd. *Belenot*, c.]
Russie — : le cons. d'Etat act. et chambellan comte A. *de Médem*, E. e. et M. pl. (nommé le 15 nov. 1848); le cons. honor. *de Mengden*, secr. de lég. — le cons. d'Etat comte *Sabiello*, CG.; C. J. *Wylep*, c.-gén. prov.
Sardaigne — : le baron Henri *Picolet d'Hermillon*, MR., (nommé 11 janv. 1849), de même régent du cons.-gén.; le comte Alexandre *Fé*, secr. de lég.; le comte Pierre *Oldofredi Tadini*, att. — [Pernambuco — : Ernest *Schramm*, c.]
Saxe-roy. — : Fernando *Ziese*, CG.
Suède et Norvège — : Laurence-Gustave *Morsing*, ch. d'aff. et CG. (nommé 17 juin 1845). — [Bahia — : David *Lindgren*, c.; Pernambuco — : F. A. *Zietz*, c.]
Suisse — : Charl. *Perret-Gentil*, CG.; Arthur *Guiguer*, vc. —

[Bahia —: Augusto *Decosterd*, c.; Parà —: Louis *Brélaz*, c.; Pernambuco —: Edouard *Bolli*, c.]
Toscane —: [Bahia —: João Baptista *Sechino*, c.
Uruguay —: D. André *Lamas*, E. e. et M. pl.; Dr. Andr. *Somellera*, secr. de lég. — Manoel Moreira *de Castro*, CG.
Wurtemberg —: [Bahia —: Carlos *Buschek*, c.]

Notices statistiques.

La superficie est évaluée à 130000 m. c. géogr., le nombre des habitants — ne comprenant pas les Indiens encore tout-à-fait sauvages, mais bien ceux qui sont plus ou moins civilisés, de plus les esclaves — est de $4\frac{1}{2}$ à 5 millions.

Finances.

Les dépenses pour 1849 et 1850 étaient évaluées à
26,802 : 177 § 039 Reis.

Dette.

5,950	: 000,000	Reis dette extér. de janv. 1847 — 6,187050 L.st.
48,583	: 400,000	» » intérieur, mars 1848.
558	: 312,000	» » » pas encore convertis en apolices.
48,157	: 721,000	» papier-monnaie, le 31 mars 1848 en circulation.
1,446	: 486,000	» pour emprunts du bien de pupilles.
104,695	: 869,000	Reis total, ou 299,131055 fr. au change de 350 Reis.

[D'après l'ouvrage de Nelkenbrecher pag. 375 le „milreis" d'argent équivaut à $52\frac{1}{2}$ pences = 1 thaler 15 sgr. 2 fénins au titre de 14 thalers. Le „conto" est une somme équivalente à 1000 milreis. La valeur de cette monnaie en papier varie selon le cours. D'après celui de fin de juillet 1841 le reis équivalait à $30\frac{1}{2}$ pences, $25\frac{1}{10}$ silbergr. de Prusse. D'après le cours 350 reis = à 1 franc (v. plus haut), le milreis en papier se calcule à 22 sgr. 9 fénins ou $26\frac{1}{2}$ pences. L'ancienne valeur (portugaise) était de $67\frac{1}{2}$ pences (1 thaler $2\frac{58}{100}$ gr. de Prusse).]

Armée.

Elle se compose d'un corps d'ingénieurs, de 4 bataillons d'artillerie à pied, 1 corps d'artillerie montée, 4 régiments de cavalerie légère, 8 bat. de fusiliers, 8 bat. de chasseurs. La guerre civile dans la province de Rio-Grande supprimée, l'armée a été réduite à 15000 soldats avec 974 officiers.

Marine.

D'après l'almanach brésilien de 1850, sont armés : 2 frégates de 54 et 30 canons ; 5 corvettes ensemble portant 98, 2 bricks ensemble 18, 10 brick-shooners ensemble 68, 3 pataches ensemble 13, 2 shooners avec 4, 5 chaloupes canonnières, 6 bateaux à vapeur. Désarmé : 1 frégate, 2 corvettes, 1 barque, 2 bateaux à vapeur ; outre cela 6 vaisseaux de transport.

Brunswick.

Ministère d'Etat (le 20 juillet 1850).

Baron *de Schleinitz*, Doct. en droit, ministre d'Etat, Exc.
Auguste *de Geyso*, cons. int.
le colonel François-Jules-Chrétien *Morgenstern*.
Gustave-Antoine-Frédéric *Langerfeldt* (17 nov. 1850), l'intérieur et culte.

Membres ordinaires de la commission ministérielle.

Administration intérieure et police — : le directeur du pays *Pini;* le cons. du tribunal supr. d'appel *Spies;* le directeur de cercle *Eisfeldt.*

Finances et commerce — : le cons. des finances *Hantelmann;* le cons. de la chambre *de Lœhneysen;* le cons. de la chambre *Kruger.*

Justice — : le président du tribunal supr. d'appel *Gunther;* le cons. du trib. supr. du pays *Hoffmeister;* le cons. du trib. supr. du pays *de Schmidt-Phiseldeck.*

Affaires du culte et de l'instruction — : le cons. du consistoire *Westphal;* l'abbé *Muhlenhoff;* le professeur Dr. *Kruger.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — : . . .
Grand-chambellan — : . . .
Grand-veneur — : le ministre d'Etat comte *de Veltheim;* le veneur de la cour et cons. de la chambre Jean *de Veltheim.*
Grand-écuyer — : le major-général, chamb. et aide-de-camp *de Girsewald*, Exc.
Intendant du théâtre de la cour — : le chambellan et major *de Munchhausen.*
Maréchal de la cour — : le major-général *de Lubeck*, chamb. et aide de camp.

Corps diplomatique à Brunswick.

Autriche — : le chamb. et cons. int. baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (v. Hanovre).

Belgique — : J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (Berlin).

France — : *Ferrier le Vayer*, E. e. et M. pl. (mai 1850; à Hanovre).

Grande-Bretagne — : l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanovre).

Prusse — : Gustave prince *d'Isembourg-Budingen*, att. (à Hanovre).

Notices statistiques.

Arrondissements.	Milles carrés géogr.	Habitants en déc. 1846.
Cercle de Brunswick . . .	10,61	64236
„ „ Wolfenbuttel . .	10,87	52788
„ „ Helmstædt . . .	14,44	42888
„ „ Holzminden . .	14,92	44795
„ „ Gandersheim . .	13,04	42556
„ „ Blankenbourg . .	8,2	21680
	72,08	268943

Possessions médiates. Dans la Silésie prussienne: 1° dans la régence de Breslau la principauté d'Oels avec la seigneurie de Medzibor (37,25 m. c. géogr., 8 villes, 1 bourg, 324 villages, etc.) et la terre de Plomnitz dans le comté de Glatz, cercle de Habelschwerdt; 2° dans la district d'Oppeln, cercle de Lublinitz, la seigneurie de Gutentag.

Finances.

Pour l'année 1849: Recette 1,362000 thalers, les dépenses du même montant; l'excédant de la chambre des domaines est de 98000 th.

Pour l'année 1850: la recette est évaluée à 1,332000 th.; la dépense au même montant; excédant de la chambre des domaines 112500 th.

Dettes

de l'Etat le 1 sept. 1845: 6,444349 th., dont 1,725000 th. pour les chemins de fer; dette de la chambre des finances: 3,025108 th.

Troupes.

Convention militaire avec la Prusse du 1er déc. 1849. La brigade ducale est jointe à la division prussienne en garnison à Magdebourg. Elle se compose en 2 bataillons de ligne et 2 bat. de réserve, en 2 escadrons la cavalerie de ligne et 2 escadr. de cav. de landwehr et d'artillerie avec 12 canons. Ces troupes forment un effectif, en infanterie et en cavalerie, de 4857 h. en temps de guerre et de 2476 h. sur le pied de paix; l'artillerie est forte de 502 h. sur pied de guerre et de 244 h. sur pied de paix.

Chili.

[Déclaration d'indépendance le 1 janvier 1818.]

Président —: le général *Bulnès.*

Dép. de l'intérieur
Dép. des relat. extér. } —: Emanuel Camillo *Vial.*
Dép. des finances
Dép. de la guerre et de la marine —: le général *Borgono.*
Dép. de la justice
Dép. du culte et de l'instruction } —: Salvador *Sanfuentez.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du nord —: Ballie *Peyton*, E. e. et M. pl. (Santjago). — Zab. W. *Potter*, C. (Valparaiso); William *Crosby*, C. (Talcahuano); Sam'l F. *Haviland*, C. (Coquimbo).
Autriche —: Jean-Frédéric *Flemmich*, C. (Valparaiso).
Belgique —: *de Boom*, C. (Valparaiso).
Brésil —: Joao da *Costa Rego Monteiro*, CG.
Danemark —: Nicolas *Paulsen*, C. (Valparaiso).
Espagne —: don Salvador *Tavira*, ch. d'aff.; don José Maria *Magallon*, secrét.
France —: Henri *de Cazotte*, ch. d'aff. et CG. (Santjago); *Blanchard*, C. (Valparaiso).
Francfort —: Phil.-Bernard-Edouard *Beyerbach*, C. (Valparaiso).
Grande-Bretagne —: Stephen Henri *Sulivan*, ch. d'aff. et CG. (Santjago).
Hambourg —: Hermann-Simon *de Port*, admin. du consulat.

Hanovre — : Fr. *Diestel*, C.
Pays-Bas — : Ippol. *Serruys*, C. (Valparaiso).
Pérou — : Manuel *Piuera*, C.
Prusse — : Edouard *Muller*, C.
Sardaigne — : le chev. Auguste *Picolet d'Hermillon*, CG. (Valparaiso).

Notices statistiques.

La superficie est indiquée à 3348 milles carrés géographiques. La province d'Atacama, autrefois appartenant à la Bolivie, n'est pas comprise dans cette évaluation.

D'après le guia du Chili de 1847, le nombre des habitants se monte à 1,300000, y inclu 14000 indigènes; mais le dénombrement de 1844 ne donne que 1,081494 habitants, savoir dans la province de

Atacama	25105
Coquimbo	78574
Aconcagua	91022
Santiago	207434
Valparaiso	74869
Colchagua	150284
Talca	71381
Maule	146542
Conception	164114
Valdivia	23266
Chiloë	48903
	1,081494

Finances.

Le budget des dépenses pour l'année 1847 s'élevait à 3,484204 pésos; s'y trouvaient compris 13575 pésos pour le congrès national; 114650 pésos pour le président et le conseil d'Etat, etc.

La recette de l'année 1845 (publiée le 30 mai 1846) se montait à 5,415848 pésos.

La dette comprenait en 1846 132312 pésos, somme reconnue en faveur des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, et le restant de l'emprunt fait en 1822 avec un million de livres st.

Les forces militaires régulières comprennent, d'après le guia, 2661 hommes. La garde civique se compose d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. — La flotte se compose d'une frégate et de quelques petits bâtiments.

Danemark.

Le 25 mai la diète danoise adopte la constitution du royaume après la troisième lecture. Cette diète, se composant de 109 membres choisis par le peuple dans les îles et en Jutland, 5 dans l'île d'Island, 1 dans les îles de Faroer et de 32 autres membres nommés par le roi, en tout de 147 membres, s'était réunie le 23 oct. 1848, et le lendemain de sa réunion le gouvernement lui avait soumis le projet de la nouvelle constitution.

Celle-ci comprend 80 paragraphes divisés en 6 chapitres, puis 5 lois additionnelles. Voici les dispositions qui présentent pour le moment le plus d'intérêt:

(Chapitre II.) Succession d'après la loi royale; (III chapitre) Responsabilité du ministère (le peuple le met en accusation, le tribunal suprême du royaume le juge); le roi nomme les employés, a le commandement de la force de terre et de mer, déclare la guerre et conclut la paix, sans pouvoir cependant céder aucune partie du pays, ni disposer d'un revenu de l'Etat; il a le droit de véto. (Chapitre IV.) La diète se compose du Volksthing et du Landesthing (c.-à-d. de la représentation du peuple et de celle du pays); tout habitant mâle ayant l'âge de 30 ans accomplis et étant naturalisé et de bonnes mœurs a le droit de participer aux élections, pourvu qu'il ne soit pas au service de quelque particulier. L'éligibilité est limitée par les restrictions suivantes: 1° pour le Volksthing (c.-à-d. la représentation populaire) est éligible tout homme de réputation intacte naturalisé dans le pays, ayant atteint l'âge de 25 ans. 2° pour le Landesthing (c.-à-d. la représentation du pays) tout homme de bonnes mœurs, ayant 40 ans accomplis, ayant payé dans la dernière année, 200 Rbthlrs. d'impôts directs, ou prouvant avoir un revenu net de 1200 Rbthlrs. annuellement. Pour le Volksthing 1 député est nommé sur 14000 habitants pour 3 ans; pour le Landesthing l'élection se fait de manière indirecte (loi particulière sur cette élection). — (Chapitre V.) Des deux assemblées représentatives et de leurs droits: Sans leur coopération aucun impôt ne peut être ni fixe ni changé, ni aboli; nulle conscription ne peut se faire, nul emprunt ne peut se contracter, nul domaine se vendre sans leur autorisation. La diète ordinaire s'assemble annuellement le premier lundi du mois d'octobre au siége du gouvernement. — (Chapitre VI.) Le tribunal suprême du pays, composé de 16 membres, est nommé pour 4 ans, de sorte que la moitié de ses membres est prise dans le Landesthing, et l'autre moitié dans le tribunal suprême du pays. Il connaît des accusations que le Volksthing pro-

nonce contre les ministres, et juge les crimes que le roi estime dangereux pour l'Etat, si le Volksthing déclare son adhésion à une telle proposition royale (§. 70). Quiconque ne peut pourvoir à son entretien ou à celui de sa famille, et dont l'entretien n'est à la charge d'aucun particulier a droit à la subvention des caisses publiques. Dans les écoles publiques l'enseignement est donné aux pauvres, sans retributions, la liberté de la presse, des assemblées populaires et des associations politiques est reconnue; le service des armes est obligatoire pour tous; les prérogatives et priviléges de la noblesse, des hommes titrés et de rang sont abolis; aucun fief, seigneurie ou fidéicommis ne sera plus légalement érigé, et ceux qui existent actuellement passent en propriétés libres.

Le 10 juillet 1849 la Prusse et le Danemark tombent d'accord sous la médiation de la Grande-Bretagne, pour conclure deux traités, l'un dans la forme d'un protocole sur les préliminaires de la paix, et l'autre comme convention sur un nouvel armistice. Pour le contenu de ces deux traités voir la Chronique, qui donne en même temps d'autres renseignements appartenants à l'histoire du royaume. La convention (avec la prolongation ultérieure de 6 mois, dans le cas où de la date de la convention et à 6 semaines ultérieures au cas qu'on y renonçat), désigne une ligne de démarcation coupant le Schleswig, allant du sud-est de la ville de Flensbourg (de manière que celle-ci est au nord de cette ligne) au nord-ouest de la ville de Tondern (de manière que celle-ci reste au sud de la ligne); les îles d'Alsen et d'Arroe restent aux Danois. La partie du sud du Schleswig devra être occupée par des troupes prussiennes ou allemandes, tout au plus 6000 h., celle du nord par des troupes neutres (Suédois, tout au plus 2000 h.). Pour le duché de Schleswig une commission administrative (Landesverwaltung) est créée, et ce pays sera gouverné pendant l'armistice au nom du roi de Danemark. Cette commission administrative se compose

d'un membre à nommer par le roi de Prusse, le comte d'Eulenbourg,

d'un second membre à nommer par le roi de Danemark, le chambellan et secrét. du cabinet de Tillisch, et

d'un commissaire nommé par la reine d'Angleterre, le colonel Hodges, chargé d'aff. et c.-gén. à Hambourg, adjoint à ces deux membres pour juger des questions dans lesquelles les deux autres membres de la commission auraient des difficultés à s'entendre.

La commission fut constituée le 25 août 1849 et déclara, le 17 sept., impuissantes la loi d'Etat fondamentale pour le Schleswig-Holstein, et la loi d'élection.

Le 10 janv. 1850 le roi ouvrit la diète pour l'empire à Copenhague, exprimant dans son discours l'espoir que des négociations entamées conduiraient les relations des duchés au but desiré.

Tant à Londres qu'à Berlin de nouvelles négociations ont été ouvertes; celles qui ont eu lieu à Berlin ont eu pour résultat le traité de paix avec un protocole sur les mesures à prendre pour passer de l'Etat de l'armistice du 10 juillet 1849 à celui de paix. Les deux actes portent la date du 2 juillet 1850.

La convention de paix est conclue par le roi de Prusse en son nom et en celui de la confédération germanique, avec le roi de Danemark, sous la coopération de la Grande-Bretagne (comte Westmoreland). En conformité de l'art. 2 de cette convention, tous les traités et toutes les conventions passés entre la confédération germanique et le Danemark rentreront en vigueur. Aussi les parties contractantes se réservent-elles tous les droits tels qu'ils ont subsisté avant la guerre. La paix signée (art. 4), le roi de Danemark, duc de Holstein, réclamera (pourra réclamer), en conformité des droits fédéraux existants, l'entremise de la confédération germanique pour rétablir son autorité légitime dans le duché de Holstein, en émettant ses intentions au sujet de la pacification de ce pays. Si la confédération germanique croyait ne pas devoir donner suite à cette réclamation, ou que sa médiation restât sans résultat, le roi sera en droit d'en venir aux mesures militaires et d'employer contre le Holstein sa force armée. Dans l'espace des six mois qui suivront la signature du traité de paix (art. 5), la confédération germanique ainsi que le roi de Danemark nommeront des commissaires chargés de fixer les limites entre les Etats qui devront être compris dans la confédération germanique et ceux qui n'en sont pas membres. La ratification du traité ainsi que l'échange des ratifications devront avoir lieu dans l'espace de trois semaines (art. 6). Dans un article séparé le roi de Prusse se déclare prêt à coopérer à l'arrangement relatif à l'ordre de succession pour les Etats de la couronne du roi de Danemark, et ce souverain soumettra aux grandes puissances des propositions relatives à cette affaire (gaz. univ. d'Augsbourg, supplément du 18 juillet 1850). C'est ce qui a déjà eu lieu le 4 juillet 1850, dans une conférence tenue à Londres entre les plénipotentiaires du

Danemark, de la France, de la Gr.-Bretagne, de la Russie et de la Suède. L'envoyé autrichien ne s'est pas rendu à l'invitation qui lui avait été adressée, déclarant toutefois que, dépourvu d'instructions, il se croyait obligé d'en référer à sa cour et de lui présenter avec la proposition le projet de la rédaction. L'envoyé de la Prusse n'a pas assisté à cette conférence; il a réclamé contre l'acte signé par les représentants du Danemark, de la France, de la Gr.-Bretagne, de la Russie, de la Suède et de la Norvège. Par une note portant la date du même jour, 4 juillet, il explique les motifs qui l'ont empêché de participer à cette conférence, en faisant pressentir une protestation éventuelle de la part du cabinet prussien, qui à ce qu'on dit a approuvé en tout point cette note.

Cet acte prend pour point départ que le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise est de la plus haute importance pour le maintien de la paix; les puissances doivent donc exprimer unanimement le vœu de voir maintenues dans leurs rapports actuels toutes les possessions réunies sous le sceptre danois, et il serait prudent et sage que le roi de Danemark, par un changement dans l'ordre de succession, facilitât le moyen de conserver dans son intégrité la monarchie danoise; elles agiront de concert pour que les négociations entamées à Berlin pour arriver à la paix, soient le plus tôt possible menées à bonne fin, et, arrivées à ce but, ces puissances se réservent de s'accorder entre elles pour prêter aux résultats de la paix, par l'approbation de toutes les puissances qui y ont coopéré, de nouvelles garanties de son maintien. (Gaz. universelle d'Augsbourg du 8 juillet 1850.) Le 2 août ce protocole subit encore des modifications. Le plénipotentiaire de l'Autriche, qui ce jour là assiste à la conférence, se réserve d'en référer, avant la signature de l'acte, à son gouvernement et d'attendre de nouvelles instructions. Le jour précédent l'envoyé de Prusse a refusé sa participation aux délibérations de la conférence.

Le protocole des négociations entre la Prusse et le Danemark du 2 juillet 1850, dont les ratifications ont été échangées le 6 juillet, fixe les termes dans lesquelles les troupes suédoises devront évacuer le nord du Schleswig, et celles de la Prusse la partie méridionale du Schleswig, le Holstein et le pays de Lauenbourg. Après l'évacuation du Schleswig la Prusse ne mettra nul obstacle aux mesures militaires du Danemark; avant le départ des troupes prussiennes du duché de Schleswig le Danemark n'enverra pas de force armée sur ce continent, à moins que les troupes holstei-

noises n'envahissent le duché. (Moniteur prussien du 10 juillet 1850.)

Le 6 juillet le ministère de Prusse communiqua à la lieutenance schleswig-holsteinoise le traité de paix conclu entre la Prusse et le Danemark. Reconnaissant l'esprit conciliateur qui a guidé les hommes de confiance dans leur mission à Copenhague, et se rapportant aux propositions de paix que le Danemark allait faire, le ministère invite la lieutenance à faire toutes les concessions qui pourraient s'accorder avec les intérêts et les droits du pays.

Le 11 juillet le roi de Danemark a chargé provisoirement le baron de Tillisch, son secrétaire intime, de l'administration civile du duché de Schleswig, en le nommant commissaire extr. du gouvernement. La lieutenance schleswig-holsteinoise a sommé le 15 du même mois les habitants du duché de Schleswig de ne se conformer jusqu'à la conclusion définitive de la paix qu'aux ordres qui émaneront d'elle. Les troupes danoises occupent le 15 juillet la partie sept. de ce duché; les Prussiens ayant quitté le même jour la ville de Schleswig, les troupes schleswig-holsteinoises y entrent et occupent également Husum, Louisenlound et Eckernfœrde. — Le 17 juillet la marine danoise prend possession de l'île de Fehmarn appartenante au Schleswig.

Par un manifeste, daté du 14 juillet, le roi de Danemark somme le pays de se rendre, d'autant plus que, la paix ayant été faite avec la confédération, il n'y avait nul sujet pour un Etat membre de cette confédération de continuer la guerre, et surtout de la continuer contre son légitime souverain; le droit fédéral décidera des réclamations que le pays pourrait élever. Si le duché de Holstein va se soumettre à la sommation non-équivaque de son souverain, on promet pardon et oubli. Une amnistie générale sera prononcée; on confirmera dans leurs charges, les fonctionnaires actuels qui en sont revêtus, tant dans le duché de Holstein que dans celui de Schleswig et de Lauenbourg; on n'admettra d'exceptions à ce sujet que celles qu'exigera nécessairement la rentrée au pouvoir du souverain légitime. Dans le duché de Schleswig la nationalité allemande, ainsi que la danoise, obtiendra toutes les garanties qu'elle a désirées, et le doute qui a pu s'élever au sujet d'une incorporation projetée au royaume de Danemark disparaîtra définitivement, si nous renouvelons encore la promesse qu'une telle incorporation n'aura pas lieu. A moins que des hostilités entreprises par le Holstein ne nous en empêchent, nous réunirons sans tarder des hommes respectables du duché de

Schleswig, du royaume de Danemark et du duché de Holstein, pour entendre leurs avis sur la manière de régler les rapports du duché de Schleswig vis-à-vis de ceux du royaume de Danemark d'un côté, et de ceux du duché de Holstein, de l'autre. Le nombre des Schleswicois dépassera d'un côté celui des Danois et de l'autre celui des Holsteinois à convoquer, mais les membres du royaume et du duché de Holstein appelés à ce congrès seront nommés en nombre égal. Le roi examinera consciencieusement les résultats des délibérations de ces hommes, et il tiendra compte de leurs vues et de leurs vœux en ce qui concerne les relations des duchés vis-à-vis du royaume ainsi que de celles entre eux, en tant que leurs vœux et ceux des duchés pourront s'accorder avec le bien-être de la monarchie. Pour fixer les rapports du Lauenbourg le roi veut également et en même temps entendre l'opinion d'hommes investis de la confiance publique de ce duché, qu'il convoquera.

En attendant, la guerre a recommencé. Les Danois ont attaqué le 24 juillet les troupes des duchés aux environs de Helligbeck et de Sollbroe et les ont forcées le lendemain à opérer leur retraite sur Rehstedt, non loin de la frontière de Rehstedt, après avoir gagné sur eux la bataille d'Idstedt. Par rescrit royal du Danemark, daté du 28 juillet, l'administration des affaires civiles des duchés de Holstein et de Lauenbourg précédemment à charge du collége immédiat et des autorités départementales, est confiée au conseiller de conférence, comte Henri-Anna de Reventlow-Criminil.

Voilà où en est l'histoire à l'époque où nous mettons sous presse la feuille de cet ouvrage. — La rédaction regrette que sa correspondance lui ait fait faute cette année, et elle réclame l'indulgence des lecteurs, si quelque erreur s'est glissée dans ce qui suit.

Conseil d'Etat.

Il est composé, par ordonnance royale du 22 mars 1848, de tous les ministres d'Etat. Le premier ministre est en même temps président du conseil. Lorsqu'il s'agit de questions d'une importance particulière ou faits l'invitation du conseil d'Etat bien aussi sur son président, le roi se charge lui-même de la présidence.

Ministres int. d'Etat.

Le chambellan Chrétien *Reedtz*, ministre des affaires étrangères (10 août 1850).

Le chamb. Charles-Emile *de Bardenfleth*, ministre de la justice (16 nov. 1848).

Mathias-Hans *de Rosenœrn*, ministre de l'intérieur (22 sept. 1849).
Guillaume-Charles-Eppinger comte *de Sponneck*, ministre des finances (16 nov. 1848).
Jean-Nicolas *Madvig*, Dr. en philosophie et professeur, ministre du culte et de l'instruction publique (16 nov. 1848).
Le major-général Louis-Guillaume *de Hansen*, ministre de la guerre (16 nov. 1848).
Charles-Louis-Chrétien *Irminger*, est provisoirement chargé des affaires du ministère de la marine.
Henri-Nicolas *Clausen*, Dr. en théologie et philosophie, professeur, ministre sans portefeuille (16 nov. 1848).

Secrétariat d'Etat.

(Le secrétaire d'Etat est chargé de la rédaction du protocole des discussions du conseil d'Etat, ainsi que de l'expédition de tous les actes qui émanent directement du conseil d'Etat par son président.)
Conseiller d'Etat Jean-Mathias-Guillaume *Lunding*, en même temps secrétaire du cabinet de S. M. le roi.
Auditeur Jules *Liebe*, en même temps secrétaire du président du conseil d'Etat.

---

a) Ministère des finances.

Ministre des finances, voir le conseil d'Etat. Députés —:
Jonas *Collin*, cons. int. de conférence.
Chrétien-Frédéric *Holm*, cons. de conférence.
1. pour la direction centrale —:
2. pour les péages, les impôts sur la consommation, la quarantaine, les droits de passage dans le Sound et les rivières —:
3. pour l'administration centrale des colonies —:
4. pour la révision des comptes et la décision du ministère des finances —:

Le directeur des domaines —: Pierre-George *Bang*, Dr. en droit et professeur (nommé 23 sept. 1849, ci-devant ministre de l'intérieur. Le directeur des domaines est une autorité intermédiaire et indépendante pour les affaires de domaines, de forêt et de chasse, mais responsable vis-à-vis du ministre des finances.)
Direction de la dette de l'Etat et du fonds d'amortissement. Membres —:

Nicolas-Abraham *Holten*, cons. int. de conférence, pour le département des payements à faire à l'étranger.
Ludolphe-Frédéric *Fog*, cons. de conférence, pour le département de la dette.
Guillaume-Frédéric *Johnsen*, cons. de conférence, pour le département des dettes actives tant du Danemark que des Indes-occidentales.
Chamb. Chrétien-Jurgen *de Hauch*, pour le département des duchés.

b) Ministère de la justice.

Ministre — voir le conseil d'Etat.
I. Département.
Secrétaire du département —: Chrétien-Detlev *Lunn*.
II. Département.
Secrétaire du département —: Frédéric-Chrétien-Emile *Dahlstrœm*.
III. Chef du département de la révision et de l'assurance contre les incendies —: le cons. d'Etat André *Mœller*, Dr. en droit.

c) Ministère de l'intérieure.

Secrétariat —: gentilhomme de la chambre E. *Heltzen*, aussi présid. des archives du ministère.
1er départem. (droit de patrie, affair. concernant la représentation du peuple, relations de communes, commerce, etc.). Directeur —: cons. de justice Fréd. *Simony*.
2d départem. (affaires d'économie, de forêts et de chasses privées, haras du pays). Directeur —: cons. de justice A. *Espensen*.
3ème départem. (affaires de construction, de jardins, de chemins, de chemins de fer, de ports et de canaux). Directeur —: cons. de justice P. *Larsen*.
Directeur de toutes les constructions publiques appartenant à l'Etat —: cons. de conférence *Koch*.
4ème départem. (Islande). Directeur —: cons. de justice B. *Pjeturson*.
Bureau statistique. Chef —: prof. F. *Bergsœe*.
Révision des comptes pour le ministère de l'intérieur —:

d) Ministère des affaires étrangères.

Ministre des affaires étrangères — voir le conseil d'Etat.
Directeur —: baron Chrét.-Hoyer *Bille*, E. e. et M. pl. à Stockholm.

Secrétaires du département —: Guillaume-Huth *Krag*, gentilhomme de la chambre; Adolphe *Skrike*, conseiller de légation; Jules-Frédéric *Sick*, gentilhomme de la chambre.

Chef du comptoir des expéditions —: Tyge-Rothe *Stampe*, cons. int. de légation.

Secrétaire des expéditions —: George-Joaquim *Quaade*, gentilhomme de la chambre.

e) Ministère de la marine.

Ministre de la marine — voir le conseil d'Etat.

I. Secrétariat et bureau des commandements, soumis immédiatement au ministre de la marine.

II. Bureau de l'amirauté.
Directeur —: Conrade-Emile *Monrier*.

III. Bureau du commissariat.
Directeur —: le commissaire général de la guerre Niels *Wiborg*.

IV. Bureau de révision.
Directeur —: le commissaire général de la guerre Pierre-Chrétien *Kinch*.

f) Ministère de la guerre.

Le ministre de la guerre — voir le conseil d'Etat.

I. Secrétariat (affaires de commandement et du personnel).
Directeur —: Charles-Jules *de Flensborg*, major dans l'état-major.

II. Intendance de l'armée.
Intendant-général et chef —: le colonel Chrétien-Frédéric *de Hansen*.
En commission —: le cons. de justice Charles-Frédéric-Antoine *Wachs*.

III. Direction pour le matériel de l'armée.
Directeur —: le major Léopold-Joseph-Frédéric *de Keyper*.

IV. Affaires de révision près de l'armée.
Réviseur-général —: commissaire général des guerres Jens *Torp*.
Auditeur-général de l'armée —: Ant.-Guill. *de Scheel*, Dr. en droit.

g) Département du culte et de l'instruction publique.

Ministre du culte et de l'instruction —: voir le conseil d'Etat.

Ier Département.

Chef — : auditeur Charles-Maltus *Weis.*

Secrétaire — : auditeur Jean-André-Frédéric *de Jonquières.*

II^d^ Département.

Chef — : le cons. de conférence Jens-Claus *Hansen.*

Secrétaires — : auditeur A.-C.-P. *Linde;* auditeur François-Christophe *Bruun.*

Direction générale des postes et messageries.

Directeur général des postes — : Othon-Sophus comte *de Danneskjold-Samsœe* (pour le Danemark).

Directeurs — : chambellan George-Hermann *Monrad*, pour les duchés — : Niels *Winge*, conseiller de conférence.

Tribunal suprême à Copenhague.

Justitiaire — :

Adjudants-généraux du roi.

Pour l'Etat de terre — : colonel Thomas-George *de Scholler.*

Pour la marine — : le contre-amiral Christophore *Lutken.*

Adjudants.

Chambellan et lieut.-colonel *Bulow;* chamb. et lieut.-colonel *Fensmark;* chamb. et capit. de caval. *Blucher;* chamb. et capit. de caval. *Sehested.*

Secrétaires du cabinet du roi — : le chamb. Fréd.-Ferd. *de Tillisch* (v. ci-dessus); le cons. d'Etat Jean-Matthias-Guill. *Lunding*, en même temps secrét. d'Etat.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — : le chamb. Joaquim-Gottsche *de Levetzau*, maréchal des ordres et intendant en chet de la musique, du théâtre, du cabinet des monnaies et médailles, des objets d'art et de la collection des peintures.

Premier gentilhomme de la chambre — : don Alphonse d'Aguirre et Gadea comte *Yoldy.*

Grand-échanson — : Chrétien comte *de Danneskiold-Samsœe.*

Maître des cérémonies — : le chamb. Charles-Fréd.-Christ. comte *d'Ahlefeldt-Laurwig.*

Gouverneurs des colonies.

Gouv.-général des îles dan. aux Indes occid. — : . . . .

Vice-gouvern.-général des poss. dan. aux Indes occid., gouverneur de St.-Thomas et de St.-Jean — : le chamb. et commiss.-général des guerres Jean *Sœbœtker.*

Côtes du Grœnland — : le lieut. Jean-Pierre-Chrét. *Moller*, inspecteur de la partie septentr. ; lieut.-capitaine Charles-Pierre *Holbœll*, inspect. de la partie méridionale.

Schleswig et Holstein.

[V. notre alman. de 1850, ainsi que la chronique: 6, 8, 10, 15, 18, 20 juill., 4, 18, 23, 25, 28, 30 août, 3, 17, 27 sept., 4, 16, 24 nov. et 27 déc. 1849, de même 11, 16, 26 janv., 19 févr., 10, 20 avril, 19 juin 1850. Une exposition du gouvernement du 26 juin 1850 publie l'inutilité des essais d'un accommodement pacifique, par suite de laquelle le comte Reventlow-Farve a quitté Copenhague le 13 juin (v. chronique). Le général Gerh.-Christophe de Krogh commande les troupes des Danois, le général de Willisen celles des duchés.]

Gouvernement

(établi suivant les résolutions de l'assemblée du pays du 20 mars 1849).

Comte Frédéric *de Reventlow-Preetz;* Guillaume *Beseler.*

Le 15 juillet 1850:

Chef du départ. de l'intérieur — : Jean-Frédéric *Boysen.*

Chef du départ. des finances — : Charles *Francke.*

Chef du dép. de la guerre — : Auguste-Frédéric *de Krohn.*

Administration provisoire du département des affaires de l'église et des écoles — : surintendant de l'église et prévôt d'église Jean-André *Rehhof.*

Administration provisoire du départem. de la justice — : premier cons. de la cour d'appel Chrétien-Othon-Michel *de Fontenay.*

Administration provisoire du département des affaires étrang. — : le chef du départem. pour les finances, Charles *Francke.*

Lauenbourg.

Loi fondamentale du 14 mai 1849 émise de la part du gouvernement danois et Mr. de Pechlin s'adresse le 2 et le 5 janvier 1850 à la commission fédérale en déclarant: tout ce qui a été décidé à l'époque où la volonté royale s'est trouvée entravée, devra être regardé comme non-obligatoire et non-avenu. L'assemblée des Etats du pays adresse au contraire, le 10 janvier, au gouvernement du duché, la prière de vouloir se concerter avec l'autorité centrale de l'Allemagne à Francfort, afin d'écarter toute crainte de voir porter atteinte aux droits constitutionnels du pays.

Autorité suprême du pays
pour la durée de l'armistice conclu le 26 août 1848,
instituée le 15 nov. 1848.

Président — : comte Louis *de Kielmansegge* sur Gultzow.
Membres — : Edouard-Frédéric *Walter*, conseiller de justice; Adolphe *Hœchstœdt*, cons. de justice.

Corps diplomatique et Consuls à Copenhague.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Charles-F. *Ryan*, C. — [H. T. A. *Rainals*, C. à Helsingor.]
Autriche — : le chamb. Maximilien-Joseph baron *de Vrintz-Berberich de Treuenfeld*, E. e. et M. pl.; Charles baron *de Lederer*, secr. de lég. — Mor. *Salomonsen*, C.
Belgique — : lieut.-colonel Napoléon-Alcindor *Beaulieu*, MR. (mars 1849; accrédité en même temps à Stockholm, près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg et près les villes libres anséatiques); le comte Albert *de Robersart*, att. (25 sept. 1846). — Chr. *Ipsen*, C. — [Helsingor — : U. Chr. *Marcussen*, C.; Rendsbourg — : J. Chr. *Zerssen*, C.]
Brésil — : le chev. José-Sébastien-Alphonse *de Carvalho*, CG. et ch. d'aff. ad int. (de même accréd. à Stockholm).
Deux-Siciles — : Cajetan *de Tschudy* baron *de Flums*, MR. (accréd. de même à Stockholm); le baron Pasqual *de Tschudy*, att.
Espagne — : don Ramon Maria *Bazo*, MR.; don Juan *Silva*, secr. de lég.
France — : Adolphe *Dotézak*, E. e. et M. pl. (juill. 1848); *Duchesne de Bellecourt*, secr. de lég. (24 août 1848); Alexandre *Vessilier*, chancel. — [*Eveillard*, C. à Helsingor.]
Grande-Bretagne — : Rt. hon. Sir Henri-Watk.-Wm. *Wynn*, E. e. et M. pl.; Pierre *Browne*, esq., secr. de lég.
Hanovre — : [Aalborg — : H. G. *Heinemann*, C.; Helsingor — : L. C. *Fenwick*, C.; Ringkiœping — : Chrét. *Hustedt*, C.; Rye — : Thomas *Jenner*, C.; Thiested — : J. C. *Bendixen*, C.; Tœnningen — : C. M. *Lexow*, CG.]
Oldenbourg — : N. G. *Halkier*, C. — [Helsingor — : *Elloch*, C.; Hyorring — : *Nielsen*, C.]
Pays-Bas — : le chev. Evert-Marius-Adrien *Martini*, MR. (1842; de même accréd. à Stockholm).
Portugal — : Joaquim *de Roboredo*, ch. d'aff.

Prusse —: Charles baron *de Werther*, E. e.; Dr. *Lembke*, att. — [Ile de Bornholm —: P. *Siemsen*, C.; Flensbourg —: Gasp. *Andressen*, C.; Frédéricshafen —: cons. de commerce Pierre-Jules *Kall*, C.; Helsingor —: Charles *Prytz*, C.; Kiel —: Jean-Henri *Hoge*, C.; Rendsbourg —: Pierre-Frédéric *Nissen*, C.; Tœnningen —: C.-M. *Lexow*, C.; Wyk (île de Fœhr) — : N.-F. *Nommensen*, C.]

Russie —: le cons. d'Etat actuel et chamb. baron *d'Ungern-Sternberg*, E. e. et M. pl.; le cons. aulique *d'Evers*, 1er secr. de lég.; *Tengoborski*, 2e secr. de lég.

Suède —: le chamb. Elie baron *de Lagerheim*, E. e. et M. pl. (13 juillet 1836); le chambellan comte Charles-Emile *Piper*, secr. de lég. (15 nov. 1848). — François-Antoine *Ewerlœf*, CG.

Notices statistiques.

A. Royaume de Danemark.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Copenhague } Sélande et Mœn }	133,5	126787 362103
Bornholm	10,21	26546
Funen et Langeland	61,21	182760
Laland et Falster	30,21	75249
Jutland	448,5	576882
	683,63	1,350327

B. Les duchés.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Schleswig	162,8	362900
Holstein	156,5	479364
Lauenbourg	19,05	46486
	338,35	888750

D'après le dénombrement du mois de février 1850 la population du Danemark — non inclû les colonies et les trois duchés — monta à 1,407747 âmes, dont 129695 à Copenhague.

C. Colonies.	Milles carrés géographiques.	Habitants.
Farœr (24 juin 1840)	23,37	7314
Islande (2 nov. 1840)	1405,74	57094
Grœnland (1 déc. 1840)	186	8128
Iles des Indes occident. (Ste-Croix, St-Thomas, St-Jean, récensement du 1 oct. 1841)	8,4	40955
les îles Nicobar (évaluation)		5000
	1623,51	118491

Les possessions sur la côte de Guinée sont vendues à l'Angleterre à raison de 10000 livre st. (Actes du parlem. britannique du 19 juillet 1850.)

Voir une explication du Dr. Ch -J. Clément sur la population du duché de Schleswig d'après les langues, dans l'édition de l'alm. de 1849, p. 359. On compte

14300 Frises des Iles dans les îles du nord, dont
9000 Frises parlent leur propre langue et
5300 le bas-allemand.
55700 Frises du Continent, dont
30000 parlent leur langue nationale.
25700 Frises parlent le bas-allemand patois.
40000 Allemands dans les villes et les bourgs.
148750 Population agricole d'origine allemande.

258750 Allemands et Frises, enfin
91250 Danois.

350000 Population totale approximativement.

Finances.

La recette pour l'année 1848 fut évaluée à 16,709285 Rbthlrs dont:

8,542590 Rbthlrs du Danemark,
5,021575 - de Schleswig-Holstein,
223520 - rapport de Lauenbourg,
81000 - - des îles dans les Indes-occidentales,
1,931700 - - des péages de l'Oeresund et des fleuves,
71000 - - du canal de Schleswig-Holstein,
257900 - - des postes et messageries,
580000 - rentes provenant de capitaux prêtés à intérêt.

16,709285 Rbthlrs total. Les dépenses sont calculées à
16,686502 - y compris 5,100000 Rbthlrs. pour l'amortissement et les intérêts de la dette de l'Etat, 1,255000 Rbthlrs. pour la marine, 8,339408 Rbth. pour l'Etat militaire.

D'après le budget publié au mois du juillet 1850 à Copenhague pour l'année financière du 1er avril 1850 — 1er avril 1851 on a fixé pour le Danemark

les recettes à 24,256365 rixdales banco,
les dépenses à 22,871180 » »

ce qui offre un excédant de . 1,385185 » »

Le chiffre de la dépense comprend un emprunt de 6 millions de rixdales et une contribution aux frais de guerre de 5,274000 rixdales.

Les dépenses essentielles comprennent essentiellement rixdales

4,500000 pour l'armée,
1,515704 » la marine,

rixdales
6,000000 pour dépenses extraordinaires pour l'une et pour l'autre,
237611 » ministère de l'instruction publ.
488996 » » de la justice,
868986 » » de l'intérieur,
255350 » » de l'extérieur,
600000 » liste civile,
305416 » apanages de la famille royale,
1,327000 » pensions, etc.,
5,264960 » intérêts de la dette de l'Etat.

Le 1 janvier 1844, la dette de l'Etat se montait à	112,619155	rixd.	b.
la dette active au contraire était de . .	19,437793	»	»
Le 1 janv. de 1847 la dette de l'Etat fut exprimée par le chiffre de	106,314520	»	»
et les intérêts pour l'année 1846 avaient exigé la somme de	3,962000	»	»

Le 23 février 1849 on négocia avec la maison de commerce de C. J. Hambro et fils à Londres un emprunt de la valeur nominelle de 800000 livr. sterl. à 84 et portant 5 p. c. d'intérêts à dater du 1er mars 1849 avec 2 p. c. de frais de procuration (émission de 4000 obligations d'une valeur de 100 à 1000 livr. sterl.). Toutefois le gouvernement a pris à sa charge la moitié de cet emprunt, la banque nationale à Copenhague s'est offerte à prêter 2 millions de rixdales b. à 2 p. c. Au mois de février de 1850 la dette publique se montait à 112,000000 rixdales b. Le 22 févr. de la même année le ministre des finances demanda toutefois l'autorisation 1° de contracter un nouvel emprunt de 7 millions et 2° d'échanger les bons de crédits (Creditscheine) émis en conformité de la loi du 5 juin 1848 et non rachetés, contre des obligations al pari à 5 p. c.

(La rixdale danoise ou 1 Reichsbancthaler = 96 Schillings = $\frac{1}{2}$ Thaler Banco = $\frac{3}{4}$ Thaler de Prusse. D'après un projet de loi présenté le 31 juillet 1846 à la diète provinciale assemblée à Roeskild, le Reichsbancthaler sera désormais de 120 Reichsbancschillings au lieu de 96; la Reichsbancmark vaudrait en conséquence 20 Schillings; 4 de ceux-ci feraient 1 Schilling ordinaire, soit $\frac{3}{4}$ Silbergroschen; 40 Sch. ord. = 160 RBschillings = 1 thaler de Prusse.)

D'après les résolutions de l'assemblée des états du pays et en conformité des lois sur l'impôt du 2 janv. 1850 admises pour 1850 y compris le budget de guerre fixé pour 3 mois de la même année on a calculé

la recette à	11,208160 marc,
la dépense à	8,673260 »
il y aurait donc excédant de .	2,534900 marc
auquel il faudrait encore ajouter le restant en caisse de 1 janvier 1850	3,097024 »

Forces de terre.

Au pied de paix l'armée comprenait, d'après l'état normal avant la guerre :

698 officiers,
24 fonctionnaires,
151 officiers subalternes de l'état-major,
843 sous-officiers de l'état-major et musiciens,
73 ouvriers,
1517 sous-officiers,
20944 simples soldats,

24250, auxquels il faut ajouter
750 l'état-major-général, le collége-gén. du commissariat, les commandements généraux, le personnel des forteresses, des écoles militaires, du corps des cadets et du corps des gardes chasseurs,

25000 total. En temps de guerre l'armée est augmentée de
50169 hommes,

75169 total de l'état de guerre.

Le nombre des troupes danoises d'une part et celui des troupes schleswig-holsteinoises d'autre part n'est pas parvenu à la connaissance de la rédaction.

Marine.

5 vaiss. de ligne	de 84 c.	420 c.		transport		938 c.
1 vaiss. - -	- 66 -	66 -	2 bricks . .	de 12 c.		24 -
2 frégates . .	- 48 -	96 -	1 schooner .	- 8 -		8 -
3 » . .	- 46 -	138 -	2 schooners .	- 6 -		12 -
2 » . .	- 40 -	80 -	1 cutter . .	- 6 -		6 -
1 corvette . .	- 26 -	26 -	1 » . . .	- 4 -		4 -
4 corvettes . .	- 20 -	80 -	2 cutters . .	- 2 -		4 -
2 bricks . . .	- 16 -	32 -	29 navires.			996 c.
à transporter		938 c.				

Flottille à rames : 18 chaloupes canonnières à mortiers, 15 barques à mortiers, 41 chaloupes canonnières, 4 barques canonnières. 4 bateaux à vapeur.

Deux-Siciles.

Ministère d'Etat.

Don Giustino *Fortunato*, président du conseil des ministres et ministre-secrétaire d'Etat des affaires étrangères.
Caval. comm. don Ottavio *de Marsiglio*, directeur des aff. étrangères.
Don Raffaele *Longobardi*, ministre-secrét. d'Etat de grâce et justice.
Ministère de l'intérieur:
Départ. de l'administration. Directeur — : M. S. *Murena.*
» de la police. Directeur — : don Gaetano *Pecchenedа.*
Don Pietro *d'Urso*, ministre des finances.
Cav. Ferdinando *Troja*, ministre-sécr. d'Etat du culte et de l'instruction publique.
Principe *d'Ischitella*, ministre-secrét. d'Etat de la guerre et de la marine.
Général don Raffaele *Carascosa*, ministre-secrét d'Etat des travaux publics et de l'agriculture.

Ministre secrét. d'Etat pour les affaires de Sicile, à Naples.

Le cons. d'Etat Giovanni *Cassissi* (décret du 26 juillet 1849).

En Sicile.

Principe *Satriano Filangieri*, duca di Taormina, commandeur en chef des forces de terre et de mer et lieutenant-général.

Grandes charges de la cour de S. Maj. le roi.

Principe *di Bisignano* don Pietrantonio *Sanseverino*, grand-maître de la cour et surintendant de la maison royale.
Duc *de S. Cesario* don Gennaro *Marulli*, grand-écuyer.
Duc *d'Ascoli* don Sebastiano *Marulli*, sommeiller du roi.
Pietro *Naselli et Alliata*, archevêque de Leucosia, grand-chapelain.
Marquis *del Vasto e Pescara*, grand-maître des cérémonies.

Le premier des adjudants-généraux.

Le lieut.-général don Filippo *Saluzzo*, cons. d'Etat.

Secrétaire privé du roi.

Commandeur don Leopoldo *Corsi*, chargé aussi des protocoles du conseil d'Etat.

Corps diplomatique à Naples.

Amérique, Etats-Unis — : Joy *Morris*, Ch. d'aff. (. . janvier 1850).

Autriche —: le F.-M.-Lieut. *de Martini*, E. e. et M. pl. (mars 1849); A. *de Dumreicher*, secr. de lég.; *de Reymond*, secr. de lég.

Belgique —: le ministre d'Etat Henri *de Brouckère*, E. e. et M. pl. (. . oct. 1849), *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. de 1ère classe. (Rome.)

Brésil —: Domingos-José-Gonçalves *de Magalhaès*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int.

Espagne —: . . . ., ambassadeur *); Don José *Courtoys y Anduaga*, 1er secr. de lég. et ch. d'aff. ad int.; don Domingo *Ruiz de Arana*, 2ème secr.; *de Saavedra*, attaché.

Etats-Romains —: Antonio *Garibaldi*, archevêque de Mira, nonce apostolique (destiné en qualité de nonce à Paris); Msgr. Pietro *Gianelli*, auditeur.

France —: Alexandre *Colonna-Walewski*, E. e. et M. pl. (nommé en avril, accrédité le 9 juin 1850); Charles *Baudin*, secr. de lég.; Aloÿs *de Rayneval*, att.

Grande-Bretagne —: Hon. Guillaume *Temple*, E. e. et M. pl.; lord *Napier*, secret. de lég. (absent depuis .. oct. 1848); George *Fagan* et Guillaume Lane *Fox*, attachés à la lég.

Prusse —: le chambellan baron *de Brockhausen*, E. e. et M. pl. (depuis le mois de juin 1842); . . . ., secr. de lég.; G. *de Rehfues*, att.; *Remy*, prédicateur de la lég.

Russie —: le cons. d'Etat actuel et chambellan comte *Chreptowitch*, E. e. et M. pl. (absent, en retraite); le baron *de Schœppingk*, ch. d'aff. ad int.; *de Grote*, secr. de lég.; *de Poggenpohl*, secr. de lég.; le cons. d'Etat act. *de Sass*, attaché à la lég.

Sardaigne —: Comte Auguste Avogadro *di Collobiano*, E. e. et M. pl.; Jean-Henri marquis *Del Carretto di Balestrino*, cons. de lég.

Suède —: le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergman*, ch. d'aff. (de même près les cours royale, grand-ducales et ducales de Sardaigne, Toscane, Modène et Parme; réside à Florence).

Toscane —: Chev. Ottaviano *Lenzoni*, MR. (nommé le 17 mars 1847; en mission spéciale à Vienne); le marquis Pompéo *Provenzali*, secr. de lég., ch. d'aff. ad. int.

---

*) L'ambassadeur Angel Saavedra Duc de Rivas est parti de Naples le 10 juillet 1850.

Notices statistiques.

Provinces.	Mill. carr. ital.	Mill. carr. géogr.	Habitants. (1845.)	districts.	communes.
1. Naples, la ville . .			379621	1	
Prov. de Naples . .	288	18	400813	3	65
2. Pays de Lavoro . .	1885	117,812	721971	5	230
3. Molise	1344	84	353083	3	135
4. Abruzzes citér. . .	940	58,738	301746	3	121
5. » ultér. 1. .	935	58,45	216486	2	72
6. » » 2. .	1905	119,062	307708	3	110
7. Principauté ultér. .	1064	66,5	384507	3	182
8. Capitainerie . . .	2205	137,813	311517	3	62
9. Principauté citér. .	1710	106,875	537606	4	158
10. Basilicate	3134	195,875	481288	4	121
11. Calabre citér. . . .	1980	123,75	414932	4	146
12. » ultér. 1. . .	1659	103,688	306328	3	104
13. » » 2. . .	1560	97,5	372281	4	151
14. Pays de Bari . . .	1783	111,437	491331	3	53
15. » d'Otrante . .	2171	135,675	401488	4	180
	24563	1535,175	6,382706	52	1840
16. Palerme	1500	93,75	465169	4	72
17. Girgenti	1040	65	233764	3	45
18. Trapani	1027	64,188	182809	3	21
19. Caltanisette . . .	900	56,25	176295	3	31
20. Messine	1048	65,5	349183	4	116
21. Noto	1120	70	250862	3	41
22. Catane	1332	83,25	382528	2	81
	7967	497,938	2,040610	22	407

Les données sur la superficie ont été empruntées au „Quadro" statistico del regno delle due Sicilie (par G. Quattromani, 1845). Les milles italiens sont réduits en milles géogr. en raison de 0,0625 à 1. Nous tenons de la même source les indications communiquées ci-dessous sur la flotte et l'armée.

La situation actuelle du pays s'oppose à ce que l'on puisse indiquer d'une manière quelque peu certaine la situation des finances et de l'armée.

Armée.

		hommes.
1	comp. de gardes-du-corps à pied et à cheval . . .	226
6	bataillons de grenadiers et de chasseurs (garde) .	3903
4	» d'artillerie à pied, 8 batteries avec 64 pièces	1394
1	comp. d'artillerie montée	193
6	» de train	726
1	bataillon de sapeurs et de mineurs	750
1	» de pionniers	750
3	bataillons de vétérans avec 62 officiers	inconnu
26	» (à 6 compagnies) de ligne nationale . .	16913
8	» de Suisses avec 1 batterie de 8 pièces .	6199
7	» de chasseurs	4508
8	escadrons de hussards avec 1022 chevaux	1286
12	» de dragons avec 1528 »	1929
8	» de lanciers avec 1022 »	1286
8	bataillons de grenadiers montés dans 38 compagnies à pied et 10 escadrons	8311
4	compagnies d'ouvriers	508
	Total	48882

A côté de ces troupes régulières il y avait encore: l'artillerie de la côte, distribuée le long du littoral; les gardes urbaines et des districts dans chaque prov.; 19 escadrons (2774 h.) de la légion d'honneur; 12 bat. (8964 h.) de gardes pour le maintien de la sûreté publique dans le royaume de Naples; la comp. des soldats de police (cantonieri, 169 h.); les soldats employés aux douanes (2486 h.) et la réserve qui se compose de tous les soldats congédiés depuis moins de cinq ans.

Marine.

Vaisseau à voile	can.
1 vaisseau de ligne (Vésuve)	80
5 frégates	
dont 2 à 60 canons .	120
et 3 à 44 » .	132
1 corvette	22
1 bombarde avec 2 mortiers	2
5 brigantines à 20 canons	100
2 goëlettes à 14 canons .	28
	484

Bateaux à vapeur.

6 frégates dont chacune a la force de 300 chevaux, 2 obusiers et 4 caronades.
1 bateau de 200 chevaux avec 6 caronades.
1 dit de 180 chev.
1 » de 120 »
2 dits de 50 »
1 dit de 40 »

En construction:

2 bateaux de 300 chevaux.

Marine.

113	officiers, en serv. actif.	3468	constables et marins.
76	médecins, chirurgiens, etc.	1650	un rég. de marine.
100	pilotes.	70	ouvriers.
12	architectes de marine.	24	machinistes.
301	Nombre total.	150	télégraphie.
		5362	Nombre total.

ÉQUATEUR.

Caraccas et la Nouvelle-Grenade s'étant réunis 1819 sous le nom de Colombie (république 17 déc. 1819), Quito s'y joignit en 1821, et Panama en 1823. L'an 1831 la république Colombienne se divisa en trois Etats séparés: la Nouvelle-Grenade, Venezuela et l'Equateur. Ce dernier comprend les provinces de Quito, Guayaquil et Assuay. La superficie du pays est d'environ 10000 m. c. avec 600000 habitants.

Président —: don Vicente *Roca*.

Envoyés et consuls.

Amérique, Et.-Unis du nord —: J. T. *d'Alen*, ch. d'aff., à Quito (1849). — M. P. *Game*, c. (Guayaquil.)

Danemark —: Edward *Mickle*, c. (Guayaquil.)

Espagne —: don Fidencio *Bourman*, ch. d'aff.; don Alfonso Victorero *Jovellanos*, secr.

France —: *de Mendeville*, cons.-gén. (Quito); *Landolph*, agent-vice-consul à Guayaquil.

Grande-Bretagne —: W. *Cope*, esq., c.

Hambourg —: Edward *Mickle*, c. (Guayaquil); Matthew G. *Game*, chargé du consulat.

Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. à Caraccas, pour l'Equateur, la Nouv.-Grenade et Venezuela.

Pérou —: Manuel *Jcaza*, c.

Espagne.

Conseil des ministres.

Président —: don Ramon Maria *Narvaez* duc *de Valence*, capitaine-général des armées (4 oct. 1847).

Secrétaireries d'Etat.

1. Premier secrét. d'Etat des aff. étrangères —: don Pedro José *de Pidal* marquis *de Pidal* (29 juillet 1848).
2. Ministre des grâces et justice —: don Lorenzo *Arrazola* (4 oct. 1847).
3. Secrétairerie d'Etat des finances. Ministre —: don Juan Bravo *Murillo*, ministre de commerce le 10 nov. 1847, le 19 août 1849 ministre des finances.
4. Secrétairerie d'Etat de l'intérieur. Ministre —: don Louis José *Sartorius* comte de San-Luis et vicomte de Priego (4 oct. 1847).
5. Ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics. Ministre —: don Manoel *de Seijas Lozano* (13 septbr. 1849).
6. Secrétairerie d'Etat de la guerre. Secrétaire d'Etat etc. —: le lieut.-gén. don Francisco de Paula *Figueras* marquis de Constancia et vicomte de Casa-Figueras (24 déc. 1847).
7. Ministère de la marine. Ministre —: don Mariano *Roca de Togores* marquis de Molins (24 oct. 1847).

Remarque relative aux dates ajoutées aux noms de LL. Exc. les ministres. On ne doit pas tenir compte du peu de temps qui s'est écoulé (du 18 au 20 octobre 1849) entre leur éloignement du ministère et leur rentrée en fonction. Le 18 octobre ont été nommés le comte Cléonard ministre-président et ministre de la guerre; le général Balboa ministre de l'intérieur ainsi que du commerce et des travaux publics; Armesto ministre des finances; don José Manresa ministre de la justice; le comte Colombi ministre des affaires étrangères, et le contre-amiral don José Maria Bustillo (alors en service sur la flotte à Naples) ministre de la marine. Le 20 oct. 1849 le ministère Narvaez, indiqué ci-dessus, a été réintégré.

Sous-secrétaires d'Etat, chefs des sections, directeurs, etc.

1. Première secrétairerie d'Etat des affaires étrangères. Sous-secrétaire d'Etat —: don Antonio *Caballero*.

Chefs des sections — : D. Juan José *de Arguindegui;* D. Mariano *Prendergast y Frias*; D. Antonio *Riquelme;* D. Leopoldo Augusto *de Cueto.*

2. Ministère des grâces et justice.
Sous-secrétaire — : D. Fernando *Alvarez.*

3. Secrétairerie d'Etat des finances.
Sous-secrétaire — : D. Manuel *de Sierra y Moya.*

Directeurs.

Contributions directes — : D. Diego Lopez *Ballesteros.*
Contributions indirectes — : D. Hilarion *del Rey.*
Douanes et tarifs — : D. Aniceto *Alvaro.*
Rentes (estancadas) — : D. Rafael *del Bosque.*
Hypothèques d'Etat — : D. Felipe Canga *Arguelles.*
Trésor public — : D. José Sanchez *Ocana.* En commission — : D. Pablo *Cifuentes.*
Directeur général des comptes (Contador general del Reino) — : D. José Maria *Lopez.*
Direction du contentieux (chargé de faire son rapport sur toutes les questions pouvant susciter des débats devant les tribunaux du royaume) — : D. Ventura Gonzalès *Romero* (. . janvier 1850).

4. Secrétairerie d'Etat de l'intérieur.
Sous-secrét. — : D. Juan de la *Cruz-Osés* (31 déc. 1849).

Directeurs.

Gouvernement — : D. José Juan *Navarro.*
Administration générale — : D. José *Caveda.*
Bienfaisance, correction et santé — : Don Manuel *Zaragaza.*
Comptabilité municipale et provinciale — : D. Carlos *Espinola.*

5. Ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics.

Directeurs généraux.

Agriculture, industrie et commerce — : D. Cristobal *Bordiù.*
Instruction publique — : D. Antonio Gil *de Zárate.*
Travaux publics — ; D. Firmin *Arteta* (15 mai 1850).

Etat militaire.

6. Secrétairerie d'Etat de la guerre (v. ci-dessus).
Sous-secrétaire — : le brigadier *Valiente*, ad int.

Commandants en chef des différentes armées.

Infanterie. Directeur-général — : le lieut.-gén. D. Leopoldo *O'Donell* comte *de Luzena* (8 oct. 1849).
Artillerie. Directeur, inspecteur et colonel général — : le lieut.-général D. Francisco Javier *de Azpiroz*, comte *d'Alfuente.*
Corps de génie. Ingénieur-général et inspecteur-gén. — : le lieut.-gén. D. Antonio Remon *Zarco del Valle.*
Cavalerie. Direct.-gén. — : le lieut.-gén. D. José *de la Concha.*
Etat-major. Directeur-gén. — : le lieut.-gén. D. Laureano *Sanz.*
Garde civique. Inspecteur-général — : le lieut.-gén. duc *de Ahumada.*

Capitaines généraux dans les provinces et les colonies.

Afrique — : le lieut.-gén. D. Cayetano *Urbina.*
Andalousie — : le lieut.-gén. Ricardo *Schelly* (. . nov. 1847).
Aragon — : le lieut.-gén. Fernando *Norzagaray.*
Iles Baléares — : le maréchal-de-camp Fernando *Cotoner.*
Provinces basques (Alava, Biscaye, Guipuzcoa) — : le lieut.-gén. D. Juan *Lara.*
Burgos — : le major-général D. Pedro *Chacon.*
Iles Canaries — : le major-gén. Javier *Espeleta* (. . oct. 1847).
Nouvelle Castille — : le lieut.-gén. don Fernando Fernandez *de Cordova*, cap.-gén. de Madrid (8 mars 1850).
Ancienne Castille — : le lieut.-gén. Felipe *Rivero* (. . septembre 1847).
Catalogne — : le lieut.-gén. et sénateur don Manuel *de la Concha* marquis del Duero, capit.-gén. de l'armée (23 nov. 1848).
Cuba — : le lieut.-gén. Frederico Roncali comte *d'Alcoy* (. . déc. 1847).
Estremadure — : le maréchal-de-camp D. Fermin *Espeleta.*
Galice — : le maréchal-de-camp D. Valentin *Canedo.*
Grenade — : le maréchal-de-camp D. José Luciano *Campuzano.*
Léon — :

Murcie — :
Navarre — : le lieut.-gén. don Joaquin *Bayona.*
Iles Philippines — : le lieut.-gén. don Ramon *Solano.*
Porto-Rico — : le lieut.-général don Juan *de la Pezuela* (. . juillet 1848).
Valence — : le lieut.-gén. D. Juan *de Villalonga* (11 août 1848).

---

7. Ministère de la marine: voir ci-dessus.
Capitaine-général de la marine — : don José Rodriguez *de Arias.*

Etat major à Cadix.

Capitaine-général — : le lieut.-génér. don Cosimiro *Vigodet* (28 sept. 1849).

Corps diplomatique à Madrid.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Daniel M. *Barringer*, E. e. et M. pl. (1849); Horatio G. *Perry*, secr. de lég.
Autriche — : le chamb. imp.-roy. comte George Alexandre *Esterházy de Galántha*, E. e. et M. pl. (première audience 25 janv. 1849); comte *de Giorgi*, secrét. de lég.
Belgique — : le baron Aldephonse *du Jardin*, MR.; Eugène *Beyens*, secrét. de lég. de 2de cl.
Brésil — : José Franc. de Paula *Cavalcanti de Albuquerque*, MR.; Francesco Adolfo *de Varnhagen*, secrét. de lég.
Chili — : le colonel José Maria *Sessé*, ch. d'aff.
Danemark — : le chamb. Olinto *Dal Porgo di Primo* baron del Asilo, MR.
Deux-Siciles — : Pr. *di Carini* Ant. *La Grua*, E. e. et M. pl.; Achilles *Ferrer*, secr. de lég.
Etat de l'église — : Msgr. *Brunelli*, archevêque de Tessalonique, nonce; Jean *Simeoni*, auditeur; Louis *Mattero*, secrét.; Benito *Mandoni*, 2d secr.
France — : Paul *de Bourgoing*, E. e. et M. pl. (nommé le 26 déc. 1849, accrédité le 29 janvier 1850); Charles *de Motherot*, 1er secr. de lég. (14 déc. 1849); *Guitaud de Comminges*, 2ème secrét.; *Gréling*, aspirant diplomate.
Grande-Bretagne — : John Hobart Lord *Howden*, E. e. et M. pl. (nommé 14 mai, accrédité 3 août 1850); Loftus Charles *Otway*, secr. de lég. (14 mai 1850); Joseph Hume *Burnley*, att.
Mexique — : Edouardo *Gorostizza*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int.

Pays-Bas — : le chamb. E. baron Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (nommé 6 déc. 1847; accrédité de même à Lisbonne); M. C. H. chev. *Pauw de Wieldrecht*, secr. de lég.; W. *Storr*, chancelier.

Portugal — : le comte *de Thomar*, E. e. et M. pl. (absent); le chev. *Soarez de Leal*, ch. d'aff.; chev. *de Soveral*, secr. de lég.; *de Souza-Lobo*, att.

Prusse — : le comte Athanase *Raczynski*, E. e. et M. pl.; le baron George *de Werthern*, secr. de lég. — Le baron *de Richthofen*, C.-gén. pour l'Espagne et le Portugal.

Sardaigne — : Albert Lupi *di Moirano* comte *di Montalto*, E. e. et M. pl. (accrédité 7 août 1848); marquis André *Taliacarne*, secr. de lég.

Suède — : le chamb. Gustave-Daniel *Lorichs*, ch. d'aff. (nommé en 1815).

Toscane — : le comte *de Montalto*, ch. d'aff. (v. Sardaigne, ci-dessus).

Notices statistiques.

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Superficie en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
L'Andalousie.	1. Cordoue	195,75	315459
	2. Jaen	209,25	266919
	3. Grenade	452,81	370974
	4. Alméria		234789
	5. Malaga		390515
	6. Séville	423	367303
	7. Cadix		324703
	8. Huelvas		133470
L'Aragon.	9. Zaragosse	693	301408
	10. Huesca		214874
	11. Teruel		218403
Les Asturies.	12. Oviédo	173,45	434635
La Nouvelle Castille.	13. Madrid	61,88	320000
	14. Tolède	412,86	282197
	15. Ciutad-Real	354,96	277688
	16. Cuença	531,51	334582
	17. Guadalaxara	91,6	159375
	à transporter	3600,07	4,947294

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Superficie en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
	Transport	3600,07	4,947294
La Vieille Castille.	18. Burgos	161,13	224407
	19. Logrono		147718
	20. Santander .		169057
	21. Avila . . .	120,93	137903
	22. Ségovie . .	163,12	134854
	23. Soria . . .	191,81	215619
	24. Valladolid .	152,44	184647
	25. Valencie . .	81,56	148491
L'Estrémadure.	26. Badajoz	674,33	306092
	27. Cacerès		241328
La Catalogne.	28. Barcelone	578,2	442273
	29. Tarragone		233477
	30. Lérida		151322
	31. Gérona		214150
La Galice.	32. La Corogne	748,1	435670
	33. Lugo		357272
	34. Orense		319038
	35. Pontevédra		360006
Roy. de Léon.	36. Léon . . .	277,38	267438
	37. Salamanque	264,94	210314
	38. Zamora . .	167,63	159425
Murcie.	39. Murcie	370,69	283549
	40. Albacété		190766
Valence.	41. Valence	361,59	388961
	42. Alicante		368923
	43. Castellon de la Plana		199220
Le Navarrais.	44. Pampelona .	115,31	230925
Alava.	45. Vittoria . .	50,91	67528
La Biscaye.	46. Bilbao . .	59,63	111433
Guipuzcoa.	47. St.-Sébastien	29,25	108599
Les Baléares		82,69	229197
Les Canaries		151,56	199950
	Total	8598,27	12,386841

Colonies.	Superficie en milles c.	Nombre des habitants 1833.
A. En Amérique.		
Capitainerie générale de la Havanne	**2504**,5	**1,020862**
a) l'île de Cuba	2309	730262
b) l'île de Portorico	188,75	288000
c) les Vierges espagnoles. . .	6,75	2600
B. Asie et terres australes.		
Capitainerie générale des Philippines	**2507**	**2,679500**
a) La part de l'île de Manille .	1450	1,822200
b) Les Bisayas	879	803000
c) Les îles Baschées et Babuyanes	60	5000
d) Une partie de Magindanao .	61	43800
e) Iles Mariannes	57	5500
C. Possessions en Afrique.	**24**,5	**17071**
1. Présides	1,5	11481
2. Les îles de Guinée	23	5590
	5036,00	**3,717433***)

*) D'après la statistique de Caballero, Cuba et Portorico auraient 1,200000, les Philippines 3,005000, les îles de Guinée : Fernando-Po et Anaboa, 18000 hab.

Finances.

Résumé des recettes et dépenses pour l'année 1850, présenté par M. Bravo Murillo dans la séance des cortès du 3 nov. 1849.

Recettes.

333,780000	Direction-générale des contributions directes.
180,500000	» » » » indirectes.
175 200000	» » » douanes.
239,597342	» » » biens communaux.
65,812561	» » » domaines de l'Etat.
22,273000	» » » loteries.
71,500000	Cruzada.
14,341000	Trésor. Surplus des caisses d'outre mer et produits éventuels.
380000	Ministère des affaires étrangères.

1103,383903 à transporter.

1103,383903	Transport.
19,418390	Ministère de l'intérieur.
23,443000	» » l'instruction publique.
162400	» » la guerre.
620582	» » la marine.
1147,028275	

Dépenses.

45,900000	Maison royale,
1,161870	Corps législatifs.
11,335372	Ministère des affaires étrangères.
18,568851	» des grâces et justice.
313,458400	» de la guerre.
68,161964	» » la marine.
46,335241	» » l'intérieur.
61,229405	» du commerce, instruct. et travaux publics.
125,072410	» des finances.
175,339040	Classes passives (pensions, etc.).
59,342690	Remboursement arriéré et payements affectés aux prix des rentes.
100,136957	Dette publique.
154,734603	Clergé séculier et couvents de religieuses.
16,825390	Frais de justice.
1197,602193	total. A déduire pour réductions proposées sur les
50,694657	émoluments des classes passives et actives.
1146,907536	

L'état des recettes du trésor indique le développement de la prospérité publique à l'abri de la paix dont l'Espagne jouit. Pendant le 1er semestre de l'an 1850 elles se sont élevées à 598,519597 réaux, savoir:

88,904532	réaux au mois de janvier,
113,129339	» » » de février,
98,570219	» » » de mars,
77,353852	» » » d'avril,
123,168337	» » » de mai,
97,398318	» » » de juin.
598,519597	total. Le susdit semestre a produit 80,554085 réaux de plus que le semestre correspondant de 1849.

Dette publique.

Etat général au 31 décembre 1849 (publié par la Gazette de Madrid du 19 avril 1850).

Dette du 3 % intérieur et extérieur.

			Consolidés.	Non consolidés.
Capital de la dette en circulation . .			2,982,020410	
Dette intérieure.				
Dette 5 %			969,570718	
» 4 %			308,829718	
Valès non consolidés				352,180320
Dette 5% en papier (a papel)				647,598065
» sans intérêt				940,355458
» provisoire				266,852638
Capitaux reconnus en faveur des ayants droits séculiers aux dîmes, en certificats convertis par sixième en rentes 3 %			16,627697	
Certificats en faveur desdits, non conversibles en dette 3%				5,474253
Dette extérieure.				
Dette active 5 % . .	3,450,612000			
à déduire : valeur des titres de cette dette entre les mains de Mr. Ardoin, appartenant au gouvernement .	423,777317			
		Reste	3,026,834683	
Dette passive . . .	1,189,204000			
à déduire : valeur des titres de cette dette entre les mains de Mr. Ardoin, appartenant au gouvernement .	146,320000			
		Reste		1,042,884000
Dette différée . . .	76,680000			
à déduire comme propriété de l'Etat . .	76,680000			
		Reste	—	—
		à transporter	4,321,862816	3,255,344734

Transport	4,321,862816	3,255,344734
Dette pendante en liquidation		1,744,295706
» extérieure pendante, provenant de la conversion de 1834		680,678840
	4,321,862816	5,680,319280
Dette consolidée		4,321,862816
Total de la dette consolidée et non-consolidée .		10,002,182096
Capital des coupons échus		2,528,885365
Total général de la dette à régler		12,531,067461
Dette réglée		2,982,020410
Total général		15,513,087871

Armée.

Infanterie. 1) de ligne : 15 rég. de 3 bataillons; 30 rég. de 2 bataillons; 16 bataillons de chasseurs (ligeros, cazaderos); un rég. de Ceuta de 2 bataillons.

2) de réserve : 49 bataillons.

Artillerie. 1 directeur, 5 sous-directeurs, 5 chefs d'école, 36 colonels, 45 lieut.-colonels, etc. Cinq départements militaires: 1) à Barcelone, 2) à Valence, 3) à la Séville, 4) à la Corogne, 5) à Ségovie, un régiment pour chaque département. La force personnelle consiste en cinq régiments à pied (3 à 2, 2 à 3 brigades); trois brigades d'artillerie montée, trois brigades de montagne, quatre brigades de gros calibre et cinq compagnies d'ouvriers avec une d'armuriers.

Génie. 1 ingénieur-général, 14 directeurs-sous-inspecteurs, etc., 15 colonels, 19 lieut.-colonels, 18 commandeurs de bataillons de 1ère classe, 61 capitaines, 80 lieut. — Un régiment de 3 bataillons, chaque bataillon à 4 comp. de sapeurs, 1 de mineurs et 1 de pontonniers.

Outre-mer : 3 directeurs-sous-inspecteurs, 1 maréchal-de-camp, 5 colonels, 2 lieut.-colonels, 14 commandeurs de bataillons de 1ère classe, 12 capitaines.

Cavalerie. 2 régiments de carabiniers et 16 régiments de lanciers, 2 escadrons de chasseurs (de Majorque et de Galice), 2 » de remonte à Ubeda et Baena.

Corps de la garde civique. 13 régiments (tercios) avec 49 comp. d'infanterie et 11 escadrons.

Corps des carabiniers. Il se compose de 80 commanderies (commandancias) dans cinq divers districts; ils forment deux lignes aux côtes et sur les frontières.

Etat militaire des Indes.

Amérique.

Cuba. Vétérans : 12 rég. d'inf. ; 4 comp. volontaires. — Une brigade d'artillerie de 8 batteries, dont une volante et une de montagne à la Havane ; une brigade à deux batteries de campagne et une batterie de montagne à Cuba. — Cavalerie : 1 rég. de lanciers. — Milice : 1 rég. et 3 bat. d'infanterie, 1 rég. de cav. (volontaires) et 1 rég. de dragons.

Porto-Rico. Vétérans : 3 rég. d'inf. — Une brigade d'artillerie à 4 batteries de campagne et 1 de montagne. — 7 bat. de milice ; 1 rég. de cavalerie.

Asie.

Infanterie : 6 rég., c.-à-d. 3 de ligne, 2 légers, 1 de chasseurs.

Artillerie : 2 brigades, l'une à 8 batteries, dont 2 volantes ; l'autre de 2 batteries de campagne, chacune avec 1 comp. d'ouvriers.

Milice provinciale — : 4 bataillons de ligne et 1 bât. de chasseurs.

Marine (à la fin de 1849).

D'après un état publié par el Heraldo, la flotte est armée de 721 canons ; son personnel se compose de 225 officiers, de 1033 soldats d'infanterie de marine et de 4949 matelots.

2 vaisseaux de ligne, de 74 can. ;
5 frégates, 1 de 52, 1 de 44, 2 de 42, 1 de 32 can. ;
6 corvettes, 2 de 30, 1 de 24, 3 de 16 can. ;
8 bricks, 1 de 20, 1 de 18, 3 de 16, 3 de 12 can. ;
15 bateaux à vapeur de 40 à 350 chevaux, avec 6 à 12 bouches à feu ; goëlettes de 1 à 3 canons ; 2 paquebots d'un canon chacun ; 1 lougre ; 1 felouque, 1 balancelle. Vaisseaux de transport : 1 frégate, 4 bricks, 3 garde-côtes.

Un décret du mois d'avril 1850 ordonne la construction de 7 bateaux à vapeur de 500 à 140 chevaux, de 3 bâtiments de transports, de 3 bricks de 16 canons.

République française.

(Comparez page 364 de l'Almanach pour 1850.)

Constitution de la république française, votée par l'assemblée nationale dans sa séance du 4 nov. 1848. Introduction : La France s'est constituée en république. En adoptant cette forme

définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation. Douze chapitres, dont le dernier contient les dispositions transitoires, avec 116 articles : I. La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. II. Droits des citoyens garantis par la constitution. III. Des pouvoirs publics. IV. Du pouvoir législatif : sept cent cinquante représentants du peuple, dont le nombre s'élèvera à neuf cents pour les assemblées qui seront appelées à réviser la constitution ; le suffrage direct et universel, scrutin secret ; sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans, et éligibles tous les Français âgés de 25 ans. L'assemblée nationale élue pour trois ans est renouvelée intégralement. V. Du pouvoir exécutif (v. ci-dessous, président). VI. Du conseil d'Etat (voir ci-dessous, même titre). VII. De l'administration intérieure, c'est-à-dire des départements, des arrondissements, des cantons et des communes. VIII. Du pouvoir judiciaire. IX. De la force publique : garde nationale, l'armée de terre et de mer. X. Dispositions particulières : légion d'honneur ; l'Algérie et les colonies. XI. De la révision de la constitution, lorsque, dans la dernière année d'une législature, l'assemblée nationale aura prononcé le vœu que la constitution soit modifiée.

Loi qui modifie la loi électorale du 15 mars 1849, adoptée par l'assemblée législative le 31 mai, publiée dans le Moniteur universel du 3 juin 1850. La liste électorale, dressée par le maire, etc., comprendra par ordre alphabétique tous les Français âgés de 21 ans accomplis jouissant de leurs droits civils et politiques, actuellement domiciliés dans la commune et qui ont leur domicile dans la commune ou dans le canton depuis trois ans au moins. Le domicile sera constaté par l'inscription au rôle de la taxe personnelle ou par l'inscription personnelle au rôle de la prestation en nature pour les chemins vicinaux, ou par les déclarations des pères ou des maîtres ou patrons. En outre la loi fait plusieurs exceptions.

Président

de la république en vertu des articles 43, 45 et 46 de la constitution. (— Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président de la république. Il est élu pour quatre ans, et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années. Il est nommé au scrutin secret et à la majorité absolue des votants —) :

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, élu par 6,048872 suffrages et proclamé comme président de la république dans l'assemblée nationale le 20 décembre 1848.

Vice-président.

(Article 70 de la constitution: le vice-président est nommé par l'assemblée nationale sur la présentation de trois candidats faite par le président. — Article 71: il y aura un conseil d'Etat dont le vice-président de la république est de droit président.)

Dans la séance du 18 janvier 1849 sont proposés à l'assemblée nationale Boulay (de la Meurthe), Baraguay d'Hilliers, général de division, et Vivien, conseiller d'Etat, comme candidats à la vice-présidence.

Boulay est nommé le 20 janvier par 417 voix, et proclamé comme vice-président de la république.

A page 365 et les suivantes de l'édition de l'almanach de 1850 on a indiqué les noms des ministres successivement en fonction depuis le 24 février jusqu'au 20 décembre 1848. Le 31 octobre 1849 un nouveau ministère a remplacé celui du 20 déc. 1848. (Moniteur univ. du 1er nov.)

Ministère du 31 oct. 1849.

Guerre —: le général de division *d'Hautpoul.*

Affaires étrangères —: Alphonse *de Rayneval*, env. à Naples. Le général *d'Hautpoul* est chargé du portefeuille jusqu'à l'arrivée de M. *de Rayneval.* — Le 17 déc. 1849: le général de division Ducos *de la Hitte.*

Intérieur —: Ferdinand *Barrot.* — Le 15 mars 1850: *Baroche.*

Justice —: *Rouher.*

Travaux publics —: *Bineau.*

Instruction publique et cultes —: Esquiron *de Parieu.*

Commerce —: *Dumas* (membre de l'Institut des sciences, professeur de chimie organique, etc.).

Finances —: Achille *Fould.*

Marine —: le contre-amiral *Romain-Desfossés.*

Sous-secrétaires d'Etat, secrétaires-généraux, directeurs et chefs de division dans les ministères.

Ministère de la justice.

Secrétaire-général —: *Bayle-Mouillard* (29 nov. 1849).

Directeurs. Affaires civiles — : *de Dalmas* (15 mars 1848).
Affaires criminelles — :
Comptabilité — : *Decrusy* (en fonction au 24 févr. 1848).
Cabinet du ministre — :

Ministère des affaires étrangères.

Cabinet du ministre et secrétariat — : *Soleille*, lieut.-colonel, chef.
Directeur. Aff. politiques — : Louis *de Viel-Castel*.
Sous-directeur — : Jules *de Cramayel* (12 déc. 1849).
Aff. commerciales — : Théodore *de Lesseps* (en fonction au 24 févr. 1848).
Archives et chancellerie — : *Cintrat* (en fonction au 24 févr. 1848).
Fonds et comptabilité — : *Brénier* (en fonction au 24 févr. 1848).

Ministère de la guerre.

Secrétaire-général — : colonel Jean-Pierre-Catherine-Eulalie *Bourjade* (1 janv. 1849).
Service des états-majors, des opérations militaires et du mouvement — : André-Augustin *Morin*, général de brigade, chef du service.
Directeurs. Administration — : Jean-Baptiste *Dagnan*, intendant milit. (1 août 1848).
Affaires d'Algérie — : le général de brigade *Daumas* (20 avril 1850).
Comptabilité — : Nicolas *Petitet* (4 avril 1848).
Dépôt de la guerre — : Jean-Jacques-Germain *Pelet*, gén. de division.
Secrét. du cabinet du ministre — : *Merle de Labrugière de Laveaux-Coupet*, lieut.-colonel au corps d'Etat-major.

Ministère de la marine et des colonies.

Chef de l'état-major du ministre — : *Robinet de Plas*, capitaine de frégate.
Directeurs. Personnel — : *Layrle* (22 janv. 1849).
Travaux — : *Garnier* (5 sept. 1848).
Services administrat. — : *Jurien* (10 juin 1849).
Colonies — : *Mestro*, chef de div. (28 févr. 1848).
Secrétariat-général et comptabilité — : *Blanchard* (28 févr. 1848).
Contrôle central — : *Morin*, contrôleur en chef (28 févr. 1848).

Invalides de la marine — : *Turbest* (24 févr. 1848).
Chef du cabinet — : Frédéric *Chassériau.*

Ministère de l'intérieur.

Sous-secrét. d'Etat — : *Darcy* (17 nov. 1849).
Secrét.-général — : *Delmas* (22 avril 1850).
Chefs de div. Sûreté générale — : *Doussy* (en fonctions le 24 févr. 1848 et rentré en fonctions le 1 janv. 1849).
Administration générale et départem. — : . . . .
Administration commun. — : *Jèze* (1 févr. 1849).
Beaux-arts — : *de Guizard* (20 avril 1850).
Directeur-général des musées nationaux — : *Jeanron* (18 mars 1848).
Comptabilité — : *Laisné* (en fonction au 24 févr. 1848).
Administrateur en chef des lignes télégraphiques — : Alphonse *Foy* (13 nov. 1849).
Chef du cabinet du ministre — : *Mauroy* (19 mars 1850).

Ministère des travaux publics.

Secrétaire-général — : *Boulage* (28 févr. 1848).
Chefs de division.
1ère sect., secrétariat et personn. — : *Boulage.*
2e sect., routes et ponts — : *Challot* (9 août 1850).
3e sect., navigation et ports — : *de Franqueville* (en fonction au 24 févr. 1848).
4e sect., chemins de fer — : *Chatelus* (en fonction au 24 févr. 1848).
5e sect., mines — : *de Boureuille* (en fonction au 24 févr. 1848).
6e sect., bâtiments civils et monuments publics — : *de Noue* (en fonction au 24 févr. 1848).
7e sect., comptabilité — : *Gautier-Dagoty* (en fonction au 24 févr. 1848).
Chef du cabinet du ministre — : . . .

Ministère de l'agriculture et du commerce.

Secrét.-général — : Victor *de Lavenay* (11 mai 1849).
Chefs de division. 1ère sect., agriculture — : *Monny de Mornay* (15 mai 1848).
2e sect., haras — : *Gayot* (31 mai 1846).
3e sect., commerce intérieur — : *Delambre* (15 mai 1848).
4e sect., » extérieur — : *Fleury* (22 juin 1848).
Chef du cabinet du ministre — : *Richaud.*

Ministère de l'instruction publique et des cultes.

Secrétariat — : P. *Collin*, chef.

Chefs de division. 1ère sect., instruction suprême et secondaire — : *Lesieur.*

2e sect., instruction primaire — : Gust. *Pillet* (en fonction 24 févr. 1848).

3e sect., sciences et lettres — : *Génin.*

Directeur-général des cultes — : *Contencin* (25 avril 1850).

Chef du cabinet du ministre — : Charles *Jourdain* (20 déc. 1848).

Ministère des finances.

Sous-secrétaire d'Etat — : Pierre *Magne* (2 nov. 1849).

Directeurs et sous-directeurs. Personnel — : Pline *Harmand* (30 juin 1849).

Secrétariat-général — : Emard *Millot*, chef.

Contrôle des régies et administrat. financ. — : *Jonnart* aîné (en fonction au 24 févr. 1848).

Contentieux des finances — : *Serveux*, agent judiciaire du trésor public, sous-directeur.

Mouvement des fonds — : *Montanier* (en fonction au 24 févr. 1848).

Dette inscrite — : *Andrey* (en fonction au 24 févr. 1848).

Comptabilité générale des fin. — : *Rodier* (en fonction au 24 févr. 1848).

Caisse centrale — : J. *Thomas* (en fonction au 24 févr. 1848).

Contrôle central du trésor public — : *Levasseur* (en fonction au 24 févr. 1848).

Chef du cabinet du ministre — : Jules *Pelletier.*

Directeurs des administrations financières:

Enregistrement et domaines — : *Tournus* (sous-directeur du contentieux au 24 févr. 1848).

Douanes — : *Gréterin* (en fonction au 24 févr. 1848).

Contrib. indir. — : *Adam* (en fonction au 24 févr. 1848).

Postes — : Edouard *Thayer* (21 déc. 1848).

Forêts — : *Legrand* (de l'Oise) (10 juill. 1849).

Contrib. directes — : *Belesta* (en fonction au 24 févr. 1848).

Préfecture de la Seine

[remplacée par la mairie de Paris du 24 févr. au 19 juill. 1848; maires 24 févr. 1848: Garnier-Pagès; 11 mars 1848: Armand Marrast. — Préfets 19 juillet 1848: Trouvé-Chauvel; 27 oct. 1848: Recurt].

Préfet (dep. 30 déc. 1848) — : *Berger.*
Secrétaires-généraux — : [24 févr. 1848 : Flottard; le 21 juillet 1848 : Edm. Adam.] Le 27 avril 1849 : *Merruau.*

Préfecture de police.

[Le 24 févr. 1848 : Caussidière; le 18 mai 1848 : Trouvé-Chauvel; le 19 juillet 1848 : Ducoux; le 14 oct. 1848 : Gervais (de Caen); le 20 déc. 1848 : Rebillot.] Le 10 nov. 1849 — : *Carlier.* — Secrét.-gén. — : Clément *Reyre.*

Gardes nationales de la Seine. Commandants supérieurs.

[Le 24 févr. 1848 : le colonel de Courtais; le 15 mai 1848 : Clément Thomas; le 29 juin 1848 : le gén. Changarnier (avec commandement en chef des troupes de la 1ère division militaire); le 19 mai 1849 : le gén. Perrot, ad int. ; le 13 juin 1849 : le gén. Changarnier.] Le 4 juin 1849 : le général de division *Perrot.*

Conseil d'Etat.

Le conseil d'Etat est consulté sur tous les projets de loi du gouvernement, qui doivent être soumis à son examen préalable ; le gouvernement n'est cependant pas tenu de lui soumettre les projets du budget, de l'état de l'armée, ni la ratification des traités. Il se compose d'un président (le vice-président de la république) et de 40 conseillers d'Etat nommés par l'assemblée nationale, puis de 24 maîtres des requêtes, 24 auditeurs, un secrétaire-général et un secrétaire du contentieux. Le conseil d'Etat se divise en trois sections : 1° pour la législation, 2° pour l'administration, 3° pour les affaires du contentieux. Chaque section nomme son président. Les objets qui doivent être discutés dans les séances générales sont fixés par des lois spéciales. Pour le règlement intérieur du conseil d'Etat v. le Moniteur univers. du 16 juin 1850.

Les membres sont en fonctions pour six années, la première élection a eu lieu les 11, 12, 13, 14, 16, 17 et 18 avril 1849 ; la deuxième par l'assemblée nationale législative le 29 juin, le 2 et le 4 juillet 1849. Comme l'assemblée nationale n'est élue que pour trois années (constitution de la république française, chapitre IV, article 31), la constitution prescrit (article 72) que dans les deux premiers mois de chaque législature la moitié des membres du conseil d'Etat doit être soumise à la réélection.

Président — : *Boulay* (de la Meurthe), vice-président de la république.

Section de législation.

Président — : *Vivien*, vice-président du conseil d'Etat.
Membres — : *Béhic*. — *Boudet*. — *Boulatignier*. — *Boussingault*. — *Bureaux de Pusy*. — *Charton*. — Charles *Cuvier*. — *de Fresnes*. — *Jubelin*. — *de Renneville*. — *Rivet*. — Horace *Say*. — *de Tarlé*. — *Tourangin*. — Ganthier *de Rumilly* (4 août 1849).

Section d'administration.

Président — : *Macarel*.
Comité de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. Conseillers — : *Macarel*, président; *Herman*; *Pérignon*; *O'Donnell*; *Tournoüer*.
Comité des finances, de la guerre et de la marine. Conseillers — : *Stourm*, président; J. *Boulay* (de la Meurthe); *de Cormenin*; *Mahérault*; *Pons* (de l'Hérault).
Comité des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et des affaires étrangères. Conseillers — : *Bethmont*, président; *Dunoyer*; *Havin*; *Lanyer*; *Vuillefroy*.

Section du contentieux.

Président — : . . .
Membres — : *Baumes*. — *Bouchéné-Lefer*. — *Carteret*. — *Hély d'Oissel*. — *de Jouvencel*. — *Marchand*. — *Paravey*. — *de Saint-Aignan*.
Ministère public de la section du contentieux — : *Cornudet*, maître des requêtes.
Secrétariat du conseil d'Etat. Secrétaire-général — : *Hochet*. — Secrét. du contentieux — : Philippe *Pierson*.

Cour de cassation — : *de Portalis*, 1er président.
Cour des comptes — : *Barthe*, 1er président (15 août 1849).
Cour d'appel à Paris — : *Troplong* (décret du 22 déc. 1848). — Procureur-général — : *de Royer* (18 mars 1850).

Maréchaux de France.

Soult de Dalmatie, depuis le 19 mai 1804.
Gérard, dep. le 17 août 1830.

François-Horace *Sébastiani*, depuis le 21 oct. 1840.
Henri-Charles-Michel-Joseph *Reille*, nommé le 17 sept. 1847.
Guillaume *Dode de la Brunerie*, nommé le 17 sept. 1847.
Jérôme *Bonaparte*, nommé le 1 janv. 1850.

Gouverneur de l'hôtel des invalides.

Le maréchal Jérôme *Bonaparte*. — Commandant de l'hôtel des invalides —: le général de division Jean-Martin *Petit*.

Grand-chancelier de la légion d'honneur.

Le général de div. R.-Jos.-Is. *Exelmans*. (Monit. 15 août 1849.)

Amiraux.

de Roussin, depuis le 30 oct. 1840.
de Mackau, depuis le 23 déc. 1847.

Archevêques.

Paris. Marie-Dominique-Auguste *Siboure* (10 août 1848).
Cambrai. Réné-François *Regnier* (16 mai 1850).
Lyon. Le cardinal Louis-Jacques-Maurice *de Bonald* (4 déc. 1839).
Rouen. Louis-Marie-Edme *Blanquart de Bailleul* (3 mars 1844).
Sens. Mellon *Jolly* (19 nov. 1843).
Reims. Thomas *Gousset* (26 mai 1840).
Tours. François-Nicolas-Madeleine *Morlot* (28 juin 1842).
Bourges. Le cardinal Jacques-Marie-Antoine-Célestin *Dupont* (15 déc. 1841).
Albi. Jean-Joseph-Marie-Eugène *de Jerphanion* (15 juillet 1842).
Bordeaux. François-Auguste-Ferdinand *Donnet* (30 nov. 1836).
Auch. Nicolas-Augustin de la Croix *d'Azolette* (4 déc. 1839).
Toulouse. Paul-Thérèse-David *d'Astros* (16 mars 1830).
Ain. Pierre-Marie-Joseph *Darcimoles* (5 déc. 1846).
Besançon. Jacques-Marie-Adrien-Césaire *Mathieu* (22 juin 1834).
Avignon. Jean-Marie-Mathieu *Debelay* (16 oct. 1848).

Divisions et subdivisions militaires, départements, préfets et commandeurs militaires
(le 30 juillet 1850).

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
1e Paris.	Paris.	Seine.	*Berger.*
Neumayer, gén. de div. *)	Versailles.	Seine-et-Oise.	Erneste *Arrighi* de Padoue.
		Oise.	*Randoin.*
	Orléans.	Loiret.	*Dubessey.*
		Loir-et-Cher.	*Sohier.*
		Eure-et-Loire.	*de Grouchy.*
	Melun.	Seine-et-Marne	*Touret.*
	Rouen.	Seine-infér.	Erneste *Leroy.*
		Eure.	*Guyot.*
	Troyes.	Yonne.	*Haussmann.*
		Aube.	*Petit de Bantel.*
2e Lille.	Lille.	Nord.	*Vaïsse.*
Foucher, gén. de div.	Arras.	Somme.	Léon *Masson.*
		Pas-de-Calais.	*Fresneau.*
	Laon.	Aisne.	*Corbin.*
3e Metz.	Metz.	Moselle.	*Saint-Marsault.*
Randon, gén. de div.	Nancy.	Meurthe.	*de Sivry.*
		Vosges.	*de Percy.*
	Châlons.	Marne.	*Boselli.*
	Verdun.	Meuse.	Silvain *Blot.*
	Mézières.	Ardennes.	Tib. *Foy.*
4e Strasbourg.	Strasbourg.	Bas-Rhin.	*West.*
Magnan, gén. de div.	Colmar.	Haut-Rhin.	*de Durckheim-Montmartin.*
5e Besançon. *Gues-Viller*,	Besançon.	Doubs.	*Pardeilhan - Mezin.*
gén. de div.	Dijon.	Haute-Marne.	*Combe-Sieyes.*
Voir la 6ème div.		Côte-d'Or.	*Pagès.*
	Châlons-sur-Marne.	Jura.	*de Vincent.*
		Saône-et-Loire.	Pierre *Leroy.*
	Vesoul.	Haute-Saône.	Hippolyt *Dieu.*
	Grenoble.	Isère.	*Chapuis-Montlaville.*
		Drôme.	*Ferlay.*

*) Commandant en chef les troupes de la 1ère division militaire à Paris: le gén. de div. Changarnier.

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
6e Lyon. *de Castellane*, gén. de div.; il a en même temps le commandement supérieur de la 5e division.	Lyon.	Ain.	*de Lapeyrouse.*
		Rhône.	*de Lacoste*, commiss. extraord. dans la 6ème division.
		Loire.	Jules *Rousset.*
7e Marseille. *Carrelet*, gén. de div.	Marseille.	Bouches du-Rhône.	*de Suleau.*
	Toulon.	Var.	*de Frossard.*
	Avignon.	Basses-Alpes.	*Des-Aubiers.*
		Hautes-Alpes.	*Giraud-Teulon.*
		Vaucluse.	*Malher.*
8e Montpellier. *de Rostolan*, gén. de div.; il a en outre le commandement supérieur des 9e et 10e div. militaires.	Montpellier.	Hérault.	*Balland.*
	Nîmes.	Gard.	*Lagarde.*
		Ardèche.	Henri *Chevreau.*
	Rhodez.	Lozère.	*Jourdain.*
		Aveyron.	*Fluchaire.*
9e Perpignan. *Hecquet*, gén. de div.; voir 8.	Perpignan.	Pyrénées-Orient.	*Dulimbert.*
	Carcassonne.	Ariège.	*Pietri.*
		Aude.	*Dugué.*
10e Toulouse. *Reveux*, gén. de div.; (voir la 8e div. mil.)	Toulouse.	Haute-Garonne.	*Besson.*
	Montauban.	Tarn.	*Bart.*
		Tarn-et-Garonne.	*Taillefer.*
11e Bayonne. *De Joly*, gén. de div. (v. la 12e div. milit.)	Bayonne.	Landes.	*Jaubert.*
		Basses-Pyrénées.	Jules *Cambacerès.*
	Auch.	Gers.	*Lerat de Magnitot.*
		Hautes-Pyrénées.	Oscar *Massy.*

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
12e Bordeaux.	Bordeaux.	Gironde.	*Neveux.*
d'Arbouville,	La Rochelle.	Charente.	*Rivière.*
gén. de div.;		Charente-infér.	*Brian.*
il a en outre	Périgueux.	Dordogne.	*de Sainte-Croix.*
le commandement supérieur		Lot.	*Victor Duhamel.*
des 11e et 14e div. militaires.		Lot-et-Gar.	*de Preissac.*
13e Clermont-Ferrand.	Clermont.	Puy-de-Dôme.	*Crèvecœur.*
Marey-Monge,	Bourges.	Indre.	Jules *Chevillard.*
gén. de div.		Cher.	*Meunier.*
	Limoges.	Haute-Vienne.	*de Mentque.*
		Creuze.	*Durand Saint-Amand.*
		Corrèze.	*Bourdon.*
	Le Puy.	Cantal.	*Fournier.*
		Haute-Loire.	*Dubois.*
	Moulins.	Nièvre.	*Petit de Lafosse.*
		Allier.	*de Maupas.*
14e Nantes.	Nantes.	Loire-infér.	*Gauja.*
Gérard, gén. de div. (voir la 12e div. mil.)	Napoléon-Vendée.	Vendée.	*Bonnin.*
		Deux-Sèvres.	*de Bry.*
	Angers.	Maine-et-Loire	*Vallon.*
	Tours.	Vienne.	*Jeanin.*
		Indre-et-Loire.	*Brun.*
15e Rennes.	Rennes.	Ille-et-Vilaine.	*Caffarelli.*
Duvivier, gén.	Brest.	Finistère.	*Bruno-Devès.*
de div.	Saint-Brieuc.	Côtes-du-Nord.	*Mars-Larivière.*
	Vannes.	Morbihan.	*Boulage.*
16e Caen.	Caen.	Calvados.	*Morisot.*
Ordener,	Saint-Lô.	Manche.	Ludovic *de Tanlay.*
gén. de div.	Le Mans.	Mayenne.	*Luçay.*
		Sarthe.	*Migneret.*
	Alençon.	Orne.	Paulze *d'Ivoy.*
17e Bastia. *Talandier*, gén. de div.	Ajaccio.	Corse.	*Rivaud.*

A l g é r i e.

Gouverneur-général — : *Charron*, gén. de div. (9 sept. 1848).
Chef d'état-major gén. — : *de Crény*, gén. de brigade.
Division d'Alger. — : *Blangini*, gén. de brigade.
" d'Oran — : *Pellissier*, " " "
" de Constantine — : *Herbillon*, gén. de brigade.

Administration civile. Inspection générale des services administratifs en Algérie (4 avril 1850). Chargé de l'inspection générale : le gén. de div. *Rambaud*.

Administration départementale.
Préfet à Alger — : Latour-*Mézeray* (9 oct. 1849).
" " Oran — : *de Wildermeth* (26 juin 1850).
" " Constantine — : *Soubeyran*.

Justice — : Ach. *Marrast*, procureur-gén. à la cour d'appel d'Alger, chef du service judiciaire en Algérie.

C o l o n i e s.

La Martinique. Gouverneur-gén. des Antilles françaises — : le contre-amiral Armand-Joseph *Bruat*.
Guadeloupe et dépendances (Désirade, Marie-Galante et Saintes). Gouverneur — : le colonel d'infant. de marine *Fiéron* (9 nov. 1849).

Guyane. Commissaire-gén — : Aimé-André *Pariset*.

St. Pierre et Miquelon. Commissaire — : Jacques-François *Gervais*, lieut.-colonel d'artillerie de marine en retraite (16 mai 1850).

Sénégal et dépendances (îles St.-Louis et Gorée). Commissaire — : le capit. de frégate Auguste-Léopold *Protet*, (1 juin 1850).

Ile de la Réunion (Bourbon). Gouverneur — : Louis-Isaac-Pierre-Hilaire *Doret*, capit. de vaisseau (7 nov. 1849).

Etablissements français aux Indes (Pondichery). Commissaire — : le cap. de frégate Hyacinthe-Marie *de Lalande de Calan*.

Etablissements français en Océanie. Commissaire — : le capit. de vaisseau *Bonard*.

Corps diplomatique et consuls à Paris.

Amérique, Etats-Unis du nord — : William C. *Rives*, E. e. et M. pl. (nommé au mois de juin 1849, accrédité le 10 nov. 1849); Henry Shelton *Sanford*, secr. de lég. — Robert *Walsh*, c.

Argentina, Etats-Unis du Rio-de-la-Plata — : . . ., M. pl.; *Balcare*, secr. de lég., chargé des affaires de la lég.

Autriche — : Joseph-Alexandre *Hubner*, E. e. et M. pl. (nommé 23 sept., accrédité le 14 oct. 1849); le chev. baron *d'Odelga*, Rodolphe comte *Apponyi II*, le baron *du Pont* et le baron *Turkheim*, secrétaires de lég. — Bar. *de Rothschild*, c.-gén.

Bade — : le cons. de lég. Ferdinand-Allessina baron *de Schweitzer*, MR; le gentilh. de la chambre Armand baron *de Roggenbach*, secr. de lég.

Bavière — : le conseiller de lég. Auguste *de Wendland*, E. e. et M. pl.

Belgique — : Firmin *Rogier*, E. e. et M. pl.; H. *Carolus*, major du génie, cons. de lég. (20 juin 1848); Amédée *Pycke de Pitteghem*, secrét. de 2de classe; le baron *de Vinck des deux Orp* (16 déc. 1847), Oscar *de Leempoel*, (3 avril 1848) et Paul *de Borchgrave* (25 août 1849), attachés.

Bolivie — : le général André *Santa-Cruz*, m. pl. (accrédité 26 oct. 1849).

Brésil — : le comm. José Maria *do Amaral*, ch. d'aff. (21 mars 1849); Juvencio Maciel *da Rocha*, att. et administrateur du consulat-général; Luiz *de Moraes* Gomes *Ferreira* et Joaquim Ferreira *Sampaio*, attachés de 2de cl.

Chili — : Francisco-Xavier *Rosalès*, ch. d'aff.

Costa-Rica — : F. *Molina*, E. e. et M. pl.

Danemark — : le chamb. et cons. int. de confér. Ehrenreich-Christophe-Louis comte *de Moltke*, E. e. et M. pl.; le comte Erneste *de Moltke*, attaché. — Le cons. int. de lég. Albert-Armand-Pierre-Gabr. *Delong*, c.-gén.

Deux-Siciles — : Le baron Emidio *Antonini*, E. e. et M. pl. (accr. 23 févr. 1849); D. Antonio *Winspeare*, att. à la lég.

Equateur — : *Dotres*, c.

Espagne — : don Charl. Martinez *de Irugo* duc *de Sotomayor*, ancien ministre d'Etat, amb. (20 oct. 1848); don Antonio Luis *d'Arnau y de Aoiz*, 1er secrét.; comte *de Rivadavia*, *de Xifré*, comte *de Galve*, Fernandez *de Velasco*, attachés. — *De la Cruz*, att. militaire. — *De Grimaldi*, c.

Etats-Romains — : *) Msgr. Raphaël *Fornari*, archevêque de

---

*) Monsignore Antonio G a r i b a l d i, archevêque de Mira, jusqu'ici nonce du pape à Naples, est désigné pour la nonciature de Paris.

Nicée, nonce; Msgr. *Lasagni*, auditeur; l'abbé *Persichelli*, secrét.
Francfort —: Vincent *Rumpff*, MR. (v. Villes libres).
Grande-Bretagne —: le très-hon. Constant-Henri marquis *de Normanby*, amb. extraord. et pl.; . . . ., 1er secr. d'amb.; l'hon. Richard *Edwards*, Augustus *Paget*, William *Stuart*, J. F. *Clark*, Edwin *Cobbett*, attachés. — Thos. *Pickford*, c.
Grèce —: Spiridion *Tricoupi*, E. e. et M. pl. (accrédité 25 février 1850); Phocion *Rocque*, secr. de lég.; *d'Eichthal*, c.-gén.
Guatemala (v. Etats-Unis de l'Amérique-centrale) —:
Haïti —: . . . ., MR.; Eugène *Seguy-Villevaleix*, secr. de lég.
Hanovre —: le chamb. et cons. de lég. B. A. *de Stockhausen*, MR.
Hesse élect. —: Alex. *Bleymuller*, c.
Hesse gr.-ducale —: la légation badoise est chargée ad int. des affaires de ce pays.
Mecklenbourg-Schwérin —:
Mecklenbourg-Strélitz —:
Mexique —: Fernando *Mangino*, ch. d'aff.; François *Mora*, secr. de lég.; Andrès *Oseguera*, 2ème secr.
Nicaragua (Amérique-centrale) —: J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (8 sept. 1848).
Nouvelle-Grenade —: *Gardère*, c.
Oldenbourg —:
Pays-Bas —: le général d'infant. baron R. *Fagel*, E. e. et M. pl. (juillet 1848); le baron Louis *de Gericke*, cons. de lég.; Fréd. *Faber*, chancelier.
Parme —: l'envoyé du royaume des Deux-Siciles baron *Antonini*, E. e. et M. pl. (accréd. 24 avril 1850).
Pérou —: *Montané*, c.
Portugal —: chev. *de Paiva*, E. e. et M. pl.; chev. *de Dantas*, secr. de lég.; Gonsalves *Macieira*, att.
Prusse —: le cons. de lég. Maximilien comte *de Hatzfeld*, E. e. et M. pl. (30 mai 1849); le chambellan et cons. de lég. Gustave baron *von der Schulenburg-Priemeren*, 1er secrét. de lég.; comte *de Brandenburg*, att.; *Wirsch*, secrét. int. rédacteur; *Gasparini*, copiste de chancellerie de lég.
Russie —: le cons. act. d'Etat *de Kisseleff*, ch. d'aff. (24 mai 1849); le chamb. et cons. d'Etat Pr. Alexis *de Kou-*

rakin', 1er secr. de lég. ; le cons. de collége *de Balabine* et *de Vœlkersam*, secrétaires d'amb. ; le cons. d'Etat *Tolstoi*, correspondant du ministère de l'instruction, attaché. — Le cons. de collége *d'Ebeling*, c.-général.

Sardaigne — : le cons. d'Etat comte Charles *de Pralormo*, E. e. et M. pl. (accrédité le 24 oct. 1849); le comte Robert *de Pralormo*, 1er secr. de lég.; le chev. Félix *de Roussy*, secr. de lég.; chév. Amédée Vasco et l'avocat Aug. *Cauvin*, attachés.

Saxe (roy. de) — : Adolphe-Charles comte *de Hohenthal*, M. pl. (accréd. 28 mai 1850). — Thom. *Albrecht*, c. — [Théophile *Albrecht*, c. à Bordeaux.]

Suède et Norvège — : le gén. de caval. Gustave comte *de Lœwenhielm*, E. e. et M. pl. (nommé 22 avril 1848, près la république 20 août 1848); le baron George-Nicolas *Adelsvärd*, secr. de lég. (1841). — Charles *Pagny*, c.-gén.

Suisse — : Dr. Hyac. *Barman*, ch. d'aff.

Toscane — : le prince Joseph *Poniatowsky*, M. pl. (de même accréd. à Londres et à Bruxelles); le chamb. chev. Louis *Bargagli*, secr. de lég.; chev. L. *Frescobaldi*, att.

Turquie — : . . . . ., E. e. et M. pl.; *Blaque*, secrét. — *Halphen*, c.-gén.

Uruguay — : José *Ellauri*, E. e. et M. pl.; Benj. *Ellauri*, secrét. — John *Lelong*, c.-gén.

Venezuela — : *Thirion*, c.-gén.

Villes libres d'Allemagne — : Vincent *Rumpff*, MR.

Villes libres anséatiques — : voir ci-dessus; Henri-Alexandre *Bleymuller*, c.

Wurtemberg — : le cons. de lég. baron Auguste *de Wæchter*, MR. (nommé 21 mai, accrédité le 27 juin 1850).

Notices statistiques.

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Seine	Isle de France	8,64	47500	1,364467
Seine-et-Oise	» »	102,12	560387	474955
Seine-et-Marne	» »	107,27	588575	340212
Aisne . . .	» »	134,02	735378	557422
Oise . . .	» »	105,98	581424	406028
Somme . .	Picardie	112,26	615983	570529
Pas-de-Calais	Artois	120,92	663518	695756
Nord . . .	Flandres	103,5	567863	1,132980
Ardennes . .	Champagne	95,36	523243	326823
Marne . . .	»	149	820273	367309
Aube . . .	»	111,01	610608	261881
Haute-Marne .	»	113,98	625403	262079
Yonne . . .	»	134,66	738906	374856
Vosges	Lorraine	106,89	587955	427894
Meurthe . .	»	117,09	643500	445991
Meuse . . .	»	113,28	621618	325710
Moselle . .	»	110,9	610000	448087
Bas-Rhin . .	Alsace	90,32	495575	580373
Haut-Rhin .	»	69,68	383257	487208
Doubs . . .	Franche-	95,29	522895	292347
Jura	Comté	91,5	503364	316150
Haute-Saône .	»	97,45	534700	347096
Saône-et-Loire	Bourgogne	156	857678	565019
Côte-d'Or . .	»	159,43	876956	396524
Pays du nord-est.		2606,55	14,316509	11,767596
Seine-infér. .	Normandie	109,75	603463	757990
Eure	»	107,75	591261	423247
Orne	»	110,8	609206	442107
Calvados . .	»	101,34	556093	498385
Manche . .	»	104,93	577178	604024
Ille-et-Vilaine	»	122,54	672385	562958
Côtes-du-Nord	»	135,35	774073	628526
Finistère . .	Bretagne	126,11	693384	612151
Indre-et-Loire	Touraine	111,42	611369	312400
Eure-et-Loir .	Orléanais	107,08	587538	292337
Loir-et-Cher .	»	109,69	603116	256838

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Loiret . . .	Orléanais	122,8	675191	331633
Nièvre . . .	Nivernais	124,83	686619	322262
Allier . . .	Bourbonnais	135	742272	329540
Cher . . .	Berry	134,56	740125	294540
Indre . . .	"	127,56	701661	263977
Morbiban . .	"	123,93	681704	472773
Loire-infér. .	"	128,46	706285	517265
Maine-et-Loire	Anjou	131,61	722150	504963
Mayenne . .	Maine et	93,64	514868	368439
Sarthe . . .	Perche	113,1	620592	474876
Creuse . . .	Marche	105,39	579455	285680
Haute-Vienne	Limousin	102,14	561597	314739
Deux-Sèvres .	Poitou	110,46	607350	320685
Vendée . .	"	123,82	680775	376184
Vienne . . .	"	125,33	689083	308391
Charente-infér.	Aunis	130,32	716814	468103
Pays du nord-ouest.		3179,71	17,505607	11,345008
Gironde . .	Guienne	196,8	1,082552	602444
Dordogne . .	"	166,75	915000	503557
Tarn-et-Garonne	"	67,75	371764	242498
Aveyron . .	"	170,38	882171	389121
Charente . .	Angoumois	107,04	588803	379031
Corrèze . .	Limousin	108,12	594717	317569
Lot	Gascogne	72,43	398406	294566
Lot-et-Garonne	"	97,43	534628	346260
Landes . .	"	170,02	933756	298220
Hautes-Pyrén.	"	84,45	464531	251285
Gers . . .	"	114,43	627879	314885
Basses-Pyrén.	Béarn	136,87	752513	457832
Haute-Garonne	Languedoc	112,8	618558	481938
Aude . . .	"	114,9	631667	289661
Hérault . .	"	124,74	630935	386020
Tarn . . .	"	104,91	576821	360679
Ariège . . .	Foix	87,03	478401	270535
Pyr.-Orientales	Roussillon	74,82	411376	180794
Pays du sud-ouest.		2111,67	11,494478	6,366895

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Rhône	Lyonais	49,18	270423	545635
Loire	»	86,93	477018	453786
Puy-de-Dôme	Auvergne	145,92	800679	601594
Cantal	»	104,37	574081	260479
Haute-Loire .	Languedoc	90,17	495784	307161
Ardèche . . .	»	100	550004	379614
Gard	»	109,08	599723	400381
Lozère	»	93,82	514795	143331
Ain	Bourgogne	106,37	584822	367362
Isère	Dauphiné	153	841230	598492
Hautes-Alpes	»	100,64	553569	133100
Drôme	»	118,87	653557	320075
Vaucluse . .	Provence	64,78	355429	259154
Bouches-du-Rhône	»	109,48	601960	413918
Basses-Alpes .	»	125,92	690919	156675
Var	»	132,7	729628	349859
Corse . . .	Corse	159,03	874741	230271
Pays du sud-est.		1850,26	10,168362	5,920887
Pays du nord-est de la Fr.		2606,55	14,316509	11,767696
» » nord-ouest » »		3179,71	17,505607	11,345008
» » sud-ouest » »		2111,67	11,494478	6,366895
» » sud-est » »		1850,26	10,168362	5,920887
	*)	9748,19	53,484956	35,400486

*) 1 m. c. géogr. = 5486,962 hectares. — Le nombre des habitants est indiqué d'après le Moniteur univ. du 25 févr. 1847.

Colonies françaises.	Milles carrés.	Habit. à la fin de 1841.
Asie. Pondichéry dans le Carnatic, Karikal dans le Tanjore, Mahé sur Malabar, comptoirs à Yamaon et Chandernagor dans le Bengale, etc.	24,5	167790
Afrique. a) Les établissements sur le Sénégal, avec les îles de St.-Louis et de Gorée avec 10283 esclaves		19678
b) île de la Réunion (106682, y inclus 65993 esclaves), Ste-Marie de Madagascar (5000 hab.), etc.	54	111682
c) Algérie à la fin de 1843 : 58686 Européens et 82423 Indigènes. (A la fin de l'an 1849 la population européenne s'est élevée à 112606, dont 58005 Français, 33525 Espagnoles, 7043 d'Anglo-Maltais, 6986 Italiens, etc.)	5000	141109
Amérique. a) Indes-occidentales : les petites-Antilles : Martinique (121145, y inclus 75225 esclaves), Guadeloupe, St.-Martin, Marie-Galante, Désirade et la groupe d'îles appelée des Saintes (134544, y inclus 93558 esclaves)	63,5	255689
b) Amérique mérid. : une partie de la Guyane avec l'île de Cayenne (avec 14997 escl.)	518	22010
c) Amérique du nord : les îles St.-Pierre et Miquelon près de la Terre-neuve . .	7	1338
Terres australes. Les Marquises *) . .	24	20200
	5691	739496

*) Les îles de Huahine, Raïatea et Borabora sont exceptées du protectorat, convention du 19 juin 1847.

Les données sur la population des possessions dans l'Inde (v. Asie) et de Ste-Marie de Madagascar (v. Afrique b), ainsi que sur celle des îles de St.-Pierre et Miquelon (v. Amérique c) et des Marquises ne sont pas garanties, n'étant pas officielles.

En Algérie on ne comprend, sous le titre d'indigènes, que ceux ayant une résidence fixe et connue sous le nom de hadars ou citadins.

Le budget présenté par le ministre des finances, pour l'année financière de 1851 à l'assemblée législative (v. Moniteur universel du 5 avril 1850) a été resumé par suite de l'examen de la commission de la dite assemblée en ce qui suit.

Recettes.

	Fonds généraux de l'Etat.	Fonds spéciaux des départem., des communes et des colonies.	Total.
Contributions directes .	265,993732	137,009338	403,003070
Revenus et prix de vente de domaines . . .	8,594454		8,594454
Produits des forêts et de la pêche	36,103605		36,103605
Impôts et revenus indir.	714,682878		714,682878
Divers revenus :			
Taxe annuelle sur les biens de main morte . .	3,150000		3,150000
Produits universitaires	1,788703		1,788703
» éventuels affectés au serv. départemental		17,480000	17,480000
Produits et revenus de l'Algérie	14,560000		14,560000
Produits de la rente de l'Inde	1,050000		1,050000
Recettes des colonies .		5,477300	5,477300
Produits divers du budget	21,936319	505000	22,441319
Remboursement de la comp. du chemin de fer du Nord	4,000000		4,000000
Evaluations des impôts proposés par des lois spéciales et par la loi du budget de 1850 :			
Accroissement de l'impôt des patentes . . .	1,000000		
Nouveaux droits d'enregistrement :			
1ère loi	6,000000		
2e loi	21,000000		48,000000
Droits additionnels sur le timbre	12,000000		
Accroissem. sur la taxe des lettres	8,000000		
à transporter	1119,859691	160,471638	1280,331329

	Fonds généraux de l'Etat.	Fonds spéciaux des départem., des communes et des colonies.	Total.
Transport	1119,859691	160,471638	1280,331329
Evaluations des impôts proposés par la loi du budget de 1851 :			
Timbre des journaux	6,000000		
Sels (soude)	4,500000		
Cartes à jouer	459276		12,302310
Plomb de chasse	375193		
Poudres à tirer	967841		
Totaux	1132,162001	160,471638	1292,633639

Dépenses.

Justice	26,569345		26,569345
Affaires étrangères	7,125700		7,125700
Instruct. publ. et cultes. — Instr. pub.	16,936622	4,936000	21,872622
Instruct. publ. et cultes. — Cultes	41,285190		41,285190
Intérieur	27,792220	94,843290	122,635510
Agriculture et commerce	15,443286	1,957000	17,400286
Travaux publics	58,804269		58,804269
Guerre	301,987232		301,987232
Marine	97,728665	5,477300	103 205965
Finances — Dette publique	326,927610		326,927610
Finances — Dotations	9,048000		9,048000
Finances — Service général	16,598160		16,598160
Finances — Frais de régie, etc.	148,554312	637368	149,191680
Finances — Remboursements, etc.	26,991000	52,620680	79,611680
	1121,791611	160,471638	1282,263249
Travaux extraordinaires	54,318078		54,318078
			1336,581327
Recettes	1132,162001		1292,633639
Dépenses	1121,791611		1282,263249
Excédant de recette	10,370390		10,370390

L'assemblée législative a fini les délibérations sur le budget des dépenses le 29 juillet 1850. La loi fixe les crédits jusqu'à

concurrence de . . . . 1367,242509 frcs.
pour les dépenses ordinaires, ceux pour les
travaux extraordinaires à . . . . 67,391538 »

Les crédits pour les travaux ordinaires comprennent les dépenses du service départementale. Cettes dépenses sont évaluées
à la somme de . . . . 104,039330 frcs.
les dépenses du service colonial sont évaluées
à la somme de . . . . 17,902600 »
121,941930 frcs.

Les recettes de l'année 1849 se sont élevées (Moniteur universel du 15 janvier 1850) à

1148,187000 frcs. dont
393,000000 impôts directs, recouvrés,
47,780000 » » à recouvrer,
701,713000 impôts indirects,
5,694000 » » à recouvrer au 31 déc. 1849.

Parce qu'il est d'intérêt de voir les détails de la recette et les dépenses relativement à la dette d'Etat,

pour l'exercice de 1851,

nous les ajoutons:

frcs.		
403,003070		contributions directes.
	256,793370	contrib. foncière.
	61,624300	» personnelle et mobilière.
	36,626740	» des portes et fenêtres.
	47,141160	» » patentes.
	817500	taxe de premier avertissement.
220,813454		registrement, timbre et domaine.
	179,475000	droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, etc.
	32,744000	droit de timbre.
	3,658700	revenus et prix de vente des domaines.
	3,355488	prix de vente d'objets provenant des ministères.
	1,580266	produits d'établissements spéciaux de l'Etat (fabriques, etc.).
623,816524		à transporter.

623,816524 Transport.
36,103605 produits des forêts et de la pêche.
30,146705 produits des coupes de bois.
4,256000 » divers et droits de pêche.
215000 taxes sur les concessions et défrichements de bois.
1,485900 contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois.
161,787000 douanes et sels.
87,000000 marchandises diverses } droits de douane à l'importation.
31,000000 sucres coloniaux } droits de douane à l'importation.
12,000000 » étrangers } droits de douane à l'importation.
2,066000 droits de douane à l'exportation.
2,847000 » » navigation.
2,874000 » et produits divers de douanes.
24,000000 taxe de consommation des sels, perçue dans le rayon des douanes.
293,744878 contributions indirectes.
100,000000 droits sur les boissons.
5,000000 taxe de consommation des sels, perçue hors du rayon des douanes.
26,060000 droit de fabrication sur les sucres indigènes.
38,184878 droits divers, etc.
118,000000 produit de la vente des tabacs.
6,500000 » » » » » poudres à feu.
46,932000 produit des postes.
43,500000 produit de la taxe des lettres.
1,850000 droit de 2 % sur les envois d'argent.
1,000000 produit des places dans les malles-postes.
62000 » » » » » paquebots.
1,000000 droit de transit des correspondances étrangères.
20000 recettes accidentelles.
43,506003 divers revenus.
3,150000 taxe annuelle sur les biens de main-morte.
1,788703 produits universitaires.
17,480000 » éventuels affectés au serv. départemental.

1205,890010 à transporter.

1205,890010 transport.

14,560000 produits et revenus de l'Algérie.
1,050000 » de la rente de l'Inde
5,477300 recettes des colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane française, île de Réunion)
1,758000 recettes affectées au serv. général,
3,721700 » » » » local.

26,441319 produits divers du budget.

1232,331329 total.

60,302310 évaluation des impôts proposés.
— impôt sur le revenu (supprimé).
1,000000 accroissement de l'impôt des patentes.
6,000000 nouveaux droits d'enregistrement (1ère loi).
21,000000 » » » (2e »)
12,000000 droits additionnels sur le timbre.
8,000000 accroissement sur la taxe des lettres à $\frac{2}{5}$.
6,000000 timbre des journaux.
4,500000 sels (soude).
459276 cartes à jouer.
375193 plomb de chasse.
967841 poudres à feu.

1292,633639 total général des recettes.

Les débats de l'assemblée législative sur le budget de dépense qui ont commenée le 18 juillet 1850 ne sont pas terminés aujourd'hui (1. août). Le rapport de la commission sur le budget de recette se retrouve au supplément du Moniteur univ. no. 198.

La dette.

On peut apprendre le montant de la dette par les sommes ci-jointes indiquées dans les dépenses du ministère des finances.

Dépenses relativement à la dette de l'Etat.

232,147310 dette consolidée.
182,880592 rente 5 %,
895302 » $4\frac{1}{2}$ »
2,371911 » 4 »
45,999505 » 3 »

232,147310 à transporter.

232,147310 Transport.

Fonds d'amortissement.

8,960300 emprunts spéciaux pour canaux, etc.
5,298619 intérêts et primes des emprunts à rembourser par le trésor,
3,661681 amortissement,
29,000000 intérêts des capitaux remboursables à divers titres,
7,000000 intérêts des capitaux de cautionnements,
22,000000 » de la dette flottante,

270,107610 total.

Cette dépense comptée pour l'intérêt d'emprunts à 5 p. c. donnerait la somme de :
4509,648400 fr. capital de la dette à rembourser en rentes, capital des cautionnements et emprunts spéciaux.

Dans la séance de l'assemblée législ. du 4 avril 1850 le ministre des finances présenta la situation où sera la dette flottante pendant

l'exercice de 1851.

Deux causes obligent le trésor à recourir aux emprunts remboursables qui constituent la dette flottante, savoir

a) les découverts des budgets ordinaires,
b) les dépenses extraordinaires auxquelles aucune ressource spéciale n'est affectée.

ad a) les découverts des budgets, jusques et compris l'exercice 1847, s'élèvent à la somme désormais invariable de 227,656361
le budget de 1848 laisse un découvert de . . . 3,069965
les découverts de budget de 1849 sont évalués à 253,128468

483,854794

ad b) la somme encore due pour la compensation accordée aux déposants des caisses d'épargne, loi du 21 nov. 1848 33,035000
la somme affectée aux travaux extraordinaires . 58,837500

Dette flottante à la fin de 1850 575,727294

Mais lorsque l'Etat a remboursé les fonds des caisses d'épargne, il a été substitué à ces caisses dans la propriété de plusieurs valeurs qui sont entrées dans le portefeuille du trésor et forment aujourd'hui une partie légitime de son actif. Ces valeurs répresentent un capital d'environ 60,000000

Nous arrivons ainsi à l'ouverture de l'exercice 1851 avec une dette flottante de 515,727294

Armée.

Dans la séance de l'assemblée législative du 12 juin 1850 le ministre de la guerre a indiqué la force réelle de l'armée à 365463 hommes.

Les cadres de l'armée active ont été proposés en exécution de la loi du 19 mai 1849 (supplément au no. 171 du Moniteur univer., 20 juin 1850) par le ministre de la manière suivante :

Cadres.

201 de l'état-major général de l'armée : 6 maréchaux de France, 65 généraux de division, 130 gén. de brigade.

510 du corps d'état-major : 25 colonels, 25 lieut.-col., etc.

216 de l'intendance militaire : 16 inspecteurs généraux des services administratifs de 1ère et 2e cl., 100 intendants militaires de 1ère et 2e classe, etc.

5909 de la gendarmerie :

- 4768 gendarmerie départementale, 26 légions y compris la 1ère légion d'Afrique, 19 à cheval, 7 à pied,
- 95 gend. coloniale, à cheval,
- 418 deux bataillons mobiles, à pied,
- 81 gendarmerie mobile en Corse, à pied,
- 499 garde républicaine, chargé du service spécial de la ville de Paris, 2 escadrons, 16 comp. à pied,
- 48 2 comp. de voltigeurs algériens.

68346 de divers comp. de l'armée d'infanterie :

- 62100 100 régiments d'infanterie (75 de ligne et 25 d'infanterie légère), le régiment à 3 bat., chacun de huit comp., dont une de grenadiers ou de carabiniers, une de voltigeurs. Chaque régiment a 89 officiers et 532 hommes de troupe.
- 2430 10 bataillons de chasseurs à pied, chacun de 8 compagnies. Le bataillon a 32 officiers et 211 hommes de troupe.
- 2148 3 régiments de zouaves employés en Algérie, à 3 bataillons, chacun de 9 comp., dont 1 de dépôt. Le régiment a 98 officiers et 618 h. de troupe.

75182 à transporter.

75182 Transport.

360 12 compagnies de discipline (fusiliers ou pionniers).

656 1 légion étrangère à 3 bat., chacun de 8 comp.

652 3 bataillons de tirailleurs indigènes d'Afrique, chacun de 8 comp.

16932 de la cavalerie:

13770 54 régiments de cavalerie, chacun à 54 officiers et 210 hommes de troupe { 2 rég. de carabiniers, 10 » » cuirassiers, 12 » » dragons, 8 » » lanciers, 13 » » chasseurs, 9 » » hussards, } à 5 escadrons.

108 3 escadrons de guides,

1396 4 rég. de chasseurs d'Afrique, chacun de 6 escadrons,

966 3 rég. de spahis, chacun de 6 escadrons,

692 l'école de cavalerie à Saumur,

8956 de l'artillerie:

288 officiers de l'état-major,

20 annexés à l'état-major pour le service des poudreries, etc.,

509 pour le service des arsenaux de construction, etc.,

141 » » » de la fabrication et de l'entretien des armes,

6 pour le service des fonderies,

46 » » » des poudreries, etc.,

300 » la surveillance et l'entretien des forts et des batteries de côte,

---

1309 hommes de l'état-major.

6342 14 régiments d'artillerie — 1 état-major, 1 peloton hors rang (53 h.), 2 batteries à cheval (64), 8 batteries montées (256), 4 batteries à pied (112) et un cadre de dépôt (21) par rég. chaque régiment à 81 officiers, en tout 453 h. avec 285 chevaux,

520 2 bataillons de pontonniers (1 état-major, 1 peloton hors rang, 6 compagnies),

408 12 compagnies d'ouvriers,

34 1 comp. d'armuriers,

101070 à transporter.

101070 Transport.

150 5 comp. de canonniers sédentaires,
193 4 escadrons du train des parcs d'artillerie (1 état-major, 1 peloton hors rang, 8 comp. par escadrons).

2761 du corps de génie:
400 officiers,
10 examinateurs des élèves et professeurs des écoles régimentaires,
600 gardes,
6 ouvriers d'état.

1016 état-major.
1689 3 régiments (état-major, 2 bataillons, 1 comp. hors rang),

15 offic. et	31 sous-offic.	de l'état-major,		
— „	„ 69	„	1 comp. hors rang,	
8 „	„ 48	„	2 comp. de mineurs,	
56 „	„ 336	„	14 „ de sapeurs,	

79 offic. et 484 sous-officiers chaque régiment.
56 2 compagnies d'ouvriers.

723 train des équipages, état-major (3) et 16 comp. actives. En temps de guerre la comp. est augmentée de 13 homme; sont ajoutées des compagnies temporaires (39 h.) et auxiliaires (23 h.).

1090 corps de santé militaire.
5 médecins, inspecteurs-généraux,
31 „ „ divisionnaires,
240 „ d'état-major,
284 „ de régiment,
530 „ adjoints.

1249 des services administratifs:
298 officiers d'administration des hôpitaux,
288 „ „ des subsistances,
73 „ „ de l'habillement et du campement,
450 infirmiers militaires,
140 bataillon d'ouvriers d'administration,

106893 total des hommes de tous les cadres.

Flotte.

Le montant effectif de la flotte devait être constitué, d'après l'ordonnance du 22 nov. 1846, comme suit:

226 vaisseaux à voile; savoir:
- 40 vaisseaux de ligne, 10 de 1er, 10 de 2ème, 15 de 3ème et 5 de 4ème rang.
- 50 frégattes, savoir 15 de 1er, 20 de 2ème, 15 de 3ème rang.
- 40 corvettes, 20 de 1ère, 20 de 2de classe, celles-là à gaillards, celles-ci à batterie barbette.
- 50 bricks, 30 de 1ère et 20 de 2de classe.
- 16 vaisseaux de transport à-peu-près à 600 tonneaux.
- 30 vaisseaux légers.

102 bateaux à vapeur, dont:
- 10 frégates de 600 à 450 chevaux
- 20 corvettes „ 400 à 320 „
- 20 dites „ 300 à 220 „
- 80 avisos „ 200 à 160 „
- 20 „ „ 120 et moins,
- 2 batteries flottantes de 400 à 500 chevaux.

328 vaisseaux en tout.

Ce montant n'a cependant pas encore été atteint. On annonce comme prêts à mettre à la voile: 23 vaisseaux de ligne, 31 frégattes, 35 corvettes, 47 bricks, etc. Les autres se trouvent partiellement prêts aux rades.

Le service que la flotte fait dans les temps de paix se détaille ainsi: 1) celui des stations aux Antilles, dans le Golfe mexicain, près de Cayenne, au Sénégal, près de l'île de la Réunion, dans la mer des Indes, dans la mer indo-chinoise, aux côtes du Brésil, dans la rivière de la Plata, aux côtes de l'ouest de l'Amérique, aux côtes de Neufoundland, d'Islande, de l'Algérie et de la Lavante; 2) le service des ports; 3) le transport des troupes et des malades; 4) le service de l'exercice dans la Méditerranée.

Le service normal occupe ces nombres de vaisseaux:

Dénomination des vaisseaux.	Exercice à la Méditerranée.	Service des stations	Service des ports	Transport des troupes, etc.
Vaisseaux de ligne, 2 de chaque rang, ...	8		1	
1 vaisseau d'apprentissage				
Frégattes	1	7	1	
Corvettes	1	10		
Bricks		10	1	
Goëlettes		7		
Cutters		2	3	
Vaisseaux de transport		4	9	9
Frégattes à vapeur. .	2		3	3
Corvettes " . .	2	3	2	
Avisos " . .	2	21	8	2
Totaux	16	64	28	14

Le cadre des officiers de marine doit se monter (d'après les données du budget du mois de mai 1849) à :

2 amiraux,
10 vice-amiraux,
20 contre-amiraux,
110 capitaines de vaisseaux,
230 " " frégattes,
650 lieutenants de marine,
550 enseignes de vaisseaux,
300 aspirants.

1872 en tout, puis
27000 marins, tant à bord des vaisseaux (25600) qu'au service de terre (1400).

Il est pourvu à la défense des 5 ports militaires (Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon) par 41 forts et batteries armées avec 638 pièces. La défense des colonies exige 1100 à 1200 canons de siège et de campagne. En temps de paix il n'y a sur pied que le cadre des 23 compagnies d'artillerie; en temps de guerre chaque compagnie devrait se composer de 200 hommes, comme chaque pièce exige 7 canonniers (16 compagnies dans les ports maritimes et 7 dans les possessions d'outre mer).

D'après le message du président, daté du 6 juin 1849, la flotte active se compose de

10 vaisseaux de ligne, 8 frégattes, 18 corvettes, 24 bricks, 12 vaisseaux de transport et 24 bâtiments légers tous à voiles, ainsi que de

14 frégattes, 13 corvettes et 34 avisos à vapeur. Le nombre des bâtiments disponibles et de ceux employés au service des ports s'élève à 10 vaisseaux de ligne et 15 frégattes à voiles, ainsi qu'à 10 frégattes, 6 corvettes et 6 avisos à vapeur.

Tableau des principaux résultats du commerce et de la navigation de la France avec ses colonies et les puissances étrangères en 1849.

			Nombre de navires (chargés)	tonnage	valeur officielle
Importations	par mer	Navires français	7343	837345	400,900000
		» étrangers	7921	1,049946	349,200000
		total	15264	1,887291	750,100000
	par terre		»	»	392,100000
			15264	1,887291	1142,200000
Exportations	par mer	Navires français	7021	759314	539,800000
		» étrangers	6847	670771	545,700000
		total	13868	1,430085	1085,500000
	par terre		»	»	337,200000
			13868	1,430085	1422,700000

Ville libre de Francfort.

Pour la constitution de la ville libre de Francfort voyez l'alm. de 1828. Les bourgemestres sont annuellement nommés par le Sénat, le premier est choisi parmi les échevins, le second du nombre des sénateurs. L'assemblée législative (Raths-Versammlung) rejeta le 31 déc. 1849 le projet d'une nouvelle constitution à elle présenté par l'assemblée constituante le 6 déc. 1849. Un nouveau projet, presenté aux membres de la commission de révision de la constitution, va être délibéré.

Grand-Conseil soit sénat.

L'échevin Charles-Henri-George *de Heyden*, premier bourgemestre.
Le sénat. Dr. George-Guillaume *Hessenberg*, 2d bourgemestre.
} Bourgemestres en 1850, nommés 10 déc. 1849.

Syndics —: Dr. Ferd.-Max. *Stark*; Dr. Fréd.-Phil. *Usener*; Dr. Edouard-Louis *Harnier*.

Corps diplomatique et consuls près de Francfort.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Erneste *Schwendler*, C.

Autriche —: Ferdinand baron *de Mensshengen*, chamb. et cons. act. de cour, min. plénip. — Anselme-Sal. baron *de Rothschild*, cons. int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, CG.

Bavière —: Anselme-Mayer baron *de Rothschild*, cons. int. de la Hesse gr.-duc., cons. int. des finances de la Hesse-électorale et cons. int. prussien de commerce, C.

Belgique —: comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. l'Emp. Germ.). — Dr. en droit Jacques-Henri-Théodore *Mulhens*, C.

Danemark —: Gottlieb *Mumm de Scheibler*, CG.

Deux-Siciles —: Charles-Mayer baron *de Rothschild*, cons. int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, CG.

Grande-Bret. —: Chrétien-Frédéric *Koch*, C. (en même temps près la cour duc. de Nassau); Henri-Fréd.-Robert *Koch*, VC.

Hesse gr.-ducale —: Dr. en droit Fréd.-Guill. baron *de Leonhardi*, chamb. et conseiller de lég., MR.

Parme —: Charles-Mayer baron *de Rothschild*, C. (v. Deux-Siciles).

Pays-Bas —: Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, cons. d'Etat, M. pl. — Lebrecht *de Guaita*, C.

Prusse —: le cons. de lég. Frédéric baron *d'Otterstedt*, résident (de même accrédité près les cours gr.-ducale et ducale de Hesse et de Nassau). — Maurice *de Bethmann*, c.

Suède et Norvège —: George-Fréd. *Freinsheim*, CG.

Superficie: 1,8 m. c. géogr. — Nombre des habitants en déc. 1846: 57550 du civil et 890 du militaire dans la ville et 9800 dans les huit villages; en tout 68240.

Les revenus de l'Etat pour l'année 1850 sont évalués à 1,445500 fl. du rhin (y inclus 510500 fl. de la caisse d'amortissement, etc.), les dépenses à 1,597469 fl. (y inclus 497186 fl. de la commission d'amortissement, etc.), dont il résulte un déficit de 165283 fl. du rhin. — Dette de l'Etat: 6,922061 fl. du rhin. Emprunt pour les chemins de fer: 6,000000 fl. du rh.

Contingent à l'empire: 1 bat. d'inf. en 4 compagnies, 688 h.; 227 h. de réserve, etc.; en tout 1024 h., y compris 132 fusiliers.

Confédération Germanique.

Les formations tentées par l'assemblée nationale échouèrent Le roi de Prusse n'ayant pas accepté la couronne impériale héréditaire à lui offerte le 3 avril 1849, les cabinets prirent à tâche de reconstruire l'édifice constitutionnel. L'Autriche avait déjà fait des propositions à ce sujet le 13 mars. La Prusse, dans la supposition que l'archiduc vicaire se démettrait de sa charge, invita les gouvernements allemand à s'attacher à elle, le roi paraissant porté à se placer à la tête de l'Etat fédératif; l'Autriche protesta le 8 avril. L'assemblée nation. (26 avril), en réservant encore au roi la dignité de chef suprême de l'empire en y mettant toutefois la condition qu'il reconnaitrait la constitution, pouvait prévoir que sa résolution resterait sans résultat. Le gouvernement prussien invita (28 avril 1849) les plénipotentiaires des gouvernements allemands à se réunir à Berlin : les gouvernements devaient offrir à la nation une constitution qui répondît à l'idée de l'Etat fédératif en garantissant au peuple, moyennant sa représentation, la certitude de sa coopération légale. — Insurrection à Dresde du 3 au 9, à Rastatt le 11 mai. — Le mémoire prussien du 9 mai 1849 établit pour principe „l'Etat fédératif allemand et l'union allemande avec l'Autriche". Ses propositions étaient : l'Autriche acceptera les bases de l'union; elle déclarera ne pas vouloir s'opposer à la formation de l'Etat fédératif, ayant la Prusse à la tête, à laquelle elle laissera le libre pouvoir d'entamer les négociations nécessaires avec les autres Etats allemands; l'Autriche consentira à ce que la Prusse exerce le pouvoir central provisoire jusqu'à ce que l'œuvre de la constitution de l'Etat fédératif sera terminée. Le 17 mai commencèrent les conférences des plénipotentiaires de l'Autriche (baron de Prokesch-Osten), de la Bavière (baron de Lerchenfeld), de la Saxe (baron de Beust), du Hanovre (Dr. Stuve), mais déjà après la première séance l'Autriche se retira. Un premier mémoire du cabinet autrichien du 16 mai parut en réponse au mémoire prussien : l'œuvre de la reconstruction de la constitution allemande devra admettre comme principe fondamental le respect des droits bien acquis par tous, la considération et la surveillance des intérêts des Etats communs à tous, ainsi que les intérêts matériels des Etats particuliers; un directoire, une représentation du peuple à ses cotés et une réunion organique des territoires habités par les mêmes nationalités suffiront; l'Autriche ne croit pas devoir s'unir par une convention à la Prusse, représentant d'un Etat fédéré qui n'existait pas encore; le vœu émis que l'Autriche laisse à la Prusse le libre pouvoir d'entamer et de poursuivre les négociations projetées est en con-

tradiction avec l'invitation qu'elle lui a faite de prendre part aux négociations à Berlin; et tout aussi peu que l'Autriche prétend revendiquer pour elle l'exercice exclusif du pouvoir central provisoire, tout aussi peu elle est en état de se subordonner au pouvoir qu'exercerait une autre puissance. Un second mémoire du cabinet autrichien de la même date reconnait que l'établissement d'un pouvoir central provisoire approprié aux exigences du temps et par conséquent fort et énergique, était d'un besoin urgent, et voudrait trouver le roi de Prusse porté à s'entendre avec l'Autriche concernant l'établissement d'un tel pouvoir, composé de trois membres (Autriche, Prusse et un troisième élu par les autres souverains allemands). Le lieutenant-général prussien de Canitz à Vienne combattit l'idée de cette trinité (note du 18 mai) qui empêche la Prusse de disposer librement de ses forces dans une époque si difficile, pendant que la réponse du prince de Schwarzenberg du 19 mai insiste sur les dangers imminents dont la révolution menace tous les membres de la grande famille des Etats de l'Europe, en ajoutant que le combat contre cette révolution était un besoin commun à tous, et qu'aucun pouvoir n'avait l'intention de paralyser les mesures généralement nécessaires. Une ordonnance du président du conseil des ministres en Prusse (comte de Brandenburg) adressée à Mr. de Canitz à Vienne du 25 mai porte la déclaration: que la Prusse regrettait vivement de devoir renoncer à l'espoir de lutter avec l'Autriche contre la révolution et de former de concert avec elle une nouvelle Allemagne forte et unie; que dans son entière et pleine conviction elle devait insister fortement sur ses propositions concernant la future formation de l'Allemagne; qu'on attendrait à présent des propositions de la part de l'Autriche sur les rapports qui à l'avenir devront exister entre la monarchie autrichienne dans sa totalité et telle qu'elle a été fondée par la constitution du 4 mars 1849, et entre la confédération germanique, et que finalement restait la base légale de la confédération de 1815 terrain sur lequel l'Autriche et la Prusse se tendent la main; la possibilité d'une confédération restreinte en dedans de celle de 1815 étant prévue même par le 11e art. de cet acte, on procédera à la conclusion d'un traité avec les Etats prêts à s'unir à la Prusse, en laissant cependant l'accession ouverte à tous les autres Etats; la constitution de l'Etat confédéré, délibérée par les gouvernements sera, soumise à l'examen d'une assemblée chargée de voter son adoption, et alors existerait le pacificateur, dont l'Autriche regrette l'absence. La note mentionna outre cela le rétablissement du pouvoir central provisoire, en observant que la forme d'un directoire ne répondrait guère aux exigences du temps.

Le lendemain (26 mai 1849) le traité d'alliance fut signé entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre. La direction des affaires fut conférée à la Prusse. Le conseil d'administration tint sa première séance le 18 juin ; un tribunal d'arbitres fut établi le 2 juill. 1849 ; l'assemblée de l'empire fut ouverte le 20 mars 1850 à Erfurt.

Divers Etats allemands avaient reconnu le 14 avr. 1849 la constitution rédigée par l'assemblée nationale : Bade, Nassau, les deux Hesse, Schleswig-Holstein, les deux Mecklenbourg, Altenbourg, les trois Anhalt, Francfort; quelques jours plus tard : Oldenbourg, Lauenbourg, Brunswick, S.-Weimar, Cobourg-Gotha, Meiningen, les deux Schwarzbourg, Reuss, Hohenzollern, Waldeck, Hambourg, Brême et Lubeck ; le 22 avril la chambre wurtembergeoise décida, que la constitution de l'empire avait vigueur de loi dans le Wurtemberg et que chaque atteinte portée contre elle était crime de haute trahison.

Le Hanovre n'avait pas l'intention de quitter la base légale de la confédération germanique du 8 juin 1815; n'étant pressé d'aucune agitation révolutionnaire dans son intérieur, il comptait réunir les chances de l'avenir à celles du passé. Avant d'assentir à la teneur d'une communication à lui faite par son envoyé à Berlin, le cabinet hanovrien voulut savoir (note du 7 avril 1849), si les propositions de la Prusse embrassaient tous les Etats de la confédération germanique, et quelles tendances l'union poursuivrait au cas contraire. Par suite de la réponse du comte de Brandenburg (11 avril) et de la déclaration faite par ce ministre dans la seconde chambre des députés prussiens on croyait devoir présumer (note du 24 avr.), que la Prusse prendrait vis-à-vis de l'assemblée nationale une attitude qui rendrait possible une entente avec l'Autriche concernant les affaires de la constitution allemande; et il s'engagea (3 mai) d'envoyer des plénipotentiaires à Berlin. Le Hanovre approuva aussi par la convention du 26 mai le projet de constitution de la Prusse pour le cas toutefois, que la tentative d'une union n'offrît d'autre résultat que l'établissement d'une fédération du nord et d'une autre centrale, il se réserva la reprise des négociations et la réforme du projet de la constitution unie. La Saxe, quoique dans une position moins favorable vis-à-vis de la Prusse à cause de l'insurrection du pays, s'expliqua dans le même sens.

La Bavière, pays à moitié limitrophe de l'Autriche, devait par suite de cette situation géographique en agir dans un autre sens ; elle chercha à établir une union entre l'Autriche et la Prusse, ayant en vue la reconstruction de la confédération de 1815. En

face du danger, que le pouvoir central provisoire se dissolve, avant que les gouvernements se fussent concertés au sujet d'une nouvelle constitution, elle adressa en date du 5 mai 1849 à ses légations à Vienne et à Berlin, une note portant, qu'avant tout l'Autriche et la Prusse devaient se réunir, pour soumettre leur projet aux cours royales. Dans un mémoire annexé à la note, après avoir enuméré les droits à accorder au pouvoir central, elle recommande l'établissement d'un directoire (Prusse, Autriche, Bavière, ou bien le troisième membre proposé par la Bavière et élu par les autres gouvernements), d'un ministère nommé par le directoire à la pluralité des voix (cinq : extérieur, militaire, douanes et commerce, finances, intérieur), celui d'un tribunal de l'empire, d'une représentation du peuple par une chambre nationale et d'une autre pour les Etats. Dans un mémoire confidentiel du 7 juin 1849 adressé au ministère impérial le cabinet de la Bavière s'appuie sur l'importance de la liaison étroite avec l'Allemagne, tant pour l'Autriche que pour l'Allemagne, et relève les difficultés qui résultent de la constitution du 4 mars 1849 et de la centralisation de l'Autriche; et dans une note du 19 juin 1849 le ministre bavarois, Dr. von der Pfordten, avant de partir pour Berlin, présente au prince de Schwarzenberg les questions: Quelle forme constitutionnelle faut-il à l'Allemagne pour que l'Autriche ne s'en trouve pas exclue, quelle compétence attribuera-t-on à l'autorité suprême de la confédération, et quels seront la composition et le mode électoral à admettre pour la représentation du peuple?

Les négociations de Mr. von der Pfordten n'eurent pas de suite. En réponse à l'invitation prussienne du 21 mai 1849 à se déclarer le plus tôt possible au sujet de l'accession à une fédération on déclara le 27 du même mois, que, le pouvoir central provisoire existant de droit et de fait, une fédération séparée était inutile, que les propositions concernant le chef de l'empire ne pouvaient pas être acceptées par la Bavière, et que l'énergie nécessaire pourrait également être acquise avec les propositions de l'Autriche du 16 mai. En date du 6 juin on ajouta la déclaration que la Bavière se voyait à la vérité hors d'etat d'accéder aux conventions entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre, dans leur pleine étendue, mais qu'elle était prête à coopérer à la convocation d'une diète de l'empire et qu'elle désirait sérieusement, qu'avant l'ouverture de cette assemblée on parvint à une entente entre tous les gouvernements. Le ministre bavarois de l'extérieur arrivé à Berlin le 22 juin ayant exprimé le désir que l'envoyé impérial prît part aux négociations sur l'établissement d'un pouvoir central provisoire et éventuellement sur celui de la

constitution allemande, le ministre président de la Prusse (23 juin) jugea à propos de déclarer d'avance: la Prusse tiendra fortement à l'Etat confédéré et restera sur les bases des traités de la confédération de 1815 avec les gouvernements qui n'auront pas accédé à l'alliance du 26 mai. Des négociations entre le plénipotentiaire prussien lieuten.-général de Radowitz, l'ambassadeur autrichien et le ministre bavarois des affaires étrangères eurent néanmoins lieu, mais sans succès: l'Autriche insista sur ses propositions du 16 et 28 mai, auxquelles la Bavière accéda, pendant que la Prusse ne voulait consentir à un provisoire que sous la condition que l'Autriche assentît auparavant à la formation d'un Etat confédéré selon les projets du 26 mai. En réponse à la question faite, si le gouvernement prussien soutenait fidèlement le point de vue de son plénipotentiaire (1 juillet) et à la communication des craintes qu'on éprouvait ce cas échéant (2 juillet), on déclara au ministre bavarois le 3 juillet: qu'on prendra en considération les propositions en commun avec les alliés et qu'on communiquera le résultat de ces délibérations aux cabinets bavarois et autrichien. Il parut ensuite (v. la chronique) la circulaire du ministre bavarois de l'extérieur du 12 juillet 1849 adressée aux légations royales à l'extérieur, et plus tard la circulaire prussienne du 30 juillet à laquelle se rapporte le décret du prince de Schwarzenberg adressé à l'ambassadeur autrichien à Munich (comte de Thun-Hohenstein) du 22 août, par lequel il le charge d'exprimer la reconnaissance de l'Autriche au cabinet bavarois au sujet des soins qu'il a pris.

Le gouvernement wurtembergeois, forcé le 25 avril 1849, d'accepter la constitution de l'empire, y compris le chapitre concernant la question sur le chef de l'empire, refusa l'accession à l'alliance le 26 sept.

La Saxe et le Hanovre s'opposèrent au conseil d'administration allemand à Berlin à la motion de convoquer une diète de l'empire (v. 5 oct.): ils ne jugeaient pas opportune cette démarche progressive tendant à former un Etat confédéré restreint, tant que le sud de l'Allemagne manquait. (Comp. la chronique du 9, 17, 19 et 20 oct.) Ses plénipotentiaires s'abstinrent le 21 oct. de prendre part aux délibérations avec la réserve qu'ils avaient fait en signant l'acte de la convention du 26 mai (v. la chronique du 1, 4 et 17 nov.). Le Hanovre déclara le 30 déc. 1849 sa sortie définitive, pendant que la Saxe, en accédant à la protestation autrichienne (v. la chronique du 28 nov. et 8 déc. 1849) contre la convocation de la diète de l'empire à Erfurt, déclara ne pas vouloir se soustraire aux obligations con-

tractées par le traité du 26 mai, mais à des mesures contraires aux articles de l'acte de la confédération de 1815 (v. la chronique du 27 déc. 1849).

Par l'élection faite le 29 juin 1848 l'assemblée nationale avait remplacé l'autorité de la diète germanique qui alors avait remis à l'archiduc Jean d'Autriche ses droits et ses devoirs entre les mains de ce prince. Ce fut à son invitation qu'on tenta la création d'un provisoire (v. la chronique du 15, 19 et 30 sept. 1849), et le 30 sept. une convention fut signée à ce sujet entre l'Autriche et la Prusse, valable jusqu'au terme du 1 mai 1850, sauf l'approbation des autres gouvernements. Le 20 déc. 1849 la commission féderale austro-prussienne entra en fonctions, après que le vicaire de l'empire se fut démis; le 1 janv. 1850 l'archiduc Jean quitta Francfort pour retourner dans sa patrie. A la fin de son administration le ministère de l'empire était composé comme suit:

Prince Auguste de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, président et ministre de la guerre;
lieutenant-général Jochmus, ministre des affaires étrangères et de la marine;
Dr. H. Detmold, ministre de la justice, de l'intérieur et du commerce;
Erneste Merck, ministre des finances.

La Bavière avait donné le 25 oct. son assentiment au traité du 30 sept. 1849, le Wurtemberg le 10, la Hesse électorale le 20 nov., etc.

Le terme convenu pour l'existence de la commission fédérée centrale, 1 mai 1850, expira, sans qu'une nouvelle forme eût été trouvée pour la confédération germanique du 8 juin 1815. La convention de Munich (v. la chronique du 27 févr.) signée entre la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, reconnue par l'Autriche pour appropriée au but (v. la chronique du 13 mars) n'obtint l'approbation d'aucune autre puissance.

La commission centrale (v. 26 avr. 1850) devait continuer d'exister, mais uniquement chargée de l'administration des fonds de la confédération (v. 5 mai).

Le 26 avr. 1850 l'Autriche en sa qualité de chef présidial de l'ancienne diète invite les Etats de l'Allemagne à déléguer des plénipotentiaires à une assemblée plénière pour se concerter au sujet d'un nouvel organe central provisoire. La Prusse s'oppose à cette démarche le 3 mai (v. la chronique). Le même jour où le congrès des princes se réunit à Berlin, celui de Francfort s. M. est ouvert (v. la chronique du 10 mai 1850). Les plénipotentiaires arrivent

successivement à Francfort; pendant que quelques membres reconnaissent un caractère plenier à cette assemblée, d'autres le lui contestent et conçoivent ce congrès dans le sens de l'union.

Une note circulaire du cabinet autrichien, adressée aux cabinets représentés à la diète extraordinaire à Francfort, en date du 10 juillet allègue des points qui jusqu'ici ont mis obstacle à une convention entre la cour impér. d'Autriche et celle de Prusse. (Gaz. univ. du 24 juillet 1850.) Une note prussienne du 17 juillet 1850 insiste sur une prompte déclaration relative à l'interim; on ne juge pas opportun d'engager les plénipotentiaires de la Prusse de s'arrêter indéfinitivement et peut-être infructueusement à Francfort. Effectivement dans la séance du congrès des princes tenue le 27 juillet on a décidé de retirer les pleins-pouvoirs dont on avait investi les plénipotentiaires royaux et de faire parvenir au conseiller int. de régence M. Mathis l'ordre de quitter Francfort; le lieut-général de Peucker y est resté en sa seule qualité de membre de la commission centrale fédérale provisoire. Tous les membres du congrès princier adoptent également la motion présentée par le président: les gouvernements des puissances unies inviteront leurs plénipotentiaires à quitter Francfort. Le départ du cons. int. de régence Mathis a eu lieu le 31 juillet et les autres plénipotentiaires l'ont suivi.

Commission fédérale.

(Convention entre l'Autriche et la Prusse du 30 sept. 1849. But: Maintien de la confédération germanique dans le but de protéger l'indépendance et l'inviolabilité des Etats compris dans la confédération ainsi que leur sûreté intérieure et extérieure. Pendant l'interim (§. 3) la question relative à la constitution est abandonnée à la libre entente des Etats allemands; si l'élaboration n'en est pas terminée le 1 mai 1850, les gouvernements (§. 4) s'entendront sur la durée de l'Etat provisoire. La gestion des affaires à charge du pouvoir central provisoire (§. 5), sera confiée à une commission fédérale composée de membres au nombre de deux par l'Autriche et d'autant par la Prusse, et près laquelle les gouvernements respectifs devront se faire représenter par des plénipotentiaires. Dans les cas (§. 6) où la commission fédérale ne serait pas d'accord, les deux gouvernements (l'Autriche et la Prusse) tâcheront de s'entendre; finalement on en appellera à la décision d'un jugement d'arbitrage que trois gouvernements de la confédération porteront. La commission entre en fonctions le 20 déc. 1849.)

Autriche — : Charles baron *de Kubeck-Kubau*, cons. int. act. (nommé 30 oct. 1849).

Charles *de Schœnhals*, cons. int. act. et lieut. feldmar. (nommé 30 oct. 1849).

Prusse —: lieut.-général *de Radowitz*. } Monit. univ. de Berl.
prem. présid. *Bœtticher*. } 17 nov. 1849.

(Le lieut.-gén. *de Radowitz* est remplacé 6 avril 1850 par le lieut.-gén. Edouard *de Peucker*.)

Les commissaires de l'Autriche ont été accompagnés (déc. 1849) par M. M.

Le cons. de ministère baron *de Nell*,
L'adjoint ministeriel chev. *de Roschmann-Horbourg*,
Le cons. de légation baron *de Brenner*,
Le capitaine et adjudant *de Placzeth*,
Le baron Jules *de Kubeck*.

Personnel de la commission prussienne (20 juill. 1850):

Le cons. int. supr. de rég. *Mathis*,
Le secrét. de lég. *de Rosenberg*,
Le cons. de lég. comte *von der Goltz*,
Le cons. int. de guerre *Loos*,
Le cons. de rég. *de Muhlbach*,
Le cons. de chancellerie *Wagner*,
Le lieut.-colonel *de Wangenheim*,
Le capitaine *Roulland*,
Le lieut. *Bergmann*.

Fonctionnaires de la légation: le cons. de cour *Kelchner*; le secrét. privé *Eckert*; le secrét. privé *Knatz*.

Assemblée à Francfort s. M. par suite de l'invitation autrich. du 26 avril 1850 (1 juill. 1850).

[On trouvera sans marque particulière les plénipotentiaires des puissances qui reconnaissent le caractère plenier de l'assemblée; les noms de ceux dont l'instruction a porté qu'ils regarderont l'assemblée dans le sens de la convention passée au congrès des princes à Berlin, sont marqués d'un *; la Hesse électorale et la Hesse grand-ducale (**) ont eu l'intention de trouver des voies médiatrices.]

Autriche —: Frédéric comte *de Thun-Hohenstein*, conseiller intime actuel.

* Prusse —: Edouard *de Peucker*, lieut.-gén.; *Mathis*, prem. cons. de régence int. act.

Bavière —: major-général *de Xylander*.

Saxe, roy. —: Jul.-Théoph. *Nostitz et Jænkendorf*, cons. int.

Hanovre —: Armand *Detmold*, cons. de légat.

Wurtemberg —: *de Reinhard*, cons. de légat. int.

* Bade —: Louis *de Porbeck*, cons. de lég.

** Hesse, élect. — : *Hassenpflug*, min. d'Etat.
** Hesse, gr.-duc. — : baron *de Munch-Bellinghausen*, cons. supr. d'appel.
Holstein et Lauenbourg — : le chamb. *de Bulow*.
Limbourg — : *de Scherff*, cons. d'Etat.
* Saxe, maison ernest. — : *Seebeck*, cons. d'Etat.
* Brunsvic — : } *Liebe*, cons. de légat.
* Nassau — : }
* Mecklenbourg-Schwérin — : *de Bulow*, cons. de légat.
» -Strélitz — : *de Oertzen*, cons. int. de justice.
* Oldenbourg — : *Liebe*, cons. de légat.
* Anhalt-Dessau, Bernbourg et Cœthen — : } *Seebeck*,
* Schwarzb.-Sondersh. et Roudolstadt — : } cons. d'Etat.
Liechtenstein — : *de Linde*, cons. int. d'Etat au serv. de la Hesse gr.-duc.
* Reuss, deux lignes — : *Seebeck*, cons. d'Etat.
Schaumbourg-Lippe — : *Straass*, cons. du cabinet.
* Lippe — : } *Liebe*, cons. de légat.
* Waldeck — : }
Hesse-Hombourg — : *de Holzhausen*, cons. int. act.
* Lubeck — : *Elder*, syndic.
* Brême — : *Smidt*, bourgemestre.
* Hambourg — : Dr. *Lappenberg*.
Francfort — : . . .

Après le départ des plénipotentiaires des Etats membres de l'union, sont restés, pour participer aux délibérations de la diète, les envoyés des puissances suivantes : Autriche, Saxe, Bavière, Hanovre, Wurtemberg, Hesse élect., Hesse gr.-duc., Holstein, Limbourg, Mecklenbourg-Strélitz, Liechtenstein, Schaumbourg-Lippe, Hesse-Hombourg. Les pleins-pouvoirs dont le comte de Thun-Hohenstein est investi pour l'Autriche sont datés du 25 juill. 1850.

Direction des places fortes qui sont soumises au commandement de l'autorité centrale (juillet 1850).

Gouverneur de la forteresse de Mayence — : S. A. I. et R. l'archiduc *Albert* d'Autriche (29 oct. 1849), fils du feu archiduc Charles. — Vice-gouverneur — : le FMLieut. Charles baron *de Mertens*. — Commandeur — : le major-général au serv. de la Prusse *de Schack*. — Directeur du génie de la place — : . . . . . — Directeur de l'artillerie du fort — : le colonel autrichien Fr. *d'Olivenberg*.

Gouverneur de la forteresse de Luxembourg — : S. A. R. prince *Frédéric* de Prusse, cousin du roi, gén. de cava-

lerie. — Commandeur — : le major-général au serv. de la Prusse *de Gayl.* — Directeur du génie — : *Rœhmer*, major prussien. — Directeur de l'artill. de la place — : *Kleinschmidt*, capit. prussien.

Commandeur de Landau — : le colonel au serv. de la Bavière Philippe baron *de Brandt.* — Dir. du génie — : *Mayer*, major du génie au serv. de la Bavière. — Directeur de l'artillerie — : *d'Eisenhofen*, lieut.-colonel au serv. de la Bavière.

Gouverneur de la forteresse d'Ulm — : le lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg comte *de Sontheim.* — Vice-gouverneur — : le major-gén. au serv. du Wurtemberg *de Meisrimmel.* — Commandeur — : le major-gén. au serv. de la Bavière Hugues *Bosch.* — Directeurs des travaux de fortifications — : a) sur la rivière gauche, *de Prittwitz*, colonel au serv. de la Prusse; b) sur la rivière droite, *de Hildebrandt*, colonel au serv. de la Bavière. — Directeur de l'armement — : *de Zwiedineck*, lieut.-colonel autrichien.

Gouverneur de Rastatt — : le major-gén. au serv. de Bade *de Gayling.* — Commandeur de la place — : le major prussien *de Gansauge.* — Officier du génie, provisoirement — : le capit. prussien *d'Ernst.* — Officier de l'artillerie — : le capit. prussien *Hoffmann.*

Ministres des cours étrangères accrédités près la confédération germanique.

Belgique — : Camille comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (en même temps près la cour roy. de Wurtemberg, les cours électorale et grand-ducale de Hesse, grand-ducale de Bade, ducale de Nassau et près la ville libre de Francfort); François *Piéton*, att.

France — : *de Tallenay*, E. e. et M. pl. (août 1848); *Grénier*, 1er secrét. de lég. (nov. 1848); Gustave *Rothan*, att.; *Lenglet*, chanc.

Grande-Bretagne — : ...., E. e. et M. pl.; l'hon. François-George *Molyneux*, secr. de lég.; Frédéric-Doveton *Orme*, esq., 1er, George-Glynne *Petre*, esq., 2d attachés à la lég.

Pays-Bas — : le cons. d'Etat Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, E. e. et M. pl. (accréd. 14 oct. 1848).

Russie — : le cons. d'Etat act. et chamb. prince *de Gortschakoff*, E. e. et M. pl. (23 févr. 1850) (de même accrédité près la cour roy. de Wurtemberg); le conseiller honoraire prince Théophile *Gagarine*, 2d secr. de lég.

(Etat d'après l'acte fédérale de l'Allemagne du 8 juin 1815.)

Etats.	Corps d'armée.	Superficie.	Habitants.	p. m. carr.	Cont. à l'armée féd.	Quote-p. †) fl.	Quote-p. †) kr.	Représent Plenum.	Représent Place.
1. Autriche (1842)	I—III	3580,5	11,893182	3325	94822	9430	33	4	I.
2. Prusse (1 déc. 1846) *)	IV—VI	3365,94	12,249126	3639	79484	7905	7	4	II.
Hohenzollern (le deux)		21,3	65574	3078	501	49	47	††)	
à transporter		6967,74	24,207882		174807	17385	27		

*) à ajouter 1848 : les districts suivants entrés récemment dans la confédération germanique :

	m. c. géogr.	habitants.
(11 avril) : la Prusse de l'est et de l'ouest (populat. catastrée)	1178,03	2,499423
(22 avril) : les districts de la prov. de Posnanie exempts de l'organisation polonaise (décision de l'assemblée-nat. du 27 juill. 1848)		593000
(2 mai) : la forteresse et la ville de Posen avec son territoire, à faire partie des districts allemands		273500
Superficie de ces pays est évaluée dans la publication de Mr. de Pfuel (12 mai 1848) à	353,51	
	1531,54	3,365923

†) Les quôte-parts des 30000 fl. sur le pied de 24 ont été fixées d'après la matricule qui est en vigueur dès le 14 avril 1842, et qui indique le nombre des habitants du territoire de la confédération à 30,164392. La distribution des contingents fédéraux dans les corps d'armée, les nombres des contingents de troupes et les quôte-parts pour la dépense de la confédération, enfin ce qui est indiqué dans les deux dernières colonnes ont rapport aux relations fédérales avant le mars 1848. Les tableaux suivants indiquent ce qui a été convenu plus tard sur les contingents et les contributions d'argent.

††) Les principautés de Hohenz.-Hechingen et Sigmaringen ont eu chacune une voix dans le plénum de la confédération et participaient part à la seizième voix de la diète.

Etats.	Corps d'armée.	Superficie.	Habitants.	p. m. carr.	Cont. à l'armée féd.	Quote-p. †) fl.	kr.	Représent. Plenum.	Place.
Transport		6967,74	24,207882		174807	17385	27		
3. Bavière (1 déc. 1846)	VII.	1394,3	4,504874	3231	35600	3540	36	4	III.
4. Saxe roy. (1 déc. 1846)	IX.	271,83	1,836433	6755	12000	1193	28	4	IV.
5. Hanovre (1 juillet 1848)	X.	698,65	1,758856	2517	13054	1298	14	4	V.
6. Wurtemberg (1846)	VIII.	360,4	1,743827	4815	13955	1387	51	4	VI.
7. Bade (déc. 1846)	VIII.	278,5	1,362774	4893	10000	994	33	4	VII.
8. Hesse-élect. *) (déc. 1846)	IX.	208,9	732073	3504	5679	564	46	3	VIII.
9. Hesse-grand-duc. (1846)	VIII.	177	852679	5469	6195	616	7	3	IX.
10. Holst. etLauenb.(1 févr. 1845)	X	175,5	526850	3002	3600	358	2	3	X.
11. Luxembourg (1 janv. 1847)	IX	86,7	389319	4490	2536	252	12	3	XI.
12. Brunswick (déc. 1846)	X.	72,08	268943	3731	2096	208	28	2	XIII.
13. Mecklenb.-Schw.(nov. 1849)	X.	228	534394	2317	3580	356	3	2	XIV.
14. Nassau (déc. 1846)	IX.	82,37	418627	5082	4039	301	7	2	XIII.
15. Saxe-Weimar (1849)	Div. de rés.	66,8	261094	3853	2010	199	54	1	XII.
16. S.-Cob.-Gotha (1846)		37,6	147195	3912	1116	111	=	1 } 1†)	
17. S.-Meiningen(déc.(1849)		45,7	163323	3512	1150	114	22	1	
18. S.-Altenbourg (1846)		24	129589	5399	982	97	40	1	
19. Meckl.Strelitz (juill. 1848)	X.	36,1	96292	2667	718	71	23	1	XIV.
20. Oldenb. etKniph.(juill.1846)	X.	113,95	278909	2448	2829	219	31	1	XV.
21. Anhalt-Dessau (1849)	Division de	17	63700	3710	529	52	40	1	
22. Anhalt-Bernbourg (1846)		14,19	48844	3040	370	36	51	1	
23. Anhalt-Cœthen (1846)		15	43120	2874	325	32	17	1	
24. Schw.-Sondersh. (1849)		15,4	60002	3810	451	44	52	1	
25. Schw.-Roudolst. *)(1849)		15,6	69650	4416	539	53	39	1	
26. Liechtenstein (1842)		2,5	6351	2540	55	5	31	1	

27. Waldeck *) (déc. 1843)	réserve.	21,7	58753	2707	519	51	36	1	XVI.
28. Reuss, br. aînée *) (1846)		6,8	33803	4970	223	22	8	1	
29. Reuss, br. cadette (1846)		21,1	77016	3650	522	51	55	1	
30. Schaumb.-Lippe (1848)		9,75	28837	2830	210	20	53	1	
31. Lippe (déc. 1846)		20,6	108236	5254	721	71	40	1	
32. Hesse-Hombourg (1846)		5	24203	4874	200	19	53	1	
33. Lubeck (1845)	X.	5,98	47197	7893	407	40	26	1	XVII.
34. Francfort (1846)	[Div. de rés.]	1,8	68240	37911	693	47	35	1	
35. Brême (1842)	X.	5	72820	14564	485	48	14	1	
36. Hambourg (1846)	X.	7,1	188054	26559	1298	129	6	1	
Totaux :		11510,64	41,212759	3580	303493	30000	—	68	XVII.

*) Nombre des habitants au mois déc. 1846 d'après le tableau des douanes germaniques : Hesse-élect. 754590, Schw.-Roudolst. 68711, Hohenz.-Hechingen 20226, H.-Sigmar. 44218, Waldeck 57602, Reuss, branche aînée 35159.

†) La voix de la ligne éteinte de S.-G.-Alt. avait passé aux trois lignes héritières de cette maison

Le centuple du nombre des troupes fait le montant de la population, telle qu'elle était à la fin de 1817. Mais il faut remarquer, que Nassau, Oldenbourg et Francfort ont eu à fournir un nombre de troupes relativement plus grand, parce qu'ils ont été dispenses de mettre sur pied des troupes d'armes plus coûteuses. Le contingent de Nassau était d'abord de 3028 h., celui d'Oldenbourg de 2178 h., celui de la ville de Francfort 479 h. Ainsi, à une petite différence près, causée par les fractions, le nombre matriculé de 30,164392 h. se retrouve. — Les contingents des duchés de Saxe se montaient autrefois à 1857 h. pour Gotha, 800 h. pour Cobourg, 544 h. pour Meininge, 297 h. pour Hildbourghausen ; 250 h. de Saxe-Cob.-Gotha, formant autrefois le contingent de la princip. de Lichtenberg, sont à présent à la charge du roy. de Prusse. — Le contingent de réserve à fournir à l'armée de la confédération est de la moitié du nombre des troupes. — D'après une résolution de l'assemblée nat. du 15 juillet 1848 et l'ordonnance du ministère de l'empire du 12 août 1848 l'état normal de l'armée doit être élevé à 2 p. Ct. de la population. (V. le tableau suivant.)

Tablea

des contingents fédéraux fixés à deux pour cent de la popu
de réserve, puis proportions des différentes armes, telle

Contingents de	Le contingent principal à $1\frac{1}{2}$ % compte						
	Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et pionniers	Hommes et canons	
	Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons
	hommes		hommes				
Autriche	7054	134022	21803	12744	1774	177397	354
Prusse							
Bavière	2686	51033	8283	4896	675	67573	136
Saxe	1101	20919	3268	1983	275	27546	55
Hanovre	1076	20451	3259	1944	270	27000	54
Wurtemberg	1045	19861	3227	1892	263	26288	52
Bade	817	15534	2480	1476	205	20512	41
Hesse élect.	450	8567	1375	815	113	11320	22
Gr.-duché de Hesse	512	9742	1544	864	128	12790	24
Holstein	—	—	—	—	—	7190	14
Lauenbourg	28	909	—	—	—	937	—
Luxembourg	114	2169	279	201	28	2791	6
Limbourg	118	2242	435	219	30	3044	6
Brunswick	161	3051	493	290	40	4035	8
Meckl.-Schwérin	314	5962	939	566	79	7860	16
Nassau	256	4869	627	451	63	6266	12
Saxe-Weimar	158	3002	386	278	38	3862	8
S.-Cobourg-Gotha	90	1717	220	158	21	2206	4
S.-Mein.-Hildb.	98	1872	240	173	24	2407	4
S.-Altenbourg	79	1513	194	139	19	1944	4
Mecklenb.-Strélitz	59	1123	144	104	14	1444	3
Transport	16216	308558	49196	29193	4059	414412	823

Remarque. Pour la Prusse et Holstein un nombre déterminé de
son armée à la disposition du pouvoir central et que
ment la proportion de 2 pour cent de la population.

ynoptique

ation actuelle avec la distinction en contingents réguliers et qu'elles ont été préscrites par les principes posés le 12 août 1848.

Le contingent de réserve à $\frac{1}{2}\frac{0}{0}$ compte							Totaux des contingents à $2\frac{0}{0}$.	
Infanterie.		Cavalerie	Artillerie.	Pontonniers et pionniers.	Hommes et canons			
Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons	hommes	canons
hommes		hommes						
2351	44674	7268	4248	591	59132	118	236529	472
897	17057	2761	1584	225	22524	44	90097	180
367	6973	1089	661	92	9182	18	36728	73
359	6817	1086	648	90	9000	18	36000	72
348	6621	1076	630	87	8762	18	35050	70
272	5178	826	492	69	6887	13	27349	54
150	2857	458	271	38	3774	8	15094	30
167	3179	515	360	42	4263	10	17053	34
—	—	—	—	—	2397	5	9587	19
9	303	—	—	—	312	—	1249	2
38	723	93	67	9	930	2	3721	8
39	748	145	73	10	1015	2	4059	8
54	1017	164	97	13	1345	3	5380	11
105	1987	313	189	26	2620	5	10480	21
85	1623	209	150	21	2088	4	8354	16
52	1002	128	93	13	1288	2	5150	10
30	573	73	52	7	735	2	2941	6
32	626	80	57	8	803	2	3210	6
26	505	64	46	6	647	1	2591	5
20	373	48	35	5	481	1	1925	4
5401	102886	16396	9753	1352	138135	276	552547	1101

la force armée n'a pas été indiqué, comme celle-là a mis toute le corps des troupes de Schleswig-Holstein dépasse considérable-

Contingents de	Le contingent principal à $1\frac{1}{2}$ p. c. compte						
	Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et pionniers	Hommes et canons	
	Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons
	hommes		hommes				
Transport	16216	308558	49196	29193	4059	414412	823
Oldenbourg . .	171	3251	418	301	42	4183	8
Anhalt-Dessau .	39	735	94	68	9	945	2
— -Bernbourg	30	569	73	53	7	732	2
— -Cœthen .	24	464	59	43	6	596	1
Schwarzb.-Sond.	36	684	88	63	8	879	2
— -Roudolst.	42	801	103	74	10	1030	2
Hohenz.-Heching.							
Liechtenstein .	95	—	—	—	—	95	—
Hohenz.-Sigm. .							
Waldeck . . .	35	668	86	62	9	860	2
Reuss, ligne aînée et cadette . .	68	1309	168	121	16	1682	3
Schaumb.-Lippe	432	—	—	—	—	432	—
Lippe	65	1236	159	114	16	1590	3
Hesse-Hombourg	366	—	—	—	—	366	—
Lubeck . . .	28	531	88	51	7	705	2
Francfort . . .	36	700	90	65	9	900	2
Brême . . .	39	753	97	72	10	971	2
Hambourg . .	106	2024	322	192	26	2670	5
Somme	17828	322283	51041	30472	4234	433048	859

Par la même raison par laquelle le contingent prussien n'a
zollern cédées à la Prusse n'ont pas été nommés.

Le contingent de réserve à $\frac{1}{2}$ p. c. compte							Totaux des contingents à 2 p. c.	
Infanterie.		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et pionniers	Hommes et canons			
:has-eurs	Fusiliers				homm.	ca-nons	hommes	ca-nons
hommes		hommes						
5401	102836	16396	9753	1352	138135	276	552547	1101
57	1084	139	100	14	1384	3	5577	11
13	245	31	23	3	315	—	1260	2
10	190	24	18	2	244	—	976	2
8	154	20	14	2	198	—	794	1
12	228	29	21	3	293	—	1172	2
14	269	34	24	3	344	—	1374	2
32	—	—	—	—	32	—	127	—
11	222	29	21	3	286	—	1146	2
22	437	56	40	5	560	1	2242	4
144	—	—	—	—	144	—	576	—
22	412	53	38	5	530	1	2120	4
122	—	—	—	—	122	—	488	—
9	178	29	17	2	235	—	940	2
12	234	30	21	3	300	—	1200	2
13	252	32	24	3	324	—	1295	2
36	674	107	64	9	890	2	3560	7
5938	107415	17009	10178	1409	144336	283	577394	1144

pas été nommé, aussi les contingents des principautés de Hohen-

Répartition des contributions des Etats allemands pour les besoins de la Confédération, sur 1,000000 écus de Prusse ou 1,750000 fl. (Du 27 mai 1848.)

	fl.	kr.	thlrs.	gr.	f.
1.Autriche . .	522046	11	298312	3	1
2.Prusse . .	526895	37	301083	6	2
3.Bavière . .	195996	37	111998	2	—
4.Saxe . . .	66066	16	37752	4	9
5.Hanovre . .	71866	24	41066	15	5
6.Wurtemberg	76827	29	43901	12	6
7.Bade . . .	55055	14	31460	3	11
8.Hesse élector.	31264	8	17865	6	8
9.Hesse gr.-duc.	34106	42	19489	16	3
10.Holstein . .	18058	7	10318	27	8
11.Lauenbourg	1761	46	1006	21	9
12.Luxembourg et Limbourg	13961	4	7977	22	7
13.Brunswick .	11539	34	6594	1	4
14.M.-Schwérin	19709	46	11262	21	10
15.Nassau . .	16669	1	9525	4	7
16.S.-Weimar .	11066	6	6323	14	7
17.S.-Cob.-Gotha	6144	10	3510	28	6
18.S.-Meining.-Hildbourghaus.	6331	21	3617	27	4
19.S.-Altenbourg	5406	25	3089	11	7
20.M.-Strélitz .	3951	15	2257	25	10
à transporter	1,694723	13	968413	8	4

	fl.	kr.	thlrs.	gr.	f.
transport	1,694723	13	968413	8	4
21.Oldenbourg .	12151	41	6943	24	6
22.Anh.-Dessau	2915	—	1665	21	7
23.A.-Bernbourg	2039	35	1165	14	2
24.A.-Cœthen .	1786	46	1021	—	3
25.Schw. - Sondershausen .	2483	56	1419	11	7
26.Schwzb.-Roudolstadt . .	2969	31	1696	25	11
27.H.-Heching.*)	798	18	456	5	2
28.Liechtenstein	305	20	174	14	4
29.H.-Sigmar.*)	1957	46	1118	21	8
30.Waldeck . .	2856	6	1632	1	9
31.Reuss lig. aîn.	1225	15	700	4	4
32.Reuss lig. cad.	2874	9	1642	11	2
33.Sch.-Lippe .	1156	10	660	19	11
34.Lippe . .	3967	23	2267	2	5
35.Hesse-Hombg.	1101	6	629	6	1
36.Lubeck . .	2238	—	1278	25	7
37.Francfort .	2634	24	1505	11	—
38.Brême . .	2670	11	1525	24	6
39.Hambourg .	7146	10	4083	15	9
Somme	1,750000	—	1,000000	—	—

*) de la Prusse.

Traité entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre du 26 mai 1849.

(V. l'alman. de 1850, p. 405).

La Saxe et le Hanovre déclarent le 20 oct. 1849 qu'ils considèrent la démarche de procéder le 5 oct. aux élections à la diète de l'empire (pour le 15 janv. 1850) comme une mesure contraire aux articles de l'acte de l'alliance, portant préjudice à son but et menaçant la sûreté de l'Allemagne. Leurs plénipotentiaires quittent Berlin le 21 oct.

Le conseil d'administration décrète le 17 nov. 1849 que les élections pour le parlement allemand auront lieu le 31 janv. et que le parlement se réunira à Erfurt. Protestation de l'Autriche (28 nov.) et de la Bavière (8 déc. 1849).

Le parlement est ouvert à Erfurt le 20 mars 1850 par le conseil d'administration. On lui présente les projets de la constitution „de l'empire allemand" et d'une loi électorale pour les députés à la chambre des représentants du peuple avec la proposition de les examiner et de porter à la connaissance du conseil d'administration les modifications adoptées à l'unanimité par la chambre des Etats et par celle du peuple, pour les soumettre à l'examen des gouvernements fédérés. Ces deux projets ainsi que l'acte additionnel (v. la chronique du 26 févr.) ayant été adoptés en bloc le 13 avril par la chambre du peuple, le 17 avril par celle des Etats, on passe à la révision. Le 29 avril le conseil d'administration prononce la clôture des sessions du parlement, en se réservant la réouverture*).

Du 10 au 16 mai 1850 congrès des princes à Berlin. Pour les protocoles des conférences v. le moniteur univ. de Berlin du 24 mai 1850. On décide — la Hesse électorale, le Mecklenbourg-Strélitz et le Schaumbourg-Lippe votent contre, Brême sus-

---

*) Voix pour la maison des Etats: Prusse 40, Saxe 12, Hanovre 12, Bade 10, Hesse élector. 7, Hesse gr.-duc. 7, Mecklenbourg-Schwérin 4, Nassau 4, Brunswick 2, Oldenbourg 2, Saxe-Weimar 2, S.-Meiningen 1, S.-Cobourg-Gotha 1, S.-Altenbourg 1, Mecklenbourg-Strélitz 1, Anhalt-Dessau 1, A.-Bernbourg 1, A.-Cœthen 1, Schwarzbourg-Sondershausen 1, Schw.-Roudolstadt 1, Waldeck 1, Reuss br. aînée 1, Reuss br. cad. 1, Schaumbourg-Lippe 1, Lippe 1, Lubeck 1, Brême 1, Hambourg 2; total 120. — La liste des membres de la maison des Etats et celle du peuple, v. gaz. univ. d'Augsbourg du 18 avril 1850.

pend son vote —: le chef provisoire de l'union sera chargé 1° de la direction supérieure des mesures à prendre pour réaliser le but du provisoire, 2° de la gestion des affaires diplomatiques; 3° de la direction des opérations militaires; 4° il aura la préséance au collége des princes. Les attributions du collége des princes sont: 1° l'admission de nouveaux membres dans l'alliance, 2° les mesures à prendre pour réaliser la constitution de l'union, 3° la nomination et l'instruction des commissaires dans les cas de demandes de secours, 4° il sera tenu au courant de la marche des négociations diplomatiques, 5° il sera consulté sur les mesures à prendre qui ressortissent à de la décision du chef de l'union.

Curies du collége provisoire des princes:

La chronique du 10 mai formule les noms des princes, membres de l'union.

1) Prusse 1 voix entière et 2 demies;
2) Saxe royale $\frac{1}{2}$, les duchés de Saxe et d'Anhalt, les principautés de Schwarzbourg et de Reuss $\frac{1}{2}$ voix;
3) Hanovre $\frac{1}{2}$, Brunswick, les deux Mecklenbourg, Oldenbourg et les 3 villes anséatiques $\frac{1}{2}$;
4) Bade $\frac{1}{2}$;
5) Hesse électorale, Waldeck et les deux Lippe $\frac{1}{2}$, Hesse grand-ducale avec Nassau $\frac{1}{2}$ voix.

Pour la fixation des votes au sein des demi-curies et des curies composées on admettra la proportion des voix à la mesure de celle par laquelle les Etats font leurs élections pour la maison des Etats.

Rapport vis-à-vis de la confédération germanique: On enverra des députés au congrès de Francfort, considéré comme congrès, mais nullement comme assemblée plénière, congrès auquel on refuse l'autorité de prendre au nom de la confédération des résolutions obligatoires pour les gouvernements qui n'y seraient pas représentés.

Le conseil d'administration est remplacé par le collége provisoire des princes le 12 juin 1850.

Constitution du collége provisoire des princes, le 12 *juin* 1850 *à Berlin.*

(Le provisoire établi le 14 mai 1850 jusqu'au 15 juill., est prolongé le 5 juill. pour 3 mois et une prolongation ultérieure est mise en perspective.)

Ière curie. Prusse. Pour remplacer le lieut.-général *de Radowitz* —: le plénipotentiaire actuel et président,

cons. int. de légat. *de Sydow*, envoyé près la confédération suisse.

IIde curie. Saxe-Weimar, S.-Meiningen, S.-Cobourg-Gotha, S.-Altenbourg, Anhalt-Dessau et Cœthen, Anh.-Bernbourg, Schwarzbourg-Sondershausen et Schwarzbourg-Roudolstadt, Reuss branche aînée et Reuss branche cadette —: le ministre d'Anh.-Dessau *de Plœtz* (pour le duché S.-Meiningen en remplacement de Mr. *Seebeck* nommé plénipotentiaire à Francfort pour S.-Meiningen).

IIIème curie. Brunswick —: le colonel du grand-duché d'Oldenbourg *Mosle*, en remplacement du conseiller de légat. Dr. *Liebe* nommé plénipotentiaire à Francfort pour le Brunswick.

Mecklenbourg-Schwerin —: le conseiller de lég. et chamb. *de Schack*.

Oldenbourg —: *Mosle*, colonel d'Oldenbourg.

Villes anséatiques: Lubeck, Brême et Hambourg —: Dr. *Banks*, syndic de Hambourg (pour Lubeck et Brême en remplacement du syndic Dr. *Elder*, plénipotentiaire nommé pour Lubeck, et du bourgemestre *Smidt*, plénipotentiaire nommé pour Brême).

IVème curie. Bade —: chambellan et conseiller de légation baron *de Meysenboug*.

Vème curie. Nassau, Waldeck et Lippe —: le président *Vollpracht*, de Nassau (pour Waldeck en remplacement du conseiller de légation Dr. *Liebe* nommé plénipotentiaire).

Remarque: Les Etats suivants n'ont pas nommé de remplaçants (par suite des décisions prises par les curies):

ad 2. le royaume de Saxe;

ad 3. - - de Hanovre et le gr.-duché de Mecklenbourg-Strélitz;

ad 5. l'électorat de Hesse (v. ci-dessus l'assemblée à Francfort) et la principauté de Lippe-Schaumbourg, de même le grand-duché de Hesse. Le conseiller intime baron *de Lepel*, plénipotentiaire du grand-duché de Hesse, déclare le 4 juillet 1850 que le gouvernement grand-ducale n'avait pas l'intention de s'intéresser dans le collége provisoire des princes, mais qu'il se réservait sa déclaration

finale au cas que l'union serrée passât à un arrêt definitif.

(Celui qui tient les registres —: *Blœmer*, conseiller de justice intime prussien.)

Chargés par le roi de Prusse de l'exécution des autorités appartenantes au roi, président provisoire de l'union allemande (ordre royal du 7 juin 1850):

Pour l'intérieur —: *de Manteuffel.*

Pour l'extérieur —: baron *de Schleinitz.*

Tribunal arbitre provisoire de la confédération.

Ière curie. Prusse —: ministre d'Etat intime en retraite *de Duesberg*, président.

Président de la cour d'appel comte *de Rittberg.*

Conseiller de justice intime, professeur Dr. *Dirksen.*

IIde curie (seconde demie, les principautés de Thuringe et d'Anhalt) —: Charles *Thon*, cons. d'Etat du grand-duché de Weimar. (Entrée le 25 juin 1850.)

IIIème curie (seconde demie, Brunswick, Mecklenbourg, Oldenbourg et les villes anséatiques) —: le sénateur hambourgeois Dr. en droit *Haller.* (Entrée 25 juin 1850.)

IVème curie (Bade) —: baron *de Wechmar*, premier cons. de la cour supérieure de justice. (Entrée 25 juin 1850.)

Vème curie (les deux Hesses) —: Dr. Silv. *Jordan*, conseiller de légat. intime de Hesse électorale.

Eigenbrodt, cons. de ministère de Hesse grand-ducale.

Union commerciale et douanière d'Allemagne.

(La population est indiquée d'après le récensement du décembre 1846.)

Pays.	Totalité des mill. c.	habitants.
1) Royaume de Prusse déduction faite des territoires appartenant à d'autres membres de l'union et à l'étranger, et y compris ceux à elle renvoyés par d'autres pays, ainsi que la princip. de Lippe	5188,28	16,452526
De plus le grand-duché de Luxembourg	46,6	186140
2) Le royaume de Bavière de même	1396,12	4,510700
3) Le royaume de Saxe	272,16	1,836664
4) Le royaume de Wurtemberg avec les deux Hohenzollern .	383,7	1 786870
5) Grand-duché de Bade . . .	275,5	1,365034
6) L'électorat de Hesse . . .	203,43	726883
7) Grand-duché de Hesse avec le grand-bailliage de Hombourg .	154,27	863152
8) Les territoires formant le rayon douanier de la Thuringe: en particulier Saxe-Weimar-Eisenach, Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg, Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha, Schwarzbourg-Sondershausen, Schwarzbourg-Roudolstadt, Reuss-Schleiz, Reuss-Greiz, Reuss-Gera	237,38	997461
9) Le duché de Brunswick .	63,14	248519
10) Le duché de Nassau . . .	84,73	418627
11) La ville libre de Francfort	1,8	68240
	8307,11	29,460816

Comme le tableau officiel de l'union commerciale et douanière, suivant les résultats du récensement du mois de décembre

1849 n'a été pas encore publié, nous citons de celui d'après le récensement du mois de décbr. 1846, en renvoyant à l'édition de 1850, p. 407, seulement les articles principaux. Nous prenons les parties de l'union dans sa frontière douanière spéciale, mais non pas suivant les limites territoriales; p. e. la Prusse, déduction faite des territoires renvoyés par elle à d'autres parties de l'union, à l'union douanière de Hanovre, et par contre y compris les territoires à elle renvoyés par les Etats d'Anhalt, de Thuringe etc.

Union douanière de Hanovre.

	Habitants.
Hanovre	1,719357
Oldenbourg avec Knyphausen	225910
Schaumbourg-Lippe	28895
Parties du duché de Brunswick	13295
Quelques parties de la Prusse	10231
	1,997688

Les revenus de l'importation se sont montés dans l'année du 1 juillet 1847 jusqu'au 30 juin 1848 à 1,355834 thalers.

Grande-Bretagne.

Ministres de S. M. la reine.

Cabinet (du 6 juillet 1846).

Premier lord de la trésorerie (First-Lord of the Treasury) —: le très-hon. lord John *Russell* (1 juill. 1846).

Chancelier de l'échiquier (Chancellor of the Exchequer) —: le très-hon. sir Charles *Wood*, bt. (6 juill. 1846).

Lord-garde-sceau (Lord Keeper, ministre de la justice) —: le très-hon. baron *Truro* (ci-devant sir Thomas *Wilde*) (12 juill. 1850).

Président du conseil (President of the Council) —: marquis *of Lansdowne* (6 juill. 1846).

Lord du sceau privé (Lord Privy-Seal) —: le très-hon. earl *of Minto* (6 juill. 1846).

Départ. de l'intérieur (Secretary of state for the home department) —: le très-hon. sir George *Grey*, bt. (6 juill. 1846).

Départ. des affaires étrangères (Secretary of state for the foreign department) —: le très-hon. viscount *Palmerston* (6 juill. 1846).

Dép. des colonies (Secretary of state for the Colonies) —: le très-hon. earl *Grey* (6 juill. 1846).

Premier lord de l'amirauté (First-Lord of the Admiralty) —: le très-hon. sir Francis Thornhill *Baring* (15 janvier 1849).

Président du bureau des aff. des Indes (President of the Board of Control) —: le très-hon. sir John Cam *Hobhouse*, bt. (6 juill. 1846).

Chancelier du duché de Lancaster (Chancellor of the Duchy of Lancaster) —: le très-hon. George William Frederick earl *of Carlisle* (6 mars 1850).

Premier commiss. des forêts et domaines (First Commiss. of Woods and Forests) —: Edward Adolphus *Seymour*, ordinairement dit lord *Seymour* (mars 1850).

Président du bureau de commerce (President of the Board of Trade) —: le très-hon. Henri *Labouchère* (22 juill. 1847).

Directeur-gén. des postes (Postmaster-General) —: marquis *of Clanricarde.*

Grand-chambellan (Lord-Chamberlain) —: le très-hon. marquis *of Breadalbane* (4 sept. 1848).

Grand-maréchal de la cour (Lord-Steward) —: le très-hon. earl *Fortescue* (8 juill. 1846).

Grand-écuyer de la reine (Earl Marshal and Master of the Horse) —: duc *de Norfolk* (11 juill. 1846).

Payeur-général et vice-président du bureau de commerce (Paymaster-general and Vice-pres. of the Board of trade) —: le très-hon. earl *Granville* (6 mai 1848).

Commandeur général en chef (Commander in chief) —: le duc *de Wellington* (15 août 1842).

Maître-général de l'artillerie (Master-General of the ordnance) —: le feldmaréchal marquis *of Anglesey* (6 juill. 1846).

Secrétaire de la guerre (Secretary at War) —: le très-hon. Fox *Maule* (6 juill. 1846).

Maître des monnaies (Master of the mint) —: le très-hon. Richard Lalor *Sheil* (6 juill. 1846).

Procur.-gén. (Attorney-Gen.) —: sir John *Romilly*, kt. (juill. 1850).

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: sir Alexander James *Cockburn*, kt. (juill. 1850).

Ministres pour d'Irlande:

Lord-lieutenant (Lord Lieutenant of Ireland) —: le très-hon. George William Fred. earl *of Clarendon.*

Secrétaire-général (Chief Secretary) —: le très-hon. William Meredith *Somerville*, bt.

Lord-chancelier (Lord Chancellor) —: le très-hon. Maziere *Brady.*

Commandeur en chef des forces de terre (Commander of the Forces) —: le lieut.-gén. très-hon. sir Edw. *Blakenay.*

Procureur-gén. (Attorney-gen.) —: le très-hon. James Henry *Monaghan*, esq.

Grand-maître des requêtes (Gen.-Solicitor) —: John *Hatchell*, esq.

Conseil privé de S. M. la reine.

S. A. R. prince *Albert.*
L'archevêque de Canterbury.
Le lord-chancelier.
L'archevêque de York.
Marquis *of Lansdowne*, lord-président.
Earl *of Minto*, lord du sceau privé.
Duke *of Norfolk*, Earl Marshal.
Duke *of Richmond.*
Duke *of Bedford.*
Duke *of Devonshire.*
Duke *of Hamilton.*
Duke *of Buccleuch.*
Duke *of Montrose.*
Duke *of Portland.*
Duke *of Leinster.*
Duke *of Wellington.*
Duke *of Buckingham.*
Marq. *of Breadalbane*, grand-chambellan.
Marq. *of Salisbury.*
Marq. *of Abercorn.*
Marq. *of Donegal.*
Marq. *of Exeter.*
Marq. *of Anglesey.*
Marq. *of Cholmondeley.*
Marq. *of Londonderry.*
Marq. *Conyngham.*
Marq. *of Clanricarde.*
Marq. *of Normanby.*
Earl *of Lincoln.*
Earl *Fortescue.*
Earl *of Denbigh.*
Earl *of Westmoreland.*
Earl *of Chesterfield.*
Earl *of Dalhousie.*
Earl *of Carlisle.*
Earl *of Shaftesbury.*
Earl *of Jersey.*
Earl *of Haddington.*
Earl *of Aberdeen.*
Earl *of Rosebery.*
Earl *of Tankerville.*
Earl *of Ilchester.*
Earl *de Lawarr.*
Earl *Spencer.*
Earl *of Clarendon.*
Earl *Talbot.*
Earl *of Beverley.*
Earl *of Liverpool.*

Earl *of Roden.*
Earl *of Clare.*
Earl *of Rosslyn.*
Earl *of Wilton.*
Earl *Grey.*
Earl *of Lonsdale.*
Earl *of St. Germans.*
Earl *de Grey.*
Earl *Howe.*
Earl *Amherst.*
Earl *of Lichfield.*
Earl *of Ripon.*
Earl *Granville.*
Earl *of Ellenborough.*
Earl *of Ellesmere.*
Earl *of Uxbridge.*
Earl *of Cottenham.*
Viscount *Castlereagh.*
Earl *Jermyn.*
Lord Edward *Howard.*
Lord Charles *Fitzroy.*
Lord John *Russell.*
Viscount *Falkland.*
Viscount *Strangford.*
Viscount *Palmerston.*
Viscount *Melbourne.*
Viscount *Melville.*
Viscount *Beresford.*
Viscount *Combermere.*
Viscount *Canning.*
Viscount *Hardinge.*
Lord *Stanley.*
Viscount *Enfield.*
Lord Arthur M. Cecil *Hill.*
Lord Ernest *Bruce.*
Lord Robert *Grosvenor.*
Evêque de Londres.
Lord *Willoughby d'Eresby.*
Lord *Elphinstone.*
Lord *Kinnaird.*
Lord *Foley.*
Lord *Forester.*
Lord *Bexley.*
Lord *Lyndhurst.*
Lord *Plunket.*
Lord *Heytesbury.*
Lord *Brougham.*
Lord *Denman.*
Lord *Glenelg.*
Lord *Hatherton.*
Lord *Langdale*, directeur de chancell. supr.
Lord *Dunfermline.*
Lord *Monteagle.*
Lord *Campbell.*
Lord *Eddisbury.*
Hon. *Truro.*
Chas. Shaw. *Lefevre*, présid. de la chambre des communes.
Hon. Sidney *Herbert.*
Hon. George Lionel Dawson *Damer.*
Hon. Henry T. Lowry *Corry.*
Hon. Henry *Pierrepont.*
Hon. W. S. Sebright *Lascelles.*
Hon. Fox *Maule.*
Charles *Arbuthnot.*
Sir Edward *Thornton.*
Sir George Henry *Rose.*
David *Boyle.*
Sir Stratford *Canning.*
Henry *Goulburn.*
Charles Watkin Williams *Wynn.*
Sir William Henry *Fremantle.*
Charles *Hope.*
Sir Charles Rich. *Vaughan.*
Sir Henry Watkin Williams *Wynn.*
Sir George *Cockburn.*
Stephen Rumbold *Lushington.*
John Charles *Herries.*
Sir Lancelot *Shadwell*, vice-chancelier.

Sir Thomas Francland *Lewis*, bt.
John Wilson *Croker*.
Henri *Hobhouse*.
Sir Robert *Adair*.
Sir James Rob. Geo. *Graham*, bt.
George Robert *Dawson*.
Sir James *Kempt*.
Sir Fred. *Adam*.
Hon. Thos. *Erskine*.
Sir John Cam *Hobhouse*, bt.
Charles Tennyson *d'Eyncourt*.
Holt *Mackenzie*.
Sir Henry *Ellis*.
Edward *Ellice*.
Sir James *Parke*.
Sir Alexander *Johnston*.
Sir Herbert *Jenner-Fust*.
Sir Edward B. *Sugden*.
William *Yates Peel*.
Henry *Labouchère*.
Sir Charles Edward *Grey*.
Stephen *Lushington*.
Sir Geo. *Grey*, bt.
Sir Francis Thornhill *Baring*, bt.
Rich. Lalor *Sheil*.
Thos. Babington *Macaulay*.
Rob. Vernon *Smith*.
Will. Ewart *Gladstone*.
John *Nicholl*.
Sir Jas. Lewis Knight *Bruce*.
Sir Jas. *Wigram*.
Sir Edw. *Ryan*.
Thos. Pemberton *Leigh*.
Sir Richard *Pakenham*.
John *Hope*.
Sir Fred. *Pollock*, knt.
Sir Thos. F. *Fremantle*, bt.
Sir Henry *Pottinger*, bt.
Sir Geo. *Clerk*, bt.
Sir Henry Lytton *Bulwer*.
Hon. Jas. A. Stuart *Wortley*.
Sir Chas. *Wood*, bt.
T. Milner *Gibson*.
Edward *Strutt*.
Sir Geo. *Arthur*, bt.
Sir W. M. *Somerville*, bt.
Sir James *Stephen*.
Richard More *O'Ferrall*.
Will. G. *Hayter*.
Sam. March *Phillips*.
Thomas *Wyse*.
Henry *Tufnell*.

Ministres, fonctionnaires d'Etat et leurs assistants.

(Les noms imprimés en italiques élargies sont ceux des membres du cabinet.)

Trésor (Treasury).

Lords-commissaires — :
Premier lord — : le très-hon. lord John *Russell*.
Le très-hon. sir Charles *Wood*, bt., chancelier de l'échiquier.
William Gibson *Craig* (6 juillet 1846).
Henry *Rich* (6 juillet 1846).
Richard Montesquieu *Bellew*, esq. (16 juillet 1847).

Secrétariat-général (Joint-Secretaries) —: le très-hon. William G. *Hayter* (4 juillet 1850); George Cornwall *Lewis*.
Secrét. adjoint (Assistant Secretary) —: sir Charles Edward *Trevelyan*.
Caissier (Paymaster of Civil-Service) —: Will. *Sargent*, esq.

Lord garde-sceau, ministre de la justice (Lord Keeper).

Baron *Truro* (15 juill. 1850).
Dir. de la chancellerie (Master of the Rolls) —: lord *Langdale* (19 janv. 1836).

Conseil intime (Privy-Council).

Lord-président —: le marquis *of Lansdowne* (6 juillet 1846).
Clercs du conseil (Clerks of the Council) —: Chas. C. F. *Greville*, esq.; l'hon. Wm. *Bathurst*.
Clerc en chef (Chief Clerk) — : John Barrett *Lennard*, esq.

Sceau privé (Privy Seal).

Garde-des-sceaux (Lord Privy Seal) —: earl *of Minto*.
Clerc en chef —: John George *Donne*, esq.; Ralph *Eden*, esq.
Archiviste (Keeper of the Records and Receiver of Fees) —: Ralph *Eden*, esq.

Secrétaires d'Etat (Secretaries of State).

Affaires intérieures (Home-affairs) —: le très-hon. sir George *Grey*, bt.
Sous-secrétaires (Under-Secretaries) —: Horatio *Waddington*, esq. (16 mai 1848); l'hon. Edward *Bouverie* (.. juill. 1850).
Clerc en chef (Chief Clerk) —: Thos. H. *Plasket*, esq.
Affaires-étrangères (Foreign affairs) —: viscount *Palmerston*.
Sous-secrétaires —: Henri Unwin *Addington*, esq. (1 févr. 1842); lord *Eddisbury* (4 juill. 1846).
Clerc en chef (Chief Clerk) —: George *Lenox-Conyngham*, esq.
Affaires des colonies (Colonial affairs) —: le très-hon. earl *Grey*.

Sous-secrétaires —: Benjam. *Hawes*, esq. (4 juill. 1846); John Hermann *Merivale*, esq. (3 nov. 1847); Thomas Frederick *Elliot*, esq.
Clerc en chef —: Peter *Smith*, esq.

Echiquier (Exchequer).

Chancelier (Chancellor) —: le très-hon. sir Charles *Wood*, bt.
Contrôleur (Comptroller) —: lord *Monteagle*.
Contrôleur assistant (Assistant comptroller) —: Arthur *Eden*, esq.
Clerc en chef (Chief Clerk) —: Francis F. *Ottey*.
Teneur des livres (Accountant) —: Geo. *Frederick*, esq.

Bureau des affaires des Indes (Board of control of Commissioners for Affairs of India).

Président —: Sir John Cam *Hobhouse*.
Commissaires (Commissioners):
le président du conseil privé,
le garde-des-sceaux,
le premier lord du trésor,
les secrétaires d'Etat,
le chancelier de l'échiquier, } voir ci-dessus.
Secrétaires —: James *Wilson*, esq. (4 mai 1848); John *Elliot*, esq. (. . janv. 1849).

Amirauté (Admiralty).

Lords-commissaires (Lords-Commissioners):
Premier lord —: le très-hon. sir Francis Thornhill *Baring*, bt.
Le contre-amiral James Whitley Deans *Dundas*.
Le contre-amiral Maurice Fred. Fitzhardinge *Berkeley*, esq.
Le capit. Houston *Stewart* (30 janv. 1850).
Le capit. Alexander *Milne*, esq. (10 déc. 1847).
L'hon. William Francis *Cowper* (7 juill. 1846).
Premier secr. —: capit. John *Parker*, esq. (10 déc. 1847).
Second secrétaire —: le capitaine William Alex. *Baillie-Hamilton*.
Clerc en chef —: H. J. *Amedroz*, esq.

Hydrographe —: le contre-amiral Francis *Beaufort.*
Astronome —: professeur George Biddel *Airy*, esq.

Premier aide-de-camp naval de S. M. la reine —: le vice-amiral Sir William *Parker*, bt.

Département civil de l'amirauté (Civil-department of Admiralty).

Surintendant-général (Surveyor of the Navy) —: capit. sir Baldwin *Walker.*
Teneur-général des livres (Accountant-General) —: John Thos. *Briggs*, esq.
Administrateur-général (Store-keeper-General) —: l'hon. Robert *Dundas.*
Contrôleur des vivres (Comptroller of Victualling) —: Jam. *Meek*, esq.
Directeur-gén. des hôpitaux de la marine (Dir. gen. of Naval Hospitals and Fleets) —: sir William *Burnett.*

Département de l'armée.

Commandeur-général en chef (General commander-in-Chief) —: le feldmaréchal Arthur duc *de Wellington* (15 août 1842).
Secrét.-militaire (Military-Secretary) —: le lieut.-général lord Fitzroy *Somerset.*
Bureau de la guerre (War-office). Secrétaire de la guerre (Secretary at War) —: le très-hon. Fox *Maule* (6 juillet 1846).
Député —: Lawrence *Sulivan*, esq.
Réviseur des comptes (Examiner of accounts) —: Edw. *Marshall*, esq.
Adjudant-général —: le major-général George *Brown.*
Maître-général des quartiers (Quarter-Master-General) —: lieut.-gén. sir J. Willoughby *Gordon*, bt.
Bureau de la trésorerie pour la marine et l'armée (Army and navy pay office). Trésorier-général (Paymaster-General) —: le très-hon. Granville earl *Granville*, de même vice-présid. du bureau de commerce (6 mai 1848).
Assistant (Assistant Paymaster-general) —: Wm. George *Anderson*, esq.

Juge supr. de l'armée (Judge Marshal and Advocate-General) —: sir David *Dundas*, esq. (29 mai 1849).
Député —: Francis Newman *Rogers*, esq.
Directeur-général-medical (Medical-Director-General) —: sir James *Mac-Grigor*, bt.
Assistant et inspecteur-gén. des hôpitaux —: Andrew *Smith*.
Chapelain-général (Principal-Chaplain to the forces) —: Rev. Geo. Rob. *Gleig*.
Artillerie (Ordnance). Grand-maître de l'artillerie (Master-General) —: le marquis *of Anglesey* (6 juill. 1846).
Inspecteur-général de l'artillerie (Surveyor General) —: le major-général Charles Richard *Fox* (4 juill. 1846).
Clerc du bureau d'artillerie (Clerk of Ordnance) —: le colonel hon. George *Anson* (4 juill. 1846).
Secrétaire du grand-maître de l'artillerie —: lord Clarence *Paget* (4 juill. 1846).
Secrétaire du bureau (Secretary of the board) —: Richard *Byham*, esq.

Bureau de commerce (Board of Trade).

Président —: le très-hon. Henri *Labouchère* (22 juillet 1847).
Vice-président —: le très-hon. Granville earl *Granville*, de même trésorier-gén. (v. ci-dessus) (6 mai 1848).
Secrétaires (Joint Secr.) —: George R. *Porter*, esq.; sir D. *Le Marchant*, bt.
Office pour les grains (Korn Office). Contrôleur (comptroller) —: Geo. *Joyce*, esq.
Département statistique. Directeur —: Albany *Fonblanque*, esq.

Bureau des revenus des forêts et des domaines, ainsi que des bâtiments (Office of Woods, Forests, Land-Revenues, Works and Buildings).

Premier départ., des forêts et domaines.

Commissaires (Commissioners) —: lord *Seymour* (.. mars 1850). — Alexandre *Milne*, esq. (6 sept. 1841). — l'hon. Chas. Alex. *Gore* (6 sept. 1841).
Surintendant des bâtiments (Surveyor of works and buildings) —: Will. S. *Inman*, esq.

La chambre des monnaies (Office of the Mint).

Le directeur de la monnaie (Master of the mint) —: le très-hon. Richard Lalor *Sheil* (6 juill. 1846).
Député (Deputy-Master) —: James W. *Morrison.*
Clerc assistant —: Chas. *Elouis*, esq.
Contrôleur (Comptroller) —: John *Tekell*, esq.
Député (Deputy-Comptr.) —: W. H. *Barton*, esq.
Graveur en chef (Chief Engraver) —: William *Wyon*, esq.

Bureau de Lancastre (Duchy of Lancaster-Office).

Chancelier (Chancellor) —: le très-hon. lord *Campbell* (6 juill. 1846).
Clerc —: Ferd. Dawes *Danvers*, esq.

Bureaux des revenus (Revenue-Boards).

Bureau des postes (Post-Office).
Maître-gén. des postes (Postmaster-general) —: marquis *of Clanricarde.*
Secrétaires —: colonel W. L. *Maberly;* Rowland *Hill*, esq.
Secr. assistant —: James *Campbell*, esq.
Bureau des douanes (Customs):
Présid. (Chairman) —: le très-hon. sir Thos. F. *Fremantle*, bt.
Député —: le très-hon. Geo. Robert *Dawson.*
Secrét. —: Chas. A. *Scovell*, esq.
Bureau d'accise, des timbres et des taxes (Board of Excise, Stamps and Taxes).
Président —: John *Wood*, esq.
Député —: John *Thornton*, esq.
Secrét. —: Charles *Pressly*, esq.
Bureau des comptes (Office for auditing the public accounts):
Préséant —: le major-gén. sir Will. Lewis *Herries.*
Secrét. —: John-Lewis *Mallet*, esq.

Tribunaux (Law-Courts).

Tribunal supér. de la chancellerie (High-Court of Chancery).
Lord-grand-chancelier (Lord High Chancellor) —: baron *Truro* (sir Thomas Wilde).

Directeur de la cour de chancellerie (Master or Keeper of the Rolls) — : lord *Langdale* (19 janv. 1836).

Vice-chanceliers (Vice-Chancellors) — : le très-hon. sir James L. *Knight Bruce* (28 oct. 1841); le très-hon. sir James *Wigram* (28 oct. 1841).

Teneur-général des livres (Accomptant General) — : William *Russel*, esq.

Chef du bureau (Chief Clerk) — : Sam. *Parkinson*, esq.

Cour suprême de justice d'après le droit commun ou les lois non-écrites (Court of Queen's Bench).

Lord-grand-juge — : lord *Campbell* (6 mars 1850).

Juges — : sir John *Patteson*, kt.; sir John Taylor *Coleridge*, kt.; sir William *Wightman*, kt.; sir William *Erle*, kt.

Cour de justice pour les affaires privées entre citoyens (Court of common Pleas).

Grand-juge — : le très-hon. sir John *Jervis*, knt. (13 juill. 1850).

Juges — : sir William Henry *Maule*, kt.; sir C. *Cresswell*, kt.; sir Edward Vaughan *Williams*, kt.; T. Noon *Talfourd*.

Cour de justice pour les aff. de l'échiquier (Court of Exchequer).

Chancelier (Chancellor) — : le très-hon. sir Charles *Wood*.
Secrétaire — : Christ. Rob. *Pemberton*.

Lord-grand-baron (Lord Chief Baron) — : le très-hon. sir Frederick *Pollock*, kt.

Barons — : le très-hon. sir James *Parke*, kt.; sir Edw. Hall *Anderson*, kt.; sir Robert Monsey *Rolfe*, kt.; sir Thomas Joshua *Platt*, kt.

Quinzième parlement.

1ère séance le 18, ouverture le 23 nov. 1847.

Chambre des pairs (House of Peers).

Président (Speaker) — : le lord-grand-chancelier.

Présidents par commission royale (Speakers by Royal Commission) — : earl *of Shaftesbury*; président des comités (Chairman of Comittees) — : lord *Denman*.

Clerc du parlement — : le très-hon. sir G. H. *Rose*, bt.
Clerc assistant — : John George Shaw *Lefevre*, esq.

Pairs — : 454, c'est-à-dire: 2 princes de la maison royale,

20 ducs, 20 marquis, 117 earls, 21 viscounts, 200 barons, 16 pairs d'Ecosse (élus en sept. 1847); 28 pairs d'Irlande, (élus à vie); 26 archevêques et évêques d'Angleterre et 4 d'Irlande.

Chambre des députés (House of Commons).

Président (Speaker) — : le très-hon. Charles Shaw *Lefevre*.
Premier secrétaire — : John Henry *Ley*, esq.
Secrétaire assistant — : William *Ley*, esq.
Membres — : 471 d'Angleterre et 29 de Galles, 53 d'Ecosse et 105 d'Irlande; 658 en tout.

Archevêques.

Archevêques — :
Canterbury — : John Bird *Sumner*, primat de toute l'Angleterre et métropolitain (1848).
York — : Dr. Thomas *Musgrave*, primat d'Angleterre (1847).
Armagh — : lord John George *de-la-Poer-Beresford*, primat de toute l'Irlande (1822, n'étant pas membre du parlement).
Dublin — : Richard *Whately* (1831).

E v ê q u e s
ayant voix dans la chambre des pairs.
a) Evêques de l'Angleterre:

Londres. Charles James *Blomfield* (1828).
Durham. Edward *Maltby* (1836).
Winchester. Charles Richard *Sumner* (1827).
Lincoln. John *Kaye* (1827).
Bangor. Christopher *Bethel* (1830).
Carlisle. Hon. Hugh *Percy* (1827).
Rochester. George *Murray* (1827).
Bath and Wales. Hon. Richard *Bagot* (1845).
Gloucester and Bristol. James Henry *Monck* (1830).
Exeter. Henry *Philpots* (1830).
Ripon. Charles Thomas *Longley* (1836).
Salisbury. Edward *Denison* (1837).
Peterborough. George *Davys* (1839).
St.-Denis. Connop *Thirlwall* (1840).
Worcester. Henry *Pepys* (1841).
Chichester. Ashhurst Turner *Gilbert* (1842).
Lichfield. John *Lonsdale* (1843).
Ely. John *Turton* (1845).

Oxford. Samuel *Wilberforce* (1845).
St.-Asaph. Thomas Vowler *Short* (1846).
Manchester. James Prince *Lee* (1848).
Hereford. Renn Dickson *Hampden* (1848).
Norwich. Samuel *Hinds* (1849).
Llandaff. Alfred *Ollivant* (1849).

b) Evêques de l'Irlande.

Meath. Edward *Stopford* (1842).
Tuam. Hon. Thomas *Plunket* (1839).
Cashel. Robert *Daly* (1843).

Irlande.

Lord-lieut. (Lord Lieutenant-General and General Governor) —: le très-hon. George Will. Fred. earl *of Clarendon.*
Secrétaire en chef (Chief Secretary) —: le très-hon. Will. Meredith *Somerville*, bt.
Sous-secrét. —: Thomas Nicholas *Redington*, esq.
Lord grand-chancelier —: le très-hon. Mazière *Brady.*
Commandant en chef des forces de terre (Commander of the Forces) —: lieutenant-général très-hon. sir Edward *Blakeney.*
Directeur de la cour judiciaire du chancelier (Master of the Rolls) —: le très-hon. Thomas Berry Cusack *Smith.*
Procureur-gén. (Attorney-General) —: le très-hon. James Henry *Monagham*, esq.
Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: John *Hatchell*, esq.

Ecosse.

Officiers d'Etat.

Lord garde-des-sceaux (Keeper of the Great Seal) —: John earl *of Stair.*
Garde du sceau privé (Lord-Privy-Seal) —: viscount *Melville.*
Lord-gardien des registres (Lord-Clerk-Register) —: James Andrew earl *of Dalhousie.*
Lord clerc de la cour de justice (Lord-Justice-Clerk) —: le très-hon. John *Hope.*
Lord-avocat (Lord-Advocate) —: Andrew *Rutherford*, esq.

Cours de justice.

Lord-président (Lord justice general and Lord President) —: le très-hon. David *Boyle.*

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: James *Moncreiff*, esq. (8 févr. 1850).

Commandeur des forces de terre —: le major-général Henry James *Riddell.*

Maison de S. M. la reine (Her Majesty's Household).

Département du grand-chambellan de la cour (Lord-Chamberlain's-Department).

Lord-grand-chambellan (Lord-Chamberlain) —: le très-hon. marquis *de Breadalbane* (4 sept. 1848).

Vice-grand-chambellan (Vice-Chamberlain) —: le très-hon. lord Edward George *Fitzalan Howard* (8 juill. 1846).

Contrôleur des comptes (comptroller of Accounts) —: sir Will. *Martins.*

Administr. de la caisse privée (Keeper of Privy-Purse) —: le colonel hon. Charles *Beaumont-Phipps*, de même trésorier de S. A. R. le prince Albert (30 oct. 1849).

Maître des cérémonies (Master of Ceremonies) —: le colonel hon. sir Edward *Cust.*

Chambellans (Lords in Waiting) —: marquis *of Ormonde;* Edmund earl *of Morley;* Henry earl *of Listowel;* lord *Byron;* Thomas lord *Camoys;* Henry Manners lord *Waterpark;* John lord *Elphinstone;* Frederick Temple lord *Dufferin and Claneboye.*

Dames de la cour (Ladies of the Household).

Grand-maîtresse (Mistress of the Robes) —: la duchesse *de Sutherland* (6 juill. 1846).

Dames de la cour (Ladies of the Bedchamber) —: la marquise *de Douro;* la comtesse *de Charlemont;* la comtesse *de Mount-Edgecumbe;* la comtesse *de Gainsborough;* la comtesse *de Desart;* la vicomtesse *Jocelyn;* la vicomtesse *Canning;* lady *Portmann.*

Dames de la chambre (Bedchamber-Women) —: lady Carolina *Barrington;* lady Charlotta *Copley;* lady Theresa *Digby;* vicomtesse *Forbes;* hon. Mrs. George *Campbell;* hon. Mrs. *Brand;* lady *Gardiner;* hon. Mrs. G. *Anson.*

Département du grand-maréchal de la cour (Lord-Steward's-Department).

Grand-maréchal de la cour (Lord-Steward) —: le most-hon. Richard marquis *of Westminster* (26 mars 1850).
Trésorier (Treasurer) —: le très-hon. lord Arthur Marcus Cecil *Hill* (24 juillet 1847).
Contrôleur (Comptroller) —: le très-hon. William S. Sebright *Lascelles* (24 juillet 1847).
Maître de la cour (Master of the Household) —: le major-général George *Bowles* (4 avril 1845).
Secrétaire —: Sir Thos. *Marrable* (25 mars 1830).

Capit. du corps des gentilh. armés (Capt. of the hon. Corps of Gentlemen at Arms) —: Thom. Henry lord *Foley* (24 juillet 1846).
Capitaine de la garde (Captain of the Yeomen of the Queen's Guard) —: George Hamilton marquis *of Donegal* (16 février 1848).

Grand-veneur (Master of the Buck-Hounds) —: le très-hon. John George Brabazon earl *of Bessborough.*

Doyen de la chapelle (Dean of the Chapel) —: l'évêque de Londres.
Ecclésiastique du cabinet (Clerk of the Closet) —: l'évêque de Norwich, le très révd Edward *Stanley.*
Lord grand-aumônier (Lord High-Almoner) —: l'évêque d'Oxford, Dr. Samuel *Wilberforce.*

Département du grand-écuyer (Master of the Horse's-Department).

Grand-écuyer (Master of the Horse) —: duke *of Norfolk* (11 juillet 1846).
Ecuyer-en-chef (Chief Equerry and Clerk Marshal) —: lord Alfred *Paget.*
Ecuyers ordinaires (Equerries in ordinary) —: le col. hon. Charles *Grey;* le colonel Edward P. *Buckley;* le major-gén. William *Wemyss;* le lord Augustus Charles Lennox *Fitzroy* (30 oct. 1849).

Département médical (Medical-Dep.).

Médecins de la cour (Physicians in ordinary) — : sir James *Clark*, bt.; Will. Frederick *Chambers*, esq.

Chirurgiens (Sergeant-Surgeons) — : sir Benj. C. *Brodie*, bt.; Robert *Keate*, esq.

Cour de S. A. R. le prince Albert.

Grand-maître (Groom of de Stole) — : marquis *of Abercorn.*

Trésorier — : le lieut.-col. hon. Charles *Beaumont-Phipps*, esq., de même chargé de la caisse privée de S. M. la reine, v. ci-dessus.

Chambellans (Lords of the Bedchamber) — : Henry Agar Ellis viscount *Clifden;* lord George *Lennox;* lord *Colville.*

Grand-écuyer (Chief Equerry and clerk Marshal) — : le major-général William *Wemyss.* — Ecuyers honoraires (equerries) — : le lieut.-col. *Bouverie*, le colonel Francis Hugh *Seymour;* hon. Alex. *Gordon*, capt.

Gentilhommes de la chambre (Grooms of the Bedchamber) — : le lieut-col. *Wylde;* capit. Francis *Seymour.* — Extra-Groom — : le général sir George *Anson.*

Secrétaire privé — : le colonel hon. Charles *Grey* (30 oct. 1849).

Gouverneurs et commandeurs des colonies britanniques.

En Europe.

Gibraltar. Gouv. et comm. en chef — : sir Robert W. Gardiner, major-gén.

Ile de Malte. Gouv. — : le très-hon. Richard More O'Ferrall.

Iles Ioniennes. Lord-grand-commissaire — : le très-hon. Henry George Ward.

Helgoland. Lieut.-gouv. — : capitaine John Hindmarsh.

En Amérique.

Canade. Cap.-gén. et gouverneur en chef de Canada, de la Nouv.-Ecosse, du Nouv.-Brunswick, et de l'île de Pr. Edouard, ainsi que gouverneur-gén. du continent angl. au nord de l'Amérique — : earl of Elgin. — Commandant en chef en Canade — : le major-gén. Rowan.

Nouvelle-Ecosse. Lieut.-gouv. — : le lieut.-général sir John Harvey.

Nouveau-Brunswick. Lieut.-gouv. — : sir Edmund Walker Head, bt.

Ile du prince Edouard. Lieut.-gouv. — : sir Donald Campbell, bt.

New-Foundland (Terre-neuve). Gouv. et command. en chef — : le lieut.-colonel sir John Gaspard Le Marchant.

Jamaïque. Gouv. — : le très-hon. sir Charles Edward Grey, kt.

Iles Turks ou Cayques (sous la surveillance du gouv. de Jamaïque). Président du conseil — : F. H. A. Forth, esq.

Iles de Bahama. Gouv. et commandeur en chef — : James Gregory, esq.

Hondouras. Surintendant — : Chas. St. John Fancourt.

Barbade. Gouv. et command. en chef des Antilles dessus le vent (Windward-Islands), à l'exception de Trinidad, c'est-à-dire de Barbade, Grénade, Tobago, St.-Vincent et St.-Lucie — : le colonel sir Will. Macbean George Colebrooke, kt. — Commandeur des troupes sur les îles dessus et dessous le vent — : le lieut.-gén. Sackville H. Berkeley.

St.-Vincent. Lieut.-gouv. — : le lieut.-colonel sir John Campbell, bt.

Grenade. Lieut.-gouv. — : Ker Baillie Hamilton, esq.

Tobago. Lieut.-gouv. — : Lawrence Graeme, esq.

Trinidad. Gouv. — : lord Harris.

St.-Lucie. Lieut.-gouv. — : Charles Henry Darling, esq.

Antigoa. Gouv. et comm. en chef des îles sous le vent (Leeward-Islands), c'est-à-dire d'Antigoa, Montserrat, Barbuda, St.-Christophe, Nevis, Anguilla, îles virginiennes et Dominique — :

Montserrat. Président du conseil — : E. D. Baynes, esq.

St.-Christophe. Lieut.-gouv. — : Robert James Mackintosh, esq.

Nevis. Président — : Willoughby Shortland.

Iles virginiennes. Présid. — : Edw. Hay Drummond-Hay, esq.

Dominique. Lieut.-gouv. — : le colonel G. Macdonald.

La Guiane (Demerara, Essequibo et Berbice). Gouverneur et commandant en chef — : Henry Barkly, esq.

Les Bermudes ou Somers-Islands. Gouverneur — : le capit. Charles Elliot.

Iles de Falkland. Gouverneur et command. en chef — : George Rennie.

Iles de Vancouvre. Gouverneur — : Richard Blanchard, esq.

En Asie.

Ceylan. Gouv. et command. en chef — : sir George Will. Anderson.

Labuan et dépendances (Borneo). Gouverneur et comm. en chef, de même commissaire et consul-gén. près le sultan et les chefs

indépendents de l'île de Borneo —: James Brooke, esq., rajah de Sarawack.
Hong-Kong ou Victoria (Chine). Gouverneur et surintendant du commerce anglais en Chine —: Samuel George Bonham.
Aden (Arabie). Gouverneur —: capt. Haines.

Dans les terres australes.

Nouv.-Galles-mérid. Capit.-gén. et gouverneur en chef —: sir Charles-Augustus Fitzroy, kt. — Commandeur des forces de terre —: major-gén. Wynyard.
Terre-Van-Diemen. Lieut.-gouv. —: le capit. du génie sir William Thomas Denison.
Nouvelle-Hollande occ. (Swan-River). Gouv. et commandeur en chef —: command. Charles Fitzgerald.
Nouvelle-Hollande mérid. Lieut.-gouv. —: sir Henry Edward Fox Young.
Australie septentrionale. Lieut.-gouv. —: le lieut.-colonel George Barney.
Nouvelle-Sélande. Gouverneur et commandant en chef des deux provinces du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster —: George Grey, esq. — Lieut.-gouverneur du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster —: Edward John Eyre, esq.
Iles d'Auckland. Lieut.-gouverneur —: Charles Enderby, esq.

En Afrique.

Cap de Bonne-Espérance. Gouv. et comm. en chef —: le lieut.-général sir Henry George Wakelyn Smith, bt. — Lieut.-gouv de la partie orientale —: . . . — Lieut.-gouv. du district de Natal —: Benjamin Chilley Campbell Pine, esq. (27 nov. 1849).
Ste-Hélène. Gouv. —: le major-général sir Patrick Ross.
Maurice (île de France). Gouv. et command. en chef —: James Macaulay Higginson.
Sierre-Léone. Gouvern. en chef —: Norman William Macdonald, esq.
Côte d'or. Gouverneur et comm. des forces mil. —: William Winniett, esq., commandeur de la flotte.
Gambie. Gouv. et commandeur en chef —: Richard Graves MacDonnell.

Compagnie des Indes orientales.

Directoire à Londres.

Des vingt-quatre directeurs six quittent leur place annuellement. Le changement du directoire a lieu au mois d'avril.

Le choix du „court of directors" se fait par le „court of proprietors", aux conférences duquel chaque propriétaire d'une demi-

action peut participer, s'il l'a possedée une année, quoique une action entière (1000 livr.) donne le droit à voter: 1000 livr. donnent = 1, 3000 livr. = 2, 6000 livr. = 3, 10000 livr. et plus = 4 voix. Outre cela il est nécessaire au droit de voter que l'on demeure à Londres; les membres du directoire (court of directors) doivent être en possession au moins de deux actions. Le directoire se divise en 3 comités ou sections (à 8 membr.): 1° pour les finances, 2° la guerre et la politique, 3° l'administration de la justice. Ses résolutions sont proposées au board of control (le ministère pour les affaires des Indes orientales institué en 1784) et ne peuvent plus tôt parvenir à l'exécution. A l'occasion de déclarations de guerre, de négociations de paix ou d'autres événements importants 3 directeurs (ordinairement le président, le vice-président et le directeur aîné) se joignent avec le board of control et forment un comité secret (committee of secrecy).

Le gouverneur-général residant dans les Indes a le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de faire des traités de commerce et d'alliance avec des Etats voisins; il a le droit de faire grace et le commandement en chef de la force continentale et navale. A son côté il se trouve un conseiller d'Etat (court of India) de cinq membres, qui peut ajourner pour 48 heures la chose sur laquelle son sentiment est différent de celui du gouverneur-général; malgré cela celui-ci peut alors avancer et le court of directors décide plus tard, s'il est nécessaire de le rappeler ou son consultant. Le court of directors présente à la place de gouverneur-général, ainsi qu'aux places des généraux en chef et des conseillers d'Etat; après que le board of control a donné son assentiment à la proposition, la couronne choisit. Seulement trois branches au service des Indes orientales sont royales, la partie royale de l'armée, les suprêmes cours de justice et les épiscopats que l'archevêque de Canterbury confère. Les employés de ces charges royales sont nommés avec assentiment du court of directors. (Acte de parlem. du 2 juill. 1813.)

Président —: John Shephard, esq.; vice-président —: sir James Weir Hogg, membre du parlement (élûs le 11 avril 1850). — Secrét. —: James C. Melvill, esq.

Gouvernements aux Indes.

Bengale. Conseil souverain —: le très-hon. James Andrew Ramsay marquess of Dalhousie, gouverneur-général; le lieut.-gén. sir Charles-James Napier, command. en chef et membre extraord. du conseil des Indes; sir T. H. Maddock, esq.; Fréd. Millet, esq.; le major-gén. sir J. H. Littler; J. E.

Drinkwater-Bethune, esq. — Secrétaires — : pour l'intérieur, G. A. Bushby; pour le dép. des finances, J. A. Dorin; pour les aff. étrang., H. M. Elliot, esq.; pour le départ. milit., le colonel J. Stuart.

Madras. Gouv. — : le très-hon. sir Henry Pottinger, major-gén., gouv.; le lieut.-gén. sir George Henry Berkeley, commandeur en chef; Henry Dickinson, esq.; Daniel Elliot, esq.

Bombay. Gouverneur — : vicomte Falkland; le lieut.-général sir William Gomm (5 juin 1850), commandeur en chef des troupes; L. R. Reid, esq.; J. P. Willoughby, esq.

Corps diplomatique et consuls à Londres.

Amérique, Etats-Unis du N. — : Abbot *Lawrence*, E. e. et M. pl. (accrédité 20 oct. 1849); John C. B. *Davis*, secr. de lég. — Le colonel Thomas *Aspinwall*, c.-gén.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata — : don Manuel *Moreno*, M. pl. — George F. *Dickson*, c.-gén.

Autriche — : . . . . , E. e. et M. pl.; Auguste baron *Koller*, cons. d'amb.; le baron *de Wiedenbruck*, 1er secr. de l'amb.; A. comte *Potocki*, attaché à l'amb. — Lionel baron *de Rothschild*, c.-gén.

Bade — : John *Simson*, c.

Bavière — : le chamb. Auguste baron *de Cetto*, E. e. et M. pl. — Adolphe *Brandt*, c.-gén. [Gibraltar: Henri-Fréd. *Kaeser*, c.]

Belgique — : Silvain *van de Weyer*, E. e. et M. pl. (nommé 24 juillet 1831); Charles *Drouet*, cons. de lég. (17 juin 1848); Eugène *de Gerlache*, att. — Octave *Delepierre*, secrét. de lég. de 2e cl., c.

Bolivie — : le général André *Santa-Cruz*, M. pl. (accrédité 20 mars 1850; de même accr. à Paris); *Ribaguerro*, secr. — D. Antonio *Accosta*, c.-gén.

Brésil — : commandeur José marquis *Lisboa*, E. e. et M. pl.; Aug. *de Paiva*, secrét. de lég.; Thomas Joaquim *do Amaral*, José Maria Pinto *Peixoto*, attachés de 1ère cl.; Joao Alves *Loureiro*, att. de 2e cl. — [Le contre-amiral Juan Pascoe *Grenfell*, c.-gén., à Liverpool.]

Chili — : Antonio *da Costa*, c.-gén.; Spencer N. *Dickson*, C. (à Londres).

Costa-Rica (Amérique centrale) — : don Felipe *Molina*, M. pl. (31 janv. 1849). — Edouard *Wallerstein*, c.-gén.

Danemark — : le chamb. Frédéric-Detlev comte *de Revent-*

low, E. e. et M. pl.; le gentilh. de la chambre Fréd.-Holger-Rodolphe *de Bielke*, secr. de lég. — Fletcher *Wilson*, c.-g. [Will. *Marshall*, c.-gén. à l'Ecosse.]
Deux-Siciles —: prince *di Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl. (de même accréd. pour Parme); P. *Canofari*, secr. de lég. — Don Errico *Minasi*, c.-gén.
Equateur —: William P. *Robertson*, c.-gén.; John Parish *Robertson*, c.
Espagne —: D. Francisco Javier *de Isturiz*, E. e. et M. pl. (nommé le 2 mai, accréd. le 19 juin 1850); D. Juan Tomas *Comyn*, secr. de lég. — *Garcia-Miranda*, c.-gén.; José Joaquim *de Mora*, c.
France —: *Drouyn de Lhuys*, ambassadeur (nommé le 8 juillet, audience du 18 juillet 1849); *de Marescalchi*, 1er secr. de lég. (14 déc. 1849); *de Breuil*, 2d secr. de lég. (26 avril 1848); Ferdinand *Dervieu*, att. (5 mai 1848); *Sambayo*, att.; *Roux*, chanc. — Adrien *de Cochelet*, c.-gén.; [Dublin —: *Hitier*, c.]
Francfort —:
Grèce —: sir P. *Ralli*, c.-gén.
Guatemâle —: Edw. *Wallerstein*, c.-g. (14 déc. 1849).
Hanovre —: le chambellan et cons. int. de lég., major Adolphe comte *de Kielmansegge*, E. e. et M. pl. — Sir John *Hall*, c.-gén.
Hayti —: Jean-Conrad *Stiffel*, c.
Hesse gr.-ducale —: Bernard *Hebeler*, c.-gén.
Mascat (Imaum de) —: Robert Newman *Hunt*, c.-gén.
Mecklenbourg-Schwérin —: Christophe *Kreeft*, c.-gén.
Mexique —: . . . . ., E. e. et M. pl. — Don José Maria *Mendoza*, c.
Musquito (territ. de) —: W. D. *Christie*, c.-gén. et agent.
Nicaragua (Amérique-centrale) —: J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (9 mars 1850; de même accrédité à Paris.)
Nouvelle-Grenade —: *Mosquera*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Paris). — José M. *Saenz*, c.-gén.
Oldenbourg —: James *Colquhoun*, c.-gén. et agent.
Pays-Bas —: le ministre d'Etat G. comte *de Schimmelpenninck*, E. e. et M. pl. (nommé 21 oct. 1846); le baron A. L. J. *Stratenus*, cons. de lég. — J. W. *May*, c.-gén.
Pérou —: don Joaquin José *de Osma*, M. pl. (audience du 31 janv. 1849). — Francisco *de Rivero*, c.-gén.
Portugal —: vicomte *de Torre de Moncorvo*, E. e. et M.

pl.; chev. *de Ribeiro*, secr. de lég.; F. *de la Figaniere*, att.; *Stones*, att. — Francisco Ignacio *Vanzeller*, c.-gén.

Prusse — : le cons. int. actuel Dr. *Bunsen*, E. e. et M. pl.; le chamb. comte *de Perponcher-Sedlnitzki*, secr. de lég.; le baron *de Langenn* et *de Stockmar*, attachés; *Roux*, secr. int. expéd.; *Alberts*, chancelier. — Le cons. de commerce Bernard *Hebeler*, c.-gén.

Russie — : le cons. int. baron *de Brunnow*, E. e. et M. pl.; le cons. d'Etat et chamb. *de Berg*, 1er secr., le gentilh. de la chambre et cons. de collége *de Koudriaffsky*, 2d secr. de lég. — Le cons. d'Etat George *de Krehmer*, c.-gén.

Sardaigne — : le marquis Emanuèle *Tapparelli d'Azeglio*, E. e. et M. pl.; le comte Louis *Corti*, secr. de lég.; le marquis Laurent *Centurione*, att. — Chev. B. *Heath*, esq., c.-gén.

Saxe roy. — : Fréd.-Ferd. baron *de Beust*, min. d'Etat des affair. étrang., MR., ainsi que accréd. à Berlin — James *Colquhoun*, c.-gén.

Saxe-Weimar — : chev. Samson *Cahlmann*, esq., cons. de légat. act., c.

Schwarzbourg — : le cons. int. de lég. chev. Samson *Cahlmann*, c.

Sicile (ile de) — : prince J. *Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl.; P. *Canofari*, secr. de lég. — Don Errico *Minasi*, c.-gén.

Suède et Norvège — : le chev. baron Jean - Gotthard *de Rehausen*, E. e. et M. pl. (nommé 16 juillet 1847); George-Chrétien *Sibbern*, secrét. de lég. (15 nov. 1848). — Charles *Tottie*, c.-gén.

Suisse — : Jean-Louis *Prevost*, c.-gén. et agent; Emmanuel *Zwilchenbart*, c. (Liverpool).

Toscane — : prince Joseph *Poniatowski*, M. pl. (de même à Paris et à Bruxelles, 13 avril 1849; accrédité 26 juin 1850). — James Clément *Bell*, esq., c.-gén.

Turquie — : *Mehemed-Pacha*, ambassadeur (1 févr. 1849); *Cabouli* efendi, 1er secr. d'amb.; *Sadik* bei, 2d secr.; Agop *Divitgian* et *Dilaver* efendi, attachés.

Uruguay — : William Bernard *Mac Cabe*, c.

Venezuèle — :

Villes anséatiques — : James *Colquhoun*, esq., c.-gén. et agent.

Wurtemberg — : Bernard *de Hebeler*, c.-gén.

Notices statistiques.

	Superficie en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841.			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c. géogr.
I. Grande-Bretagne.						
Angleterre	50387	2373,07	7,323387	7,671751	14,995138	6314
Galles	7425	349,69	447707	463896	911603	2606
Ecosse	26016	1225,27	1,241862	1,378322	2,620184	1839
Iles d'Ecosse	4224	198,93				
Iles de Jersey, Guernsey, Alderney, Sark, Harm et Gethau, — île de Man	486	22,88	57556	66484	124040	5421
Armée, flotte, flotte march., voyageurs			191614	1855	193469	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II. Irlande.						
Leinster	7619	358,83	963747	1,009984	1,973731	5500
Munster	9476	446,29	1,186190	1,209971	2,396161	5369
Ulster	8555	402,91	1,161797	1,224576	2,386373	5922
Connaught	6862	323,18	707842	711017	1,418859	4390
II.	32512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332

	Superficie en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841.			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c. géogr.
III. Possessions en Europe.					(1842)	
Gibraltar	6	0,28			11318	40421
Malte, Gozzo	219	10,31			118759	11518
Helgoland	5	0,23		(Evaluation)	2300	10000
	230	10,82			132377	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II.	82512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332
Total en Europe	121280	5711,87			27,151935	

Pour les détails du dénombrement v. l'édition de 1843.

La superficie, d'après la statistique de M. M'Culloch (nouvelle édition du manuel statistique). — L'Irlande comprend dans sa population 6,427712 catholiques, 752064 épiscopaux, 642356 presbytériens et 121808 dissidents.

Le mille carr. angl. = 0,047097 m. c. géogr.

IV. Colonies.

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Amérique du Nord.	Le Canada inf.	11774,7	678590
	» » sup.	4709,9	486055
	Nouveau-Brunswick	1304,8	156142
	Nouvelle-Ecosse ou Acadie	735,54	178237
	Cap Breton	147,18	
	Ile du prince Edouard	100,36	47034
	Terre-neuve (1837)	1691,45	75094
	Baie de Hudson et terres arctiq.	17426,5	505000
		37890,43	2,121152

Il y faut ajouter la partie britannique du district de l'Orégon, laquelle, en vertu de la convention conclue entre la Gr.-Bretagne, et les Etats de l'union américaine le 13 juin 1846, s'étend jusqu'au 49ème degré de latitude et comprend l'île de Vancouver. Elle peut être évaluée à 7800 m. c. géogr.

Puis:

Indes-occidentales.	Antigoa	5,08	36405
	Barbadoes	7,06	122198
	Dominique	12,95	18291
	Grenade	5,88	29650
	Jamaïque	301,4	377433
	Montserrat	2,21	7119
	Nevis	0,94	7470
	St.-Kitts (St.-Christophe)	3,23	21578
	St.-Lucie	2,73	21001
	St.-Vincent	6,12	27248
	Tobago	8,8	13208
	Tortola	0,98	8500
	Anguilla	4,23	2934
	Trinidad	113,04	60319
	Bahamas	207,23	25244
	Bermuda	1,03	9930
	Guyane: Démérare et Essequibo, Berbice	4709,9	102354
	Hondouras	2955,4	10000
	total	8348,21	900882

		Milles carrés géogr.	Habitants en 1842.
Afrique.	Cap de Bonne-Espérance . .	9419,8	159451
	Sierra Léone	—	39839
	Gambie	—	4495
	Maurice	81,84	174699
	Cap-Coast-Castle *) . . .	—	—
	Acra	—	—
	Ste-Hélène	3,58	4834
	Ascension	1,64	—
	Séchelles	3,76	—
		9460,62	383318

*) Remarque. Ont été acheté en 1850 les forts danois du côte d'or pour la somme de 10000 L. st. Le nombre des habitants de ces contrées a été évalué de 40000 parmi les colonies danois.

Terres austr.	Nouvelles-Galles-mér. (1845)	1624,9	181556
	Terre de Diemen	1130,37	50216
	Terres australes occident. .	4709,9	3476
	„ „ mérid. .	7064,8	15527
	Iles Falkland	113,03	17000
	Nouvelle Sélande		
		14643,00	267775
Asie.	Ceylan (d'après Chs. Pridham). Hong-Kong en Chine et . l'île de Labuan, acquise du sultan de Borneo et remise aux autor. angl. le 18 déc. 1846 en vertu d'une convention.	1116	1,551350

Résumé.	Milles carrés géogr.	Habitants en 1842.
Dans l'Amérique septentrionale .	37890	2,121152
Aux Indes-occidentales . . .	8348	900882
En Afrique	9461	383318
Dans les terres australes . .	14643	267775
En Asie	1116	1,551350
	71458	5,224477

Possessions de la compagnie britannique des Indes-orientales.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
a) Immédiates.		
Bengale	10226	60,000000
Agra	4187	20,000000
Madras	6684	13,508525
Bombay	3058	6,251546
	24155	99,760071
b) Pays soumis au droit de protection	24640	34,600000

a) Les possessions du Danemark dans les Indes-orientales: — Tranquebar (côte de Coromandel), Frédéricsnagor ou Sérampore (Bengale) et un district en Balasore (loge de commerce), — acquises par la comp. britannique, ont une étendue de 26 milles carrés et 25730 habit.

b) Par la paix conclue avec le Maharadschah de Lahore le 9 mars 1846 la comp. des Indes-orientales obtient les pays situés au sud du Sutledsch, entre le Sutledsch et le Béas et entre le Béas et l'Inde, y compris les provinces de Cachemire et Azarah, et donne au Maharadschah Ghoulab-Singh par le traité du 11 mars les pays situés entre le Ravi et l'Inde avec la vallée de Cachemire et les provinces d'Azarah et Tjamba, à l'exception de Lehul. — Puis par la paix conclue avec Dhulip-Singh le Pendschab fut incorporé à l'empire indo-britannique à l'exclusion du territoire de Ghoulab-Singh, de Cachemire et Dschamou. C'est ainsi que le gouverneur général des Indes-orientales indique le territoire gagné; proclamation datée de Ferozpur, 29 mars 1849 (comparez la chronique de ce jour et les renvois qui s'y trouvent). L'étendue de ce nouveau territoire est évaluée à 100000 milles c. angl., qui font 4700 milles c. géogr., le nombre des habitants à 3,000000 et son rapport à 1 million livres de Sterling à-peu-près.

Recette depuis le 5 janv. 1849 à 1850.

Déduction faite de remboursements, escomptes, drawbacks, etc.	Déduction faite des frais d'encaissement, etc., il reste produit net.	
L. st.	L. st.	
22,268864	20,636922	douanes,
15,003098	13.985363	accise,
7,013267	6,867548	timbre,
4,522910	4,303849	impôts sur les bien-fonds, les fénêtres, etc.,
5,564833	5,408160	taxe sur les revenus,
2,165350	832000	poste,
4650	4562	déductions de salaires et pensions,
351076	160000	propriétés de la couronne,
42342	42342	amendes (small branches of the hereditary revenue),
70022	70022	épices, déduction faite des frais de bureau (surplus fees of regulated offices).
57,006412	52,310768	recette, à quoi il faut ajouter
1,283019	. . . .	restants dans les caisses et créances le 5 janvier 1849).
58,289431	. . . .	recette totale, y compris les restes, à laquelle il faut ajouter
	60000	paiement de la compagnie des Indes-orientales en dédommagement de demi-paies, de pensions, etc. des officiers servants dans les Indes de l'armée royale,
	34000	remboursement sur la pension du roi des Belges,
640981	48350	des règlements de compte paiés par de divers comptables (imprest money; à l'apurement des comptes le gouvernement débite les comptables, etc. de tous les articles qui ne sont pas clairement prouvés, jusqu'à ce que la vérification ait été faite),
	421036	de la vente de vieilles provisions, etc.,
	77595	de la banque d'Angleterre, de dividendes non réclamées.
58,930412	52,951749	recette totale. A transporter.

58,930412	52,951749	Transport.
395687	395687	de la vente de stocks à 3% (part de 2 mill., suivant acte 11 et 12).
59,326099	53,347436	total; à déduire de cette somme
1,351627	1,351627	les restants en caisses et les créances le 5 janvier 1850.
57,974472	51,995809	il reste pour recette pure.

A la recette totale annuelle de **52,951749** L. st. ont contribué:

Gr.-Bretagne.	Irlande.	
18,695799	1,941122	douanes,
12,753815	1,231548	accise,
6,365475	502073	timbre,
4,303849	. . . .	impôts sur les bien-fonds, les fénêtres, etc.,
5,408160	. . . .	taxe sur les revenus,
806000	26000	poste,
4562	. . . .	déductions de salaires et de pensions,
160000	. . . .	propriétés de la couronne,
42342	. . . .	amendes,
63389	6633	épices,
48,603391	3,707376	total; de plus les articles énumérés ci-dessus de **640981** L. st. pour imprest money
637053	3928	
49,240444	3,711304	

Dépense.

La recette pure ou nette de **52,951749** L. st. suffisait aux frais de

L. st.		
27,717936		la dette fondée,
	23,991942	intérêts et administration de la dette permanente,
	3,725994	annuités à terme;
606025		pour la dette non fondée, intérêts de billets du trésor
28,323961		sur la dette, (à transporter)

28,323961	Transport.		
2,794893	autres frais des fonds consolidés :		
		396600	liste civile,
		464688	annuités et pensions pour le service civil, maritime, militaire et judiciaire,
		268629	salaires et bonifications,
		160834	ambassades et pensions,
		1,105282	cours de justice,
		398860	dépenses diverses.
19,734769	dépenses accordées annuellement. Telles sont :		
		6,549109	armée,
		6,942397	marine,
		2,332031	artillerie,
		3,911231	dépenses diverses, y compris 113543 L. st. pour de pauvres émigrants irlandais.
50,853623	total ; il reste		
2,098126	un surplus de recette		
52,951749	comme la recette.		

L'année du 1 avril 1850 à 1851.

Dans la séance de la chambre des communes du 15 mars 1850 le chancelier de l'échiquier (sir Charles Wood) évalua la recette et la dépense de l'année d'avril 1850 à 1851 par les chiffres suivants :

L. st.	Recette.
20,000000	douanes,
14,045000	accise,
6,860000	timbre,
4,320000	impôts directs,
5,410000	taxe sur les revenus,
820000	poste,
160000	propriétés de la couronne,
260000	recettes diverses,
410000	provisions restantes.
52,285000	total.

Dépense.

27,700000 intérêts de la dette fondée,
405000 intérêts des billets du trésor,
2,620000 liste civile et autres frais du fonds consolidé (v. plus haut ce qui y appartient),
5,849423 évaluation des frais de la marine,
764236 paquebots,
6,019347 évaluation des frais pour l'armée,
110000 » » » » la milice,
500000 » » » » le commissariat,
2,434417 » » » » l'artillerie,
4,000000 » » » diverses.

50,402423 total; à quoi il faut ajouter
211159 un excédant de l'évaluation de la marine l'année précedente,

50,613582 et le chancelier de l'échiquier propose encore une dépense de
150000 pour l'expédition au pôle arctique (v. en bas) et pour quelques autres objets,

50,763582 de manière que
1,521418 un surplus de recette resterait. On a l'intention de rabaisser en faveur des intérêts économiques le droit de timbre qui en cas de cession de biens-fonds et d'enrégistrement hypothécaire se paie par 1 L. à 2 L. st. 6 sh., et d'abolir l'impôt sur les briques; on évalue à 750000 L. st. le déficit qui en résulterait.

Les articles dépendants de la concession particulière de la maison, suivront ici tels qu'ils ont été évalués par le gouvernement dans leurs spécialités.

Evaluations pour l'année du 1er d'avril 1850 au 31 mars 1851:
552176 L. st. constructions publiques (entre autres 154660 L. pour les nouveaux hôtels du parlement),
1,030387 salaires, dépenses des autorités publiques:
92300 les deux maisons de parlement,
56100 trésor,
26000 secrétariat d'Etat de l'intérieur,
71000 » » de l'extérieur,
37400 » » des colonies,
43000 conseil privé, tribunal du commerce et départ. de l'enseignement,

1,582563 à transporter.

1,582563 Transport.

2000 gr. garde des sceaux,
24100 charge du trésorier-général,
6576 chambre des finances,
2700 office des billets d'Etat (state paper office),
3640 commissaires ecclésiastiques d'Angleterre,
89000 commissions législatives pour les lois sur pauvres (poor-law commissions),
13500 assesseurs qui y sont attachés (ditto — auditors of unions),
35000 maîtres d'école aux instituts d'enseignement pour les pauvres (ditto — schoolmasters),
90000 subventions sanitaires (ditto — medical relief),
35000 monnaie et frais du monnayage,
7946 départ. des chemins de fer,
12678 archives publiques (public records),
10994 inspecteurs et surveillants des factories,
1610 charges en Ecosse,
6464 frais de la maison du lord-gouvern. en Irlande,
24250 secrétariat supér. et infér. et office du conseiller privé en Irlande,
5646 trésorier du service civil en Irlande,
37606 commissaires des constructions publiques en Irlande,
35000 service secret,
260877 papier, impression et tout ce qu'il faut pour écrire pour les trois royaumes.

1,184169 juridiction:

17000 dépenses pour la procuration du trésor de l'Etat,
8555 poursuite de billonneurs,
17700 dépenses des shérifs, des employés à la cour de justice de la chambre des finances,
10330 cour de justice pour les faillites,
84324 poursuite criminelle, etc., Ecosse,
63761 " " " Irlande,
35500 police de Dublin,
240000 poursuites devant les assises et les tribunaux trimestriels, autrefois payées par les comtés,

477170
706999 prisons et service de prisons.

2,766732 à transporter.

2,766732 Transport.
409552 enseignement, sciences et arts:
125000 instruction publique, Angleterre et Ecosse,
125000 " " Irlande,
14755 écoles de dessin,
2006 professeurs à Oxford et Cambridge,
3967 université de Londres,
7480 universités, etc. en Ecosse,
600 académies en Irlande et en Ecosse,
6500 société royale à Dublin,
4100 institut académique à Belfast et professeurs en théologie,
45329 musée britannique,
38569 " " , constructions,
3050 " " , achats,
1500 galerie nationale,
19000 musée géologique,
2696 entreprises et expériences scientifiques,
10000 salle des arts à Edinbourg.
441527 service consul. dans les colonies et autres services extér.:
31379 instituts civils en Amérique du nord,
59468 " " dans les Indes-occidentales,
34955 " " en Afrique,
50393 " " aux terres australes,
33400 " " à Helgoland, dans les îles de Falckland, à Hong-Kong et à Labuan,
13296 émigration,
46350 suppression de la traite des esclaves et entretien des nègres,
155486 consulats à l'étranger (aussi dans les ports chinois),
16800 dépenses extraordinaires pour les légations près les cours étrangères.
188790 pensions, subvention, œuvres pies:
108768 pensions, etc.
8750 émigrants de Toulon et de Corse, ainsi que loyalistes américains,
2000 institut d'inoculation,
1000 asile ouvert aux filles déchues,
5346 réfugiés polonais et Espagnols sans ressources,

3,806601 à transporter.

3,806601 Transport.
6318 diverses,
17120 hôpitaux à Dublin,
37698 dissenters, etc. et d'autres ecclésiastiques,
6790 fonds de concordat (Irlande).
88463 dépenses diverses et temporaires: bureau gén. de santé, bureau central de santé pour l'Irlande, commission pour subvenir aux endettés en Irlande, constructions d'hôtels d'ambassade à l'étranger, etc.; au lieut. Waghorn 1500 L, navigation à vapeur pour l'Inde 50000 L.
100000 dépenses accidentelles.

3,995064 total des dépenses à compte du service civil.

[Dans le tableau présenté par le chancelier de l'échiquier (v. plus haut) cette position est exprimée en compte rond par le chiffre de quatre millions de livr. st.]

Armée.

			L.	En outre aux frais de la comp. des Indes	
Solde pour	824	officiers de la caval.	140112	51824	pour 236,
» »	5180	» de l'inf.	663079	201782	1373 off.
» »	1094	» non-commissionnés de la cav.	31623	13987	pour
» »	8398	officiers non-commissionnés de l'inf.	208480	60407	2014 off.
» »	10487	hommes de la caval.	175085	78247	pour
» »	103692	» de l'inf.	1,475569	445300	27110 h.
	129625		2,693948	851547	

à déduire pour manquements à l'état complet des troupes	49000	
	2,644948	total
auquel il faut cependant ajouter: augmentation de paie pour services de longue durée	35500	
idem pour services extraordinaires	58694	
et pour diverses allocations . .	111749	
total	2,850891	1314
		852861
Supplément à la paie annuelle .	78677	19317
Aux agents	28308	8462
à transporter	2,957876	880640

Transport		2,957876	880640
Habillement		272238	94454
Approvisionnement		24004	
Bonifications pour les fourages aux officiers d'état major et aux officiers de l'armée sur pied de guerre		7500	
Frais du logement de troupes non-casernés		7100	
Frais d'hôpitaux déduction faite de la solde des malades (62000 L.)		8996	
Culte religieux		18000	
Frais de marche		57950	
Frais de justice		32374	
Ecoles et livres		8850	
Hôpitaux des invalides (à Chatham, etc.)		9460	3471
Récrutement		104021	
Subventions		16000	
Aux caisses d'épargne des régiments		2500	
Dépenses diverses		21897	
Milice de Guernsey et de Jersey		2664	
Aux troupes sur l'île de Labuan .		10000	
" " de la Côte d'or . . .		6000	
		3 562430	978565
Ajouter : aux offic. de l'état-major		164916	
Aux fonctionnaires publics . .		92684	
Au collége militaire royal . .		16895	
A l'asile militaire royal et à l'école militaire d'Ecosse . . .		18657	
Au corps des volontaires . .		81000	
Total		3,936582	
Frais du service milit. non-effectif		2,082815	
primes c'est-à-dire pour services militaires .	15112		
solde (army-pay) aux officiers généraux (133)	58000		
solde complète aux officiers en retraite (285)	54500		
démi-paie et subventions (3241) . . .	386000		
à transporter	513612	6,019397	

Transport	513612	6,019397
démi-solde aux militaires dans l'étranger (349)	42200	
pensions aux veuves .	126536	
bienfaits, pour bonnes œuvres, pensions pour blessures	91000	
pensions aux hôpitaux de Chelsea et de Kilmainham	35756	
pensions externes . . .	1,233711	
allocations échues . .	40000	
	Total	6,019397

Dans l'aperçu général on a enoncé 50 livres de moins.

Office de l'artillerie. (Ordnance services.)

712755 solde, etc. à 14569 officiers commissionnés, non-commissionnés et aux militaires du corps:

- 541440 paie,
- 68740 suppléments,
- 30027 supplém. ultér., réparation des armes, etc.
- 34204 habillement,
- 3763 hôpitaux,
- 699 culte religieux,
- 805 écoles, etc.,
- 6837 frais de marche,
- 18154 récrutement,
- 6509 aux agents,
- 550 caisses d'épargne,
- 1027 dépenses diverses.

273837 aux commissaires des vivres, supplément aux frais des casernes, etc. des troupes à terre,
86961 bureau de l'office de l'artillerie,
303826 aux stations de l'artillerie, casernes, etc. dans le royaume et dans les colonies,
129003 traitements des artilleurs et des ouvriers, etc.,
211631 provisions d'artillerie pour le service de terre et de mer,
440064 constructions et réparatures,
98804 branches scientifiques (académie-militaire à Woolwich, instruction des ingénieurs à Chatham, publications d'observations magnétiques),
177536 demi-paie, pensions, etc.

2,434417 total.

Commissariat.

499682 département du service des vivres, nommément :
453891 pour le service effectif et
45791 » » » non-effectif.

Marine.

1,322939	paiement des marins et soldats de marine,
521179	vivres,
137100	office de l'amirauté,
9772	office d'enregistrement pour la marine, etc.,
49703	service scientifique et technique,
135826	stations dans la Grande-Bretagne,
23713	» en dehors,
689971	traîtements des constructeurs de vaisseaux dans la patrie,
36985	idem à ceux en dehors de la patrie,
878599	frais des docks, des chantiers et autres établissements pour les constructions navales,
324839	nouvelles constructions, etc.,
27130	médicines et pharmacies pour le service des flottes,
167330	dépenses diverses (y inclus les primes pour le service contre les pirates),
4,325086	total du service effectif,
731206	demis-paies pour les officiers de la flotte ainsi que des troupes mariniers,
490345	pensions, etc,
167086	pensions civiles, etc,
5,713723	total; à ajouter
135700	pour le transport des troupes.
5,849423	

Service des paquebots.

Ce service, devant toutefois être à charge du service postal, a été évalué par le ministère de la marine à

134946	dépenses pour vaisseaux d'Etat, employés au service des paquebots,
629290	résultant des contracts pour l'expédition des malles, etc., aux Indes, etc.
764236.	

Ajoutez encore la demande d'une allocation de

58929 pour le voyage au pol du nord des capitaines Austin et Penny et pour quelques autres objets. Y sont compris :

11131	paie et habillement des 180 marins de l'expédition,
8480	approvisionnement extraordinaire,
5400	provisions de matériaux de marine,
550	médicine,
8368	suppléments à d'autres vaisseaux destinés à la recherche du capitaine Franklin.
33929	total ; enfin
10000	paiement aux marins qui ne reçoivent pas d'eau de vin,
15000	édifices nouveaux à Dévonport.

Dette au 5 janvier 1850.

a) Dette fondée.

3,662784	à la compagnie dite de la mer pacifique,
3,195194	annuités anciennes de la même compagnie,
2,195670	» nouvelles » » »
494781	annuités de la compagnie de la mer pac. de 1751,
11,015100	à la banque d'Angleterre,
744962	annuités de 1726,
374,215203	annuités consolidées,
121,276462	annuités réduites,
516,800156	stocks à 3 %,
215,249671	annuités à 3¼ %,
429951	annuités nouvelles à 5 %.
732,479778	total de la dette anglaise,
40,688538	dette irlandaise, savoir :

5,361598	annuités consolidées à 3 %,
115475	» réduites » 3 %,
32,577523	annuités à 3¼ %,
2,630769	dette à la banque irlandaise à 3½ %,
3173	nouvelles annuités à 5 %.

Dépense annuelle
exigée par la dette consolidée.

En Angleterre.	En Irlande.	
22,521116	1,315317	intérêts annuels de la dette flottante,
1,247501	46025	annuités échéantes en 1860,
585740		» » en 1867,
866113	49750	rentes à termes différents,
901406		» viagères,
17810		tontines et autres rentes viagères en Angleterre,
34230	6524	les mêmes pour l'Angleterre et l'Irlande.
26,173916	1,417616	
94926		frais d'administration,
26,268842	1,417616	totaux.

27,686458 L. de st.

b) Dette non fondée

qui le 5 janvier 1850 offrait le chiffre de 17,758700 L. de sterl.
et en positions accordées par le parlement
non payées . . . . 7,110361 » »
24,869061 total exigeant le 5 janvier 1850 les intérêts de 276233 livres.

Indes-orientales.

Recette du 1 mai 1844 au 30 avril 1845.

brutte. L. de st.	nette. L. de st.	
14,440838	11,728737	Bengale avec les provinces du nord-ouest (c.-à-d. la régence d'Agra avec Scinde).
4,684058	3,512416	Madras.
2,949872	1,918607	Bombay.
22,074768	17,159760	totaux.

Dépenses.

9,282352	Bengale avec les provinces du nord-ouest, etc.
3,479580	Madras.
2,496174	Bombay.
15,258106	totale dépense aux Indes.
2,485212	dépense en Angleterre.
17,743318	totaux.

La dette se monta le 1 mai 1845 à
38,684984 L. de st., dont 1,825990 à intérêt, aux Indes, et
2,610061 „ dont 81986 à intérêt, en Angleterre.

Le 1 mai 1846 la dette des Indes se monta à 38,992734 L. de st., l'intérêt à 1,837729 L. de st.

La dette de la compagnie dûe en Angleterre se monta le 1 mai 1849 à 5,054283 L. de st., dont il y a cependant à décompter 2,897708 L. de st. de dettes actives.

Armée.

(Etat d'après le budget du 1 avril 1850 jusqu'au 31 mars 1851.)

1) Maison de S. M. la reine (Household troops).

Cavalerie.

1808 hommes — 2 rég. de life guards (cuirassiers) et 1 rég. de horse guards, connus sous la dénomination „the blues" à cause de leur uniforme bleue.

Infanterie.

5260 hommes, savoir:
- 2356 h. 1er régiment grenadier-guards, 3 bat.,
- 1452 „ 2d „ coldstream, 2 bat.,
- 1452 „ 3e „ Scotch fuzileers, 2 bat.

2) Troupes de ligne.

a) Soldées aux frais du royaume-uni.

7090 h. cavalerie, savoir:
- 2833 h. 7 rég. de dragons de la garde, le premier à 511 h., les autres à 387 h.,
- 4257 h. 11 rég. de dragons légers, à 387 h.

84866 h. d'infanterie, savoir:
- 1704 h. 1er rég., 2 bat.,
- 5368 „ 4 rég. (12, 23, 91, 97), à 1342 h.,
- 21319 „ 19 rég. (5, 15, 20, 26, 30, 36, 37, 41, 42, 44, 45, 47, 49, 56, 59, 67, 69, 76 et 99) de 1117 à 1126 hommes,
- 41762 „ 49 rég. (2, 3, 4, 6, 9, 11, 14, 16, 17, 19, 21, 27, 28, 31, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 43, 46, 48, 50, 52, 54, 55, 57, 58, 62, 63, 65, 66, 68, 72, 73, 74, 77, 79, 81, 82, 85, 88, 89, 92, 93, 95 et du 60ème rég. le

98524 h. à transporter.

98524 h. Transport.] 2d bataillon (le 1er voir Indes-orientales) de 851 à 853 h.
2194 h. 2 rég. de ligne légère (13 et 71), 852 et 1342 h.
852 » 1 rég. fusiliers (no. 7).
1979 » 1 brigade de chasseurs, 2 bat.
3416 » 3 rég. des Indes-oriental (1, 2, 3).
6272 » corps coloniaux.

b) Soldées aux frais de la compagnie des Indes-orientales.
3957 h. de la cavalerie, savoir:
3957 h. 5 rég. (3, 9, 10, 14, 15) des dragons légèrs à 793, resp. 791 h. (dont 220 h. dans la Grande-Bretagne).
27144 h. d'infanterie, savoir:
24882 h. 22 rég. (8, 10, 18, 22, 24, 25, 29, 32, 53, 61, 64, 70, 75, 78, 80, 83, 84, 86, 87, 94, 96, 98) à 1131 h.,
1131 h. 51 rég. de ligne légère,
1131 » 1 bat. du 60ème rég.

129625 totale, savoir:
6568 gardes,
91956 ligne soldée aux frais du royaume-uni,
31101 » » » » de la compagnie des Indes orient.

Corps coloniaux.
344 h. comp. à la Terre-neuve, 300 h. sous les armes.
2482 » rég. de chasseurs à Ceylan, 2200 h. sous les armes.
163 » invalides sur Ceylan, dont 153 sous les armes.
1083 » chasseurs à cheval au cap de Bonne-Espérance, 640 sous les armes.
639 » sur l'île de Malte, 564 sous les armes.
1127 » rég. de chasseurs dans les Canades, 1000 h. sous les armes.
434 » rég. à Ste-Hélène, 375 h. sous les armes.

6272.

		Offic. commiss.	Offic. non-comm. et non-combattants.	Sous les armes.	Total.
Cavalerie	Gardes-du-corps	96	159	1053	1308
	En Angleterre et aux colonies	492	584	6014	7090
	Dans les Indes-orient. . .	236	351	3370	3957
Infanterie	Gardes à pied	218	402	4640	5260
	Dans la Gr.-Bret. et les col.	3256	5422	66500	75178
	Dans les Indes-orient. .	1248	1896	24000	27144
	„ „ „ occident. .	180	236	3000	3416
Corps coloniaux : Cavalerie et infanterie	. . . . .	278	442	5552	6272
		6004	9492	114129	129625

Office de l'artillerie.

280 officiers-ingénieurs (6 colonels-commandeurs, 12 colonels, 30 lieut.-colonels, 48 capit., 48 capit. de l'état-major, 96 lieut. en premier et 40 lieut. en second).

2185 sapeurs et mineurs, y compris 8 officiers commissionnés, état-major et 22 compagnies (dont quatre sont employés au mesurage trigonométrique).

11299 artillerie, y compris 544 officiers commissionnés, état-major et 12 bat. à 8 compagnies; de plus invalides.

228 h. de l'état-major (1 maître-général, 12 colonels commmiss., 24 colonels, 48 lieutenant-colonels, etc.).
192 capit, 96 de 1ère, 96 de 2de classe.
192 lieutenants en premier.
25 „ „ second.
10516 h. du sergeant en bas.
146 invalides avec 1 adjudant.

646 la brig. d'artillerie montée.

14 de l'état-major,
7 capitaines,
7 capitaines de l'état-major,
21 lieutenants en premier,
597 h. du sergeant en bas,
} en 7 escadrons.

14410 en tout. En outre 34 h. troupes montées de la maison, 71 canonniers en diverses garnisons, 7 officiers du train et 47 officiers du département médical. En tout 14569 h.

Service de la marine.

Dans l'évaluation antécédemment mentionnée de 1850 jusqu'à 1851 on compte:

166 officiers de drapeau avec leur suite, savoir: 2 amiraux, 3 vice-amiraux, 4 contre-amiraux, 2 commodores de 1ère cl. en commission, 11 lieutenants de drapeau, 14 secrétaires de 1ère cl., 130 h. secrétaires (clercs) et suite; et

26 employés des magasins des ports (dock-yards): 3 contre-amiraux, 3 lieutenants de drapeau, 2 secrét., 18 h. de suite.

Le service est distribué comme suit:

Service ordin. de la flotte.	Vaisseaux de garde-côtes.	Vaisseaux de troupes.	Vaisseaux de provision.	Paquebots.	Total.	
12	—	—	—	—	12	capitaines de 1ère cl.
6	—	—	—	1	7	» » 2de »
17	—	—	—	—	17	» » 3ème »
21	10	—	—	—	31	» » 4ème »
81	14	1	—	3	99	commandeurs.
71	5	1	—	5	82	lieutenants en prem.
356	34	1	—	15	406	» » sec.
126	21	2	4	7	160	maîtres marins.
67	—	—	—	5	72	ingénieurs en chef.
50	—	—	1	—	51	chapelains.
127	6	1	—	—	134	chirurgiens.
106	4	1	—	2	113	trésoriers.
43	1	—	—	—	44	instructeurs.
388	28	1	—	6	423	pilotes.
203	14	2	2	11	232	aide-chirurgiens.
103	14	5	6	16	144	marins de 2de cl.
274	4	—	—	25	303	ingénieurs assistants.
310	18	2	—	—	330	cadets-marins (Midshipmen).
145	17	3	3	21	189	aide-marins.
221	16	2	4	13	256	secrétaires (clercs).
140	9	2	—	—	151	cadets de vaisseau.
822	20	4	3	16	865	canonniers, etc.
79	2	—	—	11	92	ingénieurs.
5949	272	49	27	259	6556	employés subordonnés.
14619	517	74	131	472	15813	bateliers.
24336	1026	151	181	888	26582	En outre 2000 boys et

192 les officiers de pavillon et fonctionnaires de pont.

Dans les listes financielles sont énumérés comme en service actif, mais à demi-paie, et comme actuellement hors du service :

actif	hors du service	
1	—	amiral de la flotte,
28	—	amiraux,
42	—	vice-amiraux,
69	45	contre-amiraux,
422	183	capitaines,
683	356	commandeurs,
1430	7	lieutenants,
249	2	maîtres-marins,
5	—	mâtes,
46	—	chapelains,
3	11	inspecteurs d'hôpitaux,
263	180	chirurgiens,
31	37	chirurgiens-adjoints,
331	30	caissiers,
6	—	secrétaires,
15	—	instructeurs,
3624	851	total.

La solde des soldats-marins est évaluée dans la dépense pour
274 officiers du rang de major-général jusqu'à celui de lieutenant,
42 officiers de l'artillerie,
10863 hommes du sergeant en bas,
821 artilleurs,

12000 hommes total.

Marine.

Etat du 31 déc. 1848. (Roy. Kal. for 1849.)

Vaisseaux du 1r rang : tous à trois ponts de 100 canons et plus, avec 750 h. et plus.

			canons	
12	vaiss. (dont 1 en construction)	à 120 canons,	1440	2944
8	» (dont 5 en construction)	à 110 »	880	
6	»	à 104 »	624	

Vaisseaux de 2d rang : à deux ponts de 80 canons et plus, avec 700 h. et plus.

un yacht-royal ;

à transporter 2944

			canons
		Transport	2944
4 vaiss.	à 92 can.	368	3540
8 » (5 en constr.)	à 90 »	720	
13 » (1 en constr.)	à 84 »	1092	
17 » (9 en constr.)	à 80 »	1360	

Vaisseaux de 3ème rang: autres yachts et tous les vaisseaux de 70—80 canons avec 600—700 h.

5 vaiss.	à 78 can.	390	3298
5 »	à 76 »	380	
6 »	à 74 »	444	
27 »	à 72 »	1944	
2 »	à 70 »	140	

Vaisseaux de 4ème rang: vaiss. de 50—70 can., avec 400—600 h.

3 vaiss. (en construction)	à 60 can.	180	1980
36 » (dont 10 en construction)	à 50 can. .	1800	

Vaisseaux de 5ème rang: de 36—50 canons, avec 250—400 h.

9 vaiss.	à 46 can.	414	2870
10 »	à 44 »	440	
38 »	à 42 »	1596	
5 » (2 en constr.)	à 40 »	200	
2 »	à 38 »	76	
4 »	à 36 »	144	

Vaisseaux de 6ème rang: de 24—36 canons et armés de moins de 250 h.

5 vaiss. (3 en constr.)	à 28 can.	140	574
23 » (1 en constr.)	à 26 »	338	
4 »	24 »	96	
			15206

Tous ces vaisseaux sont de première classe; la seconde classe comprend les chaloupes et les galiotes-à-bombes, commandées par des officiers supérieurs. De la troisième classe sont les petits bâtiments commandés par des lieutenants ou autres officiers inférieurs. L'almanach, en faisant l'énumération des vaisseaux de cette classe, ne porte sur la liste que ceux qui sont indiqués dans le calendrier sus-mentionné avec un nombre déterminé de canons.

6	vaiss.		à 22	can.	. . . . .	132
7	»	(1 en constr.)	à 20	»	. . . . .	140
1	»		à 19	»	. . . . .	19
19	»	(3 en constr.)	à 18	»	. . . . .	342
34	»	(10 en constr.)	à 16	»	. . . . .	544
3	»		à 14	»	. . . . .	42
14	»		à 12	»	. . . . .	168
19	»		à 10	»	. . . . .	190 } 1817
5	»		à 8	»	. . . . .	40
1	»		à 7	»	. . . . .	7
22	»		à 6	»	. . . . .	132
6	»		à 4	»	. . . . .	24
5	»		à 3	»	. . . . .	15
11	»		à 2	»	. . . . .	22

nombre des canons 17023

Le „royal kalendar" rapporte encore, sans indiquer le nombre des canons, les noms de:

6 yachts, 1 cutter, 4 bricks, 1 bâtiment à mortier, 2 chaloupes, 3 shooners (en construct.), 13 tenders ou alléges, 7 garde-côtes, 6 bâtiments de station, 10 pour le „quarter-service", 1 navire d'église, 1 nav. d'hôpital, 1 de lazareth, 1 de quarantaine, 1 surveying vessel (vaiss. d'inspection), 1 navire de police, 2 receiving-ships (pour le serv. des douanes), 1 navire pour le transport de l'eau (tank vessel), 1 vaisseau à l'amarre (mooring vessel), 1 vaisseau à cloche de plongeur (div. bell vessel), 10 de condamnés (convict-hulks); enfin un vaisseau (l'Erebus) pour les voyages de découverte (discovering ship).

125 bâteaux à vapeur, dont 1 yacht, 26 frégattes (dont 9 en construct.), 30 chaloupes (dont 12 en constr.), vaisseaux à canon, 7 garde-côtes, 1 bâteau à tirer (tug ship), 6 bâteaux pour des services particuliers et 83 autres en diverses mers, contrées et ports (dont 8 en constr.); enfin

21 paquebots à vapeur à Dover, Pembroke, Liverpool, Holyhead et Portpatrick.

Importations et exportations de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Valeurs en livres sterling.

Année à fin du 5 janvier.	Importations dans les royaumes réunis d'après le prix de taxe officielle.	Exportations d'après le prix des taxes officielles.			Produits et fabrications exportés des trois royaumes d'après le prix réel ou la valeur déclarée.
		Produits et fabrications du royaume.	Marchandises de l'étranger et des colonies.	Totaux.	
1848	90,921866	126,130986	20,036160	146,167146	58,842377
1849	93,547134	132,617681	18,368113	150,985794	52,849445
1850	105,874607	164,539504	25,561890	190,101394	63,596025
Pour le compte de la Grande-Bretagne sans y comprendre l'Irlande.					
1848	82,886971	125,880130	19,999344	145,879474	58,610156
1849	89,253156	132,330955	18,360026	150,690981	52,615546
1850	99,843038	164,275454	25,557329	189,832783	63,319937

Au nombre des importations de l'année 1849 nous remarquerons 839619 livres sterl. pour du lard, 423356 soufre, 400494 beurres, 571382 fromage, 1,635167 cochenille, etc., 3.955394 café, 9,876785 grains, montûres, etc., 3,488535 lin, filasse, etc., 834376 guano, 906451 chanvre, 2,083289 peaux-tannées ou non tannées, 1,224149 indigo, 1,482176 garance, 570927 huiles d'olive, 490262 huiles de palmier, 704343 pommes de terre, 528518 mercure, 774815 riz, 579876 graines de lin, 2,241254 soie crue, 781855 soie filée, 2,456372 soieries des Indes-orient., 795747 zinc, 598765 eaux de vie, 447433 rhum, 9,847002 sucres, 705705 melasses, 1,499727 suifs, 5,297352 thé, 416847 tabac, 842393 vins, 1,042222 bois (de construction, etc.) 24,898359 cotons, 1,996212 laines de brebis, 737827 laines fabriquées.

Parmi les exportations de l'année 1849 nous signalons: 772197 vêtements, 500706 café, 2,270250 métaux fabriqués, 2,574604 madriers, 99,066689 cotonnades, 13,303598 cotons filés, 1,312992 coutelleries, etc., 9,504189 fer et acier, 6,909283 toiles, 985543 fils de lin, 700446 machines, 602370 sels, 1,434588 soieries, 593001 sucres raffinés, 726211 fabricats d'étain, 685623 fils de laine, 14,902082 marchandises de laine. Au nombre des positions du commerce d'entrepôt, les plus fortes ont été en 1849 1,786590 pour la cochenille, 2,177810 café, 550336 peaux-tannées ou non tannées, 1,485047 indigo, 580005 soie tant crue que filée, 584327 soieries des Indes orientales, 960972 soieries européennes, 504911 rhum, 1,385822 sucre brut, 547088 sucre raffiné, 726842 thé, 6,312147 cotons, 855972 laines de brebis.

GRÈCE.

Ministère du 25 déc. 1849.

Ministre-président et ministre de la marine —: l'amiral *Kriézis*.

Ministre de la guerre —: le colonel *Spiro Milios*.
» de l'intérieur —: *Notaras*.
» des affaires étrangères —: *Delijianis* (2 août 1850).
» du culte et de l'instruction —: *Corfiotakis*.
» de la justice —: *Païkos*.
» des finances —: *Christidis*.

Corps diplomatique et consuls à Athènes.

Amérique, Etats-Unis du nord —: John W. *Mulligan*, C.

Autriche —: le comte Damian Frédéric *d'Ingelheim*, E. e. et M. pl. (févr. 1850); Victor *Weiss de Starkenfels*, secr. de lég. — George *Gropius*, CG.

Bavière —: le chamb. Max. *Pergler* baron *de Perglass*, MR.; George *Faber*, secr. de lég. — Fréd. *Strong*, C. — [Nicolas *Prasakaky*, C. à Syra.]

Belgique —: Octavio *Methivier*, C. — [A. *Vacondio*. C. à Syra.]

Brésil —:

Danemark —: la gestion des aff. du consulat est confiée au cons.-gén. d'Autriche G. *Gropius*.

Deux-Siciles —:

Espagne —:

Etats-Romains — :

France — : Edouard *Thouvenel*, M. pl. (nommé en juin 1848); *Sabatier*, secr. de lég. (9 mai 1848); *Guérin*, cons. hon., chancelier.

Grande-Bretagne — : Rt. hon. Thomas *Wyse*, M. pl. (8 juin 1849); Phil. *Griffith*, secr. de lég. — John *Green*, C.

Hambourg — : [Richard *Wilkinson*, cadet, C. à Syra.]

Hanovre — : Fréd. *Strong*, CG.

Pays-Bas — : C. C. *Travers*, agent-consulaire.

Portugal — : . . .

Prusse — : *de Wildenbruch*, MR.; Jules *de Rechenberg*, secr., drogman. — Belisaire *Paulides*, C. [M. J. *Salvago*, C. à Syra.]

Russie — : . . ., E. e. et M. pl.; le conseiller d'Etat act. Jean *Persiani*, ch. d'aff.; le cons. de cour Paul *de Lentz* et Wassili *de Nekludoff*, secrétaires de lég. — Le cons. de cour Jean *Paparigopoulos*, CG.

Sardaigne — : chev. Paul-François *Peloso*, CG.

Saxe roy. — : le chamb. *de Heydenstamm* (voir ci-après) est chargé ad int. des affaires du consulat.

Suède et Norvège — : le chamb. Charles *de Heydenstamm*, ch. d'aff. et CG. (nommé le 28 mai 1831; de même consul pour les Iles ioniennes).

Toscane — : Spiridion *Balbi*, C.

Turquie — : *Osman* Effendi, agent-consulaire.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
Livadie	180	150000
Negroponte (Eubée)	76	60000
Morée	402,5	300000
Sporades septentrionales . . .	4,5	4200
Sporades occidentales	7,86	40000
Cyclades septentrionales . . .	19,29	41400
Cyclades moyennes	18,4	25200
Cyclades méridionales	9,05	16900
	717,6	637700

Pour les îles Sporades et Cyclades voir notre édition de 1846.

Finances.

Dans le budget de 1850 les recettes ont été évaluées à
20,670285 drachmes, lesquelles comprennent:
6,548000 droits d'usufruit et impôt foncier,
1,991715 autres impôts directs.
4,265980 impôts indirects (2,870000 dr. douane, 1,000000 timbre), etc. Les dépenses sont évaluées à
20,304016 dr. ce chiffre comprend:
5,355613 pour la dette étrangère,
379981 pour la dette intérieure,
1,000000 liste civile,
11,139894 ministères, c'est-à-dire
433069 dép. des aff. étrangères,
1,209401 » de la justice,
1,719231 » » l'intérieur,
782527 » du culte et de l'instruct.,
4,887805 » de la guerre,
1,574844 » » » marine,
533015 » des finances;
178938 dédommagements,
104246 indemnité à la Porte, etc.

Par suite des mesures coërcitives auxquelles la Grande-Bretagne a recouru pour revendiquer diverses indemnités et amendes, l'Etat des finances offrira des résultats peu favorables, bien que d'après les budgets ci-dessus présentés il y a un excédant de recette. On pourra voir les détails relatifs à ces mesures coërcitives dans la chronique; qu'on interroge d'abord 19 juillet et 29 nov. 1849 puis 26 déc. 1849 enfin différentes dates des mois de janvier et février ainsi que celle du 1er mars 1850 etc. Ce ne fut que le 4 mai que la flotte anglaise quitta Salamine. Les dissensions surgies à cette occasion entre la France et l'Angleterre ont été vidées le 20 juin 1850 et la convention passée entre les gouvernements de ces deux puissances a été signée le 20 juillet 1850 à Athènes par l'envoyé de la Grande-Bretagne et le ministre des affaires étrangères de la Grèce.

Les intérêts de la dette publique se montent annuellement à 4,000000 dr. dus à Rothschild et 500000 dr. dus à la Bavière.

La dette reconnue à S. M. le roi Louis de Bavière a été indiquée par 1,529333 fl. du Rhin au mois de novembre 1848. La dette Rothschild fut contractée en 1833 à la somme de 66,600000 dr., garantie par la France, par la Grande-Bretagne et par la Russie chacune pour un tiers de son montant.

A r m é e.

889 h. tétrarchies de la phalange,
3497 » infanterie (2 bataillons de ligne et 2 bat. d'inf. légère),
224 » cavalerie (2 escadrons),
482 » artillerie (3 compagnies) et génie,
165 » gendarmes à cheval,
1224 » » à pied,
2650 » garde-frontières, 4 bataillons,
157 » invalides,
130 » commandement des places, personnel des hôpitaux, écoles militaires, commission d'habillement et personnel du tribunal militaire.

8918 h. total.

M a r i n e.

2 corvettes de 26 canons, 2 vaisseaux à vapeur dont 1 de 6 canons, 1 paquebot; 3 bricks de 12, 10 et 2 canons (ce dernier sert de vaisseau de transport), 7 shooners dont 2 de 10 canons, 2 de 6 can., 1 de 2 can. et 2 d'une pièce; les deux derniers sont paquebots; 5 cutters dont 2 de 4 can., 1 yacht royal, 2 autres font le service de paquebots entre Athènes et Poros; 12 chaloupes canonnières avec 22 canons en tout; 2 barques de 2 canons chacune; enfin 1 comp. d'ouvriers de marine à Poros de 78 h.

VILLE LIBRE DE HAMBOURG.

[Pour la constitution de la ville libre anséatique de Hambourg v. l'almanach de 1828. Les 4 bourgemestres étaient élus à vie. Les 4 syndics avaient au sénat voix consultative.]

Par arrêté du sénat et de la bourgeoisie du 7 septembre 1848 on décréta la convocation d'une assemblée constituante dont les membres seront élus par vote général. Cette assemblée ouverte le 14 décembre de la même année présenta au sénat le 11 juillet 1849 la nouvelle constitution par elle élaborée. On y admet une bourgeoisie de 300 membres élus par le mode d'élection générale, devant être intégralement renouvelée tous les deux ans et chargée du pouvoir législatif. On établit un comité civique choisi dans le nombre des membres de la bourgeoisie et par eux-mêmes élus pour une année. On investit du pouvoir exécutif un c o n s e i l de neuf membres dont un tiers se démet tous les deux ans. Le conseil élu par la bourgeoisie est chargé d'en exé-

cuter les ordres et de s'en tenir à ses décrets. Le sénat ayant communiqué à l'assemblée constituante diverses objections à faire aux articles de cette constitution (3 août 1849) et celle-ci ayant déclaré le 6 août qu'il n'appartenaît ni à elle, ni à aucune autorité de procéder à une révision de la constitution, la bourgeoisie innée de la ville adopta le 27 sept. 1849 la proposition à elle faite par le sénat de soumettre la constitution à l'examen d'une commission. Le 8 mai 1850 le collège des soixante adopta le projet de réforme de cette commission (4 membres du sénat, 5 membres de la bourgeoisie) et la bourgeoisie y adhéra le 23 mai. Par arrêté du sénat et de la bourgeoisie du 13 juin 1850 l'assemblée constituante fut alors dissoute. (Voyez chronique du 14 et 16 juillet, 19 et 24 sept. 1849.)

Par suite des articles de cette constitution révisée le sénat se compose de 15 membres dont 7 doivent avoir étudié le droit et les finances et de 8 autres, dont 6 doivent appartenir au commerce. Pour procéder à l'élection d'un bourgemestre le sénat nomme 3 de ses membres, la bourgeoisie en nomme 4. Ces 7 désignent au sénat 4 éligibles. Deux de ces 4 sont alors présentés à la bourgeoisie qui en choisit un. Le corps de la bourgeoisie se compose de 192 membres choisis pour la moitié dans le nombre de tous les habitants ressortissants à la ville libre de Hambourg agés de vingt-cinq ans et payant l'impôt sur les revenus; l'autre moitié se composera 1° de 48 propriétaires fonciers élus par des propriétaires fonciers dont les bien-fonds d'après le rôle des taxes de l'impôt foncier valent au moins 3000 marc banco plus que les dettes dont ils sont chargés, et 2° de 48 membres représentant les tribunaux, le commerce, les industries, l'enseignement et les branches les plus importantes de l'administration, en particulier celle des finances. — Ces 48 sont nommés par les différentes autorités. — La bourgeoisie nomme de son sein le comité civique (20 membres) qui dans les cas urgents doit assister le sénat dans ses travaux. — Le sénat nomme de son sein et en vote secret pour son président un premier et un second bourgemestre pour l'espace d'une année et aucun bourgemestre ne pourra au cas de reélection rester plus de deux années consécutives en fonctions. — Pour le moment les bourgemestres antécédemment en charge sont encore en fonctions.

Bourgemestres — : . . . . ; Chrét.-Daniel *Benecke;* Dr. Henri *Kellinghusen;* Dr. Jean-Louis *Dammert.*

Syndics — : Dr. Guill. *Amsinck;* Dr. Jean-Chrét. *Kauffmann;* Dr. Ed. *Banks;* Dr. Charles-Hermann *Merck.*

Corps diplomatique et consuls à Hambourg.

Amérique, Etats-Unis du N. —: G. A. *Krœnig*, VC.; George-H. *Millington*, agent-cons.

Anhalt-Bernbourg —: Guill. *Süberkrub*, C.

Anhalt-Dessau —: Gaspard-Diedrich *Moderson*, C.

Autriche —: François comte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy. et cons. de lég., E. e. et M. pl. (de même accrédité près les cours gr.-ducales de Mecklenbourg et près la ville libre de Lubeck). — Le Dr. Richard *Aussey*, fait les fonctions du consulat-général imp.-roy.; Richard *Parish*, C.

Bade —: George Carpzov *Gorrissen*, C.

Bavière —: Adolphe *de Hildebrandt*, CG.

Belgique —: le lieut.-colonel Napoléon Alcindor *Beaulieu*, MR. (à Copenhague). — Robert-Vict. *Swaine*, CG.; E. A. *Newman*, VC.

Brésil —: le chamb. Dr. en dr. Marcos Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. et cons.-gén. (en même temps ch. d'aff. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg et d'Oldenbourg). — Joaquim-David *Hinsch*, C.; Louis *Courvoisier*, VC.; baron *de Linstow*, secrét.

Brunswick —: George-Frédéric *Vorwerk*, C.

Chili —: Daniel *Schutte*, C.

Danemark —: baron Ulysse *Dirckinck d'Holmfeldt*, MR.

Deux-Siciles —: Joaquim-David *Hinsch*, cons.-gén.; Conrade *Lange*, VC.

Equateur —: Jean-Fréd.-Chr. *Schaar*, C.

Espagne —: José-Tiburcio *de Vivanco*, CG.; Charles-Frédéric-Louis *Westenholz*, VC.

Etats-Romains —: Edouard *Ladé*, C.

France —: *de Salignac-Fénélon*, E. e. et M. pl. (nommé 13 nov. 1849; de même accrédité près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg, ainsi que près les villes libres de Brême et de Lubeck); *Aymé d'Aquin*, attaché (31 juillet 1848). — Charles *Groux*, chanc. de lég., c.-titul.

Grande-Bretagne —: le colonel George Lloyd *Hodges*, ch. d'aff. et CG. — Charles *Wesselhœft*, VC.

Grèce —: Charles-Auguste *Heeren*, C.

Guatemale —: Charles-H.-L. *Weber*, CG. près les villes anséatiques.

Hanovre —: le cons. de leg. Charles *Hanbury*, MR. et CG. — Charles *Parish*, C.; Frédéric-Ch. *Hanbury*, VC.

Hayti — : H. *Munchmeyer*, C.
Hesse électorale — : Edouard *Jacoby*, C.
Hesse grand-ducale — : Jonas *Mylius*, C.
Lippe — : Jean-Charles *Schemmann*, C.
Mecklenbourg-Schwérin — : le cons. de légation Martin-Rodolphe *Hinrichsen*, ch. d'aff. et CG.; Sigismond *Hinrichsen*, VC.
Mecklenbourg-Strélitz — : le professeur C.-Louis *Corty*, C.
Mexique — : don Andr. *Negrete*, CG.
Nassau — : Aug.-Joseph *Schœn*, C.
Nouvelle-Grenade — : Will. *Meyer*, C.; Louis *Steenfadt*, VC.
Oldenbourg — : Florentin-Théodore *Schmidt*, CG.; Henri-Théodore *Schmidt*, VC.
Parme — : J.-D. *Hinsch*, CG.
Pays-Bas — : George Hendrik *Wachter*, C.
Pérou — : Ferdinand *Laeiss*, C.
Portugal — : Joaquim *van Zeller*, CG.; André *van Randwyk-Schut*, C. (en même temps c.-gén. près les cours roy. de Hanovre et grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg).
Prusse — : le cons. de lég. act. *de Kamptz*, ch. d'aff. (en même temps près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et les villes libres de Brême et de Lubeck); *Wustrow*, secr. int. — Le cons. int. de comm. Guill. *O'Swald*, CG., en même temps cons.-gén. pour la rive gauche (hanovérienne) de Haarbourg jusqu'aux bouches de l'Elbe; Charles-Aug. *Stœgemann*, VC.
Reuss, ligne aînée — : Fréd.-Ferd. *Mayer*, C.
Reuss, ligne cad. — : le cons. de comm. Pierre-Edouard *Ferber*, C.
Russie — : le cons. int. *de Struve II*, E. e. et M. pl.; le cons. d'Etat Robert *de Bacheracht*, secr. de lég. et CG. — Thomas *Mahs*, VC.
Sardaigne — : François-Joseph *Pini*, CG.; Edgar-Daniel *Ross*, VC.
Saxe roy. — : C. Ed. *Frege*, C.
» Altenbourg — : Louis *Kerst*, C.
» Cobourg-Gotha — : le cons. de légation Jacques-Henr *Kerst*, C.
Saxe-Meiningen — : Louis *Kerst*, C.
» Weimar — : Robert-Victor *Swaine*, CG.

Schwarzbourg-Roudolst. —: } Erneste *Mœmpel*, C.
" Sondersh. —: }

Suède et Norv. —: le chamb. Ant.-Reinhold comte *de Wrangel*, MR. (nommé le 19 oct. 1811; de même accréd. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg, ainsi que près les villes anséat. de Brême et Lubeck). — Jean-Rodolphe *Hamfeldt*, C. ad int.

Suisse —: Pierre *Ruch*, C.

Toscane —: Jean-Frédéric *Justus*, CG.

Turquie —: Joaquim *van Zeller*, CG.

Uruguay —: D. Raulino Pereira *Galvao*, C.

Venezuéla —: Jean-Guillaume-Alex. *Lorenzen*, C.; Gustave-Guill. *Schiller*, C.

Wurtemberg —: George-Théophile-Frédéric *Schmidt*, C.

Notice statistique.

	Habitants.	
La ville	115866	188054
Le faubourg de St.-George	16731	
Le faubourg de St.-Paul	16157	
Le territoire	39300	

Finances.

Positions du budget pour 1849.

Recette.

Marcs.
485650 rapport des régales et domaines,
4,160500 impôts :
3,250500 indirects,
910000 directs.
358917 recettes diverses,
57360 recettes spéciales du territoire.

5,062427
1,850000 recettes transitoires :
1,400000 impôt foncier,
450000 4 pro mille augmentation de l'impôt pour la caisse d'assurance contre les incendies.

6,912427.

Dépenses.

I. Ordinaires.

500750 honoraires du sénat, des colléges civils et honoraires et traîtements des juges,
44000 dépenses diplomatiques,
423728 traîtement des employés et frais provenant de l'administration des finances et des tailles,
66000 établissements publics et bibliothèque,
586000 état militaire,
118500 garde nationale,
415000 députation pour les constructions,
40000 routes,
470000 députation pour la navigation et les ports,
453750 police et maisons de détention,
498500 subventions de l'Etat aux établissements de charité,
143500 éclairage des rues,
90758 pensions et gratifications,
146425 dépenses diverses,
1,446725 dette publique,
65000 prétures du territoire et patronages des fauxbourgs,
13000 intendance des eaux pour la ville,
41000 contributions matriculaires aux frais de la Confédération,
199700 dépenses extraordinaires et imprevues,

5,762336 total.

II. Dépenses transitoires.

1,850000 emprunt de l'Etat pour la caisse des incendies.

7,612336 total.

Dette.

Dette ancienne, à la fin de 1849 . . . . 25,750000 mc. b., avec 990000 mcs. b. d'intérêt.

Emprunt des primes d'Etat (Staats-Præmien-Anleihe, Loose) au montant de 9,600000 émis pour . . . . 7,000000 » à peu près.

L'emprunt de l'Etat pour la caisse de dédommagement des incendies (34,400000 mc. b.), et à présent au montant de 34,400000 mcs. b., régulièrement couvert (par l'impôt foncier) n'entre pas dans ce compte-ci.

(1 marc banco = $\frac{1}{2}$ écu de Prusse, 1 marc cour. = $\frac{2}{5}$ écu de Prusse.)

Navigation commerciale

	Hambourg (non compr. Altona).	Ports prussiens de la mer baltique.
Entrés	4178 navires de 631890 tonnes.	5563 navires de 1 030522 tonnes
Sortis	4186 navires de 628986 tonnes.	5511 navires de 1,030130 tonnes

Commerce maritime

De et à	Marcs de banq.	Hambourg. importat.	Hambourg. exportat.	Ports prussiens de la mer baltique. importat.	Ports prussiens de la mer baltique. exportat.
Indes-oriental. et Chine . . .	»	3448500	1548500	—	—
Afrique . . .	»	703300	653400	—	—
Amérique septentr.	»	5507700	4586100	1196400	80500
Indes-occidental.	»	12854500	10442700	630000	—
Brésil	»	10836800	3736900	1748500	325700
Laplata et Amér. occident. . .	»	8625800	4642200		
Europe . . .	»	7805200	53889200	22555300	4397800
Grande-Bretagne	»	101101000	47035100	17351900	38367300
France . . .	»	13103300	7023100	1630300	5110200
Europe méridien.	»	5717400	1718100	2228900	29900
D'autres plac. mar.	»	33110200	8460100	9599700	8030400
Total, vers la mer.	»	197813700	143735400	56941000	51341800
Commerce marit.; entrée et sortie	»	341,549100		108,282800	

[Des tableaux synoptiques du commerce de Hambourg, etc.,

en 1847.

Brême.	Pays-Bas.	Belgique.
1669 navires de 302132 tonnes.	7700 navires de 1,150725 tonnes.	2794 navires de 411419 tonnes.
1888 navires de 335086 tonnes.	7640 navires de 1,177141 tonnes.	2865 navires de 418655 tonnes.

vers la mer en 1847.

Brême.		Pays-Bas.		Belgique.	
importat.	exportat.	importat.	exportat.	importat.	exportat.
1082400	348100	73964100	12017000	1256700	414600
225800	171100	627100	101600	1419400	193000
8676000	11514100	9058300	4637200	12320500	3809500
7710300	2291100	11147100	1889000	10377000	1069000
1133400	123000	1621100	23500	6271300	1634800
279500	550800	243500	5000	4557200	481900
7072900	2956400	29363300	14264000	28055600	1840000
5599300	1203600	64088700	40781300	38357400	12004400
1387900	109200	9484100	9900900	10132100	3809800
439900	24400	11123900	10970000	6005400	3210100
10161600	15587900	16084800	18656200	5036000	5731700
43769000	34879700	226806000	113245700	123788600	84198800
78,648700		340,051700		157,987400	

Hambourg, chez Nestler et Melle.]

Au commencement de l'année 1850 la marine marchande de Hambourg complait 286 vaisseaux représentant une cargaison de 27351 last de commerce à 6000 livres ou de 82053 tonneaux (3 tonneaux = 1 last de commerce, le tonneau = 2000 livres).

Au nombre de ces vaisseaux sont compris 9 vapeurs représentant une capacité de 4058 tonneaux et 1160 chevaux.

La valeur totale de l'importation exprimée en marcs de banque s'est montée à en

1845: 291,880410; 1846: 281,665730;
1847: 301,740770; 1848: 245,141950;

l'exportation totale à

1845: 276,424500; 1846: 276,392060;
1847: 296,376650; 1848: 215,579970.

L'importation par terre et particulièrement de l'intérieur de l'Allemagne a offert les valeurs suivantes:

1845: 108,924500; 1846: 99,994220;
1847: 101,650940; 1848: 98,847700.

Hanovre.

Autorités supérieures de l'Etat.

Ministère général.

Alex.-Levin comte *de Bennigsen*, préséant, de même chef du départ. ministériel de la maison royale et des affaires étrangères.

Victor *Prott* (lieut.-général et chef de l'état-major), directeur du ministère de la guerre.

Dr. Jean-Charles-Bertram *Stuve*, chef du départ. ministériel de l'intérieur.

Auguste-Théodore *Braun*, chef du départ. ministériel des aff. ecclésiastiques et de l'instruction.

Jean-Henri-Guill. *Lehzen*, chef du dép. ministériel des finances et du commerce.

Othon - Albert *de During*, chef du dép. ministériel de la justice et des fiefs.

Chefs des départements ministériels.
(Voir le ministère général.)

Secrétaires-généraux des ministères.

Minist. général —: le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*, provisoirement.

Minist. de la maison roy. et des aff. étrangères — : le cons. de lég. Auguste *Neubourg*.
» de la guerre — : le cons. int. de guerre Jean-Fréd-Adolphe-Ferd. *Wedemeyer*, secr.-général du cons. d'Etat.
» de l'intérieur — : le cons. de régence *de Hammerstein*.
» des aff. ecclésiast. et de l'instr. — : le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*.
» des finances et du commerce — : le cons. sup. des finances *Bar*.
» de la justice et des fiefs — : le cons. de justice Jean-Fréd. *Schmidt*.

Conseil d'Etat.

Président — : le comte *de Bennigsen*.

Président du trib. supér. d'appel à Celle — : *von der Osten*.
Chambre des domaines à Hanovre :
le directeur de la chambre financ. — : . . . .
le directeur-gén. des forêts — : . . . .
Directeur-gén. des postes — : *de Roudloff*.
Collége du trésor et collége sup. des impôts. Président — : A. *de Wangenheim*.
Directeur-gén. des tailles — : *Albrecht*.
Directeur-gén. des impôts indir. et des douanes — : Dr. *Klenze*.
Commission-gén. des ordres — : le lieut.-gén. H. *von dem Bussche*; le lieut.-gén. *de Linsingen*, adjudant-gén. de S. M. le roi; le maréchal de la cour, chamb. et maréchal des logis *de Malorti*.
Drossart à Hanovre — : *de Dachenhausen*.
Drossart à Hildesheim — : Dr. Théodore *Meyer*.
Drossart à Lunebourg — : *de Torney*.
Drossart à Stade — : baron *de Bulow*.
Drossart à Osnabruck — : *de Lutken*.
Drossart à Aurich — : *de Marschalck*.
Directeur du consistoire à Hanovre — : *de Derschau*.
Autorité sup. cathol. — : le chanoine-capitulant *Wedekin*, vicaire-général.

Grandes-charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — :
Grand-chambellan — : le cons. int. comte *de Platen-Hallermund.*
Grand-écuyer — :
Grand-veneur — : comte *de Hardenberg.*

Corps diplomatique à Hanovre.

Autriche — : le chamb. et cons. int. baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (accrédité de même à Brunswick et à Oldenbourg); Coloman comte *Széchényi*, secr. de lég.
Bade — :
Bavière — : le comte Louis *de Montgelas*, ch. d'aff.
Belgique — : le lieutenant-général baron *Willmar*, E. e. et M. pl. (nommé 5 avril 1840; de même accrédité à La Haye).
Deux-Siciles — : le baron *d'Antonini*, E. e. et M. pl. (accrédité le 23 février 1849 à Paris et le 8 déc. 1849 à Bruxelles, mais n'ayant pas encore présenté ses lettres de récréance à Hanovre).
France — : Jean-Théophile-Anne *de Ferrière-Levayer*, E. e. et M. pl. (accrédité 25 mai 1850).
Grande-Bretagne — : l'hon. John-Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl.; l'hon. George *Edgecumbe*, secr. de lég.
Prusse — : . . . ., E. e. et M. pl.; le prince Gustave *d'Isembourg-Budingen*, capitaine de cavalerie dans le régiment des dragons de la garde, attaché à la légation, chargé d'aff. (Voir Brunswick, Oldenbourg et Lippe-Schaumbourg.)
Russie — : le lieut.-général et aide-de-camp gén. *Mansouroff I*, E. e. et M. pl.; Erneste F. G. *tom Have*, 1er secr. de lég.; le gentilhomme de la chambre Pierre *de Skripizine*, 2d secr. de lég.
Saxe royale — : . . .
Suède et Norvège — : le gentilhomme de la chambre Emile *de Stahl*, c.-gén. (à Hambourg).
Wurtemberg — : . . .

Notices statistiques.

Arrondissements. (Landdrosteien.)	*) Superficie. (Mill. c. géogr.)	Habitants. Dénombr. du 1 juillet 1848. **) total.	homm.	femm.	Maisons.
Arr. de Hanovre.	109,745	339229	169519	169710	47444
princ. de Calenberg	48,705				
comté de Hoya	49,468				
comté de Diepholz	11,572				
Arr. de Hildesheim	81,135	360292	176757	183535	51317
princ. de Hildesheim	34,014				
princ. de Gœttingen	30,461				
pr. de Grubenhagen	13,251				
comté de Hohnstein	3,409				
Arr. de Lunebourg	204,446	326427	164292	162135	42099
Princ. de Lunebourg avec le territoire y attenant de Lauenbourg					
Arr. de Stade . .	123,6	265808	134853	130955	42226
duché de Brême	93,869				
duché de Verden	24,187				
Hadeln	5,544				
Arr. d'Osnabruck	113,729	257862	128429	129433	40913
princ. d'Osnabruck	42,284				
bas-comté de Lingen avec Emsbuhren	14,522				
duché d'Arenberg-Meppen	40,164				
comté de Bentheim	16,759				
à transporter	632,655	1,549618	773850	775768	223999

*) D'après la carte topogr. du cap. Papen.

**) Les militaires sont compris dans les nombres qui indiquent les habit. des arrondiss., mais non dans ceux qui indiquent les habit. des territoires dont les arrond. se composent.

Arrondissements. (Landdrosteien.)	Superficie. (Mill. c. géogr.)	Habitants. Dénombr. du 1 juillet 1848. total.	homm.	femm.	Maisons.
Transport	632,655	1,549618	773850	775768	223999
Arr. d'Aurich . princ. d'Ost-Frise avec Harlingerland	54,476	174355	84761	89594	28577
Territ. de Clausthal	11,524	34874	16710	18164	3347
Mines du Harz .	10,010				
Baill. d'Elbingerode	1,514				
Total	698,655	† 1,758847	875321	883526	255923

†) De la population de 1,758847 sont compris dans la confédération douanière de Prusse 27257
fixés (le port franc de Harbourg, le bailliage de Wilhelmsbourg, les îles de l'Elbe et le bailliage de Kirchwerder) 12233
dans la confédération douanière de Hanovre, etc. 1,719357
Sa. ci-dessus 1,758847

	total.	homm.	femm.
Dans les villes	275699	131561	144138
Dans les bourgs et le plat-pays	1,457714	718326	739388
Militaire (1089 congédiés) . . .	25040	25434	
Employés du ministère de la guerre	190		
Chasseurs	204		

Sa. ci-dessus.

Arrondissements.	D'après les confessions.					
	Luth.	Réf.	Cath.	Menn.	Morav.	Israël.
Hanovre .	328918	868	6337			3106
Hildesheim	290945	6747	59391	69		3140
Lunebourg	324370	290	844	5		918
Stade . .	257851	6492	333	2		1130
Osnabruck	88696	24645	143879	17		625
Aurich . .	118394	50007	3249	431	20	2254
Mines du Harz . .	34805	15	48			6
	1,443979	89064	214081	524	20	11179

Finances.

Budget du 1 juill. 1850 jusqu'à 1851.

Dépenses.

Thlrs.

559222 maison royale,

    513889 caisse de la couronne,

    45333 à S. A. R. le prince royal,

167411 ministère général,

59900 états représentatifs,

116826 arrondissements (Landdrosteien),

600886 bailliages,

145300 ministère des affaires étrangères, y compris 55800 pour la confédération germanique et 75500 pour des ambassades,

1,988824 ministère de la guerre,

229509 » de la justice,

190834 » du culte et de l'instruction,

1,519125 » de l'intérieur, y compris 16189 thlrs. pour des legs pieux, 99464 pour la gendarmerie du pays, 100000 pour les instituts de correction, de travail et d'amélioration, 20600 pour les affaires de médecine, 21000 pour les petites-maisons, 220541 pour des constructions

5,577837 à transporter.

5,577837 Transport.
hydrauliques, 720000 pour la construction des chaussées et des chemins,
22767 ministère du commerce,
156249 » des finances,
1,444405 état passif, y compris :
1,097654 intérêts,
58988 rentes,
12987 accommodement à cause des droits intérieurs,
150000 à la caisse de l'amortissement de la dette ancienne du pays,
124776 à la caisse de l'amortissement de la dette pour les chemins de fer,
326749 état des pensions,
156153 dépenses à supprimer à l'avenir,
25809 dépenses extraordinaires.

7,709969 total.

Recettes.

1,522133 produit net des caisses des bailliages,
4,292000 » » des impôts,
23400 » » des forêts et des mines du Harz supérieur,
27300 » » des mêmes du Harz inférieur, environ $4\frac{4}{7}$ de 31500 thlrs. de la communauté,
36000 » » des mines des charbons de terre,
40000 » » des salines,
15000 » » des pierres à chaux à Lunebourg,
352900 » » des péages,
41050 » » des postes,
611550 » » de l'administration des chemins de fer,
185000 péages et pontonnage de l'administrat. des chaussées,
50000 produits de la loterie,
45000 droits casuels des autorités supérieures,
135900 intérêts des capitaux actifs,
16500 autres recettes immédiates,
12066 paiements de la caisse des couvents, etc.

7,405799

Dette publique.

Le 1 janvier 1848 23,233960 thlrs. 19 gros 8 fénins, intérêt de 1,090943 thlrs. 12 gros 3 fénins. Son montant le 1 juill. 1850 est indiqué ci-dessus.

Armée.

Etat tel qu'il est dès le 1 juillet 1843.

	Combattants.	Non-combattants.	Total.
Etat-major de l'armée	22	—	22
Cavalerie : 8 régiments	3248	96	3344
Infanterie : 8 régim. à 2 bataillons, 4 bataillons légers	16048	128	16176
Corps du génie : 2 compagnies de pionniers et pontonniers	197	1	198
Etat de l'artillerie : 2 comp. d'art. à cheval, 2 bat. d'art. à pied	1351	16	1367
1 comp. d'ouvriers	99	—	99
Totaux	20965	241	21206

La cavalerie a 2688, l'artillerie 300 chevaux.

Hesse électorale.

(8 août 1850.)

Autorité supérieure

sous la présidence de S. A. R. l'électeur.

Le conseil des ministres.

1. Ministres (du 23 févr. 1850).

Le cons. int. *Hassenpflug*, chargé de la préséance du conseil des ministres, ministre d'Etat de l'intérieur et de la justice.

Le cons. int. Jean-Charles *Lometsch*, chef du ministère des finances.

Le major Fréd.-Guill.-Charles-Edouard *de Haynau*, chef du ministère de la guerre.

Le chamb. et cons. de lég. Alexandre *de Baumbach*, chef du ministère des affaires étrangères.

2. Membre sans portefeuille.

Le cons. du trib. supérieur Conrad *Abée*, référent dans les affaires communes à plusieurs ministères et des aff. contentieuses.

Président du tribunal supr. d'appel — : Louis-Emile-Aug. *Duysing*.

Directeur du tribunal supr. à Cassel — : Conrade *Endemann.*
Directeur du tribunal supr. à Rinteln — : Alex.-Philippe *Casselmann.*
Président du tribunal supr. à Marbourg — : Maurice *de Baumbach.*
Président du tribunal supr. à Foulde — : Henri-Chrétien *de Warnsdorf.*
Directeur du tribunal supr. à Hanau — : Fréd. *Mackeldey.*
Directeur du tribunal supr. à Rotenbourg — : Chrétien *Rommel.*
Directeur de la caisse-gén. de l'Etat — : le cons. int. Charles-Fréd.-Léop. *Schotten.*
Directeur de la chambre supr. des finances — : . . .
Président du collége supr. des impôts — : François-George *Pfeiffer.*
Directeur de l'adm. suprême des douanes — : Xavier-Bernard *de Schmerfeld.*
Directeur du collége supr. des forêts — : grand-veneur *de Witzleben.*
Directeur de l'adm. supr. des mines et salines — : le cons. int. *Schwedes.*
Commission supr. des écoles — : membre dirigeant les affaires — : le cons. de rég. *Wiegand.*

Directeurs des arrondissements administratifs.

Cassel — : le cons. de rég. *Sezekorn.*
Eschwege — : le directeur de rég. Othon-Henri-Jules-Léopold *Volmar.*
Hersfeld — : le landrath *de Benning.*
Fritzlar — : le directeur de rég. Phil.-Fréd.-Charles *Lotz.*
Marbourg — : le cons. int. de rég. *Ungewitter.*
Foulde — : le cons. du tribunal supr. *Rang.*
Hanau — : le cons. des finances *Rothe.*
Schmalkalde — : le cons. de rég. *Fondy.*
Rinteln — : le cons. int. de rég. *de Heppe.*

Command. de la div. d'infanterie — : le lieut.-gén. Jean-Philippe *Bauer;* en même temps 1er commandant provisoire de la ville de Cassel.
Command. de la 1ère brigade d'infanterie — : le major-général Jean-Henri-Bernard-Louis-Jacques *de Specht.*
Command. de la 2de brigade d'inf. — : Auguste *Schirmer.*

Command. de la brigade de cavalerie —: le maj.-gén. Aloïs *d'Amelunxen*.
Inspecteur de l'artillerie —: le maj.-gén. Balthasar *Gerland*.

Grandes-charges de la cour de S. A. R. l'électeur:

Grand-chambellan —:
Grand-maréchal de la cour —:
Grand-veneur —: Ferdinand *de Baumbach*.
Grand-écuyer —:
Maréchal de la cour —: Josias *de Heeringen*.
Veneur de la cour —: Erneste *de Baumbach*.
Maître des cérémonies —: le chambellan Maurice baron *de Dœrnberg*.

Corps diplomatique à Cassel.

Amérique, Etats-Unis du nord —: Charles *Græbe*, C. (de même près le Hanovre et la Hesse gr.-ducale).
Autriche —: Alois baron *de Kubeck*, ch. d'aff.
Bavière —:
Belgique —: comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Conféd. germ.).
France —: Charles *d'Assailly*, E. e. et M. pl. (nommé le 23 oct. 1849).
Grande-Bretagne —:
Hesse grand-ducale —:
Pays-Bas —: le cons. d'Etat jonkheer F.-H. Guillaume *de Scherff*, M. pl. (nommé 1 nov. 1842; v. Conféd. germ. et la Hesse gr.-ducale).
Prusse —: le cons. de lég. *de Thile*, ch. d'aff. (en même temps près les cours princières de Waldeck et de Lippe).
Russie —: le cons. d'Etat Dimitri *de Glinka*, ch. d'aff. (de même accrédité près les cours gr.-ducale de Hesse et ducale de Nassau).
Wurttemberg —: . . ., E. e. et M. pl.

Notices statistiques.

	Superficie en m. c. géogr.	Habitants *) à fin 1846.
Hesse infér. avec Schaumbourg	98,3	366663
Hesse-supérieure	41,3	122432
Foulde	41,8	140713
Hanau	27,5	124782
	208,9	754590

*) D'après le récensement pour les douanes germaniques.

Finances.

Les recettes pour les années 1846, 1847 et 1848 (sixième période des finances) ont été évaluées en tout à 12,942460 thalers, y inclus 700000 thlrs. des fonds d'exploitation et 37500 thlrs. d'excédants des recettes de quatre périodes antérieures.

Dette publique.

1840: 1,642566 th.

Hesse grand-ducale.

(Loi du 1 sept. 1849 sur la composition des deux chambres des Etats et sur les élections des députés. lère chambre: élection avec cens de 20 fl. taille directe annuelle et moins, si le district qui élit n'a au moins 1000 électeurs; 2de chambre: élection sans cens.)

I. *Conseil d'Etat.*

Président —: Charles *Zimmermann.*

II. *Ministère privé d'Etat* (le 1 juillet 1850).

Chefs des départements ministériels:

Ministère de la maison grand-ducale et de l'extérieur —: Reinhard baron *de Dalwigk,* directeur (v. ministère de l'intérieur).

Ministère de l'intér. —: Reinhard-Charles-Frédéric baron *de Dalwigk,* directeur.

Ministère de la justice —: Dr. *de Lindelof,* direct.

Ministère des finances — : Fr. baron *de Schenk de Schweinsberg*, directeur.

Ministère de la guerre. Ministre — : le lieut.-général et chamb. Fréd.-Ferd.-Guill. baron *Scheffer de Bernstein*, en même temps chargé du commandement de la division grand-ducale.

Cour supér. d'appel et de cassation. Prés. — : le conseiller privé act. Dr. baron *d'Arens*; directeur — : le cons. privé *Ludwig*.

Cour de justice. Directeur — : *Goldmann*.

Consistoire supér. 1er prés. — : Dr. baron *de Lehmann*; 2d président — : Dr. *Jaup*.

Direction sup. de l'instruction — : Dr. *Breidenbach*, directeur.

Chambre des comptes. Directeur — : le cons. privé *Ludwig*.

Chambre supérieure des tailles — : *Gœrz*, directeur. — Direction des douanes — : le même. — Directeur de l'administration des forêts et des domaines — : le conseiller int. *Schenck*.

Administration des travaux publics. Directeur — : Dr. *Moller*.

Cour de justice à Darmstadt, président — : *Weller*; directeur — : le cons. int. *de Hombergk à Vach*. — Cour de justice à Giessen, directeur — : *Klipstein*; second directeur — : *de Helmolt*. — Cour supérieure à Mayence, président — : *Aull*; vice-président — : *Knyn*.

Conseillers de régence dirigeant l'administration des districts.

Giessen — : Fréd.-Aug. *Kuchler*.
Alsfeld — : Christophe *Hoffmann*.
Friedberg — : Louis *Ouvrier*.
Nidda — : Charles *Fuhr*.
Biedenkopf — : Adolphe *Trapp*.
Darmstadt — : Charles-Erneste-Aug. Rink baron *de Starck*.
Heppenheim — : . . . .
Diebourg — : Fréd. *Kritzler*.
Erbach — : Dr. Pierre *Camesasca*.
Mayence — : le cons. de rég. *Schmidt*, dirigeant prov.

Grandes-charges et charges de la cour.

Grand-maître de la cour — : . . . .
Grand-chambellan de la cour — : . . . .
Grand-maréchal de la cour et l'intendance supér. des cérémonies de la cour. Le maître des cérémonies baron *de Munch-Bellinghausen* en fait les fonctions.
Grand-écuyer. Le colonel et adjudant-gén. baron *de Trotha* en fait les fonctions.
Grand-veneur de la cour — : . . . .

Corps diplomatique et consuls à Darmstadt.

Amérique, Et.-Unis — : Charles *Græbe*, C. (de même pour le roy. de Hanovre et la Hesse électorale).
Autriche — : le baron *de Leykam*, ch. d'aff.
Grande-Bretagne — : *Koch*, C. (à Francfort).
Prusse — : le cons. int. de lég. baron *d'Otterstedt*, ch. d'aff. (de même accrédité à Nassau et résident à Francfort).
Russie — : le cons. d'Etat Dimitri *de Glinka*, ch. d'aff. (nommé le 20 févr. 1850; de même accrédité près les cours élect. de Hesse et ducale de Nassau).

Notices statistiques.

Provinces.	Superficie en milles carrés géogr.	Population d'après le dénombrement du décembre 1846							
		d'après les confessions.						Total.	Par mille carré.
		Luthériens.	Réformés.	Unis.	Catholiques.	D'autres confess. chrétiennes.	Israëlites.		
Hesse-supér.	72,9	231786	18030	25214	25482	293	9336	310141	4446
Starkenbourg	54,8	171112	17154	28628	89593	634	9972	317093	5872
Hesse-rhénane	25	1177	5354	97381	110166	1547	9820	225445	9018
Total	152,7	404075	40538	151223	225241	2474	29128	852679	5584

Provinces.	Bâtiments.			Popul. d'après le dénombr. en décembre 1846				
				d'après l'âge		d'après le sexe.		Total.
	publics.	privés.	total.	au dessous de 14 ans.	au dessus de 14 ans.	Hommes.	Femmes.	
Hesse-supér.	2053	48259	50312	101242	208899	154233	155908	310141
Starkenbourg.	1288	38588	39876	111399	205694	156875	160218	317093
Hesse-rhénane	1169	32701	33870	72868	152577	111153	114292	225445
Total	4510	119548	124058	285509	567170	422261	430418	852679

Finances.

Revenus.

Domaines	1,874586 fl. du Rhin.
Régales	51100 - -
Tailles directes	1,934940 - -
Impôts indirects	3,511524 - -
Divers	423405 - -
Total	7,795555 fl. du Rhin.

Création de 2 millions de fl. du Rh. papier-monnaie (Grund-Renten-Scheine) à 1, 5, 10, 25, 50 et 70 fl. du Rh. destiné surtout à la continuation du chemin de fer entre le Mein et le Wéser et au rachat de 80000 fl. annuellement (rentes d'amortissement), rachat qui doit commencer en 1851.

Hesse-Hombourg.

(Constitution du 3 janvier 1850; une seule chambre de députés élus directement; un député sur 1500 habitants.)

Autorité supérieure.

Le conseil privé, collége consultatif; chef —: le cons. int. actuel directeur Dr. *Bansa*. — Sont immédiatement subordonnées au conseil privé

les autorités centrales du pays; savoir

a) la régence, en trois branches, 1° de la justice, 2° de l'administration, du culte et de l'instruction, et 3° des finances et des domaines. Chef des trois départements —: le cons. intime et directeur de la rég. *Henrich*.
b) la commission pour l'amortissement de la dette publique, ainsi que pour la révision des comptes;
c) le commandement militaire, pour la direction des affaires y relatives.

Charges sup. de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: baron *de Krane*.
Maréchal de la maison princière —: *de Titzenhofer*.
Ecuyer de la cour —: baron *de Buseck*.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants en 1846.
Hombourg	1,52	10393
Meisenheim	3,48	13810
	5,00	24203

Revenus et dépenses de l'Etat pendant la période financière des années 1849, 1850 et 1851 : 949112 fl. du Rhin.

Les capitaux actifs de l'Etat se montaient le 1er février 1849 à 47106 fl. du Rhin.

La dette d'Etat le 1er février 1849 à 1,504327 fl. du Rhin.

Etat militaire : 488 hommes.

Possessions médiates : dans la province prussienne de Saxe, régence de Magdebourg : la seigneurie d'Oebisfelde (15 villages avec 3681 hab.) dans le cercle de Gardelegen, celle de Hœtensleben (5 villages avec 3256 hab.) dans le cercle de Neuhaldensleben et la seigneurie de Winningen (2 villages avec 1214 hab.) dans celui d'Aschersleben. — (Voir Conféd.-germanique.)

Entreprise des jeux : Outre un bail de 24000 fl. la direction des jeux paie 2000 fl. d'impôts dant la moitié revient à la ville. Les jeux existent depuis 1841. Par décision de l'assemblée nationale à Francfort du 8 janvier 1849 publiée comme loi de l'empire le 20 du même mois, les jeux devaient être fermés le 1 mai 1849. Toutefois la demande faite par le gouvernement hesse-hombourgeois au sujet de l'indemnisation de la caisse de l'Etat et des réclamations des entrepreneurs, ayant été refusée, protestation a été faite contre cette loi le 9 mai 1849. Un commissaire de l'empire Dr. Knyn de Mayence se présente le 7 mai une partie de la garnison autrichienne de Mayence (1 bat. d'infant. et $\frac{1}{2}$ escadron de cavalerie) entre comme troupe exécutoire dans le pays, s'en retourne cependant le 10 quand, sauf tous ses droits, le gouvernement a fait fermer les jeux qui bientôt après sont reouverts.

Holstein-Oldenbourg.
(v. Oldenbourg.)

Holstein et Lauenbourg. (v. Danemark.)

Etats-Unis des Iles Ioniennes.

[Sous la protection de la Grande-Bretagne en vertu du traité conclu à Paris le 5 nov. 1815. — La charte constitutionnelle (4ème art. du traité du 5 nov. 1815) se date du 2 mai 1817.

Le pouvoir exécutif est confié à un sénat composé de 6 membres, savoir: d'un président et de 5 sénateurs. Le président est nommé par le souverain d'Angleterre sur la proposition du lord-haut-commissaire et porte le titre d'altesse. Les sénateurs sons élus par l'assemblée législative parmi les propres membres de celle-ci, l'approbation du lord-haut-commissaire étant toutefois réservée; savoir pour Corfou 1, Céphalonie 1, Zante 1, Ste-Maure 1, Ithaque, Cérigo et Paxo ensemble 1. Les fonctions du sénat ne durent que 5 ans, après lequel laps de temps il se fait une nouvelle élection. Le gouvernement, en tant que confié au sénat, est divisé en 3 parties, savoir 1° le département-général avec un secrétaire nommé par le lord-haut-commissaire, 2° le dép. politique avec un secrétaire et 3° le dép. des finances avec un secrétaire; les secrétaires des 2 derniers départements sont nommés par le sénat avec l'approbation de l'assemblée législative et du lord-haut-commissaire. Le sénat nomme les fonctionnaires tant civils que judiciaires avec la restriction sus-mentionnée, étant la même pour tous les emplois supérieurs. Les employés ne restent en fonctions que 5 ans, après quoi ils peuvent être confirmés pour 5 ans ultérieurs.

L'assemblée législative est composée de 40 membres, y compris le président. Onze de ses membres sont choisis par le lord-haut-commissaire et sont connus sous la dénomination de conseil primaire ou partie intégrante de l'assemblée législative. Les 29 autres membres sont élus par le corps des électeurs (nommé en grec: synclité) de chaque île en proportion de sa population, et les électeurs sont tenus de choisir leurs députés sur une liste de candidats qui leur est fournie par le conseil primaire. Le président de l'assemblée législative est élu par l'assemblée elle-même et soumis également à la confirmation du lord-haut-comm. L'assemblée ne reste en fonctions que 5 ans pendant lequel temps elle se réunit trois fois; les séances ne durent que 3 mois; elle fait les lois, qui doivent cependant, avant d'être

exécutoires, obtenir la sanction du sénat et du lord-haut-commissaire ayant le droit du „Veto".]

Lord-haut-commissaire de S. M. la reine d'Angleterre —: S. Exc. le très-hon. sir Henry George *Ward* (1 mai 1849).

Secrétaire du lord-haut-comm. —: John *Fraser*, esq.

Le terme de cinq années fixé pour l'exercice des fonctions du sénat et de l'assemblée législative, étant expiré en 1850, on a procédé à de nouvelles élections. La nouvelle chambre législative qui le 30 mars avait été ouverte, a toutefois été dissoute le 17 juin. La rédaction compte admettre dans l'édit. prochaine de cet ouvrage les détails sur le personnel de cette assemblée et du sénat et réclame à ce sujet les soins des ses correspondants.

Consuls à Corfou.

Autriche —: chev. Guill. *de Meyersbach*, c.-gén.
Deux-Siciles —: chev. N. *Balsamo*, c.
France —: Ernest *Bresson*, c.
Grèce —: chev. Valère *Pizzòli*, c.
Pape —: chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Pays-Bas —: P. G. *van Lennep*, c. (Zante.)
Russie —: le conseiller d'Etat *de Kilchen*, c.-gén. (2 mars 1850.)
Sardaigne —: chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Suède et Norvège —: le chambell. Charles *de Heydenstamm*, c.-gén. (à Athènes.)
Turquie —: N. *Conemènos*, c.

(Dans les six autres îles il y a des vice-consuls, nommés par les consuls qui résident à Corfou.)

Notices statistiques.

Iles.	Superficie en m. c. géogr.	Habitants en 1844.
Corfou	10,69	64676
Paxo	1,22	5017
Ste-Maure	8,48	18676
Ithaque	2,07	10821
Céphalonie	16,39	69984
Zante	7,35	38929
Cérigo	5,46	11694
	51,66	219797

Dépenses et revenus de l'Etat.

Le revenu annuel est à-peu-près de 120000 à 125000 L. st. Le montant de la dette de l'Etat n'est pas connu.

Militaire.

3 bataillons de 8 rég. d'infanterie; 1 bat. de chasseurs; 3 compagnies d'artillerie; 1 comp. de sapeurs; total à-peu-près 3000 hommes.

Marine.

1 frégatte et 1 paquebot de guerre à vapeur, tous deux anglais et en station à Corfou; de plus: 2 bateaux à vapeur, portant le pavillon ionien, qui servent à la communication entre les 7 îles.

Liechtenstein.

Conseiller de la cour en chef —: Joseph baron *de Buschmann.*
Conseiller du prince —: Max. *Kraupa,* président du tribunal d'appel et de la chancell. princière.
Administrateur (Landvoigt) —: Jean-Michel *Menzinger* à Vaduz.

(Notices statistiques, v. le tableau de la Confédérat.-germanique.)

Lippe.

Autorités supérieures.

Président de la régence —: le directeur de régence *de Meirn* (14 mars 1850).
Directeur de la chambre des finances —: *Rohdewald* (4 avril 1848).
Dir. de la chancellerie de justice } —: le chancelier
Dir. de la chambre de la justice criminelle } *Ballhorn Rosen* (18 mai 1819).
Dir. de la cour de justice —: ...
Dir. du consistoire —: le cons. int. de rég. *Pideritt* (16 mars 1848).

Grandes charges de la cour.

Maréchal de la cour —: *Funk de Senftenau.*
Maître des forêts de l'Etat —: *de Donop.*
Intendant des châteaux et jardins —: *de Meysenbug.*

Envoyé à Detmold.

Prusse —: le chamb. et cons. de lég. *de Thile*, E. e. et M. pl. (v. la Hesse élect.).

Superficie: 20,6 m. c. géogr.; habit. à la fin de 1849: 104674, non inclu la moitié de Lippstadt. — Militaire: 1 bat. d'inf., chacun de 820 h., et 410 h. de réserve.

Schaumbourg-Lippe.

Colléges supérieures de l'administration.

Régence —: le président de la régence baron *de Lauer-Munchhofen*, ayant en même temps la préséance de la chambre des fiefs et du sénat de justice.

Chambre des domaines —: chef, le dir. de la chambre financ. George-Henri-Christophe *Spring*.

Chancellerie de justice —: . . . . ; le cons. de just. Guill. *Kœnig* fait les fonctions du directeur.

Consistoire —: chef, le directeur de la régence *Langerfeldt*.

Les affaires de la cour princière sont dirigées par le maréchal de la cour *Richer de Marthille*.

Capitaine du château —: le cons. de justice Germain baron *d'Ulmenstein*.

Envoyé à Buckebourg.

Prusse —: . . . . (voir Hanovre).

Superficie: 9,75 milles carrés géogr. Habitants (à l'inclusion de Lippstadt) à fin 1848: 28837. — Les revenus sont évalués (d'après Berghaus „Europäisches Staatensystem") à 130000 thalers; l'Etat est sans dette. — Militaire: contingent 432 h., réserve 144 h.

Ville libre de Lubeck.

D'après la constitution du 8 avril 1848 le sénat se compose de 20 membres nommés à vie parmi tous les citoyens de la république sans égard à leur position sociale. L'élection se fait par le sénat et une commission nommée par la bourgeoisie de

son milieu, et composée d'autant de membres qu'il y a de sénateurs qui y prennent part. Pour être éligible il faut avoir 30 ans accomplis. Le Sénat choisit tous les deux ans deux de ses membres pour faire les fonctions de bourgemestres pour les deux années qui suivent.

La bourgeoisie est représentée par 120 délégués qui devaient d'abord être nommés d'après les classes de la société, mais qui sont élus, en vertu d'un arrêt plus récent, d'après le principe du droit commun et égal pour tous de l'éligibilité de tous les citoyens. Cette élection se fait en 11 districts distingués de manière que la proportion entre la population de ces districts et le nombre des représentants qu'ils ont à nommer soit égale pour tous. Tout citoyen est éligible dans tous les districts. Les représentants sont nommés pour 6 ans; tous les deux ans un tiers de leur assemblée est soumis à la réélection de tous les divers districts. La bourgeoisie choisit dans son sein une commission de 30 personnes dont la moitié quittent ces fonctions pour être remplacés par de nouvelles élections.

Bourgemestres pour 1849 *et* 1850.

Henri *Brehmer*, Dr. en droit, préséant du sénat.
Bernard-Henri *Frister*, Dr. en droit, préséant du tribunal suprême.

Corps diplomatique à Lubeck.

Voyez Hambourg.

Consuls et agents accrédités près de la ville de Lubeck en particulier.

Autriche —: Jean-M. baron *de Bellersheim*, directeur des postes du prince de Thurn et Taxis, C.
Bavière —: Charles-Henri *Muller*, C.
Belgique —: Jean *Witte*, C.
Brésil —:
Danemark —: W. *Platzmann*, CG.
Deux-Siciles —: Jean-Daniel *Plitt*, VC.
Espagne —: Jules *Hirschfeldt*, VC.
France —: W.-J. *Baudouin*, VC.; Louis *Tolhausen*, ag.-cons.
Grande-Bretagne —: W.-L. *Behncke*, VC.
Hanovre —: Dietrich-Théodore *Lange*, C.
Hesse grand-duc. —: Conrade *Platzmann*, C.
Mecklenbourg-Strélitz —: P.-H. *Tesdorpf*, C.
Oldenbourg —: Charles *de Schlœzer*, CG.
Pays-Bas —: Jean-Sigismond *Mann*, C.

Portugal — : George-Louis *Forrer*, VC.
Prusse — : Edouard-G. *Kulenkamp*, C.
Russie — : Charles *de Schlœzer*, CG.
Saxe-royale — : George-Frédéric *Pfeiffer*, C.
Saxe-Weimar — : Alex.-Guill -Charles *Grammann*, C.
Suède et Norvège — : Chrétien-Adolphe *Nœlting*, C.
Uruguay — : George-Louis *Forrer*, VC.
Wurtemberg — : George-Fréd. *Harms*, C.

Notices statistiques.

Superficie de la ville et de ses territoires.

	Verges carr.	
La ville et ses territoires	13,251812	= 5,21 mill. c.
La moitié des Vierlande que Lubeck possède en commun avec Hambourg	1 970292	= 0,77 » »
Total :	15 222104	= 5,98 mill. c.

Habitants le 1 septembre 1845.

La ville	25339
Le territoire de la ville	16801
Moitié de la population des Vierlande .	5057
Total :	47197 (7892 par m. c.).

Finances (budget pour 1850).

Marcs.	Recettes.
167070	impôts directs et pour le militaire,
120000	accise de consommation,
22500	rapport de l'impôt sur le moulage,
85000	péages,
89000	timbre,
9000	impôt sur la vente d'immeubles,
7000	droit sur les héritages,
8305	droits d'entrée levés aux portes de la ville,
13400	droits de bourgeoisie,
30000	rapport des postes,
22200	rapport des chaussées,
13830	taxe sur les domestiques,
164665	usufruit du territoire de la ville,
4000	pharmacies,
6200	contribution de Travemunde,
26300	» des Vierlande,
738470	à transporter.

738470 Transport.
10950 usufruit du „Stahlhof" à Londres,
3520 » de la maison d'Oster à Anvers,
63100 forêts et tourbe,
15851 petites sommes.

831891.

Dépenses.

87900 sénat, etc.
47720 traitements, missions diplomatiques et contributions pour l'administration centrale de l'Allemagne,
10500 chancellerie de la ville,
10400 tribunal suprême d'appel,
25067 cours de justice et police,
27700 autres branches d'administration,
177900 militaire,
15450 pensions,
31222 églises et écoles,
38300 œuvres pies,
118535 travaux publics,
214190 intérêts et amortissement de la dette d'Etat,
27007 dépenses imprévues.

831891 total.
(1 marc = 16 schillings à 10 fénins = 0,4118 écu de Pr.)

La dette d'Etat antérieure se montait à la fin de 1849 à 5,606575 marcs dont annuellement ont été amortisés 50000 m. à-peu-près. Au commencement de l'an 1850 la ville a contracté un nouvel emprunt de 8,000000 marcs pour bâtir les chemins de fer et pour d'autres entreprises. L'amortissement de cet emprunt consiste de 1 pour cent et des intérêts de son partie amortissé.

Militaire (à 2 pour cent): 940 h., savoir 746 h. d'inf., 117 h. de cav., 68 h. d'artill. et 9 h. du génie.

Grand-duché de Luxembourg.
(v. Pays-Bas.)

San-Marino.

Le comité ou conseil administratif se composait de 60 membres ($\frac{1}{3}$ nobles, $\frac{1}{3}$ bourgeois, $\frac{1}{3}$ paysans). De ce nombre on choisissait le conseil des douze, dont les deux tiers se renouvelaient annuellement. Ce conseil administratif a été changé en sept. 1847 en une chambre représentative dont les membres sont nommés par la totalité des habitants. Ses séances doivent être publiques. — Les „capitani regenti" ne restent en fonctions que six mois chacun. Un magistrat étranger élu pour trois années, et qui après ce laps de temps ne peut être réélu qu'une seule fois, est appelé à exercer la justice avec l'assistance d'un procureur-général et d'un chancelier. Deux secrétaires d'Etat sont chargés, l'un des affaires intérieures, l'autre des affaires extérieures de la république.

Secrétaire-général du gouvernement —: Jean-Baptiste *Bonelli.*

Commissaire du gouvernement —: . . .

Superficie à-peu-près 1 mille carré géogr. et 7600 habitants. — Revenus de l'Etat: 6000 scudi.

Mecklenbourg-Schwérin.

Le ministère général
est formé par les comités des divers ministères.

Ministère du 12 avril 1850.

Ministre —: comte Hans *de Bulow*, président du ministère général, aussi président du ministère des affaires étrangères avec lequel dans une division séparée les affaires militaires restent conjointes, ainsi que du ministère des affaires intérieures.

Préséance du ministère des finances —: conseiller d'Etat Henri-Adolphe Thierri *de Brock.*

Préséance du ministère de justice avec lequel en divisions séparées les affaires ecclésiastiques et de l'instruction, ainsi que celles de santé sont conjointes —: conseiller d'Etat Dr. Auguste-Guillaume *de Schrœter.*

Ministère de l'intérieur.

[Deux sections: 1° affaires des communes et de la police, 2° affaires de l'industrie et du commerce.]

Préséance, voyez en haut. — Directeurs: conseiller de régence Fréder. *de Bassewitz ;* conseiller de rég. Dr. Jean-Fréder. *Knaudt.*

Ministère des affaires étrangères.

[Deux sections: 1° les affaires étrangères; 2° les affaires militaires, en tant que celles-ci n'appartiennent pas à l'administration civile, par conséquent au ministère de l'intérieur.]

Préséance, voyez en haut. — Directeur de la première section —: conseiller de régence Dr. Jean-Fréder. *Knaudt;* directeur de la seconde section ad intérim —: colonel *de Witzleben.*

Ministère des finances.

[Quatre sections —: 1° affaires d'Etat, de caisse et de calcul, travaux publics, etc.; 2° droits et douanes; 3° domaines et forêts; 4° postes et télégraphes.]

Préséance, voyez en haut. — Directeur —: conseiller de régence Dr. Charles *Prosch.*

Ministère de justice.

[Deux sections: 1° affaires de justice, des fiefs, des fidéicommis et des hypothèques; 2° affaires ecclésiastiques, de l'instruction et de santé.]

Préséance, voyez en haut. — Directeur, particulièrement pour les affaires des fiefs, des fidéicommis et des hypothèques —: conseiller de régence Dr. *Knaudt* (v. en haut, minist. des affair. étrang.), en vertu d'une charge spéciale.

Administration des domaines et des forêts d'Etat (sous le ministère des finances).

Collége de la chambre, chargé du gouvernement directorial au collége de la chambre et des forêts: — conseiller intime de la chambre —: Léopold-Fréder.-Henri *Wendt.*

Intendance des travaux publics. Conseiller-général des bâtiments —: Charles-Henri *Wunsch.*

Collége des forêts. Grand-maître des forêts —: Dethloff-Louis-Frédéric *de Bulow.*

Administration des postes (sous le ministère des finances).

Direction-générale des postes —: conseiller int. des postes Fréder. *de Pritzbouer.*

Administration des droits et des douanes (sous le minist. des finances).

A. Droits. 1° contribution ordinaire, département des

droits et des douanes —: conseiller des tailles Gustave-Louis *Schoultze*; 2° contribution extraordinaire. Directeur d'impôt territorial —: Drost Louis-Auguste-Bernard *de Wickede.*

B. Droits de passage, péage. Voyez en haut A. 1°.

Administration de justice.

1) Tribunal supérieur d'appel (en commun avec Mecklenbourg-Strélitz) à Rostock. Président —: . . . .; vice-président —: Jean Henri *Viereck*.

2) Chancelleries de justice:
 a) à Schwérin; directeur —: . . . .; vice-directeur —: Charles-Christophe *de Bulow;*
 b) à Gustrow; directeur —: Auguste-Loudolphe *Radel;* vice-direct. —: Gustave-Guillaume *de Souckow.*
 c) à Rostock; directeur —: Dr. Charles-Frédér. *de Both;* vice-direct. —: Charles-Chrétien-Frédér. *Martini.*

3) Cour crimin. à Butzow; directeur —: Charles-Auguste-Frédér. *Bolte.*

Etat-militaire.

S. A. R. le grand-duc est commandant en chef.
Aide-de-camp général —: major-général *de Hopffgarten;* aides-de-camp —: major *de Zulow*; capit. *de Muller.*
Contingent fédéral. Etat-major de division. Commandeur de division —: colonel *de Witzleben.*

Grandes-charges de la cour.

Première intendance de la liste civile et du bien de la maison —: conseiller privé et chambellan Hans-Léopold-Bernard *de Plessen.*
Grand-chambellan —: . . . .; les affaires sont soignées par l'intendant des châteaux Charles *de Lutzow.*
Chef de la cour et maréchal —: grand-maréchal Jasper *de Bulow.*
Intendance des bâtiments de la cour. Chef —: intendant des châteaux *de Lutzow.*
Chef de l'écurie —: grand-écuyer et chambellan Auguste *de Boddien.*
Département des chasses de la cour. Grand-maître des forêts —: *de Bulow* (v. en haut, administration des domaines et des forêts).
Grand-maître de la cour de la grand'-duchesse régnante —: major-général Adolphe *de Sell.*

Grand'-maîtresse de la cour de la grand'-duchesse régnante —: comtesse Marianne *de Bassewitz*, née de Lutzow.

Corps diplomatique à Schwerin.

Autriche —: François comte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy., E. e. et M. pl. (à Hambourg).
Belgique —: le lieut.-colonel Napoléon Alcindor *Beaulieu*, MR. (à Copenhague; accrédité le 3 nov. 1849).
Brésil —: chev. Marcos Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. (à Hambourg).
France —: Salignac *de Fénélon*, E. e. et M. pl. (accrédité le 17 janv. 1850).
Grande-Bretagne —: le comte *de Westmoreland*, pair, conseiller privé et lieut.-gén., E. e. et M. pl. (à Berlin).
Prusse —: le cons. act. de lég. *de Kamptz*, ch. d'aff. (à Hambourg).
Russie —: le cons. int. baron Pierre *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Suède —: le chambellan A.-R. comte *de Wrangel*, MR. (à Hambourg).

Consuls.

a) Pour le grand-duché.

Autriche —:
Grande-Bretagne —: le colonel George Lloyd *Hodges*, C. (à Hambourg).
Pays-Bas —: Guillaume *Crull*, C.
Portugal —: André *de Randwyk-Schut*, CG. (Altona).
Russie —: le cons. de collége *de Reinecke*, C. (Rostock).
Suède et Norvège —: Dr. *Leche*, C. (Stralsund).

b) Dans les villes de Rostock et de Wismar.

Belgique —: Joachim-Hermann *Weber*, C. (Rostock).
Danemark —: Guill.-Jean-Bernard *Mann*, C. (Rostock).
France —: Félix *Steyert*, C. (Rostock); Fréd. *Crull*, agent commerc. (Wismar).
Hanovre —: Chr.-Henri *Brockelmann*, C. (Rostock); Jean-Guill. *Anders*, C. (Wismar).
Prusse —: Martin-Christ. *Kœster*, C. (Rostock); Bernard-Chrétien *Frentz*, C. (Wismar).

Notice statistique.

Superficie 228 m. c. — Nombre des habitants (1 déc. 1849) 534394 — dont

203696 dans les domaines, y inclus les bourgs de Ludwigslust, Doberan, Dargun, Lubtheen et Zarrentin,
141687 dans les terres des nobles, y inclus les bourgs de Dassow et Klutz,
8987 dans les terres des trois couvents de Dobbertin, Malchow et Ribnitz,
166276 dans les 40 villes et
13748 dans les terres appartenant aux villes.

D'après les confessions: luthér. 530309, réform. 169, | cathol. 573, juifs 3343

Finances.

Ne possédant pas l'état financier préparé par le ministère actuel du grand-duché, nous donnons celui, que le ministère Lutzow a présenté au commencement du mois de juin 1850 à la chambre des députés alors existante. Il était destiné pour l'année du juin 1850 à 1851.

a) budget ordinaire.

Recette.

thlrs.
3,411839 ministère des finances,
26610 » de l'intérieur,
91857 » de la justice,
77537 » des aff. étrangères, des aff. ecclésiastiques, de l'instruction et de santé, ainsi que des aff. milit.,

3,607843 total.

Dépenses.

175000 liste civile,
10000 frais de conservation des châteaux appartenant à la dotation de la couronne,
73919 apanages, etc. aux membres de la maison ducale,

258919
2,261017 ministère des finances,
135659 » de l'intérieur, entre autres,
51659 l'intérieur et la police,
52433 commerce, navigation, industrie et agriculture;
227381 ministère de la justice,
1,076457 » des aff. étrangères, etc. entre autres,

3,959433 à transporter.

3,959433 Transport.

46410 pour satisfaire aux obligations, qui résultent du rapport du grand-duché à l'Allemagne,
49020 représentation du pays,
26555 l'eglise, tant que les dépenses,
95156 instruction publique,
60847 administration médicale,
701917 administration militaire, etc.

979905

3,959433 total du budget ordinaire.

b) budget extraordinaire.

142640 recette dont 136640 du ministère des finances et 6000 du ministère de la justice,
504220 dépense, savoir:

251320 ministère des finances,
13900 » de l'intérieur,
42000 » de la justice,
197000 » des aff. étrangères, des aff. ecclésiastiques, etc., ainsi que de la guerre.

361580 excédant des dépenses du budget extraordinaire,
351590 » des » » » ordinaire,

713170 total de l'excédent des dépenses.

D'après les deux budgets intérieures les recettes et dépenses brutes s'élevaient dans l'année du 1er juillet,
1847 à 1848 à 3,264280 thlrs. de recette et 3 270037 th. de dépense,
1848 à 1849 à 4,026391 » » » » 4,020042 » » »

Dans la recette de l'année 1848 à 1849 les domaines figuraient pour 2,227470 th., les taxes pour 444924 th., la douane pour 315130 th., etc.

2) Dettes.

A. Dettes du pays.

	thlrs.
a) dette transmise de la ci-devant commission pour le credit du pays, juin 1850	460320
b) dette contractée en 1843 par la maison de Salomon Heine à Hambourg pour le chemin de fer de Berlin à Hambourg 3,750000 marcs banco, au 1er août 1850 se montant à 3,635500 m. b. ou à 151$\frac{0}{0}$ . . . . dont l'administration est dirigée par la commission pour l'amortissement des dettes siégeant à Schwérin.	1,829865
à transporter	2,290185

Transport	2,290185
c) dette contractée pour l'établissement des chaussées et canaux, en juin 1850	1,697592
dont l'amortissement est confiée aux soins de la commission du crédit public.	
B. Dettes privées de la caisse grand-ducale, contractées pour le dégagement de plusieurs bailliages :	
a) dette ancienne, en juin 1850	4,708850
dont l'amortissement se monte annuellement au moins à 50000 thlrs.;	
b) dette nouvelle, d'après la publication du 13 janvier 1844, réalisée jusqu'en juin 1850 . .	808500
c) nouvelle dette, fondée en mars 1849 avec 600000 thl. courant, en juin 1850 . . .	594000
C. Dettes de la caisse dite des états du pays, déduction faite de la quôte-part de Mecklenbourg-Strélitz, en juin 1850	152541
	10,251668

Par ordonnance du 12 janv. 1848 le pied de 14 écus soit 21 florins est adopté pour le grand-duché. Outre les pièces d'un écu on empreind des pièces de $\frac{1}{3}$ et de $\frac{1}{6}$. L'écu se divise en 48 schillings, le schilling en 12 fénins. Pour appoint on se sert de ces monnaies : a) en argent : pièces de 4 schillings (16 thalers au marc) et pièces de 1 schill. (18 écus au marc); b) en cuivre : pièces de 3 fénins (Drillinge) dont 24 schill. pèsent 1 marc.

Force armée,

c'est-à-dire le conting. fédér. (3580 h.) avec la réserve active (1194 h.).

11 h. état-major et commandement de la brigade,
965 » 1 bataillon de grenadiers-gardes,
1866 » 2 bataillons de mousquetaires,
694 » 1 bataillon d'infanterie légère,
773 » 1 rég. de dragons,
466 » artillerie en 2 batteries, chacune de 6 canons (274 h.), une colonne pour les munitions (138 h.) et une division de pionniers (54 h.).
13 » gendarmerie employée au service de la police du pays.

4788 h. en outre 1 bat. de landwehr.

Mecklenbourg-Strélitz.

Ministère d'Etat.

La régence (v. ci-dessous) est chargée ad int. des fonctions du ministère.

Régence du pays à Neustrélitz.

Préséant — : le cons. de rég. Guill. *de Bernstorff*, chamb.

Tribunal d'appel à Rostock (en commun avec Meckl.-Schwérin).

Vice-président — : J.-H. *Viereck.*

Chancellerie de justice à Neustrélitz.

Directeur — : Théodore *de Scheve.*

Consistoire.

Conseiller du consistoire — : le surintendant Hermann *Ohl.*

Collége de la chambre et des forêts.

Directeur — : . . . ; préseant — : le cons. int. de la chambre *de Grœvenitz.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour — : *de Kamptz.*
Maréchal de la maison — : *de Monroy.*
Grand-écuyer — : comte *de Moltke.*
Maréchal de la cour — : comte *de Schoulenbourg.*

Corps diplomatique à Neustrélitz.

Voyez sous Mecklenbourg-Schwérin — : les ministres de l'Autriche, de la Belgique, du Brésil, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de Suède.

Notice statistique.

Districts.	Superficie en milles carrés géogr.	Habitants en juillet 1848.
Le duché de Strélitz . . .	29,6	80374 *)
La principauté de Ratzebourg	6,5	15918
	36,1	96292

*) Dans les villes . . . . 30095 h.
Au collége du cabinet . . . . 1110 »
Dans les domaines, incl. Incamerata . . . 32539 »
Dans les terres de nobles, de villes et d'économie 16630 »

RÉPUBLIQUE MEXICAINE.

Etats de la république mexicaine: à la côte de l'est: Yucatan, Tabasco, Veracruz et Tamaulipas, à l'ouest: Oaxaca, Puebla, Mexique, Michoacan, Xalisco, Cinaloa et Sonora; à l'intérieur les Etats de Chiapa, Queretaro, Guanaxuato, Zacatecas, San Luis de Potosi, Nuevo-Leon, Cohahuila, Durango et Chihuahua, puis les districts de la Vieille-Californie (soit Californie supérieure), de Colima et de Tlascala. — Dans le budget présenté au congrès réuni le 1 janvier 1849 les dépenses de l'Etat y étaient évaluées à 16,500000 thlrs. et les recettes à 9,833000 thlrs.

Un agent des propriétaires anglais des fonds mexicaines a conclu le 6 juillet 1849 un arrangement avec le ministre de finance Arrangoiz pour régler la dette d'Etat extérieure, sauf le consentement du congrès ainsi que des créanciers. La dette extérieure et intérieure se monte à 100 millions de dollars; l'intérêt doit être réduit de 5 % à $3\frac{1}{2}$ % du 1er juillet 1846 et la perte des créanciers de 14 millions de dollars sera compensée par l'offre de $4\frac{1}{2}$ millions à prendre en trois parts égales sur l'indemnité américaine. Nous ne savons pas, si cet arrangement a été conclu définitivement.

Président.

Le général *Herrera.*

Ministère.

Ministre des affaires étrangères —: *Lacunza.*
» de la guerre —: le général *Arista.*
» des finances —: Basilio *Gutierrez.*
» de la justice —: *Castañeda.*

Gouverneurs.

Mexique —: Mariano-Riva *Palacio.*
Puebla —: Gregorio *Mugica.*
Xalisco —: Gonzalez *Angulo.*
Guanaxuato —: G. *Reyes.*
Guerrero —: général *Alvarez.*
Veracruz —: Mateo *Palacios.*

Archevèque de Mexique —: Dr. *Garza.*
» » Durango —: Dr. *Zubiria.*
Evêque de Chiapas —: Dr. Luciano *Becerra.*

Corps diplomatique et consuls à Mexique.

Amérique, Etats-Unis du nord —: Robert P. *Letcher*, E. e.

BOLIVIE.

[Déclaration d'indépendance 6 août 1824; nom de Bolivie 11 août 1825; congrès 25 mai 1826.]

Président — : le général *Velasco.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis — : A. K. *M'Clung*, ch. d'aff. (1849; Chuquisaca).

Brésil — : Antonio José *Lisboa*, ch. d'aff.

Deux-Siciles — : Thaddæus Ecijoo *Sotomayor*, c.-g.

France — : Léon *Favre*, c.-gén. et ch. d'aff. (Chuquisaca).

Grande-Bretagne — : Hon. Fréd. *Bruce*, c.-gén. (La Paz).

Notice statistique.

Provinces.	Superficie en m. c. géogr.	Habitants.
La Paz	1880	300000
Oruro	400	80000
Potosi	1500	200000
Cochabamba . . .	2600	250000
Chuquisaca . . .	1620	175000
Sta-Cruz de la Sierra	7000	25000
	15000	1,030000

On évalue les revenus à 1,700000 dollars.

VILLE LIBRE DE BRÊME.

D'après la constitution que le Sénat et la bourgeoisie ont acceptée le 5 mars et publiée le 18 avril, le Sénat se composera de 16 membres nommés à vie par le Sénat actuel et la bourgeoisie en séance commune. La moitié sera prise dans les hommes de lettres, l'autre moitié dans les marchands et les artisans. De ceux-là cinq membres au moins doivent avoir étudié le droit, de ceux-ci au moins cinq doivent être commerçants. Le Sénat choisit dans son sein deux bourgemestres qui restent quatre ans en fonctions, de telle sorte que tous les deux ans l'un d'eux quitte ces fonctions. L'un d'eux alternativement et à tours annuels est président du Sénat. La bourgeoisie se compose de 300 représentants nommés pour 4 ans consécutifs par l'élection directe; la

moitié de ces représentants se renouvelle de deux en deux ans. La magistrature civile appartient au comité exécutif de la bourgeoisie. Le Sénat s'occupe de la surveillance et de la direction de toutes les affaires politiques et exerce le pouvoir exécutif, tandis que la bourgeoisie surveille le maintien des lois et de la Constitution, l'administration des institutions publiques et les réformes que le besoin pourra exiger. L'élection des bourgemestres d'après la nouvelle constitution n'a pas encore eu lieu; nous indiquerons donc ceux qui ont été en fonctions jusqu'ici et qui ont été nommés à vie.

Bourgemestres — : J. *Smidt* (chef du dép. des aff. étrang.); Jean-Daniel *Noltenius;* Dietrich *Meier;* Isaac-Hermann-Albert *Schumacher.*

Corps diplomatique à Brême, voir *Hambourg.*

Consuls et agents de commerce.

Amér., Et.-Unis du N. — : Ralph *King*, c.; H.-W. *Bœhme*, vc.
Autriche — : Gustave-Adolphe *Schrœder*, c.
Bade — : Guill. *Fehrmann*, c.
Bavière — : Théodore *Lurmann*, c.-gén.
Belgique — : Gaspard *Primavési*, c.
Bolivie — : Henri J. *Lampe*, c.
Brésil — : F. F. *Droste*, vc.
Brunswick — : George-Aug. *Bechtel*, c.
Danemark — : Guillaume-Henri *Cœsar*, c.
Deux-Siciles — : Joaquim-David *Hinsch*, c.-gén.; Jean-George *Hœpken*, vc.
Ecuador — : Jean-Fr.-George *Schaar*, c.
Espagne — : Alfonso Nicolas *Pehutte*, vc.
France — : George *Livio*, vc.
Gr.-Bretagne — : Benjamin *Pearkes*, vc.
Grèce — : Gustave-Gerhard *Ulrichs*, c.
Guatemala — : Charles H. L. *Weber*, c.-gén.
Hanovre — : Phil. *Fischer*, c.-gén.; A.-W.-L. *Brauer*, c.
Hesse élect. — : Guill.-Louis *Oelrichs*, c.-gén.
Hesse gr.-duc. — : Alexandre *Wortmann*, c.
Meckl.-Schwérin — : le major Erich-Chr.-Louis *Gruner*, c.
Mexique — : André *Negrete*, c.-gén.; L.-H.-Adolphe *Meyer*, vc.
Nassau — : Guill. *Fehrmann*, c.
Oldenbourg — : Herm. Dieder. *Hegeler*, c.
Pays-Bas — : G.-H. *Rœssingh*, c.
Portugal — : Joaquim *van Zeller*, c.-gén.; F. F. *Droste*, vc.

Section des travaux publics —: consultore, ingénieur Giuseppe *Bergolli.*

Secrétaire —: ingénieur Luigi *Montanari.*

Section de l'administration-générale du ministère (pensions, catastre et affaires contentieuses). Consultore legale —: l'avoc. Antonio *Pisani.*

Secrétaire —: Dr. Carlo *Petrazzani.*

Pour la statistique des Etats estenses —: consultore, Dr. Carlo *Roncaglia.*

Directeur-gén. des comptes —: Gaëtano *Savi.*

Inspecteur-gén. des eaux, des routes et des ponts —: le capit. du génie Gius. *Manzotti.*

Délégués du ministère de l'intérieur —:

Reggio —: comte Giovanni *Galvani.*

Massa, Carrara et Lunigiana —: comte Pietro *Gandini.*

Garfagnana —: l'avocat Giovanni Battista *Barberi.*

Guastalla —: comte Enrico *Casanova.*

Frignano —: le colonel Giovanni Batt. *Jacoli.*

Fivizzano —: Luca *Cojari*, vice-délégué.

Ministère de la police
(di Buon Governo).

Ministre —: S. Exc. marquis Luigi *de Buoi*, conseiller d'Etat.

Consultore et directeur de la police —: Dr. Gius. *Coppi.*

Secrétaire —: comte Carlo Francesco *Bartolomasi.*

Ministère pour les affaires de grâce et de justice, de même pour les affaires ecclésiastiques.

Ministre —: S. Exc. Rinaldo *Scozia*, cons. d'Etat.

Assesseur et secrétaire —: Dr. Alessandro *Saetti.*

Conseiller pour les affaires ecclésiastiques —: Dr. don Giovanni *Casalgrandi*, chanoine.

Secrétaire —: Dr. Mauro *Bortolotti.*

Ministère des finances.

Ministre —: Ferdinando *Tarabini Castellani.*

Consulte.

Consigliere legale —: Dr. Ercole *Reggianini.*

Consultore —: Carlo *Caslini.*

Assesseur de la consulte —: marquis Pio *Tacoli.*

Secrétaire-général —: Alfonso *Bedogni.*

Secrétaire —: Gioachino *Celestini.*

Adjoint —: Giuseppe *Castellani.*

Commandement suprême des troupes.

Commandeur-général —: le major-général Agostino *Sacozzi.*

Chef de l'état-major —: le colonel caval. Sigismond *Ferrari.*

Secrétaire —: le capitaine Luigi *Besini.*

Charges de la cour.

Maison de S. A. R. le duc.

Grand-maître de la cour —: S. Exc. comte Giovanni *Salis-Soglio*, cons. d'Etat, cons. privé et chambellan.

Grand-chambellan —: S. Exc. marquis Giuseppe *Molza*, cons. d'Etat.

Grand-écuyer —: S. Exc. comte Giovanni *Sterpin*, cons. d'Etat, FMlieut. au service de l'Autriche.

Adjudants —: comte Luigi *Forni*, lieut.-colonel et chamb., premier adjudant. — Marquis Francesco *Paolucci*, capitaine.

Cour de S. A. R. l'archiduchesse.

Grand'-maîtresse —: S. Exc. marquise Isabelle *Rangoni* née *Carcano.*

Dame d'honneur —: donna Amélie *de Jezernitzky.*

Grand-maître —: S. Exc. comte Claudio *Bentivoglio*, cons. d'Etat et chambellan.

Chambellan —: marquis Lodovico *Coccapani-Imperiali.*

Corps diplomatique à Modène.

Autriche —: le comte Giovanni *Allegri*, chamb. imp.-roy., MR. (nommé 25 déc. 1849; de même accr. à Parme).

Deux-Siciles —: don Antonio *Riario Sforza*, M. pl. (accrédité 1 mars 1850; à Florence).

Grande-Bretagne —: sir George *Bailli Hamilton*, M. pl. (de même accrédité à Toscane).

Ordre de St-Jean de Jérusalem —: le marquis Giuseppe *Carandini*, chamb., ch. d'aff.

Prusse —: le cons. act. de lég. Guido *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; le cons. de légat. *de Reumont*, secr. de lég. (à Rome; accrédité aussi à Rome, à Florence et à Parme).

Sardaigne —: le marquis Pes *de Villamarina*, E. e. et M. pl. (à Florence; de même accrédité à Parme et Toscane).

Suède et Norvège —: le cons. de légat. Jean-Guillaume *Bergman*, ch. d'aff. (de même accrédité à Naples, Parme, Sardaigne et Toscane).

Notices statistiques.

Provinces.	Superficie en kilomètres carrés. pays plat.	Pays de montag.	Total.	en milles carrés géogr.	Habitants.
Modène	1306,91	266,73	1573,64	28,679	197643
Reggio	741,12	1157,30	1898,42	34,599	162397
Guastalla	317,41		317,41	5,785	36698
Frignano		1052,33	1052,33	19,179	56099
Garfagnana		542,50	542,50	9,887	36698
Massa Carrara } Lunigiana }	46,59	588,79	635,38	11,580	{ 32370 { 40773
	2412,03	3607,65	6019,68	109,709	562678

Le kilomètre carré = 1 million de mètres-carrés = 0,018225 milles carrés géogr.

Militaire.

1 corps de trabants; 1 corps de dragons; 1 corps d'artillerie, de génie et de train; un régiment de ligne; 1 bat. de chasseurs, 1 corps de pionniers; un corps de vétérans; la milice de réserve. En tout: 3500 hommes et 12000 h. de réserve.

Nassau.

Ministère d'Etat.

Président —: Frédéric baron *de Winzingeroda* (depuis le 11 juin 1849), de même président du département ministériel de l'intérieur.

Autres membres du ministère d'Etat.

Charles-Louis *Lex*, président du dép. ministériel de la justice (depuis le 1 janv. 1850).

Le baron Henri *de Hadeln*, chef du départ. de la guerre (depuis le 6 mai 1850), colonel et command. gén. des troupes.

Ferdinand *Vollpracht*, président du départ. des finances (depuis le 1 janv. 1850).

Justice.

Cour supr. d'appel et de cassation à Wiesbade. Président — : Dr. François-Joseph *Musset.*

Cours d'appel et trib. de 2e instance à
Usingen. Directeur — : Dr. Christophe *Flach.*
Dillenbourg. Directeur — : Louis *Ebhard.*

Régence.

Président — : le cons. int. Ferdinand *Vollpracht;* vice-président — : Charles-Louis *Lex.*

Grand-chambellan — : Frédér. baron *de Bock-Hermsdorf*, cons. int., chef de l'intendance de la cour ducale.

Grand-écuyer — : le lieut.-colonel Charles comte *de Castell.*

Corps diplomatique à Wiesbade.

Autriche — : le chambellan et cons. act. de la cour baron Ferdin. *de Mensshengen*, M. pl. (v. Francfort).

Belgique — : Camille comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Conféd. germanique).

France — :

Pays-Bas — : le cons. d'Etat jonkheer Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, M. pl. (nommé 9 sept. 1841; v. Conféd. germ.).

Prusse — : le cons. int. de lég. baron *d'Otterstedt*, ch. d'aff. (de même accrédité près le cour grand-ducale de Hesse et résident à Francfort).

Russie — : le cons. d'Etat *Glinka*, ch. d'aff. (de même accrédité près les deux cours de Hesse).

Bailliages.	Arpents.	Habitants à fin 1846.	Bailliages.	Arpents.	Habitants à fin 1846.
1. Braubach .	47843	11309	18. Reichelsheim	4821	1549
2. Dietz . . .	70448	16816	19. Rennerod .	57638	14561
3. Dillenbourg	94235	17022	20. Rudesheim	57435	12927
4. Eltville . .	41313	12492	21. Runkel . .	53017	14391
5. Hachenbourg	78881	12168	22. St.-Goarshausen . .	54787	11683
6. Hadamar . .	58578	19300	23. Selters . .	73537	16555
7. Herborn . .	98436	15681	24. Usingen . .	125515	22022
8. Hochheim .	48372	13518	25. Walmerod	59527	15080
9. Hœchst . .	46038	17906	26. Wehen . .	83949	10588
10. Idstein . .	92400	18603	27. Weilbourg	94428	19997
11. Kœnigstein	59748	16219	28. Wiesbade .	55727	27909
12. Langenschwalbach	69993	11520		1,818441	418627
13. Limbourg .	49940	16237	Militaire		6190
14. Marienberg	44125	9333			
15. Montabaur .	65627	17947	Total .		424817
16. Nassau . .	66364	12936			
17. Nastætten .	65719	12358			

Un arpent = 0,0000452989 m. c. géogr. Ainsi la superficie du duché serait de 82,373 m. c. géogr.

Relativement à la différence des cultes, la population se divise en 219455 de l'église protest. évangélique, 188620 catholiques, 147 mennonites et 6819 Israélites.

Le revenu de l'Etat d'après le dernier budget à plus de 2,000000 fl. du Rh.; le rapport de la taille se monte à 272672 fl. 21 kr., c'est-à-dire 174150 fl. 4 kr. impôt foncier, 25830 fl. 34 kr. impôt sur les bâtiments et 72691 fl. 43 kr. taxes sur l'industrie. D'après le budget présenté le 7 mars 1850 à la chambre des députés, la dépense pour l'année 1850 a été évaluée à 4,064650 fl. du Rhin, la recette à 2,733574 fl., d'où résulte un déficit de 1,331082 fl. La dette de la caisse des tailles du pays se reduira jusqu'à fin 1847 à 1,500000 fl.

Le militaire se compose de 6745 hommes d'infanterie en 7 bataillons, de 516 h. d'artillerie en 2 compagnies avec 12 pièces du feu et une section de 56 pionniers; total 7317 hommes.

NOUVELLE GRENADE.

République de Colombie 17 déc. 1819; séparation de la Nouvelle Grenade du gouvernement de Bogota le 19 oct. 1840; voir Equateur et Venezuéla. Quelques notices statistiques se trouvent dans l'édit. de l'alm. de 1848.

Président — : le général *Lopez*. (Depuis févr. 1849.)

Envoyés.

Amérique, Etats-Unis du N. — : Thomas M. *Foote*, ch. d'aff. (1849; à Bogota). — Ramon L. *Sanchez*, c. (Carthagène); Samuel G. *Taylor*, c. (Sta-Martha); Elijah *Payne*, c. (Panama). — Harvey *Gleason*, c. (Chagras).

Etats-Romains — : Msge Nicola *Savo*, ch. d'aff.

France — : *Delisle de Siry*, ch. d'aff. (1849); *Arbeltier*, chancelier. — *Lagorce*, c. (Sta-Martha); Léon *Lecomte*, c. (Panama.)

Grande-Bretagne — : Daniel *O'Leary*, esq., ch. d'aff. et c.-gén. (à Bogota); Chas. E. K. *Kortright*, c. (Carthagène en Colombie); William *Perry*, c. (Panama).

Pays-Bas — : R. F. *de Lansberge*, c.-gén. (Caraccas, de même pour l'Equateur et Venezuéla).

OLDENBOURG.

(Constitution du 18 février 1849.)

Ministère d'Etat (du 13 décbr. 1849).

Justice — : le conseiller du ministère C. D. *de Buttel*.

L'extérieur — : le cons. du ministère Dr. Guill. *d'Eisendecher*.

Administration militaire — : le major *Rœmer*.

Finances — : le cons. du ministère A. C. F. *Krell*.

L'intérieur — : le cons. du ministère baron C. *de Berg*.

Président de la cour d'appel — : le président *Rœmer*; le vice-président *Hayen*.

Régence — : le président de la régence *Mutzenbecher*.

Chancellerie de la justice — : le directeur du trib. supr. *Schloifer*; le vice-direct. du trib. supr. *Tenge*.

Chambre financ. — : le directeur de la chambre *Jansen*.

Consistoire — : le directeur du consistoire *Hayen*.

Chef de la régence de la principauté de Lubeck — : . . .
Président de la régence de la principauté de Birkenfeld — : . . . .

Grandes-charges de la cour.

Grand-échanson — : le cons. privé *de Beaulieu-Marconnay.*
Grand-maréchal de la cour — : comte *de Munnich.*
Grand-écuyer — : *de Witzleben.*
Grand-chambellan — : *de Rennenkampf.*
Grand-veneur — : Frédéric comte *de Rantzau-Breitenbourg*, chef du dép. de la maison ducale à Eutin.
Intendant du théatre de la cour — : le chamb. comte *de Bocholt.*

Corps diplomatique et consuls.

Autriche — : le chamb. et cons. privé Frédéric baron *Kress de Kressenstein*, M. pl. (à Hanovre).
Belgique — : le lieut.-colonel Napoléon Alcindor *Beaulieu*, MR. (à Copenhague). — Jean-Gaspard-Henri *Bley*, c.
Brésil — : chev. Marcos Ant. *d'Araujo*, Dr. en dr., chargé d'aff. (à Hambourg).
France — : *de Salignac-Fénélon*, E. e. et M. pl. (à Hambourg).
Grande-Bretagne — : l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanovre); le colonel George Lloyd *Hodges*, c.-gén.; F.-C. *Kœppen*, vc.
Hanovre — : Philippe *Fischer*, c.-gén. (à Brême).
Pays-Bas — : Jean-Gasp.-Henri *Bley*, c.
Portugal — : chev. André *van Randwyk-Schut*, c.-gén. (v. Hambourg); Jules-Louis *Becker*, vc.
Prusse — : . . ., E. e. et M. pl.; v. Hanovre. — Fréd.-Adolphe *Delius*, c. (à Brême); Jean-Aug.-Guill. *Reck*, vc.
Russie — : le cons. int. *de Struve II*, E. e. et M. pl. (à Hambourg). — Jean *Achelis*, c.
Suède et Norvège — : D.-A. *Meyer*, c.

	Milles carrés géogr.	Habitants. en tout.	du sexe masculin.	femmes.	par m. c.	D'après les confessions. Luthériens.	Réf.	Catholiques.	Menn.	Israél.
Duché d'Oldenbourg (1er juillet 1846) .	98,38	220375	108967	111408	2240	153769	299	65430	42	709
Cercle d'Oldenbourg . .	14,37	38232	18709	19523	2661	37306	72	612	7	142
» de Neuenbourg .	14,07	34246	17155	17091	2434	33920	55	151	20	100
» d'Ovelgœnne . .	8,64	28786	14197	14589	3332	28624	18	49	4	91
» de Delmenhorst .	14,46	33604	16779	16825	2324	32389	33	1030	9	118
» de Vechta . . .	14,24	33674	16568	17106	2365	1986	7	31608	—	73
» de Cloppenbourg	26,13	32234	15957	16277	1234	320	3	31870	—	41
Seigneurie de Jever . .	6,47	19599	9602	9997	3029	19224	111	110	2	144
Les militaires en serv. act. dans le duché d'Oldenb.		1437	1437							
	98,38	221812	110404	111408	2257					
Seign. de Kniphausen	0,82	3106			3775					
	99,20	224918			2267					
Pr. de Lubeck (1 févr.1845)	8	21517			2689					
Pr. deBirkenfeld(déc 1846)	6,75	30966	15531	15435	4588					
baill. de Birkenfeld .		9303	4713	4590						
» d'Oberstein . .		13123	6487	6636						
» de Nohfelden .		8540	4331	4209						
	113,95	277401			2434					

Finances.

Duché d'Oldenbourg. Les revenus pour l'année 1850 sont evalués à 848000 thlrs., les dépenses à 1,048000 thlrs.

Les dettes se montent à 1,043000 thlrs.

Principauté de Lubeck. Les revenus sont évalués à 126600 thlrs., les dépenses à 174600 thlrs.

Principauté de Birkenfeld. Les recettes sont évaluées à 111300 thlrs., les dépenses à 150000 thlrs.

Militaire.

L'état militaire se compose actuellement de 5 bataillons d'inf. avec 4084 hommes, de 4 escadrons de cav. de 390 h. et du corps d'artillerie de 544 h. et de 1 division d'arsenal de 22 h.

Parme.

(Voir l'édition de l'alm. de 1850, p. 504.)

Ministère

(à la fin du mois de juillet 1850).

Département de la grâce, la justice et la police —: S. E. commandeur Henri *Salati*.

- des affair. étrangères; par intérim. —: S. E. commandeur Vincent *Cornacchia*.
- de l'intérieur —: S. E. commandeur Vincent *Cornacchia*.
- des finances. Président —: S. E. le chevalier Marc Aurèle *Onesti*.

Conseil d'Etat sous la présidence de S. A. roy.

Conseillers d'Etat actuels.

S. E. le prince Casimir *Melilupi-Soragna*. — S. E. le sénateur baron Antoine *Soldati*. — Commandeur comte Alexandre *Rugarli*. — S. E. le commandeur Henri *Salati* (v. ministère). — Commandeur Louis *Bianchi*. — Commandeur don Joseph *Veneziani*. — Commandeur Joseph *Bertolini* (v. tribunal supr. de révision). — Chev. Octave *Ferrari*. — S. E. le sénateur Antoine *Lombardini* (v. chambre des comptes). — Chev. Vincent *Vicenzi*. — Baron Jean-Jacques *Meistrali*. — Pierre *Saccani*. — S. E. le commandeur Vincent *Cornacchia* (v. le ministère). — Chev. Jean-Baptiste *Niccolosi* (v. trib. supr. de révision). — Comte Jérôme *Nasalli*. — S. E. le chev. Marc-Aurèle

Onesti (v. ministère). — Commandeur Louis *Laurent.* — Comte Jules *Zileri.* — S. E. le baron Thomas *Ward* (v. corps dipl. à Vienne). — Commandeur comte Edouard *Dall' Asta* (v. gouverneurs). — Commandeur Jean-François *Pallavicino* (v. gouverneurs).
Secrétaire —: André *Schizzati.*

Conseil d'Etat ordinaire.

Président —: S. E. le sénateur baron Antoine *Soldati.*
Conseillers d'Etat —: commandeur comte Alexandre *Rugarli.* — Commandeur Louis *Bianchi.* — Commandeur Joseph *Bertolini.* — Chev. Octave *Ferrari.* — S. E. le sénateur Antoine *Lombardini.* — Chev. Vincent *Vicenzi.* — Pierre *Saccani.* — Chev. Jean-Bapt. *Niccolosi.* — Comte Jérôme *Nasalli.* — Commandeur Louis *Laurent.*
Secrétaire —: André *Schizzati.*
Chambre des comptes. Président —: S. E. le sénateur Antoine *Lombardini.*
Tribunal suprême de révision. Président —: commandeur Joseph *Bertolini.*
Procureur-gén. de S. A. R. —: chev. Jean-Baptiste *Niccolosi.*
Tribunal d'appel séant à Plaisance. Président —: chev. Michel *Garilli.*
Procureur-gén. de S. A. R. —: Dr. Joseph *Fioruzzi.*

Gouverneurs et préfets.

Province de Parme —: commandeur comte Edouard *Dall' Asta*, gouverneur.
- - Plaisance —: command. marquis Jean-François *Pallavicino*, gouverneur. [Actuellement M. le commandeur comte Jules *Zileri*, cons. d'Etat, est délégué aux fonctions de gouverneur, M. le marquis *Pallavicino* étant en retraite.]
- - Borgo San Donnino —: Charles *Tosi*, préfet.
- - la Lunigiana parmeuse —: marquis Philippe *Corradi-Cervi*, délégué aux fonctions de préfet.
- - Val di Taro —: Ange *Mangot*, délégué aux fonctions de préfet.

Commandement suprême des troupes.

S. A. R. Mr. le duc, commandant-général.
S. E. le commandeur Antoine *Crotti*, brigadier.

Chevalier Gaétan *Godi*, chargé provisoirement des fonctions de chef de l'état-major-général.

Grandes-charges de la cour.

Maison de S. A. R. le duc.

Grand-chambellan —: S. E. le comte Luquin (Lucchino) *dal Verme degli Obizzi.*

Grand-écuyer —: S. E. le marquis Ricordano *Malaspina.*

Chevalier de compagnie —: commandeur Marie-Joseph *Prévost de Saint-Marc.*

Aide-de-camp-général —: S. E. le marquis Diofebo (Dieuphèbe) *Melilupi-Soragna.*

Secrétaire intime de cabinet (par intérim) —: S. E. le chevalier Marc-Aurèle *Onesti* (v. ministère).

Cour de S. A. R. la duchesse.

Dames d'honneur —: S. E. la marquise Julie *Pallavicino.* — S. E. la comtesse Isabelle *Caimi* née Fantoni.

Chevaliers d'honneur —: S. E. le comte Ferdinand *Douglas-Scotti.* — S. E. le comte Antoine *Boselli.*

Corps diplomatique à Parme.

Autriche —: le comte Jean *d'Allegri*, chamb. imp.-roy., MR. (de même accrédité à Modène; nommé 25 déc. 1849).

Deux-Siciles —: marquis Antoine-Riario *Sforza*, M. pl. (de même accrédité à Toscane).

Grande-Bretagne —: . . . . , M. pl. (de même accrédité en Toscane).

Ordre de St.-Jean de Jérusalem —: marquis Ricordano *Malaspina*, ch. d'aff.

Prusse —: le chamb. et cons. de lég. act. Guido *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; Alfred *de Reumont*, cons. de lég., ch. d'aff. par intérim (Rome).

Sardaigne —: marquis Sauveur *Pes de Villamarina*, E. e. et M. pl. (accréd. 6 déc. 1849); marquis Victor Amate *de Villarios*, secr. de lég. (à Florence; de même accrédité à Modène).

Notices statistiques.

L'Etat de Parme est divisé en cinq provinces d'administration.

Provinces.	Superficie 1850		Population 1850.		
	en m. carrés 1 = 5486,962 hectares.	en hectares.	des chef-lieux	des provinces	total
Parme*) . .	27,6	1 51457	40995	101684	142679
Borgo San Donnino**) . .	28,29	155234,88	3888	127170	131058
Plaisance***) .	29,36	161139,58	28193	111844	140037
Val di Taro †) (chef-lieu : Borgo Taro) . .	19,59	107500,34	2666	47794	50460
Lunigiana de Parme ††) (chef-lieu: Pontremoli)	8,15	44735,11	3402	27101	30503
	112,99	620066,91	79144	415593	494737

*) Entre l'Enza et le Taro. **) Entre le Taro et le Riglio. ***) Entre le Riglio et la Bardoneggia. †) Sur les Apennines ††) Sur les Apennines.

Finances.

Recette.		Lire.
Contributions directes		2,221495
Patrimoine de l'Etat		1,201700
Contributions indirectes		4,957490
Douane	1,315300	
Consomtion	304550	
Sel	1,144000	
Tabac	836300	
Timbre	144740	
Contrôle et hypothèques	533780	
Loto	446500	
Boissons	165440	
	à transporter	8,380685

Transport		8,380685
Droits d'escorte	42200	
Produits divers	24730	
Poste		75400
Archives		11000
Cartes de chasse et permissions de porter d'armes		9500
Revenus divers		116000
		8,592585
Restitution extraordinaire des prêts faits par le trésor de l'Etat		279100
Total des revenus		8,871685
Excédant de dépense		665215
(Somme égale à celle des dépenses.)		9,536900

Dépenses.

Dette publique. Intérêt et amortissement	594100	1,520500
Pensions	926400	
Maison du duc		1,525000
Orchestre duc., théâtre à Parme et à Plaisance		121000
Secrétairerie du cabinet		7300
Conseil d'Etat et chambre des comptes		88000
Département des affaires étrangères		16000
" militaire		1,274500
" de grâce et de justice		1,395400
Offices centrales	49500	
Justice	901300	
Instruction	244500	
Culte	197000	
Divers	3100	
Département de l'intérieur		500900
Offices centrales	61900	
Gouvernements et préfectures	64500	
Chambres de commerce	7400	
Eaux et chaussées	363600	
Divers	3500	
Département des finances		2,527100
Offices centrales	68600	
Contributions directes	166300	
Patrimoine d'Etat	306900	
Contributions indirectes	1,576000	
à transporter		8,975700

	Transport	8,975700
Poste	64700	
Trésorerie et inspection	34200	
Dépenses diverses	190400	
Pour cas imprévus	120000	
Total des dépenses ordinaires		8,975700
Dépense extraord. Occupation par les Autrichiens		561200
Total général		9,536900

Actif.

Propriétés de l'Etat	20,000000 lire.

Passif.

Reste des consolidatos de 1827	4,000000 lire.
Emprunt forcé de 1849	2,700000 »
Excédant des dépenses, v. ci-dessus	665000 »
Total	7,365000 lire.

Militaire.

Commandement-général. Etat-major-général et personnel des bureaux	85 homm.
Une compagnie de hallebardiers pour le service de la maison duc.	82 »
Un corps de gendarmes, partie à cheval et partie à pied, en trois compagnies	400 »
Génie	13 »
Artillerie	271 »
2 bataillons de troupes de ligne, chaque bataillon de 6 compagnies	2207 »
Un corps de sédentaires divisé en 2 compagnies, l'une de sédentaires, l'autre d'invalides	132 »
Une école militaire	227 »
	3367 homm.

Pays-Bas.

[Révision et mutation de la loi fondamentale en 12 lois; approuvées par décret roy. du 14 oct. 1848. Prononciation solennelle le 3 nov. 1848.]

(Ministère du 30 oct. 1849.)

Ministres, chefs des départements ministériels.

Leurs excellences

J. R. *Thorbecke*, ministre de l'intérieur.

J. T. H. *Nedermeijer* chev. *van Rosenthal*, ministre de la justice.
P. P. *van Bosse*, ministre des finances.
H. *van Sonsbeeck*, ministre des affaires étrangères.
Le vice-amiral E. *Lucas*, ministre de la marine.
Le major-général J. T. *van Spengler*, ministre de la guerre.
C. F. *Pahud*, ministre des colonies.
Le département pour les affaires du culte réformé, etc. est provisoirement réuni au départ. de la justice; celui pour le culte catholique au département des affaires étrangères.

Secrétaires-gén. des départ. ministériels.

Intérieur —: J. *Schrœder*.
Justice —: A. *Muller*.
Affaires du culte réformé, etc. —: J.-J. *Roozeboom*.
Finances —: D. *van Hoytema*.
Aff. étrangères —: J.-Z. *Mazel*.
Culte catholique-romain —: J.-C. *Willemse*, par int.
Marine —: jonkheer J.-J. *Quarles van Ufford*, cons. d'Etat en serv. extr.
Guerre —: jonkheer F.-A. chev. *van Rappard*.
Colonies —: A.-L. *Weddik*.

Conseil du cabinet.

S. M. le roi, président.
S. A. R. le prince *Frédéric* des Pays-Bas, oncle du roi, et S. A. R. le prince *Henri* des Pays-Bas, frère de S. M., y ont été appelés par le roi.

Membres:

le min. de la marine,
le min. des aff. étrangères,
le min. de l'intérieur,
le min. de la guerre,
le min. des finances,
le min. de la justice,
le min. des colonies.
Le ministre de la justice et celui des affaires étrangères sont chargés par intérim le premier du département des cultes protestants, le second de celui du culte catholique.

Secrétaire —: le directeur du cabinet du roi jonkheer A.-G.-A. chev. *van Rappard*, cons. d'Etat en serv. extr.

Conseil d'Etat.

[D'après la constitution ce conseil est présidé par le roi, qui en nomme les membres. — Le prince d'Orange en est membre de droit, dès qu'il a atteint l'âge de 18 ans accomplis. La composition du conseil d'Etat sera réglée par une loi.]

S. M. le roi, président.

Membres du conseil d'Etat.

Jonkheer W.-G. *van de Poll*, préside comme doyen (1826).
W.-J. *Piepers* (1841).
J.-T. *Netscher* (1841).
Jonkheer J.-C.-R. *van Hoorn van Burgh* (1842).
R. baron *van Breugel* (1842).
Jonkheer H.-L. *Wichers* (1844).
J.-D. comte *van Rechteren van Ahnem* (1847).
Secrétaire — : C.-T.-J. baron *de Constant-Rebecque* (1842).

Cabinet du roi.

Jonkheer A.-G.-A. chev. *van Rappard*, cons. d'Etat en serv. extraord., directeur.

Grands-dignitaires,

retirés du serv. avec le titre et le rang de ministres d'Etat, y compris ceux appelés à de nouvelles fonctions.

Leurs excellences

1823. A.-W.-C. baron *van Nagell tot Ampsen*, min. des aff. étrang.
1828. F.-W.-F.-T. baron *van Pallandt van Keppel*, direct.-gén. des cultes protestants, puis min. de la justice en 1830.
1833. H. baron *van Zuylen van Nijevelt*, ancien ministre pour les aff. des cultes protestants.
1836. G. comte *Schimmelpenninck*, ancien commissaire du roi près de la société du commerce, E. e. et M. pl. à Londres.
1840. A.-W.-J.-J. baron *de Hugenpoth d'Aerth*, anc. min. de justice et de police.
1841. H.-J. baron *van Doorn van West-Capelle*, anc. min. secrétaire d'Etat (v. maison du roi et de la reine).
1843. J.-J. *Rochussen*, anc. min. des finances (gouverneur-général des Indes orientales).
1843. J.-W. baron *Huyssen van Kattendyke*, ancien ministre des affaires étrangères.

1846. W.-H. baron *Schimmelpenninck van der Oye tot beide de Pollen*, anc. min. de l'intérieur, chancelier des ordres du royaume, gouverneur de la province de Gueldre.
1848. F.-A. *van Hall*, ancien ministre des finances.
1848. Le lieut.-gén. J.-A.-H. *de la Sarraz*, ancien ministre des affaires étrangères.
1848. A.-A. baron *Bentinck*, E. e. et M. pl. à Bruxelles.

Gouverneurs des provinces.

Brabant septentr. —: A.-J. *Borret*, cons. d'Etat en serv. extr. (19 mai 1842).
Gueldre —: W.-H. baron *Schimmelpenninck van der Oye*, ministre d'Etat (1 oct. 1847).
Hollande mérid. —: E. comte *van Bylandt* (7 juin 1848).
Hollande sept. —: D.-J. *van Ewyck van Oostbroek en tot de Bildt*, cons. d'Etat en serv. extr. (1 janvier 1840).
Zélande —: jonkheer E. *van Vredenburch*, cons. d'Etat en serv. extr. (21 juill. 1846).
Utrecht —: F. *van de Poll*, cons. d'Etat en serv. extr. (1 oct. 1840).
Frise —: jonkheer J.-E. *van Panhuys* (21 nov. 1840).
Overyssel —: G.-C. *Bruce*, cons. d'Etat en serv. extr. (1 nov. 1847).
Grœningue —: W.-F.-L. baron *Rengers*, cons. d'Etat en serv. extr. (1 juill. 1830).
Drenthe —: J.-A.-G. baron *de Vos van Steenwyk tot den Havixhorst* (1 avril 1846).
Limbourg —: jonkheer E.-J.-P. *van Meeuwen* (1 mars 1846).

Colonies.

Indes-orientales. Gouverneur-gén., commandant en chef des forces de terre et de mer à l'est du cap de Bonne-Espérance —: le min. d'Etat Jean-Jacques *Rochussen*. — Commandant de l'armée —: S. A. R. le général d'infanterie duc *Bernard de Saxe-Weimar*. — Commandant de la marine —: le vice-amiral E.-B. *van den Bosch*.
Indes-occidentales. Gouverneur de Surinam —: le major-général R.-F. baron *van Raders*. — Gouverneur de Curaçao et des îles dépendantes —: jonkheer J.-J. *Rammelman Elsevier*.
Côtes de Guinée. Gouverneur —: lieut.-colonel titulaire A. *van der Eb*.

Grand-duché de Luxembourg.

Lieutenant du roi-grand-duc — : S. A. R. le prince *Henri des Pays-Bas* (5 févr. 1850).

Willmar, administrateur-général des aff. étrangères, de la justice et des cultes, président de la régence.

G. *d'Olimart*, secrétaire du roi-grand-duc, pour les affaires du grand-duché, résidant à la Haye.

De la Fontaine, gouverneur civil, résidant à Luxembourg.

Maison du roi.

Grand-maréchal de la cour et grand-chambellan — : H.-J. baron *van Doorn van Westcapelle.*

Grand-échanson — : A.-J.-L. baron *van den Bogaerde van Terbrugge.*

Chef de la maison militaire du roi — : le lieut.-général jonkheer R.-A. *Klerck.*

Grand-maître — : le lieut.-général jonkheer W.-F. *Boreel* (voyez maison de la reine).

Grand-écuyer — : le lieut.-général O.-J.-H. comte *van Limburg-Stirum.*

Grand-maître — : W.-R. baron *van Tuyll van Serooskerken* (voyez maison de la reine-mère).

Grand-veneur — : E.-L. baron *van Tuyll van Serooskerken van Vleuten.*

Intendant pour l'éducation du fils du roi — : le colonel H.-F.-C. baron *Forstner van Dambenoy.*

Grand-maître de la maison du roi — : W. baron *Mollerus.*

Maréchal de la cour — : jonkheer H.-M.-C. *Clifford.*

Ecuyer — : J.-M. comte *de Lynden*, aide-de-camp du roi.

Chambellan, maître des cérémonies — : A.-C. baron *Snouckaert van Schauburg.*

Chambellans ordinaires du roi.

C.-F. baron *de Lynden.* — Jonkheer M.-H. *Mollerus.* — Jonkheer F.-L.-W. *de Kock.* — Jonkheer A. *van den Bogaerde.*

Aides-de-camp du roi.

Jonkheer H.-A. *van Karnebeek*, capitaine de vaisseau.

Le colonel jonkheer H. *de Haze Bomme.*

Le major T.-G.-T.-V. baron *de Constant-Rebecque.*

Le capitaine comte J.-M. *de Lynden.*
Le capitaine jonkheer C.-H.-F. *van Capellen.*
Le major E.-G.-L.-W. *van Heemskerk.*
Le lieutenant A.-C.-A. *Schœnstedt.*

Officiers d'ordonnance.

Le lieut. E.-H.-E. comte *de Bylandt.* — Le lieut. E.-O.-K. *van Ingen.* — Le lieut. A.-E. *Mansfeld.* — Le lieut. de marine W.-J.-C. chevalier *Huyssen van Kattendijke.* — Le lieut. F.-F. *Steenberghe.* — Le lieut. jonkheer C.-H.-F. *Dumonceau.*

Trésorier du roi — : le major G. *Falck.*
Intendant des palais royaux — : J.-B. comte *van Limburg-Stirum.*
Intendant du palais et des domaines du Loo — : le capitaine jonkheer *van Bronkhorst.*
Secrétaire privé du roi — : jonkheer F.-L.-W. *de Kock*, chambellan et référendaire au cabinet du roi.
Médecin du roi — : prof. F. *Everard.*
Sous-intendant du palais à Amsterdam — : H.-A.-L. *van Vessem.*
Chapelain de la cour — : J.-J. *Dermont.*
Médecins — : C.-G. *Vinkhuyzen*; H. *Mirandolle.*
Architecte — : H.-F.-G.-N. *Camp.*
Gouverneur du prince d'Orange — : le capit. jonkheer E.-A.-O. *de Casembroot.*

Maison de la reine.

Grand-maître — : le lieut.-général jonkheer W.-F. *Boreel.*
Grand'-maîtresse — :
Dames du palais — : la baronne *van der Capellen van Berkenwoude.* — La baronne *van Zuylen van Nijevelt.* — La baronne *van Doorn van Westcapelle.* — La baronne *Huyssen van Kattendijke.* — Madame *Backer.* — La baronne *van Pallandt tot Barlham.* — Madame J.-J. *Deutz.*
Dames de la cour — : jonkvrouwe E. *van Pabst van Bingerden.* — La jonkvrouwe comtesse *de Limburg-Stirum.* — La jonkvrouwe F.-C.-H.-M. baronne *van Heeckeren.* — La jonkvrouwe S.-M. *van Capellen.*

Chambellans — : jonkheer G. *Clifford.* — Le baron J.-W.-F.-K. *van Hardenbroek.* — H.-F. baron *van Zuylen van Nijevelt.*

Secrétaire de S. M. — : le conseiller intime de légation au service du Wurtemberg W. *de Wekherlin.*

Maison de la reine-mère.

Grand-maître — : W.-R. baron *van Tuyll van Serooskerken.*

Grand'-maîtresse — : madame la baronne *van Nagell tot Ampsen.*

Dame du palais — : mad. la baronne *Sloet van Toutenburg.*

Dames de la cour.

Jonkvrouwe *van Omphal.* — Jonkvrouwe *van Lynden.* — La baronne *Snouckaert van Schauburg.* — Mademoiselle E. *van Capellen.*

Cambellans.

Le baron L.-R. *Taets van Amerongen.* — F.-W.-J. *van Aylva van Pallandt van Neerrijen.*

Secrétaire de S. M.

Le conseiller d'Etat au serv. de la Russie C.-J. *Schultz.*

Médecin de S. M.

Professeur F. *Everard.*

Corps diplomatique et consuls à Amsterdam.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Auguste *Davezac*, ch. d'aff. (29 juin 1845) *). — Albert *Lange*, C. [Wm. S. *Campbell*, C. à Rotterdam.]

Autriche — : Antoine baron *de Dobblhof-Dier*, E. e. et M. pl. (remise des lettres de créance 6 mars 1849); *d'Isfordink*, cons. de lég. — Ph.-J. *Krieger*, CG.

Bade — : . . . , C.

Bavière — : Maximilien comte *de Marogna*, MR. (accrédité le 10 juin 1848; de même accrédité à Bruxelles).

Belgique — : le lieut.-général Pierre baron *Willmar*, aide-de-camp du roi, E. e. et M. pl. (accr. le 7 nov. 1845; de même accrédité à Hanovre); Frédéric baron *van Zuylen*

---

*) Par la dépêche du 20 mai 1850 le chargé d'aff. à Washington a annoncé, comme ayant eu lieu, la nomination de Mr. George Folsom en remplacement de Mr. Davezac, mais jusqu'à présent le dernier est toujours en place.

van Nijevelt, secr. de lég. de 1e cl.; A. *Goupy de Beauvolers*, le chev. Alexandre *Moyard*, att. — L.-R. *Bischofsheim*, C. [J.-L.-H. *van Ryckevorsel*, C. à Herzogenbusch; P.-C. *Bourceret*, C. à Flessingue; H. *Beekhuys-Damsté*, C. à Grœningue; A. *Jansen*, C. à Helder; Ch. *Serruys*, C. à Rotterdam.]

Brême — : B.-J. *Hasenclever*, C.

Brésil — : A.-J. *Rademaker*, CG. (résidant à Bruxelles); L.-J. *Bouvy*, VC. (à Amsterdam).

Danemark — : le chamb. Edzard-Guill. *de Coopmans*, MR. (accr. 21 déc. 1848; de même accréd. à Bruxelles); Grimur *Thomsen*, secr. de lég. — Jean-Nicolai *Woldsen*, CG. [B. *Thaden*, C. à Rotterdam.]

Deux-Siciles — : D. *Arata*, CG.

Espagne — : marquis *de la Rivera*, MR. (remise des lettres de créance 25 févr. 1850); don Evaristo *de Perez de Castro y Brito*, secr. de lég. — W. *van Oosterzee*, VC. [A.-C. *Ellinckhuysen*, C.]

Etats-Romains — : Carlo *Belgrado*, internonce apostolique (30 juin 1848), vice-supérieur de la mission hollandaise. — . . . ., CG.

France — : *Dubois de Saligny*, E. e. et M. pl. (nommé .. mars, accréd. le 24 avril 1849); *de la Hante*, secr. de lég. (18 sept. 1849); *de Villastreux*, attaché; *Desvernois*, chancelier. — Bern. *Desessarts*, CG. [Mure *de Pelanne*, C. à Rotterdam.]

Francfort — : Conrade-Henri *Schœffer*, C. [F.-Guill. *Eckstein*, C. à Rotterdam.]

Grande-Bretagne — : sir Edward Cromwell *Disbrowe*, E. e. et M. pl. (présente ses lettres de créance le 30 janv. 1836); l'hon. Henri-George *Elliot*, secr. de lég. (27 juin 1848). — J. *Annesley*, C. [J.-H. *Turing*, C. à Rotterdam.]

Grèce — : G. *Psicha*, CG.

Hambourg — : Simon-Gerlof *Broekman*, CG.

Hanovre — : Charles *Buch*, C. [J. *van Herverden*, C. à Heldre; P.-J.-M. *Fauchey*, C. à Rotterdam.]

Hesse électorale — :

Hesse grand-ducale — : S.-B. *Sichel*, C. (Amsterdam); H.-M. *Mettenius*, C. (Rotterdam).

Lubeck — : Simon-Gerlof *Broekman*, CG.

Luxembourg — : Léon *Lippmann*, CG.

Mecklenbourg-Schwérin — : Gaspard-Adolphe-Edouard *Quack*, CG.

Nassau — : F. *de Rœssler*, C.
Nicaragua et Hondouras (Amérique centrale) — : J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (accr. le 15 oct. 1845; de même accr. à Bruxelles).
Oldenbourg — : Guill.-Gerhard *van Kempen*, C.
Parme — : D. *Arata*, CG.
Portugal — : Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun* comte *d'Azinhaga*, MR. (accr. le 18 janv. 1848; également accrédité près la cour de Bruxelles). — E. *Swart*, CG.
Prusse — : le cons. int. act. et chamb. Jean comte *de Kœnigsmarck*, E. e. et M. pl. (présentation des lettres de créance 22 août 1842); le baron *de Schack*, cons. de lég. — D.-C. *Splittgerber*, C. [Charles-Ferdinand *Levenhagen*, CG. à Rotterdam; Dr. *Uyttenhooven*, C. à Flessingue.]
Russie — : le conseiller int. François baron *de Maltitz*, E. e. et M. pl. (accréd. 20 juin 1837); le cons. de collége comte L. *Sievers*, secr. de lég. — Chev. J.-C. *de Brunet*, CG.
Sardaigne — : le comte Edouard *Rignon*, E. e. et M. pl. (présentation des lettres de créance 14 juill. 1849; en même temps accréd. près la cour belge); le baron Alexandre *Oreglia d'Isola*, 1er secr. de lég.; chev. Charles *Roero de Cortanze*, 2ème secr.; le comte Alexandre *Rossi*, att. — Chev. Domenico *Arata*, CG.
Saxe royale — : Jules *Bunge*, C. [L. *Struth*, C. à Rotterdam.]
Saxe-Cobourg-Gotha — : Henri *Kœnigswarter*, C.
Saxe-Weimar-Eisenach — : L.-J.-J. *Serrurier*, CG.
Suède et Norvège — : le lieut.-gén. Charles *de Mansbach*, E. e. et M. pl. (nommé 28 mars, accr. le 21 avril 1848); le baron *de Geer*, secr. de lég. — G.-F. *Egidius*, C. [J. *Vriesendorp*, C. à Delfzijl; T. *Zoetmulder*, C. à Schiedam.]
Suisse — : J.-G. *Liotard*, C. [Ferd. *Koch*, C. à Rotterdam.]
Turquie — : J.-J. *Posno*, CG.
Wurtemberg — : W. *de Kiderlen*, C.

Notices statistiques.

Provinces.	Milles carrés géogr.	Population le 19 nov. 1849.
Brabant-sept.	93,395	396402
Gueldre	92,720	370802
Hollande-mér.	55,275	562306
Hollande-sept.	45,133	477929
Zélande	31,683	160297
Utrecht	25,244	149453
Frise	59,589	247203
Overyssel	60,530	215722
Grœningue	41,707	188450
Drenthe	48,529	82739
Duché de Limbourg	40,1	205202
	593,905	3,056505
Gr.-duché de Luxembourg 1 janv. 1849	46,6	186485

La population militaire n'a pas été comprise dans ces calculs, sauf pour la province de la Hollande-méridionale.

Un tableau indiquant la population telle qu'elle fut, le 1 janvier 1841, distinguée d'après les sexes, ainsi que d'après les cultes, se trouve dans notre édition de 1845, p. 470.

Colonies.	Milles carrés géogr.	Habitants.
A. En Asie	24479	21,600000
Java	2313	10,000000
Sumatra	6369	5,000000
Borneo	9223	2,000000
Célèbes	1674	3,000000
Molucques	1800	800000
Autres îles	3100	800000
B. En Amérique	2550	86700
Surinam	2500	60300
Curaçao et dépendances	50	26400
C. En Afrique, côte de Guinée	500	100000
Total	27529	21,786700

D'après l'édition pour l'an 1850 du „Nederlandsche Residentie — en 's Gravenhaagsche Stads-Almanach" qui contient bien de notices statistiques fort utiles, la superficie des colonies néérlandaises en Asie a été composée (par le lieut. de la marine P. Melvill van Carnbee) à 14108[6] myriamètres carrés ou à 25713,2 milles carrés géographiques *) ; cette évaluation comprend.

---

*) 1 mille c. géogr. = 0,7407 myriamètre = 4 milles anglais marines = 1,333 lieues franç. = 4,9155 palens de Java. — La mille carré géogr. = 0,5487 myriam. carrés = 16 milles angl. marines = 1,778 lieues carrées = 24,1618 palens carrés de Java.

		milles carrés géogr.
Java avec		2313
Iles qui y appartiennent		131,6
Sumatra		6719,2
Iles de Banca		356
Iles de Rhio (Riouw) et de Linga		148,6
Borneo		9373,7
Célèbes		2149,9
Molucques		3287,1
gouverm. d'Amboine	478,9	
„ de Menado	1267,2	
„ de Ternate	1129,7	
„ de Banda	411,3	
Timor, Bali et Lomboc		1234,1
		25713,2

La population de Java comprend (d'après P. Bleeker) 8,542045 âmes, savoir:

16270	Européens,
105983	Chinois,
8,373989	indigènes,
29397	Arabes, Bouginèses, etc.,
5111	esclaves. — En outre
11295	militaires.

La superficie des possessions américaines est indiquée à 2829,86 milles carrés géographiques dont viennent 2821,5 au Guyane néérlandais et 17,36 aux iles. La population du Guyane comprend

5347 de foi chrétienne, savoir :

3573 protestants	(1065 blancs,	2276 colorés,	232 noirs),
600 catholiques	(209 »	231 »	160 »),
1174 hernhuts	(515 »	140 »	519 »).

Les îles de Curaçao, Bon-Aire, Aruba, St.-Eustace, Saba et Saint-Martin ont 2362 protestants, 16740 catholiques et 761 israélites, en tout 19870 âmes.

Finances.

Les Etats généraux auront prochainement à délibérer sur le budget de 1851. En 1849 les recettes de l'année 1850 ont été évaluées et le budget des dépenses de la même année a été fixé comme suit :

Evaluation des recettes de 1850, arrêtée par la loi du 29 décembre 1849 no. 91.

		fl.
A. Contributions directes.		
Impôt foncier	9,966000	
» personnel	5,988000	
Patentes	2,446000	
		18,400000
B. Accises.		
Sucre	450000	
Vin	700000	
Spiritueux indigènes	2,550000	
» étrangers	180000	
Abattage	1,500000	
Sel	1,450000	
Savon	815000	
Bière et vinaigre	300000	
Houille	625000	
Tourbe	1,025000	
Mouture	3,300000	
Timbre	1,289500	
Permis de transport	55000	
Cents additionnels des accises	5,186060	
		19,425560
C. Contributions indirectes.		
Timbre	1,150000	
Enregistrement, greffe, hypothèques	3,250000	
Successions	2,200000	
38 cents additionnels	2,508000	
		9,108000
	à transporter	46,933560

		Transport	46,933560
D.	Droits d'entrée, de sortie et de navigation.		
	Droits d'entrée, de sortie et de transit	2,800000	
	Droits dus par les navires de mer à raison de leur capacité . .	450000	
	Droits de navigation	650000	
	» » phares, de tonnage et de balises	200000	
	Timbre et cents additionnels . .	433540	
			4,533540
E.	Droits de garantie des ouvrages d'or et d'argent		139773
F.	Domaines		1,244533
G.	Postes		1,130000
H.	Loterie		400000
I.	Droits de chasse et de pêche		100000
K.	Recettes diverses		1,463563
L.	Rente belge		400000
M.	Intérêts à rembourser par les possessions d'outre-mer		9,800000
N.	Excédant des fonds de l'administration coloniale dans la mère-patrie		4,650000
		Totaux	70,794969

Budget des dépenses pour 1850 en florins des Pays-Bas.

I. Maison du roi	800000
II. Hauts collèges de l'Etat et du cabinet du roi	590874
III. Affaires étrangères	519052
IV. Justice	2,305979
V. Intérieur	4,544415
VI. Cultes protestants, etc. . . .	1,638962
VII. Culte cath.-rom.	533848
VIII. Marine	5,323600
IX. Finances	
a) dette nationale	36,424009
b) frais des branches d'administration . . .	6,186570
X. Guerre	10,558000
XI. Colonies	118232
XII. Besoins imprévus	100000
	69,643541

Dette publique
(d'après la loi du 29 décembre 1849, no. 86).

	Capitaux.	Intérêts en 1850.
	fl.	fl.
Dette nationale à $2\frac{1}{2}$ p. ct.	816,508000	20,412700
» » » 3 » »	120,856861	3,625706
Bons du syndicat d'amortissement à $3\frac{1}{2}$ p. ct.	22,708000	794780
Dette nationale à 4 p. ct.	237,640500	9,505620
Obligations des possessions d'outre-mer, à 4 p. ct.	14,748500	589940
Bons du trésor à 4 p. ct.	9,799950	391998
» dits, à $4\frac{1}{2}$ p. ct.	8,000000	*180000
Cautions, à 4 p. ct.	500000	20000
Rentes viagères		106000
» à charge des domaines		23100
» tontinaires		10000
	1230,761811	35,659844
Travaux publics, payements à faire en 1850 à la caisse d'amortissement et service d'intérêts		464765
	Total	36,124609

*) L'émission est présumée de se borner à la moitié du capital.

Finances des possessions coloniales du royaume, pour 1849.

A. Indes-orientales.

florins. Recettes.

41,347417 montant présumé de la recette. Sont compris dans ce chiffre les affermages pour une somme de fl. 12,102077, les contributions foncières et les impôts territoriaux pour 10,925302.
28,009933 produit évalué de la vente de denrées coloniales.

69,357350 total.

Dépenses.

54,040640 administration coloniale aux Indes,
15,138704 dépenses dans la mère-patrie,
178006 excédant présumé †).

69,357350 total.

†) Cet excédant a été loin d'être réalisé, à cause de la baisse considérable des produits coloniaux en 1849.

B. Indes-occidentales.

Recettes.	Dépenses.		Déficit.
960200	1,016200	Surinam	150000
214243	426188	Curaçao et îles dépendantes . . .	211945
6700	142798	côte de la Guinée	136098

La caisse des Indes-occidentales et de la Guinée est assistée par des subsides fournis par celle des Indes-orientales.

Armée.

Etat-major-général. Le duc de Wellington prince de Waterloo et le prince Frédéric des Pays-Bas, feldmaréchaux.

1) Infanterie.

Etat-major. 2 lieutenants-généraux, commandeurs de divisions; 5 major-généraux, commandeurs de brigades.

1 régiment de grenadiers et de chasseurs, 8 régiments d'infanterie; dépôt colonial.

2) Cavalerie.

Etat-major. 1 major-général.

4 régiments de dragons.

2 escadrons de chasseurs à cheval.

2 compagnies de maréchaussée.

3) Artillerie.

Etat-major. 1 major-général commandant le personnel; 2 directeurs du service d'artillerie, etc.

3 régiments d'artillerie,

1 régiment d'artillerie à cheval,

1 corps de pontonniers.

4) Deux inspections du génie.

La 1ère à Utrecht, la seconde à Dordrecht.

1 corps d'ingénieurs, de mineurs et de sapeurs, formant 1 bataill.

Marine, le 1er janvier 1850.

2 vaisseaux de ligne de 1ère classe, de 84 can.

5 » » » de 2de » de 74 », dont 3 en construction.

3 frégattes de 1ère classe, de 60 et 54 canons.

12 » de 2de classe, dont 1 en construction, de 44 et 38 c.

2 » rasées de 28 can.

12 corvettes à batterie couverte, dont 3 en construction, de 28 et 26 can.

3 » » » barbette de 22 et 20 can.

17 bricks et avisos, dont 4 en construction, de 18, 14 et 12 can.
24 goëlettes, dont 3 en construction, de 14 et 3 can.
1 corvette d'instruction pour les élèves.
2 corvettes de charge ou gabares.

Bâtiments de guerre à vapeur.

7 de 1ère classe, dont 2 en construction;
7 de 2de classe;
4 de 3ème classe.

En tout 101 bâtiments avec 2350 canons et 43 chaloupes canonnières armées de 152 pièces.

Le corps de marine se compose d'un amiral, 3 vice-amiraux, 4 contre-amiraux, 20 capitaines de vaisseaux, 31 capitaines de frégattes, 292 lieutenants de 1ère et 2de classe, 49 aspirants de 1ère classe, 90 aspirants de 2de classe, 85 officiers de santé de différentes classes et 50 officiers d'administration.

La force de la marine néérlandaise en service actif était au 1 janvier 1850 de 5269 hommes, non compris les matelots indigènes en service aux Indes-orientales, dont le nombre s'élève à 400 hommes annuellement, et 2 divisions d'infanterie de marine, dont la moitié est ordinairement embarqué et dont le cadre est fixé à 1524 hommes.

Commerce.

L'article sur la ville anséatique de Hambourg contient une notice sur le commerce néérlandais ainsi que sur celui de Brême, des ports prussiens de la mer baltique, etc. Nous empruntons de l'almanach précité le tableau suivant.

Exportation, importation et transit néérlandaises dans l'année 1848.

Pays originaires des marchandises et pays de leur destination.	Importation.	Exportation.	Transit.
Java	64,371839	10,500583	1,872342
Surinam	6,337778	1,107701	146516
Curaçao	148314	138333	7181
Côte de la Guinée . . .	98759	81370	28261
Grande-Bretagne . . .	68,607532	48,353678	14,232957
France	7,166800	7,026054	4,296608
Belgique	15,970399	18,129314	1,721530
à transporter	162,701421	85,337033	22,305395

Pays originaires des marchandises et pays de leur destination.	Importation.	Exportation.	Transit.
Transport	162,701421	85,337033	22,305395
Ports de la mer baltique et de la mer blanche .	7,908805	6,564411	3,078960
Ports de la mer noire .	1,729480	4112	4112
Autriche	779782	2,637385	105863
Espagne	621063	587894	308114
Portugal	763705	425896	46192
Etats de l'église . . .	—	610956	3562
Toscane	296465	1,743826	139290
Sardaigne	189342	2,674427	72207
Naples et Siciles . .	853698	1,249868	5508
Turquie, Grèce, îles ioniennes, Egypte, Algérie et Marocque	1,648836	1,844682	39053
Union douanière d'Allemagne	41.519156	70,943236	37,927060
Hambourg	6,173630	7,387043	1,423629
Brême	1,343705	1,011760	167789
Lubeck	52256	35250	13095
Mecklenbourg . . .	678479	303138	43411
Hanovre et Oldenbourg	5,544375	2,170546	768635
Norvège	4,245808	850766	248672
Suède	378430	383043	181135
Danemark	2,555643	1,211299	894251
Grœnlande et détroit de Davis, îles canaries, cap de la Bonne Espérance, Madagascar, Indes-britanniques, etc. . . .	1,264199	84839	9041
Chine	1,908573	55695	1208
Cube	2,202697	201515	16429
Etats-Unis de l'Amérique du nord	7,176108	4,217703	546267
Sans être spécifié . .	204787	210377	124242
Brésil	1,538289	39951	1107
Total	254,278732	192,786651	67,974227

Le Pérou.

[Sur les antécédents du président général Castilla comparez notre édition de 1846.] Castilla fut proclamé président le 19 avril 1845 et le conseil d'Etat fut institué le 18 mai 1845. Celui-ci est présidé par José Rufino Echenique, général de brigade. Vice-présidents : le col. Manuel Mendiburu et Francisco Quiros.

Président de la république —: le gén. don Ramon *Castilla*.

Envoyés et consuls à Lima.

Amérique, Etats-Unis du nord —: John R. *Clay*, ch. d'aff. (1847). — Stanhope *Prevost*, c. [Alex. *Ruden*, c. à Païta.]
Belgique —: A. *Lacharrière*, c.
Brésil —: Antonio *de Souza-Ferreira*, c.-gén. et ch. d'aff. par int.
Danemark —: H. *Witt*, c.-gén.
Etats-Romains —: Luis *Baratta*, c.-gén.
France —: *de Ratti-Menton*, ch. d'aff. et c.-gén.
Grande-Bretagne —: Henri Wm. Pitt *Adams*, esq., ch. d'aff. — [John *Barton*, c. à Callao].
Hambourg —: Hermann-George *Rodewald*, c.
Iles de Sandwich —: Thomas *Eldregge*, ch. d'aff.
Nouv.-Grenade —: José del Carmen *Triunfo*, c.-gén.
Sardaigne —: chev. Joseph *Canevaro*, c.-gén.
Venezuéla —: Andr. Maria *Alvarez*, c.

Notice statistique.

Le Pérou septentrional et méridional a été évalué à 27320 mill. c. géogr. Onze départements (avec 65 provinces): Amazonas, Libertad, Anchas, Junin, Lima, Huancavelica, Ayacucho, Cuzco, Puno, Arequipa, Moquegua. La population est indiquée comme suit :

Amazonas	71267
Libertad	162429
Province litorale de Piura	53815
Anchas	121462
Province litorale de Callao	151718
Junin	144243
Ayacucho et Huancavelica	159608
Cuzco	216382
Puno	156000
Arequipa et Tacna (prov. de Moquegua)	136812
Total	1,373736

(Du Calendario y guia de forasteros de la Republica Peruana paro el año bisieto de 1848. Por el Capitan de navio de la Armada Nacional Don Eduardo Carrasco, Cosmógrafo mayor del Peru, etc. etc. Lima, 1847.)

POLOGNE.

Namiestnik (lieutenant) *du royaume.*

Le prince de Varsovie comte *Paskéwitch d'Erivan*, feld-maréchal et commandant en chef de l'armée active, président du département des affaires polonaises au conseil de l'empire.

Ministre-secrétaire d'Etat (à St.-Pétersbourg).

Le conseiller privé *de Turkull*, membre du conseil de l'empire et du comité des ministres, sénateur. — Adjoint —: le cons. d'Etat act. et chambellan comte *Golénistcheff-Koutouzoff.*

Conseil d'administration.

Le prince *de Varsovie.*

Membres.

Le général de cavalerie, aide-de-camp-général, membre du conseil de l'empire comte *Krasinski.*

Le général d'artillerie, aide-de-camp-général, gouverneur-général militaire de Varsovie, chargé de la présidence du conseil d'administration en cas d'absence du prince-lieutenant, prince *Gortchakoff III.*

Le curateur de l'arrondissement scolaire de Varsovie, lieut.-général *Okouneff* — Adjoint —: le cons. d'Etat actuel *Moukhanoff* (2 févr. 1850).

Le directeur en chef présidant la commission des finances et du trésor, conseiller privé et sénateur *Morawski.*

Le directeur en chef présidant la commission de la justice, conseiller privé et sénateur *Wyczechowski.*

Le directeur en chef présidant la commission de l'intérieur et des cultes, lieutenant-général *Wikinski.*

Le contrôleur-général présidant la haute cour des comptes *Wiorogórski.*

Le conseiller d'Etat actuel Thomas *Le Brun*, secrét. d'Etat près le conseil d'administration.

Gouverneur-général-militaire de Varsovie.

Le général d'artillerie, aide-de-camp-général prince *Gortchakoff* (v. ci-dessus).

Chefs militaires des gouvernements.

Varsovie —: le général d'art. prince *Gortchakoff* (v. ci-dessus).
Kalisch —: le général-major prince Alex. *Golitzin.*
Radom —: le général-major *Gorloff.*
Lublin —: le général-major *Gostomilow.*
Plock —: le général-major *Bührmann.*
Augustowo —: en fonctions, le lieut.-colonel *Kuszkowski.*

Gouverneurs civils.

Varsovie —: le conseiller privé *Laszczynski.*
Radom —: le conseiller d'Etat actuel *Biatoskórski.*
Lublin —: le général-major *Albertoff.*
Plock —: en fonctions, Mr. *Mackiewicz.*
Augustowo —: le conseiller d'Etat actuel *Tykel.*

Direction des postes.

Directeur —: le conseiller d'Etat actuel prince Alex. *Golitzin.*

Banque de Pologne.

Président —: le cons. privé *Tymowski.* — Vice-président —: le cons. d'Etat actuel *Niepokoyczycki.*

Consuls à Varsovie.

Autriche —: le colonel *de Heim*, c.-gén.
France —: Gustave *Castillon*, c.
Grande-Bretagne —: le colonel Gustave-Charles *Du Plat*, c.
Prusse —: le conseiller de légation Emile *de Wagner*, c.-gén.; C. *Jacobson*, cons. de la chancellerie; *Klein*, secrét. int. de la chanc.

Notices statistiques.

Gouvernements.	Milles carrés géogr.	Nombre des habitants d'après le compte-rendu-général pour l'année 1847.	Dans tout le royaume d'après les différentes confessions.	
Varsovie . .	672	1,555959	Culte cathol.-romain	3,781297
Radom . .	439	954084	» grec-russe .	4305
			Grecs-unis . . .	239101
Lublin . .	564	1,018434	Luthériens et réformés . . .	266517
Plock . . .	303	619907	Mennonites . .	1037
Augustowo .	342	547319	Frères moraves .	435
La ville de Varsovie . .		166997	De l'ancien rit grec	394
			Schismatiques . .	3843
			Juifs	560363
	2320	4,857700	Mahométans . .	280
			Bohémiens . . .	128
			Total	4,857700

Le journal de St.-Pétersbourg du 5 mai 1849 emprunte au compte-rendu de l'administration du royaume de Pologne pour l'année 1844 les données suivantes sur la situation financière:

Le revenu total de l'Etat s'est élevé à 14,773736 rbls.

Dans cette somme figurent

les revenus directs pour	2,560904 rbls.,
» » indirects pour	7,870706 »
(Douane 1,352156 rbls., taxe de consommation sur les boissons et le bétail destiné à l'abbatoir 1.914476, droits sur le sel 3,090665 rbls.)	
les revenus des domaines et des forêts pour	1,168742 »
et il resterait pour la recette provenue de sources diverses une somme de	3,173384 »

Pontificat souverain de Rome.

A dater du 1er août 1849 le gouvernement des Etats du St.-siège fut confié aux soins d'une commission extraordinaire composée des cardinaux della Genga Sermattei, Vannicelli-Casoni et Altieri (v. l'édit. de 1850, p. 500). Le 4 sept. de la même année le pape Pie IX quitta Gaëta où depuis le 25 novembre 1848 il séjourna entouré de tout le corps diplomatique, pour se rendre à Portici, aux environs de Naples où il passa l'automne et l'hiver. Le 4 avril 1850 il quitta Portici et en passant par Caserta, Gaëta, Terracina, Frosinone, Alatri, Valmontone et Velletri il se rendit à Rome où à 4 heures de relevée de la journée du 12 avril il fit sa rentrée solennelle. Le même jour la commission gouvernementale se démit de ses fonctions. Jusqu'à l'époque du 8 août 1850 l'administration des Etats pontificaux n'est que provisoirement établie et nous sommes à la veille d'en voir la constitution définitive.

Le corps d'armée français expéditionnaire en Italie fut réduit par un décret du 24 avril 1850 à une division et le général de division Gémeau nommé au commandement de cette division d'occupation à Rome. Les légations et les marches sont occupés par une division autrichienne sous les ordres du feldmaréchal-lieut. Gravert à Bologne et appartenant à la deuxième armée du comte Radetzki. La 1ère brigade à Bologne est commandée par le major-gén. Marziani, la 2de à Ancone par le major-gén. de Pfanzelter.

Secrétaire d'Etat —: le cardinal Giacomo *Antonelli.*
Substitut. — Sous-secrétaire au minist. de l'étranger —: msgr. Vincenzo *Santucci.*
Ministre de l'intérieur et de la police —: msgr. Domenico *Savelli*, vice-camerlengo.
Ministre de la justice —: l'avocat Angelo *Giansanti.*
" du commerce et des travaux publics —: Camillo *Jacobini.*
Ministre des finances —: Angelo *Galli.*
" de la guerre —: le général baron Théodore de *Kalbermatten.*

Maison du St.-père.

Secrétaire des brefs —: le cardinal Luigi *Lambruschini.*
Pro-dataire —: le cardinal Ugo Pietro *Spinola.*
Secrétaire des commandements —: le card. Gabriele *Ferretti.*
Pro-secrétaire d'Etat et préfet des palais apostoliques —: le card. Giacomo *Antonelli.*

Major-dôme —: msgr. Francesco *de Medici d'Ottajano*.
Mæstro di camera (maître des cérémonies) —: msgr. Eduardo Borroméo *Arese*.
Uditore di camera —: msgr. Giovanni *Janni*.
Préfet du palais (maggior domo) —: Domenico *Buttaoni*, de l'ordre des prédicatori.

Chambellans: monsignori

Lodovico *Tevoli*, archevêque d'Athènes, grand-aumônier.
Alessandro *Maciotti*, archevêque de Colosse, son coadjuteur.
Luca *Pacifici*, secrétaire des brefs ad principes.
Vincenzo *Santucci*, substitut au secrétariat d'Etat et secrétaire des chiffres.
Alberto *Barbolani di Montauto*, sous-dataire.
Domenico *Fioramonti*, secrétaire de la correspondance latine.
Le prince *Gustave de Hohenlohe-Schillingsfurst*, gr.-échanson (coppiere).
François comte *de Mérode*, secrétaire d'ambassade.
Giuseppe *Stella*, gr.-maître de la garderobe.
Giorgio *Talbot*.

Marchese *Sacchetti*, intendant de la cour (foriere maggiore).
» *Serlupi-Crescenzj*, gr.-écuyer (cavalleriero maggiore).
Le prince *de Palestrine* (Barberini-Colonna), capitaine commandant en chef de la garde noble.
Le prince *Altieri*, capitaine de la garde noble.
Le prince *Braschi-Onesti* duca *di Nemi*, capitaine en second.

Le prince Camillo *Massimo* —: gr.-maître des postes.

Gouverneur de Rome et de la Comarca —: le card. *Altieri*.
Commissaires extraordinaires dans les provinces:
Romagna —: msgr. G. *Bedini*.
Ombrie —: » G. *d'Andréa*.
Marches —: » Camillo *Amici*.
Campanie —: » Tancredi *Bellà*.
Patrimoine —: » *Pila*.
Délégat de Civitavecchia —: msgr. *Loschiavo*.
» » Velletri —: msgr. *Berardi*.
» » Frosinone —: msgr. *Badia*.

Corps diplomatique et consuls à Rome.

Amérique, Etats-Unis du N. — : Lewis *Cass*, ch. d'aff. — [Wm. Carrol *Sanders*, c. à Rome; Joseph *Mozier*, c. à Ancone; Henri-J. *Brent*, c. à Ravenna.]

Autriche — : Maurice comte *Esterházy*, E. e. et M. pl.; commandeur Charles Columbain noble *de Schnitzer-Meerau*, cons. de lég. et agent pour les affaires ecclésiastiques; comte Louis *Karolyi*, secr. de lég.; commandeur J. *Palomba Carracciolo*, attaché.

Bade — : le commandeur et chev. *de Kolb*, agent; voyez plus bas, Wurtemberg.

Bavière — : le chamb. Charles comte *de Spaur*, E. e. et M. pl.; le gentilhomme de la chambre Edouard-Fréd.-baron *de Riederer*, secr. de lég. — [Jacques *Baluffi*, c. à Ancone; François *Flaminj*, c. à Civitavecchia.]

Belgique — : le ministre d'Etat Henri *de Brouckère*, E. e. et M. pl. (nommé le . . oct. 1849; de même accrédité à Naples, Turin et Florence); Emile *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. de 1ère classe (14 juillet 1844); Eugène *Desmaisières*, secr. de lég. de 2e cl.; Léonce *Grénier*, att. — [Marquis Bourbon *del Monte*, c. à Ancone.]

Brésil — : commandeur Louis Mouttinho *de Lima Alvares e Silva*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de Toscane); José Bernardo *de Figueiredo*, secr. de lég.; Thomas Fortunato *de Brito*, att. — [Vicente *Sarj*, c. à Ancone.]

Chili — : *de Irraràsaval*, E. e. et M. pl.

Costa-Rica — : *Molina*, ch. d'aff.

Danemark — : chev. J. *Bravo*, c. et agent-artiste. [F. *Feoli*, c. à Civitavecchia; comte *Cisterni*, c. à Ancone.]

Deux-Siciles — : Joseph-Const. comte *de Ludolf*, M. pl.; don Camillo Severino *Longo* marquis *di S. Giuliano-Gagliati*, secr. de lég. et ch. d'aff. par int.

Equateur — : marquis *Lorenzana*, MR.

Espagne — : don Francesco *Martinez de la Rosa*, ambassadeur (ordonnance roy. du 1 nov. 1847); le command. don Vincenzo Gonzales *d'Arnao*, 1er secr. d'amb.; chev. don Augusto *Conte*, 2d secr. d'amb.; don Esteban *Aspeitia*, don Giachino Enrique *de Navarra* et don Carlo *Moreno*, don Francisco *Martinez*, attachés. — Chev. *Borea*, c.

France — : Alphons *de Rayneval*, E. e. et M. pl. (accrédité 23 mai 1850); Henri *de la Tour d'Auvergne*, 1er secr. d'amb.;

Gustave *de Belcastel*, 2d secrét. d'amb.; *de Gerando*, chancelier et c. — [*Mazuyer*, c. à Ancone.]

Mexique —: don Joseph Marie *Montoya*, ch. d'aff.; Pierre *Escandon*, secr. de lég.; don José *Hidalgo*, att.

Modène —: Louis comte *Simonetti*, ch. d'aff.

Nicaragua —: Marco *Leto*, ch. d'aff.

Parme —: comte *de Ludolf*, M. pl.; v. Deux-Siciles.

Pays-Bas —: comte A. *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de la Sardaigne); *Magrini*, att. hon. et chancelier. — [J. *Casaretto*, c. à Ancone; L. *Arata*, c. à Civitavecchia.]

Portugal —: command. Joao Pedro *Migueis de Carvalho e Brito* baron *da Venda da Cruz*, E. e. et M. pl.; command. George-Auguste *Husson da Camera*, secr. de lég.; Joseph Ferreira *Borges de Castro*, 1er att. — Le colonel chev. J. *Husson da Camera*, c.-gén.

Prusse —: le chamb. et cons. act. de lég. Guido *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Alfrède *de Reumont*, ch. d'aff. par int. (de même accrédité près les cours de Modène, Parme et Toscane); le commandeur Dr. *Alertz*, cons. int. médical, attaché. — A. *Marstaller*, c. à Rome. [Pierre *de Filippi*, c. à Civitavecchia; Leonh. *Maggi*, c. à Ancone.]

Russie —: le cons. int. *Bouteneff*, E. e. et M. pl. (également près de la cour gr.-duc. de Toscane); le cons. de cour et gentilhomme de la chambre comte *de Skariatine*, 1er secr. de lég.; *d'Okouneff*, 2d secr. de lég.; le cons. d'Etat actuel et chamb. prince *Volkonsky* et comte *Schouwáloff*, attachés. — Le cons. d'Etat —: *Tchevkine*, c.-gén.

Sardaigne —: le marquis Ippolito *Spinola*, ch. d'aff.; chev. Franç. *Michaud*, secr. de lég.; le comte Vict. *Sallier de la Tour*, att. — Chev. Joseph *Magnetto*, c.-gén.

Saxe royale —: Dr. Erneste *Platner*, agent.

Suède et Norvège —: chev. J. *Bravo*, c.

Suisse —:

Toscane —: command. Scipione *Bargagli*, MR. (nommé 24 sept. 1846); Dr. Louis *Cecchini*, att.; Julien *Bersani*, att. — Comm. Francesco *Pandolfini*, consul-gén. [Comte Pietro *Toriglioni*, c.-gén. à Ancone.]

Wurtemberg —: le command. et chev. Charles *de Kolb*, ch. d'aff. et consul.

Notices statistiques.

Légations et délégations.	Superficie en tavole censuarie 1=1000 □mètres.	Superficie en milles carr. géogr. 1=55000½ tavole.	Habitants 1843.
1. Roma et Comarca .	4,416197	80,29377	310233
Légations.			
2. Bologna	3,358305	61,05953	348652
3. Ferrara (Ciacchi) .	2,736093	49,74647	218786
4. Forli	1,774164	32,25723	202315
5. Ravenna	1,751908	31,85256	168413
6. Urbino e Pesaro .	3,529397	64,17027	237966
7. Velletri	1,635000	29,72708	57517
Délégations.			
8. Ancona	1,103422	20,06203	166114
9. Macerata	2,238753	40,70423	225615
10. Camerino . . .	810910	14,72550	38415
11. Fermo	824163	14,98464	104116
12. Ascoli	1,196124	21,74746	84217
13. Perugia	3,760609	68,37409	210316
14. Spoleto	2,937233	53,40374	121453
15. Rieti	1,334348	24,26065	67018
16. Viterbo	2,815459	51,18969	120676
17. Orvieto	783272	14,24118	26141
18. Frosinone . . .	1,873060	34,05533	141930
19. Civitavecchia . .	968200	17,62093	24312
20. Benevento . . .	138806	2,52371	23910
	39,985423	727,00009	2,898115*)
Superficie des eaux . . .	653944	11,88978	
" des voies de communication . . .	459228	8,34953	
Total du catastre agraire	41,098595	747,23940	
Superf. du catastre urbain	64037	1,16429	
Superf. totale	41,162632	748,40369	

*) Sans compter les israélites dont le nombre est de 10000 à-peu-près.

Finances.

Il n'y a pas moyen de dire quelque chose de sûr sur les finances des Etats romains. D'après une notice du 4 oct. 1849 a été decidée l'émission d'un nouveau papier au montant de 2,692000 scudi boni del tesoro, pour remplacer et mettre hors du cours l'argent-papier républicain de 4,000000 sc. La monnaie métallique (moneta erosa), qu'on veut faire empreindre, doit consister en pièces de 5, 10 et 20 bajocchi.
(1 scudo = 5 francs $45\frac{4}{10}$ cent. = $1\frac{47}{100}$ écu de Prusse; 1 scudo = 100 bajocki; 10 bajocki = 1 paolo; 30 bajocki = 1 pestone; 20 bajocki = 1 papetto ou une lira de Bologne.)

D'après la loi financière du 29 juillet 1850 la dette flottante de 6,948850 scudi sera convertie et consolidée par l'émission de 5 millions de scudi en bons du trésor portant 5 p. c. d'intérêt et lesquels d'abord n'auront pas de cours forcé. — Jusqu'à la date du 1er déc. 1850 on les émettra à 85, plus tard à 90 et le 1er mars 1851 à 95. Si à la fin de l'année 1851 toute la somme n'était pas couverte, on procèdera aux mesures d'un emprunt forcé, à charge des propriétaires fonciers, des industries et du commerce. On affectera au rachat de ces nouveaux effets une somme équivalente à 500000 de scudi sur les recettes de l'Etat (en particulier sur celles du timbre et de l'enrégistrement) ainsi que la contribution de 100000 scudi dont le pape a frappé le clergé; les 1,948850 resteront en circulation jusqu'à l'amortissement complet (calculé pour dix ans) à moins qu'il ne s'offre d'autres moyens de s'en décharger.

D'après un ordre du jour du ministère de la guerre du 10 août 1850 l'armée comprendre
l'état-major-général, l'intendance, l'auditoriat,
le corps de génie,
8 rég. d'infanterie, à 3 bataillons, chaque rég. de 3587 hommes, en tout 10761 h.,
1 bat. de chasseurs, 986 h.,
1 rég. de cavalerie, 618 h.,
1 rég. d'artillerie à 8 batteries, dont 3 de campagne et 5 du service des forteresses, 1221 h.,
4 compagnies de vétérans, 420 h.,
1 compagnie d'invalides avec un état-major fixé de 18 h.; en outre
1 corps arma politica ou gendarmerie 5000 h.
En tout 19024 hommes.

Portugal.

Conseil des ministres du 19 *juillet* 1849.

Président du ministère —: le comte *de Thomar* (Costa-Cabral).
Intérieur —: le même.
Finances —: le command. *d'Avila.*
Affaires étrangères —: le comte *de Tojal.*
Justice —: Félix Pereira *de Magalhaens.*
Guerre —: le général *Ferreri.*
Marine —: le vicomte *de Castelloens.*

Corps diplomatique et consuls à Lisbonne.

Amérique, Etats-Unis du nord —: . . . ., ch. d'aff. (1849). — Edward *Yerger*, C. [Louis *Tinelli*, C. à Oporto.]
Autriche —: le baron *de Walter*, cons. de lég. imp.-roy., ch. d'aff.; *de Crivelli*, secr. de lég. — Balthasar *Crillanovich*, C.
Bade —: Nicolas-Henri *Klingelhœfer*, C.
Bavière —: George *Seidel*, CG.
Belgique —: Auguste comte *van der Straten-Ponthoz*, ch. d'aff. (oct. 1848); vicomte Louis *de Jonghe*, secr. de lég. de 2de cl. — George-Torlades *O'Neil*, CG.
Brésil —: Antonio de Menezes Vasconcellos *de Drummond*, E. e. et M. pl.; Joao Ferreira *dos Santos*, secr. de lég.; José Bern. Dias Vianna *Berquó*, attaché de 1ère classe; Ant. José *da Serra Gomes*, Antonio Maria Vianna Dias *Berquó* et Francisco de Lemos *de Faria Pereira Coutinho*, attachés de 2de classe. — Vicende Ferreira *da Silva*, CG.
Danemark —: George-Torlades *O'Neil*, C.
Deux-Siciles —: José *Testa*, VC.
Espagne —: . . ., E. e. et M. pl.; Fernando *de Vera*, secr. de lég. et ch. d'aff. ad int.; D. Francisco *de Figueras*, att.; D. Enrique *Andrada*, att.
Etats romains —: D. Camillo *di Pietro*, archevêque de Berito, internonce et délégué apostolique.
France —: Adolphe *Barrot*, E. e. et M. pl. (27 mai 1849); *Béclard*, secr. de lég. (mon. du 11 mai 1848); Ortaire *Fournier*, chancelier de lég.
Grande-Bretagne —: sir George Hamilton *Seymour*, kt., E. e. et M. pl.; hon. Henri-George *Howard*, secr. de lég.; William Robert *Ward*, att. — William *Smith*, CG.; Jeremias *Meagher*, VC.

Hanovre — : Henri-George *Scholtz*, CG.
Mecklenbourg-Schwérin — : Gaspard *Schindler*, C.
Oldenbourg — : Henri *Scholtz*, C.; Antonio Joaquim *d'Oliveira*, VC.
Pays-Bas — : le chamb. baron E. Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (en même temps accréd. à Madrid). — Gaspard Joao *Pilaer*, CG.
Prusse — : le baron Charles-Emile-Jules *de Canitz*, ch. d'aff. — Le baron *de Richthofen*, CG. (pour le Portugal et l'Espagne); J.-G. *Poppe*, C. [Robert *van Zeller*, C. à Oporto.]
Russie — : le cons. int. Sergius *Lomonossoff*, E. e. et M. pl.; le gentilhomme de la chambre et assesseur du collége baron *de Knorring*, 1er secr. — Carlos Iwanoff *de Rasevich*, C.
Sardaigne — : le baron Jérôme *Bobone*, ch. d'aff. et CG.
Saxe roy. — : Théodore *van Zeller*, C.
Saxe-Cob. et Gotha — : Joaquim Rodrigues *Chaves*, C.
Suède et Norvège — : chev. Charles-Adolphe *de Kantzow*, ch. d'aff. et CG. (nommé en 1822). — [J.-C. *Grill*, C. à St.-Ubes.]
Suisse — : le baron Jérôme *Bobone*, C.
Toscane — : Carlo Pietro *Schæffer*, C.; José *Testa*, VC.
Turquie — : Joseph *van Zeller*, CG.
Uruguay — : H. M. M. *da Mesquita Pimentel*, CG.
Villes anséatiques — :
Wurtemberg — : Henri *Moser*, C.

Aperçu statistique de la monarchie portugaise.

Provinces.	Dénominations des districts.	Superficie en lieues carrées de 20 au degré (16=9 m.c.g.)	Superficie en m. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845.	Habitants en 1841.	Population p. m. c. géogr.
A. Continent portugais.									
Minho		171	96,18	12	32	785	133364	466720	5621
	Viana . . .	80	45	5	13	271	43528	182015	4044
	Braga . . .	91	51,18	7	19	514	89836	284705	5562
Douro		324	182,23	23	77	736	207885	839908	4609
	Porto * . . .	91	51,18	9	21	371	89836	361660	7066
	Aveiro . . .	122	68,62	7	24	172	58103	233945	3409
	Coimbra . .	111	62,43	7	32	193	59946	244303	3913
Tras os Montes		337	189,56	11	43	535	77079	300840	1587
	Villareal . .	138	77,62	6	25	259	43764	182382	2849
	Bragança . .	199	111,94	5	18	276	33315	118458	1058
Beira Alta		108	60,75	10	40	344	71489	289038	4157
	Vizeu . . .	108	60,75	10	40	344	71489	289038	4757
Beira Baixa		385	216,57	12	47	495	80463	326200	1506
	Guarda . . .	178	100,13	7	30	344	49032	197470	1972
	Castello branco	207	116,44	5	17	151	31431	128730	1105
Estremadura		607	341,45	25	82	464	171595	782875	2292
	Leiria . . .	110	61,88	5	16	110	28330	132895	2147
	Lisboa * . .	303	170,44	14	44	212	103887	496990	2915
	Santarem . .	194	109,13	6	22	142	39378	152990	1402

*) Y compris la population des villes de Porto avec 62000 et de Lisbonne avec 241500 h.

Provinces.	Dénominations des districts.	Superficie en lieues carrées de 20 au degré (16=9 m.c.g.)	Superficie en m. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845	Habitants en 1841.	Population par m. c. géogr.
Alemtejo		838	471,38	13	50	315	72397	276590	586
	Portalegre	200	112,5	4	19	94	22443	86071	765
	Evora	219	123,19	4	14	113	22524	85079	690
	Beja	419	235,69	5	17	108	27430	105440	447
Algarve		180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
	Faro	180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
		2950	1659,37	111	386	3736	847343	3,412500	2056

B. Iles Açores.

Iles.	Division administr.	Superficie en lieues carrées de 20 au degré (16=9 m.c.g.)	Superficie en m. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845	Habitants en 1841.	Population par m. c. géogr.
Madeira et Porto Santo	([1])Funchal	28	15,75	2	10	46	25046	116200	7377
Açores orientales	([2])Ponta Delgata	34	19,12	3	9	44	21382	64000	3347
" centrales	([3])Angra do Heroismo	34	19,12	3	8	37	15292	88600	3633
" occidentales	([3])Horta	28	15,75	3	7	36	14710	61700	3923
		124	69,74	11	34	163	76430	330500	4739

([1]) d'après les données statistiques pour l'année 1844, ([2]) de 1841, ([3]) de 1843.

Possessions d'outre-mer.	Superficie en lieues carrées de 20 au degré (16=9 m.c.g.)	Superficie en m. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages.	Totalité des habitants.	Population p. m. c. géogr.
Afrique. Iles du cap Vert . .	1223	688		8	28	12694	80000	116
Côte de Guinée, Bissao, etc.	3000	1687,5					10000	6
Roy. d'Angola, Benguela et dépendances	22000	12375					400000	3
Moçambique et dépendances .	24000	12875					280610	21
Ile de S.-Thomé, Principe, etc.	44	24,75					16000	646
	50267	27650,25		8	28	12694	786610	
Asie. Ile de Goa	48	27,00			34	9450	48236	1786
Salceto	104	58,5			25	19899	94838	1621
Bardez	72	40,5			26	22394	90010	2220
Nouvelles conquêtes . . .					10	20431	110958	—
Dépendances de Goa, etc. .					3	70	875	—
Ville de Damao	9,5	5,4			1		27657	5121
» » Diu	0,8	0,45			1		9146	20324
	234,3	131,85			100	72244	381720	
Océanie et Chine. Iles de Solor, Timor, Midora, etc.	52600	29587,5					218510	
Gouv. de Macáo	1	0,56					4800	8571
	52601	29588,06					223310	

Total.

	Lieues c.	M. c. géogr.	Population.
Continent	2950	1659	3,412500
Iles Açores	124	70	330500
Afrique	50267	27650	786610
Asie	234	132	381720
Océanie et Chine	52601	29588	223310
	106176	59099	5,134640

Les sources desquelles ces indications sur la superficie et la population ont été puisées, se trouvent indiquées dans l'édition de 1846.

Finances.

Les dépenses de l'année du 1er juillet 1850 jusqu'au 30 juin 1851 sont évaluées à

3540,877805	réis	pour le credit public,
1785,458756	„	pour le palais royal et les cortes,
1122,138626	„	ministère de l'intérieur,
814,963337	„	„ des finances,
458,242688	„	„ de justice et des cultes,
2760,975165	„	„ de la guerre,
924,178605	„	„ de la marine et des colonies,
236,586894	„	„ des affaires étrangères,
880,765874	„	dépenses extraordinaires.
12524,187750	réis	total.

La dette fut indiquée en 1845 aux chiffres suivants:

a) dette consolidée:

intérieure	31366,415943	réis avec	1455,565458	réis d'intérêt.
extérieure	42591,156004	„ „	1330,995181	„ „
frais d'administration et autres			91,465586	„ „
	73957,571947	réis avec	2878,026225	réis d'intérêt.

b) dette non-consolidée en papier-monnaie, anciennes dettes liquides, aux „padroes de juros reaes," le reste de l'emprunt forcé de dom Miguel, puis le reste des dédommagements d'émigrés, enfin en traîtements arriérés, etc.: 10175,174026 réis.

Exprimée en thalers la dette consolidée en fait 113,780880 et la dette non-consolidée 15,654114 thlrs.

Armée.

21150 h. d'infanterie, dont 900 h. en 1 rég. de grénadiers de la reine, 14670 h. en 16 rég. d'infanterie, puis 3200 h. en 8 bataillons de chasseurs, 600 h. en 1 bataillon de marins et 1780 h. gardes-municipaux.
3550 „ de cavalerie, savoir: 3200 h. en 8 rég. et 350 h. gardes-municipaux.
3400 „ artillerie et génie, 3200 h. en 4 rég. et 200 h. sapeurs.

28100 h. en tout, dont il n'y a cependant que 18000 h. en activité.

Il faut ajouter à cette somme le personnel supplémentaire tant en Portugal qu'aux îles adjacentes, généraux, état-major, ingénieurs, officiers des dix divisions militaires, des forts, des écoles, dans les arsenaux et en disponibilité, puis officiers civils et commissaires, le corps télégraphique (200 h.) et les vétérans.

Dans les colonies: 9000 h. de ligne, dont 4600 h. en Afrique et 4400 h. en Asie.

Flotte.

2 vaisseaux de ligne à 80 canons, 5 frégattes à 50 canons, 1 frégatte à 44 can., 8 corvettes de 20 à 24 canons, 11 bricks de 10 à 20 canons, 7 shooners, puis 2 bâteaux à vapeur.

Prusse.

Autorités supérieures.

(Imprimé le 18 sept. 1850)

I. *Le ministère d'Etat.* Il se compose du président du ministère, le gén. de cav. Fréd.-Guillaume comte *de Brandenburg* (8 nov. 1848) et des chefs des départements ministériels énumérés sous II.

Conseillers rapporteurs au ministère d'Etat —: le cons. int. supr. des finances Charles-Henri-Auguste *Costenoble;* le cons. de rég. *Hegel.*

II. *Ministères séparés.*

1. *Ministère des aff. ecclésiastiques, de l'instruction publique et de santé.* Chef —: le ministre d'Etat *de Ladenberg* (8 nov. 1848).

a. Conseil de l'église évangélique (29 juin 1850; autorité supérieure pour les affair. intérieures de l'église; il communique directement avec les autres

autorités et fait ses rapports directement à S. M. le roi. Il a à donner connaissance de ses dispositions et de ses rapports au ministre des affaires ecclésiastiques, auquel reste l'administration des aff. ecclés. extérieures). Chargé des fonctions de directeur —: le cons. int. supr. de régence *Keller* (29 juill. 1850).

b. Département du culte catholique. Directeur —: le cons. int. supr. de rég. *Aulike*, directeur-commissaire.

c. Département de l'instruction publique. Directeur —: le cons. int. supr. de rég. Dr. *Schulze*.

d. Département des aff. médicales. Directeur —: . . .

2. *Ministère de l'intérieur.* Chef —: le ministre d'Etat Othon baron *de Manteuffel* (8 nov. 1848). Directeur —: le cons. int. supr. act. de rég. *de Puttkammer*.

3. *Ministère de la guerre.* Chef —: le ministre d'Etat lieut.-général *de Stockhausen* (27 févr. 1850).

a. Département général de la guerre. Directeur —: le major-général *de Leo*.

b. Dép. de l'économie militaire. Directeur —: le colonel *de Fischer*.

4. *Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics.* Chef —: le ministre d'Etat Auguste *von der Heydt* (6 déc. 1848).

Sous-secrétaire d'Etat —: le cons. int. supr. act. des finances *de Pommer-Esche II.*

1r Dép. Département général des postes. Directeur —: cons. int. supr. de rég. *Schmuckert*.

2d Dép. Administration des chemins de fer. Directeur —: cons. int. supr. des finances *Mellin*, de même directeur des constructions architectes (24 janvier 1850).

3e Dép. Administration des œuvres hydrauliques, etc., ainsi que des chaussées —: . . .

4e Dép. Administration pour le commerce et l'industrie. Directeur —: cons. int. supr. des finances *Oesterreich* (24 janv. 1850).

5. *Ministère des finances.* Chef —: le ministre d'Etat Rodolphe *de Rabe* (24 févr. 1849).

Directeurs —: Dr. *Thoma*, cons. int. supr. act. des finances et directeur du départ. des domaines et

forêts. — *de Reuss*, maître supr. des forêts du pays et co-directeur des affaires des forêts et des chasses. — *de Pommer-Esche I*, cons. int. supr. act. des finances et directeur-général des tailles.

6. *Ministère de la justice.* Chef —: le ministre d'Etat Louis *Simons* (11 avril 1849). — Sous-secrétaire d'Etat —: Frédéric-Louis-Théodore *Muller*.
7. *Ministère des aff. étrangères.* Chef —: le ministre d'Etat Alexandre-Gustave-Adolphe baron *de Schleinitz* (29 juillet 1849).
   Sous-secrétaire d'Etat —: . . .
   a. Dép. pour les aff. politiques. Dirigeant —: . . .
   b. Départ. pour les affaires de politique commerciale. Dirigeant —: le cons. act. de légation *Philippsborn.*
   c. Département pour les affaires du droit d'Etat et du droit civil. Dirigeant —: le cons. int. de lég. *de Bulow.*
   d. Département pour les affaires du budget et des caisses, ainsi que du personnel. Dirigeant —: le cons. int. de lég. *Borck.*
8. *Ministère des affaires de l'agriculture* —: . . . . Le ministère est administré ad int. par le ministre de l'intérieur. Chargé ad int. des fonctions de sous-secrétaire d'Etat (28 nov. 1848) —: le cons. int. supr. act. de justice *Bode.*

III. *Autorités supérieures coordonnées aux départements du ministère.*

1. Cour des comptes. Chef-président —: . . .
2. Administration-générale des dettes de l'Etat. Préséant —: le cons. int. supr. des finances *Nathan.* — Commission des dettes d'Etat (loi du 24 février 1850); préséant —: le cons. int. supr. des finances et directeur-général des tailles en retraite *Kuhne.*

IV. *Autorités centrales subordonnées aux départements du ministère.*

1. Commission générale des ordres roy. La direction supérieure est confiée au président du ministère d'Etat le comte *de Brandenburg.* — Membre préséant —: le lieut.-général *de Selasinsky.*
2. Comité consultatif pour les arts et manufactures (technische Gewerb-Deputation — sous le ministère des

finances). Directeur — : (vacat). — Institut technique de l'industrie. Directeur — : Dr. *Druckenmuller.*

3. Archives de l'Etat et du cabinet (sous le ministère d'Etat). Directeur — : le cons. int. supr. de régence *de Raumer.*
4. Comité des commissaires examinateurs (sous le ministère d'Etat et sous la direction spéciale des ministres de l'intérieur et des finances). Préséant — : le cons. int. supr. des finances *Kuhne.*
5. Tribunal suprême (sous le ministère de la justice). Chef — : Henri-Théophile *Muhler*, ministre d'Etat int. en retraite.
   2d président — : Frédéric-Guill.-Ferd. *Bornemann*, Dr. en droit.
   Vice-présidents — : Jean-Godefroi-David *Busse;* Auguste-Guill. *Gœtze*, Dr. en droit.
6. Cour de révision et de cassation pour les prov. rhénanes (sous le ministère de la justice). Président — : ...
   Procureur-général — : François-Louis *Jæhnigen.*
7. Collége de révision pour les affaires qui concernent la culture agricole. Président — : *Lette.*

V. *Institutions générales.* (Sous le ministère des finances).

1. Société du commerce maritime. Commissaire royal et chef — : . . . ; directeur — : *Bloch.*
2. Banque de Prusse. Chef — : le ministre d'Etat *Hansemann.* — Directeur de la banque — : le président *de Lamprecht.*

Chefs-présidents dans les provinces.

1. Prusse (Kœnigsberg) — : le ministre d'Etat *Eichmann* (3 août 1850).
2. Posnanie (Posen) — : le ministre d'Etat *de Bonin* (3 août 1850).
3. Poméranie (Stettin) — : le cons. privé act. *de Bonin.*
4. Brandebourg (Potsdam) — : le ministre d'Etat *Flottwell* (3 août 1850).
5. Silésie (Breslau) — : baron *de Schleinitz* (28 oct. 1849).
6. Saxe (Magdebourg) — : le chef-président *de Witzleben* (3 août 1850).
7. Westphalie (Munster) — : le ministre d'Etat *de Duesberg* (3 août 1850), provisoirement chargé des fonctions du préséant du tribunal des arbitres à Erfurt. (Voir p. 452.)

8. Prov. rhénane (Coblence) —: le ministre d'Etat Rodolphe *d'Auerswald* (3 août 1850).

Commandements des corps d'armée et des divisions.

Corps de la garde. Commandement-général à Berlin —: le lieut.-gén. *de Prittwitz*, ad int.

Command. de l'inf. de la garde à Berlin —: le major-général *de Mœllendorf.*

Command. de la cavalerie de la garde à Berlin —: le lieut.-général comte *de Waldersee.*

1er corps d'armée. Commandement-général à Kœnigsberg —: le gén. de cav. comte *de Dohna.*

1ère division, à Kœnigsberg —: le lieut.-gén. *de Below.*

2de div., à Danzic —: le lieut.-gén. *de Stulpnagel.*

2d corps d'armée. Command.-gén. à Stettin —: le lieut.-gén. *de Grabow*, ad int.

3ème division, à Stettin —: le major-général *de Stœsser.*

4ème » à Bromberg —: le lieut.-gén. *de Wedell.*

3ème corps d'armée. Command.-général à Berlin —: le gén. de cav. *de Wrangel*, de même commandeur en chef des troupes dans les marches.

5ème division, à Francfort —: le major-général *de Wussow.*

6ème » à Torgau —: le lieut.-général prince Guillaume *Radziwill.*

4ème corps d'armée. Command.-général à Magdebourg —: le lieut.-général *de Hedemann*, ad int.

7ème division, à Magdebourg —: le lieut.-général *de Hirschfeldt II.*

8ème division, à Erfurt —: le lieut.-gén. *de Voss.*

5ème corps d'armée. Command.-général à Posen —: le lieut.-gén. *de Brunneck*, ad int.

9ème division, à Glogau —: le major-général *de Thumen.*

10ème » à Posen —: le major-gén. *de Winning.*

6ème corps d'armée. Command.-général à Breslau —: le lieut.-général *de Lindheim* est chargé des fonctions.

11ème division, à Breslau —: le lieut.-gén. *de Lindheim.*

12ème » à Neisse –: le lieut.-gén. *de Werder.*

Gouverneur-militaire au Rhin et en Westphalie (oct. 1849) et commandant en chef des corps de troupes dans le grand-duché de Bade, les Hohenzollern et à Francfort s. M. —: S. A. R. le *prince de Prusse.*

7ème corps d'armée. Command.-général à Munster —: le lieut.-gén. comte *von der Græben*, ad int.
13ème division, à Munster —: le lieut.-gén. *de Tietzen et Hennig.*
14ème division, à Dusseldorf —: le major-gén. *Chlebus.*
8ème corps d'armée. Command.-général à Coblence —: le lieut.-général *de Hirschfeldt I.*
15ème division, à Cologne —: le lieut.-gén. *de Hirschfeldt.*
16ème » à Trèves —: le major-général *de Bonin.*
En outre formé comme excédant le pied de paix:
Le corps d'armée à Bade —: le lieut.-gén. baron *Roth de Schreckenstein.*
1ère division —: le major-gén. *Brunsig-Noble de Brun.*
2de » —: le major-gén. *de Webern.*
3ème » —: le major-gén. *de Cœlln.*
Commandement des troupes à la frontière de Mecklenbourg (auparavant en Schleswig) —: le major-général *de Hahn.*
Commandement des troupes à Hambourg —: le major-général *de Dœring.*

Adjudants-généraux de S. M. le roi.

Le lieut.-gén. *de Neumann;* le lieut.-gén. *de Gerlach;* le lieut.-gén. comte *von der Græben;* le lieut.-gén. *de Lindheim;* le lieut.-gén. *de Below.*

Marine.

Commandant en chef des navires de guerre armés —: le lieut.-général prince *Guillaume-Adalbert de Prusse.*
Commandant —: commodore *Schrœder.*

Ministère de la maison royale.

Chef —: le grand-chambellan prince *de Sayn-Wittgenstein.*

Cabinet privé.

Le cons. int. de cab. *Illaire.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le min. de la maison royale prince *de Sayn-Wittgenstein.*
Grand-maréchal —: le ministre d'Etat baron *de Werther.*

Charges supérieures de la cour.

Grand-veneur en chef —:
Intendant-gén. de la musique aulique —: comte *de Redern*, cons. privé act.

Grand-échanson —: le cons. pr. act. Charles-Othon-Louis *d'Arnim*.
Intendant-gén. des châteaux et jardins —: le cons. pr. act. Frédéric-Louis comte *d'Arnim*.
Grand-maître des cérémonies —: le cons. pr. act. Frédéric comte *de Pourtalès*.
Vice-grand-maréchal de la cour —: le cons. pr. act. George-Guillaume-Louis *de Meyerinck*.
Grand-écuyer —: . . .
Maréchal de la cour et intendant des châteaux —: Alex.-Iwan comte *de Keller*, major en retraite.
Vice-grand-maître des cérémonies —: baron *de Stillfried*.
Vice-grand-veneur —: Louis-Auguste comte *von der Asseburg* à Meisdorf.

Charges de la cour.

Veneur de la cour —: le comte *de Kleist vom Loss*.
Préfet du château de Kœnigsberg —: comte *de Dœnhoff*, 1er chamb. de S. M. la reine.
Préfet du château de Stolzenfels —: le major-général *de Wussow*.
Préfet du château de Breslau —: comte *de Schaffgotsch* à Maywaldau.
Veneurs de la cour —: *de Pachelbl-Gehag*, maître supr. des forêts; comte Henri *de Reichenbach-Brustave*.

Corps diplomatique à Berlin.

Amérique, Etats-Unis du nord —: . . . ., E. e. et M. pl.; Théodore-S. *Fay*, ch. d'aff.
Autriche —: le cons. intime et feldmaréchal-lieut. Antoine baron *de Prokesch-Osten*, E. e. et M. pl. (nommé le 17 mars, audience le 29 mars 1849); baron Guillaume *de Schloissnigg*, secr. de lég.; le prince Alexandre *de Schœnburg-Hartenstein*, attaché; Charles comte *Taaffe of Corren*, chef d'escadron et Dr. en phil., attaché.
Bade —: le chamb. et cons. de lég. Louis *de Porbeck*, M. pl. (accréd. 13 sept. 1850); baron *de Roggenbach*, secr. de lég.
Bavière —: le chambellan Conrade-Adolphe baron *de Malzen*, E. e. et M. pl. (accrédité le 3 déc. 1849); le gentilh. de la chambre Edouard-Robert baron *de Riederer*, secr. de lég.

Belgique — : le min. d'Etat Jean-Bapt. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (nommé le 5 août 1845 ; en même temps accrédité près les cours roy., grand-ducale et ducales de Saxe, ainsi que près les cours duc. de Brunsvick et d'Anhalt) ; Henri *Solvyns*, secrét. de lég. de 1ère classe (25 février 1848).

Brésil — :

Danemark — :

Deux-Siciles — : chev. Vincenzo *Ramirez*, E. e. et M. pl. (accrédité le 29 avril 1850 ; de même pour Parme ; absent). Pendant son absence en mission extraord. — : l'env. extr. et M. pl. de S. M. le roi des Deux-Siciles près la cour roy. de la Sardaigne comte Luigi *Grifeo* des princes *de Partanna*, E. e. et M. pl. ; le baron P. *de Tschudy de Flums*, secr. de lég.

Espagne — : le lieut.-général don Luiz *Armero y Millares*, E. e. et M. pl. (audience le 14 juillet 1850) ; don Eduardo *Sancho*, secr. de lég. ; don Eduardo *Romea*, attaché ; don Julian *Basabe*, att. — Don Mariano Remon *Zarco del Valle*, attaché à la légation pour les affaires militaires. — Don Santiago *Palacios*, chancelier.

France — : Fialin *de Persigny*, E. e. et M. pl. (nommé le 13 déc. 1849, accréd. 13 janvier 1850) ; Edouard *Cintrat*, 1er secr. de lég. (15 avril 1848) ; *de Ségur*, 2d secr. de lég. (2 juin 1849) ; *de Faucourt*, att. ; *de Moreton*, att. ; *Balurgey de Granville*, chancelier de lég.

Grande-Bretagne — : comte *de Westmoreland*, pair des roy. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, cons. int. et lieut.-gén., E. e. et M. pl. (M. pl. près la cour ducale d'Anhalt-Dessau) ; Henry Francis *Howard*, esq., secr. de lég. ; Will. *Lowther*, 1er attaché ; J. S. *Lumley*, l'hon. Julian *Fane* et William Campbell *Manley*, attachés.

Hambourg — :

Hanovre — : le cons. pr. et chamb. comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près la cour roy. de Saxe) ; George *Hoppe*, chancelier de lég.

Hesse élect. — : le cons. de lég. et chamb. Philippe baron *de Dœrnberg*, ch. d'aff.

Hesse grand-ducale — : le cons. intime *de Lepel*, en mission extraordinaire.

Mecklenbourg-Schwérin — :

Pays-Bas — : le chamb. Alex.-Charles-Jacques baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (nommé le 19 avr.

1842; en même temps accréd. à Dresde et à Weimar); L. G. J. F. comte *de Paul Duchastel*, secr. de lég.

Portugal — : Don Pedro *de Souza-Botelho*, ch. d'aff.; le comte *de Farrobo*, att.

Russie — : le chamb. et cons. int. Pierre baron *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (égalem. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg); cons. de la cour baron André *de Budberg*, cons. de lég.; le cons. de collége et gentilhomme de la chambre baron *de Vegesack*, 1er secr. de lég.; le prince Alexis *Lobanoff-Rostoffski*, 2d secr. de lég. — Le colonel du rég. des gardes à cheval, aide-de-camp de S. M. l'empereur, comte Constantin *de Benkendorff*, attaché pour les aff. milit. — [Le cons. de cour *de Rennenkampf*, agent du ministère des finances pour l'industrie et le commerce.]

Sardaigne — : le marquis Albert *de Ricci*, E. e. et M. pl. (accréd. le 7 juillet 1850); le comte Rodrigues *Doria de Cirié*, secr. de lég.

Saxe royale — : Fréd.-Ferdinand baron *de Beust*, ministre d'Etat et chef du ministère des aff. étrangères, E. e. et M. pl. (absent, mais pour à présent accrédité encore); Hans *de Kœnneritz*, secr. de lég.

Suède et Norvège — : baron Constantin *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (nommé le 7 oct. 1834; de même accrédité à Dresde); Adalbert *de Mansbach*, secr. de lég. (15 nov. 1848). — F.-H.-Guillaume *Wagener*, c.

Turquie — : *Davoud-Oglou*, ch. d'aff.

Wurtemberg — :

Notices statistiques.

Provinces et arrondissements des régences.	Superficie en mill. c. géogr.	Nombre des habitants à la fin de 1846.						
		D'après leurs confessions en 1846.					Total.	à la fin de 1849.
		Evangéliques.	Catholiques.	Grecs.	Mennon.	Israélites.		
Pr. de Prusse orient.	706,34	1,289394	181557	1411	1121	7132	1,480318	1,461580
Arrond. de Kœnigsberg	408,13	671100	171294	48	385	5251	847952	847583
„ de Gumbinnen	298,21	618294	10263	1363	736	1881	632366	614047
Pr. de la Prusse occ	471,69	502148	482496	53	12005	22489	1,019105	1,025713
Arrond. de Danzic .	152,28	208249	183088	26	8750	5778	405805	404667
„ de Marienverder	319,41	293899	299408	27	3255	16711	613300	621046
Pr. de Posnanie . .	536,51	416648	866390	61	1	81299	1,364399	1,352014
Arrond. de Posen . .	321,68	239493	605550	43	—	55344	900430	897339
„ de Bromberg .	214,83	177155	260840	18	1	25955	463969	454675
Pr. de Poméranie .	574,33	1,145939	10630	16	1	8487	1,165073	1,197701
Arrond. de Stettin . .	236,88	540426	3418	1	1	4106	547952	562127
„ de Cœslin . .	258,43	423309	6591	14	—	4226	434140	448516
„ de Stralsund	79,02	182204	621	1	—	155	182981	187058
Pr. de Silésie . . .	741,74	1,558215	1,476905	28	11	30650	3,065809	3,061593
Arrond. de Breslau .	248,14	694343	460365	7	11	11268	1,165994	1,174679
„ d'Oppeln . . .	243,06	95906	875010	16	—	16386	987318	965912
„ de Liegnitz .	250,54	767966	141530	5	—	2996	912497	921002
Pr. de Brandebourg	734,14	2,016011	33905	98	14	16965	2,066993	2,129022
Arrond. de Potsdam, y compris Berlin. . .	382,51	1,191758	23222	*) 70	1	11815	1,226866	1,268935
Arrond. de Francfort	351,63	824253	10683	28	13	5150	840127	860087

Provinces et arrondissements des régences.	Superficie en mill. c. géogr.	Nombre des habitants à la fin de 1846. D'après leurs confessions en 1846. Evangéliques.	Catholiques.	Grecs.	Mennon.	Israélites.	Total.	à la fin de 1849.
Pr. de Saxe	460,63	1,626328	111432	5	1	4686	1,742452	1,781297
Arrond. de Magdebourg	210,13	660017	11395	1	—	2736	674149	691374
„ de Mersebourg	188,76	721846	2346	2	—	492	724686	742644
„ d'Erfurt . . .	61,74	244465	97691	2	1	1458	343617	347279
Pr. de Westphalie.	367,96	622026	808824	2	96	14771	1,445719	1,464921
Arrond. de Munster .	132,17	39631	378194	—	6	3213	421044	421935
„ de Minden . .	95,68	268926	184948	1	49	5909	459833	463229
„ d'Arnsberg .	140,11	313469	245682	1	41	5649	564842	579757
Pr. du Rhin	487,14	658874	2,074153	1	1281	28388	2,763080	2,811172
Arrond. de Cologne .	72,4	67760	411325	—	25	5100	484593	497330
„ de Dusseldorf	98,32	347457	531751	—	917	7489	887614	907151
„ de Coblence .	109,64	161281	329857	1	213	8205	499557	502984
„ de Trèves . .	131,13	68895	414698	—	125	4981	488699	492182
„ d'Aix-la-Chapelle	75,65	13481	386522	—	1	2613	402617	411525
Populat. civile et milit.	5080,48	9,835583	6,046292	1675	14531	214867	16,112948	16,285013
*) y inclus 1 Moham.			A ajouter le militaire en dehors de l'Etat					46174
								16,331187

Habitants de plusieures villes en 1846: Berlin 408502, Breslau 112194, Cologne avec Deutz 95202, Kœnigsberg 75234, Danzic 66827, Magdebourg 55816, Aix-la-Chapelle 46585, Stettin 41573, Posen 40209, Potsdam 37549, Elberfeld 34956, Barmen 32984 hab.

Etat des finances du royaume de Prusse pour 1850.

Recette.

I. Ministère des finances.		Ecus.
1. Domaines et forêts		11,702555
a) domaines	5,778751	
b) forêts	4,921985	
c) vente et exonération de domaines	1,000000	
d) contribution de l'administration centrale	1819	
2. Impôts directs		20,339180
a) impôt foncier	10,106493	
b) impôt dit des classes	7,632126	
c) impôt dit sur les métiers . . .	2,580814	
d) recettes diverses	19747	
3. Impôts indirects		29,171924
a) droit d'entrée, de passage et d'exportation	13,500000	
b) droit de passage sur les vins, moûts et tabacs produits dans le territoire de l'union douanière	176800	
c) impôt sur le sucre de betteraves	300000	
d) impôt sur les dépôts, le pésage, le plombage, le timbre, etc. . .	40000	
e) impôt convenu pour la navigation	630300	
f) " sur les eaux-de-vie . . .	5,000000	
g) " " les bières	1,044700	
h) " " la production des vins indigènes	40000	
i) " " la production des tabacs indigènes	130600	
k) " " le moulage	1,059850	
l) " " la viande de boucherie .	1,230650	
m) " timbre	3,600000	
n) droits de chaussée	1,160000	
o) droits perçus pour l'usage des ponts, des ports, et pour le passage des canaux, rivières, etc.	894700	
p) droits d'hypothèques et de greffes	168220	
q) recettes diverses	69600	
r) amendes	126504	
	à transporter	61,213659

	Transport	61,213659
4. Rapport du monopole du sel . . .		8,400343
a) pour le sel	8,392779	
b) recettes diverses	7564	
5. Loteries		960200
a) part aux gains	910822	
b) recettes diverses	49378	
6. Rapport de la société du commerce maritime [„Seehandlung"] . . .	—	—
7. Quôtepart des gains de la banque de Prusse		122000
8. De l'administration des caisses des prêts		224300
9. Administration des caisses publiques		505828
a) contributions, pensions	108950	
b) recettes diverses	396878	
		71,426330
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics.		
10. De l'administration des postes et des télégraphes		6,792224
a) poste	6,730884	
b) télégraphe	61340	
11. Recettes de l'Etat provenant du commerce, des métiers et des constructions		268423
a) produit de la fabrication de porcelaine à Berlin	194337	
b) recettes diverses	74086	
12. Produit des mines, usines et salines		6,073809
a) mines	2,186930	
b) forges	1,877087	
c) salines	1,324547	
d) droits sur les carrières et épices	670903	
e) autres recettes	14342	
		13,134456
III. Ministère de la justice . . .		5,494965
13. a) épices	5,131957	
b) émoluments des employés . . .	211885	
c) recettes diverses	148510	
d) caisse des veuves des officiers de justice	2613	
	à transporter	5,494965

	Transport	5,494965
IV. Ministère de l'intérieur.		
14. Recettes diverses		29474
a) revenu de l'administration de l'intérieur	13170	
b) rapport de l'administration de la police	16304	
V. Ministère de l'agriculture.		
15. Droits et avances des autorités . .		964569
VI. Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales.		
16. Recettes diverses		70323
a) de l'administration ecclésiastique	612	
b) de l'administration des établissements de l'instruction publique .	60014	
c) des deux administrations en tant qu'elles sont réunies	8770	
d) de la direction médicale . . .	927	
VII. Ministère de la guerre.		
17. Recettes diverses		218331
totaux de III à VII		6,777662
total de I		71,426330
total de II		13,134456
	Total de recettes	91,338448

D é p e n s e.

Dépenses permanentes.

A. Frais d'administration, d'encaissement et d'exploitation, puis dépenses des branches séparées de l'administration.

I. Ministère des finances.		
1. Domaines et forêts		3,589016
a) domaines	1,035831	
b) forêts	2,468035	
c) direction centrale des domaines et des forêts	85150	
2. Dépenses pour l'encaissement des impôts directs :		883680
a) impôt foncier	481902	
b) impôt dit des classes	296753	
c) impôt sur les métiers	105025	
	à transporter	4,472696

	Transport	4,472696
3. Dépenses pour les impôts indirects		3,966824
a) charges communes, etc., de toutes les branches des recettes . . .	3,602858	
b) à charge des recettes provenant des impôts sur la navigation . .	46438	
c) à charge des recettes du timbre	55581	
d) dépense à charge de l'impôt pour l'usage des chaussées	150414	
e) dépense à charge du produit des ponts, des ports et du passage .	40400	
f) dépense de greffe et pour les hypothèques	71133	
4. Dépenses pour le monopole du sel		3,060343
a) frais d'achat, d'emballage et de transport pour les sels	2,789781	
b) frais du débit	270562	
5. Loterie		163132
6. Frais de la direction du commerce maritime [Seehandlung] (58061 écus), qui sont payés du fonds.		
7. Administration des caisses des prêts		224300
a) administration	46620	
b) fonds à disposition	177680	
8. Frais de la monnaie principale (18731 écus qui sont payés du fonds et couverts du gain).		
	total	11,887295
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics.		
9. Administration des postes et des télégraphes		6,195147
a) poste	6,046897	
b) télégraphe	148250	
10. Fabrique de porcelaine à Berlin .		181987
11. Mines, forges et salines		4,914569
a) frais de l'exploitation des mines	1,583760	
b) " " " des forges	1,698281	
c) " " " des salines	1,019672	
d) frais de l'inspection et de l'administration	372780	
	à transporter	11,291703

	Transport	11,291703
e) dépenses pour des buts techniques et scientifiques	212192	
f) dépenses diverses	27884	
Ministère du commerce, etc. .		11,291703
Ministère des finances . . .		11,887295
Total des dépenses pour l'administration, l'encaissement, etc. . . .		23,178998
B. Dotations.		
12. Fidéicommis de la couronne . . .		2,573099
13. Dette publique		7,501531
a) intérêts	4,886271	
b) amortissement	2,533017	
c) rentes subsidiaires pour l'amortissement des dettes provinciales, frais des billets du trésor . . .	22414	
d) frais d'administration	59829	
14. Pour les chambres		222500
a) prem. chambre	33070	
b) seconde chambre	189430	
	Total des dotations	10,297130
C. Dépenses pour l'administration de l'Etat.		
I. Présidence du ministère d'Etat . .		206848
15. Bureau du président du ministère .	34900	
16. Cabinet privé pour les affaires civiles	18600	
17. Commission générale des ordres .	20200	
18. Administr. du trésor et des monnaies	14980	
19. Chambre suprême de la comptabilité	118168	
II. Ministère des affaires étrangères .		924135
20. a) ministère	89910	
b) ambassades et consuls	464570	
c) dépenses diverses	74710	
21. Archives de l'Etat	5250	
22. Archives des régences provinciales .	11125	
23. Contribution pour la fortification d'Ulm et de Rastatt	278570	
III. Ministère des finances		6,864377
24. Administration centrale des finances, administration générale et caisse générale de l'Etat	168920	
	à transporter	7,995860

		Transport	7,995360
25. Caisse générale pour la pension des veuves		579007	
26 Dettes de la caisse générale d'Etat .		1,202455	
a) dédommagements pour droits et usufruits abolis	267755		
b) intérêts des cautions des employés	227000		
c) ntérêts et amortissements des capitaux empruntés pour les nouvelles constructions de chaussées	684000		
d) contribution pour l'intérêt et l'amortissement de diverses dettes de provinces .	23700		
27. Pensions, compétences et rentes personnelles		2,543829	
a) pensions et subventions	1,347000		
b) fonds de pensions viagères	1,196829		
28. Présidents en chef et régences . .		1,745166	
a) traitements et dépenses personnelles	1,341082		
b) diètes, frais de transport, etc.	368800		
c) dépenses diverses . . .	35284		
29. Fonds généraux		625000	
a) pour l'abolition des rentes passives	50000		
b) à disposition pour des grâces	300000		
c) à disposition pour des dépenses imprévues . .	275000		
IV. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics			6,636058
30. a) administration centrale . . .		18800	
b) section du commerce, des métiers, des affaires de construction et des chemins de fer; députation technique pour l'industrie, etc. . .		150793	
c) personnel des employés techniques pour les constructions; puis employés des ports et pour la navigation		472746	
		à transporter	14,631418

	d) entretien des œuvres hydrauliques, des routes non-chaussées et des bâtiments des régences	[Transport 1,096713	14,631418
	e) entretien des chaussées . . .	2,075475	
	f) entretien des routes du district sur la rive gauche du Rhin (149743 thlr.)		
	g) pour la construct. de nouvell. routes	1,000000	
	h) pour l'avancement de la construction des chemins de fer	1,515929	
	i) pour l'avancement du commerce et des métiers	205602	
V.	Ministère de la justice		9,041326
31.	a) ministère	91298	
	b) tribunal supr. et int. ; cour rhénane de révision et cassation . . .	142170	
	c) tribunaux suprêmes	1,264865	
	d) tribunaux inférieurs	6 578964	
	e) frais de la justice criminelle .	904216	
	f) dépenses diverses	57200	
	g) caisse des veuves des officiers de la justice	2613	
VI.	Ministère de l'intérieur		3,506142
32.	a) ministère	89920	
	b) bureau statistique et institut météorologique	15990	
	c) préfectures (Landrathsæmter) .	732238	
	d) police dans les plus grandes villes	712697	
	e) commissions de district dans la prov. de Posnanie	54030	
	f) gendarmerie (pour la campagne)	862357	
	g) maisons de correction et de détention	684857	
	h) établissements de charité . .	166574	
	i) dépenses diverses, etc. . . .	187479	
VII.	Ministère pour les aff. d'agriculture		1,450329
33.	a) ministère 36240	1,277153	
	b) collége de révision pour les affaires d'agriculture 24300		
	c) autorités pour explaner les difficultés, etc. 1,098635		
	d) dépenses pour l'avancement de la culture des terres 117978		
		à transporter	28,629215

		Transport	28,629215
34. Haras		173176	
a) haras central et établissements du train . . .	33911		
b) autres haras	104005		
c) administration centrale et autres dépenses . . .	35260		
VIII. Ministère pour les affaires de culte, de l'instruction publique et médicales			3,373675
35. a) ministère, y compris 19965 écus pour dépenses imprévues		130797	
b) culte évangélique		331924	
c) culte catholique-romain . . .		721211	
d) instruction, arts et sciences .		1,396641	
e) dépenses communes pour le culte et l'instruction		499168	
f) affaires médicales		293934	
IX. Ministère de la guerre			25,495375
36. a) ministère et caisse générale milit.		248538	
b) état de l'armée		21,751915	
c) marine		282448	
d) invalides		3,013364	
e) maison des orphelins de militaires à Potsdam		120050	
f) caisse pour les veuves de militaires, intérêts et contribution de l'Etat		79060	
Total de: C. Administration de l'Etat			57,498265
B. Dotations			10,297130
A. Caisse générale . .			23,178998
Total des dépenses régulières			90,974393
où il faut ajouter les dépenses extraordinaires et accidentelles, que voici:			
I. Ministère des finances . . .			241000
a) assemblée des députés à Erfurt		100000	
b) administration des domaines .		37000	
c) administration des forêts . .		20000	
d) direction des impôts directs .		12000	
e) administration de la vente du sel		72000	
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics . . .			2,000000
III. Ministère de la justice . . .			400000
		à transporter	2,641000

Transport	2,641000
IV. Ministère de l'intérieur . . .	198967
V. Ministère de l'agriculture . .	126886
VI. Ministère des affaires ecclésiastiques, etc.	248000
VII. Ministère de la guerre . . .	1,710360
Total des dépenses extraordinaires et accidentelles	4,925213
Total des dépenses régulières . .	90,974393
Total	95,899606

Dette de l'Etat d'après le budget de 1850.

Titres.	Capitaux.	pour ct.	Intérêts.	Amortissement annuel
A. Dette générale de l'Etat.				
1) Billets du trésor . .	111,500625	$3\frac{1}{2}$	3,902521	2,133758
2) Emprunt volontaire .	15.000000	5	750000	
Total de la dette générale	126,500625		4,652521	

B. Dettes provinciales à payer par l'Etat.

Titres.	Capitaux.	pour ct.	Intérêts	Amortissement annuel.
1) Obligations de la Marche électorale	2,063021	$3\frac{1}{2}$	72205	43900
2) Obligations de la nouvelle Marche	385105	$3\frac{1}{2}$	13478	8125
3) Obligations du duché de Saxe	3,829817	2 et 3	121224	148935
4) Dettes provenant de la ci-devant république de Danzic	1,656000	point		115000
5) Autres dettes provinciales à la charge de l'Etat .	158139	div.	5917	85298
6) Fonds de réserve pour des dettes provinciales encore inconnues qui sont à la charge de l'Etat . .	584818	$3\frac{1}{2}$	20470	
Total des dettes provinciales à la charge de l'Etat	8,676900		233294	401258
Total des dettes de l'Etat à intérêt *)	135,177525		4,885815	2,533016

*) D'après le budget de 1849 la somme des dettes de l'Etat se monta à . . . . 137.942764 écus.
En 1849 ont été amorties . . . . 2,765239 »
Restent susdits . . . . 135,177525 écus.

Titres.	Capitaux.	Intérêts	Amortissement annuel.
Transport	135,177525	4,885815	2,533016
C. Dette de l'Etat en billets du trésor, sans intérêt*)	20,842347		

Par la loi du 7 mars 1850 a été ouvert au ministre de la guerre un crédit de 18 millions affectés aux besoins extraordinaires que pourrait exiger l'administration militaire, et le ministre des finances a été autorisé de contracter à ce but un emprunt jusqu'au montant de cette somme. La banque prussienne et la société roy. du commerce maritime ont pris à leur charge 6 millions de cet emprunt chacune; les six millions restants ont été abandonnés et distribués par provinces au libre concours des capitalistes. A l'époque du 1er d'août 1850 où nous sommes on ignore encore jusqu'à quel chiffre cet emprunt sera realisé, ainsi que l'usage auquel on le destine.

Par la loi du 7 décembre 1849 le ministre des finances est autorisé à contracter un emprunt de 20 millions affectés à la construction du chemin de fer à Kœnigsberg en Prusse (chemin d'orient, Ostbahn), à l'achèvement de ceux de Westphalie et de Saarbruck. Cette dette devra être réalisée successivement à mesure des progrès de ces constructions et des besoins qui en résulteront. Jusqu'ici toutefois le ministère n'a pas, à ce qu'on prétend, fait usage de cette autorisation et les frais des constructions de chemins de fer et nommément de celui à Kœnigsberg (chemin d'orient) entreprises dans le cours de cette année ont été couverts par les fonds étatisés, affectés à ce but, et par d'autres recettes de l'Etat.

*) L'augmentation de la dette ne portant pas d'intérêts de 9,600000 écus (de 11,242347 à 20,842347 écus) ne provient pas d'une nouvelle émission de billets du trésor, mais de ce qu'en conformité de la loi du 7 mars les obligations de l'Etat, qui pour une valeur égale avaient été mises en dépôt, pour couvrir le montant de cette augmentation, ont été remises en circulation et allouées à la caisse générale de l'Etat pour lui fournir les moyens de faire face aux dépenses extraordinaires des années 1849 et 1850. De la somme totale des billets du trésor émis depuis 1824 on a anéanti 4,900000 écus de manière que le total de ce papier-monnaie actuellement en circulation offre la somme ci-dessus formulée par le chiffre de 20,842347 écus.

	Capitaux.	Interêts.	Amortissement annuel.
Total des dettes administrées par la direction générale **)	156,019872	4,885815	
D. Intérêts de ces dettes de l'Etat			4,885815
E. Frais d'administration, frais de la confection des billets du trésor, rente pour les villes des Marches (électorale et nouvelle) et sommes extraordinaires pour arrondir les sommes de l'état			72242
Total de la dépense annuelle pour les dettes de l'Etat			7,491073

**) Outre la somme ci-indiquée des dettes administrées par la direction-générale des dettes qui est de . . . . 156,019872 écus.
il faut encore tenir compte des cautionnements des employés compris, d'après l'état général des finances, dans les dettes passives et qui s'élèvent à la somme de . . . . . . 5,675000 »
et le reste de l'emprunt à bénéfice (Præmienanleihe) qui se trouve aussi énuméré dans les dettes passives de la caisse-générale des finances, ce reste étant de . . . 7,465400 »

Le total des dettes de l'Etat prussien se monte d'après ces explications au 1er janv. 1850 à . . . . 169,160272 écus.
Ajoutez la somme ci-dessus (remarque *) énoncée par . . . . 18,000000 »
le montant de la dette offrira actuellement un total de . . . . 187,160272 »

L'armée se compose: 1° de l'armée régulière.

Infanterie.

Garde.	grenadiers,	4 rég. à 3 bat.	en tout 145 bataillons.
	réserve,	1 rég. à 2 »	
	réserve combinée,	1 bat.	
	chasseurs,	1 bat.	
	tireurs,	1 bat.	
Ligne.	infanterie,	32 rég. à 3 bat.	
	réserve,	8 rég. à 2 »	
	chasseurs,	8 bat.	
	8 bataillons combinés		

Cavalerie.

Garde.	gardes du corps,	1 rég.		chaque régiment de 4 escadrons; en tout 152 escadrons.
	cuirassiers,	1 »		
	dragons,	1 »		
	hussards,	1 »		
	uhlans de la landw.,	2 »		
Ligne.	cuirassiers,	8 »		
	dragons,	4 »		
	hussards,	12 »		
	uhlans,	8 »		

Artillerie.

1 brigade d'artillerie de la garde.
8 brigades d'artillerie de ligne.
(En outre 5 comp. d'artillerie de forteresse et les divisions de la landwehr.)

Corps du génie.

Trois inspections du génie, officiers.
Pionniers de la garde . . 1 div.
Pionniers de la ligne . . 8 » et 3 compagnies de pionniers de réserve.

2° de la landwehr du 1er ban.

Infanterie. Garde: 4 rég. à 3 bat.
Des provinces: 32 » » 3 »
4 » combinés des provinces, chacun à 2 bataillons
} en tout 116 bataillons.

Cavalerie, 104 escadrons.
(En outre la landwehr des chasseurs, de l'artillerie et des pionniers.)

3° de la landwehr du 2d ban.

104 bataillons.

La force de l'armée se monte aux nombres suivants:

A. Au pied de paix.

Armée régulière.		Landwehr du 1er ban.		Total.
Infanterie, 145 bat.	80000 h.	116 bat.	70000 h.	150000 h.
Cavalerie, 152 esc.	24000 »	104 esc.	10000 »	34000 »
Artillerie, 324 bouches-à-feu avec attelage*) . . .	15000 »		14000 »	29000 »
Pionniers, 20 comp.	2100 »		2100 »	4200 »
	121100 h.		96100 h.	217200 h.

*) Le nombre actuel des bouches-à-feu pourvus d'attelages se monte à peu-près à 500, une partie de l'artillerie de campagne ayant été mobilisée.

B. Au pied de guerre.

	Troupes de campagne.		Troupes de garnison.	
Infanterie.	253 bat.	253000 h.	$142\frac{1}{2}$ bat.	142500 h.
Cavalerie.	296 esc.	45000 »	46 esc.	5600 »
Artillerie.	864 bouches-à-feu . . .	23000 »		16000 »
Pionniers,	12 comp.	4300 »	12 comp.	3400 »
	Total	325300 h.		167500 h.

(A part les officiers, la gendarmerie et 36000 soldats du train.)

La force des troupes sous les armes est variable selon le besoin, les bataillons de l'armée régulière — formés des individus masculins de 20 à 25 ans — variant par l'admission de la réserve entre le nombre de 522 et celui de 1002 homm. Les bataillons de la landwehr du 1er ban — formés des hommes de 25 à 32 ans — sont appelés aux armes pour former des bataillons de 400 à 1002 hommes. En outre la landwehr du 2d ban, composée des hommes de 32 à 39 ans, est disponible pour former la garnison des forteresses. Le „landsturm" comprend tous les autres hommes capables à porter les armes, depuis l'age de 17 à 50 ans. La landwehr des 1er et 2d bans se compose d'anciens soldats et le matériel de leur armement est toujours disponible pour pouvoir, quand les circonstances l'exigent, aller dans la guerre au nombre de 450000 hommes, laissant toujours 150000 hommes dans le pays.

Vaisseaux de marchands et de cabotage.

Vaisseaux.

District de	à voiles.			à vapeur.		
	nombre.	capacité en tonneaux.	Equipage.	nombre.	capacité.	Equipage.
Kœnigsberg . .	138	$27203\frac{1}{2}$	1498	7	368	55
Danzic . . .	118	26187	1440	4	142	29
Stettin . . .	330	$40062\frac{1}{2}$	2559	9	326	70
Cœslin . . .	59	8587	525	—	—	—
Stralsund . .	332	$31618\frac{1}{2}$	2223	1	36	7
	977	$133658\frac{1}{2}$	8245	21	872	161

Bâtiments de cabotage.

District de	à voiles			à vapeur.		
	nombre.	capacité en tonneaux.	Equipage.	nombre.	capacité.	Equipage.
Kœnigsberg . .	1	23	3	—	—	—
Danzic . . .	3	60	9	3	48	14
Stettin . . .	186	2811½	364	3	45	13
Cœslin . . .	67	979	155	—	—	—
Stralsund . .	270	3346¼	531	—	—	—
	527	7219¾	1062	6	93	27

Reuss.

I. *Ligne aînée des princes de Reuss.*

Régence à Greiz — : François-Edouard *Otto*, chancelier, président de la régence, de la chambre des finances et du consistoire.

II. *Ligne cadette.*

Collége suprême délibératif et administratif pour Schleiz, Gera et Ebersdorf.

Président — : le ministre d'Etat et cons. int. act. Dr. *de Bretschneider.*

1. Département ministériel (affaires de la confédération germanique, de la maison princière, de la chambre représentative, des rapports avec l'étranger, de la rédaction des lois, de l'emploi d'officiers politiques, de l'inspection supérieure de l'administration, etc.). Président — : le ministre d'Etat Dr. *de Bretschneider.*
2. Département gouvernemental (direction supérieure de toutes les affaires d'administration, d'impôts, de police, de métiers, de domicile, etc.). Président — : le même.

Collége de justice. Directeur ad int. — : le cons. int. de justice Dr. *Reichard.*

Charges de la cour.

I. *à Greiz: de Schœnfels*, grand-écuyer. — *Noble de Planitz*, grand-maître des forêts. — Intendant de la cour —: le cons. privé du cab. *de Grun*.

II. *à Schleiz: de Strauch*, grand-veneur. — *de Schmertzing*, grand-écuyer.

Envoyés et consuls près les cours des princes de Reuss.

Autriche —: Joseph *Gruner*, CG. pour le roy. de Saxe, ch. d'aff., de même accrédité près les cours ducales d'Anhalt et princières de Schwarzbourg.

Prusse —:

Suisse —: C. *Hirzel-Lampe*, C. (à Leipsic).

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Reuss, la ligne aînée, Greiz	6,8	35159
Reuss, la ligne cadette . .	21,1	77016
Schleiz	6,1	21782
Lobenstein et Ebersdorf	7,75	22026
Gera avec Saalbourg * .	7,25	33208
	27,9	112175

Revenus
des caisses des tailles du pays.

à Greiz	58000	écus de Pr.
à Schleiz	36000	" " "
à Lobenstein et à Ebersdorf	32000	" " "
à Gera	45000	" " "

Nous n'avons pas de renseignements exacts sur les revenus (plus considérables) des domaines; ceux de Schleiz sont d'environ de 50000, ceux de Gera de 60000 écus.

Le nombre des troupes actuellement équipés et armés est celui du contingent antérieur de 745 hommes, la réserve non-incluse.

Rio-de-la-Plata, Etats-Unis.
(République Argentine.)

Gouverneur de Buénos-Ayrès —: le général don Juan Manuel *de Rosas* (réélu le 5 mars 1840; déclare le 12 sept. 1849 sa démission de la place de gouverneur de la république argentine, mais reprend sa place sur l'invitation).

Secrétaires d'Etat.

Affaires étrangères —: Felipe *Arana*.
Finances —: Manoel *Insiarte*.

Chargés d'affaires et consuls à Buénos-Ayrès.

Amérique, Etats-Unis du nord —: William A. *Harris*, ch. d'aff. (1846). — Joseph *Graham*, C. à B.-Ayrès. [Jefferson *Adams*, C. à Rio-Negro.]
Belgique —: G.-A. *van Praet*, C.
Brême —: François *Halbach*, C.
Brésil —: Clémens José *de Moura-Magalhaes*, CG.
Danemark —: Jean-Jacques *Gluck*, C.
Espagne —:
France —: *de Mareuil*, ch. d'aff.; Max *de Jocquet*, att.; *Dudemaine*, chancelier.
Francfort —: François *Mohr*, agent.
Grande-Bretagne —: Henry *Southern*, esq., M. pl. près de la confédération argentine. (Gaz. de Londres 2 juin 1848); Fras. Leeson *Ball*, secr. de lég. — Martin T. *Hood*, CG.
Hambourg —: Jean-Chrétien *Zimmermann*, C.; Charles *Rodewald*, fais. les fonctions du cons.
Pays-Bas —: H. *Bunge*, C.
Portugal —: Leonardo *de Sousa Leite Azevedo*, CG. et ch. d'aff.
Prusse —: Jean-François *Mohr*, C.
Sardaigne —: *Dunoyer*, C.

Notices statistiques.

La superficie peut être de 40000 milles carrés géogr. Le nombre des habitants, sans y comprendre les Indiens indépendants, a été évalué par sir Woodbine Parish à :

Provinces.	Habit.	Provinces.	Habit.
Buénos-Ayrès	200000	Salta	60000
Santa-Fé	20000	Catamarca	35000
Entre-Rios	30000	La Rioja	20000
Corrientes	40000	San-Luis	25000
Cordova	85000	Mendoza	40000
Santjago	50000	San-Juan	25000
Tucuman	45000	Total	675000

Russie.

Le conseil de l'empire.

Président — : S. Alt. le général de cav., aide-de-camp général et ministre de la guerre prince *Tschernyscheff* (28 nov. 1848), chargé de même à présider le conseil des ministres.

Membres — : S. A. imp. le grand-duc héritier.
S. A. imp. le grand-duc *Michel.*
Les ministres.

Présidents et membres des départements:

1) *Des lois.*

Président — : conseiller privé act. et secrét. d'Etat comte *Bludoff.*

Membres.

Conseiller privé actuel prince *Gagarin.*
Conseiller privé act. *Kotschubey.*
Conseiller privé baron *Korff.*

2) *Des affaires militaires.*

Président — : le général d'inf. prince Iwan *Schachowskoï* (18 nov. 1848).

Membres.

Grand-veneur Dimitri *Wassiltschikoff.*
Général de cav. baron *Pahlen.*
Général d'infanterie *Kawelin.*

3) *Des affaires civiles et ecclésiastiques.*

Président —: S. A. imp. Pierre prince *de Holstein-Oldenbourg*, gén. d'inf.

Membres.

Conseiller privé act. et secrétaire d'Etat Nicolas *Longinoff*.
» » » prince Paul *Gagarin*.
» » » Alexandre *Kotschubey*.

4) *De l'économie politique.*

Président —: cons. privé act. comte *Gurieff* (18 nov. 1848).

Membres.

Général d'infanterie prince *Worontzoff*.
Conseiller privé act. Paul *Tutschkoff*.
» » » *Opotschinin*.
Général de cav. et aide-de-camp général *Peroffski*.
Conseiller privé *Tengoborski*.

5) *Des affaires du royaume de Pologne.*

Président —: général-feldmaréchal prince *de Varsovie*, comte *Paskewitsch-d'Erivan*.

Membres.

Général de cavalerie et aide-de-camp général comte *Krasinski*.
Conseiller privé act. comte *Zamoyski*.
» » » comte *Bludoff*, remplissant les fonctions de président.
» » » et min. secr. d'Etat du roy. de Pologne Ignace *Turkul*.
» » » Léon *Potocki*.
» » » comte *Woronzow-Daschkaw*.

Membres du conseil de l'empire, qui ne siègent pas dans les départements ministériels.

Cons. privé act. et grand-chamb. Grégoire comte *Strogonoff*.
Général d'artillerie *Yermoloff*.
» d'infanterie prince *Schtscherbatoff*.
» de cavalerie comte Pierre *Pahlen*.
Cons. privé actuel *de Ribeaupierre*.
» » » prince Serge *Gagarin*.
Général de cavalerie comte *Orloff*.
Cons. privé actuel prince *Urussov* (18 nov. 1848).

Général d'inf. *Golovin I.*
» » *Schulguin I*, gouv.-gén.-milit. de St.-Pétersbourg.
» » comte *Sakrewsky*, gouv.-gén.-milit. de Moscou.
» » et aide-de-camp gén. *Bibikoff I*, gouv.-milit. de Kiew, etc.
» » et aide-de-camp gén. *Annenkoff II.*

*) Lieut.-général *Kuprianoff I* (10 août 1849).

Cons. int. act. comte *Uwaroff*, président de l'académie imp. des sciences (10 nov. 1849).

Lieut.-général comte *Stroganoff II*, aide-de-camp gén., inspecteur de l'artillerie de dépôt (19 janv. 1850).

Lieut.-gén. *Mouravieff*, aide-de-camp gén., dirigeant le corps des arpenteurs (19 janv. 1850).

Cons. privé *Lanskoï*, sénateur, curateur hon. au conseil de tutelle de l'hospice imp. des enfants trouvés de St.-Pétersbourg (26 janv. 1850).

Secrét. d'Etat dirigéant la 1ère section de la chancellerie particulière de S. M. l'empereur et sénateur *Tanéieff* (26 janvier 1850).

Ministres.

Chargé de la préséance au conseil des ministres —: le gén. de cav. et ministre de la guerre prince *Tschernyscheff*, président du conseil de l'empire (ukase du 8 nov. 1848).

Membres.

1) Chancelier de l'empire, cons. privé actuel comte *de Nesselrode.* — Adjoint au ministère des aff. étrangères —: le cons. privé et sénateur J.-G. *Seniavin* (avril 1850).
2) Ministre de la maison de l'empereur et des apanages —: général d'infanterie prince *Wolkonski.* — Adjoint au ministère des apanages —: membre du cons. de l'empire, sénateur et maître de la cour comte *Peroffski.*
3) Directeur en chef du département des postes —: comte *d'Adlerberg*, adjudant-général, général d'infanterie et membre du cons. de l'empire.
4) Directeur en chef des voies de communication et des édifices publics —: général d'infanterie, aide-de-camp

---

*) La rédaction n'a pas connaissance, si les membres du conseil d'empire nommés depuis le 10 août 1849 ne soient pas admis à un des départements.

général comte *Kleinmichel.* — Adjoint —: le major-gén. *de Gerstfeld* (11 août 1850).

5) Ministre de la guerre —: général de cavalerie prince *Tschernyscheff*. (Voir ci-dessus.) — Adjoint —: le lieut.-gén. et aide-de-camp gén. prince *Dolgoruky I*, membre du conseil de la guerre.

6) Ministre des finances —: cons. privé act. comte *Wrontschenko*, secrétaire d'Etat. — Adjoint —: ad int. chargé des fonctions du ministre adjoint —: cons. act. d'Etat *de Brock* (18 mai 1849), chargé de présider les conseils de commerce et des manufactures attachés à ce ministère.

7) Contrôleur de l'empire —: cons. privé act. *Chitrovo.* — Adjoint —: le cons. privé *Briscorn.*

8) Ministre des domaines de l'emp. —: général d'inf. comte *Kisseleff.* — Adjoint —: cons. int. *Gammaley.*

9) Ministre de l'instruction publique —: cons. privé et sénateur prince *Schirinsky-Schimatoff* (8 février 1850). — Adjoint du ministre —: le cons. privé et sénateur *Noroff* (2 mars 1850).

10) Ministre de la justice —: conseiller privé et secrétaire d'Etat comte *Panin.* — Adjoint —: le conseiller intime *Illitschewsky.*

11) Ministre de l'intérieur —: conseiller privé actuel comte *Peroffsky*, aussi adjoint au ministère des apanages (v. ci-dessus). — Adjoint —: le cons. int. L. G. *Séniavin.*

12) Dirigeant le ministère de la marine, amiral prince *Menschikoff.*

Commission des requêtes.

Président —: *Tutschkoff*, cons. privé actuel.
Membres —: prince *Galitzin*, cons. privé actuel.
Sheremeteff, cons. privé act.
Eneholm, cons. privé.
Rachette I, cons. d'Etat actuel.

Directeur de la chancellerie —: E. *Rachette II*, cons. act. d'Etat, de même chargé à recevoir les pétitions adressées à l'empereur (1 janv. 1848).

Chancellerie du conseil de l'empire —: conseiller privé *Bakhtine*, secrétaire de l'empire.

Chancellerie du comité des ministres —: le cons. d'Etat actuel *Butkoff*, dirigeant les affaires du comité.

Chancellerie privée de S. M. l'empereur.

1ère section.

Cons. privé *Tanéyeff*, dir. de la section, membre du conseil de l'empire.

Département pour l'inspection du serv. civil —: le directeur du dép., cons. d'Etat act. *Kovalkoff*.

2de section.

Cons. privé actuel comte *Bludoff*, dir. en chef.

3ème section.

Général de cavalerie comte *Orloff*, dir. en chef.

Lieut.-général *Dubelt*.

4ème section.

Cons. privé *Hoffmann*, directeur.

5ème section.

Général d'inf. comte *Kisseleff*.

Cons. privé *Karnéeff*.

Ministre-secrétaire d'Etat du royaume de Pologne, conseiller privé *Turkul*.

Ministre-secrétaire d'Etat pour les affaires de la Finlande —: conseiller privé comte *Armfeld*.

Gouverneurs-généraux militaires.

St.-Pétersbourg —: le général d'infanterie *Schulgine I*, membre du cons. de l'empire.

Moscou —: le gén. d'inf. et adj.-général comte *Sakrewsky* (18 mai 1848), membre du conseil de l'empire.

Varsovie —: adj.-gén. et gén. d'art. prince *Gortschakoff* (v. Pologne).

Gouverneurs-généraux.

De la Finlande —: l'adjud.-gén. et amiral prince *Menschikoff*. — Adjoint —: le lieut.-gén. *Rokassovsky* (30 janv. 1848), à Helsingfors.

De la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande —: le lieut.-gén. et adjud.-gén. prince *Italiiski* comte *Suworoff Rymniksky*, gouv.-milit. de Riga (23 avril 1848).

Des gouvernements de Witebsk, de Mohilew et de Smolensk —: le lieut.-général prince André *Galitzin II.*

Des gouvernements de Grodno, de Minsk et de Kowno —: le lieut.-gén. *Bibikoff II* (16 févr. 1850), de même gouv.-milit. de Wilna.

De gouvern. de Tschernigoff, Poltawa et Charkoff —: le lieut.-gén. et aide-de-camp général *Kokoschkin.*

De Kiew, de Podolie et de Volhynie —: le gén. d'infanterie et adjud.-gén. *Bibikoff I*, membre du conseil de l'empire.

De la Nouvelle-Russie et de Bessarabie —: l'adjudant-gén. prince *Woronzow.* Sous la direction supérieure de celui-ci le lieut.-général *Fédoroff I* est chargé des fonctions de gouv.-gén.

Commandeur en chef en Géorgie, en Arménie et en Trans-Caucasie —: le gén. d'infanterie et aide-de-camp général prince *Woronzow*, commandeur en chef du corps détaché du Caucase et namiestnik (lieutenant) dans le Caucase.

De la Sibérie occident. (Tobolsk et Tomsk) —: le général d'infanterie prince *Gortschakoff II.*

Des provinces d'Irkutsk et Yénisseisk —: le lieut.-général *Mouravieff*, gouv.-général et commandeur des troupes (17 sept. 1847).

Gouverneurs militaires.

Acalzich —: le lieut.-gén. prince *Béboutoff*, ad int. (v. Arménie).

Archangel —: le contre-amiral *Boyle* (3 avril 1850), dirigeant aussi les affaires civiles.

Arménie —: le lieut.-gén. prince *Béboutoff*, nommé chef de l'administration civile de Trans-Caucasie (ordre du jour du 20 nov. 1847).

Astracan —: le commandant du port ainsi que de la flotille de la mer caspienne, contre-amiral *Bassarguin*, en fonctions de gouv.-gén.

Bessarabie —: le lieut.-gén. *Fédoroff I*, faisant fonctions de gouv.-gén. de la Nouv.-Russie et de Bessarabie (v. ci-dessus), aussi dir. des affaires civiles.

Derbent —: le lieut.-général prince *Argutinsky-Dolgoruky*, chargé du commandement de toutes les troupes dans les provinces qui touchent la mer caspienne et de l'adm. civile de ces contrées. — Le major-gén. *de Minkwitz*, gouv.-milit. de la ville de Derbent, chargé d'administrer

le gouv. du même nom sous les ordres de l'aide-de-camp général prince *Argutinsky-Dolgoruky* (1 juillet 1850).

Erivan — : le major-gén. de cavalerie à la suite de l'armée *Nazaroff*, dirigeant en même temps l'administration civile (26 janv. 1850).

Géorgie (Grusie) — : le lieut.-gén. *Braiko.*

Grodno — : le lieut.-gén. baron *von der Howen*, gouv. milit. de la ville et gouv. civil du gouvernement de Grodno (29 mars 1848).

Kaménitz-Podolsk (Podolie) — : le major-gén. *Annenkoff III*, en fonctions de gouv. milit. et en même temps de gouv. civil de la Podolie (15 déc. 1849).

Kamtschatka [nouvelle province, formée des territoires soumis à l'administration des côtes maritimes de Kamtschatka et de l'arrondissement de Hijiginsk (ukase du 14 déc. 1849)] — : le capitaine de vaisseau de 1er rang et commandant du port de Petropavlovsk *Zawoïka* est chargé de remplir les fonctions de gouv. milit. (9 mars 1850).

Kasan — : le major-général *Baratynski* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles). — Pendant l'absence du major-gén. *Baratynski*, de la suite de S. M. imp., le major-général comte *Tolstoï* est chargé des fonctions de gouv. milit. de ville de Kasan et de gouv. civil du gouvernement.

Kertsch et Jénikale — : le contre-amiral *Lazareff III* (23 févr. 1850).

Kharkoff — :

Kiew — : le gén. d'infanterie *Bibikoff I* (chargé aussi de la direction des affaires civiles), gouv.-gén. de Podolie, etc.

Kostroma — : le major-gén. *Kamensky I*, de même gouv. civil (14 avril 1848).

Kowno, gouv. Wilna — : le maj.-gén. *Radistscheff* (29 mars 1848).

Kronstadt (Pétersbourg) — : l'amiral *Bellinghausen.*

Kutaïs — : le major-général prince *Gagarin I* (1 juillet 1850), chargé aussi de la dir. des aff. civiles.

Nikolajew et Sévastopol (Crimée) — : l'amiral et adjud.-gén. *Lasareff I.*

Nijni-Novogorod — : le major-général prince *Urussoff I* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).

Novogorod — : prince *Urussoff II* (29 déc. 1849).

Odesse (Cherson) — : le major-gén. et sénateur *Aklestischeff.*

Orel —: le major-gén. *Mukhanoff* (en même temps gouv. civil).
Orenbourg —: le gén. *Obrutschew I*, gouv.-milit. et civil, comm.-gén. du corps séparé d'Orenbourg.
Pskow —:
Réval (Esthlande) —: l'amiral comte *Heiden.*
Riga (Livonie) —: le lieut.-gén. et aide-de-camp gén. prince *Italiisky* comte *Suworoff Rymniksky* (de même gouv.-gén. de Livonie; v. ci-dessus).
Saratoff —:
Schémakha —: le major-gén. baron *Wrangel III*, dirigeant de même l'adm. civile.
Smolensk —: le major-général prince *Kherkhéulidzeff* (11 mai 1850), de même gouv. civil.
Stavropol (Caucasie) —: le lieut.-général *Zavadowski.*
Svéaborg (Finlande) —:
Talychin et prov. muselmannes —: le major-général *Tarakanoff.*
Tiflis —: le major-général prince *Andronnikoff I* (27 oct. 1849), fait de même les fonctions de gouv. civil.
Toula —:
Wilna —: le lieut.-gén. *Bibikoff II* (16 févr. 1850), chargé aussi de la direction des affaires civiles (de même gouv.-gén. de Grodno, Minsk et Kowno).
Witebsk —: le major-général *Yermoloff II*, de même gouv. civil (27 oct. 1849).
Wologda —:
Woronesch —: le lieut.-général *Langel.*
Yaroslaw —: le major-gén. *Buturlin IV*, aussi gouv. civil.
Yitomir (Volhynie) —: le major-gén. prince *Wassiltschikoff*, de même gouv. civ. de Volhynie (14 avril 1848).

Gouverneurs civils.

Archangel —: le cons. actuel d'Etat *Friebes.*
Catherinoslaw —: le cons. privé *Fabre.*
Courlande —: le cons. privé *de Brewern.*
Esthonie —: le cons. act. d'Etat *Grunwald.*
Territoire de Jakutsk —: le cons. d'Etat *Kargopoltzoff*, en fait les fonctions.
Jeniseisk —: le cons. act. d'Etat *Padalka.*
Irkutsk —: le cons. act. d'Etat *Zarine.*
Kaluga —: le cons. act. d'Etat *Smirnoff.*

Kerson —: le major-gén. *Olenitsch Gnenenko* (ordre du jour du 4 juin 1848).
Kharkoff —: le cons. act. d'Etat *Traskin.*
Kiew —: le cons. privé *Fundukley.*
Kursk —: le cons. act. d'Etat *Ustimowitsch.*
Livonie —: le cons. actuel d'Etat baron *d'Essen.*
Minsk —: le cons. act. d'Etat *Schkliaréwitsch* (18 mai 1850).
Mohilew —: le cons. actuel d'Etat *Gamaley.*
Moscou —: le cons. privé et chamb. *Kapnist.*
Nieuland (Finlande) —: le major-gén. *Nordenstamm.*
Novogorod —: le cons. actuel d'Etat *Vaskoff* (8 avril 1848).
Olonetz —: le cons. act. d'Etat et chamb. *Pissareff* (5 août 1848).
Orenbourg —: le cons. actuel d'Etat *Balkaschin.*
Pensa —: le cons. privé *Pantschulidsef.*
Perm —: le cons. privé *Ogareff.*
St.-Pétersbourg —: le cons. privé *Schukowsky.*
Poltawa —: le cons. act. d'Etat *Oznobischin.*
Pskow —: le cons. act. d'Etat *Tscherkassoff.*
Riasan —: le cons. act. d'Etat *Koschin.*
Saratoff —: le cons. act. d'Etat *Kojevnikoff.*
Simbirsk —: le cons. act. d'Etat et chambellan prince *Tscherkasky.*
Smolensk —: le cons. act. d'Etat *Schkliaréwitsch.*
Tamboff —: le cons. actuel d'Etat *Bulgakoff.*
Tauride —: le lieut.-général *Pestel.*
Tobolsk —: le cons. act. d'Etat *Engelke.*
Tomsk —: le major-gén. *Anossoff.*
Tschernigow —: le cons. actuel d'Etat *Hesse.*
Twer —: le cons. act. d'Etat *Bakunin*, fait les fonctions.
Wiatka —: le cons. act. d'Etat *Sereda.*
Wilna —: le cons. act. d'Etat *Beguitscheff.*
Wladimir —: le cons. act. d'Etat *Danaourow.*
Wologda —: le cons. privé *Wolkhowski.*
Yaroslaw —: le major-général *Buturlin.*

Armée.

1) Gardes.

Commandant en chef du corps des gardes et des grenadiers —: S. A. imp. le grand-duc *Césaréwitsch.*
Chef d'état major —: l'aide-de-camp général *Witowtoff.*

Chef de l'infanterie de la garde —: l'aide-de-camp général *Sommozakoff*.
1ère division —: le lieut.-gén. *Moller I.*
2de " —: " " *Ofrosimoff.*
3ème " —: " " *d'Owander.*
Chef du corps de cavalerie de la garde —: le lieut.-gén. *Strandmann.*
La division des cuirassiers —: le lieut.-gén. *d'Essen I.*
1ère division légère —: S. A. I. le duc *de Leuchtenberg.*
2de " " —: le lieut.-général *d'Engelhardt.*
7ème " " de la ligne —: le lieut.-gén. *Prittwitz.*
Chef du corps des grenadiers —: le lieut.-gén. *Mouravieff.*
1ère division —: le lieut.-gén. *de Witte I.*
2de " —: " " *Gerkoff.*
3ème " —: " " *Wiatkin.*

2) Armée active.

Commandant en chef —: le prince *de Varsovie* comte *Paskéwitsch* d'Erivan.
Chef d'état-major —: l'aide-de-camp général prince *Gortschakoff.*
Chef du 1er corps —: le général de cavalerie *Sievers.*
1ère division de cavalerie légère de la ligne —: le lieut.-général *Howen.*
1ère division d'infanterie de la ligne —: le lieut.-général *Dowbyscheff.*
2de division d'infanterie de la ligne —: le lieut.-général *Béliavsky.*
3ème division d'infanterie de la ligne —: le lieut.-général *Ignatieff III.*
Chef du 2d corps —: l'aide-de-camp gén. *Paniutin.*
2de division de cavalerie légère —: le lieut.-général *Stael de Holstein.*
4e division d'inf. —: le lieut.-gén. *Karlowitsch.*
5e " " —: " " *Labintzeff.*
6e " " —: " " *Dreschern.*
Chef du 3e corps —: l'aide-de-camp gén. comte *Rudiger.*
3e division de cavalerie légère —: le lieut.-général *Grothenhilm.*
7e division d'inf. —: le lieut.-gén. *Ouschakoff.*
8e " " —: " " *Selvan.*
9e " " —: " " *Klucki de Kluckenau.*

Chef du 4e corps —: l'aide-de-camp général baron *d'Osten-Sacken I.*
4e division de cav. légère —: le lieut.-gén. *Sass.*
10e » d'inf. —: le lieut.-gén. *Dèban Skorotezky.*
11e » » —: » » *Bèlagouscheff.*
12e » » —: » » *Liprandy.*

3)

Chef du 5e corps —: l'aide-de-camp général *Luders.*
5e division de cavalerie légère —: le lieut.-gén. prince *Bagration d'Iméréthie.*
13e division d'inf. —: le lieut.-gén. *Obrutscheff.*
14e » » —: » » *Moller II.*
15e » » —: » » *Hasford.*
Chef du 6e corps —: le général d'infanterie *Tschiodzeff.*
6e division de cavalerie —: le major-général *Lansky.*
16e » d'inf. —: le lieut.-gén. *Kwitziansky.*
17e » » —: » » *Schtscherbatzky.*
18e » » —: » » *Skobaltzin.*

4)

Chef de la cavalerie de réserve —: le général de cavalerie comte *Nikitin.*
Chef du 1er corps —: le lieut.-général *Helfreich.*
1ère division de cuirassiers —: le lieut.-général *Masurkéwitsch.*
1ère division de lanciers —: le lieut.-gén. *Pillar de Pilchau.*
Chef du 2d corps —: le lieut.-gén. baron *Offenberg II.*
2de division de cuirassiers —: le lieut.-général baron *Wittinghoff.*
2de division de lanciers —: le lieut.-gén. *de Korff I.*
Chef du 3e corps —: le lieut.-gén. *Schavelskoï.*
1ère division de dragons —: le lieut.-général baron *Wrangel I.*
2de division de dragons —: le lieut.-gén. *Mutrisoz.*

5)

Armée du Caucase —: l'aide-de-camp général prince *Woronzoff.*
Chef d'état-major —: l'aide-de-camp général *Kotzebue.*
19e division d'inf. —: le lieut.-gén. *Schilling.*
20e » » —: » » *Nestoroff.*
21e » » —: » » *Wrangel.*

Chef du littoral de la mer noire —: l'aide-de-camp général *Budberg.*
Chef de la ligne du Caucase —: le lieut.-gén. *Zowadowsky.*
Chef du littoral de la mer caspienne —: l'aide-de-camp général prince *Argutinsky.*

6)

La 22e division (Finlande) —: le lieut.-gén. *Schukin.*

7)

La 23e division (Orenbourg) —: le lieut.-gén. *Tolmatscheff.*

8)

La 24e division (Sibérie) —: le lieut.-gén. *Gladischeff.*

9)

Chef du corps des troupes sédentaires —: le lieut.-général *Gartug.*

10)

Chef de la gendarmerie —: l'aide-de-camp général comte *Orloff.*

11)

L'hètmann de tous les cosaques —: S. A. imp. le grand-duc *Césaréwitsch.*
L'hètman des cosaques du Don —: le lieut.-gén. *Chomoutoff.*
» » » de la mer noire —: le lieut.-général *Zowadowsky.*
» » » de la ligne du Caucause —: le lieut.-général *Kroukowsky.*
» » » d'Astrachan —: le lieut.-général *Wrubel.*
» » » d'Orenbourg —: le lieut.-général *Goukowsky.*
» » » d'Ural —: le lieut.-gén. *Geke.*
» » » de Sibérie —: le lieut.-gén. *Stoéieff.*
» » » de Mestscherak —: le colonel *Beklémischeff.*
» » » d'Azoff —: le major-gén. *Gladky.*
» » » du Danube —: le maj.-gén. *Schostock.*

La flotte.

Grand-amiral —: S. A. imp. le grand-duc *Constantin.*
1ère escadre —: le contre-amiral *Zamitzky.*
2de » —: » » » *Balck.*
3ème » —: » » » *Epotschin.*
4ème » —: » vice-amiral *Schurieff.*
5ème » —: » » » *Stankowitsch.*

(Chaque escadre possède 9 vaisseaux de ligne, 6 frégattes à voile et à vapeur et des petits bâtiments.)

Somme totale 45 vaisseaux de ligne et 30 frégattes. Les 1ère, 2de et 3ème escadre se trouvent sur la mer baltique; les 4ème et 5ème sur la mer noire. Des flotilles naviguent sur la mer caspienne et la mer d'Ochotzk.

Maison de S. M. l'empereur. Ministre de la cour impériale —: prince Pierre *Wolkonski*, gén. d'inf., inspecteur-gén. de toutes les troupes de réserve, aide-de-camp gén., membre du conseil de l'empire, ministre des apanages, dirigeant le cabinet de S. M. imp., etc.

Grandes charges de la cour
(au rang de la seconde classe).

Grand-chambellans —: le cons. privé act. Alexandre *de Ribeaupierre*, membre du cons. de l'empire. — Cte Grégoire *Strogonoff*, membre du cons. de l'empire. — Prince Alexandre *Urussow*, membre du cons. de l'emp.

Grand-maîtres de la cour —: le cons. privé act. *Opotschinin*, membre du cons. de l'empire. — Prince Serge *Gagarin*, président du comptoir de l'intendance de la cour. — Baron Léon *de Bode*, président du comptoir du palais à Moscou. — Le cons. privé *Olsufieff*, chargé de diriger la cour de S. A. imp. le *Césaréwitsch*, grand-duc héritier.

Grand-échansons —: prince Nicolas *Dolgoruki*. — Comte Michel *Wielhorsky*.

Grand-écuyer —: baron Pierre *Friederichs*, président du bureau des écuries impér.

Grand-veneur —: Dimitri *Wassiltschikoff*, membre du cons. de l'empire, directeur de la vénerie et des chasses imp.

Directeur des théâtres imp. —: le cons. privé act. Alexandre *Guedeonoff*.

Grand-maréchal de la cour et président du comptoir de la cour —: comte André *Schouwaloff*.

Secondes charges de la cour.

Maître de la cour (au rang de la seconde classe) —: comte Léon *Perowski*, membre du cons. de l'empire, ministre de l'intérieur.

Au rang de la troisième classe:

Maître de la cour —: le cons. privé *Bibikoff*.

En fonctions de maîtres de la cour —: le cons. d'Etat

actuel Nikita *Wsewolojsky*; prince Dimitri *Wolkonsky*, cons. act. d'Etat, en fonctions de vice-président du comptoir de l'intendance de la cour; prince Serge *Gruzinsky*, cons. act. d'Etat, en fonctions du vice-présid. du comptoir du palais à Moscou.

Maréchaux de la cour —:

En fonctions —: Alexis *Bakhméteff*, cons. act. d'Etat.

Près S. A. I. le grand-duc Constantin —: comte *Kuscheleff*, lieut.-gén.

Près S. A. I. la grand'-duchesse Marie à Moscou (épouse du duc de Leuchtenberg) —: comte Mathieu *Wielhorsky*.

Près S. A. I. la grand'-duchesse Hélène, veuve du gr.-duc Michel —: le major-gén. en retraite *Krudener*.

Ecuyers —: prince Boris *Czetwertinsky;* Jean *Tschertkoff*, membre du conseil de tutèle à Moscou; comte Constantin *Suchtelen*, vice-président du bureau des écuries de la cour; comte Alexandre *Tolstoy*.

En fonctions d'écuyers —: le cons. act. d'Etat Joseph *Juschkoff*. — Comte Wenzeslas *Goutakowsky*. — Comte *Bobrinsky*, cons. act. d'Etat. — Comte Alexandre *Hendrikoff*, cons. act. d'Etat. — Comte Jean *Esersky*. — Edouard Werusch *Nemoewsky*. — Le cons. d'Etat actuel *Uschakoff* (24 nov. 1849).

Ecuyer de S. A. I. le Césaréwitsch grand-duc héritier —: le cons, d'Etat Jean *Tolstoy*.

En fonct. d'écuyer de S. A. I. le grand-duc Constantin —: le cons. act. d'Etat Victor *Bibikoff*.

Ecuyer de S. A. I. la grand'-duchesse Marie (épouse du duc de Leuchtenberg) —: le cons. act. d'Etat comte Mathieu *Wielhorsky*.

En fonct. d'écuyer de la cour de S. A. I. la gr.-duchesse Hélène —: le cons. act. d'Etat *Uschakoff*.

En fonct. d'écuyer de S. A. I. gr.-duchesse Cathérine-Michailowna —: le cons. act. d'Etat Paul *Durnowo*.

Chargé des aff. des écuries de la cour imp. —: l'aide-de-camp-gén. baron George *de Meyendorff*.

Veneur —: comte André *Gudowitsch*, cons. privé.

En fonct. de veneurs —: le cons. act. d'Etat comte Léon *Soltikoff*. — Le cons. act. d'Etat comte Paul *Fersen*.

Grand-maîtres des cérémonies —: comte Jean *Woronzow-Daschkaw*, cons. privé act., membre du cons. de l'empire,

vice-président du chapître des ordres imp. et roy. — Le cons. privé actuel Alexandre *Borch*, 2d grand-maître des cérémonies, membre du conseil du ministère des aff. étrangères.

Maîtres des cérémonies — : Zacharie *Hytrowo*, cons. act. d'Etat. — André *Sabouroff*, cons. act. d'Etat. — Prince Michel *Kotschubey*. — Prince Nikita *Trubetzkoy*.

En fonctions de maîtres des cérémonies — : prince Alexandre *Wassiltschikoff*, cons. de cour. — Pr. Alexandre *Dolgoruki*, ass. de collége.

Chancelier du chapître des ordres imp. et roy. — : prince Pierre *Wolkonsky*, ministre de la maison imp. (v. ci-dessus).

Vice-président — : comte *Woronzow-Daschkaw* (v. ci-dessus).

Corps diplomatique à St.-Pétersbourg et consuls.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Wm. J. *Brown*, E. e. et M. pl. (accréd. 13 août 1850); *Wright*, secr. de lég. — Abr. P. *Gibson*, C. [Edm. *Brand*, C. à Archangel; John *Ralli*, C. à Odessa; Alex. *Schwartz*, C. à Riga.]

Autriche — : le cons. int. act. imp.-roy. comte Charles *de Buol-Schauenstein*, E. e. et M. pl. (a présenté ses lettres de créance le 29 déc. 1848); Ed. baron *Lebzeltern*, secr. d'amb.; Philippe comte *Cavriani*, secr. de lég.

Bade — : Constantin *de Fehleisen*, C.

Bavière — : le ministre d'Etat en retraite comte Othon *de Bray-Steinburg*, E. e. et M. pl. (nommé 27 nov., accr. 26 déc. 1849). — Fréd. *Waltz*, C. [Pierre *Dreyer*, C. à Moscou; Josaphat *Etlinger*, C. à Odessa.]

Belgique — : G.-E. *Muller*, C. — [P. *Pret*, C. à Moscou; E. *Josson*, C. à Narva; V. *Hennau*, C. à Odessa; D.-H. *Rucker*, C. à Riga.]

Brésil — : . . . ., E. e. et. M. pl.; José Ribeiro *da Silva*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int. — Henri-Auguste *Hauptvogel*, CG.

Danemark — : Othon baron *de Plessen*, E. e. et M. pl. (24 juill. 1849). — [Pierre *Dressen*, C. à Archangel; Jacques-George *Gary*, C. à Odessa.]

Deux-Siciles — : le chev. Gennaro Capéce *Galéota* dei duchi di *Regina*, ch. d'aff. (présenté 15 nov. 1848).

France — : le lieut.-général *de Castelbajak*, E. e. et M. pl. nommé 13 déc. 1849, accrédité 25 février 1850); *Ferrières-Levayer*, 1er secr. de leg. (nov. 1848); *de Lallemand*, 2d secr. de lég. (26 janv. 1849); capitaine *de Vercly*, adjudant du général; comte *de Vogué* et *Fleurian*, attachés; César *Famin*, chanc. de lég. — [Henri-Etienne *de Soulange-Bodin*, C. à Moscou; *Huet*, C. à Odessa; *St.-Amand*, C. à Riga ; *de Barrère*, C. à Tiflis.]

Francfort — : [Louis *Kupffer*, C. à Moscou; Louis *Stiffel*, C. à Odessa.]

Grande-Bretagne — : John Arthur Douglas lord *Bloomfield*, E. e. et M. pl.; Andrew *Buchanan*, esq., secr. de lég.; J. C. *Wombwell* et J. Saville *Lumley*, attachés. — Charles Eastland *Michele*, C.

Grèce — : *Zographos*, E. e. et M. pl. (en mission extraord., accrédité 28 février 1850).

Hambourg — : Guill. *Brandt*, C. [Charles *Brandt*, C. à Archangel; George *Schilling*, C. à Moscou; John *Menger*, C. à Odessa; Paul *Wahl*, C. à Wiborg.]

Hanovre — : . . . . , E. e. et M. pl. — Alex. *Thal*, CG. [George-H. *Mallison*, C. à Archangel; Constantin *Thal*, C. à Moscou; Erneste *Mahs*, C. à Odessa; Jean-Ant. *Rucker*, C. à Riga; Erneste *Bœtje*, C. à Réval; Jules *Dippell*, C. à Wiborg.]

Hesse grand-duc. — : Théophile-Louis *Hauff*, CG.

Mecklenbourg-Schwérin — : C.-L. *Prehn*, C. [*Krumbugel*, C. à Moscou; Robert *Strauss*, C. à Riga; *de Zuckerbecker*, C. à Odessa; Charles *Krohn*, C. à Wiborg.]

Oldenbourg — : *Blessig*, C.

Parme — : Charles *Lantz*, C. [Le prince Nicolas Gruter *de San Severino*, CG. à Odessa.]

Pays-Bas — : Guill. baron *de Mollerus*, E. e. et M. pl. (nommé 21 avril 1842); C.-M.-G.-E. comte *de Bylandt*, secr. de lég. — D.-J. *Harder*, CG. [J.-V.-E. *Taitbout de Marigny*, C. à Odessa.]

Portugal — : le baron *de Seisal*, E. e. et M. pl.; chev. *de Valdez*, secr. de lég.

Prusse — : le lieut.-gén. Théodore-Roche baron *de Rochow*, E. e. et M. pl.; comte Lazar *Henckel de Donnersmarck*, secr. de lég.; *Bertolotti*, secr. interprète; *Hesse*, dir. de la chanc. d'amb. — Le major et aide-de-camp Hugues comte *Munster de Meinhœvel*, chargé des affaires militai-

res. — Jean-Bernard *Kempe*, C. [Charles *Brandt*, C. à Archangel; Henri *Sœrensen*, C. à Libau; le cons. de commerce Guill. *Rosenstrauch*, C. à Moscou; J.-M. *Drawe*, C. à Narva; Chrétien-Joachim *Schmidt*, C. à Pernau; André *Koch*, C. à Réval; C.-H. *Wœhrmann*, CG. à Riga; Jean-Fréd. *Hackmann*, C. à Wiborg; *Hertzwich*, C. à Windau.]

Sardaigne —:

Saxe royale —: le chamb. Albin-Léon *de Seebach*, E. e. et M. pl. — A. *Gutschow*, C. [François *Brandenburg*, C. à Moscou; Fréd.-Loudolphe *Hansen*, C. à Odessa.]

Suède et Norvège —: le major-gén. et chamb. Gustave *de Nordin*, E. e. et M. pl. (nommé 27 oct. 1845); le baron Charles *de Geer*, secr. de lég. (14 juin 1846) *). — Gustave *Sterky*, CG. [G.-H. *de Forselles*, CG. à Abo.]

Suisse —: François *Loubier*, CG. [Samuel *Burkhardt*, C. à Moscou; J. *Demole*, C. à Odessa.]

Toscane —: [Teodoro *Rodocanacchi*, CG. à Odessa.]

Turquie —: [Nicolas *Corsi*, C. à Odessa.]

Wurtemberg —: le chamb. comte *de Zeppelin*, ch. d'aff.

---

*) Un baron de Geer est indiqué comme secr. de lég. à Amsterdam en mois d'août 1850.

Notices statistiques.

Superficie et population de la Russie d'Europe

(arrangées d'après un discours de Mr. P. de Kœppen dans l'académie impériale des sciences, St.-Pétersbourg, 8 août 1845).

La superficie a été calculée d'après la carte spéciale de l'ouest de l'empire russe par Mr. de Schubert, lieutenant-général. Où cette carte ne fournit pas les moyens de faire de calcul, l'autorité se trouve indiquée entre parenthèses à côté du nom de la province qui est distingué dans l'impression. La mesure légale de la dessjatine comprend 2400 ssashen carrés, soit 49 pieds carrés d'Angleterre; chaque werst a 500 ssashen de longueur; un mille géographique, soit allemand (c'est-à-dire $\frac{1}{15}$ degré de l'équateur), tient 6,95592 werst et un mille carré 48,3848230464 werst carrés, soit 5040,08219 desjatines de la couronne.

La population de l'an 1846 a été calculée de manière qu'on a ajouté 10 p. cent à celle que les provinces ont eue en 1838, l'accroissement annuel étant d'environ $1\frac{1}{3}$ p. cent.

Provinces.	Superficie du pays en werst carrés.	Superficie du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g
1. Archangelsk (d'après Moltschanow) . . .	750906	15519	253000	16
2. Astrachan (carte générale des dimensions du pays, basée sur l'arpentage officiel) . . .	138402	2860	284400	99
3. Bessarabie	41511,4	857,95	792000	923
4. Charkow	47667,3	985,16	1,467400	1490
5. Cherson, sans la ville d'Odessa	64450,2	1332,03	766500	575
Odessa, gouvernement de la ville			75900	632
6. Caucasie-citérieure, à l'exclusion de la Tschernomorie (d'après la géographie d'Arssenjew et les indications du général Desbout)	94707	1957	402300	206
Cosaques tschernomoriens	33522	698	124100	179

indications du général Desbout)	94707	1957	402300	206
7. Pays des cosaques du Don	142401,2	2943,09	704300	239
8. Esthonie avec la partie y attenante du Peipus (325,3 werst c. = 6,72 m. c.)	18209,5	376,35	310400	839
9. Grodno, d'après la distribution du 18 déc. 1842	33504	692,45	907100	1310
10. Jaroslaw avec le lac Néron près de Rostow (52,1 werst c., soit 1,08 m. c. géogr.) . .	31933,4	659,99	1,008100	1527
11. Jekaterinoslaw, sans Taganrog et les cosaques d'Asow	54253,1	1121,31	787200	702
Taganrog, gouvernement urbain et district attenant	3840,3	79,38	76900	969
Pays des cosaques asoviens	267,0	5,51	6000	1089
12. Kaluga	27745,8	573,44	1,006400	1755
13. Kasan (indications basées sur l'arpentage général et officiel)	54574	1128	1,342900	1190
14. Kiew	44222,1	913,96	1,605800	1757
15. Kostromà	72427	1496	1,054600	705
16. Kowno	36677,6	758,04	915500	1208
17. Kourlande, y compris le lac usmaïtien (qui a 77 werst c., soit 1,59 m. c. géogr.) . . .	23987,4	495,75	553300	1116
à transporter	1,715208,3	35447,41	14,444100	

Remarques

ad 3) Le lac Jalpuch, 202 werst c., soit 4,17 milles c. géogr., et le lac Kitaj dont l'extension n'a pas encore été déterminée — font partie de ce gouvernement.

ad 8) De cette étendue le continent comprend 346,02, l'île de Dago 20,54, celle de Worms, 1,69, enfin celle de Nououk 1,58 m. c. géogr.

ad 15) Les 4 cercles de Kologriw, Makarjew sur l'Unsha avec Kadyj, Warnawin et Wetluga ont été indiqués d'après les résultats de l'arpentage officiel (917 m. c. géogr.), les 8 autres (579,6 m. c. géogr.) d'après la carte spéciale.

Provinces.	Snperficie du pays en werst carrés.	Snperficie du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
Transport	1,715208,3	35447,41	14,444100	
18. Kursk	39598,8	818,41	1,680000	2052
19. Livonie avec la partie y attenante du Peipus (21,19 m. c), le lac Wirzjærw (4,96 m. c.) et la partie du lac de Pskow (1,12 m. c.)	41294	853,44	814100	954
20. Minsk	78500,4	1622,43	1,046400	645
21. Mohilew	42814,3	884,89	931300	1052
22. Moscou	28511,2	589,26	1,374700	2328
23. Nishnij-Nowgorod	42432	876,97	1,178200	1343
24. Nowgorod avec les plus grands lacs	107090,4	2213,3	907900	419
25. Olonez avec les plus grandes eaux	134695,7	2783,85	263100	109
26. Orel	41562	858,99	1,502900	1750
27. Orenbourg, le gouvernement (dans le sens strict du mot), d'après l'arpentage officiel	270006	5581	1,893500	339
Le pays des cosaques de l'Ural (d'après le „matériel statistique" de M. de Chanikow)	57680	1192	55000	4614
28. Pensa	33394,4	690,19	1,087200	1575
29. Perm (d'après les indications du gouv. permien, par Popow)	293851	6073	1,637700	270
30. Podolie	37442,6	773,86	1,703000	2201
31. Poltáwa	43385	896,66	1,783800	1989
32. Pskow avec une partie du lac de Pskow (7,32 m. c.), comparez Livonie et St.-Pétersbourg . .	39160,7	809,36	775800	967
33. Rjasan.	37084,2	766,44	1,365900	1782

34. St.-Pétersbourg avec l'île de Kotlin (14 werst carrés, soit 0,29 m. c.), avec les parties y attenantes du lac Peipus (soit 1132,2 werst carrés, ou 23,4 m. c.), de celui de Pskow (285 w. c., soit 5,89 m. c.) et du lac Ladoga (6056 w. c., soit 125,16 m. c. géogr.)	46920,2	969,72	643700	789
35. Ssaratow (d'après le rapport du gouverneur civil), avec le lac d'Elton (3,31 m. c.)	170529	3525	1,718600	487
36. Ssimbirsk (d'après l'arpentage officiel) . . .	63599	1315	1,318900	1003
37. Smolensk	49326,3	1019,45	1,170600	1148
38. Tambow	58170,5	1202,24	1,750900	1456
39. Tauride — sans le Ssiwash — y compris le gouvern. urbain de Kertsch	56289,5	1163,38	572200	492
à transporter	3,528545,5	72926,25	41,619500	492

Remarques.

ad 23) Seulement l'étendue de 8 cercles a été rapportée ici d'après la carte spéciale (582,31 m. c. g.), les trois autres, Sseménow, Makárjew et Wassil (294,66 m. c. g.), d'après l'arpentage officiel.

ad 24) Bjélo-Osero 20,43, Ilmén 16,35, Wóshé 8,365 m. c. géogr.

ad 25) Le lac Onéga (déduction faite de l'île de Klimezkoj qui comprend 2,09 m. c.) est de 229,24 m. c.; — la partie attenante du lac de Ladoga 55,52; le lac Sseg-Osero au cercle de Powjenez 21,39; le lac Wyg-Osero dans le même cercle) 19,07; le lac Látscha au cercle de Kargopóle 9,67; le lac Wodla au cercle de Poudosh 9,34; le lac Ssjam-Osero au cercle de Petrosawódsk 5,39; le lac Lékscha au cercle de Powjenez 4,9; la partie y attenante du lac Andosero (même cercle) 4,13; le lac Ssandal au cercle de Petrosawódsk 3,84; les autres lacs dans le cercle de Powjenez — celui de Toulos 3,8, celui de Rochkolo 2,21 et la part du lac Njukosero 2,09. Ensemble une superficie de 368,5 milles carrés géogr.

ad 39) Le Ssiwash ou la mer dite „stagnante" comprend 2265,4 werst carrés, soit 46,81 m. c.,

Provinces.	Superficie du pays en werst carrés.	Superficie du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
Transport	3,528545,5	72926,25	41,619500	
40. Tschernigow	48379	999,88	1,430000	1430
41. Toula	26853	554,99	1,227000	2211
42. Twer (le lac de Sseligér dont la plus grande partie est comprise dans ce gouv., tient 3,62 m. c.)	59191,7	1223,35	1,327700	1085
43. Wilna	37159	767,99	863700	1125
44. Witebsk (le lac Lubahn a 1,59 de superficie dont 0,97 font partie de Witebsk et 0,62 de la Livonie)	39203,8	810,25	789500	974
45. Wjatka (d'après le journal, — publication du ministère de l'intérieur)	120958	2500	1,662800	665
46. Wladimir, y inclus le lac de Pleschtschejew (0,91 m. c.)	41708,3	862,01	1,246500	1446
47. Wólogda (arpentage officiel)	337111	6967	822200	118
48. Wolhynie	62732,2	1296,52	1,445500	1115
49. Worónesh (les 8 cercles de l'ouest 684,03 m. c., les 4 autres de l'est 525,32 m. c.)	58517,2	1209,42	1,657900	1371
Somme totale	4,360358,7	90117,66	54,092300	600

dont il faut cependant décompter les îles qui s'y trouvent renfermées: l'une (avec l'endroit de Perowskeja) ayant une étendue de 0,92; l'autre Tschourouktup de 0,89 m. c. Le lac Molótschnaja a une superficie de 5,12 m. c.

Un manifeste impérial du 23 janvier 1850 ordonne un nouveau dénombrement de la population dans tout l'empire à l'exception des territoires trans-caucasiens.

L'an 1846 on comptait

46,374342	professes l'église grecque-catholique,
566094	excédant des cas de naissance sur ceux des décès l'an 1846 (naissances 2,305431),
494990	excédant des naissances en 1847,
70134	personnes passent a l'église grecque en 1847,
47,505560	total des individus grecs-catholiques.
	Le nombre des personnes n'adhérant pas à l'église de l'Etat se montait d'après le rapport du min. de l'int. pour l'année de 1848 à
8,785719,	savoir :
	4,911459 chrétiens et
	3,874260 mahometans, juifs, etc.
56,291279	pers. au commencement de 1848.

Mr. le cons. d'Etat actuel de Kœppen fonde l'évaluation de la population sur les données de 1838 (voir son ouvrage: „Russlands Gesammtbevœlkerung im Jahre 1838"; dans les mémoires de l'académie impériale des sciences à St.-Pétersbourg 1843), y ajoutant à peu près $1\frac{1}{4}$ pour cent annuels ou 10 pour-cent pour les 8 ans comme accroissement de la population.

Aux provinces mentionnées de

	m. c. géogr.	habit.
la Russie europééne (v. ci-dessus) de .	90117	54,092300
il faut ajouter les autres provinces de l'empire tant en Asie et qu'en Afrique, ainsi que le royaume de Pologne et la Finlande, savoir :		
Les 4 gouvernements de Tobolsk, Tomsk, Jenisseisk et Irkutzk avec quelques autres districts de la Sibérie orientale et occidentale	223780	2,937000
Les 4 gouvernements de Tiflis, Kutaïs, Schémakha et Derbent (pays trans-caucasiens; gouv. Grusie-Imérétique et territoire caspien)	3123	2,648000
Russie américaine	17500	61000
(à transporter)	334520	59,738300

Transport	334520	59,738300
Royaume de Pologne	2320	4,857700
Grand-duché de Finlande	6400	1,412315
Total	343240	66,008315

Le traité académique de Mr. de Kœppen: „la Finlande considérée sous le rapport éthnographique" St.-Pétersbourg 1847, nous met en état de donner quelques notices sur la population de ce pays. Le récensement, étant pour l'archevêché d'Abo celui de 1835 et pour l'évêché de Borga celui de 1840, s'appuie sur les listes officielles:

Gouvernements.	Mill. c. géogr.	Finnois (vivant dans des endroits séparés).	Suédois (vivant dans des endroits séparés).	Finn. et Suéd. réunis aux mêmes endroits.	Russes.	Total.
Åbo Bjœrneborg . .	343	178890	35583	35545	993	251011
Kuopio . .	805	161662			6689	168351
St.-Michel .	438	133537				133537
Nyland . .	240	42783	37823	56579	921	138106
Tawastehuus	336	138596		5310		143906
Uleåborg .	2696	116113		9001		125114
Wasa . .	753	126594	62124	13992		202710
Wiborg*) .	789	203893	1082	9093	35149	249217
	6400	1,102068	136612	129520	43752	1,411952
De cette population sont compris						
dans l'archevêché d'Abo (1835) .		478260	119351	78992	993	677596
dans l'évêché de Borga (1840) .		623808	17261	50528	42759	734356
*) Allemands réformés						363

Dans l'édition de l'année 1845, pages 524 à 537, nous avons pu communiquer à nos lecteurs un tableau de la population de l'empire qui est remarquable sous plusieurs points. Il répartit les habitants sous le rapport des croyances, ainsi que des classes de la société du clergé, des gentilshommes, des habitants dans les vil-

les, employés, etc., sans droit à la noblesse personnelle, bourgeois honoraires, marchands, membres des différents corps de métiers, de plus des Odnodworzi, des cosaques, des colons et des gens corvéables; enfin des étrangers.

Finances.

Nous nous dispensons de répéter les anciennes notices, imprimées dans les éditions de 1846 et 1847 de notre almanach, bien que nous n'en ayons pas de plus récentes à communiquer.

Seulement sur le revenu des douanes perçu en 1848 le journal hebdomadaire de St.-Pétersbourg nous a donné un renseignement. Il contenait

29,427106	rbls	d'arg.	droits de douane proprement dits,
321064	»	»	accise sur les sels de la Crimée,
242558	»	»	droits d'entrepôt et d'emmagasinage,
925071	»	»	au profit de différentes villes,
244670	»	»	pour la construction du pont sur le Neva,
59680	»	»	produit du fret des marchandises et du passage des voyageurs sur les pyroscaphes d'Odessa.
31,220149	»	»	total.

Les frais d'administration et d'entretien des bureaux de douanes et des gardes-frontières se sont élévées à 7% du revenu total des douanes.

Dette publique.

D'après le compte-rendu de M. le ministre des finances dans la séance du conseil des établissements du crédit de l'empire du 10 août 1850, la dette de l'empire était au commencement de l'an 1850 composée des sommes suivantes:

35,475089 r. d'arg. ou 62,237000 flor. de Hollande,
savoir: 34,600000 fl. de l'emprunt anc. holl., et
27,637000 fl. du second emprunt holl.

62,237000 fl. holl. total.
(1 roub. = 1,7543 fl. holl.)

68,978246 r. d'arg. pour la dette intér. à termes,
31,766157 » » pour la dette intér. et extér. sans termes.

36,219492 total.

Par l'ucase du 10 août 1849 a été ordonnée l'émission de sept séries des billets de crédit de l'empire, chaque série de 3 millions roubles d'arg. L'émission a été effectuée avec les cinq séries nos 20, 21, 22, 23 et 24, ainsi que la dette intérieure s'est élévée d'une somme de 15 millions.

La dette extérieure s'est accrue par un emprunt d'une somme environ de 35 millions roubles d'argent, effectué chez Baring frères à Londres. Il est contracté au montant de 5,500000 livres sterl. pour l'achèvement du chemin de fer de St.-Pétersbourg à Moscou. Il porte un intérêt de 4½ pour cent à compter du 1 janvier 1850. L'amortissement formant chaque année 2 pour cent du capital nominal commencera le 1 janvier 1852.

Le 13 janv. 1850 300,317244 billets de crédit étaient en circulation. Le fond du change montait à 136,969739 r. d'arg. Les billets de crédit forment la valeur du papier-monnaie (ucase du 13 juin 1843). Ils étaient destinés au change des assignations de la banque ainsi que des billets mis à dépôt et des billets de crédit emis en 1841. A la publication de la dite ordonnance il y eut en cours:

595,776310 roubles d'assignations sur la banque, représentant une valeur de 170,221802 roubles 80 copèques, et
48,551197 roubles en billets de dépôt, non-compris
10,000000 » billets de crédit qui devaient également être rachetés et remplacés par les billets du trésor émis depuis 1843. L'échange sera aujourd'hui complètement fait. A la garantie de la sixième partie des billets de crédit émis en change des assignations, etc., et à la garantie de tout le montant des billets de crédit émis en échange du numéraire métallique et des billets du dépôt, est déposé dans la forteresse de St.-Pierre et St.-Paul à St.-Pétersbourg une somme en numéraire et en lingots. Ce fonds se montait au 1 janvier 1850 à 99,763361 roubles d'argent.

[1 rouble d'argent vaut 1 écu 2,36 gros de Prusse. Le rouble est divisé en 100 copèques. Il faut cependant distinguer les copèques d'argent de ceux de cuivre, 4 et même plus (selon leurs poids qui est variable) de ceux-ci ne faisant qu'un copèque d'argent. Dès que les roubles en papier avaient baissé jusqu'au quart de leur valeur nominale, on les comptait à 100 copèques de cuivre. Le poids de ceux-ci fut fixé de manière qu'un pud (40 livres) devaient faire la valeur de 24 roubles d'argent.]

A r m é e.

Armée mobile en Europe.

I. Troupes régulières.

nfanterie. Compagnie de sous-officiers vétérans pour la garde du palais	1	comp.
110 régiments actifs en	406	bataill.
bataillons de la 1ère réserve	113	»
» » » 2de »	96	»
» de ligne non enrégimentés	84	»
» de tirailleurs	10	»
» d'instruction et de modèle	2	»
» d'instruction pour sous-officiers	16	»
» pour la garde intérieure (sédentaires)	$49\frac{1}{2}$	»
compagnies d'invalides également employés au service intérieur	552	comp.
Total $776\frac{1}{2}$ bataill. et	553	comp.
avalerie. Régiments, attachés au corps d'infant. 39 en	283	escadr.
» de cavalérie de réserve . 24 -	176	»
escadr. de la 1ère réserve	52	»
» » » 2de réserve	52	»
escadr. d'instruction	7	»
Gendarmerie attachée à l'armée	13	»
Total	583	escadr. réguliers.
rtillerie à pied: batteries actives	103	batteries.
batteries de la 1ère réserve	24	»
» » » 2de »	24	»
» de montagne	6	»
» d'instruction	4	»
» de ragnetiers	1	»
à cheval: batteries actives	30	»
» de réserve	11	»
» d'instruction	1	»
» attachées aux forteresses et à la garde intérieure	$86\frac{1}{2}$	»
total	$290\frac{1}{2}$	batteries.
ngénieurs: bataillons de sapeurs	15	bataill.
pionniers à cheval	4	escadr.
bataillons de train	52	bataill.

Ecoles préparatoires pour officiers.

Académie militaire pour l'état-major.
Ecole d'artillerie.
» pour le génie.
23 différents corps de cadets.

Enfants des troupes (cantonistes).

19 bataillons, 20 escadrons et 5 batteries.

2. Troupes irrégulières,

à pied:	milice géorgienne permanente, 1 rég. =	5	sotnies.
	bat. de cosaques de la mer noire	9	bataill.
	bataillon grec de Baluklawa	1	»
à cheval:	cosaques, 133 régim. en	804	sotnies.
	Baschkires / Meschtekériades } non enrégimentés		
	Bouriates et Foungans	29	»
	Musulmans, Circassiens et Leszkins . . .	9	»
Artillerie:	cosaques	26	batter.

Marine (en 1840).

(V. ci-dessus le personnel où l'état de la flotte est indiqué.)

SARDAIGNE.

Ministère du 7 mai 1849.

Président du conseil des ministres —: chev. Massimo *Tapparelli d'Azeglio.*
Ministre des affaires étrangères — le même.
- de l'intérieur —: Giovanni Filippo *Galvagno.* (Le 30 mars 1849 ministre de l'agriculture et du commerce ainsi que des travaux publics; le 22 octobre 1849 min. de l'intérieur.)
Ministre des grâces et de la justice, ainsi que du culte —: le comte Joseph *Siccardi,* (nommé 18 déc. 1849).
Ministre de la guerre et de la marine —: le lieut.-gén. Alphonse *della Marmora* (au 7 mai 1849: Morozzo della Rocca; le 7 sept. 1849: le gén. Bava, nommé depuis inspecteur-gén. de l'armée; le gén. della Marmora nommé ministre de la guerre le 3 nov. 1849.)
Ministre des finances —: Giovanni *Nigra.*
- de l'agriculture et du commerce —: ad int. le ministre de l'intér. *Galvagno.* (Le 23 oct. 1849 chev. Pietro Derossi de Santa Rosa, † 5 août 1850.)

Ministre des travaux publics —: le chev. Pietro *Paleocapa* (le 22 oct. 1849: Antoine Matthieu; le 23 du même mois le chev. Pierre Derossi de Santa Rosa chargé ad int. du ministère; le 3 nov. 1849: le chev. Paleocapa; voir ci-dessus le ministère de l'intérieur.)

Ministre de l'instruction publique —: *Mameli.*

Premiers officiers des ministères.

Extérieur —: *Jocteau.*
Intérieur —: *Ponza S. Martino.*
Guerre et marine —: *Valfré.*
Grâce et justice —: *Moris.*
Finances —: *Oytana.*
Instruction publique —: marquis *Meana.*
Agriculture et commerce —: *di Castelborgo.*
Travaux publics —: *Barbavara.*

Commandeurs généraux des divisions militaires.

Alexandrie —: comte Hector *de Sonnaz*, général.
Coni —: baron *Sobrero*, lieut.-général d'artillerie.
Gènes —: comte Alphonse *de la Marmora*, lieut.-général d'artillerie, commissaire extraordinaire.
Nice —: *Olivieri de Verniez*, lieutenant-général.
Novare —: chev. Jean *Durando*, lieut.-général.
Savoie (Chambery) —: comte *de Magny*, lieut.-général.
Turin —: comte Hippolyte *Gerbaix de Sonnaz*, général.
Aoste —: chevalier *Scotti*, major-genéral.

Grandes charges de la maison royale.

Préfet du palais roy. —: marquis *Vivaldi Pasqua* duc *de St.-Jean.*

Surintendant de la liste civile —: comte Trabucco *de Castagnetto.*

Premier aumônier —: abbé Jérôme *des marquis Sopranis.*

Premier aide-de-camp —: marquis *de la Marmora* prince *de Masserano.*

Dame d'honneur de S. M. la reine —: marquise Janni *Millet d'Arvillars.*

Dame d'honneur de S. M. la reine douairière Marie Thérèse —: comtesse Marie *Nicolis de Robilant*, née comtesse de Waldbourg-Truchsess.

Dame d'honneur de S. A. R. la duchesse de Gênes —: comtesse Caroline *Villamarina del Campo.*

Corps diplomatique à Turin.

Amérique, Etats-Unis du nord — : W.-B. *Kniney*, ch. d'aff. (accr. 22 août 1850).

Autriche — : le comte Rodolphe *d'Apponyi I*, E. e. et M. pl. (nommé ... oct. 1849); baron *de Metzburg*, secrét. de lég.; Guidobald comte *de Thun et Hohenstein*, attaché.

Bavière — :

Belgique — : Henri *de Brouckere*, ministre d'Etat, E. e. et M. pl. (à Rome; de même accrédité à Naples et Florence); Emile *de Meester de Ravestein*, secrét. de lég. de 1ère cl.; Eugène *Desmaisières*, secr. de lég. de 2de cl.

Brésil — : le chev. D. Pedro *Carvalho de Moraes*, ch. d'aff.; Thomas Fortunato *de Brito*, attaché de 1ère cl.

Deux-Siciles — : comte Luigi *Griféo* des princes de Partanna *), E. e. et. M. pl.; Guillaume comte *Ludolf*, ch. d'aff. (de même accrédité à la Suisse).

Espagne — : don Diego *Desmaisières y Lopez de Di Castillo*, comte *de la Vega del Pozo*, E. e. et M. pl. (nommé 3 mai 1850, en même accr. près Toscane); don Tomas *Liquez y Bardaji*, secr. de lég.; don Mariano *Potestad*, att.

Etats-Romains — :

France — : Ferdinand *Barrot*, E. e. et M. pl. (nommé 15 mars, accréd. 26 avril 1850); *de Reizet*, secrét. de lég. (9 mai 1848); Adrien *Delessert*.

Grande-Bretagne — : l'hon. Ralph *Abercromby*, E. e. et M. pl.; l'hon. Richard *Bingham*, secrét. de lég.; *Lettsom* et Horace *Rumbold*, attachés.

Nouvelle-Grenade — : don *Mosquera*, E. e. et M. pl. (à Paris).

Pays-Bas — : le chamb. Aug. comte *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (nommé 13 sept. 1849; à Rome); Paul *Magrini*, att.

Portugal — : Joao Antonio Lobo *de Moira*, ch. d'aff.

Prusse — : le chamb. Henri-Alexandre comte *de Redern*, E. e. et M. pl.; *de Zander*, secrét. de lég.

Russie — :

Saxe roy. — : le chamb. Rodolphe *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (à Vienne).

---

*) Le comte Griféo est actuellement chargé d'une mission extraordinaire à Berlin. Voir Prusse, corps diplomatique à Berlin, Deux-Siciles.

Suède et Norv. — le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergman*, ch. d'aff., accr. de même près les cours roy., gr.-duc. et ducales de Modène, de Naples, Parme et Toscane (réside à Florence).

Toscane — : le commandeur *Martini*, MR. (nommé 13 avril 1849); marquis *Taney de Nerli*, secrét. de lég.

Notice statistique.

Divisions militaires.	Superficie en miriares.	Superficie en milles carrés ital.	Superficie en milles carrés géogr.	Population 1839.
Savoie	11054,02	3223,1	201,46	564137
Turin	8248,96	2405,3	150,33	873310
Coni	7019,19	2046,7	127,92	566181
Alexandrie	5277,8	1539	96,19	595563
Novare	6970,09	2032,4	127,03	542728
Aoste	3194,04	931,3	58,21	78110
Nice	4191,41	1222,4	76,38	230718
Gènes avec l'île de Capraja, 2,25)	5447,34	1588,8	99,28	674988
	51402,85	14989	936,80	4,125735
l'île de Sardaigne *)	23920	6975	435,94	524633
Total	75322,85	21964	1372,74	4,650368

1 mille carré ital. = 0,06246 m. c. géogr.; 1 m. c. géogr. = 54,86962 miriares ou kilomètres carrés.

*) L'île de Sardaigne devait (dep. le 1er oct. 1848) être distribuée en trois districts d'administration dont les siéges devaient être dans les villes Cagliari, Sassari et Nuoro.

On trouve dans notre almanach (édit. de 1845) un tableau de la population de ce pays répartie sur les différentes provinces.

Finances.

D'après l'exposé du ministre des finances Mr. Nigra, dans la séance de la chambre des députés du 23 août 1849, les contributions et revenus de 1850 laissent espérer un produit de 83,868161 lire;

en y joignant quelques autres provenances secondaires le total des recettes est évalué à 90,973466 lire.

Le budget général des dépenses ordin. a été fixé à 110,400000 l.

La dette

peut être évaluée à 380 millions de lire, c'est-à-dire 112 millions montant de la dette avant la guerre, dépenses pour les chemins de fer (74 millions), frais de la guerre et la somme de 75 millions réclamée par l'Autriche pour indemnité de guerre. (Traité de la paix de Milan, du 5 août 1849, 1er des articles séparés.)

Armée en 1847.

(Comparez Oreste Brizi d'Arezzo: Statistica militare degli Stati Sardi.)

75 h.	généraux (1 maréchal, 5 généraux, 16 lieutenants-généraux, 53 major-généraux),
56 »	état-major,
80 »	gardes-du-corps,
120 »	gardes-du-palais,
2206 »	carabiniers à cheval et à pied pour le maintien de la sûreté publique,
20 »	hallebardiers.
2557 h.	auxquels il faut ajouter:

pied de paix.	pied de guerre.	
2557 h.	2557 h.	
2739 »	9912 »	garde à pied, 2 rég. de grenadiers et 1 de chasseurs sardes,
18530 »	112698 »	9 brigades d'infanterie de ligne (18 rég.),
3362 »	6944 »	corps d'artillerie royale,
437 »	707 »	1 rég. de sapeurs,
316 »	2234 »	train,
5400 »	7200 »	9 rég. de cavalerie,
645 »	645 »	chevaux-légers pour la police en Sardaigne,
384 »	705 »	fusiliers,
1170 »	1170 »	chasseurs dans l'île de Sardaigne, y compris 2 comp. de discipline,
2700 »	2700 »	vétérans.
38240 h.	147472 h.	total.

Le corps du génie n'est pas compris dans ces chiffres.

Marine.

1 commandement général sous la conduite du vice-amiral, prince Eugène de Savoie-Carignan, à Gênes. Trois départements, à Gênes, Villafranca et à l'île de Sardaigne.

Le personnel de la flotte se compose de 2860 h., dont 1 commandeur en chef, 2 contre-amiraux, 7 capitaines de vaisseau, 6 capitaines de frégatte.

Matériel: 4 frégattes, 4 corvettes, 3 brigantines, 1 brick, 6 bâteaux à vapeurs, etc.; en tout 60 vaisseaux de guerre et 900 canons.

Saxe royale.

[Constitution du 4 sept. 1831. Ouverture des états-du-pays, convoqués d'après les lois d'élection du 24 sept. 1831 et du 7 mars 1838 (élection des députés du commerce et des fabriques), le 22 juillet 1850. La 1ère chambre des députés se déclare compétente le 2 août 1850, ainsi que la 2de chambre le 8 août.]

Autorités suprêmes d'Etat.

I. *Ministère général.* Membres —: les ministres d'Etat Dr. *Zschinsky* (préséant), baron *de Beust*, *Rabenhorst*, baron *de Friesen*, *Behr*.

II. *Départements ministériels.*

1. Ministère de la justice —: chef, le min. d'Etat Dr. Ferdinand *Zschinsky* (30 avril 1849).
2. Ministère des aff. étrangères —: chef, le min. d'Etat Fréd.-Ferdinand baron *de Beust* (24 février 1849).
3. Ministère de la guerre —: chef, le min. d'Etat Bernard *Rabenhorst*, major-général (8 mars 1849).
4. Ministère de l'interieur —: chef, le min. d'Etat Richard baron *de Friesen* (9 mai 1849).
   Président de la 1ère section —: le cons. int. C.-L. *Kohlschutter*.
   Président de la 2de section —: le cons. int. Dr. Ch.-Alb. *Weinlig*.
5. Ministère des finances —: chef, le min. d'Etat Jean-Henri-Auguste *Behr* (19 mai 1849).
   Directeur de la 1ère section —: le cons. int. *Wehner*.
   - de la 2de section —: le cons. int. *de Flotow*.
   - de la 3ème section —: le cons. int. Charles-Wolf *d'Ehrenstein*.

6. Ministère du culte et de l'instruction publique —: chef, (provisoirement) le min. d'Etat et des affair. étrangères Fréd.-Ferd. baron *de Beust* (19 mai 1849).

III. *Autorités ressortissant immédiatement des ministères.*

1. Du ministère en général:
   a. La chambre supr. des comptes —: directeur, le cons. int. *de Weissenbach.*
   b. Les archives de l'Etat —: directeur, le cons. du ministère Dr. *de Weber.*
2. Du ministère de la justice:
   a. Tribunal supr. d'appel —: président, le cons. int. act. Dr. *de Langenn.* — Vice-présidents —: Dr. C. *Einert* et Dr. *Baumgarten-Crusius.*
   b. Les cours d'appel à
      Budissin —: président, Dr. Chr. E. *Weiss.*
      Dresde —: président, *Meissner.*
      Leipsic —: président, Dr. *Beck.*
      Zwickau —: président, *de Mangoldt.*
   c. Le collége des sentences (Spruch-Collegium) à Leipsic —: président, Dr. Charles-Fréd. *Gunther.*
   d. La procuration d'Etat (Staatsanwaltschaft) —: le procureur supr. d'Etat Dr. *Schrœder*, cons. d'appel.
      Dans les arrondissements des cours d'appel à
         Budissin —: le proc. d'Etat *Edelmann.*
         Dresde —: le proc. d'Etat *Metzler.*
         Leipsic —: le proc. d'Etat *Baumgarten.*
         Zwickau —: le proc. d'Etat *Facilides*, et *Marggraf*, adjoint du proc. d'Etat.
3. Du ministère de la guerre:
      Le tribunal supr. de la guerre —: l'auditeur-gén. *Petsch.*
4. Du ministère de l'intérieur:
   a. Les directions de cercle; à
      Budissin —: directeur de cercle E. *de Kœnneritz.*
      Dresde —: directeur de cercle Henri-Fréd. *Muller.*
      Leipsic —: directeur de cercle Edouard *de Broizem.*
      Zwickau —: directeur de cercle Henri-Guill. *de Watzdorff.*
   b. La commission-gén. pour la compensation des immunités rurales et pour le partage des biens communaux —: directeur, le cons. int. de rég. Gustave-Fréd.-Ad. *Spitzner.*
   c. La commission d'assurance contre les incendies. Préséant —: le cons. int. de rég. Mart. *Oberlœnder.*

d. Le commandement-gén. des gardes communales — : le commandeur-gén. major Adolphe *de Zeschau*, chargé ad int.

5. Du ministère des finances :

a. L'administration de la douane et des tailles. Directeur — : Albert *de Zahn;* vice-directeur — : le cons. int. des finances Albert-Louis-Guill. *de Hake.*

b. Le tribunal supr. des mines à Freiberg — : le directeur des mines Fr.-C. baron *de Beust.*

c. La direction supr. des postes à Leipsic — : directeur: Bruno *de Schimpff.*

d. L'administration de la banque du pays — : 1er commissaire, le cons. int. de rég. Dr. *Schaarschmidt.*

6. Du ministère du culte et de l'instruction publique :

a. Le consistoire du pays — : le min. d'Etat en retr. Dr. J.-P. *de Falkenstein*, chargé provisoirement de la préséance. — Vice-président — : Dr. *Harless*, cons. int. d'église, etc.

b. Le vicariat apostolique — : vicaire apostolique, l'évêque Joseph *Dittrich.*

c. Le tribunal du clergé catholique — : préséant, l'évêque *Dittrich.*

d. Le consistoire catholique — : préséant, J. *Muller.*

Etat militaire.

Chef de l'armée — : S. M. le roi.

Ministère de la guerre — : v. ci-dessus.

Chef de l'état-major — : le major-général *de Treitschke.*

Commandement de l'infanterie — : le lieut.-gén. comte *de Holtzendorff.*

» de la cavalerie — : le major-gén. *de Mangoldt.*

» de l'artillerie — : le major-général *Schmidt.*

Brigadiers de l'infanterie — : le major-gén. *de Rockhausen;* le colonel *de Sussmilch* nommé *Hœrnig;* col. *de Sichart;* colonel *de Friederici.*

Gouverneur de la résidence — : ad int., le major-général *de Mangoldt.*

Commandant de la forteresse de Kœnigstein — : le lieut.-gén. *Birnbaum.*

Commandant de l'académie militaire — : le lieut.-général *de Schreibershofen.*

Ministère de la maison royale.

Administré ad intérim par le cons. int. de la cour *Zenker.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le cons. int. act. *de Minckwitz* en fait les fonctions.

Grand-écuyer —: le lieut.-gén. *d'Engel.*

Grand-maître de la cour de S. M. la reine —: le cons. int. act. *de Minckwitz.*

Grand-échanson —: le chambellan *de Weissenbach.*

Chambellan —: le cons. int. act. *de Minckwitz.*

Maréchal de la maison —: comte *de Loss*, cons. privé act.

Maréchal de la cour —: *de Gersdorff.*

Directeur-gén. du théâtre aulique et de la musique —: le cons. int. act. *de Luttichau.*

Corps diplomatique et consuls à Dresde.

Amérique, Etats-Unis du nord —: (Dr. Jean-Godefroi *Flügel*, C. à Leipsic.)

Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (également près les cours grand-ducale et ducales de Saxe); le cons. de lég. Luca comte *Gozze*, secrét. de lég.; Edouard baron *de Lago*, att. — (Joseph *Gruner*, C. et administrateur du consulat-gén. à Leipsic, de même chargé d'aff. près les cours ducales d'Anhalt et princières de Schwarzbourg et de Reuss.)

Bade —:

Bavière —: le chamb. Maximilien baron *de Gise*, ch. d'aff. (égalem. près les cours grand-ducale et ducales de Saxe). — Abraham-Gottwald *Hesse*, C. à Dresde. — (. . . ., C. à Leipsic.)

Belgique —: le ministre d'Etat J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl.; Henri *Solvyns*, secr. de lég. (à Berlin). — (Louis *d'Ardenne*, CG. à Leipsic.)

Danemark —: (Fréd. *Schmidt*, CG. à Leipsic.)

Deux-Siciles —: le baron *d'Antonini*, E. e. et M. pl. *)

---

*) Mr. le baron d'Antonini, accrédité comme E. e. et M. pl. à Berlin, Dresde et Hanovre, a été accrédité en même qualité à Paris et à Bruxelles le 23 février et le 8 déc. 1849. L'Etat personnel de la légation à Berlin indique l'article, page 514; à Hanovre et à Dresde Mr. le baron d'Antonini

France — : *d'André*, E. e. et M. pl. (nommé 31 mai, première audience le 8 juill. 1849). — Eugène *de Menneval*, secr. de lég. (10 avril 1847) *); (Aug. *Billiard*, chancel. — Eugène *de Méjan*, C. à Leipsic.)
Francfort — :
Grande-Bretagne — : l'hon. F. Reginald *Forbes*, M. pl. (également accrédité près de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Weimar); le cons. de lég. Chas. Townshend *Barnard*, esq., secr. de lég., chargé d'aff. près S.-Cobourg-Gotha, à Cobourg; Windsor Fiesco *Heneage*, att. — (John *Ward*, esq., CG. à Leipsic.)
Grèce — : (Constantin-Papa *Navum*, C. à Leipsic.)
Hanovre — : le chamb. et cons. int. Guill.-George comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (à Berlin); Bodo *de Steinberg*, secr. de lég., ch. d'aff. (à Dresde). — (Gustave-Maurice *Clauss*, CG. à Leipsic.)
Hesse grand-duc. — : (Guillaume *Sulzer*, C. à Leipsic.)
Pays-Bas — : le chambellan Alex.-Charles-Jacques baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (nommé 14 oct. 1842, à Berlin); le comte Paul *Duchastel*, secr. de lég. — Charles *Schubert*, C. à Dresde.
Portugal — : (Albert *Dufour-Feronce*, CG. à Leipsic.)
Prusse — : le chamb. et cons. de lég. Ferdinand comte *de Galen*, E. e. et M. pl. (accrédité le 17 janv. 1850; de même accréd. près les cours grand-ducale et ducales de Saxe); baron Jules-Constantin *de Canitz et Dallwitz*, secr. de lég.
Russie — : le cons. int. André *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (aussi accrédité à Weimar et à Altenbourg); Charles *de Peterson*, 1er secr. de lég. — (Le cons. d'Etat Frédéric *de Kiel*, CG. à Leipsic.)
Sardaigne — : le comte Manfredo Bertone *de Sambuy*, E. e. et M. pl.; le marquis Philippe *Oldoini*, secrét. de légat. [Munich.]
Saxe-Cobourg-Gotha — : le chamb., cons. de lég. Frédéric-Paul-Emile *de Carlowitz*, ch. d'aff.
Suède et Norvège — : Constantin baron *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (à Berlin); Adalbert *de Mansbach*, secr. de lég. — Charles *Kaskel*, C.

---

n'avait pas encore présenté ses lettres de récréance au mois de juillet 1850.

*) Voir Autriche, la remarque, page 302.

Suisse —: (C. *Hirzel-Lampe*, CG. à Leipsic, pour les cours grand-ducale et ducales de Saxe et des princes de Schwarzbourg et Reuss.)
Wurtemberg —:

Notice statistique.

Cercles.	Superf. en m. car. géogr.	Habitants 3 déc. 1846.	Habitants d'après les confessions.					
			Evang.-luthér.	Réfor-més.	Catholiq. romains.	Catholiq. allemands	Cath. grecs	Israélites.
Dresde	78,78	464107	455670	697	6733	274	70	663
Leipsic	63,14	417041	412529	1590	2179	394	39	310
Zwickau	84,23	669114	666032	215	2495	358	1	13
Budissin	45,68	286171	264890	66	21138	72	3	2
	271,83	1,836433	1799121	25683	2545	1098	113	988

Parmi la population se trouvent 43886 Vendes ou Vandales, savoir dans les cercles de Dresde 1331, de Leipsic 53, de Zwickau 52, de Budissin 42450.

Finances.

Budget pour chacune des trois années de l'époque financière de 1849 à 1851, présenté aux chambres le 26 nov. 1849.

Recette.

Ecus.
2,769557 usufruit du bien public:
- 916850 domaines et autres propriétés de la couronne.
- 1,397584 droits de régales.
- 455123 intérêts de capitaux, recettes administratives, entrées accidentelles.

4,831112 impôts :
- 1,405250 impôt foncier.
- 266667 impôt foncier extraordinaire (1 fenin pour 1849, 2 fenins pour 1850 et 1851).
- 400000 impôt personnel et sur les métiers.
- 849334 augmentation extraord. de l'impôt personnel et sur les métiers.

7,600669 à transporter.

7,600669 Transport.

1,187729	péage perçu aux confins et pour le passage de l'Elbe,	Droits indirects.
166498	droits sur la bière,	
239170	droits sur la viande de boucherie,	
301241	droits sur l'eau de vie,	
15298	» » le vin,	
4253	» » le tabac,	
9060	» » le sucre indigène,	
195333	timbre,	
131944	augmentation des droits sur la viande de boucherie,	Droits indirects extraordinaires.
98141	augmentation des droits sur l'eau de vie,	
61194	augmentation du timbre.	

7,600669 somme de la recette pour une année.

Ecus. Dépense.

2,385728 besoins généraux de l'administration, dont 2790 éc. sont destinés à des objets transitoires :

513889 liste civile.
28778 pour S. M. la reine.
156859 apanages.
24700 pour l'entretien des collections faisant partie du fidéicommis de la maison royale.
862018 intérêts de la dette publique.
197654 amortissement de la dette d'Etat.
286800 intérêts de la dette de la caisse générale de l'Etat.
180000 intérêts des actives du chemin de fer saxe-baravois de $4\frac{1}{2}$ millions écus à $4\frac{0}{0}$.
46630 rentes annuelles pour des capitaux inabrogeables.
15000 rachat de toutes les charges qui ne concernent pas les domaines — it.: payements d'accommodement pour terminer des affaires en litige.
71400 frais des chambres représentatives:
58400 frais des sessions, des élections et de la convocation.

2,385728 à transporter.

2,385728 Transport.
13000 secours accordé au journal qui publie les discussions des chambres.
2000 dépenses pour affaires générales de régence et d'administration.
B. 28840 pour le ministère réuni d'Etat et ses dépendances, dont 916 écus destinés à des objets transitoires.
C. 304583 département de la justice — 32283 éc. frais transitoires.
D. 597495 département de l'intérieur — 21687 éc. pour des besoins transitoires.
E. 476218 département des finances — 8145 éc. dépenses pour des besoins transitoires.
F. 2,014909 département militaire — 173366 éc. frais transitoires.
G. 258931 département du culte et de l'instruction publique — 6068 éc. affaires transitoires.
H. 78000 département des affaires étrangères.
I. 81783 quote-part de la dépense de la Confédération germanique, — 12584 éc. frais transitoires.
K. 556669 état des pensions.
L. 767513 frais de l'intendance des bâtiments publics dont 137 écus dépense transitoire.
M. 50000 fonds de réserve pour dédommager le trésor des non valeurs dans la recette et pour subvenir à des besoins imprévus qui pourraient se faire sentir.

7,600669 écus somme de la dépense d'une année.

Dette de l'Etat le 30 juin 1850.

écus au pied de 14.
8,651975 obligations à 3 p. ct. créées en 1830.
3,739200 bill. du trésor (Staatsschuldencassenscheine) créées en 184‹
10,000000 tels, créés en 1847 à 4 p. ct.

22,391175 montant de la nouvelle dette.
41993 dettes anciennes de 1764 et 1766 au pied de 20 fl.

22,433168 total.

Militaire.

Ministère de la guerre et ce qui s'y rattache.
43 officiers de l'état-major et offic. supr.

A r m é e.

12 offic. du commandement-gén. et des brigades.
3180 h. cavalerie, 1 division à 4 régiments.
250 » détachement des pionniers et pontonniers.
1899 » corps d'artillerie.
15732 » infanterie de ligne, 4 brigades, à 4 bataillons, à 4 comp.
4004 » 4 bataillons d'inf. légère.

25077 h. combattants.

En outre :

1206 h. non-combattants, répartis sur tous les corps sus-nommés.

Saxe-Altenbourg.

Ministère.

Premier département (affaires de la maison et de la cour ducale, aff. extérieures, aff. militaires, police, constructions des routes) — : Louis comte et seigneur *de Beust*, cons. int. act. et ministre, chargé de la présidence du ministère.

Second département (justice et l'intérieur avec les aff. de la constitution et des états du pays, aff. de cadastre) — : Charles *Pierer*, ministre.

Troisième département (finances, affair. ecclésiastiques et de l'instruction, séparations) — : Charles-Victor *Sonnenkalb*, ministre.

Autorités suprêmes.

A. Justice.

Trib. supr. d'appel à Jena. Prés. — : Dr. *Ortloff*.

Collége de justice. Président — : le Dr. en droit *Thienemann*.

B. Administration et police.

Régence du pays. Directeur — : Hermann *Schuderoff*.

C. Administration ecclésiastique.

Président du consistoire — : le cons. int. act. *von der Becke*.

D. Finances.

Collége des finances. Président — : Charles *Geutebruck*; vice-président — : Chrétien-Frédéric *Hase*.

E. Militaire.

Collége milit. — : le colonel, aide-de-camp gén. et grand-

maréchal *de Munchhausen.* Commandement militaire —: le colonel *de Diederichs.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: Charles-Fréd. *de Munchhausen*, colonel et adjudant-gén. de S. A. le duc.
Grand-maître de la cour —: Othon *de Minckwitz.*
Grand-écuyer —: Thilo *de Seebach.*

Corps diplomatique à Altenbourg.

Autriche —: le cons. int. et chamb. imp.-roy. François comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: Maximilien baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
France —: *d'André*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Grande-Bretagne —: l'hon. F.-R. *Forbes*, M. pl. (à Dresde).
Prusse —: le chambellan Ferdinand comte *de Galen*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Russie —: le cons. int. *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Notice statistique.

Cercles	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1849.	Par mille carré.
d'Altenbourg . .	11,5	84632	7358
de Saal-Eisenberg	12,5	46997	3758
	24	131629	5484

Finances.

Etat général des finances pour l'année 1850.

Recette.

Ecus.
288320 produits des domaines, etc.
355421 tailles, c'est-à-dire,
167000 impôts directs,
188421 » indirects,
6934 revenus accessoires.

650675 total.

Dépense.

12000	fonds d'amortissement,
61865	intérêts de la dette, charges des bailliages et rémissions,
85759	conservation des chaussées, des bâtiments, des forêts et des autres biens des bailliages,
115000	liste civile,
278829	administration de l'Etat,
66400	militaire,
22292	pensions et secours,
6000	fonds de réserve,
747	divers.
648892	total.

La dette se monta d'après le même état financière à

259354	dette de la ci-devant chambre des finances,
892893	» » » » caisse des tailles, y inclu une somme de 20777½ éc. partie de la dette du chemin de fer saxe-bavarois (883777½ éc.) que le royaume de Saxe n'a pas reçu sur son compte.

1,152247 éc. total. En outre ont été émis jusqu'à la fin de l'année 1849 en papier-monnaie sans intérêts 250000 éc. billets de caisse à un écu, dont la moitié à-peu-près a été employée comme payement remboursable pour le logement des troupes confédérées.

Saxe-Cobourg-Gotha.

Ministère d'Etat.

Ministre d'Etat —: Camillo-Richard *de Seebach*, cons. int. act. et président du collége privé.
Le conseiller d'Etat, chamb. *de Pawel-Rammingen.*
Conseiller de ministère —: Frédéric *Braun*, de Cobourg.
- - - —: Léopold *Braun*, de Gotha.
- - - —: Rodolphe *Bruckner*, de Gotha.

Autorités suprêmes.

A. Justice.

Tribunal supr. d'appel à Jena —: (v. Saxe-Weimar).
Colléges de justice; à Gotha —: le directeur de régence et de justice Dr. en droit Charles-Etienne *Meister;* à Cobourg — : le chancelier *Regenhertz.*

B. Administration, police et finances.

Gotha. Régence; 1ère section; président —: le chambell. Erneste *de Wangenheim.* — 2de section (des finances); président —: Charles *Hess.*

Cobourg. Régence; directeur —: Louis *Hofmann.* Collége des finances; président —: Erneste *Habermann.*

C. Consistoires.

A Gotha; président —: . . . .

A Cobourg; directeur —: George *Habermann.*

D. Affaires militaires.

Commandeur du contingent fédéral —: provisoirement, le major prussien *de Rosenberg.* Commandeurs de place, à Cobourg —: le colonel *de Schauroth;* à Gotha —: le lieut.-colonel *de Gilsa.*

Charges suprêmes de la cour.

Grand-maréchal de la cour, à Gotha —: Jules *de Wangenheim.*

Grand-écuyer —: colonel et aide-de-camp général *d'Alvensleben.*

Maréchal de la cour à Cobourg —: Edouard *de Lœwenfels.*

Grand-échanson et intendant de la musique et du théâtre —: Edouard *de Gruben.*

Intendant des châteaux à Cobourg et à Gotha —: Max. *de Wangenheim.*

Corps diplomatique à Cobourg.

Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François comte *de Kuefstein,* E. e. et M. pl. (à Dresde).

Belgique —: J.-B. *Nothomb,* E. e. et M. pl. (à Berlin).

France —: *d'André,* E. e. et M. pl. (accréd. le 15 févr. 1850; à Dresde).

Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Reginald *Forbes,* M. pl. (à Dresde); le conseiller de lég. Charles Townshend *Barnard,* esq., ch. d'aff.

Portugal —: chev. *de Souza-Botelho,* ch. d'aff. (à Berlin).

Prusse —: le comte Ferd. *de Galen,* E. e. et M. pl. (à Dresde).

Notice statistique.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1849
Cobourg (à la fin de 1849)	9,5	44749
Gotha (à la fin de 1849) .	28,1	105004
	37,6	149753

Finances.

Cobourg. D'après l'état général de la caisse du pays pour l'époque financière à dater du 1 juillet 1846 au 1 juillet 1852 la recette annuelle se monte à 254620 fl. du Rh. dont 56164 fl. proviennent des impôts directs et 133679 fl. des impôts indirects, etc.

La dépense (y compris un fonds de réserve de 4630 fl.) balance la recette; elle comprend 81169 fl. d'intérêts et amortissement de la dette publique; l'intérêt à $3\frac{1}{2}$ p. ct. exige la somme de 51544 fl., l'amortissement annuel 31500 fl. du Rh.

Gotha. Dans l'état de la caisse des tailles pour les trois années du 1 juillet 1850 à 1853 la recette est évaluée à

Ecus.
431097 des domaines, forêts, etc.,
165281 de l'usufruit (nutzbare Rechte), etc.,
51819 des instituts industrielles,
26669 intérêts des capitaux actifs.
145649 impôts directs, y inclus 140000 écus d'un nouvel impôt sur le revenu,
176541 impôts indirects,
5113 revenus divers.

1,002169 total.

La dépense est évaluée à la même somme, y inclus un fonds de réserve de 6000 éc. — La dette (1 juill. 1850) se monte à 3,356641 éc., y inclu une somme de 400000 éc. en papier-monnaie sans intérêts. L'amortissement: 38552 écus; intérêts: 104674 écus. Il faut cependant

déduire 800087 » capitaux actifs,

ainsi que 2,556554 » restent comme montant effectif de la dette.

La formation du militaire est à présent encore, l'ancienne (d'après la population de 1817) de **1116** h. de la ligne, la réserve non-comprise. La nouvelle formation qui dans peu s'ensuivra, comprend pour tous deux duchés **2** bat. de la ligne et **1** bat. de la landwehr où réserve, le bat. à **732** h.

Saxe-Meiningen.

(Organisation nouvelle de l'autorité suprême d'administration. Du 16 sept. 1848.)

Ministère d'Etat.

Préséant —: le ministre d'Etat *de Wechmar.*

Sections:

1) pour l'extérieur —: le même.
2) » l'intérieur —: le cons. d'Etat *Oberlænder.*
3) » la justice —: le cons. d'Etat *de Bibra.*
4) » les aff. ecclésiastiques et l'instruction —: le même.
5) » les finances —: le cons. d'Etat *Hossfeld.*

Grandes charges de la cour.

Grand-écuyer —: *d'Erffa.*
Grand-échanson —: *de Laffert.*
Grand-chambellan —: *de Spesshardt.*

Corps diplomatique près la cour de Meiningen.

Autriche —: le cons. int. et chamb. imp.-roy. comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: le gentilhomme de la chambre baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
France —: *d'André*, E. e. et M. pl. (accrédité le 27 février 1850; rés. à Dresde).
Grande-Bretagne —: l'hon. Fr. Reginald *Forbes*, M. pl. (à Dresde).
Prusse —: comte *de Galen*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Notices statistiques.

La superficie du duché de Meiningen est de **45,75** m. c. géogr. Nombre des habitants dans la ville de Meiningen et dans les 12 bailliages, au mois de déc. 1849: en **33926** familles **168323**, dont **80052** du sexe masculin, **83271** du sexe féminin.

Les revenus s'élèvent à 1,440119 florins du Rhin.

La dette publique montait (en mars 1849) à 4,317202 florins du Rhin.

Militaire: le contingent (à un et demi pour cent de la population) 2407 hommes.

Saxe-Weimar-Eisenach.

Ministère d'Etat.

Chrétien-Bernard *de Watzdorf*, Dr. en droit, ministre d'Etat et cons. int. act., chef du 1er départ., en même temps du ministère général, ayant la surveillance sur l'administration de tous les départ. ministériels.

Oscar *de Wydenbrugk*, Dr. en droit, cons. int. d'Etat, chef du second département.

Gustave *Thon*, cons. int. d'Etat, chef du 3ème départ.

G.-Théodore *Stichling*, conseiller d'Etat, membre du ministère en vertu d'un mandat spécial.

Premier département. Chef, v. ci-dessus.

1ère section (affaires de la maison grand-ducale et de la constitution du grand-duché, correspondance, militaire). Le cons. d'Etat *Stichling*.

2de section (art et science). Cons. rapporteur —: le cons. int. de cour Dr. *Vogel*.

3ème section (police). Directeur —: le président Charles-Fréd.-Ant. *de Conta*.

Second département (justice, affair. de l'église et de l'instruction). Chef, v. ci-dessus.

Conseillers rapporteurs —: les cons. de justice *Ackermann*, *de Seebach*, *Zwetz*.

Conseil ecclésiastique. Premier membre —: le cons. int. d'église Dr. en théol. J.-C.-E. *Schwarz*, professeur de théologie à Jena.

Troisième département (finances). Chef, v. ci-dessus.

Directeur —: le cons. d'Etat Charles-Chrétien-César *Bergfeld*.

Autorités suprêmes de justice.

Tribunal supr. d'appel à Jena; président —: Dr. Frédéric *Ortloff*.

Tribunal d'appel à Eisenach. Président —: Chrétien-Fréd.-Charles *de Mandelsloh;* vice-président —: Benjam. *Busch.*

Inspection supr. de la poste. Préséant —: le conseiller int. act. de cour *Helbig.*

Commission imméd. pour l'administration des finances de l'université de Jena —: le cons. int. de la chambre Antoine *de Rott*, à Weimar; le cons. int. du culte Dr. André-Théophile *Hoffmann*, à Jena.

Commission imméd. pour les affaires catholiques à Weimar: préséant —: le président *de Conta* (v. ci-dessus).

Etats représentatifs. Président —: le Dr. en droit Jean-Michel *Leutbecher*, avocat.

Commandeur militaire —: Frédéric-Gustave *de Tumpling*, lieut.-colonel.

Grandes charges et autres de la cour.

Grand-échanson —: le cons. int. act. Fréd.-Aug.-Jean baron *Vitzthum d'Egersberg.*

Grand-chambellan —: Jean-Charles-Ottobald comte et seigneur *de Werthern-Beichlingen*, cons. int. act.

Grand'-maîtresse de la cour de S. A. I. la grand'-duchesse —: la chanoinesse Constance comtesse *de Fritsch.*

Maréchal de la maison —: François-Erneste *de Waldungen.*

Intendant du théâtre de la cour —: Ferdinand baron *de Ziegesar.*

Corps diplomatique près la cour de Weimar.

Autriche —: le conseiller int. et chamb. imp.-roy. François comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 17 mai 1843; à Dresde).

Bavière —: le gentilh. de la chambre Maximilien baron *de Gise*, ch. d'aff. (nommé le 28 déc. 1847; à Dresde).

Belgique —: le ministre d'Etat Dr. Jean-Bapt. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 8 sept. 1845; à Berlin).

France —: *d'André*, E. e. et M. pl. (accrédité 7 juin 1849; à Dresde).

Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Reginald *Forbes*, M. pl. (nommé 15 oct. 1847; à Dresde).

Pays-Bas —: Alex.-Charles-Jacques baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 4 nov. 1842; à Berlin).

Prusse — : le comte Ferdinand *de Galen*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Russie — : le cons. int. André *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 31 juill. 1829; à Dresde); le conseiller d'Etat François-Fréd.-Apollonius baron *de Maltitz*, ch. d'aff. (lettre de créance du 27 avril 1841; à Weimar).

Suisse — : Gaspard *Hirzel-Lampe*, CG. (nommé 4 févr. 1850; à Leipsic).

Notice statistique.

Districts de régence.	Superf. en mill. carrés.	Habit. en déc. 1849.	Villes.	Bourgs.	Villages.
Cercle de Weimar avec 16 bailliages et le district judiciaire de la ville	45,93	178620	24	4	466
Cercle d'Eisenach avec 10 bailliages et le district judiciaire de la ville	20,89	82474	8	7	135
	66,82	261094	32	11	601

La population récensée en déc. 1843 comprenait parmi **251787** habit., outre les protestants, **6729** du culte réformé, **10202** catholiques et **1448** israélites.

Finances.

Budget pour 1848, 1849 et 1850.

100000 écus excédant de la recette sur la dépense de l'année 1847.

2,245193 » recette des trois années, chacune à **748397** écus **18** gr. **3** fén.

2,345193 écus total. La dépense est évaluée à

2,246148 » c'est-à-dire chaque année à **748715** écus **25** gr. **8** fén.

99045 écus excédant présumé de la recette à la fin de la période triennale.

La dette du pays s'élevait le 1 janv. 1844 à **3,795906** écus.

La recette de la chambre des finances se monte annuellement à **730000** écus. Les biens domaniaux ont été réunis à la possession de l'Etat, moyennant une liste civile de **250000** écus annuellement.

Schaumbourg-Lippe.

(V. page 531.)

Schwarzbourg-Roudolstadt.

Ministère.

Jules *de Rœder*, cons. int. act. et ministre.
Charles *Schwartz*, cons. du ministère.
Auguste-Guillaume *Scheidt*, cons. du ministère.

Grandes charges de la cour.

Grand-intendant du château —: le colonel Auguste *de Brockenburg*.
Le grand-maître et maréchal de la cour —: Auguste *de Ketelhodt*.
Grand-maître de la venerie —:

Envoyés accréd. à Roudolstadt.

Autriche —: le consul imp.-roy. pour le roy. de Saxe et ch. d'aff. pour les cours ducales d'Anhalt et princières de Schwarzbourg et de Reuss Jos. *Gruner*, à Leipsic.
Prusse —:
Suisse —: Gaspard *Hirzel-Lampe*, CG. (à Leipsic).

Notice statistique.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1849.
Haute-seigneurie (Roudolstadt)	12,29	55105
Basse-seigneurie (Frankenhausen)	3,28	14545
	15,57	69650

Revenus du pays 250000 florins.
Dépenses . . . 230000 »
Dette de l'Etat à la fin de 1845 : 99928 florins 10 kr.
Contingent, y inclue la réserve : 809 hommes.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Ministère.

Frédéric *Chop*, cons. int. act., chef.
Frédéric *Schœnemann*, cons. int. de régence.
Auguste-Henning *Drechsler*, cons. de régence.
Guillaume *Hulsemann*, cons. de régence.

Grande charge de la cour.

Grand-écuyer — : Théodore *de Wurmb*.

Envoyés accréd. à Sondershausen.

Voyez Roudolstadt.

Notice statistique.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1849.
Basse-seigneurie (Sondershausen)	8,91	33878
Haute-seigneurie (Arnstadt)	6,53	26124
	15,44	60002

Budget pour les années de 1848 jusqu'à la fin de 1851.

Caisse du pays : recette annuelle 185700 écus ; dépense 182350 écus.

Dette le 30 juin 1848 251484 écus, y inclus 10390 écus de cautionnements.

(V. le tableau de la Confédération germanique.)

SUÈDE ET NORVÈGE.

(Imprimé 23 sept. 1850.)

SUÈDE.

Le conseil d'Etat

est composé de deux ministres d'Etat et de huit conseillers d'Etat, dont cinq à portefeuille et trois avec voix consultative. Chaque conseiller d'Etat fait lui même le rapport des affaires de son département au roi et en signe les ordonnances.

(Le 10 avril 1848 :)

Ministre de la justice — : S. E. le comte Gustave-Adolphe *Sparre*, pair du royaume.

Ministre des aff. étrangères — : S. E. baron Nicolas-Algernon-Adolphe *Stjerneld*, pair du royaume.

Cons. d'Etat — : Jean-Frédéric *Fahrœus*, chef du départ. de l'intérieur (le 25 sept. 1847).

» » André-Pierre *Sandstræmer*, chef du départ. des finances.

» » Charles-Louis *de Hohenhausen*, chef du départ. de la guerre.

» » Nicolas-Frédéric *Wallensteen*.

» » Claes-Ephraim *Gunther*.

» » professeur Paul *Genberg*, chef du départ. des affaires ecclésiastiques.

» » Jean-Auguste *Gripenstedt*.

» » Balthasar comte *de Platen*, chef du dép. de la marine (le 27 avril 1849).

Chefs des bureaux dans les départements ministériels.

Dép. de la justice — : Frédéric *Iggestrœm*.

» des affaires étrangères — : baron Louis *Manderstrœm*, chambellan.

» de la guerre — : Pierre-Chrétien *Lovén*, colonel; M.-G. *de Schantz*.

» de la marine — : Jean-Guillaume *Richnau*, capit.-comm.

» des affaires intérieures — : Pierre *Brœndstrœm*.

» des finances — : Gustave-Laurent *Munthe*.

» des aff. ecclés. — : Nicolas-Guill. *af Zellén*.

Chancelier de la justice — : Nicolas-Samuel *de Koch*.

Procureur-gén. de justice (justitiae ombudsman), chargé de la surveillance des autorités de justice et spécialement des droits du peuple et des Etats représentatifs du pays — : Sven-Laurent *Theorell*.

Présidents des colléges.

Cour suprême de justice à Stockholm — : Charles-Eric *Isberg*.

» » » » à Jœnkœping — : S. E. le baron Laurent-Hermann *Gyllenhaal*, pair du royaume.

» » » » à Christianstad — : Jean-Berg *de Linde*.

Cour suprême de justice militaire — : Charles-Fréd. *Lorichs*, lieut.-gén., prés. ad int.
Collége de la guerre — : Jean-Pierre *Lefrén*, lieut.-gén., ad int.
Administration des aff. de la marine — : Jean-Henri *Kreuger*, contre-amiral.
Collége de la chambre financière — : Sven-Abraham *Munthe*, ad int. (10 avril 1848).
Comptoir d'Etat — : Pierre *Westerstrand*.
Collége des mines — : Frédéric *Akerman*, ad int.
Collége du commerce — : Charles-David *Skogman*.
Tribunal de la chambre des comptes — : Aug. *de Hartmannsdorff*.
Collége des affaires médicales — : Charles-Jean *Ekstrœmer*.

Grand-maître des postes — : . . . .
Directeur-gén. des douanes — : Charles-Henri baron *Gyllenhaal*.

Grandes charges de la cour.

Grand maréchal — : . . . .
Grand-chambellan — : Maurice - Axel comte *Lewenhaupt*, major-général.
Premier maréchal de la cour — : Auguste comte *de Sandels*.
Premier écuyer de la cour — : Ferd. *Braunerhjelm*.
Grand-maître des cérémonies — : Charles - Jedward baron *Bonde*.
Grand'-maîtresse de la reine — : Charlotte comtesse *de Skœldebrand*, née Ennes.
Grand-chambellan de la reine — : Gustave-George-Gabriel comte *Oxenstjerna*.
Grand'-maîtresse de la reine-mère — : Wilhelmine comtesse *Gyldenstolpe*, née de Geer.
Grand-chambellan de la reine-mère — : Adolphe-Frédéric-Nicolas comte *Gyldenstolpe*.
Maréchal de la cour de la reine-mère — : Gust.-Fréd. comte *de Rosen*.
Grand'-maîtresse de la cour de S. A. R. la princesse-royale — : la comtesse Elisabeth *Piper*, née Baker.
Maréchal de la cour du prince-royal — : Axel comte *Wachtmeister*.

Gouverneur-général de Stockholm —: le comte Jacques Essen *Hamilton* (15 déc. 1848).

Gouverneurs des provinces.

Gouvernements
d'Upsala —: Robert-Frédéric baron *de Kræmer*.
de Stockholm —: Gustave-Frédéric comte *de Liljencrantz*.
de Mariestad —: Guill.-Alb. *Dorchimont*, major-gén.
de Wexiœ —: Charles comte *Mœrner*.
de Jœnkœping —: Claude-Gabr. *Bergenstråhle*, adjud.-gén.
de Westerås —: Fréd.-Othon *Silfverstolpe*.
de Linkœping —: Charles-Othon baron *Palmstjerna*, adjudant-gén.
de Nykœping —: Gustave-Eric comte *Frœlich*.
de Wenersborg —: Paul *Sandelhjelm*.
de Calmar —: Claude-Ulric *de Nerman*.
de Falun —: Pierre-Daniel *Lorichs*.
d'Oerebro —: Eric-Jean *Bergenskjœld*.
de Carlstad —: Hans-Fréd. *Oldevig*.
de Gefle —: Laurent-Magne *Lagerheim*.
de Hernœsand —: Sven-Guill. *Gynther*, ad int.
d'Umeå —: Gust.-Adolphe *Montgomery*.
de Wisby —: Gustave-Jacques *af Dalstrœm*, major-général.
de Malmœ —: Fréd.-Salomon comte *Posse*, adjud.-gén.
de Christianstad —: George-Louis *de Rosen*.
de Carlscrona —: Arvid *Faxe*.
de Halmstad —: comte Patric-Axel *Lewenhaupt*.
de Göteborg —: Olof-Immanuel *Fåhrœus*.
d'Oestersund —: Jacques-Axel *Dahlstrœm*.
de Piteå —: baron Knut *Akerhjelm*.

Commandeurs-généraux.

1r district —: le major-général Edouard *de Peyron*.
2e » le lieut.-gén. baron Gustave-Abraham *Peyron*.
3e » le lieut.-gén. comte Charles-Gustave *Lœwenhjelm*.
4e » le lieut.-gén. Jean-Pierre *Lefrén*.
5e » le major-gén. Charles-Jean *Hederstjerna*.

Grand-maître de l'artill. —: S. A. R. le prince-royal.
Inspecteur de la cavalerie —: S. E. le général de cavalerie Gustave comte *Lœwenhjelm*, pair du royaume, E. e. et M. pl. à Paris. — Le maj.-général Ulric baron *d'Essen* en fait les fonctions.

Archevêque à Upsala —: Dr. Charles-Fréd. *af Wingard.*
Evêque à Linkœping —: Dr. Jean-Jacques *Hedrén.*
» à Skara —: Dr. Jean-Albert *Butsch.*
» à Strengnæs —: Dr. Jean-Olav *Holmstrœm.*
» à Westeræs —: Dr. Chr.-E. *Fahlcrantz.*
» à Wexiœ —: Dr. Chrét.-Isaac *Heurlin.*
» à Lund —: Dr. Guillaume *Faxe.*
» à Göteborg —: Dr. André *Bruhn.*
» à Calmar —: Dr. André *af Kullberg.*
» à Carlstad —: Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*
» à Hernœsand —: Israél *Bergman.*
» à Wisby —: Dr. Charles-Eric *Hallstrœm.*

Evêque des ordres —: Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*

N o r v è g e.

Le conseil d'Etat,

composé du gouverneur du royaume, du ministre d'Etat et des conseillers d'Etat, forme le ministère du royaume de Norvège. Les secrétaires d'Etat n'en sont pas membres. Une partie de ce ministère, savoir le ministre d'Etat et deux conseillers d'Etat, dégués par tours annuels, résident auprès du roi à Stockholm; les autres composent la régence à Christiania.

Ministres du conseil d'Etat qui résident à Christiania.

Gouverneur général du royaume.

S. E. Séverin *Lœwenskiold.*

Conseillers d'Etat.

George-Hermann *Vogt*, chef du dép. des finances et des douanes.
Nicolai-Jean-Lohmann *Krog*, chef du dép. de la révision.
Frédéric *Stang*, chef du dép. de l'intérieur.
Valentin-Chrétien-Guill. *Sibbern*, chef du dép. des affaires ecclésiastiques.
Sœren-Guillaume *Sœrensen*, chef du dép. de la justice.
Ole-Guillaume *Ericksen*, chef du dép. de la marine.
Thomas-Edouard *de Westen-Sylow*, chef du département de l'armée.

Secrét. d'Etat —: Ulric-Frédéric-Antoine *de Schuboe.*

Membres du conseil d'Etat qui résident à Stockholm *).
Ministre d'Etat —: S. E. Frédéric *Due.*
Le conseiller d'Etat Hans-Chrétien *Petersen.*
Le conseiller d'Etat Hans *Rittervold.*

Chef de l'expédition —: Jean-Frédéric *Monrad.*

Adjudant-général de l'armée —:
Adjudant-général de la marine —: le contre-amiral Pierre-Chrétien *Petersen.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le général Ferdinand-Charles baron *Wedel-Jarlsberg.*
Maréchal de la cour —: Erneste-Henri-Séverin *Lœwenskiold.*
Premier écuyer de la cour —:
Grand'-maîtresse de la reine —: Fanny *Lœwenskiold*, née baronne de Seckendorff.

Evêque à Christiania —: Jean-Laurent *Arup.*
» à Christiansand —: Jacques *von der Lippe.*
» à Bergen —: Pierre-Hersleb *Kjerschow.*
» à Trondhiem —: *Darre.*
» dans les Nordmarken et Finmarken —: B. *Juell.*

Corps diplomatique à Stockholm et consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Francis *Schrœder*, ch. d'aff. (nommé en avril 1850). — C.-D. *Arfwedson*, c. [Alex. *Barclay*, c. à Gothenbourg; Helmich *Janson*, c. à Bergen.]
Autriche —: . . . ., E. e. et M. pl.; le comte Emmerich *Széchényi*, ch. d'aff. (nommé en 1849). — C. *Benedicks*, c.
Belgique —: Napoléon-Alcindor *Beaulieu*, MR. (nommé en mars, accréd. 1 mai 1848; réside à Copenhague; également accréd. à Hambourg et à Lubeck). — Adolphe *Peyron*, c. [J.-L. *Konow*, c. à Bergen; L.-J. *Meyer*, c. à Christiania; A. *Wendler*, c. à Gothenbourg; J. *Hallberg*, c. à Helsingborg; C.-F. *Hemberg*, c. à Ystadt.]
Brême —: G. *Michaelsson*, c.
Brésil —: José Sébast. Alphonse *de Carvalho*, ch. d'aff. et

*) Sur le changement dans l'année courante entre les membres du conseil d'Etat qui résident à Copenhague et ceux à Stockholm la rédaction n'a pas reçu aucune notice. Les chefs des départements et les conseillers d'Etat à Stockholm ont été indiqués comme dans l'almanach de 1850.

c.-gén. (nommé le 30 août 1839; également accréd. à Copenhague). — G. *de la Grange*, c.

Danemark — : le chambellan Chrétien-Hoyer *Bille*, E. e. et M. pl.; Preben-François baron *de Bille-Brahe*, secr. de lég. — F.-W. *Wennberg*, c.

Espagne — : don José *Moreno y Landaburu*, ch. d'aff. et c.-gén. (nommé 16 mai 1834); don José *de Garaicoechea* Rodriguez *de Albuquerque*, secr. de lég.

Etats de l'église — : J. *Cetti*, c.

France — : Victor *Lobstein*, E. e. et M. pl. (30 juin 1848); Arthur *de Fontenillat*, secr. de lég. (mars 1850); *Verdier Latour*, chancelier.

Grande-Bretagne — : . . . . , E. e. et M. pl.; George-Robert *Gordon*, esq., secr. de lég. (1844); l'hon. William *Eden*, attaché. — Norman *Pringle*, c.

Grèce — : Gustave *Beyer*, c.-gén.

Hambourg — : C. A. *Peyron*, c.-gén.

Hanovre — : A. *Gieseke*, c.

Lubeck — : G. *Michaelsson*, c.-gén.

Mecklenbourg-Schwérin — ; Jean-Henri *Glosemeyer*, c.

Oldenbourg — : C. G. *Wallis*, c. [*Barclay*, c. à Gothenbourg; *Matthiessen*, c. à Christiansand; *Knudtson*, c. à Drontheim.]

Pays-Bas — : Jonkheer Jean Corneille *Gevers*, MR. (nommé 29 mai 1850; à Copenhague). — J. J. *Fenger*, c. — [M. J. *Prahl*, c. à Bergen.]

Portugal — : . . . . , ch. d'aff. — G. *Beyer*, c.-gén.

Prusse — : le chamb. et cons. de lég. *Brassier de St.-Simon-Vallade*, E. e. et M. pl. (nommé 4 août 1845); le référ. de rég. baron Guido *de Grabow*, att. (mars 1850). — Adam H. *Otto*, c. [C. W. *Palander*, c. à Carlscrona; Hans *Faye*, c.-gén. à Christiania; le cons. de commerce *Reinhard*, c. à Christiansand; Hans *Herlofsen*, c. à Arendal; A. *Konow*, c. à Bergen; Arila *Huitfeld*, c. à Drontheim; Chr.-Fr.-Guill. *Willerding*, c. à Gothenbourg; C. J. F. *Rooth*, c. à Helsingborg; L. A. *Frys*, c. à Landscrona; H. *Runnerstrœm*, c. à Malmœ; Rasmus Trane *Skancke*, c. à Tromsœ; J. N. *Kinberg*, c. à Wisby; Charles-Jacques *Hemberg*, c. à Ystadt]

Russie — : le cons. act. d'Etat baron Alex. *de Krudener*, E. e. et M. pl. (nommé avril 1844); baron *de Freytag-Loringhofen*, 1er secr. de lég. (1850); Basile *Maléine*, 2d secr.

de lég. (1847); le major-général André *Bodisco*, agent-militaire. — Alex. *Mollerius*, c.-gén. [Le cons. de cour *Mechelin*, c.-gén. en Norvège.]
Sardaigne — : François *Cetti*, c.
Suisse — : [Jean-Thomas *Heftye*, c. à Christiania.]

Notices statistiques.

Suède.

	Superf. en milles carrés suédois.	(0,4831=1) géogr.	Population en 1845 *).
Stockholm, la ville .			88242
Malmœ Læn	40,5	83,83	234207
Christianstads Læn	55,3	114,46	177767
Halmstads "	43,2	89,4	100419
Carlscrona "	25,8	53,4	102342
Wexiœ "	86,1	178,22	129186
Jœnkœpings "	97,6	202	156988
Calmar "	96,8	200,37	196116
Linkœpings "	96,7	200,16	214628
Mariestads "	75,4	156	189106
Wenersborgs "	114,5	237	233125
Göteborgs "	43,3	89	176696
Wisby "	27,9	57,75	43268
Stockholms "	66,2	137	113310
Upsala "	47,5	97,3	87700
Westeræs "	60,5	125,23	94850
Nykœpings "	57	117,98	118664
Oerebro "	74,2	153,6	131722
Carlstads "	157,9	326,84	209596
Falun "	278,7	577	145333
Gefleborgs "	171,9	355,82	119175
Hernœsands "	216	447,11	93775
Oestersunds "	435	900,43	49077
Umeå "	668	1382,7	60654
Piteå "	751	1554,5	50590
Les Lacs "	81	167,66	—
	3868	8004,76	3,316536

*) Extrait du rapport de la commission statistique, publié en mai 1849.

Finances.

Les recettes et dépenses, réglées par les Etats de l'empire pour 1849, ont été évaluées comme il suit :

Recettes de l'Etat, a) ordinaires.	Ecus.
cens fonciers	2,337000
cens des grains	250350
dîmes	754170
affermages de domaines	110000
droits des mines d'argent de fer et de cuivre, forges, etc.	212500
capitation	336000
amendes	35000
droits perçus sur les congés temporaires accordés aux soldats de la milice des provinces	219360
poudres et salpètres	95000
droit de lamanage	75000
recettes diverses	89000
total	4,513380

b) Recettes extraord. (accordées chaque année par les Etats du royaume).	
douanes	4,075000
accise percue aux portes de la capitale et de quelques autres villes	3000
poste	600000
timbre	550000
fabr. des eaux-de-vie	700000
subventions du comptoir des arrérages	155000
total	6,083000

recette ord.	4,513380
» extraord.	6,083000
total	10,596380

Les dépenses dépassant cette somme, la différence est couverte par le comptoir des arrérages (soit épargnes des années passées) et par la banque des sommes pour le montant desquelles le capital actif dépasse le fonds tel qu'il a été lors de la fondation de l'établissement.

	Ecus.
Les dépenses régulières approuvées par les Etats de l'emp. sont réparties sur les branches du service de l'Etat de la manière suivante :	
maison royale	686700
département de la justice . . .	1,112920
départ. des affair. étrang. . . .	225650
les forces de terre	4,162180
la marine	1,429240
départ. civil	863330
dép. des finances	1,749950
dép. du culte et de l'instr. publ.	1,145100
pensions	539840
total	11,914910

Les dépenses extraordinaires ou accidentelles pour les années 1848, 1849 et 1850 se montaient en octobre 1848, comme le vote des Etats représentatifs le prouve aux chiffres suivants :

maison royale	150000
dép. de la justice.	236000
les forces de terre	1,037750
la marine	462260
le département civil	195730
le dép. des finances	116000
le dép. du culte et de l'instr. publ.	312800
prêts	317260
total	2,827800

Non-seulement la plus grande partie des forces de terre mais aussi un grand nombre des fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales y destinées, qui de cette manière ne font pas partie du budget.

1 écu banco = 17 grosses de l'arg. = $1,\frac{78}{100}$ fénins pruss.
1 écu banco = 48 schill. ; 1 schill. = 12 rundstücke.
2 écus banco = 3 écus. ; l'écu en espèce = 48 schill.

Armée suédoise.

Hommes.

69 généraux (9), l'état-maj (11), 1 auditeur, 48 du corps de génie.
25945 infanterie, savoir :

26014 à transporter

Hommes.
26014 Transport
1788 2 rég. gardes,
516 1 bataillon grenadiers, gardes-du-corps,
1270 premier rég. de grenadiers gardes-du-corps,
1024 second rég. de grenadiers gardes-du-corps,
519 grenadiers, bat. de Smaland,
392 chasseurs, corps de Norbottnie,
459 chasseurs, corps de Westerbottnie,
665 chasseurs, rég. d'Jemtland,
660 dito, rég. de Wermland,
3713 quatre rég. — de Westgœtha, Bohus-Læns, Nerices et Wermland,
1756 2 rég. — de Norra-Skånska et Sœdra-Skånska,
13183 11 rég., savoir: les régiments d'Upland, Skaraborg, Sudermanland, Helsing, Elfsborg, Westgœtha-Dahl, Westmanland, Kronoberg, Jœnkœping, Calmar et Dahl.

4864 cavalerie.
465 garde,
526 dragons, gardes-du-corps,
520 hussards, gardes-du-corps,
520 hussards, rég. Småland,
1025 hussards, rég. Skånska,
1025 dragons, rég. Skånska,
681 hussards du prince royal,
102 chasseurs, corps de Jemtland (200).

3190 artillerie avec 128 bouches-à-feu; savoir:
1138 rég. Swea, avec 48 pièces,
1148 rég. Gœtha, avec 48 bouches-à-feu,
874 rég. Wenda, avec 32 canons,
30 corps d'artilleurs, ouvriers et aides.

295 corps de recrutement.

34363 total.

Troupes de réserve.

93205 nombre effectif; c'est-à-dire:
5286 corps-de-garde,
2639 infanterie, bat. Halland,
85280 autres troupes de réserve.
2206 pour les cas de recrutement extra-ordinaire.

95411 total.

Réserve de l'armée.

410 officiers.

Effectif de la garde nationale de Gothland.

Hommes.
9243 infanterie, chasseurs, etc.,
256 artillerie, avec 16 bouches-à-feu.
9499 total.

Le budget spécial de l'armée se trouve dans l'édition de l'almanach de 1850, p. 617. Le montant des dépenses de

6,449421 écus banco

est couvert par

3,602086	contribution de l'Etat, en argent comptant et en denrées taxées d'après les prix des marchés.
389406	logement des rég. d'infanterie et de cavalerie,
29200	contribution de la caisse pour le logement des milices,
1,932642	contribution des terres de paysans, payée au lieu d'armer un homme d'infanterie ou de cavalerie selon la taxe,
57735	subsides accordés en vertu de contracts particuliers (Passevolans-Medel).
59077	impôt payé par les villes au lieu delogement des soldats,
140700	contributions des caisses des casernes,
238575	contributions de la famille royale et de particuliers.
6,449421	total.

Flotte.

10 vaisseaux,
8 frégattes,
8 bricks et corvettes,
6 schooners,
8 bâtiments à mortier,
22 bâtiments de transport,
256 chaloupes canonnières, etc.,
12 bâteaux à vapeur.

Norvège.

Notices statistiques.

Bailliages.	Superficie en milles carrés suédois.	Superficie en milles carrés géograph.	Habitants 31 déc. 1845.
Smalehnenes .	35,71	78,57	73622
Aggerhuus . .	43,15	94,7	109432
Hedemarkens .	216,87	486,9	87118
Christians . .	214,64	491,32	102730
Buskeruds . .	109,09	271,55	83918
Jarlsberg et Laurvigs . . .	19,52	41,88	63070
Bradsbergs . .	126,72	254,39	72891
Nedenaes . .	97	217,52	53932
Mandals . . .	46,53	97,17	61918
Stavanger . .	86,72	166,04	78210
Bergenhuus du S.	143,23	273,18	116989
Bergenhuus du N.	171,26	317,24	77978
Romsdals . .	135,24	283,61	81314
Trondhiems du S.	161,66	338,34	89329
Trondhiems du N.	197,55	414,4	66570
Nordlands . .	343	687,6	65512
Finmarkens . .	626	1284,8	43938
	2773,89	5799,21	1,328471

Finances.

Le budget du 1er juillet 1848 à 1851 évalue les recettes et les dépenses à

2,715700 écus en espèce (écu de 5 francs).

Dans ce montant est compris le produit des douanes pour 175000 écus en espèce. — Dans la dépense se trouvent, (abstraction faite des dépenses pour le storthing, l'administration civile, la justice et la police, ainsi que de celles pour les instructions d'utilité publique) les sommes suivantes :

100000 dépenses de la cour et apanages,
5050 écus en esp. pour le château de Christiania,
747000 » état militaire,
879000 » état de la marine,
100121 » intérêts et amortissement de la dette d'Etat.

Forces de terre.

14324 h. ligne, des officiers, tambours, etc. y inclus
11924 h. infanterie,
1070 » cavalerie,
1330 » artillerie,
9160 h. landwehr,

23484 h. total.

Flotille.

2 frégattes, 3 corvettes, 1 brick, 5 schooners, 4 bâteaux à vapeur, 4 paquebôts à vapeur, 132 chaloupes canonnières.

Le nombre des marins enrolés est de 5000 d'un âge de 16 à 30 ans.

Suisse.

La nouvelle Constitution fut acceptée par la Diète fédérale le 12 sept. 1848.

L'assemblée fédérale se compose de deux divisions, du conseil national et du conseil des Etats (Sénat). Le conseil national est nommé dans les cantons de manière que 20000 sont représentés par un membre. Dès qu'il y reste un surplus de plus de 10000 hommes, le canton nomme un député de plus. La nomination se fait pour trois ans consécutifs. Chaque canton et, quand il est divisé, chaque demi-canton a droit à un député au moins.

Le conseil des Etats (Sénat) représente les cantons, en sorte qu'il y a 44 sénateurs, deux pour chacun des 22 cantons. Chaque demi-canton en nomme un seul.

Conseil fédéral.

L'assemblée fédérale choisit parmi tous les citoyens suisses qui sont éligibles pour le conseil national, le conseil fédéral qui se compose de sept membres et qui reste en fonction pendant trois ans. Après chaque nouvelle élection intégrale du conseil national le conseil fédéral est aussi renouvelé. Le président et le vice-président de la confédération (et du conseil fédéral), nommés annuellement dans une séance réunie des deux autorités suprêmes, ne sont pas rééligibles pendant une année. La confédération seule, représentée par les deux conseils, a le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclure des alliances et des traités, surtout des traités de commerce et de douanes. C'est toute la confédération qui se charge des relations

officielles entre les cantons et les gouvernements étrangers. La poste et les péages sont de même l'affaire de la confédération.

La constitution mentionne de plus:

la chancellerie fédérale, ayant pour chef un chancelier et

le tribunal fédéral dont les onze membres et onze remplaçants sont nommés pour trois ans par l'Assemblée fédérale. Ce tribunal juge en matières civiles entre les cantons, puis entre ceux-ci et la confédération, enfin entre la confédération ou les cantons d'une part et les particuliers d'autre part; outre cela, il connaît des litiges qui surgissent par rapport à la réception des personnes, qui n'ont ni feu ni lieu (Heimathlose). Pour affaires de discipline il se divise en sections pour constituer la chambre d'accusation, le Jury et la Cour de cassation.

Le 28 novembre 1848 la ville de **Berne** fut choisie par le conseil national comme ville fédérale et le conseil des Etats accéda à cette élection.

1) *Assemblée fédérale Suisse.*

a. *Conseil national* (Nationalrath).

Président —: Dr. Jean-Conrad *Kern*, de Thurgovie (élu le 1 juillet 1850).

Vice-président —: Jacques *Stæmpfli*, de Thurgovie (élu le 1 juillet 1850).

b. *Conseil des Etats* (Stænderath).

Président —: Jean-Jacques *Ruttimann*, de Zuric (élu le 1 juillet 1850).

Vice-président —: Paul *Migy*, de Berne (élu 1 juillet 1850).

2) *Conseil fédéral* (Bundesrath).

[Nommé par l'Assemblée fédérale de tous les Suisses éligibles comme membres du conseil national pour trois années; dûrée des fonctions jusqu'au 31 décembre 1851.]

Henri *Druey*, de Vaud, président (dûrée des fonctions jusju'au 31 déc. 1850; vice-président en 1849).

Joseph *Munzinger*, de Soleure, vice-président (dûrée des fonctions jusqu'au 31 déc. 1850).

Dr. Jonas *Furrer*, de Zuric (président en 1849).

Ulric *Ochsenbein*, de Berne.

Etienne *Franscini*, du Tessin.

Frédéric *Frey-Hérosé*, d'Argovie.

Dr. Guillaume *Næff*, de St.-Gall.

Départements du conseil fédérale.

Politique —: le président de la confédération Henri *Druey*

Intérieur —: Etienne *Franscini*.

Justice et police — : Dr. Jonas *Furrer.*
Militaire — : Ulric *Ochsenbein.*
Finances — : Joseph *Munzinger.*
Commerce et douanes — Frédéric *Frey-Hérosé.*
Postes et travaux publics — : Dr. Guill. *Næff.*

Chancellerie confédérale.

Chancelier de la confédération (dûrée des fonctions jusqu'au 31 déc. 1851) — : Dr. Jean-Ulric *Schiess*, de Hérisau.
Remplaçant du chancelier — : Nicolas *de Moos*, d'Obwalden.
Archiviste — : J.-J. *Meyer*, de Zuric.
Registrateur — : J. *Tobler*, d'Appenzell Rhodes ext.
Caissier de la confédération à Berne — : Charles *Spitteler*, de Bâle-Campagne.

Tribunal fédéral,

établi par la diète pour l'époque de trois années, cette première époque arrivera à sa fin le 31 décembre 1851.

Président — : Dr. Jean-Conrad *Kern*, du canton de Thurgovie.
Vice-président — : Dr. Casimir *Pfyffer*, de Lucerne.
Jean-Jacques *Ruttimann*, de Zuric.
Paul *Migy*, de Berne.
Jean-Rodolphe *Brosi*, des Grisons.
Gaspard *Zen-Ruffinen*, du Valais.
Eugène *Favre*, de Neuchâtel.
Jean-Jacques *Blumer*, de Glaris.
Jean *Folly*, de Fribourg.
Dr. Charles *Breuner*, de Bâle.
François *Jauch*, d'Uri.

Corps diplomatique et Consuls en Suisse.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Dudley *Mane*, agent diplom. spécial (accréd. 13 juillet 1850). — [Nathan *Burchard*, c. à Bâle; André *Zwilchenbart*, vc. à Bâle.]
Autriche — : Louis *de Thom*, E. e. et M. pl. (nommé 23 sept. 1849); baron *de Hoffmann*, att.
Bade — : le chamb. et cons. int. Auguste baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de la régence du cercle du Haut-Rhin, MR. (à Fribourg en Bade).
Bavière — : le chamb. Ferdinand baron *de Verger*, E. e. et M. pl. (Delsberg au canton de Berne); de même accrédité à la cour gr.-duc. de Bade.
Belgique — : Paul *de Grenus de Sturler*, c.-gén.; baron H. *Wieland de Hattstadt*, c. à Bâle; R. *Le Vieux*, c. à Genève; *de Meiss-Muralt*, c. à Zuric.

Deux-Siciles — : le comte *de Ludolf*, MR. *)
Espagne — :
Etats-Romains — : . . ., nonce apostolique; Msge Joseph *Bovieri*, chamb. papal, auditeur et ch. d'aff. (Lucerne).
France — : Charles *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (entre en fonctions 8 juin 1849); *de Gobineau*, 1er secr. de lég.; Auguste *Teutsch*, chancelier (Berne).
Grande-Bretagne — : Sir Edmund *Lyons*, bt., M. pl. (nommé 9 févr. 1849, accréd. 7 janv. 1850); *Herries*, secr. de lég. — Armand *Pictet*, agent-c. à Genève.
Pays-Bas — : Henri *Fœsy*, c.-gén. à Berne; Charles-Louis *Steiger de Riggisberg*, vc. à Berne; le Dr. *Heussler-Thurneysen*, c. à Bâle; P.-E. *Lullin*, c. à Genève; J.-C. *Orelli*, c. à Zuric.
Prusse — : le chamb. et cons. int. de lég. Rodolphe *de Sydow*, E. e. et M. pl. (absent; v. page 451); *de Heydebrand et der Lasa*, secr. de lég., chargé des affaires de la légation pendant l'absence du ministre; *Berlancourt*, secr. privé (Bâle).
Russie — : le cons. privé baron *de Krudener*, E. e. et M. pl.; le cons. de collége *de Struve*, premier, *d'Ochando*, second secr. de lég.; *de Bondarewski*, att. (Zuric).
Sardaigne — : . . ., MR.; le chev. Camille *de Barral*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int. (Berne). — Le chev. Fréd.-Mich.-Const. *de Magny*, c.-gén. (Genève).
Saxe royale — : Martin *Escher-Hess*, c. (Zuric).

---

*) Actuellement à Turin, en absence de l'envoyé extraord.; v. page 648.

Notices statistiques.

Population de la Suisse à la fin de mars 1850,

d'après les rapports des gouvernements des cantons.

Cantons.	Superf. par milles carrés.	Citoyens du canton.	Citoyens d'autres cantons.	Etrangers.	Total, y compris ceux sans patrie, les israélites, etc.	Catholiques.	Réformés.
Zuric	32,33	233919	11184	5578	250698	6690	243928
Berne	120,83	433108	18163	6763	458225	54044	403693
Lucerne	27,71	128051	4196	589	132846	131274	1572
Uri	19,85	13626	666	40	14505	14493	12
Schwytz	15,96	42379	1452	198	44168	44013	155
Unterwalden le Haut	12,4	12982	676	20	13799	13783	16
" le Bas		10667	550	32	11339	11327	12
Glaris	13,2	28969	978	248	30213	3932	26281
Zug	4,03	14923	2301	106	17463	17324	139
Fribourg	26,6	91124	7373	1335	99890	87752	12133
Soleure	12,01	64044	4652	933	69674	61556	8097
Bâle-Ville	8,71	11244	11473	6819	29698	5508	24083
Bâle-Campagne		39044	7071	1782	47885	9052	38818
Schaffhouse	5,46	31645	2272	1362	35300	1411	33880
Appenzell, Rhodes ext.	7,21	10723	229	74	11272	11230	42
" Rhodes int.		39929	3216	474	43621	385	42746

St.-Gall	35,57	150924	15410	3258	169625	105370	64192
Grisons	140	84477	3228	2190	89895	38039	51855
Argovie	23,7	189558	7289	2962	199852	91096	107104
Thurgovie	12,66	81220	5748	1902	88908	21921	66984
Tessin	48,81	109422	517	7807	117759	117707	50
Vaud	55,75	177038	17215	5293	199585	6962	192235
Valais	78,38	79893	1167	1680	84059	83494	430
Neuchâtel	13,22	44335	21131	4980	70753	5570	64952
Genève	4,31	89756	9141	15142	64146	29764	34212
	718,40	2,163000	157298	71562	2,395178	974187	1,417621

Le conseil national dans lequel 20000 habitants seront représentés par un membre, se composerait, d'après les nombres ci-indiqués, de la population de 111 membres dont Zurich enverrait 12, Berne 20, Lucerne 6, Uri 1, Schwytz 2, Unterwald 2, Glaris 1, Zug 1, Fribourg 5, Soleure 3, Bâle-ville 1, Bâle-campagne 2, Schaffhouse 2, Appenzell, Rhodes extérieures 2, Appenzell, Rhodes intérieures 1, Saint-Gall 8, Grisons 4, Argovie 9, Thurgovie 4, Tessin 6, Vaud 9, Valais 4, Neuchâtel 3 et Genève 3.

Finances.

Le compte d'Etat de la confédération suisse de l'année 1849 donne une

recette

ordinaire de	4,112048 fcs.,
extraordinaire, contingents des cantons, de . .	1,769350 »
Total de la recette	5,881398 fcs.

et une

dépense

ordinaire de		4,386305 fcs.,
extraordinaire de		981016 »
savoir: pour la garde des limites du nord	764917 fr.,	
pour les émigrants allemands	189297 »	
pour les émigrants italiens .	26802 »	
	Total	5,367321 fcs.

Armée fédérale.

700 h. du génie; 500 sapeurs en 5 compagnies et 200 pontonniers.

5751 » d'artillerie, savoir:

3600 h. distribués en 4 compagnies servant des pièces de 12 et en 25 compagnies servant des pièces de 6 livres de balle et des batteries d'obusiers à 12 livres.

730 » pour le service de l'artillerie de position et de réserve, et pour celle des montagnes.

625 » formant 5 compagnies de parc.

796 » du train pour le transport des caissons et du parc de réserve.

1504 » de cavalerie formant 23½ compagnies de chasseurs.

4200 » formant 42 compagnies de carabiniers.

51864 » d'infanterie de ligne, c.-à-d.

1415 h. attachés à l'état-major des bataillons,

50449 » formant 443 compagnies, 67 bat. à 6, 4 bat. à 5, 4 bat. à 4 compagnies et 5 compagnies non-enrégimentées.

64019 h. total, avec 3426 chevaux de train.

(Réglement milit. du 15 février 1841.)

L'armée fédérale consiste: 1) de l'armée régulière (Bundes-Auszug), des hommes d'un âge de 20 à 34 ans, à 3 p. ct. de la

population; 2) de la réserve, des privés qui ont fait leur service dans l'armée régulière, de 34 à 40 ans, à $1\frac{1}{2}$ p. ct. de la population, et 3) de la landwehr qui comprend tous les hommes portant armes jusqu'à l'age de 44 ans, qui ne font pas service dans l'armée régulière ou dans la réserve.

TOSCANE.

(Loi fondamentale du 15 février 1848. Première ouverture du sénat et du conseil général le 26 juin 1848.)

Ministère.

(Décret du grand-duc du 24 mai 1849.)

Président du conseil et ministre-secrét. d'Etat du départ. des finances — : sénateur Giovanni *Baldasseroni.*

Ministre-secrét. d'Etat du départ. de l'intérieur — : le sénateur Leonida *Landucci.*

Ministre-secrét. d'Etat du départ. de justice et de grâce — : le sénateur Nicolò *Lami* (9 sept. 1850).

Ministre-secrét. d'Etat du départ. des affaires étrangères — : le sénateur don Andrea des princes *de Corsini*, duc de Casigliano.

Ministre-secrét. d'Etat du départ. des affaires ecclésiastiques — : Giovanni *Bologna* (9 sept. 1850).

Ministre-secrét. d'Etat du départ. de l'instruction publique — : le marquis Cesare *Boccella.*

Ministre-secr. d'Etat du départ. de la guerre — : le majorgén. comte Cesare *de Laugier.*

Secrétaires généraux et secrétaires en chef du ministère.

Affaires étrangères. Secrét.-général — : Avocat Tommaso *Fornetti.*

Intérieur. 1ère section (administration départementale et communale, etc.). Secrét. en chef — : Giusto *Ristori.*
2de section (police et santé). Secrét. en chef — : avocat Antonio *Allegretti.*

Justice et grâce. Secrét. en chef — : l'avocat Augusto *Duchoqué.*

Guerre. Chef de l'état-major — : le colonel Giacomo *Belluomini.*

Finances. 1ère section. Secrét. en chef —: l'avocat Primo *Mensini*.
2de section. Secrét. en chef —: Artemondo *Gazzari*.
Instruction et bienfaisance. 1ère section. Secrét. en chef —: l'avocat Antonio *Gherardini*.
2de section. Secrét. en chef —: Lorenzo *Libri*.
Affaires ecclésiastiques. Secrét. en chef —: l'avocat Luigi *Martini* et l'avocat Francesco *Giaconi*.
Secrét. de la section statistique —: l'avocat Attilio *Zuccagni-Orlandini*.

Préfectures.

Florence —: le chev. Donato *Sanminiatelli*.
Lucques —: le sénateur Lazzaro *Compagni*.
Pise —: l'avocat Francesco *Petri*.
Siène —: le cons. d'Etat Bernardo Giuseppe *Moscheni*.
Arezzo —: l'avocat Gregorio *Fineschi*.
Pistoja —: le chev. Alessandro *Rosselmini-Gualandi*.
Grosseto —: l'avocat Giuseppe *Corsini*.

Gouvernements civils et militaires.

Livorne. Gouverneur —: . . . . , plénip. extr. —: l'avocat Primo *Ronchivecchi*.
Ile d'Elbe. Pro-gouverneur —: Michele dei Conti *Reghini-Costa*.

Justice.

Cour de Cassation. Président —: Vincenzio *Bani*. — Procureur-général —: . . .
Tribunal à Florence. Président —: Nicolò *Nervini*.
» à Lucques. Président —: Tito *Coppi*.

Militaire.

Commandant en chef —: le major-général comte Luigi *Serristori*, cons. int. act. d'Etat, des finances et de guerre.

Archevêques.

Florence —: msgr. Ferdinando *Minucci* (3 févr. 1828).
Lucques —: » Giulio *Arrigoni* (5 nov. 1849).
Pise —: » Giovanni Battista *Parretti* (23 déc. 1839)
Siène —: » Giuseppe *Mancini* (10 août 1824).

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: chev. Giovanni *Ginori*.
Grand-écuyer —: le marquis *Pitti*.

Grand-veneur —: le cons. d'Etat chev. Laurent Ramirez *de Montalvo.*
Grand-maître de la cour de S. A. I. R. la grand'-duchesse —: le marquis François *Boccella.*
Grand'-maîtresse —: la princesse Adèle *Conti* née Corsini.
Grand-maître de la grand'-duchesse douairière —: le marquis *Martellini.*
Grand'-maîtresse —: la marquise *Martellini*, née comtesse Nobili.
Intendant-général des palais —: marquis Bartolomeo *Bartolini-Baldelli.*
Adjudant-général du grand-duc —: le sénateur-général Joseph *Sproni.*

Corps diplomatique à Florence.

Autriche —: le major imp.-royal baron Charles *de Hugel*, ch. d'aff. (accrédité le 7 sept. 1849); R. *Weiss de Starkenfels*, secr. de lég.; *de Turkheim*, att.
Belgique —: le ministre d'Etat Henri *de Brouckère*, E. e. et M. pl. (accrédité 31 mars 1850); le commandeur Emile *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. (à Rome).
Brésil —: le conseiller Louis *Mouttinho de Lima Alvarez e Sylva*, E. e. et M. pl. (accréd. le 21 févr. 1843); le chev. J.-Fortuné *de Brito*, att. de 1ère cl. (à Rome).
Deux-Siciles —: le marquis don Antonio *Riario Sforza*, M. pl. (accréd. le 9 févr. 1850; de même près Parme); le baron Pompé *Schmucker*, attaché.
Espagne —: don Diego *Desmaisières y Lopez di Castillo* comte *de la Vega del Pozzo*, E. e. et M. pl. (à Turin, nommé 3 mai 1850), MR.; le commandeur don Thomas *de Liguès y Bardaji*, 1er secr. de lég.; don Mariano *Potestad*, att. (à Turin).
Etats romains —: msgr. Vincent *Massoni*, ch. d'aff. (accréd. le 1 janv. 1848); l'avocat Ignace *Massoni*, secr. de lég. — Laurent *Bruschi*, commis.
France —: le commandeur Gustave *de Montessuy*, E. e. et M. pl. (nommé 27 mai, accréd. 1 sept. 1850); Joseph-Joachim-Napoléon *Murat*, A. *de Virieu*, attachés; le chev. Marcellin *Denoix*, chancel.
Grande-Bretagne —: . . . . , M. pl.; l'hon. Pierre *Campbell-Scarlett*, secr. de lég. et ch. d'aff. ad int. (accréd.

10 sept. 1850; de même près Modène et Parme); William *Petre*, attaché (à Rome); Henri *Baron*, att.
Ordre de St.-Jean de Jérusalem — : le comte *d'Astier*, E. e. et M. pl.
Parme — : le min. plénip. de S. M. le roi des Deux-Siciles marquis *Riario Sforza*, M. pl. (accrédité le 23 avril 1850).
Portugal — : le baron don Joao Pietro *da Venda da Cruz*, E. e. et M. pl. (accréd. le 6 avril 1850); command. George Aug. *Husson da Camara*, secr. de lég. (à Rome).
Prusse — : le cons. act. de lég. François - George - Louis-Guido *d'Usedom*, E. e. et M. pl. (accréd. le 29 avril 1849); le commandeur Alfred *de Reumont*, cons. de lég. (à Rome, de même à Parme et Modène); le chev. Moïse *Droin*, prédicateur de la lég. (à Rome).
Russie — : le cons. int. Apollinar *Buteneff*, E. e. et M. pl. (accréd. le 14 nov. 1843); le chev. A. *de Skariatine*, 1er secr. de lég.; *d'Okouneff*, 2d secr. de lég.; le prince Gregoire *Volkonsky* et le comte P. *Schouváloff*, attachés.
Sardaigne — : le marquis Salvat. *Pes de Villamarina*, E. e. et M. pl. (accrédité le 5 janv. 1850; de même près Modène et Parme); le marquis Victor - Amat *de Villa Rios*, 1er secr. de lég.; Antoine *Franceschetti*, att. et chancelier.
Suède et Norvège — : le cons. de lég. Jean - Guill. *Bergman*, ch. d'aff. (accrédité le 20 sept. 1836; également accrédité à Turin, Modène, Naples et Parme).

Consuls à Livorne.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Giuseppe *Binda*, C.
Autriche — : Joseph *Tausch de Glæckelsthurm*, CG.
Bavière — : Henri-Rodolphe *Gerhard*, C.
Belgique — : Claude *Binard*, C.
Brésil — : cav. Nicola *Manteri*, C.
Danemark — : Chrétien-Aug. *Dalgas*, C.
Deux-Siciles — : cav. Giuseppe *de Tschudy*, CG.
Espagne — : Antonio *Balaguer y Truyo*, C.
Etats romains — : Vincenzo *Calza*, CG.
France — : Carlo *Senevier*, CG.
Grande-Bretagne — : Alex. *Macbean*, C.
Grèce — : baron Constantino *Tossizza*, CG.
Hambourg — : Charles *Grabau*, C.
Hanovre — : le même.
Hesse électorale — : Jean-Henri *Stichling*, C.

Lubeck — : Charles *Grabau*, C.
Mecklenbourg — : Herm. *Claussen*, C.
Modène — : Joseph *Tausch*, agent.
Parme — : le même.
Pays-Bas — : Guill. *de Yongh*, C.
Portugal — : cav. Niccola *Manteri*, C.
Prusse — : cav. Chrétien *Appelius*, C.
Russie — : le cons. de cour cav. Ant. *Guerrazzi*, CG.
Sardaigne — : cav. Césare *Spagnolini*, CG.
Saxe roy. — : Guillaume *Hæhner*, C.
Suède et Norvège — : Gerhard *Stub*, chargé provis. du consulat.
Suisse — : Pierre-Nicolas baron *de Schmœle*, C.
Tunis — : Paul *Tausch de Glœckelsthurm*, agent.
Turquie — : cav. Teodoro *Mastiani Brunacci*, CG.
Wurttemberg — : Edouard *Mayer*, C.

Notice statistique.

Départements.			Superficie en mill. carrés géogr.	Superficie en mill. carrés 60 à un degré	Population famill.	Population habitants
Fiorentino,	67	communes.	93,0625	1489	105165	585899
Lucchese,	13	»	20,125	322	29609	170319
Pisano,	38	»	55,625	890	37344	217681
Senese,	39	»	68,9375	1103	31488	180693
Aretino,	42	»	59,9375	959	36481	212689
Pistojese,	22	»	17,4375	279	27962	150413
Grossetano,	20	»	81	1296	15040	74795
Gouvernem. de Livorno avec l'île de Gorgona,			1,8125	29	15166	81047
Gouv. d'Elba, 4 communes de l'île et les îles adjacentes			4,5625	73	4289	20061
			402,5000	6440	302544	1.693597

Finances.

A la fin du mois de janvier 1850 les dépenses pour l'année 850 ont été évaluées à

2,581300	lires ministère	de l'interieur,	
3,642610	»	»	de la justice,
7,110700	»	»	de la guerre,
424400	»	»	des aff. étrangères,
1,304600	»	»	de l'instruction publique,
811980	»	»	du culte,
19,455970	»	»	des finances.

35,331560 » total des dépenses.

Les recettes ont été evaluées à 29,827700 lires. Le déficit de l'année 1850 est évalué à 5,503860 lires, celui de l'année précédente s'est monté à 9,761290 lires.

Force armée de terre et de mer.

50 h. état-major et génie,
600 » invalides-vétérans, 1 bataillon,
1800 » gendarmerie, 1 rég., 2 bataillons,
1337 » un régiment de vélites, 2 bataillons,
148 » marine militaire (un bâteau à vapeur),
1404 » un rég. d'artillerie, 2 bataillons,
1973 » 1er rég. de ligne, 3 bataillons,
505 » 1 rég. de cavalerie, 4 escadrons,
701 » bataillon insulaire,
2340 » chassèurs volontairs de la côte, 3 bataillons,
1397 » chasseurs volontairs de la frontière, 3 bataillons,
130 » compagnie de correction.

12385 h. total.

Marine de commerce.

Départements maritimes.	bâtiments.	Capacité des bâtiments en tonneaux.	Cargaison totale.
Livourne	222	de 1 à 49	3832
»	121	de 50 t. et plus	14382
Les présides . .	146	de 1 à 49 tonneaux	906
Viareggio	26	de 1 à 49 »	858
»	10	de 50 tonn. et plus	592
Ile d'Elba . . .	201	de 1 à 49 tonneaux	2435
»	47	de 50 tonn. et plus	4593
total des bâtiments commerc. à pavillon	773		27598

Turquie. *)

I. Gouvernement.

1) *Ministres-secrétaires d'Etat et membres du Conseil privé.*

Sadri-azam, grand-vésir, président du conseil privé —: Moustafa *Réschid*-pacha (nommé 28 sept. 1846 pour la 1ère fois, jusqu'au 27 avril 1848; ministre sans portefeuille le 25 juillet, de nouveau grand-vésir le 11 août 1848).

Le cheik-ul-islam ou mufti —: *Arif-Hikmet-bey-efendi.*

Le vésir (fonction instituée l'an 132 de l'hégire ou 750 de J.-Chr.) est le chef suprême de l'administration, tous les autres ministres étant placés sous sa dépendance. Il préside le conseil privé et commande les armées en personne ou par ses délégués. La minute de toute ordonnance doit être parafée par lui. Il exerce ses fonctions comme délégué et au nom du sultan.

Le cheik-ul-islam (le chef ou l'ancien de l'islam) ou mufti est chef de l'ulèma (ou corps à la fois judiciaire et religieux), mais n'étant lui-même ni prêtre ni magistrat. L'attribution propre et essentielle du cheik-ul-islam est l'interprétation de la loi. Il participe de plus à l'exercice de la puissance législative en ce sens que son fetva est nécessaire pour valider toute ordonnance et tout acte émané de l'autorité souveraine. [Titre du vésir et du mufti: „Altesse."]

Les ministres d'Etat avec le titre de muchirs.

1. *Mohammed-Réouf*-pacha, ministre sans portefeuille.
2. Serasker, ministre de la guerre —: *Mohammed-Ali*-pacha, beau-frère de S.-M. le sultan (ex-capitaine-pacha).
3. Grand-maître de l'artillerie, commandant des détroits et de l'arsenal —: *Ahmed-Fethi*-pacha, beau-frère de S. M. le sultan (ancien ambassadeur à Paris et à Vienne).
4. Capitaine-pacha, ministre de la marine —: *Suleïman-*

*) Les notices suivantes sont extraits de l'almanach de l'empire ottoman pour l'année 1850 et nommément des lettres sur la Turquie que Mr. Ubicini, professeur des belles lettres à l'université de France, a publié dans le moniteur universel (4, 18, 25 mars, 6, 27 avril, 29 mai, 1er juillet et 15 août 1850). Naturellement nous n'avons pu faire usage que de la plus petite partie de ces intéressantes publications, qui continueront encore et qui mettent sous les yeux des lecteurs les relations intérieures de la Turquie, l'islam, la justice, l'administration civile et militaire, etc., d'une manière nette et claire, en les dérivant de leur origine.

pacha (ex-ambassadeur à Paris en février 1848 et envoyé extraordinaire dans les provinces danubiennes, la même année).
5. Akhiam-adliiè-réissi, président du conseil d'Etat et de justice — : *Rifaat*-pacha.
6. Charidchijié-naziri, ministre des affaires étrangères — : *A'ali*-pacha.
7. Umuri-malié-naziri, ministre des finances — : *Haled*-efendi (27 avril 1850).
8. Zarbkhani-muchiri, intendant des palais de la sultane Valide et directeur-général de la monnaie — : *Chefik*-bey.
9. Titcharet-naziri, ministre du commerce et de l'agriculture — : *Ismaïl*-pacha.
10. Zabtijie-muchiri, préfet de police — : *Mohammed*-pacha.
11. Mustechar ou conseiller du vésir, faisant les fonctions de ministre de l'intérieur — : *Fuad*-efendi (ex-chargé d'aff. à Londres, puis ambassadeur extraord. à Madrid et à Lisbonne, en dernier lieu commissaire-général dans les principautés danubiennes et envoyé extraord. à St.-Pétersbourg).
12. Evkaf-naziri, intendant des evkafs (des biens consacrés aux mosquées ou à des fondations pieuses) — : *Riza*-efendi.
13. *Mustapha-Nouri*-pacha, ministre sans portefeuille.

Fonctionnaires du 1er rang.

Defter-emini, directeur des archives — : *Kiani*-bey.

Ser'asker-muttechari, conseiller du serasker — : *Nafiz*-efendi.

Gumruk-emini, intendant-gén. de la douane — : *Mouktar*-bey.

De'-avi-naziri, directeur des cours judiciaires — : *Mazloum*-bey.

Amedji-divàni-houmaioun, grand-référendaire du divan impérial — : *Mahmoud*-bey.

Terdjumani-divàni-houmaioun, le 1er interprète de la sublime porte — : *Emin*-efendi.

Zab'thiè-mou-'avini, directeur de la police — : *Seid*-efendi.

2) *Conseils spéciaux de l'empire.*

a) Le conseil d'Etat et de justice (Medjlici-valaï-akiami-adliiè), appelé aussi conseil suprême.

Président — : *Rifat*-pacha. (Le président fait partie de droit du conseil privé.)

Neuf membres ayant le titre de „*muchirs*" (de fonctionnaires du 1er rang) et deux secrétaires.

b) Conseil ou commission de l'instruction publique (medjlici-me'-arifi'-oumoumiiè). Il est placé sous la haute surveillance du président du conseil d'Etat et du ministre des affaires étrangères.
Président — : *Abd'-ul-Hakh*-efendi, juge de 1ère classe.
Huit membres. — Deux secrétaires.

c) Conseil ou comité suprême de la guerre (dari-chouraï'-askeri).
Président — : *Mohammed*-pacha.
Treize membres. — Un secrétaire.

d) Conseil de l'intendance de l'artillerie (medjlici tophanèi-amirè).
Président — : *Mouça-Khouloussi*-pacha.
Six membres. — Un secrétaire.

e) Conseil de l'amirauté (medjlici-bahriè).
Président — : *Râghib*-pacha, amiral.
Sept membres. — Deux secrétaires.

f) Cour des comptes (medjlici maliiè).
Président — : *Lébib*-efendi.
Onze membres. — Deux secrétaires.

g) Conseil de l'agriculture (medjlici-zira'-at).
Président — : le ministre de l'agriculture et du commerce (voir ci-dessus), *Ismaïl*-pacha.
Six membres. — Un secrétaire.

h) Conseil des mines (medjlici-me'-adin).
Président — : *Nouri*-efendi, contrôleur.
Cinq membres. — Un secrétaire.

i) Conseil de la police (medjlici-zabthyè).
Président — : le sous-directeur de la police.
Douze membres.

k) Conseil des fabriques militaires (medjlici-ymalati-harbiiè).
Président — : le gén. de div. *Moustapha*-pacha.
Quatre membres.

En dehors de ces conseils se place le d i v a n ou chancellerie de l'Etat (Menacybi divaniiè), qui comprend la généralité des emplois supérieurs et inférieurs connus sous le nom de qualemiiè (emplois de la plume). Il se compose de cinq rangs de fonctionnaires dont le plus élevé est assimilé dans l'ordre militaire, fondement de toute hiérarchie en Turquie, au grade de Férik (gén. de division). Pour bien comprendre les différents ordres de dignitaires et fonctionnaires dans l'empire, nous avons extrait de l'almanach de l'empire ottoman pour l'année 1850 le tableau suivant

	Magistrature.	Armée.	Administration.	Bureaucratie.	Cour impériale.
	Sudour, prés. de la haute cour. (Roumélie et Anatolie.)	Maréchal. (Muchir.)	Vésir.	Rang suprême. (Rutbéi-bâlâ.)	Grand-maître de la cour.
Avec le titre de Molla.	Grand-juge des cours de justice de 1ère classe. (Constantinople.)	Général de division. (Férik.)	Mirimirân.	Employé de 1e cl. ou cons. d'Etat.	Grand-chambellan. (Qourena.)
Avec le titre de Molla.	Grand-juge des cours de 2de cl. (La Mekke et Médine.)	Général de brigade. (Mira-Liva.)	Miri-uluméra.	Employés de 2de cl. (Sous-secrét. d'Etat.)	Grand-écuyer. (Stabli-âmiré.)
Avec le titre de Molla.	Grand-juge des cours de 3ème cl. (Andrinople, Brousse, Damas, le Caïre.)	Colonel. (Mir-alaï.)	Capoudji-bâchi. (Chambellan)	Employés de 3ème cl.	Rikiâb-Quapoudji-bâchi.
Avec le titre de Molla.	Grand-juge des cours de 4ème cl.	Lieut.-colonel. (Quaimaquam.)	—	Employés de 4ème cl.	—
Kadi.	Juges des tribunaux de 1ère cl.	Commandant. (Bim-bâchi.)	—	Employés de 5ème cl.	—
Kadi.	Juges des tribunaux de 2de cl.	Capitaine. (Yuz-bâchi.)	—	Khodjégnian. Les maîtres (titre de chancellerie.)	—

Tous les employés de la magistrature et de la bureaucratie portent le titre d'efendi. Tous les fils de pacha et les officiers supérieurs portent le titre honorifique de bey. Tous les officiers militaires de la 5ème classe et au-dessous, les employés de l'administration et de la cour au-dessous de la 2de classe portent le titre d'agha.

3) *Maison de S. M. le sultan (serail).*

Grand-maître du palais — : *Théifour*-agha, chef des eunuques.
1er aumônier ou iman — : *Moustapha-Izzet*-efendi.
2d „ „ „ — : *Chévki*-efendi.
1er chambellan — : *Sélim*-efendi. — Autres chambellans — : *Hassan*-ef.; *Rhâgib*-agha; *Ziver*-agha; *Moustapha*-agha.
Secrétaires du palais. 1er secr. — : *Férid*-ef.; autres — : *Safvet*-ef.; *Halim*-ef.; *Mohammed*-bey.
Maître de la garde-robe — : *Sami*-agha.
1er référendaire (messager référendaire) — : *Hadji-Memich*-agha.
Trésorier de S. M. — : *A'arif*-agha.
„ de la couronne — : *Chérif*-efendi.
Grand-écuyer — : *Moustapha.*
1er aide-de-camp — : *Moustapha*-agha, colonel de la garde.

II. Division administrative et financière.

Le territoire de l'empire ottoman est divisé en eyalets ou gouvernements généraux dont les administrateurs portent, selon l'importance des localités, le titre de Vali (vice-roi) ou bien celui de Mutessarif (gouv.-général). Les eyalets sont subdivisés en livas (provinces), à la tête desquels sont les Kaïmakams (lieutenants-gouverneurs) ou des Mohassils (préfets). Les livas se partagent en cazas (districts), les cazas en nahiyes (villages ou communes). Voir la statistique.

Gouverneurs-généraux
d'après l'ordre alphabétique des gouvernements.

(Les numéros se rapportent à l'énumération statistique des provinces; voir plus-bas.)

20. Adana (Cilicie) — : *Moustapha*-P., vésir.
18. Aydyne (Lydie) — : *Khalil*-P., muchir (à Smyrne).
31. Bagdad (Babylonie) — : *A'bdi*-P., muchir.
8. Belgrade — : *Haçan*-P., mirimirân.
3. Bogdan (Moldavie) — : prince *Ghika*, hospodar, ayant le rang de muchir (à Yassi).
10. Bosna-Seray (Bosnie et Croatie) — : *Hafiz*-P., muchir.
21. Bozoq (Cappadoce) — : *Vehdji*-P., vésir.
29. Cham (Syrie) — : *Sa'id*-P., muchir (à Damas).

15. Cryt (Crête) — : *Moustapha Naïli*-P., muchir.
14. Djesaïr (îles de l'Archipel) — : *Râghib*-P., vésir.
4. Eflâq (Valachie) — : prince *Stirbey*, hospodar, ayant le rang de muchir (à Bucharest).
24. Erzéroum (Arménie) — : *Hamdi*-P., vésir.
32. Habech (Arabie occ. et Ethiopie) — : *Haçib*-P., muchir.
27. Haleb (Syrie et Osrhoène) — : *Zarif*-P., vésir.
33. Haraméin (la Mecque et Médine) — : *Daoud*-P., muchir (Médine).
12. Yania (Janina, Epire) — : *Ismaïl*-P., vésir.
19. Karaman — : *Kiamil*-P., muchir *) (à Conia).
16. Kastémouni (Paphlagonie) — : *Moussa Savfeti*-P.
26. Kharberout (Sophène et Commagène) — : *Youçouf*-P., vésir.
17. Khuadavendguiar (Bithynie, 1ère princip. des Osmanlis) — : *Sarim*-P., grand-vésir (à Brousse).
25. Kurdistan — : *Eçad*-P., muchir (Van).
34. Missr (Egypte) — : *Abbas*-P., grand-vésir.
30. Mossoul (Assyrie) — : *Kiamil*-P., muchir.
6. Niche (Bulgarie) — : *Vaçif*-P., vésir.
11. Roumélie (Albanie et Macédonie) — : *A'rif*-P., mirimirân (à Monastir).
28. Saïda (Phénicie et Palestine) — : *Vamig*-P., vésir (à Beyrout).
13. Selanik (Salonique, Macédonie et Thessalie) — : *Jacub*-P.
2. Silistria (Bulgarie) — : *Mirza-Saïd*-P. (à Rousdjouk).
22. Sivas (Cappadoce) — : *Munib*-P., mirimirân.
9. Syrp (Servie) — : prince *Alexandre*, voïvode, ayant le rang de vésir.
35. Tarablousi-Garbe (Tripoli d'Afrique, Lybie et Mauritanie) — : *I'zzet*-P., vésir.
1. Tchirmen (Edirné, Andrinople) — : *Khaïr-ul-din*-P.
23. Trabézoun (Pont et Colchide) — : *Khaïr-Eddine*-P., vésir.

*) Par un ordre impérial du 20 août 1850 ont été nommés Kiamil-P., gouverneur à Conia, Ali-Riza-P., gouv. à Widdin (v. Vidyne), Sélim-P., gouv. à Cherzur et Hilmi-P., gouv. à Rivandiz. (Gaz. de Vienne du 12 sept. 1850.) Nous ne savons pas, dans quelles provinces Cherzur et Rivandiz sont à chercher; de même, si c'est le gouverneur de Mossoul, Kiamil-P., qui a été placé à Conia.

36. Tunis (Carthage) — : *Ahmed*-P., muchir.
7. Uskoup (Albanie orient.) — : *Hafiz*-P., vésir.
5. Vidyne (Bulgarie) — : *Ali Riza*-P., vésir.

Le vali (vice-roi) ou mutessarif (gouv.-gén.) requiert la force armée et correspond avec tous les ministres. Il fait dans sa circonscription l'office de mohassil, de même qu'en France chaque préfet est en même temps sous-préfet de son arrondissement.

Chaque liva qui se ne trouve placé sous la dépendance directe du vali, est administré par un quaimaquam (lieut. du gouv. gén.). Si la position de la province l'exige pour la prompte expédition des affaires, le gouverneur du liva peut correspondre directement avec le ministre de l'intérieur, et dans ce cas il prend le titre de mohassil (préfet). Ce fonctionnaire, assisté du commandant militaire, surveille le recrutement et le recensement quinquennal. Il forme, avec les membres du tribunal de justice civile (molla, mufti, etc.) et ceux du medjli (conseil de province) le tribunal correctionnel de la province et préside à l'assiette de l'impot, qui est confiée à une commission particulière nommée annuellement par les municipalités.

Le medjli se réunit quatre fois par semaine. Il est composé: 1° du gouverneur du liva, président; 2° du délégué des finances, mal-mudiri (receveur particulier); 3° de l'évêque grec, arménien ou du rabbin juif, suivant la localité; 4° du kodja-bâchi, délégué des municipalités chrétiennes; 5° des députés (vudjouhs), nommés par les habitants d'après le chiffre de la population.

Pour ce qui concerne l'administration financière, chaque eyalet a un defterdar (teneur de livres), correspondant aux receveurs-généraux de la France; et chaque liva a un mal-mudiri (receveur particulier). Au commencement de l'année financière (1er mars) il fait contrôler et sceller ses registres de comptabilité par le gouverneur et les membres du conseil et les envoie au ministre des finances par l'intermédiaire du defterdar, appuyés des pièces justicatives.

III. Emplois ou offices judiciaires.

L'ulèma ou le corps des ulèmas se partage en deux branches: la branche judiciaire, composée des interprètes de la loi (muftis) et des juges (cadis), et la branche religieuse à laquelle appartiennent les ministres du culte (imans). A l'origine les deux fonctions furent confondues dans l'ulèma; le cadi était apte

à exercer les fonctions sacerdotales, de même que l'iman pouvait remplir l'office de juger. Plus tard les cadis formèrent un corps séparé qui s'attribua la jouissance des emplois judiciaires à l'exclusion des imans dont les fonctions furent restreintes à la prédication et au service de la mosquée. Peu-à-peu les ministres du culte furent subordonnés au magistrat civil qui exerce sur eux le pouvoir d'un évêque diocésain. Toutefois le principe de la double investiture n'a pas cessé d'être maintenu, le mufti s'étant réservé le droit de réciter la prière à l'avènement des sultans et les deux aumôniers du palais impérial faisant partie du premier ordre de la magistrature.

La branche judiciaire étant double, par suite de la distinction établie dès l'origine entre les fonctions de mufti et celles de cadi, il en résulte que l'ulèma comprend trois classes de personnages; 1° les administrateurs de la justice, désignés sous le nom général de cadis; 2° les docteurs ou interprètes de la loi, muftis; 3° les ministres du culte, imans.

Après avoir fait les examens de softa et de danischmend le droit est acquis de devenir Iman. Le danischmend (doué de science) continuant au contraire ses études après un nouvel examen est mis en possession du titre de mulazim, 1er degré de l'ulèma, et il peut devenir naïb ou cadi de province. Après avoir consacré au contraire sept nouvelles années à l'étude de la jurisprudence, de la dogmatique, etc., il peut recevoir le grade de mudéri, 2d degré de l'ulèma. Il peut postuler un emploi de mufti ou bien, acceptant une chaire de professeur dans un médressé (collége annexé à une grande mosqué), entrer dans la classe de cadis et parcourir les dix degrés de la hiérarchie des mudéris jusqu'à celui de sulëimanié avec le titre de molla-makredji.

Ulèma.	Interprètes de la loi.	Juges. 5 ordres.	Ministres du culte. 5 ordres.
			5e ordre : cazims, 4e ordre : muezzins, 3e ordre : imans, } ne font pas partie de l'ulèma.
1er degré : mulazim.	Muftis.	5e ordre : naïbs. 4e » cadis.	2d ordre : khatibs.
2d degré : mudéri.		3e » mussetiriz. 2d » molla-devriiè.	1er ordre : cheiks.
3e degré : molla.		1er ordre formant six classes. { 6e mollas makredji. 5e mollas des quatre villes. 4e mollas des villes saintes. 3e mollas de Stambol. 2e cadi-asker d'Anatolie. 1re cadi-asker de Roumélie.	Le premier et le second aumônier du palais impérial.

Cheik-ul-islam.

Sous le rapport de l'administration judiciaire la Turquie est divisée :

1° en une haute cour de justice et d'appel (arzodassi), divisée en deux présidences (soudour) ou chambres, celle de Roumélie et d'Anatolie, jugeant en dernier ressort. A la tête de la
lère se trouve le sadri-roumili ou roumili-gazi-askeri (littéralement juge de l'armée), assisté de 10 grands-juges honoraires ou assesseurs, et qui occupe le premier rang de la magistrature après le cheik-ul-islam. La
2e est présidée par le sadri-anatholi ou anatholi-gazi-askeri dont le tribunal composé de 7 assesseurs est le second de l'empire.
Les deux cazi-askers sont les chefs de la magistrature, l'un en Europe, l'autre en Asie, et nomment sous la sanction du cheik-ul-islam à tous les offices vacants dans leurs départements respectifs.

2° en mevleviets (offices de mollas), grands ressorts judiciaires, à la tête desquels est placé un molla (grand-juge) et dont chacun embrasse un ou plusieurs eyalets. Il y a 22 mevleviets, sans y comprendre les provinces tributaires de l'Europe.

3° en gazas ou tribunaux ordinaires. Ils se composent 1° du juge (molla ou cadi), 2° du mufti, sorte d'avocat-général, élu par la province parmi plusieurs candidats; 3° d'un naïb, juge suppléant; 4° d'un ayak-naïb (lieut.-civil) et 5° d'un greffier (bach-kiatib). Ils jugent en civil en première instance et se forment en tribunal correctionnel, en s'adjoignant le gouverneur du liva et les membres du conseil de province.

4° en tribunaux inférieurs, à la tête desquels sont les naïbs (substituts), qui font l'office de juges de paix dans les districts et dans les communes.

Offices de mollas ou grands-juges (m e v l e v i e t s).	Offices de cadis ou juges (gazas).	
Istambol (Constantinople) . . .		
La ville sainte de la Mecque . .		
La ville sainte de Médine . . .		
Andrinople . .	4	Les mollas de ces villes viennent dans l'ordre judiciaire immédiatement après les mollas des deux villes saintes et sont désignés sous le nom de b i l a d i - e r b é a m o l l â l e r i (mollas des quatres villes).
Brousse . . .	12	
Damas	2	
Caire		
Galata (faubourg de Constantinople)		
Eyoub (faubourg de Constantinople) .		Les mollas de ces villes sont appelés m a k t r e d j i (aspirants), c'est-à-dire qu'ils ont droit à l'avancement et peuvent prétendre aux hautes dignités de la loi, comme les offices de kazi-askers.
Jérusalem . . .	1	
Smyrne . . .	10	
Yenicheher . .	4	
Salonique . . .	12	
Alep	4	
Philippopoli . .	6	Les mollas de ces villes, appelés d e v r y é, appartiennent au 2d rang de la magistrature. Ils occupent, à tour de rôle, un nombre déterminé de fonctions, suivant leur rang, mais sans pouvoir prétendre à l'avancement.
Sophie	7	
Bosnie	6	
Marach	10	
Erzéroum . . .	10	
Aintab	4	
Bagdad . . .	2	
Tripoli (d'Afrique)		

Cour suprême des provinces d'Europe. Président — : *Abd'-Ullah*-ef.
Cour suprême des provinces d'Asie. Président — : *Kelenbevi-Zadé-Sa'ïd*-ef.
Cour suprême de Constantinople. Président — : *Mohammed-Rachid*-ef.

IV. Emplois de l'épée.

Sans compter les départements exceptés, l'armée repartie dans l'empire se divise en six corps ou ordous. Chaque ordou a 11 régiments, 6 d'infanterie, 4 de cavalerie et 1 d'artillerie. Elle est disposée en dix parties et composée de 6 brigades militaires. L'ordou de la garde impériale seul n'est divisé qu'en cinq parties.

Il y a de plus une brigade à Tripoli d'Afrique, sans compter les troupes des eyalets de Bosnie, de Servie, de Valachie, de Moldavie, d'Egypte et du liva de Skenderyé (Montenegro), dont les contingents ne sont pas compris dans les 6 armées. Les ordous sont commandés par des muchirs (feld-maréchaux), ayant sous leurs ordres des mouhacebedjis (intendants militaires). Chaque ordou a de plus une commission ou conseil militaire, composé d'un général de division, président, d'un mufti (docteur de loi) et de 4 ou de 5 membres.

La réserve (redif) va être entièrement organisée. Toute la partie qui est déjà sous le drapeau, formera, à partir du mois d'avril 1850, deux corps, celui d'Anatolie et celui de Roumélie, qui prendront le nom de 6e et 7e corps de l'armée régulière chacun de 35000 h. L'armée de l'Irak deviendra alors le 8e corps.

Corps d'armée. (Ordous.)	Quartier-général. (Merkez.)	Résidences ou lieu de garnison. (Mevadji).
1. Garde impériale (Khâssa).	Scutari d'Asie.	Smyrne, Magnésie, Koutahia, Isparta, Kara-Hissar.
2. Armée de Constantinople. (Derisé adet).	Constantinople.	Koniah, Juzghât, Kastamuni, Andrinople, Uskoup, Chumla, Badadhagny, Tirnova, Keupruli, Crête.
3. Armée de Roumélie. (Roumili).	Monastir.	Scodra (Scutari) d'Albanie, Berat, Okhri, Yania, Narda (Arta) et Preveza, Yenicheher-Fenar, Sophia, Niche, Belgrade, Silistré.
4. Armée d'Anatolie.(Anathouli).	Kharberout.	Diarbekir, Mardin, Erzéroum, Bitlis, Cars, Sivas, Malatia, Hysni-Mansour, Sivrek, Pertik-Djezireh.
5. Armée d'Arabie (Arabistan).	Damas.	Alep, Beyrout, Deïr-el-Gamer, Tripoli de Syrie, Latakiè, Hœms, Saint-Jean-d'Acre, Saïda, Houran, Mossoul.
6. Armée de l'Irak.	Bagdad.	

Muchirs (feldmaréchaux) et fériqs (généraux de division) des susdits corps d'armée.

1. Garde impériale — : *Mahmoud*-P. — *Osman*-P. ; *Abd'-Ul-Halim*-P.

2. Armée de Constantinople — : le ministre de la guerre. — *Châkir*-P.; *A'rif*-P.
3. Armée de Romélie (d'Europe) — : *Omar*-P. — *A'bdi*-P.; *A'vni*-P.
4. Armée d'Anatolie (d'Asie) — : *Réchid*-P. — *Hamdi*-P.; *A'li*-P.
5. Armée d'Arabie — : *Emin*-P. — *Izzet*-P.; *Abd'-Ul-Kérim*-P.
6. Armée de l'Irak — : *Namik*-P. — *Hadji-Riza*-P.; *Mahmud*-P. (dans l'Hédjaz).

Intendance de l'artillerie.

Général de division du génie militaire — : *Békir*-P.
Brigade de réserve — : le général de brigade *Mahommed*-P.
" du génie — : le gén. de brigade *Selim*-P.
Commandant des châteaux des Dardanelles — : le général de brigade *Haçan*-P.
Commandant des châteaux de la mer-noire — : le général de brigade *Rustem*-P.

Marine.

Amiral-directeur — : *Ahmed*-P.
Le capudana, amiral d'escadre et directeur de l'école — : *Moustapha*-P.
Amiral du port — : *Mahmoud*-P.
Patrona ou vice-amiral — : *Osman*-P.
Directeur des ateliers marit. — : *Haçan*-P.

Corps diplomatique à Constantinople et consuls.

Amérique, Etats-Unis du nord — : George-P. *Marsh*, MR. (accrédité 5 mars 1850); John-P. *Brown*, 1er interprète; George-A. *Porter*, C., chancelier.
[Beirout — : Jasper *Chasseaud*, C.; Smyrne — : E. S. *Offley*, C.]
Autriche — : . . . ., internonce; Ed. *de Kletzl*, cons. de lég. et ch. d'aff. ad int. (23 mai 1850); baron Henri *de Testa*, 1er secr.-interprète; Théod. chev. *de Schwarzhuber*, 2d secrét.-interprète; Charles *d'Eder*, 3ème secrét.-interprète; baron *de Buschmann*, 1er attaché; comte *Ludolf*, 2d attaché; comte François *Coudenhove*, 3ème att.; chev. *de Schæffer*, interpr.-adjoint; *de Weckbecker*, chancelier. — Pierre *de Kletzl*, directeur de poste. — *Mihanovich*, CG.

[Belgrade —: le lieut.-col. Théod. *de Radossavlievics*, C.; Saloniche —: Ant. *Steindl de Plessenet*, C.; Smyrne —: *Gœdel*, C.; Trébisonde —: Joseph chev. *de Cischini*, C.; — Alexandrie en Egypte —: E. Guill. *Huber*, CG.]

Belgique —: Edouard *Blondeel*, ch. d'aff. (31 oct. 1848); *Henry*, interprète (1 janv. 1849); Démétrie *Rhasis*, interpr. (30 oct. 1849).

[Saloniche —: M. *Tosselly*, C.; Smyrne —: H. *Guys*, VC., chargé du consulat; Trébisonde —: J. H. *Charnaud*, C.; Egypte: Alexandrie —: Comte E. *Zizinia*, CG.; Barbarie: Tunis —: J. *Gaspary*, C.]

Danemark —: *Romano*, C. et chancelier.

Deux-Siciles —: *Targioni*, ch. d'aff. (nov. 1849); Constantin *Garziani*, interpr.; *Franceschi*, chanc. de lég.

Espagne —: chev. Gerardo *de Souza*, E. e. et M. pl.; chev. Emmanuel *del Castillo*, secr. de lég.; chev. Bernardo *de Souza*, 1er interpr.; François Angel *de Radovani*, 2d interpr.; chev. André Angel *de Radovani*, CG. et chancelier.

[Saloniche —: Esteban *Aslan*, C.; Smyrne —: José-Marie *Lobo*, CG. — Egypte: Alexandrie —: Enrique *Petracchi*, CG. — Barbarie: Tripoli —: Pedro Ortiz *de Zugasti*, CG.]

France —: le général de division *Aupick*, ambassadeur (nommé 8 avril, accrédité 26 août 1848); Edmé *de Reculot*, secr. (absent; pendant son absence:) *Gabriac*, 1er secr.; *Massignac*, 2d secrét.; Edmond *de Bourqueney*, att.; chev. Maturin *Cor*, 1er interpr.; *Pelletier*, 2d interpr.; Florimond *Lapierre*, secr. translateur; *Dauprat*, interprète-adjoint; *Schæfer*, interpr.-adj.; Simon *Rouet*, chancelier.

[Alep —: Ed. *de Lesseps*, C.; Belgrade —: M. *Limpérani*, C.; Beyrout —: *de Lesparda*, CG.; Damas —: *de Segur-Dupeyron*, C.; Canéa —: *Vattier-Bourville*, C.; Jérusalem —: *Botta*, C.; Larnaca —: Eug. *Tastu*, C.; Mossoul —: *Fresnel*, C.; Saloniche —: *Grasset*, C.; Smyrne —: Théod. *Pichon*, CG.; Trébisonde —: *de Clairembault*, C.; Egypte: Alexandrie —: *Le Moyne*, CG. et agent cons.; Caire —: *Delaporte*, C.; Barbarie: Tripoli —: *Pellissier*, CG. et ch. d'aff.; Tunis —: *de Théis*, CG. et ch. d'aff.; Tanger —: *Bourée*, CG. et ch. d'aff.; Mogador —: *Flory*, C.]

Grande-Bretagne —: sir *Stratfort Canning*, ambass.; l'hon. George-Sulyarde Stafford *Jerningham*, secr. d'ambass.; *Allison*, secr. oriental; *Wood*, *Doria*, *Layard* (auteur des monuments de Niniveh), *Hughes* et *Smithe*, attachés; comte Alexandre *Pisani*, archiviste; Fréd. *Pisani*, 1er interpr.; Etienne *Pisani*, 2d interpr.; Robert *Chabert*, 3ème interprète; Henri *Simmons*, 4ème interpr. — A. *Cumberbatch*, CG.; F. *Hardy*, VC. et chancelier d'amb.

[Andrinople —: Will. *Willshire*, C.; Albanie —: Sidney S. *Saunders*, C.; Bagdad: le major *Rawlinson*, C.; Belgrade —: *Turnhill*, C.; Batoum —: W.-R. *Holmes*, C.; Brousse —: D. *Sandison*, C.; Cypre —: Niven *Kerr*, C.; Césarée —: Henry *Suter*, C.; Dardanelles —: Fr.-Guill. *Calvert*, C.; Erzéroum —: Jam. *Brant*, C.; Samsoun —: Fr. *Guarracino*, C.; Saloniche —: C. *Blunt*, C.; Smyrne —: Rich.-W. *Blunt*, C.; Syrie —: le colonel Hugh *Rose*, CG.; Trébisonde —: F. *Stevens*, C.; Varna —: Edw.-St.-John *Neale*, C.; Egypte: Alexandrie —: Fras.-H. *Gilbert*, C.; Caïre —: A.-S. *Walne*, C.; Barbarie: Marocque —: John-Drummond *Hay*, CG.; Tripoli —: George-W. *Crowe*, C.]

Grèce —: . . ., E. e. et M. pl.; *Kanaris*, secrét. de lég.; *Argyropulos*, 1er interpr.; *Sabbas*, 2d interpr.

Hanovre —: G.-D. *Schneider*, C. à Constantinople.

[Marocque —: J.-D. *Hay*, CG., CG. britanique.]

Pays-Bas —: le baron N.-Guill. *Mollerus*, MR. (nommé 28 oct. 1846); D. *Salzani*, chancelier et trésorier; jonkheer Dom. *Testa*, interpr.

[J. *de Lennep*, CG. à Smyrne; P.-A. *Schutz*, CG. à Alexandrie en Egypte; H. *Nyssen*, C. à Tunis; jonkheer F.-J.-E. *Testa*, CG. à Tripoli.]

Perse —: *Mohammed*-khan, ch. d'aff.; aghâ *Hadschi-Haçan*, secrét.-interprète; Mirza *Ahmed*, att.

Portugal —: commandeur L.-Charles *de Rebello*, ch. d'aff.; Ant. *de Summerer*, interpr.

Prusse —: comte *de Pourtalès*, E. e. et M. pl.; chev. Ivo *Bosgiovich*, 1er interprète; Dr. George *Rosen*, 2d interpr.; *Testa*, chancelier; Dr. Constantin *Schlottmann*, prédicateur de lég.

[Alep —: J. *Picciotto*, C.; Cypre —: Giacomo *Mattei*, C.; Jérusalem —: Dr. *Schultz*, C.]

Russie — : le cons. int. *Titoff*, E. e. et M. pl.; le cons. d'Etat *Ozeroff*, cons. de lég.; le cons. de cour prince *Galitzine*, 1er secr. de lég.; le cons. de cour *Frehn*, 2d secr. de lég.; prince *Wiazemsky*, 3ème secr. de lég.; *Timoni*, att.; Emmanuel *Argyropylos*, 1er interpr.; le cons. d'Etat George *Chirico*, 1er interpr.-adj.; le cons. de cour *Tscherniœff*, et le cons. hon. *Gomazoff*, 2ds interpr.; *Timofeyeff* et Pericles *Franchini*, 3èmes interprètes. — Le cons. act. d'Etat Paul *Pisani*, directeur de la chancelerie de commerce; le cons. de collége F. *de Chiriko*, vice-chancelier; Adolphe *Timoni*, secr. de la chancellerie de commerce.

[Andrinople — : le cons. de collége *Moukhine*, CG.; Belgrade — : le gén.-major *Danilewsky*, CG.; Alexandrie en Egypte: le cons. d'Etat *de Fock*, CG.]

Sardaigne — : le baron Romuald *Tecco*, MR.; le marquis Jean-Ant. *Migliorati*, secr. de lég. de 2de cl.; Francesco *Bosgiovich*, 1er interpr.; l'avocat Gaëtan *Villanis*, 2d interpr. et chancelier; Alex. *Vernoni*, 3ème interpr.; chev. Eugène *Durio* et l'av. *Minetti*, attachés.

Saxe roy. — : George-Daniel *Schneider*, agent de commerce.

Suède et Norvège — : le cons. de lég. Antoine *Testa*, ch. d'aff. (nommé 1832); George *Timoni*, interprète.

Toscane — : le chev. Costantino *Seraphini*, cons. de lég. et drogman, ch. d'aff. ad int. (13 août 1842); le baron Théophile *de Testa*, chancelier provis.; Ippolito *Testa*, interpr. et chancelier-adjoint.

[Alep — : Mosé *de Picciotto*, CG.; Beirout — : le chev. Giorgio *Laurella*, C.; Smyrne — : Giuseppe *Bargigli*, CG. — Egypte: Alexandrie — : Annibale *de' Rosetti*, CG. — Barbarie: Tripoli — : Filippo *Rossoni*, CG.]

Villes libres anséatiques — : Dr. André-David *Mordtmann*, gérant.

[Fréd. *La Fontaine*, C. à Smyrne.]

Notices statistiques.

Gouvernements généraux (eyâlets).	Provinces (sandjaks).
1. Tchirmen (Thrace).	Edirné (Andrinople).
	Tekfur dâghi.
	Guéliboli.
	Philibé (Philippopel).
2. Silistria (Bulgarie).	Rousdjouk.
	Varna.
	Ternova.
3. Bogdan (Moldavie).	Yassi.
4. Eflâq (Valachie).	Bucharest.
5. Vidyne (Bulgarie).	Vidyne.
	Istimié.
6. Niche (Bulgarie).	Niche.
	Sophia.
	Samakov.
	Keustindyl.
7. Uskoup (Alban. orient.)	Uskoup.
	Prezrine.
	Prichtina.
8. Belgrade.	
9. Syrb (Servie).	
10. Bosna-Seray. (Bosnie).	Hersek.
	Zwornik.
	Kilis.
11. Roumélie (Albanie et Macédonie).	Skenderyé.
	Okhri.
	Kesryé.
	Narda.
12. Yania (Epire).	Berat.
	Arguiri.
13. Selanik.	Thessalonique.
	Tirhala.
	Serès (Siros).
	Drama.
14. Djésair (Archipel).	Bozdja (Ténédos).
	Limni (Lemnos).
	Midilli (Métélin).
	Saquiz (Chios).
	Sisam (Samos).

Gouvernements généraux (eyâlets).	Provinces (sandjaks).
14. Djésair (Archipel).	Stankevi (Cos).
	Rodos (Rhodes).
	Quipris (Cypre).
15. Kryt (Crète).	Quandia.
	Retimo.
16. Kastémouni (Paphlagonie). Kastémouni.	Quodjaïli.
	Boli (Bithynie).
	Viranchéher.
	Sinope.
17. Khoudavendguiar (Bithynie). Brusse.	Quara Hissar Sahib.
	Kutaya (Phrygie).
	Biledjik.
	Erdek (Mysie).
	Bigha (ib.)
	Quaraçi (ib.)
	Aïvaliq (Aivalou). (ib.)
18. Aydyne (Lydie). Izmir (Smyrna).	Sighala (Soghla?). (Ionie.)
	Saroukhan.
	Denizli (Phrygie).
	Mentécha (Carie).
19. Karaman. (Koniah.)	Hamid (Pisidie).
	Téké (Lycie).
	Alayié (Pamphylie).
	Itchyl (Szelinde ou la vieille Selinitis?) (Cilicie).
	Nevchéher (Phrygie et Cappadocie).
20. Adana (Cilicie).	Tarsus.
	U'zéir.
	Kara'isali.
	Marache.
21. Bozoq (Cappadoce).	Anquara (Angura).
	Kiangri.
	Kaïssarié.
22. Sivas.	Sivas.
	Amasia et Tchouroum.
	Yényil.
	Divriky (Arménie).

Gouvernements généraux (eyâlets).	Provinces (sandjaks).
23. Trabézoun (Trébisonde).	Gueunyé.
	Karahissarcharki.
	Djanik.
	Gumuch-Khané.
	Ordou.
24. Erzéroum.	Tchildir.
	Kars.
	Bayazid.
25. Kourdistan.	Van.
	Mouche.
	Hakkiari.
	Mârdine.
	Versem.
	Diarbéker.
26. Kharbrout (Sophène et Commagène).	Ma'aden.
	Malatia.
	Béhisné.
27. Haleb (Syrie et Orsoène).	Aïntab.
	Raqua.
	Kilis.
28. Seïda (Phénicie et Palestine). Beyrout.	Tarblous (Tripoli).
	Ladiquié (Alexandrie).
	Akka (St.-Jean d'Acre).
	Quods (Kods).
29. Cham (Syrie). Damas.	Hama.
	Hœms.
	A'djloun.
30. Mossoul (Assyrie).	Mossoul.
31. Bagdad (Babylonien).	Suléimanié.
	Kerkouk.
	Basra.
32. Habech (Arabie occid. et Abyssinie). La Mecque.	Djidde *). (v. page suivante.)
	Nedjed.
33. Haraméin.	Médine.
34. Egypte **). (v. p. suivante.)	
35. Tarablousi-Garbe (Tripoli d'Afrique, Lybie et Mauritanie).	Benghâzi.
	Fezzân.
	Djébel-Gharbié
	Khams.
36. Tounis (Carthage).	

Les possessions territoriales de la Turquie s'étendent dans les trois parties de l'ancien continent sur une superficie d'environ 121000 lieues carrées. La population totale est de 35,350000 habitants répartis de la manière suivantes :

Turquie d'Europe (Roumélie.)	Thrace	1,800000	15,500000
	Bulgarie	4,000000	
	Moldavie	1,400000	
	Valachie	2,600000	
	Bosnie et Herzegovine	1,400000	
	Roumélie	2,600000	
	Serbie	1,000000	
	Iles	700000	
Turquie d'Asie. (Anatolie).	Asie mineure	10,700000	16,050000
	Syrie, Mésopotamie et Kourdistan	4,450000	
	Arabie (Mecque, Médine, Ethiopie)	900000	
Egypte		2,000000	3,800000
Tripoli, Fez, Tunis		1,800000	
		Total général	35,350000

Ces chiffres résultent du recensement général qui fut ordonné en 1844 dans tout l'empire, lorsque le seraskier Riza-pacha voulut réorganiser l'armée en substituant le recrutement par le sort au mode précédemment en usage.

Le classement de cette population, qui se réduit à 26,550000 hab., si on retranche les provinces tributaires, et envisagé sous le rapport des races, donne :

---

*) Les villes saintes de Médine (Medinè) et de la Mecque (Mekkè), appelées par les Turks Haraméin-Nebevi (le sanctuaire du prophèt) font partie du liva de Djiddè.

**) L'Egypte, qui forme 12 livas selon la statistique turque, a été divisée, sous Mouhammed-Ali, en trois grandes parties :

1° la Basse-Egypte, jusqu'au Caire, 15 districts,

2° la moyenne et Haute-Egypte, s'étendant du Djizeh jusqu'à Esneh, 10 districts,

3° les dépendances, qui, à l'est et à l'ouest, remontent à la Nubie et s'enfoncent, d'un côte, jusqu'au Kordofan, et de l'autre, jusqu'à Massouan.

Races.	En Europe.	En Asie.	En Afrique.	Totaux.
Ottomans . .	1,100000	10,700000	—	11,800000
Slaves [1]) . . .	7,200000	—	—	7,200000
Roumains . .	4,000000	—	—	4,000000
Arnautes . .	1,500000	—	—	1,500000
Grecs	1,000000	1,000000	—	2,000000
Arméniens . .	400000	2,000000	—	2,400000
Juifs	70000	100000	—	170000
Tartares . . .	230000	—	—	230000
Arabes [2]) . .	—	900000	3,800000	4,700000
Syriens et Chaldéens [3]) . .	—	235000	—	235000
Druses . . .	—	25000	—	25000
Kurdes . . .	—	1,000000	—	1,000000
Turkomanes .	—	90000	—	90000
	15,500000	16,050000	3,800000	35,350000

[1]) Les Slaves de la Turquie se composent des

Bulgares	4,000000
Serbes de la principauté	1,000000
Raïas ottomans . . .	500000
Bosniaques	1,000000
Herzegoviniens . . .	400000
Monténégrins, Piperi, Hazes, Vaskovikis, Biclopawlskis . .	300000
	7,200000.

[2]) En y comprenant les populations africaines (Egypte, etc.) dont le fond est arabe.

[3]) Syriens	Maronites .	140000	210000
	Jacobites .	70000	
Chaldéens (16 tribus)			25000
			235000.

Calculée d'après les différentes religions, elle donne:

Races.	En Europe.	En Asie.	En Afrique.	Totaux.
Musulmans . .	3,800000	12,950000	3,800000	20,550000
Grecs [4]) . . .	11,370000	2,360000	—	13,730000
Catholiques [5]) .	260000	640000	—	900000
Juifs	70000	100000	—	170000
	15,500000	16,050000	3,800000	35,350000

[4]) Sont compris dans ce chiffre toutes les églises orientales reconnaissant l'autorité du saint-siége, quoique de rites différents. Ce sont

1⁰ les latins ou catholiques suivant la liturgie romaine. Ils ont un patriarche résidant à Jérusalem depuis 1847 et se composent, outre les Bosniaques et les Albanais catholiques, de Grecs, d'Arméniens, d'Alepins, de Bulgares, de Croates, etc., au nombre de 640000

2⁰ les Grecs-unis ou Melkitée, qui ont un patriarche résidant à Damas et huit siéges suffragants 25000

3⁰ les Arméniens-unis dont le patriarche, résidant à Bezoummar dans le mont Liban, a avec lui sept archevêques in partibus et pour suffragants les évêques d'Alep, de Mardin et d'Amasia-Tekar 75000

4⁰ les Syriens et Chaldéens-unis (patriarches à Mossoul et Alep; 15 suffragants) . . . 20000

[5]) les Maronites (patriarche à Canobin, dans le Liban; 7 évêques suffragants) 140000

900000

Principautés Danubiennes.

Sous la souveraineté de la Porte et sous la protection de la Russie. De 1832 à 1834 (11 mai) les principautés furent administrés par le général Kisseleff, chargé de rédiger le réglement organique. D'après ce réglement, les hospodars devaient être nommés à vie et choisis parmi les boyards de la 1ère cl.

Valachie Alexandre Ghika était nommé premier hospodar (14 oct. 1834; v. l'almanach pour 1841, p. 172 et 426, de même l'édition pour 1842 et 1843); il dépose le gouvernement en oct. 1842. George Bibesco est choisi par l'assemblée des boyards pour lui succéder, et ce choix est approuvé par Saffet-efendi au nom de la Porte. Le prince s'aliène bientôt les boyards qui avaient concouru le plus activement à son élévation; le parti des jeunes Valaques lui fait une ardente opposition. Enfin le 23 juin 1848 Bucharest s'insurge contre son hospodar: les chefs de l'insurrection composent un ministère qu'ils obligent le prince Bibesco à confirmer. L'hospodar se démet du gouvernement le 25 juin. Il s'établit alors un gouvernement provisoire dont le métropolitain est le chef; les membres sont Jean Eliade, Etienne Golesco, Tell, Maghiero et Skurto (v. l'almanach pour 1850, chronique 9, 13, 17, 31 juillet, 1, 3, 4, 16 août).

La Porte, à la nouvelle des troubles de la Valachie, y envoit comme commissaire impérial Suleyman-pacha; celui-ci fait reconnaitre le gouvernement provisoire par les agents et consuls des puissances étrangères (1[illegible] août). La Porte le rappele; elle lui donne comme successeur Fuad-effendi. Le gouvernement provisoire dura jusqu'à l'occupation de Boucharest par les troupes ottomanes, qui eut lieu au mois de sept. 1848. Le commissaire ottoman, de concert avec le général Du Hamel, commissaire russe, nomme Caïmacam le prince Constantin Cantacuzène. — Le divan et le cabinet de St.-Pétersbourg, après une année de négociations difficiles, formulèrent leur pensée commune en une pièce diplomatique qui prit le nom d'acte (Sened): elle fut signée le 1 mai 1849 à Balta-Liman. D'après l'article 1er de cet acte les hospodars n'ont été nommés, pour cette fois seulement, que pour 7 ans. Le 16 juin le gouvernement impérial nomma le grand-boyard Dimitri Barbo Stirbey hospodar de la Valachie; c'est le frère aîné du prince Bibesco.

En Moldavie, en 1834, Michel Stourdza avait été élu hospodar. Il gouverna tranquillement jusqu'au mois d'avril 1848 Les habitants de Jassy lui demandèrent alors une nouvelle constitution qui garantit mieux les droits de la principauté. Le prince comprima le mouvement. Les dispositions de l'acte de Balta-Liman s'appliquaient aussi bien à la situation de cette principauté qu'à celle de Valachie, et le prince Michel Stourdza fut obligé de donner sa démission. Le 16 juin 1849 le boyard Gregoire Ghika fut nommé hospodar de Moldavie.

Les deux nouveaux hospodars reçurent le 14 juillet leur investiture du sultan qui leur en donna les insignes avec le grade de muchir.

1) *Principauté de Valachie.*

Dimitri Barbo *Stirbey*, hospodar de Valachie (nommé 16 juin 1849).

Conseil des ministres.

1. Prince Constantin *Cantacuzène*, ministre de l'intérieur.
2. Prince Constantin *Soutzo*, ministre de la justice.
3. Alexandre *Ghika*, ministre des finances.
4. Jean *Bibesco*, ministre des cultes et de l'instruction publique.
5. Jean Al. *Philippesco*, secrétaire d'Etat et ministre des affaires étrangères.

Le prince Constantin *Ghika*, président du haut divan ou tribunal suprême de justice.

2) *Principauté de Moldavie.*

Grégoire *Ghika*, hospodar de Moldavie (nommé 16 juin 1849).

Conseil des ministres.

1. Prince Alexandre *Stourdza*, ministre de l'intérieur.
2. Pierre Rossetti *Balanesco*, ministre de la justice.
3. Prince *Soutzo*, ministre des finances.
4. Alexandre *Stourdza*, secrétaire d'Etat ou ministre des aff. étrang.

Théodore *Balsche*, hetman ou commandant de la milice dans la principauté de Moldavie.

Agents et consuls-généraux dans les provinces Danubiennes.

Autriche — : le cons. de ministère chev. Antoine *de Laurin*, agent et CG. pour la principauté de Valachie; *Lampel*, chanc. et interpr.; *Wetchéra*, interprète-adjoint de l'ambassade imp. et roy. [Boucharest.] — Le conseiller de ministère Auguste *d'Eisenbach*, ag. et CG. pour la principauté de Moldavie; . . . . chancelier et interprète. [Jassy.]

Belgique — : L. *Bisschop*, C. pour les deux principautés (4 mai 1842; à Boucharest).

France — : Eugène *Poujade*, ag. et CG. pour les deux principautés; Théod. *Duriez de Verninac*, attaché à la mission et au ministère des aff. étrangères; *Hory*, chancelier et 1er interprète (Boucharest.) — A. *de Botmiliau*, C.; *Castaing*, chancelier et interprète. (Jassy.)

Grande-Bretagne — : Robert Guilmour *Colquhoun*, CG. pour les deux principautés ; *Mustoxidis*, chancelier. (Boucharest.) — *Gardner*, C. (Jassy.)

Grèce — : . . . ., CG. pour les deux principautés ; Georges *Callistratis*, VC. et chancelier, gérant le consulat-gén. (Boucharest). — *Sakelarides*, C. (Jassy.)

Prusse — : le cons. int. de régence baron *de Meusebach*, CG. pour les deux principautés ; Leon *Theremin*, chancelier ; *de Gaudi*, interprète (Boucharest.) — *de Loos*, C. ; M. *Ebert*, chancelier. (Jassy.) — L'assesseur de la cour supr. de justice *Kœnig*, C. (à Galatz.)

Russie — : le cons. d'Etat *de Khaltchinsky*, CG. pour les deux principautés ; *Katoff*, 1er interprète. (Boucharest.) — le cons. de collége *Tumansky*, C. ; le cons. honor. *de Minciaky*, interprète (Jassy.)

Statistique.

Les principautés ont pour limites au nord la Transylvanie et la Bucovine ; à l'est le Pruth ; au sud et à l'ouest le Danube.

Les principautés sont divisées en districts administrés par des Ispravnicks. — La Valachie forme 18 districts, savoir :

	Districts.	Chefs - lieux.	Population
Pays haut	Rômnic - Sarat . .	Rômnic - Sarat . .	111342
	Bouzeo	Bouzeo	137645
	Sacineni	Bucovu	121230
	Pracova	Ploiesci	130434
	Dambovitza . .	Turguvici . . .	116987
	Muscelu	Campulungu . .	123438
	Arges	Pitesci	137753
	Rômnic - Vâlcea .	Rômnic	126928
	Gordji	Turgudjilu . . .	148728
	Méhédinti . . .	Cernetz	187850
Pays bas	Doldji	Craïova	136819
	Romanati . . .	Caracala	128432
	Oltu	Slatina	115917
	Tele - orman . .	Zimnicea . . .	116453
	Vlasca	Giurgevo	102310
	Jalomiça . . .	Calaras	111612
	Ilfovu	Bucharest . . .	175000
	Ibraïla	Ibraïla	95606
			2,824484

La Moldavie se divise en 13 districts, savoir :

	Districts.	Chefs - lieux.	Population
Pays haut	Nëemts	Piatra	90219
	Dorohoï	Mihaïlin	80222
	Suciava	Falticeni	71044
	Rôman	Rôman	80677
	Botoshani . . .	Botoshani . . .	146361
	Jassy	Jassy	128566
Pays bas	Bakeou	Bakeou	132244
	Putna	Fockschani . . .	124217
	Cocarlen	Galatz	67293
	Tacutsi	Tacutsi	86505
	Vaslui	Vaslui	84703
	Tutova	Burlatu	83674
	Falsii	Us	78722
			1,254447

La religion grecque est professée par les habitants des princi-pautés. Cependant on y compte environ 50000 Hongrois, tou[s] catholiques.

Les revenus de la Valachie s'élévent à la somme de 16,544755 piaster[s]
et les dépenses à 14,493158 »
reste 2,051597 piaster[s]

Les revenus de la Moldavie montent à . 9,368763 piaster[s]
et les dépenses à . . . . 7,718126 »
reste . . . . 1,650637 piaster[s]

La milice des principautés, formée par la garde d'hon-neur, le service des quarantaines, des douanes et de la police in-térieure, est composée des troupes régulières, de trabants et d[e] gardes civiques et de frontière.

Les troupes se subdivisent en 2 régiments d'infanterie et de cavalerie, pour la Valachie, et en 1 régiment d'infanterie et de cavalerie pour la Moldavie. Le total des troupes régulières es[t] de 4665 hommes pour la 1ère des principautés et de 2280 h. pou[r] la seconde.

Valachie. — Les trabants des villes sont 680, ceux de[s] campagnes 3808; les gardes civiques et de frontière 36000; ce qu[i] forme un total de 45153 hommes pour la milice de Valachie.

Moldavie. — Les trabants des villes sont 934; les garde[s] civiques et de frontière 12730; ce qui forme un total de 1590[...] hommes pour la milice de Moldavie.

Uruguay (republica oriental del).

L'Uruguay reconnu comme république par suite du traité d[e] Montévidéo (dont les préliminaires furent signés par le Brésil [et] Buénos-Ayrès le 27 août et les ratifications échangées le 4 octo-bre 1828). Fructuoso Rivera chargé de la présidence (le 22 o[c]-tobre 1830); elle passa le 1 mars 1835 à Manuel Oribe. Cepe[n]-dant, par la convention du 21 oct. 1838, celui-ci fut encore co[n]-traint de céder la présidence à Rivera. Depuis cette époque Buéno[s]-Ayrès a soutenu Oribe dans la guerre contre Montévidéo. En 18[..] Rosas envoya une armée pour envahir Montévidéo; en 1842 [il] résolut une seconde invasion sur le territoire oriental, et le lo[...]

siége de Montévidéo, qui dure encore, commença le 17 févr. 1843. L'opiniatreté avec laquelle cette guerre se fait a son origine dans la jalousie mutuelle entre les deux ports de mer, car à mesure que le commerce de Montévidéo allait croissant, celui de Buénos-Ayrès diminuait. La France et la Grande-Bretagne intercédérent pour le rétablissement de la paix, sans cependant atteindre le but. (Voir l'almanach pour 1850, p. 635.) Les entraves dont le commerce souffre dans ces parages par l'Etat de la guerre sont onéreuses aux deux Etats. La Grande-Bretagne a conclu de son côté la paix avec les provinces unis du Rio-de-la-Plata; elle a été signée par le plénipotentiaire Henry Southern le 24 nov. 1849 et contient de grandes concessions du part de la Gr.-Bret. au président Rosas; l'île de Martin Garcia a été évacuée par les forces anglais le 24 février 1850. La chronique du 24 nov. 1849 indique les stipulations de la paix les plus importants. La république française est encore actuellement en négociation, sans que l'effet eut été publié.

Don Joaquim *Suarez*, président.

Ministère (4 juillet 1847).

Gabriel-A. *Pereira*, pour la direction suprême de l'administration-générale.

Zubillaga, finances.

Le général *Pacheco y Obes*, guerre et marine.

Chargés d'affaires et consuls à Montévidéo.

Amérique, Etats-Unis du nord — : Robert M. *Hamilton*, C.

Belgique — : S. *Fischer Lasont*, C.

Brême — : Edouard *Zimmermann*, C.

Brésil — : Rodrigo *de Souza da Silva Pontes*, ch. d'aff. — Manoel Vieira *Braga*, CG.

Danemark — : J. *Tode*, C.

Espagne — : don Carlos *Creus*, ch. d'aff. et CG.; don José *de Zambrano*, secrét.

France — : *Devoize*, CG.

Gr.-Bretagne — : le capit. de vaisseau hon. Robert *Gore*, ch. d'aff. et CG. (Gaz. de Londres, 26 oct. 1847). — Lemon *Hunt*, esq., VC.

Hambourg — : Edouard *Zimmermann*, administr. du cons.

Prusse — : Adolphe *Dreyer*, C.

Sardaigne — : Gaëtan *Gavazzo*, C.

Venezuéla.

Cet Etat déclare son indépendance le 20 novembre 1818 (Bolivar); congrès 15 février 1819. — La république de Colombie est proclamée le 25 déc. 1819 (Nouvelle-Grenade et Venezuéla). Bolivar se démet de la régence le 4 avril 1830, meurt le 17 déc. 1830. — En 1831 la république se sépare pour former trois Etats: la république de la Nouvelle-Grenade, la république de l'Equateur, la république de Venezuéla.

Premier président de la république de Venezuéla: José Antonio Paëz, indigène. — Le terme de sa présidence étant arrivé, il fait par son crédit nommer président Vargas, Espagnol d'origine, contre lequel s'élève un autre descendant Castillan José Tadeo Monagas, parce que les Castillans prétendent disputer aux hommes de couleur les droits politiques qui leur sont accordés par la charte constitutionnelle. Paëz rétablit l'ordre et reste d'abord en qualité de vice-président, plus tard en celle de président à la tête des affaires jusqu'en 1842. L'an 1842 Carlos Soublette est nommé président. La réforme de la constitution votée le 20 avril 1843 est proclamée le 1 sept. de la même année. Par la convention du 30 mars de l'année 1845 l'Espagne reconnaît l'indépendance de la république. — Mais déja l'an 1846 éclate la guerre entre les hommes de couleur (Indiens et Nègres) et la population européenne; Paëz est investi du pouvoir de dictateur, il parvient à étouffer la guerre. Monagas est nommé président; à la fin du mois de janvier 1848 le général Paëz se réfugie à Maracaïbo et puis à Curaçao. Il réparait à Coro le 2 juillet 1849 sans obtenir cependant une assistance suffissante. Il fut fait prisonnier le 14 août 1849 à Coro avec ses deux fils et plusieurs officiers.

Président —: le général José Tadeo *Monagas*.
Vice-président —: Diego B. *Urbanejo*.
Ministre de l'intérieur et de l'extérieur —: José Rafaël *Ravanga*.
Secrétaire du départ. de la guerre —: Francisco *Mejia*.

Chargés d'affaires à Caraccas et consuls.

Amérique, Etats-Unis du nord —: Benjamin G. *Shields*, ch. d'aff. (1845). — Southy *Grinalds*, C. (Puerto-Cabello); Louis *Baker*, C. (La-Guayra); Roland *Dubs*, C. (Maracaïbo).
Belgique —: H. *Eisenblad*, C. (La-Guayra).
Brésil —:

Danemark — : William *Anckers*, agent et CG.
Espagne — : D. Juan *Munoz y Funez*, ch. d'aff.; D. Mariano *Broquer de Paz*, secrét. de lég.
France — : *Loëve-Weimars*, ch. d'aff. et CG.
Grande-Bretagne — : *Riddel*, CG. — Samuel *Cockburn*, C. (à la Nouvelle Grenade).
Hambourg — : Adolphe *Wüppermann*, C. (Angosture); Henri *Bauch*, C. (La-Guayra); Théodore *Schœn*, C. (Maracaïbo); Henri *Lind*, C. (Puerto-Cabello).
Hanovre — : J. *Théodor*, C.
Pays-Bas — : R. F. *de Lansberge*, CG. (de même pour les Etats de l'Equateur et de la Nouv.-Grénade).
Prusse — : Othon *Harassowitz*, C. (à La-Guayra); Charles-A. *Ruhs*, C. (Puerto-Cabello).
Sardaigne — : Joaquim *de Mier*, CG. (Ste-Marthe).
Suède et Norvège — : le colonel comte Frédéric *d'Adlercreutz*, ch. d'aff. et CG. (nommé 3 juillet 1840).

Notice statistique.

Venezuéla a 35951 leguas c. (19652 m. c. géogr.) de superficie et d'apres le recensement fait en 1839 on y compte 945247 habitants. Ce chiffre comprend:

260000 blancs,	169000 Indiens soumis,
414050 de race mixte,	52415 » libres.
49782 esclaves,	

On détaille récemment la population de Venezuéla de la manière suivante:

298000 blancs (Hispano-Américains et étrangers),
480000 de race mixte (issus en différents degrés de blancs ou de nègres avec des femmes de couleur),
48000 esclaves (nègres. Les enfants nés d'esclaves sont libres dès leur naissance; en vertu de la loi de 1830 le trafic d'esclaves est défendu),
160000 Indiens qui ont adopté la langue et les mœurs du pays (Indios reducidos),
14000 Indiens (Indios catequisados qui sont restés fidèles à leurs mœurs et ont conservé leur langue natale),
52000 Indiens libres.

1,052000 total.

WALDECK.

(Constitution du 28 mai 1849.)

Régence d'Etat.

Président —: le cons. d'Etat *Schumacher.*

La régence a sept sections: 1) pour les aff. de la maison princière; 2) pour les relations à la Confédération germanique et aux autres Etats; 3) pour l'intérieur; 4) pour la justice; 5) pour les affaires ecclésiastiques et de l'instruction; 6) pour les finances; 7) pour les affaires militaires. Les sections 1, 2, 4 et 5 sont présidés par le cons. de rég. *Winterberg;* les sections 3 et 7 par le cons. de rég. *Gleisner;* enfin la section no. 6 par le cons. d'Etat *Schumacher.*

Tribunal de la cour.

Directeur du tribunal de la cour —: Baron *d'Hanxleden.*

Envoyé.

Prusse —: le cons. de lég. *de Thile,* E. e. et M. pl. (à Cassel).

Notice statistique.

Six grands-bailliages: Twiste, Diemel, Eder, Werke, Eisenberg et Pyrmont avec 21,67 mill. carr. géogr. (dont la principauté de Waldeck comprend 20,17 et le comté de Pyrmont 1,5) avec 58753 habit. (52001 en Waldeck et 6752 en Pyrmont).

WURTEMBERG.

Conseil privé.

Président —: . . . .

Membres ordinaires.

a) Chefs des départements ministériels.

Départ. de la justice. Chef —: le cons. d'Etat *de Plessen* (1 juillet 1850).

Dép. des affaires étrangères et des affaires de la maison royale. Chef provisoire —: le cons. d'Etat baron *de Linden* (6 juill. 1850).

Dép. de l'intérieur. Chef —: le cons. d'Etat baron *de Linden* (1 juill. 1850).

Dép. du culte —: le cons. d'Etat baron *de Wæchter-Spittler* (23 sept. 1850).
Dép. de la guerre. Ministre de la guerre —: le lieut.-gén. *de Muller* (1 juill. 1850).
Dép. des finances. Chef —: le cons. d'Etat *de Knapp* (1 juill. 1850).

b) *En outre:*

Le conseiller act. d'Etat *de Mohl.*

Membres extraordinaires.

Le conseiller supr. des finances *de Schmidlin.*
Le directeur de la chambre des domaines de la couronne *d'Ergenzinger.*

Département de la justice.

Conseillers rapporteurs:
de Steudel, membre du tribunal supr. et vice-directeur de l'admin. des maisons de détention.
Président du tribunal supr. —: . . . . .; directeur —: *de Harpprecht.*
Tribunal du cercle du Neckar (Esslingen) —: *de Bezzenberger*, direct.
" " " de la Forêts-noire (Tubingen) —: baron *de Breitschwert*, dir.
" " " du Jaxt (Elwangen) —: . . . .
" " " du Danube (Ulm) —: Dr. *de Reinhardt*, directeur.

Département des affaires étrangères.

Conseillers rapport. (conseill. int. de légation) —: *de Roser*, direct. des archives de l'Etat et de la maison royale (v. ci-dessus); le baron Edouard *de Wæchter.* — Direction de la chancellerie —: E. *de Lobstein.*

Départements de l'intérieur, des affaires du culte et de l'instruction publique.

Conseillers rapporteurs (conseillers supr. de régence) —: *de Schmidlin*, dir. de la bibliothèque et des collections scientifiques qui y sont jointes; *de Sautter; Camerer.*

Régences.
Cercle du Neckar (Ludwigsbourg) —: . . . .

Cercle de la Forêt-noire (Reutlingen) —: *d'Autenrieth*, directeur.
» du Jaxt (Elwangen) —: *de Schumm*, direct.
» du Danube (Ulm) —: *de Schmalzigaug*, direct.
Affaires médicales —: direct. Dr. *de Ludwig*, cons. d'Etat et médecin ord. du roi.
Direction générale des postes —: le baron *de Dœrnberg*, chambellan de S. M. l'empire d'Autriche.
Consistoire évangélique —: vacat.
» catholique —: vacat.
Conseil de l'instruction publique —: Dr. *de Knapp*, dir.
Section pour les chaussées et les travaux hydrauliques —: la direction est confiée au cons. supr. de rég. *Camerer II.*

Département de la guerre.

Conseiller rapporteur (conseiller supr. de guerre) —: *de Moser.*
Cour martiale. Chef —: *de Gœritz*, cons. d'Etat.

Département des finances.

Conseillers rapporteurs. Pour les affaires à traiter directement par le ministère des finances —: les cons. supr. des finances *Sigel* et *d'Elben.* — *de Gessner*, membre honoraire; Dr. *de Schmidlin*, chargé du contentieux.
Chambre suprême des finances; sous la direction supr. d'un ministre.
1ère section (domaines, droits seigneuriaux, etc. de l'Etat). Directeur —: *de Schmidlin.* — Membre honoraire préséant —: le cons. supr. des finances *de Gessner.*
2de section (forêts, y inclus les aff. de police et de jurisdiction). Préséant —: *de Kober*, direct. — Membre hon. préséant —: le cons. supr. des finances *de Nœrdlinger.*
3ème section (constructions). Préséant —: *de Bardili*, directeur. — Membre hon. préséant —: le cons. int. des bâtiments *de Gross.*
4ème section (chemins de fer) —: le cons. supr. des finances *de Bilfinger.*
Cour des comptes —: *de Gœrttner*, direct., en même temps chef de l'adm. de la caisse de l'Etat.

:our des impôts. Prés. — : . . . . ; directeur — : *de Hefele*. — Pour les douanes — : les cons. de finances *Vayhinger* et *Neuschler*.

)irection des mines — : . . . .

Cabinet du roi.

)irecteur du cabinet — : le cons. int. de légat. baron *de Maucler*.

Militaire.

:ommandant en chef — : le lieut.-gén. *Frédéric* prince de Wurtemberg.

Iaréchal-général des logis — : le major-général *de Baur*.

.rtillerie, brigadier commandeur en chef — : le lieuten.-général *de Lenz*.

nfanterie, commandeur de division — : le lieut.-gén. *de Miller*.

1ère brigade (Stuttgart) — : le major-général comte Guillaume *de Wurtemberg*.

2de brigade (Ulm) — : le major-gén. *de Meisrimmel*.

3ème brigade (Ludwigsbourg) — : le major-gén. *de Brand*.

'avalerie, commandeur de brigade — : le major-général *de Troyff*.

Grands dignitaires héréd. de la couronne.

Iaréchal héréd. du roy. — : Charles-Frédéric-Louis-Henri prince *de Hohenlohe-Kirchberg*.

rand-maître héréd. du royaume — : Léopold-Marie prince *de Waldburg-Zeil-Wurzach*.

rand-chamb.-héréd. du royaume — : . . . .

anneret-héréd. du royaume — : Jean-Frédéric-Traugott comte *de Zeppelin*.

Conseil suprème de la cour.

résident — : baron *de Vellnagel*, en même temps chancelier des ordres royaux.

rand-maître de la cour — : . . . .

rand-chambellan — : le lieut.-gén. baron *de Spitzemberg*.

Iaréchal de la cour — : baron *de Seckendorff*.

rand-écuyer — : baron *de Taubenheim*.

)irecteur des finances de la couronne (Hofkammerdirector) — : *d'Ergenzinger*.

Trésorier —: *de Tafel*, cons. des domaines roy.
Juge —: Dr. *Riecke*, cons. de justice et dom. roy.

Maître des cérémonies —: comte *de Seckendorff*, chamb.
Intendant du théâtre —: le baron *de Gall*, chambellan.

Grand-maître de S. M. la reine —: le baron *de Gemmingen-Bonfeld*.
Maréchal de la cour du prince-royal —: . . . .

Corps diplomatique à Stuttgart et consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: K. L. *Fleischmann*, C.
Autriche —: le baron Maximilien *de Handel*, E. e. et M. pl. (nommé 2, accr. 30 août 1850); le comte *de Choteck*, att.
Bavière —: . . . ., E. e. et M. pl; ad intérim fait les fonctions le cons. de ministère Max. *Neumayr*.
Belgique —: comte *de Briey*, E. e. et M. pl., (v. l'empire-german.).
France —: *d'Harcourt*, E. e. et M. pl. (accréd. 7 mars 1850); *Sampayo*, secr. de lég.; *Trenqualye*, chancelier.
Grande-Bretagne —: sir Alexandre *Malet*, bt., E. e. et M. pl. (également accrédité près la cour gr.-ducale de Bade); A. *Craven*, secr. de lég.; lord *Lofftus* et *Koster*, attachés.
Hanovre —:
Pays-Bas —: E. *Georgii*, C.
Prusse —:
Russie —: le cons. privé et chambellan prince *Gortschakoff*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près la commission centrale de la confédération à Francfort); le cons. d'Etat *de Stoffregen*, 1er secr. de lég.; le gentilh. de la chambre et cons. hon. prince *Scherbatoff*, 2d secr. de lég.

Notices statistiques.

Cercles.	Superficie en m. c. géogr.	Habitants: le 15 déc 1843, y compris les 44369 individus qui s'étaient temporairement expatriés. Hommes	Femmes	Total.	à fin 1846, d'après l'enregistrement d.douanes
Neckar . . .	60,42	235183	243325	478508	495414
Forêt-noire .	86,72	231323	236543	467866	450754
Danube . . .	113,69	188102	195146	383248	404095
Jaxt	98,31	191410	203835	395545	376453
	354,14	846018	878849	1,725167	1,726716

Finances.

Extrait du projet de loi des finances

pour l'époque financière du 1 juillet 1849 à 1852.

Exigences.

Années.	Service ordinaire.	Service extraord. (Construction des chemins de fer et exigence extraord. du dép. de la guerre.)
1849/50	11,845904 fl. 31 kr.	2,236694 fl. 44 kr.
1850/51	11,652992 fl. 45 kr.	1,223675 fl. — kr.
1851/52	11,748591 fl. 5 kr.	456530 fl. — kr.
	35,247488 fl. 21 kr.	3,916899 fl. 44 kr.
Complément des fonds de réserve et d' exploitation de la caisse d'Etat . . .	731772 fl. — kr.	
	35,979260 fl. 21 kr.	

Les besoins du service ordinaire seront couverts par

10,348953	fl. 37 kr.	évaluation du produit des domaines,
970000	» — »	» » » » chemins de fer,
9,432000	» — »	impôts directs,
11,149650	» — »	» indirects,
3,000000	» — »	papier-monnaie,
1,078656	» 44 »	crédit sur l'administration des fonds de l'Etat.
35,979260	fl. 21 kr.	

Les besoins du service extraordinaire seront couverts par

2,981202	fl. 31 kr.	en caisse, résultant de l'emprunt pour la construction des chemins de fer,
935697	» 13 »	crédit sur la caisse de l'adm. des fonds publics.
3,916899	fl. 44 kr.	

Disposition du fonds des excédants.

Les restants de la caisse générale de l'Etat devant le 30 juin 1849 se monter à 227431 fl. ainsi qu'une avance antérieurement faite par la caisse des fonds publics de 1,040797 fl. 18 kr. resteront à la disposition de la caisse de l'Etat comme fonds de réserve et d'exploitation qui, en y ajoutant les 731772 fl. prévus ci-dessus comme exigence de l'Etat, sera augmenté au montant de 2,000000 de florins.

Evaluation du montant moyen des revenus et dépenses des trois années de 1849 à 1852 par année:

fl. du Rhin.	Recette.	
3,449651	rapport des domaines:	
	1,468365 fl.	recettes des bureaux des finances,
	1,025223 »	administration des forêts,
	110933 »	mines et forges,
	850140 »	salines,
	70000 »	poste,
	14990 »	recettes diverses.
	3,539651 fl.	total; à déduire
	90000 fl.	
	3,449651 fl.	
323333	produit net des chemins de fer de l'Etat.	
3,772984	à transporter.	

3,772984 Transport.
3,144000 impôts directs, savoir,
1,605555 fl. sur les biens-fonds (contrib. foncière).
377777 » » » bâtiments,
283335 » » l'industrie,
877333 » » les capitaux, traîtements, les pensions, les apanages, etc.
3,716550 impôts indirects, savoir:
1,933728 fl. douânes,
195553 » accises,
22470 » impôt sur les chiens,
1,198807 » » » » ménages,
365992 » épices.

10,633534 total.

Dépenses.

850000 liste civile (S. M. le roi a rénoncé en 1849/50 à 200000 fl., pour l'année 1850/51 à 180000 fl.),
289238 apanages,
2,278606 dette de l'Etat,
71324 rentes,
55343 dédommagement pour impôts, etc., et sur ceux de dodations de la couronne,
651962 pensions, (409811 p. civiles, 35800 p. aux fonctionnaires des églises et des écoles, 206351 p. militaires),
25334 appointements d'attente,
97000 rémunérations,
11456 cabinet privé du roi (à dater du 1 juillet 1850 à charge de la liste civile),
21525 conseil privé,
914477 dép. de la justice,
179525 » des affaires étrangères,
1,627005 » de l'intérieur,
1,489121 » des aff. ecclésiastiques et des écoles,
2,331803 » de la guerre,
690025 » des finances,
187556 caisse auxiliaire des états représentatifs du pays,
32166 dédommagements aux ayant-droits pour rachat de droits seigneuriaux,
80000 fonds de réserve.

1,883466 total.

Dette de l'Etat.

Le 3 août 1850 la dette publique, y compris les trois millions en papiers-monnaie émis par le gouvernement et reconnu comme dette de l'Etat, se montait à

48,762118 fl. 32 kr.

Armée.

	Hommes. Pied de guerre.	Pied de paix
1 division d'infanterie (3 brig., 8 rég., 16 bat., 64 comp.)	14158	4859
2 comp. de garnison	232	182
1 brigade de cavalerie (4 rég. 16 escadr.)	2611	1585
1 escadron de gardes-du-corps	152	152
1 escadron de chasseurs	53	43
1 brigade d'artillerie (1 rég., 3 batteries et 2 comp. de train)	1551	980
La direction des arsenaux avec une comp. de garnison	180	133
L'état-major du maître-gén. des quartiers avec une compagnie de pionniers	219	122
Etat-major, adjudants du roi, etc.	14	14
Total	19170	8020

CHRONIQUE.

Juillet 1849.

1. Déclaration de Brentano (datée de Feuerthalen près de Schaffhausen), adressée au peuple badois : Il prend à tâche de justifier sa conduite pendant la révolution, et sa fuite de Fribourg dans la nuit du 28 au 29 juin. Il vante son propre désintéressement en face du parti Struve, parle des aventuriers étrangers et des fainéants, qui vivaient aux dépens du peuple badois. Il avait placé son espoir dans l'assemblée constituante, il croyait que les représentants du peuple, sortis des élections les plus libérales, appuieraient ses efforts sincères et loyaux ; il s'était trompé ; une assemblée dont la majorité se composait de gens tout à fait incapables, offrit le plus déplorable spectacle, celui d'une assemblée de braillards vulgaires ; ce fut elle qui créa une dictature à trois têtes. A Offenbourg, Gustave Struve exigea l'éloignement de Brentano du gouvernement, et consentit enfin à lui accorder le cinquième et dernier ministère. Interrogé par lui, s'il ne voulait pas entrer en négociations avec l'ennemi, Brentano ne prit plus part aux délibérations secrètes qui eurent lieu à Fribourg ; là-dessus Struve fit, le 28 juin, dans l'assemblée constituante, la motion suivante : L'assembl. déclare que toute tentative de négocier avec l'ennemi est une trahison et sera punie comme telle. Brentano combattit cette motion, qui cependant fut adoptée par 28 voix contre 15, et la lutte entre lui et Struve fut décidée à l'avantage du dernier. Alors il résigna ses fonctions. On veut qu'il rende compte de sa conduite. Qu'on

fasse rendre compte à ceux qui ont dilapidé la fortune de l'Etat, et qui sont devenus ses ennemis parce qu'il s'y est souvent opposé; oh! alors, peuple badois tu n'en pourras pas croire tes yeux!

1. Note du ministre des affaires étrangères de Bavière (Dr. von der Pfordten, à cette époque à Berlin), adressée au Comte de Brandenburg, relative à la communication du 28 juin et aux délibérations qui ont eu lieu entre les plénipotentiaires de la Prusse (général Radowitz), de l'Autriche (Baron de Prokesch) et de la Bavière: L'Autriche insiste sur les propositions du 16 et 28 mai, et la Bavière s'est jointe à cette puissance, tandis que la Prusse, en s'attachant à ne pas séparer les négociations relatives à un provisoire de celles qui se rapportent à la formation définitive de l'Allemagne, ne prétend consentir à un provisoire qu'en suite de l'adoption de l'Etat confédéré du 26 mai; il s'agit de savoir si le gouvernement prussien veut soutenir la manière de voir de son plénipotentiaire (voir 2).

2. Les Autrichiens, sous le commandement du feldzeugmestre Haynau, attaquent les troupes magyares, aux environs de Comorn. Le corps de réserve (Baron Wohlgemuth), soutenu par la division russe Paniutin, se dirige d'Igmand sur Puszta-Csém; sur le flanc droit du corps de réserve se trouve le corps de cavalerie, commandé par le lieutenant-feldmaréchal Bechtold; O'Szöny sur l'aile gauche de l'ennemi est défendu contre les attaques de la brigade Benedek, cependant on y perd 6 canons. Le lieut.-feldmaréchal Comte Schlik (premier corps d'armée) marche de Acs sur Comorn. Attaque violente des Magyares, qui s'efforcent de tourner l'extrême aile gauche des Autrichiens; la division russe Paniutin, de son côté, soutenue par la brigade de cavalerie Simbschen, s'avance sur le flanc gauche des Magyares. On s'empare de Puszta-Harkal; dans la forêt d'Acs de vigoureuses attaques d'infanterie magyare, qui a tourné l'aile gauche du premier corps d'armée, ont lieu; ces attaques sont cependant repoussées par la brigade Bianchi. Les Magyares se retirent dans les retranchements de Comorn. — Le gouvernement magyare est transféré de Pesth à Szegedin.

— Les Prussiens occupent Offenbourg (Bade).

— Les portes romaines San Paolo, Portese et St. Pan-

crace sont ouvertes aux Français; le triumvirat résigne ses fonctions, et un nouveau pouvoir exécutif (le président de la constituante Salicetti, l'ancien chef de la police Mariani et Calandrelli, officier d'artillerie) s'établit.

2. Note du ministre des aff. étr. de la Bavière (v. plus haut), adressée au Comte de Brandenburg: Plusieurs points, sur lesquels M. de Radowitz insiste, pourront amener des difficultés relativement à l'union des Etats de l'Allemagne. L'autorité centrale de l'empire, dans sa nouvelle modification, met en question l'union de l'Autriche avec les autres Etats allemands, et impose aux Etats particuliers des sacrifices qui compromettraient des principes importants, sur lesquels se basent l'intérêt matériel des sujets bavarois. Cette question aplanie, il en reste une autre relative à la forme par laquelle on terminerait le projet de constitution; il s'agirait de s'accorder sur la loi électorale et le projet de constitution. La loi électorale du 28 mai offre relativement aux droits des électeurs et au droit de naturalisation des difficultés; quant à la constitution il faudrait, avec le projet, présenter à la diète les modifications qu'on y voudrait admettre, comme parties intégrantes, sans vouloir les tenir secrètes jusqu'à l'époque de la convocation de la diète de l'empire (v. 3).

— Convention signée à Milan entre le plénipotentiaire autrichien et le Duc de Parme: le traité de commerce, conclu le 23 janv. 1848 entre l'Autriche et le duché de Modène, s'étendra sur le duché de Parme. Il entrera en vigueur le 1er septembre et sera provisoirement valable jusqu'au 1er mars 1850.

3. Rome est occupée par les troupes françaises, qui d'abord s'établissent dans le Trastevere et gardent les ponts; les habitants de Rome eux-mêmes démolissent les barricades. Garibaldi, à la tête d'un corps de troupes, quitte Rome par la porte San Giovanni; Mazzini et Avezzana partent également; l'assemblée est dissoute. (Le 5 le fort St. Ange est rendu aux Français.) Le général Rostolan est nommé gouverneur de Rome.

— Le général russe Théodajeff occupe Debreczin.

— Réponse du Comte de Brandenburg aux déclarations de la Bavière des 1er et 2: De concert avec les alliés on délibérera sur les propositions émises et l'on en communiquera les résultats aux cabinets d'Autriche et de Bavière.

3. Convention passée entre l'Autriche et le duché de Parme, en vertu de laquelle des plénipotentiaires se réuniront à Vienne, dans le but de rédiger de concert un tarif douanier, provisoirement valable pour 5 années.

4. Publication du conseil administratif des gouvernements alliés par le traité du 26 mai sur la compétence et l'organisation du tribunal d'arbitre fédéral provisoirement établi.

6. A une heure après minuit les Danois, après avoir reçu des renforts considérables, font une sortie de Frédéricia; les troupes schleswig-holsteinoises, après un combat acharné, sont repoussées jusqu'au delà de Gudsoë-Bredstrup; une partie de l'artillerie de siége tombe aux mains de l'ennemi. Après avoir pris de nouvelles positions entre Bredstrup et Herslev, le général Bonin se dirige sur Veile, sans être poursuivi par l'ennemi. Le camp retranché des troupes schleswig-holsteinoises tombe au pouvoir de l'ennemi; elles perdent 2800 hommes, en partie tués, blessés ou égarés. L'artillerie a perdu 5 pièces de campagne, 8 obusiers de 24, 7 pièces à boulets de 24, 8 bombardes de 84, 5 mortiers de 168. D'après leurs rapports, les Danois ont 800 hommes tués ou blessés — au nombre des premiers se trouve le général de Rye. Ils ont fait 1460 prisonniers.

— Le quartier général des Autrichiens est transféré de Bobolna à Igmand.

— Par suite de l'établissement de nouveaux impôts, d'après lesquels chaque Turc et chaque Chrétien est tenu de rendre au gouvernement la dixième partie du produit de ses terres, et le Chrétien de fournir en outre le tiers de ses foins et du produit de ses jardins dont moitié revient au Spahia, un nommé Kerik, Turc de Buzim, excite à la résistance et trouve de nombreux partisans. (V. 23 juin 1849 et 1 mars 1850.)

7. Entrée du Prince de Prusse à Fribourg; une division de troupes badoises, composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie (6 pièces), se soumet.

— Le gén. russe Grabbe, après une marche de quatre jours, sur Szuczan, Stiuben et Kremnitz, s'avance jusqu'à St. Kereszt (sur le Gran au nord-ouest d'Altsohl, non loin de Schemnitz).

8. Arrêté de l'assemblée nat. de Schleswig-Holstein, qui proteste contre l'évacuation de la partie du pays de

Schleswig, située vers le sud-est, y compris la ville d'Eckernfœrde, par les troupes schleswig-holsteinoises.

9. Loi sur la presse en France.

10. Les Magyares de Comorn attaquent, non loin d'Almas, l'aile droite de l'armée impériale, le centre, qui se trouve à Mocsa et l'aile gauche, qui occupe la forêt d'Acs; ils attaquent en même tems la brigade Benedek, faisant partie du corps de réserve, aux environs de Puszta-Harkaly; repoussés sur tous les points, ils sont forcés de se retirer sous le canon de la forteresse.

— Protocole relatif aux préliminaires de la paix entre la Prusse (de Schleinitz) et le Danemark (de Reedz), signé à Berlin, avec coopération de l'ambassadeur d'Angleterre, Comte de Westmorland, représentant la puissance médiatrice. Ce protocole contient cinq articles: 1° le duché de Schleswig aura, quant à son pouvoir législatif et à son administration intérieure, une constitution spéciale, sans être uni au duché de Holstein et sans préjudice de l'union politique, qui rattache le duché de Schleswig à la couronne de Danemark; 2° l'organisation définitive du duché de Schleswig fera l'objet de négociations ultérieures, auxquelles la Grande-Bretagne, en sa qualité de puissance médiatrice, sera invitée de prendre part; 3° les duchés de Holstein et de Lauenbourg continueront d'être membres de la confédération germanique. La fixation définitive qu'ils prendront fera l'objet de délibérations ultérieures; une des questions dont on aura à s'occuper, sera celle de maintenir les liens non-politiques et purement d'intérêts matériels, qui ont existé jusqu'ici entre les duchés de Holstein et de Lauenbourg; 4° On est convenu que les dispositions contenues dans les articles précédents ne préjugeront ni la question relative à l'ordre de successiou ni les droits éventuels des tiers; 5° on est convenu de réclamer la garantie des grandes puissances pour la fidèle exécution de la paix définitive à l'égard du duché de Schleswig. — Convention d'armistice, conclue entre le Roi de Prusse et le Roi de Danemark, contenant 14 articles, en vertu de laquelle les hostilités cesseront pendant un sepace de six mois, et pendant six semaines au delà de cette période après la dénonciation de l'armistice. Art. 2. Le Jutland sera évacué; la ligne de démarcation s'étendra d'un point sur le littoral dans le voisinage et au sud-est

de Flensbourg, jusqu'au point du littoral au nord-ouest de la ville de Tondern, et qui laissera la première ville au nord, la ville de Tondern au sud de ladite ligne de démarcation. 4° Au sud de cette ligne de démarcation on laissera un corps prussien de 6000 hommes; les Danois occuperont militairement les îles d'Alsen et d'Arroë; 5° un corps de troupes neutres (Suédois) de 2000 hommes occupera la partie du duché de Schleswig, située au nord de la ligne de démarcation; l'entretien et la paie de ces troupes seront à la charge du Danemark; on lèvera le blocus des ports prussiens et allemands, formé par le Danemark; tous les navires marchands capturés par les parties belligérantes seront restitués avec leurs chargements; on remboursera la valeur des cargaisons vendues; on remboursera les contributions en argent prélevées dans le Jutland; 8° tous les prisonniers de guerre et tous les prisonniers politiques seront remis en liberté; 10° il sera établi pour le duché de Schleswig une commission administrative, composée de deux membres, dont l'un sera choisi par le Roi de Prusse, l'autre par le Roi de Danemark; il leur sera adjoint un commissaire anglais, qui leur servira d'arbitre. L'échange des ratifications aura lieu le 17 juillet.

11. L'assemblée constituante de la ville libre de Hambourg adopte définitivement, après la seconde lecture, la loi constitutionnelle, qui est remise au sénat avec l'invitation de vouloir faire procéder aux élections, en conformité de la loi électorale, de manière que l'assemblée des bourgeois se réunisse le 1er sept. 1849, époque où le reste des lois organiques sera arrêté (v. 14).

— Les troupes badoises insurgées, de leur position aux environs de Baltersweil, passent la frontière suisse; une colonne commandée par Sigel se dirige sur Eglisau, une autre sur Rheinau; le corps emmène avec lui à peu-près 40 pièces d'artillerie en tout.

— Les Autrichiens occupent Bude; Pesth et Bude sont évacués par les ennemis.

— Plusieurs légions de la garde nationale de Paris sont dissoutes.

12. Le président du conseil des ministres de Prusse, Comte de Brandenburg, communique à la lieutenance des duchés de Schleswig et Holstein les préliminaires de la

paix et la convention d'armistice, en l'invitant de vouloir concourir de sa part à l'exécution de la trêve. Les bases de la paix ont déja été fixées le 8 février 1849 par le pouvoir central provisoire pour l'Allemagne. Cette dépêche ne parvient à la lieutenance que le 14 juillet.

12. Circulaire du ministère des affaires étrangères de Bavière, adressée aux ambassadeurs de la Bavière à l'étranger, pour les mettre au fait de la situation des négociations concernant l'alliance des trois royaumes : Le voyage du ministre des aff. étr. de la Bavière à Vienne et à Berlin a été entrepris dans le but de détourner le dangér d'une rupture entre l'Autriche et la Prusse, en préparant la formation d'un pouvoir central et l'adoption de changements à admettre dans le projet de constitution, convenue entre les trois souverains. Le danger d'une telle rupture s'est accru par les négociations du 28 et 29 juin et le peu de bonne volonté que le cabinet prussien a montré à s'y prêter. On doit s'attendre à ce que ces négociations soient considérées comme non avenues et les gouvernements auront alors à décider quel pouvoir central ils voudront admettre, ou de l'Archid. Jean, qui a le droit pour lui, ou de la Prusse, qui de fait exerce ce pouvoir. La Bavière veut que le gouvernement de l'empire soit conféré à un collége de Princes: le président serait chargé de l'exécution de ses arrêtés; la présidence passera alternativement de l'Autriche à la Prusse. La Bavière veut que le pouvoir de l'empire soit restreint relativement à la représentation auprès des cours étrangères; elle juge nécessaire, pour assurer le bien-être matériel de ses habitants, qu'on lui fasse des concessions relativement aux impôts sur la drèche et d'autres droits de consommation; elle n'est point d'accord avec la Prusse au sujet du droit de naturalisation, de celui de s'établir dans le pays et d'y exercer une profession; enfin elle demande la possibilité d'admettre des modifications dans la loi sur les élections, octroyée à Berlin; elle veut cette loi plus libre et répondant mieux aux vues des Bavarois. La Prusse au contraire tient à un chef héréditaire de l'empire, veut qu'il réunisse dans ses mains toute la représentation extérieure, le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de veiller à la sécurité extérieure et de disposer de la force armée. Il est évident qu'on prend à tâche de séparer le reste de l'Allemagne de l'Autriche,

pour le soumettre à la Prusse, et que l'on traite la question uniquement comme question de puissance et d'intérêt (v. 30).

13. Dépêche du président du conseil des ministres de Prusse, Comte de Brandenburg, adressée au Comte de Bernstorff, envoyé de Prusse près la cour de Vienne: Si l'envoyé mande que le Prince de Schwarzenberg, président du conseil des ministres en Autriche, a été choqué, de ce que le Prince de Prusse avait protesté contre l'envoi de troupes auxiliaires au pays de Bade, dans le but de défendre les frontières du royaume de Wurtemberg, c'est qu'il paraît que la démarche n'avait pas été comprise dans son véritable sens. Cette assistance n'a pas été offerte pas le gouvernement impérial, mais par le ministère de l'empire à Francfort; le refus ne s'adresse donc pas à l'Autriche, mais à ce ministère. La Prusse n'a jamais fait mystère de sa position vis-à-vis du pouvoir central. La Prusse n'est pas intervenue dans les affaires de Bade sur la réquisition du pouvoir central, mais sur la demande du souverain du pays (v. 22).

14. Le quartier général russe, ainsi que le 3ème corps d'infanterie, se trouve à Hatvan; le 2ème corps d'infanterie est en marche de Gyöngyös à Hort. Les Hongrois, au nombre de 45000 h. avec 120 pièces d'artillerie, Gœrgey à leur tête, entrent à Waitzen (partis de Comorn ils suivent la rive gauche du Danube en dépassant Gran); Perczel et Wysotzki se trouvent à la tête de 20000 h., non loin de Kecskemet. Le 15 le combat s'engage entre Gœrgey et le 3ème corps d'infanterie (Rudiger) dans le terrain situé entre Ujfalu et Hartyan (environ $2\frac{1}{2}$ milles au sud-est de Waitzen). Le 16 Gœrgey, après avoir laissé son arrière-garde à Waitzen, dirige sa marche sur Szerdaheli, poursuivi par le général Rudiger jusqu'à Vadkert (v. 17). — Le Ban de la Croatie dirige sa marche sur Hegyes, attaqué toutefois par les Magyares, qui ont l'avantage du nombre; il opère, non sans éprouver de grandes pertes, sa retraite sur Titel et gagne de là la rive droite du Danube. Peterwardein est débloqué par les Hongrois, qui le même jour attaquent les Autrichiens, aux environs de Fœldvar et de Perloss.

— L'Empereur des Turcs donne l'investiture aux Princes récemment élus de la Moldavie (Prince Gr. Ghika) et de la Valachie (Ban Barbo Stirbey, v. 29 juin).

14. L'assemblée des Etats de la Hesse électorale est uverte. Dans le discours d'ouverture on indique, comme ut des premières délibérations, l'accession à la constitu-ion de la Prusse.

— La députation commerciale de Hambourg déclare u Sénat que la nouvelle constitution (v. 11), loin de ré-ondre à l'intérêt du commerce de Hambourg, pourrait lui tre préjudiciable.

15. Réponse de la lieutenance schleswig-holsteinoise la lettre du président du conseil des ministres de Prusse lu 12 de ce mois: D'après le rescrit de M. de Gagern, lors président des ministres de l'empire, daté du 3 févr., dressé à l'ambassadeur de la Gr.-Bretagne, Lord Cowley, n avait admis pour base de la paix proposée par le gou-ernement de l'Angleterre, que le duché de Schleswig aura ne constitution spéciale indépendante de la danoise, diffé-ente de celle du Holstein; on avait émis le principe de 'indépendance du Schleswig. Par contre, il est dit dans es préliminaires de la paix du 10 de ce mois, que le Schleswig, quant au pouvoir législatif et à l'administration ntérieure, sera séparé du Holstein, sans préjudice de l'u-ion politique, qui rattache le duché de Schleswig à la ouronne de Danemark; or l'union politique entre le Schleswig et le Danemark serait diamétralement opposée l'idée de l'indépendance du Schleswig; les préliminaires araissent s'accorder davantage avec la déclaration du Roi le Danemark du 24 mars 1848. Le Roi de Danemark a econnu, à différentes reprises, le maintien de cette union omme un droit des duchés, et tous les gouvernements llemands, celui de Prusse en particulier, ont formellement romis de protéger ce droit. Tant que le sentiment du lroit et de l'honneur subsisteront, il n'est pas possible que l'Allemagne consente à conclure une paix définitive l'après le protocole des préliminaires de la paix, dont la eneur pourrait faire supposer que le mouvement des du-hés, envisagé comme légitime par tous les Princes alle-nands, surtout par le Roi de Prusse, est regardé mainte-ant comme illégal. Les lieutenants des duchés, étroite-nent unis avec tout le pays, attendront les événements vec la tranquillité qu'inspirent la confiance dans une uste cause et la pensée que les destinées d'un peuple fi-lèle sont entre les mains d'un être supérieur.

15. Le drapeau du St. Siège est arboré sur le fort St. Ange, et le général Oudinot proclame la restauration de la souveraineté du St. Père.

16. Le sénat de la ville libre de Hambourg à l'assemblée constituante (v. 11 et 14); le sénat est incapable de répondre à l'invitation de faire procéder à de nouvelles élections; démarche qu'il doit remettre jusqu'à l'achèvement des lois organiques à faire.

— Le corps autrichien du général Comte Clam, après avoir passé le défilé de Tœrzbourg, arrive les 13, 14 et 16 à Kronstadt, pour se réunir au corps du général Luders.

17. Le feldmaréchal Prince Paskewitsch ordonne l'attaque de Waitzen (v. 14); la ville, défendue par une nombreuse arrière-garde de Gœrgey, est prise; Gœrgey, la nuit passée, s'est dirigé vers le nord; le général Rudiger le poursuit dans cette direction; d'autres corps russes sont détachés, pour couper sa marche, que probablement il dirige sur la Theiss.

— Par trois circulaires (des 15, 16 et 17), le conseil fédéral suisse invite les gouvernements cantonnaux à ne pas donner asile dans les cantons aux réfugiés antérieurement déjà expulsés, tels que Heinzen, Lommel, Neff, Thielmann, Lœwenfels, et puis Zitz, Brentano, Struve, Gœgg, Werner et Fickler, Mieroslawski, Sigel, Doll, Mersy, Blenker, Willich, Germain Metternich.

— Le comité élu à Gotha (v. 25 juin 1849 [Henri et Max de Gagern, Hergenhahn, Reh]) réuni à Hornau, adresse aux membres de son parti une circulaire dont voici la teneur: Notre tâche est d'organiser notre parti et de prendre pour base de nos travaux le programme de Gotha. Notre but prochain est de préparer la convocation d'une diète et les élections y relatives; elle dépend de l'accession des gouvernements à l'alliance conclue entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre.

18. Note circulaire de la lieutenance des duchés de Schleswig-Holstein, adressée aux gouvernements de tous les Etats de l'Allemagne, dans laquelle elle déclare qu'il est impossible de consentir aux conventions préliminaires du 10 mai, en exprimant l'espoir que les gouvernements allemands refuseront également leur assentiment.

19. L'assemblée des Etats du duché de Schleswig déclare que les conventions du 10 n'étaient en aucun point

obligatoires pour les duchés; qu'elle regardait comme impossible l'assentiment de l'Allemagne, et qu'elle jugeait de son devoir indispensable la résolution de protéger par tous les moyens possibles les droits compromis du pays.

19. Note de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Athènes, adressée au ministre des affaires étrangères de la Grèce, G. Glarakis, dans le but de lui rappeler que quatre communications à lui faites par son prédécesseur, sir Edmond Lyons, étaient restées sans réponse. (V. 29 nov.)

20. Les Hongrois, commandés par Perczel et Wysotzki (v. 14), qui, de Szolnok se sont avancés jusqu'au village de Tura (87° 51° de long., sur 47° 35′ de lat.), sont repoussés par le lieut.-général Tolstoi et la 4ème division, commandée par le lieut.-général Labinzoff, jusqu'à Zsambok et Tot-Almas (rives du Zagyra).

— Rescrit de la lieutenance du duché de Schleswig-Holstein adressé au ministère des affaires étrangères suédois. On proteste contre l'occupation de quelque partie que ce soit des duchés par des troupes suédoises, occupation à laquelle on peut s'attendre en conformité des stipulations du 5e art. de la convention du 10.

21. Le général russe Luders, auquel s'est joint du 12 au 15 le corps autrichien commandé par le lieut.-feldmaréchal Comte Clam, à Cronstadt, après avoir battu l'ennemi le 20, occupe Hermannstadt (v. 25); au delà des frontières à Chineni, dans la Valachie, 1000 h. d'infanterie, 50 h. de cavalerie et 7 canons se rendent aux Turcs; on renvoie leurs armes au général Luders.

— Loi constitutionnelle dans la principauté de Pyrmont (Waldeck); la publication aura lieu le 14 août.

22. Le quartier général du Prince de Varsovie est transféré d'Asszod à Hatvan; le 3ème corps d'armée se trouve à Gyœngyœs. Gœrgey a son quartier général à Miskolcz; l'adjudant-général Grabbe est à Losoncz; le général de l'infanterie Tscheodajew à Abrany (v. 25).

— Instruction du Prince de Schwarzenberg au Baron de Prokesch à Berlin: Le gouvernement prussien a exprimé le 13 (v. cette date) la volonté de faire connaître à celui de l'Autriche, les motifs du refus des troupes auxiliaires autrichiennes. En remerciant le gouvernement des explications données, on y ajoute quelques observations. L'offre ayant été faite par le gouvernement

central, le refus ne concerne en rien l'Autriche; toutefois on regrette que le concours des troupes autrichiennes au rétablissement de l'ordre légal dans le gr.-duché de Bade n'ait pas été réclamé; on aurait par cette mesure obvié aux calamités qui ont désolé l'Oberland badois; les chefs de l'insurrection ont échappé aux mains de la justice; les dangers sont imminents du côté de la Suisse; l'invitation du Comte de Bernstorff, de vouloir les prévenir par des mesures énergiques, et le désir exprimé par le président du conseil des ministres de Prusse de voir occupées militairement les frontières de la Suisse, foyer de la révolte, en font preuve. Le ministère de l'empire n'a certainement eu en vue que la bonne cause, et le corps d'armée autrichien a le premier empêché les bandes insurgées de passer les frontières du gr.-duché de Bade.

23. Les insurgés à Rastatt, forteresse de la confédération germanique, s'étant rendus à discrétion, les troupes prussiennes occupent cette place. Le nombre des prisonniers, infanterie, artillerie, troupes civiques et corps francs dépasse le nombre de 5000 h. Pour maintenir la tranquillité, le 2ème corps de l'armée s'établit dans la partie du nord du grand-duché, le 1er corps occupe conjointement avec le corps du Neckar, commandé par le lieut.-général de Peucker, la partie méridionale jusqu'au lac de Constance.

— Un corps d'insurgés hongrois (les Szekles), 5000 h. d'inf., 1000 chev. avec 5 pièces d'artillerie, entre en Moldavie par le défilé de Cilos. Le général Muller, en partant de Jassy, marche contre eux. Les Magyares attaquent l'armée autrichienne du sud (Ban Bar. de Jellachich), près de Villova et Moschorin.

— Le Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwérin sanctionne la constitution délibérée de concert avec la chambre des députés du pays. (V. 4 avril 1850.)

— Les insurgés, commandés par Kerik (v. 6), Turcs krajnes, assiégent le Pacha Biszevich dans Bihac.

24. Circulaire du conseil fédéral de la Suisse, adressée aux cantons suisses: Le 21 un détachement de troupes allemandes de l'empire, 170 h. hessois, ont occupé l'enclave badoise de Busingen; on a exigé que cette troupe, en retournant à Constance, mît bas les armes. Au lieu de répondre à cette sommation, des masses de troupes plus com-

pactes ont paru sur les frontières ; on a donc résolu : 1° de compléter la division déjà sur pied au chiffre normal de 8000 h. ; 2° de mettre sur pied deux autres divisions ; 3° de mettre sur piquet toutes les autres troupes du contingent fédéral, et de convoquer enfin la diète pour le 1er d'août dans la ville fédérale, parce que, conformément à l'arrêté de la diète du 30 juin, le conseil fédéral ne peut disposer que de 5000 hommes de troupes. (Les Hessois en attendant retournent sans armes au pays de Bade.)

25. Le ministère des finances du roy. de Hanovre publie que le roy. de Hanovre a accédé à la convention d'armistice conclue entre la Prusse et le Danemark.

— Combat sanglant entre le corps autrichien destiné à défendre Kronstadt, sous les ordres du lieut.-feldmaréchal Comte Clam (v. 21), et les Magyares commandés par le général Bem, aux environs d'Illyefalva (sur l'Aluta) 43° 25′ de longit., sur 45° 45′ de lat.

— Le gouvernement du duché de Mecklenbourg-Schwérin invite celui du duché de Mecklenbourg-Strélitz à se désister de l'union qui rattache les deux pays. (Le Mecklenbourg-Strélitz refuse son assentiment, et propose de convoquer les anciens députés de l'ordre équestre, pour continuer avec eux les délibérations sur la réforme à admettre dans la constitution.)

26. Gœrgey (v. 22) quitte la position qu'il avait prise sur la rivière de Sajo, et se dirige sur Tokay ; le 4ème corps d'infanterie russe (général Tscheodajew) est arrivé à Miskolcz ; le 27 il est à Abrano, et de là se dirige sur la Theiss. La 5ème division russe, la 2e brigade de la 2e division de cavalerie légère, etc., de la grande armée, sous les ordres du chef de l'état-major Prince Gortschakoff, s'empare de Tisza-Fured ; le quartier général russe se trouve à Metzœ-Kœresd et le lendemain à Paroszlo.

— Note du gouvernement de la Bavière, adressée aux gouvernements des Etats, qui ont pris part aux négociations à Berlin : La Prusse avait déclaré qu'elle ne séparerait pas la question sur l'établissement d'un pouvoir central provisoire de celle sur la création d'un pouvoir définitif, tant que l'Autriche n'aurait pas consenti à ne mettre nul obstacle à l'œuvre de l'alliance des trois puissances royales ; d'un autre côté l'Autriche et la Bavière avaient jugé que la Prusse, en se refusant à reconnaître le vi-

caire provisoire de l'empire, avait de fait prononcé la dissolution de la confédération germanique. La Prusse ayant récemment consenti à soumettre à ses délibérations et à celles de ses alliés les propositions émises à ce sujet par la Bavière, le gouvernement dans cette note rend compte de la situation de cette affaire.

27. Le feldzeugmestre Baron de Haynau campe avec deux corps d'armée à Kecskemet; le 29 il est à Félégyhaza.

— Nouvelle loi en France contre l'abus de la presse.

28. Mort du Roi Charles-Albert de Sardaigne, décédé à Oporto.

— L'état de siège, déclaré pour Berlin le 12 nov. 1848, est levé.

— Le feldmaréchal Comte de Paskewitsch, Prince de Varsovie, arrive avec le 4ème corps d'armée à Tissa-Fured, point du passage de la Theiss, après que Gœrgey, général des Hongrois, en dirigeant sa marche par Losoncz, Putnok, Gœncz, a passé cette rivière près de Tokay; le corps de réserve sous les ordres d'Osten-Sacken est en marche sur la route d'Ujhely et Tokay; le 2e et 3ème corps sur la route de Papi et Czath. Le général russe Grabbe, qui commande sous les ordres du Prince de Varsovie, marche sur Tokay, rencontre les Hongrois (Gœrgey) à Onod sur le fleuve Hernad, et après un combat de quatre heures se dirige sur Miskolcz; mais ceux-ci ayant occupé les défilés de la route du midi, qui de Miskolcz conduit à Gorembola, il opère sa retraite sur Sz. Peter sur le Schajo et arrive le 29 à Pittnog. Le quartier général du feldzeugmestre Comte Nugent est stationné à Funfkirchen. — Décret du Ban de la Croatie, adressé au conseil du banat, portant l'ordre de publier la constitution du 4 mars. (V. 4 août.)

— L'assemblée nationale de France décide qu'elle s'ajournera du 13 août au 30 septembre. — Le maréchal Molitor, grand-chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, meurt âgé de 79 ans.

30. Les chambres sont ouvertes en Sardaigne; le Roi annonce que les négociations avec l'Autriche approchent de leur fin, et il exhorte la chambre à employer, en délibérant sur la partie qui la regarde, toute la prudence pratique que l'état actuel de l'Italie et celui de l'Europe exigent.

30. Le corps russe aux ordres du général de cavalerie, Baron d'Osten-Sacken, qui le 28 est à Eperies (le 28 à Kaschau), arrive à Neu Kér (48° 15′ de latitude, sur 38° 45′ de longitude).

— Circulaire du ministre des aff. étrang. de la Prusse (de Schleinitz) adressée aux légations prussiennes à l'étranger, et relative à la circulaire du ministre de la Bavière du 12: Cette circulaire est un acte d'accusation contre la Prusse; l'accusateur s'érige en même temps en médiateur, tandis qu'à Berlin on n'a nullement senti le besoin de réclamer son intervention. Si le danger d'une rupture entre l'Autriche et la Prusse existait, il est vraisemblable que M. de Pfordten ne l'aurait pas détourné. Les reproches faits à la Prusse se refutent d'eux-mêmes. Le point de départ de la Prusse est le traité du 26 mai, qui a pour but non-seulement d'offrir une protection commune pour le moment, mais de préparer une organisation définitive, qui réponde aux besoins de la nation. Si le provisoire ne retarde pas la solution du problème essentiel, on se prêtera à délibérer sur cette question avec les alliés. Les propositions faites par la Prusse au sujet de la constitution définitive de l'Allemagne sont par le fait dictées, par la nécessité, par le besoin qu'éprouve la nation de s'unir et par l'impossibilité où se trouve l'Autriche de se rattacher à un Etat fédéré. La place que doit prendre la Prusse dans l'Etat est assignée; elle a prouvé qu'elle met en avant l'intérêt de tous; elle n'a à craindre ni la solution violente de la question, ni le danger de voir changée la question allemande en question européenne; elle peut se passer de puissances médiatrices pour régler ses rapports avec l'Autriche: ce n'est pas l'intervention de la Bavière, mais la sagesse et la modération des cabinets de Vienne et de Berlin, qui sont garants du succès et qui aplaniront les difficultés de la question. (V. 21 août.)

31. Le général Luders (5ème corps d'infant.) défait Bem aux environs de Schæsbourg (Segeswar) et de Weiskirch (au sud-est de Schæsbourg); les insurgés, qui perdent 7 canons, etc., se retirent dans la direction du nord-est, à Keresztur. Le général russe Seniatin, chef de l'état-major, est tué dès le commencement de cette affaire. Bem se tourne du côté de Maros Vasarhely, où il arrive le 2 août, et réunit toutes les forces disponibles. (V. 6 août.)

A o û t.

1. Le lieut.-général Hassfort défait les insurgés, commandés par les colonels Stein et Toro, entre Muhlenbach et Reussmarkt et délivre la forteresse de Carlsbourg.

— Mort de Méhémed-Ali, Pacha d'Egypte, décédé à Alexandrie à l'âge de 85 ans.

— Le feldzeugmestre Baron Haynau transfère son quartier général à Szegedin; le 8ème corps formant l'aile droite se trouve à Thérésiopol, l'aile gauche (1er corps d'armée) à Szolnok. Le 8 de ce mois on fait décamper l'ennemi d'Uj-Szegedin sur la rive gauche de la Theiss, et la tête du pont, qui défend la place, est prise (v. 5); le même jour le lieutenant-feldmaréchal Ramberg, à la tête du 8ème corps, force le passage de la Theiss près de Kanisa. — Bataille de Debreczin: l'armée russe se trouve en face de celle des Hongrois (16000 h. avec 41 pièces d'artillerie), commandés par Nagi-Sandors, qui tâche de l'arrêter jusqu'à l'arrivée de Gœrgey; Debreczin est pris par les Russes; 4 canons, les bagages de l'ennemi et grand nombre de prisonniers tombent en leur pouvoir.

3. La garnison de Comorn fait une sortie, attaque la brigade autrichienne Barco à Mocsa et Pusta Herkaly; la repousse sur la rive gauche du Danube et enlève un parc de 2 à 3000 bœufs, etc. — Le quartier général est transféré à Debreczin (jusqu'au 8); le général hongrois Gœrgey a son quartier à Nagy-Leta.

— Les restes du corps de Garibaldi, en tentant de longer les côtes dans le but de chercher un asile à Venise, sont arrêtés par le navire autrichien Oreste; Garibaldi, avec environ 100 de ses partisans, gagne en fugitif la partie de la côte située entre Magnavacca et Volano.

4. Dépêche de la lieutenance schleswig-holsteinoise (Reventlow, Beseler), adressée au président du conseil des ministres en Prusse, Comte de Brandenburg: Déjà le 15 juillet on a émis l'opinion que les stipulations de la convention du 10 juillet ne pouvaient être regardées ni obligatoires pour les duchés, ni même exécutables. La ligne de démarcation a toutefois été tracée, le lieutenant-général de Bulow a été chargé d'inviter les Suédois d'entrer dans le pays; enfin on doit s'attendre à voir arriver les trois personnes désignées pour former la commission

administrative. Par cette raison la lieutenance déclare encore qu'elle ne peut reconnaître aux articles de ladite convention, nulle validité obligatoire pour les habitants du pays ; elle ne peut attribuer aucune valeur légale à la ligne de démarcation, ni regarder les troupes suédoises comme troupes neutres, ni faire participer une autre autorité au gouvernement.

4. Réponse du conseil du banat au Ban de la Croatie relative au décret du 28 juillet : Les royaumes de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie, n'en formant qu'un seul, et les délibérations concernant les affaires du pays ne devant avoir lieu que dans la diète de ces royaumes, le conseil est dans l'impossibilité de publier la constitution octroyée, sans l'intervention de la diète légitime, et d'autant plus que cette constitution ne compromet pas seulement les droits fondamentaux de la nation, mais qu'elle en sépare les confins militaires croato-slavons (v. 22).

5. Le feldzeugmestre baron Haynau attaque (v. 2) les Hongrois (commandés par Dembinski, Meszaros, Dessewffy et Guyon) aux environs de Szœreg et O-Sz.-Ivany et les repousse ; l'ennemi perd 5 canons et 4,000 prisonniers ; le général Benedek est encore blessé (il l'est le 3 et le 5).

6. Le général Luders marche contre Bem (v. 31 juillet) ; celui-ci était arrivé le 3 de Maros Vasarhely à Mediasch ; le général Grotenhjelm en partant de Pettele était parvenu à Maros ; le général Hassfort, qui a établi son quartier à Hermannstadt, y est attaqué de deux côtés, du côté de la route de Stolzenbourg par Bem et du côté de Reissmarkt, par les insurgés sous les ordres de Stein (v. 1) ; il est repoussé, et opère sa retraite sur Talmatsch (v. 5) ; sur les entrefaites, le général Luders atteint le 6 l'ennemi aux portes de Hermannstadt et le force de se retirer à Grossau.

— Traité de paix entre l'Autriche et le roi de Sardaigne, signé pour l'Autriche, par le min. du commerce etc., Charles-Louis chevalier de Bruck, pour la Sardaigne, par le ministre d'état Charles Beraudo, comte de Pralormo, le général d'artillerie Joseph chevalier Dabormida et le président de la cour d'appel Charles chevalier Boncompagni de Mombello : article 2 sont rappelés et confir-

més les articles des conventions en vigueur le 1er mars 1848 ; art. 3 la démarcation des frontières est la même qu'avan le commencement de la guerre; art. 4 la Sardaigne re-nonce à tout titre sur les pays situés au-delà des limites désignées à une époque antérieure. Les articles séparés et additionnels portent: 1° la Sardaigne paie la somme de 75 millions de fr. à titre d'indemnité des frais de la guerre; 2° ce paiement sera effectué de la manière sui-vante: 15 millions de francs seront payés en argent comp-tant, moyennant un mandat payable à Paris à la fin d'oc-tobre; le paiement des 60 millions restants aura lieu en dix versements successifs à effectuer de deux mois en deux mois à raison de 6 millions chacun, avec l'intérêt à 5 pour 100 sur le montant du terme à payer, à dater du 1er décembre 1849. Pour garantie, le gouvernement sarde remettra en dépôt à l'Autriche, soixante inscriptions d'un million de francs chacun, sur le grand livre de la dette publique de la Sardaigne; 3° dans le terme de hui jours après la ratification du traité, les troupes autrichien nes évacueront les Etats de la Sardaigne; 4° il est con venu que la ligne de démarcation sera formée par le Thalweg du canal Gravellone; 5° les deux parties con tractantes s'engagent à négocier prochainement un traité de commerce et de navigation et à prendre les mesure nécessaires pour supprimer la contrebande. Pour attein dre ce but elles remettent en vigueur la convention du · décembre pour deux ans, à dater du 1er octobre prochain avec la condition de la renouveler de deux en deux ans; 6° le gouvernement autrichien consent à la résiliation de la convention du 11 mars 1751, et révoque le décret de la chambre aulique qui, à dater du 1er mai 1846, a imposé une surtaxe sur les vins du Piémont. (La ratification du traité de paix a lieu du côté de la Sardaigne le 12 août.)

7. Ouverture des chambres en Prusse par un discour du chef du conseil des ministres, comte Brandenburg, au nom du roi: Dans la forte organisation de la commune patrie gît la condition indispensable pour remédier à la confusion qui règne dans la situation légale de l'Alle magne. L'établissement d'un Etat fédéré allemand, avec le pouvoir dont il doit être investi et avec la liberté du peuple, basée sur cet Etat, voilà ce que la Prusse regarde comme sa principale tâche. Le discours s'étend ensuite

sur les affaires particulières du pays, sur le retard qu'a éprouvé la convocation des chambres, la mise à exécution des nouvelles dispositions électorales, et indique les objets qui devront être soumis aux travaux des chambres. Enfin le ministre s'explique au sujet de l'état satisfaisant des finances. (V. 26 févr. 1850.)

8. Grosswardein est occupé par l'avant-garde du 3ème corps d'infant. russe (v. 3).

9. Le feldzeugmestre baron Haynau défait les Hongrois près de Temeswar (v. 3) qu'il débloque; les Hongrois (sous Dembinski, Guyon, Kmeti, Vecsaj et Bem, chargé du commandement supérieur) se retirent en déroute jusqu'à Lugos (39° 37′ de longitude, 45° 37½′ de latitude). Le 7 l'armée autrich. s'était avancée jusqu'à Sz. Miklos, Albrechtsflur, O Besenyœ et Mokrin; le 8 elle se trouvait à Sajteny (rive droite du Maros), Racz Sz. Pierre, Peszak, Lovrin, et par Csatad elle s'était avancée jusqu'à Hatzfeld. Le 9 le 3ème corps d'armée avec la division de cavalerie Wallmoden s'avance d'Csatad, ainsi que la division Paniutin avec l'artillerie de réserve, en partant de Lovrin et passant Sillet, jusqu'à Kis-Becskeret; le corps de réserve, parti de Peszak par Knez, arrive à Hodony; le 1er corps marche de Racz Sz. Pierre à Monostor et Vinga, pour couper à l'ennemi la ligne de communication entre Temeswar et Arad; les Hongrois opposent leur dernière résistance au-delà du ruisseau de Beregszo et devant Temeswar.

— En France loi sur l'état de siège; le pouvoir exécutif, par cette loi, est autorisé à suspendre des journaux.

11. Missive du Gr.-Duc de Mecklenbourg-Strélitz à l'assemblée des députés du pays. Le Gr.-Duc, informé de ce que les Etats ont définitivement rejeté tous les amendements à eux proposés le 6, concernant le projet de la constitution, adoptée à la seconde lecture, et devant renoncer à l'espoir d'une entente avec l'assemblée actuellement réunie, se voit hors d'état de continuer les délibérations nécessaires pour élaborer de concert avec elle une constitution (v. 19).

— Proclamation de Kossuth à la nation hongroise, datée de la forteresse d'Arad: „Dans la lutte soutenue contre les forces réunies de l'Autriche et de la Russie,

il ne faut attendre la délivrance de la nation, que du chef qui est à la tête de l'armée. Je me démets du gouvernement, et j'investis du souverain pouvoir civil et militaire le général Arthur Gœrgey. J'attends de lui, en le rendant responsable devant Dieu, la nation et l'histoire, qu'il s'efforcera de faire usage de ce pouvoir, pour sauver l'indépendance nationale et politique de notre malheureuse patrie." Cette proclamation, outre la signature de Gœrgey, porte celles de Sébastien Lukowits, ministre de la justice, Ladislas Csanyi, ministre des travaux publics, Michel Hernath, ministre du culte. — Proclamation de Gœrgey: „Je me charge provisoirement de la dictature militaire; tout ce qui, dans la triste situation actuelle, pourra être fait pour la patrie, je le ferai par la voie des armes ou par des voies pacifiques, et de telle manière que les fardeaux soient allégés, que les dévastations et les cruautés cessent. Je conseille aux citoyens de se retirer paisiblement dans leurs foyers, de ne point s'immiser dans la lutte en tentant le sort des combats: ce que Dieu décidera à notre égard, nous le supporterons avec un mâle courage."

12. Le général de l'infanterie russe Luders défait les insurgés près de Muhlbach, et débloque la forteresse de Carlsbourg.

13. Le gén. Gœrgey, après en avoir délibéré dans un conseil tenu à Vilagosch (à huit lieues d'Arad), déclare, au nom de l'armée et du pays insurgé, qu'il est prêt à se rendre à discrétion. Gœrgey, par suite des propositions à lui faites par le général russe comte de Rudiger, évacue Arad avec environ 20.000 hommes d'inf, 2,000 chevaux et 130 canons et fait mettre bas les armes à toutes ces troupes.

14 Sommation du dictateur-général Arthur Gœrgey, adressée au général Klapka, commandant les troupes hongroises à Comorn: „Notre espoir est anéanti; nos immenses efforts ainsi que les sacrifices sans nombre que nous avons faits pour l'indépendance de notre grande nation, n'ont pas eu de succès; vouloir y persister, serait démence. Je suis Hongrois, j'aime ma patrie au-delà de toute expression, et par cette raison même, j'ai suivi la voix de mon cœur et j'ai satisfait au besoin de mon âme, en rendant la paix à cette malheureuse patrie qui souffre jusque dans la moëlle de ses os et en la sauvant d'un

anéantissement complet. En vertu de la dignité de dictateur qui m'a été conférée par le parlement, au nom de la nation, je vous somme de suivre mon exemple."

12. Acte d'adhésion du duc Charles III de Parme au traité de paix conclu entre l'Autriche et la Sardaigne le 6 août; la ratification de la part du Roi de Sardaigne a lieu le 19 août.

15. Les Autrichiens reprennent Raab.

17. Par suite d'une émeute à Hambourg, dirigée contre les troupes prussiennes revenant du duché de Holstein, quelques régiments prussiens et un régiment saxon sont mis en garnison dans cette ville; cette troupe obéit aux ordres du lieutenant-général Hirschfeld.

— La forteresse d'Arad est rendue aux troupes russes.

18. Le gr.-duc de Bade rentre dans ses Etats, et, accompagné du prince de Prusse, il fait son entrée à Carlsruhe.

— Les insurgés, commandés par Bem et Guyon, obtiennent du général Luders, qui les somme de se rendre, une trève de 24 heures; Bem et Guyon cherchent leur salut dans la fuite; la plus grande partie du corps, environ 8,000 hommes avec 74 canons, met bas les armes.

— Lettre du président de la républiqué française, adressée à son officier d'ordonnance, lieutenant-colonel Edgar Ney: „J'apprends avec regret qu'on méconnaît les bonnes intentions du St. Père, ainsi que celles de la république; je résume la restauration du pouvoir séculier du Pape dans ce qui suit: amnistie générale, sécularisation du pouvoir administratif, code Napoléon et gouvernement libéral. La proclamation des trois cardinaux, dans laquelle vous ne trouvez pas même le nom de la France et dans laquelle on passe sous silence les efforts de l'armée française, m'a choqué personnellement."

— Publication de la commission administrative pour le Schleswig (v. 10 juillet) portant l'ordre de suspendre la levée des troupes de terre et de celles pour le service de la marine, qui avait été ordonnée; les conscrits devront, jusqu'à nouvel ordre, être dispensés du service militaire.

19. La chambre des députés du duché de Mecklenbourg décrète la dissolution de l'union des deux pays (v. 11).

19. Dans la vallée de Thot Varad 72 canons appartenants au corps de Vecsey sont rendus au corps autrichien, qui le poursuit sous les ordres du lieut.-feldmaréchal prince de Liechtenstein (3ème corps d'armée, commandé par le lieut.-feldmaréchal baron de Ramberg, corps de réserve et division de cavalerie sous les ordres du général Wallmoden). Le reste du corps met bas les armes, le 20, près de Boros-Jenœ et se rend aux troupes russes. Les débris du 9ème corps magyare, commandé par Lazar (5,000 h. avec 19 canons) se soumettent aux Autrichiens, aux environs de Karansebes.

21. Les chefs magyares, l'ex-ministre Meszaros, Dembinski, Perczel, etc., prennent la fuite et se rendent à Widdin au delà du Danube, où Kossuth les rejoint le lendemain.

— Rescrit du prince de Schwarzenberg, adressé au comte de Thun-Hohenstein, envoyé de l'Autriche près la cour de Munich, relatif à la circulaire de la Prusse du 30 juillet: l'Autriche ne partage pas les vues émises dans cette déclaration; les efforts de la Bavière ne pouvaient être que conformes aux vœux de l'Autriche; le manque de succès ne diminue en rien la gratitude de l'Autriche et par la présente on reconnaît à la Bavière la place qu'elle doit prendre dans la confédération.

22. Le gr.-duc de Mecklenbourg-Schwérin se déclare prêt à sanctionner le projet de la constitution sous les conditions précédemment émises, et dissout l'assemblée des députés convoquée dans le but d'élaborer cette constitution de concert avec le gouvernement (cette assemblée a été réunie pendant près de 10 mois). Le gr.-duc de Mecklenbourg-Strélitz a de son côté déclaré cette dissolution, dès le 13 de ce mois (v. 11).

— Procès-verbal de la reddition de Venise, signé au quartier général du 2ème corps de réserve (villa Papadopoli aux environs de Mestre). Ce protocole est signé, pour l'Autriche, par le général de cavalerie de Gorzkowski, commandant le 2ème corps de réserve, le chef de l'état-major feldzeugmestre baron de Hess et le comte Marzani; pour Venise se sont présentés: le comte Nicolo Priuli, le comte Dasario Médin et l'avocat Calucci, représentants de la municipalité; l'ingénieur Cavedalis, représentant de l'armée, et M. Antonini, représentant de la chambre de

commerce; lesquels sont convenus des points suivants: 1° la soumission aura lieu conformément aux termes précis de la proclamation du feldmaréchal comte Radetzky, datée du 15 août courant; 2° la livraison se fera dans l'espace de quatre jours à dater du 24. Quitteront Venise les officiers impériaux qui ont porté les armes contre leur légitime souverain, tous les militaires étrangers et les personnes désignées dans une liste annexée. Il est convenu que le papier-monnaie en circulation sous le nom de papier communal sera réduit à la moitié de sa valeur nominale et aura cours forcé à Venise, jusqu'à ce qu'il ait été remplacé par un autre; le rachat sera effectué aux frais de la ville. (Le 25 a lieu l'occupation des forts San Secondo, San Georgio, San Angelo, l'une des stations du chemin de fer); le 28 entrée à Venise; le 30 le feldmaréchal comte Radetzky y fait son entrée.

22. Réponse du Ban de la Croatie à la déclaration du conseil du banat du 4: Il existe une différence marquée entre la constitution de l'empire et celle de la province en particulier; l'ancienne constitution de la Croatie, basée sur le feudalisme et traitant le peuple en „*misera contribuens plebs*" n'est plus soutenable. L'habitant des confins militaires ne cesse pas d'être frère, mais ses grands services rendus dans cette guerre en ont fait un frère investi des mêmes droits. Le conseil du banat est provisoirement autorité exécutive, et le Ban doit s'attendre à ce que le président publie la constitution de l'empire, en conformité des ordres qui lui ont été transmis à ce sujet. (La constitution de l'empire est proclamée le 10 sept. à Agram.)

— Soulèvement à Macao (Chine); le lieutenant portugais Senhor do Amaral est assassiné par une troupe de Chinois.

— Ouverture du congrès de la paix, à Paris, sous la présidence de Victor Hugo (clôture des sessions 24 août).

23. Proclamation de la lieutenance des duchés de Schleswig-Holstein, adressée aux habitants du pays: La lieutenance a protesté le 10 juillet contre la validité de la convention d'armistice; toutefois elle cède à la force des circonstances et transfère son siège de Schleswig à Kiel; en renouvelant ses protestations contre la validité

obligatoire de ladite convention, elle se réserve à elle, aux duchés et à chaque habitant en particulier, les droits existants; le roi de Danemark, en sa qualité de duc de Schleswig-Holstein, n'est investi que du droit de régner sur les duchés; la lieutenance, en vertu des pleins-pouvoirs dont le pouvoir central de l'Allemagne l'a munie, et qui ont été reconnus par l'assemblée du pays, est la seule autorité qui, sauf les droits du souverain, puisse tenir les rênes du gouvernement jusqu'à l'époque où la paix aura été définitivement conclue. L'assemblée des Etats du pays, par 55 voix contre 41, décide que par des motifs de nécessité on se soumettra de fait aux conditions de l'armistice.

23. Mémoire du gouvernement prussien, annexé aux pièces relatives à la question allemande, présentées aux chambres.

24. L'internonce de l'Autriche demande à la Sublime-Porte l'extradition des insurgés hongrois, qui ont passé les frontières de la Turquie. (Voir 14 et 17 sept. 1849 et 6 avril 1850.)

25. L'installation de la commission administrative pour le duché de Schleswig a lieu: (Comte d'Eulenburg, Bar. de Tillisch, colonel Hodges.) La commission déclare qu'au nom de S. Majesté le roi de Danemark, elle se charge de l'administration du duché de Schleswig.

— Le corps de Magyares, commandé par Kosinsky (12,000 h. avec 56 canons), met bas les armes aux environs de Schibo, en se rendant au général russe Grotenhjelm.

— Le sénat et les députés à Port-au-Prince (Haïti) décrètent l'établissement de l'empire, et proclament le président Faustin Soulouque (homme de couleur) empereur de Haïti. Le lendemain celui-ci déclare son avénement au trône sous le nom de Faustin I.

— La motion faite par Nap. Bonaparte (fils de Jérôme) relative à l'abolition des lois d'avril 1832, ainsi que de celles de mai et juin 1848 sur l'exil des deux lignes des Bourbons, est rejetée par l'assemblée nationale française.

26. La forteresse de Munkacz se rend au lieut.-général Carlowitzsch.

— Lettre de l'empereur de Russie, adressée au Pa-

lischah des Osmanlis: On mentionne la fin du combat des Magyares, on allègue les raisons que la Russie a eues pour venir au secours de l'Autriche; on reconnaît la bonne tenue de l'empire ottoman. Le général prince Radzivill, porteur de cette lettre, donnera des explications au sujet des événements en Hongrie. Le Padischah est invité à recommander à l'attention sérieuse de ses ministres l'objet des démarches que fera le représentant de l'Emp. de Russie près la Sublime-Porte, M. de Titoff; ces démarches auront rapport aux réfugiés polonais, qui à une époque antérieure se sont rendus coupables de haute trahison envers le gouvernement russe, et qui récemment ont pris une part active aux événements en Hongrie. Cette lettre est présentée le 6 septembre. (V. 28 sept. et 31 déc. 1849.)

27. Proclamation du gouverneur militaire et civil, général de cavalerie Gorzkowsky, à Venise: Le port franc de Venise se bornera à l'entrée de l'île St. Giorgio Maggiore.

— Soulèvement à Céphalonie (Iles ioniennes).

— Note de l'ambassadeur prussien à Munich, M. de Bockelberg, adressée au ministre des affaires étrangères de la Bavière, concernant la déclaration de la Bavière au sujet de l'accession au traité du 26 mai. — Le même au même: Le gouvernement prussien a la conviction, qu'on parviendra à une entente par la voie des conférences; l'accession de la Bavière au projet des puissances alliées serait la clef de voûte de l'édifice. La diète réunie offrira à chaque gouvernement la facilité de s'expliquer sur les points particuliers pour lesquels ses vues ne s'accordent pas avec les vues générales. La Prusse, vu la tâche qu'elle a à remplir dans l'Etat fédéré, ne saurait prétendre à moins, mais elle peut en toute conviction soutenir qu'elle ne prétend à rien qui soit contraire à la dignité et à l'indépendance entière des autres Etats. Le gouvernement bavarois doit s'être aperçu, que si la révolution est vaincue pour le moment par la force des armes, elle peut reparaître, et que de nouvelles et de plus fortes secousses pourraient bien avoir lieu, si la nation se voyait encore trompée dans ses espérances.

28. Centième anniversaire du jour de naissance de Gœthe, célébré dans toute l'Allemagne.

28. Arrivée d'un corps de troupes suédois à Flensbourg. (V. 10 juillet.)

29. Le fort d'Achulko, siége principal de Schamil, est pris d'assaut par les Russes, après un siège de 11 mois; on estime la perte des Tscherkesses à mille hommes tués et 900 prisonniers; Schamil échappe, son fils aîné est tué, son troisième fils est fait prisonnier.

30. Les fonctionnaires employés au duché de Schleswig déclarent: La convention d'armistice passée entre la Prusse et le Danemark n'amène qu'un état de choses passager, ne préjudiciant pas de fait les droits des duchés; l'époque de l'expiration de l'armistice, on l'on aura une paix qui ne violera en rien les droits politiques des duchés, ou bien l'Allemagne continuera la guerre; considérant enfin, que l'administration de Schleswig-Holstein était confiée à la commission, non pas au nom du roi de Danemark, mais au nom de ce souverain en sa qualité de duc de ces pays, ils se croient obligés de continuer leurs fonctions tant que leur propre conscience n'y met pas obstacle. — Ordonnance de la commission administrative du pays au sujet du pavillon intérimaire des vaisseaux de commerce de Schleswig: Les armes schleswig-holsteinoises sont rayées et remplacées par le chiffre royal,

Septembre.

1. L'assemblée des Etats du duché d'Oldenbourg refuse l'accession à l'alliance des trois royaumes; elle est dissoute le lendemain.

3. Arrivée de l'archiduc vicaire de l'empire à Francfort s. Mein.

— Le gouverneur de la Bosnie, Tahir Pacha, arrive aux environs de Bihacz, somme les insurgés, qui assiègent la place, de se retirer et les attaque le 5 (v. 13).

— La ville de Husum (Schleswig) s'oppose à recevoir le bailli, conseiller de justice Mohrhagen, que la commission administrative lui envoie (le 6 elle proteste contre l'admission du secrétaire municipal Davids à la place du maire installé par l'administration du pays; le 17 sept. le

ouveau maire arrive sous la protection du major prussien e Wussow, accompagné d'une escorte de 80 hussards).

4. Le Pape Pie IX transfère son domicile de Gaëte Portici.

6. La forteresse de Peterwardein se rend au corps utrichien, qui avait cerné cette place.

— L'assemblée des états de Cobourg rejette l'accesion du duché à l'alliance des trois royaumes.

— Une expédition entreprise par quelques particuers de l'Amérique-du-Nord, et dirigée contre Cuba, échoue ar les mesures de leur gouvernement; deux de leurs naires sont saisis à New-York et plusieurs de leurs chefs ont arrêtés.

7. Entrevue de l'empereur d'Autriche, des rois de 'russe et de Saxe, accompagnés des reines de Prusse et e Saxe, à Teplitz; le lendemain on se réunit à Pillnitz.

8. Le ministre des aff. étr. de la Bavière à la légaion de Prusse (chargé d'aff. par intérim baron de Rosenerg), en réponse à la communication du 27 août: Déjà la fin des conférences à Berlin le plénipotentiaire de la avière a refusé l'accession à l'alliance du 26 mai; le miistère de la Bavière par sa déclaration du 2 juillet a fait a même réponse; on a attendu depuis, pour voir si quelque erspective de s'entendre sur les opinions divergentes s'ourirait; cette perspective ne s'étant point offerte, et la maière dont les documents avaient été présentés aux chamres ne laissant nul doute à ce sujet, le gouvernement de a Bavière déclare qu'il est hors d'état d'accéder à l'aliance et d'adopter le projet de la constitution allemande ans modifications. — Deuxième note en réponse à celle ui accompagne la note prussienne du 27: Le gouvernenent bavarois conçoit bien l'importance du moment acuel; il a la conscience que son accession servirait de lef de voûte à l'édifice de l'alliance. Cependant il lui est mpossible de reconnaître dans cette œuvre la base d'une éritable union de l'Allemagne, mais au contraire celle l'une scission. L'Etat fédéré peut se concevoir dans d'aures formes que celle du 26 mai; la Prusse n'a pas renoncé à ses convictions bien fondées, du temps que l'opinion publique se prononçait pour la constitution élaborée à Francfort; on espère que l'Autriche, après avoir maintenant rétabli l'ordre et la paix, sera en état de faire de

son côté des propositions, et la Bavière sera prête à participer aux négociations auxquelles elles donneront lieu.

10. Discours du roi de Bavière à l'ouverture des chambres: „Le peuple allemand sent avant tout le besoin d'une nouvelle constitution collective, dans laquelle il puisse se reconnaître et se faire valoir comme une seule nation; elle doit, pour être profitable, embrasser d'une manière égale tous les membres, sans en favoriser quelques-uns seulement; je salue avec joie comme le premier pas pour arriver à ce but, la perspective fondée depuis quelques jours de voir se former un gouvernement central provisoire. La constitution de la Bavière a déjà subi plusieurs modifications; elle doit en subir d'autres encore, afin que le pays conserve son ancienne force dans l'époque actuelle."

— Proclamation du duc d'Oldenbourg: La diète du pays ayant refusé d'accéder à l'alliance des trois royaumes (par la majorité d'une seule voix), le grand-duc en a décidé la dissolution et se voit forcé de convoquer une nouvelle assemblée; le grand-duc a d'ailleurs résolu de ratifier le traité conclu à Berlin.

— Ordonnances impériales en Autriche, concernant les mesures à prendre pour régler la situation monétaire, et pour couvrir les dépenses de l'Etat; à cet effet il faut avant tout améliorer la situation de la banque et fixer ses rapports vis-à-vis de l'Etat; puis il s'agit de réunir en une seule rubrique sous la dénomination de „billets du trésor de l'empire" les assignations sur les hypothèques, les assignations 5 et 3 p. cent de 1842, 1848 et 1849 sur les caisses de l'Etat et les assignations sur les revenus de la Hongrie; la banque nationale exercera le contrôle sur l'émission de ces billets; on engagera pour hypothèque les revenus des chemins de fer de l'Etat, ayant une valeur de 67,534,840 fl., la partie du produit des chemins de fer particuliers, laquelle revient à l'Etat de 27,400,000 fl. et une partie du produit des salines de Gmunden; le produit des chemins de fer et la vente des actions sont affectés à l'intérêt et à l'amortissement des billets du trésor. La somme des billets émis et rachetés sera publiée tous les trois mois; la loi prohibitive sur l'exportation de la monnaie (v. 2 et 4 avril 1848) est révoquée à dater du 18 sept.

11. Patente impériale en Autriche, relative à la rédaction des listes de jurés pour les tribunaux chargés de juger les délits de la presse.

12. Manifeste du Pape: Art. 1° il établit à Rome un conseil d'Etat avec voix consultative: 2° un conseil d'Etat pour les finances, chargé de reviser les comptes rendus, de surveiller la création de nouveaux impôts et droits et la diminution de ceux qui sont à charge au pays; 3° il confirme les conseillers provinciaux, qui, à l'instar des conseillers communaux, seront élus par le Pape pour régler les affaires provinciales; 4° il promet une représentation municipale avec cens pour les éligibles, basée sur un nombre fixé d'électeurs, qui principalement se détermine par l'impôt foncier à payer; les chefs des magistrats seront élus par le Pape et les anciens, sur les propositions à faire par les chefs des conseils provinciaux; 5° il promet des réformes judiciaires et administratives et 6° une amnistie (v. plus haut). L'amnistie est publiée par les 3 cardinaux le 18 sept. et comprend ceux qui ont pris part à la révolution dans les Etats du St. Siège, à l'exception des membres du gouvernement provisoire, des membres de la constituante, du triumvirat et du gouvernement républicain; sont également exceptés: les chefs des corps de troupes et tous ceux qui, abstraction faite de crimes politiques, sont coupables d'autres délits.

13. Le gouverneur de la Bosnie, Tahir Pacha (v. 3), dont le camp est ravagé par le choléra, et affaibli tant par les suites du fléau que par la désertion fréquente de ses troupes qui en est la suite, dépourvu de renforts en face de l'ennemi, dont le nombre s'accroît chaque jour, se voit réduit à entrer en négociations avec les insurgés.

14. L'internonce de l'Autriche à Constantinople rappelle au ministère la demande faite par son gouvernement, au sujet de l'extradition des insurgés hongrois (v. 24 août), en annonçant que le 16 il interromprait ses relations politiques, si d'ici là il n'avait pas obtenu une déclaration définitive.

— Lettre du Sultan à l'empereur de Russie, relative à la mission du prince Radzivill, ainsi qu'au but de celle de Fuad Effendi, envoyé comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à St. Pétersbourg: Le Sultan exprime ses regrets de se voir dans l'impossibilité

d'accorder tout ce que M. de Titoff demande au sujet des réfugiés hongrois; il trouve une consolation dans les égards particuliers de l'empereur de Russie pour sa dignité et dans la confiance qu'il met dans l'amitié de ce souverain. La Sublime-Porte ne manquera pas de surveiller les réfugiés étrangers de telle manière qu'il leur sera impossible d'oser entreprendre des menées révolutionnaires (v. 26 août). Le Sultan écrit dans le même sens à l'empereur d'Autriche. (V. 29 mars 1850.)

15. Clôture des sessions des Etats-Généraux néerlandais, ouvertes le 13 février, longtemps interrompues par la mort du roi Guillaume II. Le lendemain, ouverture d'une nouvelle assemblée par un discours du roi.

— Le gouvernement des Etats de l'Amérique du Nord envoie à l'ambassadeur français ses passe-ports, offensé par les notes que ce ministre lui a adressées pour défendre les intérêts de deux Français (Porte et Carpentier).

— Après que, sur l'invitation (qui cependant ne porte pas un caractère officiel) de l'archiduc vicaire de l'empire, le conseiller de légation de Biegeleben a rédigé le projet d'une convention relative à l'établissement d'un nouveau provisoire, et que l'ambassadeur de Prusse à Vienne a eu mission de s'entendre à ce sujet avec le président du conseil des ministres impérial, le cabinet autrichien se décide à présenter, moyennant une note adressée à l'ambassadeur de Vienne à Berlin, et datée du 15 sept., un projet modifié sur l'établissement d'un pouvoir central (v. 19).

16. Ouverture du chemin de fer de Cilli à Laibach.

— Note de l'ambassadeur de la Gr.-Bretagne, M. Temple à Naples, adressée au ministre des affaires étrang. des Deux-Siciles, par laquelle on insiste sur une amnistie et sur le maintien de la constitution de 1812 pour la Sicile, en se rapportant au manifeste du 28 février 1849 et aux concessions, qu'on y a faites (v. 20).

— Le ministre des affaires étrangères de la Sublime-Porte, Ali-Pacha, présente aux ambassadeurs de la Grande-Bretagne et de la France, relativement aux exigences de la Russie et de l'Autriche, les questions suivantes: 1° les conventions de Kutschuk-Kainardschi (21 juillet 1774) et de Passarowitz (21 juillet 1718) attribuent-elles à la Russie et à l'Autriche le droit d'exiger l'extradition des ré-

fugiés hongrois? et 2° le refus d'une telle extradition violerait-il les articles de ces traités? 3° la Russie et l'Autriche auraient-elles, le cas échéant, le droit de déclarer la guerre à la Sublime-Porte? 4° l'Angleterre et la France soutiendraient-elles, le cas avenant, la Turquie, les armes à la main? 5° les fugitifs réclamés par la Russie sont-ils sujets de cette puissance? 6° si le refus de la Sublime-Porte amenait, sinon une rupture des relations politiques, du moins un refroidissement dans leurs relations, l'Anglet. et la France voudraient-elles s'entremettre pour ramener ces relations sur l'ancien pied? Par une note collective les ambassadeurs d'Angleterre et de France répondent aux questions 1, 2, 3, 5 et 6 dans le sens du gouvernement osman; relativement à l'article 4 ils ne garantissent l'intervention armée de la Gr.-Bretagne et de la France, que dans le cas où des instructions ultérieures relatives à ce sujet leur parviendraient.

17. La commission administrative à Flensbourg abroge plusieurs lois publiées par le gouvernement provisoire, entre autres la loi électorale, la loi fondamentale pour le Schleswig-Holstein du 15 septembre 1848, avec les modifications provisoirement admises le 28 avril 1849, la loi sur l'admission du pouvoir central provisoire de l'Allemagne avec ce qui y a rapport.

— Instruction du ministre des affair. étrang. de la Prusse, adressée à l'envoyé prussien près la cour de Munich, relative à la réponse de la Bavière du 8 (v. cette date): On devait s'attendre au refus de la Bavière d'adhérer à l'alliance du 26 mai. Malheureusement on n'a trouvé dans les observations du ministère bavarois aucun point de rapprochement, et on n'y trouve aucune indication positive pour une forme quelconque de l'Etat fédéré avec une représentation, qui offre à l'Autriche la possibilité d'y participer. On ne peut pas admettre que le projet présenté soit incompatible avec le bien-être des sujets bavarois, parce que la Saxe et le Hanovre, qui ont présenté le projet avec la Prusse, encourraient le reproche d'avoir moins de sollicitude pour les leurs. On exprime la conviction que l'indépendance de la Bavière n'aurait pas été restreinte par l'accession à l'Etat fédéré, puisque toute la partie législative du gouvernement est déférée aux mains du collège des princes, et que le seul

pouvoir exécutif est placé entre celles du roi de Prusse; une telle unité seule est indispensable pour l'essence de l'Etat fédéré

17. Les ambassadeurs de Russie et de France interrompent préalablement leurs rapports politiques avec la Sublime-Porte. (V. 31 déc. 1849 et 6 avril 1850.)

18. Publication du ministre des aff. étrang. en Prusse, relative à la procédure devant le tribunal d'arbitre, fixée sur les propositions de ce tribunal, par la commission administrative des gouvernements alliés: I procédure 1° pour les causes judiciaires, 2° plaintes portées, 3° accusations contre les ministres en tant qu'il s'agira de leur responsabilité ministérielle, enfin dispositions générales; II exécution des arrêts.

19. Proposition du sénat, faite à la bourgeoisie de Hambourg: Une commission, composée de 4 membres, sera chargée de reviser l'œuvre de la constitution présentée par l'assemblée constituante, et de rendre compte du résultat de la critique au sénat, qui en fera le sujet de négociations ultérieures avec la bourgeoisie (v. 24).

— Instruction, adressée à l'ambassadeur de Prusse à Vienne, pour le guider dans les négociations au sujet des points du projet présenté par l'Autriche (v. 15), concernant l'établissement d'un provisoire et des modifications que la Prusse juge à propos d'y admettre (v. 30).

20. Réponse du ministre des affaires étrangères des Deux-Siciles à la note de l'ambassadeur de la Gr.-Bretagne du 16 sept.: Le Roi est très-disposé à suivre en Sicile les voies de la douceur et d'y introduire de son propre gré un mode convenable d'administration; toutefois les Siciliens, par les tentatives réitérées d'une révolte, se sont rendus indignes des concessions qui leur avaient été faites par le manifeste du 23 févr. Malgré cela, toutes les mesures prises par le prince Satriano ont fait preuve d'un esprit d'humanité et de l'oubli complet du passé. La Sicile jouit pour le moment de la tranquillité la plus parfaite, et à moins qu'un agent étranger ne parvienne à troubler la paix qui règne dans l'île, le roi a la conviction que les liens de l'amour qui le rattachent à ses sujets ne seront pas relâchés.

21. Dans la séance d'aujourd'hui de la chambre des députés à Munich, M. von der Pfordten, ministre des aff.

tr., présente les documents relatifs aux négociations avec
ı Prusse, concernant la question allemande. Le ministre
elève les points principaux sur lesquels on n'a pas pu
'accorder: Il s'agit d'abord du pouvoir central provisoire
t de la création d'une autorité, investie de la compétence
e gérer les affaires de la confédération, que la Prusse ne
econnait plus; d'un côté la Prusse parle de l'indissolu-
ilité de la confédération, et de l'autre elle la nie; en se-
ond lieu le ministre s'étend sur les modifications deman-
ées par la Bavière, concernant la compétence de l'assem-
lée de l'empire, les droits de consommation, l'institution
es fidéicommis exclusivement établis pour la noblesse,
e droit d'exercer librement une profession; en troisième
ieu il développe la forme à donner à ces modifications,
ar la Bavière veut qu'elles soient admises comme parties
ntégrantes du projet du 26 mai; enfin il s'appuie sur les
lifficultés que devra éprouver la mise en pratique de la
oi électorale.

24. L'assemblée constituante à Hambourg, vu la pro-
osition du sénat du 19 de ce mois, adressée à la bour-
geoisie, décide de protester contre la violation de la loi
lu 7 sept. 1848, ainsi que contre un empiétement sur les
lroits de toute la population hambourgeoise qui se trou-
vent renfermés dans cette proposition; elle doit renou-
veler avec instance l'invitation au sénat, de vouloir, sans
tarder, procéder à la publication de la constitution, et com-
muniquer au collége des anciens la présente protestation, etc.
(v. 27).

26. Réponse du ministère du roy. de Wurtemberg au
président du conseil des ministres en Prusse: le gouver-
nement du roy. de Wurtemberg, par suite de l'invitation
pressante et réitérée de la Prusse, se voit réduit à l'al-
ternative embarrassante ou de déclarer son accession à
l'alliance du 26 mai, ou de prononcer son refus. Le
gouvernement doit s'arrêter à ce dernier parti; il se sent
obligé de faire cette démarche, nécessitée par la situation
momentanée des affaires; si cette situation change, le gou-
vernement sera toujours disposé à faire des sacrifices pour
réaliser l'idée de l'unité de l'Allemagne forte et puissante,
et ce sera avec une vive satisfaction qu'il ira au-devant
de toutes les mesures tendant à ce but d'une manière pro-

pre à aplanir les difficultés qui pour le moment s'opposent à son accession.

27. La bourgeoisie de Hambourg adopte la proposition du sénat (v. 19); après avoir nommé 5 membres chargés de reviser la constitution, le sénat procède à l'élection de 4 membres pour le même but (v. 24).

— La Prusse s'oppose à la translation de la frégate ci-devant danoise Géfion (Eckernfœrde) d'Eckernfœrde à Kiel; poursuivre ce projet serait un cas de guerre.

— Loi provisoire sur l'organisation des autorités pour les universités en Autriche.

— La forteresse de Comorn se soumet sous les conditions suivantes: 1° la garnison sortira de la forteresse sans armes; il sera délivré des passeports pour l'étranger aux officiers qui ont servi antérieurement dans l'armée; les officiers des honveds pourront rentrer librement dans leurs foyers; 2° il sera délivré des passeports à tous ceux qui en feront la demande dans l'espace de 30 jours; 3° il sera payé aux officiers une solde d'un mois et aux soldats une solde de 10 jours; 4° pour satisfaire aux différentes obligations contractées par la garnison par des bons sur les caisses militaires, il sera payé une somme de 500,000 florins; 5° on aura soin des malades, etc. (v. 3 oct.)

28. Circulaire du plénipotentiaire de l'Amérique du Nord dans l'Amérique centrale, portant que le gouvernement de Honduras a cédé aux Etats-Unis l'île de Tigre située dans le golfe de Fonseca.

30. Convention relative au nouveau pouvoir central passée entre l'Autriche et la Prusse (prince de Schwarzenberg et comte Bernstorff): Pour offrir à l'archid. vicaire de l'empire la possibilité de résigner, comme il l'a désiré à plusieurs reprises, ses fonctions, les gouvernements sont convenus de créer un intérim, d'après lequel l'Autriche et la Prusse exerceront le pouvoir central pour la confédération germanique au nom de tous les gouvernements fédéraux, jusqu'au 1er mai 1850; le but de l'intérim est (§ 2) de maintenir la confédération germanique, pour sauvegarder l'indépendance et l'inviolabilité des Etats qui en font partie, et de veiller à la sécurité intérieure et extérieure de l'Allemagne. Pendant l'intérim (§ 3) la question de la constitution allemande sera abandonnée à la libre entente des Etats particuliers. Si à l'expiration (§ 4) de l'intérim

a question de la constitution n'est pas définitivement réglée, les gouvernements se concerteront sur la prolongation de la présente convention. Les affaires dirigées jusqu'à présent par le pouvoir central provisoire (§ 5) seront confiées pendant l'intérim à une commission fédérale, pour laquelle l'Autriche et la Prusse nommeront chacune deux membres; les autres gouvernements pourront se faire représenter par des plénipotentiaires près la commission fédérale. Dans le cas où (§ 6) les membres de la commission ne parviendraient pas à s'entendre, la décision sera prise par les gouvernements d'Autriche et de Prusse, qui au besoin pourront recourir à un jugement arbitral. Ce jugement sera porté par trois gouvernements fédéraux: l'Autriche et la Prusse nommeront chacune un arbitre, et les gouvernements par elles désignés se concerteront sur la nomination du troisième. Les membres de la commission fédérale répartiront entre eux les affaires. Dès que les gouvernements auront approuvé le présent projet (§ 7), le vicaire de l'empire se démettra de sa dignité et résignera les droits et les devoirs dont il a été investi, entre les mains de l'empereur d'Autr. et du roi de Prusse (v. 6 oct.). L'échange des ratifications de ce traité a lieu le 16 oct. 1849. — Dépêche du ministre des affair. étrang. de l'Autriche, adressée au baron de Prokesch-Osten à Berlin, pour accompagner et expliquer la convention ci-dessus mentionnée.

Octobre.

1. Décisions prises par l'empereur d'Autriche relativement à l'organisation politique des comtés de Gœrz et de Gradisca, ainsi qu'à celle de la ville de Trieste et du margraviat d'Istrie.

3. La garnison insurgée sort de Comorn (v. 27 sept.).

5. Délibérations du conseil administratif à Berlin, relativement à la convocation de la diète de l'empire. Le plénipotentiaire de Nassau propose de fixer le 15 janv. 1850, comme le plus long terme pour les élections de la diète de l'empire. Les plénipotentiaires de Saxe et de Hanovre font observer, que cette motion est prématurée et inopportune; ils ne sauraient accéder à une démarche ayant pour

but d'avancer la formation d'un Etat fédéré restreint, tant que les Etats du sud de l'Allemagne refuseront d'y accéder. La Prusse appuie la motion de Nassau.

5. Les agnats de la maison ducale régnante du gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin protestent contre la constitution concertée entre le grand-duc régnant de Mecklenbourg-Schwérin et la chambre des députés du pays: Le duc Guillaume proteste le 5, le duc Gustave le 6, le gr.-duc héréd. de Mecklenbourg-Strélitz le 10, le duc George de Mecklenbourg le 5 octobre.

6. L'assemblée des représentants de l'ordre équestre du gr.-duché de Mecklenbourg, réunie à Rostock, prend la résolution de présenter au gr.-duc régnant une protestation contre la validité obligatoire de la constitution, qu'il a, sans leur concours, concertée avec la chambre des députés du pays. Le gr.-duc refuse le 8 d'accepter ce document (v. 10 oct.).

— Les pièces d'artillerie que les insurgés badois ont transportées à Bâle, sont livrées aux mains des plénipotentiaires du gr.-duché de Bade (une même livraison a lieu à Zurich le 19).

— L'archiduc vicaire de l'empire donne son assentiment à l'accord conclu le 30 sept. entre les gouvernements d'Autriche et de Prusse, et déclare qu'il est prêt à renoncer à la dignité de vicaire de l'empire allemand, aussitôt que l'assentiment de tous les gouvernements allemands à cet accord aura eu lieu.

— Le comte Louis Batthyány est exécuté à Pesth. (Subissent le même sort: le baron Jeszenak, Csany; à Arad: Ernest Kiss, le comte Charles Vecsey, Louis Aulich, Ignace de Tœrœk, George Lahner, Joseph Schweidl, Ernest Pœlt de Pœltenberg, Joseph de Nagy-Sandor, Charles Knezich, Charles comte de Linange-Westerbourg, Aristide de Dessewffy, Jean Damjanich et Guillaume Lazar, tous généraux ou offfciers supérieurs de l'armée hongroise; sont également exécutés le 21 oct. le prince Woroniezky, Giron et Abancourt; le 24 le baron Sigismond Perenyi, président de la chambre haute à Debreczin, Cserynus et Emeric Szaesvay.)

9. Protocole du conseil administratif pour l'alliance du 26 mai: On continue les délibérations sur la motion faite par le plénipotentiaire de Nassau; de 14 membres

résents 11 votent pour, 3 contre la motion. Le président ropose: Le 15 de janvier 1850 sera fixé comme le terme our les élections des députés à la diète; les gouvernements appartenant à la majorité inviteront leurs autorités espectives à procéder aux mesures nécessaires à ce sujet; a minorité en différera l'exécution; en attendant, tous es gouvernements représentés au conseil administratif 'imposeront la tâche de préparer la réunion de la diète ar des invitations réitérées, par la prompte communication des règlements sur le mode électoral, par la xation des modifications à admettre dans le projet de onstitution, qui ont été indiquées par la Bavière, le Wurtemberg, etc., dans leurs déclarations de non-accession. Réplique des plénipotentiaires de Saxe et de Hanovre. Ce ernier regarde cette démarche progressive, telle que la najorité la comprend comme une mesure contraire à l'acte 'édéral et violant les droits des gouvernements, qui n'ont as accédé au traité du 26 mai et soutient cette assertion ar des raisons légales.

10. Suppression, dans le gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin des Etats de l'ordre équestre et des corporaions qui en dépendent; et nouvelle loi fondamentale en louze sections (v. 23 juillet 1849 et 4 avril 1850).

13. Commencement du procès contre les accusés du 3 juin devant la haute cour de justice à Versailles. (Voir 3 nov.)

16. Le chargé d'affaires de la Gr.-Bretagne près les Etats de l'Amérique centrale, Frédéric Chatfield, prend possession de l'île de Tigre, au nom du gouvernement anglais v. 28 sept. et 1 décembre).

— Le major-général Hauslab publie une amnistie, 'étendant jusqu'au grade de sergent-major, pour les troupes insurgées de la Hongrie, qui sont passées à Widdin. Le 21 octobre 3171 h., au nombre desquels 60 officiers, s'embarquent pour l'Autriche.)

17. Le conseil d'administration de l'alliance du 26 mai s'explique au sujet d'un nouveau pouvoir central provisoire (v. 30 sept.). Le président (Prusse) déclare que le traité n'est pour le moment qu'une proposition faite aux autres gouvernements, de sorte qu'il n'aura force obligatoire que quand ils auront formellement donné leur assentiment. Les avis qu'émettront aujourd'hui les plénipo-

tentiaires ne préjudicieront en aucune manière la liberté de l'approbation de leurs gouvernements. Dans la commission fédérale qui sera établie, la Prusse s'envisagera toujours comme l'organe directeur de l'alliance du 26 mai, et elle portera toujours à la connaissance et au jugement du conseil d'administration toutes les dispositions de la commission fédérale, autant qu'elles ne concerneront pas les affaires administratives rentrant dans les attributions de la confédération. La Prusse insistera invariablement sur la formation d'une confédération restreinte, et elle en défendra avec énergie les droits contre toute intervenion illégitime. A la question ainsi posée: „Les plénipotentiaires trouvent-ils que le traité au sujet de l'établissement d'un nouveau pouvoir central porte atteinte aux intérêts de l'alliance du 26," 3 voix répondent affirmativement et 9 voix négativement. Dans la même séance le président communique à l'assemblée la réponse que le gouvernement de la Prusse a résolu de faire à la protestation du plénipotentiaire de Hanovre (v. 9).

17. Décisions impér. en Autr., relatives à l'organisation provis. du gouvernement de la Hongrie se rapportant à la constitution de l'empire autr. du 4 mars 1849 : La Croatie et l'Esclavonie avec le littoral croate, ainsi que la Transylvanie avec le pays saxon, sont indiqués comme pays indépendants (§ 1 de la constitution de l'empire) ; quant à la voïvodie serbe, elle sera (§ 72) également indépendante de la Hongrie. Par suite de la révolution, l'ancienne constitution de la Hongrie a cessé d'exister, et un statut particulier devra régler les rapports constitutionnels de ce royaume. Toutes les branches de l'administration relèveront du ressort du ministère. Des gouverneurs nommés pour les cercles d'administration ressortissants du ministère, sont les organes du pouvoir exécutif; pour la durée de l'état exceptionnel du pays la représentation du pouvoir exécutif est confiée au commandant militaire, auquel est adjoint un commissaire civil pour la direction des affaires, et qui relève également du ministère. Le pays est divisé en plusieurs grands cercles d'administration, qui, préalablement envisagés comme districts, sont confiés à la direction supérieure des commandants militaires, auxquels on adjoint un commissaire ministériel, chargé des affaires civiles et de celles qui con-

cernent la mise en pratique de la nouvelle organisation. Chaque district militaire est subdivisé en districts civils, à la tête desquels se trouvent des palatins; les districts civils sont encore subdivisés en districts de bailliage soumis à des juges (Stuhlrichter).

18. Le général Narvaez donne sa démission; mais il reprend ses fonctions de président du conseil des ministres dès le 21 de ce mois.

19. Session du conseil d'administration à Berlin; les plénipotentiaires de Saxe et de Hanovre y assistent sans prendre part active aux délibérations; ils se réservent le droit de faire leurs déclarations, quand ils auront reçu de nouvelles instructions de leurs ministères respectifs. Les autres membres adoptent les décisions suivantes: 1° le 15 de janvier 1850 auront lieu les élections des députés de la seconde chambre pour la prochaine diète; 2° les gouvernements sont invités à procéder aux travaux préparatoires. Le plénipotentiaire de Prusse propose des modifications à admettre dans la convention fédérale. Voir pour ces modifications le moniteur prussien du 13 nov. (V. 1 et 4 novembre.)

— Protestation formelle des députés des Etats de l'ordre équestre de Mecklenbourg-Schwérin contre la nouvelle constitution (v. 10).

20. Les plénipotentiaires des gouvernements de Saxe et de Hanovre près le conseil d'administration des Etats-Unis, par le traité du 26 mai 1849, déclarent au président dudit conseil, relativement au terme fixé pour les élections à la diète, qu'ils regardent cette démarche comme une mesure contraire à l'alliance du 26 mai, portant atteinte au but de cette dernière et compromettant la sécurité intérieure et extérieure de l'Allemagne. Ils protestent en conséquence contre cette mesure, comme aussi contre le droit des gouvernements qui procèdent à une telle démarche; ils jugent que le moment est arrivé pour les gouvernements saxon et hanovrien de revenir sur les réserves qu'ils ont faites (reprise des négociations et modifications du projet de la constitution au cas que l'union de l'Allemagne vînt à échouer, de manière qu'il ne restât qu'une fédération de l'Allemagne du nord et une fédération de l'Allemagne centrale). Ils ajoutent qu'ils regardent le traité d'alliance du 26 mai comme obligatoire pour

leurs gouvernements, tant qu'il ne sera pas changé et modifié avec le consentement de tous les signataires.

20. Ordonnance impériale en Autriche sur l'introduction de l'impôt foncier en Hongrie et en Transylvanie.

— Le commodore anglais Hay, parti le 8 oct. de Hongkong, atteint la flotte du pirate chinois Schap-ng-tsai aux parages de Chokeum (Cochinchine); 58 navires corsaires portant 1200 canons périssent par le feu, 5 avec le chef de l'expédition Schap-ng-tsai échappent; environ 1700 pirates sont tués.

— Le ministère du gr.-duché de Mecklenbourg-Strélitz présente au tribunal arbitral une plainte contre le ministère du gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin, sur ce que ce dernier a refusé de convoquer les Etats de l'ordre équestre du pays.

21. Rescrit des plénipotentiaires de Saxe et de Hanovre, adressé au président du conseil d'administration: Vu que le conseil ne va s'occuper prochainement que des mesures concernant les élections à la diète, ils ne sauraient prendre part à ses délibérations; ils partent de Berlin, en chargeant les ambassades de leurs gouvernements de recevoir et de donner les renseignements concernant les affaires de l'alliance du 26 mai.

— Mort du conseiller intime Dimitri Baturlin, membre du conseil de l'empire russe.

23. Session du conseil d'administration à Berlin. Réplique à la déclaration faite par les plénipotentiaires de Saxe et de Hanovre du 20 de ce mois; on fixe les principes fondamentaux de la loi électorale.

— Dépêche de l'Autriche, adressée à l'ambassadeur autrichien à Berlin: Remontrance contre la déclaration faite le 8 octobre par le plénipotentiaire de Prusse (voir 17 oct.), portant que la Prusse se regardera au sein de la commission fédérale comme le représentant de l'union, et qu'elle soumettra aux délibérations du conseil de l'administration toutes les questions d'importance, avant de les présenter aux décisions de la commission fédérale. (Dans la réplique, adressée au comte de Bernstorff, la Prusse déclare que bien que la représentation formelle de la Prusse par le conseil d'administration ne se trouve pas exprimée dans la convention, la Prusse ne perdra pas de vue sa

position à la tête de la confédération du 26 mai et l'intérêt même de l'union.)

24. La motion concernant l'abolition des lois sur l'exil des familles royales est rejetée par l'assemblée législative en France, par 484 voix contre 108.

— Note collective des légations de l'Autriche et de la Prusse à Munich, adressée au gouvernement de la Bavière: En lui communiquant la convention du 30 sept., on invite le gouvernement à vouloir approuver cet acte (v. 26). Dans une note du gouvernement autrichien, adressée à la légation impériale à Berlin, on exprime le regret qu'on a éprouvé au sujet des dernières démarches faites par le conseil d'administration, et l'on approuve en tout point les décisions de la Saxe et du Hanovre du 20 oct. (Le cabinet prussien, dans sa réponse, déclare que la conduite de ces gouvernements relativement à la solution de la question allemande, doit être renvoyée à leur propre responsabilité et au tribunal de leur conscience.)

25. Rescrit du ministère des affaires étrang. de Saxe adressé à la légation de Saxe à Berlin, ayant pour but de réfuter les vues émises par le gouvernement prussien au sujet des réserves faites par la Saxe et le Hanovre, en signant la convention du 26 mai dans la session du conseil d'administration tenue à Berlin le 17 de ce mois.

26. Réponse du gouvernement de la Bavière à la note collective de la Prusse et de l'Autriche: Il approuve la convention du 30 sept.; toutefois, pour ne laisser aucun doute sur le sens de cette déclaration, il ajoute quelques observations: conformément à l'article 5 de la convention, les affaires qui, d'après la constitution fédérale, ressortissent du grand conseil de la diète, sont en dehors de la compétence de la commission fédérale et, elles sont réservées, dans la mesure des lois fédérales, à la libre entente des Etats particuliers, de manière que les droits désignés dans l'article 5 seront les seuls qui, de la compétence du petit conseil de la diète, passeront à celle de la commission fédérale. En même temps le gouvernement bavarois exprime l'espoir qu'on parviendra encore avant le 1er mai 1850 à terminer la question de la constitution de l'Allemagne.

27. Rapport du plénipotentiaire saxon près le conseil d'administration, M. de Zeschau, sur sa manière d'a-

gir dans cette circonstance. Il développe de quelle manière la tentative manquée d'engager la Bavière et l'Autriche à accéder, sous des modifications, à l'alliance du 26 mai 1849, a obligé la Saxe à recourir aux réserves qu'elle avait faites.

28. Le capitaine-général du Canada anglais sanctionne la résolution, prise par l'assemblée législative, de transférer le siége du gouvernement de Montréal, (Bas-Canada) à Toronto (Haut-Canada).

30. En Autriche loi relative à l'impôt sur les revenus.

— Session du conseil d'administration à Berlin: réponse à la note du gouvernement saxon du 25 oct.

— Réponse du cabinet prussien à la dépêche envoyée à l'ambassadeur d'Autriche pour lui communiquer les doutes du gouvernement de cette puissance relativement à la convocation de la diète: La Prusse rappelle les souvenirs (l'agitation démocratique ranimée), qui ont prévalu sur ces doutes; on saura faire tête aux véritables dangers qui pourraient se présenter.

31. Changement de ministère en France. Message du président de la république à l'assemblée nationale: La bonne entente entre les différentes autorités ne saurait être maintenue, que si, pleines d'une confiance réciproque, elles s'expliquent avec franchise. Le ministère français doit se composer d'hommes capables d'un grand dévouement politique, comprenant la nécessité d'une marche ferme et sûre, d'hommes qui ne compromettent pas le gouvernement par leurs hésitations, et qui ne perdent jamais de vue leur responsabilité ni celle du président, tant dans leurs actes que dans leurs paroles (v. ann. dipl., article: France.)

Novembre.

1. La constitution autrichienne du 4 mars est publiée pour la Hongrie.

— Mémoire du gouvern. hanovr. relatif aux modifications du 19 oct. à admettre au projet de constitution, pour l'alliance restreinte de l'empire allemand. Cette déclaration est présentée par le chargé d'affaires du roy. de Ha-

novre à Berlin au ministère des affaires étrangères. Le Hanovre ne cesse pas d'être convaincu que l'union restreinte ne sera jamais une création pleine de vie; les modifications proposées ne peuvent pas satisfaire aux obligations que l'on a envers la nation. Le caractère de la constitution que l'on avait en vue lors de la conclusion du traité du 26 mai est altéré maintenant; il y a à craindre, ou bien la perte de l'indépendance des petits Etats, ou peut-être même la dissolution de l'Etat prussien, qui agglomérerait en lui les éléments démocratiques de ces Etats en réunissant les siens à ceux de ces petits Etats; la démarche prématurée de convoquer la diète est une voie tout ouverte pour ce parti. Le Hanovre, pour arriver au but vers lequel on tend, c'est-à-dire à la formation définitive de l'œuvre de la constitution, propose les démarches suivantes: On s'en tiendra préalablement à la constitution du 26 mai; on n'augmentera pas les difficultés par des modifications, jusqu'à l'époque où l'Autriche et les autres Etats, qui jusqu'ici ont refusé leur accession à l'alliance, auront par suite des concessions et des modifications qu'ils demanderont, déclaré leur adhésion; c'est alors qu'il s'agira de la convocation d'une diète, qui pourra passer pour une diète allemande (v. 4). — Le Hanovre approuve la convention du 30 sept. par la voie d'une note du min. des affair. étrang., adressée aux légations étrangères à Hanovre.

1. Le chargé d'affaires anglais répond négativement à l'invitation que lui a faite l'agent diplomatique des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, d'évacuer l'île de Tigre; il ajoute cependant la promesse de présenter la question à son gouvernement. (V. 28 sept. et 16 oct.)

2. Ordonnance impériale en Autriche: On admettra des propositions tendant à établir un droit commercial et maritime, obligatoire pour tous les Etats de la couronne, ainsi que pour les Etats allemands de l'Autriche. A cet effet, les gouvernements sont invités à former une commission composée de légistes et de commerçants et appelée à délibérer sur ce sujet. [On se rapporte ici au mémorandum du ci-devant ministre du commerce de l'empire, M. Duckwitz, du 12 févr. 1849 (v. *Allgemeine Zeitung* du 14 nov. 1849)].

3. Ordonnance impériale en Autriche, concernant la

réforme de l'organisation de la justice en Hongrie. Les jugements de première instance seront portés par les tribunaux des districts et des provinces; les causes tant civiles que criminelles à porter devant ces tribunaux sont dépendantes de certaines modalités; les tribunaux provinciaux prononcent en 2ème ressort dans les cas d'appel contre les arrêts des tribunanx de districts; les cours supér. des districts prononcent dans les cas d'appel contre les arrêts des tribunaux de districts en 1ère instance, ainsi que contre ceux des tribunaux de commerce; en troisième instance ces cours supérieures des districts décident des plaintes portées contre les arrêts de 2ème instance des tribunaux provinciaux, et enfin la haute cour de justice, en cas d'appel, peut réformer les jugements des cours supérieures des districts prononcés en 2ème ressort.

3. Les refugiés hongrois sont transférés de Widdin à Schumla, dans les journées du 30 oct. jusqu'au 3 nov.; dans leur nombre se trouvent Bem (Murat Pacha) avec 400 Polonais, Meszaros et le comte Vay; le comte Monti avec 102 Italiens; Stein (Ferrat Pacha) et Kmety (Kiamil Pacha) avec 165 h. appartenants à différentes nationalités; Louis Kossuth, Egressy, Balogh, le comte Casimir Batthyányi, Asbot, le marchand Ullmann, François Häzmann et Etienne Gorové, homme de lettres, en tout 320 personnes; dernière colonne (v. 15 et 24 févr. 1850).

4. Dépêche du ministre des affair. étrangères de Saxe, adressée à la légation de Saxe à Berlin: Le gouvernement de Saxe se voit hors d'état d'accéder aux modifications proposées le 19 octobre dans la séance du conseil d'administration de l'alliance du 26 mai, par le plénipotentiaire de la Prusse, parce qu'elle n'y reconnaît qu'une modification nominale, qui loin de faciliter l'adhésion des Etats de l'Allemagne qui n'ont pas accédé à l'union, pourrait bien affermir en eux le dessein d'une séparation, en faire un fait accompli et donner lieu au danger de voir ces Etats renoncer au traité de l'union douanière. Il reconnaît dans ces propositions un document constatant l'incompatibilité de l'Etat fédéral restreint avec la continuation de la confédération conventionnelle germanique, et se range à la déclaration du Hanovre (v. 4).

— La flotte anglaise, commandée par le vice-amiral Sir William Parker, entre dans les Dardanelles et jette

l'ancre dans ce détroit le 6. (La flotte française, sous les ordres du vice-amiral Parseval Deschênes, mouille le 7 dans la baie de Vourla dans le golfe de Smyrne. La flotte anglaise quitte les Dardanelles le 13 déc.)

4. Les députations arrivées du Schleswig et du Holstein déclarent le 1er novembre à la diète schleswig-holsteinoise, réunie à Kiel, que, vu l'état insupportable des choses, il fallait recourir aux armes. Le pasteur Baumgarten remet les adresses de 75 localités du pays; Théod. Olshausen, par une motion faite à ce sujet, veut que les officiers prussiens servant provisoirement dans l'armée schleswig-holsteinoise se déclarent définitivement.

5. Note de l'internonce autrichien à Constantinople: Le cabinet impérial de l'Autriche étant convenu avec l'ambassadeur à Vienne ottoman, que les refugiés hongrois internés dans quelque place de l'empire ottoman appropriée à ce but, seront surveillés et par là même empêchés de tenter des entreprises contre l'ordre légal de l'Autriche, enfin qu'ils ne pourront être soustraits à ces mesures de surveillance sans l'assentiment de l'Autriche, l'internonce présente une liste des refugiés devant être internés, liste qu'il se réserve le droit de compléter plus tard (v. 31 déc.).

7. La chambre de Bavière, après les débats qui ont eu lieu à ce sujet pendant quatre séances, approuve la conduite du ministère relativement à la question allemande.

8. Ouverture de la chambre des Etats à Hanovre.

10. Note du gouvernement du roy. de Wurtemberg, adressée au pouvoir central de l'Allemagne: On notifie l'adhésion du gouvernement au traité passé entre l'Autriche et la Prusse le 30 septembre, en y mettant toutefois les conditions et les restrictions suivantes: 1° le gouvernement wurtembergeois limite strictement la durée de cette convention jusqu'au 1er mai 1850, époque jusqu'à laquelle on peut convoquer une assemblée de représentants et se concerter sur la constitution de l'Allemagne; 2° il faut que cette mesure soit sanctionnée par tous les gouvernements; 3° à l'instar du gouvernement bavarois (v. 26 oct.), il pense que par la convention du 30 sept. il n'y a que les attributions du petit conseil de l'ancienne diète germanique qui passent à l'Autriche et à la Prusse, tandis que les droits et les devoirs du grand conseil de ladite assemblée relèvent de la totalité des gouvernements allemands.

12. Note du ministère de l'extérieur autrichien, adressée à l'envoyé d'Autriche près la cour de Berlin: On prend à tâche de réfuter les assertions soutenues par M. de Bodelschwingh dans la session du conseil d'administration du 17 oct. M. de Bodelschwingh prétend qu'avec la diète a disparu, non-seulement la forme, mais encore l'organisation de la confédération. Le cabinet autrichien déclare qu'il peut surgir des conflits entre l'Etat fédéré projeté par la Prusse et la constitution fédérale qui existe encore de droit; qu'il ne suffit pas de réserver aux Etats qui restent en dehors de l'alliance du 26 mai leurs droits et leurs devoirs, garantis par les traités, si d'un autre côté ladite alliance préjudicie dans ses conséquences pratiques à ces droits et à ces devoirs. L'Autriche désire que les principes énoncés dans le conseil d'administration soient rectifiés (v. 21).

— L'assemblée des Etats réunis des duchés d'Anhalt-Dessau et d'Anhalt-Cœthen n'ayant pas adopté les modifications proposées par le gouvernement pour la loi constitutionnelle, et nommément au sujet du veto absolu, et de l'établissement des jurys, est dissoute.

13. Ouverture des chambres en Belgique; le discours du roi ne traite que des affaires du pays et des changements à faire aux lois concernant différentes branches de l'administration.

— Fin du procès à Versailles relatif à l'attentat du 13 juin: Chipron, Dufélix, Fargin-Fayolle, Pilhes, Boch, Deville, Gambon, Langlois, Paya, Schmitz, André, Lebon, Commissaire, Maigne, Daniel-Lamazière, Vauthier, Guinard sont condamnés à la déportation, Suchet, Mombet et Fraboulet de Chalendar à 5 ans de détention (v. 13 oct.).

15. L'empereur d'Autriche sanctionne l'établissement d'un institut impérial de géologie.

16. Le général français Herbillon défait les Arabes insurgés aux environs d'Ourtal, à cinq lieues de la Zaatscha; par suite de cette défaite plusieurs chefs arabes font leur soumission (v. 26).

— La lieutenance schleswig-holsteinoise présente au roi-duc une pétition pour le prier de vouloir bien convoquer une commission composée d'hommes investis de la confiance publique, ressortissants du royaume et des duchés,

dans le but de négocier un traité de paix (v. 24 nov. et 27 déc.).

17. Séance du conseil d'administration à Berlin; réponse du gouvernement prussien aux déclarations des plénipotentiaires de Hanovre et de Saxe des 1 et 4 novembre: Si l'on écarte du projet de constitution, comme on le fait, l'idée de l'Etat confédéré restreint, comment était-il possible de mentionner expressément dans la note collective du 28 mai, „des gouvernements allemands qui croiraient ne pas devoir adhérer au projet de constitution". Les objections des gouvernements de Saxe et de Hanovre partent principalement de ce principe, que la confédération de 1815 existe encore de droit, non-seulement quant à son but primitif mais encore quant à son organisation primitive; la Prusse a reconnu que la confédération existait, mais que l'organisation avait été détruite par les faits de 1848. Le gouvernement prussien ne méconnaît ni les sacrifices ni les dangers qui peuvent résulter de la création de l'alliance du 26 mai, mais d'avance la Prusse a mis en balance ces sacrifices et ces dangers, ainsi que les avantages qui en résulteront pour toute la patrie allemande; elle est sincèrement décidée à ne pas abuser de sa position dans l'Etat confédéré. La démocratie allemande non-seulement ne favorise pas les propositions de la Prusse, mais elle fait cause commune avec le parti qui combat la formation de l'Etat fédéré. Le conseil décide: On procédera aux élections pour le parlement allemand dans tous les Etats de l'union le 31 janvier, et le parlement se réunira de suite à Erfurt.

— La chambre des députés sardes ayant décidé le 16, de suspendre les délibérations sur le traité de paix entre la Sardaigne et l'Autriche jusqu'à l'époque où un projet de loi en faveur des émigrés lombardo-vénitiens aura été présenté, est prorogée jusqu'au 29 (v. 20).

— Traité de commerce et de navigation signé entre la France et la Belgique, relatif à la convention passée en 1838.

18. Ordonnance impériale en Autriche, relative à la formation provisoire d'un district administratif sous le nom de „voïvodie serbe" et bannat témessan, composé des comitats de Bacs-Bodrogh, de Torontal, Temes et Krasso, ainsi que des districts de Ruma et d'Illoc. (Le 15 déc. une députation roumane vient réclamer la séparation du

district temo-krassovien de la voïvodie serbe, en demandant à être réuni aux territoires habités par les Roumans situés au delà de la Marosch.)

20. La chambre sarde, à laquelle sont adressés des reproches sur ses dangereuses menées de parti, est dissoute, et une nouvelle chambre est convoquée pour le 20 décembre.

— Acte d'accession de la Hesse électorale à la convention du 30 sept. (v. 26 oct. et 10 nov.), sous la réserve de toute libre détermination, si jusqu'au 1 mai 1850 l'affaire de la constitution allemande n'a pas atteint sa conclusion, etc ; de même dans la supposition où la pratique du nouveau pouvoir central n'amènerait aucun changement des relations qui existent pour la Hesse électorale par suite de son accession à la confédération du 26 mai, et aucun préjudice au but que cette confédération se propose: obtenir une constitution de l'empire.

21. Le cabinet prussien répond à la note autrichienne du 12 (v. cette date): La Prusse, en reconnaissant à l'Autriche le droit d'exiger de sa part et de celle de ses alliés, que la convocation du parlement allemand ne porte aucune atteinte aux devoirs envers la confédération de 1815, revendique en sa faveur le droit de convoquer un parlement et de constituer un Etat confédéré, en se rapportant non-seulement à l'article XI de l'acte fédéral, mais encore à l'art. VI de l'acte final de Vienne, d'après lequel une réunion politique de plusieurs gouvernements allemands en un seul corps n'est pas contraire aux droits de la constitution, et pour laquelle le consentement de tous les membres confédérés n'est pas de rigueur. Si même la Prusse avait acquis les territoires des souverains à elle alliés, elle n'aurait en aucun point lésé les droits de l'ancienne confédération, pourvu que, d'après l'analogie de l'art. XVI, une convention de ces Etats relativement à la fixation d'un nouveau rapport des voix à la diète, eût eu lieu. La constitution accordée le 4 mars 1849 à toute la monarchie autrichienne ne porte nulle part des dispositions ou des réserves garantes que les provinces autrichiennes fédérales rempliront leurs devoirs et obligations envers l'ancienne confédération; il est plus que douteux que les arrêtés de la diète puissent s'accorder avec les principes constitutionnels de la monarchie autrichienne: Le gouvernement impérial a bien le droit de soumettre de son côté à une

évision l'ancienne constitution de la confédération de 1815, t d'en faire un sujet de délibérations, s'il trouve que la onstitution de l'Etat confédéré restreint préjudicie à la econstruction de la patrie allemande.

22. Protestation du roi de Prusse contre la loi fonamentale du duché de Mecklenbourg-Schwérin, publiée le 0 octobre. Cette protestation est motivée par le traité de uccession éventuelle de 1442, renouvelé en 1752 et 1787; lle a rapport aussi aux actes de protestations émis par le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, par les agnats de la naison régnante mecklenbourgeoise, ainsi que par l'ordre questre du pays. (V. 28 mars 1850.)

24. Réponse du cabinet danois à la pétition de la ieutenance schleswig-holsteinoise du 16 nov.: Le roi est prêt à écouter les propositions qu'on pourrait lui faire au ujet du rétablissement de l'ordre légal; toutefois avant le prendre une résolution définitive il s'agit de lui nommer les personnes auxquelles on voudrait confier ces négociations. Si le choix de la lieutenance tombe sur des organes de vérité, le roi recevra leurs déclarations ultérieures et en tiendra compte; les négociations ne pourront avoir lieu qu'à Copenhague.

— Convention passée entre la Gr.-Bretagne et les Etats de Rio de la Plata (le président Rosas), signée par le consul-général Henri Southern et Philippe Arana, sur les bases des négociations entamées par le consul-général Hood: Le gouvernement anglais consent à l'évacuation de l'île de Martin Garcia (v. 24 févr. 1849), s'engage à rendre les navires de guerre argentins et à saluer le pavillon de la république argentine par 21 coups de canon; les bâtiments de commerce capturés pendant le blocus seront rendus des deux côtés à leurs propriétaires. Les troupes auxiliaires de la république dans la Bande orientale repasseront l'Uruguay, dès que le gouvernement français aura désarmé la légion étrangère à Montévidéo, évacué le territoire des deux républiques et conclu la paix. L'Angleterre reconnaît la navigation sur le Parana comme navigation interne. La république argentine se réserve la discussion au sujet de ses droits comme Etat indépendant, particulièrement de celui de faire la guerre. L'approbation de la part de Don Manuel Oribe président de l'Uruguay est encore une des conditions pour l'adoption

de cette convention de la part de la république argentine. (Cette convention est approuvée; v. 24 févr. 1850.)

26. Ordonnance royale en Prusse relative aux élections pour la seconde chambre des députés au parlement, en conformité des stipulations préalablement admises dans la convention du 26 mai: Les députés seront élus par des électeurs réunis en cercles électoraux; les électeurs de 2ème ressort (*Wahlmänner*), le seront par les électeurs réunis en districts électoraux (§ 1). Il y aura un électeur par 500 âmes de population; les districts électoraux devront être organisés de telle façon que 6 électeurs tout au plus y soient élus et que le nombre des électeurs à nommer soit divisible par 3. Est électeur tout Prussien de réputation intacte, âgé de 25 ans et plus, et établi, domicilié depuis 3 ans dans son district électoral, et payant depuis une année les impôts à l'Etat et à sa commune. La garnison des militaires est regardée comme lieu de domicile. Pour procéder à l'élection des électeurs du 2ème ressort (*Wahlmänner*, §. 13), les électeurs sont divisés en 3 classes; ces classes se composent des électeurs soumis à un cens qui s'élève jusqu'au montant du 1er, 2ème et 3ème tiers de la totalité des impôts à payer (§ 16). Les électeurs du 2ème ressort (suiv. §. 32) de chaque classe seront choisis parmi les éligibles du district électoral, sans égard à la classe dans laquelle ils se rangent. Les élections auront lieu le 31 janvier 1850 par des votes consignés au protocole et à la majorité absolue. Est éligible sera tout Allemand de réputation intacte, qui a 30 ans passés. Nombre des députés à la 2ème chambre ou chambre nationale: 158 (Prusse 25, Posen 11, Brandenbourg 21, Poméranie 12, Silésie 31, Saxe 17, Westphalie 14, province rhénane 27).

— Les chambres sont ouvertes dans la Saxe royale par un discours du roi: „Les événements des derniers temps ont fait à mon cœur des blessures dont il ne guérira pas. Néanmoins je ne me suis point relâché dans mes efforts pour le bonheur et la prospérité de mon peuple. Bien que la bannière de l'unité allemande ait été profanée par ceux qui l'avaient arborée pour protéger leurs criminelles entreprises, j'ai cru toutefois que la tâche de mon gouvernement était de ne pas la laisser tomber. Aussi n'ai-je pas hésité à m'associer à une alliance des gouvernements allemands, laquelle promettait à la nation alle-

nande une constitution commune à tous. Cependant je ne croirai avoir rempli ma tâche, que quand j'aurai obtenu la garantie que le droit sera maintenu intact et inviolable, que notre patrie allemande unie et forte ne sortira pas démembrée et affaiblie de sa reconstruction, que la Saxe sera dédommagée des sacrifices qu'elle a faits, en obtenant dans un Etat allemand, et dans *aucun autre*, la place qui lui convient." Le discours royal, après avoir exprimé l'espoir de voir bientôt terminée la lutte dans le Schleswig par une paix honorable, passe à la situation des affaires intérieures du pays. Les graves événements des dernières années ont amené un déficit considérable dans les recettes et exigé des dépenses extraordinaires. Le gouvernement s'attachera à faire respecter les lois en introduisant des réformes salutaires. Le ministre prend alors la parole pour faire connaître les propositions qui seront présentées à l'assemblée; ce seront: loi sur la mise en pratique de la loi fondamentale; une autre concernant le code criminel et la procédure civile; réorganisation des cours de justice de premier ressort; rapports des fonctionnaires de l'Etat civil; fixation de la loi électorale; modifications à admettre dans la loi constitutionnelle; parité à introduire entre les propriétés de l'ordre équestre (*Rittergüter*), et les autres biens-fonds; dégrèvement des terres de paysans des charges féodales et autres, etc., etc.

26. Les troupes françaises prennent Zaatscha d'assaut; la garnison, forte de 800 h., se défend avec un tel acharnement, que pas un ne survit au combat (v. 16).

28. Note du cabinet imp. autrichien, adressée à celui de la Prusse: En se rapportant à la résolution prise à Berlin dans la séance du conseil d'administration, le 17 nov., de procéder aux élections et à la convocation d'une représentation du peuple des Etats de l'alliance, le cabinet autrichien proteste contre cette mesure, ainsi que contre la création d'un Etat fédéré restreint qui en est le but, comme contraire à l'existence de la confédération germanique et aux traités de 1815; le cabinet autrichien doit d'avance, dans le cas où le conseil d'administration donnerait suite à cette démarche, refuser tout effet et toute validité aux résolutions de cette assemblée. (V. le moniteur prussien du 1 mars) (v. 12 déc.).

29. Réponse du ministre de la maison roy. et des

affair. étrang. en Grèce, G. Glarakis, à la note du plénipotentiaire de la Gr.-Bretagne, Thomas Wyse: Les prétentions élevées par le lord-commissaire des îles ioniennes à la possession des îles d'Elaphonisi et de Sapienza, ne sont justifiées par aucun titre; bien au contraire ces îles n'ayant pas appartenu en 1797 à l'Etat vénitien, et les seules îles faisant partie des possessions de Venise ayant été adjointes aux îles ioniennes, il est évident que, jusqu'à preuve du contraire, il fallait les considérer comme appartenantes à la Grèce (voir 16 et 24 janvier ainsi que 26 avril 1850).

DÉCEMBRE.

1. Ouverture de l'assemblée des représentants du roy. de Wurttemberg; le commissaire roy. annonce qu'avant tout on s'occupera de la reconstruction de l'édifice constitutionnel; toutefois la prudence exige qu'on se borne au strict nécessaire et aux besoins généralement et clairement reconnus, à un nouveau mode de représentation (v. 13, 14 et 23 déc.).

— Convention militaire passée entre la Prusse et le duché de Brunswick.

2. Création d'un nouvel ordre pour le mérite sous la dénomination de „ordre de François-Joseph." Il sera accordé sans distinction de rang, de naissance, de religion, comme une marque honorable du mérite personnel. Il sera composé de trois classes, celles de chevalier, de commandeur et de grand-croix. Sur le champ du milieu, rond, blanc, bordé d'or de la croix, on lit les lettres *F. J.* (François-Joseph); entre les quatre branches on voit l'aigle d'or à deux têtes, recouvert en partie d'émail noir tenant dans ses deux becs une chaîne, entre les anneaux de laquelle on lit au bas de la croix la devise de l'ordre: *viribus unitis.* Le revers du champ du milieu porte le millésime 1849. Par décret impérial du 16 février 1850 a été jointe à l'ordre une croix de mérite (à la place des médailles jusqu'ici accordées au mérite civile) en 4 grades: croix de mérite en or avec la couronne, croix de mérite en or, croix en argent avec la couronne, croix en argent.

3. Par 22 voix contre 19 la diète des Etats d'Olden-

ourg refuse son assentiment à la résolution du gouvernement d'adhérer à l'alliance du 26 mai. Le ministère donne a démission; la diète est prorogée jusqu'au 28 déc.

7. Convention entre le roi de Prusse et le prince de Iohenzollern-Hechingen et Sigmaringen, au sujet de la ession de ces deux principautés à la couronne de Prusse v. 5 avril 1850).

8. Note du cabinet bavarois, adressée au cabinet russien: La Bavière accède à l'acte de protestation prononcée par l'Autriche en date du 28 nov. (v. 27 déc.).

9. Lettre encyclique du pape Pie IX, adressée aux rchevêques et évêques de l'Italie pour les exhorter à s'opposer énergiquement aux progrès du communisme, du ocialisme et de la propagande du protestantisme qui s'y attache.

12. Réponse du ministre des affaires étrangères de Prusse à la protestation autrichienne contre la convocation de la diète à Erfurt, datée du 28 nov.; à cette réponse est annexé un *memorandum*: On revendique pour es 27 gouvernements alliés le droit de créer un Etat fédéré restreint; des deux éléments de l'ancienne confédération germanique il n'existe plus que celui qui en faisait la base politique, l'autre relatif à son organisation est éteint par l'introduction de la forme monarchique-constitutionnelle (12 juillet 1848); il s'agit simplement à présent d'établir un nouveau droit fédéral. La Prusse ne peut plus s'écarter de la voie dans laquelle elle est entrée, sans porter atteinte à la prospérité de l'Allemagne; elle peut a poursuivre sans violer l'essence de la confédération et sans provoquer un conflit avec les droits et les intérêts le l'Autriche. Le besoin d'une union plus étroite a été partout reconnu; vis-à-vis de ce besoin par tous ressenti, a conduite de la Prusse a été autre que celle de l'Autriche: pendant que cette dernière, par le programme de Kremsier (27 nov. 1848) et la constitution du 4 mars 1849, a déclaré vouloir attendre jusqu'à ce qu'à côté d'elle le reste de l'Allemagne ait acquis des formes plus constantes, la Prusse a adhéré pour toutes ses provinces à la fédération; après avoir refusé la couronne de l'empire, a Prusse a compris le devoir qu'elle s'était imposé d'entrer dans une nouvelle voie, et rien ne pourra plus l'en écarter. Par cette raison même elle doit repousser la pro-

testation de l'Autriche, dont les craintes d'ailleurs sont dénuées de fondement.

12. Mort de Sir Marc Isambart Brunet, vice-président de la société des sciences et de l'institut des ingénieurs civils, décédé à Londres.

13. La chambre wurtembergeoise décide, relativement à la déclaration du conseiller d'Etat, M. de Spittler-Wæchter, que *la première chambre n'avait pas cessé d'exister*, qu'elle subsistait tant que la constitution n'était point revisée; qu'on enverra une adresse au roi, portant: qu'un ministère qui essaierait d'agir contre les dispositions des droits fondamentaux et contre la loi du 1er juillet (convocation d'une assemblée des Etats dans le but de modifier la constitution du 25 sept. 1819) violerait la constitution et les lois. En même temps on invite le roi à faire parvenir à l'assemblée une déclaration de nature à tranquilliser le pays.

— Note du ministère des affair. étrang. prussien, au ministère du grand-duché de Mecklenbourg-Schwérin: Le ministère du duché est invité à laisser où elle en est la question relative à la constitution mecklenbourgeoise et à ne pas décréter la dissolution du petit comité de la diète. (Réponse négative du 16; la dissolution du comité est prononcée le 20.)

14. L'assemblée wurtembergeoise décide, par 30 voix contre 23, que le gouvernement devra maintenir la constitution de l'empire allemand, élaborée à Francfort, et ne s'attachera à aucune autre solution de la question allemande.

16. Sacre du prince de la Valachie, Barbo Demeter Stirbey.

17. Loi dans le roy. de Wurtemberg sur la suspension du traité postal subsistant entre le roy. de Wurtemberg et la maison princière de la Tour et Taxis; cette union feudataire, fondée par la convention du 27 juill. et 9 sept. 1819, sera dissoute le 31 déc. 1849. Les princes de la Tour et Taxis toucheront à dater du 1er janv. 1850 une rente sur la caisse de l'Etat, dont le montant sera fixé en raison du produit net du droit postal, avec égard à ceux qu'implique leur qualité d'héritiers de fief masculin.

20. L'archiduc Jean d'Autriche se démet de sa charge de vicaire de l'empire. La commission fédérale autri-

chienne et prussienne, après avoir reçu cet acte de démission, entre en fonctions. (L'archiduc quitte Francfort le 1er janv. 1850.)

20. Les chambres sardes sont ouvertes par un discours du roi: „Notre situation que j'ai signalée comme dangereuse il y a 4 mois, n'a pas changé; il est vrai que nos relations vis-à-vis des puissances amies sont plus satisfaisantes, mais les questions principales, tant celles qui sont relatives à l'extérieur, que celles qui se rapportent à l'intérieur, sont encore pendantes. Si cet état douteux de choses se prolongeait, il préjudicierait à notre réputation à l'étranger et indisposerait le pays contre nos institutions. Vous devez vous imposer la tâche d'obvier à ces suites pernicieuses.

— Ouverture des chambres dans le grand-duché de Hesse (v. 21 janv. 1850).

22. Après que la chambre des représentants des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, pendant trois semaines de suite, a vainement tenté de s'unir pour l'élection d'un orateur, elle nomme, par 102 voix sur 223, le candidat de la démocratie Howell Cobb (v. 24).

23. Dissolution de l'assemblée constituante dans le roy. de Wurtemberg (v. 1 et 26 déc. 1849 ainsi que 15 mars, 11 mai et 3 juin 1850).

24. Message du président des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, adressé à la chambre des représentants, daté du 4 déc. (v. 22): Il s'agit de soutenir plus sérieusement les prétentions que des citoyens de l'Amérique sont en droit d'élever contre le Portugal. On s'opposera d'autant plus au dessein que pourrait avoir une puissance européenne de troubler les travaux de la société américaine qui a pris à tâche de rétablir le canal de Nicaragua, que l'Amérique doit entrer en première ligne dans toutes les affaires qui concernent le continent américain. On met l'intérêt de l'accord et de l'union au-dessus de celui de l'abolitionisme. On recommande des changements au tarif dans le but de protéger les industries. La Californie est saluée comme Etat fédéré.

26. Manifeste royal du roy. de Wurtemberg, relatif à la dissolution de l'assemblée constituante (v. 23): Déjà avant son ouverture la majorité de l'assemblée a fait preuve de ses intentions par des délibérations contraires

aux lois; elle a émis des principes absolument incompatibles avec ceux d'une monarchie constitutionnelle; elle veut que le gouvernement prenne vis-à-vis des Etats de la confédération allemande une position complètement hostile et qu'il s'abstienne de toute reconstruction de la constitution pour l'Allemagne; cette majorité reproche au gouvernement d'avoir violé les lois, parce qu'il ne lui a pas demandé un serment devenu impossible (sur la constitution de l'empire) un serment dépourvu de sens; enfin l'assemblée, par l'aigreur qui caractérise ses délibérations, exclut tout espoir de s'entendre avec elle. Un appel à tous les citoyens consciencieux et amis de l'ordre termine ce discours.

26. Note de l'envoyé anglais à Athènes, S. Thomas Wyse, adressée au ministre des affaires étrangères, Londos, relative à la note qui le 6 oct. 1848 a été présentée au gouvernement de la Grèce, ainsi qu'à l'observation à lui faite déjà au mois de mai de l'an 1837 et réitérée plus tard, portant: que le gouvernement de la Grèce en agirait contrairement à ses propres intérêts, si elle ne tenait nul compte de l'indulgence que l'Angleterre lui a montrée et si elle voulait en tirer la conséquence qu'on n'était pas décidé à forcer le gouvernement de satisfaire aux demandes de l'Angleterre (v. 16 janv. 1850).

27. Le ministère saxon adhère à la protestation de l'Autriche contre la diète d'Erfurt (v. 28 nov. et 8 déc.). Le gouvernement saxon ne prétend pas cependant se soustraire par cette démarche aux obligations qu'il a contractées en signant la convention du 26 mai, mais il se refuse simplement à prendre part à une mesure qui est en dehors de ces obligations et qui paraît contraire à ses devoirs fédéraux.

— Les trois hommes investis de la confiance des duchés de Schleswig-Holstein savoir: Frédéric Mommsen, conseiller de la haute cour de justice de Schleswig, le syndic de la ville d'Altona, Chrétien Prehn, et le docteur en médecine Frédéric Steindorff de Schleswig, lesquels ont été proposés au roi-duc et chargés de négocier une entente et une réconciliation entre les habitants du royaume de Danemark et ceux des duchés, et dont l'élection a été agréée par le souverain, lui adressent une lettre datée de ce jour, afin qu'il lui plaise de choisir parmi la

population danoise des délégués, chargés d'entamer oralement avec eux les négociations au sujet d'une réconciliation (v. 24 nov. 1849, 11 janv. et 20 avril 1850).

27. Note du ministère des affair. étrang. autrichien, adressée au ministère du gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin, conçue dans le sens de la note prussienne du 13 déc. (Réponse négative le 31 déc.)

28. Décret impérial en Autriche: Les ports de Venise, de Pola sur la côte de l'Istrie, de Lissa en Dalmatie sont déclarés ports de guerre.

— Le conseiller intime au serv. de la Bavière, Dr. Philippe François de Walther, connu pour ses vastes connaissances en pathologie et en chirurgie, né à Bouxviller dans le Palatinat le 3 janv. 1782, meurt à Munich.

30. L'Empereur d'Autriche sanctionne les principes concernant les constitutions et les lois électorales à donner à la Bohême, à l'archiduché d'Autriche, aux duchés de Salzbourg, de Carinthie et de Carniole, au margraviat de Moravie, à celui d'Istrie, y compris Gradisca et Gœrz, au Tyrol, au Vorarlberg et à la Silésie. (La publication de ces constitutions a lieu: 1° pour l'Autriche en deçà de l'Ens le 7, 2° pour celle au delà de l'Ens le 7, 3° pour le Salzbourg le 8, 4° pour la Carinthie le 9, 5° pour la Carniole le 10, 6° pour la Silésie autr. le 18, 7° pour la Styrie le 18, 8° pour la Moravie le 23 janv., 9° pour Gradisca, Gœrz etc. le 6, 10° pour le Tyrol et le Vorarlberg, ainsi que 11° pour la Bohême le 9 févr., 12° pour Trieste, ville immédiate de l'empire le 12 avril 1850.)

— Mémoire du ministre du commerce autrichien, relatif aux mesures propres à arriver à l'établissement d'une union douanière entre l'Autriche et l'Allemagne: 1° réforme du tarif des douanes en Autriche, ainsi que dans le reste de l'Allemagne dans le sens d'un système douanier protectioniste, de nature à rendre possible et à faciliter la conclusion d'une union douanière austro-allemande; 2° dans le but de s'entendre sur un système de tarif douanier tant vis-à-vis de l'étranger que sur la fixation des droits, on convoquera prochainement un congrès douanier, auprès duquel l'Autriche et les divers groupes commerçants de l'Allemagne délégueront des plénipotentiaires; 3° d'autres questions à résoudre par le congrès douanier; 4° ce congrès ou commission douanière, élue pour

plusieurs années consécutives, est investie du droit de nommer des commissions spéciales, de procéder à des enquêtes, de requérir des parères, de consulter les experts. On invite la commission centrale de la confédération à vouloir bien, sans tarder, convoquer un congrès douanier à Francfort (v. 28 févr. 1850).

30. Le ministère des affair. étrang. du roy. de Hanovre, à l'envoyé de cette puissance à Berlin: L'incompatibilité d'un Etat fédéré allem., d'après la mesure du projet du 26 mai, avec la constitution de la confédération germanique du 8 juin 1815, a toujours été reconnue par le Hanovre. Lors des négociations sur le terme des élections pour la diète, le Hanovre a déclaré que la convocation de cette diète ne pouvait avoir lieu, avant que les gouvernements des Etats qui sont restés en dehors de l'alliance n'eussent approuvé le changement de la constitution fédérale, impliquée dans la constitution de l'empire. Cette déclaration étant restée sans résultat, le Hanovre, ainsi que la Saxe, se sont vus dans la nécessité de protester contre les suites de cette démarche. En outre le sud de l'Allemagne n'a pas accédé à l'alliance du 26 mai, et les réserves saxo-hanovriennes ont été mises en pratique. La décision du 17 novembre a fermé la route qui devait mener à l'union. L'Autriche a prononcé sa protestation le 28 nov.; la Bavière s'y est jointe; le Hanovre aussi accède à cet acte de protestation, en priant le cabinet de la Prusse de vouloir encore soumettre à ses délibérations une mesure qui menace de préjudicier aux droits fédéraux.

31. Le sénat de la ville libre de Francfort n'adopte pas le projet de constitution discuté et présenté par l'assemblée constituante le 6 et 10 de ce mois; il rejette également le projet d'une loi sur l'organisation administrative, sur celles d'un statut civique, du réglement des listes électorales, de la création d'une chambre de commerce, etc., etc. Le sénat convoque l'assemblée législative.

— L'envoyé de Russie à Constantinople, M. Titoff, renoue ses relations politiques avec la Sublime-Porte, après que le gouvernement ottoman s'est offert, 1° à expulser des Etats de la Porte tous les Polonais et à refuser la rentrée à tous ceux qui, sujets de la Russie, se sont refugiés à la suite des événements de Hongrie et dont la légation formule les noms; 2° il s'engage à assigner les

villes d'Alep ou de Koujeh comme séjour à ceux d'entre eux qui ont embrassé le mohamétisme ; 3° il s'engage à insister avec énergie auprès des légations respectives sur l'expulsion des Polonais qui arriveraient en Turquie munis de passe-ports étrangers, chaque fois qu'il sera prouvé que ces individus entament quelque intrigue contre la Russie. La Porte et l'Autriche sont tombées d'accord, même sur ce point, que les renégats autrichiens, comme les renégats russes seront internés à Alep, le reste des chefs insurgés à Kiutahia; cependant il reste encore des différences à régler concernant ce point, que les mesures d'internement ne devront pas être suspendues sans une entente préalable des parties contractantes (v. 5 nov. 1849, 15 février, 29 mars et 6 avril 1850).

Janvier 1850.

1. Le nouvel acte de navigation pour la Gr.-Bretagne entre en vigueur. Le cabotage des royaumes unis, de l'île de Man, des îles de Guernsey, Jersey, Alderney et Sark est réservé aux bâtiments anglais, comme celui des côtes des colonies anglaises en Asie, en Afrique, en Amérique; le commerce des côtes des Indes sera réglé par le gouverneur-général des Indes.

— Ouverture des chambres au Brésil. Dans le discours d'ouverture on mentionne la révolte qui a eu lieu dans la province de Pernambuco, et l'on demande à ce sujet des renforts pour la force armée.

2. Ouverture des Cortès au Portugal.

3. Par décret royal en Angleterre est nommée la commission chargée de la direction des travaux pour l'exposition de l'industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu à Londres en 1851.

— Loi constitutionnelle dans la Hesse hombourgeoise.

— L'envoyé de l'Autriche près la cour de Bruxelles, lieutenant-feldmaréchal comte de Woyna, meurt à Bruxelles.

6. Publication contenue dans le journal de St. Pétersbourg: Les doctrines pernicieuses qui dans l'Europe occidentale ont eu pour suite la révolte et le désordre, ont également trouvé quelques faibles échos dans la Russie.

Par suite d'une enquête qui a eu lieu à ce sujet, 21 individus ont été reconnus coupables du crime d'avoir conspiré la ruine des lois et de l'ordre politique du royaume; les coupables ont été condamnés en partie aux travaux forcés dans les mines et dans les forteresses, en partie à être incorporés dans différents corps militaires après avoir subi la peine de leur détention.

7. Message du cabinet prussien aux deux chambres: Le Roi a l'intention de consentir aux modifications proposées par les chambres pour la loi constitutionnelle. Toutefois, comme après un examen sérieux, il y en aura d'autres encore à y admettre, on les soumet aux délibérations des chambres. (Entre autres le maintien des fidéicommis sous certaines conditions que les lois fixeront; la formation de la première chambre devant se composer des princes de la famille royale, des chefs de familles immédiates de l'empire, ainsi que de celles qui devront, d'après le droit de primogéniture, y siéger avec voix, de 60 membres élus par le roi, qu'il choisira dans le nombre de 200 propriétaires fonciers de chaque province, payant le maximum des impôts directs, enfin de 30 chefs municipaux des villes les plus considérables et de 6 membres des universités (v. 26).

— Rescrit de la commission centrale fédérale de l'Allemagne, adressée à la lieutenance du duché de Lauenbourg qui, sous la date d'aujourdhui, a convoqué l'assemblée des Etats du pays, dans le but de lui présenter différents projets de loi, sur la mise en pratique de la loi fondamentale, publiée le 14 mai 1849, sauf les droits du souverain du pays. Ces lois impliqueraient une réforme organique, énergique et puissante; dans le moment où les négociations de paix ont été entamées, il ne serait pas juste de procéder, sans la coopération du souverain, à l'œuvre de la reconstruction, et l'on invite à ce sujet la lieutenance à prendre en délibération l'ajournement des travaux législatifs en question.

7. La chambre des députés de la Sardaigne adopte le projet de loi qui autorise le roi à ratifier le traité de paix du 6 août 1849.

9. La flotte anglaise quitte Moskenissi pour se rendre au Pirée (elle y arrive le 15 et à l'île de Malte [v. 31 déc. 1849 et 16 janv. 1850]).

10. La 2de chambre des députés du roy. de Hanovre vote sur la question allemande: L'idée primitive et le but du mouvement qui a eu lieu en Allemagne, c.-à-d. l'union politique et matérielle de toutes les tribus de l'Allemagne doit être maintenue; le gouvernement a eu raison de s'opposer aux tendances qui, contrairement à ces vues, prétendent créer une union fédérale qui n'embrasserait que quelques Etats; il s'agit de poursuivre avec franchise, avec désintéressement et avec énergie le but de l'unité de l'Allemagne, et de recourir à des mesures efficaces pour convoquer le plus tôt possible une représentation du peuple allemand dans le but de concerter avec elle une loi constitutionnelle pour l'Allemagne.

— L'assemblée des Etats du pays du duché de Lauenbourg à la lieutenance des duchés: Elle réclame contre le rescrit du plénipotentiaire danois, baron de Pechlin à Francfort, daté du 2 févr., par suite duquel la commission centrale allemande a émis son décret (v. 7).

— La diète danoise est ouverte par un discours du roi: La guerre n'est pas terminée, elle n'est qu'interrompue; toutefois j'espère que les négociations entamées conduiront au but qu'on se propose, à moins que les sujets égarés ne se trouvent soutenus par une grande puissance. C'est une satisfaction pour moi que le pays pourra encore l'année courante suffire aux charges que les rapports actuels exigent (v. 6 févr.).

11. La commission centrale fédérale à Francfort au ministère gr.-ducal de Mecklenbourg-Schwérin: Par suite de la pétition présentée par des députés du comité des Etats de l'ordre équestre, afin qu'il soit nommé une autorité judiciaire, chargée de décider les questions litigieuses concernant les rapports constitutionnels du grand-duché de Mecklenbourg-Schwérin, la commission centrale invite le ministère mecklenbourgeois à lui faire des ouvertures concernant le fait et le droit, en lui déclarant que chaque changement unilatéralement admis dans la situation actuelle de l'affaire devait être regardé comme non-obligatoire (v. 19 janv.).

— Réponse du cabinet danois à la lettre des hommes de confiance schleswig-holsteinois du 27 déc. 1849: On veut bien admettre leur proposition, mais elle doit être faite par écrit; on ne consentira pas aux négociations en-

tre les députés délégués des deux parts, puisque tous doivent être regardés comme sujets de la même monarchie.

16. L'assemblée des Etats du pays, réunie à Kiel, accorde 2,980,805 marc cour. pour l'armée et la marine, pour les trois mois prochains.

— L'envoyé de la Gr.-Bretagne à Athènes, Thomas Wyse, et le vice-amiral Sir William Parker déclarent, dans une entrevue qu'ils ont avec le ministre des affair. étrang. de la Grèce, que, dans le cas où la Grèce ne satisferait complètement aux demandes de la Gr.-Bretagne, on en viendrait à des mesures coercitives. Ces demandes sont: 1° une indemnité de 80 mille drachmes à payer à l'ancien consul portugais Pacifico, en dédommagement des dégâts faits il y a quelques années à son hôtel, à ses meubles lors d'une émeute; 2° une indemnité de 44 mille drachmes à payer à un Ecossais nommé Finlay, en dédommagement d'un terrain qu'on lui a soustrait; 3° une autre de 2,000 thaler pour un petit vaisseaux pillé dans l'Achelous par des pirates; 4° satisfaction de 2000 livr. st. à donner pour un habitant de Zante; 5° amende de 500 livr. st. à payer par le gouvernement pour ne pas avoir satisfait à temps aux demandes ci-dessus faites; 6° cession des îles d'Elaphonisi et de Sapienza sur la côte occidentale de la Morée (v. 25 avril 1850).

17. Note du ministre grec de la maison roy. et du dép. des affair. étrang., Londos, adressée à l'envoyé de la Gr.-Bretagne, Thomas Wyse, se rapportant à l'entretien qu'il a eu avec lui et avec le vice-amiral Parker, au sujet des 6 points réclamés pour le gouvernement anglais: Une de ces réclamations (Finlay) est déjà réglée et les 5 autres s'arrangeront sans difficultés. Le gouvernement de la Grèce les a soumises à un comité composé du président de l'aréopage, de la cour d'appel, et de plusieurs autres jurisconsultes, et a la pleine conviction que le droit sera de son côté. Toutefois, comme il ne s'agissait pas de discuter la justice ou l'injustice de sa cause, mais de donner dans les 24 heures la satisfaction exigée, le gouvernement grec en a appelé aux puissances signataires du traité du 7 mai 1832 pour demander leur entremise dans cette affaire.

— Note du ministre de la Grèce, adressée aux légations de France et de Russie, avec copie de la note ci-

lessus, et avec prière de vouloir employer leurs soins, afin que le tribunal arbitral par lui proposé soit accepté par le gouvernement de S. M. la Reine d'Angleterre.

17. Note du plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, adressée au ministre des affair. étrang. de la Grèce: Tous les moyens ayant été vainement tentés pour obtenir la satisfaction requise en faveur des sujets anglais et ioniens qui ont été victimes de tant d'injustices, il n'en reste pas d'autre que de requérir formellement une indemnité à effectuer dans les vingt-quatre heures; au bout de ce terme on devra avoir satisfait à toutes les réclamations, telles qu'on les a formulées le 6 décembre 1848, avec les intérêts à 12 p. c.; sinon, le commandant de la marine anglaise se verra dans la nécessité d'en user en conformité des ordres qui lui ont été transmis par la reine d'Angleterre.

18. L'envoyé de la Gr.-Bretagne à Athènes au ministre des affair. étrang. de la Grèce: Il invite le ministère à vouloir donner l'ordre que les vaisseaux de la Grèce ne sortent pas du port du Pirée.

18. L'impératrice douairière de la Chine meurt dans la 29ème année du règne de son beau-fils, l'empereur Taw-kang (v. 25 févr.).

19. Réponse du ministère du grand-duché de Mecklenbourg-Schwérin à la sommation de la commission centrale fédérale du 11 de ce mois: Le ministère est tout prêt à répondre à quiconque se croit lésé, par les mesures par lui adoptés, devant le tribunal d'arbitral provisoire fédéral établi à Erfurt, dont le gouvernement du duché de Mecklenbourg reconnaît la compétence; il a fait au conseil d'administration des ouvertures au sujet des affaires concernant la constitution, mais il ne reconnaît pas à l'ordre équestre le droit d'ouvrir à lui seul, et en dehors de la totalité du corps des Etats du pays, l'instance d'un compromis, comme aussi il ne reconnaît pas aux parties plaignantes le droit de représenter l'ordre équestre dans sa totalité (v. 29 janvier aussi que 28 mars).

— Le plénipotentiaire français à Athènes, M. Thouvenel, à l'envoyé de la Gr.-Bretagne, Th. Wyse: Le gouvernement de la Grèce en appelle à un tribunal arbitral, qu'il est en droit de réclamer en conformité du traité du 7 mai 1832, démarche qui n'implique point un refus péremptoire. A cet égard aussi l'envoyé de France invite ce-

lui de la Gr.-Bretagne de vouloir prendre en considération le recours à l'arbitrage du gouvernement de la France et à différer l'exécution des mesures coercitives.

Le plénipotent. de la Russie, Persiany, à S. Thomas Wyse: C'est avec autant d'étonnement que de regrets que le représent. de la Russie a appris qu'on avait interdit aux navires de la marine grecque de mettre à la voile. Il juge de son devoir de faire observer que cette mesure coercitive pourrait ,relativement à la tranquillité, à l'ordre et aux élections auxquelles on allait procéder, entraîner les suites les plus déplorables. Le cabinet grec ayant exprimé à plusieurs reprises le vœu que la légation russe s'entremît auprès de l'envoyé de la Gr.-Bretagne, celle-ci réitère ses instances en l'invitant à vouloir vider les différends avec la Grèce par des voies de douceur.

L'envoyé de la Gr.-Bretagne à Athènes se rend avec le personnel de la légation britannique à bord du vaisseau de ligne qui porte le pavillon du vice-amiral Parker, et déclare au gouvernement de la Grèce: Le vapeur grec Otton ayant, contrairement à la sommation faite, qu'aucun navire grec ne devait sortir du Pirée, quitté le port ce navire et d'autres avec lui seront retenus à Salamine.

Réponse du ministre Londos: La puissance de la Grèce ne peut opposer à une puissance telle que l'Angleterre que son bon droit et une protestation solemnelle contre des actes d'hostilité commis en pleine paix. Le roi, en fondant son espoir sur la fidélité de son peuple et sur les sympathies du monde, attendra, non sans douleur mais bien sans faiblesse, la fin de l'envahissement anglais (voir 26 avril).

20. Le vice-amiral Parker étend sur les navires de commerce grecs la défense de sortir des ports grecs.

21. Les chambres hessoises gr.-ducales sont dissoutes (v. 20 déc.) par suite des retards continuels que le parti démocrate s'obstine à mettre dans les déliberations concernant l'accession du grand-duché à l'alliance des trois royaumes, etc. (v. 24).

— Le ministre grec Londos porte à la connaissance des légations de France et de Russie les nouvelles hostilités que la marine anglaise exerce contre l'arsénal à Poros, sans respecter même les réglements sanitaires, contre les vaisseaux de commerce, auxquels on défend de dé-

charger leurs cargaisons, et contre d'autres, frappés d'embargo au port de Pirée. (V. 4 février.)

23. Jour de la mort d'Adam Oehlenschlæger, célèbre poëte danois, décédé à Copenhague.

24. Ordonnance du grand-duc de Hesse relative aux élections pour la chambre des représentants du peuple à la diète d'Erfurt (v. 21).

— Le vicomt Palmerston à l'envoyé de la Grande-Bretagne à Athènes, en lui transmettant une note en réponse à celle de M. de Glarakis du 29 novembre: On a pris des mesures efficaces pour éloigner des îles de Cervi et de Sapienza tous les individus étrangers à l'Ionie. La question relative à la possession de ces îles ne ressort pas du traité de paix de Campo-Formio 1797, ni des conventions passées en 1699 et 1718 à Carlowitz et Passarowitz, et sans nul doute les Etats ioniens ne peuvent étendre leurs droits de possession que sur les îles que Venise a possédées avant 1683. Les droits de l'Ionie sont fondés sur le traité de paix conclu à Paris le 5 nov. 1815, et hors celui-ci l'Angleterre ne reconnaît valide relativement à cette question, que la convention passée en 1800 entre la Russie et la Sublime-Porte. Aussi en 1817 les autorités ioniennes ont-elles inspecté les deux îles qu'elles ont trouvées inhabitées, ce qui a encore eu lieu lors de la visite faite par sir Henri Wards dans l'été de 1849, où il n'a trouvé qu'une seule maison à Cervi. En outre, dans le protocole de la conférence de Londres du 3 févr. 1830 les îles qui appartiennent à la Grèce sont spécialement nommées, et en conséquence elle ne saurait prétendre à plus.

26. La 2ème chambre prussienne adopte la proposition sur la formation de la première chambre (v. 7) par 161 voix contre 149 avec les modifications suivantes: La première chambre se composera: a) des princes majeurs de la maison royale; b) des chefs des maisons ci-devant immédiates de l'empire de Prusse et des chefs de famille auxquels, par ordonnance royale, aura été conféré le droit de siéger avec voix comme droit de primogéniture en ligne directe; c) de membres que le roi nommera à vie [leur nombre ne dépassera pas pourtant la dixième partie de ceux indiqués sous a) et b)]; d) de 90 membres élus par des électeurs primitifs, dont le nombre dépassera de 30 fois ce chiffre, électeurs réunis et en districts

électoraux fixés par la loi et payant le maximum des in pôts directs; e) de 30 chefs municipaux élus dans les vi les les plus considérables de la monarchie. Le nomb des membres héréditaires et nommés à vie ne dépasse pas celui de ceux qui sortiront des élections. Cette fo mation de la première chambre aura lieu le 7 août 185 et jusqu'à cette époque les stipulations de la loi électoral du 6 déc. 1848 restent en vigueur. La proposition royal concernant les fidéicommis est rejetée; le tribunal pou crimes de trahison est converti en tribunal de jury (v. 29

26. Les hommes de confiance schleswig-holsteino regardent leur mission comme terminée, puisque, d'aprè la réponse du 11 de ce mois, une délibération de conce avec des délégués du peuple danois ne doit pas avoir lieu ils communiquent leurs vues à ce sujet à sa majesté da noise.

— Dépêche du président du conseil des ministres au trichiens, prince de Schwarzenberg, adressée aux commis saires fédéraux autrichiens à Francfort, avec l'annexe d mémoire du 30 déc. 1849: Présenter le mémoire à l commission centrale fédérale, en l'invitant à le soumettr à son examen; le communiquer à tous les alliés, en le invitant à vouloir bien déléguer des représentants chargé de leurs intérêts à un congrès dans lequel on discuterai les propositions faites par l'Autriche. (V. 28 mars.)

— La légation de France (E. Thouvenel) à Athène au plénipotentiaire de la Gr.-Bretagne relativement à s dernière réponse du 19 de ce mois: La défense de sorti du port étendue sur les navires de commerce grecs viol le 6ème paragraphe du 12ème article de la convention d 7 mai 1832, lequel impose au souverain de la Grèce l'o bligation d'affecter avant tout les premiers revenus de l'E tat aux intérêts annuels et à l'amortissement de l'emprun de 60 millions de francs. En portant ainsi préjudice a commerce, et en diminuant par là une des recettes les plu considérables et constamment liquides, on mettra l'Eta dans l'impossibilité de satisfaire aux obligations qu'il a con tractées envers les trois puissances garantes, la France l'Angleterre et la Russie. — L'envoyé de Russie, Persiany adresse une note de la même teneur au plénipotentiaire de la Gr.-Bretagne.

27. Ordonnance royale en Bavière sur l'établissement 'une chambre de commerce et d'industrie.

— Tentative d'un soulèvement à Palerme.

28. Le Dr. G. Schadow, sculpteur célèbre et directeur e l'académie roy. des arts, meurt à Berlin.

29. La première chambre en Prusse adhère aux déciions de la seconde, relativement aux affaires de la constution.

— Résolution du conseil d'administration à Berlin, elative à la question constitutionnelle mecklenbourgeoise: e conseil n'attribue à l'inhibition émise par la commision fédérale, que la valeur d'une opinion sur une question idiciaire (v. 11 et 19), et ne lui reconnaît pas la compéence d'exercer une surveillance sur les garanties de la onfédération.

— Le ministre de la maison roy. et des affair. étr. e la Grèce à MM. Persiany et Thouvenel: Les matelots nglais envahissent les navires de commerce au Pirée et es conduisent à Salamine; on signale à l'attention des lénipotentiaires de la Russie et de la France cette ataque contre les propriétés des particuliers et l'atteinte u'elle porte aux intérêts les plus vifs de la Grèce. Le ndemain on rapporte qu'une troupe de gens armés, sans moindre respect pour les règlements sanitaires, ni pour indépendance du territoire grec, avait été envoyée à terre our servir d'escorte aux matelots anglais.

— Le peintre Louis Sabatelli, né à Florence en 1772, neurt à Milan.

31. Publication de la constitution de l'Etat prussien v. moniteur prussien du 2 févr. 1850). — Titres: I du erritoire de l'Etat (art. 1 et 2); II des droits des Prusiens (art. 3—42); art. 40 porte: L'établissement de fiefs t la fondation de fidéicommis de famille sont interdits. ,es fiefs ainsi que les fidéicommis de familles subsistants eront convertis en possessions libres par des dispositions égales. Ces dispositions ne sont pas applicables aux ondations de familles; III du roi; IV des ministres (art. 0. 61); V des chambres (art. 65 composition de la prenière chambre, v. 26 janv.; art. 69 seconde chambre); VI le l'autorité judiciaire (art. 86—97); VII des fonctionnaires ublics qui ne font pas partie de l'Etat de juges (art. 98); VIII des finances (art. 99—104); IX des communes, des

réunions en cercles, districts et des réunions provinciales (art. 105); dispositions générales (art. 106—111); dispositions transitoires (art. 112—119).

31. Ouverture du parlement en Angleterre par le lord-chancelier au nom de la reine: Dans le discours royal il est question des efforts que le gouvernement de la Grande-Bretagne a faits de concert avec celui de la république française, pour aplanir les dissensions survenues entre la Russie et la Porte ottomane. On mentionne les arrêtés de l'Amérique et de la Suède et les assurances de la part d'autres gouvernements obtenus en revanche des avantages dont la navigation étrangère jouit dans les ports anglais, par suite de la suppression de l'acte de navigation; on oppose aux plaintes élevées par les propriétaires fonciers, au sujet de la suppression des impôts prohibitifs, les avantages de cette mesure qui augmente la consommation par le bon marché et l'abondance des objets de première nécessité pour la masse du peuple. On va soumettre aux délibérations du parlement les mesures relatives à l'Irlande, d'autres relatives à méliorer l'état sanitaire, etc., etc.

Février.

2. Le ministre de la Grèce, Londos, à MM. Persiany et Thouvenel: Deux vaisseaux pirates ont exercé des violences contre un vaisseau grec faisant voile du Pirée à Chalkis; le gouvernement se voyant privé de ses moyens de défense, requiert le secours de vaisseaux russes et français pour se mettre à la poursuite des pirates.

3. Réponse négative de l'envoyé de la Gr.-Bretagne à Athènes relativement à l'intervention de la légation russe en faveur de la Grèce, du 1er de ce mois. (V. 26 janv.)

4. Le gouvern. français envoie à Londres M. Drouyn-de-Lhuys, et le charge d'exprimer au secrétaire d'Etat des affair. étrang. de la Gr.-Bretagne l'étonnement du cabinet français au sujet des mesures prises contre toute attente par l'envoyé de la Gr.-Bretagne, sir Thomas Wyse, et le vice-amiral Parker, contre la Grèce, et de s'informer si ces derniers avaient agi conformément à leurs instructions.

4. Inondations sur les rives du Rhin, de la Molle etc.

5. Par suite d'une entente entre lord Palmerston et ambassadeur de la république française, le gouvernement français offre sa médiation pour terminer les dissensions qui se sont élevées entre la Gr.-Bretagne et la Grèce. (La note est présentée le 7 févr.) (V. 14 mai.)

— Eruption du Vésuve du côté de Mauro-di-Ottajano, jusqu'au 12 févr.

6. La constitution est jurée par le roi de Prusse. Dans son discours d'introduction le roi dit: Dans la forme sous laquelle l'œuvre de la constitution vous a été présentée, elle est sans nul doute l'œuvre de la fidélité, émanée d'hommes qui ont sauvé ce trône, et envers lesquels la gratitude ne s'éteindra qu'avec ma vie; mais cette œuvre n'était convenable que dans les jours où l'existence de la Prusse était compromise. Ce fut l'œuvre du moment, et elle portait la large empreinte de son origine. La question comment je puis, en faisant cette réflexion, sanctionner cette œuvre est justifiée. Cette possibilité je vous la dois, à vous qui l'avez rectifiée de vos mains. Vous en avez écarté ce qui était dangereux, vous l'avez améliorée; par votre excellent travail et par l'adoption de mes dernières propositions, vous m'avez donné un gage, que vous n'abandonnez pas, après la sanction, la tâche que vous vous êtes imposée avant cet acte. . . Vous devez m'aider, et les diètes qui se réuniront après vous, et la fidélité de mon peuple, doivent me venir aussi en aide contre ceux qui, de cette liberté à eux royalement accordée, font une arme de méchanceté qu'ils tournent contre ceux qui en sont les auteurs, contre l'autorité établie par Dieu... En un mot, la condition vitale de cette constitution, c'est qu'avec elle le gouvernement me devient possible.

— Note du cabinet prussien adressée à l'envoyé de Prusse à Copenhague, relative au discours du roi de Danemark du 10 janvier: Il n'a jamais été question de soutenir des sujets de S. M. danoise égarés par des doctrines erronées. On ne saurait mettre en doute cependant l'obligation de la confédération germanique et celle de la Prusse, agissant en son nom, et faisant valoir les droits du duché de Holstein comme pays appartenant à la confédération, y compris ses rapports avec le Schleswig.

8. Le secrétaire d'Etat des affaires étrangères de la Gr.-Bretagne donne avis à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, que l'Angleterre accepte la médiation de la France. On promet à l'envoyé de la France à Londres de faire suspendre de suite les mesures coercitives contre la Grèce.

9. Note du cardinal-secrétaire d'Etat Antonelli, adressée au chargé d'affaires du St.-Père à Turin, marquis Spinola, concernant le projet de loi (Siccardi) présenté aux chambres sardes, tendant à limiter les droits ecclésiastiques: Cette loi, contraire à tous les traités, à tous les droits canoniques, prive le clergé de tous les privilèges dont jusqu'ici il a paisiblement joui, elle porte atteinte au droit d'asile des églises, préjudicie à l'autorité du clergé et restreint le nombre des jours consacrés au service divin; elle prive l'église de la faculté d'acquérir des biens; protestation solennelle. (V. 8 et 18 avril ainsi que 4 mai.)

10. L'envoyé de la Gr.-Bretagne à Athènes fait savoir au ministre des affaires étrangères de la Grèce, qu'il a donné les ordres nécessaires pour la prise de possession de l'île de Cervi et de celle de Sapienza, et que tous les sujets non-ioniens devaient quitter ces îles. (V. 24 mars.)

13. Arrêté du conseil d'administration à Berlin: La diète prévue par la convention du 26 mai 1849 est convoquée pour le 20 mars 1850, et se réunira à Erfurt. Le conseil d'administration présentera à la diète le projet de la constitution de l'Etat fédéré allemand, avec celui de la loi électorale y appartenant, ainsi que d'autres propositions ultérieures. Les plénipotentiaires de Brême et de Hambourg adhèrent à la fixation du terme, etc., avec la réserve que la participation à l'arrêté concernant la convocation de la diète et aux délibérations qui y auront lieu, ne préjudicie en rien à la question sur l'application de la constitution aux villes anséatiques, tant que la Saxe et le Hanovre resteront en dehors de l'Etat fédéré.

— La seconde chambre en Prusse consent à l'incorporation de la partie de la province de Posen, qui jusqu'ici était en dehors de l'Allemagne, dans la confédération germanique.

15. L. Kossuth, Batthyány et d'autres Hongrois se rendent de Schumla à Kiutahia pour y être internés. (Voir 3 nov. 1849 et 24 févr. 1850.)

16. Le conseil d'administration à Berlin décide qu'il

s'ajournera le 10 à Berlin, pour reprendre le 15 ses délibérations à Erfurt.

18. Clôture des chambres en Espagne.

— Mort du vice-amiral russe, gouverneur militaire à Archangel, marquis de Traversay.

19. Une députation schleswig-holstein. vient prier le roi de Prusse de vouloir bien faire des démarches efficaces pour ramener promptement un état légal et normal dans les affaires du Schleswig, en écartant l'administration du pays, de s'effouer de rétablir l'ancienne union entre le Holstein et le Schleswig, en y créant un gouvernement investi de la confiance publique. (Réponse du président du conseil des ministres, comte de Brandenburg, datée du 23 févr.: Le gouvernement prussien porte l'intérêt le plus vif à l'état des affaires du Schleswig, et il espère que par ses efforts incessants il parviendra à leur venir en aide.

— Note du gouvernement de la Russie, adressée à l'envoyé russe, baron de Brunnow, à Londres: Les violences exercées par la flotte anglaise contre la Grèce ont fait une sensation très-pénible sur l'empereur; à peine a-t-elle, en entrant dans les Dardanelles et en violant par là même le traité du 15 juillet 1841, compromis la paix de l'Europe, que son apparition aux côtes de la Grèce suscite de nouveaux dangers. Ce procédé fait preuve d'un manque absolu d'égards pour la France et la Russie, cosignataires du traité par lequel le royaume de la Grèce a été créé. Les intérêts matériels de la France et de la Russie se rattachent à la tranquillité de la Grèce, car, comme l'Angleterre elles lui ont fourni des fonds. Quant à la prétention qu'élève la Gr.-Bretagne à la possession des deux îles, il s'agit d'une question territoriale, et la France ainsi que la Russie seraient en droit d'en demander compte. Récemment le cabinet de la Gr.-Bretagne a exprimé le vœu d'agir de concert avec la Russie pour le maintien de la paix de l'Europe, et dans le même moment les autorités anglaises prennent isolément à Athènes une attitude hostile contre le royaume qu'ils sont appelés à protéger en commun, sans s'entendre à ce sujet avec le représentant de la Russie. La manière dont cette réclamation sera reçue mettra au grand jour la nature des relations qui devront dorénavant exister entre l'Angleterre et la Russie. Il s'agit de savoir si la Gr.-Bretagne prétend mettre à

profit la supériorité de sa marine pour suivre une politique isolée, et concéder, à chaque grande puissance, le droit de ne reconnaître, en face des faibles, d'autre mesure que le bon vouloir, d'autre droit que celui du plus fort.

20. Note du comte de Nesselrode, adressée à M. de Brunnow, après l'arrivée de la nouvelle que lord Palmerston a accepté la médiation de la France: On passera sur le manque d'égards dont on s'est plaint dans la note du 19, et on se félicitera si les bons offices offerts par la France amènent un heureux résultat. Relativement à la question territoriale (les îles de Cervi et de Sapienza) on proteste.

21. Note du ministre des affaires étrangères du roy. de Hanovre, adressée au comte de Knyphausen, envoyé hanovrien à Berlin: L'arrêté du conseil d'administration à Berlin du 13 févr. (v. cette date) fait cesser les relations du gouvernement du roy. de Hanovre avec l'alliance du 26 mai, et réduit les rapports du Hanovre, envers les Etats qui ont participé à cette décision, aux bases de la confédération germanique. (Délibérations du conseil d'administration du 1 et 6 mars.)

22. Le général comte de Launay, sénateur du roy. de Sardaigne, anciennement président du conseil des ministres, est décédé.

23. Nouveau ministère dans la Hesse électorale, sous la présidence de M. Hassenpflug.

24. Les réfugiés qui ont embrassé l'islamisme, Bem, Tabaczynski, Kmety, Stein, Zarzycki, Woroniecki, Grimm, Barety, etc., partent de Schumla pour se rendre à Alep, en passant par Varna (v. 15).

— Le plénipotentiaire de la Gr.-Bretagne, Southern, annonce au ministre des affaires étrangères de la république argentine, que l'île de Martin-Garcia a été évacuée en conformité du traité de paix du 24 nov. 1849.

25. Mort de l'empereur de la Chine, Tankwang (gloire du bon sens); son quatrième fils, jeune prince de 19 ans, lui succède et occupe le trône sous le titre de Szi-hing.

— La loi sur le droit de change, valable pour toute l'Allemagne, est introduite en Autriche.

26. Clôture des chambres prussiennes, qui ont été ouvertes le 7 août 1849.

26. Séance du conseil d'administration à Berlin : dix articles additionnels à la constitution de l'Etat fédéré du 26 mai 1849. 1er article : dénomination : union ; art. 3 : l'union exerce collectivement tous les devoirs et jouit collectivement de tous les droits qui revenaient jusqu'ici à chaque Etat en particulier au sein de la confédération germanique ; art. 4 : la puissance de l'union représente l'Etat fédéré à l'étranger et vis-à-vis des Etats allemands en dehors de l'union ; art. 5 : le droit de faire la guerre et la paix dont l'union est investie ne devra pas être exercé contre les Etats allemands restés en dehors de l'union ; art. 6 : collége des princes : il se compose de 5 voix ; art. 7 : nombre des membres de la chambre des Etats : 120.

27. Ouverture des séances de la chambre des députés du gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin.

— Convention, signée à Munich entre la Bavière, la Saxe et le roy. de Wurtemberg, contenant les principes à admettre pour la révision de la constitution allemande. Affaires du ressort de la confédération (11 points ; entre autres) : 1° représentation internationale de l'Allemagne dans ses rapports généraux vis-à-vis de l'étranger, sans cependant contester aux Etats particuliers le droit d'ambassade ; 2° la décision pour ce qui est de faire la guerre et la paix ; 3° direction supérieure de la force armée ; 4° maintien de la paix à l'intérieur ; 5° haute surveillance sur les affaires communes douanières et commerciales, etc. Organes de la confédération : gouvernement fédéral, représentation nationale et tribunal de la confédération. Le gouvernement sera confié à 7 membres nommés par l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg et les deux Hesses ; il aura son siège à Francfort. La représentation nationale se composera de 300 députés : 100 autrichiens, 100 prussiens et 100 pour les autres pays. Art. 19 : les élections faites, la représentation nationale sera convoquée, et on soumettra à ses délibérations la loi fondamentale pour la confédération. Aussitôt que cette loi aura été adoptée, les 3 gouvernements présenteront conjointement et le plus promptement possible leur projet aux gouvernements de l'Autriche et de la Prusse et la communiqueront à la commission centrale fédérale.

27. Le prince de Hohenzollern-Hechingen, par rescrit de cette date, délie les fonctionnaires et ressortissants du

pays de leur serment de fidélité à lui prêté et cède le pays à la Prusse.

28. Réponse du ministre des affaires étrangères de la Prusse à une note de l'envoyé d'Autriche à Berlin, datée du 7 févr., relative aux propositions qu'elle contient sur l'acheminement vers une union douanière et commerciale austro-allemande (v. 30 déc. 1849): Le gouvernement du roi est très-porté à prêter la main à une union plus étroite des intérêts matériels de l'Autriche avec ceux de l'Allemagne; cependant il juge que la commission centrale fédérale, vu qu'elle ne représente pas la totalité de la diète, n'est pas compétente pour convoquer un congrès douanier pour tous les pays. En conformité des conventions fondamentales de l'union douanière, c'est la Prusse qui a la mission de se charger des négociations commerciales de l'union douanière, comme le Hanovre de celles du „*Steuerverein*", c'est-à-dire l'association des impôts. L'acheminement vers une entente devra donc se faire entre l'Autriche, le Zollverein, le Steuerverein et une représentation des Etats qui se trouvent en dehors de ces unions. La Prusse est prête à entrer en négociations, soit avec l'Autriche seule, soit avec elle et les représentants des autres Etats et territoires douaniers allemands; ces négociations pourront avoir lieu à Vienne ou à Berlin. Le gouvernement prussien adopte les points indiqués dans le mémoire: libre échange réciproque des matières premières du pays, de substances alimentaires et de demi-fabricats, le transit pour l'Autriche par les Etats allemands, et *vice versâ*, des facilités reciproques pour la garde des frontières, la régularisation de la navigation fluviale, la régularisation des lignes postales, des chemins de fer, de la navigation à vapeur et des lignes télégraphiques. La négociation sur les différents tarifs paraît pour le moment ne pas mener à des résultats d'une véritable utilité: l'Autriche veut, et non sans fondement, calculer son tarif en faveur des besoins de l'Autriche, quoiqu'en même temps elle y cherche l'affinité de l'Allemagne; la Prusse de son côté, par l'incertitude dans laquelle elle se trouve sur l'étendue du territoire commercial politique, a été empêchée de reviser ses tarifs, et par là il n'est guère possible d'arriver au but qu'on se propose. Le gouvernement prussien s'empressera de prouver par des faits qu'il est très-disposé à prêter la main à

tout ce qui peut faciliter le développement du bien-être matériel de l'Allemagne.

28. Patente ducale au duché d'Anhalt-Bernbourg, concernant la publication de la constitution du duché, après que la révision réservée de la constitution du 14 décembre 1848 (v. la chronique de l'almanach pour 1850) a été terminée et définitivement fixée de l'assentiment de la première diète du pays.

Mars.

1. Le consul anglais à Athènes, John Green, fait savoir aux agents consulaires des autres puissances que le gouvernement de la Gr.-Bretagne, dans l'espoir de voir bientôt satisfaire à ses demandes, a transmis au vice-amiral Parker l'ordre de suspendre pour un certain temps les mesures coercitives prises contre la Grèce; toutefois les vaisseaux grecs saisis resteront comme gage au pouvoir de la marine anglaise. (V. 19 févr. et 25 avril.)

— Un nouveau soulèvement a lieu dans la Krajina (partie de la Bosnie); les insurgés s'emparent de la forteresse de Bihacs. (Ali Kedich, chef des insurgés, entre le 10 à Bihacs.) (Comparez 6 juin 1849.)

2. Loi en Prusse sur les droits à supprimer sans indemnités et sur les charges et services rachetables.

5. Ouverture du *Britannia Tunnel Bridge*, au-dessus du détroit de Menai.

6. Les chambres du gr.-duché de Bade sont ouvertes par le grand-duc: Dans aucun temps on a senti plus vivement le besoin d'envisager clairement l'organisme de la vie politique et les relations réciproques de toutes les institutions politiques et sociales; jamais on a n'a senti plus vivement le besoin de faire preuve de désintéressement et de tenir ferme à ce qui est essentiel, que dans ce moment où les ennemis de l'ordre font une guerre incessante et à mort contre les bases de la société.

— Le ministre des affaires étrangères en Prusse à l'envoyé du roy. de Hanovre à Berlin, en réponse à la note du dernier du 25 févr. (v. 21 févr.): La Prusse ne saurait reconnaître que la résolution du conseil d'administration du 13 février 1850 altère l'alliance du 26 mai 1850,

et que par conséquent aux yeux du gouvernement prussien cette alliance continue d'exister de droit vis-à-vis de tous les gouvernements qui en font partie. Si le gouvernement du roy. de Hanovre exprime le vœu que les rapports fédéraux et de bon voisinage qui existent entre les deux pays continuent de rester intacts, ce maintien dépendra des procédés convenables du gouvernement hanovrien.

7. La seconde chambre saxonne vote sur la question de la constitution de l'Allemagne. On veut que l'on délègue de nouveau un représentant au conseil d'administration; on devra désapprouver, dans la proposition collective à présenter à la diète et relative à la constitution, tout ce qui pourrait préjudicier à la Saxe, par suite du projet du 26 mai; on devra s'imposer sérieusement la tâche d'engager la Bavière et le Wurtemberg à s'entendre avec les Etats de l'union du 26 mai et à participer à la diète, tenter également d'effectuer une union avec l'Autriche; on rejette d'un autre côté la motion de faire procédér aux élections pour la diète d'Erfurt, etc.

11. Divisions administratives de la monarchie prussienne en cercles, gouvernements (*Regierungs-Bezirke*) et provinces: Conseiller de cercle (*Landrath*), président de gouvernement, chefs présidents; assemblées de district (composées de 15 à 40 députés des cercles, élus par les représentants des cercles pour 6 ans et dont deux cinquièmes sont renouvelés chaque année) et comité de district (qui se compose du conseiller de cercle et de quatre membres élus dans le nombre des députés des cercles); conseil du gouvernement (*Bezirksrath*), qui se compose du président et de quatre députés du gouvernement, élus pour six ans par l'assemblée provinciale, dans le nombre des candidats élus députés de districts, trois pour chaque cercle); enfin assemblées provinciales dont les députés (1 pour chaque cercle, si le cercle compte plus de 60,000, 2, s'il en compte 50,000 1 de plus) sont élus par les assemblées de districts (*Kreisversammlungen*) pour 6 années; une fraction est renouvelée de trois en trois ans.

12. Loi en Prusse, concernant l'incorporation des principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen à la monarchie prussienne; patente sur la prise de possession. (V. 5 avril.)

13. Circulaire, adressée par le ministre des affaires

étrangères de la Prusse à toutes les légations étrangères, avec l'annexe de la note du 6 mars: L'envoyé près la cour du roy. de Hanovre a reçu l'ordre de quitter préalablement et jusqu'à nouvel ordre son poste.

13. Réponse du cabinet autrichien à la note collective des royaumes de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, du 27 février: Le cabinet impérial reconnaît, tant du point de vue du droit que de celui de la politique, que les propositions faites par les cours royales non-seulement sont opportunes, mais qu'elles peuvent encore être mises en pratique, et il y adhère complètement, toutefois sous les conditions suivantes: 1° que dans la confection du projet de constitution, ainsi que lors des délibérations pour arriver à une entente au sujet de ce projet, on maintiendra essentiellement les principes fondamentaux contenus dans ces propositions; 2° que le pouvoir législatif et exécutif à déléguer aux organes de la confédération sera limité aux objets désignés à l'article 1er des propositions communiquées par les trois cours royales, et qu'il sera exercé dans les limites qui y sont indiquées; 3° que les droits dont il est fait mention au § 9 dudit article ne sont pas les soi-disant droits fondamentaux, et 4° qu'enfin on offrira à l'Autriche la possibilité d'accéder à la confédération avec toutes les provinces de son empire.

14. L'assemblée des bourgeois de Brême, sur l'invitation du sénat de nommer un député pour la chambre des Etats du parlement d'Erfurt, ajourne cette élection par rapport à la retraite du Hanovre. (L'invitation est réitérée le 16; un autre ajournement est prononcé. Le sénat alors procède seul à l'élection, et nomme le 18 le sénateur Duckwitz membre de la chambre des Etats; v. 26.)

15. Ouverture de la 2de chambre des députés du roy. de Wurtemberg. Discours du roi: Pour l'union véritable et durable de notre patrie, la seule forme gouvernementale qui soit politiquement possible et qui puisse être mise en pratique, c'est la forme fédérative. L'union du 26 mai est une tentative artificielle de créer une association séparée, calculée sur le suicide de l'ensemble, et, par cela même, entourée, comme elle l'est, des trois grandes puissances continentales sans aucune perspective de durée dans les jours du danger. Dans une juste appréciation des dangers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, j'ai ouvert des négociations

avec les gouvernements de Bavière et de Saxe, à l'effe de me concerter avec eux sur le projet d'une constitutioı qui comprenne toute la patrie. Ces négociations ont attein le but projeté, et l'Autriche a déclaré qu'elle en approuvai le résultat. Ce qui peut seul au milieu des orages de notr époque être une source de force et de salut, c'est le maintien de l'ancien droit, de ce qui est positif, de ce qui existe historiquement. Nous ne voulons pas élever un nouvel édifice politique, nous ne voulons que réorganiser la confédération telle qu'elle a existé jusqu'ici. On présentera des projets de loi, et l'on recommande particulièrement à l'examen sérieux de la chambre les projets de loi relatifs à la formation des deux chambres futures du pays. Le cens est envisagé comme la seule base convenable et essentielle de toute assemblée délibérative. N'exigez pas de moi des choses impossibles, ne demandez rien qui soit incompatible avec les vérités immuables et fondamentales de la société; je ne pourrais jamais vous l'accorder; je ne permettrai jamais que l'anarchie saisisse le gouvernail, et si le parti révolutionnaire osait lever la tête, il ne tarderait pas à reconnaître qu'il n'a dans le Wurtemberg ni racine, ni force, ni soutien (v. 22).

15. Elections à Paris pour l'assemblée nationale: Carnot, Vital, de Flotte, F. Foy, de la Hitte, Bonjean. (Voir 29 avril.)

— La chambre des Etats de la Hesse électorale est ajournée.

— Loi sur l'enseignement en France (moniteur universel 27 mars 1850): Conseil supérieur: 4 archevêques ou évêques, 1 ecclésiastique luthérien, 1 du culte réformé, 1 israelite, 3 conseillers d'Etat, 3 conseillers de la cour de cassation, 3 membres de l'institut, 8 membres élus par le président dans le conseil universitaire, 3 nommés par le président dans l'enseignement libre. Chaque département aura une académie; l'enseignement primaire sera donné sans retributions aux pauvres par les écoles communales et par des instituteurs particuliers; on y joindra des écoles de métiers pour les apprentis. Ecoles secondaires privées, écoles secondaires publiques, lycées et écoles communales. (Les délibérations sur la loi sur l'enseignement ont commencé le 14 janvier, et la loi est adoptée le 15 mars par 399 v. contre 237.)

20. Ouverture du parlement allemand à Erfurt. Message d'ouverture: Explication succincte des rapports des gouvernements allemands qui ont adhéré à l'alliance vis-à-vis de ceux qui sont restés en dehors, ainsi que de ceux avec le Hanovre et la Saxe, contre lesquels une plainte a été portée devant le tribunal arbitral fédéral, à l'effet de les contraindre à remplir les obligations contractées par leur entrée dans l'alliance. Les représentants des Etats alliés ont été convoqués; on leur soumettra les projets de la constitution de l'empire allemand et d'une loi pour les élections des députés de la chambre des représentants du peuple, ainsi que le projet de l'établissement et de l'attribution d'un tribunal fédéral et l'article additionnel (v. 26). On invite la diète à examiner consciencieusement ces projets, afin que l'œuvre de la constitution puisse être close de l'assentiment de tous les gouvernements alliés, sans préjudicier aux rapports fédéraux qui existent entre les autres Etats de l'Allemagne. (V. 26 févr.) Dans la première séance M. d'Auerswald est nommé président.

21. Les armes impériales sont solennellement remises à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche à Rome.

22. Note du ministre des affaires étrangères de la Prusse, adressée à l'envoyé du roy. de Wurtemberg à Berlin, baron de Hügel: Par suite des soupçons émis contre lui, dans le discours royal prononcé à l'ouverture des chambres, le gouvernement prussien juge au-dessous de sa dignité de continuer avec le Wurtemberg ses relations politiques, et il a en conséquence rappelé l'ambassadeur prussien accrédité à Stuttgart. On abandonne aux soins de l'envoyé du roi de Wurtemberg les démarches qu'il jugera à propos de faire.

24. Mémoire autrichien protestant contre les conventions militaires que passe la Prusse avec différents Etats de l'Allemagne: 1° elles sont contradictoires à la constitution militaire fédérale qui fait essentiellement partie de l'organisme de la confédération (art. X de l'acte de la confédération du 8 juin 1815, ainsi que art. 51 de l'acte final de Vienne); 2° elles sont contraires aux dispositions adoptées en session plénière de l'assemblée des Etats de la confédération germanique le 9 avril 1821; 3° elles sont contraires au principe fondamental de parité admis pour tous les souverains membres de la confédération; des princes

demi-souverains ne sauraient être membres de la confédé ration; 4° les conventions lèsent les droits de la confédératior ainsi que 5° les droits des confédérés, dont chaque mem bre en particulier est autorisé à demander qu'aucune dis position organique de la confédération ne soit supprimé ou changée (v. art. 13 de l'acte final de Vienne), san son assentiment; ces conventions enfin portent atteinte l'organe de la confédération, c'est-à-dire de la commissior centrale fédérale, qui par là se trouve entravée dans l'ex ercice de ses droits (§ 6 de la convention du 30 sept. 1849)

25. Assemblée du peuple à Munsingen au canton d Berne; double réunion représentant le parti conservateu et celui du radicalisme.

26. La bourgeoisie de Brême approuve l'élection d sénateur Duckwitz pour député à la chambre des Etats à l diète d'Erfurt, unilatéralement faite par le sénat, avec l réserve que le sénat s'entendra avec l'assemblée des bour geois sur la condition que les arrêtés de la diète n'entre ront en vigueur pour le duché de Brême qu'à l'époque o l'accession du roy. de Hanovre à l'alliance du 26 mai aur été rétablie.

28. La commission centrale fédérale à Francfort s'a dresse au ministère du gr.-duché de Mecklenbourg-Schwé rin: Les objections faites au sujet du décret de la com mission centrale du 11 janv. sont dénuées de fondement et l'on invite le ministère à faire procéder dans l'espac de trois semaines à l'élection d'arbitres juges, à moin qu'on ne s'accorde pendant ce temps avec les réclamant (v. 19 oct. 1849), par la voie d'une entente. (V. 11, 19 29 janv. et 4 avril.)

— Mort de l'adjutant-général, lieut.-général Sir John Macdonald au service de la Gr.-Bretagne.

29. L'internonce autrichien, après avoir acquis la conviction qu'une entente au sujet du terme jusqu'auquel on retiendra les réfugiés de Hongrie, ne peut avoir lieu, en revient, en se fondant sur les bases des traités politiques (art. 18 du traité de paix de Belgrade), aux termes du firman du grand-seigneur et à la convention passée avec M. Musurus (v. 5 nov. 1849), se réservant l'appel aux stipulations qui y ont été admises.

— M. de Lutzow, etc., membres du ministère du gr.-

duché de Mecklenbourg-Schwérin offrent leur démission (v. 4 avril).

30, Le ministre des affaires étrangères d'Espagne, don Pedro Pidal, s'adresse au vicomte Palmerston, relativement à la rupture des relations diplomatiques du 17 mai 1848: Le cabinet espagnol regrette vivement cet événement il déclare que pas l'ombre d'une intention d'offenser ou de léser la dignité de la Grande Bretagne n'avait existé si le cabinet anglais a le bon vouloir de renouer les relations diplomatiques telles qu'elles ont subsisté, l'Espagne est toute prête à recevoir l'ambassadeur qu'elle enverrait. (V. 23 avril.)

— Firman du grand-seigneur, adressé au gouverneur-général de l'Egypte: 1° on établira au Caire et à Alexandrie des tribunaux de commerce mixtes à l'instar de ceux qui existent à Constantinople et d'autres grandes villes; 2° sur le modèle du tribunal de Constantinople (Zaptié) on établira dans les susdites villes des tribunaux devant lesquels seront traduits, entendus et jugés les étrangers accusés de meurtre, de vol ou autres crimes et délits commis envers des sujets de l'empire ottoman; la bastonnade, le coup de fouet, torture de tout genre ne devra en aucun cas être appliquée.

31. Mort de John C. Calhoun, secrétaire d'Etat l'an 1845, sénateur de la Caroline mér., décédé à Washington.

AVRIL.

3. Tremblement de terre à Smyrne.

4. Dans le gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin (v. 28 mars) la chambre des députés propose de s'opposer à un ajournement prononcé par un ministère qui s'est démis de ses fonctions. Le ministre d'Etat de Lutzow communique à la chambre la note de la commission centrale fédérale du 28 mars, la résolution du grand-duc d'y donner suite et la notice sur la démission présentée par le ministère. Le président de la chambre clot la séance, mais en même temps fixe la session prochaine au lendemain à midi. (V. 23 juillet 1849.)

— Le Pape Pie IX quitte Portici pour se rendre à Caserte.

5. Incorporation de la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen à la Prusse. Le prince dans son discours déclare que ce n'est pas par suite des difficultés qu'il éprouve à remplir les devoirs qu'exige l'ère nouvelle, qu'il se démet de la souveraineté; que ce sont pas les tendances anarchiques bien propres à rendre insupportable le fardeau du gouvernement qui l'engagent à cette démarche, mais qu'il l'a fait dans le but d'avancer par là d'un pas vers l unité de l'Allemagne. Il s'explique sur l'état malheureux du pays et s'étend sur l'ingratitude que lui a valu depuis 1848 son gouvernement paternel. L'époque nouvelle a ébranlé dans ses fondements l'existence des petits Etats et elle a anéanti les relations patriarchales qui existaient entre le prince et son peuple. On veut de nos jours que le prince, sans volonté à lui, soit l'instrument aveugle des caprices du peuple, on lui refuse le droit d'accorder de son propre gré, on veut tout lui arracher. Là où la presse n'est que la lice de la plus vile bassesse et de l'ordure socialiste, où l'institut des jurys n'offre des garanties qu'à l'impunité des calomniateurs et des perturbateurs, où le peuple armé protége et sauvegarde des révolutionnaires frénétiques, il ne peut plus être question de tenir un compte raisonnable des idées des temps nouveaux. Quant à moi, ajoute le prince, je ne veux pas m'imposer plus longtemps l'emploi de lutter contre les tendances de l'anarchie; il faut qu'une main plus puissante que la mienne s'empare des rênes du mon gouvernement, si jamais la prospérité doit renaître dans ce pays. — Si le désir le plus ardent de mon cœur doit jamais être rempli, si ce beau rêve de l'unité allemande doit jamais devenir une vérité, il ne faut pas craindre les sacrifices; j'en offre le plus grand en déposant ma souveraineté aux pieds des autels de la patrie. — De la part de la Prusse c'est le président de régence, baron Spiegel-Borlinghausen, qui en sa qualité de plénipotentiaire prend possession du pays. La patente annonçant cette prise de possession est datée du 12 mars 1850.

5. Ouverture du conseil national en Suisse.

6. Les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Porte ottomane sont rétablies, par suite de la réponse satisfaisante faite par cette dernière à la note autrichienne du 29 mars. (V. 24 août et 17 sept. 1849.)

6. Convention postale entre l'Autriche et la Prusse, ·ec le dessein d'en étendre les stipulations sur le reste ·s pays allemands. La taxe pour le port d'une lettre mple (poids d'une demi-once), pour dix milles et au-des-us, sera de trois, pour 20 milles et au-dessous, de six ·eutzer; pour les distances au-dessus de 20 milles on ·iera 9 kreutzer.

8. Le sénat de Turin adopte la loi (Siccardi) sur le ergé, et le roi la sanctionne. La loi même est datée du 9. n vertu de cette loi toutes les causes judiciaires entre laïques clergé, ainsi que celles entre hommes d'église, seront nvoyées aux tribunaux civils ordinaires. Les membres du ergé seront soumis aux lois du code criminel et leur punition t du ressort des tribunaux civils; les peines cléricales con-ıueront de relever de l'autorité cléricale. Cette loi sup-·ime le droit d'asile accordé aux criminels qui cherchent ı refuge dans les églises, et fait pressentir un projet · loi pour régler les contrats de mariage dans leurs rap-·rts avec les lois civiles. (V. 19 févr. et 18 avril.)

— La principauté de Hohenzollern-Hechingen passe ı la possession de la Prusse. (V. 27 févr. et 5 avril.)

10. Le major-gén. de Bonin au service de la Prusse étant démis du commandement en chef de l'armée schles-ig-holsteinoise, la lieutenance confie ce commandement ı lieut.-général de Willisen, officier en retraite au serv. · la Prusse.

11. La reine Marie de Géorgie, épouse du dernier roi eorge XIII de Géorgie, née à Tiflis le 7 nov. 1769, meurt à oscou.

12. Retour du Pape à Rome. (V. 24 nov. 1848.)

— Soulèvement à Samos, fait par Mustapha-Pacha ·tte émeute est étouffée le 15 au bout de trois jours.

13. La chambre des représentants du peuple à la ·ète d'Erfurt adopte, par 125 v. contre 89, la constitution ı bloc adhère à l'acte additionnel, autorise le chef de l'u-ion à ouvrir des négociations commerciales et douanières vec les villes anséatiques. On décide encore de proposer u conseil d'administration des gouvernements alliés de hanger dans le projet de constitution, dans la loi électo-ıle et dans l'acte additionnel, des paragraphes dans la ıesure des propositions adoptées et promulguées sous une ·rme modifiée dans des délibérations ultérieures. (La

chambre des Etats adopte également ces trois propositio
le 17 avril par 62 voix contre 19.)

13. Note du gouvernement de la Hesse électora adressée au baron de Dœrnberg, son chargé d'affaires pr la cour de Berlin: Après avoir vu échouer les premièr tentatives pour arriver à l'unité de l'Allemagne, la Hes a éprouvé une vive satisfaction au sujet de la conclusi de l'alliance du 26 mai 1849, et elle en a fait preuve par s accession déclarée le 6 août. Depuis ce temps, l'engag ment pris par l'article 4 de cette alliance, d'élaborer u constitution pour tous les Etats fédérés en dehors de l'A triche, est devenu inexécutable; le gouvernement hess a néanmoins cru devoir avancer constamment dans la v où il était entré, et y persister aussi longtemps que nulle autre part on n'aurait émis des propositions positiv concernant la révision de la constitution de la confédér tion germanique. Le cabinet hessois n'éprouve aucun dou sur l'obligation où il se trouve, de ne pas refuser sa coop ration à l'œuvre de cette révision, et d'autant moins q le paragraphe final de l'art. 1 de l'alliance du 26 mai r serve expressément à tous les membres de la confédér tion tous les droits qu'ils ont comme tels et tous les d voirs qui en sont les conséquences. Or, de pareilles pr positions pour réviser la constitution de la confédérati ont été faites le 27 févr. (v. cette date), et l'Autriche y adhéré le 13 mars. La Hesse électorale a été invitée concourir aux délibérations qui devaient avoir lieu à ce suje ces délibérations doivent être considérées sous trois poin de vue: 1° elles ne sauraient être regardées comme u affaire intérieure de l'union, et il est hors de doute que c délibérations ne pourront pas être soumises aux organ destinés à cette fin; une telle forme de négociations (p la voie du conseil d'administration) ne peut être admi par le gouvernement hessois. Est-il convenable de proc der à ces délibérations en même temps et pendant que diète est réunie à Erfurt? Non. Faudra-t-il attendre ju qu'à ce que l'œuvre de la constitution d'Erfurt soit ach vée? On ne le croit pas non plus. Si l'union voulait dé à présent mener à fin l'œuvre de la constitution en l'ach vant unilatéralement, elle se priverait de la possibili d'entrer dans d'autres formations de l'avenir politique l'Allemagne. Le gouvernement de la Hesse électorale pr

ose en conséquence l'ajournement de la diète d'Erfurt, afin ue les négociations concernant la convention de Munich uissent être entamées d'une manière efficace. Si par cette oie, si par l'examen des propositions du 27 février on n'arvait pas au but qu'on se propose, au véritable salut de Allemagne, on reprendrait, en toute conscience d'avoir atisfait à ses devoirs, les délibérations commencées à Erurt.

14. Le gouvernement de la Grande-Bretagne ayant denandé à la Toscane des indemnités pour des pertes que lusieurs sujets anglais domiciliés à Livourne ont éprouées, le gouvernement de l'Autriche envoie au baron de ieller une instruction dont voici la teneur: Faire valoir es raisons pour lesquelles le gouvernement toscan se reuse à satisfaire aux demandes du gouvernement anglais. Cette instruction est communiquée au cabinet russe avec rière de vouloir la soutenir (v. 3 mai).

— Tremblement de terre à Raguse et aux environs, articulièrement à Stagno (Dalmatie). (A Stagno on éprouve lu 19 au 29 63 secousses violentes; le 29 presque toutes es maisons s'écroulent.)

15. Sur le rapport du ministère, le roi de Prusse autorise n emprunt de 18 mill. de thalers: Bien que les relations le la Prusse avec les puissances étrangères ne donnent as lieu en ce moment de craindre une guerre, les diverses omplications de la politique allemande et étrangère pouraient cependant exiger des mesures qui forceraient inévitablement la Prusse à des préparatifs de guerre et à des opérations militaires.

15. Nouveau ministère dans le gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin.

16. Sinistre à Angers, où le pont suspendu de la Maine se rompt. 219 militaires périssent.

17. Projet de convention proposée par la Prusse, dans une conférence avec le plénipotentiaire du Danemark, et présenté à Copenhague par Mr. le général de Below: art. 1 paix, amitié et bonne entente entre les rois de Danemark et de Prusse; 2° seront rétablis tous les rapports qui ont existé entre l'Allemagne et le Danemark. Pour les questions qui ne sont pas vidées par la présente convention on admettra le *statu quo* avant le commencement des hostilités; 3° les parties contractantes se réser-

vent tous les droits et toutes les prétentions que des deux côtés ils ont sur les duchés de Schleswig et de Holstein en ce qui concerne l'Allemagne, elle embrasse tout ce que la confédération germanique a reconnu comme tel et ce qui particulièrement a été reconnu comme tel par ses résolutions du 17 sept. 1846; 4° le roi de Prusse emploiera ses bons offices pour engager les autres Etats de la confédération à adhérer à la présente convention.

17. L'envoyé de la Grande-Bretagne près la cour de Suède, sir Thomas Cartwright, meurt à Stockholm.

18. Ordonnance de l'empereur d'Autriche : Les évêques et les fidèles qui leur sont subordonnés pourront dans chaque occasion s'adresser librement au Pape pour les affaires ecclésiastiques et recevoir de lui des décisions. Les évêques catholiques ont la faculté d'adresser librement à leur clergé et à leurs communautés des injonctions qui rentrent dans leurs attributions; toutefois, pour ce qui est des rescrits qui auront des effets extérieurs ou qui doivent être publiés, ils seront tenus d'en communiquer en même temps une copie aux autorités gouvernementales dans le district desquelles doivent avoir lieu la publication ou l'application du décret. Les peines ecclésiastiques qui n'exercent aucun effet sur les droits civiques peuvent être appliquées. Le pouvoir ecclésiastique a la faculté de suspendre et de destituer ceux qui n'exerceront pas leurs fonctions ecclésiastiques conformément aux engagements qu'ils ont contractés.

18. Lettre pastorale de l'archevêque de Turin, contenant les règles auxquelles les ecclésiastiques devront se conformer vis-à-vis de la loi Siccardi. (V. 9 févr., 8 avril et 4 mai.)

— Rescrit des évêques de Cologne, de Trèves, de Paderborn et de Munster, adressé au ministre des cultes en Prusse, relativement au serment qu'ils ont à prêter à la constitution. Ils ont enjoint aux membres du clergé de déclarer avant de prêter serment, que le nouveau serment ne peut porter aucune atteinte aux droits de l'église et aux engagements qu'ils ont contractés vis-à-vis d'elle.

20. Mémoire de la lieutenance des duchés de Schleswig-Holstein, concernant la manière conforme à la nature et propre à vider la querelle entre le Danemark et les duchés. D'un côté le motif de la guerre se trouve dans les

ndances d'un parti existant dans le peuple danois, et ant pour but d'incorporer le Schleswig au Danemark, inrporation qui à la fin a été décrétée par le gouverneent; d'autre côté l'admission du duché de Schleswig à la nfédération germanique devint le but du mouvement des ichés, et cette tendance se trouva soutenue par l'arrêté de diète allemande du 12 avril 1848. Les Danois allèguent, omme raison principale de ne plus vouloir concéder aux ichés l'union qui jusqu'en 1848 a existé entre eux, la ndance que manifeste la nation allem. vers une union lus, étroite, or, comme une constitution pour l'empire, pondant à ce but, n'a pu être achevée, le Danemark 'a plus à craindre que le Schleswig réuni au Holstein pit attiré trop avant dans la vie politique de l'Allemagne. u côté des duchés on n'insiste plus sur l'incorporation u Schleswig à l'Allemagne, pourvu que le Danemark reonce à forcer la séparation des duchés. Qu'on revienne n conséquence à l'état des choses avant mars 1848 auant que cela se peut, en admettant les modifications surenues dans le Danemark ainsi que le droit historique ue les duchés revendiquent relativement à la législation, l'administration commune pour les deux pays. Par suite le la loi fondamentale du 5 juin 1849, la monarchie danoise d'Etat absolue, est devenue Etat constitutionnel, et par à même une administration mixte, telle qu'elle a antéieurement existé pour certaines branches entre le Danenark et les duchés avant l'an 1848, n'est plus possible, sans faire perdre à ces derniers toute leur indépendance. Les duchés doivent passer de leurs assemblées d'Etats provinciales séparées, à une assemblée d'Etats réunis des deux pays. Dans une note, adressée à M. Bunsen le 23 juin 1848, lord Palmerston a présenté un projet de traité de paix pareil; il veut que le duché de Schleswig reste dans sa totalité uni au duché de Holstein, sans être admis au sein de la confédération germanique et sans réunion constitutionnelle au Danemark. Les délégués qui en ce moment se sont rendus à Copenhague, prendront à tâche de s'entendre avec leur souverain en suivant cette voie, et pour mettre fin à toutes les dissensions, il serait à désirer que les puissances qui s'intéressent au maintien de la tranquillité et de la paix, voulussent soutenir énergiquement cette tentative d'y arriver. (V. 27 déc. 1849.)

22. Note du plénipotentiaire de la république française à Athènes, M. L. Gros, adressée au ministre des affaires étrangères de la Grèce, M. Londos, dans laquelle it dit qu'il se voit dans la nécessité d'attendre de nouvelles instructions de son gouvernement, et qu'il s'abstiendra du concours officiel que pourrait exiger l'emploi des bons offices de la France. Le ministre de la Grande-Bretagne ne s'est pas conformé aux désirs qu'il lui a exprimés de maintenir le *statu quo* pour en référer à la cour, et au contraire le vice-amiral Parker prendra les mesures nécessaires pour obtenir la satisfaction exigée par le gouvernement britannique (v. 25).

— Convention passée entre l'Autriche et la Toscane: Le corps autrichien qui pour le présent occupe le territoire toscan se composera de 10,000 hommes, jusqu'à ce que, d'un commun accord des parties contractantes, on en disposera autrement. L'Autriche se charge de la paie et de l'habillement de ces troupes, dont l'approvisionnement sera à la charge du gouvernement toscan. (Journal de Vienne du 1 juin.)

23. Réponse de lord Palmerston à la lettre que lui a adressé le ministre des affaires étrangères de l'Espagne le 30 mars: Le cabinet britannique ne désirant pas moins vivement que celui d'Espagne de voir rétablies les relations d'amitié entre les deux gouvernements, reçoit les ouvertures faites par le ministre d'Espagne avec le même esprit conciliateur qui les a dictées. Sir Henry Bulwer ayant été appelé à d'autres fonctions, S. Majesté la reine fera choix d'un autre envoyé; on s'empressera d'accueillir cordialement l'envoyé que l'Espagne déléguera à Londres.

25. La chambre des représentants du peuple à la diète d'Erfurt adopte, par 138 voix contre 69, la motion: On s'en remettra à la législature de l'empire pour prendre des dispositions sur les principes d'après lesquels on devra procéder aux élections des diètes des Etats allemands particuliers.

— Le ministère des cultes, etc., en Prusse n'éprouve aucune difficulté qui s'oppose à ce que les membres du clergé prêtent serment dans le mode proposé par les quatre évêques (v. 18 de ce mois).

— Convention, passée entre la Bavière et le Wurtem-

berg, concernant la construction du chemin de fer d'Augsbourg à Ulm.

25. Le conseil national de la Suisse accède à la résolution prise par le conseil des Etats, d'adopter pour la Suisse le système monétaire de la France. On aura des pièces d'argent de cinq francs de 1 franc, et d'un demi-franc en argent, des pièces de 20, 10 et 5 rappes en billon, des pièces de cuivre de 2 et de 1 rappe.

— Les Anglais procèdent à de nouvelles mesures coërcitives contre le gouvernement de la Grèce, et mettent l'embargo sur tous les vaisseaux portant le pavillon grec. (V. 1 mars.)

26. Le gouvernement grec, en considération des suites incalculables des violences de l'Angleterre, se voit forcé de répondre aux exigences de l'ultimatum de l'envoyé de la Grande-Bretagne, Sir Thomas Wyse (v. 29). Ces conditions sont les suivantes: Paiement de 180,068 drachmes, 49 lepta; le gouvernement, en exprimant ses regrets au sujet des événements qui ont eu lieu à Patras, met en dépot 150,000 drachmes jusqu'à ce que les pertes que M. Pacifico a éprouvées en effets portugais aient été vérifiées; le gouvernement de la Grèce s'engage à ne faire de sa part, en aucun temps, des réclamations au gouvernement anglais, ainsi qu'à ne pas soutenir les réclamations éventuelles que pourraient élever des tiers, au sujet de pertes à eux causées par le blocus de la flotte anglaise (voir 16 janv. 1850). (La note de l'envoyé britannique est datée du 26, la réponse du ministre de la Grèce du 27 avril.)

26. Dépêche circulaire du cabinet autrichien, adressée à tous les envoyés autrichiens, accrédités près les gouvernements allemands: On cherchera à décider tous les gouvernements à déléguer des plénipotentiaires pour le 10 à Francfort, où devra se réunir une assemblée plénière de tous les membres de la confédération germanique, laquelle sera ouverte par le plénipotentiaire autrichien. La première tâche de cette assemblée devra être de s'occuper de l'établissement d'un nouvel organe central provisoire qui serait destiné à remplacer l'intérim, et de porter plus tard son attention sur la révision de la constitution fédérale conformément des engagements contractés. (V. 3 mai.)

Autre de la même date portant: La cour impériale croit pouvoir admettre que tous les membres de la confé-

dération consentiront à ce que les affaires continuent d'être gérées par la commission centrale provisoire jusqu'à ce que l'assemblée plénière, à convoquer par suite des dispositions de l'article VI de l'acte fédéral, de l'article 58 de l'acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815, et de l'art. IV de l'acte final de Vienne du 15 mai 1820, ait créé un nouvel organe central. Tous les gouvernements reconnaîtront dans cette mesure, par laquelle on va sans nul doute audevant de leurs désirs, une nouvelle preuve de la sollicitude que témoigne le cabinet de Vienne pour le bien-être de la confédération.

26. Rapport de la commission sur l'institut de la banque autrichienne; voici ses propositions: L'Etat prendra à sa charge les billets de 1 et de 2 florins; il réformera des billets du trésor de l'empire (*Reichsschatzscheine*), de telle sorte que dorénavant il n'en sera pas émis au-dessous de 100 florins, avec cours forcé comme mesure transitoire; nouvel emprunt de 150 millions; émission de 49,379 actions de la banque, remboursement de la dette publique à banque, à l'exception de 77 millions de florins, accordés et affectés au rachat de la monnaie de Vienne (*Wiener Wœhrung*). On réglera la circulation des actions de banque, en établissant des banques affiliées, etc.; on réformera le système monétaire; on remplacera le papier-monnaie en circulation par des billets du trésor sans cours forcé; on retirera toutes les actions de la banque de moins de 10 florins.

28. Le docteur Smetana, professeur de philosophie à Prague, s'étant fait protestant, est excommunié par l'église catholique.

— Mort du baron de Canitz et Dallwitz, lieutenant-général, adjudant-général et commandant la 5ème division, ancien envoyé de Prusse près la cour de Vienne, ministre des affaires étrangères de Prusse, décédé à Berlin.

29. Les sessions du parlement d'Erfurt sont closes par le conseil d'administration.

— La légation de la Grande-Bretagne près la cour de la Grèce reprend son siége à Athènes. Une commission gouvernementale se rend à Salamine pour vérifier les pertes des vaisseaux qui avaient été soumis à l'embargo. (Voir 4 mai.)

— Election d'Eugène Sue à l'Assemblée législative en France. (V. 15 mars.)

M a i.

3. La Prusse répond à la dépêche circulaire de l'Autriche du 26 avril: Le gouvernement prussien a toujours regardé comme un devoir de faire connaître franchement ses principes au sujet de l'union; il se réserve de prendre des résolutions ultérieures, quand les délibérations seront terminées. La Prusse n'a jamais pris pour point de départ que des faits, savoir: les événements et les résolutions de la diète de l'année 1848; la constitution de l'empire d'Autriche du 4 mars 1848; les exigences de la couronne d'Autriche qui se rattachent à cette constitution, et par lesquelles l'Autriche voudrait étendre la constitution fédérale à toute la monarchie, enfin l'union elle-même formée par la libre volonté de princes allemands qui ont accédé à l'alliance du 26 mai 1849. La Prusse se consultera avec ses alliés, convoqués à cette fin à Berlin, sur le congrès réunis par le gouvernement impérial à Francfort, mais elle proteste contre le caractère de l'ancienne diète que l'Autriche, en vertu des articles V et VI de l'acte fédéral, revendique pour ce congrès, contre le droit que s'arroge l'Autriche de revendiquer les anciennes attributions de la présidence. La Prusse prétend que *la diète a été dissoute en* 1848 *par des résolutions qui ont une entière vigueur*, que par conséquent les attributions de la présidence n'existent plus pour l'Autriche. Elle ne peut regarder la sommation faite par l'Autriche aux Etats de la confédération que comme une simple invitation adressée à ces Etats; par conséquent la Prusse ne croit pas que la non-participation à ce congrès entraîne une forclusion ou d'autres suites fâcheuses pour les gouvernements qui ne voudraient pas concourir à ces délibérations. Selon l'avis de la Prusse enfin, les Etats qui seront représentés à Francfort ne peuvent que se concerter sur de nouvelles institutions, mais ils n'ont pas le droit d'agir au nom de la confédération (v. 16).

— Note du comte de Nesselrode, adressée à l'envoyé de la Russie près la cour de Londres, relative aux demandes que la Grande-Bretagne fait à la Toscane (v. 14 avril): Dénégation du principe, qu'on doive des indemnités aux sujets anglais dans les cas même où on n'en accorde pas aux sujets du pays. Si l'on allait jusqu'à sou-

tenir par des mesures coërcitives des exigences telles qu'ont en avait réclamé à Naples et en Toscane, le gouvernement russe se verrait dans la nécessité de fixer d'une manière très-déterminée les conditions sous lesquelles on permettra à l'avenir le séjour aux sujets de la Grande-Bretagne.

4. L'archevêque de Turin, monsignor Franzoni, est arrêté et conduit prisonnier à la cidatelle. (V. 9 févr. et 18 avril.)

— La flotte britannique quitte Salamine; deux vaisseaux de guerre restent seulement dans le Pirée. (Voir 29 avril.)

5. Réponse du ministre des affair. étrang. de Bavière à la note autrichienne du 26 avril: 1° le gouvernement bavarois partage la conviction qu'il est d'un besoin urgent et indispensable de créer le plus tôt possible, et ne fusse que provisoirement, un organe central pour la confédération germanique. Les rapports et les exigences du temps nécessitent le développement et l'extension de l'acte de confédération (v. art. IV de l'acte final de Vienne du 5 mai 1830), et l'organe légal, autorisé à cette fin, est le *plenum* de la diète germanique, présidée par l'Autriche (art. VI). L'Autriche a exercé un droit incontestable en invitant tous les membres de la confédération, et la Bavière enverra son plénipotentiaire dans le but de prendre part aux délibérations, non-seulement sur la création d'un organe central provisoire, mais encore sur la révision définitive de la constitution fédérale; 2° la Bavière ne saurait approuver la prolongation indéfinie de l'intérim; l'administration des fonds de la confédération restera pour le moment aux soins de l'Autriche et de la Prusse.

7. Patente impériale en Autriche: Loi fondamentale pour les Confins militaires croato-esclavons et banato-serbes. (V. journal de Vienne du 27 juin 1850.)

8. Le ministre français de l'intérieur, M. Baroche, dépose sur le bureau de l'Assemblée législative un projet (daté du 3 mars) de loi sur la réforme de la loi électorale du 15 mars 1849; l'urgence des délibérations est reconnue. Pour l'exercice du droit électoral cette loi exige trois ans de domicile (au lieu de six mois); le domicile serait établi par l'inscription sur la taxe personnelle ou par le témoignage des parents, des maîtres etc., ou par le service comme

employé civil de l'Etat ou le service actif dans l'armée ou dans la marine. La liste des condamnations emportant incapacité du vote électoral serait augmentée; elle comprendrait notamment les individus condamnés à un emprisonnement pour vagabondage et mendicité, pour rébellion, attroupements séditieux (pour 5 ans), pour offenses portées contre les autorités, pour violation de la loi sur les clubs. Pour être nommé représentant il ne suffirait plus d'avoir obtenu le huitième des voix des électeurs inscrits, il faudrait la majorité absolue du quart des électeurs inscrits. Quand une vacance serait ouverte dans l'assemblée, le gouvernement ne serait obligé de convoquer les électeurs que dans les six mois (au lieu de 40 jours). (V. moniteur univ. du 9 mai; confér. 31 mai)

8. Le collége des soixante de la ville libre de Hambourg adopte le projet de constitution, élaboré par la commission des neuf; ce projet devra être présenté le 28 à la bourgeoisie. On a admis quelques modifications: 1° pour les élections des sénateurs, 2° pour celles à l'admission dans la bourgeoisie, 3° pour la composition de la bourgeoisie.

— Une expédition de 6000 à 8000 hommes, commandée par le général Lopez, part de la Nouvelle-Orléans contre l'île de Cuba; l'île de Pinos sur la côte sud-ouest de Cuba est désignée pour rendez-vous.

9. Mort de Gay-Lussac, physicien célèbre, membre de l'académie des sciences, décédé à Paris dans sa demeure au Jardin des Plantes.

10. Première conférence entre le roi de Prusse et les princes membres de l'union, qui à son invitation se sont rendus à Berlin: savoir l'électeur de Hesse, le grand-duc de Bade, le grand-duc d'Oldenbourg, le grand-duc de Saxe-Weimar, le duc de Brunsvic, les ducs de Saxe-Cobourg-Gotha, d'Altenbourg et de Meiningen, le duc d'Anhalt-Dessau, les princes de Schwarzbourg-Sondershausen et de Schwarzbourg-Roudolstadt, les princes de Reuss-Greiz et de Reuss-Schleiz, les représentants des villes libres; outre ceux-ci se trouvent présents la princesse de Waldeck, le prince héréditaire de Mecklenbourg-Strélitz et le prince héréditaire de Lippe-Schaumbourg (v. 16 mai). Le roi remercie le duc de Gotha d'avoir le premier conçu l'idée d'un congrès de tous les princes alliés allemands; dès que les souverains présents auront répondu à la première ques-

tion qu'on leur présentera, à celle, s'ils sont décidés à tenir ferme à l'union, la Prusse continuera de marcher dans la voie où elle est entrée; dans une conférence prochaine on délibérera sur le développement formel de l'union. Le roi désire que les souverains présents examinent la question sur la participation au congrès de Francfort que l'Autriche a convoqué à faire et se concertent sur les démarches à faire conjointement à ce sujet. Tout en protestant contre le caractère de l'ancienne diète que l'Autriche revendique pour le congrès par elle convoqué, le roi voudrait que les princes se rendissent à l'invitation de l'Autriche, parce que chaque puissance allemande possède au même degré la faculté de réunir en congrès d'autres gouvernements dans le but d'entrer avec eux en délibérations, comme lui-même avait été très-porté à se rendre à l'invitation du duc de Gotha. Il est de bon augure de voir réunis ici les princes eux-mêmes, qui n'ont pas voulu abandonner les intérêts de la commune patrie aux seuls soins de leurs conseillers. Le roi espère des résultats heureux.

10. Ouverture du congrès des Etats confédér. de l'Allemagne à Francfort s. M. par le plénipotentiaire de l'Autriche, conseiller intime, envoyé extr. près la cour de Bavière, comte Frédéric de Thun-Hohenstein; représentant de l'Autriche — Comte Thun; de la Saxe roy. — de Zeschau; du Hanovre — conseiller de légat. Detmold; du Wurtemberg — cons. int. de légat. de Reinhard; plénipotentiaire de la Bavière — le major-général de Xylander; du Luxembourg — le conseiller d'Etat de Scherff; de Hesse-Hombourg — conseiller int. baron de Holzhausen.

11. Protestation des seigneurs dans le roy. de Wurtemberg contre toute démarche qui porterait atteinte à leurs droits garantis, en particulier à celui de siéger à la première chambre des Etats du pays. (Le prince de la Tour et Taxis, le prince d'Oettingen-Wallerstein, le comte de Waldbott-Bassenheim, le prince d'Oettingen-Spielberg, les comtes de Rechberg, de Quadt-Wykradt à Isny, de Kœnigsegg-Aulendorf, le prince de Waldbourg-Wolfegg-Waldsée, le comte de Puckler-Limpourg, les princes de Furstenberg, de Hohenlohe-Langenbourg, de Hohenlohe-Bartenstein et Jagstberg, de Hohenlohe-Kirchberg, le comte de Neipperg.)

14. Le ministre des affaires étrangères de France, général La Hitte, s'adresse à l'envoyé de la république

rançaise, accrédité à Londres, M. Drouyn-de-Lhuys: On st convenu que les mesures coërcitives exécutées par 'Angleterre contre la Grèce seront suspendues pour le emps de la médiation; si un arrangement jugé acceptable ar les arbitres français était rejeté par les négociateurs e la Grande-Bretagne, il faudrait en faire de suite rapport Londres, avant d'en venir aux violences. Un projet de onvention directement négocié, définitivement signé et ur le point d'être envoyé à Athènes, n'a pu mettre la Grèce à l'abri de nouvelles attaques. Le cabinet de Lonres, ayant détruit l'espoir que cette convention, qui en ttendant est arrivée à Londres, fut maintenue, l'envoyé rançais est sommé de revenir en France, après qu'il ura accrédité M. Manescalchi en qualité de chargé d'afaires. (V. 4 févr.)

14. Note du cardinal sous-secrétaire d'Etat Antonelli, dressée au chargé d'affaires de la Sardaigne près du St.-Siège: Protestation contre l'attentat sur la personne de 'archevêque de Turin et contre les vexations qu'on lui a ait éprouver. Protestation renouvelée contre les innovaions qui préjudicient aux droits canoniques et aux conentions spéciales.

16. Dernière conférence des princes et des représenants des villes libres, réunis au château royal à Berlin. Le roi exprime sa satisfaction au sujet de la marche rapide des délibérations; l'alliance du 26 mai a obtenu de nouvelles bases. Bien que la majorité des gouvernements lliés ait été portée à adopter les modifications proposées u parlement d'Erfurt, on n'a cependant pu parvenir à 'unanimité. La constitution de l'union n'a donc en conséquence pu être mise à exécution, et il a fallu établir un provisoire fondé sur les dispositions légales de l'acte édéral de l'union, et dont les attributions resteront coniées à la Prusse en sa qualité de chef provisoire, tandis qu'un conseil princier remplacera le conseil d'administraion. On déléguera des députés au congrès de Francfort, et la majorité des gouvernements s'est entendue sur la manière de participer aux délibérations qui y auront lieu. Des résolutions ultérieures à prendre concernant la proongation de l'union provisoire et la marche des négociaions à Francfort seront soumises à l'examen et à l'entente les gouvernements par la voie des organes provisoires de 'union qu'on va créer.

16. Note du ministre des affaires étrangères de Prusse adressée à l'envoyé de cette puissance près la cour de Vienne, en réponse à l'invitation de l'Autriche à une conférence devant avoir lieu entre tous les membres de la confédération germanique: Nous sommes très-disposés à déléguer un plénipotentiaire à Francfort; quant au caractère de ces conférences, nous ne lui en reconnaissons d'autre que celui de libres délibérations entre les Etats souverains de l'Allemagne; nous protestons contre la convocation du congrès, s'il prétend au caractère de l'ancienne diète que l'Autriche lui revendique, ainsi que contre le droit que s'arroge l'Autriche de revendiquer les anciennes attributions de la présidence; cette assemblée n'est nullement autorisée à prendre des résolutions au nom de la confédération, et la non-participation à ce congrès ne saurait entraîner des suites fâcheuses pour les gouvernements qui croiront ne pas devoir concourir à ces délibérations; nous n'approuverons aucune nouvelle institution de la diète germanique qui n'offre à tous les gouvernements qui en sentent le besoin, de sûres garanties pour le principe de la libre union, basée sur l'acte fédéral. (Cette déclaration est essentiellement aussi celle que font les gouvernements des autres Etats alliés, membres de l'union.) (V. 26 avril et 8 mai.)

— Dépêche de l'ambassadeur français à Londres transmise au général La Hitte, sur l'entretien qu'il a eu avec lord Palmerston au sujet de leurs vues concernant les affaires de la Grèce. Lord Palmerston explique que le point de dissension entre MM. Wyse et Gros avait été la reconnaissance ou non-reconnaissance des réclamations de M. Pacifico au sujet des pertes qu'il avait éprouvées par l'anéantissement de ses effets portugais, que de la part de la Grande-Bretagne on n'avait pu reconnaître dans le refus de M. Gros ce qu'on comprend sous le terme de „bon office", mais une sentence arbitrale, et que, si les relations entre la France et la Grande-Bretagne devaient s'altérer, il en éprouvera le regret le plus sincère.

18. Tentative de soulèvement à Palerme.

19. Proclamation du comte D'Alcoy, capitaine-général de l'île de Cuba: Par suite d'une descente de pirates dans l'île, Cuba ainsi que les îles y appartenantes sont déclarées en état de siége; tout vaisseau qui arrive devra

tre soumis à une visite rigoureuse, et ceux dont les apiers ne seraient pas en règle, ou qui auraient en caraison des armes, des munitions, etc., seront traités en aisseaux ennemis.

19. Une troupe d'Américains du Nord, commandée par e général Lopez, fait une descente aux environs de Carenas (île de Cuba, 20 milles à l'orient de la Havane). Le énéral Lopez n'occupe la ville de Cardenas que pendant 6 heures. Un corps de troupes auxiliaires espagnoles, ommandé par le gouverneur de Guamacara l'ayant attaué, il se retire sur le vapeur la *Créole.* Une autre troupe méricaine (105), qui sous la conduite du général Amare taient descendus dans l'île de Mugeros (île des farnes) ont pris par des vaisseaux espagnols, envoyés à leur pouruite. Le général Lopez, de retour à Savannah en Géorgie, ' est arêté à la vérité le 25 mai, mais il est remis n liberté faute de pièces à l'appui. Plus tard il est touefois encore arrêté à New-York.

20. Allocution du Pape au consistoire, la première près son retour à Rome. Le St. Père exprime sa reconaissance envers le roi des Deux-Siciles, la France et 'empereur d'Autriche. Il redoute les tendances des ennemis de l'église catholique, et exhorte les évêques de la ainte religion à ne pas se relâcher en luttant pour les ntérêts de l'église. Apologie de l'empereur d'Autriche pour voir rendu à l'église cette liberté tant désirée. Regrets u sujet des démarches faites en Sardaigne contre l'église t des dangers dont elle se voit menacée en Belgique.

22. Attentat contre la vie du roi de Prusse; un nommé Sefeloge, un artificier de l'artillerie de la garde, en reraite pour cause d'infirmité, tire presqu'à bout portant un oup de pistolet sur le roi, qu'il blesse à l'avant-bras gauhe.

— Mort du feldzeugmestre autrichien Constantin baron d'Aspre, né 1779 à Bruxelles, décédé à Padoue.

23. La bourgeoisie de Hambourg adhère aux propositions du sénat, chargé 1° de la confection de la constitution, 2° de celle de la loi électorale, ainsi que 3° de l'autorisation de faire à la commission mixte de la bourgeoisie et du sénat des propositions au sujet de lois organiques et transitoires exigées par le temps.

24. L'empereur de Russie et le grand-duc hérédita se sont rendus à Varsovie, où le 27 arrivent le prince Prusse avec le prince Charles-Frédéric de Prusse, ai que le prince de Schwarzenberg, président du conseil d ministres de l'Autriche.

25. Arrivée de l'ambassade nepale à Southampton Angleterre. (Le général Dschung-Bahadur-Kurman-R nadschi, ministre et commandant en chef, avec ses frè Dschagget-Schemschir-Kurman-Ranadschi et Dhir-Sche schir-Kurman-Ranadschi, etc.; l'audience a lieu le 19 jui

26. Election du grand-conseil à Berne. (V. 11 juin.)

30. Mémoire du ministre des affaires du comme en Autriche, portant des propositions relatives à la futu constitution douanière et à la politique commerciale d Etats de l'Allemagne réunis par le système du Zollvere et de l'Autriche. (V. les suppléments au journal univ sel d'Augsbourg, num. 176, 177, 178.)

31. L'assemblée législative de France adopte le pr jet de réforme pour la loi électorale par 433 contre 2 voix (v. 8). (V. Moniteur univ. du 3 juin 1850.)

— Les forteresses prussiennes dans les provinces Saxe et de Silésie sont armées en guerre.

Juin.

1. Les chambres sont dissoutes dans la Saxe roy. U réponse du ministère du 13 mai, exigée par le comité e traord. élu dans la 2de chambre et chargé d'examiner la qu tion sur la constitut., reconnaît au gouvernement de la Sa l'obligation de coopérer à la révision de la constitution l'ancienne confédération germanique; le ministre d'E de Beust ayant déclaré le 28 mai „que l'assemblée p nière de la diète était convoquée et autorisée à créer nouvel organe et à procéder à la révision de l'ancien constitution, que dans le cas où cette révision resterait sa résultat, on pourrait en revenir aux traités de 1815," chambre décide, le 31 mai, dans une séance à huis cl qu'on ajournera la résolution à prendre au sujet d'un e prunt de 16 millions d'écus, et le 31 mai la chambre pr pose de présenter un mémoire détaillé au roi.

1. Le baron Gros, envoyé de France, quitte Athènes ans le but d'arranger la question anglo-grecque.

3. Publication du ministère saxon au sujet des motifs ui ont eu pour suite la dissolution des chambres: Deuis les six mois que les chambres sont réunies, elles ne ont pas parvenues à régler le budget. On a perdu l'esoir de s'entendre avec elles sur des lois indispensablement nécessaires au pays, et récemment encore la 2de hambre a retardé de sanctionner l'emprunt exigé par les esoins de l'Etat et nommément pour les chemins de fer, u point de compromettre les intérêts les plus graves du ays. La loi électorale du 24 sept. 1831 a été changée ar suite des mouvements politiques qui à cette époque ont u lieu; cependant les dispositions des deux lois du 15 nov. 848 n'étant que provisoires, on en revient, par suite des xpériences qu'on a faites, à cette première loi. A cette pulication succèdent plusieurs autres: 1° les Etats nommés n conformité du § 61 de l'acte de la constitution du sept. 1831 sont convoqués pour délibérer sur une loi lectorale et d'autres mesures urgentes; 2° l'état de siége st levé à Dresde; 3° règlement relatif au droit de se réuir et de s'associer librement. (L'assemblée des Etats du ays est ouverte le 22 juillet.)

— Assemblée constituante au roy. de Wurtemberg. a commission propose: 1° toute alliance contractée avec 'autres puissances est contraire aux lois dès qu'elle imlique pour le roy. de Wurtemberg des obligations politiues, et il n'y a qu'une assemblée nationale élue en conforiité de l'acte fédéral du 7 avril 1848 qui soit autorisée à déider sur la question constitutionnelle et à établir un pouoir central soit provisoire soit définitif; 2° en cas d'une rorogation ou d'une dissolution de la chambre, on mettra n accusation devant le tribunal d'Etat le chef provisoire u département des affair. étrang. baron de Wæchter-Spitter; l'ajournement cependant a lieu du 4 au 26 juin; la ésolution échoue par la question sur l'urgence. (Voir 3 déc. 1849.) (Le 26 l'assemblée est de nouveau réunie; lle reprend et adopte le 27 la motion relative à l'accusaion du ministre.)

5. Le ministre d'Etat des affaires étrangères du roy. e Saxe à l'envoyé saxon près la cour de Berlin: Le

gouvernement royal regarde l'union conclue 26 mai 18
comme finie et levée.

5. Ordonnance royale en Prusse: 1° l'administrati postale est autorisée à refuser l'expédition des journaux à ne pas recevoir les commissions pour l'envoi des jo naux; 2° les libraires, marchands d'objets d'art, vende de livres reliés, propriétaires de cabinets de lecture, m chands d'estampes et de feuilles volantes, tous les imp meurs lithographes, etc., qui ont établi leur commerce sa autorisation, sont tenus d'en demander une d'ici au ter du 1er juillet; 3° le ministre de l'intérieur sera autor à défendre la vente d'imprimés publiés à l'étranger; 4° ront soumis à des cautionnements de 5000, 3000, 2000, 1000 en raison de l'importance des villes où la publication lieu, les journaux qui paraissent plus de trois fois j semaines; les feuilles paraissant trois fois ou moins ne poseront que la moitié des sommes indiquées; les feuil scientifiques ou simplement destinées à des buts ind triels sont dispensées de ces cautionnements.

6. A la demande des plénipotentiaires de la Prus délégués à Francfort: si le comte de Thun (ambassad présidial de l'Autriche) les admettra au sein de l'asse blée dans le cas que dès leur entrée ils émetteraient, conformité de leurs instructions, une protestation solenne contre le droit de préséance de l'Autriche, ainsi que le ractère de l'assemblée comme diète, le comte Thun répc négativement.

7. Patente impériale en Autriche: A dater du 1er tobre 1850 seront supprimés tous les droits d'entrée et sortie aux frontières ainsi que ceux qui sont à l'intérieur pays de la monarchie, désignés par les noms de doua de trente ou douanes latérales (*Dreissigst- und Nebengeb ren*); sont également supprimées les prohibitions de sor et d'entrée. Exception à cette dernière liberté ne s faite que pour des marchandises, objets d'un monop impérial, et sur lequel il faudra prélever transitoirement impôt en compensation des droits réciproques. Les drc à payer sur l'entrée et la sortie des bestiaux, bœufs, vach veaux, passant sur pieds, sont déjà abolis.

— Note du ministère des affair. étrang. du roy. Hanovre, adressée au sénat de Hambourg et de Brê

nsi qu'au gouvernement du duché d'Oldenbourg: On se porte à la séparation décidée et définitivement pro- oncée du royaume de Hanovre de l'alliance du 26 mai; les êmes motifs, fondés sur la situation territoriale et les in- rêts particuliers, qui ont décidé le duché d'Oldenbourg les villes à émettre des réserves pour le cas que la par- cipation du roy. de Hanovre vînt à manquer, réserves ncernant une législation indépendante pour les affaires mmerciales, industrielles et douanières, devront convaincre leinement qu'il est impossible de satisfaire aux besoins aux intérêts de l'Allemagne du nord-ouest sans une leine entente avec le Hanovre (v. 13).

8. Loi en France: Dans les cas pour lesquels, en onformité de l'article 5 de la constitution, la peine de ort est abolie, celle-ci sera remplacée par la déportation; eux d'exil: la vallée de Vaïthau dans les îles Marquises l'île de Nukahiva. (Monit. univ. du 16 juin.)

9. Mort du lieut.-général prussien de Rauch, plénipo- ntiaire de la Prusse pour les affaires militaires près la our de St-Pétersbourg, décédé à Berlin.

11. Election des autorités administratives bernoises, ite par le grand-conseil (v. 26 mai). Président du con- il de régence Ed. Blœsch; Straub; Louis de Fischer; ochard; Dæhler; Futer; Rœthlisberger; Elsæsser; du arti radical: Brunner.

12. Le collége princier est constitué à Berlin sous la résidence du plénipotentiaire, temporairement nommé par Prusse, cons. int. de légation de Sydow.

— L'assemblée des Etats de la Hesse électorale, s'é- ant refusée à délibérer sur la loi financière qui lui a été oumise, est dissoute; l'ordre de procéder à de nouvel- s élections a été donné.

13. A Hambourg l'assemblée constituante, convoquée 7 sept 1848, par décision du sénat et de la bourgeoise, st dissoute.

— Réponse du duché d'Oldenbourg à la note du ca- inet hanovrien du 7 de ce mois: Le duché d'Oldenbourg 'entre pas dans les vues du cabinet du Hanovre, et prend tâche de réfuter les objections élevées contre l'alliance u 26 mai 1849. (La réponse prussienne est du 22, celle du énat de Hambourg du 28 juin.)

13. Après que les hommes de confiance schleswig holsteinois, qui le 24 avril ont été reçus par le roi de Danemark, ont fait de vains efforts pour négocier la paix, e après que deux d'entre eux ont par cette raison déjà quitt Copenhague, on annonce au comte de Reventlow-Farve, a nom du ministère danois, qu'il doit quitter la capital (v. 26).

17. Dans la chambre haute du parlement anglais lor Brougham donne lieu à une scène de scandale par un attaque contre l'envoyé de la Prusse, chevalier de Bunsen Note de ce ministre du 18, et réponse du secrétaire d'Eta pour les affaires étrangères du 19 juin.

— La motion de lord Stanley relative aux affaires e Grèce passe à la chambre haute contre le ministère. Cett motion blâme le ministère des affair. étrang. Après qu lord Palmerston, dans la session de la chambre basse d 25 juin, a justifié sa conduite envers la Grèce ainsi que s politique vis-à-vis des Etats de l'Europe, dans un discour qui dure 5 heures, dans lequel il rend également compt du succès des négociations entamées avec la France, l chambre adopte, le 29 à 4 heures du matin, la motion d Rœbuck favorable au ministère, par 310 contre 264 voix.

19. La lieutenance des duchés à Kiel ayant ordonn le 4 de ce mois des mesures pour procéder aux élection de députés à une assemblée des Etats à convoquer pou les duchés de Schleswig et de Holstein, le chef de l'administration du pays, comte Eulenburg, lui fait observer l'in opportunité et la non-validité de cette démarche.

20. Note du ministre des affaires étrangères de la ré publique française, adressée à l'envoyé de la Gr.-Bretagne à Paris: Le gouvernement adhère au consentemen que le cabinet anglais a donné: que les dispositions d traité conclu à Athènes le 27 avril, relatif à l'arrangemen des affaires de la Grèce, lesquelles n'auraient pas encor été mises en exécution, seront remplacées par les stipulations de la convention du 19 avril qui y correspondent (Monit. univ. du 3 juillet.)

24. L'assemblée législative de France vote pour le frais de la présidence de la république de l'année financière de 1850 un crédit de 2,160,000 fr. (384 v. contre 308)

— Traité de commerce, signé entre la Russie et l Grèce.

26. Relation sur toutes les démarches faites par le leswig-Holstein pour négocier la paix avec le Danerk (v. 13): On voit clairement, est-il dit à la fin, d'un é le vœu ardent de la paix qui anime la lieutenance pays, de l'autre la barrière insurmontable mise par le histère danois, entre les duchés et leur souverain; les hés ne renonceront pas à leur bon droit, met au droit qu'ils de prétendre à une constitution, à une administration re, indépendante, commune aux deux pays, et ils feront t ce qu'ils seront capables de faire pour le défendre.

28. Une flotte russe (3 vaiss. de ligne, 5 frégates, 2 cks et 1 vapeur) paraît dans les parages des îles daises.

TABLE DE LA GÉNÉALOGIE
ET DE L'ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS.

Cet almanach se vend aussi sans calendrier pour les pays les almanachs étrangers sont prohibés, ou soumis à un droit timbre qui en augmenterait trop le prix.

L'éditeur se flatte que les acheteurs de l'alm. rendront justice efforts qu'il fait depuis une assez longue série d'années pour fectionner cet ouvrage. — L'augmentation des matières, la ri-se des articles, l'étendue toujours croissante de l'almanach en bien preuve. Que l'on compare les éditions antérieures aux ières: celle de l'année 1816 p. e. offre 216 pages, celle de 4 : 440 pages, la présente en compte avec le calendrier astro-ique 910 d'une impression beaucoup plus serrée en caractères petits. Neanmoins le libraire-éditeur n'a fixé le prix de nanach pour 1851 (88ème année) qu'à

$\frac{1}{6}$ écu ou 1 thaler 5 gros pour un exemplaire de l'édi-on ordinaire, et à 2 écus pour un exemplaire de luxe.

Les trente-quatre années dernières (1817 à 1850), achetées en , seront cédées au prix diminué de 17 écus ou 30 florins Rhin ensemble; s'adresser à cet effet au libraire-éditeur.

---

l vient de paraître la *vingt-quatrième* année du recueil des ices généalogiques sur les FAMILLES COMTALES publié langue allemande sous le titre de

Genealogisches Taschenbuch

der gräflichen Häuser

auf das Jahr **1851**.

Du livre intitulé

Genealogisches Taschenbuch

er freiherrlichen Häuser.

x éditions (pour 1848 et 1849) ont paru au prix d'$1\frac{1}{2}$ écus, léfaveur des circonstances actuelles ne nous a pas encore permi préparer une troisième.

GOTHA:
Imprimerie de la cour d'ENGELHARD-REYHER.